



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

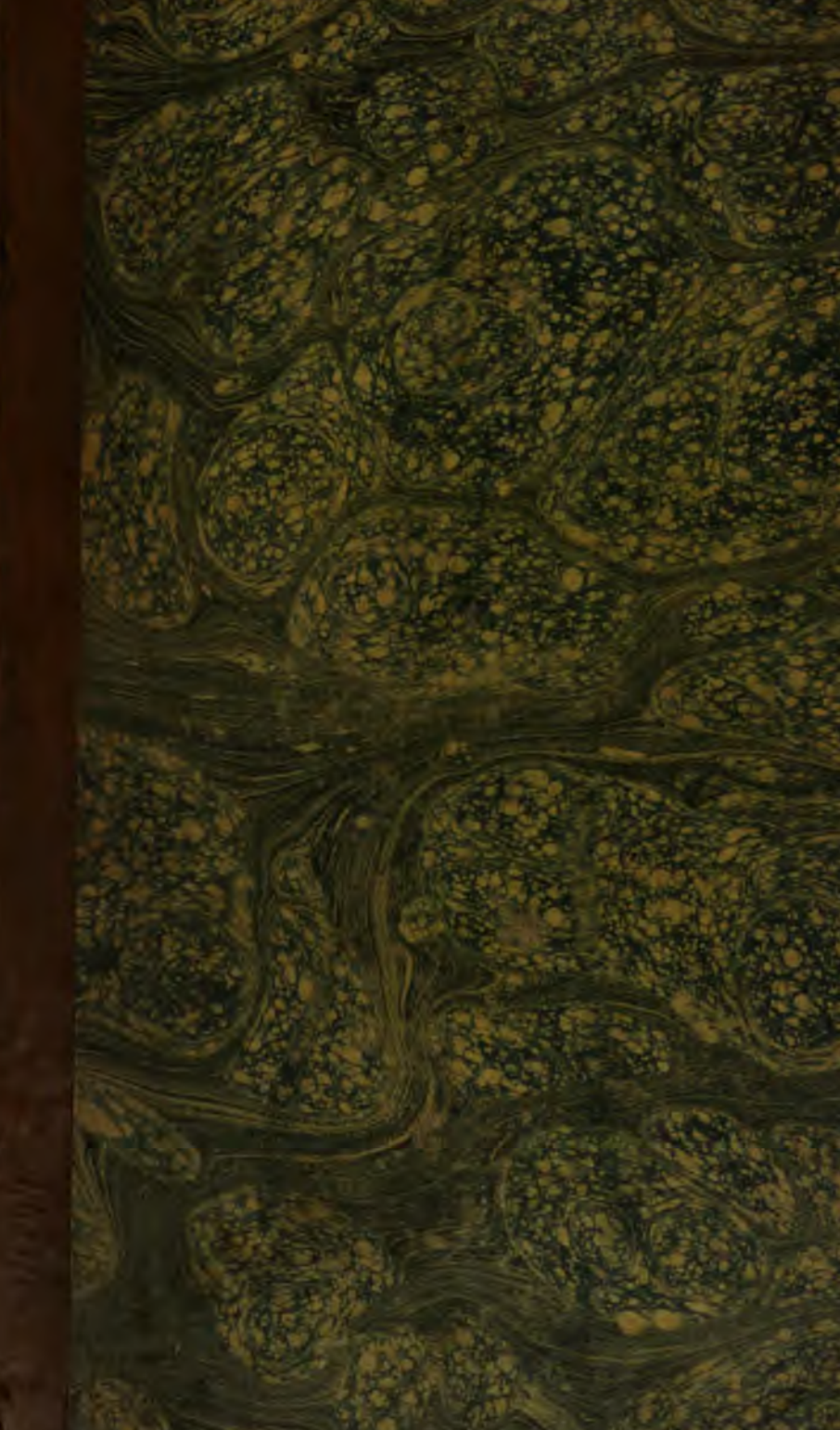
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

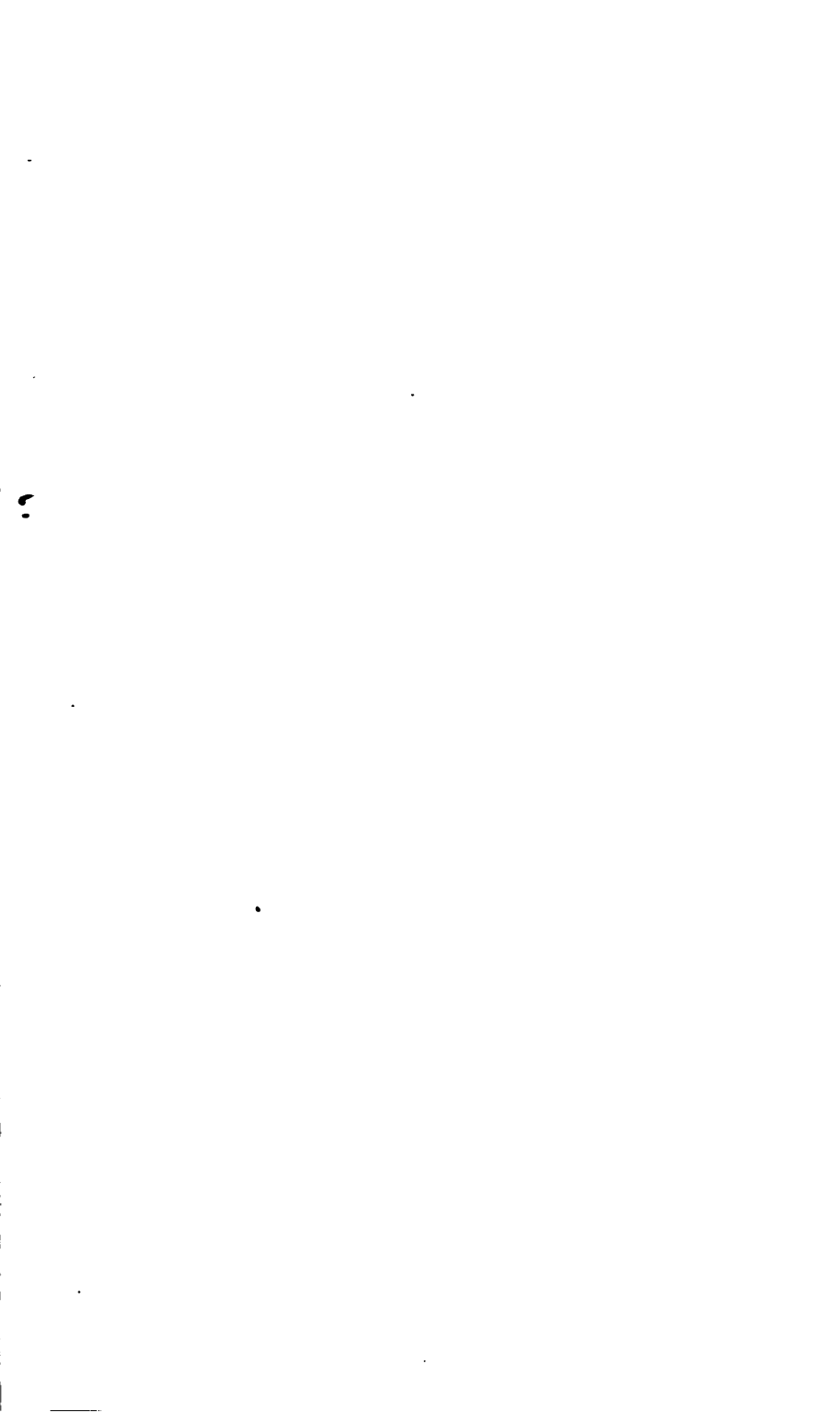


~~86 e 18~~



VA1. 1821 (3)





OEUVRES COMPLÈTES
DE
D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

1^{re}. PARTIE.

CONTENANT

SUITE DES ÉLOGES HISTORIQUES.

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et C^o., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

OEUVRES
DE
D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

1^{re}. PARTIE.



PARIS.

A. BELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N^o. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N^o. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N^o. 12.

1821.

26 2. 18



ÉLOGES HISTORIQUES.

ARTICLE DU CARDINAL DUBOIS ¹.

CET article sera court sur ce qui concerne le cardinal Dubois, dont la vie, très-peu littéraire, fournit à peine aux annales académiques deux ou trois faits isolés et fugitifs, assez peu propres à les enrichir. Nous joindrons à ces faits, non moins brièvement, quelques légers accessoires, pour en remplir le vide et y semer le peu d'intérêt que nous sommes capables d'y répandre. Puissent les accessoires obtenir grâce pour le principal, et surtout pour le ton, quelquefois peu louangeur, que nous obligera de prendre l'académicien dont nous avons à parler ! cette raison nous a déterminés, messieurs, à vous rendre juges dans une séance publique de l'article que vous allez entendre. Comme il doit être, par la nature du sujet, d'un genre à part et presque unique dans notre histoire, il nous importe d'apprendre de vous si nous avons su fixer équitablement, sans blesser ni la sincérité ni les convenances, la place que le cardinal Dubois doit occuper dans le souvenir de ses confrères.

Avec quelque rigueur que l'histoire et la postérité puissent un jour apprécier ce ministre, elles feraient à l'Académie une querelle très-injuste, si elles lui reprochaient d'avoir admis parmi ses membres un homme que la voix publique, il est vrai, ne paraissait pas trop lui indiquer, mais que la puissance spirituelle et la temporelle semblaient toutes deux lui recommander, pour ainsi dire, par le soin qu'elles avaient pris de le décorer, comme à l'envi, des dignités les plus éminentes et des emplois les plus importants. Pourquoi une simple société littéraire, qui n'avait à lui accorder que les honneurs les plus modestes, aurait-elle eu la prétention ou la mauvaise humeur d'être plus difficile à son égard que la cour de Rome et celle de France ?

Guillaume Dubois, né en 1656, était fils, ou neveu, car on n'est pas d'accord sur sa généalogie, d'un pauvre apothi-

¹ Article destiné, dans l'*Histoire de l'Académie*, à ce cardinal, premier ministre, archevêque de Cambrai, et membre de cette compagnie, lu à la séance publique du 25 août 1781.

caire de Brives-la-Gaillarde, en Limosin. Il ne put faire ses études que par le moyen d'une bourse très-modique, qu'il eut même beaucoup de peine à obtenir; tant la fortune le traita d'abord en marâtre, et avec une rigueur que peut-être elle a trop bien réparée. On montrait, il n'y a pas encore long-temps, dans un petit collège de Paris, la chambre très-mesquine que le futur cardinal y habitait. Cette chambre n'était pas sans doute aussi révéree que l'a été celle d'Erasme au collège de Montaigu; parce que Erasme nous a laissé dans ses ouvrages des monumens durables de ses talens, et qu'il ne reste du cardinal Dubois que son nom, qui n'est pas, il faut l'avouer, celui de Sully ni de L'Hôpital. Cependant Erasme est mort aussi pauvre qu'estimé, après avoir été outragé et tourmenté durant sa vie par les fanatiques de toutes les sectes, à qui il avait laissé voir son mépris; et Dubois, après avoir été obligé de se mettre au service du principal de son collège, parce que sa bourse ne suffisait pas pour le nourrir, sortit de là pour être précepteur du duc d'Orléans, depuis régent du royaume, confident de ses secrets de toute espèce; archevêque de Cambrai, à qui il ne fit pas oublier Fénélon; enfin premier ministre et cardinal, double titre auquel il ne paraissait désigné ni par la France ni par l'Eglise. Mais rien est-il fait en ce genre pour étonner notre siècle, qui, entre autres phénomènes de cette nature, a vu l'élévation de Menzicoff, garçon pâtissier, aux premières places de l'Empire de Russie; et celle de Catherine, maîtresse d'un tambour, sur le trône de ce même Empire (1)?

Notre cardinal, archevêque et ministre, eut la fantaisie, quoiqu'il ne se fût jamais piqué d'un vif intérêt pour les lettres, de joindre aux honneurs si accumulés et si brillans dont il était revêtu, la décoration très-peu fastueuse d'académicien, comme la seule, disait-il, qui manquât à sa fortune. Ce compliment pour nous était-il ironique ou sincère? l'amour-propre nous défend de croire le premier, et la modestie de supposer le second (2).

Quoi qu'il en soit, son entrée dans la compagnie eut une singularité remarquable. Il est le premier, et jusqu'à présent le seul académicien à qui le directeur ait donné, en le recevant, le titre de *Monseigneur*, que l'Académie, dans ses séances publiques, n'emploie pour aucun de ses membres, et qui ne lui est pas même demandé par ceux de nos confrères, dont il est d'ailleurs la qualification distinctive, et, pour ainsi dire, le nom propre. Ce titre fut un grand objet de négociation entre la compagnie et le récipiendaire. Il exigeait le *Monseigneur*, sinon comme évêque, disait-il, au moins comme cardinal, et pour ne pas contrister, c'était son expression, assez peu sérieuse, tous ses

amis et confrères du sacré collège. La compagnie avait peine à lui accorder cette distinction, comme faisant une légère brèche à l'égalité académique, jusqu'alors religieusement observée. Elle crut pourtant devoir sacrifier ses scrupules à la crainte de s'aliéner un homme puissant, de qui, à la vérité, elle ne prétendait aucune grâce, mais qui, pour lui nuire, n'aurait pas attendu qu'elle eût rien à lui demander. Le philosophe Fontenelle, chargé de la réception, se soumit, avec une docilité qui lui coûta peu, à cette mince prétention de la vanité humaine; il donna en souriant et à petit bruit, le *Monseigneur* tant désiré au cardinal académicien, qui y mettait ou feignait d'y mettre une si grande importance.

Fontenelle avait dans son discours une difficulté plus embarrassante, soit à esquiver, soit à vaincre. Obligé, par sa place de directeur et par l'usage, de donner au cardinal Dubois la portion des louanges qui revient de droit au récipiendaire, il importait à l'honneur de la philosophie que ces louanges ne parussent pas trop déplacées, et que la malignité publique, toujours si ayde à saisir l'aliment qu'on lui présente, ne fit pas à l'orateur des reproches amers d'adulation. Il se tira de ce défilé avec assez de bonheur ou d'adresse, par le compliment très-mesuré qu'il fit au nouvel académicien; mais ce compliment occasiona, de la part d'un journaliste, une plaisante sottise. Fontenelle, en parlant des instructions que le cardinal Dubois donnait à Louis XV, alors enfant, disait à ce ministre: *Vous communiquez sans réserve à notre jeune monarque les connaissances qui le mettront un jour en état de gouverner par lui-même; vous travaillez de tout votre pouvoir à vous rendre inutile.* Un de ces écrivains qui barbouillent en Hollande des feuilles périodiques, observa finement que ces mots *vous rendre inutile*, étaient une faute d'impression, d'une absurdité rare, dont l'auteur du discours avait dû rire tout le premier; qu'il fallait évidemment lire, *vous rendre utile*, et avoir pitié de l'ineptie des imprimeurs (3).

Le cardinal Dubois présida l'assemblée du clergé en 1723. Il prononça dans la première séance un discours qui fut très-goûté de ses confrères, par tout ce qu'il contenait d'honnête et de flatteur pour eux. Aussi se crurent-ils obligés de lui répondre par l'assurance, au moins oratoire, des sentimens de reconnaissance et d'attachement que l'Eglise de France avait pour lui. Le discours du cardinal était l'ouvrage de Fontenelle; il avait cette simplicité fine, et cette sage convenance que l'illustre philosophe savait mettre dans tout ce qui sortait de sa plume, et plus encore lorsqu'il la prêtait généreusement, ce qui lui était assez ordinaire, au désir ou au besoin des autres (4). Mais ni cette ha-

rangue, quelque mérite qu'elle eût, ni peut-être aucune du même genre, ne valent, à notre avis, celle que l'archevêque de Paris, Vintimille, fit à Louis XV à la tête d'une autre assemblée du clergé. Ce prélat, qui ne se piquait ni d'éloquence ni de mémoire, mais de naturel et de franchise, ne voulait ni faire orner ou gâter par des mains étrangères, ni réciter par cœur en balbutiant ce qu'il sentait avec vérité, et qu'il désirait d'exprimer de même. *Sire*, dit-il au roi en deux mots, *je viens assurer votre majesté, au nom du clergé de France, que nous sommes ses plus fidèles sujets, et toujours prêts à faire ce que nous croirons lui être agréable. Je crois, sire, que cette harangue en vaut bien une autre* (5).

Le même Fontenelle, qui avait harangué le cardinal Dubois à l'Académie, et qui haranguait le clergé par sa bouche, passe encore pour être l'auteur de l'épithaphe également sage et ingénieuse qu'on a faite à ce ministre dans l'église de Saint-Honoré, où se voit son mausolée. Après avoir mis, selon l'usage, au-dessous des tristes mots, *hic jacet*, la liste pompeuse de toutes les dignités que le cardinal n'avait plus, l'auteur de l'épithaphe, sans hasarder des éloges que la gravité du lieu ne comportait guère, a simplement ajouté ce peu de lignes, où il emprunte d'une manière heureuse le langage de l'Écriture. Nous demandons permission aux dames de rapporter les mots latins avant la traduction, qui ne pourra guère en rendre toute l'énergie : *Quid autem sunt hi tituli, nisi arcus coloratus, et fumus ad modicum parens? Viator, solidiora et stabiliora bona mortuo precare* (Mais qu'est-ce que tous ces titres, sinon un arc-en-ciel passager, et une fumée prompte à disparaître ? Passant, demande à Dieu pour le défunt, des biens plus solides et plus durables). Cette épithaphe, par son édifiante et austère brièveté, rappelle le laconisme plus énergique encore de celle du cardinal Barberin, aux capucins de Rome. *Hic jacet cinis et nihil* (Ci gît de la cendre et rien). Combien d'oraisons funèbres, si l'on n'y mettait que la vérité, devraient se réduire à ce peu de mots, ou tout au plus à ceux-ci, qu'on lisait autrefois dans un lieu chargé d'épithaphe, et qu'on n'aurait pas dû en effacer :

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras (6).

Dans le mausolée du cardinal Dubois, le sculpteur n'a pas été moins heureux que l'auteur de l'inscription mortuaire. On voit sur un tombeau le cardinal à genoux, ayant devant lui un livre ouvert où est le *miserere*, et tournant les yeux vers le peuple, comme pour engager les fideles à fléchir avec lui par cette prière la miséricorde du souverain juge.

L'idée de ce mausolée avait, dit-on, été donnée par un homme que son pieux intérêt pour la mémoire du défunt, rendait plus digne que personne de lui consacrer un monument si religieux. C'était un parent du cardinal, ecclésiastique de mœurs austères, et de la piété la plus édifiante. Né comme le premier ministre dans un état très-médiocre, il n'avait jamais voulu en sortir, plus encore par délicatesse de conscience que par principe de désintéressement et de modération ; ne possédant qu'un seul bénéfice, qui était bien moins à lui qu'aux pauvres, il gémissait sur l'élevation de son parent, et sur le péril redoutable, disait-il, où tant de devoirs à remplir *exposaient son âme*. L'obscur et simple homme de bien eut toujours sur l'homme riche et puissant cet ascendant assuré à la vertu, qui ne sait ni flatter ni craindre ; il ne le voyait que pour lui donner des leçons importantes et sévères, ne lui demanda jamais ni places ni pensions, soit pour lui-même, soit pour d'autres ; et peut-être a-t-il été le seul qui, à la mort de cet homme, si entouré de courtisans durant sa vie, ait sincèrement imploré sur sa tombe la clémence divine.

Le rang éminent que le cardinal Dubois occupait dans l'État mettait par cela seul la littérature dans sa dépendance. Sans doute elle crut s'en faire un appui, en lui conférant, outre le titre d'académicien français, celui d'honoraire de l'Académie des sciences et de celle des belles-lettres. Aucun écrivain célèbre, Fontenelle excepté, n'a réuni sur sa tête autant de décorations littéraires (7). Il est vrai que la cendre du ministre fut bien moins chargée que sa personne d'honneurs académiques, car, à l'exception du très-modique éloge funèbre que ses mânes obtinrent dans l'Académie Française, à la réception du président Hénault, son successeur, les deux autres compagnies dont il était membre furent complètement muettes à son égard (8). Elles ne lui accordèrent pas même, ou, si l'on veut, lui épargnèrent, par discrétion, la mention funéraire très-sèche et très-succincte que l'Académie des belles-lettres avait faite peu de temps auparavant du jésuite Le Tellier, qui, par malheur pour elle, était un de ses honoraires. Comme ce jésuite, dont le fanatisme avait mis en feu l'Église de France, était mort chargé de l'indignation publique, le secrétaire de l'Académie des belles-lettres eut ordre du régent de lui accorder une dose de louanges très-courte, et obéit si ponctuellement à cet ordre, qu'il se borna prudemment et laconiquement à la date de la naissance du père Le Tellier, de ses dignités jésuitiques, et de sa mort. Ce qui fit dire de ce secrétaire si avisé ou si docile, qu'après avoir montré dans d'autres éloges son talent pour parler, il avait montré dans celui du jésuite son talent pour se taire (9).

Fontenelle, qui se dispensa ou s'abstint, quoique secrétaire de l'Académie des sciences, d'y prononcer l'éloge du cardinal, son confrère, dans les trois compagnies, ne put sans doute, par les difficultés qu'il trouvait à peindre *la figure entière*, profiter des avantages qu'il avait pour en dessiner supérieurement la *physiologie*; car, ayant intimement connu ce ministre, personne n'était plus en état que lui d'en tracer un portrait intéressant, au moins par la ressemblance, et d'apprécier, dans une assemblée de sages, la destinée si heureuse en apparence du cardinal Dubois. Cet homme, que le sort avait tiré de si bas, et porté, ou plutôt guidé si haut, éprouvait souvent dans son incroyable fortune les chagrins amers que la Providence divine, par une juste répartition des biens et des maux entre les humains, semble avoir attachés à ces grandes places, si désirées de l'ambition, si chéries de la vanité, et si redoutées du sage. Dans ces accès de déplaisance et de dégoût, le cardinal allait répandre ses douleurs secrètes au sein du paisible Fontenelle; il cherchait dans les entretiens consolans du philosophe, peut-être même dans le spectacle seul de cette âme satisfaite et heureuse, quelque adoucissement aux ennuis de la grandeur. Aussi Fontenelle disait-il en s'applaudissant de son état, et en le comparant à celui du ministre : *Je n'ai pas fait une aussi énorme fortune que le cardinal Dubois; mais aussi je n'ai jamais eu besoin que le cardinal Dubois vînt me consoler* (10). Il ne parlait pas de même du cardinal de Fleury, qu'il avait connu dès le temps où ce ministre n'était encore qu'aumônier du roi. Le bonheur dont avait joui le jeune aumônier, plein d'esprit et d'agrémens, très-fêté à la cour, aimant le monde et les plaisirs, ne se démentit point, lorsque chargé, à soixante-quinze ans, du gouvernement du royaume, il se vit au plus haut degré du pouvoir et des honneurs (11). Fontenelle, qui allait quelquefois le voir, ou plutôt l'observer, et qu'il recevait avec plaisir, parce que le philosophe n'avait jamais de demande à lui faire, était surpris de trouver toujours ce ministre tranquille et serein, au milieu du tumulte des affaires et des intrigues de la cour. *Quoi! monseigneur, lui disait-il, seriez-vous encore heureux?* Au contraire, le cardinal Dubois, arrivé comme lui au ministère suprême, et parti de bien plus loin, s'écriait souvent dans l'amertume de ses dégoûts : *Je voudrais être à un cinquième étage, avec une vieille servante et quinze cents livres de revenu.* Mais ce qui paraîtra étrange à la multitude, et qui ne le sera guère pour les appréciateurs éclairés des inconséquences humaines, c'est que dans le même temps où le ministre cardinal dévorait les chagrins que lui valait son élévation, elle faisait, d'une manière bien différente, le désespoir

d'un homme de beaucoup d'esprit, de mérite et de probité, l'abbé Mongault, qui ayant été nommé par le régent précepteur de son fils, croyait avoir au moins autant de droits que le cardinal à la confiance de ce prince. Témoin de la grande fortune, et des ennuis plus grands encore, d'un homme qui n'avait eu dans la même maison qu'un titre d'abord très-inférieur au sien, il se consumait de n'avoir pu obtenir au même prix ces tristes grandeurs, et était rongé de vapeurs cruelles qui empoisonnèrent le reste de sa vie; tant il est vrai, comme le disait encore le cardinal Dubois à Fontenelle, que l'ambition n'a de bonheur à attendre, ni avant d'être satisfaite, ni après l'avoir été.

Ces anecdotes, si propres à guérir de cette passion dévorante, n'en guériront sans doute aucun de ceux que leur destinée condamne à ce supplice. Qu'ils nous permettent pourtant encore de leur raconter un fait dont nous avons été témoins, et qui, sans avoir de rapport direct au cardinal Dubois, ne paraîtra peut-être pas étranger à cet article. Un grand monarque de nos jours, illustre par ses victoires, par ses lois et par son génie, se promenait il y a quelques années dans un de ses jardins avec un homme de lettres. Ils aperçurent une paysanne qui venait de travailler à ce jardin, et qui, étendue sur la terre, accablée de lassitude, dormait profondément à l'ardeur du soleil. *Vous voyez cette pauvre femme*, dit le monarque à l'homme de lettres, *et vous la jugez sans doute fort à plaindre en comparaison de nous deux. Hé bien, croyez qu'elle est peut-être plus heureuse que vous, et à coup sûr plus heureuse que moi.* Il ne faut pas oublier de dire que le prince qui tenait ce triste discours, était alors dans un des plus mémorables instans de sa vie, et venait de terminer par une paix glorieuse une guerre où il avait eu la moitié de l'Europe à combattre. *Quoi, sire*, lui dit l'homme de lettres, *vous n'êtes point heureux au comble des succès et de la gloire? Qui pourra donc se flatter de l'être?* Et après avoir déploré d'un commun accord l'infortune de la condition humaine dans tous les états et dans tous les temps, le héros couronné et l'homme de lettres obscur convinrent qu'une des plus grandes sources de malheur pour les hommes était la vanité, et le désir d'occuper une grande place dans l'opinion des autres; désir ou travers que cette pauvre paysanne ne connaissait pas.

Revenons, en frissonnant, au cardinal Dubois; et puisqu'il a si peu goûté le bonheur au faite de l'élévation la plus inespérée, ajoutons à son épitaphe les deux mots que le célèbre comte de Tessin, premier ministre de Suède, et mort de nos jours, a voulu qu'on gravât uniquement sur son tombeau: *Tandem felix!* (Heureux enfin)! Puisse cette inscription, sinon consoler; du

moins soulager un moment tant d'hommes mécontents de leur sort dans toutes les conditions ! puisse-t-elle leur apprendre que ceux dont ils seraient tentés d'envier la fortune, partagent, au moins également avec eux, les tourmens et les pleurs auxquels tous les rangs et tous les âges sont indistinctement et impitoyablement dévoués par la nature !

Note générale pour servir de supplément à l'article du cardinal Dubois.

Un homme de lettres très-connu nous a communiqué un mémoire curieux sur ce cardinal, en nous assurant qu'il le tenait de bonne main. Ce mémoire paraît avoir été écrit du temps même de ce ministre. Il contient quelques traits dignes d'éloge, et plusieurs autres qui ne sont pas aussi honorables à sa mémoire, mais que nous croyons devoir supprimer.

L'abbé Dubois était fils d'un médecin qui avait deux frères ; l'un était apothicaire dans la même ville (selon d'autres, il était fils de l'apothicaire), l'autre a été vicaire-général des camaldules. Il fit ses études à Brives, dans le collège des doctrinaires, jusqu'à sa rhétorique exclusivement.

On donna dans ce collège la représentation d'une pièce de théâtre, mêlée de danses. Le jeune écolier était acteur dans la pièce et dans le ballet ; un de ceux qui dansaient avec lui ayant manqué à *la figure*, l'abbé Dubois s'emporta jusqu'à lui donner quelques coups de pied en présence de toute l'assemblée, qui augura avantageusement de sa vivacité. On aurait pu tirer de cette action violente, une conclusion moins favorable pour l'avenir ; elle eût été confirmée par un autre acte de violence du jeune écolier. Dans une petite partie de chasse avec un de ses amis, âgé comme lui à peu près de dix à onze ans, ils prirent querelle ; ils avaient chacun un petit fusil ; l'abbé Dubois le coucha en joue, et sans l'extrême modération de son camarade, il serait arrivé malheur.

Il brilla dans toutes ses classes, et se portait de son propre mouvement au travail. On lui reprochait seulement ce penchant au mensonge, qui n'est que trop souvent le vice de la jeunesse, surtout dans les collèges. Un de ses maîtres disait de lui, peut-être avec un peu d'exagération : *Quand il sortira une vérité de la bouche de ce petit abbé, je la ferai enchâsser comme une relique.* Destiné par le sort aux grandes places, où l'on est souvent contraint à ne pas dire la vérité, les moralistes peu sévères excuseront peut-être l'abbé Dubois de s'y être exercé de bonne heure.

À l'âge de douze ans il vint à Paris. La maison de Pompadour,

qui avait fondé le collège de Saint-Michel, rue de Bièvre, accorda pour lui, aux sollicitations de son père, une place de boursier dans ce collège; mais il n'en eut que la promesse, et fut obligé, pour achever ses études, de se mettre au service du principal. Ce principal était M. Faure, l'un des grands-vicaires de l'archevêque de Reims. L'abbé Dubois étant venu lui rendre visite long-temps après sa sortie du collège, lui dit en se retirant : *Monsieur, je suis votre valet. Mon ami*, lui répondit M. Faure, *tu ne m'apprends rien de nouveau.*

La Montre, maître de mathématiques, fut un des premiers amis qu'il eut à Paris. La Montre prit une si grande affection pour lui, qu'il l'aimait comme son frère, et qu'il l'a servi toute sa vie avec le plus grand zèle.

Étant au collège de Saint-Michel à l'âge de vingt ou vingt-un ans, dans un temps où il n'était guère permis de se montrer partisan d'une philosophie nouvelle, il enseignait les principes de Descartes, et en débitait, pour ainsi dire, les mystères sous le manteau. C'était à peu près dans ce même temps que l'abbé Colbert ayant levé le masque sur ce sujet, et abandonné Aristote pour Descartes, donna les nouvelles opinions de cette philosophie sous le nom de Duhamel.

L'abbé Dubois répétait alors la philosophie aux deux enfans que madame de Rians, femme du procureur du roi au châtelet, avait eus d'un premier lit. Il en tirait vingt francs par mois, rétribution alors assez considérable; et comme les enfans avaient peu de goût pour la philosophie, il leur apprenait en même temps l'italien, pour gagner au moins, disait-il, leur argent.

Au sortir du collège, il fut d'abord précepteur chez Mauroy, marchand du Petit-Pont, de là chez M. de Gourgues, maître des requêtes; La Montre, son ami, le fit entrer ensuite chez M. le marquis de Pluvant, maître de la garde-robe de Monsieur. Après l'avoir eu quelque temps auprès de son fils, M. de Pluvant en parla à M. de Saint-Laurent, sous-gouverneur de M. le duc de Chartres, depuis régent du royaume. M. de Saint-Laurent l'agréa pour enseigner au jeune prince les premiers élémens de la langue latine. Il avait mille livres d'appointemens. M. de Saint-Laurent avait chargé M. Fremont de l'examiner, et le mit en exercice sur son témoignage. *Je serais bien aise*, dit M. de Saint-Laurent à M. Fremont, *que ce petit abbé n'allât point manger au cabaret; cela n'est honnête ni pour lui ni pour nous.* Alors M. Fremont le logea dans sa maison, et le fit même coucher long-temps avec lui. M. de Saint-Laurent le tenait fort à la gêne, et ne le laissait pas trop s'émanciper, s'étant aperçu de son esprit intrigant.

La connaissance qu'il avait de la langue italienne, fut pour lui un moyen de se rapprocher de M. le duc de Chartres; M. de Saint-Laurent l'en avait écarté, soit par jalousie, soit à cause de l'ascendant que l'abbé Dubois prenait sur le jeune prince. Il parut à M. de Saint-Laurent un esprit dangereux et trop capable de plaire. Dans ce petit interrègne, Madame, à qui il avait fait sa cour à l'occasion des principes de la langue italienne qu'il enseignait par son ordre à Mademoiselle, fut informée de sa disgrâce à la cour du jeune prince son fils; elle en demanda les raisons à M. de Saint-Laurent, qui s'en expliqua avec la liberté d'un philosophe.

Après la mort de M. de Saint-Laurent, l'abbé Dubois fut fait précepteur en chef de M. le duc de Chartres, avec trois mille livrés d'appointemens, c'est-à-dire, qu'on lui continua mille livres qu'il avait auparavant, et qu'on y joignit les deux mille livres qui avaient été données à M. Fremont, comme lecteur de ce prince.

La connaissance particulière que son séjour au collège de Saint-Michel lui avait procurée de tous les bons sujets de l'Université, lui faisait trouver, lorsqu'il en avait besoin, dans la poussière de l'école, le mérite et les talens; il les mettait en œuvre pour l'éducation de M. le duc de Chartres.

Il tenait dans une chambre inaccessible à tout autre qu'à lui, deux ou trois écrivains qui étaient occupés nuit et jour à copier tout ce que lui communiquait M. de Saint-Prés, qui était chargé alors par la cour de faire les extraits de toutes les négociations étrangères. Il tirait à peu près les mêmes secours de M. Baluze, bibliothécaire de M. Colbert, qui avait sous sa garde une infinité de manuscrits précieux.

L'abbé Dubois fit soutenir à Saint-Cloud une espèce d'exercice public à M. le duc de Chartres *sur les intérêts des princes*; c'était d'après les mémoires de M. de Saint-Prés. Le précepteur eut mille écus de gratification et cinq cents écus de pension.

En 1690, M. le duc de Chartres demanda pour lui, à M. de Harlay, archevêque de Paris, un canonicat vacant de Saint-Honoré, et l'obtint: il fallait être gradué; on envoya en cour de Rome pour la dispense: l'abbé Dubois ne put même faire preuve d'aucune étude, et en effet son érudition était fort légère; il avait quelques notions générales, et avec ce faible secours il suppléait à tout par beaucoup d'esprit et beaucoup d'adresse.

L'abbé Dubois suivit M. le duc de Chartres, son élève, dans ses campagnes de Flandre. Après l'affaire de Steinkerque, il en avait envoyé à monsieur une relation très-exacte et très-détaillée, suivant l'ordre qu'il avait eu de lui rendre compte de tout ce qui se passerait. Monsieur communiqua cette relation au roi;

L'abbé Dubois y parlait avec beaucoup d'éloges de M. le maréchal de Luxembourg. C'était bien faire sa cour au maréchal, qui lui en marqua sa reconnaissance d'une façon singulière.

On vint dire un jour au roi que l'abbé Péliisson était mort sans confession : le maréchal, qui était présent, dit à ce prince : *Sire, je sais quelqu'un qui a l'honneur d'être connu de votre majesté, et qui sûrement mourra de même* ; le roi lui demanda qui c'était : *Sire*, lui répondit le maréchal, *c'est l'abbé Dubois, qui s'expose sans aucune réserve ; car le jour de l'affaire de Steinkerque, je le trouvais partout.*

Au siège de Namur, le roi, à son souper, demanda ce qui venait de se passer à la tranchée. L'abbé Dubois, qui était présent, prit la liberté de lui en rendre compte ; il venait d'en être informé par le chevalier Renau, officier de marine, qui avait demandé au roi à servir sous M. de Vauban, pour se mettre au fait de la guerre. *Est-ce que vous avez été à la tranchée* ; dit le roi à l'abbé Dubois ? *Non, sire*, lui répondit l'abbé ; *j'aurais craint d'en revenir avec un ridicule de plus et un bras de moins... Pourquoi un ridicule*, répondit le roi ? *le P. La Chaise y a bien été.* L'abbé Dubois se tourna du côté de M. le duc de Chartres, et dit tout haut : *Sa majesté veut s'excuser d'y avoir été elle-même.*

Quand son altesse royale alla prendre congé du roi au camp, l'abbé Dubois l'y accompagna : *Bon voyage, M. l'abbé*, lui dit le roi ; et se souvenant de la conversation sur le siège de Namur : *Je suis convaincu*, ajouta-t-il, *que vous remplirez bien vos devoirs, non pas en brave, mais en sage, et c'est ce que j'attends de vous.*

Après la sanglante bataille de Steinkerque, M. le duc de Chartres, par le conseil de l'abbé Dubois, qui voulait acquérir à ce prince tous les cœurs, envoya ses équipages pour enlever du champ de bataille les blessés de notre armée dont on pouvait espérer la guérison ; le lendemain, il envoya ces mêmes équipages pour enlever les blessés des ennemis. L'abbé Dubois fut à la tête ; il vint rendre compte à son altesse royale, et lui dit *qu'en voyant sortir ces corps tout nus du bois où ils étaient, il lui avait semblé être au jour de la résurrection.*

Il faisait en partie les honneurs de la table de son altesse royale, dans ses premières campagnes, et avait grand soin d'y attirer les officiers-généraux qu'on estimait le plus. Il les attaquait de conversation l'un après l'autre, et tirait d'eux, par ses différentes questions, avec un tour d'esprit toujours fort lesté, ce qu'ils savaient de plus particulier des différentes actions où ils s'étaient trouvés, surtout il s'informait des circonstances qui avaient donné

lieu au gain ou à la perte des batailles, et en général aux bons ou aux mauvais succès.

Lorsque M. le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans, eut ; en 1715, le commandement de l'armée d'Italie, l'abbé Dubois l'ayant appris dans une de ses abbayes, où il était, prit sur-le-champ la poste, et se rendit auprès de son altesse royale, pour lui offrir ses services. On l'avait desservi dans l'esprit du prince, qui avait disposé de son secrétariat en faveur de M. de Longepierre. Toute la prudence et toute la dextérité de l'abbé Dubois échoua, dans les mouvemens qu'il se donna pour supplanter son concurrent ; il ne se rebuta point, et prit le parti de suivre le prince, au risque de tout ce qui en pourrait arriver. Il renouvela sa brigue en Italie ; un mois après, M. de Longepierre fut fait aide-de-camp du prince, et le secrétariat fut rendu à l'abbé Dubois.

Madame de Maintenon fut chargée par le roi d'engager l'abbé Dubois à disposer l'esprit de M. le duc de Chartres sur son mariage avec mademoiselle de Blois ; l'abbé fit un peu durer la négociation, afin d'en tirer un meilleur parti pour lui. Madame de Maintenon trouva à propos que le roi lui parlât lui-même ; c'est ce que l'abbé attendait : dès ce moment, l'affaire alla plus vite, et M. le duc de Chartres fit ce qu'on voulut, quoique *Madame* n'oublîât rien pour l'en détourner. *M. l'abbé*, lui dit le roi, *je suis fort content de vos services ; demandez-moi ce que vous imaginez qu'on puisse demander à quelqu'un qui est parfaitement content de nous. Sire*, lui dit-il, *puisque vous m'ordonnez de prendre cette liberté, j'ose demander à votre majesté une chose qui lui sera très-facile. Et quoi ?* dit le roi ; *Sire*, ajouta-t-il, *c'est de me faire cardinal.* Le roi lui tourna le dos. Quelques jours après le P. La Chaise lui dit qu'il pouvait choisir parmi les abbayes de l'archevêque de Lyon, qui venait de mourir ; il demanda l'abbaye de Saint-Just, comme la plus proche de Paris.

Il ne suivit point M. le duc d'Orléans en Espagne ; la princesse des Ursins avait écrit pour empêcher qu'il n'y allât, dans la crainte où elle était qu'il ne voulût se mêler de trop de choses.

Toute la maison de M. le duc d'Orléans savait qu'il était dans la disgrâce de ce prince, qui avait absolument refusé de l'emmener avec lui dans son voyage. M. Doublet, secrétaire des commandemens, passant, le jour du départ de M. le duc d'Orléans, par une des cours du Palais-Royal, aperçut l'abbé Dubois à une fenêtre, et le menaça de voies de fait pour quelque sujet grave qu'il avait de s'en plaindre ; un des amis de l'abbé passant un moment après, l'abbé l'appela, lui fit part de l'affront qu'il venait de recevoir, et le conjura de faire en sorte qu'il pût sa-

luer son altesse royale avant qu'elle partit. Ce que personne n'avait pu obtenir de ce prince, son ami s'en chargea et réussit : M. le duc d'Orléans dit que l'abbé Dubois n'avait qu'à se trouver au bas de l'escalier ; l'abbé ne manqua pas de s'y rendre : le prince monta dans sa chaise, appela l'abbé, qu'il cherchait des yeux, et l'embrassa trois ou quatre fois publiquement, ce qui lui rendit la considération dont il avait joui.

Étant en Angleterre, après la paix de Riswick, il voyait particulièrement madame la comtesse de Sandwich, célèbre par l'espèce de philosophie dont elle faisait profession ; c'est elle dont l'abbé Dubois avait dit un mot, qui a toujours été répété depuis en Angleterre. *Madame de Sandwich*, disait-il, *est la plus belle irrégularité du monde*. Elle avait un secrétaire nommé Morel, aussi singulier dans sa politique, que sa maîtresse dans ses opinions. L'abbé Dubois écoutait ce secrétaire avec complaisance, et prenait du goût à ses maximes : *Gardez-vous*, lui disait un jour Morel, *dans le cours de votre fortune, de faire jamais de bien à personne, il en arrive toujours du mal ; et ne soyez jamais assez fou pour vous piquer de la gloire de faire des ingrats*.

On le pressait un jour de faire du bien à sa famille ; il se mit en colère et dit tout le mal qu'il savait de ses parens. Lorsqu'on lui parlait du maire de Brives, comme de celui de ses frères qui avait le plus de mérite : *Vous ne le connaissez pas*, disait-il, *il est plus heureux que moi ; il passe toute sa vie à s'asseoir dans un fauteuil ou à faire des enfans, et c'est tout ce qu'il aime ; il est vrai*, ajoutait-il, *que je lui ai obligation de ma fortune ; c'est lui qui m'a chassé de la maison paternelle ; ses procédés un peu trop durs ont donné lieu à mon évasion ; elle m'a privé du peu de bien que je possédais, que mes parens devorent, et dont je n'ai jamais joui*.

Les jeux de son étoile ont été si bizarres, que Mauroy, dont il avait été précepteur, est devenu son courrier. Ayant emprunté, pour quelques jours, le carrosse et les chevaux de M. de Nocé, il prit la liberté de s'en servir pour un voyage de près de trois cents lieues, et à son retour, il se tira d'affaire en plaisantant. M. de Nocé lui demanda un jour son carrosse pour aller jusqu'à Gonesse ; il le lui refusa, apparemment pour continuer la plaisanterie.

Il avait un cocher qui faisait un journal de toutes les actions de son maître. Le cocher étudiait le visage qu'il avait en descendant de carrosse et en y remontant ; et combinant cette observation avec ce que l'abbé Dubois venait de faire, il en concluait à sa façon tous les projets de l'abbé Dubois ; le maître trouva le

journal , et mit son cocher dehors , en avouant que *le coquin avait souvent rencontré juste.*

Quand il pria ses amis de lui chercher un domestique et qu'ils voulaient faire l'éloge de celui qu'ils présentaient , il leur disait : *Ne vous arrêtez point sur ses bonnes qualités , dites-moi seulement ses défauts.*

Il avait quelquefois recours à des raisons singulières pour éluder le paiement de certains créanciers. On le sollicitait un jour en faveur de l'un d'eux : *Moi*, disait-il , *je payerais cet homme-là ! c'est un malheureux qui en a mal usé avec son père , je n'en ferai rien ; son procédé crie vengeance.* Il refusait , quoique sollicité par un de ses amis , d'en payer un autre , sous prétexte que c'était un ivrogne , et qu'il porterait son argent au cabaret au lieu d'en faire un meilleur usage ; et comme le solliciteur paraissait ne pas goûter ses raisons : *Voudriez-vous*, lui dit-il , *mettre des armes entre les mains d'un furieux ?*

Jamais il n'entretenait personne , sans faire tomber la conversation sur les talens de ceux à qui il parlait ; c'était une façon détournée de tirer d'eux des lumières et des instructions qu'il puisait dans les sources.

Il parlait de tout avec beaucoup de justesse et de précision ; mais il parlait aussi toujours froidement des talens les plus marqués et des productions d'autrui les plus brillantes ; rien ne l'étonnait , ni ne lui causait d'enthousiasme.

On ne l'aurait peut-être pas surpris , si , dès qu'il entra auprès de M. le duc de Chartres , on lui eût dit qu'il serait archevêque de Cambrai , cardinal et premier ministre. Étant à une maison de campagne , chez le chevalier de Longueville , gentilhomme qui avait été page de Monsieur , il lui fit part d'un songe dont il avait été occupé toute la nuit ; il avait rêvé qu'il était cardinal , et ce songe était accompagné d'une infinité de circonstances qui n'avaient rien de la confusion des rêves ordinaires. Le chevalier de Longueville a raconté ce fait à qui a voulu l'entendre.

Au commencement de la régence , l'abbé Dubois était disgracié ; il alla trouver le régent , et lui dit : *Monseigneur , dans un temps où votre fortune a si heureusement changé de face , laisserez-vous , dans la honte et dans l'inaction , un homme qui a été votre précepteur ? je vous conjure de m'employer.* Est-ce ma faute , lui répondit le régent , *si je ne fais plus rien pour toi ; et à quel usage puis-je te mettre , étant aussi mécontent de toi que je le suis ?* Cependant , au bout de quelques jours , le prince l'envoya chercher , pour lui dire qu'il le faisait conseiller d'État ; et il ajouta , en l'embrassant : *L'abbé , un peu de droiture , je t'en prie.* L'abbé Dubois alla de ce pas chez Madame ; pour la remer-

cier, disait-il, d'une grâce qu'il devait à sa recommandation ; mais lorsqu'elle lui eut demandé de quoi il était question, et qu'elle eut appris ce que son altesse royale venait de faire pour lui, elle lui redit trois fois : *Vous, conseiller d'Etat !*

Cette princesse, d'une hauteur qui allait souvent à l'excès, trouvait ce titre trop relevé pour le fils d'un petit bourgeois de Brives. Elle ne voyait pas plus loin, et ne s'informait pas si le petit bourgeois était digne ou non de cette place.

Il proposa au régent de faire deux choses pour lui ; la première, de le nommer secrétaire du cabinet de la régence ; la seconde, de l'envoyer en Angleterre continuer le traité de la quadruple alliance qu'avait commencé M. d'Iberville : il offrit l'alternative, et le régent le fit partir pour l'Angleterre.

Ici se termine le manuscrit, qui parait n'avoir pas été achevé.

Dans un ouvrage in-12, imprimé à Paris, en 1761, sous le titre de *pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire*, ouvrage qui a eu beaucoup de lecteurs, on trouve plusieurs autres anecdotes très-curieuses sur le cardinal Dubois, recueillies par Duclos, et auxquelles nous renvoyons : on y voit entre autres qu'il dut, en partie, l'archevêché de Cambrai à la recommandation du roi d'Angleterre (étrange voie pour obtenir les honneurs de l'Église catholique), et le chapeau de cardinal aux intrigues du cardinal de Tencin, qui, dans le conclave de 1721, où fut élu Innocent XIII, mit cette condition à l'élection du pontife.

NOTES.

(1) L'abbé Dubois, qui passait pour avoir des mœurs peu sévères, ayant demandé au régent l'archevêché de Cambrai, un des plus riches du royaume : *Je le veux bien*, lui dit le prince ; *mais parmi tant d'évêques qui vous décrivent, en trouverez-vous un seul qui se charge de vous sacrer ? J'en trouverai trente*, répondit l'abbé Dubois : il ne se trompa point ; plusieurs évêques s'offrirent pour cette cérémonie, se croyant trop heureux de faire leur cour au prince, et d'obliger le ministre qui était en faveur. Un des prélats les plus distingués par sa naissance et par son siège, demanda la préférence et l'obtint.

(2) Voici la lettre que le cardinal Dubois écrivit à Fontenelle, pour demander une place dans l'Académie Française.

« M. le cardinal de Rohan et M. l'évêque de Fréjus m'ont demandé, monsieur, s'il ne me conviendrait point d'accepter une place dans l'Académie Française. Je leur ai répondu que c'était la seule dignité qui pouvait être ajoutée à ma fortune. Voilà mes sentimens, sur les-

» quels l'Académie peut régler les siens sans aucune contrainte et sans
 » aucune condition. Je bornais mon ambition à être votre ami, mon-
 » sieur, on m'a tenté; et je la laisse aller jusqu'à ne pas rougir d'être
 » votre confrère. »

Cette dernière phrase est équivoque, au moins dans les termes; car elle peut signifier ou que le cardinal regardait le titre d'académicien comme au-dessous de sa dignité, ou qu'il le croyait au-dessus de ses talens : mais ce dernier sens est le seul vraisemblable. C'était à coup sûr un compliment que le cardinal voulait faire à Fontenelle, et non une injure qu'il prétendait lui dire.

Ce fut le 3 décembre 1722 que le cardinal Dubois fut reçu, à la place d'André Dacier, secrétaire de l'Académie. Fontenelle se trouva pour lors directeur, et n'avait encore été chargé d'aucune réception. Il tira parti assez heureusement de cette circonstance, dans sa réponse au récipiendaire. « Depuis plus de trente ans, lui dit-il, que l'Académie » m'a fait l'honneur de me recevoir, le sort l'avait assez bien servie, » pour ne me charger jamais de parler en son nom à aucun de ceux » qu'elle a reçus après moi; il me réservait à une occasion *singulière*, » où les sentimens de mon cœur pussent suffire à une fonction si noble » et si *dangereuse*. »

(3) A l'occasion de cette faute d'impression prétendue, nous remarquerons que les auteurs en ont souvent hasardé par malice, et pour se ménager dans l'*errata* des plaisanteries, quelquefois bonnes, quelquefois insipides, quelquefois même indécentes; espèce de finesse qui, dans tous les cas, nous semble petite et mesquine. Tels sont les *errata* suivans : *péché original, lisez originel..... Ce jésuite attaque dans ses ouvrages l'hypocrisie, l'ambition, l'orgueil, vices communs dans sa société, lisez dans la société*, et plusieurs autres semblables, qu'il serait inutile de citer ici, parce qu'il y a trop de facilité à les trouver, et trop peu de mérite à se les permettre. Les seules fautes d'impression vraiment plaisantes, sont celles qu'on a faites de bonne foi, et d'où résulte dans l'*errata* une épigramme d'autant plus piquante, que l'auteur n'y a point pensé. Nous citerons pour exemple l'*errata* d'un gazetier, qui est encore un Hollandais; car cette nation est heureuse en *errata*. Ce gazetier ayant mal lu la lettre de son correspondant, qui lui annonçait un ouvrage de M. de Réaumur, annonça que ce savant venait de publier le premier volume de son *Histoire des Jésuites*; dans l'ordinaire suivant, il eut soin d'avertir qu'au lieu de *jésuites*, il fallait lire *insectes* ².

¹ On peut mettre dans cette classe d'*errata* épigrammatiques la remarque plus gaie que décente de Richelet, qu'il ne faut pas, avec quelques auteurs, écrire jésuite avec une s, comme castiste, rigoriste, mais jésuite sans s, comme sodomite, hypocrite, etc. Le mauvais poëte Gacon, dans de mauvais vers latins, avait fait brève au génitif la seconde syllabe du mot *Gaconis*; quelqu'un lui dit que cette seconde syllabe devait être longue, comme dans *l-nonis, nebulanis*.

² Il est défendu par la sainte inquisition d'employer dans les livres le mot

Un académicien encore vivant voulait, dans son discours de réception, louer le cardinal de Richelieu d'une manière nouvelle; entreprise ambitieuse et difficile. S'il eût suivi la première idée qu'il avait eue pour cet éloge, il eût, à coup sûr, dérouté de même quelques lecteurs aussi avisés que le journaliste batave, qui se savait si bon gré d'avoir lu dans le discours de Fontenelle, *utile* au lieu d'*inutile*. Cet académicien se proposait de dire que les adulateurs qui auraient à louer des ministres, accorderaient toujours à Richelieu la seconde place, tant il était sûr de la première, à peu près comme on a été si souvent chercher Trajan et Titus, pour mettre au-dessus d'eux tant de monarques, qui sûrement ne les ont pas déplacés. L'académicien avait donc projeté de donner à l'éloge du cardinal la tournure suivante : *Ce ministre, au-dessus duquel on mettra toujours les ministres qu'on voudra exalter*. Quelque périodiste plein d'esprit, car il y en a plus d'un qui entend à demi-mot, n'aurait pas manqué de dire qu'*au-dessus* était une faute d'impression, et qu'il fallait lire *au-dessous*. Ce ne fut pourtant pas un motif de charité pour les journalistes qui détermina l'académicien à supprimer cette phrase; c'est qu'en y réfléchissant, elle lui parut avec raison trop subtilement épigrammatique; ceux de ses auditeurs qui auraient le mieux entendu finesse, auraient jugé, non sans fondement, que cette manière de s'exprimer, si curieusement éloignée de la forme ordinaire, renfermait implicitement un trait de satire trop aiguë pour être senti par la multitude, et qui par cela même perdrait une grande partie de son effet; trait d'ailleurs trop peu sérieux, pour être à sa place dans un discours académique, qui doit être froid à force d'être grave.

(4) Le discours que le cardinal Dubois prononça à la première séance de l'assemblée du clergé, à laquelle il présida en 1723, était, comme nous l'avons déjà dit, l'ouvrage de Fontenelle, et son discours de réception à l'Académie fut l'ouvrage de La Motte. Nous mettrons ici ces deux excellens discours, l'un et l'autre peu connus; et nous marquerons en italique, dans le second, les traits qui décèlent évidemment la main de Fontenelle, dont ils sont, pour ainsi dire, le cachet et la signature. Il nous semble que dans le discours fait par La Motte, la finesse a une expression plus naturelle, et que dans l'autre elle s'exprime avec une simplicité plus recherchée, mais toujours avec la décence et la mesure convenables au lieu, à l'auditoire, et même à l'orateur.

Discours de réception du cardinal Dubois à l'Académie Française.

« MESSIEURS, je n'avais pas besoin de la reconnaissance que m'im-
de *fatum* (destin), parce qu'elle étoit ce mot injurieux à la Providence. Un
auteur qui avait besoin de ce mot imprima partout dans son ouvrage *facta* au
lien de *fata*, et fit mettre dans la table des corrections, *facta*, lisez *fata*.
Un inquisiteur, chargé d'examiner un livre que Naudé voulait faire imprimer
à Rome, y ayant lu ces mots : *Virgo fata est* (la Vierge dit), écrivit à la
marge : *Propositio hæretica, nam non datur fatum* (Proposition hérétique,
car il n'y a point de *fatum*).

¹ Ouvrage de La Motte.

» pose aujourd'hui l'honneur que vous me faites, pour donner aux
 » intérêts de cette illustre compagnie toute l'attention et tout le zèle
 » qu'elle mérite. Mon amour pour les lettres a prévenu dès long-temps
 » en moi ce nouveau motif de service et d'attachement.

» Votre établissement, messieurs, est une partie considérable de la
 » gloire d'un grand ministre; dont vous me permettez de n'entre-
 » prendre l'éloge que par mes efforts pour l'imiter, quoique soutenus
 » de peu d'espérance.

» Il prévient bien sans doute le succès de son ouvrage; et tel en a été
 » le progrès et l'éclat, que nos rois, après lui, se sont réservé le titre de
 » *votre protecteur*, et que, pour un successeur de celui qui vous a fon-
 » dés, c'est désormais un digne objet d'ambition que le titre de *votre*
 » *confrère*.

» Je le reçois aujourd'hui, ce titre flatteur, avec un plaisir sensible.
 » Je remplace parmi vous un homme d'une vaste érudition (M. Dacier),
 » qui a enrichi la langue des plus précieuses dépouilles de l'antiquité, et
 » qui, fidèle interprète du plus judicieux des écrivains, vient d'étaler à
 » nos yeux, dans ses *Vies des Hommes illustres*, les plus grands prin-
 » cipes et les plus grands exemples.

» C'est à moi, dans la place où je suis, d'en faire une étude sérieuse,
 » d'y puiser, s'il m'est possible, de quoi justifier le choix du prince à
 » qui je dois tout, et les dignités et les lumières même; de quoi secon-
 » der avec succès les desseins d'un jeune roi, destiné, par ses inclina-
 » tions, à remonter au monde toute la gloire de son auguste bisaïeul.

» Je m'estimerai heureux, messieurs, à proportion que je mériterai
 » une approbation d'aussi grand prix que la vôtre, et que je signalerai
 » ma reconnaissance pour vous, non-seulement par mes soins pour ce
 » qui vous regarde, mais en procurant de tous mes efforts la félicité
 » publique, qui vous touche encore plus que vos avantages particu-
 » liers. »

Discours du cardinal Dubois à l'assemblée du clergé¹.

« MESSIEURS, j'ai attendu avec impatience le jour où je pouvais
 » marquer à cette auguste assemblée la vive reconnaissance que je sens
 » de la grâce que vous m'avez faite : vous avez bien voulu m'associer au
 » clergé de France, et je sais à combien de mérite et à quelle gloire
 » vous m'associez; mais j'ose dire que ce qui est si glorieux pour
 » moi, l'est aussi pour vous-mêmes; vous auriez pu craindre un
 » ministre qui, quoique honoré du sacerdoce, eût pu être disposé,
 » dans quelques occasions, à le sacrifier à l'Empire; le penchant n'est
 » que trop grand à croire les intérêts de l'un plus importants et plus
 » pressans que ceux de l'autre; mais votre zèle pour l'État ne vous a
 » pas permis une crainte qui pouvait paraître légitime; et en m'ad-
 » mettant dans l'intérieur de vos délibérations, vous prouvez, de la
 » manière la plus authentique, la droiture et la sincérité de vos inten-

¹ Ouvrage de Fontenelle.

» tions pour le service du roi. Je sens, de mon côté, à quoi m'engage
 » cette confiance; il faut qu'un ministre, à qui le clergé *fait l'honneur*
 » *de ne le redouter pas*, s'en rende digne en redoublant ses soins
 » pour les avantages du clergé; tout ce que peut l'autorité du ministre,
 » je le dois à vos intérêts: ainsi, loin que les devoirs dont j'étais chargé,
 » et ceux que vous m'imposez de nouveau, viennent jamais à se *com-*
 » *battre*, la place que j'occupe dans l'État me fournira les moyens de
 » satisfaire à celle que vous me donnez dans l'Église. *Je suis sûr, mes-*
 » *sieurs, et je vous outragerais par le moindre doute*, que vous ne me
 » donnerez à porter au roi, dans le cours de cette assemblée, que d'an-
 » ciennes ou plutôt d'éternelles preuves de l'attachement des églises du
 » royaume pour leur protecteur, que des gages nouveaux et certains
 » du dévouement du clergé à la couronne, et de sa tendresse respec-
 » tueuse pour la personne de sa majesté, tandis que je ne vous porterai
 » que les précieuses assurances de l'attachement du roi à la religion;
 » que les maximes dont il est instruit et pénétré sur le respect dû au
 » sanctuaire; que ses sentimens en faveur de la plus illustre portion de
 » l'Église universelle; que des témoignages de la préférence qu'il lui
 » donne, au-dessus de tous les autres objets de son affection. *Je n'aurai*
 » *rien ni de part ni d'autre à dissimuler, ni à affaiblir, ni à exagérer:*
 » *je ne dois m'étudier qu'à être précis, et à transmettre si fidèlement*
 » les sentimens du roi et de son clergé, *qu'il ne reste aucun doute sur*
 » ce que le souverain doit attendre du zèle et de la fidélité de ses sujets,
 » et sur ce que le clergé peut espérer de la religion, de la prudence et
 » de l'affection du roi. »

Le cardinal Dubois employait, dit-on, La Motte et Fontenelle à des
 ouvrages plus sérieux que de simples discours académiques. On assure
 qu'en 1718, lorsque la France déclara la guerre à l'Espagne, le mani-
 feste fut fait par Fontenelle, sur les mémoires du ministre, et revu par
 La Motte. Nous n'avons point ce manifeste sous les yeux; mais il serait
 curieux de voir quel ton Fontenelle y avait pris. Son style ordinaire
 n'était pas celui qui doit caractériser de pareils ouvrages; on y demande
 une simplicité noble, une force qui n'exécède point la mesure, et plus
 de dignité que de finesse. L'illustre académicien avait sans doute bien
 senti ces convenances, et sans doute aussi avait eu le soin et l'esprit de
 s'y confirmer.

(5) Nous tenons d'un évêque qui était présent, le discours que le prélat
 Vintimille fit à Louis XV. La nécessité d'abrégé, dans une lecture pu-
 blique, le récit d'un fait étranger à l'article du cardinal Dubois, nous a
 obligés d'en supprimer quelques circonstances, qu'on sera peut-être bien
 aise de retrouver ici. L'archevêque avait en effet préparé, ou avait fait
 composer par un autre le discours qu'il devait prononcer; il apprit ce
 discours comme il put, et tant bien que mal; sa mémoire le servit très-
 infidèlement dès les premiers mots; un souffleur, qu'il avait chargé de
 le suppléer, les lui suggéra; il ne les entendit pas, le fit répéter, con-
 tinua encore à dire quelques mots, toujours mal soufflés ou mal entendus,

et toujours mal redôta ; en un mot, il joua à peu près, devant le monarque et à la tête du clergé de France, mais sans se déconcerter, la scène que dans la comédie *des Plaideurs*, un des avocats joue avec celui qui lui souffle sa harangue ; les enfin de ce dialogue entre son souffleur et lui, il s'arrêta tout à coup, et se tourna vers ce maladroit ou malheureux souffleur : *Si nous continuons de la sorte*, lui dit-il, *ni vous ni moi ne nous en tirerôns en cent ans* ; puis se retournant vers le roi, il lui fit impromptu, et pour ainsi dire brusquement, la harangue très-laconique et très-française que nous avons rapportée.

(6) Dans la *Description des Paris*, par Piganol de La Force, l'épithaphe du cardinal Dubois est attribuée à l'abbé Couture, de l'Académie des Belles-Lettres, et professeur d'éloquence au collège royal. Il se peut que l'abbé Couture l'ait mise en latin ; mais nous savons de Fontenelle lui-même qu'il en avait fourni l'idée, et c'est assez pour le regarder comme l'auteur de l'épithaphe. L'idée une fois donnée, le premier prêtre de paroisse l'eût exécutée comme l'abbé Couture.

Le beau vers que nous avons rapporté, et qui se trouvait placé au milieu d'un grand nombre d'épithaphe,

Tous ces morts ont vécu ; toi qui vis, tu mourras,

se lisait autrefois dans le cimetière d'une église de Paris ; il ne fallait effacer que le second vers, faible et commun en comparaison du premier :

L'instant fatal approche, et tu n'y penses pas.

Notre cardinal archevêque et ministre, mourut le 10 août 1723, à peu près comme François I^{er}, d'une maladie invétérée, causée par quelques égaremens très-excusable de sa première jeunesse, et que tout l'art de la médecine n'avait pu guérir. Quelque empressé qu'il fût, au moins nous devons le présumer, de satisfaire, dans ses derniers momens, aux devoirs que la religion impose, il se crut obligé, comme prince de l'église, de les concilier avec ce qu'il devait à cette dignité. Il prétendit qu'il y avait un cérémonial particulier pour donner le viatique à un cardinal. Cette étiquette, qu'il jugeait si importante, exigea des informations que la mort n'attendit pas ; et par ce scrupule, un peu déplacé dans une occasion si urgente, le cardinal fut privé, à ses derniers momens, des prières et des secours de l'Eglise, qu'il aurait sans doute reçus avec l'édification dont il devait l'exemple.

On assure que le pape Léon X mourut comme le cardinal Dubois sans sacremens, et de plus avec l'intention de ne les point recevoir. Les protestans qui se souvenaient de l'histoire des *indulgences* vendues par les jacobins au préjudice des augustins, et devenues l'origine du luthéranisme, firent à ce sujet une épigramme très-connue, dont le sens était, que le pontife ayant *vendu* les sacremens, n'avait pu les *prendre*.

*Sacra sub extremâ si fortè requiritis hora,
Cur Leo non potuit sumere? Vendidit.*

(7) La place d'honneur que le cardinal Dubois avait eue dans l'Académie des Sciences et dans celle des Belles-Lettres, était une suite de l'usage où l'on est, dans ces deux compagnies ; d'y donner entrée à la plupart des ministres, usage au fond plus raisonnable que des censeurs amers ne pourraient le penser ; car des sociétés savantes qui se sont soumises à recevoir des *honoraires*, doivent au moins choisir des honoraires utiles, ou par des lumières qu'ils peuvent quelquefois y porter, comme le marquis de L'Hôpital, le maréchal de Vauban, Turgot, et quelques autres, ou du moins par les secours matériels dont ils peuvent accélérer le progrès des sciences et des lettres ; et c'est un bien que les hommes en place sont plus que d'autres à portée de leur faire. Le cardinal Dubois, qui se piquait peu de savoir, n'a pu être utile de la première manière à ces deux compagnies ; nous ignorons s'il l'a été de la seconde : il est sûr au moins qu'elles ne s'en sont guère souvenues, car on ne trouve point son éloge dans leur histoire.

Nous avons remarqué qu'un *seul homme de lettres*, Fontenelle, appartenait, comme le cardinal Dubois, à toutes les Académies de la capitale, honneur dont Fontenelle était bien digne. Nous disons un *seul homme de lettres* ; car nous ne rechercherons pas si ces lauriers académiques ont été accumulés sur d'autres têtes que sur celles qui sont réellement faites pour les recevoir. Ces titres multipliés d'académicien, qui étaient pour Fontenelle une décoration vraiment flatteuse, en seraient une bien futile pour des hommes en place méprisés ou médiocres ; ridicule même s'ils avaient mis une ambition puérile à la rechercher, en croyant par cette vaine distinction ajouter quelque chose à leur existence.

Nous sommes très-éloignés de faire une application injuste et indécente de ces réflexions, à quelques personnes distinguées par leur rang, qui ont été membres des trois académies. Nous ne parlons ici qu'en général de ceux qui aspireraient à cette distinction sans la mériter ; mais nous nous faisons un devoir et un plaisir d'avouer ici que plusieurs de ceux qui l'ont obtenue en étaient très-susceptibles.

(8) Fontenelle, qui frustra les mânes du cardinal Dubois de l'éloge académique qu'il leur devait, s'était permis quelquefois le même silence sur d'autres académiciens ; par exemple, sur le fameux Law, que sa qualité de contrôleur-général avait aussi fait honoraire de l'Académie des Sciences, et dont la fortune aurait pu fournir au secrétaire philosophe un objet intéressant de réflexions ; mais les mêmes raisons qui lui avaient fermé la bouche sur le cardinal Dubois, la lui fermèrent sans doute sur l'ex-ministre écossais.

Il s'était aussi dispensé de l'éloge du P. Gouye, jésuite, et membre honoraire de l'Académie des Sciences, qui avait néanmoins rendu, par son crédit, quelques services à cette compagnie, mais dont la mémoire n'y était rien moins que révérée, parce qu'il y avait voulu porter l'esprit

* M. Bailly a obtenu de nos jours le même honneur, et la voix publique l'y avait appelé.

de despotisme, tant reproché à la société dont il était membre. Aussi fit-on, après sa mort, un réglemeut qui exclut à l'avenir les réguliers des places d'honoraires, et ne leur laisse que celle d'associé libre, où, n'ayant point de suffrage, ils intrigueraient et cabaleraient en pure perte : bornés, par cette sage précaution, à l'avantage si noble de ne porter dans les sociétés savantes que leurs connaissances et leurs talens, ils se voient dans l'heureuse impuissance d'y être dangereux par leur crédit, et nuisibles par leurs manœuvres.

(9) Cet éloge du P. Le Tellier, si l'on doit lui donner ce nom, mérite d'être transcrit ici par sa singulière brièveté.

« MICHEL LE TELLIER naquit auprès de Vire, en Basse-Normandie, » le 16 décembre 1643, et fit ses études à Caen, au collège des jésuites, » qui en jugèrent si favorablement, qu'ils le reçurent parmi eux dès » l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Après y avoir régenté avec succès la » philosophie et les humanités, ses supérieurs parurent le destiner uni- » quement aux lettres. Il fut chargé de travailler sur *Quinte-Curce*, » pour l'usage de Monseigneur ; et l'édition qu'il en donna en 1678, le » fit choisir, avec quelques autres pères distingués par de semblables » travaux, pour établir à Paris, dans le collège de Clermont, une » société de savans, qui succédât aux Sirmond et aux Petau : mais ce » projet, dont l'exécution était naturellement assez difficile, fut encore » dérangé par le goût que le P. Le Tellier prit pour un genre d'écrire » tout différent, qui le conduisit par degrés aux premiers emplois de sa » compagnie. Il y fut successivement reviseur, recteur, provincial. » Enfin le P. de La Chaise étant mort en 1709, le P. Le Tellier fut » nommé confesseur du roi, et académicien honoraire de cette Acadé- » mie. Il est mort à la Flèche, le 2 du mois de septembre dernier, âgé » de soixante-seize ans. »

On peut regarder ce soi-disant éloge comme une espèce d'épithaphe assez semblable à celle du cardinal Dubois, mais d'un laconisme plus aride encore et plus affecté. Cependant le jésuite si sobremment loué n'était pas, à beaucoup près, sans mérite, au moins comme homme de lettres ; son *Quinte-Curce*, dont il est parlé dans cet éloge, passe pour un des meilleurs ouvrages de la collection des *Dauphins*. Si le secrétaire de l'Académie des Belles-Lettres n'eût pas eu la bouche fermée par des ordres supérieurs, peut-être assez mal entendus, il eût mieux fait de louer, comme il le devait, les talens du P. Le Tellier, sans dissimuler le mal qu'il avait causé par son fanatisme et ses intrigues. Un tel éloge eût été à la fois une leçon et un acte de justice ; celui qu'on vient de lire n'est qu'une satire déguisée, sans utilité comme sans sel.

(10) Un écrivain célèbre, qui avait fort connu le cardinal Dubois, assure qu'un jour on l'entendit se disant à lui-même : *Tue-toi donc, tu n'oserais*. C'était sans doute dans un de ces momens où il éprouvait avec tant de désespoir les dégoûts attachés à sa situation.

(11) Il s'en fallait beaucoup que le poids et les orages du ministère

fissent regretter au cardinal de Fleury la petite église de Fréjus, dont il avait d'abord été évêque. Le cardinal Quirini, dont la vanité a ramassé dans ses Mémoires toutes les lettres qu'il avait reçues, nous en a laissé deux très-curieuses, que le cardinal de Fleury lui écrivit, l'une quand il eut l'évêché de Fréjus, et l'autre quand il fut nommé précepteur du roi. Dans la première, l'évêque de Fréjus dit qu'il vient d'arriver dans le triste diocèse qu'on lui avait donné; que dès qu'il avait vu *sa femme, il avait été dégoûté de son mariage*; et il signe sa lettre, *Fleury, évêque de Fréjus par l'indignation divine*. Dans la seconde, il proteste au même cardinal, qu'il regrette *bien vivement* la solitude de Fréjus, dont on vient de l'arracher pour le charger de l'éducation du jeune héritier de la couronne. « Louis XIV, dit-il, était à l'extrémité quand il m'a fait » l'honneur de me donner cette place. S'il avait été en état de m'en- » tendre, je l'aurais supplié de me décharger d'un fardeau qui me fait » trembler; mais, après sa mort, on n'a pas voulu m'écouter; j'en ai été » malade, et je ne me console point de la perte de ma liberté. » Il paraît cependant qu'il se consola, du moins à la longue, et qu'il trouva enfin des forces pour supporter le malheur de n'être plus confiné au fond de la Provence, et d'avoir à gouverner le royaume au lieu du diocèse de Fréjus.

Le cardinal de Fleury ne fut malheureux que les deux dernières années de sa vie, par le mauvais succès d'une guerre aussi injustement entreprise que mal conduite. *Ce ministre, disait à cette occasion le pape Benoît XIV, est né à propos pour sa fortune, et mort à contre-temps pour sa gloire.*

ÉLOGE DE L'ABBÉ DE CHOISY ¹.

FRANÇOIS-TIMOLÉON DE CHOISY naquit à Paris le 16 août 1644. Son père, chancelier de Gaston, duc d'Orléans, servit l'Etat avec zèle et avec succès dans quelques négociations importantes, dont il fut chargé auprès des cours étrangères. Mais ayant dédaigné, à son retour en France, de faire sa cour au cardinal Mazarin, alors tout-puissant dans le royaume, et si peu fait pour l'être, il eut le malheur honorable de déplaire à ce ministre, et de s'en voir négligé, comme il devait s'y attendre. Il avait appris d'un politique philosophe, que les grandes places sont comme les rochers escarpés, qu'il n'y a que *les aigles* et

¹ Prieur de Saint-Lô de Ropen et de Saint-Gelais, né à Paris, le 16 août 1644; reçu le 25 août 1687, à la place de François de Beauvilliers, duc de Saint-Aignan; mort le 2 octobre 1724.

les reptiles qui y parviennent ; et la nature ne l'avait fait ni aigle, ni reptile. Aussi, bien loin d'obtenir les grâces ou plutôt les distinctions qu'il méritait, il vit même s'évanouir une partie considérable de son patrimoine par les injustices et les pertes qu'il essuya dès qu'il fut sans crédit (1). L'aïeul paternel de l'abbé de Choisy s'était montré plus fin courtisan. Il avait la réputation de jouer supérieurement aux échecs ; le marquis d'O, surintendant des finances, qui avait aussi la prétention d'être fort habile au même jeu, voulut essayer ses forces contre ce redoutable adversaire ; et celui-ci eut non-seulement l'adresse de se laisser gagner, mais l'adresse plus grande encore de paraître se bien défendre : le ministre, fier de son succès, daigna converser au sortir du combat avec celui qu'il avait eu tant de peine et surtout tant de gloire à vaincre ; il lui trouva, ainsi qu'on le peut penser, toute la capacité possible pour les affaires, se l'attacha, l'employa dans plusieurs intrigues secrètes, et fit sa fortune, et celle de sa famille ; mais cette fortune, comme on vient de le dire, ne fut pas de longue durée, et la roideur du fils détruisit l'ouvrage de la souplesse du père.

Madame de Choisy, mère de notre académicien, et arrière-petite-fille du chancelier de L'Hôpital, était une femme de beaucoup d'esprit ; Louis XIV l'honorait de ses bontés, et elle en profita pour oser lui dire un jour : *Sire, voutez-vous devenir honnête homme ? ayez souvent des conversations avec moi.* Le roi la crut, lui donna deux fois par semaine des audiences réglées, et récompensa en roi, c'est-à-dire d'une pension considérable, les avis, souvent très-utiles, qu'il recevait d'elle dans ces entretiens secrets : *Si les princes ne payaient que les vérités, qu'on leur dit, ils ne se plaindraient pas si souvent du dérangement de leurs finances.* Madame de Choisy fut si reconnaissante de la faveur du monarque, qu'elle recommanda toujours à ses enfans de préférer le roi à tout autre protecteur : *Croyez-moi*, leur disait-elle souvent, *il n'est rien de tel que le tronc de l'arbre.* Cette leçon pouvait être bonne à la cour d'un souverain qui gouvernait par lui-même ; elle ne l'eût pas été à celle de tant d'autres princes, qui, comme l'a dit un philosophe, ont eu bien peu de crédit auprès de leurs ministres (2). Cependant madame de Choisy, en conseillant à ses enfans de ne s'attacher réellement qu'au roi, ne négligeait pas de leur donner des avis salutaires pour se rendre favorables les courtisans les plus accrédités ; elle leur inspirait pour les grands seigneurs le plus profond respect, en leur répétant tous les jours cet apphthème de la vanité gothique, *qu'en France on ne connaît de noblesse que celle de l'épée* ; maxime que l'orgueilleuse ignorance avait consacrée chez

nos absurdes atax, et qu'à la honte même de notre siècle, qui prétend avoir secoué tant de préjugés, on trouverait encore secrètement, mais fortement établie dans plus d'une tête importante. C'était en conséquence de ce grand principe, que madame de Choisy exhortait ses enfans à *ne voir que des gens de qualité, pour n'être point glorieux*, disait-elle, *et pour s'accoutumer de bonne heure à cette complaisance qui fait aimer de tout le monde*. Elle aurait dû ajouter à ce conseil celui de ne pas confondre auprès des grands les égards qu'on ne doit jamais leur refuser, avec l'adulation qu'on ne doit à personne; mais il est à présumer que cette mère si peu *glorieuse*, n'était pas fort délicate sur la distinction de la déférence et de la bassesse; distinction que les âmes élevées sentent d'elles-mêmes, et qu'en vain on voudrait apprendre aux autres.

Le jeune abbé de Choisy, car sa famille avait résolu de bonne heure d'en faire un prêtre, profita si bien des conseils de sa mère, qu'il se vantait de n'avoir jamais vu un homme de robe, excepté ses parens, qu'il ne voyait même que par bienséance, et en se reprochant les momens qu'il leur donnait. Il passait sa vie, nous empruntons ici ses propres paroles, ou dans son cabinet avec ses livres, ou à la cour avec *ses amis*, car il croyait qu'on avait des amis à la cour. Mais quelque à plaindre qu'il fût dans son erreur, il avait tant de plaisir à se dire *l'ami* d'un ministre ou d'un courtisan, et ce titre, quand on le lui donnait, chatouillait si agréablement ses oreilles, qu'il y aurait eu de la cruauté à troubler son amour-propre dans cette chétive jouissance, et à lui envier une satisfaction qui ne faisait de mal à personne.

Quoiqu'il menât dans le monde une vie assez dissipée, il se crut obligé, d'après la décision de sa famille, de remplir sa vocation ecclésiastique, qui néanmoins ne paraissait pas fort clairement indiquée, soit par son goût, soit par sa manière de vivre et de penser. Il se mit donc sur les bancs de Sorbonne, et y fit avec distinction les exercices ordinaires; l'abbé Le Tellier, depuis archevêque de Reims, se trouvait en licence dans le même temps, et venait argumenter à toutes les thèses, ou, par l'opiniâtreté de son *ergotisme*, il se rendait la terreur du soutenant, et souvent même du docteur qui présidait. L'archevêque de Paris, Péréfixe, devait présider à une thèse de l'abbé de Choisy; et ne voulant pas courir le risque du combat avec le redoutable abbé Le Tellier, prévint le soutenant qu'il n'ouvrirait pas la bouche, et le laisserait se défendre comme il pourrait. Le jeune bachelier y consentit, se battit à outrance contre l'intrépide argumentateur, lui disputa jusqu'à la force des poumons, et jouit

enfin de la gloire si recherchée sur les bancs , non pas d'avoir raison , *c'est rarement ce qu'on ambitionne dans cette guerre de mots et de chicane*, mais de réduire au silence son orgueilleux adversaire.

Sa mère, dont il était adoré, car son esprit et sa figure étaient également aimables, avait cru augmenter les agréments de cette figure, en lui donnant dans son enfance des habits qui n'étaient pas ceux de son sexe, encore moins de son état, et que la frivole indulgence de la nation française l'accoutuma trop à porter (3). L'espèce de goût qu'il conserva trop long-temps pour un travestissement si étrange et si blâmable, est une triste preuve du malheureux empire que conservent sur certains esprits les premières sottises dont une mauvaise éducation les a infectés. Nous épargnons là-dessus un plus long détail à sa mémoire, et surtout à la grave assemblée qui nous écoute ; mais plus les écarts qu'il s'est permis à ce sujet ont été publics, plus nous sommes obligés d'en effacer l'impression affligeante par un fait moins connu que sa faute, par l'aveu consolant des regrets qu'il en témoigna dans ses derniers momens. En écrivant cet endroit de sa vie, nous avons cru voir son ombre consternée demander grâce à son historien, et lui répéter ces paroles de repentir et de douleur, qu'il adressait en mourant au souverain juge : *Delicta juventutis meæ et ignorantias meas ne memineris* (Ne vous ressouvenez point des égaremens et des erreurs de ma jeunesse).

L'abbé de Choisy, parvenu à l'âge de trente ans, et un peu confus de la vie qu'il avait menée jusqu'alors, car ses remords se bornaient encore à la honte, résolut de passer quelque temps hors de France, pour effacer le souvenir de ses premières années. Il alla en Italie, comme conclaveur du cardinal de Bouillon, après la mort de Clément X. Il se trouva à l'élection de son successeur, le cardinal Odescalchi, Milanais, qui prit le nom d'Innocent XI; ce fut même en partie à l'éloquence de l'abbé de Choisy que ce pape dut son exaltation. Louis XIV s'y était d'abord fortement opposé, et l'événement fit voir qu'il aurait eu raison de ne point changer d'avis, Innocent XI ayant marqué, lorsqu'il fut pape, le dévouement le plus servile pour la maison d'Autriche, alors notre implacable rivale. Le roi de France n'accorda son consentement à l'élection que dans un moment de piété ou de scrupule; les cardinaux français, qui connaissaient l'esprit souple et insinuant de l'abbé de Choisy, se servirent de lui pour écrire à leur souverain une lettre pressante, où ils représentaient au fils aîné de l'Église les grandes vertus d'Odes-

³ Cet éloge a été lu le 25 août 1777.

calchi, et le besoin que le saint-siège avait d'un tel pontife. Le religieux monarque se rendit à ces remontrances, plus épiscopales que politiques, et laissa mettre la tiare sur la tête de son ennemi. L'abbé de Choisy, pour toute récompense de la lettre qui avait produit un si bon ou si mauvais effet, eut l'honneur stérile de baiser le premier les pieds du nouveau pape; mais il se repentit bientôt, comme il n'hésita point à l'avouer, d'avoir été l'instrument faible ou efficace de cette élection. Avant même de quitter l'Italie, il fut témoin avec la douleur d'un chrétien et d'un Français, de la conduite peu mesurée du chef de l'Église, d'où il pensa résulter, au grand malheur de la religion, un schisme entre le saint-siège et le clergé de France. L'abbé de Choisy, se reprochant le succès de sa lettre, ajoutait que si l'imprudent Innocent XI s'était exposé à causer un tel scandale, ce n'était pas faute d'avoir reçu, au moment même de son exaltation, des conseils aussi sages qu'inutiles : notre académicien racontait avec plaisir que, dans l'instant où le pontife venait d'être porté sur l'autel, pour la cérémonie qu'on appelle assez improprement *adoration du pape*, le cardinal Grimaldi, qui était en possession de ne le point flatter, s'était approché de son nouveau maître, et avait osé lui dire, assez haut pour être entendu de ses voisins, mais assez bas pour ne pas paraître manquer de respect au chef de l'Église : *Souvenez-vous que vous êtes ignorant et opiniâtre; voilà la dernière vérité que vous entendrez de moi; je vais vous adorer.*

A peine de retour en France, l'abbé de Choisy fut attaqué d'une dangereuse maladie, qui lui fit faire de terribles réflexions; *il crut voir*, comme il le raconte lui-même, *la Justice éternelle coupant le fil de ses jours, en lui demandant compte de sa vie.* Cette frayeur salutaire, qui amène à sa suite la foi et le repentir, fit tout à coup de l'abbé de Choisy un chrétien persuadé; *les mystères les plus sublimes de la religion, c'est toujours lui qui parle, lui parurent clairs et sans nuages; il ne désira de vivre que pour les croire, et pour faire pénitence.* Un ecclésiastique de ses amis, qui ne l'avait point quitté pendant le danger où il était, avait fortifié par ses instructions la foi tremblante du malade; il continua ces salutaires instructions au néophyte convalescent; et le premier usage que l'abbé de Choisy fit de sa santé, fut de publier le résultat de leurs conversations, en quatre dialogues, *sur l'immortalité de l'âme, sur l'existence de Dieu, sur le culte qu'on lui doit, et sur la Providence* (4).

L'ouvrage eut beaucoup de succès, et fut lu avec plaisir par ceux même qu'il ne convertit pas; il ne déplut guère qu'au fou-

gueux ministre Jurieu. Ce prédicant fanatique repoussa avec sa violence et son absurdité ordinaire les traits que l'abbé de Choisy avait cru devoir lancer contre la secte protestante ; secte infortunée , qui , déjà trop faible contre la réunion qu'on avait faite des missionnaires *soldats* aux missionnaires *prêtres* pour la réduire et la confondre , joignait encore à ce malheur celui d'avoir un visionnaire pour défenseur et pour apôtre. L'auteur critiqué , et , ce qui était plus fâcheux pour ce censeur atrabilaire , le public des deux religions laissa Jurieu exhaler son fiel et débiter ses folies , et l'abbé de Choisy eut le bonheur de n'avoir point d'autre adversaire.

L'incrédule, revenu de ses erreurs , exécuta le précepte de l'Évangile : *Quand vous serez converti , songez à convertir vos frères*. Il se sentit animé du zèle le plus ardent pour la propagation de la foi , et l'occasion vint heureusement s'offrir à son zèle. Les jésuites , qui , comme l'on sait , gouvernaient alors la conscience du roi , et qui ne gouvernaient plus celle de personne , profitant , pour l'avantage de leur société , de l'amour sincère que Louis XIV marquait pour la religion ; persuadèrent à ce prince que le roi de Siam montrait le plus grand désir de se faire chrétien , et proposèrent d'employer à cette bonne œuvre un de leurs pères , nommé Tachard , missionnaire , à ce qu'ils disaient , des plus habiles , mais , ce qu'ils ne disaient pas , intrigant plus habile encore. Pour donner à ce triomphe de la religion , dont ils se rendaient garans , tout l'éclat que méritait un si grand intérêt , ils engagèrent le monarque français à envoyer au monarque asiatique une ambassade solennelle , à la suite de laquelle le père Tachard se trouverait , pour catéchiser et convertir le prince. L'abbé de Choisy , dont la ferveur était sincère , et qui crut de bonne foi cette mission sérieuse , désira de contribuer à une conversion si éclatante , et de partager l'honneur de cette brillante victoire ; il demanda instamment d'être envoyé à Siam , pour expier , disait-il , par la conquête de l'auguste prosélyte , les écarts de sa vie passée. Le roi très-chrétien se prêta à des désirs si louables ; et comme le chevalier de Chaumont était déjà nommé ambassadeur , l'abbé de Choisy lui fut adjoint avec le titre , jusqu'alors inconnu , de *coadjuteur d'ambassade*.

Pendant la route il essaya de se distraire de l'oisiveté du navire , en écrivant ce journal de son voyage qu'on lit encore tous les jours avec plaisir (5). Cet ouvrage néanmoins , si même il mérite ce nom , n'est ni instructif , ni utile , ni intéressant par son objet ; l'auteur n'y parle guère que du temps qu'il fait chaque jour , des vents qui soufflent , des tempêtes ou des calmes qu'il

essuie , et de quelques événements très-peu importants arrivés sur le vaisseau : cependant il plaît, il amuse, il attache même quelquefois : on voyage avec lui, on est présent à tout ce qu'il raconte ; et quand la lecture est achevée, on regrette que cette longue route ne l'ait pas été davantage. C'est que l'auteur a un mérite infailible pour être lu, le mérite rare de faire conversation avec son lecteur, d'être pour lui, si on peut parler de la sorte, une compagnie de réserve, toujours prête à lui servir de ressource en quelque situation qu'il se trouve, content ou malheureux, gai ou triste, malade ou en santé. C'est surtout une lecture de convalescent, parce qu'elle donne à l'âme ou plutôt à l'esprit, le degré de mouvement nécessaire pour le bercer légèrement sans le fatiguer. Un roman, une tragédie touchent, mais agitent ; une histoire afflige souvent ; un bon ouvrage de littérature instruit et plaît, mais applique ; le journal de l'abbé de Choisy n'occupe jamais et réveille toujours, sans qu'il en reste néanmoins aucune impression forte ni durable. Le caractère propre des bons écrivains est de faire penser beaucoup, celui de l'abbé de Choisy est d'en distraire, et presque d'en empêcher ; mais on lui sait gré de cette distraction, si favorable à la paresse naturelle, et à ce plaisir de végéter doucement, auquel presque tous les hommes se borneraient, s'ils ne craignaient de sentir d'une manière trop pénible l'insipidité de leur existence. On peut comparer le livre dont nous parlons, à ces jeux d'enfant qui faisaient, dit-on, le divertissement du père Malebranche, par cette raison bien digne d'un philosophe, qu'ils lui offraient un délassement nécessaire, sans laisser dans son âme aucune trace dès qu'ils étaient cessés.

Arrivé à Siam, le zélé voyageur sut bientôt à quoi s'en tenir sur le projet de conversion du roi indien, qui n'avait joué cette comédie, dont le père Tachard s'était fait le *docteur*, que pour attirer dans ses États une ambassade utile à quelques vues de commerce, que les jésuites se promettaient bien de rendre utiles pour eux (6). L'abbé de Choisy fit une autre découverte, beaucoup plus mortifiante pour son amour-propre. Il vit qu'il n'était, ainsi que le chevalier de Chaumont, qu'un personnage de théâtre, et que ces pères avaient tout le secret de l'ambassade, secret qui était bien plus celui de la société, que de la cour de France ; car Louis XIV désirait bien plus réellement de voir le roi de Siam chrétien, que le père Tachard ne songeait à y travailler. Ces fâcheuses observations ne rendirent pas le séjour de Siam fort agréable à l'abbé de Choisy, il ne soupira plus qu'après le moment de son départ. Il ne fut néanmoins pleinement instruit qu'à son arrivée en France, de tous les tours que

le jésuite lui avait joués. *Mais quand je me vis , disait-il , dans mon bon pays , je fus si aise , que je ne voulus de mal à personne.*

Ne pouvant à Siam être apôtre comme il le désirait , et ne se sentant pas le courage d'y être martyr , il crut au moins sanctifier le séjour qu'il y fit , en l'employant à se faire prêtre , car il ne l'était pas encore ; il n'avait même que la tonsure lorsqu'il arriva à Siam ; mais il se félicite dans son journal d'avoir bien réparé le temps perdu ; car il nous apprend qu'il reçut les quatre mineurs le 7 décembre , fut sous - diacre le 8 , diacre le 9 , et prêtre le 10 (7). Nous ne rapportons cette circonstance singulière que pour lui tenir compte des réflexions édifiantes qu'il fait dans le même journal sur cette ordination , et de la frayeur religieuse avec laquelle il en parle. Le nouveau prêtre était si pénétré de la sainteté de son état , qu'il n'osa dire sa première messe qu'au bout d'un mois sur le vaisseau qui le reportait en France. Ce délai , qui lui avait semblé très-long pour sa ferveur , aurait pu paraître à un directeur sévère , un peu court pour sa préparation. Il remplit d'ailleurs très-assidûment sur ce vaisseau les fonctions de son ministère , par les fréquentes prédications qu'il faisait à l'équipage ; son journal nous assure qu'il y réussissait à merveille , et que ses exhortations produisaient beaucoup de fruit parmi les matelots. Il se consola le mieux qu'il put , par ce petit succès , d'un autre dégoût qu'il avait encore essuyé avant son départ. Il avait espéré un moment d'être chargé par le roi de Siam de quelques complimens pour le pape , et de porter aux pieds du pontife des hommages dont le saint-siège et l'Église auraient pu tirer quelque gloire ; mais cette espérance s'évanouit encore ; il y fallut renoncer , et se résoudre à n'apporter de complimens du roi de Siam qu'au cardinal de Bouillon. Pour comble de malheur , ces complimens causèrent un nouveau chagrin à l'abbé de Choisy , qui s'en était chargé avec empressement , et les avait même assez vivement sollicités ; il connaissait ce cardinal , son ancien bienfaiteur , pour un homme vain et glorieux ; et la reconnaissance du protégé croyait s'acquitter avec usure en caressant l'amour-propre du protecteur par des témoignages d'estime venus de si haut et de si loin. Mais pendant son voyage , le cardinal de Bouillon , si bien traité à la cour de Siam , avait été exilé de celle de France ; on persuada à Louis XIV que son ambassadeur aurait dû savoir ce qui se passait à Versailles pendant qu'il était à Siam ; le monarque trouva très-mauvais que l'abbé de Choisy eût ménagé cette petite distinction à un sujet disgracié par son maître , et s'en expliqua avec assez de mécontentement , pour que l'ambassadeur effrayé se pressât de quitter la cour ; il vint

se jeter à Paris dans le séminaire des Missions étrangères, où il nous assure qu'*après une demi-heure d'oraison au pied des autels, il eut le bonheur d'oublier sa disgrâce.*

Néanmoins, quelque bonne contenance qu'il s'efforçât d'opposer à l'infortune, il sentait trop pour son malheur que la faveur était le seul bien qui pût le rendre heureux, et que la religion ne faisait tout au plus que le consoler; il était donc toujours secrètement tenté de retourner à Versailles, et ne cherchait qu'un prétexte pour y reparaître avec décence. Ce fut pour remplir cette vue qu'il fit dans son séminaire une *Vie de David* et une traduction des *Psaumes*, qu'il avait dessein de présenter à Louis XIV; il la présenta en effet, et il eut même la douce satisfaction d'être assez bien reçu. Il est vrai qu'il avait pris une très-sage précaution, celle de se faire introduire par le P. de La Chaise, qui jouissait alors du plus grand crédit, et dont la faveur était très-recherchée non-seulement par tous les dévots de la cour, mais par ceux qui, comme l'abbé de Choisy, désiraient au moins de le paraître.

Cette heureuse démarche le fit si pleinement rentrer en grâce, que l'Académie Française, qui n'eût osé faire un choix peu agréable à son protecteur, l'élut au bout de quelques mois pour un de ses membres. Son discours de réception fut très-goûté. L'éloge du cardinal de Richelieu, qu'il fit dans ce discours, suivant l'usage, eut surtout beaucoup de succès. Ce cardinal, si nous en croyons le P. Bouhours, *n'a jamais été mieux loué*, et le jésuite nous assure que *du vivant de ce grand ministre*, une telle louange *n'aurait pas été perdue*; mais le grand ministre était mort: le monarque qui lui avait succédé ne payait de louanges que celles qu'il recevait; et il fallut que l'abbé de Choisy, si applaudi par ses auditeurs et par le P. Bouhours, se contentât de cette fumée pour toute récompense.

Le nouvel académicien se rendit très-utile à la compagnie, en partageant avec assiduité et avec ardeur le travail dont elle était alors occupée. Il rédigea même par écrit une espèce de journal de ce qui se passait dans les assemblées, des questions grammaticales qu'on y discutait, et des décisions qui en résultaient (8); l'Académie ne jugea pas à propos de publier dans le temps ce petit journal, parce qu'il lui parut écrit avec trop peu de gravité. Cependant un grave académicien, mais apparemment moins grave encore que nos prédécesseurs¹, le mit, au jour il y a environ vingt années, et long-temps après la mort de l'abbé de Choisy. La lecture de cet écrit, qui semble ne pro-

¹ L'abbé d'Olivet, qui a imprimé ce journal de l'abbé de Choisy dans un recueil intitulé: *Opuscules sur la Langue française.* Paris, 1754.

mettre que des discussions arides et ennuyeuses, est beaucoup plus agréable qu'on ne devrait s'y attendre. L'auteur a tempéré la sécheresse du sujet par la légèreté du style, par l'espèce de vie et d'intérêt qu'il donne à son récit, enfin par quelques traits et par quelques anecdotes qui y répandent du mouvement et de la variété. C'est peut-être le seul ouvrage de grammaire dont on puisse dire qu'il instruit et qu'il amuse tout à la fois; et ce n'est pas un petit éloge dans un genre d'écrire où souvent le lecteur se trouve très-fatigué sans avoir rien appris.

La *Vie de David*, que l'abbé de Choisy avait présentée à Louis XIV, n'était proprement qu'un panégyrique du roi de France sous le nom du roi d'Israël. On imagine aisément tous les traits de ressemblance que l'auteur trouve entre les deux princes. L'écrivain courtisan ne s'en tint pas là; il fit une *vie de Salomon*, qui lui fournit encore un nouveau parallèle à la louange du roi, principalement lorsqu'il parle de la magnificence du monarque juif, de la richesse de ses maisons royales, de sa profonde sagesse, et de la majesté avec laquelle il donnait audience aux ambassadeurs des rois des Indes.

De l'histoire de *David* et de *Salomon*, l'abbé de Choisy passa à celle de Philippe de Valois et du roi Jean, qui ne ressembloient guère l'un et l'autre à Salomon ni à David; il écrivit ensuite la vie de Charles V, dit *le Sage*, le vrai Salomon de la France; et enfin celle de Charles VI, époque bien remarquable, mais en même temps bien affligeante dans nos annales, époque qui ne doit qu'aux larmes de nos pères le triste droit qu'elle a de nous intéresser, et à laquelle, comme dit très-bien Voltaire, il faut renvoyer les honnêtes gens qui regrettent toujours les temps passés. Nous ne devons pas oublier, pour l'honneur de l'abbé de Choisy, un trait de franchise et presque de courage, qui lui échappa pendant qu'il travaillait à la vie de cet infortuné monarque. M. le duc de Bourgogne lui demanda un jour comment il ferait pour dire que Charles VI était fou: *monseigneur*, répondit-il sans hésiter, *je dirai qu'il était fou* (9). Le petit-fils de Louis XIV, tout élevé qu'il était par Fénelon, par Beauvilliers et par l'abbé Fleury, n'avait pu se persuader sans doute que l'historien d'un roi ne doit à sa mémoire que la vérité, tant les funestes impressions que les princes ont le malheur de recevoir dès le berceau, résistent aux leçons des plus vertueux instituteurs. L'abbé de Choisy, tout glorieux de sa réponse, aimait à la raconter comme le plus beau trait de sa vie. Il la rapprochait avec complaisance de celle du caustique Mézerai à Louis XIV, qui lui demandait pourquoi il avait fait de Louis XI un tyran; *Pourquoi l'était-il?* répondit l'historien.

Si les souverains ne permettent pas qu'après trois ou quatre siècles, et même beaucoup plus tôt, l'histoire dise qu'un prince a été imbécile ou méchant, il faut ou renoncer à écrire l'histoire, ou se sentir assez de courage pour ne pas sacrifier l'histoire aux princes.

Quoi qu'il en soit, ces différentes histoires de l'abbé de Choisy sont écrites avec le même agrément, le même naturel, la même facilité de style qui caractérisent tous ses ouvrages. On prétend, il est vrai, qu'elles ne sont pas fort exactes, et rien n'est plus aisé à croire; mais elles ont du mouvement et de la vie; elles se font lire, et sont du moins supérieures, par cet avantage, à beaucoup d'autres histoires, qui, très-ennuyeuses sans en être plus vraies, n'ont ni le mérite d'amuser, ni celui d'instruire, et qu'on peut appeler *les derniers des mauvais romans*; celles de l'abbé de Choisy méritent au moins d'être placées parmi les bons.

Nous en dirons autant de *la Vie de S. Louis*, que notre académicien donna quelques années après (10); cette vie, quoique composée en trois semaines, fit presque tomber celle qu'avait écrite le pieux M. de La Chaise, sous les yeux des solitaires de Port-Royal; ouvrage exact et véridique, mais dont le style faible et languissant fut effacé par la plume élégante et superficielle de l'abbé de Choisy, quoique cette plume ne fût ni assez grave pour écrire la vie d'un Saint sur le trône, ni assez philosophique pour tracer le portrait d'un prince, dont le règne offre partout le contraste piquant de la simplicité de sa dévotion avec l'élevation de son âme, de l'éducation que lui donna l'ignorance avec celle qu'il ne dut qu'à son génie, et des erreurs qu'il tenait de son siècle, avec des lumières qu'on croirait du nôtre.

Si l'abbé de Choisy n'était pas savant, il était au moins très-éloigné de vouloir le paraître. On en voit la preuve dans le compte naïf qu'il rend à un ami de ses conversations, ou plutôt de son silence avec les savans missionnaires qu'il avait trouvés dans son ambassade de Siam. *J'ai, dit-il, une place d'écouter dans leurs assemblées, et je me sers souvent de votre méthode; une grande modestie, point de démangeaison de parler. Quand la balle me vient bien naturellement, et que je me sens instruit à fond de la chose dont il s'agit, alors je me laisse forcer, et je parle à demi-bas, modeste dans le ton de la voix aussi bien que dans les paroles. Cela fait un effet admirable; et souvent, quand je ne dis mot, on croit que je ne veux pas parler; au lieu que la bonne raison de mon silence est une ignorance profonde, qu'il est bon de cacher aux yeux des autres.* On voit par ce modeste aveu, que du moins l'abbé de Choisy ne ressemblait pas à tant

d'hommes qui , toujours pressés de parler de ce qu'ils ignorent , mériteraient la réponse qu'un artiste grec fit dans son atelier aux raisonnemens ridicules d'un amateur : *Prenez garde que mes élèves ne vous entendent.*

La *Vie de S. Louis* fut suivie d'une traduction de *l'Imitation de Jésus-Christ*, que l'auteur dédia à la *picuse* madame de Maintenon , quoiqu'il eût fait *sans piété*, comme il l'avoue lui-même, la *traduction de ce pieux ouvrage*. La première édition est remarquable par un verset du psaume 44, placé au bas d'une estampe où madame de Maintenon est représentée aux pieds du crucifix , qui semble lui adresser les paroles de ce verset : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui, et concupiscet rex decorem tuum.* Ecoutez , ma fille , voyez et prêtez l'oreille ; oubliez la maison de votre père, et votre beauté touchera le cœur du roi (11). Ce passage a été retranché dans la seconde édition , à cause de la malignité du commentaire qu'on en avait fait ; il n'était pas difficile de le prévoir ; un courtisan moins empressé, mais plus fin , ne s'y serait pas trompé, et n'aurait pas commis cette faute. Il paraît que l'abbé de Choisy, peu fait par sa naissance pour vivre à la cour, était plus flatté du plaisir de s'y voir, qu'occupé du soin d'en étudier les habitans ; sa vanité offusquait ses lumières , qui d'ailleurs peu étendues et peu actives, même pour ses propres intérêts, n'avaient jamais un pressant besoin de s'exercer.

Voué, pour ainsi dire, aux ouvrages de dévotion, depuis la *Vie de S. Louis*, il donna un volume d'*Histoires édifiantes*, mais qu'il rendit en même temps les plus agréables qu'il lui fut possible ; il voulait, disait-il, par cet innocent artifice, engager les femmes de la cour à préférer cette lecture à celle des contes de fées, qui les occupaient tellement alors, que l'*Oiseau bleu*, si on en croit l'abbé de Choisy, faisait disparaître les ouvrages les plus solides, et que Bourdaloue céda la place à madame d'Aulnoy.

Les *Histoires édifiantes* de notre académicien eurent le succès qu'il en avait attendu, et l'encouragèrent à entreprendre une autre histoire plus édifiante encore, mais plus longue et plus sérieuse, l'*Histoire de l'Église*, depuis la naissance du Christianisme jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Il exécuta et termina même en onze volumes une entreprise si laborieuse, surtout pour un écrivain tel que lui (12). Le plus grand mérite de cet ouvrage est, comme dans tous ceux de l'abbé de Choisy, l'agrément et la vivacité de la narration ; il n'y faut pas chercher la profondeur des recherches ni l'exactitude des faits ; aussi prétend-on que l'auteur disait en riant, quand il eut fini son dernier

volume : *J'ai achevé, grâce à Dieu, l'Histoire de l'Eglise; je vais présentement me mettre à l'étudier.*

Cette production, tout à la fois volumineuse et légère, fut la dernière qu'il donna au public; car les *Mémoires pour servir à l'Histoire de Louis XIV*, qu'il avait aussi écrits dans ses momens de loisir, n'ont paru que depuis sa mort; ces mémoires, quoique fort négligés pour le style, sont peut-être le plus agréable de ses ouvrages. Louis XIV, ses ministres, ses courtisans, y sont peints d'une manière d'autant plus piquante, que l'auteur ne paraît pas avoir songé à les peindre; vraisemblablement il ne s'est pas douté des réflexions intéressantes que font naître les faits qu'il raconte, et du portrait qu'on peut se tracer, d'après ces faits, de ce monarque si flatté, mais assez digne d'estime pour mériter de ne pas l'être, dont l'esprit naturellement juste et droit, et le cœur aussi noble que vertueux, pouvaient quelquefois être séduits par les préjugés de la grandeur et de la fausse gloire, mais n'avaient pu être étouffés par ces préjugés funestes; qui récompensait et employait le mérite dans ceux même qu'il n'aimait pas; qui écoutait avec plaisir l'adulation, et voyait avec mépris les adulateurs. On accuse cependant l'abbé de Choisy, et ce serait dommage si l'accusation était fondée, d'avoir été aussi peu véridique dans ses *mémoires* que dans ses autres ouvrages historiques, et de les avoir remplis d'anecdotes fausses ou tout au moins hasardées. Le goût du roman semble le poursuivre lors même qu'il écrit ce qui s'est passé sous ses yeux. Mais ce roman, si c'en est un, est le meilleur de tous ceux qu'il a faits.

Il mourut le 2 octobre 1724, à l'âge de quatre-vingts ans révolus; peu de temps auparavant, il avait fait encore les fonctions de directeur à la réception de l'abbé d'Olivet son ancien ami, et le discours plein de sensibilité qu'il prononça en cette occasion, fut comparé par ses confrères au chant du cygne. Il avait été plus aimé d'eux pendant sa vie, qu'il n'en fut regretté après sa mort; c'est qu'étant doyen de l'Académie lorsqu'il mourut, il eut malheureusement pour successeur dans le décanat un homme bien plus fait pour honorer ce titre, l'illustre Fontenelle, qui en a joui plus de trente années, et trop peu de temps encore au gré de nos vœux; digne Nestor d'une compagnie littéraire, rendant les lettres également respectables par ses ouvrages et par ses mœurs; objet de l'estime de la nation, et connaissant le prix de cette estime; jouissant enfin de cette considération personnelle, qui ne s'accorde ni au rang, ni au génie même, mais à la vertu seule, et dont on doit être d'autant plus jaloux, qu'on est plus exposé par ses talens ou par ses dignités au jugement de ses contemporains. Il eût été à souhaiter pour l'abbé de Choisy,

qu'il se fût montré aussi digne de cet éloge ; mais avec des qualités aimables pour la société, il lui manqua la plus essentielle pour lui-même, la seule qui donne du prix à toutes les autres, la dignité de son état, sans laquelle les agrémens n'ont qu'un éclat frivole, et ne sont guère qu'un défaut de plus. Toujours plongé dans les extrêmes, où la décence, comme la vérité, ne se trouvent jamais, il joignit à l'amour de l'étude trop de goût pour les bagatelles, à l'espèce de courage qui mène au bout du monde, les petitesse de la coquetterie, et fut dans tous les momens entraîné par le plaisir et tourmenté par les remords.

Il avait d'ailleurs le cœur bon et les mœurs douces, mais de cette douceur qui tient plus à la faiblesse et à l'amour du repos, qu'à un fond de bienveillance pour ses semblables. *Grâce à Dieu*, dit-il dans ses mémoires, *je n'ai point d'ennemis ; et si je savais quelqu'un qui me voulût du mal, j'irais tout à l'heure lui faire tant d'honnêtetés, tant d'amitiés, qu'il deviendrait mon ami en dépit de lui.* Avec ce naturel facile, il ne devait pas en effet avoir d'ennemis, et n'en eut pas. Il se flattait même d'avoir des amis ; mais on n'en a point, si l'on ne sait l'être ; et pour être digne et capable d'aimer, il faut avoir dans le caractère une consistance et une énergie dont l'abbé de Choisy ne se piquait pas. La véritable amitié, dit un philosophe, est un sentiment profond et durable, qui ne peut ni être gravé dans un cœur de sable, ni se conserver dans une âme d'argile.

La manière de vivre de notre académicien avait été trop peu sévère, pour qu'il pût ni désirer, ni espérer les dignités de l'Église. Aussi se console-t-il dans ses *mémoires* de l'espèce d'oubli où les distributeurs des grâces ecclésiastiques semblaient l'avoir laissé. *Dieu ne l'a pas permis*, disait-il, *je me serais perdu dans les grandes places ; et d'ailleurs à la mort j'aurais eu un plus grand compte à rendre ; je n'aurai à répondre que de moi.* Peut-être le sentiment religieux que l'abbé de Choisy exprime par ces paroles était-il plus commandé par les circonstances qu'inspiré par un vrai détachement des honneurs et des biens de ce monde : mais sa résignation est au moins très-digne d'un prêtre repentant et modeste ; heureux d'avoir accepté dans cette louable disposition quelques mortifications passagères, en expiation des fautes qu'il s'est si souvent reprochées. Ne soyons pas plus sévères à son égard que la bonté suprême, qui sans doute aura reçu de lui avec indulgence cette pénible expiation, en lui pardonnant même les regrets involontaires que pouvait laisser dans son cœur un sacrifice si douloureux.

NOTES.

(1) **LORSQUE** Monsieur se retira à Blois, dit l'abbé de Choisy dans ses *Mémoires*, mon père pensa être chassé. Le cardinal Mazarin l'accusait d'avoir voulu faire révolter le Languedoc..... Il avait pourtant toujours été dans les intérêts du roi préférablement à ceux de Monsieur; mais il n'avait pas cultivé le cardinal. Chargé d'une négociation qui exigeait de l'argent (et le roi n'en avait pas), il alla en Hollande emprunter deux cent mille écus sur son crédit, et n'en fut remboursé que six ans après. *Cette petite injustice (si pourtant j'ose parler ainsi¹)*, qu'on a faite à mon père, révolta ma mère à l'excès; et son dépit fut poussé à bout lorsqu'à la mort de Monsieur elle perdit la charge de chancelier qui valait cent mille écus.*

(2) C'est ce qu'on a dit en particulier du roi d'Espagne, Charles II, gouverné par les jésuites et par des ministres vendus à la cour de Vienne. C'était ce pauvre roi qui, apprenant la prise de Mous par Louis XIV, et ignorant que cette ville était à lui, disait en soupirant : *Voilà une grande perte pour le roi d'Angleterre!* et ce prince était le maître d'une grande monarchie! Malheureuse espèce humaine, par quels hommes vous êtes souvent gouvernée!

(3) Il prit tant de goût pour cet habillement, qu'il ne le quitta presque pas jusqu'à la fin de ses jours; mais ce qui n'est pas moins affligeant, et ce qui prouve la frivole indulgence de la nation française pour les choses même les plus ridicules, c'est qu'après s'être moqué d'abord d'une si étrange mascarade, en peu de temps on s'y accoutuma si bien, qu'on le recevait partout en habit de femme, sans presque y faire attention: il ne craignait pas même de se montrer à Versailles avec ce singulier travestissement; malheureusement il fut un jour rencontré dans oet état au jeu de la reine, par le sévère duc de Montausier, qui, oubliant la présence de cette princesse et des femmes de la cour, dit au jeune *hermaphrodite*, avec la rudesse un peu brutale dont il faisait profession: *monsieur ou mademoiselle, car je ne sais comment vous appeler, vous devriez mourir de honte d'aller de la sorte habillé en femme, lorsque Dieu vous a fait la grâce de ne le pas être. Allez vous cacher; monsieur le Dauphin vous trouve très-mal ainsi..... Pardonnez-moi, monsieur*, répondit le jeune prince, *je la trouve belle comme un ange.*

Cette espèce de démençe (car pourquoi ne pas l'appeler par son nom?) n'eût été, après tout, qu'une folie sans conséquence, si l'abbé de Choisy n'en avait pas abusé dans une circonstance très-grave; l'histoire n'en est que trop connue, nous ne la répéterons point, par ména-

* Nous prions le lecteur d'observer la bassesse de cette parenthèse, si ce style de valet, ou plutôt d'esclave, n'eût été alors le style à la mode.

gement pour un confrère. Les détails de cette aventure, qui n'était faite que pour l'oubli, ont été conservés dans l'ouvrage très-peu édifiant qui a pour titre : *Histoire de la comtesse des Barres*, espèce de roman par la singularité des faits, mais histoire par la vérité. Cet ouvrage fut attribué, lorsqu'il parut, à un ami de l'abbé de Choisy, qui a toujours nié d'en être l'auteur, et d'avoir rendu un si mauvais service à sa mémoire.

(4) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici en détail les expressions plus qu'énergiques par lesquelles l'abbé de Choisy exprimait sa frayeur religieuse dans la maladie mortelle dont il fut atteint.

« La mort de la reine, dit-il dans la peinture qu'il nous a conservée de cette maladie, m'avait fait faire à peine quelques réflexions, quand tout à coup je me sentis accablé par une fièvre violente. Mes forces, au bout de trois jours, furent perdues, mon cœur abattu. J'envisageai la mort, que j'avais cru si éloignée. Bientôt après j'en vis tout l'appareil effroyable. Je me vis dans un lit entouré de prêtres, au milieu des cierges funèbres, mes parens tristes, les médecins étonnés; tous les visages m'annonçant l'instant fatal de mon éternité. Oh ! qui pourrait dire ce que je pensais dans ce moment terrible ! car si mon corps était abattu, si je n'avais quasi plus de sang dans les veines, mon esprit en était plus libre et ma tête plus dégagée. Je vis donc, ou je crus voir les cieus et les enfers. Je vis ce Dieu si redoutable sur un trône de lumière environné de ses anges. Il me semblait qu'il me demandait compte de toutes les actions de ma vie, des grâces qu'il m'avait faites, et dont j'avais abusé; et je n'avais rien à lui répondre, rien à lui offrir pour satisfaire à sa justice. Je voyais en même temps les abîmes ouverts prêts à m'engloutir; les démons prêts à me dévorer; les feux éternels destinés à la punition de mes crimes. Non, on ne saurait s'imaginer ce que c'est que tout cela, si on n'y a passé. Car ne croyez pas, dans cet état, quand l'âme est prête à se séparer du corps, ne croyez pas qu'on voie les choses comme nous les voyons présentement; les mystères les plus incompréhensibles paraissent clairs comme le jour; l'âme, quasi dégagée de son corps, a des clartés nouvelles; nous voyons la justice de Dieu qui nous va punir, et nous ne présumons plus de sa miséricorde. Pour moi, je vous avoue que j'eus grande peur. Je demandai pardon à Dieu de tout mon cœur. J'aurais bien voulu avoir le temps de faire pénitence, mais la mort me talonnait de près. J'avais entendu les médecins dire : *Il ne sera pas en vie dans deux heures*. Que faire donc ? quel parti prendre ? Je ne sentais rien, je ne me souvenais de rien qui pût me donner la moindre espérance. Je ne me voyais aucun moyen de racheter mes péchés par l'aumône; enfin, toutes les portes du ciel me paraissaient fermées. J'avais pourtant reçu tous mes sacremens, et m'étais préparé le mieux que j'avais pu à ce passage si terrible. Mais qu'est-ce qu'une préparation précipitée ? et que peut penser dans ces derniers momens, au milieu d'une mort presque inévitable, un cœur tout terrestre, nourri dans les plaisirs du siècle, et si peu accoutumé aux pensées de l'autre vie ? Je serais tombé dans le désespoir, si j'étais demeuré plus long-temps dans

un état si capable d'effrayer les plus déterminés. Mon corps, abattu par la violence de la maladie, tourmenté par l'agitation de mon esprit, demandait du repos. Je m'endormis, et me réveillai plus tranquille. J'avais cru, pendant mon sommeil, me voir à la porte d'une galerie toute éclatante de lumières, mais d'une lumière douce, et qui, sans m'éblouir, me paraissait plus brillante que toutes les autres lumières. Je me sentais bien ferme dans la résolution de me convertir si je revenais en santé, et je commençai à croire qu'il n'était pas impossible que Dieu me fit miséricorde. Une pensée si consolante me donna courage. L'esprit en repos contribua à ma guérison autant et plus que le quinquina ; et je me vis bientôt en état de jouir encore une fois de la vie, que je n'avais souhaitées que pour faire pénitence. »

Nonobstant des dispositions si louables, il avait besoin, pour être tout-à-fait éclairé, d'une espèce de rechute qui fut encore longue et dangereuse, et qui *acheva heureusement en lui*, disait-il, *l'opération de la grâce.*

Cette conversion, néanmoins, ne l'avait guère corrigé. Passant un jour avec un ami près d'une terre considérable que le dérangement de sa conduite l'avait obligé de vendre, il poussait de profonds soupirs ; son ami, édifié de sa douleur, louait de son mieux, pour la consolation de l'affligé, un repentir qui paraissait si profond et si sincère. *Ah ! s'écria l'abbé de Choisy, que je la mangerais bien encore !*

(5) Pour donner une idée de ce journal, nous en rapporterons quelques passages singuliers ou curieux. Ils feront connaître le genre d'esprit de l'abbé de Choisy, sa manière de voir, de juger et d'écrire, et le rôle un peu mesquin qu'il a joué dans sa *sous-ambassade*. Le journal est adressé à M. l'abbé de Dangeau, à qui l'auteur rend compte, pour ainsi dire, de tous les momens de son voyage.

« M. Basset, l'un de nos missionnaires, a fait cette après-dînée une exhortation aux matelots, où d'honnêtes gens auraient pu prendre leur part. Oh ! qu'aisément tout nous porte à Dieu, quand on se voit au milieu des mers, sur cinq ou six planches, toujours entre la vie et la mort ! Cette consolation solide ne se peut trouver que dans les pensées d'une autre vie, cent fois plus heureuse que celle-ci ; et il faut bien que nous les ayons, ces pensées de l'éternité, car sans cela nous serions bien sots d'aller passer la ligne.....

« M. Vachet, autre missionnaire, dira demain la messe. Je suis tout plein des joies du paradis. Je viens de lire le paradis de Nicole : qu'il en donne une belle idée ! en vérité, il faut être fou pour ne pas avoir envie d'aller là. L'enfer ne m'a pas semblé si bien traité ; et l'un m'a fait plus de plaisir que l'autre ne m'a fait de peur. Je crois avoir enfilé le bon chemin, et j'espère beaucoup de la miséricorde de Dieu. Que je suis heureux d'avoir entrepris ce voyage-ci ! je sentais bien que la main de Dieu y était ; et j'y étais poussé avec trop de violence pour que cela fût naturel. Je n'aurai guère offensé Dieu pendant deux ans. Hélas ! ce seront

les deux plus belles années de ma vie ! les tentations sont à trois ou quatre mille lieues d'ici. Franchement nous n'avons pas grand mérite à vivre dans l'ordre.....

» Il vient de venir un vent si furieux, que nous nous sommes tous regardés : et cependant, ô la bonne chose, que la bonne conscience ! nous n'avons pas trop peur. Sur cette mer qui a un minois si terrible, et où j'entends les gens du métier dire, *cela ne vaut rien, il n'en faudrait pas beaucoup comme celui-là*, je suis tranquille. D'où vient cela ? je ne joue plus ; la bassette ne m'est plus de rien : je songe un peu à l'autre vie. Je ne tuais personne, mais à grand'peine disais-je mon bréviaire ; et plus d'une fois j'ai quitté le jeu pour aller débrider vèpres, et puis retourner quêter un sonica. Quand on en use ainsi, on doit craindre les dangers. En vérité, la mer en colère est un prédicateur pathétique ; et le P. Bourdaloue se tairait devant elle.....

» Oh le beau sermon que vient de faire le P. Le Comte ! Il se *bourdalise* beaucoup : en voilà deux de suite de la même force. Il est éloquent, familier et touchant ; et je vois que nos autres prédicateurs ne sont plus si empressés. Ils voient au moins la plupart, qu'après qu'ils ont bien crié, bien sué, on ne leur dit rien ; on commence vèpres. Mais ce P. Le Comte n'est pas de même : chacun l'embrasse, chacun l'essuie ; on ne veut pas qu'il s'enrhume, parce qu'on veut l'entendre encore.....

» Le P. Gerbillon a prêché sur l'enfer avec beaucoup d'esprit. Il dit de fort belles choses ; mais avec un peu trop de véhémence, qu'il saura bien modérer à la Chine : car on n'y prêche point, on parle de bon sens, on raisonne juste ; et quand les Chinois voient un prédicateur tout hors de lui, qui crie du haut de la tête, ils se mettent à rire, et disent : *A qui en a-t-il ? contre qui veut-il se battre ? et croit-il me persuader en me montrant qu'il se laisse aller à ses passions, et que la colère le transporte ?.....*

» A la fin, la grande partie d'échecs vient d'être décidée. Nous jouions en vingt parties liées, le chevalier de Fourbin et le P. Gerbillon contre moi. L'émulation s'y était mise ; un mauvais coup nous faisait pâlir. L'auditoire ou plutôt les spectateurs attentifs par dessus l'épaule, gardaient un profond silence, qu'ils ne rompaient de temps en temps que par des cris d'admiration. Ils ne pouvaient comprendre comment le roi ne nous donnait pas ses armées à commander, et ne comptaient pour rien le maréchal de Créqui. Voilà qui est beau. Mais à la fin j'ai perdu, et j'ai eu besoin des *Essais de morale* pour m'empêcher d'être fâché. Par bonheur j'avais lu depuis peu le *Traité de l'amour-propre*, et j'ai trouvé une belle occasion de m'humilier. Le soir, en faisant mon petit examen de la journée, je tombai sur les échecs, et examinai bien sérieusement d'où venait que j'avais si grande envie de gagner ; et après avoir bien retourné mon cœur, je trouvai que c'était par vanité. Alors je demandai à Dieu la grâce de me faire perdre, si cela pouvait être bon à m'humilier. Qu'arriva-t-il ? nous jouâmes le lendemain, et depuis ce moment-là je ne me suis point défendu. Je fus assez fâché dans le mo-

ment ; mais depuis la réflexion , j'ai eu beaucoup de consolation de voir ma prière exaucée.....

» J'ai été ce matin rendre visite , à Siam , à M. Constance , commissaire-général. La conversation a presque toujours roulé sur le roi , dont il connaît toutes les grandes qualités , comme s'il avait passé sa vie à Versailles. *Votre roi , m'a-t-il dit , parle comme la Sainte Écriture : il dit , et tout est fait. Vous me dites qu'il est tous les jours quatre ou cinq heures au conseil , et moi je crois qu'il y est toujours , à voir de quel air il mène ses voisins.....*

» Avant-hier , un des Siamois , nommé *Antonio Pinto* , soutint dans le palais de M. l'ambassadeur des thèses en théologie , dédiées au roi : c'est au nôtre. Nos jésuites disputèrent ; mais il y eut un diacre cochinchinois qui fit des merveilles , et qui ne voulait point se taire ; on avait beau battre des mains. L'archevêque talapoin de Siam y vint , et se mit vis-à-vis du répondant. Il nous aurait fait grand plaisir de disputer , mais sa gravité l'en empêcha. Il est assez beau à nos missionnaires de faire des écoliers capables de répondre en Sorbonne. Pour moi , je voudrais qu'ils en envoyassent quelqu'un en France , pour faire une expectative à Paris. Cela ferait grand plaisir à notre célèbre professeur de théologie , M. Grandin , de voir une face noire parler si juste : *De Deo uno et trino.* »

(6) Un jésuite plus zélé que le P. Tachard , mais beaucoup moins au fait des dispositions du roi de Siam , voulant convertir un jour ce prince , lui disait que , « pour entendre tous nos mystères , il fallait être éclairé » par l'esprit de Dieu , et qu'on obtenait cette grâce par la prière. Eh » bien ! répondit le monarque , vous n'avez qu'à , de votre côté , invoquer nos dieux , après quoi vous entendrez et approuverez tout ce qui » vous paraît extravagant dans notre religion et dans notre culte. » Un prince , qui raisonnait de la sorte , était bien loin des portes de l'Eglise que Louis XIV désirait tant de lui ouvrir.

Voici de quelle manière l'abbé de Choisy s'exprime dans son journal sur le prétendu projet de conversion dont il fut d'abord la dupe , et bientôt après trop détrompé.

« M. l'ambassadeur (le jour de son audience) a dit au roi de Siam , que le roi son maître , si fameux par tant de victoires , lui a commandé de venir trouver sa majesté aux extrémités de l'univers , pour lui présenter des marques de son estime et l'assurer de son amitié. Mais que rien n'était plus capable d'unir ces deux grands princes , que de vivre dans les sentimens d'une même croyance ; que le roi le conjurait , par l'intérêt qu'il prend à sa véritable gloire , de considérer que cette suprême majesté dont il est revêtu sur la terre , ne peut venir que du vrai Dieu , c'est-à-dire d'un Dieu tout-puissant , éternel , infini , tel que les chrétiens le reconnaissent , qui seul fait régner les rois , et règle la fortune de tous les peuples ; que c'était à ce Dieu du ciel et de la terre qu'il fallait soumettre toutes ces grandeurs , et non à ces faibles divinités qu'on adore dans l'Orient , et dont sa majesté , qui a

tant de lumière et de pénétration, ne peut manquer de voir assez l'impuissance.

» Le roi de Siam, après avoir lu la lettre du roi, dit à M. Constance : *Je vois bien que le roi de France me veut faire chrétien*, et lui dit ces paroles d'un ton à faire beaucoup espérer. Je crois que c'est pour me tenir toujours en haleine, afin que jusqu'au départ de M. l'ambassadeur je ne sache point ma destinée.

» M. Constance est venu voir M. l'ambassadeur, et lui a dit que le roi, en plein conseil, lui avait dit ces paroles : *Le roi de France a pour moi une amitié désintéressée. Il m'envoie proposer de me faire chrétien : quel intérêt y a-t-il ? Il demande que je m'instruise de sa religion : il ne faut pas le mécontenter, il faut le faire et voir.* Grande parole pour un roi des Indes qui ne sait point dissimuler, et qui croit qu'il y va de son honneur de ne dire que ce qu'il pense ! La même chose a été rapportée à un missionnaire par le Barkalon, qui dit que la religion des pagodes était près de sa fin. Nous ne sommes pas assez innocens pour croire cela tout droit.

» On dit que le roi a donné à M. Vachet une audience de trois heures ; et qu'après l'avoir fort remercié, il a ajouté ces paroles dignes d'un roi chrétien : *N'en soyez pas plus orgueilleux, P. Vachet ; ce n'est pas vous qui avez fait de si grandes choses en si peu de temps : c'est le Dieu du ciel et de la terre qui l'a permis pour sa gloire, et c'est lui que nous en devons remercier.*

» Oh ! M. l'abbé de Dangeau, la belle chose que la religion chrétienne ! que Timoléon a d'obligation à Théophile de lui avoir ouvert l'esprit ! Aussi vous puis-je assurer que, dans la Jérusalem céleste, Timoléon s'écriera : *Seigneur, si je chante vos louanges ; si je vous vois, si je vous aime, c'est à Théophile, après vous, Dieu de miséricorde, à qui j'en ai la première obligation.....*

» Ce prince, le roi de Siam, ne sera point damné, il connaît à demi la vérité : Dieu lui donnera la force de la suivre. Il a un crucifix dans sa chambre : il lit l'Évangile ; il parle de notre seigneur Jésus-Christ avec grand respect : tout cela ne suffit pas pour me faire demeurer ici comme ministre du roi ; mais cela suffit pour nous donner une grande consolation. Prions bien Dieu pour ce bon roi de Siam.....

» Le roi me demanda hier s'il était vrai que je connusse le pape. Je lui répondis qu'oui, et que même j'étais le premier homme du monde qui lui eût baisé les pieds un peu avant son exaltation. *Puisque cela est*, me dit-il, *je vous prierai de faire à Rome quelques commissions pour moi.* Il n'en dit pas davantage ; et ce sera à l'audience de congé qu'il me parlera en forme. Oh ça, avouons la vérité : ne suis-je pas bien heureux ! et, ne pouvant demeurer ici, pouvais-je retourner en Europe d'une manière plus agréable et plus convenable à un ecclésiastique ? J'ai eu le service de Dieu en vue en venant, et je l'aurai encore en retour-

¹ L'abbé de Dangeau avait fort contribué à la conversion de l'abbé de Choisy.

nant. Il est beau pour notre religion, qu'un roi idolâtre témoigne du respect pour celui qui en est le chef en terre, et lui envoie des présens des extrémités du monde ; et je crois que le roi sera bien aise de voir le vicaire de Jésus-Christ honoré par le roi de Siam, et qu'un de ses sujets soit chargé d'une pareille commission. »

(7) Le nouveau prêtre était aussi novice dans le sacrement de l'ordre, qu'un certain abbé de Cosnac, dont il a écrit très-plaisamment l'histoire.

Cet abbé, qui venait d'être nommé à l'évêché de Valence, avait prié un archevêque de ses amis de faire la cérémonie de son sacre. L'archevêque lui ayant demandé quel jour il avait choisi pour cette cérémonie : *Il est nécessaire*, répondit l'abbé, *que vous me fassiez prêtre auparavant, car je ne le suis pas..... Je vous ferai prêtre*, répondit le consécrateur..... *Mais*, dit l'abbé, *il faudra que vous me fassiez diacre..... Diacre soit*, répondit l'archevêque un peu surpris..... *Je vous dirai tout bas*, reprit l'abbé, *que je ne suis même pas encore sous-diacre..... Oh ! pour le coup*, répliqua l'archevêque, *dépêchez-vous de me dire que vous êtes tonsuré, de peur que dans cette disette de sacremens, vous ne remontiez jusqu'au baptême.*

Voici les réflexions de l'abbé de Choisy, sur les différens ordres dont il venait d'être honoré.

7 décembre.

« J'ai reçu ce matin les quatre mineurs, et demain, s'il plaît à Dieu, je m'engagerai pour toute ma vie dans l'état ecclésiastique. Il y a deux ans et demi que j'y songe. Je me suis abandonné à M. de Métellopolis ; ainsi, j'ai la conscience en repos, et crois prendre le bon parti..... »

8 décembre.

« Je suis présentement sous-diacre ; il n'y a plus moyen de reculer, voilà qui est fait. Je ne sais si je serai assez malheureux pour me repentir ; mais je n'en crois rien..... »

9 décembre.

« Je suis diacre : c'est bien marcher à pas de géant ; et qui plus est, demain, s'il plaît à Dieu, je serai prêtre. Il n'y avait pas moyen de faire autrement..... »

10 décembre.

« Me voici donc prêtre. Quel terrible poids je me suis mis sur le dos ! Il faudra le porter ; et je crois que Dieu, qui connaît ma faiblesse, m'en diminuera la pesanteur, et me conduira toujours par ce chemin de roses que j'ai trouvé si heureusement chez vous, au sortir des bras de la mort..... »

6 janvier.

« Dieu m'a fait la grâce de dire aujourd'hui ma première messe !

Oh ! le bon séminaire, la bonne retraite qu'un navire ! on est en paix dans sa petite chambre : personne ne vient vous interrompre..... »

« Croiriez-vous que je viens de faire un sermon, et que peut-être je le dirai ? cela est un peu téméraire : commencer à prêcher à quarante-deux ans ! nous verrons comment cela se passera : je sentirai bien si je ne fais rien qui vaille, et je me le tiendrai pour dit. J'ai eu toute ma vie la fantaisie de prêcher, dans des temps où je prêchais fort peu d'exemple : maintenant, que Dieu m'a fait la grâce de rentrer en moi-même, et que je me vois prêtre pour toute l'éternité, je veux au moins essayer, et jamais je ne trouverai une plus belle occasion. Si je pouvais parvenir à faire un bon prône à Gournay¹, ce serait là toute mon ambition, car je ne crois pas que je me serve du crédit de M. le grand-aumônier pour prêcher à Versailles.....

» J'ai fait aujourd'hui mon coup d'essai : j'ai prêché pour la première fois de ma vie. Ce ne sera pas la dernière : c'est vous dire assez nettement que je ne suis pas rebuté de moi. Je n'ai rien à vous dire sur la composition : comment faire sur un navire, sans livres et sans secours ? J'ai dit ce que j'ai pu ; et de bons matelots sont contens de peu. Mais ce qui m'a plu, c'est que je n'ai point eu peur, et je n'ai point dit servilement mot à mot ce que j'avais écrit.....

» Je ne prends plus la peine de vous dire quand je prêche ou quand je ne prêche pas ; quand on est rompu à un métier, on ne s'en fait plus de fête. Cependant, à dire le vrai, j'ai pensé manquer aujourd'hui. J'ai oublié tout-à-fait le commencement de mon premier point. Qu'ai-je fait ? j'ai battu la campagne ; j'ai redivert en autres termes un peu plus familiers ce que je venais de dire d'un style sublime ; et ainsi, en pelotant, j'ai rattrapé ce que j'avais à dire. Je crois que le pauvre P. Tachard a sué pour moi ; mais peu de matelots s'en sont aperçus..... »

(8) Nous avons dit que ce journal était écrit avec une gaieté dont le sujet ne paraissait pas trop susceptible. En voici un exemple sur cette phrase : *Si j'étais que de vous, je ferais telle chose. — Il faut, messieurs*, dit le président Rose, *que je vous fasse à ce propos une petite historiette*. Au voyage de la paix des Pyrénées, un jour le maréchal de Clerembault, le duc de Créqui et M. de Lyonne causaient, moi présent, dans la chambre du cardinal Mazarin. Le duc de Créqui, en parlant au maréchal de Clerembault, lui dit dans la chaleur de la conversation : M. le maréchal, *si j'étais que de vous*, j'irais me pendre tout-à-l'heure. *Eh bien !* répliqua le maréchal, *soyez que de moi*.

Dans un autre endroit, l'abbé de Choisy parle d'un académicien qui trouvait alternativement des raisons pour des opinions contraires. *Il ressemble*, dit l'abbé de Choisy, *à feu M. de Marca, qui, dans les assemblées du clergé, soutenait tantôt un avis, tantôt un autre, selon les circonstances, et avait toujours à nous alléguer quelque canon qui paraissait fait exprès pour lui*.

¹ C'était le prieuré de M. l'abbé de Dangeau.

(9) La question du duc de Bourgogne à l'abbé de Choisy sur ce malheureux monarque prouve que, malgré la plus excellente éducation, le caractère de prince est trop souvent indélébile.

On prétend que le duc de Montausier, quand il eut appris la réponse de l'abbé de Choisy, et de quelle bouche la vérité était partie, s'écria comme Molière : *Où va-t-elle se nicher ?* On dit même qu'il ajouta : *je suis fâché de ne pouvoir demander à cet hermaphrodite son amitié.*

(10) Ce prince, grand dans ses vertus et petit dans sa dévotion, ferme et faible tout à la fois, moitié au-dessus, moitié au niveau de ses contemporains, résistant et cédant tour à tour à la barbarie de son siècle ; enfin qu'on nous permette cette expression, *moitié saint et moitié roi*, résistait au pape et tremblait devant sa mère, abandonnait des sujets qu'il rendait heureux, pour aller se faire battre en Afrique dans deux croisades successives, mal habilement entreprises et plus mal habilement exécutées, où périrent avec lui des milliers de Français ; il joignait à toute la dureté de l'intolérance religieuse, la sagesse et l'équité la plus rare dans celles de ses lois qui n'avaient pas l'hérésie pour objet ; à la bienfaisance la plus tendre pour les malheureux, un zèle si peu éclairé et même si cruel, qu'il ne fallait, disait-il, *répondre aux objections des hérétiques, qu'en leur enfonçant l'épée dans le corps jusqu'à la garde* : avec les plus rares talens pour gouverner, il eut la fantaisie, par le conseil d'un jacobin son confesseur, d'abdiquer la royauté pour se faire moine ; fantaisie qui, pour son honneur, ne dura pas, et qui fit dire à Philippe le Hardi son fils : *Que si Dieu le faisait jamais roi, il ferait justice de tous ces précheurs.* C'est ce contraste qu'il faut surtout faire sentir dans l'histoire de S. Louis ; aussi cette histoire, quoique si souvent écrite, est pourtant encore à faire.

On dit que l'abbé de Choisy avait formé le projet d'écrire la vie de deux autres princes bien différens de S. Louis, Dioclétien et Théodoric ; mais il aurait fallu un historien plus exact, et surtout plus éclairé, pour apprécier deux monarques que leurs actions ont placés au rang des souverains les plus illustres et dont la calomnie a trop long-temps persécuté la mémoire : vrais sages sur le trône, mais décriés par la superstition et le fanatisme.

(11) Lorsque Elisabeth de France, fille de Henri II, destinée, pour son malheur, à épouser Philippe II, roi d'Espagne, fut remise entre les mains des commissaires espagnols envoyés par ce monarque pour la recevoir, un de ces commissaires adressa gravement à la princesse une partie de ce même passage : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere domum patris tui.* (Écoutez, ma fille, et voyez ; prêtez l'oreille, et oubliez la maison de votre père). Un autre de ces commissaires, l'évêque de Burgos, ajouta plus gravement encore le reste du passage : *Et concupiscet rex decorem tuum* (et votre beauté inspirera des désirs au roi), la malheureuse princesse, qui entendait le latin, et qui n'épousait qu'avec répugnance le vieux et odieux monarque espa-

gnol, tomba évanouie entre les bras de la reine de Navarre qui l'accompagnait.

(12) Cette histoire se ressent beaucoup de l'habit sous lequel l'auteur l'a composée, car ces ajustemens de femme, qu'il n'osait plus porter dans le monde, par la juste crainte d'y causer trop de scandale, il ne pouvait se résoudre à s'en priver quand il était seul, ne songeant pas assez qu'il lui restait dans cette solitude même un témoin plus redoutable que les hommes. Peut-être suffirait-il, pour apprécier la valeur de ces annales ecclésiastiques, de se représenter un moment ce prêtre septuagénaire, sous un habit si peu fait pour son âge et pour son état, travaillant à l'histoire des martyrs et des anachorètes, et se mettant des ajustemens profanes de la même main dont il écrivait les décisions des conciles. Aussi, interrompant quelquefois son travail pour jeter un moment de tristes regards sur lui-même, il s'écriait avec la sincérité la plus naïve : *Quel peintre pour les Antoine et les Pacômes, pour les Augustins et les Athanase !*

L'abbé Fleury qui, comme nous l'avons dit dans son éloge, avait mis trente ans à composer son *Histoire ecclésiastique*, en avait donné les derniers volumes à peu près dans le même temps que l'abbé de Choisy fit paraître la sienne. Il était bien difficile que la frivolité française se refusât le jeu de mots que lui offraient les noms de *Choisy* et de *Fleury* sur ces deux histoires, l'une si légère et l'autre si grave. On disait donc que l'abbé Fleury était *choisi* dans son ouvrage, et que l'abbé de Choisy était *fleuri* dans le sien. Mais l'ouvrage superficiel et frivole n'effaçait pas en cette occasion l'ouvrage exact et utile ; et l'historien véridique, quoique bien moins philosophe dans son histoire que dans ses discours, fut préféré par le public à l'historien qui n'était qu'agréable et nullement philosophe.

L'abbé de Choisy a imprimé que c'était par le conseil de Bossuet qu'il avait entrepris d'écrire l'*Histoire ecclésiastique*. Il paraît difficile à croire que Bossuet lui ait donné ce conseil, dans un temps où l'on avait déjà celle de Tillemont, et où Fleury écrivait la sienne. Peut-être l'évêque de Meaux, en conseillant à l'abbé de Choisy d'écrire cette histoire, n'avait-il d'autre objet que de l'engager à l'apprendre.

ÉLOGE DE ROQUETTE ¹.

IL avait pour oncle un autre abbé de Roquette, évêque d'Autun, qui, par son zèle de commande et sa dévotion politique,

¹ Henri-Emmanuel de Roquette, docteur de Sorbonne, abbé de Saint-Gildas de Ruis, reçu à la place d'Eusèbe Renaudot, le 12 décembre 1720; mort le 5 mars 1725.

ent l'honneur, dit-on, de fournir à Molière l'heureux original d'après lequel il a peint le précieux tableau du *Tartufe*. Cet évêque d'Autun, qui se mêlait de prêcher, et qui mettait dans sa prononciation et dans ses gestes autant d'affectation et de grimaces que dans sa conduite, se plaignait à M. de Harlai de ce que les officiers municipaux de la ville d'Autun avaient quitté son sermon pour aller à la comédie. *En effet*, dit M. de Harlai, *ces gens-là étaient de bien mauvais goût, de vous quitter ainsi pour des comédiens de campagne* (1). C'était sur les sermons de ce prédicateur saltimbanque que Despréaux avait fait cette épigramme :

On dit que l'abbé Roquette
Prêche les sermons d'autrui ;
Moi qui sais qu'il les achète,
Je soutiens qu'ils sont à lui.

Neveu de ce prélat hypocrite et intrigant, l'abbé de Roquette ne lui ressembla pas ; à une doctrine saine et à des mœurs sans reproche, il joignit un caractère vrai et une conduite simple ; cette candeur et cette simplicité, déjà si estimables par elles-mêmes, augmentaient encore de prix, par le talent distingué qu'il avait pour l'éloquence, talent qu'il cultiva long-temps avec succès, et qui lui mérita les honneurs académiques.

On voit, par les discours prononcés à sa réception et à celle de son successeur, qu'il eut l'honneur de haranguer souvent le roi, à la tête de la députation des États de Bourgogne ; qu'il fit plusieurs fois, dans ces mêmes États, l'usage le plus heureux du don de la parole, pour démêler et concilier les intérêts de la province et ceux du monarque ; qu'il consacra enfin ce don si rare au plus digne emploi qu'un ecclésiastique en puisse faire, celui d'annoncer dans la chaire de vérité les maximes du christianisme. Il s'exerça même dans tous les genres d'éloquence dont la chaire est susceptible ; il prononça l'oraison funèbre de Jacques II, roi d'Angleterre ; sujet d'autant plus fécond pour un orateur chrétien, qu'il eût été plus épineux pour un orateur philosophe. Car si le prédicateur religieux pouvait offrir dans ce prince si catholique et si dévot, le plus édifiant émulateur des héros monastiques, l'appréciateur éclairé ne pouvait guère trouver en lui qu'un souverain peu digne de l'être, dédaigné et proscrit par sa nation, pour l'aveuglement et le fanatisme de son zèle. L'oraison funèbre que l'abbé de Roquette consacra à sa mémoire, fut très-goûtée dans le temps à la cour de Louis XIV, où les jésuites, alors tout-puissans, protecteurs et protégés du roi Jacques, décidaient sans appel de ce qu'il fallait croire et approuver ; elle est oubliée aujourd'hui, et nous sommes forcés de convenir

qu'elle devait l'être, moins à la vérité par la faute de l'ouvrage que par celle de la matière; les malheurs trop mérités du monarque ont répandu contre sa personne des préventions peut-être exagérées, mais excusables, qui ont rendu inutile tout l'art que le panégyriste avait pu employer pour répandre quelque éclat sur les talens militaires de ce malheureux prince, et sur ses pieux et vains efforts pour ramener son royaume au sein de l'Église. Mais l'Académie, en mettant le roi Jacques à sa place, mit aussi l'orateur à la sienne, et récompensa de ses suffrages l'éloquence dont il avait fait preuve en cette occasion et en beaucoup d'autres. En rendant cette justice à l'abbé de Roquette, la compagnie fit de plus une acquisition très-nécessaire. Parmi les différens genres d'orateurs qu'elle doit renfermer, un orateur chrétien est pour elle d'un besoin indispensable. Elle peut avoir le malheur de perdre ou son respectable protecteur, ou quelqu'une des personnes augustes qui tiennent de près au trône; dans ces tristes circonstances, elle doit à leur cendre un tribut d'éloge et de douleur à la face des autels; il serait indécent et honteux pour elle de garder le silence, dans un moment où toutes les chaires retentissent de ces noms révéérés; il ne le serait pas moins que l'Académie fût obligée d'aller chercher hors de son sein un interprète de ses sentimens pour les protecteurs qu'elle a perdus. Elle a donc besoin de trouver, parmi ses propres membres, cet interprète éloquent. Des raisons très-sages ne lui permettent pas d'admettre des orateurs liés par des vœux à une société religieuse; les prélats, d'ailleurs très-respectables, qu'elle renferme, souvent occupés d'affaires importantes, et quelquefois peu exercés à l'art de la parole, ne sont pas toujours assez propres ou assez prêts à seconder ses vues et son zèle. Il est donc nécessaire qu'elle s'assure un prédicateur d'un mérite reconnu et distingué, capable d'acquitter dans l'occasion ce qu'elle doit à la mémoire de ses bienfaiteurs, et de répondre à l'attente de la nation, qui, dans ces momens, a les yeux sur elle. La compagnie avait dans l'abbé de Roquette un orateur tel qu'elle pouvait le désirer pour cet objet, et tel que les circonstances pouvaient alors le lui fournir. Elle en possède un aujourd'hui (l'abbé de Boismon), que le siècle précédent aurait pu envier au nôtre; qui, dans son oraison funèbre du dauphin, de la reine, du roi, et de l'impératrice et reine de Hongrie, a rempli nos justes espérances, et a laissé bien loin derrière lui tous ses concurrens; qui a répandu dans ces quatre ouvrages des traits d'une éloquence sublime, dont Bossuet se serait fait honneur, et des traits d'une sensibilité touchante et simple, que Massillon n'aurait pas désavoués (2).

NOTES.

(1) **CETTE** épigramme de M. de Harlai sur l'évêque d'Autun est bien supérieure à une réponse du même genre, que fit Dancourt au P. de La Rue, dont il avait été le disciple. Ce jésuite reprochait à son élève de s'être fait comédien : *Mon père, lui répondit Dancourt, ne nous faisons point de reproche l'un à l'autre ; je suis comédien du roi, vous êtes comédien du pape, la différence n'est que dans le genre.* Le mot de Dancourt n'était qu'une injure indécente. Celui de M. de Harlai est une plaisanterie fine et de bon goût.

Ce même évêque d'Autun, si grand hypocrite, prêchait un jour dans l'église des jésuites le panégyrique de S. Ignace leur fondateur. Touté la musique de l'Opéra était à cette cérémonie pour y chanter solennellement l'office du saint patron de la société. *Les jésuites, dit en sortant un des auditeurs, viennent de nous donner deux spectacles en un même jour, l'opéra et le Tartufe.*

Voici un trait d'adulation de ce méprisable abbé de Roquette, que rapporte l'abbé de Choisy dans ses mémoires, et qui est remarquable par l'excès de la bassesse et de la bêtise tout à la fois. Un soir que le prince de Conti, qui était contrefait, s'était masqué malgré l'abbé de Cosnac... qui s'était enhardi à lui dire que de la taille dont il était, il était impossible qu'il se masquât sans être connu; l'abbé de Roquette entra dans sa chambre comme il était près d'en sortir avec ceux qu'il avait mis de la partie; et cet abbé s'adressant au prince, comme s'il eût cru parler à M. de Vardes, qui était de la plus belle figure : *Monsieur, lui dit-il, montrez-moi son altesse; et puis se retirant du côté de l'abbé de Cosnac : Monsieur, continua-t-il, dites-moi lequel de ces masques est Monseigneur?* L'abbé de Cosnac impatienté lui dit assez haut pour que le prince l'entendit : *Allez; monsieur de Roquette, vous devriez mourir de honte; et quand son altesse fait une mascarade pour se divertir, elle sait bien que la taille de M. de Vardes et la sienne sont différentes...* Ce discours de l'abbé de Cosnac fut la source de la haine que lui et M. d'Autun ont depuis conservée l'un pour l'autre et qui fit faire à Guilleragues, ami de l'abbé de Cosnac, les mémoires sur lesquels Molière a fait depuis la comédie du *Faux Dévot*.

Une fausseté si absurde à l'égard des hommes ne laissait aucun doute sur celle de l'abbé de Roquette dans sa dévotion, et on aurait pu lui dire, comme à tant d'autres hypocrites de nos jours : *A qui croyez-vous en imposer?*

(2) Parmi plusieurs morceaux de l'éloquence, la plus sublime ou la plus touchante, que nous pourrions citer dans ces beaux discours de

Depuis évêque de Valence et archevêque d'Aix. (Voyez les notes sur l'éloge de l'abbé de Choisy.)

l'abbé de Boismon, nous rapporterons les deux suivans tirés de l'oraison funèbre du dauphin. Dans le premier qui nous paraît digne de Bossuet, l'orateur, après avoir peint de la manière la plus pathétique les vœux de la nation pour la vie de ce prince, s'écrie :

« Vœux inutiles ! peuple présomptueux dans ta douleur , peuple qui
 » ne mérite rien , et qui ose tout espérer !... Tes propres iniquités se
 » sont placées entre le ciel et toi , comme un nuage d'airain , pour
 » repousser tes cris et ta prière : *Opposuisti tibi nubem , ut non transeat*
 » *oratio*... En effet , messieurs , le mal devient extrême , et livre bien-
 » tôt monseigneur le dauphin aux derniers secours de la religion. Ce
 » jour de pleurs et d'effroi , dont l'appareil étonna l'âme la plus ferme ,
 » attendrit la plus insensible , déchira la mieux préparée , fut le jour
 » de votre majesté , seigneur ! *In illa die exaltabitur Deus solus*.
 » O roi éternel , qui voyez tous les rois s'écouler devant vous avec le
 » torrent des âges , que vous étiez grand dans ce moment terrible !
 » Tout s'abassa sous vos pieds , trône , sceptre , dignité , puissance ;
 » tous les rangs , tous les degrés disparurent , toute lumière s'éclipsa
 » devant ces lugubres flambeaux , qui n'éclairèrent alors que la fai-
 » blese , l'humiliation , le néant ; et dans ce palais , tout plein de la
 » gloire humaine , il ne resta que vous et la victime. *In illa die exal-*
 » *tabitur Deus solus* . »

Dans le second morceau , où l'on retrouve la sensibilité , la philosophie et les grâces simples de Massillon , l'orateur s'exprime ainsi :

« La vanité ne réclame rien dans ce triste éloge ; on ne vous offre
 » point de grapeaux déchirés , de trophées sanglans , de rivaux humiliés , de provinces conquises ; la victoire éplorée ne gémit point , la renommée se tait , la vertu pleure ici toute seule ; elle pleure un prince de trente-six ans , qui ne connut qu'elle . »

A ces deux morceaux nous joindrons encore le suivant , tiré de l'oraison funèbre de la reine , par le même académicien , et dans lequel Bossuet et Massillon nous paraissent se réunir .

« La naissance d'un prince n'est aux yeux de la reine qu'un engagement et un devoir de plus.... Elle ne le forme pas au grand art de
 » régner ; hélas ! si le ciel le permet , les exemples de son sang l'instruiront assez . Mais elle lui apprend qu'au pied du trône , et bien plus
 » encore , loin du trône même , sont ses frères ; qu'il appartient à ce
 » pauvre , à ce malheureux , dont il n'entend pas les cris ; que les
 » hommages les plus flatteurs sont ceux de la misère reconnaissante ;
 » et que les couronnes de l'éternité seront le prix des larmes qu'il
 » aura essuyées sur la terre... O prince ! sur qui nos regards s'ar-
 » rêtent avec une espérance si tendre , vous ne recevrez plus ces tou-
 » chantes leçons . Père , mère , aïeule , tout est enseveli dans le silence
 » de la mort ; mais l'esprit qui les anima vous parle du fond de leurs

• Louis XVI , alors dauphin .

» tombes entassées ; une voix respectable et terrible vous crie : *Conso-*
 » *lez la terre qui a les yeux sur vous , et regardez le ciel qui vous*
 » *attend.* »

L'oraison funèbre de Louis XV, prononcée par le même orateur, offre encore un plus grand nombre de traits d'éloquence, de sensibilité, de cette finesse même qui sait toucher légèrement et avec adresse des cordes délicates et difficiles. Nous en citerons quelques morceaux, avec beaucoup de regret de ne pouvoir en citer un plus grand nombre ; il faudrait transcrire presque en entier ce discours, pour en faire connaître toutes les beautés.

« A cette époque, messieurs (l'époque du ministère du cardinal de Fleury), on vit sur la terre un peuple heureux tout à la fois et respecté ; et ce peuple était celui que Louis XIV avait comme enseveli dans ses triomphes, peuple détesté de l'Europe conjurée, déshonoré à Hochstet, humilié à Gertruidenberg, consterné, fuyant des rives du Rhin jusqu'à celles de l'Escaut, rassuré à peine à Denain par l'heureux génie de Villars, traînant, après la paix d'Utrecht, les débris d'une puissance que l'envie ne daignait plus remarquer, sans commerce, sans vaisseaux, sans crédit... Un homme est choisi pour ramener ce peuple abattu. Louis dit au cardinal de Fleury, comme autrefois le Seigneur Dieu au prophète Ezéchiel : *Insuffla super interfectos istos, ut reviviscant* (Soufflez sur ces morts, afin qu'ils revivent). Tout à coup un esprit de vie coule dans ces ossements arides et desséchés ; un mouvement doux, mais-puissant, se communique à tous les membres de ce grand corps épuisé ; toutes les parties de l'État se rapprochent et se balancent : *Et accesserunt ossa ad ossa, unum quodque ad juncturam suam*. L'harmonie se rétablit, la confiance renaît, etc. »

Rien n'est plus heureux et plus éloquent que l'application de ce passage de l'Écriture. C'est ainsi qu'il faut la faire parler dans une oraison funèbre, et non pas y entasser, sans choix et sans génie, comme ont fait tant d'autres orateurs, des milliers de passages des livres saints ; les uns applicables à cent autres sujets, les autres appliqués au sujet d'une manière froide et triviale.

Dans le morceau suivant, l'orateur fait sentir avec d'autant plus d'adresse les reproches qu'on peut faire au cardinal de Fleury, qu'il a eu l'art de donner à ces reproches la forme de l'éloge...

« Ministre respectable, je n'insulte point à votre repos ; je sais que nous vous devons ces jours paisibles et brillans que je retrace ; mais qu'il me soit permis de le dire, en conservant dans votre auguste élève cet esprit de modération et de réserve, si vous aviez excité ces flammes généreuses, ce noble sentiment de ses forces, qu'il méritait si bien de prendre ; si vous lui aviez appris à ne pas se séparer de sa nation, à la méditer, cette nation, qui se donne toutes les chaînes

» qu'on ne lui montre pas, qui supplée par le dévouement tout le
 » pouvoir qu'on ne lui fait pas sentir, qu'il serait honteux d'opprimer,
 » parce qu'on est toujours sûr de la séduire; si en lui peignant tous les
 » hommes faux et trompeurs, vous lui eussiez dit que le seul homme
 » de son Empire dont il ne devait pas se défier était lui-même, nous
 » jouirions encore de la sagesse et de la pureté de vos conseils. Il vous a
 » manqué une ambition dont la France vous eût fait un mérite, celle de
 » vous survivre par l'impulsion que vous pouviez donner à l'âme de son
 » roi : hélas ! votre ministère a péri avec vous. »

Voici un autre morceau, plein d'éloquence et de finesse tout à la fois, sur le caractère, les vertus et les fautes de Louis XV.

« Hélas ! messieurs, par quelle fatalité Louis XV a-t-il exagéré sur le
 » trône deux vertus si étrangères au trône, *la modestie et la défiance de*
 » *soi-même* ? Etions-nous donc réservés à déplorer dans ce monarque ce
 » qu'on ne peut trop louer dans les rois ? Mais c'est dans le malheur
 » qu'il sied bien d'être juste. Distinguons les traits de la lumière au
 » milieu des ombres qui l'affaiblissent... Otez ce poids qui l'entraînait
 » irrésistiblement vers la condescendance, l'âme élevée se montrera
 » partout. A Fontenoy, lorsque tout chancelle, il observera que la
 » redoute d'Anthonin, vainement attaquée, laisse l'espoir de la victoire,
 » et il soutiendra seul son armée par ce coup d'œil digne des Condé et
 » des Turenne : voilà le général... A Bruges, à l'aspect des mausolées
 » de Charles *le Hardi*, et de Marie de Bourgogne, il s'écriera : *C'est*
 » *là le berceau de toutes nos guerres* ; pensée rapide et profonde :
 » voilà le philosophe. A Versailles, la marche tortueuse de la poli-
 » tique jettera de l'incertitude et de l'obscurité sur un traité de paix ;
 » il le reformera seul, et tous les nuages seront dissipés : voilà l'homme
 » d'État... Je ne craindrai pas de le dire : Louis XV, avec ses principes,
 » était plus près de la véritable grandeur, que Louis XIV avec ses
 » talens. Celui-ci fut le héros de la fortune ; celui-là prouve qu'un roi
 » juste peut se passer d'elle. L'un ne pouvait être arrêté, et la vanité
 » l'égara ; l'autre méritait d'être soutenu, et sa droiture en eût fait un
 » grand roi : c'est à ce titre qu'il mérite nos hommages. »

On trouvera des beautés du même genre dans cet endroit de la seconde partie.

« Une vertu dont l'audace et le crime ont abusé, n'a-t-elle donc
 » plus de droit à nos éloges ? Quelle voix s'élèvera pour inculper la
 » bonté de Louis ? sera-ce celle de la religion, dont il respecta toujours
 » les conseils et les privilèges ? celle de ses courtisans, qu'il combla de
 » faveurs, à qui il ne montra jamais que la tristesse obligeante de ces
 » refus involontaires qui valent des grâces ? celle de ses soldats, qui
 » le virent pleurant sur les lauriers de Fontenoy, parcourant les hôpi-
 » taux, consolant les blessés, s'écriant au milieu de ces tristes victimes
 » de la victoire : *Anglais, Français, ennemis, sujets, que tous soient*

« également traités, ils sont tous des hommes ? Sera-ce celle du peuple ? Non, monarque bien aimé et digne de l'être, il ne troublera point vos mânes augustes... Gémissant, il ne vous nommait point dans ses larmes, le cri de sa misère ne vous accusa jamais ; c'était pour vous qu'il avait inventé ce soupir que l'oppression lui arracha : *Ah ! si le roi le savait...* Votre cendre lui sera aussi précieuse, que votre nom lui a été cher. »

Mais le morceau le plus sublime peut-être de cette éloquente oraison funèbre est celui où l'abbé de Boismon't peint la dernière maladie du roi, et les circonstances dont sa mort fut accompagnée.

« La vérité est donc bien étrangère au trône, puisqu'elle n'en approche pas dans les momens même où tout fuit, où il ne reste qu'elle... Telle est la destinée de Louis dans ces cruels instans. Le mystère l'environne, rien ne lui désigne le poison qui le dévore ; la cour, la capitale retentit de l'accablante nouvelle ; l'étonnement, la terreur, une multitude de voix la répète ; et la vérité n'en trouve pas une pour porter ce triste secret à l'oreille du prince... Eh ! malheureux politiques, vous vous méprenez ; ce n'est pas un trône ; c'est un lit de mort que vous assiégez ; tous vos déguisemens, tous vos artifices sont perdus... Mais vous êtes, dans ce moment, les ministres d'un jugement terrible. Telles sont les justes rigueurs de la vérité sur les rois ; méconnue lorsqu'elle est importune, elle fuit quand elle devient nécessaire... »

Plus bas, l'orateur, après avoir tracé le tableau touchant du repentir du roi, et de la miséricorde divine qui le console et le rassure, ajoute avec la sensibilité la plus profonde :

« Cependant, que de rigueurs au milieu de tant de grâces ! Tremblez, vous que cette indulgence pourrait précipiter dans la présomption ; c'est au cœur de ce prince malheureux que l'inflexible justice a frappé. Ce cœur sensible-était coupable ; ce cœur sensible est la victime à laquelle la vengeance s'attache ; elle lui laisse tous les besoins de sa tendresse, et lui en ravit presque tous les objets ; le mal qui s'accroît pèse sur tous les mouvemens de ce cœur déchiré, et les enchaîne sans les détruire. L'amitié, la piété filiale, veillent en vain autour de lui ; ni la piété filiale, ni l'amitié n'auront un soupir. Cet affaissement de toutes ses puissances, cette présence de sa raison, qui lui fait sentir la douceur d'expirer du moins dans les embrassemens de ses petits-fils, et l'affreuse nécessité de les écarter ; quelle pénitence ! Il mourra, et il n'a point encore ouvert le sanatorium de l'Etat à son successeur ; il laisse de grandes plaies et de jeunes mains pour les fermer ; il emporte avec lui ces leçons, ces regrets, ces conseils, que l'éloquence du dernier moment rend si pénétrants et si respectables ; il mourra, et les oracles de sa mort seront perdus comme les derniers exemples de sa vie : quelle pénitence ! »

Nous ne craignons point de le dire ; il ne manque à ce discours que d'être moins moderne , pour être mis par la voix publique à côté de ce que nous avons de plus éloquent en ce genre ; et quand le genre même viendrait un jour à être proscrit par la sévérité philosophique de nos neveux ; quand cette postérité , devenue inflexible et austère , ne voudrait plus entendre dans la chaire de vérité , que la vérité toute nue et sans apprêt , elle donnera toujours des éloges à l'orateur qui , dans ce sujet épineux et glissant , et dans un temps où il n'était pas permis à la vérité de se présenter sans voile , a su la faire parler avec une délicatesse si noble , et une éloquence si touchante.

L'abbé de Boismon't a encore ajouté , s'il est possible , à sa réputation , par son éloquente oraison funèbre de l'impératrice reine de Hongrie , et par le sermon touchant qu'il a prononcé en 1782 sur l'établissement d'une maison de charité en faveur des pauvres militaires et des pauvres ecclésiastiques. Pour ne point donner à cet article trop d'étendue , nous nous contenterons de citer le beau portrait du roi de Prusse , dans le premier discours , et celui du curé de campagne dans le second , sans prétendre néanmoins préférer ces deux morceaux à beaucoup d'autres qui ne sont pas moins dignes d'éloges. Ceux de nos lecteurs qui pourraient trouver ici un trop grand nombre de citations étrangères , selon eux , à l'histoire de l'Académie , nous les pardonneront sans doute , s'ils pensent comme nous , que des traits d'une éloquence si distinguée , ouvrage d'un membre de cette compagnie , sont le plus bel ornement de cette histoire.

Portrait du roi de Prusse.

« Au milieu de cette foule d'ennemis triomphans , considérez le lion
 » du Nord qui s'éveille ; ses regards ardens semblent dévorer la proie
 » que la fortune lui marque : génie impatient de s'offrir à la renom-
 » mée , vaste , pénétrant , exalté par le malheur et par ces pressenti-
 » mens secrets qui dévouent impérieusement à la gloire certains êtres
 » privilégiés qu'elle a choisis , je le vois se précipiter sur ce théâtre
 » sanglant , avec une puissance mûrie par de longues combinaisons , et
 » des talens agrandis par la réflexion et la prévoyance ; soldat et géné-
 » ral , conquérant et politique , ministre et roi , ne connaissant d'autre
 » faste que celui d'une milice nombreuse , seule magnificence digne d'un
 » trône fondé par les armes. Je le vois , aussi rapide que mesuré dans
 » ses mouvemens , unir la force de la discipline à la force de l'exemple ,
 » communiquer à tout ce qui l'approche cette vigueur , cette flamme
 » inconnue au reste des hommes , que la nature avait cachés dans son
 » sein ; marcher à d'utiles triomphes ; diriger lui-même avec art tous
 » les coups qu'il porte , attaquer ce tronc chancelant sur lequel Marie-
 » Thérèse est appuyée , en détacher brusquement les rameaux les plus
 » féconds ; et s'élevant bientôt au-dessus de l'art même par la fermeté
 » de ce coup d'œil que rien ne trouble , montrer déjà le secret de ses
 » ressources qui doivent étonner la victoire même , et tromper la for-
 » tune , lorsqu'elle lui sera contraire.....

» Il vit, ce héros que l'art de vaincre rendit si redoutable, et que le
 » seul art de régner, qu'il n'a pas moins connu, pouvait rendre si
 » célèbre. Je vois partout ses lauriers mêlés aux palmes de Marie-
 » Thérèse. Mais n'attendez pas, messieurs, que je vous raconte cette
 » suite de combats dont frémissait l'humanité; ma voix n'est point
 » destinée à ces récits : ce que je dois vous faire observer, c'est le nou-
 » veau genre de force et de courage que Marie-Thérèse oppose à ce
 » nouveau choc. L'inévitable Frédéric est partout, prévoit tout, répare
 » tout, trouve le triomphe où ses généraux n'aperçoivent que l'humili-
 » ation et le désespoir. C'est la foudre qui sillonne l'air d'un pôle à
 » l'autre, et porte en tous lieux le ravage et l'effroi. Marie-Thérèse,
 » immobile au fond de son palais, prévient, déconcerte, arrête tous
 » les mouvemens d'un ennemi qui semble se multiplier et se repro-
 » duire : c'est une colonne majestueuse, qui soutient seule un édifice
 » immense, dont quelques morceaux détachés par la violence des
 » secousses, n'ébranlent point la solidité. Le malheur et la gloire sont
 » partagés. »

Portrait du curé de campagne.

« Transportons-nous dans les campagnes, voyons la misère dans son
 » domaine; qu'apercevons-nous dans ces hameaux confusément épar-
 » sés, une solitude morne, une nature triste et languissante, des toits déla-
 » brés, des maisons de boue, où la lumière semble ne pénétrer qu'à
 » regret; partout la disette et le besoin sous les formes les plus hideuses
 » et les plus dégoûtantes...

» Ah! du moins dans ces temples rustiques, décorés par la seule
 » présence de la divinité qui les remplit, ces cœurs désolés trouvent des
 » frères, des malheureux qui leur ressemblent!... Que dis-je! ils
 » trouvent plus, ils y trouvent un père. Ce pasteur sur lequel la poli-
 » tique peut-être ne daigne pas abaisser ses regards, ce ministre relé-
 » gué dans la poussière et l'obscurité des campagnes, voilà l'homme de
 » Dieu qui les éclaire, et l'homme de l'Etat qui les calme; simple comme
 » eux, pauvre avec eux, parce que son nécessaire même devient leur
 » patrimoine, il les élève au-dessus de l'empire du temps, pour ne leur
 » laisser ni le désir de ses trompeuses promesses, ni le regret de ses
 » fragiles félicités; à sa voix, d'autres cieux, d'autres trésors s'ouvrent
 » pour eux; à sa voix, ils courent en foule aux pieds de ce dieu qui
 » compte leurs larmes, ce dieu, leur éternel héritage, qui doit les
 » venger de cette exhérédation civile à laquelle une providence qu'on
 » leur apprend à bénir les a dévoués. Les subsides, les impôts, les lois
 » fiscales, les élémens même, fatiguent leur triste existence; dociles
 » à cette voix paternelle qui les rassemble, qui les ranime, ils tolèrent,
 » ils supportent, ils oublient tout; je ne sais quelle onction puissante
 » s'échappe de nos tabernacles; le sentiment toujours actif de cette autre
 » vie qui les attend, adoucit toutes les amertumes de la vie présente :
 » ah! la foi n'a point de malheureux! ces mystères de miséricorde dont

» on les enveloppe, ces ombres, ces figures, ce traité de protection et
 » de paix qui se renouvelle dans la prière publique entre le ciel et la
 » terre, tout les remue, tout les attendrit dans nos temples; ils gé-
 » missent, mais ils espèrent, et ils en sortent consolés.

» Cç n'est pas tout. Garant des promesses divines, ce pasteur, cet
 » ange tutélaire les réalise en quelque sorte dès cette vie, par les secours,
 » par les soins les plus généreux, les plus constans. Je dis les soins, et
 » peut-être, hommes superbes, n'avez-vous jamais bien compris la
 » force et l'étendue de cette expression. Peignez-vous les ravages d'un
 » mal épidémique, ou plutôt placez-vous dans ces cabanes infectes,
 » habitées par la mort seule, incertaine sur le choix de ses victimes :
 » hélas ! l'objet le moins affreux qui frappe vos regards, est le mourant
 » lui-même ; épouse, enfans, tout ce qui l'environne semble être sorti
 » du cercueil pour y rentrer pêle-mêle avec lui : si l'horreur du der-
 » nier moment est si pénétrante au milieu des pompes de la vanité,
 » sous le dais de l'opulence qui couvre encore de son faste l'orgueil-
 » leuse proie que la mort lui arrache, quelle impression doit-elle pro-
 » duire dans des lieux où toutes les misères et toutes les horreurs sont
 » rassemblées ! voilà ce que bravent le zèle et le courage pastoral. La
 » nature, l'amitié, les ressources de l'art, le ministre de la religion
 » remplace tout ; seul au milieu des gémissemens et des pleurs, livré
 » lui-même à l'activité du poison, qui dévore tout à ses yeux, il l'affaiblit,
 » il le détourne ; ce qu'il ne peut sauver, il le console, il le porte
 » jusque dans le sein de Dieu ; nuls témoins, nuls spectateurs, rien ne
 » le soutient, ni la gloire, ni le préjugé, ni l'amour de la renommée,
 » ces grandes faiblesses de la nature, auxquelles on doit tant de vertus.
 » Son âme, ses principes, le ciel qui l'observe, voilà sa force et sa
 » récompense. L'Etat, cet ingrat qu'il faut plaindre et servir, ne le
 » connaît pas ; s'occupe-t-il, hélas ! d'un citoyen utile qui n'a d'autre
 » mérite que celui de vivre dans l'habitude d'un héroïsme ignoré ? »

Noté croyons devoir nous permettre ici une observation. A la mort de Louis XIV, l'Académie ne fit point faire d'oraison funèbre ; mais La Motte prononça, dans une séance publique, l'éloge du premier roi protecteur. Dans d'autres circonstances, l'Académie avait préféré tantôt une oraison funèbre, tantôt un éloge, espèce d'hommage qui peut être plus convenable à un corps purement littéraire, qui doit parler plutôt au nom de la raison qu'au nom de Dieu. D'ailleurs, en se réservant la liberté de choisir entre ces deux genres, l'Académie s'assure l'avantage d'avoir à choisir entre un plus grand nombre de talens, et celui de n'être pas condamnée à la monotonie d'un genre nécessairement très-borné, et souvent exposée à donner au public des tours de force au lieu de bons ouvrages.

ÉLOGE DE CAUMONT¹.

Nous ne pouvons consacrer à la mémoire de cet académicien un éloge plus flatteur et apparemment plus vrai, que celui qui en fut fait par M. de Mirabaud, son successeur dans la compagnie. « Avec beaucoup d'esprit, M. le duc de La Force avait encore dans l'esprit ces agrémens rares qui sont si propres à le faire valoir. Sa haute naissance, qui l'appelait à d'autres occupations que celles d'un homme de lettres, ne lui avait pas permis de se donner tout entier à ses talens poétiques et littéraires. Il s'y livrait pourtant quelquefois, et toujours avec succès, mais avec réserve; il semblait ne s'y livrer que pour n'être point taxé d'ingratitude envers la nature.... L'heureuse facilité qu'il avait dans l'esprit, jointe à une curiosité naturelle qui le portait à tout, lui avait donné une étendue de connaissances, qui rendait plus éclairé, et par conséquent plus utile aux Muses, le zèle dont il était animé, pour la gloire.... C'est à ce zèle qu'une des principales villes du royaume (Bordeaux) est redevable d'une Académie des sciences, qu'il y a établie sur le modèle de celle de Paris.... Il voulut enrichir d'un trésor semblable la province à laquelle ses ancêtres devaient leur naissance.... Il a été, à l'égard des académiciens de Bordeaux, cette intelligence qui, selon quelques anciens, sut imprimer aux élémens le mouvement convenable, lorsque dans les temps marqués pour la formation du monde, déjà ils tendaient d'eux-mêmes à se mouvoir et à se débrouiller. »

Tels furent les titres de M. le duc de La Force, au suffrage que lui accorda l'Académie Française, titres dont il crut devoir s'honorer lui-même dans son discours de réception : *Vous avez su, dit-il à ses confrères, combien j'ai été touché, dès ma jeunesse, de cet éclat indépendant du hasard, inséparable de nous-mêmes, de cette gloire si flatteuse que vous possédez, et dont vous êtes les vrais dispensateurs... En m'adoptant aujourd'hui, vous répandez sur la compagnie littéraire que j'ai formée, un éclat qui lui manquait. Elle me reverra avec la même joie que les nations les plus sages recevaient leurs princes, lorsqu'ils revenaient chargés du nom glorieux d'ami, d'allié, de citoyen de Rome.*

¹ Henri-Jacques Nompur de Caumont, duc de La Force, pair de France, né le 5 mars 1675; reçu à la place de Fabio Brulart de Sillery, évêque de Soissons, le 28 janvier 1715; mort le 20 juillet 1726.

L'Académie de Bordeaux, dont il est fait une mention si honorable et si juste dans ces deux discours, fut établie par M. le duc de La Force, en 1713. Le fondateur eut l'avantage d'avoir pour coopérateur, dans cet établissement, l'illustre Montesquieu, comme nous l'avons dit dans l'éloge de ce philosophe ¹, et nous y avons exposé les vues sages qui le guidèrent pour assurer à cette compagnie naissante une existence solide et durable. Aussi, dans cette multitude de sociétés littéraires dont la France est surchargée, l'académie de Bordeaux, fondée sous de si heureux auspices, a toujours conservé un rang distingué, par les travaux utiles dont elle s'occupe, et par le mérite de ceux qui la composent; bien différente de ces sociétés de pur bel esprit, souvent plus propres à entretenir le mauvais goût dans nos provinces qu'à y répandre les lumières.

La maison de La Force avait été engagée dans les erreurs du calvinisme, et paya cruellement ces erreurs. Un des ancêtres de notre académicien avait été massacré avec un de ses enfans, à cette exécrationnelle journée de la Saint-Barthélemi, qui souillera éternellement notre histoire aux yeux des races futures, et rendra à jamais odieux le nom des monstres qui ont conseillé, permis ou exécuté tant d'assassinats. Un second fils de ce père malheureux, encore dans l'enfance, n'avait échappé que par une espèce de miracle au fer des assassins ². Ce fils était le trisaïeul de M. le duc de La Force; son bisaïeul et son aïeul conservèrent le plus inflexible attachement pour des opinions proscrites, qui avaient été si funestes à leur maison, et auxquelles ils auraient peut-être renoncé plus tôt, si la persécution ne les leur avait rendues chères; mais le père de notre académicien avait enfin renoncé à cette religion fatale. Son fils se crut obligé de réparer d'une manière éclatante l'espèce de tache que ce péché *originel* avait imprimé à son nom dans l'esprit de Louis XIV, qui, vraiment jaloux du titre de roi *très-chrétien*, ne voulait dans son royaume que deux maîtres, l'Église et lui ³. Le dictionnaire de

¹ Voyez nos Mélanges de littérature.

² On peut voir le récit intéressant de ce fait dans les notes sur le second chant de la *Henriade*. Il est raconté avec plus de détail encore, et avec des circonstances aussi curieuses que touchantes, dans le recueil qui a pour titre : *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire*. Paris, 1781, p. 377.

³ L'abbé de Choisy raconte, dans ses mémoires, que Louis XIV avait inutilement tenté de convertir, par ses royales exhortations, le duc de La Force, bisaïeul de celui dont nous parlons, et fils de celui qui échappa à la Saint-Barthélemi. Le monarque fit venir dans son cabinet le vieux courtisan, hérétique opiniâtre, et le pressa avec tendresse d'ouvrir les yeux à la vérité; mais Louis XIV n'était pas un Bossuet, pour se flatter de réussir dans une controverse où il avait mis plus de zèle que de savoir théologique. Le mission-

Moréri nous assure que M. le duc de La Force , notre confrère , a signalé son amour pour la religion en contribuant , par des sommes considérables , à l'entretien des missionnaires destinés à la conversion des calvinistes de France : on ajoute qu'il a même poussé la générosité jusqu'à payer des pensions à plusieurs nouveaux convertis. Nous supposons , pour l'honneur de son zèle , qu'en encourageant et en récompensant les prédicateurs et les catéchistes , il les exhortait à la douceur et à la charité , si nécessaires pour assurer le succès de leurs saints travaux ; et qu'en donnant des secours aux nouveaux convertis , il avait grand soin de les avertir , en catholique sage et éclairé , de ne pas prendre la séduction pour la persuasion , et de ne pas accorder à l'intérêt ce qu'ils ne devaient qu'à la vérité.

ELOGE DE NESMOND ¹.

IL était d'une famille noble , originaire de l'Angoumois , également illustrée dans les armes et dans la magistrature. Un de ses frères , dont le nom est célèbre dans la marine française , se signala par plusieurs exploits , et par des prises considérables faites sur les ennemis. Un autre Nesmond , magistrat très-attaché à ses devoirs et uniquement occupé des travaux de son état , y avait sacrifié tous les goûts et toutes les qualités frivoles qui , dans la société , auraient pu le rendre ce qu'on appelle *aimable* ; aussi sa conversation avait-elle le mérite de déplaire beaucoup à cette classe désœuvrée et chargée de son ennui , qui n'aime et n'estime que ce qui l'amuse ; et c'est de lui qu'une femme à qui on annonçait sa visite , disait en parodiant par une mauvaise pointe , un vers d'opéra , et en louant le président de Nesmond plus qu'elle ne pensait : *N'aimons jamais ou n'aimons guère*.

Henri de Nesmond , né avec les talens de l'orateur , en consacra de bonne heure les prémices dans la chaire évangélique ; le succès de ses prédications lui procura l'évêché de Montauban , d'où il passa bientôt à l'archevêché d'Albi ; ce fut alors qu'il

naire couronné prit donc en gémissant le triste parti de laisser le vieil huguenot en paix. Il mourut âgé de quatre vingt-quinze ans , peu de temps avant la révocation de l'édit de Nantes , dont il aurait peut-être été la victime , et qui opéra la conversion de son petit-fils plus efficacement que n'auraient pu faire toutes les exhortations émanées du trône .

¹ Henri de Nesmond , archevêque de Toulouse , reçu à la place d'Esprit Fléchier , évêque de Nîmes , le 30 juin 1710 ; mort au mois de juin 1727.

entra dans l'Académie Française. Il devint ensuite archevêque de Toulouse, et en cette qualité, il se trouva souvent chargé de haranguer Louis XIV, au nom de la province de Languedoc. Il s'en acquitta avec le zèle d'un sujet et la dignité d'un évêque. Mais il fit un usage encore plus respectable de ses talens, dans les discours pleins de force et d'onction par lesquels il instruisait son peuple. Chargé du gouvernement d'un diocèse dont une grande portion était plongée dans l'hérésie, il sut par ses instructions, et plus encore par la sage douceur de son zèle et par la sainteté exemplaire de sa vie, ramener à l'Église un grand nombre de ces enfans égarés. Son revenu était réellement celui des pauvres ; il le partageait avec eux, ou plutôt il le leur abandonnait. Nous remarquerons ici, et l'histoire de l'Académie en fournit la preuve, que les prélats qu'elle a admis parmi ses membres, et que par conséquent elle en a jugés dignes par leurs talens, ont été presque tous des hommes distingués et respectables par leur charité et leur bienfaisance ; c'est-à-dire, par les vertus que l'Être suprême a le plus recommandées aux chrétiens, et surtout à ses ministres : argument fâcheux contre l'imbécillité et l'hypocrisie, si intéressées à faire regarder la religion comme incompatible avec les lumières. Les Nesmond, les Fléchier, les Fénelon, les Bossuet et les Massillon, prouvent assez, contre ces absurdes déclamateurs, qu'on peut être chrétien, sans être, comme ils le voudraient, avili par une stupide ignorance. Aussi Louis XIV, que sa piété n'empêchait pas d'accueillir et d'honorer le mérite, avait pour M. de Nesmond la plus grande estime. Il aimait beaucoup à l'entendre ; et un jour que l'archevêque de Toulouse manqua de mémoire en le haranguant : *Je suis bien aise*, lui dit le monarque avec bonté, *que vous me donniez le temps de goûter les belles choses que vous me dites.*

M. de Nesmond ne prêchait pas toujours *en évêque*, quoiqu'il ne cessât jamais de l'être pour lui-même ; il prêchait *en homme du monde*, à ceux qui n'entendaient que ce langage, et à qui les vérités utiles devaient être présentées avec grâce et avec finesse, sous peine de n'être pas écoutées. Le talent de la poésie, qu'il avait cultivé dans sa jeunesse, et qui lui servait quelquefois de délassement dans ses travaux, était entre ses mains l'instrument d'une morale, purement humaine à la vérité, mais la seule qu'il pût faire goûter à des esprits légers et frivoles. Il adressa les vers suivans à une femme aimable, livrée à une coquetterie dont sa jeunesse lui cachait le danger :

Iris, vous comprendrez un jour
Le tort que vous vous faites ;

Le mépris quit de près l'amour
 Qu'inspirent les coquettes.
 Songez à vous faire estimer
 Plus qu'à vous rendre aimable ;
 Le faux honneur de tout charmer
 Détruit le véritable.

ce sermon en valait bien un autre.

Le nom de ce prélat, dont le souvenir nous est précieux, sera placé dans nos fastes, à côté de celui d'un autre archevêque de Toulouse¹, que l'Académie a le bonheur de posséder aujourd'hui, et qui, apportant parmi nous les mêmes talens, y a joint l'amour le plus éclairé pour les lettres, l'estime la plus distinguée pour ceux qui les honorent par leurs talens et par leurs mœurs, enfin toutes les qualités aimables et solides qui le rendent cher à son diocèse, à la société et à cette compagnie.

ÉLOGE DE SACY².

L'ÉLOGE que vous allez entendre, messieurs, est moins celui d'un écrivain du premier ordre, que d'un académicien sage et vertueux, qui joignit à des ouvrages estimables une honnê-

¹ Voyez, dans l'éloge de Bossuet, la justice que nous avons rendue à la belle ordonnance de l'archevêque de Toulouse, sur un fléau qui, en 1775, a désolé le Languedoc. Ce n'est pas la seule qui soit digne d'être louée par des chrétiens et par des sages; celle qu'il a rendue et fait exécuter à Toulouse, sur l'abus des enterremens dans les églises, n'est pas moins digne de la reconnaissance de tous les bons citoyens. Puisse l'exemple que ce prélat citoyen a donné par un réglemeut si utile être bientôt suivi dans la capitale, où, jusqu'à présent, on n'a fait sur cet objet important que des lois infructueuses! Autrefois il n'était pas permis de bâtir des églises, des oratoires même, dans un endroit où il y avait quelqu'un d'enterré. S. Grégoire, pape, lorsqu'il permettait d'élever quelque temple à Dieu, avait soin d'y mettre cette condition. Depuis long-temps la nation fait là-dessus des vœux unanimes, jusqu'à présent combattus par cette seule classe d'hommes qui voudrait aussi, malgré le cri général du royaume, faire rétablir les vœux monastiques à seize ans, conduite et animées dans ce double projet par le même motif, l'indifférence pour le bien de ses semblables, et l'attachement à ses intérêts.

Depuis que nous avons écrit cette note, l'archevêque de Toulouse a donné une nouvelle preuve, et plus éclatante encore, de sa bienfaisance et de ses talens, dans les actes imprimés du synode qu'il a tenu à Toulouse en 1782, ouvrage que la postérité regardera comme un des plus beaux monumens de l'histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle.

² Louis de Sacy, avocat au parlement, né à Paris en 1654; reçu le 27 mars 1701, à la place du président Rose; mort le 26 octobre 1727.

teté de mœurs et de principes bien préférable aux meilleurs ouvrages. Si le nom de Sacy n'est pas au rang de ces noms immortels, dont l'Académie et la littérature s'honorent, les qualités de son âme et la dignité de sa conduite ont rendu son souvenir cher à cette compagnie, et son exemple précieux aux gens de lettres. Peu jaloux de cette célébrité si désirée et si dangereuse, dont l'éclat flatte quelques momens la vanité, et dont les orages tourmentent si souvent l'amour-propre, il sut préférer à une gloire bruyante et disputée une considération douce et paisible; il n'excita ni l'envie, ni la haine; il mérita des amis, et il en eut; il n'essuya point ce brillant, mais cruel anathème que la nature, en faisant naître les hommes rares, semble, dit un de nos poètes, avoir prononcé sur leur tête, *sois grand homme, et sois malheureux*. Il prouva enfin, que pour jouir de ce bonheur qu'on cherche tant et qu'on trouve si peu, la sagesse vaut mieux que le génie, l'estime que l'admiration, et les douceurs du sentiment que le bruit de la renommée. Refuseriez-vous, messieurs, dans un jour consacré à l'honneur des lettres, après avoir rassasié vos regards du succès et du triomphe des talens¹, de reposer un moment ces mêmes regards sur la vertu simple et modeste, si digne d'intéresser vos cœurs et de recevoir vos hommages?

Louis de Sacy, avocat au conseil, et membre de l'Académie Française, naquit à Paris en 1654. Après avoir fait avec succès les études ordinaires, il se destina au barreau, et commença de très-bonne heure à s'y distinguer. Il avait reçu de la nature tout ce qui devait assurer sa réputation dans cette carrière, un esprit juste et pénétrant, une logique nette et précise, une facilité noble de s'énoncer, une mémoire heureuse et sûre; il joignait à ces avantages la plus délicate probité, la plus douce aménité de mœurs, et cette politesse aimable, qui, née de la franchise et de la candeur de l'âme, est encore plus dans le cœur que dans les manières. Aussi obtint-il également l'estime des magistrats, les suffrages du public, la confiance et l'attachement même de ses cliens; et jamais peut-être aucun de ses confrères ne remplit mieux que lui l'idée si intéressante et si noble que Cicéron a donnée de l'orateur, *un homme de bien qui a le talent de la parole*. L'illustre auteur de cette définition, ou plutôt de ce précepte, en fut aussi le plus digne exemple; et si tous les orateurs n'ont pas mérité le même éloge, c'est qu'ils ont ignoré le pouvoir de la vertu pour élever et inspirer le génie.

Cependant, quelque considéré que fût M. de Sacy dans la profession honorable qu'il exerçait, il se sentait destiné pour un

¹ Cet éloge fut lu à la réception de La Harpe, le 26 juin 1776.

théâtre plus vaste et plus brillant à ses yeux. Il voulut imiter en tout ce même Cicéron, qui, après avoir plaidé dans la capitale du monde, devant des républicains, maîtres de l'univers, des causes bien plus importantes que toutes celles dont s'occupent les tribunaux de nos monarchies, ne se contentait pas de cette gloire, enrichissait sa langue et sa nation des trésors d'Athènes, éclairait par la philosophie, dans le silence du cabinet, ces mêmes citoyens qu'il venait de subjuguier au barreau par son éloquence, et faisant de ses admirateurs autant de disciples, ajoutait à l'empire de la parole celui des lumières.

Animé par ce grand exemple, et par le sentiment, modeste à la vérité, mais cependant irrésistible, de ses talens et de ses forces, M. de Sacy résolut de se partager, comme l'orateur romain, entre les affaires et la philosophie, entre le barreau et la littérature. Il s'étonnait quelquefois qu'un si grand nombre d'écrivains célèbres, regardant ce partage comme impossible, eussent entièrement sacrifié à la culture des lettres l'étude des lois, si intéressante par ses rapports avec l'histoire de l'homme dans tous les siècles et dans tous les lieux, si favorable à l'éloquence par les occasions qu'elle lui donne de s'exercer, si avantageuse enfin par la voie aussi sûre que noble qu'elle ouvre à la fortune, et par la précieuse indépendance qu'elle aurait pu assurer à tant de littérateurs illustres, obligés ou de languir dans l'indigence, ou de s'en délivrer par la faveur redoutable des grands, toujours pénible aux âmes élevées quand elle leur devient nécessaire. En réfléchissant sur l'espèce de dégoût, si l'on peut parler de la sorte, que la littérature avait fait essuyer à la jurisprudence, M. de Sacy en accusait moins les charmes séduisants de la première que l'extérieur rebutant de la seconde (1). Il lui reprochait avec raison d'avoir été durant tant de siècles absurde et barbare, de l'être encore dans notre siècle même, par ses variations, par ses bizarreries et par son style; d'avoir été livrée à des commentateurs sans génie, plus occupés à compiler des coutumes et des lois quelquefois ridicules, et souvent contradictoires, que de remonter aux grandes vues, aux principes lumineux d'une législation faite pour le bonheur des hommes; seul moyen de donner à la jurisprudence cette base philosophique, sans laquelle nous la verrons toujours informe et chancelante; seul moyen de faire connaître et saisir aux nations le véritable *esprit des lois*, que l'illustre Montesquieu a commencé de nos jours à leur faire entrevoir, et dont le développement, si nécessaire et si désiré, est réservé à des temps plus heureux.

Avocat par état et par devoir, mais homme de lettres par

attire et par goût , M. de Sacy donnait à ce goût si naturel tous les momens dont il pouvait disposer. Il n'osa cependant , par une suite de cette modestie qui faisait le fonds de son caractère , offrir d'abord au public ses propres et uniques productions ; il résolut de commencer par être traducteur des pensées d'autrui , avant de hasarder les siennes. *Si vous traduisez toujours*, dit l'auteur des Lettres persanes , *on ne vous traduira jamais* ; il aurait pu ajouter : *Si vous voulez qu'on vous traduise un jour , commencez par traduire vous-même*. Cette règle n'a peut-être d'exception que pour un très-petit nombre de génies supérieurs , qui , sortant tout formés des mains de la nature , n'ont besoin ni de maître , ni de modèle ; le travail de la traduction serait pour tous les autres une riche moisson de principes et d'idées , et une excellente école dans l'art d'écrire. C'était l'avis de Despréaux. Que n'est-il plus suivi par nos jeunes littérateurs , dont la plupart se hâtent de prendre la plume sans avoir appris à la tenir , et d'être auteurs avant de penser ! On peut les comparer à ces enfans , qui se marient avant d'être hommes , veulent donner la vie à d'autres quand l'âge n'a pas achevé de les former eux-mêmes , et sont punis , par des productions avortées , de la violence qu'ils font à la nature. Mais le rang peu flatteur qu'occupent dans les lettres ceux qui se dévouent à l'ingrat et pénible métier de traducteur , rebute la vanité ardente d'un écrivain novice , qui pressé de se faire un nom , ignore que dans la littérature comme dans le commerce , une fortune sûre et bornée , paisiblement acquise en faisant valoir le bien des autres , est préférable à une indigence orgueilleuse , qui joint la prétention de la dépense à l'extérieur de la misère.

M. de Sacy débuta par la traduction des Lettres de Pline le jeune. Malgré l'affectation d'esprit et le style peu naturel qu'on reproche à cet écrivain , oserions-nous avancer que le traducteur ne pouvait faire un meilleur choix ? cette espèce de paradoxe pourra cesser de le paraître , si on nous permet ici quelques réflexions.

Les auteurs latins dignes d'être traduits peuvent se partager en deux classes ; ceux du siècle d'Auguste , les Cicéron , les Virgile et les Horace ; et ceux du siècle suivant , les Pline , les Sénèques et les Lucain. Les premiers ont eu principalement en partage cette pureté de goût , qui leur assure le suffrage de tous les siècles ; les autres , cette finesse de l'esprit , qui ne plaît qu'à certains lecteurs. Mais par la raison même que les auteurs du siècle d'Auguste sont fort supérieurs , comme écrivains , à ceux du siècle suivant , qui le sont peut-être à leur tour comme penseurs et philosophes , les traducteurs des Pline et des Lucain

doivent avoir beaucoup d'avantage sur les traducteurs des Cicéron et des Virgile (2). Un auteur qui n'a que le mérite de l'esprit, mais qui possède éminemment ce mérite, soutient et anime son traducteur, toujours assuré de rendre une grande partie des beautés de son modèle ; car l'esprit, au moins quand il mérite ce nom, peut toujours se traduire ; malheur à celui qui disparaît en passant d'une langue dans une autre. Le traducteur d'un écrivain plein d'esprit, a de plus une autre ressource ; c'est qu'en conservant les principales beautés de l'auteur, il peut les dégager de la fausse parure qui les affaiblit dans l'original ; il peut ajouter à la finesse des pensées ce tour naturel qui en fait le charme, et cette simplicité d'expressions qui la rend piquante, à peu près comme un peintre, qui ayant à copier un portrait plein de physionomie, mais maniéré, rendrait la copie supérieure à son modèle, en ne donnant à celle-ci que la physionomie et les grâces du portrait, sans grimace et sans manière (3). Vous venez, messieurs, d'en voir un exemple dans la traduction qu'on vous a lue¹, et où Lucain ne vous a laissé voir que sa force et sa noblesse, sans exagération et sans enflure. Un homme de lettres trouve des difficultés bien plus faites pour le décourager, dans la traduction d'un écrivain dont le principal mérite est le goût et le style ; si le traducteur ne rend pas ce style et ce goût, il n'a rien rendu ; il a anéanti son auteur en croyant le faire revivre. C'est pour cela que Cicéron est si défiguré dans presque toutes les traductions qu'on en a faites : les femmes qui lisent ces traductions demeurent souvent étonnées de l'admiration que ce grand homme a obtenue ; tant on retrouve peu, dans ces froides et mortes copies, ce qui fait le prix inestimable du modèle, cette harmonie douce et flexible, cette rondeur et cette mollesse d'expression et de cadence, cette diction toujours noble et facile, élégante et sonore, qui pénètre et remplit l'oreille avec tout le charme d'une musique mélodieuse.

En exposant le mérite dont une traduction de Pline est susceptible, nous avons d'avance apprécié celle de M. de Sacy. Aussi agréable à lire que l'original, elle est en même temps moins fatigante, parce que le traducteur, en rendant toute la finesse de Pline, la rend avec plus de simplicité que lui ; l'esprit de l'auteur s'y montre avec d'autant plus d'avantage, qu'il y est dégagé de l'apprêt qui le dépare trop souvent dans Pline même ; et le modèle, sans cesser d'être ressemblant, est peint en beau dans la copie, précisément parce que le peintre n'a pas trop cherché les agrémens de l'attitude et l'éclat du coloris.

¹ La Harpe venait de lire une belle traduction en vers du septième chant de la Pharsale de Lucain.

Aussi cette traduction eût-elle le plus grand succès, et le plus agréable pour l'auteur; elle lui mérita dans l'Académie Française une place que le public rendit encore plus flatteuse, en confirmant le choix de la compagnie par son suffrage. L'un et l'autre jugèrent avec raison qu'un écrivain utile, instruit et de bon goût, était plus fait pour les honneurs académiques, que des rivaux à petits talens et à grandes prétentions, dont l'orgueilleuse médiocrité ne manqua pas, suivant son usage, de crier à l'injustice, et de s'exhaler en plaintes que personne ne daigna partager.

M. de Sacy mit à la tête de sa traduction une vie de Pline le jeune, où il rend à cet écrivain, plus estimable encore par ses vertus que par ses talens, l'hommage qu'un homme de bien aime à rendre à son semblable. Le portrait qu'il a tracé de cet illustre romain mérite d'autant plus de nous occuper un moment, que le traducteur s'est peint lui-même en croyant ne peindre que son auteur. *Pline, dit en substance M. de Sacy, était persuadé que notre vie n'est point à nous; que nés dans une société dont nous devons partager les travaux comme les avantages, il ne nous est pas permis de jouir du repos avant le temps, sans nous être acquittés envers la patrie, et sans avoir, pour ainsi dire, obtenu notre congé de la nature, qui ne nous permet de rester inutiles qu'au moment où elle nous force à l'être. La mort et l'adversité, qui ne rompent que trop souvent tous les liens des hommes, serraient plus étroitement ceux qui l'attachaient à ses amis. Sa sensibilité pour eux devenait une espèce de religion, dès qu'ils étaient, ou enlevés à sa tendresse, ou poursuivis par le malheur. Il ne voyait dans ses domestiques que des hommes dont l'infortune excusait les fautes; il remplissait à leur égard le titre si cher et si sacré de père de famille, que les lois romaines avaient donné aux maîtres, pour les avertir de le mériter. La gloire, cette fumée que les sages même se disputent, n'aurait pas été un bien pour lui, s'il n'en eût fait part à ceux qui étaient dignes d'y prétendre; et aucun de ses rivaux ne se plaignit jamais de l'injustice du partage.* Tels furent Pline et M. de Sacy. Heureuse conformité de sentimens et de vertus, propre à faire lire l'un et l'autre avec cet intérêt, qui de la personne de l'auteur se répand sur ses ouvrages!

Encouragé par les suffrages du public et de l'Académie, M. de Sacy voulut témoigner sa reconnaissance à Pline le jeune, dont les lettres venaient d'assurer la fortune littéraire de son traducteur. Il donna, quelques années après, la version du panégyrique de Trajan par le même écrivain. Ce discours, dont

on n'avait que des traductions très-médiocres, en méritait une meilleure, au moins par l'avantage unique qui le distingue, d'être le seul panégyrique de prince qui soit resté après la mort du prince et de l'orateur. Le monarque était si digne d'être célébré, que, malgré le dégoût naturel des lecteurs pour un volume de louanges, et de louanges données en face à un souverain, les vertus de Trajan ont servi auprès de la postérité de passe-port à son éloge; et l'écrivain, contre l'ordinaire, doit ici bien plus au prince, que le prince ne doit à l'écrivain. La traduction que M. de Sacy publia de ce panégyrique, ne fut pas moins accueillie que celle des Lettrés de Pline. Le désir et le besoin de voir les hommes heureux, qui se montrent à chaque ligne de l'ouvrage, le portrait d'un prince qui n'est pas loué par la flatterie, l'esprit et l'éloquence même de l'orateur, car il est quelquefois éloquent, quoique toujours ingénieux, firent rechercher avec empressement la version de M. de Sacy par tous ceux qui ne pouvaient lire Pline qu'en français. Cependant elle est aujourd'hui moins relue que la traduction des Lettres, et par une raison bien naturelle (4). Le soin fatigant de montrer toujours de l'esprit, défaut essentiel et comme inhérent à Pline le jeune, répand à la longue sur le panégyrique de Trajan une monotonie qui finit par être pénible au lecteur : cette monotonie se fait moins sentir dans les lettres du même écrivain, où elle est en partie sauvée par la variété continuelle des objets; elle disparaîtrait même entièrement de ces lettres, si l'auteur, qui malheureusement ne les écrivait que pour les rendre publiques, s'y fût livré à cet aimable abandon qui en aurait dû faire le charme, mais que les regards du public refroidissent et contraignent, et qui se déploie dans toute sa liberté quand on ne doit être lu que par son ami.

Les talens de M. de Sacy, la réputation qu'il avait acquise, la douceur de son caractère et de son commerce, le firent admettre dans une société charmante, dont on se souvient encore de nos jours après plus de quarante années, celle de madame la marquise de Lambert (5). Cette dame rassembloit chez elle plusieurs célèbres écrivains, à la tête desquels étaient Fontenelle et La Motte, et qui unissaient la philosophie aux charmes de la littérature, l'urbanité aux talens, l'estime réciproque à la rivalité. Madame de Lambert, qu'on accusait de n'aimer que l'esprit, et qui honorait ce reproche des sots d'une attention dont elle aurait pu se dispenser, y répondait en admettant dans cette petite académie, plus illustre que nombreuse, ce qu'il y avait de plus distingué à la cour par le rang et par la naissance. On n'écoutait point dans cette maison, ou plutôt on n'y connaissait pas

cette philosophie dure et injuste , qui , ordonnant aux femmes un silence humiliant pour elles et triste pour nous , les condamne à cacher avec autant de soin leurs connaissances et leurs lumières que leurs sentimens et leurs affections. On croyait au contraire , et on avait le bonheur de l'éprouver à chaque instant auprès de madame de Lambert, qu'une femme honnête , délicate et sensible , pleine d'âme , d'esprit et d'agrémens , était le lien et le charme le plus doux d'une société si heureusement assortie , rare assemblage de savoir et de grâces , de finesse et de profondeur , de politesse et de lumières.

Ce fut au sein de cette société que M. de Sacy composa son *Traité de l'Amitié* ; il le dédia à madame de Lambert , dont il était en effet l'*ami* , beaucoup plus que les autres gens de lettres qu'elle avait rassemblés. Le commerce de ceux-ci ne lui était qu'agréable ; celui de M. de Sacy était bien plus pour elle , il lui était nécessaire. Si l'esprit des Fontenelle et des La Motte lui offrait plus d'agrément et plus de ressources , elle trouvait dans M. de Sacy une sensibilité qui allait plus à son cœur , et une âme qui répondait mieux à la sienne. Aussi composa-t-elle principalement sous les yeux de ce digne ami l'excellent livre intitulé : *AVIS d'une Mère à son fils et à sa fille* ; ouvrage où la délicatesse du goût est jointe à celle du sentiment , la connaissance du monde aux plus touchantes leçons de vertu , et les grâces piquantes du style aux expressions naïves de la tendresse maternelle.

Le *Traité de l'Amitié* , par la peinture que l'auteur y fait de ce sentiment qu'il connaissait si bien , par l'intérêt avec lequel il en trace les devoirs , par les consolations qu'il sait en tirer pour adoucir les maux de la vie , prouve combien M. de Sacy était digne de la préférence que madame de Lambert lui avait accordée. Cependant , s'il nous est permis de le dire , ce livre paraît avoir un défaut qui refroidit un peu ses lecteurs ; c'est que l'auteur , en parlant de l'amitié , a voulu être tout à la fois sensible et philosophe , deux qualités qui peut-être ne sont guère compatibles dans un ouvrage de cette espèce , où elles semblent ne pouvoir se mêler sans se troubler et sans se nuire , où la raison doit parler le langage de l'âme , et où il n'est permis à la sagesse même de s'exprimer qu'avec chaleur. Montaigne , cet écrivain partout ailleurs si penseur et si profond , n'est plus que tendre et sensible , quand il parle de son amitié pour La Boétie. Son cœur seul lui a dicté les expressions simples et pénétrantes , qui rendent si délicieuse et si douce la lecture de ce divin morceau des *Essais* ¹ (6). *Si on me presse de dire pourquoi je l'aimais* ,

¹ Voyez , dans Montaigne , le chapitre de *l'Amitié* , liv. I , chap. 27.

je sens que cela ne peut autrement s'exprimer, qu'en répondant, parce que c'était lui, parce que c'était moi.... Depuis le jour que je le perdis, je ne fais que traîner languissant, et les plaisirs même qui s'offrent à moi, au lieu de me consoler, me redoublent le regret de sa perte; nous étions à moitié de tout, et il me semble que je lui en dérobe sa part.... C'est ainsi que le plus philosophe des écrivains a exprimé ce qu'il sentait pour son ami. Au contraire, un célèbre philosophe de nos jours, Helvétius¹, très-digne d'ailleurs par ses vertus d'inspirer et de sentir l'amitié, a mieux su la mériter que la connaître. Plus occupé d'en développer le principe dans les âmes vulgaires, que d'en peindre les épanchemens dans les cœurs faits pour elle, il semble avoir voulu bannir de sa spéculation métaphysique jusqu'à l'ombre du sentiment et de la tendresse. Il ne cherche, il ne voit dans l'amitié que le même motif, qui, selon lui, sert de base à toutes nos actions, le besoin mutuel et l'intérêt propre. En gémissant sur l'aridité de ce tableau, si douloureux pour les âmes aimantes qu'il dessèche et qu'il afflige, avouons pourtant qu'à la honte de presque tous les hommes, l'auteur n'a peut-être exprimé que trop naïvement ce que l'amitié est pour eux, même lorsqu'ils en affichent toute la délicatesse, qu'on est si loin d'afficher quand on a le bonheur de la sentir. C'est ce qui a fait dire à une femme d'esprit, en parlant de cet écrivain, qu'il ne s'était fait tant d'ennemis, que pour avoir dit *le secret de tout le monde*. Moins rigoureux et moins triste observateur du cœur humain, mais ne sachant pas aussi, comme Montaigne, faire verser des larmes à ceux qui le lisent, M. de Sacy n'est peut-être dans son ouvrage, ni assez tendre pour les âmes sensibles, ni assez penseur pour les philosophes. Il offre plutôt le tableau paisible d'une affection douce, que le tableau animé d'une affection vive, ou le tableau réfléchi d'une affection profonde. Cet ouvrage néanmoins, malgré la vigueur ou la mollesse de touche qu'on y désire, eut un succès mérité, par la morale saine et délicate qui en fait la base, par l'élégance et la pureté du style, et surtout par l'honnêteté de caractère dont il porte l'empreinte. On jugea que si l'auteur s'était peint dans son livre avec trop peu d'énergie, du moins il s'était peint au naturel; et ceux qui lurent M. de Sacy avec le moins d'intérêt, ne purent se refuser à celui que sa personne était si digne d'inspirer. C'est que le premier mérite d'un auteur est d'être vrai; être éloquent n'est que le second. On sent que M. de Sacy, quand il parle de l'amitié et de la vertu, parle de ce qui le touche et de ce qu'il aime; et tout écrivain qui exprime avec simplicité et vérité le sentiment hon-

¹ Dans le livre de *l'Esprit*.

nête qui est au fond de son âme, n'a pas besoin d'éloquence pour faire partager ce sentiment à ses lecteurs.

Notre académicien, qui n'avait osé ou n'avait voulu être que le traducteur de Pline, semblait, dans les ouvrages qui lui appartenaient en propre, aspirer à se montrer le rival de Cicéron, quoiqu'en apparence beaucoup plus redoutable. Il avait déjà donné, après l'orateur romain, un *Traité de l'Amitié*; il donna encore après lui un *Traité de la Gloire*, car on sait que Cicéron avait fait un ouvrage sur ce sujet : quoique son livre soit perdu, il existait encore du temps de Pétrarque, qui en possédait un exemplaire; et qui le perdit par un malheur bien honorable à sa mémoire, pour l'avoir mis en gage dans le besoin pressant d'un homme de lettres, dont il ne pouvait soulager l'indigence que par ce sacrifice. C'est de tous les ouvrages de Cicéron celui dont on doit le plus regretter la perte (7). Personne ne devait parler plus éloquemment de la gloire que celui qui avait tout fait pour elle, qu'elle dédommageait et consolait de tout, qui pensait qu'aimer la gloire, c'est avoir le désir si louable de se dévouer aux nobles travaux dont elle est le prix, et qui plus sincère que tant de prétendus sages, ne joignait pas à la passion de l'obtenir l'affectation de la dédaigner.

M. de Sacy écrivit donc aussi sur la *Gloire*; mais il n'eut pas autant de lecteurs que quand il avait écrit sur l'*Amitié*. Son âme douce et modeste était plus faite pour connaître les besoins du sentiment que ceux de l'amour-propre, et le plaisir de vivre dans le cœur de son ami, que celui d'exister dans l'opinion des autres.

Cette âme honnête et pure mérita des amis parmi ceux même qui ne paraissaient pas devoir l'être. M. de Sacy avait plaidé dans une affaire importante contre un académicien distingué, et avait même révélé dans ses mémoires des faits peu agréables pour sa partie adverse. L'offensé, qui connaissait les principes et les mœurs de M. de Sacy, sentit que, si son estimable agresseur lui avait porté des coups redoutables, c'était sans intention de le blesser, à regret même, et pour les seuls intérêts de la personne qu'il s'était chargé de défendre; aussi non-seulement l'académicien dont nous parlons ne sut pas mauvais gré à ce vertueux adversaire de ses attaques et de sa franchise; mais quand M. de Sacy se présenta pour l'Académie, celui contre lequel il avait écrit fut un de ses plus ardens solliciteurs; récompense rare, mais consolante, que le ciel accorde quelquefois à la vertu, pour ne pas décourager les hommes de la pratiquer (8).

Nous terminerons l'éloge de M. de Sacy par un trait qui couronne tous les autres. Quoique très-occupé dans sa profession, il l'exerça avec une noblesse qui contribua plus à sa considération

qu'à sa fortune. *Tous ceux qui avaient besoin de lui, devenaient ses amis*, dit Montesquieu son successeur, car l'homme vertueux mérita d'avoir pour panégyriste un grand homme : *il ne trouvait presque pour récompense à la fin de chaque jour, que quelques bonnes actions de plus; et toujours moins riche, mais toujours plus désintéressé, il n'a transmis à ses enfans que l'honneur d'avoir eu un si respectable père.*

Il mourut le 26 octobre 1727, âgé de soixante-treize ans, chargé de travaux et de vertus, laissant à ses amis le plus cher souvenir, aux gens de lettres le plus digne modèle, aux gens de bien les plus justes regrets. Madame de Lambert, plus âgée que lui de sept ans, et dont l'amitié fidèle et pure avait fait la douceur de sa vie, lui survécut pour conserver et honorer sa mémoire. Digne et triste objet de ses pleurs, il n'en eut point à répandre sur elle. Ainsi la nature, qui avait tant fait pour le bonheur de M. de Sacy, y mit le comble par une vieillesse heureuse et paisible, exempte de ce sentiment douloureux que laisse au fond du cœur une perte éternelle et irréparable; sentiment dont l'impression est d'autant plus profonde, que l'âme trouve une espèce d'attrait à s'y livrer, et de douceur à en goûter l'amertume; sentiment que sa tristesse même rend en quelque manière désirable, puisqu'il nous fait regarder la mort comme un bienfait de la nature, non parce qu'elle met fin à des larmes qui nous sont chères, mais parce que ce malheur de l'humanité, si c'est un malheur que de cesser de souffrir, nous est du moins commun avec ceux que nous avons tendrement aimés, et nous laisse l'espoir consolant de les suivre bientôt dans cet asile éternel et paisible où leur ombre nous a précédés, et où leur voix nous appelle. Madame de Lambert, qui survécut encore six années à M. de Sacy, entretint et nourrit toujours ce sentiment cher à son cœur. Elle y joignit un espoir plus consolant encore, celui que la divinité bienfaisante donne aux âmes vertueuses, de se réunir un jour pour n'avoir plus à pleurer leur séparation; espoir en effet si propre à soulager les maux des cœurs sensibles; espoir dont la malheureuse humanité avait un besoin si pressant, qu'elle a couru, pour ainsi dire, au-devant de lui, avant que la bonté suprême et éternelle voulût bien le lui présenter elle-même. Un sentiment profond et plein de vie, privé d'un objet chéri qu'il ne retrouvait plus, et ne pouvant supporter l'idée accablante d'être anéanti pour jamais, a inspiré, intéressé, éclairé la raison, pour lui faire embrasser avec transport cette attente précieuse d'une existence immortelle, dont le premier désir n'a pas dû naître dans une tête froide et philosophe, mais dans un cœur qui avait aimé.

NOTES.

(1) M. DE SACY imprima en 1724 le recueil de ses *factums*, avec une préface *critique* sur la manière d'écrire qui s'est introduite au barreau. Ce recueil, qui est devenu rare, ne nous étant point tombé entre les mains, nous ignorons quelle espèce de *critique* faisait M. de Sacy du style et de l'éloquence du palais; mais nous présumons qu'il exhortait ses confrères à se *permettre moins d'amplifications fastidieuses, moins de déclamations ridicules, moins d'affectation et de recherche dans le style, moins d'imitation enfin dans la rhétorique des colléges*; en un mot, à être dans leurs *plaidoyers et dans leurs mémoires, plus précis, plus naturels et de meilleur goût*; qualités sans lesquelles on ne peut être ni grand orateur, ni grand écrivain. On a vu quelquefois des gens de lettres, qui n'étaient pas même du premier ordre, plaider en personne leur propre cause ou composer leurs mémoires, et obtenir unanimement en ces occasions l'avantage le plus marqué sur des avocats renommés au barreau, qui, auprès d'eux, paraissaient des pygmées, quoique leurs adversaires ne fussent pas des géans. C'est qu'en général les gens de lettres, exposés à des jugemens sévères, se refusent dans leurs écrits bien des écarts, des longueurs, des incorrections, des négligences que se permettent plus aisément les avocats accoutumés à un auditoire moins difficile et à des lecteurs plus indulgens.

(2) Quand nous avons dit que les écrivains du siècle d'Auguste sont peut-être inférieurs à ceux du siècle suivant du côté de l'*esprit*, notre intention n'a point été de rabaisser les premiers, dont la supériorité si bien reconnue est à l'abri de toute contestation; nous l'avons dit au contraire, pour faire sentir aux jeunes gens que, malgré tout le prix, tout l'agrément, toute la nécessité même de l'*esprit* dans un écrivain, la justesse et la sévérité du goût lui est indispensable pour obtenir l'honneur d'être placé aux premiers rangs. C'est par là que Virgile l'emporte sur Ovide, Cicéron sur Sénèque, Horace sur Perse et Juvénal. C'est par cette pureté de goût que Despréaux et Racine sont des modèles dans l'art d'écrire. C'est par elle, et non par cette vraie ou fausse *chaleur* dont on parle tant aujourd'hui, qu'un ouvrage est vraiment digne de passer à la postérité. Oserions-nous ajouter que cette prétendue *chaleur* n'est jamais l'éloge qu'on a donné de préférence aux écrivains vraiment célèbres des siècles passés et du nôtre? Quelques uns même d'entre eux, comme Despréaux, sont presque absolument dépourvus de cette qualité qu'on croit si nécessaire, et n'en sont pas moins placés avec justice au nombre des auteurs les plus illustres. La chaleur des autres, lorsqu'ils en ont, est réglée par la raison et par le goût; c'est la chaleur de la santé, et non pas celle de la fièvre.

(3) Les mêmes raisons qui, selon nous, rendent les ouvrages de

Pline plus favorable pour un traducteur que ceux de Cicéron, font sans doute que nous n'avons point encore de traduction supportable de Virgile et d'Horace¹, tandis que nous en avons de bonnes de Lucain et de Juvénal. Nous devons néanmoins excepter et distinguer ici la traduction des *Géorgiques*, en vers, par M. l'abbé Delille; ouvrage d'autant plus digne d'éloge, que l'auteur avait à vaincre les plus grandes difficultés, et les a surmontées avec le succès le plus heureux. (*Voyez* l'article de Segrais.)

Le seul des ouvrages de Cicéron dont la version se lise avec plaisir, ce sont les *Lettres à Atticus*, parce que c'est l'ouvrage où cet illustre écrivain paraît avoir été le moins occupé du style. Le traducteur (l'abbé Mongault) n'a si bien réussi dans son travail, que par l'avantage qu'il a eu, et que sans doute il avait pressenti, de n'être point obligé de lutter à chaque instant contre l'harmonie et les périodes nombreuses de son auteur : cet avantage est d'autant plus réel et plus sensible, que le traducteur des *Lettres familières de Cicéron*, quoique très-inférieur à celui des *Lettres à Atticus*, est en même temps très-supérieur à tous ceux des harangues de ce grand orateur et de ses ouvrages philosophiques.

(4) On voit assez clairement, par la première des lettres de Pline, qu'il n'avait pas écrit ces lettres uniquement pour les amis à qui elles étaient adressées, et qu'il cédaient sans effort aux prières qu'on lui faisait de les mettre au jour. « Vous m'avez souvent pressé, dit-il, de rassembler et de donner au public les lettres que je pouvais avoir écrites avec quelque application. Je vous en présente un recueil. Je souhaite que nous ne nous repentions, ni vous de votre conseil, ni moi de ma déférence. J'en serai plus attentif, et à rechercher celles qui m'auront échappé, et à conserver celles que j'aurai à l'avenir occasion d'écrire. » Montaigne, avec la franchise et la naïveté philosophique qui lui est ordinaire, reproche à Pline ce soin de rassembler ses lettres, et n'épargne pas le même reproche à Cicéron, qui semble néanmoins ne l'avoir pas aussi expressément mérité; car ses lettres paraissent n'avoir été écrites que pour les amis à qui il les adressait, et n'ont été recueillies qu'après sa mort par Tiron son affranchi, qui ne voulait, avec raison, rien perdre des écrits d'un tel maître. « Ceci, dit Montaigne, surpasse toute bassesse de cœur en personnes de tel rang, d'avoir voulu tirer quelque principale gloire du caquet et de la parlerie, jusqu'à y employer les lettres privées écrites à leurs amis, en ma-

¹ La traduction de Virgile par l'abbé Desfontaines, quoiqu'elle ait eu quelques momens une ombre de réputation, parce qu'elle est écrite avec assez de pureté et d'élégance, est, comme traduction, une des plus mauvaises qu'on puisse lire. Il semble que l'auteur se soit fait une espèce de loi de ne rendre presque aucune des images qu'on trouve et qu'on admire à chaque instant dans l'original. Virgile, pour employer l'expression d'un de nos écrivains les plus distingués, est tué à chaque ligne dans cette froide et insipide version.

² On écrit ceci en 1780.

» nière que , aucunes ayant failli leur saison pour être envoyées , ils les
 » font ce néanmoins publier , avec cette digne excuse , qu'ils n'ont pas
 » voulu perdre leur travail et veillées. Sied-il pas bien à deux consuls
 » romains , souverains magistrats de la chose publique *empérière* du
 » monde , d'employer leur loisir à ordonner et fagotter gentiment une
 » belle missive , pour en tirer la réputation de bien entendre le langage
 » de leur nourrice ? Que ferait de pis un simple maître d'école qui en
 » gagnât sa vie ? »

Montaigne avoue pourtant dans un autre endroit (et cet aveu n'est pas contradictoire à ce qu'on vient de lire) , « qu'il lit avec plaisir
 » les lettres de Cicéron , non-seulement parce qu'elles contiennent une
 » très-ample instruction de l'histoire et des affaires de son temps ,
 » mais beaucoup plus pour y découvrir ses humeurs privées. Car j'ai ,
 » dit-il , une singulière curiosité de connaître l'âme et les naïfs juge-
 » mens de mes auteurs. Il faut bien juger leur suffisance , mais non
 » pas leurs mœurs ni eux , par cette montre de leurs écrits qu'ils étalent
 » au théâtre du monde. » Il n'en dit pas autant des lettres de Pline ,
 où sans doute il n'avait pas trouvé l'homme aussi à découvert que dans
 les lettres de Cicéron ; et cela seul prouverait que Cicéron avait été
 moins curieux que Pline de voir ses lettres publiques ; car ce n'est qu'à
 son ami qu'on aime à se montrer tel que l'on est : on ne cherche point à
 mettre les indifférens dans cette confiance.

(5) Fontenelle , dans un éloge qu'il a fait de madame la marquise de Lambert , parle ainsi de la maison de cette dame : « C'était la seule ,
 » à un petit nombre d'exceptions près , qui se fût préservée de la ma-
 » ladie épidémique du jeu ; la seule où l'on se trouvât pour se parler
 » raisonnablement les uns avec les autres , et même avec esprit , selon
 » l'occasion. Aussi ceux qui avaient leurs raisons pour trouver mauvais
 » qu'il y eût encore de la conversation quelque part , lançaient-ils ,
 » quand ils le pouvaient , quelques traits malins contre la maison de
 » madame de Lambert ; et madame de Lambert elle-même , très-dé-
 » licate sur les discours et sur l'opinion du public , craignait quelque-
 » fois de donner trop à son goût ; elle avait soin de se rassurer , en
 » faisant réflexion que dans cette même maison , si accusée d'esprit ,
 » elle y faisait une dépense très-noble , et y recevait beaucoup plus
 » de gens du monde que de gens illustres dans les lettres. »

Quoique madame de Lambert eût mis en M. de Sacy sa principale confiance , elle ne laissait pas cependant de lire aussi quelquefois ses ouvrages aux plus éclairés des gens de lettres qu'elle rassemblait chez elle ; car , comme le dit encore Fontenelle , *en croyant même n'écrire que pour soi , on écrit aussi un peu pour les autres sans s'en douter.* Elle soumettait donc à ces aristarques , bénévoles il est vrai , mais toujours redoutables , des productions qu'elle renfermait ensuite pour les condamner à l'obscurité. Car si elle estimait assez ses amis pour oser paraître à leurs yeux tout ce qu'elle était , elle craignait au contraire beaucoup d'exposer ses ouvrages au grand jour , et s'était fait , à l'égard

du public, une règle inviolable de la maxime un peu sévère de nos ancêtres, qui condamnait les femmes à l'obscurité. Mais l'aréopage respectable, quoique peu nombreux, devant lequel ses écrits avaient trouvé grâce, la pressait souvent de les abandonner sans frayeur à ce public si redoutable pour elle; elle résistait constamment à leurs sollicitations, d'autant plus séduisantes, qu'elle ne pouvait guère les soupçonner de flatterie; elle permettait seulement à ceux de ses amis qu'elle croyait les plus intimes et les plus fidèles de relire sévèrement en particulier les ouvrages qu'ils avaient lus et applaudis en commun. On ne sait comment ils abusèrent de sa confiance; peut-être ne crurent-ils pas, ajoute Fontenelle, qu'une modeste d'auteur pût être sincère; mais en dépit du préjugé, qui trouve encore faveur parmi nous, qu'un livre est pour une femme une espèce de ridicule, ils ne craignirent point d'y exposer madame la marquise de Lambert, en faisant paraître, sans son aveu, l'*Avis d'une Mère à son fils et à sa fille*. Malgré le succès de cet ouvrage, madame de Lambert ne se consolait point de l'avoir laissé échapper de ses mains; « et on n'aurait pas la hardiesse (c'est toujours Fontenelle qui parle) d'assurer ici une chose » si peu vraisemblable, si après le succès on ne lui avait vu retirer » de chez un libraire, et payer au prix qu'il voulut, toute l'édition » qu'il venait de faire d'un autre ouvrage qu'on lui avait dérobé. »

(6) Il faudrait transcrire presque d'un bout à l'autre le chapitre de Montaigne sur l'*amitié*, pour faire connaître tout ce qu'il contient de sublime, de touchant, et en même temps de profond et de philosophique. Quoique l'ouvrage soit entre les mains de tout le monde, nous ne pouvons nous refuser au plaisir d'en transcrire encore quelques traits, outre ceux que nous avons cités dans l'éloge de M. de Sacy. « L'unique » et principale amitié déçoit toutes autres obligations. Le secret que » j'ai juré ne déceler à un autre, je le puis, sans parjure, communiquer » à celui qui n'est pas autre, c'est moi. C'est un assez grand miracle » de se doubler, et n'en connaissent pas la hauteur ceux qui parlent de » se tripler....

» Nous nous cherchions, dit-il ensuite de La Boétie, avant que de » nous être vus..... Nous nous embrassions par nos noms. Et à notre » première rencontre, nous nous trouvâmes si pris, si connus, si obligés entre nous, que rien dès-lors ne nous fut si proche que l'un à l'autre..... Ce n'est pas une spéciale considération, ni deux, ni trois, ni quatre, ni mille, c'est je ne sais quelle quintessence de tout ce mélange, qui ayant saisi toute sa volonté, l'amena se plonger et se perdre dans la mienne, d'une faim, d'une concurrence pareille..... Nos âmes ont charié si uniment ensemble, elles se sont considérées d'une si ardente affection, que non-seulement je connaissais la sienne comme la mienne, mais je me fusse certainement plus volontiers fié à lui de moi qu'à moi..... Si je compare tout le reste de ma vie, quoique avec la grâce de Dieu je l'aie passée douce, aisée, et, sauf la perte d'un tel ami, exempte d'affliction poissante, pleine de tranquil-

- » lité d'esprit ; si je la compare, dis-je, toute aux quatre années qu'il
 » m'a été donné de jouir de la douce compagnie et société de ce per-
 » sonnage, ce n'est que fumée, ce n'est que nuit obscure et ennuyeuse.

» *Nec fas est ullâ me voluptate hinc frui.*

- » J'étais déjà si fait et si accoutumé à être deuxième partout, qu'il me
 » semble n'être plus qu'à demi.....

» *O misero frater adempte mihi!*

» *Omnia tecum una perierunt gaudia nostra,*

» *Quæ tuus in vitâ dulcis alebat amor.* »

C'est ainsi que Montaigne, après avoir en quelque sorte épuisé son propre cœur pour exprimer sa douleur profonde, met encore, pour ainsi dire, à contribution le cœur des autres, et va chercher dans les expressions les plus vives et les plus tendres que les anciens nous aient laissées d'une douleur semblable, une nouvelle peinture et un nouvel aliment de la sienne.

Obligés, comme nous le sommes, de convenir que le *Traité de l'Amitié* de M. de Sacy, très-estimable d'ailleurs, est fort inférieur au chapitre de Montaigne sur le même sujet ; oserions-nous dire encore, s'il est permis de proférer ce blasphème littéraire, que nous trouvons aussi beaucoup à désirer, soit pour la sensibilité, soit pour la philosophie, dans l'ouvrage que nous a donné Cicéron sur ce même sujet de *l'Amitié*? Ce grand orateur n'a guère fait autre chose dans cet ouvrage, que d'exprimer en phrases harmonieuses des vérités utiles sans doute, mais un peu froides et souvent communes. C'est en général ce que pensait Montaigne des ouvrages philosophiques de cet illustre écrivain ; et l'avis d'un si grand juge et d'un si grand modèle en ces matières, servira de passeport et de sauve-garde à notre humble et timide assertion. « Quant à
 » Cicéron, dit-il, les ouvrages qui me peuvent servir chez lui à mon
 » dessein, ce sont ceux qui traitent de la philosophie, spécialement
 » morale. Mais à confesser hardiment la vérité, *car puisqu'on a franchi*
 » *les barrières de l'impudence, il n'y a plus de bride*, sa façon d'écrire
 » me semble ennuyeuse, et toute autre pareille façon ; car ses préfaces,
 » définitions, partitions, étymologies, consomment la plus grande part
 » de son ouvrage, ce qu'il y a de vif et de moelle est étouffé par ces
 » longueries d'apprêt. Si j'ai employé une heure à le lire, qui est beau-
 » coup pour moi, et que je ramentoie ce que j'en ai tiré de suc et de
 » substance, la plupart du temps je n'y trouve que du vent ; car il n'est
 » pas encore venu aux argumens qui servent à son propos, et aux rai-
 » sons qui touchent proprement le nœud que je cherche. Pour moi,
 » qui ne demande qu'à devenir plus sage, non plus savant ou plus élo-
 » quent, ces ordonnances logiciennes et aristotéliques ne sont pas à
 » propos. Je veux qu'on commence par le dernier point. J'entends
 » assez ce que c'est que *mort* ou *volupté* ; qu'on ne s'amuse pas à les
 » anatomiser. Je cherche des raisons bonnes et fermes d'arrivée, qui
 » m'instruisent à en soutenir l'effort. Ni les subtilités grammairiennes,

» ni l'ingénieuse contexture de paroles et d'argumentation n'y servent.
 » Je veux des discours qui donnent la première charge dans le fort du
 » doute ; les siens languissent autour du pot. Ils sont bons pour l'école ;
 » pour le barreau et pour le sermon où nous avons le loisir de som-
 » meiller, et sommes encore un quart-d'heure après assez à temps pour
 » en trouver le fil. Il est besoin de parler ainsi aux juges qu'on veut
 » gagner à tort ou à droit , aux enfans et au vulgaire , à qui il faut tout
 » dire , et voir ce qui portera. Je ne veux pas qu'on s'emploie à me
 » rendre attentif , et qu'on me crie cinquante fois , *or oyez* , à la mode
 » de nos hérauts. Les Romains disaient en leur religion , *hoc age* ,
 » que nous disons en la nôtre *sursùm corda*. Ce sont autant de pa-
 » roles perdues pour moi. J'y viens tout préparé du logis ; il ne me faut
 » point d'allèchement ni de sauce ; je mange bien la viande toute crue.
 » Et au lieu de m'aiguïser l'appétit par ces préparations et avant-jeux ,
 » on me le lasse et affadit. »

Ce jugement , qui paraîtra bien téméraire aux admirateurs de Cicéron ,
 » néanmoins d'autant plus de poids , que Montaigne rend d'ailleurs à
 » l'orateur romain toute la justice due à son génie. « Quant à son élo-
 » quence , dit-il , elle est du tout hors de comparaison ; je crois que
 » jamais homme ne l'égalera. » Nous pensons encore comme l'auteur
 » des *Essais* sur cette éloquence incomparable , et nous osons trouver
 » Démosthènes même très-inférieur à Cicéron dans une des grandes par-
 » ties de l'orateur , *le sentiment et le pathétique*. La seule harangue pour
 » Milon , et la péroraison si noble et si touchante qui la termine , nous
 » semble au-dessus du *Discours pour la couronne* , quoique regardé par
 » Cicéron même comme le chef-d'œuvre de son rival.

Dans le temps où M. de Sacy donna son *Traité de l'Amitié* , il devint
 » père d'une fille , qui fut dans la suite une très-belle personne , et qui
 » rendit sa beauté inutile en se faisant religieuse. Un ami de notre acadé-
 » micien célébra la naissance de cette enfant par quelques vers , où il disait
 » que l'auteur avait à la fois travaillé pour l'*Amitié* et pour l'*Amour*. Les
 » vers étaient d'ailleurs trop faibles , et en quelques endroits trop libres ,
 » pour mériter d'être transcrits.

(7) Voici ce qu'on trouve sur la perte de ce traité de Cicéron dans les
 » *Mémoires* de M. l'abbé de Sade pour la *Vie de Pétrarque*. Ce poète
 » célèbre avait étudié la grammaire à Pise , et depuis à Carpentras , sous
 » un habile Toscan , nommé Convennole. Cet homme de lettres , qui , ainsi
 » que beaucoup d'autres , n'avait pas fait fortune à ce métier , accablé d'an-
 » nées et de misère , quitta son école pour venir traîner à Avignon une vie
 » languissante. « Pétrarque fut l'unique ressource de ce malheureux vieil-
 » lard , et ne lui manqua jamais dans le besoin. Quand ce grand poète
 » n'avait point d'argent , ce qui lui arrivait souvent , il servait de caution
 » à son maître ; il poussa même la charité jusqu'à lui prêter ses livres
 » pour les mettre en gage.

» Cette bienfaisance a fait un tort irréparable à la république des

» lettres. Pétrarque prêta à ce vieillard deux manuscrits précieux de
 » Cicéron, où était entre autres le traité *de Gloriâ*. Convennole les mit
 » en gage pour vivre. Pétrarque, qui s'en doutait bien, lui demanda,
 » quelque temps après, où il les avait mis, dans le dessein de les retirer.
 » Le maître, honteux de ce qu'il avait fait, ne lui répondit que par des
 » larmes. Pétrarque lui offrit de l'argent pour qu'il allât les retirer lui-
 » même. Ah, lui dit Convennole, quel affront vous me faites ! Pétrarque
 » n'osa pas insister, pour ménager la délicatesse du vieillard. Cet infor-
 » tuné, chassé d'Avignon par sa misère, alla mourir à Prato en Toscane,
 » sa patrie, pendant que Pétrarque était à Vaucluse ; et les manuscrits
 » furent perdus, malgré tous les soins que Pétrarque se donna pour les
 » recouvrer. »

Varillas dit dans son histoire de Louis XI, que Philelphe ayant trouvé le traité de Cicéron *de Gloriâ*, le fondit dans un ouvrage qu'il intitula : *De contemptu mundi*, puis le jeta au feu, afin que son plagiat ne fût point découvert. Philelphe n'a point fait de livre *de contemptu mundi*, et par conséquent n'a pu commettre le plagiat dont on l'accuse. « Le » manuscrit du traité *de Gloriâ* était dans la bibliothèque d'un noble » vénitien, nommé *Bernardo Justiniano*, mort vers la fin du quinzième » siècle. Cette bibliothèque ayant été léguée à des religieuses, il arriva » depuis, que lorsqu'on y chercha ce livre, on ne le trouva point, ce » qui fit présumer que Pietro Alcyonio, leur médecin, homme peu » scrupuleux, à qui elles permettaient l'entrée de leur bibliothèque, » pouvait bien avoir fait disparaître ce manuscrit, après en avoir trans- » porté plusieurs morceaux dans son traité *de Exilio*, dans lequel on » remarque certains traits qui paraissent au-dessus de son génie. » Ménag., tom. 3, pag. 163.

Après cette discussion historique, nous serait-il permis de faire une réflexion bien naturelle sur les *traités du mépris et de la gloire*, etc., que tant de philosophes ont écrits ? Ils n'auraient pas fait tant d'efforts pour nous refroidir sur cet objet, si la nature ne nous donnait à cet égard des impulsions toutes contraires et très-puissantes, qui n'ont pas besoin de livres pour se faire sentir : on a écrit sur le *mépris de la gloire*, parce que la gloire, quoi qu'on en dise, est pour ceux qui en sont dignes, un prix très-flatteur de leurs travaux ou de leurs vertus, et qu'il est plus commode de la dédaigner que facile de l'obtenir. Parlez de la gloire, nous dit la saine raison, comme d'une maîtresse dont il faut jouir ainsi que de sa fortune, sans en être l'esclave, sans y attacher si étroitement son bonheur, qu'on devienne malheureux lorsqu'elle trompe les désirs, mais sans affecter aussi, comme tant de faux sages, de préférer, contre leur conscience, l'obscurité à la renommée ; contentez-vous d'opposer la douce tranquillité de la première à l'éclat orageux de la seconde, pour la consolation de ceux qui n'aspirent point à être célèbres. Toute autre philosophie est plus grande que nature, et passe les bornes de la sagesse.

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,

(dit le bon goût par la bouche de Despréaux); la Philosophie dit de son côté :

Rien n'est bon que le vrai, le vrai seul est utile.

Le vers de Despréaux est meilleur ; mais la Philosophie et Despréaux ont également raison.

(8) M. de Sacy, tout avocat qu'il était, c'est-à-dire, appartenant à une classe de citoyens qui se piquait d'une grande hauteur de sentimens, ne crut pas au-dessous de lui de faire toutes les démarches nécessaires pour obtenir une place que les Bossuet et les Corneille n'avaient pas dédaigné de demander. Il ne fut pas imité, quelques années après, par un de ses confrères, qui, plus célèbre encore au barreau, se priva des honneurs académiques par la vanité qu'il eut de vouloir se soustraire à ces visites d'usage et de politesse, qu'à la vérité on n'exige pas des candidats, mais qu'ils ne doivent pas non plus regarder comme avilissantes pour eux.

Cette anecdote pouvant être intéressante dans l'histoire de la compagnie, nous croyons devoir la rapporter ici telle qu'elle est racontée dans une lettre peu connue de l'abbé d'Olivet à M. le président Bouhier : « Au commencement d'octobre 1733, un fameux avocat (feu M. Le Normand) nous fit dire par M. l'évêque de Luçon, que si la place vacante n'était point encore destinée, il désirait passionnément qu'on le nommât pour la remplir..... Quelques uns de ses confrères, animés peut-être d'un peu de jalousie, affectèrent de publier qu'il serait bien glorieux à l'ordre des avocats, qu'un de ses dignes suppôts allât *de porte en porte* mendier nos suffrages. L'amertume de leurs plaisanteries fut poussée si loin, que non seulement il promit de ne voir aucun de nous, mais qu'il s'imposa même la loi de le déclarer publiquement, et il tint parole. Tous les ordres, vous le savez, ont leur *petit orgueil*. Autre chose est de ne point rendre de visites ; autre chose est d'assurer et de publier qu'on n'en veut point rendre. Une pure civilité, qui n'a blessé ni les chefs du parlement, ni les maréchaux de France, ni les prélats, fussent-ils membres du sacré collège, peut-elle blesser l'ordre des avocats ? Quoi qu'il en soit, notre *châpitre général* ayant été convoqué dans les règles, nous fîmes un autre choix, sans qu'il fût dit une parole concernant l'homme de mérite que nous avions regardé pendant un mois, et avec un sensible plaisir, comme un confrère désigné. »

On peut rapprocher ce fait de celui que nous rapporterons dans l'article du maréchal de Belle-Isle, au sujet des visites que ce dernier académicien voulait se dispenser de faire. Mais puisque l'occasion s'en présente, il ne sera peut-être pas inutile d'ajouter ici les réflexions de l'abbé d'Olivet, sur le refus que fit M. Le Normand de demander les suffrages, et sur le refus que l'Académie fit de son côté d'adopter un candidat qui traitait si légèrement d'avance ceux qu'il désirait d'avoir

pour confrères. Les réflexions qu'on va lire ont pour objet la manière de penser de l'Académie au sujet des visites ; quoique détaillées un peu longuement, elles ne peuvent avoir plus de poids que dans la bouche d'un académicien, que plus de quarante années de zèle et d'assiduité avaient mis à portée de bien connaître l'esprit et les maximes du corps. L'abbé d'Olivet continue donc ainsi sa lettre :

« Paris a raisonné là-dessus comme sur toute autre nouvelle, sans
 » examiner si le principe d'où l'on part est certain. On pose donc ici
 » pour principe, que nous exigeons des visites, et que nous avons un
 » statut par lequel il est dit que nous ne recevrons personne qui n'ait
 » sollicité. Mais ce sont de ces devoirs, qui n'ont pour tout fondement
 » que la possession où ils sont de n'être pas contredits.

« Où prend-on en effet que nous ayons un statut qui contienne rien
 » d'approchant ? Tout ce qu'il y a de prescrit à cet égard, c'est qu'il
 » se tienne pour chaque élection deux assemblées ; la première est pour
 » déterminer quel sujet on proposera au roi notre protecteur, et la
 » seconde, pour l'élire dans les formes si le roi a donné son agrément.
 » (De ces deux assemblées, la dernière a été supprimée depuis, comme
 » on le verra plus bas.)

« Mais ce sujet, comment le choisir ? Ou la compagnie jettera d'elle-
 » même les yeux sur qui elle voudra, ou ceux qui le désirent se feront
 » connaître à la compagnie. Il n'y a que ces deux moyens, et il ne
 » peut y en avoir un troisième.

« On pencherait sans doute pour le premier, si le titre d'*académicien*
 » était un simple titre d'honneur, et s'il était permis à la compagnie de
 » le donner au mérite qui lui paraîtrait le plus éminent. Mais il n'en
 » est pas ainsi. Outre l'honneur qu'on y attache, c'est un titre qui nous
 » met dans l'obligation de participer aux travaux de la compagnie,
 » avec plus ou moins d'assiduité, selon que nos autres devoirs nous le
 » permettent. Or, sous prétexte de faire honneur à quelqu'un, est-il
 » juste qu'à son insu on lui donne un titre onéreux ?

« Je doute que M. Pélisson eût assez fait réflexion là-dessus ; quand
 » il dit que *Messieurs de l'Académie, lorsqu'ils ont à se choisir un*
 » *collègue, devraient toujours nommer le plus digne sans même qu'il*
 » *s'en doutât*. Car enfin, monsieur, ne peut-il pas arriver que celui
 » qu'on aura nommé ait des raisons pour ne point accepter ? on offrira
 » donc alors cette même place à un autre ; et puis, peut-être, à un
 » autre encore. Qu'y aurait-il de moins convenable à la dignité de la
 » compagnie, et de moins flatteur pour celui à qui la place demeure-
 » rait ? »

« *Personne*, dit M. Pélisson, *ne refuserait cet honneur*. Vous voyez
 » qu'il en parle toujours comme d'un bénéfice sans charges. Ou, ajoutez-
 » t-il, *si quelqu'un était si bizarre, toute la honte et tout le blâme en*
 » *serait sur lui*. Oui, s'il refusait avec mépris et par caprice ; mais
 » non, s'il remerciait avec politesse, avec reconnaissance et par un
 » principe de probité ; alléguant que son emploi, ou ses infirmités ne

» souffrent pas qu'il vaille à nos exercices, et ne voulant point contracter un engagement qu'il n'est pas le maître de remplir.

» Quand même cet inconvénient serait peu à grandir, ne serait-ce pas pour l'Académie une difficulté bien grande, ou plutôt insurmontable, que de choisir toujours le plus digne? Je ne sais s'il pourrait lui arriver, dans tout un siècle, de faire deux ou trois choix dont personne absolument ne murmurât, comme d'une préférence aveugle. Car la république des lettres, si l'on s'en rapporte à l'idée que ses citoyens ont d'eux-mêmes, n'est composée que de patriciens. Tous, depuis le philosophe jusqu'au chansonnier, croient se valoir les uns les autres. On y passe même pour très-modeste, quand on croit ne valoir pas mieux qu'un autre.

» Tout cela, si je ne me trompe, fait voir que nécessairement il faut user du second moyen dont j'ai parlé, c'est-à-dire que ceux qui se proposent d'occuper une place dans l'Académie, doivent lui faire connaître leur intention.

» Mais, dit-on, cela occasione des brigues. Je n'en disconviens pas. Pourquoi n'est-il pas aussi facile de les empêcher, qu'il est raisonnable de les blâmer?

» Mais, dit-on encore, il s'ensuivra toujours de là qu'un homme modeste, quelque mérite qu'il ait, prendra le parti de se tenir à l'écart, pendant que la présomption et la hardiesse triompheront. C'est une conséquence mal tirée. Quelque modeste que soit un orateur, un poète, un savant, il n'en vient pas à un certain degré de mérite, sans être connu malgré lui : et du moment que nous le connaissons, en vain tâcherait-il d'imposer silence à l'entree que nous aurions de nous l'associer. Il n'y aurait qu'un cri dans l'Académie pour avoir un collègue si propre à nous faire honneur, et à nous aider dans nos travaux.

» Mais enfin les visites sont-elles d'obligation? Je réponds hardiment, non; et en voici la preuve, qui est telle qu'on n'a rien à répliquer. Vous savez qui fut reçu le 25 novembre 1723. Assurément nous ne doutons, ni vous ni moi, que ce ne soit le moindre des académiciens, *quot sunt, quotque fuere, quotque erunt aliis in annis.* Or, il fut élu dans un temps où, depuis plus de six mois, il était au fond d'une province éloignée. Un homme qui est à Salins, rend-il des visites dans Paris? On ne laissa pas de l'élire, sur ce que les amis qu'il avait dans la compagnie, répondirent qu'il serait vivement touché de cette faveur.

» Il résulte de ces raisonnemens et de ces exemples, que l'obligation de ceux qui pensent à l'Académie, se réduit à faire savoir, ou par eux-mêmes, ou par quelque académicien, qu'ils y pensent. Voilà, dis-je, l'obligation étroite, qui pourtant n'exclut pas ce qui est dicté par la politesse. A cela près, rien de plus odieux pour nous que les visites intéressées.

On voit bien que l'académicien qui fut reçu le 25 novembre 1723,

et dont l'auteur, de la lettre parle si modestement, est l'abbé d'Olivet lui-même. Il n'est pas le seul au reste qui ait été reçu sans faire de visites. De nos jours, M. de Buffon et M. de Bréquigny ont été dans le même cas. Le mérite de l'un et de l'autre, quoique bien connu, n'est pas la raison qui les a fait dispenser d'une démarche à laquelle des académiciens non moins estimables se sont soumis. Mais des circonstances particulières ont quelquefois exigé que la compagnie gardât un secret profond sur le sujet qu'elle avait en vue, et que par conséquent le candidat ne pût donner par sa demande aucun soupçon sur le vœu de l'Académie; c'est ce qui est arrivé dans l'élection des deux académiciens dont nous venons de parler.

Nous avons dit plus haut que, des deux assemblées qui se tenaient autrefois pour chaque élection, et dont parle l'abbé d'Olivet, la seconde a été depuis abolie. On a cru avec raison que dès qu'un sujet est proposé par l'Académie au roi, et que sa majesté l'a agréé, l'élection doit être regardée comme faite et consommée sans retour; il serait tout à la fois indécent et ridicule que l'Académie, après avoir proposé un sujet au monarque son protecteur, et obtenu son agrément, lui manquât de respect au point d'exclure celui qu'elle aurait indiqué elle-même. Aussi la compagnie, qui n'a jamais fait cette sottise, a-t-elle pensé très-sagement, en s'entendant même le moyen de la faire. Cependant, le croirait-on? lorsqu'on proposa, il y a environ trente ans, de supprimer cette seconde assemblée, la proposition trouva des contradicteurs, par cette seule raison, *le grand argument des sots*, que la seconde assemblée avait toujours été d'usage, et que la suppression qu'on voulait en faire était une innovation. (Voyez dans les notes sur l'article de l'abbé Régnier, la réponse qu'on a quelquefois daigné faire à de pareilles objections, et la seule en effet qu'elles méritent.)

Depuis la lettre de l'abbé d'Olivet, l'Académie a restreint encore les obligations qu'elle impose à ceux sur qui tombe son choix. Il suffit qu'après l'élection faite, un seul académicien se rende garant que celui qui vient d'être nommé acceptera la place. Il n'est pas même nécessaire, pour être élu, d'être nommé, avant l'élection, parmi les candidats. (On trouvera, dans les articles de Charles Perrault et du cardinal de Soubise, les raisons de ce réglemeut.)

ÉLOGE DE LA MONNAYE ¹.

BERNARD DE LA MONNAYE fit ses humanités à Dijon, dans ce même collège des jésuites qui avait déjà eu l'honneur de compter Bossuet parmi ses élèves. Plein d'ardeur pour l'étude et doué par la nature de tous les talens nécessaires pour y réussir, non-seulement il se rendit familières les langues grecque et latine, mais il y joignit les langues italienne et espagnole, et surtout ne négligea pas de cultiver la sienne propre, comme il n'arrive que trop souvent à ceux qui ont la vanité d'entasser dans leur tête un grand nombre d'idiomes anciens et modernes. Différentes poésies latines et françaises furent l'amusement de sa jeunesse, et annoncèrent dès lors ce qu'on devait attendre de lui. S'il eût été le maître de suivre son goût dans le choix d'un état, il n'en aurait point eu d'autre que celui d'homme de lettres, regardé à peine comme un état par tous ceux qui ne le sont pas, et qui se piquent néanmoins de n'être pas peuple; comme si le noble emploi d'éclairer ses semblables n'était pas une des occupations les plus dignes d'un citoyen honnête. Celui dont nous parlons ne ressemblait pas à ce jeune homme d'une médiocrité sans espérance, à qui son père avait acheté une charge, par la raison, disait-il, que son fils n'avait pas l'esprit de ne rien faire. Mais la famille de M. de La Monnaye, qui connaissait toute l'étendue de ses talens, et qui voulait en tirer tout l'avantage possible pour lui et pour elle, désira qu'il embrassât une profession où il put joindre l'honorable à l'utile; il se livra donc à la plaidoirie, plutôt par déférence que par goût, et cependant avec toute la bonne foi et toute l'assiduité de commande qu'on peut mettre à la place de l'ardeur naturelle, mais qui n'y supplée jamais. Peu flatté des applaudissemens qu'il obtenait au barreau, il tournait de temps en temps ses yeux avec douleur sur les Muses qu'il avait abandonnées; sa mauvaise santé vint au secours de sa répugnance, et lui fournit un prétexte qu'il saisit avidement, de renoncer au labyrinthe de la chicane, pour être enfin ce que la nature voulait qu'il fût. L'impression d'ennui et de dégoût que lui avaient laissée ses études de droit, était si forte qu'il ne pouvait même s'occuper des affaires litigieuses qui intéressaient sa propre fortune. *Quelque agréables,*

¹ Ancien correcteur en la chambre des comptes de Bourgogne, né à Dijon, le 15 juin 1641; reçu à la place de Séraphim Regnier Desmarais, le 23 décembre 1713; mort le 15 octobre 1728.

disait-il, *que soient les mots de plaisir et de profit, je ne les entends point sans frémir, parce que l'un commence comme plaideur, et l'autre comme procès, ou comme procureur.*

Il rentra donc, avec autant d'empressement que de joie, dans la carrière de la littérature, et y consacra tous ses momens, ne regrettant que ceux qui avaient jusqu'alors été perdus pour sa passion favorite. Son dévouement fut si entier, qu'il ne se proposa dans le travail d'autre récompense que le travail même, sans y joindre aucune vue de réputation, aucun désir d'avoir quelque part à cette fumée qu'on appelle *gloire*. La vaine ardeur de paraître et de briller avant le temps, est peut-être le caractère le plus distinctif des talens médiocres. Tourmentés du sentiment tacite de leur impuissance, ils semblent chercher à s'étourdir par le suffrage de la multitude qui, malgré son ineptie trop ordinaire, les fait souvent repentir, par ses dédains, de leur ambition prématurée, tandis que les véritables talens, satisfaits du témoignage intérieur de leurs forces, dédaignent de courir au devant des lauriers que le public leur destine, et attendent que la renommée, qu'ils ne cherchaient pas, se trouve sur leur route sans qu'ils l'aient appelée.

M. de La Monnaye resta donc plusieurs années dans une espèce d'obscurité philosophique, connu seulement de quelques hommes de lettres du premier ordre, avec lesquels il était en commerce de lumières. Occupé d'études sérieuses et profondes sur toutes les parties de la littérature, il ne se délassait de ses études que par une autre espèce de travail; il donnait à la poésie les momens où il avait besoin de repos; mais il n'y donnait que ces momens seuls, et ne parlait cette langue qu'à l'oreille de quelques amis dignes de l'entendre et de lui répondre.

Cependant le premier essai qu'il rendit public en ce dernier genre, fut honoré d'un triomphe très-flatteur. Il remporta de la manière la plus brillante le premier des prix de poésie que proposa l'Académie Française. Le sujet était l'*Abolition du duel par Louis XIV*. Nous avons rapporté dans l'article de Charles Perrault une anecdote qui prouve l'estime distinguée que l'Académie avait pour cette pièce; estime qu'elle n'a pas toujours accordée aux ouvrages couronnés, dont la faiblesse n'a souvent été redoutable de la victoire qu'à la médiocrité de leurs rivaux. Si la pièce de M. de La Monnaye paraît aujourd'hui fort inférieure aux éloges qu'elle reçut alors, il faut se transporter au temps où elle vit le jour, temps où les bons vers étaient encore assez rares, et où Despréaux, Racine et La Fontaine, les seuls vrais juges en poésie qu'il y eût alors (1), n'étant point encore de l'Académie, ne pouvaient être du nombre des juges, et dédaignaient de se

mettre au nombre des concurrens. C'est de ce point et de cette époque qu'on doit partir pour apprécier avec une égale justice l'ouvrage, l'auteur, le jugement de l'Académie, et les éloges même qu'elle donna au poëte : ces éloges furent confirmés alors par la voix publique, et si hautement confirmés, que l'écho, pour ainsi dire, en a retenti jusqu'à nos jours. Des hommes qui ont traité bien plus sévèrement de bien meilleures pièces, célèbrent encore comme par tradition, l'excellence de celle-ci, qu'ils aiment mieux louer que de la lire (2).

Deux ans après, il remporta un second prix de poésie dont le sujet était : *La gloire des armes et des lettres sous Louis XIV* ; car on sait que ces prix étaient destinés à célébrer à perpétuité la louange du roi ; et que l'Académie n'a cessé, durant près d'un siècle, de payer à la mémoire de son protecteur ce tribut annuel d'amour et d'encens ; elle n'a mis fin à son respectueux et respectable hommage, que lorsque le public lui en a paru rassasié, et la gloire du monarque fixée pour jamais.

Un nouveau sujet de prix, *l'Éducation de monseigneur le dauphin*, procura bientôt à M. de La Monnaye une troisième couronne. Cette suite continuelle de succès faisait désirer aux amis éclairés que l'auteur avait à Paris qu'il vint s'y établir sans délai, et jouir pleinement, sur ce grand théâtre, de tous les avantages que devaient lui procurer ses talens, ses travaux et sa renommée. Mais M. de La Monnaye, qui joignait à la modestie la plus sincère l'amour de la solitude et du repos, et qui venait d'ailleurs de contracter, au sein de sa patrie, un mariage heureux, préféra la douce tranquillité dans laquelle il vivait, à l'éclat d'une gloire qui pouvait éveiller l'envie. *A la bonne heure*, disait-il, *que mes bagatelles* (c'est le nom qu'il donnait à ses poésies) *se montrent de temps en temps dans la capitale ; pour leur auteur il faut qu'il reste dans sa province, et qu'il se contente de n'y être considéré que comme un simple correcteur des comptes.* Car M. de La Monnaye venait d'acheter cette charge, qui, en contentant le désir que sa famille avait de le voir *quelque chose*, lui laissait tout le loisir nécessaire pour cultiver les lettres. *Au contraire*, ajoutait-il, *si je venais à Paris, on ne verrait en moi qu'un bel esprit ; profession, à mon avis, aussi dangereuse que celle de danseur de corde. Je n'ai d'ailleurs aucune ambition, même littéraire ; et quant à ma fortune, toute bornée qu'elle est, j'en suis content. Je n'ai jamais rien demandé au roi, et je le prie seulement de ne me rien demander non plus.* Ces derniers mots font voir que notre poëte, tout désintéressé qu'il était, souffrait avec peine la dureté de quelques impôts, dont en effet il se plaignait d'être accablé. Il a

exprimé ce dernier sentiment dans quelques vers , où , suivant l'usage , il encensait le monarque , et dont voici les derniers :

De grâce , exempte-moi de grossir ton trésor ,
Et considère que le Mage
Qui présenta l'encens , ne présenta point l'or.

Aussi laissait-il quelquefois échapper des expressions d'humeur contre les hommes chargés alors de la collection des deniers du prince , et plus chargés encore de la haine publique dans ces temps malheureux. Leur impitoyable avidité venait , disait-il , le harceler jusque dans son cabinet , pour faire des brèches continuelles à sa très-modique fortune , qu'à la vérité il ne désirait pas de voir plus grande , mais qui-était trop peu pour pouvoir supporter aucun dommage. *Publicanus* , ajoutait-il en parlant des traitans , *quasi publicus canis*. Il faut pardonner ce jeu de mots un peu amer au chagrin qui le lui arrachait , et au plaisir d'une vengeance innocente qu'il croyait y trouver.

Les lauriers remportés par M. de La Monnaye à l'Académie Française étaient d'autant plus glorieux pour lui , qu'il avait eu dans ce combat littéraire plus d'un concurrent illustre , entre autres Fontenelle : cet écrivain célèbre n'était pas aussi excellent poète qu'il a depuis été grand philosophe ; mais , quoiqu'à peine âgé de vingt ans , il savait déjà suppléer quelquefois , à force d'esprit , au talent que la nature ne lui avait pas donné pour la poésie , et il y suppléa assez heureusement dans un de ces concours pour balancer les suffrages.

L'Académie Française , après avoir décerné tant de prix à M. de La Monnaye , l'aurait vraisemblablement adopté dès lors parmi ses membres , si son séjour en province n'avait été un obstacle insurmontable au désir qu'elle avait de l'acquérir. Cette compagnie , qui n'a déjà que trop de places mortes , et comme vacantes par le peu d'assiduité de ceux qui les occupent , serait bientôt réduite à rien , si elle se permettait d'ouvrir ses portes à des hommes de lettres que leur absence empêcherait de satisfaire aux devoirs académiques , et de remplir les espérances que la compagnie a fondées sur leur travail.

On crut du moins que l'Académie , lasse et comme ennuyée de couronner toujours la même tête , mettrait le comble , autant qu'il dépendrait d'elle , à la gloire de M. de La Monnaye , en le priant de ne plus entrer en lice ; mais c'est une loi que la compagnie s'est faite , de ne jamais borner le nombre des couronnes qu'elle peut distribuer à un même vainqueur ; ces couronnes multipliées consolent le talent des traits de l'envie , lui laissent ouvertes toutes les portes de la gloire , qui est souvent sa seule récompense , lui offrent l'espoir d'être assis au nombre des juges

après avoir long-temps brillé parmi les athlètes , et lui font d'avance accorder ce titre par le public , dont l'Académie fait enfin prévaloir le respectable suffrage sur les manœuvres de la cabale et de l'intrigue.

M. de La Monnaye augmenta donc , par de nouveaux triomphes, le regret que la compagnie ressentait de ne pouvoir le posséder ; le prix qu'il reçut pour la quatrième fois, fut encore plus honorable pour lui que les précédens. L'Académie avait proposé pour sujet, *Les grandes choses faites par le roi en faveur de la religion catholique* : l'objet était plus fait , à beaucoup d'égards, pour exercer des poètes que des philosophes ; car le zèle du roi pour la religion , en donnant matière à de justes éloges, n'en laissait guère moins à de justes plaintes sur l'abus funeste et scandaleux que des persécuteurs fanatiques avaient fait de la piété du monarque. Le célèbre Santeuil avait composé, quelque temps auparavant, une ode latine sur ce même sujet, et M. de La Monnaye l'avait traduite en vers français ; ces vers parurent assez beaux à Santeuil , juge d'ailleurs assez médiocre en poésie non latine , pour lui faire désirer vivement que l'ode française fût imprimée. M. de La Monnaye se refusa constamment à ses sollicitations , disant que, tout couvert qu'il était des armes d'Achille , il craignait d'éprouver le sort de Patrocle. Santeuil , à l'insu de l'auteur , envoya la pièce au concours ; elle remporta le prix, quoique le poète latin l'eût mutilée à tort et à travers , pour la réduire à l'étendue que l'Académie avait exigée. M. de La Monnaye, satisfait de l'honneur inattendu qu'il recevait, pria Santeuil d'accepter la médaille, et n'eut pas sur cela beaucoup de violence à lui faire. Ce poète, à qui le grand Corneille avait fait plus d'une fois l'honneur de le traduire, était plus content des traductions que M. de La Monnaye avait données de plusieurs de ses pièces ; il préférait même ce traducteur à tous les autres. Il est vrai que les Despréaux et les Racine ne prenaient pas la peine de l'être, et le poète latin n'était guère mis en français que par des versificateurs, dont ses productions latines n'avaient rien à craindre. Le seul Corneille eût été redoutable ; mais Corneille était rarement lui-même lorsqu'il se traînait sur les pas des autres.

C'était alors une espèce de mode que les poètes latins , qui, par leur état de prêtre ou de religieux, se croyaient les plus faits pour célébrer l'extirpation de l'hérésie, la chantaient dans la même langue où ils disaient la messe et l'office ; et les poètes français traduisaient, avec empressement, ces productions de leur veine monastique ou sacerdotale. Fontenelle avait fait au P. Le Jay le même honneur que M. de La Monnaye à Santeuil ;

il venait de traduire, en vers français, je ne sais quels vers latins de ce jésuite sur la révocation de l'édit de Nantes. Plusieurs années après, quelqu'un lui parlant de cette traduction, lui avouait franchement qu'elle n'était pas trop bonne. *Elle ne méritait pas d'être meilleure*, répondit-il, *n'en parlons plus ; j'en ai honte aujourd'hui* (3). Nous souhaitons! pour l'honneur de M. de La Monnaye, qu'il ait pensé de même de la sienne. Nous sommes plus sûrs du parti qu'il aurait pris, si le malheur de son étoile l'eût fait naître dans une autre croyance que celle du monarque. Nous jugeons de ses dispositions à cet égard, par la manière dont il s'exprime dans une de ses lettres, sur la résistance décente que montrait la savante mademoiselle Lefèvre, depuis madame Dacier, à rentrer au giron de l'Église catholique. *Je m'étonne*, dit M. de La Monnaye, *qu'avec tant d'esprit elle soit encore huguote ; ce n'est plus que la religion des dupes : aussi je crois qu'elle prétend bien changer, mais qu'elle attend le bon moment, et qu'elle veut faire servir ce changement à sa fortune.* Il est à croire que celui qui parlait si légèrement sur la conversion trop lente de son amie, n'aurait pas tardé autant qu'elle à se montrer docile aux enseignemens de l'Église et aux volontés de son roi. Ce qu'on peut au moins assurer, c'est qu'il faisait grand cas des ouvrages de Bossuet contre les protestans ; il donnait surtout de grands éloges à son *Histoire des variations*. *Je tiens*, disait-il, *l'hérésie assommée de ce dernier coup. Le ministre Claude en mourrait, s'il n'était mort, et Jurieu en va mourir.* Mais l'intrépide Jurieu n'en mourut pas, et malheureusement l'hérésie en mourut encore moins.

Deux années après, il remporta un cinquième prix, qui paraît avoir été le terme de ses combats académiques. Courbé sous ses lauriers, il se condamna lui-même au silence, pour laisser désormais le champ libre à ses rivaux, qui durent se trouver fort à leur aise de n'avoir plus à lutter contre un concurrent si redoutable.

Il ne renonça pourtant pas à la poésie : il traduisit en vers français un poème espagnol fort célèbre dans cette pieuse nation (4), et intitulé *la Glose de Ste.-Thérèse* ; madame de La

* « J'ai jamais beaucoup Ste.-Thérèse, dit un écrivain moderne, parce qu'elle » a dit, en parlant du diable, ce malheureux condamné à *ne jamais rien* » aimer, expression pleine de sentiment ; mais j'ai perdu un peu de l'affec- » tion que j'avais pour elle, en lisant dans un autre endroit de ses écrits, » qu'il ne devait y avoir que deux prisons dans le monde, *celle de l'inqui-* » sition pour ceux qui ne croient pas, et les *Petites-Maisons* pour ceux » qui croient et qui pèchent. En conséquence de ce rare jugement, tous les » hommes doivent être enfermés ou brûlés. » L'édifiante tendresse de cette » Sainte pour l'inquisition, n'empêcha pas qu'elle ne fût elle-même enfermée

Valière, devenue carmélite et disciple de cette Sainte, refusa par humilité la dédicace de la traduction, et Racine refusa, de son côté, d'en entreprendre une nouvelle, disant, si nous en croyons un panégyriste moderne de M. de La Monnaye, *qu'on ne pouvait mieux faire que lui*. Ne serait-il pas permis de penser que l'auteur d'*Iphigénie* et de *Phèdre*, qui ne pouvait, même avec l'humilité la plus chrétienne, se croire inférieur, comme poète, à M. de La Monnaye, avait cherché en vain, dans la *Glose de la religieuse espagnole*, quelque'un de ces traits sublimes que lui avait fournis l'Écriture pour les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*, et qu'il avait si éloquemment rendus? n'y a-t-il pas quelque apparence que, rebuté par l'indigence de l'original, il jugea à propos de laisser à d'autres la triste peine de mettre en rimes un si médiocre ouvrage?

Quoique fidèle au Parnasse français, notre poète n'abandonnait pas les Muses latines; mais quelque succès qu'il eût en ce genre auprès de ceux qui s'y croient connaisseurs, il avouait avec franchise que les poètes latins modernes ne pouvaient acquérir qu'une gloire précaire et de convention, une gloire dont Virgile et Horace se seraient peut-être moqués; il convenait de bonne foi que les prétendus Virgile et Horace modernes cessaient de le paraître, quand ils voulaient parler en vers leur propre langue, qu'ils devaient pourtant mieux savoir que la langue latine; il n'y avait, selon lui, d'asile pour ce genre de poésie, que celui dans lequel Santeuil avait eu le bonheur ou l'esprit de se réfugier, les hymnes du bréviaire; parce que la langue latine étant restée, pour ainsi dire, la langue naturelle de l'Église catholique, *ne laissait plus aux vers latins*, suivant l'expression même de M. de La Monnaye, *que ce seul coin de réserve où ils pussent se montrer avec quelque avantage*. Il aurait pu ajouter que Santeuil s'était préparé d'ailleurs un triomphe assuré, en substituant ses hymnes aux cantiques barbares, ridicules, souvent même indécents, dont les temples avaient retenti jusqu'alors. Nous n'en citerons pour exemple que l'hymne à la Madeleine, où l'on disait que de *chaudron* elle était devenue *fiote*¹; et celle à S. Léonard, où, par une plate allusion au nom de ce Saint, on

quelque temps dans les cachots du Saint-Office à Tolède. Mais, dit un de ses historiens, elle éleva son cœur à Dieu du fond de sa prison, et entendit une voix qui lui disait d'avoir recours à son souverain; ce qu'elle fit. Philippe II la jugea innocente, et la mit en liberté, avec les témoignages les plus flatteurs de la sainteté de sa vie.

¹ *Post flux a carnis scandala,
Fit ex lebetis phiala.*

lui donnait la force du *lion* et la douceur du *nard*¹. C'est ainsi que les Saints étaient loués.

Un de nos intrépides poètes latins et grecs, le savant Gilles Ménage, n'était pas aussi modeste que M. de La Monnaye sur ses productions en ce genre. *Si vous voulez devenir bon poète latin*, disait-il à un jeune homme qui le consultait, *lisez les vers de Virgile et les miens*; et nous dirons de notre côté aux jeunes poètes: *Si vous voulez apprendre à faire de bons vers français, ne lisez pas ceux de Ménage*. C'est pour ce même érudit que M. de La Monnaye, son rival en poésie ancienne et moderne, fit cette espèce d'épithaphe :

Laissons en paix monsieur Ménage ;
C'était un trop bon personnage
Pour n'être pas de ses amis :
Souffrons qu'à son tour il repose,
Lui de qui les vers et la prose
Nous ont si souvent endormis.

Notre académicien réussissait quelquefois passablement dans ces petites épigrammes, et beaucoup mieux que dans des pièces plus longues et plus sérieuses. Un poète très-connu par sa malheureuse facilité à faire de mauvais vers, ayant fait paraître une traduction rimée des œuvres d'Horace, et n'ayant pas craint de mettre l'original en regard avec sa détestable version, M. de La Monnaye écrivit ces quatre vers à la tête du livre :

On devrait, soit dit entre nous,
A deux divinités offrir tes deux Grâces :
Le latin à Vénus, la déesse des Grâces,
Et le français à son époux.

En qualité de poète, il avait déjà mis quatre langues à contribution, car il faisait aussi des vers grecs et des vers italiens : il entreprit d'y mettre jusqu'au patois de son pays ; il composa ses *Noëls bourguignons*, la meilleure de toutes ses productions poétiques. Le succès en fut si grand dans sa province, qu'il s'étendit jusqu'à la cour, où tout le monde voulut apprendre le patois bourguignon et chanter les noëls. On assure cependant que le savant Dumai, compatriote de l'auteur, ne trouvait dans ces noëls qu'une assez faible connaissance du patois qui en avait fait la fortune. Mais on n'en savait pas tant à Paris et à Versailles, où ces chansons avaient la plus grande vogue. Elle fut si grande, qu'elle souleva contre l'auteur une classe d'hommes très-redou-

¹ *Leone tu fortior,
Nardoque tu suavior.*

tables. La dévotion vraie ou fausse, excitée par l'envie, crut trouver dans la naïveté du langage et dans la liberté des expressions qui faisaient l'agrément de ces noëls, un sujet affreux de scandale. Ils furent déferés à la censure; l'auteur en fit dans la même langue une apologie qui rendit les censeurs ridicules :

Quei pitié (dit-il) de voi tant de sotânes
Contre ein ruchô si fort se demenai !

Il parle, dans un autre endroit, d'un de ses censeurs les plus acharnés, janséniste fougueux, qui fut exilé peu de temps après à Beaune, ville dont les habitans ne passent pas pour les plus spirituels de la Bourgogne; l'auteur dit à son critique :

C'tai lai cas de choisir Beaune *
Pour y logé toi qui m'é condamnai.

Bientôt, malgré les cris de l'imbécile superstition, on réimprima les noëls; l'auteur y ajouta même un glossaire bourguignon pour les faire mieux entendre, tant le public était devenu aguerrri sur le prétendu scandale. Il rendit ce glossaire intéressant par plusieurs remarques piquantes et curieuses : on y trouve entre autres l'extrait d'un sermon fort étrange du fameux missionnaire S. Vincent Ferrier, sur ce qu'on appelle *le devoir conjugal*; ce sermon, plus semblable à un conte de La Fontaine ou de Bocace par la nature du sujet et l'indécence du récit, qu'à une exhortation faite pour édifier les âmes pieuses, est un monument précieux de l'innocence de l'orateur, et de la simplicité des temps où cette singulière déclamation fut prononcée (5).

La persécution que M. de La Monnaye essuya au sujet de ses noëls, occasiona peut-être ses recherches sur les livres proscrits et condamnés au feu. La matière était digne d'occuper un homme de lettres philosophe; il eût été intéressant, dans cette espèce de *Nécrologe littéraire et criminel*, de distinguer les innocens d'avec les coupables, et d'opposer à la sagesse de quelques arrêts l'absurdité de plusieurs autres. Il n'aurait pas été moins intéressant d'examiner dans quels cas il eût mieux valu abandonner à l'oubli des productions plus méprisables que dangereuses, que de leur donner, par l'éclat de la flétrissure, une célébrité bien supérieure à leur mérite. C'est dommage que ces

* Quelle pitié de voir tant de soutanes
Contre un roquet si fort se démoner!

Roquet est un gros habit de vigneron, et le bourguignon *sotâne* est heureux pour exprimer la soutane des censeurs.

* C'était le cas de choisir Beaune
Pour y loger toi qui m'as condamné.

recherches, qui n'ont pas vu le jour, aient été perdues pour les lettres : n'eussent-elles été que purement historiques, elles auraient fourni à la philosophie une matière abondante de réflexions ; et le commentaire dont elle aurait pu orner le texte eût été bien précieux pour elle.

A l'occasion de ces malheureux livres, lacérés et incendiés dans tous les siècles par le concours des deux puissances, M. de La Monnaye aimait à raconter un fait édifiant dont il avait été témoin. Un P. Honoré de Cannes, prédicateur capucin, digne émule des Menot et des Barlette¹, avait fait une mission à Dijon, et après avoir converti toute la ville, comme c'est l'usage en pareil cas, faisait brûler solennellement, aux pieds d'une croix colossale qu'il avait plantée, un monceau de mauvais livres que les nouveaux convertis avaient remis entre ses mains. Quelques feuillets à demi-brûlés d'un de ces ouvrages proscrits, emportés par le vent, tombèrent aux pieds de M. de La Monnaye qui assistait à ce pieux spectacle ; il les reconnut pour être de l'*Histoire de Joseph*, qu'on brûlait ainsi, non parce que l'auteur était juif, mais parce que le traducteur, Arnauld d'Andilly, était janséniste. C'est avec ce discernement que de pareilles exécutions ont trop souvent été faites, soit par des prêtres et des moines fanatiques, soit même quelquefois par des juges séculiers, leurs rivaux de zèle et de lumières.

Toutes les poésies de M. de La Monnaye, nous le répétons, n'étaient pour lui que le délassement des études plus sérieuses qui occupaient presque tout son temps. Il était devenu par son savoir une espèce de phénomène, et l'oracle de tous ceux qui le consultaient. Son érudition était immense : histoire civile et littéraire ancienne et moderne, connaissance des livres et des auteurs, critique, philologie, tout était de son ressort : il n'avait pas simplement effleuré ces différens objets, comme ont fait tant de demi-savans ; il avait tout embrassé, tout approfondi par une lecture prodigieuse, que la plus vaste mémoire mettait toute entière à profit. Bayle, dans une de ses lettres, rend un témoignage public de la reconnaissance qu'il devait à M. de La Monnaye pour la composition de ce fameux Dictionnaire, si déchiré par les uns, si célébré par les autres, mais le seul ouvrage de son genre qui partage avec l'*Encyclopédie* l'avantage d'avoir vraiment des lecteurs. *On s'entretient avec Bayle*, disait M. de La Monnaye, *et on consulte à peine ses semblables ; il scandalise quelquefois, mais il intéresse ; et les autres sont édifiants, mais insipides*. L'estime si juste que faisait M. de La Monnaye

¹ Prédicateurs du quinzième siècle, devenus fameux par les extravagances et les bouffonneries qu'ils débitaient en chaire.

de cet écrivain philosophe, servit de prétexte aux ennemis de notre académicien, pour lui attribuer une vie de Bayle, qui venait de paraître en Hollande, et qui apparemment ne plaisait pas à ce qu'on appelle, quelquefois très-improprement, *les gens de bien*. L'accusé se justifia de ce prétendu crime; mais la calomnie, suivant son usage, continua toujours à l'en charger; et las de la repousser sans l'abattre, il finit par la laisser faire. Elle avait essayé, mais avec moins de succès, un autre moyen de lui nuire; c'était de faire imprimer un recueil très-altéré de ses poésies, précédé de l'éloge de l'auteur, qu'elle prétendait fait par lui-même. La simplicité et la modestie bien reconnue de M. de La Monnaye le mit à l'abri de cette imputation, trop grossière d'ailleurs pour en imposer à personne; et quoique des ennemis qui *louent*, suivant la réflexion de Tacite, soient ordinairement les plus dangereux, il éprouva dans cette circonstance qu'il peut quelquefois y avoir de l'avantage à être loué maladroitement par des ennemis acharnés.

Ainsi M. de La Monnaye, réfugié presque entièrement dans l'asile de l'érudition, le plus sûr après les sciences exactes pour un homme de lettres qui veut vivre en paix, ne sortant de cet asile que rarement et par des vers qui ne devaient pas exciter l'envie, en essuya néanmoins les coups; tant elle est attentive à ne rien perdre de tout ce qui peut la faire vivre! Ses ennemis n'attendirent pas, pour le déchirer, qu'il fût sorti de sa province et placé sur un théâtre plus fait pour blesser leurs yeux. *Vous connaissez cette ville que j'habite*, dit-il dans une de ses lettres en parlant de Dijon; *de tous les torts qu'on y peut avoir, le mérite est sans contredit le plus grand; une multitude d'ennemis est le sort infaillible de tous ceux qui paraissent vouloir se distinguer. Vous avez lu mon Duel aboli. On a d'abord dit qu'il ne valait rien; et après que l'Académie l'a couronné, on a prétendu qu'il n'était pas de moi. Je me suis vu noirci par des calomnies dénuées de toute vraisemblance. On me laissait néanmoins, par grâce, une petite portion de sens commun. J'ai vu sans m'ébranler tous les efforts que des hommes qui n'ont jamais eu à se plaindre de moi, ont faits pour m'ôter un peu de réputation que je n'ai ni recherchée ni désirée, parce qu'à dire vrai elle m'a toujours paru la chose du monde la plus indifférente. Bien des auteurs ont tenu le même langage sur le mépris de la gloire, et ne l'ont pas tenu aussi sincèrement que M. de La Monnaye; il disait vrai en parlant de son peu d'avidité pour la renommée, sentiment qu'il portait jusqu'à la modestie la plus exemplaire. S'il ne fut pas un grand poète dans la plupart de ses productions, il le fut encore moins par son caractère; il*

n'aimait ni les louanges ni ses vers même. *Où avez-vous pris, écrivait-il à un de ses amis avec une espèce d'humeur, toutes les fadeurs que vous me dites? Vous êtes bien heureux de ce que mes vers ne sont pas bons; s'ils l'étaient, soyez sûr que, dans la colère où je suis contre vous, je ne garderais bien de vous les envoyer.*

Pressé de nouveau par les sollicitations de ses amis, il vint enfin s'établir à Paris en 1707, et dès ce moment il eût été de l'Académie Française, si sa modestie et sa timidité naturelle lui avaient permis de demander cette place. Il prit enfin sur lui, au bout de quelques années, de faire les démarches nécessaires pour obtenir le titre dont ses ouvrages, son savoir, son caractère, le rendaient si digne et depuis si long-temps : il fut élu d'une voix unanime, et le roi, en approuvant son élection, témoigna combien ce choix lui était agréable. Sa réception fut une des plus brillantes et des plus nombreuses qu'on eût vues jusqu'alors, elle fut même remarquable par un événement qui fait époque dans l'histoire de la compagnie. Les cardinaux académiciens se dispensaient depuis long-temps d'assister aux séances, tant particulières que publiques, parce qu'ils croyaient des fauteuils indispensables à leur dignité, et que les académiciens n'avaient alors que de simples sièges. Ces cardinaux désiraient cependant de se trouver à l'élection de M. de La Monnaye, à qui ils voulaient donner par leur suffrage une marque distinguée de leur estime ; le roi, pour satisfaire à la fois leur délicatesse d'amis et leur délicatesse de cardinaux, et pour conserver en même temps l'égalité académique dont ce monarque éclairé sentait tous les avantages, fit envoyer à l'assemblée quarante fauteuils pour les quarante académiciens : ce sont ces mêmes fauteuils que nous occupons encore aujourd'hui ; le motif auquel nous les devons suffirait pour rendre la mémoire de Louis XIV, précieuse aux lettres, qui ont d'ailleurs à ce monarque des obligations bien plus importantes.

A peine arrivé à Paris, M. de La Monnaye fit à Despréaux une galanterie vraiment érudite. Il apprit que ce grand poète avait dit : *On a traduit plusieurs de mes pièces en latin, en italien, en espagnol, en portugais, en anglais et en allemand; personne ne m'a encore fait l'honneur de me traduire en grec.* M. de La Monnaye voulut lui donner cette satisfaction, et mit en vers grecs hexamètres la sixième satire, celle qui est connue sous le nom des *Embarras de Paris*. Il aurait pu mieux choisir ; mais nouvellement arrivé de sa province, peu accoutumé au fracas de la capitale, et en ayant les oreilles étourdies, il crut apparemment que cette disposition lui fournirait des termes

plus énergiques pour exprimer le tintamarre dont le poète se plaint dans cette satire.

Quoique traducteur de Despréaux, il n'était pas son imitateur aveugle dans l'adoration que le satirique avait vouée aux anciens. Tout versé qu'était M. de La Monnaye dans la lecture des auteurs latins et grecs, il semble avoir connu leurs défauts, et les avoir jugés presque aussi sévèrement qu'il aurait pu faire des écrivains modernes. *S'il avait plu aux anciens, dit-il, de négliger un peu moins l'ordre dans leurs discours, la justesse dans leurs raisonnemens, la clarté dans leurs expressions, ils nous auraient épargné beaucoup de disputes touchant l'intelligence de plusieurs endroits de leurs ouvrages.* Peut-être cette complainte annonce-t-elle plutôt le chagrin d'un savant, contrarié de ne pas trouver dans les anciens de quoi satisfaire sa curiosité philologique, que la délicatesse d'un homme de goût, blessé des écarts où les grands écrivains de Rome et de la Grèce sont tombés quelquefois; mais il faut tenir compte à M. de La Monnaye de cette sincérité naïve, que n'ont pas toujours eue sur le même sujet des hommes très-supérieurs à lui. Quelque cas qu'il fit des langues savantes, quelque soin qu'il eût mis à les cultiver, il ne pardonnait pas aux gens de lettres qui sacrifiaient à cette étude celle de leur propre langue; et il disait de deux savans académiciens ses confrères, qu'ils avaient eu besoin d'entrer à l'Académie pour y apprendre à parler français.

Comme il ne croyait pas les anciens supérieurs en tout aux modernes, il ne croyait pas non plus que parmi les ouvrages de ces derniers, la priorité du temps fût un titre assuré du mérite; et quoique l'*OEdipe* de Corneille eût encore beaucoup de réputation lorsque Voltaire donna le sien, M. de La Monnaye eut le courage de célébrer le nouvel *OEdipe* par deux vers latins¹, où il le préférerait à celui de Corneille et à celui même de Sophocle. Cet éloge donné par un vieux rimeur à un jeune poète, et par un savant grec à un auteur français, aux dépens des anciens et des morts, est un trait de courage bien remarquable dans l'histoire des érudits.

Le premier ouvrage du nouvel académicien fut une édition du *Menagiana*, augmentée du double, purgée d'un très-grand nombre de fautes, et rendue intéressante par une infinité de

¹ Il s'adresse à *OEdipe* :

*Atica te gemuit, gemuit te Neustria Musa;
Te Parisina hodie, major utrdque, gemit.*

« La Muse d'Athènes, celle de Neustrie, t'ont pleuré; celle de Paris, supérieure à toutes les deux, te pleure aujourd'hui. »

remarques, de discussions, enfin d'anecdotes de toute espèce, principalement relatives à l'histoire littéraire, dans laquelle M. de La Monnaye était très-versé. Cette édition, reçue avec la même avidité que les *Noëls bourguignons*, essuya aussi les mêmes traverses. La superstition, l'hypocrisie et l'envie sonnèrent de nouveau l'alarme, sous prétexte de quelques traits prétendus scandaleux, que M. de La Monnaye n'avait rapportés qu'en les condamnant. Les inexorables censeurs demandèrent la suppression, ou du moins la correction sévère de l'ouvrage; leur fureur allait jusqu'à exiger le sacrifice des articles les plus intéressans. Le cardinal de Rohan, qui aimait les lettres et méprisait le zèle fanatique et persécuteur, lui imposa silence en prenant ces articles sous sa protection. Il fallut cependant, pour apaiser les clameurs, que l'auteur consentit à la mutilation du nouveau *Menagiana*; mais comme les réviseurs joignaient l'ineptie au fanatisme, ils eurent la bonté, dit M. de La Monnaye lui-même, de laisser *par-ci par-là* des articles plus licencieux que ceux qu'ils avaient supprimés. Ce ne fut pourtant qu'avec beaucoup de peine et de dégoût que l'auteur se soumit à tronquer ainsi son propre ouvrage; il avouait à ses amis qu'il ne faisait plus que réparer des ruines, et qu'il en serait de son livre, mutilé et récrépi de la sorte, comme du Pélops de la fable, quand les dieux eurent mangé son épaule; celle qu'ils lui rendirent, disait-il, quoique blanche, n'était qu'une épaule d'ivoire. Cependant, malgré ces amputations, le *Menagiana*, tel qu'il est, mérite d'être distingué de cette foule de compilations, ou plutôt de rapsodies, que le seul nom d'*Ana* rend suspects, et qui ne sont pour la plupart qu'un ramas de mensonges et de sottises, propres à déshonorer la mémoire de ceux à qui on les attribue.

Ce recueil néanmoins ne trouva point grâce devant tous les gens de lettres. L'inexorable Burman, à qui l'érudition même cessait de plaire, dès qu'elle n'était pas aride et hérissée, appelait, avec son urbanité ordinaire, M. de La Monnaye un grand et infatigable déterreur de bagatelles (*indefessus et mirandus nugarum indagator*): mais Burman fut le seul de son avis; on laissa son érudition pesante juger avec toute la grossièreté pédantesque, l'érudition légère de M. de La Monnaye; et l'Europe littéraire préféra les bagatelles agréables du nouveau *Menagiana* aux bagatelles ennuyeuses de son détracteur.

La bile acre et grossière, dont ce lourd commentateur était dévoré, aimait surtout à s'exhaler contre la France. *C'est un pays*, disait-il, *dont aujourd'hui les habitans, même ceux qui font profession de littérature, ressemblent à ces animaux qu'en*

style burlesque on appelle des rossignols d'Arcadie. Tels étaient autrefois les Dacier : tels sont aujourd'hui les Capperonnier et les La Monnaye. C'est avec cette équité et cette fine plaisanterie que le savant hollandais traitait nos gens de lettres. M. de La Monnaye, dont il parlait avec tant de mépris, lui avait au moins donné l'exemple de la justice et de la décence avec laquelle un écrivain qui se respecte doit parler des autres nations. Car il avait hautement blâmé le compilateur Chevreau, qui, après avoir repris avec raison le père Bouhours d'avoir mis en question, si un Allemand pouvait avoir de l'esprit, était tombé dans un écart semblable, en disant que le Moscovite est justement l'homme de Platon, un animal à deux pieds, sans plumes, à qui il ne manque rien pour être homme, que la raison, la propriété et le sentiment de la liberté naturelle. Notre académicien était d'autant plus louable de relever cette injure grossière, qu'il n'a pu être témoin du rôle important que ces prétendus êtres à deux pieds sans plumes, ont joué depuis dans les affaires de l'Europe, et de la manière dont ils ont répondu aux soins du czar Pierre et de ses successeurs, pour faire naître dans sa nation les arts et les sciences, et lui donner des mœurs et des lumières.

M. de La Monnaye jouissait paisiblement de sa renommée, de sa considération, de ses amis, et d'une fortune dont la médiocrité suffisait à ses désirs, lorsque le funeste système, qui a fait le malheur de tant de citoyens, vint aussi troubler son bonheur. Agé de quatre-vingts ans, infirme et chargé de famille, il se vit réduit à une indigence presque totale. Sa philosophie soutint avec courage une épreuve si cruelle. Il trouva quelque ressource dans la vente de sa bibliothèque, et surtout dans la générosité du duc de Villeroy, qui, touché de son état, le pria de vouloir bien accepter une pension, dont le bienfaiteur fut payé avec usure par les éloges du public. Aussi, dit-il à M. de La Monnaye, quand celui-ci vint lui témoigner sa reconnaissance : *C'est à moi, monsieur, à vous remercier, et me souvenir que je suis votre débiteur.*

Peu d'années après ce désastre, l'infortuné vieillard perdit sa femme qu'il avait toujours estimée et chérie ; cette perte l'affligea bien plus vivement que le renversement de sa fortune (6). Il ne fit plus que traîner une vie languissante, dont il attendait la fin avec l'indifférence d'un sage qui n'a plus rien à regretter sur la terre. Il avait espéré d'avoir pour successeur dans l'Académie, son compatriote et son ami, le président Bouhier ; l'Académie le fit jouir, dès son vivant, de l'avantage qu'il ne désirait que pour sa cendre ; il eut la satisfaction, quelques mois

avant sa mort , de voir ce savant homme au nombre de ses confrères.

Il n'avait pas besoin d'une autre épitaphe que de celle qu'il s'était faite lui-même en vers latins , la dernière année de sa vie ; épitaphe que la vertu , la sensibilité , la candeur semblent avoir dictée (7). Mais les gens de lettres ne se crurent pas dispensés des honneurs qu'ils devaient aux mânes d'un confrère si estimable ; son tombeau fut honoré de leurs regrets poétiques , et le fut même avec assez de succès pour que son ombre n'ait pas été dans le cas de leur dire le vers de Passerat :

Amis , de mauvais vers ne chargez point ma tombe.

Les plus illustres amis de M. de La Monnaye se signalèrent dans cette espèce de concours ; et , parmi leurs différentes pièces , on doit distinguer les vers latins dont le père Oudin , jésuite , son ancien et fidèle ami , s'empressa de célébrer sa mémoire.

Pour résumer en peu de mots l'éloge de M. de La Monnaye , nous dirons qu'il joignait à la littérature la plus variée et la plus agréable , une justesse de goût qui n'accompagne pas toujours l'érudition ; au plus profond savoir , une douceur , une modestie et une politesse rare ; à la connaissance des langues savantes et étrangères , le talent de bien parler la sienne. Il eut toutes les qualités propres à faire un critique judicieux , un commentateur éclairé , un excellent éditeur des meilleurs ouvrages. Il se montra poète latin et grec , aussi bon qu'un moderne peut se flatter de l'être ; et ne pouvant être Racine ni Despréaux , il se contenta de suivre de loin Martial et Catulle. Si ses poésies françaises nous semblent aujourd'hui beaucoup plus faibles qu'elles ne le parurent à ses contemporains , c'est que la nation , rassasiée de chefs-d'œuvre en ce genre , et ayant sans cesse devant les yeux des modèles redoutables pour qui s'expose au parallèle , connaît beaucoup mieux les finesses de l'art et semble avoir le droit de se montrer plus difficile.

NOTES.

(1) **RACINE** ne fut de l'Académie qu'en 1673 , deux ans après le jugement du premier prix de poésie ; Despréaux et La Fontaine n'en furent qu'en 1684 ; les satires de l'un et les contes de l'autre avaient empêché les portes du temple de s'ouvrir plus tôt pour eux. Le seul grand poète qui fût alors dans la compagnie , était Pierre Corneille , plus capable de faire d'excellens vers que de bien juger ceux des autres. D'ailleurs ce grand homme faisait alors *Pulchérie* et *Bérénice* , dont

les vers prouvent qu'au moins dans ses dernières années il se contentait aisément en matière de poésie. Néanmoins, dans le même temps où il se permettait cette mauvaise prose rimée, il faisait les belles scènes de *Psyché* qu'on peut mettre au nombre de ses chefs-d'œuvre ; tant il est vrai que l'instinct seul, et non le goût, lui dictait ses immortelles productions ! Les poètes que renfermait alors l'Académie, et par conséquent les juges de M. de La Monnaye (le grand Corneille mis à part), étaient Chapelain, qui faisait des vers, comme tout le monde sait, Cotin, Le Clerc, Perrault, Cassagnes, Boyer, Desmarets, tous écrivains que nous n'osons presque nommer ; Gomberville qui avait plus fait de mauvais romans que de bons vers ; Quinault, Godeau et Segrais, poètes faibles (car Quinault n'avait encore fait que ses tragédies), et encore plus poètes que connaisseurs ; Regnier Desmarais, au-dessous de ces trois derniers, et comme connaisseur et comme poète ; Furetière enfin, qui ne réussissait et ne se connaissait qu'en vers satiriques ; ajoutons-y, parmi les académiciens non poètes, Patru, Pélisson, Conrart, Bossuet, bons juges de prose, mais médiocres juges de poésie ;

Multi præterea, quos fama obscura recondit.

Ne soyons donc pas surpris qu'avec de tels juges, et il y a cent ans, la pièce de M. de La Monnaye, où il se trouve en effet quelques beaux vers, comme nous le verrons dans la note suivante, ait été non-seulement préférée à des rivales très-inférieures, mais couronnée avec éloge ; pardonnons à nos prédécesseurs un jugement que nous aurions alors porté comme eux.

(2) On peut juger du mérite de cette pièce, qui n'est que de cent vers, par les vers suivans, qui la feraient aujourd'hui rejeter du concours à la première lecture.

*Grand et fameux auteur, dont la plume éloquente
Fait céder aujourd'hui le Tibre à la Charente ;
Toi qui sus la belle dame au bel esprit mêler,
Et le soin de bien vivre au soin de bien parler,
Balthac, il est trop vrai, par un abus étrange,
La terre sur le ciel usurpe la louange.....*

*Certes, le grand Louis, ce monarque achevé,
Dont plus haut que le rang le cœur est élevé,
De l'arbitre du ciel, du roi de la nature,
Fait reluire à nos yeux une vive peinture ;
Sagesse, esprit, grandeur, courage, majesté,
Tout nous montre en Louis une divinité.....*

*Combattre en même temps et l'hiver et l'Espagne,
Étonner l'univers d'une seule campagne.....*

*Mais du secours divin le plus puissant effet,
C'est un charme en nos jours heureusement défait.....*

*Et d'un triste duel fuyant le sort obscur,
Tombez en arborant nos drapeaux sur un mur.....*

NOTES SUR L'ÉLOGE

Sans ternir votre fer d'un trop vil attentat,
Laissez vivre, et vivez pour le bien de l'État.....

Que le duel banni *va nous sauver de vies!*
 Que ne vous devront pas nos neveux à leur tour,
Qui peut-être sans vous n'auraient pas vu le jour!.....

La gloire aux souverains est un prix assez doux;
 On prise ses faveurs en *prisant le mérite*.....

Les grâces du portrait *vantent l'original*,
 Et l'on *bénit la source en louant le canal*.

Il est vrai qu'au milieu de ces vers, ou durs, ou faibles, ou pro-
 saïques, il s'en trouve d'assez heureux; tels ceux-ci :

A de honteux objets, à de faibles mortels,
 Un flatteur idolâtre érige des autels;
 Et souvent l'intérêt, habile en l'art de feindre,
 A mis la foudre en main à qui devrait la craindre.....

Tels qu'on vit ces Thébains, fiers enfans de la terre,
 Se livrer en naissant une mortelle guerre,
 Et du sang que leurs troncs répandaient à grands flots,
 Engraisser les sillons dont ils étaient éclos.....

Tels et plus acharnés à leur perte fatale,
 Cherchant dans leur trépas une gloire *brutale*,
 L'Espagne a vu long-temps nos soldats s'égorger,
 Et prendre dans nos champs le soin de la venger.
 Cent peuples alarmés du bruit de nos conquêtes,
 Sous les coups qu'ils craignaient, voyaient tomber nos têtes,
 Sûrs que de deux guerriers en ce choc malheureux,
 L'un périrait *pour nous*, l'autre vaincrait pour eux¹.
 Portez sur d'autres bords un plus noble courroux;
 Ce bras que vous perdez, Français, n'est point à vous;
 Par un sinistre emploi sa valeur est flétrie :
 Mourez, mais en mourant servez votre patrie.

On trouve dans cette pièce quelques autres bons vers que nous pourrions citer encore. C'en était peut-être assez, en 1671, pour couronner et même pour louer un ouvrage de poésie; mais ce n'en est pas assez pour le préférer cent ans après à des ouvrages beaucoup plus estimables.

(3) Fontenelle, élève des jésuites, et leur ami, quoique sur bien des points il ne pensât pas comme eux, leur a fait plus d'une fois la galanterie de traduire en vers français leurs vers latins. On trouve dans le recueil de ses œuvres, la traduction de deux pièces du père Commire, dont une entre autres a pour objet le rétablissement de la santé du roi en l'année 1686, où une fistule à l'anus pensa enlever le monarque à l'adoration de ses sujets. C'était un an après la révocation de l'édit de Nantes, et il était bien juste qu'un jésuite célébrât dans sa pièce un événement si récent et qui lui paraissait si avanta-

¹ *Périrait pour nous* ne signifie pas *serait perdu pour nous*, que le poëte a voulu dire; mais la pensée est d'ailleurs heureuse et bien exprimée.

geux à l'Eglise. Aussi le poëte, après avoir loué tout ce que le prince avait fait de grand, selon la renommée ou selon les jésuites, finissait sa pièce par une dizaine de vers latins que Fontenelle a rendus en assez mauvais vers; et ce qui est plus fâcheux, contraires tout ensemble à l'humanité, à la raison et à sa conscience.

Mais de tous cés exploits, et l'éclat et le fruit,
Et tout ce que Louis a fait par son tonnerre,
Cède à l'ouvrage saint que la paix a produit.
Cette hydre, qui sortant de l'éternelle nuit,
Déclarait au ciel même une insolente guerre,
Tombe sous le héros dont le bras la poursuit,
Et ses cent têtes sont par terre.
Elles semblaient pourtant devoir se relever;
Dans peu leurs sifflemens pouvaient se faire entendre;
La nouvelle fureur qu'elles allaient reprendre,
Plus que jamais eût osé nous braver.
Mais libre du péril que craignait votre Empire,
Vous vivez, grand monarque, et sans que votre bras
S'attache contre l'hydre à de nouveaux combats,
Elle vous voit, et pour jamais expire.

Ce poëte philosophe était plus laconique, lorsqu'il célébrait de lui-même, et *pour son compte* (si nous osons parler ainsi), la révocation de l'édit de Nantes; car dans une pièce qu'il donna en 1687, au concours de l'Académie, et dont le sujet était l'*Institution de Saint-Cyr*, on ne trouve sur cette révocation qu'un seul vers :

Par lui l'unique foi dompte l'hydre à cent têtes ¹.

Il était alors d'étiquette et comme d'obligation parmi les poëtes, de célébrer la destruction du protestantisme; et c'était un tribut que Fontenelle payait à l'usage, comme sa traduction des vers du P. Le Jay et du P. Commire en était un qu'il payait à sa reconnaissance (assez mal entendue) pour ses anciens maîtres. Nos poëtes, même les moins philosophes, se garderaient bien aujourd'hui de célébrer, même en un seul vers, cette révocation qui a été si funeste au royaume; et nos historiens effaceraient, s'il leur était possible, de la vie de Louis XIV un événement si peu honorable à sa mémoire. Il n'en sera pas de même des historiens d'un grand prince de nos jours, qui bien plus ennemi de l'intolérance par ses lumières que de l'Eglise romaine par la religion de ses aïeux, a permis aux catholiques de ses Etats d'élever dans Berlin sa capitale une église pour *y louer Dieu*, dit-il, à leur

¹ Fontenelle racontait quelquefois, pour s'égayer, la conversation plaisante qu'il avait eue dans le temps de la *révocation* avec un marchand de Rouen, calviniste zélé, et fort récalcitrant à sa conversion. « Comment veut-on, » disait le marchand, que je croie au pape, à un homme qui prétend disposer des couronnes?... Eh que vous importe, lui dit Fontenelle, pourvu qu'il ne veuille pas disposer des boutiques?... Et la présence réelle, ajouta le marchand, comment me la persuaderez-vous?... J'avoue, répondit le philosophe, que la chose peut vous sembler difficile à croire; mais un sujet aussi fidèle que vous doit avoir cette complaisance-là pour le roi. » Le marchand fut persuadé, et se convertit.

manière. Mais ce qui doit être une belle leçon pour les princes persécuteurs, cette église, entreprise d'abord avec assez de zèle, a été ensuite abandonnée, parce que l'autorité permettait de la construire, et que la piété catholique ne trouvait point de persécution qui la soutint et l'animât. On doit cependant regretter, pour l'instruction de tous les souverains, que l'église n'ait pas alors été achevée, ne fût-ce qu'à cause de l'inscription qu'on se proposait d'y mettre.

Du règne de Frédéric et du pontificat de Benoît XIV. Le chef de l'église romaine mis ainsi en pendant, pour ainsi dire, avec le plus illustre des princes protestans, aurait donné dans ce peu de mots une belle leçon de tolérance; et le pape Benoît XIV était digne de cet honneur. Enfin, en 1774, l'église dont il s'agit a été mise dans un état décent pour le service catholique; et le monarque y a fait placer une inscription plus belle encore que celle dont nous venons de parler, ou du moins plus faite pour être entendue de la multitude, à laquelle il faut toujours parler dans les inscriptions publiques.

Frédéric III, roi de Prusse, a permis aux catholiques de ses Etats de bâtir cette église, pour montrer qu'il ne hait pas ceux qui rendent à la divinité un autre culte que lui.

(4) Quoique nous nous contentions ici de donner l'épithète de *pieuse* à la nation espagnole, nous sommes bien persuadés qu'elle est faite pour en mériter de plus flatteuses. Cette nation, qui n'a guère été jusqu'ici que dévote et timorée, sera, quand ses rois le voudront, éclairée et philosophe; condamnée depuis long-temps aux ténébres, mais ayant reçu de la nature des yeux pénétrans, elle est toute prête à recevoir la lumière, et n'attend qu'une main qui la lui présente. Pour juger de ce qu'elle est capable de faire, qu'on lise ses philosophes et ses théologiens scolastiques: on s'affligera, il est vrai, de la sagacité que ces auteurs ont prodiguée sur des objets qui le méritaient si peu; mais en gémissant de voir tant d'esprit perdu, on verra en même temps qu'il ne manquait à cette sagacité que des alimens plus solides. Ces alimens lui avaient été constamment refusés depuis Charles-Quint jusqu'à nos jours, grâce aux atrocités du Saint-Office, à la superstition barbare de Philippe II, et à la faiblesse des souverains qui ont régné depuis en Espagne durant plus de cent cinquante années. C'est au monarque qui la gouverne aujourd'hui, et à qui l'Europe a l'obligation de la destruction totale des jésuites, à délivrer ses malheureux sujets des entraves où les resserre l'abominable tyrannie de l'inquisition, et à favoriser dans ce beau royaume le progrès des sciences et des lettres. Il a, dit-on, encouragé ce progrès dans ses propres enfans. Un d'eux, l'infant don Gabriel, a mis au jour, il y a peu d'années, une excellente traduction espagnole de Salluste, qu'il a enrichie de notes supérieures à la traduction même. Nous ne craignons point de l'assurer, les Espagnols, animés et con-

« Je compare, disait Benoît XIV, le roi de Prusse à l'empereur Julien; » les rapports en sont frappans: même amour pour les sciences, même amour pour les savans, même passion pour la gloire, même valeur dans les combats, mêmes succès à la guerre. »

duits par un tel guide, se mettront bientôt au niveau des nations les plus éclairées de l'Europe, et peut-être les surpasseront : la vérité, la raison, les connaissances solides ne trouveront point chez eux les obstacles que leur a souvent opposés parmi nous la haine de plusieurs hommes accrédités, la persécution sourde ou déclarée qu'ils ont exercée contre le mérite, et surtout la frivolité de la nation. *L'Europe*, écrivait un philosophe à un Espagnol, *est une galère qui vogue au gré des rois et des ministres; les bons écrivains français sont à la chiourme, et rament de toutes leurs forces pour faire avancer le navire; on les accable de coups, non pour accélérer, mais pour retarder ou empêcher la manœuvre; tandis qu'ils rament et qu'ils souffrent, les Espagnols sont à fond de cale; mais les Français les approchent du port, sans qu'ils s'en aperçoivent, et il pourrait bien se faire qu'au moment où le navire abordera, les Espagnols sortent tout à coup du fond de cale, et sautent sur le rivage avant les Français. De toutes les nations de l'Europe, la nation anglaise est la seule qui ne soit ni dans ce navire, ni surtout à la chiourme: il y a long-temps qu'elle a eu le bonheur d'arriver au port dans un vaisseau meilleur voilier que le nôtre; et tous les autres peuples, destinés à être encore le jouet de l'orage, peuvent leur dire comme dans l'Enéïde :*

*Vivite felices, quibus est fortuna peracta
Jam sua; nos alia ex aliis in fata vocamur,
Vobis parta quies, nullum maris æquor arandum¹.*

Le président de Montesquieu disait que l'Allemagne était faite *pour y voyager*, l'Italie *pour y séjourner*, l'Angleterre *pour y penser*, et la France *pour y vivre*. Quelqu'un ajoutait avec trop d'humeur et de dureté, et l'Espagne *pour y mourir*, parce que le pays et la nation, disait-il, sont si tristes, que c'est le séjour où l'on doit quitter la vie avec le moins de regret. Mais si ce beau royaume secouait enfin le joug de la superstition religieuse, de l'inquisition monacale et de l'ignorance qui en est la suite, il pourrait alors être fait plus qu'aucun autre *pour y vivre et pour y penser*.

(5) Nous rapporterons ici ce singulier sermon, et nous y joindrons une traduction française. On y trouve le conte du *Calendrier des vieillards*, qui avait déjà été mis en œuvre par Bocace, et qui l'a depuis été si bien par La Fontaine. Il y a seulement cette différence entre le conte et le sermon, que dans celui-ci c'est une femme qui s'excuse du devoir conjugal, et que dans le conte c'est un vieux mari. Écoutons à présent S. Vincent Ferrier, en son sermon de S. Jean-Baptiste : *Zacharias ergo veniens de oratione mutus, intravit domum suam, et non potuit loqui uxori, nec petere debitum verbo, sed signis. Et admirans Elisabeth, dicebat: Hæ! hæ! hæ! Domine benedictus Deus! quid habetis? quid accidit vobis? Nihil sciens de annunciatione Angeli. Et cepit eam inter brachia. Cogitate qualiter Elisabeth*

¹ Vivez heureux, vous dont le repos et le bonheur sont assurés, qui n'avez plus de mers à courir et à craindre; pour nous, le destin nous trainera encore long-temps de malheurs en malheurs.

antiqua mirabatur. Sed finaliter, videns voluntatem viri sui, consensit. Nota hic quod ex quo sunt in matrimonio; unus debet alteri consentire, sive sint juvenes, sive senes; nec debet alter se excusare aliquâ fictâ devotione, aliàs damnat se, et alium. Idè Apostolus: Uxori vir debitum reddat, similiter et uxor viro. Corinth. 1, 7. Nota hic de illâ muliere devotâ, quæ, quando vir exigebat debitum, semper inveniebat excusationes. Si in dominicâ: Hæi! Sancta Mater Dei; hodiè, quæ est dies Resurrectionis Domini, vultis talia facere. Si die Lunæ, dicebat: Hæi! hodiè debet homo rogare pro mortuis. Si die Martis: Hodiè ecclesia fucit pro Angelis. Si feriâ quartâ: Hodiè Christus fuit venditus. Si feriâ quintâ: Hæi! Domine, quia hodiè Christus ascendit in cælum. Si feriâ sextâ: Quia hodiè Christus fuit passus pro nobis. Si sabbatho: Hodiè, quæ est dies Virginis Mariæ, quia tali die in ipsâ solâ remansit fides. Videns vir quod ipsa semper inveniebat excusationes, vocavit ancillam, dicens: De sero venias ad me ut dormias mecum. Respondit: Libenter, mi Domine. Quod videns mulier, voluit se ponere in lecto; et vir noluit: Non, Domina, oretis pro nobis peccatoribus. Et nunquàm ex tunc voluit uxorem cognoscere, ita abhorruit eam, sed adamavit captivam. Ipse peccabat mortaliter, et damnabat se ex culpâ uxoris. Idè sancta Elisabeth, licet esse devota, sancta et antiqua, ex quo requirebatur à viro, consensit, et concepit ab eo. Transactis tribus mensibus, venter intumuit; et dicebat ipsa: Hæi! misera, quid est hoc? Nunquid essem hydropica? Finaliter cognovit quod erat gravida. De hoc sancta Elisabeth multùm verecundabatur, in tantum quod dicit Lucas, quod occultavit se mensibus quinque. Cogito ego quod fecit sibi amplas hopulandas, sive vestes, ut absconderet partum, timens ne gentes dicerent: Ecce, licet sit devota, tamen adhuc vacat libidini.

Pour rendre ce discours dans toute sa naïveté, il faudrait le traduire en vieux langage du quatorzième siècle, où le missionnaire S. Vincent Ferrier a fleuri; nous le traduirons du moins avec le plus de simplicité qu'il nous sera possible :

« Zacharie donc arrivant muet de la prière, entra dans sa maison, » et ne put parler à sa femme, ni lui demander le devoir conjugal autrement que par signes. Elisabeth toute ébahie disait : Hé! hé! hé! » Seigneur! Dieu béni! qu'avez-vous? que vous est-il arrivé? Car » elle ne savait rien de ce que l'ange avait annoncé; et Zacharie la » prit entre ses bras. Imaginez-vous l'étonnement de la vieille Elisabeth. Mais finalement, voyant la volonté de son mari, elle se laissa » faire. Notez ici que quand deux personnes sont mariées, soit » jeunes, soit vieilles, chacune doit laisser faire l'autre, et l'autre ne » doit pas s'excuser par quelque feinte dévotion, autrement il se » damne, et l'autre avec lui. Aussi l'Apôtre dit-il : *Que le mari rende à sa femme le devoir conjugal, et de même la femme à son mari.* » Corinth. 1, 7. Ne faites pas comme cette femme dévote, qui, » lorsque son mari exigeait le devoir, trouvait toujours des excuses. » Si c'était le dimanche : Hé! Sainte Mère de Dieu, aujourd'hui qui » est le jour de la résurrection du Seigneur, vous voulez faire cela? » Le lundi : Hé! aujourd'hui l'homme doit prier pour les morts; le

» mardi : Aujourd'hui l'Eglise fait pour les Anges ; le mercredi : Au-
 » jourd'hui le Christ fut vendu ; le jeudi : Hé ! monsieur , aujourd'hui
 » le Christ est monté au ciel ; le vendredi : Aujourd'hui le Christ a
 » souffert pour nous ; le samedi : Aujourd'hui est le jour de la Vierge
 » Marie, le jour où elle seule conserva la foi. Le mari voyant qu'elle
 » trouvait toujours des excuses, appela sa servante, et lui dit : *Venez*
 » *ce soir coucher avec moi... Volontiers, monseigneur*, répondit-elle.
 » Ce que voyant la femme, elle voulut se mettre dans le lit, et le
 » mari ne voulut pas : *Non, madame, allez prier pour nous, pauvres*
 » *pêcheurs* ; et jamais depuis il ne voulut toucher à sa femme, tant il
 » la prit en aversion ; mais il aima sa servante. Cet homme péchait
 » mortellement, et se damnait par la faute de sa femme. C'est pour-
 » quoi Elisabeth, quoiqu'elle fût dévote, sainte et vieille, du mo-
 » ment qu'elle en fut requise par son mari, fit tout ce qu'il voulut,
 » et conçut de lui. Au bout de trois mois le ventre lui grossit, et elle
 » disait : *Hé ! malheureuse ! qu'est ceci ? est-ce que je serais hydro-*
 » *pique ?* Finalement elle reconnut qu'elle était grosse. De quoi Elisa-
 » beth la sainte était très-honteuse, et à tel point que S. Luc nous
 » apprend qu'elle se cacha durant cinq mois. Je pense donc qu'elle
 » se fit de larges huppelandes, et des robes bien amples, pour
 » cacher sa grossesse, craignant d'entendre dire aux gens : *Voyez*
 » *donc cette dévote qui s'amuse encore à la bagatelle.* »

Voici quelques autres passages plaisans d'anciens sermons, et différens traits singuliers qu'on trouve dans les notes de M. de La Monnaye sur ses noëls bourguignons. Ces traits amuseront assez nos lecteurs, pour qu'ils nous pardonnent de les insérer ici, les noëls d'ailleurs étant devenus assez rares.

« 1^o. Le vieux P. Blandin, jésuite, qui par son long séjour à Dijon s'y
 » était comme naturalisé, prêchant à Saint-Philibert le jour de
 » l'Annonciation, et y expliquant le *nigra sum, sed formosa* (je suis
 » noire, mais belle), du cantique des cantiques ; ce *nigra sum*, disait-
 » il, mes chers auditeurs, ne doit pas être pris à la lettre : non la
 » Sainte Vierge n'était pas noire ; le verset suivant, où elle est appe-
 » lée *fusca*, fait voir qu'elle n'était que *brunette*. Barlette, dans son
 » sermon du cinquième dimanche de carême, s'en explique ainsi :
 » *Fuit nigra aliquantulum, et hoc triplici ratione ; primò, ratione*
 » *complexionis, quia Judæi tendunt in brunedinem quandam, et ipsa*
 » *fuit Judæa ; secundò, testificationis, quia Lucas qui tres fecit ima-*
 » *gines, unam Romæ, aliam Loreto, aliam Bononiæ, sunt brunæ ;*
 » *tertiò, assimilationis ; filius matri communiter assimilatur, et è con-*
 » *verso ; sed Christi facies fuit bruna...* (Elle fut tant soit peu noire,
 » et cela par trois raisons ; d'abord, à raison de sa complexion,
 » parce que les juifs tirent sur le brun, et qu'elle était juive ; secon-
 » dement, à raison de ses portraits, parce que Luc qui a fait trois
 » images, une à Rome, une à Lorette, une à Bologne, toutes trois
 » sont brunes. (On conserve ici dans la traduction jusqu'au défaut
 » de construction du latin.) Troisièmement, à raison de ressem-
 » blance : le fils ressemble ordinairement à sa mère, et réciproque-
 » ment ; or la face du Christ était brune.

» 2°. La pensée de cet endroit du Noël quatrième :

Tu sai bé, quant un enfan crie,
 Que per an époizé lé cri,
 Ai ne faut qu'ène chaiterci,
 Vou (ou) qu'un sublo (sifflet) vou qu'un trebi (sabot).

» est tirée du quarante-unième sermon de l'Avent, d'Olivier Mail-
 » lard, en ces termes : *Habetis historiam de unâ muliere dissolutâ*
 » *quæ discurrat per universum mundum sicut canis, et immunda erat ;*
 » *quæ incipit cogitare suam vitam vilem, et volebat se desperare ;*
 » *tunc subito incipit cogitare infantiam Christi, et dicere intrâ se :*
 » Domine, vos fuistis parvus filius, sed filii statim pacificantur, et
 » contentantur pro causâ parvâ, ut pro pomo. (Vous avez l'histoire
 » d'une femme débauchée qui avait couru le monde comme une
 » chienne chaude, et qui, commençant à penser à sa vie infâme,
 » voulait se désespérer ; tout à coup elle commença à penser à l'en-
 » fance de Jésus-Christ, et disait en elle-même : Seigneur, vous avez
 » été petit enfant, et les enfans s'apaisent tout d'un coup, et se
 » contentent pour rien, pour une pomme.)

» 3°. Menot, dans son *Exposition des Epîtres du carême*, dit à
 » l'occasion de l'oreille de Malchus, coupée par S. Pierre : *Sed quare*
 » *Dominus noluit quòd gladio uteretur Petrus ? Dicunt aliqui quòd*
 » *Dominus noluit, quia ipse non didicerat ludere de spata ; nam volendo*
 » *amputare caput, scidit auriculam.* (Mais pourquoi le Seigneur ne
 » voulut-il pas que Pierre se servit de l'épée ? Quelques uns disent
 » que le Seigneur ne le voulut pas, parce que Pierre n'avait pas
 » appris à jouer du fleuret ; car voulant couper la tête, il ne coupa que
 » l'oreille.) » Clerée fait à cette occasion parler ainsi Jésus à S. Pierre :
Petra, tu es semper fatuus et calidus ; converte gladium tuum in vagi-
num. (Pierre, vous êtes toujours sot et chaud ; mettez votre épée dans
 le fourreau.)

» 4°. Jacques de Voragine, dans sa *Légende dorée*, et après lui,
 » *Petrus de Natalibus*, rapportent que Joseph, lorsque la Vierge
 » fut prête d'accoucher, fit venir deux sages-femmes, Zébel et Salo-
 » mé ; que Zébel ayant soigneusement observé Marie, la reconnut
 » vierge après l'enfantement, et cria tout haut, *miracle* ; mais que
 » Salomé protesta qu'elle n'en croirait rien sans bonne preuve :
 » qu'ayant eu ensuite la témérité de toucher la Vierge pour s'éclaircir
 » de la chose, la main lui sécha dans le moment, et qu'elle n'en
 » recouvra l'usage qu'après que, pleurant amèrement sa faute, elle
 » eut, par le commandement d'un ange, porté cette main sur le
 » corps du saint-enfant qui venait de naître. Ces fables, tirées de
 » l'Evangile apocryphe de S. Jacques-le-Mineur, furent, vers le milieu
 » du seizième siècle, renouvelées par l'Arétin dans sa *vie della Ma-*
 » *dona*. L'auteur des Noël's, sans entrer dans ce détail, s'est, par un
 » petit trait satirique, contenté de dire que les matrones du voisinage
 » n'avaient garde d'aller faire offre de service à une pauvre femme qui
 » n'aurait pas eu de quoi les payer.

» 5°. L'endroit du Noël XI, où il est dit qu'Elisée donnait l'ouïe aux

» aveugles, et la vue aux sourds, est un innocent *quiproquo*, unique-
 » ment affecté pour égayer le cantique. Ces sortes de méprises échap-
 » pent dans la chaleur du discours, et souvent même ne sont pas
 » remarquées par l'auteur. Telle est celle de cet officieux importun
 » que Le Berni, dans son *Capitolo* à Fracastor, introduit parlant
 » ainsi :

Hò d'un vin che fà vergogna al greco ,
 Con esso vi dar ò frutte e confetti
 Da far veder un sordo, odire un ciceo.

(J'ai d'un vin qui fait honte au vin grec, et je vous donnerai avec ce vin
 des fruits et des confitures à faire voir un sourd et entendre un aveugle.)

» L'épigramme suivante sur un thaumaturge de nos jours est dans
 » ce goût :

Oui, j'ai du fameux Daviane (c'était un capucin)
 Touché la robe, moi profane;
 C'est un saint, je l'ai vu, c'est un homme sans pair.
 Sitôt qu'il arriva, malades y coururent ;
 Un aveugle, un boiteux y furent :
 L'aveugle marcha droit, et le boiteux vit clair.

» Je me souviens, ajoute M. de La Monnaye, que pour surprendre
 » un de mes amis qui n'avait pas ouï parler de ce capucin, je com-
 » mençai par lui en faire gravement l'éloge, après quoi je lui récitai
 » cette épigramme ; prévenu comme il était, il me demanda sérieuse-
 » ment si la chose était bien vraie. »

Ces vers rappellent ceux de Voltaire sur les miracles qui se faisaient
 par milliers à Saint-Médard en 1732, au tombeau de l'abbé Paris,
 que les jansénistes appelaient *le bienheureux diacre*, et qui ne fait
 plus de miracles, depuis qu'on a simplement fermé la porte du cime-
 tière où il est enterré, c'est-à-dire, depuis qu'on a muré, suivant
 l'expression d'un écrivain moderne, l'atelier où se fabriquaient les
 lunettes du fanatisme :

L'aveugle y vient pour voir, et des deux yeux privé,
 Retourne aux Quinze-Vingts marmotant son *Ave* ;
 Le boiteux saute et tombe, etc.

On peut opposer à ces vers sur des miracles ridicules, le beau vers
 de La Motte sur les miracles que nous sommes obligés de respecter :

Le muet parle au sourd étonné de l'entendre.

» 6°. Comme Despréaux, dans sa dixième satire, a dit une *Ca-*
 » *panée* pour une femme impie, à cause de ce Capanée fameux par
 » son impiété envers les dieux, l'auteur des noëls a dit de même un
 » *Boivault femelle*, pour dire une grande joueuse, à cause du prési-
 » dent Boivault, de la chambre des comptes de Dijon, l'un des plus
 » grands joueurs de son temps. On conte de lui qu'un soir, veille de
 » Noël, s'étant engagé au jeu, il joua toute la nuit, et même une
 » partie du lendemain, en sorte qu'il ne rentra chez lui qu'à deux

» heures après midi. Il avoua sans façon à sa femme, avec laquelle
 » il ne se contraignait pas, qu'il venait de l'Académie, où il avait
 » passé la nuit à jouer jusqu'à l'heure qu'il était, et qu'il avait perdu
 » quinze cents pistoles. — Comment, lui dit sa femme, vous avez
 » joué toute la nuit jusqu'à l'heure qu'il est, vous n'avez donc pas
 » ouï la messe? — Non, répondit-il froidement. — Ah! malheureux,
 » s'écria-t-elle, il ne faut pas s'étonner si vous avez perdu. — Ma
 » mie, répliqua-t-il sans s'émouvoir, celui qui m'a gagné ne l'a pas
 » ouïe non plus.

» 7°. Au couplet pénultième d'un des noëls, il est dit que la Vierge
 » conçut par l'oreille. »

C'est ce qu'on lit dans une ancienne prose :

*Gaude, Virgo, Mater Christi,
 Quæ per aurem concepisti.*

Réjouissez-vous, Vierge, mère du Christ, qui avez conçu par l'oreille.

Et Sannazar, liv. I : *De partu Virginis*, fait parler ainsi l'ange à la Vierge :

*Imo istas, quod tu minimè, jam vere, per aures,
 Excipis interpres, sæcundam Spiritus alvum
 Influet, implebitque potenti viscera partu.*

(6) M. de La Monnaye regardait comme une de ses meilleures productions un sonnet italien qu'il fit sur un voyage de sa femme. C'est dommage, si cette pièce était aussi bonne qu'il le croyait, qu'il l'ait terminée par une espèce de jeu de mots assez insipide; sa femme s'appelait *Henriot*, et le sonnet finit ainsi : *Eh torni, eh torni* (*hélas! revenez, revenez*). Cet *eh torni*, dont apparemment l'auteur se savait bon gré, est l'anagramme (un peu froide) du nom de sa femme. Un poète qui exprime sa douleur par des anagrammes, n'a pas l'air d'être fort affligé.

Il fit aussi, sur la mort de sa femme, qu'il perdit en 1726, âgée de quatre-vingt-trois ans, une pièce de vers français, dont nous citerons quelques uns, non comme d'excellens vers, mais à cause du sentiment vrai et touchant qu'ils expriment.

Rien ne peut adoucir le chagrin qui me ronge;
 Je hais la clarté du soleil,
 Et si je cherche le sommeil,
 C'est pour te retrouver en songe.....

Nous fûmes moins époux qu'amans :
 Dix lustres, avec toi, m'ont paru dix momens;
 Et dix momens, sans toi, me paraissent dix lustres.....

Que deviendrai-je? hélas! tu pars, et je demeure.
 Ton âme, loin de moi, sans doute dans les cieus
 Goûte un repos délicieux,
 Et moi, je soupire, je pleure.....

Devant te précéder, bientôt je te vais suivre;
 Désormais, chère ombre, il est temps
 Que la Parque à la mort me livre.

(7) Voici cette épitaphe de M. de La Monnaye, faite par lui-même. Elle est écrite avec élégance et simplicité. Nous nous dispenserons de la traduire, parce que le genre de mérite qu'elle peut avoir disparaîtrait dans la traduction, comme celui de beaucoup d'autres productions latines modernes :

*Bernardus, placidâ compostus pace, Moneta,
 Conditur htc : artes cui placuere bonæ ;
 Cui tribuit crebras Academia Gallica lauros,
 Qui latias etiam cecropiasque tulit ;
 Felix ! in fluctus incautum egisset in altos,
 Vexare ingenuum fraus meditata caput !
 Hæc attrivit opes, studiorum hæc otia rupit,
 Forsan et hinc mors est aspera visa minus.
 Communem sensit conjux dilecta dolorem,
 Hic propè dilecti quæ cubat ossa viri.
 Non his ambitio, non sedit pectore livor,
 At simplex probitas, et sine labe fides.
 Credibile est animas, adèb virtutis amantes,
 Ad quos hæc abiit nunc habitare locos.*

On trouvera les autres pièces latines et grecques de M. de La Monnaye dans le recueil donné par l'abbé d'Olivet, des poésies faites en ces deux langues par les académiciens français. L'éditeur n'a pas jugé à propos d'insérer dans ce recueil la traduction en vers grecs, dont nous avons parlé, des *Embarras de Paris*, de Despréaux, non plus que la traduction en vers latins, faite aussi par M. de La Monnaye, du commencement du *Lutrin* : on peut voir cette traduction dans le quatrième volume du *Menagiana*, avec deux autres du même auteur ; la première (en vers français), du commencement de l'*Iliade* ; et la seconde (en vers grecs), du commencement de l'*Enéide*. Si l'on jugeait de ces vers grecs et latins par les vers français qui les accompagnent, on devinerait la raison qui a déterminé l'abbé d'Olivet à les supprimer. Mais il n'y a pas d'apparence qu'ayant précieusement recueilli les autres pièces grecques et latines de M. de La Monnaye, il ait jugé moins favorablement celles dont il s'agit. Le désavantage que sans doute elles avaient à ses yeux de n'être que des traductions, est vraisemblablement le motif qui les a fait exclure ; et il faut avouer, pour la consolation des lecteurs, que la perte est médiocre.

ÉLOGE DE PONCET DE LA RIVIÈRE ¹.

L'AMOUR des lettres fut sa passion dominante dès sa plus tendre jeunesse. Il étudia les grands écrivains, anciens et modernes,

¹ Michel Poncet de La Rivière, évêque d'Angers, reçu à la place de Bernard de La Monnaye, le 10 janvier 1729; mort le 2 août 1730.

et perfectionna, par cette lecture assidue, les talens que la nature lui avait donnés. Il cultiva surtout, d'une manière distinguée, le talent de la parole, et brilla dans la chaire par ses sermons, et par plusieurs oraisons funèbres; mais il obtint surtout les suffrages les plus flatteurs à la cérémonie du couronnement de Louis XV, et prononça un discours très-applaudi. Cependant, comme il n'y a point de succès multipliés qui ne soient à la fin mêlés de quelque amertume, pour la consolation de l'envie, l'évêque d'Angers devait éprouver ce malheur, et payer ce tribut à la condition humaine. Il se vit obligé de prononcer une oraison funèbre dont le héros¹, digne à plusieurs égards d'être loué dans l'histoire, ne l'était pas autant d'être pleuré à la face des autels. Plein d'une juste et sainte frayeur sur le salut de celui qu'il célébrait, l'orateur laissa dans son discours échapper ce peu de mots : *Je crains ; mais j'espère*. Cette sincérité si chrétienne, exprimée avec tant de ménagemens, déplut, malgré toute sa réserve : mais le motif de cette disgrâce était trop honorable pour qu'il daignât en être affligé ; aussi ne lui fit-elle rien perdre dans l'esprit de ceux dont il ambitionnait l'estime ; il l'aurait perdue en voulant conserver la faveur, et il n'hésita pas sur le choix.

Cette oraison funèbre, si fatale à l'évêque d'Angers, offre un trait vraiment sublime. Pénétré d'une terreur religieuse à la vue des jugemens de Dieu, que son héros a subis, il s'écrie avec une éloquence digne à la fois des Bossuet et des Massillon.... *Du pied du plus beau trône du monde, il tombe.... dans l'éternité. Mais pour quoi, mon Dieu, après en avoir fait un prodige de talens, n'en feriez-vous pas un prodige de miséricorde ?* Quand l'évêque d'Angers n'eût écrit que ce peu de mots en toute sa vie, il ne devrait pas être placé dans la classe des orateurs ordinaires. Mais il était destiné à essuyer, à l'occasion de ce discours, des chagrins et des contradictions de toute espèce. Un journaliste de Hollande, soit malignité, soit ineptie, rendit de cet ouvrage un compte infidèle, où les traits du prince, déjà peu flattés par l'orateur, l'étaient encore moins par l'annaliste. M. Poncet s'en plaignit, mais avec le succès ordinaire aux plaintes que les auteurs font si souvent de ces sortes d'extraits ; plaintes qui, toujours sans effet, dégoûtent aujourd'hui les écrivains les plus sages de ces inutiles réclamations, et leur font prendre, suivant les circonstances, ou le parti rarement nécessaire d'une éclatante représaille, ou le parti plus noble d'un silence dédaigneux.

Nous avons remarqué, dans l'éloge de Fléchier, qu'il est difficile d'être orateur sans avoir au moins commencé par être poète.

¹ Le duc d'Orléans, régent du royaume.

M. Poncet avait suivi cette route ; il avait fait des vers dans sa jeunesse , et même d'assez bons vers pour qu'on en ait retenu quelques uns. Ceux que nous allons rapporter sont à la vérité des vers de galanterie , mais d'une galanterie très-innocente , très-pardonnable d'ailleurs à l'âge où il fit ces vers , et surtout exprimée avec la plus élégante finesse. Une de ses parentes étant à l'église , entendit l'aveugle qui demandait l'aumône prononcer le nom de S. Michel , dont on faisait la fête , et qui était le patron du jeune ecclésiastique. Elle se hâta de lui envoyer un bouquet , et fut remerciée sur-le-champ par ces jolis vers si connus :

Un aveugle en passant vous remet en mémoire
 Qu'aujourd'hui de mon Saint on célèbre la gloire ,
 Et me fait recevoir les présens les plus doux.
 Que mon bonheur serait extrême ,
 Si cet aveugle était le même
 Qui me fait tant penser à vous !

Quoique l'éloquence de l'évêque d'Angers l'appelât depuis long-temps à l'Académie , sa modestie et son attachement aux devoirs de son état ne lui permettaient pas d'oser prétendre aux honneurs littéraires. La compagnie crut qu'une timidité si louable et des principes si honnêtes étaient une raison de plus pour l'adopter. Elle l'appela donc dans son sein , et se félicitait à peine de l'avoir acquis , lorsqu'il lui fut enlevé par une mort prématurée , laissant à ses diocésains le souvenir de ses vertus , à l'Église la mémoire de son zèle , à la littérature celle de ses talens , et à l'Académie le regret de n'en avoir pas plus long-temps profité.

ÉLOGE DE LA FAYE.¹

Son père , receveur-général des finances du Dauphiné , était homme de lettres , *malgré des occupations* , dit Fontenelle , *qui en paraissent assez éloignées*. Deux fils qu'il eut , ajoute l'illustre historien de l'Académie des sciences , *héritèrent de lui cette inclination ; mais la nature fit leurs partages , en sorte que l'aîné eut plus de goût pour les sciences sérieuses , et le cadet pour les sciences agréables*.

¹ Jean-François Leriget de La Faye , secrétaire du cabinet du roi , né à Vienne en Dauphiné , en 1674 ; reçu à la place de Jean-Baptiste-Henri du Troussel de Valincourt , le 16 mars 1730 ; mort le 11 juillet 1731.

Aussi deux académies partagèrent entre elles les deux frères ; l'aîné fut de l'Académie des sciences, et le cadet, celui dont nous avons à parler, fut membre de l'Académie Française. Il ne manque aux honneurs littéraires de celui-ci, que d'avoir eu, comme son frère, Fontenelle pour panégyriste.

La Faye avait mérité son titre d'*académicien* par les agréments de son esprit, la finesse de son goût, son amour et ses talens pour les lettres, et surtout pour la poésie. Quoi qu'il se fût principalement adonné à la poésie légère, il fit voir néanmoins dans quelques occasions, que la poésie la plus élevée n'était pas supérieure à ses forces. Il avait fait une belle ode à la louange de celles de La Motte, et l'avait adressée à cet ingénieux académicien, dont il était l'ami. Cette ode fut imprimée dans plusieurs éditions des odes de La Motte; et, ce qui est assez digne de remarque, elle le fut avec une autre pièce à la louange des mêmes odes, par le poète Roi, qui depuis changea bien de langage, et qui, après avoir vu ou cru voir dans les mains de La Motte *la Lyre d'Horace*¹, c'est le titre de la pièce qu'il lui adressa, lui accorda ensuite à peine *la Lyre de Gacon*. Des motifs d'animosité particulière, des liaisons avec quelques littérateurs ennemis ou jaloux de La Motte, produisirent ce changement dans le poète Roi. Toute sa conduite littéraire n'a que trop prouvé qu'il ne se piquait ni de scrupule ni de justice, quoiqu'il eût besoin lui-même, pour un grand nombre de ses productions poétiques, de l'indulgence qu'il refusait si sévèrement à celles des autres (1). La Faye ne l'imita pas; il fut, jusqu'à la fin de sa vie, le partisan zélé des talens de La Motte, et avec d'autant plus de franchise, qu'il était d'ailleurs bien éloigné d'adopter toutes les opinions littéraires de son ami. Car, lorsque ce dangereux novateur en littérature avança ses paradoxes contre la poésie, La Faye défendit l'art des vers par une autre ode, supérieure encore à celle qu'il avait faite autrefois pour célébrer La Motte. Dans cette nouvelle ode, La Faye prouve, ou plutôt, ce qui est mieux encore, fait sentir, en vers harmonieux, combien les entraves apparentes de la mesure et de la rime produisent de beautés, que le poète n'eût pas enfantées sans cette contrainte; il fait un usage heureux de cette pensée de Montaigne : *Tout ainsi que la voix, contrainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et plus forte; ainsi me semble-t-il que la sentence (la pensée), pressée aux pieds nombreux de la poésie, s'élançe bien plus brusquement, et me fiert (frappe) d'une plus vive secousse* (2).

¹ On peut voir l'ode de M. de La Faye et celle du poète Roi, dans les mémoires de l'abbé Trublet, sur Fontenelle et La Motte, p. 362 et 370.

Cette comparaison, aussi juste qu'énergiquement exprimée, a été rendue ainsi par La Faye.

De la contrainte rigoureuse
Où l'esprit semble resserré,
Il recoit cette force heureuse
Qui l'élève au plus haut degré.
Telle, dans des canaux pressée,
Avec plus de force élançée,
L'onde s'élève dans les airs;
Et la règle qui semble austère,
N'est qu'un art plus certain de plaire,
Inséparable des beaux vers.

Voltaire a jugé cette stance digne d'être citée dans la réponse qu'il fit de son côté à La Motte, en faveur des vers; car ce grand poète prit aussi les armes en cette occasion; il était bien juste qu'Achille soutint l'honneur de sa lance. Les lecteurs, qui compareront la prose de Montaigne avec les vers de La Faye, jugeront si le poète a prouvé par ses vers cette supériorité de force qu'il attribue à la poésie sur la prose. Mais, dussent-ils donner l'avantage au philosophe prosateur sur le versificateur son copiste, ils ne seraient pas fondés à conclure de cette préférence, reconnue ou contestée, la prééminence de la prose sur les vers; un seul exemple ne pourrait ni appuyer leur assertion, ni la détruire. Il faudrait, pour la bien juger, comparer la prose de Cicéron avec les vers de Virgile, et prononcer ensuite, si on l'osait, pour l'orateur ou pour le poète (3).

La Motte, bien loin de s'offenser de l'attaque si noble et si honnête de La Faye, fit à son ode le plus grand honneur qu'il crût pouvoir lui faire: il la mit en prose, et s'imagina ne lui avoir rien fait perdre; à peu près comme un musicien qui, pour faire sentir tout le charme d'une belle ariette, s'aviserait de lui ôter le mérite de la mesure, et de la traduire en récitatif.

Cette traduction, ou plutôt ce travestissement par lequel La Motte croyait décorer l'ouvrage de La Faye, prouve au moins que la diversité d'opinions n'altéra en rien leurs sentimens mutuels; ils conservèrent toujours l'un pour l'autre une amitié qui les honorait tous deux. On prétend, on répète sans cesse, on a imprimé dans cent brochures, que cette équité n'est pas commune parmi les gens de lettres, et que leur vanité est une espèce de Sibarite qui se croit blessée à mort dès qu'on l'effleure. Nous osons croire qu'on la trouverait moins délicate, si ceux qui censurent les ouvrages de leurs confrères, montraient, dans leurs attaques, autant d'honnêteté que de justice; si en remarquant les fautes réelles ou prétendues, en combattant les erreurs, ou ce qu'ils prennent pour des erreurs, ils ne met-

taient pas le fiel et l'injure à la place des égards et de l'estime. L'attachement constant et sincère de La Motte pour La Faye, qui n'avait fait que critiquer ses opinions avec décence, et son éloignement pour le poète Rousseau, qui avait attaqué durement ces mêmes opinions, prouvent que l'amour-propre des auteurs serait plus rarement offensé qu'on ne croit, s'il ne sentait pas qu'on a eu intention de l'offenser; il dissimulerait au moins son chagrin secret, dès qu'il ne pourrait se plaindre sans se laisser voir trop sensible. Sans doute il serait encore plus estimable et plus sage d'oublier jusqu'aux injures même; mais ce n'est pas à ceux qui se le permettent à trouver étrange qu'on en soit blessé, encore moins à s'étonner que ces injures rendent leur critique infructueuse, quand elle serait juste. L'écrivain censuré aurait peut-être plus d'égard aux leçons qu'on a voulu lui donner, si, comme dit encore dans son langage énergique l'auteur des *Essais*, *on n'y avait procédé d'une trogne trop impérieusement magistrale.*

Non content de sa réponse honnête à La Faye, La Motte saisit avec empressement une occasion publique de témoigner à son antagoniste, que deux hommes de lettres estimables peuvent différer de goût et d'avis sans cesser d'être équitables l'un à l'égard de l'autre. A la réception de La Faye, il désira de faire les fonctions de directeur; et, quoique accablé dès lors des infirmités qui; peu de temps après, l'enlevèrent aux lettres, il se chargea avec plaisir de faire l'éloge de son adversaire, demeuré son ami. Le discours qu'il prononça dans cette circonstance est un modèle si parfait d'urbanité, d'élégance et de finesse, que nous croyons devoir le rapporter ici presque en entier. En honorant la mémoire de La Motte et de La Faye, il suppléera dans l'éloge de celui-ci à ce que nous aurions dit beaucoup plus faiblement de son mérite académique et personnel. *Quelles qualités*, dit La Motte à La Faye, *ne suppose pas en vous le choix de l'Académie, après la perte de M. de Valincourt?* On remarquera en passant que M. de Valincourt, partizan zélé des anciens, adorateur de Despréaux et de Racine, et par cela seul, très-peu favorable à La Motte, venait d'être loué par lui dans le même discours, avec autant d'équité que va l'être La Faye lui-même. La Motte continue, en s'adressant à son nouveau confrère: « Il faut, *monsieur*, subir la loi de » l'usage; il a établi pour chaque académicien deux jours de » louanges, qui ont tous deux leur inconvénient: *nous sommes* » *trop présents aux premières, et les secondes ne nous touchent* » *plus.* Tout votre ami que je suis, je ne saurais vous ménager: » je suis chargé des sentimens d'une compagnie qui s'applaudit

» de son choix, et il ne me conviendrait pas d'en dissimuler les
 » raisons par égard pour votre délicatesse. . . . Nous retrou-
 » vons en vous des talens qui ne vous ont servi, comme à votre
 » prédécesseur, que de délasement dans des fonctions impor-
 » tantes. Mais sur ces poésies mêmes qui vous sont échappées
 » dans vos momens de loisir, il y a un témoignage bien flatteur
 » à vous rendre : *vous n'y avez admis qu'un badinage élégant*
 » *et des grâces mesurées. . . .* Ce sentiment si vif et si dé-
 » licat du ridicule, ces expressions naïves et fortes, si propres
 » à le peindre d'un trait durable, ces avances pour la satire,
 » trop bien accueillie de nos jours, ne vous ont jamais tenté.
 » Vous avez fui cette gloire injuste, dont la malignité des
 » hommes est si prodigue pour ceux qui la flattent, et vous
 » n'avez fait que vous jouer des mêmes armes dont tant d'autres
 » n'ont cherché qu'à blesser. . . . Le vrai mérite des hommes
 » est souvent le plus inconnu; il consiste, en bien des occa-
 » sions, plutôt dans les choses qu'ils se défendent, que dans
 » celles qu'ils se permettent. . . . Mais je me hâte de vous en-
 » visager par un avantage qui vous est plus propre, et qui a
 » beaucoup influé dans notre choix. . . . Cette science du monde,
 » qui n'est pas toujours familière aux gens de lettres, si agréable,
 » toute profonde qu'elle est, sans laquelle les autres sciences
 » ne seraient que d'un commerce sec et rebutant, et qui seule
 » se passerait de toutes les autres; ce sentiment prompt des
 » convenances, qui sait rendre à chacun avec grâce ce qui lui
 » est dû; qui sait mesurer si juste les différens degrés de res-
 » pect, d'amitié, d'affabilité, selon les personnes et les circons-
 » tances; tout cela ne paraît-il pas en vous un don de la na-
 » ture? j'ajoute le génie de la conversation, qui semble vous
 » inspirer toujours. Vous savez l'animer sans vouloir y briller;
 » plus content d'avoir mis en mouvement l'esprit des autres,
 » que d'avoir fait remarquer le vôtre même. . . . C'est cette
 » politesse, ces grâces, cette gaieté française qui, *pour ainsi*
 » *dire*, vous ont rendu, chez les étrangers, *l'apologiste de*
 » *notre nation*. Une jeunesse indiscrete leur avait donné quel-
 » quefois une fausse idée de notre caractère; ils nous accusaient
 » de légèreté, d'imprudence, et d'un dédain ridicule pour des
 » manières éloignées des nôtres: vous leur avez donné, *mon-*
 » *sieur*, une idée bien différente. Ils vous ont vu joindre l'en-
 » jouement à la raison, la liberté aux égards, et la prudence à
 » la vivacité même. »

On voit, par les dernières lignes de cet éloge, que le goût
 de La Faye pour les lettres, et l'assiduité avec laquelle il les
 avait cultivées, ne l'avait pas empêché de passer par d'autres

états avant de finir par celui d'académicien. Il avait été successivement dans le service et dans les négociations : il avait voyagé, soit pour les affaires de l'Etat, soit pour sa propre satisfaction, dans presque toutes les cours de l'Europe, et partout il avait obtenu l'amitié de tous ceux avec qui il avait à vivre, et la confiance de tous ceux avec qui il avait à traiter.

M. de La Faye, outre les plaisirs qu'il goûtait dans le sein de l'amitié, et les avantages que lui procurait la considération dont il jouissait, avait encore, pour son bonheur, tous les goûts qui peuvent rendre la vie douce et agréable. Il aimait les tableaux et tous les ouvrages de l'art ; il en forma une collection précieuse : mais bien différent de tant de faux amateurs, qui ne le font que par vanité, et dont les cabinets, moins riches que fastueux, ne décèlent que leur ignorance et leur ineptie, il ne se décidait dans ses choix ni par les noms, ni par la prévention pour une école particulière. Il préférait le chef-d'œuvre d'un peintre presque inconnu, au médiocre tableau d'un célèbre artiste (4). C'était vraiment *un homme de goût*, digne en tout genre et en tout sens de ce nom si souvent usurpé. Jamais convive ne fut plus agréable. Doux et animé, modeste sans affectation, docile pour lui-même et indulgent pour les autres, on disait de lui qu'il était l'homme que la nation devait montrer aux étrangers, pour leur faire connaître un Français vraiment aimable. Il l'était au point de sacrifier quelquefois les avantages qu'il avait dans la conversation, au plaisir d'y voir briller les autres. Il aimait, par exemple, à piquer doucement, par de légères contradictions, son ami La Motte, pour lui donner occasion de déployer, dans ses réponses, toute la finesse et toute l'aménité de son esprit. Un des amis de M. de La Faye, excellent poète, si on en croit le *Mercur*e, fit à son éloge les vers suivans, qui ont du moins le mérite de la vérité.

La Faye a joie, amis, santé, pécune :
Or désormais, gens à plume ou pinceau,
Avisiez-y quand peindrez la Fortune,
Elle y voit clair : peignez-la sans bandeau.

Cependant, le croirait-on ? cet homme de mœurs si estimables et si douces ne put échapper à la satire. Il fut outragé dans les fameux couplets qui causèrent les malheurs du poète célèbre J. B. Rousseau ; mais il ne se vengea de l'outrage que par le mépris. Son frère, capitaine aux gardes, et outragé plus cruellement encore dans les mêmes couplets, ne se montra pas aussi insensible. Il exerça contre celui qu'il en croyait l'auteur, toute la rigueur d'une vengeance militaire ¹.

¹ C'est avec regret que nous rappelons ici un fait malheureusement trop

Il ne sera peut-être pas inutile de rapporter à ce sujet une anecdote assez propre à faire connaître le poëte coupable ou innocent qu'on accusait de ces couplets. Comme il se plaignait avec amertume des mauvais traitemens que cette satire lui avait attirés, quelqu'un, qui feignait de compatir à son sort, lui dit que sa plainte était d'autant plus juste, qu'il fallait être bien peu connaisseur en poésie, pour lui attribuer des vers si peu dignes de ses talens : *Vous êtes bien bon, monsieur*, répondit le poëte ; *mais les vers ne sont pas si mauvais* ; trait de naïveté ou de caractère, qui montre que si l'accusé n'était pas le père des enfans dont il prenait la défense, il était au moins très-digne de l'être.

M. de La Faye fut vengé des satires qu'il essuya, par l'estime et l'amitié d'un écrivain bien fait pour l'en consoler, par Voltaire, qui, dans les vers et la prose qu'on va lire, a exprimé ses sentimens pour notre aimable académicien.

« J'ai bien envie de revenir bientôt souper avec vous, et
 • raisonner de belles-lettres : je commence à beaucoup m'en-
 • nuyer ici. Or, il faut que je vous dise ce que c'est que l'ennui,

Car vous qui toujours le chassez,
 Vous pourriez l'ignorer peut-être ;
 Trop heureux si ces vers, à la hâte tracés,
 Ne vous l'ont déjà fait connaître !
 C'est un gros dieu lourd et pesant,
 D'un entretien froid et glaçant,
 Qui ne rit jamais, toujours bâille,
 Et qui depuis cinq ou six ans,
 Dans la foule des courtisans,
 Se trouvait toujours à Versaille.
 Mais on dit que tout de nouveau
 Vous l'allez revoir au parterre
 Au *Capricieux* de Rousseau ;
 C'est là sa demeure ordinaire.

« Au reste, je suis charmé que vous ne partiez pas sitôt pour
 • Gênes ; votre ambassade m'a la mine d'être pour vous un bé-
 • néfice simple. Ne ressemblez point à ces politiques errans
 • qu'on envoie de Parme à Florence, et de Florence à Holstein,
 • et qui reviennent enfin ruinés dans leur pays, pour avoir eu
 • le plaisir de dire : *le roi, mon maître*. Il me semble que je
 • vois des comédiens de campagne qui meurent de faim, après
 • avoir joué le rôle de César et de Pompée. »

Nous terminerons cet éloge par les vers suivans, où Voltaire

connu, et congné, pour la honte des lettres, dans les *factums* imprimés contre J. B. Rousseau. Puisse au moins cette triste leçon être utile aux jeunes poëtes, qui, avec moins de talens que lui, se permettraient les mêmes écarts

peint encore M. de La Faye avec une grâce qui n'ôte rien à la ressemblance :

Il a réuni le mérite
 Et d'Horace et de Pollion,
 Tantôt protégeant Apollon,
 Et tantôt marchant à sa suite :
 Il reçut deux présens des Dieux,
 Les plus charmans qu'ils puissent faire :
 L'un était le talent de plaire,
 L'autre, le secret d'être heureux.

Qu'il serait à souhaiter, pour la mémoire de tous les académiciens dont nous avons à faire l'éloge, que Voltaire s'en fût ainsi chargé pour nous, et que leur portrait eût été tracé par un si grand peintre !

NOTES.

(1) Nous avons du poète Roi, outre ses opéras, deux volumes in-8°. de poésies aussi inconnues que celles de Gacon; et sur près de vingt opéras qu'il a faits, il n'y en a guère que deux qui méritent d'être cités avec éloge, les *Elémens* et *Callirhoé*. Il est vrai qu'il y a dans le premier des morceaux et même des scènes admirables; celle d'*Ixion* et de *Junon*, et celle de *Vertumne* et *Pomone*. Nous avouerons aussi que *Callirhoé*, malheureusement trop faible pour la musique, est un des plus beaux ouvrages que la scène lyrique ait produits, et que le cinquième acte, en particulier, serait même, au Théâtre-François, un acte de tragédie du plus grand effet; l'intérêt y est si touchant et si vif, que tout divertissement mis à la suite de cet acte, ainsi que du cinquième acte d'*Alys*, devient d'une froideur et d'une insipidité qui, depuis longtemps, ne permet plus d'en courir le risque au théâtre. Mais ni les *Elémens*, ni *Callirhoé* n'autorisaient l'auteur de tant d'autres mauvais vers à mépriser si durement La Motte, dont les succès à l'opéra n'étaient pas inférieurs aux siens, et qui, tout faible versificateur qu'il était, avait pourtant encore moins mal réussi que le poète Roi dans plusieurs genres.

(2) Montaigne devait cette pensée à Sénèque, qui la devait lui-même au philosophe Cléanthe, comme on peut le voir par le passage suivant : *Nam ut dicebat Cleanthes, quemadmodum spiritus noster clariorem sonum reddit, cum illum tuba per longi canalis angustias tractum, patientiore novissimè exitu effudit; sic sensus nostros clariores carminis arcta necessitas efficit.* Sénég. épît. 108.

Un ancien poète, nommé Jean-Baptiste Chassignet, aujourd'hui très-peu connu, qui n'a guère fait que des paraphrases de *psaumes*, et des sonnets sur la mort, a traduit ce passage dans la préface de ses œuvres, à très-peu près de la même manière que Montaigne. La supé-

riorité de l'auteur des *Essais* sur le très-obscur Chassignet, qui paraît avoir été à peu près son contemporain, car on ignore même précisément dans quel temps ce malheureux rimeur a vécu, permet de croire que l'illustre philosophe est auteur de la traduction originale, quoiqu'il n'eût pas l'honneur d'être poète, et qu'il ait même eu le malheur de donner à vingt-sept sonnets de son ami La Boétie, des éloges aussi étranges que peu mérités'.

(3) On attribue à La Faye ces autres vers, qui, malgré la singularité et la dureté même de la fabrique, expriment avec une sorte de vigueur des maximes plus importantes que pratiquées.

*Cache ta vie; au lieu de voler, rampe,
A dit un Grec; je tiens qu'il eut raison;
Du cœur humain il connaissait la trempe;
Bonheur d'autrui n'est pour lui qu'un poison:
L'homme est injuste, envieux sans relâche;
Il souffre à voir son semblable estimé.
Mérite un nom; mais pour vivre heureux, tâche,
Avant ta mort, de n'être point nommé.*

C'est ainsi que notre académicien a rimé le vœu si répété et si peu sincère, que tant de philosophes avaient exprimé avant lui, d'être inconnus de leur vivant; mais qu'ils n'ont laissé voir qu'après avoir fait tout ce qui était en eux pour être célèbres, et après avoir eu le bonheur ou le malheur d'y réussir.

Si l'on peut reprocher avec raison trop d'âpreté et de rudesse dans les vers précédens, ceux que nous allons citer prouveraient que La Faye savait très-bien, quand il le voulait, prendre une autre manière, et donner à sa poésie la forme la plus douce et la plus facile.

● *Projet flatteur de séduire une belle,
Sofas concertés de lui faire sa cour,
Tendres écrits, sermens d'être fidèle,
Airs empressés, vous n'êtes point l'amour.
Mais se donner sans espoir de retour,
Par son désordre annoncer que l'on aime;
Respect timide avec ardeur extrême,
Persévérance au comble du malheur,
Dans sa Philis n'aimer que Philis même:
Voilà l'amour; il n'est que dans mon cœur.*

Voici la traduction de Chassignet: « Ni plus ni moins que la voix con-
» trainte dans l'étroit canal d'une trompette, sort plus aiguë et éclate plus
» fort; ainsi me semble-t-il que la sentence, pressée aux pieds nombreux de
» la poésie, s'élanca bien plus brusquement, et nous frappe d'une plus vive
» secousse. (Voyez les *Annales poétiques*, t. 8.)

On peut remarquer dans la version de Montaigne deux expressions vicieuses, *semble-il* et *fiert*, qui, dans celle de Chassignet, ont été rajeunies en *semble-t-il* et *frappe*; au moins si les auteurs des *Annales poétiques* ont transcrit exactement le passage de ce poète: ce qui serait une nouvelle preuve d'antériorité pour la traduction du philosophe. Voilà de quoi exercer les amateurs d'anecdotes littéraires.

Nous avons dit que La Faye préféra la littérature agréable aux sciences sérieuses. Il n'avait nullement cultivé ces dernières; peut-être même, à force de les ignorer, méritait-il le reproche de n'en pas faire assez de cas. Mais si cette manière de penser était peu digne d'un philosophe, il avait au moins la bonne foi d'en convenir, et le mérite de l'exprimer avec les grâces d'un homme du monde. Un jour qu'on lui montrait un gros ouvrage sur l'histoire naturelle des insectes : *Je ne me soucie nullement*, dit-il, *de savoir à fond l'histoire de tous ces gens-là; il ne faut pas s'embarrasser des personnes avec qui on ne peut jamais vivre.*

(4) La distribution de la gloire ne se fait pas aux artistes de la même manière qu'aux gens de lettres. Dans la littérature, quelques réputations sont usurpées; dans les arts, elles ne le sont jamais; et il n'est aucun artiste célèbre qui ne soit plus ou moins digne de sa renommée. Il est rare aussi qu'un bon écrivain, même lorsqu'il n'a fait qu'un seul ouvrage, n'obtienne pas l'estime qu'il mérite; mais il arrive plus souvent qu'un excellent artiste, lorsqu'il a peu travaillé, n'est pas aussi célébré qu'il devrait l'être, quelquefois même reste inconnu. L'Italie et la Flandre sont pleines d'excellens tableaux, dont les auteurs, ou peu laborieux, ou morts jeunes, sont presque entièrement ignorés. Écoutez là-dessus M. Algarotti, dans son *Essai sur la peinture*. « On » peut voir chez les artistes de nos jours, la vérité de ce que disait » Vitruve des anciens artistes. Si Nicomaque et Aristomène n'ont pas » été aussi célèbres qu'Apelle et Protogène; si Chion et Pharax n'ont » pas eu autant de réputation que Polyclète ou Phidias, cela ne vient » point de leur peu de talent, mais du caprice de la fortune. Alphonse » de Ferrare et Antoine Begarelli éprouvèrent le même sort; ils furent » presque inconnus. Cependant l'un, dans ses modèles, égala Michel- » Ange, qui dit de l'autre en voyant quelques uns de ses ouvrages : *Si » cette terre se changeait en marbre, malheur aux statues antiques.* » Alexandre Minganti était appelé par Augustin Carrache, *le Michel-* » *Ange inconnu*. Prosper Clément de Modène a vécu dans la même » obscurité; on voit pourtant dans le souterrain de la cathédrale de » Parme, un mausolée de la maison Prati, que ce sculpteur a exécuté » dans la dernière perfection. Les deux femmes qui y sont représen- » tées, sont si touchantes, leur attitude est si noble, et l'expression si » tendre, qu'il n'est personne qui ne veuille pleurer avec elles. Si, par » la noblesse de sa manière, Algardi mérita le nom de *Guide* des » sculpteurs, Prosper Clément, par ces grâces tendres et naïves, par » cette délicatesse qu'il a su donner au marbre, ne devrait-il pas être » appelé *le Corrège* ?

» Il arrive aussi très-communément que des maîtres ordinaires se » surpassent quelquefois, et alors ces ouvrages l'emportent sur les » productions médiocres des plus grands artistes. Nous en avons une » preuve dans le tableau de la Nativité de la Vierge, qui est à l'Annon- » ciade de Pistoie. Cigoli, qui en est l'auteur, a si bien ménagé ses

» teintes , si bien conduit son pinceau , et si bien distribué ses jours ,
 » qu'il est fort supérieur dans cet ouvrage à de célèbres peintres lom-
 » bards. Il y a dans la cathédrale de Venise un tableau de Belluzzi ,
 » qui produit un si grand effet de clair-obscur ; et dans le réfectoire
 » des moines de Saint-Jean de Verdara , à Padoue, Verotari en a fait
 » un où l'on voit un si beau mélange de couleurs et un accord si parfait ,
 » que , pour être mis au rang des morceaux les plus excellens d'Italie ,
 » il ne manque à ces deux ouvrages que d'être faits par des artistes d'un
 » nom plus connu. » Mais ce qui est également commun dans les arts
 et dans les lettres , c'est que toutes les productions d'un écrivain et d'un
 artiste célèbre ne sont pas égales , et que l'un et l'autre ont quelquefois
 laissé échapper de leurs mains , des ouvrages peu dignes de leur nom
 et de leurs chefs-d'œuvre. Ce mélange de bon et de mauvais dans les
 grands écrivains et les grands artistes , est l'écueil du jugement et du
 goût des prétendus amateurs. Un mauvais tableau est admirable pour
 eux , s'il est bien ou mal à propos attribué à quelque grand maître ; ils
 ne regardent pas , et ils n'ont garde de voir ce que l'ouvrage est en
 lui-même ; ils demandent seulement le nom de l'auteur. D'habiles gens
 même , aveuglés par la prévention , y sont quelquefois trompés , comme
 la société du Temple le fut au sujet d'une fable de La Motte. (*Voyez*
 l'éloge de cet académicien.)

ÉLOGE DE LA MOTTE ¹.

ANTOINE HOUDART DE LA MOTTE fit ses premières études chez les jésuites , qui ont si bien mérité de la littérature par leurs talens et par leurs ouvrages ; heureuse société , si elle avait su se contenter de cette gloire ! La Motte conserva toujours avec elle des liaisons , soit de reconnaissance , soit de politique ; car alors les jésuites étaient redoutables , et la foudre , qu'ils ont défiée si long-temps , dormait encore.

Après ses humanités , il étudia , comme beaucoup d'autres hommes célèbres , pour être avocat , et s'en dégoûta bientôt comme eux (1). Quelque estime, qu'il eût pour une profession si noble et si utile , la littérature , en lui présentant des objets plus analogues à ses talens , lui offrait encore une récompense plus flatteuse ; l'écrivain qui ne concentre pas dans l'enceinte des tribunaux son génie et sa renommée , et qui sait intéresser par ses ouvrages tous les siècles et toutes les nations , est estimé ,

¹ Antoine Houdart de La Motte , né à Paris le 17 janvier 1672 ; reçu le 8 février 1710 , à la place de Thomas Corneille ; mort le 26 décembre 1731.

célébré, chéri même partout où il y a des hommes dignes d'être ses lecteurs. Telle était la perspective brillante qui avait ébloui le jeune La Motte, déserteur du barreau pour les lettres. Mais il n'avait vu, dans son enthousiasme naissant, que les lauriers qui semblaient l'attendre : il ignorait les écueils dont sa route allait être semée, et il avait besoin que l'expérience l'en instruisit ; l'expérience fut prompte et cruelle. Une comédie, son coup d'essai, tomba, et tomba au Théâtre-Italien, qui n'étant alors qu'un théâtre de farces, ne laissait pas même à l'auteur infortuné la consolation de croire que les spectateurs avaient été difficiles (2). La disgrâce ne pouvait être plus mortifiante ; elle affligea si vivement l'écrivain novice, qu'elle le fit renoncer pendant quelques mois au théâtre, aux lettres, et même aux hommes. Il alla se jeter à la Trappe, et se crut pénitent parce qu'il était humilié. Cette vocation n'était que le fruit malheureux et avorté de l'amour-propre mécontent ; aussi ne dura-t-elle que le temps nécessaire pour le calmer et pour lui faire reprendre l'espoir et des forces. Ce moine si peu fait pour l'être, et que le dépit avait donné au cloître pour quelques momens, fut bientôt rejeté dans le monde, et ne prouva que trop, dès qu'il s'y fut replongé, à quel point sa ferveur était refroidie. Il fit le charmant opéra de *l'Europe galante*. Campra, qui n'avait fait encore que des messes et des motets pour la cathédrale de Paris, transfuge comme La Motte du sacré au profane, mit cet opéra en musique, et fut si enivré, ou plutôt si perverti par le succès, que l'Eglise à laquelle il avait jusqu'alors consacré ses talens, se vit aussi obligée, non sans douleur, de l'abandonner au théâtre (3).

La Motte donna peu de temps après avec Destouches la *Pastorale d'Issé*, qui n'eut pas moins d'applaudissemens que *l'Europe galante*. Cette *Pastorale* était d'abord en trois actes : on lui conseilla de la mettre en cinq, pour l'élever, disait-on, à la dignité de grand opéra ; mais le grand opéra ne gagna rien à cet honneur, ni l'auteur à sa complaisance ; il eût beaucoup mieux fait d'abrégér son ouvrage, en supprimant un épisode disparate et mesquin¹, qui fait traîner et languir l'action principale, et qui retranché de la pièce, comme il pourrait et devrait l'être, lui rendrait tout l'intérêt dont le grand opéra avait fait si généreusement le sacrifice.

Il fit depuis avec différens musiciens plusieurs autres opéras²,

¹ L'épisode de *Pan et de Doris*, dont la froide galeté tranche avec le sujet de la pastorale, à laquelle il ne tient d'ailleurs en aucune manière. On a supprimé à la dernière reprise quelques scènes de cet épisode ; on aurait dû les supprimer toutes.

² J'écris toujours au pluriel *opéras*, et non *opéra*, malgré la décision coa-

dont la plupart réussirent ; quelques uns furent moins heureux , mais par une raison contraire à celle qui en a fait tomber beaucoup d'autres : les chutes de La Motte à ce théâtre furent plutôt la faute de la musique que des paroles ; car ceux même qui ont le plus contesté à notre académicien le talent de la poésie , lui ont accordé celui de la poésie lyrique , soit que l'équité les y forçât , soit qu'ils ne crussent pas lui faire un grand présent. Le présent était néanmoins plus flatteur qu'ils ne pensaient. Despréaux et Racine , en affectant de mépriser ce genre de mérite , avaient essayé vainement d'y atteindre ; ou si l'on veut , d'y descendre ; l'harmonie qui nous enchante dans les vers , était , si on ose le dire , trop forte et trop nourrie , pour pouvoir être transportée dans des ouvrages destinés au chant ; il ne faut à des vers de cette espèce que le degré d'harmonie nécessaire pour que la mélodie musicale puisse s'y joindre sans donner de la dureté à l'ensemble , et sans en faire une espèce de charge qui affaiblisse l'expression en l'exagérant. La poésie lyrique exige donc une certaine mollesse dans les idées , dans les images , dans les expressions , dans la mesure et la cadence des vers , dans leur rythme et dans leur mélange ; elle exige même dans l'arrangement des syllabes une heureuse combinaison de longues et de brèves , nécessaire pour que le chant ne soit pas forcé de s'assujétir à une marche trop lente ou trop rapide. Aussi le talent de la poésie lyrique , quoique très-inférieur sans doute à celui de la grande poésie , n'est pas beaucoup plus commun , parce qu'il se forme de plusieurs qualités du second ordre , dont l'accord se trouve rarement dans le poète au degré juste , pour que ses vers soient chantans sans être trop sonores , et faciles sans être lâches (5).

La Motte eut l'avantage de réunir ces qualités. Il en eut un plus grand encore : c'est d'avoir été à l'Opéra le créateur de trois genres ; celui du ballet dans l'*Europe galante* (car les ballets de Quinault , si supérieur dans les tragédies lyriques , étaient au-dessous du médiocre) , celui de la pastorale dans *Issé* , où respire cette sensibilité douce et recueillie , si propre à ce genre d'ouvrage ; enfin celui de la comédie-ballet , dans le *Carnaval et la Folie*. On peut , il est vrai , critiquer cette dernière pièce , car le *Carnaval* y est toujours de mauvaise humeur , et la *Folie* , dont la gaieté le désespère , y est supposée fille du *dieu des richesses* , qui ne doit guère engendrer qu'une folie triste ; mais si le sujet de l'opéra prête à la censure , du moins les dé-

traire du dictionnaire de l'Académie , qui sera vraisemblablement changée à la première édition ; il me semble que la prononciation exige cette orthographe.

tails des scènes sont pleins de cette finesse ingénieuse, que l'auteur savait mettre dans tous ses ouvrages.

On peut être étonné qu'après tant de succès au théâtre lyrique, La Motte, qui a tant écrit sur l'ode, sur le poème épique, sur la fable, sur la tragédie, n'ait rien écrit sur l'opéra. Personne n'avait plus de droit de donner des lois, et comme auteur souvent couronné, et surtout comme créateur. Mais cette supériorité même a été la cause de son silence. Dans les autres genres de poésie, ses succès furent très-disputés; à l'Opéra ils n'ont point eu de contradicteurs, et l'auteur n'a point été obligé de justifier ou de réclamer les suffrages par de subtiles apologies. On ne plaide guère devant le public que les causes perdues, ou du moins équivoques, et l'on se met peu en peine d'étayer son droit par de froids préceptes, quand on se sent en état de gagner son procès par des exemples.

Au milieu de ses triomphes accumulés, La Motte en désira un autre. Il donna un volume d'odes, qui eurent d'abord un grand nombre de panégyristes et quelques censeurs, et qui bientôt après eurent beaucoup de censeurs, en conservant quelques apologistes. Elles étaient pleines d'esprit et de raison; mais la raison, et l'esprit même, sont pour des odes un léger ornement. Dans celles de La Motte les images étaient rares, le coloris faible, et l'harmonie souvent négligée. L'auteur, suffisamment averti par sa propre conscience des qualités qui lui manquaient, quand même la critique n'aurait pas pris le soin officieux de l'en faire souvenir, disait, pour justifier la dureté qu'on reprochait à ses vers, *qu'un poète n'était pas une flûte*. Cette plaisanterie, si même elle en méritait le nom, ne donnait pas à ses odes ce que l'imagination et l'oreille y désiraient. Aussi furent-elles bientôt effacées par celles du célèbre Rousseau, qui peut-être avec moins d'esprit que La Motte, avait bien plus que lui *le talent de la grande poésie, l'art de mettre les vérités en images, l'oreille sensible et sévère, enfin cet heureux choix de mots*, si essentiel à la versification, et surtout à celle de l'ode, dont l'orgueil rejette encore plus ce qui est commun dans les expressions que dans les idées.

Néanmoins, quand les deux rivaux sollicitèrent ensemble une place à l'Académie, La Motte fut presque unanimement préféré à Rousseau (6), par la raison, très-essentielle pour une société littéraire, qu'il avait mérité des amis, et que Rousseau n'en avait pas un. Le caractère dur et altier de ce poète repoussait tous les gens de lettres ses confrères, et la supériorité de son talent ne les lui ramenait pas. Mais si on était dispensé de l'aimer, on ne l'était pas d'être juste (7).

Rassasié de couronnes sur la scène lyrique , La Motte osa se produire sur un théâtre plus propre encore à tenter un poète , mais aussi plus redoutable et plus orageux ; il donna aux comédiens français la tragédie des *Macchabées*. Cependant , comme il avait déjà beaucoup de réputation , et par conséquent beaucoup d'ennemis , prêts à siffler l'ouvrage avant de l'avoir entendu , et à le déchirer ensuite malgré le succès , il prit un parti fort sage , celui de garder d'abord l'anonyme ; l'envie , qui n'était point avertie , ni par conséquent sur ses gardes , applaudit d'abord avec la foule des spectateurs , et peut-être leur donna le ton , dans l'espérance de pouvoir opposer un talent naissant et ignoré aux talens qui étaient déjà en possession de l'estime publique ; car l'envie , bientôt lasse de tout ce que le public encense , lui crée volontiers de nouvelles idoles , pour faire oublier , si elle le peut , les anciennes , à condition pourtant que les nouvelles idoles auront incessamment leur tour pour être mutilées , et même , s'il est possible , renversées et détruites. Les adversaires les plus acharnés de La Motte , très-éloignés de soupçonner le piège innocent qu'il leur tendait , trouvaient sa tragédie *si bien écrite* , qu'ils la croyaient *un ouvrage posthume de Racine* ; l'auteur jouit en secret , pendant quelques semaines , du jugement exquis de ces grands connaisseurs ; il fit mieux encore , quand il se vit bien assuré du succès , il fit répandre sourdement par quelques amis , qu'il était l'auteur des *Macchabées* (8) , et il eut la satisfaction d'entendre tourner en ridicule ceux qui lui attribuaient cette pièce , et qui n'avaient pas l'esprit de sentir *à quel point il en était incapable*. Enfin il se déclara ouvertement , et goûta pour lors un plaisir nouveau , celui de voir ses ennemis changer de langage. Les plus sots déchirèrent sans pudeur ce qu'ils avaient loué , les plus adroits se turent ; les plus modérés , croyant faire un grand effort de justice , avouèrent que l'ouvrage avait en effet quelque mérite , mais un mérite fort inférieur à celui qu'on y avait voulu trouver. Le docte et pesant Dacier , grand ennemi de La Motte pour l'amour des anciens , qu'il n'a pourtant pas traités en amis dans ses traductions , était un de ceux qui avaient le plus loué les *Macchabées* , et le plus courageusement soutenu que La Motte ne pouvait en être l'auteur. *Eh bien !* lui dit quelqu'un , lorsque le secret fut dévoilé , *cette tragédie que vous avez tant exaltée est pourtant de La Motte ; qu'en dites-vous à présent ? Eh ! mais* , répondit Dacier , *il me semble qu'il y a quelque chose*. Il disait en ce moment mieux qu'il ne croyait peut-être , et mieux surtout qu'il n'avait dit dans le temps où il donnait tant d'éloges à cet ouvrage. Car si la tragédie des *Macchabées* est en effet estimable par quelques

détails, la langueur de la versification, qu'on avait si ridiculement comparée à celle de Racine, la faiblesse de la marche, de la plupart des caractères, et surtout des derniers actes, ont tellement ralenti les premiers applaudissemens donnés à cette pièce, qu'elle a presque entièrement disparu de la scène, où elle s'était montrée d'abord avec tant d'avantage.

Il y eut, dans les représentations de cette tragédie, une singularité remarquable; le rôle du jeune Macchabée, à peine sorti de l'enfance, fut rempli avec succès par le fameux Baron, presque septuagénaire (9); la supériorité du jeu de cet acteur célèbre fit presque évanouir une si étrange disparate; ses talens opérèrent le même prodige dans le rôle du *Menteur*, où il plaisait encore à soixante-quinze ans, et lorsqu'il disait à son valet :

Ne vois-tu rien en moi qui sente l'écolier ?

le public, toujours tenté de rire à ce vers, se contenait par respect pour lui.

Encouragé par le succès des *Macchabées*, La Motte donna bientôt après la tragédie de *Romulus* (10); mais pour cette fois il était plus aguerré, et osa se montrer à découvert à la haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques. *Romulus* eut encore plus de succès, ou du moins plus de représentations que les *Macchabées*. Si cette tragédie a peu réussi dans ses reprises, il faut en accuser le *Brutus* de Voltaire, qui l'a fait oublier, parce qu'avec un sujet à peu près du même genre, cette dernière pièce a bien plus de force, de grandeur et d'effet, et surtout cette magie de style, qui charme également les spectateurs et les lecteurs¹.

La fortune d'*Inès de Castro* fut plus brillante encore que celle des *Macchabées* et de *Romulus*; mais de plus elle a été constante et durable, car elle s'est soutenue avec éclat jusqu'à nos jours. On a donné à cette tragédie, l'une des plus intéressantes qui soit au théâtre, un éloge que peu de pièces partageront avec elle; c'est que presque tous ceux qui la virent dans sa nouveauté, ne purent se contenter de la voir une fois, effet bien naturel d'un ouvrage si touchant, où ce que les anciens ont appelé la *pitié tragique*, est porté à son comble, sans aucun mélange d'horreur qui rende ce sentiment cruel ou pénible. Dans *Inès*, l'âme du spectateur est profondément contristée; mais la douleur qu'elle éprouve lui laisse une impression également forte et

¹ Lorsque Voltaire eut donné cette tragédie de *Brutus*, qui d'abord eut peu de succès, Fontenelle, qui en avait fait une sur le même sujet quarante ans auparavant, lui conseilla de renoncer à la tragédie, à laquelle il n'était pas propre. Voltaire donna *Zaïre* l'année suivante.

douce ; jamais elle n'est déchirée avec cette violence qui fait détourner les yeux , et qui sèche les larmes. On reproche néanmoins à cette pièce (11), ainsi qu'aux autres tragédies du même auteur, la faiblesse du style et du coloris¹ ; mais cette faiblesse se fait presque oublier par plusieurs expressions de sentiment, vraies, simples et pénétrantes² ; par le soin que l'auteur a eu de faire toujours parler à ses acteurs, sinon le langage de l'éloquence, au moins celui de leur situation ; par l'art enfin d'attacher le spectateur à la situation même, sans qu'il ait le temps de penser à se rendre difficile sur la manière dont les détails en sont rendus : suffisamment préparé par le poète, pour suppléer de lui-même à toute la vivacité de l'impression qu'il n'en reçoit pas, il lui suffit de se sentir, si l'on peut parler ainsi, doucement entraîné vers l'attendrissement et les larmes, et son cœur achève le reste.

On s'imagine bien que le grand succès d'*Inès* produisit des critiques sans nombre. Il est toujours, comme l'on sait, des écrivains prêts à prouver aux auteurs applaudis qu'ils ont eu tort de réussir ; écrivains mécontents, pour l'ordinaire, de n'avoir pas eu le même tort, et prompts à s'en venger sur ceux de leurs confrères qui n'ont pas auprès d'eux la triste recommandation de partager leur infortune. Mais, ce qui devrait sembler étrange, si on ne connaissait pas tous les secrets et toutes les ressources de la malignité humaine, les mêmes spectateurs qui avaient tant versé de larmes à la pièce de *La Motte*, ne se refusèrent pas la satisfaction d'accueillir aussi les satires qu'elle essuya. Le public s'en amusa un moment, comme il rit à *Pourceaugnac*, après avoir pleuré à *Phèdre*. Car ce public, si avide du plaisir qu'il vient chercher aux spectacles, et quelquefois entraîné dans le premier instant par ce plaisir, ne songe plus, quand il est de sang-froid, qu'à se disputer à lui-même, ou plutôt à se reprocher sévèrement l'enthousiasme qu'il avait eu la simplicité de ressentir ; il sait gré au censeur qui vient lui dire comme le *Misanthrope* :

Quoi ! vous avez le front de trouver cela beau ?

¹ La versification lâche et prosaïque de cette tragédie fit dire à une femme d'esprit que l'auteur *avait fait*, comme M. Jourdain, *de la prose sans le savoir*. Une autre femme très-aimable fit sur cette pièce des couplets fort plaisans : *La Motte* y répondit par un couplet très-gai et très-galant sur le même air, qu'il lui chanta au sortir du spectacle.

² Nous ne citerons que ce vers entre plusieurs autres :

Ne désavouez point, *Inès*, que je vous aime.

Et cette réponse d'*Inès* à son amant :

Que me promettre, hélas ! de ma faible raison,
Moi qui ne puis sans trouble entendre votre nom ?

Sa vanité n'est point offensée de la méprise dont on lui fait honte, parce que cette méprise avait pour objet une supériorité de talent, qu'il est plus content encore de nier que d'applaudir; et il remercie intérieurement la satire qui, en frondant ses premiers éloges, vient, pour ainsi dire, lui rendre ce qu'il avait payé. Il est vrai que les satires d'*Inès* eurent bientôt le juste sort qui est si ordinaire à cette malheureuse espèce d'écrits, mais qui ne dégoutera ni d'en faire, ni d'en lire; elles se précipitèrent les unes sur les autres dans l'oubli qui les attendait, et laissèrent surnager la pièce, à peine effleurée de leurs traits; *le Français*, dit très-bien l'abbé Dubos, *ne méprise pas tout ce dont il rit*. Mais cette multitude bénévole, toujours si clairvoyante sur les dangers de la vanité, n'était pas fâchée que La Motte vit l'éclat de sa gloire utilement tempéré par quelques momens salutaires de mortification; et les détracteurs d'*Inès* faisaient à peu près la fonction de ces soldats romains qui, en suivant le char de triomphe de leur général, chantaient contre lui des couplets satiriques, que la populace était ravie d'entendre, même en criant *vive le triomphateur*. La Motte se trouva un jour dans un café, au milieu d'un essaim de ces bourdons littéraires qui déchiraient son ouvrage et ne connaissaient point l'auteur. Il les écouta tranquillement, et après un long silence, *allons donc*, dit-il à un ami qui l'accompagnait, *allons nous ennuier à la cinquantième représentation de cette mauvaise pièce*. Et dans une autre circonstance où quelqu'un lui parlait des nombreuses critiques qu'on avait faites de sa tragédie: *il est vrai*, répondit-il, *qu'on l'a beaucoup critiquée, mais en pleurant*.

Pour abrégé la liste des succès de notre académicien, nous ne parlerons point de quelques comédies qui furent aussi très-bien reçues, entre autres le *Magnifique*, qui, joué supérieurement dans sa nouveauté par Dufresne, plaît encore aujourd'hui par la finesse des détails et l'agrément du style (12). Malgré le déchaînement que La Motte a essuyé de la part de la critique, nous sommes forcés de négliger dans son éloge quelques parcelles que nous aurions soin de recueillir, et peut-être d'enfler dans l'éloge de beaucoup d'autres.

Les auteurs dramatiques, dont la carrière est une espèce de guerre continuelle, ne peuvent, non plus que les généraux d'armée, espérer une fortune inaltérable et sans revers. La Motte donna, trois ans après *Inès*, une tragédie d'*OEdipe*, qui n'eut que quatre ou cinq représentations. Il fit ce même *OEdipe* en prose après l'avoir mis en vers; et ce fut à cette occasion qu'il osa risquer son système, si ingénieusement soutenu et si vivement réfuté, sur les tragédies en prose (13). Ses principales

raisons étaient , que des tragédies écrites de la sorte se rapprocheraient infiniment plus que les tragédies en vers , de la simplicité et de la vérité de la nature ; qu'un auteur tragique , délivré de la contrainte de la versification , serait obligé , pour dédommager les spectateurs de la poésie dont il les aurait privés , de mettre dans son ouvrage plus de mouvement et de vie ; qu'on ne lui permettrait plus une seule de ces scènes languissantes , qu'on essuie et qu'on pardonne par la seule crainte de rebuter les écrivains dramatiques , si on exigeait d'eux qu'ils fussent à chaque moment et sans relâche , intéressans et poètes tout à la fois ; qu'on avait cru d'abord de la comédie comme de la tragédie , qu'elle ne pouvait être qu'en vers ; mais que Molière , par les chefs-d'œuvre comiques qu'il avait osé écrire en prose , avait forcé le public à revenir d'une prévention si contraire à son propre plaisir ; qu'il en serait de même de la tragédie , si quelqu'un avait le courage de hasarder en ce genre des efforts heureux ; enfin , que la loi imposée aux poètes tragiques d'écrire en vers , peut écarter de cette carrière des génies rares , qui , ayant reçu de la nature , dans un degré supérieur , le talent de la tragédie , celui de disposer le sujet avec art , de l'intriguer avec intérêt , de le conduire avec chaleur , n'auraient pas au même degré le talent de la versification , ou même en seraient totalement privés. On répondait à La Motte , que la tragédie ne doit pas être la représentation exacte de la nature ; qu'une telle représentation exciterait souvent l'horreur et le dégoût , plutôt que la sensibilité et l'intérêt ; que le plaisir du spectateur consiste même en grande partie à sentir qu'il n'assiste qu'à une représentation , et non pas à la chose même ; qu'il y a beaucoup moins d'inconvéniens à se rapprocher davantage de la nature dans la comédie , parce qu'on n'y a point à craindre , comme dans la tragédie , l'effet du sentiment pénible que produirait une représentation trop semblable à l'objet ; que le charme de la versification est même un moyen de détromper le spectateur , s'il était tenté de prendre l'action théâtrale pour la réalité ; que par cette douce magie l'émotion est tempérée au point où elle le doit être pour cesser d'être importune , et pour n'être plus qu'agréable ; que d'ailleurs l'harmonie des vers est une source du plaisir que le spectateur goûte , ou qu'il espère , à la représentation des ouvrages tragiques , et qu'il ne faut point lui ôter ; qu'enfin la liberté d'écrire en prose ne rendrait pas les tragédies plus intéressantes , mais contribuerait seulement à multiplier les tragédies mauvaises ou médiocres ; et qu'au lieu de gagner par cette licence quelques bons ouvrages , on inonderait le théâtre d'une foule d'avortons indignes de l'occuper.

Telles étaient les raisons qu'on apportait de part et d'autre ; raisons d'après lesquelles presque tous les gens de lettres ont prononcé en faveur des vers, quoique tant de versificateurs, qui dans leurs productions rimées se montrent si bien nés pour la prose, paraissent intéressés à lui donner la préférence. La Motte, tenant d'une main ses ingénieuses dissertations contre les tragédies en vers, et n'ayant de l'autre que son malheureux *OEdipe en prose* pour appuyer par des exemples l'étrange nouveauté qu'il proposait, a eu le sort de ces avocats qui, après avoir plaidé avec beaucoup d'art une affaire litigieuse, perdent leur procès par la faiblesse des pièces justificatives qu'ils produisent en leur faveur (14). La question, ainsi décidée par le fait, semble l'avoir été sans appel ; et le triste succès de notre académicien dans le genre qu'il osa hasarder, a entraîné la proscription du genre qui, dès ce moment, a été regardé comme interdit à perpétuité pour ses successeurs. Il faut ajouter pourtant que l'arrêt rendu contre le projet de La Motte fut sans préjudice des épigrammes que l'exécution valut encore à l'écrivain. On le compara au renard qui a la queue coupée, et qui conseille aux renards ses confrères de se débarrasser de la leur ; et cette foule de juges inexorables, aussi ardente pour les nouveautés que sévère pour ceux qui osent lui en offrir, voulut jouir tout à la fois, dans sa justice distributive, du plaisir de décrier en même temps *le genre, la pièce et l'auteur.*

Si La Motte ne fut pas accueilli dans ses assertions sur les tragédies en prose, il le fut encore moins dans ce qu'il écrivit contre les vers (15). Le vice dominant de sa nouvelle hérésie sur ce sujet, c'est d'avoir cru que le mérite des pensées dispensait de celui de l'harmonie ; à peu près comme si l'on prétendait qu'il est indifférent d'exécuter un air de musique sur un instrument faux ou sur un instrument bien d'accord, et d'oublier la mesure en chantant, ou de l'observer avec scrupule. La Motte semble avoir voulu apprécier la poésie, comme le géomètre mesure les corps, en les dépouillant de toutes les qualités sensibles ; mais le géomètre qui en use ainsi fait son métier, et le poète qui veut l'imiter, fait tout le contraire du sien. Aussi les sophismes de cet intrépide novateur, espèce de sourd qui niait le sentiment de l'oreille, n'ont dégoûté de la versification, ni les bons poètes, ni même les mauvais. Zénon niait l'existence du mouvement, Platon se promena devant lui ; Zénon continua de dogmatiser, et Platon de se promener sans lui répondre.

La Motte fut encore moins heureux dans son *Iliade* que dans ses paradoxes anti-poétiques. Il écrivit, comme l'on sait, contre Homère, mais ce ne fut pas son plus grand tort ; ce fut de le

traduire en vers français (16). Il avait attaqué le sujet, la marche et l'ensemble de l'*Illiade* avec beaucoup d'esprit, souvent même avec beaucoup de raison et de goût; il ne rendit pas assez de justice aux beautés sublimes qui assurent à ce poëme le suffrage de tous les siècles; il sut encore moins faire passer ces beautés dans sa traduction; il substitua un squelette décharné au prétendu monstre qu'il avait voulu combattre; il avait su faire rire le public aux dépens de ses adversaires, il leur prêta le flanc en travestissant maladroitement l'objet de leur culte, admirable en effet à tant d'égards; la diversion puissante qu'il leur facilita par cette faute, fit presque oublier tous ses avantages; et l'*Illiade* en vers français consola madame Dacier, que la réponse de La Motte à ses critiques avait rendue ridicule. Cette réponse charmante, pleine de sel et de grâce, offrait partout le contraste le plus piquant avec les raisonnemens puérils, l'enthousiasme pédantesque, et les invectives grossières de cette femme savante, qui n'attaquait son adversaire qu'avec de l'érudition et du fiel, et à qui il n'opposait que de la logique et de la gaieté. *Alcibiade*, avait dit madame Dacier, *donna un grand soufflet à un rhéteur qui n'avait point les ouvrages d'Homère; que ferait-il aujourd'hui à un rhéteur qui lui lirait l'Illiade de La Motte? Heureusement*, répondit le paisible philosophe, *quand je récitais à madame Dacier un des chants de mon Iliade, elle ne se souvint pas de ce trait d'histoire*. Il comparait les injures dont elle l'accablait, à ces charmantes particules grecques qui ne signifient rien, mais qui ne laissent pas, à ce qu'on dit, de soutenir et d'orner les vers d'Homère. Il ajoutait que ces injures avaient toute la simplicité des temps héroïques, et toute l'énergie de celle que se prodiguent les héros de l'*Illiade*. Aussi disait-on que madame Dacier traitait son adversaire à la grecque, et que son adversaire en usait avec elle à la française. Mais La Motte, si attaché par goût à la prose, aurait dû dans cette dispute s'en tenir à la sienne; il eut le malheur d'appeler à son secours cette poésie qu'il avait tant décriée, et qui, comme par représailles, l'abandonna plus que jamais dans ce moment critique. Il ressembla à un général habile, mais imprudent, qui, faisant avec avantage une guerre savante de campemens et de manœuvres, voudrait ajouter à ses succès celui d'une action décisive en bataille rangée, et perdrait par sa défaite tout le fruit et tout l'honneur de sa campagne.

Ses *fables*, qui parurent quelques années après son *Illiade*, n'essuyèrent guère moins de critiques (17). On y a loué l'invention des sujets; la justesse et souvent la finesse de la moralité. On a prétendu que La Fontaine même n'avait pas ce mérite

autant que La Motte; mais le grand, le vrai mérite d'une fable, c'est l'art de la narrer et de l'écrire, et voilà où La Fontaine est inimitable. Dans ses fables, les beautés semblent être échappées au poète sans qu'il y songe, et presque sans qu'il le sache; dans celles de La Motte, les beautés, car pourquoi dissimuler qu'il s'y en trouve de plus d'un genre? ont presque toujours un air *pensé*, qui décele le soin et la recherche. On peut juger de la différence des deux écrivains par celle même de leurs fautes, comme l'observait de Mairan, qui, malgré l'anathème lancé par tant de poètes contre la géométrie, prenait quelquefois la liberté de raisonner avec finesse et avec justesse sur les ouvrages de goût; *toutes les fautes de La Fontaine, disait-il, sont en négligence, toutes celles de La Motte en affectation*. Il est pourtant arrivé à des hommes de beaucoup d'esprit de s'y méprendre. Un illustre écrivain fit tomber dans ce piège toute la Société du Temple, en lui récitant une fable qu'il donna pour être de La Fontaine, et qui fut reçue avec transport. *Messieurs*, leur dit-il, quand ils furent bien las d'applaudir, *la fable est de La Motte*. Malgré les défauts de ce dernier, jetons un moment les yeux sur cette multitude de fables imprimées depuis quarante ans, et dont les auteurs ont voulu se glisser entre La Fontaine et lui, car ils sont tous assez modestes pour ne pas disputer la première place à La Fontaine: et sans ôter à leurs ouvrages ce qu'ils peuvent avoir d'estimable, osons demander au public quel est celui qui a déplacé La Motte. Ajoutons cependant que la plupart de ces écrivains ont laissé La Motte bien loin derrière eux, non dans leurs fables, mais ce qui est plus aisé, dans leurs préfaces, sans compter la décision irréfutable d'une nuée de journaux en leur faveur. Nous ne parlons ici que des fabulistes qui jusqu'à présent se sont montrés au jour. Il en est un que le public désire ardemment d'y voir paraître; les applaudissemens qu'il a si souvent reçus dans les séances de l'Académie, sont le gage de ceux que ses lecteurs lui préparent.

On peut, d'après une règle aussi sûre que facile, apprécier le mérite poétique de La Motte. Veut-on savoir si des vers sont bons? qu'on se demande si on voudrait les retenir quand on les a lus; malheur à ceux qui ne soutiendraient pas la question! On sait par cœur, même sans les chanter, plusieurs morceaux des opéras de notre académicien; on cite avec éloge plusieurs de ses fables, on en sait plusieurs vers, quelques uns même ont fait proverbe,

Il vaut mieux plaire que servir.....

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.....

La haine veille, et l'amitié s'endort.....

et beaucoup d'autres que nous pourrions y joindre ; on cite enfin quelques stances de ses odes , genre de poésies où sans Rousseau nous aurions si peu à citer, et tant à oublier. Concluons que si La Motte n'est pas un grand poète, c'est du moins un poète dont on a retenu des vers ; et demandons qu'on nous en dise un seul de tant de rimeurs qui le décrivent.

On lui a reproché ses paradoxes sur la poésie , sur les tragédies en prose, sur l'ode, sur la fable, sur le poème épique. Il était pourtant assez naturel qu'il soutint ces paradoxes. Il voulait faire des vers, et sentait que la nature ne l'avait pas fait poète ; il voulait faire des odes, et sentait qu'il avait plus de logique que de chaleur, plus de raison que d'enthousiasme ; il voulait faire des tragédies, et se voyait à une distance immense de Corneille et de Racine ; enfin il voulait faire des fables, et sentait que son esprit, dont le caractère était la finesse, essaierait en vain d'attraper la naïveté charmante de La Fontaine : que lui restait-il donc à faire ? de soutenir, avec tout l'art dont il était capable, que *l'harmonie et les images* n'étaient point nécessaires à la poésie, *la chaleur et l'enthousiasme* à l'ode, *la versification* à la tragédie, et *la naïveté* à la fable. La Motte s'est fait une poétique d'après ses talens, comme tant de gens se font une morale suivant leurs intérêts. Ne croyons point à ses opinions ; mais pardonnons-lui de les avoir soutenues : il n'est guère d'écrivain qui n'ait cherché comme lui à rabaisser le genre de mérite qu'il sentait lui avoir été refusé par la nature. Un auteur peu correct, et paresseux de repasser la lime sur ses productions, fera l'éloge de la négligence du style, il appellera *facile* une poésie *lâche et traînante* ; celui qui pense peu mettra tout le mérite dans la diction ; celui qui écrit ou qui croit écrire avec *chaleur*, expression dont on abuse tant aujourd'hui, donnera le prix à cette chaleur, vraie ou fausse, sur la raison et la justesse ; le public laissera l'amour-propre de chaque écrivain faire son plaidoyer, rira de leurs efforts, non de génie, mais de raisonnement, pour hausser leur place, et finira par mettre chacun à la sienne.

Si les vers de La Motte ne sont pas des chefs-d'œuvre de poésie, ses écrits en prose peuvent être regardés comme des modèles de style (18). Ses discours académiques obtinrent surtout les plus grands applaudissemens. Il est vrai qu'ils en ont été redevables, non-seulement à leur mérite réel, mais à un autre talent de l'auteur, qu'il serait injuste de passer sous silence (19). Personne ne lisait, ou plutôt ne récitait, car on sait qu'il était aveugle, d'une manière plus séduisante et plus magique ; glissant rapidement et à petit bruit sur les endroits faibles ; appuyant avec intelligence, quoique sans affectation, sur les traits les plus

heureux ; mettant enfin dans sa lecture cette espèce de ponctuation délicate , qui fait sentir les différens genres de mérite par des inflexions aussi fines que variées ; mais surtout évitant avec le plus grand soin cette emphase qui révolte l'auditeur en voulant forcer son suffrage , et qui manque son effet en cherchant à l'augmenter.

La Motte avait un esprit si propre à se plier à tout , qu'il était même théologien quand il le voulait (20). Il a fait jusqu'à des mandemens d'évêques , à qui , comme de raison , *il a bien gardé le secret* , et qui ont encore eu plus de soin de le lui garder ; mais sa touche et sa manière le décelaient malgré lui. Nous dirons ici , en passant , qu'il a été de même l'auteur tacite de plusieurs autres écrits que ses ennemis auraient déchirés , s'ils en avaient connu le véritable père , mais dont le père adoptif et putatif recevait leurs précieux hommages. La Motte aurait pu leur répondre , comme cette tête qu'un artiste avait fait passer au travers d'un tableau , et que les suprêmes juges en peinture trouvaient très-peu ressemblante : *messieurs , c'est moi-même*. Il racontait à cette occasion qu'un de ces malheureux écrivains , qui font trafic d'éloges et de satires , un de ces hommes condamnés à vivre des grossièretés périodiques qu'ils imprimaient contre lui , avait eu la maladroite équité de louer beaucoup un écrit dont il ne le croyait pas l'auteur ; et que détrompé bientôt d'une méprise si cruelle , il n'avait pu s'empêcher de s'écrier avec la bassesse la plus naïve : *ah ! si je l'avais su plus tôt !* exclamation qui a été renouvelée plus d'une fois dans des cas semblables , par des hommes dignes de la répéter.

Ce malheureux genre de satire , dont notre académicien avait été si souvent l'objet , est presque le seul où il ne se soit point exercé ; la douceur et l'honnêteté de son caractère lui interdirent constamment cette ressource banale et odieuse de la médiocrité jalouse. Il n'aurait pourtant tenu qu'à lui de se la ménager avec avantage. On peut voir , par la réponse pleine de sel qu'il a faite à une critique injurieuse de son *Ballet des Arts* , qu'il aurait très-bien réussi , s'il l'avait voulu , dans ce genre facile et méprisable. La critique à laquelle il répondait était de Le Noble , qui , décrié dans la littérature par ses détestables rapsodies , et flétri par la justice dans une affaire criminelle , aurait eu tant de raisons de se tenir dans le silence , si l'expérience ne prouvait que l'impudence est le misérable asile des écrivains les plus faits pour se taire. La Motte , en lui infligeant la punition qu'il méritait , et en se vengeant cette seule fois de sa vie , imita sur ce point le bon La Fontaine , qui ne fut , comme lui , méchant qu'un seul jour , pour se venger de Lully. Il fut même plus mo-

déré que La Fontaine, dont la colère momentanée, semblable à celle d'un enfant qui se décharge sur tout ce qu'elle rencontre, avait mêlé dans sa querelle l'honnête et paisible Quinault, dont il n'avait point à se plaindre (21). Les traits de La Motte, dirigés par une main plus sage, ne percèrent que le seul malheureux qui avait eu la bassesse et la sottise de l'outrager; tant d'adversaires, plus ou moins dignes de ses coups, et qui jusqu'alors l'avaient provoqué sans réponse, apprirent en ce moment que, s'il les avait épargnés, ce n'était pas par impuissance, et durent sentir combien la représaille était à craindre pour eux. Mais content de ce seul essai de ses forces dans le genre satirique, il fit beaucoup mieux que d'y réussir, il s'en abstint. Il résista même presque toujours à la démangeaison si naturelle de repousser la critique. Il pensait avec raison qu'un silence noble est l'arme la plus efficace qu'on puisse opposer aux traits de l'envie; pour un ou deux écrivains célèbres qui ont immolé avec succès leurs détracteurs à la risée publique, combien en est-il qui se sont dégradés en se mesurant avec eux? Il faut, ou que le lion laisse bourdonner la guêpe, ou qu'il ne la fasse taire qu'en l'écrasant. Le poète Gacon (22), dont on peut dire, en parodiant deux vers de Racine,

Et ton nom paraîtra dans la race future,
Aux plus vils rimailleurs une cruelle injure,

harcelait notre patient académicien par de misérables épigrammes, dans l'espérance de le forcer à une réponse qu'il ne pouvait arracher; las enfin de répandre son fiel en pure perte: *Vous n'y gagnerez rien*, dit-il à celui qu'il provoquait, *je vais donner une brochure qui aura pour titre: Réplique au silence de M. de La Motte.* On ne fera peut-être jamais à aucune satire une réponse plus mortifiante que celle de Fontenelle à un auteur qui, ayant besoin de lui, venait s'accuser humblement de l'avoir outragé dans une brochure: *Monsieur*, lui dit le philosophe, *vous me l'apprenez.* Cette réponse en rappelle une autre du même Fontenelle à La Motte: celui-ci, jeune encore, peu versé dans la connaissance des hommes, et surtout des hommes à talents, disait au philosophe, qu'il croyait avoir pour amis tous les gens de lettres. *Si cela était*, répondit Fontenelle, *ce serait un terrible préjugé contre vous; mais vous leur faites trop d'honneur, et vous ne vous en faites pas assez.* S. Jean disait aux chrétiens: *Enfants, aimez-vous les uns les autres*, qui malheureusement n'en ont rien fait. La Motte, quand il eut enfin reconnu par lui-même toute l'injustice de la rivalité, répétait souvent aux artistes en tout genre, qui n'en ont rien fait

non plus, cette sage et inutile maxime : et comme on a défini l'hypocrisie *un hommage que le vice rend à la vertu*, il définissait la jalousie un hommage maladroit que l'infériorité rend au mérite (23).

Cependant, si la réputation dont il jouissait lui avait fait des jaloux, l'aménité de son caractère lui avait fait aussi un grand nombre de partisans. Personne n'applaudissait plus sincèrement que lui aux succès de ses rivaux même ; personne n'encourageait les talens naissans avec plus de zèle et d'intérêt ; personne ne louait avec une satisfaction plus vraie les bons ouvrages ; s'il y remarquait des fautes, ce n'était pas pour jouir de la gloire si facile d'affliger la vanité d'autrui ; c'était avec ce sentiment, si ignoré des critiques, et si rare même chez les simples lecteurs, que quand il rencontrait des taches, il était fâché de les trouver (24). Aussi disait-on de lui, que *justesse et justice* étaient sa devise. Il montra bien ces deux qualités, lorsqu'il approuva, comme *censeur*, la première tragédie de Voltaire ; car il n'hésita point à dire dans son approbation, *que cet ouvrage promettait au théâtre un digne successeur de Corneille et de Racine*. Il n'a pas assez vécu pour savoir à quel point il disait vrai ; mais il n'y en a que plus de mérite à avoir deviné si juste, et plus de noblesse à l'avoir prédit.

Il s'en fallait bien qu'on usât avec lui des mêmes ménagemens qu'il se prescrivait à l'égard des autres ; loin de s'en plaindre, il savait mettre à profit toute la dureté qu'on se permettait à son égard. *Quand un auteur, dit-il dans une de ses préfaces, sait gré à ses amis de l'avertir de ses fautes, la vérité qu'il cherche ne lui échappe pas. Plus elle est mortifiante, plus les hommes sont contents de la dire, pourvu qu'elle ne leur laisse rien à craindre. Aussi presque tout le monde, ou par amitié, ou sous prétexte d'amitié, est en possession de me faire essayer les choses les plus dures pour l'amour-propre. Tout devient madame Dacier pour moi. C'est un secours que je me suis procuré pour me mettre en état de mieux faire*. Il opposait cette douceur inaltérable, non-seulement aux injures littéraires, mais aux plus cruels outrages. Un jeune homme, à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet, *monsieur*, lui dit-il, *vous allez être bien fâché, je suis aveugle*. Il souffrait avec la même patience les infirmités douloureuses dont il était accablé, et dans lesquelles il termina sa vie le 26 décembre, en remplissant fidèlement tous ses devoirs, et en regardant la mort comme le terme heureux de ses maux (25).

Tandis que les prétendus amis de La Motte lui faisaient sentir

un peu amèrement toute la rigueur de leur zèle pour la perfection de ses ouvrages, il avait aussi quelques amis vrais et honnêtes, qui savaient joindre à l'intérêt qu'ils marquaient pour sa gloire, les égards qu'il méritait et qu'il ne demandait pas. L'amitié dont il fut lié avec Fontenelle est digne surtout d'être proposée pour modèle aux gens de lettres. Cette amitié ne se démentit jamais, et fait l'éloge de l'un et de l'autre. Fontenelle a même dit plusieurs fois, que le plus beau trait de sa vie était de n'avoir pas été jaloux de La Motte. Ils s'éclairaient et se dirigeaient mutuellement, soit dans leurs ouvrages, soit dans leur conduite; et ce fut par le conseil de La Motte que Fontenelle eut à la fois le courage et la prudence de ne pas répondre à un jésuite, censeur amer de son *Histoire des Oracles*. Le critique, très-fin raisonneur, avait prétendu, on ne sait pourquoi, que l'auteur de cette histoire avait porté atteinte au christianisme, en démontrant que les prédictions du paganisme étaient des impostures: Fontenelle, bien tenté de terrasser son adversaire par la facilité qu'il y trouvait, fut retenu par les avis prudents de La Motte; cet ami lui fit craindre de s'aliéner par sa réponse une société qui s'appelait *légion*, quand on avait affaire au dernier de ses membres. Persuadé et retenu par ce sage conseil, Fontenelle se contenta d'écrire à un journaliste, qui le pressait de répliquer, une lettre où il fait en deux lignes à son adversaire une réponse qui perdrait à être délayée dans plus de paroles. *Je laisserai mon censeur, dit-il, jouir en paix de son triomphe; je consens que le diable ait été prophète, puisque le jésuite le veut, et qu'il croit cela plus orthodoxe* (26).

La convenance du caractère, du genre d'esprit et des principes, avait formé entre nos deux académiciens l'intime et fidèle liaison qui fait tant d'honneur à leur mémoire. Mais peut-être serait-il assez intéressant d'examiner en quoi ces deux hommes si semblables entre eux à plusieurs égards différaient à d'autres dans leurs écrits. Tous deux pleins de justesse, de lumières et de raison, se montrent partout supérieurs aux préjugés, soit philosophiques, soit littéraires; tous deux les combattent avec la timidité modeste dont le sage a toujours soin de se couvrir en attaquant les opinions reçues; timidité que leurs ennemis appelaient douceur hypocrite, parce que la haine donne à la prudence le nom d'astuce, et à la finesse celui de fausseté. Tous deux ont porté trop loin leur révolte décidée, quoique douce en apparence, contre les dieux et les lois du Parnasse; mais la liberté des opinions de La Motte semblait tenir plus intimement à l'intérêt personnel qu'il avait de les soutenir, et la liberté des opinions de Fontenelle à l'intérêt général, peut-être quelquefois

mal entendu , qu'il prenait au progrès de la raison dans tous les genres. Tous deux ont mis dans leurs écrits cette méthode si satisfaisante pour les esprits justes , et cette finesse si piquante pour les juges délicats ; mais la finesse de La Motte est plus développée , celle de Fontenelle laisse plus à deviner à son lecteur. La Motte , sans jamais en trop dire , n'oublie rien de ce que son sujet lui présente , met habilement tout en œuvre , et semble craindre de perdre par des réticences trop subtiles quelqu'un de ses avantages ; Fontenelle , sans jamais être obscur , excepté pour ceux qui ne méritent pas même qu'on soit clair , se ménage à la fois et le plaisir de sous - entendre , et celui d'espérer qu'il sera pleinement entendu par ceux qui en sont dignes. Tous deux peu sensibles aux charmes de la poésie et à la magie de la versification , ont cependant quelquefois été poètes à forced'esprit , mais La Motte un peu plus souvent que Fontenelle , quoique La Motte eût fréquemment le double défaut de la faiblesse et de la dureté , et que Fontenelle eût seulement celui de la faiblesse ; c'est que Fontenelle , dans ses vers , est presque toujours sans vie , et que La Motte a mis quelquefois dans les siens de l'âme et de l'intérêt. L'un et l'autre furent couronnés avec éclat au Théâtre lyrique ; mais Fontenelle fut malheureux au Théâtre-Français , parce qu'il était absolument dépourvu de cette sensibilité indispensable pour un poète tragique , et dont la nature avait donné quelques étincelles à La Motte. On peut assurer , par exemple , que Fontenelle n'aurait jamais trouvé ce trait sublime d'*Inès de Castro* , qui se voyant empoisonnée , et sentant les atteintes de la mort , s'écrie : *Éloignez mes enfans*. On peut même croire que Fontenelle n'aurait pas trouvé non plus ce trait charmant d'une des fables de La Motte , où le poète , en parlant de deux oiseaux amoureux , peint leur passion mutuelle par cette expression de sentiment si vraie et si douce :

Parmi tous les oiseaux du monde
Ils se choisissaient tous les jours.

Fontenelle et La Motte ont écrit en prose avec beaucoup de clarté , d'élégance , de simplicité même , mais La Motte avec une simplicité plus naturelle , et Fontenelle avec une simplicité plus étudiée ; car la simplicité peut l'être , et dès lors elle devient manière et cesse d'être modèle. Ce qui fait que la simplicité de Fontenelle est maniérée (27) , c'est que pour présenter sous une forme plus simple , ou des idées fines , ou même des idées grandes , il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style , qui contraste et qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de sa pensée ; disparate d'autant plus sen-

sible, qu'elle paraît affectée par l'auteur : au lieu que la familiarité de La Motte, car il y descend aussi quelquefois, est plus sage, plus mesurée, plus assortie à son sujet, et plus au niveau des choses dont il parle. Fontenelle fut supérieur par une étude de connaissances, qu'il a eu l'art de faire servir à l'ornement de ses écrits, qui rend sa philosophie plus intéressante, plus instructive, plus digne d'être retenue et citée ; mais La Motte fait sentir à son lecteur, que pour être aussi riche et aussi bon à citer que son ami, il ne lui a manqué, comme l'a dit Fontenelle même, *que des yeux et de l'étude*. L'un et l'autre avaient reçu de la nature une flexibilité d'esprit qui les rendait propres à plusieurs genres d'écrire ; mais ils eurent ou l'imprudence ou la vanité secrète d'en essayer un trop grand nombre, et de se persuader que l'esprit peut toujours remplacer le talent ou le génie ; ils affaiblirent leur réputation en voulant trop l'étendre ; mais Fontenelle a solidement assuré sa gloire par son immortelle *Histoire de l'Académie des Sciences*, et surtout par ces éloges si intéressans, plein d'une raison si fine et si profonde, qui font aimer et respecter les lettres, qui inspirent aux génies naissans la plus noble émulation, et qui feront passer le nom de l'auteur à la postérité avec celui de la compagnie célèbre dont il a été le digne organe, et des grands hommes dont il s'est rendu l'égal en devenant leur panégyriste. Enfin Fontenelle et La Motte sont tous deux pour les jeunes auteurs des écrivains dangereux ; La Motte par ses paradoxes, Fontenelle par les défauts séduisans de son style ; mais tous deux doivent être placés avec distinction entre les écrivains philosophes, par les vues toujours ingénieuses et quelquefois utiles qu'ils ont répandues sur les différens objets de la littérature. Ils ont été pour le bon goût ce que Descartes a été pour la philosophie ; comme Descartes ils ont erré sur plusieurs points essentiels ; mais comme Descartes, ils nous ont du moins appris à n'être point la dupe de l'autorité, et à secouer le joug de cette superstition pusillanime, presque aussi commune dans les lettres que dans la religion, et d'autant plus humiliante pour la raison humaine, que la superstition religieuse n'attaque guère que les esprits faibles, et que la superstition littéraire a plus d'une fois séduit des hommes éclairés.

Pour achever le parallèle de ces deux hommes célèbres, il ne sera pas inutile, après les avoir montrés dans leurs ouvrages, ou dans la société de leurs semblables, de les peindre tels qu'ils étaient dans la société commune, et surtout au milieu des deux classes de cette société, qui exigent le plus de ménagemens et de soins pour ne pas leur déplaire, la classe quelquefois redou-

table des grands , et la classe toujours épineuse des sots , si abondamment répandue dans toutes les autres (28). Fontenelle et La Motte , toujours mesurés , et par conséquent toujours nobles avec les grands , toujours sur leurs gardes avec eux sans jamais le paraître , ne leur montrant d'esprit que ce qu'il en fallait pour leur plaire , et jamais pour gêner leur amour-propre , *se savaient* , comme dit Montaigne , *de subir de leur part la tyrannie effective* , par le soin qu'ils avaient de ne leur point faire éprouver la *tyrannie parlère*. Ils allaient cependant quelquefois dans cette société , comme dans leur style , jusqu'à une espèce de familiarité ; mais avec cette différence , que la familiarité de La Motte était plus réservée et plus respectueuse , et celle de son ami plus aisée et plus libre , quoique toujours assez circonspecte pour qu'on ne fût jamais tenté d'en abuser. Leur conduite avec les sots était encore plus raisonnée , plus sage , et d'autant plus attentive , qu'ils savaient trop bien que cette espèce d'hommes , intérieurement et profondément jalouse de l'éclat des talens qui les humilie , ne pardonne aux hommes supérieurs qu'à proportion de l'indulgence qu'elle éprouve , et du soin même qu'ils ont de lui cacher cette indulgence. Fontenelle et La Motte , lorsqu'ils se trouvaient dans des sociétés peu faites pour eux , n'avaient ni la distraction ni le dédain que la conversation pouvait mériter ; ils laissaient aux prétentions de la sottise en tout genre la plus libre carrière , et la plus grande facilité de se montrer avec confiance , sans lui faire jamais craindre d'être réprimée , sans lui faire même soupçonner qu'ils la jugeassent. Mais Fontenelle , toujours peu pressé de parler , même avec ses pareils , se contentait d'écouter ceux qui n'étaient pas dignes de l'entendre , et songeait seulement à leur montrer une apparence d'approbation , qui les empêchât de prendre son silence pour du mépris ou de l'ennui ; La Motte , plus complaisant encore , ou même plus philosophe , se souvenant de ce proverbe espagnol , *qu'il n'y a point de sot de qui le sage ne puisse apprendre quelque chose* , s'appliquait à chercher dans les hommes les plus dépourvus d'esprit , le côté favorable par lequel il pouvait les saisir , soit pour sa propre instruction , soit pour la consolation de leur vanité ; il les mettait sur ce qu'ils avaient le mieux vu , sur ce qu'ils savaient le mieux , et leur procurait sans affectation le plaisir d'étaler au dehors le peu de bien qu'ils possédaient ; il en tirait le double avantage , et de ne s'ennuyer jamais avec eux , et surtout de les rendre heureux , au-delà de leurs espérances ; s'ils sortaient contents d'avec Fontenelle , ils sortaient enchantés d'avec La Motte , flattés que le premier leur eût trouvé de l'esprit , mais ravis de s'en être

trouvé bien plus qu'au second. Puisse cet exemple de charité philosophique servir de leçon à ces hommes d'esprit durs et intraitables, dont l'orgueil intolérant repousse les sots avec une morgue humiliante, qui en les éclairant inhumainement sur ce qu'ils sont, leur laisse toujours assez de génie pour chercher et trouver le moyen de se venger !

NOTES.

(1) QUELQUE estime qu'il eût pour une profession si libre et si noble, il en fut dégoûté par la même raison qui a rebuté tant d'autres gens de lettres par l'aridité des études que cette profession exige ; il se sentait d'ailleurs appelé à une autre gloire que celle de servir le plus souvent d'organe à l'intérêt ou à la méchanceté des hommes, sous prétexte d'être celui de l'innocence et de l'équité. Il ne pouvait enfin se dissimuler que la plupart des plaidoyers dont les voûtes du palais retentissent, très-intéressans pour les parties, médiocrement pour les juges, et très-peu pour tout ce qui n'est ni l'un ni l'autre, ne franchissent guère le cercle étroit où on les débite ; à peine s'en échappe-t-il un petit nombre, que l'éloquence de l'orateur arrache, pour ainsi dire, à cette enceinte, et n'y arrache même que pour quelques momens ; tandis que l'homme de lettres est au contraire, si nous pouvons parler de la sorte, un écrivain *cosmopolite*, fait pour tous les temps et pour tous les lieux. Un ancien philosophe, peu favorable à la royauté, prétendait, sans doute dans un moment de mauvaise humeur, qu'il y avait loin du meilleur des rois au meilleur des hommes. La Motte était persuadé, nous ne décidons pas si c'était avec raison, qu'il y avait presque aussi loin, sinon pour le mérite, au moins pour la célébrité, du premier des avocats au premier des gens de lettres ; il eût sans doute applaudi à ces vers si connus de la *Métromanie* :

L'avocat se peut-il égaler au poëte ?
De ce dernier la gloire est durable et parfaite ;
Il vit long-temps après que l'autre a disparu,
Scarron même l'emporte aujourd'hui sur Patru.

Une des raisons, disait encore La Motte, qui, parmi beaucoup d'autres, m'a dégoûté du barreau, c'est la réponse qu'un célèbre avocat de mon temps fit un jour en ma présence au premier président de Lamoignon. Ce magistrat lui demandait pourquoi il se chargeait si souvent de causes détestables : C'est, répondit-il, que j'en ai trop perdu de bonnes, et trop gagné de mauvaises.

(2) Il donna cette pièce en 1693, à l'âge de vingt-un ans. Elle avait pour titre : *les Originiaux* ou *l'Italien* ; c'était une pièce moitié italienne, moitié française, en trois actes, avec un prologue et un diver-

tissement. Mais ni cette réunion des deux théâtres, ni la musique, ni la danse, ne purent sauver la pièce du naufrage.

(3) On dit que cet artiste, étant encore maître de musique de la cathédrale de Paris, dans le temps où il faisait cet opéra, s'endormit pendant les vêpres, et dans son sommeil rêva de l'*Europe galante*, dont il était fort occupé. Le sous-chantre étant venu lui annoncer, suivant l'usage, le verset d'une antienne, il se réveilla en sursaut, et chanta l'air du quatrième acte : *Vivir, vivre gran Sultana*.

(4) Je demanderai grâce ici pour une observation purement grammaticale ou orthographique, sur la manière dont j'ai écrit certains mots dans cet éloge et dans plusieurs autres. J'écris au pluriel *opéras* ; et non pas *opéra*, malgré la décision de l'Académie Française dans son dictionnaire¹, parce qu'il me semble qu'au pluriel la dernière syllabe de ce mot est longue, et non pas brève comme au singulier. Je crois, par la même raison, qu'on doit écrire au pluriel *numéros*, et non pas *numéro* ; ce dernier mot, quoique tout latin, étant devenu français par l'usage. On voit dans la huitième réflexion de Despréaux sur Longin, qu'il n'était pas éloigné de penser qu'on dût écrire *opéras* au pluriel, ainsi que *factums* et *totons*, quoique son antagoniste Perrault lui eût reproché cette orthographe comme une faute grossière.

J'écris aussi *chefs-d'œuvre* au pluriel, et non pas *chef-d'œuvres* quoique l'Académie l'écrive de cette dernière manière, et qu'un de nos meilleurs poètes ait dit *chef-d'œuvres immortels* ; j'écrirais de même des *arcs-en-ciel* au pluriel, et non pas, avec le dictionnaire de l'Académie, des *arc-en-ciels*. Je ne sais si l'usage est aussi conforme qu'on le prétend à l'orthographe de l'Académie, mais il me semble que la raison autorise la mienne.

Je désirerais, pour rendre cette remarque plus utile, pouvoir joindre ici la liste des mots composés qui doivent se décliner ou ne pas se décliner au pluriel. Mais cette discussion exigerait trop de détails, d'autant qu'il est plusieurs de ces mots sur lesquels ni l'usage, ni l'Académie n'ont encore rien décidé. Un seul peut-être, le *porte-dieu*, que l'usage a consacré, quelque singulier qu'il paraisse, est évidemment indéclinable ; car il serait ridicule d'écrire ou des *portes-dieu* ou des *porte-dieux*. Je dirai donc seulement qu'il me paraîtrait raisonnable, 1°. dans les mots composés de deux substantifs, comme *chefs-d'œuvre*, *arcs-en-ciel*, *hôtels-dieu*, etc., de décliner le premier substantif seulement : 2°. dans les mots composés d'un substantif et d'un adjectif, comme *arcs-boutans*, de décliner l'un et l'autre, ainsi que l'usage l'a établi pour le mot *gentils-hommes* : 3°. dans ceux qui sont composés d'un verbe et d'un substantif, comme *porte-mouchettes*, de décliner le substantif : 4°. enfin dans ceux qui sont composés d'un adverbe et d'un substantif, comme *hors-d'œuvre*, de laisser le substantif indéclinable.

Je sais que sur quelques uns de ces points je m'écarte de l'illustre compagnie, dont je dois, en qualité de secrétaire, faire connaître les

¹ Cette décision sera réformée dans l'édition prochaine.

décisions au public ; mais le rapporteur qui signe un arrêt n'est pas obligé d'être de l'avis des juges. En voilà assez sur ce sujet , sur lequel même je crains d'en avoir trop dit ici.

(5) A l'occasion de ces réflexions , que nous prions de relire , nous transcrivons ici le passage suivant des *Parallèles* de Charles Perrault.

« Quand Quinault , dit-il , vint à faire des *opéras* , un certain nombre de personnes de beaucoup d'esprit et d'un mérite distingué , se mirent en tête de les trouver mauvais , et de les faire trouver tels par tout le monde. Un jour qu'ils soupaient avec Lully , ils n'omirent rien pour le dégouter de la poésie de Quinault ; mais comme ils avaient affaire à un homme fin et éclairé , leurs stratagèmes ne firent que blanchir.

« Un des convives m'ayant rendu compte de cette conversation , je lui demandai ce que ces messieurs trouvaient tant à reprendre dans les *opéras* de Quinault. Ils trouvent , me dit-il , que les pensées ne sont pas assez recherchées ; que les expressions dont il se sert sont trop communes et trop ordinaires , et enfin que son style ne consiste que dans un certain nombre de paroles qui reviennent toujours. Je ne suis pas étonné , lui répondis-je , que ces messieurs , qui ne savent ce que c'est que musique , parlent de la sorte ; mais vous , monsieur , qui la savez parfaitement , et qui en connaissez toutes les finesses , ne voyez-vous pas que si l'on se conformait à ce qu'ils disent , on ferait des paroles que les musiciens ne pourraient chanter , et que les auditeurs ne pourraient entendre ? Quelque naturelles et communes que soient les pensées et les paroles d'un air , on en perd toujours , ou presque toujours quelque chose , surtout au spectacle. Que serait-ce si ces pensées étaient bien subtiles et bien recherchées , et si les mots qui les expriment étaient des mots peu usités , et de ceux qui n'entrent que dans la grande et sublime poésie ? on n'y entendrait rien du tout. Ainsi on blâme Quinault par l'endroit où il mérite le plus d'être loué , qui est d'avoir su faire , avec un certain nombre d'expressions ordinaires et de pensées fort naturelles , tant d'ouvrages si beaux et si agréables , et tous si différens les uns des autres. Aussi voyez-vous que Lully ne s'en plaint point , persuadé qu'il ne trouvera jamais de paroles meilleures à être mises en chant et plus propres à faire paraître la musique. La vérité est qu'en ce temps-là j'étais presque le seul à Paris qui osât se déclarer pour Quinault , tant la jalousie de plusieurs auteurs s'était élevée contre lui , et avait corrompu tous les suffrages de la cour et de la ville ; mais enfin j'en ai eu satisfaction. Tout le monde lui a rendu justice dans les derniers temps ; et ceux qui le blâmaient le plus , ont été contraints de l'admirer après avoir reconnu qu'il avait un génie particulier pour ces sortes d'ouvrages. »

Quoi qu'en dise Perrault à la fin de ce passage , il ne faut pas croire que Quinault , même dans les derniers temps de sa vie , ait joui sans contradicteurs de la réputation qu'il méritait. La manière dont Despréaux parle de son talent pour le genre lyrique , dans une des remarques sur Longin , prouve qu'en rendant à ce talent quelque justice ,

il y attachait assez peu de prix ; et on sait que le lendemain de la première représentation d'*Armide*, Louis XIV ayant demandé à un vieux seigneur, *homme de goût*, comme il s'en trouve tant à la cour, ce qu'il pensait des paroles : *Sire*, répondit noblement l'amateur, *toujours la même ture-lure* ; c'est ainsi que ce juge éclairé appréciait les scènes admirables de cet opéra, et surtout l'acte de la *Haine*, un des plus beaux qui soient au théâtre lyrique.

Boursault assure dans ses *lettres* avoir ouï dire à Despréaux qu'il n'avait jamais rien vu de plus beau dans le genre lyrique, que les quatre vers suivans :

Doux ruisseaux, coulez sans violence ;
 Rossignols, arrêtez votre voix ;
 Taisez-vous, zéphirs, faites silence,
 C'est Iris qui chante dans ces bois.

On ne peut pas douter un moment que Despréaux ne trouvât ces vers tels qu'ils sont, c'est-à-dire, détestables ; ainsi cette plaisanterie (supposé que Boursault ne la lui ait pas prêtée pour le rendre ridicule) prouve seulement quelle idée ce grand poète avait du genre lyrique. Il eût mieux valu y réussir que de le mépriser.

Les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie* prouveront aisément à tous ceux qui se connaissent en vers, propres à la musique, que le plus grand peut-être de nos poètes ignorait l'art de cette espèce de vers. Ce n'est pas que la poésie de ces chœurs, admirable à la lecture, n'ait beaucoup d'éclat et d'harmonie ; c'est au contraire qu'elle en a trop pour l'objet auquel elle est destinée. Nous serait-il permis d'en dire autant des beaux vers de *Samson* et de *Pandore*, deux opéras du plus illustre poète de nos jours ? c'est du moins l'impression que nous a laissée la lecture de ces vers, plus faits, selon nous, pour être déclamés que pour être chantés.

Quelques personnes, si l'on en croit Racine le fils, prétendent que Lully, chargé de mettre en musique l'*Idylle* du grand Racine sur la *Paix*, trouva dans la force des vers une résistance que la poésie de Quinault ne lui avait pas fait éprouver ; Racine le fils ajoute cependant, mais en cela il pourrait être le seul de son avis, que Lully est aussi grand musicien dans cette idylle que dans ses opéras ; il convient seulement d'un endroit où la chute musicale ne satisfait pas l'oreille ; et il avoue que ce n'était pas la faute du musicien, mais celle du poète, *'qui n'avait pas*, dit-il, *pour Lully la même attention que Quinault*. Aussi, comme on vient de le voir dans le passage de Perrault, ni le dédain de Despréaux et de Racine pour l'auteur d'*Atys*, ni même le jugement de mesdames de Montespan et de Thianges, que nous avons rapporté dans l'éloge de Despréaux, n'en imposèrent à Lully, parce que tout intéressé qu'il était à se rendre favorables les femmes et les beaux-esprits qui donnaient alors le ton, il s'intéressait de préférence à sa musique ; il soutint toujours que les paroles de Quinault étaient celles qui lui convenaient le mieux, et il revint à lui, même après avoir mis en musique *Bellérophon*, qui n'était pas de cet inimitable poète lyrique, et qui était presque digne d'en être. On peut voir

dans les œuvres de Fontenelle une lettre curieuse de ce philosophe sur cet opéra de *Belléophon*, dont il est l'auteur.

Avouons-le cependant ; quel que cas qu'on doive faire de Quinault , quoiqu'il soit tout à la fois le créateur et le premier de son genre , quoiqu'il ait même fait quelquefois de très-beaux vers , pleins de force et d'harmonie , lorsque la musique en avait besoin pour être plus fière et plus expressive , on ne peut se refuser une réflexion qui doit servir à apprécier tout ensemble le mérite du genre et celui de l'auteur. La grande poésie veut des images , de l'énergie , une harmonie ferme et soutenue , un *faire* mâle et prononcé , qu'on ne trouve que rarement dans Quinault. Aussi dira-t-on de lui avec justice , que c'est un poète charmant , mais personne ne dira que c'est un grand poète , comme on le dira de Despréaux , de Corneille , de Racine , de Rousseau , de Voltaire. C'est à peu près ainsi que le maréchal de Villars disait du maréchal d'Uxelles : *J'ai toujours entendu dire que c'était une bonne caboche ; mais personne n'a jamais osé dire que ce fût une bonne tête.*

Mais en mettant Quinault si rigoureusement à sa place , oserions-nous tirer des principes que nous venons d'établir et des faits qui les appuient , une conséquence singulière , que l'expérience n'est pas fort éloignée de confirmer ? C'est que le talent de la poésie lyrique , presque borné à la douceur et à l'heureuse mollesse du style , est peut-être difficilement compatible avec le talent de la grande poésie ; sans doute entre ces deux talens il n'y a pas à balancer pour qui aurait le bonheur d'avoir à choisir ; néanmoins celui du poète lyrique , quoique d'un prix beaucoup moindre , demeure encore fort estimable.

(6) La Motte fut reçu à la place de Thomas Corneille le 8 février 1710. Le discours qu'il prononça à sa réception est cité encore aujourd'hui comme un modèle en ce genre. L'écueil général de ces discours , ce sont les lieux communs de remerciemens et d'éloges , dont le récipiendaire ne peut se dispenser. Cet écueil même était alors bien plus dangereux qu'aujourd'hui , parce que les nouveaux académiciens ont abrégé ou supprimé quelques uns de ces éloges , et qu'ils ont d'ailleurs pour la plupart traité des sujets intéressans ; au lieu que nos anciens confrères se bornaient presque uniquement à ces lieux communs. Heureux quand ils pouvaient les couvrir et les sauver par quelque trait qui fût propre et personnel au récipiendaire. La Motte était dans ce cas , et fort à plaindre même de s'y trouver. Il avait perdu la vue comme Thomas Corneille à qui il succédait. Il sut , dans son discours , tirer le plus heureux parti de cette malheureuse situation , pour intéresser toute l'assemblée , et pour remercier ses confrères d'une manière aussi fine que nouvelle. Après avoir apprécié avec beaucoup d'équité et de justesse le mérite de son prédécesseur : *Vous l'avez vu , dit-il , fidèle à vos exercices jusque dans une extrême vieillesse , tout infirme qu'il était , et déjà privé de la lumière.... Ce mot me fait sentir l'état où je suis réduit moi-même : ce que l'âge avait ravi à mon prédécesseur , je l'ai perdu dès ma jeunesse.... Il faut l'avouer cependant , cette privation dont je me plains , ne sera plus pour moi un prétexte d'ignorance. Vous m'avez rendu la vue , messieurs , vous m'avez ouvert*

tous les livres en m'associant à votre compagnie... Et puisque je puis vous entendre, je n'envie plus le bonheur de ceux qui peuvent lire.

(7) Sans avoir connu ce poète, on demeurera persuadé de ce que nous avons dit de sa personne, si on a la patience de lire l'ennuyeux recueil de ses lettres, publié après sa mort par des amis peu jaloux de l'honneur de sa mémoire, ou peu éclairés sur ce qui pouvait l'obscurcir. Il est peut-être le seul écrivain qui, en parlant de ses malheurs, n'ait pu réussir à se faire plaindre. Son caractère, qui perce à chaque ligne, repousse l'intérêt que semble appeler sa situation. Faux et rampant avec ceux dont il croit avoir besoin, il s'exprime sur tous les autres avec la causticité la plus amère, et souvent avec la plus criante injustice. Il dénigre le *Glorieux* et *Zaire*, et comble d'éloges de misérables rimailleurs qui l'encensaient.

Mais tous ces jugemens, dictés par la passion, n'empêchent pas qu'on n'ait été injuste, lorsqu'il se présenta pour l'Académie avec La Motte, en ne reconnaissant pas la prééminence de ses titres sur ceux de son rival. On serait encore plus injuste aujourd'hui de ne lui pas donner sur le Parnasse français le rang très-distingué qu'il mérite, à condition pourtant de ne pas pousser le zèle pour sa gloire jusqu'à partager avec certains grands aristarques le ridicule de le préférer à Voltaire, qui du moins égal à Rousseau pour l'harmonie et les images, lui est si supérieur par la sensibilité, la philosophie, le goût, l'esprit et les grâces. Il est vrai que Rousseau mort quarante ans avant l'auteur de *Zaire*, a réclamé long-temps en sa faveur un grand avantage, celui que l'envie et la sottise aiment tant à donner aux morts sur les vivans.

On peut distinguer dans Rousseau deux poètes très-différens, celui qui a écrit en France, et celui qui a écrit en Suisse et en Allemagne, et qu'on ne croirait pas le même : tant il est au-dessous du premier. Il semble que ce malheureux écrivain ait été proscrit sur le Parnasse en même temps que dans sa patrie. A peine l'eut-il quittée, que privé d'objets d'émulation, d'amis sévères, et surtout de la censure vigilante et utile de ses ennemis, ses vers devinrent durs, ses images forcées ou incohérentes, sa diction ignoble et tudesque. Ses ouvrages *germaniques*, si l'on en excepte un très-petit nombre, déshonorent ses anciennes productions. A l'égard de ces dernières, elles sont certainement d'un grand poète; mais on y trouve plus de correction que de grâce, plus d'harmonie que de pensées, plus d'énergie que de sentiment; elles sont le contraire de celles de La Motte, c'est-à-dire, *fortes de style et faibles de choses*. Ses cantates sont pleines de grande poésie, et, par cette raison même, peu propres à la musique. Ses comédies, les unes froides, les autres grossières, n'ont eu aucun succès. L'ode et l'épigramme, tant satirique qu'ordurière, deux genres bien éloignés l'un de l'autre et bien disparates, sont ceux où il a le mieux réussi, à peu près comme cet acteur qui brillait à la fois dans les rôles de roi et dans ceux de paysan. Et voilà l'auteur que la basse littérature de nos jours ne rougit pas de mettre au-dessus de la *Henriade*, de vingt

Voyez la note 3.

tragédies ou comédies restées au théâtre, et dignes rivales de celles de Corneille et de Racine ; de cent pièces fugitives charmantes, pleines de philosophie, de grâces et de gaieté ; en un mot, d'un poète dans lequel on trouve toutes les beautés, tous les genres et tous les tons ! Nous ne parlons point de sa prose, aussi piquante, aussi noble, aussi facile que celle de Rousseau est dure et pesante. S'il était un grand poète auquel on pût comparer Rousseau, ce serait à Despréaux, comme Voltaire à Racine. Despréaux, aussi peu sensible que Rousseau, aussi lourd dans sa prose, est aussi correct, aussi énergique, aussi harmonieux dans ses vers ; mais lui est bien supérieur par la raison, la justesse, l'élégance et le goût. Après cela, n'est-il pas ridicule d'appeler le premier de ces deux poètes, le *grand Rousseau*, lorsqu'on ne dit ni le grand Despréaux, ni le grand Racine, ni le grand Voltaire ? Ce nom de *grand Rousseau*, dit très-bien La Harpe, fut donné par l'*envie*, souvent aussi *bête* que la vanité.

(8) Malgré le succès de cette pièce, il y eut quelques momens équivoques à la première représentation. Antiochus, en faisant arrêter les deux amans, Antigone et Misaël, disait ces deux vers :

Gardez, conduisez-les dans cet appartement,
Et qu'ils y soient tous deux gardés *séparément*.

Ce mot *séparément* excita un rire général, qui pensa faire tomber la pièce.

Parmi les grands connaisseurs qui croyaient cette pièce de Racine, les plus exercés et les plus fins lui attribuaient seulement les trois premiers actes. Il fallait un tact bien délicat, pour trouver, quant au style, les deux derniers actes si différens des trois premiers. La pièce fut jouée d'ailleurs avec une supériorité qui sans doute contribua beaucoup au succès, et qui fit illusion à la plupart des spectateurs sur la faiblesse de la versification. Le rôle d'Antigone était joué par mademoiselle Desmares, et celui de la mère, par mademoiselle Duclos. Dans la scène où le plus jeune des Macchabées, Misaël, raconte à sa mère les cruautés exercées sur ses frères, il y a un moment où, pénétré lui-même de l'horreur de ce récit, il s'arrête et n'ose poursuivre. Sa mère lui répond : *achève*. L'actrice prononçait ce mot avec le sentiment d'une mère qui fait à Dieu le sacrifice de ses enfans, mais qui n'est pas moins déchirée par ce cruel sacrifice, et qui laisse percer sa douleur profonde en paraissant l'étouffer.

(9) Ce grand acteur s'obstina toujours à jouer certains rôles qui lui plaisaient, quoiqu'ils ne convinssent plus à son âge. De ce nombre était celui d'Antiochus dans *Rodogune*, qu'il garda jusqu'à quatre-vingts ans. Quand Cléopâtre, au second acte de cette pièce, disait à ce jeune prince et à son frère Séleucus : *Mes enfans, prenez place*, on rit un moment ; mais on ne riait plus dans le reste de la pièce, et surtout au cinquième acte, où la supériorité du jeu de Baron faisait oublier le contraste de son âge et de son rôle. Il y avait surtout un moment, dans ce cinquième acte, où ce jeu, quoique muet, était admirable.

Dans l'instant où Cléopâtre prend la coupe empoisonnée et la boit, Baron se tournait avec frémissement vers Rodogune, comme ne doutant presque plus que sa maîtresse ne fût coupable de la mort de Séleucus.

(10) Lorsque La Motte donna cette tragédie, il ne garda point l'anonyme comme il avait fait pour les *Macchabées*; il était devenu plus aguerré, et osa se montrer à découvert à la haine, qui n'en fut pas plus heureuse dans ses attaques.

A la première représentation de *Romulus*, les comédiens hasardèrent une nouveauté. Jusqu'alors on ne jouait point de petites pièces après les tragédies nouvelles. On attendait que l'affluence des spectateurs commençât à diminuer, pour les rappeler à la neuvième ou dixième représentation, par une comédie qu'on joignait à la grande pièce. Aucun auteur n'avait osé s'écarter de cet usage, craignant de montrer sur son succès une défiance qui n'eût été souvent que trop bien fondée. La Motte pensa au contraire qu'attendre ainsi quelques représentations pour étayer l'ouvrage nouveau, c'était annoncer au public que cet ouvrage commençait à tomber. Pour éviter cet inconvénient, il fit jouer une petite pièce après sa tragédie, dès le premier jour, et depuis ce temps son exemple a toujours été suivi.

Mademoiselle Le Couvreur pria La Motte de lui donner dans *Romulus* le rôle de Sabine, qui n'était qu'un rôle de confidente. Elle espérait, en se trouvant sur la scène avec mademoiselle Duclos, qui était chargée du premier rôle, effacer entièrement sa rivale, quoique dans un rôle froid et subalterne. Mademoiselle Duclos sentit le motif de cette demande, et pria La Motte de ne pas l'accorder. Notre académicien préférait mademoiselle Duclos à mademoiselle Le Couvreur, quoique cette dernière eût beaucoup plus d'intelligence et de finesse. Il trouvait plus d'âme à la première, et par cette raison lui donna encore le rôle d'Inès, dont elle s'acquitta avec le plus grand succès.

(11) On dit que La Motte fit d'abord absolument d'imagination le plan d'*Inès de Castro*, et qu'ensuite il pria ses amis de lui trouver dans l'histoire un événement auquel cette tragédie pût s'appliquer. Ils ne trouvèrent que celui d'Inès, qui a fourni, comme l'on sait, au Camoens un des plus beaux morceaux de sa *Lusiade*.

On ajoute que l'auteur d'*Inès* fut redevable de la scène des deux enfans à un célèbre avocat nommé *Fourcroi*. Cet avocat plaidant pour un jeune homme qui s'était marié sans le consentement de son père, et se voyant prêt à perdre sa cause, fit approcher de lui, en finissant son plaidoyer, deux enfans nés de ce mariage. Il les présenta au vieillard qui plaidait contre son fils, et qui, attendri jusqu'aux larmes par ce spectacle, déclara sur-le-champ aux juges qu'il les reconnaissait pour ses enfans. La Motte, instruit de l'effet que produisit sur toute l'assemblée cette scène touchante, espéra que la même situation mise au théâtre y exciterait encore plus d'intérêt. Cependant, à la première représentation, le succès de la scène fut douteux un moment. Le parterre, peu accoutumé à voir de petits enfans dans une

scène tragique, hésita d'abord s'il devait rire ou pleurer ; mais il finit par les applaudissemens et les larmes.

Les censeurs d'*Inès*, qui ne pouvaient nier le vif intérêt de cette pièce, prétendaient qu'il était assez mal fondé, et que l'auteur avait eu l'art, disaient-ils, de *faire pleurer sans qu'on sût trop pourquoi*. On ne voit pas la raison de cette critique. L'intérêt qu'on prend à *Inès* et à don Pèdre, est celui que la nature inspire pour deux amans passionnés et malheureux.

La Motte est souvent faible dans l'expression ; mais dans sa pièce le sentiment est toujours vrai. Je n'en excepte pas même ce vers que dit don Pèdre au roi, lorsqu'il voit *Inès* mourante :

Soyez encor mon père, en me laissant mourir.

Je sais que ce vers serait très-digne de critique, et même du plus mauvais goût, si on l'entendait ainsi : *vous avez été mon père* en me donnant la vie ; *soyez-le* encore en me laissant mourir. Mais la situation me semble présenter un autre sens beaucoup plus naturel. Don Pèdre arrive sur le théâtre pénétré de reconnaissance pour son père, qui lui a fait grâce et lui a rendu *Inès*. Il aperçoit en ce moment *Inès* mourante ; il veut se tuer, et on le désarme. *Ah !* dit-il au roi, *vous vous êtes montré mon père en me pardonnant et en m'accordant ce que j'aimais : soyez mon père encore en me permettant de mourir après l'avoir perdu*. Mais en justifiant dans ce vers le sentiment et la pensée, nous conviendrons que l'expression en est louche, que par-là elle prête au ridicule ; et c'est un défaut d'autant plus grand, que le vers donne un air de pointe à une expression de douleur et de désespoir.

Les critiques, les épigrammes, les satires de toute espèce qui furent prodiguées à *Inès* et à son auteur, ne prouvaient que le grand succès de l'ouvrage ; c'était comme un léger ostracisme qui imprimait le sceau le plus solennel au mérite de celui qu'il attaquait ; mais qui, à la vérité, l'imprimait d'une manière un peu douloureuse pour l'auteur, et par conséquent consolante pour ses envieux et ses rivaux. On se doute bien qu'à la foule des censeurs, dont les injures, les feuilles, les chansons pleuvaient de toutes parts, se joignait une horde de troupes légères qui ne combattait point, mais qui faisait beaucoup de bruit et qui s'expliquait sur l'ouvrage avec l'équité et la finesse dont elle était capable. L'auteur avait bien prévu cet orage, ce qui n'était pas difficile.

La nuit qui précéda la première représentation d'*Inès*, La Motte, inquiet de son sort et ne pouvant dormir, fit sur cette inquiétude un sonnet, où il remplissait des *bouts-rimés* qu'on avait proposés dans le *Mercur*. Ce sonnet était passable pour un sonnet en *bouts-rimés*, et pour un auteur qui ne devait pas avoir l'esprit bien calme et bien libre au moment où il l'avait fait. Ses détracteurs prétendirent qu'il avait rempli les *bouts-rimés* après coup, et lorsqu'il se vit assuré du succès. Cette chicane était de mauvaise grâce ; il fallait le supposer bien avide de *gloriole*, pour l'accuser d'avoir voulu en usurper une si futile.

Les *bouts-rimés* étaient alors fort à la mode. On en proposait même dont les mots réunis faisaient un sens ; et je ne sais quel poète fit

contre La Motte un sonnet qui était de ce dernier genre. Dufresni, dans le temps qu'il faisait le *Mercur*, en proposa de singuliers, et qui furent très-heureusement remplis par ces vers si connus :

Toi, dont les ans sont les deux tiers de trente, etc.

Ils le furent peut-être plus heureusement encore par ces vers moins connus qu'on envoya à Dufresni.

| | |
|------------------------------|------------|
| Contre un louis j'en gage | trente |
| Que tu ne vendras pas | quarante |
| Exemplaires du livre | tien ; |
| La beurrière a déjà le | mien. |
| De colporteurs plus de | cinquante |
| Avaient des paquets de | soixante ; |
| Chacun croyait vendre le | sien , |
| Les pauvres gens n'ont vendu | rien. |
| Toi qui d'ans as plus de | septante, |
| Tu pourrais en vivre | nonante, |
| Qu'ayant ton livre pour tout | bien , |
| Tu vivrais toujours comme un | chien. |

Les bouts-rimés sont aujourd'hui passés de mode, comme les pantins et beaucoup d'autres sottises ; mais tel poète de nos jours qui ne parlerait qu'avec mépris des bouts-rimés, en a fait souvent sans le savoir.

Quoique les bouts-rimés de La Motte ne valent pas ceux que nous venons de citer, nous croyons pouvoir les rapporter ici, pour amuser un moment les lecteurs d'un goût peu difficile, qui prennent encore quelque plaisir à ces petits tours de force poétiques.

| | |
|-----------------------------------------------------|--------------|
| Insensé ! qu'ai-je fait ? demain à la | cabale , |
| Peut-être par ma chute il faut payer | tribut ; |
| Déjà l'Âpre critique en murmures | s'exhale , |
| Contre ses noirs desseins , où chercher mon | salut ? |
| Quel fil me tirera de ce fâcheux | dédale ? |
| Me verrai-je demain près ou loin de mon | but ? |
| Je ne sais ; mais, hélas ! durant tout l' | intervalle , |
| Je suis plus agité que ne l'est | Belzébuth. |
| O gloire ! bruit flatteur , séduisant | paradoxe , |
| J'ai consumé pour toi l'un et l'autre | équinoxe ; |
| Fais qu'un lot fortuné tombe à mon | numéro : |
| Il faut que le public ou m'élève ou me | lape : |
| S'il veut bien m'applaudir , je me tiens plus qu'un | pape ; |
| Mais s'il va me siffler , que deviens-je ? | zéro. |

Nous oserons encore, et par les mêmes raisons, joindre à ce sonnet celui dont nous avons parlé, et qui fut fait contre La Motte sous d'autres bouts-rimés, dont la suite formait un sens. Cette note va ressembler un peu aux *bigarrures du sieur des Accords* ; mais elle sera dans notre ouvrage la seule de son espèce.

| | |
|-----------------------------------------------|------------|
| Houdart ; avant le temps où son œil se | voilà , |
| Vit la Trappe, et bientôt sur cheval | isabelle , |
| Il revint , fit des vers , qu'on mit en a-mi- | la ; |
| Aux satiriques traits , c'était la donner | helle. |

| | |
|-----------------------------------------------------|------------------|
| Odes , puis Iliade , et par son art | déjà |
| Le feu du chantre grec n'est plus qu'une | étincelle ; |
| Il eût plu quand vivait père Emmanuel | Sa ; |
| Mais aujourd'hui son vin n'est que jus de | prunelle. |
| Et quels honneurs sont dus aux fables qu'il nous | offre ? |
| Près La Fontaine , Houdart n'est bon qu'à mettre au | coffre , |
| Sombre planète auprès de lune et de son | plein ; |
| Enfin a-t-il passé l'auteur de la | <i>Pucelle</i> ? |
| Hé , comment en porter un jugement | soudain ! |
| Entré de tels rivaux Phœbus même | chancelé. |

(12) Nous n'avons dit qu'un mot de ces comédies, qui sont au nombre de six, et qu'il donna, tantôt seul, tantôt en société avec d'autres auteurs. Toutes ces pièces réussirent dans leur temps, et quelques unes sont restées au théâtre; entre autres le *Port de mer*, qu'il a fait avec *Boindin*, et le *Magnifique*, dont il prit le sujet dans le conte si connu de La Fontaine. Cette dernière pièce, dont le rôle était joué supérieurement par Dufresne, eut beaucoup de succès; et quoique privé de cet acteur, elle se joue encore assez fréquemment, parce qu'elle est écrite avec esprit et avec finesse. M. Sedaine a fait du même sujet un *opéra-comique*, où la scène du *Magnifique* et de sa maîtresse, déjà très-agréable dans la pièce de La Motte, est rendue bien plus intéressante par la scène muette et charmante de *la Rose*, que La Motte aurait enviée à l'inventeur.

Toutes les comédies de La Motte étaient en prose. Avec sa manière de penser sur les vers et sur leur usage déplacé, selon lui, dans la tragédie même, il n'avait garde de ne pas suivre l'exemple que Molière lui avait donné, en osant écrire en prose un grand nombre de ses pièces. Plusieurs des successeurs de ce grand homme l'avaient imité sur ce point avec succès; et la comédie, bien loin d'y perdre, y avait gagné une infinité de bons ouvrages.

(13) Quelqu'un l'a dit, et peut-être avec raison: ce n'étaient pas des dissertations subtilement et froidement raisonnées que La Motte devait faire pour appuyer l'opinion qu'il avait tant à cœur d'établir; c'était une tragédie en prose qui forçât le succès par l'intérêt du sujet, par une suite bien amenée de situations touchantes, et par un style plein d'énergie et de chaleur. S'il avait pu risquer cette nouveauté sur un sujet de tragédie, c'était sur celui d'*Inès*; de sévères critiques ont même prétendu qu'il ne s'en fallait guère que cette dernière pièce ne fût en prose, et de bons ou mauvais plaisans ajoutaient, dans le temps du plus grand succès de cette pièce, que l'auteur avait fait comme le *Bourgeois gentilhomme*, de la prose sans le savoir. On prétend que La Motte ayant dit à Voltaire, alors très-jeune, et auteur du seul *Œdipe* qui soit resté au théâtre, que ce sujet d'*Œdipe* était fort tragique, et qu'il voulait essayer de le traiter en prose: *Faites cela*, lui dit ce grand poète, *et moi, je mettrai Inès en vers*. Plus ces critiques paraîtront fondées, plus elles prouveront que ce ne sont pas les vers qui ont fait le succès d'*Inès*; et plus il sera permis d'en conclure que l'ouvrage aurait peut-être produit son effet sans un si faible soutien.

Il s'en faut bien pourtant que je veuille me rendre le défenseur des tragédies en prose, encore moins les préférer aux tragédies en vers. Qui pourrait balancer un mouvement entre la belle versification d'*Sphigénie* ou de *Zaire*, et la prose même la plus éloquente ? Mais je ne puis m'empêcher de remarquer, au sujet de plusieurs tragédies écrites en vers, l'inconséquence du public dans ses jugemens et dans ses goûts. On convient qu'*Inès*, malgré son succès très-mérité, est pour le moins très-faiblement écrite en vers ; plusieurs autres tragédies, écrites encore plus mal, n'en ont pas été moins applaudies, et sont même restées au théâtre. La conséquence naturelle serait de conclure que ces tragédies, beaucoup mieux écrites, mais en prose, auraient dû, à plus forte raison, obtenir les suffrages du public ; mais cette conséquence pourrait bien être précipitée ; il était très-possible que les mêmes spectateurs qui, attachés par l'intérêt du sujet, avaient pardonné aux vers d'*Inès*, eussent sifflé la même pièce en prose, quoiqu'écrite avec beaucoup plus de vigueur et d'éloquence. Celui qui va entendre une tragédie, s'attend que l'auteur fera parler à ses héros le langage convenu, c'est-à-dire, celui des vers. Si la pièce est touchante et bien conduite, la mauvaise versification affecte peu le spectateur et ne nuit guère à l'impression qu'il reçoit ; mais si, dès la première scène, il entend les personnages parler en prose, le voilà d'abord dérouté de son plaisir ordinaire, cette innovation le frappe nécessairement, et peut même le frapper au point d'anéantir l'effet et l'intérêt de l'action. C'est pourquoi ce que nous disons ici sur la faveur que semble promettre aux tragédies en prose l'indulgence des spectateurs pour les mauvais vers de tant de tragédies anciennes et modernes, n'est tout au plus qu'une conséquence plausible, et nullement une conséquence démontrée.

A ces réflexions nous en joindrons quelques unes sur la peine que La Motte a prise de mettre en prose la première scène de *Mithridate*, sans y faire presque d'autre changement que celui de rompre la mesure des vers. Il était surpris que cette scène, décomposée de la sorte, ne produisît plus le même effet sur le commun des spectateurs, quoiqu'elle n'eût, disait-il, rien perdu *réellement* ; et il en concluait que le plaisir que nous donnent les vers, est un plaisir de préjugé et d'habitude. C'est à peu près, et nous avons déjà fait cette remarque, comme si l'on mettait en simple récitatif, sans mesure et sans accompagnement, un bel air de Pergolèse ou de Piccini, que même on supprimât quelques passages de modulation pour mieux dépayser l'oreille, et qu'ensuite on fût tout étonné du peu de plaisir que l'auditeur recevrait de cette musique bouleversée et *disloquée*, si même elle méritait encore le nom de musique.

On nous faisait, Arbate, un fidèle rapport ;
Rome en effet triomphe, et Mithridate est mort.
Les Romains, vers l'Euphrate, ont attaqué mon père,
Et trompé, dans la nuit, sa prudence ordinaire.

Voilà des vers harmonieux.

Arbate, on nous faisait un rapport fidèle ; Rome triomphe en effet,

et Mithridate est mort. Les Romains ont attaqué mon père vers l'Euphrate, et ont trompé dans la nuit sa prudence ordinaire. Voilà de la prose très-commune; et cependant il n'y a pas un mot de changé aux vers de Racine; mais le rythme, mais la cadence, mais la mélodie est entièrement détruite, et le poète est tout-à-fait tué. Si Racine eût voulu mettre cette scène en prose, il en eût, à coup sûr, changé les expressions, pour donner au moins à cette prose toute l'harmonie dont elle était susceptible; mais cette harmonie aurait-elle valu celle de ses vers? Il n'y a que des sourds qui puissent faire cette question¹.

La Motte prétendait que la prose était préférable aux vers dans la tragédie, parce que la tragédie en ressemblerait mieux à la nature; c'était employer un moyen bien faible à la défense de sa cause. Est-ce que la tragédie doit ressembler parfaitement à la nature? Elle ne serait pas supportable avec cette ressemblance parfaite. Si Racine eût fait parler Achille et Agamemnon comme il est vraisemblable qu'on se parlait dans les temps qu'on appelle improprement *héroïques*; s'il eût fait seulement parler ses héros comme ils parlent dans Homère, son *Iphigénie*, le chef-d'œuvre peut-être du théâtre français, n'aurait pas été jusqu'à la fin. La nature, pour nous intéresser sur la scène, doit y être tantôt embellie, tantôt chargée, tantôt adoucie, presque toujours altérée, mais toujours à son avantage. Le public, quand il court au théâtre, ne va pas y voir les objets exactement tels qu'ils sont; il y perdrait souvent beaucoup: il veut seulement qu'on les lui montre avec un degré de vérité capable de l'attacher quelques momens. Or, si la tragédie ne doit pas représenter ses héros tels qu'ils sont, pourquoi s'astreindrait-elle à les faire parler comme ils parlent? Le spectateur sait bien que le véritable Achille ne parlait point en vers; mais il sait bien aussi que ce n'est pas le véritable Achille qu'il entend. Un des points les plus importants de l'art dramatique, le vrai principe peut-être auquel tiennent toutes les règles de cet art, et peut-être aussi le seul qui n'ait pas encore été discuté, à peine même a-t-il

¹ Les partisans de la *tragédie en vers* avaient comparé La Motte, très-amèrement sans doute, mais assez plaisamment, au *renard qui a la queue coupée*. Le discours du renard contre la *queue*, est en effet assez semblable à celui de La Motte contre l'usage des vers dans la tragédie:

Que faisons-nous, dit-il, de ce poids inutile,
Et qui va balayant tous les sentiers fangeux?
Que nous sert cette queue? il faut qu'on se la coupe;
Si l'on m'en croit, chacun s'y résoudra.

Et la réponse des poètes à leur confrère a été celle des renards à leur camarade:

Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe,
Mais tournez-vous, de grâce, et l'on vous répondra.
A ces mots il se fit une telle huée,
Que le pauvre écourté ne put être entendu;
Prétendre ôter la queue eût été temps perdu,
La mode en fut continuée.

été mis en question, c'est de savoir où commencent et où finissent les limites de *cet espace libre* que la nature laisse au poëte, pour être tantôt plus près, tantôt plus loin d'elle, sans néanmoins s'en éloigner à une distance ridicule, ou s'en rapprocher d'une manière trop révoltante; jusqu'à quel point les pièces de théâtre doivent et peuvent porter l'illusion qu'elles produisent? quelles sont les bornes, les degrés et les nuances de cette illusion? si, par exemple, la comédie, qui est la représentation de la vie ordinaire, n'exige pas une illusion plus forte que la tragédie, dont les héros sont presque toujours hors de la sphère et de la condition commune? si, d'un autre côté, en faisant parler en prose les héros de la tragédie, mais avec la noblesse et la décence qui conviennent 'au théâtre, on se trouverait trop près de cette nature dont il faut éviter, dans la tragédie, l'image trop ressemblante? s'il ne resterait pas encore au spectateur assez de moyens de reconnaître visiblement l'illusion théâtrale, et de se rappeler à chaque instant qu'il n'assiste qu'à une représentation?

Si jamais les tragédies en prose font quelque fortune parmi nous, ce ne pourra être, ce me semble, que par deux moyens. Il faudrait d'abord essayer la prose dans un sujet fort tragique, mais dont les personnages seraient des hommes du commun, tels, par exemple., que *le Marchand de Londres*, une des pièces les plus intéressantes, et en même temps les plus morales qu'on puisse mettre sur le théâtre. Les spectateurs accoutumés peu à peu à voir des bourgeois mourans parler en prose, se trouveraient peut-être insensiblement préparés à entendre des princes parler le langage commun; et le tragique *bourgeois* servirait de passe-port à la prose pour s'élever jusqu'au tragique *héroïque*. Mais afin de dépayser le spectateur sur cette nouveauté, non-seulement il serait nécessaire que le sujet fût très-intéressant; il faudrait qu'il n'y eût pas dans l'action un seul moment vide d'intérêt, et que le spectateur, toujours ému, toujours attendri, n'eût pas le temps de s'apercevoir si les personnages parlent en vers ou en prose. Car il ne faut pas s'y tromper, et sur ce point *La Motte* avait raison; si l'obligation d'écrire en vers donne des entraves au poëte, souvent elle le dispense aussi d'être fort difficile sur ce qu'il fait dire à ses personnages; ce qui en prose serait trouvé froid et commun dans leur bouche, est relevé par la cadence et l'harmonie de la versification. Ainsi les auteurs tragiques, débarrassés, d'un côté, de la contrainte d'écrire en vers, sentiraient de l'autre la nécessité de substituer un nouveau plaisir à celui de l'harmonie poétique, de mettre plus d'action dans leurs pièces, plus de chaleur et de vérité dans le dialogue. Toutes ces tirades, souvent déplacées, dont le principal mérite est d'être en vers, ne feraient plus oublier le personnage pour montrer l'auteur, et disparaîtraient sans retour. Je ne sais si cet intérêt vif et soutenu, cette action chaude et rapide, cette vérité continue, si rare dans nos ouvrages dramatiques, pourraient tenir lieu aux tragédies de ce qu'elles perdraient par le défaut de versification. Mais, encore une fois, le succès seul peut justifier ce nouveau genre: on aura beau soutenir dans de longues préfaces qu'il en résulterait pour nous une source nouvelle de plaisirs,

Le public est en droit de répondre : *Je n'en sais rien jusqu'à ce que j'aie vu*. Il se peut que la superstition littéraire et le préjugé aient trop resserré les limites des beaux-arts ; mais ce ne n'est pas non plus par des dissertations qu'on pourra étendre ces limites. Vous demandez si tel genre nouveau, telle innovation dans un genre connu, auraient le bonheur de réussir ? Tentez-les, et réussissez, c'est la seule manière d'avoir raison. Il en est des poètes comme des commerçans, il faut les laisser faire ; nul inconvénient à cette liberté ; chaque chose sera mise à sa vraie valeur ; l'industrie sera encouragée, la licence bientôt reconnue et punie par elle-même : mais aussi on est en droit de dire à nos beaux esprits dissertateurs, la même chose qu'à tant d'écrivains patriotes : *parlez moins de population, et peuplez*. C'est bien pis quand on parle de population et qu'on ne produit que des enfans difformes : La Motte nous a donné de fort beaux discours sur l'ode, sur le poème épique, et sur la fable ; il a prouvé par les meilleures raisons du monde, qu'on pouvait faire un poème meilleur que l'*Iliade*, de belles odes après Horace et Pindare, et d'excellentes fables après La Fontaine ; il ne lui a manqué, pour le prouver efficacement, que de faire une meilleure *Iliade*, de meilleures fables et de meilleures odes.

On peut s'étonner que l'apologiste des tragédies en prose n'ait pas hasardé un autre paradoxe qu'il pouvait appuyer par des raisons en apparence assez plausibles ; c'était celui d'écrire les opéras, non pas absolument en prose, mais en vers sans rimes. En effet, comme nous l'avons dit ailleurs, autant la cadence et la mesure sont nécessaires aux vers faits pour être chantés, autant la rime l'est peu ; la lenteur du chant l'empêche presque toujours d'être sensible, et par conséquent détruit le plaisir qui en résulte. On ne peut faire à ce raisonnement qu'une seule réponse ; c'est que des vers destinés à être chantés, doivent encore être assez bons pour être simplement récités, et qu'ils ne seraient plus propres qu'au chant si l'on bannissait la rime. Mais cette raison, excellente pour un poète, et même pour nous, qui n'avons pas l'honneur de l'être, aurait été faible pour La Motte, qui par une suite de ses hérésies anti-poétiques, regardait la rime dans les vers français, comme un ornement de convention, et presque une invention barbare. Pourquoi donc cet académicien, après avoir cherché à troubler la tragédie dans la possession où elle est d'être en vers, y a-t-il laissé l'opéra ? nous en avons dit la raison dans son éloge. Il réussissait mieux dans ce dernier genre de poésie que dans aucun autre, c'était même le seul pour lequel il eût un vrai talent : et apparemment il s'y sentait borné par la nature, quoiqu'il n'eût garde d'en convenir. Il était donc bien éloigné de vouloir proscrire un genre d'où il tirait la partie la plus réelle et la moins contestée de sa gloire. Au contraire, il y avait pour lui tout à gagner que l'on fît des tragédies en prose ; aussi n'oublia-t-il rien pour le persuader à ses confrères les auteurs dramatiques.

(14) La Motte essaya de mettre l'*Œdipe* en prose, parce que ce sujet lui paraissait le plus touchant que la scène tragique pût jamais offrir, et par conséquent le plus favorable pour faire oublier aux

spectateurs le plaisir dont il voulait les priver, de n'entendre plus les héros de la tragédie déplorer en beaux vers leurs infortunes. On convient que La Motte ne pouvait choisir un sujet trop intéressant, pour hasarder, à l'abri du mérite du fond, une si dangereuse nouveauté dans la forme; on doit même reconnaître que le sujet d'*Œdipe* a paru à toute l'antiquité le triomphe de l'intérêt dramatique; mais la différence des nations, des circonstances, des religions, et des idées philosophiques sur la fatalité, rendent ce sujet d'*Œdipe* beaucoup moins touchant pour des spectateurs modernes. Quelle différence pour nous entre l'intérêt d'*Œdipe* et celui d'*Inès de Castro*, de *Mahomet*, de *Zaïre*? D'ailleurs, l'action d'*Œdipe* est si courte par la nature même du sujet, qu'elle est bien éloignée de pouvoir donner matière à cinq actes; à peine en fournit-elle deux au génie de l'écrivain et à la sensibilité du spectateur: aussi tous les modernes qui ont entrepris des tragédies d'*Œdipe*, y ont fait entrer des épisodes plus ou moins heureusement imaginés, mais qui, de l'aveu des auteurs même, ralentissent et refroidissent nécessairement la marche de la pièce. Corneille a son *Thésée*, Voltaire son *Philoctète*, La Motte son *Étéocle*, etc. Sophocle seul n'a point d'épisode, et sa pièce n'en est que meilleure; mais les cinq actes de sa tragédie n'en valent pas deux d'une tragédie moderne. Peut-être a-t-on fait une règle des cinq actes, sans trop savoir pourquoi, et sans faire réflexion que le chœur, toujours présent sur les théâtres anciens, réduisait proprement la pièce à un seul acte. Malgré la décision d'Horace, l'homme de l'antiquité qui aurait dû le moins être esclave de ce préjugé, on a risqué des tragédies en trois actes, et elles ont réussi; *Métastase* n'en a même que de cette espèce. On demande si l'on pourrait risquer des tragédies en un acte? pourquoi non, si l'on a un sujet intéressant qui ne fournisse que deux ou trois scènes? Dira-t-on qu'il faut plus d'apprêt et de temps pour nous faire pleurer que pour nous faire rire? Mais n'avons-nous pas des romans très-intéressans et très-courts, témoin le *Comte de Comminges*, la *Comtesse de Tende*, etc.? Il faut du temps, dit-on, pour le développement de l'action? oui, quand l'action est compliquée; mais quand elle est simple, pourquoi tout ce froid échafaudage? Dans la pièce du théâtre italien qui a pour titre: *la Vie est un songe*, le fils de Sigismond ouvre la scène, enchaîné dans sa prison, et demandant au ciel la liberté dont toutes les autres créatures jouissent en naissant. Y a-t-il d'exposition et de développement préférable à ce tableau? Sachez émouvoir le spectateur dès la levée de la toile, entretenez cette émotion pendant un acte, et ne craignez point qu'il vous reproche de n'avoir pas employé quelques scènes à le refroidir, et trois ou cinq actes à l'ennuyer.

L'*Œdipe* de La Motte en vers ou plutôt en rimes, comme l'a qualifié Voltaire, n'est pas plus lu aujourd'hui que son malheureux *Œdipe* en prose. On trouve néanmoins dans cet *Œdipe* en rimes, deux vers dignes d'être cités et retenus. L'impitoyable grand-prêtre, toujours prêt à justifier ses dieux, surtout quand ils ont tort, demande à Œdipe pourquoi, après les prédictions qui lui ont été faites, qu'il tuerait son père et épouserait sa mère, il a risqué de combattre

un inconnu, et d'épouser une princesse qu'il ne connaissait pas d'avantage ; OEdipe lui répond :

Je trouvai du plaisir à braver le malheur,
Et le crime parut impossible à mon cœur.

Ces deux vers sont un peu plus heureux que le trait singulier d'un autre *OEdipe*, où le héros de la pièce, se plaignant de l'injustice barbare des dieux qui l'ont précipité dans le crime, le grand-prêtre lui répond avec l'austère gravité d'un ministre des autels : *Vous n'avez aucun reproche à faire aux dieux ; ils vous avaient prédit que vous tueriez votre père*, il ne fallait tuer personne ; *ils vous avaient prédit que vous épouseriez votre mère*, il ne fallait pas vous marier.

Mais ce qui est vraiment touchant, vraiment admirable, c'est cet endroit de l'*OEdipe* de Sophocle, où le malheureux prince revenant sur le théâtre les yeux crevés, profondément pénétré de ses prétendus crimes et de ses malheurs trop réels, s'écrie en s'adressant à ses enfans : *Approchez, malheureux embrassez votre* Il n'ose proférer ni le mot d'*enfans*, ni celui de *père*. Trait sublime qu'on ne trouve dans aucun des *Odipes* modernes ; il est vrai qu'il ne faut pas en blâmer nos poètes ; il faut les en plaindre. Pour offrir aux spectateurs cette situation déchirante, il faudrait qu'*OEdipe* revint sur le théâtre les yeux crevés et couverts d'un bandeau ; et quel sujet d'horreur pour les premières loges, et de plaisanteries pour le parterre ? Il me semble voir à ce spectacle toutes les femmes détourner les yeux, et le reste crier : *Collin-maillard*. Rendons grâces à notre exquise délicatesse, de nous priver d'une des plus éloquents expressions de tendresse et de douleur qu'on puisse jamais entendre au théâtre.

Cet ingrat sujet d'*OEdipe*, si peu fait pour la tragédie moderne, a tenté bien d'autres poètes que Corneille, Voltaire et La Motte, et les a d'autant plus tentés, qu'ils en étaient plus incapables. Un M. de La Tournelle, commissaire des guerres, a fait lui seul jusqu'à douze *Odipe*¹. La préface, adressée au savant Boivin, est pleine d'une noble confiance.

(15) Quelque hérétique que fût La Motte dans ses assertions contre la poésie, il n'en est pas moins vrai que tout ce qu'on a écrit pour le réfuter, était en pure perte contre les novateurs, car il y a, sur l'harmonie des vers comme sur la musique, des incrédules froidement décidés, des espèces d'*athées* d'autant plus difficiles à convertir, que le raisonnement ne peut rien sur leurs organes endurcis. Peut-être néanmoins est-il un remède, mais un seul remède à tenter pour leur guérison ; c'est de les renvoyer, sans autre discussion, à la lecture de Racine ; si cette recette ne leur réussit pas, il faut les regarder comme incurables.

La Motte aurait peut-être bien plus scandaleusement blasphémé les vers, s'il eût pu lire ce qu'écrivait à un de ses amis le célèbre Pope, un des plus illustres poètes modernes. *Vous serez surpris*, lui disait-il, *de ce que je compte pour rien ma traduction de l'Odyssée. Mais toutes les fois que je me livre à quelque méditation sérieuse,*

¹ Voyez le Mercure d'octobre 1731.

je ne saurais regarder la poésie que comme un vain amusement , et même un amusement aussi vain , que si une bête de somme se plaisait à entendre le bruit de ses sonnettes sans porter le moindre fardeau , ni être d'aucun usage à son maître. Les détracteurs de la poésie (car ils sont aujourd'hui en plus grand nombre qu'on ne croit) citeront ce passage avec complaisance , et ne verront plus , si nous pouvons parler ainsi , qu'une sonnette au cou de nos versificateurs. Mais Pope a parlé avec trop d'injustice et d'ingratitude d'un talent qui fait sa gloire. Cette sonnette , qu'il paraît avoir dédaignée , l'a rendu immortel ; elle retentira jusque dans les siècles futurs. Il n'en est pas ainsi de celle de La Motte ; n'ayant qu'un son aigre et faible , elle s'est en vain flattée de faire taire ses rivales , et c'est à elle seule que sa prétention jalouse a été nuisible.

Les mauvais vers de *La Motte* , de *Perrault* , et des autres censeurs de l'antiquité , ont d'autant plus nui à leur cause , qu'ils ont donné lieu d'opposer à leurs attaques contre la poésie , contre Homère et contre l'antiquité , un raisonnement bien fait pour en imposer à la multitude. *Voyez* , disent les partisans des anciens , *quel est le sort de leurs adversaires ? y en a-t-il un seul qu'on puisse regarder comme un modèle de bon goût , un seul dont la réputation lui ait survécu ?* D'abord il est peut-être permis d'appeler de cet anathème général. Voltaire , qui n'a pas imité Despréaux et Racine dans l'adoration servile des anciens , qui a su distinguer dans Homère le génie d'avec les écarts , n'est pas moins destiné que Despréaux et Racine à passer aux siècles futurs. Il est vrai que l'*Iliade* de La Motte ne doit pas se flatter du même avantage ; mais est-ce une preuve que La Motte ait critiqué injustement l'*Iliade* ? c'en est une seulement que le talent et le goût sont deux choses très-différentes. L'*Iliade* d'Homère , pleine de beautés et de défauts , ouvrage du génie dans l'enfance du goût , fera toujours l'admiration des siècles à venir ; l'*Iliade* de La Motte , pleine de sagesse et de vers faibles , est oubliée comme le *Clovis* de Desmarests ; mais les réflexions de La Motte sur l'*Iliade* d'Homère n'en seront ni moins justes pour la plupart , ni moins dignes d'être lues.

Pourquoi la dispute sur les anciens et les modernes n'a-t-elle jamais été bien terminée ? C'est que leurs adversaires , Perrault et La Motte , car je ne parle que des chefs , avaient plus d'esprit que de talent : s'agissait-il de raisonner ? l'avantage était souvent de leur côté ; ils le perdaient dès qu'ils sortaient de là et qu'ils s'avisèrent d'écrire , surtout en vers. Les *Parallèles* de Perrault sont un livre , quoi qu'on en dise , très-estimable à plusieurs égards. Qu'est-ce qui a fait tort à cet ouvrage ? Ce ne sont point , on ose le dire , les plaisanteries un peu grossières de Despréaux , c'est Perrault lui-même , par son *poème de S. Paulin* , son *conte de Peau d'Ane* , sa *Femme au nez de boudin* , etc. , etc. Despréaux , par la seule liste de ces ouvrages , le rendit ridicule ; et quand une fois on l'est devenu , c'est en pure perte qu'on écrit et qu'on raisonne. Il en a été à peu près de même de La Motte. Il a voulu briser la statue élevée à l'auteur de l'*Iliade* , et il n'a fait que mutiler la sienne de ses propres mains.

Croyons cependant que le terrible Despréaux eût été un peu embarrassé, pour l'honneur des anciens, s'il avait pu lire la diatribe grossière et pédantesque de madame Dacier contre La Motte, quoique cette diatribe eût pour objet de venger, à force d'injures, de ce que Despréaux regardait comme la saine doctrine. Il eût rougi pour la bonne cause, en la voyant si maladroitement soutenue, et il se fût écrié dans l'amertume de sa douleur :

Tu la servirais mieux en la défendant moins ¹.

Il était en effet trop éclairé pour ne pas convenir que les superstitieux apologistes de l'antiquité n'avaient pas toujours été dignes ni des dieux auxquels ils offraient leur encens, ni des chefs sous lesquels ils combattaient ; il se moquait lui-même du fanatisme de Dacier, qui, lorsqu'on lui demandait si Homère était plus beau que Virgile, répondait qu'*Homère était plus beau de deux mille ans* ; et il n'eût pas moins ri de cet autre enthousiaste plus récent, qui, dans le sort de la dernière dispute sur l'*Illiade*, avait fait vœu de lire tous les jours deux mille vers d'Homère, en réparation des outrages qu'il croyait que ce grand poète avait reçus, et comme une espèce d'amende honorable pour apaiser ses mânes offensés. De quelque juste admiration qu'on soit pénétré pour Homère, il est bien permis de s'écrier ici avec Parnault, qui n'avait pas toujours tort : *O collège, collège ! que ton impression est profonde et ineffaçable dans certains esprits !*

M. Dacier, en recevant M. de Boze à la place de Fénélon, attaqua vivement, dans son discours, ceux qui refusaient l'adoration aux anciens. La Motte lui répondit dans la même assemblée par sa fable de l'*Ecrevisse philosophe*, qui veut conseiller à ses compagnes de ne pas marcher à reculons, afin que les yeux éclairent et conduisent les jambes, et qui est bafouée par toutes les vieilles écrevisses pour avoir proposé une nouveauté si absurde.

Le philosophe essuya les murmures
Du sot peuple, et les têtes dures
Firent gloire d'aller toujours à reculons ;
Pour les vieilles erreurs point de respect bizarre.
Examinons aussi la nouveauté ;
Par les deux excès on s'égaré ;
Mais la raison va droit, marchons de son côté.

La Motte, réconcilié depuis avec M. Dacier et sa femme, sans avoir changé d'opinion sur les anciens, lut, dans une séance publique de l'Académie, une ode sur la mort de madame Dacier. Les louanges qu'il donne à cette savante ne sont guère moins ingénieuses que les épigrammes douces qu'il avait faites contre elle.

¹ Un savant étranger étant venu rendre visite à madame Dacier, la pria d'écrire son nom avec une sentence sur un registre qu'il lui présenta ; elle y écrivit modestement un vers grec de Sophocle, qui signifie que *le silence est l'ornement des femmes*. Elle aurait dû se souvenir de ce vers quand elle voulait dire quelque absurdité en l'honneur des anciens, et surtout quand elle voulut faire sa pédantesque et ridicule réponse aux observations critiques de La Motte sur l'*Illiade*.

(16) Le plus grand éloge peut-être qui ait jamais été fait d'Homère, est celui que lui a donné, dans son langage naïf, notre célèbre sculpteur Bouchardon. *Il y a quelques jours*, disait-il, *qu'il m'est tombé entre les mains un vieux livre français que je ne connaissais point ; cela s'appelle l'Iliade d'Homère. Depuis que j'ai lu ce livre-là, les hommes ont quinze pieds pour moi, et je ne dors plus.* J'ai entendu tenir précisément le même discours à un autre excellent artiste qui n'avait jamais connu Bouchardon, et qui, en parlant comme lui, ne parlait pas d'après lui.

Le P. Buffier, dans une lettre à madame la marquise de Lambert, avait entrepris de justifier les *extravagances* des dieux de l'*Iliade*, c'est ainsi qu'il les qualifiait, par l'idée générale que les païens avaient alors de leurs dieux ; il prétendait que les plus grandes extravagances, dans un système reçu, tiennent lieu de principes qui ne se révoquent point en doute, et qui ne se mettent point en question : *Je glisse*, lui répondit finement et avec raison madame de Lambert, *sur les conséquences qu'on peut tirer d'un pareil principe ; elles seraient bien sérieuses.*

La Motte avait osé, du vivant même de Despréaux, lui confier quelques uns de ses scrupules sur Homère. *Je me souviens*, dit-il, *qu'un jour je demandai raison à Despréaux de la bizarrerie et de l'indécence des dieux d'Homère ; il dédaigna de les justifier par le secours trivial des allégories, et il voulut bien me faire confidence d'un sentiment qui lui était propre, quoique tout persuadé qu'il en était, il n'ait pas voulu le rendre public ; c'est qu'Homère avait craint d'ennuyer par le tragique continu de son sujet ; que n'ayant, de la part des hommes, que des combats et des passions funestes à peindre, il avait voulu égayer le fond de sa matière aux dépens des dieux mêmes ; et qu'il leur avait fait jouer la comédie dans les entr'actes de son action, pour délasser le lecteur, que la continuité des combats aurait rebuté sans ces intermèdes.* La Motte reprochait encore à Homère d'appeler quelquefois *vaillant*, celui dont il rapporte un discours *lâche* ; et *sage*, celui dont il rapporte un discours *imprudent*. Despréaux lui répondait que c'est comme quand on dit que S. Paul gardait les manteaux de ceux qui lapidaient S. Etienne. *Paul*, disait-il, *n'était pas saint dans ce moment ; mais il le devint depuis : de même les braves d'Homère ont des momens de frayeur, et les sages des momens d'oubli.* On croira sans peine que La Motte ne fut pas satisfait de ces réponses ; pour s'en payer, il faut être bien résolu d'admirer tout dans les anciens. Cependant leur détracteur crut devoir attendre la mort de Despréaux pour publier et son *Iliade* et sa critique d'Homère. Il n'y a pas d'apparence que le sévère aristarque eût vu cette double entreprise de bon oeil ; il eût retiré au détracteur et au singe de l'*Iliade* les bontés dont il l'honorait. Car La Motte, quoique très-lié avec Fontenelle, que Despréaux n'aimait pas, faisait assidument sa cour au satirique, qui le recevait et le traitait comme un maître ferait son élève, et qui semblait lui dire à chaque instant :

Vous êtes jeune encore, et l'on peut vous instruire.

Il n'approuvait point les odes de La Motte, malgré le succès qu'elles avaient eu. *L'ode*, disait Despréaux, *est l'ouvrage de notre langue qui*

demande les plus belles expressions : on y pardonnerait plutôt un mauvais sens qu'un mot bas. C'est ce que n'entend pas M. de La Motte, qui nous vient faire des satires en odes, et qui emploie les mots de quatrain et de strophes. J'avais un beau champ à mettre ces mots dans ma Poétique, qui est un ouvrage de préceptes ; je les ai pourtant évités, quoiqu'à la rigueur on ne dût pas m'en faire un crime. M. de La Motte emploie encore des rimes de bouts-rimés, comme celle de *syrinx* et de *sphinx* ; d'ailleurs il affecte souvent de parler à la manière des oracles, pour ne point se rendre trop commun par un langage clair et intelligible. On ne peut que souscrire à ce jugement, si ce n'est peut-être sur l'obscurité du style de La Motte ; ses vers peuvent n'être pas meilleurs que ceux des oracles, mais ils sont plus clairs.

(17) On sait par cœur les fables de La Fontaine ; on n'en sait aucune de La Motte ; dès lors les deux poètes sont jugés. Le moderne fabuliste semble avoir évité de prendre l'ancien pour modèle, et malheureusement n'a que trop bien réussi à s'en écarter. Avouons pourtant que dans cette carrière où La Motte suit La Fontaine de si loin, il se montre quelquefois digne d'y paraître. Quelques unes de ses fables mériteraient l'honneur d'être citées après La Fontaine, si, pour leur malheur, elles ne se trouvaient perdues dans un trop grand nombre d'autres qui ne méritent que la grâce d'être ignorées. Parmi ces fables très-estimables de notre académicien, nous citerons surtout celle de l'*Ane*, qui commence par ces mots : *Sous quelle étoile suis-je né ?* Nous pourrions y ajouter celles de la *Pie*, du *Perroquet*, du *Fromage*, des *deux Pligeons*, des *Amis trop d'accord*, des *Grillons*, des *Moineaux*, du *Conquérant* et de la *pauvre Femme*, etc. Il serait à souhaiter qu'un homme de goût, appréciateur et réviseur éclairé de toutes les fables de La Motte, fit le triage de celles qui n'auraient besoin, pour être d'excellens ouvrages, que de changemens légers ; il ne faudrait pour cela que retrancher quelques longueurs, surtout dans les prologues, que supprimer ou changer quelques vers peu naturels ou de mauvais goût. On serait peut-être étonné du peu de travail qu'exigerait cette réforme, et on le serait encore davantage de trouver un assez grand nombre de fables qui en vaudraient la peine. Ce ne seraient pas encore les fables de La Fontaine, après cette correction, il s'en faudrait beaucoup ; mais ce seraient des fables pleines d'esprit et de philosophie, et qui feraient oublier presque toutes celles dont les auteurs ont parlé de La Motte avec un mépris si injuste.

Les fables de La Motte furent critiquées grossièrement dans plusieurs brochures, avec esprit dans quelques unes, et surtout dans une comédie de Fuscier, intitulée *Momus fabuliste*. Elle eut trente représentations dans sa nouveauté ; mais à sa remise, en 1745, elle n'en eut très-peu, et n'a point été jouée depuis ; l'à-propos n'y était plus, et la malignité publique ne trouvait point de victime vivante à immoler. Cette comédie est à scènes épisodiques et semées de fables, qui, alors très-applaudies, sont aujourd'hui bien plus oubliées que les fables dont Momus faisait la critique. D'ailleurs ces sortes de pièces, sans action et sans mouvement, où un acteur récite, les unes après les

autres, des fables isolées, ne sont guère faites pour avoir une existence durable ; la seule comédie de ce genre qui soit restée au théâtre, est celle d'*Esops à la Cour*, parce qu'il y a du moins dans cette pièce une espèce de sujet et quelques scènes intéressantes.

Quand nous avons dit, dans l'éloge de La Motte, que la *voix publique* n'a placé encore aucun fabuliste entre La Fontaine et lui, nous n'ignorions pas que certains aristarques, dont la voix n'est pas la *voix publique*, ont essayé de placer dans cet immense intervalle différens fabulistes, suivant leur goût ou leurs intérêts. Celui à qui ils ont essayé le plus long-temps d'assurer une place après La Fontaine, à la vérité dans une grande distance, car ces aristarques se piquent surtout de justice, est le fabuliste Richer, dont les fables, après avoir eu cinq ou six éditions, sont aujourd'hui complètement oubliées. L'abbé Desfontaines était l'ami de ce fabuliste et l'ennemi de La Motte ; il célébrait Richer dans toutes ses feuilles ; et comme ses feuilles étaient fort lues et fort goûtées dans tous les collèges, tous les régens faisaient acheter et apprendre à leurs disciples les fables de Richer. Enfin Richer et Desfontaines sont morts, et on ne lit pas plus aujourd'hui les fables de l'un que les feuilles de l'autre. Mais ce qui paraît incroyable, c'est que le père Desbillons, jésuite, auteur d'un volume de fables latines, où il a prétendu lutter contre Phèdre, met au-dessus de La Motte, dans la préface de ces fables, non-seulement le froid et insipide Richer, mais je ne sais quel Louis-Alexandre Le Brun, mort, dit-il, à Paris en 1743 ; écrivain dont le nom, les fables, la vie et la mort ont été également ignorés.

On peut citer beaucoup de vers des fables de La Motte ; en voici quelques uns des plus remarquables. Si l'on n'y trouve pas toujours le poète, au moins on y voit toujours l'écrivain penseur et philosophe. Nous omettons un très-grand nombre d'autres vers dont on ne pourrait sentir la finesse et l'à-propos qu'en lisant la fable où ils sont placés.

Vive des passions l'éloquence soudaine !....

C'est providence de l'Amour

Que coquette trouve un volage.....

Parce qu'Alexandre s'ennuie,

Il va mettre le monde aux fers.....

Eh! l'ami, qui te savait là ? dit le bœuf au ciron qui fait l'important...

Dans l'Égypte jadis toute bête était dieu,

Tant l'homme au contraire était bête.....

Lui dieu, dit le chat aux Egyptiens, en parlant d'un rat :

Lui dieu ! vous vous moquez, votre erreur est étrange ;

Qui suis-je donc, moi qui le mange ?.....

Leçon commence, exemple achève.....

Nous devons tous mourir, je le savais sans vous,

Vous n'apprenez rien à personne :

Jé veux un vrai plus fin, reconnaissable à tous,

Et qui cependant nous étonne ;

De ce vrai dont tous les esprits
 Ont en eux-mêmes la semence
 Qu'on ne cultive point, et que l'on est surpris
 De trouver vrai quand on y pense.....
 Ce qu'on se défend sous un nom,
 On se le permet sous un autre.....
 Le prince est enrhumé, le courtisan veut l'être.....
 Contre plaisir ou répugnance
 Raison perd toujours son procès.....
 Distinguons deux hommes en un,
 L'homme secret et l'homme de parade.....
 Vous n'êtes que puissant encore,
 Gouvernez bien, vous voilà roi.....
 Il perdit tout son temps à vaincre,
 Et n'en eut pas pour gouverner.....
 Eh, pourquoi donc, seigneur, répondit la matrone,
 Ne pouvant nous régir, nous avez-vous conquis?.....
 Moi, dit la vanité, je logerai partout.....
 J'ai vu quelquefois un enfant
 Pleurer d'être petit, en être inconsolable ;
 L'élevait-on sur une table,
 Le marmot pensait être grand.....
 Du sage mal vêtu le grand seigneur rougit,
 Et cependant l'un est un homme,
 L'autre n'est souvent qu'un habit.....
 Il l'amuse en enfant, mais pour en faire un homme.....
 Et pour plaire, n'y songez pas ;
 N'y point songer, c'est trop : hé bien, n'y songez guère.....
 Fads flatteur, pédant sévère,
 Le meilleur des deux ne vaut rien ;
 Qui sait corriger sans déplaire
 Est au but : qu'il s'y tienne bien.....
 Ces égards nous sont dus à tous tant que nous sommes,
 Car tout amour-propre a ses droits ;
 Il faut ménager tous les hommes.
 En fait d'orgueil tous les hommes sont rois.....
 Régions nos passions, ne les étouffons point ;
 Elles ont tout appris aux hommes.....
 Rarement convient-il que le prince se mette
 Entre le coupable et la loi.
 Souvent la clémence indiscrete
 Est le malheur du peuple et la honte du roi :
 C'est par pitié qu'il faut être sévère :
 Qui punit bien a bien moins à punir.
 Pour le présent, humeur trop débonnaire
 Est cruauté pour l'avenir.....
 Que d'échos comptés pour des hommes!.....
 Le brochet pénitent déjeuna d'un brochet.....
 Faiblesse et ruse est un bon lot
 Qui vaut bien puissance et sottise.....

On ne citerait pas, à beaucoup près, autant de vers des odes de La Motte; cependant Voltaire, dans ses *Questions sur l'Encyclopédie*, au mot *critique*, a rapporté quelques stances de ses odes; mais ce sont plutôt des vers pensés que des vers d'images, tels qu'une ode doit en offrir.

La malheureuse *Iliade* de notre académicien est la seule de ses productions dont on ne cite aucun vers, et qui paraît le plus condamnée à l'oubli. Concluons que son *Iliade* est au-dessous de ses odes, ses odes au-dessous de ses fables, ses fables au-dessous de ses bons opéras, dont on sait des scènes entières.

(18) Le talent de bien écrire en prose est un mérite que presque aucun poète n'avait auparavant La Motte, et qu'il aurait encore de préférence à tous les poètes, si Voltaire ne lui avait enlevé cet avantage. La charmante réponse de notre académicien à madame Dacier, *Réflexions sur la critique*, et les préfaces qu'il a mises à la tête de ses ouvrages, sont des chefs-d'œuvre d'élégance. Nous avons déjà parlé de son discours de réception à l'Académie. Tous ceux qu'il y fit depuis en différentes occasions, eurent le même succès; mais le plus applaudi fut l'éloge de Louis XIV, que notre académicien prononça dans une séance publique de cette compagnie après la mort du prince. C'est la seule des oraisons funèbres de ce roi qu'on n'ait pas encore tout-à-fait oubliée, quoique toutes les chaires du royaume aient retenti de ces oraisons; et qu'on ait prodigué au tombeau du monarque le même encens dont on avait enivré sa personne.

(19) Grâce à ce talent singulier de La Motte, tous les ouvrages qu'il a récités à l'Académie, son *Iliade* même, et surtout ses fables, si critiquées depuis, eurent le plus grand succès dans les sociétés où il les lut, et même dans les séances publiques de l'Académie. Ses ennemis lui appliquèrent alors cette épigramme de Gombauld contre Saint-Amand, qui lisait apparemment ses mauvais vers avec le prestige séduisant dont La Motte paraît la médiocrité des siens :

Tes vers sont beaux quand tu les dis ;
 Mais ce n'est rien quand je les lis :
 Tu ne peux pas toujours en dire,
 Fais-en donc que je puisse lire.

Peut-être même, et indépendamment de la faiblesse des vers de La Motte, le succès brillant qu'il obtint dans ses lectures académiques nuisit à celui de l'impression; la partie très-nombreuse du public qui n'a pas assisté à une lecture, et qui fait ensuite cette lecture paisiblement, est ravie de pouvoir dénigrer ce que les auditeurs ont applaudi; l'ouvrage doit avoir, si l'on peut parler ainsi, un mérite bien robuste, pour conserver, par ce second jugement, les honneurs qu'on lui avait d'abord accordés. Ce serait donc un conseil très-sage à donner à tous les gens de lettres, de ne jamais faire imprimer leurs productions dans le moment du succès d'une lecture publique, c'est-à-dire, dans le moment où l'envie est bien préparée à l'examen, et bien résolue de se roidir contre l'approbation; il faut attendre, pour risquer au grand

jour l'ouvrage applaudi, qu'on ne parle plus de son premier effet qu'à peine même on s'en souviennne encore, qu'on puisse enfin, en le lisant, le regarder comme une production nouvelle. Si c'est d'ailleurs une malice bien innocente que celle de mettre l'envie à la gêne, il n'est guère d'amusement plus doux pour celui qu'elle voudrait dévorer, que de la priver d'un aliment qu'elle espère, en la réduisant ou à se taire sur l'objet qu'on lui dérobe, ou à lancer au hasard des traits mal dirigés, et à perdre ses coups contre un fantôme.

Outre son talent pour la lecture, La Motte avait encore une mémoire prodigieuse. Un jeune homme vint lui lire une tragédie. Après l'avoir écoutée avec attention : *Votre pièce, dit-il à l'auteur, est pleine de beautés ; une chose seulement me fait peine, c'est que la plus belle scène ne soit pas de vous.* Le poète, fort étonné, lui en demanda la preuve, et La Motte lui récita cette scène toute entière. Après avoir joui un moment de la surprise du jeune homme : *Rassurez-vous, lui dit-il, votre scène est si belle, que je n'ai pu m'empêcher de la retenir.*

(20) On assure qu'il poussait la complaisance ou l'amitié pour les Jésuites, ses anciens maîtres, jusqu'à se montrer assez favorable à leurs opinions sur la science moyenne et sur la grâce congrue, autant néanmoins qu'un homme de beaucoup d'esprit, livré aux charmes de la littérature, pouvait prendre part à de malheureuses subtilités, faites pour la poussière et les ténèbres des écoles ; ou plutôt autant qu'un philosophe éclairé, juste appréciateur des sottises humaines, peut approuver ou désapprouver des opinions de cette espèce.

Le grand Newton faisait aussi à cette science moyenne l'honneur d'y attacher quelque estime ; et sans le commentaire de ce grand géomètre sur l'Apocalypse, on devrait être bien étonné que sur de pareilles matières, un homme tel que Newton pût se résoudre à avoir un avis.

Quelque mal sonnante qu'il puisse paraître de mêler une discussion théologique à des notes sur l'éloge d'un poète, nous croyons devoir expliquer à ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu l'avantage d'étudier en Sorbonne, en quoi consiste toute la finesse de cette science moyenne et de cette grâce congrue, qui avaient trouvé grâce devant Newton et La Motte. Il est de foi que Dieu, par sa prescience, connaît infailiblement tout ce que l'homme doit faire ; il est de foi, en même temps, que l'homme est libre : comment accorder cette liberté avec cette prescience de Dieu, qui semble ne pas nous permettre d'agir autrement qu'il ne l'a prévu ? Le jésuite Molina a trouvé ce moyen de conciliation. Les hommes, dit-il, dont l'intelligence est si bornée, deviennent souvent très-juste ce qu'un tel homme doit faire dans telles circonstances, sans que la liberté de cet homme en soit contrainte ; à plus forte raison, Dieu qui est l'intelligence infinie, doit deviner tout ce que fera l'homme dans chaque circonstance où il sera placé, sans que l'homme en soit moins libre. Dieu, après s'être ainsi mis à l'affût pour observer la volonté humaine, lui donne pour agir une grâce appelée congrue, qui n'est

¹ C'est l'expression dont se servait Arnauld pour tourner la science moyenne en ridicule.

pas efficace par elle-même, mais à laquelle il a prévu que l'homme ne résisterait pas, attendu la disposition favorable où il se trouverait pour la recevoir. Voilà ce que toute l'école des Jésuites a soutenu et opposé à la grâce efficace des thomistes, qu'ils accusent de ressembler à la grâce nécessitante de Calvin; et voilà sur quoi Newton a mieux aimé prendre un parti, que d'abandonner également et Calvin, et Molina, et les thomistes.

La Motte a donné des preuves non équivoques de ses talens théologiques, en composant jusqu'à des mandemens d'évêques, assez attachés à la doctrine qu'ils prêchaient, pour vouloir que ces mandemens eussent des lecteurs. Mais en même temps d'autres prélats, qui apparemment ne tiraient pas de lui les mêmes secours, l'accusaient de ne pas croire à cette religion, dont leurs confrères lui remettaient en vain la défense. On a cependant imprimé parmi les œuvres de ce prétendu incrédule, un plan de preuves de la religion. Ce plan, a dit un grand juge en ces matières, est le plus bel ordre de bataille qu'on ait jamais dressé contre les ennemis de la foi; et le plus propre à forcer dans ses orgueilleux retranchemens l'incrédulité opiniâtre, qui semble devenir de jour en jour plus entreprenante et plus intrépide. Il est vrai que dans cet écrit la religion est considérée en grand, dégagée de superstition et de minuties, telle enfin que La Motte l'avait toujours conçue depuis que la Trappe l'avait rendu aux lettres, à la raison et à la société.

Il était très-éloigné de se parer de ses productions religieuses; car il garda constamment le secret aux prélats dont il tenait la plume.

Il avoua pourtant à un ami qu'il avait fait le mandement du cardinal de Tencin, pour la convocation du concile d'Embrun, et le discours du même prélat à l'ouverture de ce trop fameux concile, où le vieux évêque de Senez, digne, par sa piété, des premiers siècles de l'Église, mais sans crédit et sans amis à la cour, fut si rigoureusement déposé: concile que les partisans de ce prélat accusèrent d'avoir commis une injustice criante et scandaleuse, tandis que les adversaires du même prélat soutenaient avec beaucoup de force, qu'on avait observé, dans cette déposition, les règles canoniques aussi scrupuleusement que dans les plus saints conciles. Toute l'éloquence et l'adresse de La Motte n'empêchèrent pas cette malheureuse controverse de fournir alors aux ennemis de la religion un triste sujet de plaisanterie, et de leur faire dire, avec une ironie aussi amère que déplacée, que la justice ecclésiastique n'était pas plus heureuse dans ses décisions que la justice séculière, à qui il est arrivé plus d'une fois d'opprimer l'innocence en observant toutes les règles.

Il existe de La Motte une lettre à Fénelon, où il tourne en ridicule, avec autant de solidité que de finesse, les absurdités janséniennes sur le libre arbitre et sur la grâce, non moins étranges que les absurdités jésuitiques sur le même objet, quoique d'un genre tout opposé. Il

¹ Ce fut dans ce concile qu'un des Pères, car on les appelait ainsi, dit à un théologien de l'évêque de Senez: *Pourquoi ne pas se soumettre au pape? n'est-il pas de foi qu'il a les clefs du paradis?.... Cela se peut, dit le théologien; mais on pourrait bien lui en avoir changé les serrures.*

avait une sœur religieuse, fille de beaucoup d'esprit, mais très-prévenue en faveur du jansénisme, qu'elle croyait fermement être la foi de l'Église, parce qu'elle s'imaginait, d'après l'assurance de ses directeurs, le trouver dans l'Écriture et dans les Pères. La Motte lui écrivit inutilement, comme on le peut penser, une longue lettre, pleine d'esprit et d'intérêt, où il lui représentait que l'Église aurait perdu un de ses caractères les plus essentiels, celui d'être *visible*, s'il était permis de soutenir qu'elle n'a pas *visiblement* proscrit les opinions de Quesnel et de ses sectateurs; il ajoute que le seul parti sûr pour les simples fidèles, est de croire sans examen, que la doctrine enseignée aujourd'hui par le corps des pasteurs, est celle qui a été enseignée dans tous les temps, quelque différence apparente que l'erreur indocile prétende observer entre la doctrine ancienne et la nouvelle.

(21) On sait que ce bon La Fontaine, dont l'âme était si douce, trompé par Lully, qui lui avait demandé un opéra, et qui ensuite se moqua de lui, fit contre le musicien la mordante satire, connue sous le nom du *Florentin*, et montra que le *bon homme* savait, dans l'occasion, être redoutable aux méchants. Mais il eut tort d'étendre sa vengeance jusqu'à Quinault. *Il me demanda*, dit La Fontaine en parlant de Lully,

Du doux, du tendre, et semblables sornettes,
Petits mots, jargons d'amourettes,
Confits au miel; bref, il m'enquinauda.

On a beau dire qu'*enquinauder* était un mot fort usité alors, pour dire *tromper quelqu'un en l'amusant*, on ne persuadera jamais à personne que le *bon Quinault* ne soit ici l'objet des traits du *bon La Fontaine*, surtout quand on joindra ce mot aux vers précédens qui rappellent le reproche juste ou injuste de *fadeur* et de *jargon d'amourettes*, si souvent fait à Quinault par les Despréaux et les Racine. La Harpe, dans l'éloge qu'il a fait de La Fontaine, trouve que cette satire contre Lully était d'un *bon homme*. Nous ne pouvons être de son avis, et nous croyons plutôt que le bon La Fontaine n'a été méchant qu'une fois; mais que la nature lui avait donné tout ce qu'il fallait pour l'être.

Il n'est pas inutile de dire ici, pour l'édification et même pour la leçon des gens de lettres, la plupart si chatouilleux sur la satire, que celle de La Fontaine contre Lully ne fâcha point du tout l'artiste épicurien, bien plus occupé de plaisirs que de vengeance. *J'aimerais encore mieux*, disait-il plaisamment, *mettre en musique cette satire, que son opéra.*

(22) On pourrait trouver la copie de cet impudent écrivain Gacon, dans quelques uns des satiriques de nos jours. Il poussait la manie de la satire jusqu'à dire de lui tout le mal possible dans des réponses qu'il faisait lui-même à ses propres libelles, afin de se fournir un prétexte de répliquer à ces réponses, et de déchirer de nouveau les hommes célèbres qu'il avait attaqués. Croirait-on que dans une de ces brochures, aujourd'hui oubliées pour toujours, il ait eu le front de s'adresser les vers qui suivent :

En vain des siècles triomphant,
De l'univers entier Homère eut le suffrage ;
Le plus honteux revers l'attendait dans notre âge ;
Houdart l'attaque , et Gacon le défend.

Non content de se parer de ses propres satires, il s'attribuait celles des autres. Le poète Autreau, auteur de quelques pièces de théâtre, avait fait contre Jean-Baptiste Rousseau une chanson plaisante ; Gacon soutenait, au café, qu'elle était de lui. *Pourquoi ne l'auriez-vous pas faite ?* lui répondit Autreau qui était présent ; *je l'ai bien faite, moi-* Ce mot a quelque rapport à celui de Benserade, à qui l'on demandait s'il était l'auteur d'un ouvrage que je ne sais quel mauvais poète osait s'attribuer. *Je l'ai fait*, répondit Benserade ; *mais il est bien à son service.*

Quand on demandait à La Motte pourquoi il n'avait rien répondu aux injures de ce vil rimailleur : *On n'a rien à gagner*, disait-il, *en attaquant ceux qui n'ont rien à perdre.* Des écrivains plus célèbres que La Motte ont eu une conduite bien opposée, en daignant même répondre aux plus vils adversaires. On aurait pu leur dire : *Achille est fait pour dédaigner Thersite, et non pour le combattre.*

(23) Malheur, disait quelquefois La Motte, à l'homme de lettres que tous ses confrères paraîtraient chérir et s'empresseraient de célébrer, ce serait le soliveau qu'ils choisiraient pour roi. La plupart, en effet, ont bien moins de peine à louer eux-mêmes ce qu'ils méprisent, qu'à entendre louer ce qu'ils estiment ; car il n'y a guère de vrai jalousie que contre les succès mérités. Les Ephésiens proscrivaient les plus illustres de leurs concitoyens, par la seule raison qu'ils avaient une supériorité trop marquée. *Que nul d'entre nous*, disait la loi, *n'excelle par-dessus les autres ; et s'il se trouve quelqu'un de cette espèce, qu'il aille exceller ailleurs.* Pourquoi faut-il que les artistes en général ressemblent si fort aux Ephésiens ?

Le caractère doux et honnête de La Motte lui avait pourtant fait beaucoup d'amis, même parmi les gens de lettres. Il en était d'autant plus digne, que personne ne louait avec plus de bonne foi et même plus de plaisir, non-seulement les bons ouvrages, mais ce qui pouvait même se trouver de bon dans les ouvrages médiocres. Ses ennemis ont prétendu que cette aménité était en lui une vertu de commande, faite pour déguiser sa vanité et mettre à couvert son amour-propre, et pour remplacer par la souplesse ce qui lui manquait du côté du mérite. Il faut répondre à ces imputations comme Montaigne : *Donnez-moi la plus belle action, je vais vous y trouver cent motifs plus odieux et plus méprisables les uns que les autres.* Tous ceux qui ont eu avec La Motte le plus d'intimité, lui rendent ce témoignage, que la douceur de son commerce était trop simple et trop soutenue pour être jouée. Mais, ne fût-elle pas tout-à-fait sincère, on conviendra du moins que cette aménité apparente était préférable à la dureté grossière avec laquelle tant de gens de lettres ne rougissent pas de se traiter. La politesse peut n'être qu'un masque dont il est bon de se défier ; mais cette défiance est encore moins pénible que des querelles acharnées et scandaleuses.

Nous avons rapporté dans l'éloge de La Motte l'approbation élatante qu'il donna à l'*Œdipe* de Voltaire : cependant un homme de beaucoup d'esprit, bien meilleur poète même que La Motte, et, ce qu'il n'est pas indifférent d'ajouter pour l'honneur de Voltaire, un homme dont il avait célébré les talens, l'abbé de Chaulieu, en un mot, fit cette épigramme, aussi grossière qu'indécente, contre l'éloge si honnête et si juste, donné par La Motte à la tragédie d'*Œdipe*.

O la belle approbation !

Qu'elle nous promet de merveilles !

C'est la sûre prédiction

De voir Voltaire un jour remplacer les Corneilles.

Mais où diable, La Motte, as-tu pris cette erreur ?

Je te connaissais bien pour assez plat auteur,

Et surtout très-méchant poète,

Mais non pour un lâche flatteur,

Encor moins pour un faux prophète.

La Motte, un *plat auteur* ! Tels sont les jugemens de la haine. L'abbé de Chaulieu, flatteur et Mécène tout à la fois du poète. Rousseau, jaloux de la célébrité, peut-être trop grande, de La Motte, plus jaloux encore de la gloire naissante mais assurée de Voltaire, serait un peu surpris aujourd'hui de voir que le prétendu faux prophète avait dit vrai, et de compter du moins autant de spectateurs et d'applaudissemens aux tragédies de *Zaïre*, de *Mérope*, de *Mahomet* et de *Tancrède*, qu'à celles de *Rodogune*, de *Cinna*, de *Phèdre* et d'*Iphigénie*.

Les ennemis de La Motte l'ont encore accusé d'avoir ambitionné la monarchie universelle en littérature. Peut-être aspirait-il tacitement à cette gloire, sans trop s'en douter ; l'amour-propre ne s'avoue pas toujours à lui-même tout ce qu'il sent et tout ce qu'il ose. Mais il faut être doué par la nature d'un talent aussi rare que Voltaire, pour être à la fois supérieur dans le poème épique, dans la tragédie, dans les pièces fugitives, et dans la prose. Nous avons vu des écrivains biens inférieurs à La Motte, vouloir aussi, comme lui, briller dans tous les genres, et avec beaucoup moins de succès. Le sort d'un pygmée qui veut faire le géant, est de paraître encore plus pygmée.

Nosce te ipsum.

Connais-toi toi-même.

C'est une maxime qu'on ne saurait trop répéter à ceux qui courent la carrière épineuse des lettres. Si La Motte n'avait fait d'ouvrages en vers que l'*Europe galante* et *Issé*, dix ou douze fables, ses odes anacréontiques, et même *Inès de Castro*, quoique très-faiblement écrite, il aurait, comme poète, beaucoup plus de réputation. Il a fallu à Fontenelle quarante volumes de l'*Histoire de l'Académie des Sciences*, pour faire oublier la petite brochure des *Lettres du chevalier d'Her****, et quelques autres ouvrages de mauvais goût ; et si les *Lettres du chevalier d'Her**** étaient venues après l'*Histoire de l'Académie*, nous ne répondrions pas que la réputation de Fontenelle n'en eût beaucoup plus souffert ; car telle est l'équité du public. Mais ce public est notre juge, il faut étudier son goût et supporter ses injustices.

(24) *Les hommes*, a écrit La Motte, *ne demandent pas mieux que de dire la vérité quand ils n'y perdent rien ; ils se plaisent même à dire des choses humiliantes à ceux qui les veulent bien souffrir ; c'est un moment de supériorité pour eux , et ils ne manquent pas de le saisir. Mes amis , par un motif plus noble , n'honorent de cette liberté ; ils ne me ménagent point les expressions , et non-seulement je le permets , mais je les en prie. C'est en moi une adresse de l'amour-propre qui veut bien dévorer de petits affronts pour se préparer des honneurs plus solides ; et les esprits supérieurs qui font bien sans cela , seraient encore mieux s'ils se servaient de mon secret.* Cette liberté que La Motte accordait à ses amis, ou à ceux qui se donnaient pour l'être, est à son comble dans une pièce qu'un de ces soi-disans amis lui adressa au sujet de son *Iliade* ; pièce où l'auteur semble n'avoir débuté par quelques éloges, que pour les faire servir de passe-port à l'apologue grossièrement injurieux qui la termine. La Motte y est très-honnêtement comparé à un *âne*, et cet âne n'est pas assurément l'animal du même nom, qui, selon madame Dacier, joue dans les comparaisons d'Homère un rôle si noble et si honorable aux héros avec qui il est mis en parallèle.

(25) Dans ses derniers momens, son curé exigea de lui le sacrifice d'une pièce de théâtre qu'il avait commencée. Quoiqu'il n'eût aucun scrupule de conscience sur cet ouvrage, non plus que sur ceux qui avaient fait sa réputation, il n'hésita pas sur la déférence qu'il devait en ce moment à son pasteur ; mais quand ce pasteur fut parti, le poète, qui avait été si docile, ne put s'empêcher d'apprécier la sévérité pastorale avec tout le sang-froid philosophique : *Voyez*, dit-il à son neveu, qui était auprès de son lit, *ce que fait pour un pauvre mourant la différence des paroisses : le curé de Saint-André, qui sort d'ici, janséniste rigide et austère, m'a demandé ma pièce pour la brûler ; si j'avais eu affaire au curé de Saint-Sulpice, il me l'aurait demandée pour la faire jouer au profit de sa communauté de l'Enfant-Jésus.* Cette réflexion sage et paisible de La Motte est bien plus philosophique que la plaisanterie du musicien Lully, forcé de livrer à son confesseur un opéra dont il avait fait deux actes. Son fils, témoin de cette perte, poussait des cris lamentables : *Tais-toi*, lui dit tout bas le vieux libertin, *Colasse en a une copie ; ce furent ses dernières paroles.*

(26) Fontenelle et La Motte, qui craignaient tant de se compromettre en résistant aux Jésuites, ont donné aux gens de lettres un exemple de *pusillanimité* qui n'a pas été imité par d'autres. Cette société, lorsqu'elle était encore puissante et fière de son crédit, a trouvé, de nos jours, dans plusieurs écrivains célèbres qu'elle avait osé attaquer, des adversaires intrépides et redoutables. On peut voir le détail de cette guerre dans l'ouvrage qui a pour titre : *De la destruction des Jésuites en France*, par un auteur désintéressé. Il s'en fallait cependant beaucoup (et cette circonstance est en un sens glorieuse, en un autre sens peu honorable pour les gens de lettres) que leur armée fût égale

¹ On peut voir cette satire mal déguisée dans les *Mémoires de M. le marquis de Trublet sur M. de Fontenelle*. Amsterdam, 1759, p. 439.

en nombre à l'armée ennemie. Quoiqu'ils n'eussent affaire en apparence qu'à trois ou quatre écrivains jésuites, c'était la société en corps qui les attaquait ; par cette union intime et inaltérable qui faisait concourir tous ses membres à la défense de la cause commune. Au contraire, c'étaient seulement quelques écrivains isolés, sans crédit et sans appui, qui repoussaient les traits lancés par les Jésuites. Les autres gens de lettres, ou spectateurs indifférens de cette querelle, ou ennemis de ceux que la société attaquait, ou même indignement vendus au parti jésuitique, parce qu'ils le croyaient le plus puissant, ne prenaient aucune part au combat, ou faisaient des vœux secrets pour voir succomber leurs confrères, ou se mêlaient avec l'ennemi pour escarmoucher lâchement contre eux. Cependant la gloire des armes est demeurée à ce petit nombre d'écrivains, qui, plus aguerris ou plus braves, ou peut-être plus vivement intéressés que les autres au soutien de la cause commune, l'avaient si courageusement défendue. Attaqués par les Jésuites de front, par les jansénistes à dos, et de tous côtés par les fanatiques de l'un et de l'autre parti, ils étaient à peu près, si nous osons hasarder ce parallèle, dans la même situation où le roi de Prusse s'est trouvé durant la guerre de 1756, ayant en tête l'armée autrichienne, l'armée des Russes derrière lui, et sur les flancs l'armée de Suède et celle des Cercles. Ils ont fait comme ce prince, il ont repoussé leurs nombreux ennemis. Quel succès n'aurait donc pas contre ces ennemis déchaînés, une ligue générale de toute la république des lettres ! Hélas ! quand la verrons-nous également crainte et respectée par l'union de ses membres, prendre, à cet égard, pour modèle les Romains et les Jésuites ? Exiger des gens de lettres qu'ils s'aiment, ce serait peut-être leur en demander trop, à la honte de la nature humaine, qui permet rarement que des rivaux de gloire et de mérite soient amis. Mais serait-ce trop exiger de vouloir qu'à l'exemple de l'ancienne Rome et de la société, ils se ralliassent, au premier signal, contre l'ennemi commun ? On l'a dit plus d'une fois, et on ne saurait trop le répéter, s'ils étaient unis, ils donneraient des lois à l'univers, et des lois plus respectées et plus durables que celles dont l'ambition jésuitique voulait charger les peuples et les rois. Son pouvoir était fondé sur la superstition et l'intrigue ; celui des gens de lettres le serait sur les lumières et la vérité, dont la force est bien autrement puissante, parce qu'elle soumet les esprits sans les contraindre ; leurs ennemis publiés et secrets ne le sentent que trop bien ; aussi n'y a-t-il rien qu'ils ne mettent en œuvre pour les désunir, pour les animer les uns contre les autres, pour les affaiblir et les avilir, par ce moyen, autant qu'il est possible, et pour les opprimer ensuite ouvertement ou sourdement avec plus de facilité. Mais on ne réussit à avilir que ceux qui, par leurs écarts, fournissent des prétextes à la méchanceté des persécuteurs, et on ne désunit que ceux qui sont assez peu éclairés pour méconnaître leurs vrais intérêts.

(27) Nous avons dit que la simplicité de Fontenelle paraît quelquefois *mamiérée*, par le contraste qu'on observe entre la familiarité de son style et la noblesse de son sujet. Un seul exemple, choisi entre

plusieurs que nous pourrions citer, rendra cette opposition plus frappante. Fontenelle dit, dans l'éloge de Tournefort, que ce savant, accompagné de quelques autres, descendit avec beaucoup de risque dans la grotte d'Antiparos, et que, par les observations qu'ils y firent sur la végétation des pierres, ils découvrirent le secret de la nature, *qui fut, pour ainsi dire, prise sur le fait par des curieux si hardis*. Cette expression, *prise sur le fait*, est très-propre à rendre l'idée que Fontenelle avait en vue; elle est par conséquent très-juste, et d'ailleurs d'une singularité neuve et piquante; mais elle est par malheur du style le plus familier, tandis que l'objet dont l'auteur parle est du genre le plus grand et le plus noble; la familiarité de l'expression empêche la noblesse de l'idée de paraître dans tout son avantage, et l'empêche par deux raisons, *parce que cette familiarité n'est pas noble, et parce qu'elle est en même temps recherchée*. Bossuet, si différent d'ailleurs à tous égards de Fontenelle, hasarde aussi quelquefois, dans la hauteur où il s'élève, des expressions familières¹; mais non-seulement on les lui pardonne, on lui en sait même une sorte de gré, parce que cet écrivain sublime, tout occupé de peindre avec énergie les grandes idées qui s'offrent en foule à son génie impétueux, néglige les détails minutieux des finesses du langage, s'empare, dans son essor rapide, de la première expression qui lui paraît rendre fortement sa pensée, et ennoblit, on quelque sorte, cette expression, par la grandeur de l'idée qui, pour ainsi dire, la couvre et la surnage. Racine, l'élégant Racine, non moins différent de Bossuet que Fontenelle, quoique d'une autre manière, se permet aussi, mais bien plus rarement, des expressions qui ne sont pas du style noble: on les lui pardonne de même, mais par un autre motif; d'abord parce qu'il semble, dans le moment où il les emploie, avoir été forcé d'en faire usage, tout autre mot étant ou plus impropre, ou plus faible; en second lieu, parce qu'il sait avec adresse adoucir, relever, embellir même ces mots familiers par les expressions nobles ou élégantes dont il les environne, et qui leur servant comme de passe-port et de sauve-garde, font admirer l'art du poète pour unir si habilement entre eux des termes si disparates. Comme on rend précieux les métaux les plus communs par la richesse et l'éclat que leur donne l'alliage de l'or, ainsi, pour n'en citer qu'un seul exemple, très-connu, mais très-frappant, le mot *chatouiller*, qu'on n'aurait jamais cru pouvoir se trouver dans une scène tragique, ose néanmoins paraître avec avantage et même avec noblesse dans un vers d'*Iphigénie*, à la faveur des expressions heureuses auxquelles le poète a su joindre ce mot, et si l'on peut parler ainsi, l'amalgame:

¹ Ces noms de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillaient de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse.

Les termes familiers, employés avec affectation par Fontenelle, n'ayant pas la même excuse que dans Bossuet ou dans Racine, produisent, par cette raison, un effet tout contraire, pénible au lecteur, et peu favorable à l'écrivain. Il semble que ce philosophe, en pré-

¹ Voyez les notes sur l'article de Bossuet.

Étant l'expression familière à l'expression noble pour exprimer une grande idée, se propose d'égaliser en quelque manière ce qui est petit à ce qui est grand, et de mettre, pour ainsi dire, sur la même ligne, ce que les hommes admirent et ce qu'ils dédaignent. Ce genre de philosophie a bien son mérite ; mais les hommes ont besoin de jouissances, et pour jouir, l'illusion ne leur est que trop nécessaire. La philosophie leur rendrait donc un assez mauvais service, en leur faisant voir les objets tels qu'ils sont.

Fontenelle faisait grand cas de la simplicité du style, et il avait raison ; mais il paraît n'avoir pas assez senti la différence du style simple et du style familier : c'est ce défaut de tact qui lui a fait dire qu'il ne faudrait donner dans le sublime qu'à son corps défendant ; et dans un autre endroit de ses ouvrages, que le naïf est une nuance du bas. Il faisait apparemment consister le sublime dans l'exagération et l'enflure ; il ignorait combien la simplicité de l'expression ajoutée à la grandeur de l'idée, combien même cette simplicité est nécessaire au vrai sublime ; il sentait encore moins la distance énorme du bas au naïf, qui cesse même d'être naïf quand il est bas, et qui, au contraire, s'allie très-bien avec le sublime, parce que le naïf est l'expression d'une âme qui s'ouvre toute entière avec candeur, que le sublime est l'expression d'une âme noble, et que la candeur, loin de nuire à la noblesse, la rend plus intéressante et plus aimable. En voici un exemple bien connu. Lorsque La Fontaine eut vu expirer madame de La Sablière, il rencontra M. d'Hervart, qui lui dit : *J'allais vous proposer de venir loger avec nous ; J'y allais*, répondit La Fontaine : ce mot, si je ne me trompe, est à la fois naïf et sublime.

Un écrivain très-estimable, qui n'a pu se persuader, avec quelque raison, qu'un homme aussi éclairé que Fontenelle ait pu dire une absurdité grossière, a tâché, dans le *Journal des Savans* du mois d'avril 1782, de donner un sens raisonnable à l'espèce de blasphème prononcé par le philosophe contre le naïf. Le journaliste prétend, ce qui est en effet assez vraisemblable, surtout d'après les preuves dont il l'appuie, que Fontenelle n'a pas voulu parler du genre naïf, qu'il était bien loin de mépriser, mais du style naïf, ou plutôt familier et populaire, dont nos anciens auteurs, et même quelques écrivains modernes, n'ont en effet que trop abusé dans des sujets que ce style défigurait. Nous ne nous opposons point à cette explication ; nous souhaiterions seulement que l'illustre philosophe eût exprimé sa pensée sur le naïf avec une précision plus rigoureuse, et d'une manière moins propre à scandaliser les partisans délicats du bon goût.

Avouons cependant que les censeurs amers de Fontenelle, qui lui ont si sévèrement reproché le ton peu noble qu'il prend quelquefois dans ses éloges, se sont bien gardés de remarquer avec quelle finesse et quelle dignité il sait ennoblir quelquefois cette petitesse dont on l'accuse ; par exemple, après avoir rapporté dans l'éloge de M. des Billettes, ce trait assez mesquin de son caractère, que quand il passait sur les marches du Pont-Neuf, il en prenait les bouts qui étaient les moins usés, afin que le milieu, qui l'est toujours davantage, ne devint pas trop tôt un glacis, il ajoute à ce détail minutieux, qu'on a relevé

avec tant d'aigreur, une réflexion qui le rend intéressant, et que la satire a prudemment passée sous silence; *mais une si petite attention s'enoblissait par son principe; et combien ne serait-il pas à désirer que le bien public fût toujours aimé avec autant de superstition!*

Fontenelle prétendait que toute pensée fine a toujours un peu de faux. Il était plus intéressé que personne à ne pas avancer ce paradoxe, lui qui a mis tant de pensées fines dans ses ouvrages. Nous croyons qu'il avait tort, et qu'on trouve dans Fontenelle même plus d'une pensée aussi juste par l'expression que fine et délicate; mais ce qu'on ne peut se dissimuler, c'est que bien des pensées ingénieuses tirent leur mérite d'une expression qui, sans être parfaitement juste, est heureusement appliquée. On citerait mille exemples, et peut-être on en conclurait avec raison que la justesse rigoureuse n'est pas toujours essentiellement nécessaire à la finesse, quoique le mérite de la finesse, pour être parfait, exige que la justesse y soit jointe.

(28) Trop éclairé pour ne pas juger les hommes dans toutes les situations et tous les états, La Motte disait que la plupart des grands, jaloux avec raison de la supériorité que leur donne le rang et la naissance, sentent bien aussi tout l'avantage que peuvent tirer les gens de lettres de la supériorité des connaissances et des lumières; qu'en conséquence ils *traitent*, pour ainsi dire, *tacitement* avec ces derniers sur leurs droits réciproques, et ne se soumettent à rendre au génie les honneurs qui lui sont dus, que sous la condition, très-juste, d'être traités par lui avec les égards que les lois de la société leur accordent. Mais en ne manquant jamais à ces égards, La Motte ajoutait avec Montaigne : *que se donner en spectacle aux grands, et faire avec eux parade de son caquet, est un métier très-messéant à un homme d'honneur.* La Bruyère dit, en parlant des grands, et Michel de Cervantes l'avait dit avant lui, que leur avantage sur les autres hommes est immense, grâce aux moyens que le rang et la fortune leur fournissent de s'attacher des hommes supérieurs à eux par les qualités de l'esprit et par celles de l'âme. La Motte, bien convaincu de cette vérité sur les grands, ne jugeait pas à propos de leur procurer à ses dépens l'avantage dont parle ici La Bruyère. Cette manière de penser de notre académicien lui était commune avec son ami Fontenelle. Tous deux pensaient aussi de même sur la façon dont ils devaient se conduire dans la société, à l'égard des sots qu'ils y rencontraient. Ils savaient les ménager sans les rechercher, et les apprécier sans leur déplaire. Puisse la dignité noble et décente que nos deux philosophes conservaient avec eux, être étudiée et méditée par ces hommes dont la vanité, avide de l'encens le moins flatteur, cherche les sots de préférence, les flatte même et les caresse, pour recevoir et goûter leurs méprisables hommages!

ÉLOGE DE FLEURIAU¹.

LES talens qui appelèrent le comte de Morville à l'Académie avaient commencé de bonne heure à se montrer. Dès l'âge de vingt ans il se distingua dans la place d'avocat du roi au châtelet, où il ne parut jeune que par la grâce avec laquelle il s'énonçait, et par son ardeur pour s'instruire. Il fut ensuite procureur-général au grand conseil, et devint l'âme de sa compagnie, par son intelligence dans les affaires, par ses lumières et par sa droiture. Transporté de là sur un plus grand théâtre, il fut nommé ambassadeur en Hollande, et fit, dans cette honorable fonction, un heureux usage de cet art de la persuasion et de la parole qu'il avait déjà employé si dignement à l'administration de la justice. La nation avec laquelle il avait à traiter conservait encore pour la mémoire de Louis XIV, après plus d'un demi-siècle, une haine que les malheurs et la mort de ce roi n'avaient pas éteinte. Toujours irritée des anciens succès de la France, quoique effacés depuis par les plus affreux revers, elle mettait dans ses négociations avec cette redoutable monarchie, toute la défiance républicaine. Le comte de Morville sut néanmoins gagner l'estime et la confiance de cette nation jalouse et prévenue. Les services qu'il rendit à sa patrie dans cet emploi difficile, furent récompensés du titre de plénipotentiaire au congrès de Cambrai, où il déploya les mêmes talens, mais d'où il fut bientôt rappelé pour être successivement revêtu de deux ministères importants, celui de la marine et celui des affaires étrangères. Ce fut aussi dans ce même temps que l'Académie, joignant son suffrage à celui du monarque, l'adopta parmi ses membres. Il y montra tout ce qu'on attendait de lui, Chargé plusieurs fois des fonctions de directeur, il s'en acquitta à la satisfaction de l'Académie et du public. Sa modestie néanmoins lui inspira, dans une de ces circonstances, une défiance de lui-même, fondée sur un motif bien estimable. Chargé de recevoir un académicien auquel il s'intéressait², il craignit que son éloquence, qui l'avait si bien servi dans des occasions beaucoup plus importantes, ne répondît pas dans celle-ci à ce que son amitié voulait dire, et n'exprimât que faiblement ce que son cœur sentait; il n'osa composer lui-même

¹ Charles-Jean-Baptiste Fleurian, comte de Morville, recu le 23 juin 1723, à la place de Louis de Courcillon de Dangeau, abbé de Fontaine-Daniel; mort le 3 février 1732.

² Le président Hénault; c'est de lui que nous tenons ce qu'on va lire.

son discours, et pria le récipiendaire de s'en charger. Il arriva ce qui est arrivé plus d'une fois en pareille conjoncture, que le récipiendaire fit mieux pour le directeur qu'il n'avait fait pour lui-même, parce qu'il avait voulu seulement bien faire en travaillant pour le directeur, et qu'en tâchant pour lui de faire encore mieux, il avait fait plus mal. Le public préféra les expressions simples et nobles du sentiment aux pénibles efforts de l'art.

L'Académie de Bordeaux avait choisi le comte de Morville pour *protecteur*. Quoi qu'il en fût digne par son amour pour les lettres et par ses connaissances, nous ne saurions trop répéter que ce titre est trop grand pour quelque particulier que ce puisse être, et qu'une compagnie de véritables gens de lettres ne doit avoir pour *protecteur* que le souverain, ou personne.

Élevé aux plus grandes dignités de l'État, il ne manquait au comte de Morville que de les perdre, pour prouver combien il en était digne. Les circonstances parurent demander qu'il remît tous ses emplois. Il se retira comblé de l'estime et des grâces du monarque. Les lettres et les beaux arts qu'il aimait, firent, non pas la ressource, mais la douceur de sa retraite; on ne pouvait pas dire, en voyant la paix dont il jouissait, que la philosophie n'avait été pour lui qu'un asile dans sa disgrâce, et une espèce de pis aller; elle lui fit même goûter un bonheur qu'il aurait peut-être ignoré dans l'éclat de sa fortune: il conserva tous ses amis, parce qu'ils l'avaient été de sa personne et non de ses places. Les ministres étrangers, qui avaient connu sa probité et ses lumières, continuèrent à le voir assidûment, comme s'ils avaient eu encore à traiter avec lui; ils rendirent au sage qu'ils respectaient, les soins qu'ils avaient rendus à l'homme d'état; et l'un d'eux lui donna en mourant la plus grande marque d'estime que puisse donner un étranger à un ministre qui n'est plus rien, il le fit son exécuteur testamentaire. Réduit à ses seules vertus, le comte de Morville eut la satisfaction si douce de jouir plusieurs années de cette considération personnelle, digne et vraie récompense des âmes honnêtes, parce qu'elle ne s'accorde ni au crédit ni aux dignités.

ÉLOGE DU DUC DE VILLARS ¹.

Ce n'est ni l'homme de guerre, ni l'homme d'état que nous devons peindre ici dans le maréchal de Villars. Le vainqueur de Fridlingue et de Denain appartient aux fastes de la France, et non aux annales modestes d'une société littéraire. Nous osons cependant nous flatter que l'histoire du héros académicien, quoique courte et peu brillante, ne sera pas sans intérêt pour la compagnie et pour les lettres.

Quoiqu'il eût abandonné de bonne heure toute autre étude pour celle de la guerre, nous avons lieu de croire que dès le collège il avait fait ses premières armes dans les lettres avec succès; car il disait souvent qu'il n'avait eu en sa vie que deux plaisirs bien vifs, celui de remporter un prix en rhétorique, et celui de gagner une bataille. Il n'en aurait préféré qu'un, celui de périr en la gagnant; c'est ce qu'il exprima dans les derniers momens de sa vie, avec l'impétuosité la plus naïve et la plus noble. Son confesseur l'exhortait à la mort, suivant l'usage, et aurait pu se dispenser de prendre cette peine avec un homme qui l'avait bravée tant de fois. Ce prêtre, invitant son malade à produire, en expirant, quelques actes de piété, lui disait que Dieu n'avait pas fait la même grâce au maréchal de Berwick, qui venait d'être tué à la tranchée de Philisbourg, sans avoir eu le temps de faire un seul acte de contrition : *Il a été tué ! s'écria le mourant ; ah ! je l'avais toujours bien dit, qu'il était plus heureux que moi.*

Les succès du maréchal de Villars, sauveur de la France à Denain, inspirèrent à un Allemand, qu'on ne pouvait soupçonner de vanité nationale, ce beau vers latin pour être mis au bas de son portrait :

Hic novus Hector adest, quem contra nullus Achilles.

Cet Hector que tu vois, n'a point trouvé d'Achille.

L'éloge était noble et juste; mais ce qui dégrade un peu l'auteur, c'est qu'il se plaignit que le nouvel Hector n'eût pas payé

¹ Claude-Louis-Hector de Villars, pair de France et maréchal-général des camps et armées du roi, chevalier de l'ordre de sa majesté et de la Toison d'or, gouverneur de Provence, né à Moulins en Bourbonnais, en avril 1653; reçu le 23 juin 1714, à la place de Jean-François Chamillard, évêque de Sens; mort à Turin, le 17 juin 1734.

Et de son fils Honoré-Armand, duc de Villars, pair de France, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, gouverneur de Provence, né le 4 octobre 1702; reçu le 9 décembre 1734, à la place du maréchal de Villars son père; mort au mois de mai 1770.

ce vers d'une somme assez considérable ; il regretta de n'avoir pas rendu le même hommage au grand Condé, qui disait qu'un homme d'esprit ne devait faire qu'une devise en sa vie, surtout si elle était bonne, parce qu'il ne pouvait guère se promettre d'être aussi heureux pour une seconde, et que le héros de la première devait faire la fortune de l'auteur. Le maréchal de Villars, qui sans doute se piquait d'être aussi vaillant que le grand Condé, ne se piquait pas apparemment d'être aussi magnifique. Il nous sera permis d'ajouter que le mot du prince ne fait pas assez d'honneur aux gens de lettres, qu'il suppose bien intéressés d'une part et bien stériles de l'autre ; mais peut-être aussi fait-il trop d'honneur aux grands, qu'il suppose tous reconnaissans et généreux.

Rassasié de gloire et comblé de biens et d'honneurs, le maréchal de Villars désira de joindre à toutes ses dignités le titre de notre confrère ; il parut sentir le prix de cette distinction, et ne négligea pas d'en jouir après l'avoir obtenue : il ne fut point coupable à notre égard de l'espèce d'indifférence dont on a plus d'une fois accusé des académiciens de son rang, qui en paraissant très-rarement au milieu de nous, ont apparemment cru satisfaire leur orgueil par cette espèce de dédain, et ont prouvé seulement qu'ils entendaient bien mal les intérêts de leur vanité. Le maréchal de Villars, plus éclairé et plus juste, rendait à cette compagnie, le plus souvent qu'il lui était possible, l'espèce d'hommage qu'elle est en droit d'exiger de tous ses membres, qui lui doivent même d'autant plus, qu'elle a montré, en les adoptant, plus d'égards pour leur naissance et leurs dignités ; elle désire, bien moins pour elle que pour eux-mêmes, de recevoir quelquefois de leur part ces faibles marques de reconnaissance. Notre héros n'oublia jamais de remplir ce devoir ; il venait assez fréquemment à nos assemblées, paraissait s'intéresser à nos exercices, opinait avec autant de goût que de dignité, sur les questions qui s'agitaient en sa présence, et finissait toujours par témoigner à la compagnie les regrets les plus obligeans de ce que la multitude de ses autres devoirs ne lui permettait pas de s'acquitter, comme il l'aurait voulu, de celui d'académicien. Un jour, après une de ses effusions ordinaires et affectueuses de *dévouement* et de *respect* pour ses confrères, car c'étaient les propres termes dont il croyait devoir se servir à leur égard, il ajouta, que ne pouvant pas se trouver aussi souvent parmi eux qu'il le désirait, il les pria de lui permettre d'y être au moins présent en peinture, et de leur envoyer son portrait, pour être comme un gage toujours subsistant à leurs yeux de son zèle pour la compagnie. Il n'y avait alors dans notre salle d'assemblée que les portraits

des deux ministres et des deux rois protecteurs de l'Académie Française, et celui de la reine Christine, qui avait autrefois honoré de sa présence une de nos séances particulières. L'offre du nouveau portrait fut reçue avec une espèce d'acclamation par le plus grand nombre des académiciens présents, qui, se tenant honorés, avec raison, de la confraternité du duc de Villars, ne voyaient peut-être pas l'honneur qu'à son tour il en recevait lui-même. Le seul M. de Valincourt, qui, ayant fréquenté la cour et les grands, connaissait par expérience les replis les plus cachés de leur amour-propre, s'imagina, à force de finesse et de malice, que la proposition du maréchal de Villars n'était pas assez pure dans ses motifs pour mériter une si grande profusion de remerciemens. Cet académicien, qui, élevé à l'école de Despréaux, était zélé pour l'honneur des lettres, et sentait toute la dignité de cet état, se montrait, par cette raison, l'ennemi déclaré de la plus légère usurpation académique; il soupçonna que le maréchal de Villars, en offrant son portrait à l'Académie comme un témoignage des sentimens dont il était pénétré pour elle, s'était proposé, au moins confusément, la gloire secrète d'être le seul académicien que la postérité vît parmi nous à côté de Richelieu et de Louis XIV; en conséquence de cette réflexion, trop subtile peut-être, M. de Valincourt crut devoir donner au portrait du maréchal de Villars quelques pendans qui en étaient bien dignes; et dès le jour même où ce portrait fut envoyé à la compagnie, il lui présenta de son côté ceux de Despréaux et de Racine, qu'il ne jugeait pas moins propres à décorer la salle de l'Académie, que celui d'un grand capitaine. A cet exemple, plusieurs académiciens s'empressèrent d'apporter, dans les assemblées suivantes, les portraits de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de Fénelon, et de leurs semblables. L'Académie désira bientôt d'en avoir un plus grand nombre, et de pouvoir conserver à la postérité les traits de ses membres les plus célèbres. C'est ainsi que s'est formée peu à peu cette collection de portraits académiques, déjà si précieuse aujourd'hui, et qui le sera tous les jours davantage; collection à laquelle le public paraît prendre le plus grand intérêt, par l'empressement et l'espèce d'avidité avec laquelle il se plaît à la parcourir les jours de séance publique. Si dans ces occasions il s'attache plus longtemps à contempler nos grands écrivains que le maréchal de Villars, digne néanmoins, à tant d'égards, de la reconnaissance de la nation, c'est sans doute parce que dans notre salle d'assemblée, les Despréaux et les La Fontaine, les Corneille et les Racine, les Fénelon et les Bossuet, sont, pour ainsi dire, sur leur terrain, tandis que le maréchal de Villars se trouve comme

transplanté au milieu d'une nation étrangère, n'ayant guère d'autre mérite pour elle que celui de l'avoir aimée, et d'avoir connu le prix de ceux qui la composent. Il serait vu avec plus d'intérêt parmi les héros de la nation, à côté de Luxembourg son maître, et de Vendôme son rival.

Le maréchal de Villars, qui a tant honoré les lettres, a pour ceux qui les cultivent un autre mérite qui doit être de quelque valeur à leurs yeux; c'est d'avoir connu et senti de bonne heure les sublimes talens de l'auteur de la *Henriade*, de les avoir accueillis, d'avoir donné à Voltaire, encore très-jeune, des marques d'estime et d'amitié que la reconnaissance de ce grand écrivain a immortalisées dans ses ouvrages. L'illustre Mécène n'eut cependant pas la satisfaction qu'il désirait, de voir cet homme rare assis auprès de lui dans l'Académie Française, où ses ouvrages l'avaient appelé de si bonne heure, mais d'où une cabale odieuse l'éloigna si long-temps; les étrangers ne le pouvaient croire. Un académicien français, qui voyageait il y a près de cinquante années en Allemagne, disait à un prince de cette nation, que Voltaire n'était pas de l'Académie : *Qui en est donc*, répondit le prince ? La compagnie a fait enfin cesser ce scandale, dont le maréchal de Villars gémissait en vain, et dont il emporta le regret au tombeau.

Lorsque l'Académie eut le malheur de le perdre, elle crut ne pouvoir témoigner d'une manière plus éclatante les sentimens qu'il lui avait inspirés, qu'en lui choisissant pour successeur son propre fils le duc de Villars, malgré l'espèce de loi qu'elle s'est imposée, et qu'elle a violée très-rarement, de ne point donner aux fils la place des pères; loi très-sage, qui a pour but, comme nous l'avons déjà dit ailleurs¹, de conserver notre liberté et nos droits, en nous affranchissant de tout ce qui pourrait avoir l'apparence de succession héréditaire. Mais la compagnie ne crut pas devoir refuser le titre d'académicien aux démarches que faisait, pour l'obtenir, le fils unique d'un homme illustre, qui avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime. Le duc de Villars s'est montré digne de cet honneur par son amour pour les lettres, et par le goût éclairé avec lequel il les a cultivées jusqu'à la fin de sa vie. Il possédait surtout, dans un degré éminent, un talent très-rare, mais dont il ne pouvait faire usage que dans la société d'un petit nombre d'amis,

¹ On pouvait appliquer à cet écrivain immortel, pendant tout le temps que la compagnie en a été si malheureusement privée, le mot d'un citoyen romain sur Caton, à qui la voix publique donnait la préture, et qui ne l'eut pas, faute de l'avoir demandée : *Ce n'est pas la préture qu'on a refusée à Caton, c'est Caton qu'on a refusé à la préture.*

² Voyez l'article de M. de Coislin, et celui de M. l'abbé d'Estrées.

celui de la déclamation théâtrale; talent que le préjugé et la sottise ont avili parmi nous dans ceux qui en font profession, comme s'il pouvait y avoir de la honte à réciter avec sentiment, avec force et avec grâce, ces chefs-d'œuvre de la scène française, qui distinguent si avantageusement notre littérature de celle des autres nations; et comme si les Périclès et les César, les Cicéron et les Démosthènes, qui, pour le goût et les lumières, valaient bien nos bourgeois et nos dévots, avaient méprisé Ésope et Roscius, en admirant Sophocle, Euripide et Térence.

En finissant cet article, nous reviendrons encore un moment sur ces portraits dont nous sommes redevables au zèle académique ou à l'amour-propre adroit du maréchal de Villars. La compagnie, en réduisant tous ces portraits à la même forme et à la même grandeur, a mis entre eux l'égalité qu'elle aime à voir entre tous les académiciens; par là elle avertit le public de cette égalité, et rappelle sans cesse à tous nos confrères une institution dont elle est si jalouse. Mais la satisfaction que nous éprouvons en regardant tous les jours plusieurs de ces portraits, nous fait regretter de n'y pas voir tous ceux qui doivent être chers à la compagnie; celui, par exemple, d'un abbé de Dangeau, à qui nous sommes redevables de nous avoir conservé cette constitution académique, dont nous éprouvons chaque jour les avantages¹; celui du vertueux abbé de Saint-Pierre, à qui nous devrions cette réparation solennelle de l'outrage que lui ont fait nos prédécesseurs; celui du docte Huet, qui joignit à l'avantage d'un savoir immense, le mérite d'avoir connu, sur la fin de sa vie, le néant de toutes les connaissances humaines²; enfin celui de quelques académiciens morts ou vivans, qui ayant, par leur naissance ou par leurs places, l'avantage d'approcher de la personne du prince, n'ont fait usage de leur crédit que pour servir à leurs confrères, nous ne dirons pas de *protecteurs*, ils rejettent eux-mêmes ce titre comme ridicule, mais d'interprètes de leurs sentimens pour notre auguste monarque, et quelquefois de défenseurs contre les traits envenimés du mensonge et de l'envie.

¹ Voyez son éloge.

² Nous avons long-temps été privés du portrait de l'abbé Fleury, auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, et de tant d'autres excellens ouvrages. Ce n'est que depuis très-peu d'années que nous possédons enfin l'image respectable de ce digne académicien, dont les vertus, la sagesse, les lumières et la modestie étaient bien plus propres, comme nous l'avons dit dans son éloge, à faire aimer et honorer la religion, que tant d'injures, de calomnies, de persécutions si violemment et si maladroitement prodiguées contre les vrais ou prétendus incrédules.

ÉLOGE DE JACQUES ADAM ¹.

Nous n'avons de cet académicien aucun ouvrage qui puisse justifier aux yeux de la postérité le choix que la compagnie a fait de lui. Il n'en était pourtant pas indigne. Il avait étudié avec soin notre langue ; il savait très-bien la plupart de celles de l'Europe ; il avait cultivé à fond la langue grecque , et s'était même élevé jusqu'à l'hébreu. Son mérite fut connu de bonne heure de cet illustre prince de Conti , qui avait montré dans plusieurs batailles le talent le plus éminent pour la guerre , qui joignait à ce talent les qualités les plus aimables , et que la Pologne souhaita d'avoir pour roi , sans être assez heureuse pour y réussir. Ce prince désira en mourant que l'éducation d'un fils qui lui était cher fût confiée à M. Adam ; et l'instituteur s'acquitta si dignement des devoirs de cette place , que l'élève qu'il avait formé , devenu père à son tour , le chargea d'élever de même le prince son fils ².

L'Académie regarde comme les bienfaiteurs des lettres et de l'État , ceux qui donnent ou tâchent de donner aux princes une éducation digne de leur rang , et de leur inspirer l'amour de la vérité , des lumières et de la vertu ; elle crut donc devoir témoigner à M. Adam sa reconnaissance et son estime , en le choisissant pour un de ses membres. Plus elle le connut , plus elle eut lieu de s'applaudir de son choix. M. Adam ignorait et cachait son mérite avec le même soin que tant d'autres se donnent pour étaler et pour enfler le leur. Cependant , jaloux de payer aux lettres son contingent d'académicien , et de se montrer digne , aux yeux du public , de l'honneur que la compagnie lui avait fait , il entreprit et acheva une traduction d'Athénée , qu'il se proposait de mettre au jour. Depuis sa mort , on a long-temps espéré de la voir paraître ; l'espérance qu'on en avait est presque absolument évanouie , au grand regret des gens de lettres ³ : cette traduction était en effet très-intéressante pour eux. L'ouvrage d'Athénée est , ainsi que celui d'Elie , et quelques autres , une espèce d'*ana* , où l'on trouve sur l'antiquité des anecdotes curieuses , qu'on chercherait inutilement ailleurs ; mais le texte

¹ Secrétaire des commandemens de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti , né à Vendôme en 1663 ; reçu le 2 décembre 1723 , à la place de Claude Fleury ; mort le 12 novembre 1735.

² Mort le 2 août 1776.

³ On écrivait ceci en 1780. La traduction a depuis été retrouvée , et M. l'abbé Desauvays , garde de la bibliothèque du roi , s'est chargé de la publier.

en était si corrompu , qu'il avait presque besoin d'être refait en une infinité d'endroits ; de plus , on n'avait d'autre version française de cet auteur , que celle de l'abbé de Marolles , égale en mérite aux autres traductions du même écrivain ¹. M. Adam préparait à la fois deux éditions d'Athénée , l'une française , l'autre grecque , dans laquelle il avait rétabli plus de six mille passages. Quoiqu'un si grand nombre de restitutions semble presque incroyable , dit M. l'abbé Rothelin dans son éloge , ceux qui l'ont connu savent qu'il portait jusqu'au scrupule la crainte d'en trop dire lorsqu'il parlait de lui , et de n'en pas dire assez lorsqu'il parlait des autres.

On peut seulement être étonné que notre académicien , écrivain très-religieux , car sa piété était solide et sincère , eût choisi pour objet de son travail , un auteur aussi plein d'obscénités qu'Athénée ; il aurait mis sans doute à la tête de sa traduction ce vers si connu :

Lasciva est nobis pagina , vita proba est.

Mes mœurs de mes écrits démentent la licence.

Par ce détail simple et vrai sur les travaux et les titres académiques de M. Adam , on voit que s'il n'occupe pas une place éclatante dans la liste de cette compagnie , c'est à un principe , aussi louable que rare , de défiance en ses propres talens , qu'il faut attribuer l'espèce d'obscurité où son nom semble être resté dans les lettres. C'était un de ces académiciens qui sont peu faits à la vérité pour décorer la compagnie aux yeux du public dans nos assemblées solennelles , mais qui n'en sont que plus nécessaires à nos séances intérieures , pour soutenir et fortifier notre travail commun par l'étendue et la variété de leurs connaissances. Cette classe de nos confrères est parmi nous à peu près ce que la classe des cultivateurs est dans l'État , celle qui alimente et fait vivre les autres ; elle ne joue pas le rôle le plus brillant , mais elle remplit pour nous le rôle le plus utile. Tel était M. Adam. Un grand fonds d'érudition , une mémoire prodigieuse , un goût sûr , un jugement sain , une connaissance profonde des règles et des finesses de la grammaire , décelait à tous momens aux yeux de ses confrères étonnés , le prix dont il était pour eux , et que son humilité , toute sincère qu'elle était , ne pouvait leur cacher. L'attachement , le respect même qu'ils lui témoignaient , lui était d'autant plus assuré , qu'il avait pour fondement leur amour-propre ; ils sentaient que dans la tête d'un savant si modeste et

¹ Comme cette traduction , toute mauvaise qu'elle est , est malheureusement unique , elle est aujourd'hui très-rare et très-recherchée , en attendant qu'on nous en donne une meilleur.

si peu occupé de lui, il restait, si l'on peut parler de la sorte, beaucoup de place pour eux : c'est par une raison contraire que l'orgueil et la présomption de tant de littérateurs ont excité si vivement la haine de leurs rivaux. La modestie de M. Adam était si vraie, si simple, si profonde, qu'il était même étonné des éloges qu'on en faisait. Il eût été moins surpris qu'on lui refusât cette vertu, d'autant plus identifiée avec lui, qu'il la possédait sans le savoir ; peut-être même l'aurait-il poussée plus loin que le P. Malebranche, qui disait : *Je n'ai pas assez de modestie pour souffrir qu'on m'accuse de vanité*. Enfin M. Adam était du nombre de ces gens de lettres qui, faits par leurs talens et par leurs lumières pour instruire leurs contemporains, préférèrent au vain éclat d'une réputation enviée l'avantage de rester inconnus, et n'en sont que plus estimables et plus heureux. *Ils sont à Fabri*, dit un écrivain célèbre, *des dégoûts que l'orangeuse profession d'auteur a si souvent entraînés, des animosités de parti, des querelles que la rivalité fait naître ; ils sont juges, et les autres sont jugés*. M. Adam était plus capable d'être juge, qu'empresé de l'être. C'est une raison de plus pour lui rendre avec une espèce d'usure, la justice qu'il a méritée et presque dédaignée ; il ne lui a manqué, pour être célèbre, que de le vouloir ; et l'historien de cette compagnie a regardé comme un devoir respectable pour lui, de faire connaître au public un savant modeste et vertueux, d'autant plus digne de nos éloges, qu'il a été plus occupé de les fuir.

M. Adam a laissé des enfans, dont un se trouve dans l'indigence, sans y avoir été réduit par sa faute ¹ (1). Il a réclamé en vain les secours qu'il était le plus en droit d'attendre. Nous n'accusons personne ni de dureté, ni d'injustice ; mais ce fils infortuné de M. Adam a trouvé dans l'Académie les sentimens et les marques de bienfaisance que méritaient son nom et son malheur. Tous les gens de lettres de profession, qui sont membres de cette compagnie, se sont empressés, sans excepter un seul, de soulager, chacun suivant ses moyens, le fils de leur ancien confrère ; et la plupart des autres académiciens ont suivi un si digne exemple avec toute la noblesse qu'on pouvait attendre d'eux.

NOTE.

(1) **C**E fils de notre académicien, qui n'a trouvé que dans la compagnie quelque sensibilité à ses peines, nous a communiqué sur son res-

¹ Nous écrivons ceci en février 1781.

pectable père, plusieurs détails intéressans et trop honorables à sa mémoire pour que nous n'en fassions pas usage.

Ses parens, chargés de huit enfans dont il était le dernier, le destinèrent à l'état ecclésiastique, auquel semblait l'appeler la sagesse de ses mœurs et une maturité d'esprit au-dessus de son âge. Les premiers maîtres qu'on lui donna n'eurent bientôt plus rien à lui apprendre, et le remirent aux oratoriens de Vendôme, chez qui ses progrès ne furent pas moins rapides. Quoique très-jeune encore ils l'envoyèrent à Paris avec une lettre pour le célèbre Rollin, qu'ils priaient de vouloir bien le placer. Rollin ayant lu la lettre, demanda où était le sujet que ces pères lui recommandaient, ne pouvant croire que ce fût l'enfant qu'il avait sous les yeux. *C'est moi, monsieur*, répondit avec modestie le jeune Adam. Charmé de cette simplicité, Rollin lui fit plusieurs questions, et vit bientôt, par ses réponses, combien le jeune homme était digne de l'intérêt qu'on cherchait à lui inspirer. Après l'avoir essayé dans une première place, il le proposa et le présenta à l'illustre abbé Fleury, qui cherchait un homme instruit pour l'aider dans ses travaux sur l'*Histoire ecclésiastique*. L'abbé Fleury, étonné de sa jeunesse (car il n'avait pas quatorze ans, et paraissait en avoir moins), crut qu'en cette occasion Rollin voulait plaisanter, quoiqu'il ne plaisantât guère : *Croyez-moi*, lui dit Rollin, *attachez-vous ce jeune homme, et soyez sûr que vous me remercerez bientôt du présent que je vous fais*. Le jeune Adam répondit en effet, par son travail et par ses vertus, aux promesses de Rollin et aux espérances de l'abbé Fleury, qui ne dissimulait pas combien son *Histoire ecclésiastique* lui était redevable, qui faisait sans cesse violence à sa modestie en le comblant d'éloges, et qui finit par se l'associer dans l'éducation du prince de Conti, ne croyant pas pouvoir choisir, dans cet emploi difficile, un coopérateur plus éclairé.

Les talens qu'il montra dans ce premier essai d'éducation engagèrent son élève même, comme nous l'avons dit, à le charger de l'éducation en chef de son propre fils. Mais une raison puissante y mettait obstacle. M. Adam n'était pas gentilhomme, et le prince n'osait, en conséquence de ce beau préjugé, lui donner la qualité de gouverneur; car le roturier le plus vertueux, le plus éclairé, le plus respectable enfin, ne paraissait pas digne d'une si grande place. Le prince, pour accommoder tout, proposa à M. Adam de prendre l'habit ecclésiastique, espèce d'état amphibie qui le rendrait susceptible de la place qu'on désirait de lui donner. M. Adam refusa, sans balancer, de se prêter à ce travestissement : *Je ne me sens point*, dit-il, *appelé à cet état, et je me croirais coupable d'en prendre le masque pendant dix années*. Enfin, après quelques jours de réflexion, le prince eut le rare courage de sacrifier ses scrupules, et aima mieux donner pour gouverneur à son fils un sage qu'un gentilhomme.

Le gouverneur s'appliqua surtout à inspirer à son élève les vertus qui font aimer l'humanité, et qui rendent les princes chers aux malheureux. Il avait soin, quand il l'accompagnait, de charger toujours son jeune élève

de la distribution des aumônes. Un pauvre vieillard demandait un jour au prince quelque assistance, en ajoutant qu'il était bien malheureux : *Vous êtes bien malheureux*, lui dit le prince, *est-ce que vous apprenez le latin ? Non, monseigneur. Vous n'êtes donc pas si malheureux que vous le dites*, répondit le prince en lui donnant l'aumône. On voit que le jeune élève n'apprenait le latin qu'avec dégoût ; mais ce n'était pas le gouverneur qu'il en fallait accuser.

L'éducation finie, son élève, qu'il avait pénétré d'estime et de respect pour lui, le fit secrétaire de ses commandemens et chef de son conseil. Il obtint et mérita toute sa confiance dans cette nouvelle place. Les villes de Niort et de Poitiers, toutes deux dépendantes de la province du Poitou, dont le prince était gouverneur, avaient un procès que M. Adam jugea en faveur de la première ; elle voulut lui en témoigner sa gratitude par un présent considérable, qu'il refusa constamment, et dont il aurait même osé se plaindre, sans l'extrême douceur de son caractère, qui ne lui laissait voir dans ce don qu'une marque de reconnaissance, à la vérité mal entendue, mais touchante pour son âme sensible.

Un négociant de Poitou, décrié pour ses mœurs, désira d'être maire de la ville qu'il habitait. Il se présentait avec confiance, fier de la protection du prince, qu'il avait obtenue, suivant l'usage, à force d'adulations, de bassesses et d'intrigues. Cette protection n'eut aucun crédit sur M. Adam, à qui le prince avait laissé le choix du sujet propre à remplir la place vacante. Il y nomma un honnête citoyen de la même ville, qui ne l'avait pas demandée. Le négociant, outré de colère, osa débiter en présence du prince, les invectives et les calomnies les plus grossières et les plus révoltantes contre l'homme vertueux qui avait fait justice. Le prince, sans paraître ni approuver, ni blâmer ses plaintes et ses injures, lui donna une lettre pour la porter lui-même à M. Adam. Elle commençait par ces mots : *A l'ouverture de cette lettre, vous ferez jeter le porteur par les fenêtres*. M. Adam qui ne voulait point la mort du pécheur, se contenta de faire lire ce peu de mots au négociant, et ajouta : *Je vous conseille de retourner chez vous, et d'y être honnête homme, si vous le pouvez*. Le négociant se conforma, en murmurant, à la première moitié de ce conseil, en attendant que Dieu lui fît la grâce de se conformer à la seconde.

En 1734, le prince de Conti, âgé de dix-sept ans, désira et obtint de faire la campagne que le siège de Philisbourg et les pluies continuelles rendirent si pénible pour les soldats. Il voulut les encourager, par son exemple, à souffrir les incommodités d'un sol humide et marécageux, et prit le parti de coucher sur des chariots. M. Adam, qui l'accompagnait, ne crut pas, malgré son âge et sa faible santé, devoir être mieux couché que son élève. Il partagea avec lui le même lit ; et, sur la fin de la campagne, il fut attaqué d'une colique néphrétique, qui, bientôt après, le conduisit au tombeau, victime de son attachement et de son courage.

Il conserva jusqu'au dernier moment toute la présence de son esprit

et toute la douceur de son âme. La veille de sa mort, on parla devant lui d'une traduction française et ancienne d'un livre anglais, traduction qu'il n'avait pas lue depuis quinze ans. Il en cita quelques morceaux comme s'il les avait lus de la veille. Quelques instans avant d'expirer, il montra les scrupules d'un bon père sur le peu qu'il avait fait pour sa famille : *Je crains, disait-il, d'avoir trop sacrifié aux occupations de mon état, les soins que je devais à ces infortunés, que ma mort laisse en bas âge et dans l'indigence.* Il les recommanda au prince son élève, que d'autres soins empêchèrent sans doute de se rappeler une recommandation si intéressante et si juste.

ÉLOGE DE MALET¹.

On ne lui voit d'autre titre académique qu'un prix de vers qu'il avait remporté; encore la lecture de sa pièce donne-t-elle lieu de croire qu'il n'eut pas à vaincre des concurrens bien redoutables : ce fut pourtant cette victoire faible et unique qui lui valut les honneurs littéraires. On doit supposer, pour la justification des académiciens qui l'adoptèrent alors, ou qu'en ce moment les grands talens étaient rares, et que la compagnie trouvait aussi peu de bons écrivains à recevoir, que de bons poètes à couronner, ou que des raisons particulières empêchaient les talens distingués de se mettre sur les rangs, ou enfin que des motifs plus puissans encore ne permettaient pas à l'Académie d'aller au-devant du mérite : car pourquoi ne viendrait-elle pas, quand rien ne s'y oppose, chercher d'elle-même le génie modeste ? Quoi qu'il en soit, l'ode de M. Malet, car c'était une ode comme beaucoup d'autres², fut envoyée à la reine Anne

¹ Jean-Roland Malet, gentilhomme ordinaire du roi, reçu le 29 décembre 1714, à la place de Jacques Tourreil; mort le 12 avril 1736.

² L'Académie ne se croyait pas alors obligée d'être fort difficile sur les ouvrages qu'on lui envoyait pour le prix; témoin le malheur qu'elle eut, l'année même de la réception de M. Malet, de couronner de mauvais vers de l'abbé du Jarry, qui avait Voltaire pour concurrent. Voici les premiers vers de la pièce, dont le sujet était *le chœur de Notre-Dame, commencé par Louis XIII, et achevé par Louis XIV.*

Enfin le jour paraît où le saint tabernacle
D'ornemens enrichi nous offre un *beau* spectacle.
La mort ravit un roi plein d'un projet si *beau*, etc.

Il faut avouer, au reste, que quand on propose de pareils sujets, on ne doit guère s'attendre à de meilleurs vers.

Si les pièces de vers que l'Académie couronne aujourd'hui ne sont pas

d'Angleterre, qui venait de donner la paix à la France, et que le poète avait décorée du nom de *Minerve*. La reine parla, dit-on, avec admiration de cette ode; elle s'y crut obligée, apparemment pour rendre à M. Malet les louanges dont il l'avait comblée. Le suffrage était néanmoins plus brillant que flatteur de la part d'une princesse étrangère, qui sans doute ne se piquait pas de se connaître parfaitement en vers français. Mais elle joignit à ce suffrage une marque de satisfaction plus réelle : elle envoya au poète une médaille d'or, qui dut augmenter beaucoup à ses yeux le prix de celle que l'Académie lui avait donnée. Ce présent n'était pas si magnifique que celui de Marie-Stuart, reine d'Écosse, au poète Ronsard, à qui elle donna un buffet de deux mille écus, surmonté d'un Parnasse, au haut duquel était un Pégase avec ce mauvais vers :

A Ronsard, l'Apollon de la source des Muses.

Mais ce Ronsard, dont le siècle suivant a fait justice, était le dieu du sien ; et M. Malet, qui n'aspirait ni à tant de gloire, ni à de si beaux dons, se contenta modestement de la récompense qu'il avait reçue.

Dans ces circonstances, M. de Tourreil étant venu à mourir, quelques académiciens qui peut-être avaient besoin de se rendre favorable M. Desmarets, contrôleur-général des finances, allèrent lui proposer la place vacante. Cette démarche semble être une nouvelle preuve de ce que nous venons d'insinuer, qu'il n'y avait point alors d'hommes de lettres sur qui la compagnie pût décemment jeter les yeux pour l'adopter parmi ses membres. Nous oserons assurer néanmoins, malgré cette disette réelle ou supposée, que les académiciens dont nous parlons firent une telle sollicitation sans l'aveu de la compagnie ; elle a pu désirer ; il est vrai, dans des temps de stérilité, de voir occuper ses fauteuils par des hommes en place, au défaut de bons écrivains, à condition pourtant que ces hommes en place aimeraient au moins les lettres, s'ils n'avaient pas le temps ou le talent de les cultiver ; mais nous ne craignons point d'avancer que l'Académie en corps n'a jamais été au-devant d'eux, et que le désir des candidats les plus distingués par leur rang a toujours prévenu son choix.

Quoi qu'il en soit, le contrôleur-général, qui se connaissait mieux en détail d'administration qu'en éloquence et en poésie, mais qui du moins n'avait pas le ridicule de vouloir paraître ce

toutes d'un égal mérite, elles sont au moins, quoi qu'en disent la haine et l'envie, bien supérieures aux anciennes. On peut observer, en passant, que cet abbé du Jarry, si malheureux et si décrié comme poète, était un prédicateur très-estimé de son temps, et très-oublié du nôtre.

qu'il n'était pas, remercia ces académiciens bénévoles, en les assurant qu'il n'était pas digne d'être assis au milieu d'eux. Nous répétons d'après lui, qu'il ne s'en croyait *pas digne*; car nous ne voulons pas supposer, pour son honneur, qu'il méprisât une place que les Corneille, les Racine, les Bossuet et tant d'autres grands génies avaient acceptée comme une faveur, et dont les premiers hommes de l'État se sont crus honorés dans tous les temps. Cependant le ministre, en se rendant justice, ne voulut pas renvoyer mécontents ceux qui désiraient si fort de l'avoir pour confrère; et peut-être dans la vue secrète de faire usage du crédit que sa place lui donnait auprès d'eux, il leur proposa de transporter leur bonne volonté à M. Malet, qui lui était alors attaché en qualité de premier commis des finances, et pour lequel il avait une estime dont il lui donna des preuves efficaces en cette occasion. *J'ai dans mes bureaux*, répondit-il aux académiciens qui le sollicitaient, *un homme qui fait, à ce qu'on m'a dit, d'assez bons vers; vous me ferez plaisir de le prendre à ma place, si vous n'avez rien de mieux à choisir*. Cette recommandation, soutenue du prix dont nous avons parlé, ouvrirent l'Académie à M. Malet¹. Le directeur, en rendant compte de l'élection au roi, quitrouvait apparemment que la compagnie n'avait pas été fort difficile, ne manqua pas de faire valoir la médaille et le nom de la reine Anne, à qui Louis XIV avait en ce moment trop d'obligation pour ne pas joindre son suffrage à celui de cette princesse. La compagnie apporterait aujourd'hui plus de rigueur dans son choix, même après la recommandation d'un ministre; et les académiciens qui s'abaisseraient de la sorte auprès de quelque homme en place que ce pût être, seraient non-seulement désavoués, mais vivement et honteusement réprimandés par leurs confrères. Le temps de ces bassesses n'est plus, au moins pour ceux des gens de lettres qui savent se respecter eux-mêmes, et qui ne veulent avilir ni la profession estimable qu'ils exercent, ni les corps dont ils ont l'honneur d'être membres. La littérature a pris aujourd'hui, à l'égard même des hommes accrédités et puissans, un ton plus noble et plus digne d'elle, qu'elle ne l'avait dans le siècle dernier. On ne voit plus, ou du

¹ On cita, au sujet de cette élection, les vers que l'abbé de Chaulien avait faits pour un autre candidat qui, vingt ans auparavant, était entré dans cette même compagnie, par la protection d'un autre contrôleur-général auquel il était attaché.

Il en sera, quoi qu'on en die;
C'est un impôt que Pontchartrain
Veut mettre sur l'Académie.

Vers peu flatteurs sans doute pour une société littéraire, mais qu'il est peut-être utile de lui rappeler, pour qu'elle n'en mérite jamais de pareils.

moins on ne voit plus guère , de ces hommages rampans que la vile adulation et l'intérêt plus vil encore prodiguaient autrefois à la médiocrité et à la faveur ; et Corneille , s'il revenait parmi nous , ne dédierait pas à un financier son chef-d'œuvre dramatique. L'auteur de *Cinna* aux pieds d'un financier ! O pauvre république des lettres ! qu'étiez-vous donc alors ? elle connaît mieux maintenant et ce qu'elle vaut et ce qu'on lui doit. Cette élévation de sentimens , qui convient si bien aux talens supérieurs , leur assure à la fois deux avantages ; d'un côté , l'estime des grands seigneurs vraiment respectables , qui connaissent le prix du génie et des vertus ; et de l'autre , l'honorable inimitié de quelques vils courtisans nés pour ramper et pour nuire , dont la haine est un bien , et dont la protection serait une tache. Ces détracteurs des talens et des lumières voudraient voir le mérite se dégrader par les mêmes bassesses qui les déshonorent , et désireraient de faire refluer sur le génie , devenu leur adulateur , le mépris dont ils sont couverts. On en a vu quelques uns qui , affichant pour les gens de lettres les plus célèbres , une animosité aussi imbécile qu'implacable , n'ont pas rougi de répondre à ceux qui la leur reprochaient , qu'ils étaient offensés de ce que la lie seule de nos écrivains leur rendait hommage , tandis que les membres distingués de la littérature dédaignaient de grossir la chétive cour dont ils n'osaient se glorifier : *Je conçois* , dit à ce sujet un écrivain célèbre , *qu'on ait le malheur de trouver ce sentiment au fond de son âme ; mais qu'à la bassesse de l'y nourrir , on joigne l'ineptie de le dévoiler , c'est , à mon avis , le comble de la sottise humaine.* Les Mécènes subalternes et ridicules dont nous parlons , en s'avilissant eux-mêmes par de tels discours , ne peuvent s'empêcher d'estimer au fond de leur cœur , si cependant leur estime peut être comptée pour quelque chose , des hommes qu'ils auraient méprisés à juste titre , s'ils en avaient pu faire leurs amis ; et nous ne croyons pas qu'aucun de ceux qu'ils ont l'ineptie de décrier , daigne balancer un moment entre leur bienveillance et leur aversion. On nous demandera ce que fait à la mémoire de M. Malet le portrait de ces êtres méprisables ; nous répondrons qu'une leçon utile aux gens de lettres dignes de ce nom , et aux *protecteurs* indignes de l'être , vaut bien l'éloge d'un académicien médiocre , et que c'est l'épisode le plus intéressant qu'on puisse y joindre pour le faire lire avec quelque fruit.

Nous terminerons néanmoins cet article par un trait qui honore plus la mémoire de M. Malet , que n'auraient pu faire de grands talens académiques. *Il fut toute sa vie employé dans les finances , et mourut avec peu de fortune.*

ÉLOGE D'ANTOINE PORTAIL ¹.

Son éloquence naturelle et son amour pour les lettres furent ses titres d'académicien. Le discours noble et modeste qu'il prononça à sa réception, doit être distingué dans le recueil de nos harangues. Quoique revêtu de la première dignité du premier parlement du royaume, il crut s'honorer en venant s'asseoir parmi nous à la dernière place, et en nous assurant de tout le prix qu'il mettait à nos suffrages. Son discours fit d'autant plus d'impression, qu'il en rappela un autre un peu différent, prononcé dans une occasion semblable, par un magistrat qui était venu comme lui prendre séance à l'Académie. Ce discours, qui ne fut point imprimé dans le temps, pour l'honneur de cet académicien, et qu'on a même oublié aujourd'hui, nous paraît assez remarquable par son laconisme peu modeste, pour être rapporté dans cet article comme un modèle de ridicule; il pourra servir de leçon aux récipiendaires, de quelque état qu'ils soient, qui seraient tentés à l'avenir de tomber dans de pareils écarts.

« MESSIEURS, je dois à vos illustres fondateurs les premiers succès de ma vie. Ils me facilitèrent les moyens d'entrer dans les places que mes aïeux avaient autrefois occupées. Si vous me communiquez vos lumières, je saurai les faire valoir. Les Athéniens avaient bâti leur Lycée à côté de l'Aréopage; la langue d'Ulysse ne contribua pas moins à la prise de Troie que les armes d'Achille. Je viens prendre aujourd'hui une place parmi vous. Quand Hercule veut être citoyen de Corinthe, personne n'en doit refuser l'avantage. »

On ne sait qui est l'Hercule dont le nouvel académicien voulait parler. Si c'était lui-même, comme on est tenté de le croire, le discours qu'on vient de lire n'est pas un des plus dignes *travaux* du nouvel Alcide.

¹ Premier président du parlement de Paris, reçu le 28 décembre 1724, à la place de François-Timoléon de Choisy; mort le 3 mai 1736.

ÉLOGE DE RABUTIN,

COMTE DE BUSSI¹.

Ce prélat avait pour père le fameux comte de Bussi, qui fut comme lui de l'Académie Française ; et le contraste du père et du fils nous oblige ici à dire un mot du premier. Ce faible et infortuné courtisan, disgracié par Louis XIV pour son *Histoire amoureuse des Gaules*, passa le reste de sa vie à expier cette satire par les éloges outrés dont il fatiguait le monarque, sans pouvoir le persuader de la sincérité de son hommage. L'adulation, toujours avilissante pour le malheureux qui la prostitue, est le comble de l'humiliation lorsqu'elle ne peut réussir à tromper celui même qu'elle a pris pour son idole ; et surtout lorsque ayant d'abord voulu mutiler cette idole redoutable, elle cherche ensuite à l'apaiser en lui prodiguant à regret l'adoration et l'encens. Ce courtisan si abject inspirait d'autant moins d'intérêt, que flatteur et rampant aux pieds de son roi, il était plein de hauteur et de morgue avec ses égaux ou ses inférieurs ; son orgueilleuse bassesse croyait se dédommager, par cette méprisable ressource, des dégoûts qu'elle éprouvait en se prosternant sur les marches du trône ; il parlait sans cesse des avantages dont il croyait jouir, de ses qualités réelles ou prétendues, et surtout de sa noblesse, dont il fatiguait les oreilles de ceux qui avaient la patience de l'écouter (1). On voit par ce détail que le comte de Bussi justifie mieux que personne la définition du courtisan, donnée par un philosophe, définition néanmoins que tous les courtisans, ou plutôt tous les habitans de la cour, n'ont pas méritée. *Un glorieux qui passe sa vie à faire des bassesses, c'est-à-dire, un des êtres dont l'existence dégrade le plus l'espèce humaine.*

Cet esclave si glorieux et si bas, désespérant enfin de rentrer en grâce, après ses vaines et mortifiantes tentatives, embrassa, comme tant d'autres de ses pareils, l'obscur ressource de la dévotion, et peut-être avait-il l'espérance secrète que sa dévotion lui mériterait les bontés d'un prince qui commençait à se reprocher sérieusement les mêmes faiblesses dont le comte de Bussi avait eu l'imprudence de plaisanter. Il écrivit un ouvrage

¹ Michel-Celse-Roger de Rabutin, comte de Bussi, évêque de Luçon, reçu le 6 mars 1732, à la place d'Atoine Houdart de La Motte ; mort le 3 novembre 1736.

adressé à ses enfans , sur la manière de supporter *chrétiennement* la disgrâce ; il ne leur avait pas appris à la supporter noblement.

Malgré tant de travers , le comte de Bussi avait de l'esprit ; car par malheur l'esprit n'est pas incompatible avec la vanité. L'évêque de Luçon hérita de l'esprit de son père , sans hériter de ses ridicules. Il fut même dans la société tout l'opposé du comte de Bussi ; il s'y montra plein d'amabilité , de douceur et d'agrémens. L'art de plaire , cet art ni nécessaire et si rare , cet art qui s'apprend si peu quand le germe n'en est pas né avec nous , était en lui un don de la nature , il ne mettait dans la politesse , ni l'excès qui la rend fade , ni la hauteur qui la rend humiliante ; sa plaisanterie était fine et enjouée , sans fiel et sans malice ; sa conversation , simple et facile , avait jusqu'aux grâces de la négligence , et sa supériorité ne se montrait que voilée et comme adoucie par un charme naturel qui la lui faisait pardonner. Aussi l'appelait-on *le Dieu de la bonne compagnie*. Si cet éloge n'est pas le plus grand qu'on puisse donner à un évêque , c'est un éloge distingué pour un membre de l'Académie Française. Lorsqu'elle eut perdu dans La Motte le plus aimable des gens de lettres , elle crut ne pouvoir mieux le remplacer que par le plus aimable des hommes de la cour. Il était d'ailleurs digne de cette place par une littérature choisie et variée , par une connaissance approfondie des finesses de notre langue , par l'étude assidue qu'il avait faite des bons ouvrages anciens et modernes , et par le goût délicat avec lequel il savait les apprécier.

Voltaire a célébré l'évêque de Luçon dans une de ces pièces fugitives charmantes , qui suffiraient pour faire une réputation immortelle à cet illustre écrivain. Cette pièce a pour objet la *tracasserie* , ce fléau de la société , dont le poète fait une peinture aussi odieuse par le sujet , qu'agréable par l'imagination qui l'a tracée. Le portrait du prélat , qui forme avec ce tableau le contraste le plus heureux , est également digne de l'original et du peintre , et après avoir admiré ce portrait séduisant , on ne sait lequel des deux on doit aimer le plus , ou de celui qui en a fourni le modèle ou de celui qui a si bien rendu les traits.

L'évêque de Luçon , devenu vieux et infirme , voulut éviter le chagrin de se voir survivre aux qualités brillantes qui avaient répandu tant de charmes sur sa vie. Il s'exila avec courage , quoiqu'à regret , de toutes les sociétés dont il avait fait les délices : *Je ne saurais* , disait-il , *me résoudre à n'être plus aimable ; je sens que je ne puis plus l'être qu'avec effort ; et il vaut mieux renoncer de bonne grâce à ce qu'on ne peut faire sans fatigue*. Cependant , lorsque des raisons indispensables , ou

le désir de ses anciens amis, l'obligeaient de sortir de la retraite à laquelle il s'était condamné, il paraissait encore dans ces momens ce qu'il avait été autrefois; mais il rentrait bientôt dans sa tranquille et douce solitude, où n'ayant pour confidens qu'un petit nombre de sages, il philosophait avec eux sur le triste sort de la condition humaine et sur la futilité de ces agrémens passagers auxquels on met tant de prix.

Le croirait-on? cet homme si plein d'aménité, de douceur et d'indulgence dans la société, n'était plus le même lorsqu'il avait à faire aux ennemis de la *Bulle Unigenitus*; il ne pouvait en parler de sang-froid, et c'était seulement pour eux qu'il cessait d'être aimable; ce n'est pas qu'au fond il eût un grand zèle pour cette bulle dont il haïssait tant les détracteurs, il était trop éclairé pour ne pas attacher à toutes les querelles de l'école le prix qu'elles méritent; mais il aimait l'ordre et la paix; il regardait les ennemis de la *Constitution Unigenitus*, comme réfractaires à l'autorité de l'Église, qui n'avait, selon lui, jamais adhéré plus authentiquement et plus universellement à aucun de nos dogmes les plus respectés, qu'à la condamnation du livre des *Réflexions morales*. Il se croyait donc obligé, comme citoyen et comme évêque, de réprimer les sectateurs du P. Quesnel, par l'autorité que lui donnait sa place, et par les écrits que lui dictait son zèle. Un incrédule même lui paraissait moins dangereux dans l'État qu'un janséniste, *parce que l'incrédule, disait-il, est pour l'ordinaire un citoyen paisible, et que le janséniste intrigue et cabale* (2). Telle était au moins l'idée qu'il en avait; et sans examiner ici jusqu'à quel point elle était fondée, nous dirons seulement que les philosophes qui ont cru l'athéisme moins injurieux à Dieu que la superstition, auraient pu ajouter qu'il est surtout moins nuisible que le fanatisme à la tranquillité des États. On ne doit pas s'étonner d'ailleurs que le caractère de l'évêque de Luçon, qui le portait à une morale douce, modérée, peut-être même accommodante, repoussât, par antipathie naturelle, des hommes qui joignaient, disait-il, *l'atrocité de l'intolérance à l'absurdité de la doctrine, et qui, à travers leurs cris redoublés contre la persécution qu'ils éprouvaient, ne laissaient que trop voir avec quelle violence et quel plaisir ils sauraient l'exercer, si on leur en laissait les moyens et le pouvoir*.

Aussi, parmi tant de prélats que les jansénistes ont si constamment vilipendés depuis plus d'un siècle, pour la plus grande gloire de Dieu et de l'Église, l'évêque de Luçon était un de ceux qui avaient la part la plus distinguée à leur dévotion et à leur implacable haine. Il fut très-souvent l'objet de leurs épigrammes

édifiantes, qui, à la vérité, ne valaient pas celles des *Provinciales*. Ils le déchiraient surtout régulièrement dans cette feuille hebdomadaire, qu'ils ont appelée *Nouvelles ecclésiastiques*, et qui après avoir été très-peu de temps une satire assez ingénieuse, n'est plus aujourd'hui, par un juste jugement de Dieu, qu'une satire ennuyeuse, et une triste rhapsodie de mensonges fastidieux (3). Ceux qui, sans être jansénistes, sans prendre même le plus léger intérêt à leur doctrine, ne laissent pas d'être de leurs amis, car les frondeurs le sont toujours des hommes persécutés, disaient de l'évêque de Luçon, que par la ferveur de son dévouement à la bulle, il payait le tribut de préjugé ou de commande que tout homme doit presque indispensablement à son état et à sa robe, et qu'il fallait bien qu'à travers l'homme aimable, le prélat laissât voir, c'était leur expression, un *petit bout d'oreille*; ils le lui auraient pardonné dans notre siècle où tant de prétendus apôtres de la religion poussent leur zèle fanatique jusqu'à la démence la plus absurde, et montrent, suivant le mot d'un philosophe, *des oreilles tout entières*.

NOTES.

(1) On aurait pris le comte de Bussi, à ses discours fatigans sur sa noblesse, non pour un homme du monde et de la cour, qui, ayant vécu dans la meilleure compagnie, devait en savoir le langage, mais pour un de ces gentilshommes de province, qui n'ayant jamais à la bouche que leurs sieux et leurs quartiers, se croient formés d'un autre limon que le reste de l'espèce humaine, dont ils sont, si on peut parler ainsi, le *caput mortuum* par leur inutilité.

L'occupation chérie du comte de Bussi dans sa retraite forcée était d'écrire sa généalogie, et de faire sur ce grand sujet les plus profondes recherches. C'est ce qu'on voit par ses lettres à madame de Sévigné sa cousine, et par les réponses de madame de Sévigné, qui, de son côté, paraît prendre un grand intérêt à cet important ouvrage, que le comte de Bussi se proposait de lui dédier. *J'aime fort*, lui dit-elle, *que vous vous amusiez à notre belle et ancienne chevalerie. L'abbé de Coulanges veut aussi travailler à nos Rabutins; écrivez-lui quelque chose qui puisse embellir son histoire... Le cardinal de Retz est ici; il a les généalogies dans la tête: je serais ravie qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous lui donnez... Je n'ai reçu que depuis quatre jours le livre de notre généalogie, que vous me faites l'honneur de me dédier... En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau; ce sont des vérités qui font plaisir... Ce commencement de maison me plaît fort, on n'en voit point la source; la première personne qui se présente est un fort grand seigneur, qui était, il y a plus de cinq cents ans, des*

plus considérables de son pays, et dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui puissent trouver une si belle tête ; tout le reste est fort agréable... Pour moi, je vous avoue que j'en suis charmée et touchée d'une véritable joie, etc. On voit par ces différens traits que madame de Sévigné, si pleine d'ailleurs de grâce et d'agrémens, n'était pas exempte des petitesesses de la vanité. On le voit peut-être mieux encore à l'extase où elle est, dans quelques autres lettres, devant le cordon bleu du comte de Grignan son gendre presqu'aussi sottement glorieux que le comte de Bussi son cousin : on le voit surtout au transport de joie et d'admiration avec lequel elle reedit quelques paroles très-communes dont Louis XIV l'avait honorée à une représentation d'*Esther*. Vaine et pauvre espèce humaine ! Gardons-nous bien pourtant d'effacer de ces lettres les traits que nous venons d'y rapporter ; madame de Sévigné s'y peint au naturel, et le naturel est si précieux, parce qu'il est si rare ! Elle nous laisse voir au moins, avec une naïveté qui même a ses grâces, cette vanité puérile que ses grâces lui font pardonner, et que tant d'autres montrent avec sottise, ou cachent avec maladresse. Avouons même que c'est un mouvement bien excusable, surtout dans les femmes, de faire valoir tous leurs avantages ; et comme la naissance en est un très-réel, ne soyons pas plus étonnés de voir qu'elles s'en prévalent, que de l'esprit ou de la beauté. Les hommes sont-ils plus philosophes qu'elles ? Les philosophes mêmes le sont-ils sur ce qui flatte et chatouille leur amour-propre ?

Le comte de Bussi, dans sa douloureuse solitude, avait entrepris de répondre aux *Provinciales*, pour faire sa cour aux jésuites, et obtenir, par leur crédit, son rappel à Versailles ; mais un peu de réflexion le fit bientôt renoncer à ce projet, malgré l'avantage qu'il croyait y entrevoir. Il eut l'esprit de sentir qu'on ne répond jamais avec succès à une excellente plaisanterie, si ce n'est par une autre ; ce qui n'était pas facile vis-à-vis d'un écrivain tel que Pascal. Il se tut donc, et fit bien.

Il eut encore le chagrin d'éprouver quelque ingratitude de la part de ses enfans, pour qui il avait fait, dans cette même retraite, son pieux ouvrage sur la manière de supporter *chrétiennement* les afflictions. Ces enfans, peu dévots sans doute, trouvèrent que cette production faisait peu d'honneur aux talens de leur père. Ils aimèrent mieux lire son *Histoire amoureuse des Gaules*, que l'édifiante réparation faite par l'auteur, et jugèrent que le style de Pétrone était plus le sien que celui du Père Busée ou du Père Crasset.

(2) Tout le monde sait le mot de cet athée, qui disait à un autre : *Savez-vous pourquoi on vous persécute, tandis qu'on me laisse en repos ? C'est que vous êtes un athée janséniste, et moi un athée moliniste.* J'ai connu un homme de lettres qui, se faisant un triste honneur de ne pas croire en Dieu, ne parlait qu'avec indignation de la doctrine des molinistes, et qu'avec respect de celle de S. Augustin sur la grâce ; et j'entendais dans le même temps des jésuites tourner très-indécemment ce Père de l'Eglise en ridicule.

(3) On peut juger de la valeur de cette *Gazette ecclésiastique* par le résumé qu'en faisait un philosophe. *Ce malheureux auteur*, disait-il, *écrit toutes les semaines ; il se permet tout, et jamais on ne cite un seul trait de lui.* Ce silence est la plus grande humiliation que puisse essuyer un satirique. Pour être plaisant, et par conséquent lu, il ne suffit pas d'être amer, il faut être gai, si l'on peut ; mais *hoc opus, hic labor est* ; la gaieté est comme la grâce des jansénistes, elle n'est pas donnée à tous ; et des injures sont plus aisées à trouver que de bonnes plaisanteries.

ÉLOGE DU DUC D'ESTRÉES ¹.

SON éloge se trouve dans l'histoire de l'Académie des belles-lettres, dont il était membre. Mais on y a omis un trait qui fait le plus grand honneur à sa mémoire, et que nous avons rapporté dans l'éloge de Montesquieu ² ; c'est le courage avec lequel le maréchal d'Estrées défendit et soutint cet illustre ami, en butte à une cabale sourde et puissante, qui, en voulant lui fermer les portes de l'Académie Française, travaillait bien plus contre la compagnie que contre ce philosophe célèbre. Puissent l'Académie et les lettres éprouver souvent les effets d'un pareil courage ! Nous en avons des exemples récents, consignés avec reconnaissance dans nos registres. Nous avons vu deux de nos plus respectables académiciens, le duc de Nivernois et le prince de Beauveau, défendre avec succès auprès du feu roi, deux hommes de lettres, contre lesquels on lui avait inspiré des préventions peu favorables, dont ce prince reconnut bientôt l'injustice (1). Néanmoins, en applaudissant à des démarches si nobles et si dignes d'être imitées, nous ne voudrions pas assurer avec Voltaire, qu'il se trouvera toujours en France, malgré la cabale et l'envie, des âmes nobles et éclairées qui sauront rendre justice aux talents.... (2). Quoiqu'il n'y ait guère d'homme puissant qu'on n'ait loué de son amour pour les lettres dans quelque épître dédicatoire, comme il n'y a guère de tyran qu'on n'ait loué pour ses vertus, et de prince imbécile qu'on n'ait loué pour son génie, le nombre de ces prétendus amateurs des lettres est beaucoup moins grand qu'on ne pense. La plupart ont été en effet très-

¹ Victor-Marie d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France, né à Paris, le 30 novembre 1660 ; reçu le 23 mars 1715, à la place de César, cardinal d'Estrées ; mort le 28 décembre 1737.

² Voyez cet éloge.

indifférens au progrès des lumières; plusieurs y ont nui, parce qu'ils le redoutaient, disait si bien Duclos, comme les voleurs de nuit redoutent les réverbères; plusieurs même ont haï les talens en feignant de les aimer (3). Le maréchal d'Estrées n'était pas de ce nombre. Il aimait les lettres en apparence et en effet, et son apologie du sage Montesquieu en est la preuve.

Après avoir rendu au courage *littéraire* de ce digne académicien la justice que nous lui devons, il nous sera permis d'ajouter à tout ce qu'on sait de son courage *militaire* (4), que ce courage ne se bornait pas à braver la mort dans les combats, qu'il se montrait jusque dans les maladies les plus cruelles, et qu'il allait même jusqu'à la gaieté. Le maréchal d'Estrées se fit tailler de la pierre, et fut dans le plus grand danger. Un courtisan dont la vie était très-peu édifiante, mais qui joignait à des mœurs scandaleuses la dévotion d'une âme pusillanime, envoya savoir de ses nouvelles en ajoutant qu'il allait prier Dieu pour lui : *Qu'il s'en garde bien*, répondit le maréchal, *il gâterait tout*. Ces sortes de traits ne méritent pas moins d'être recueillis dans la vie d'un grand capitaine, que tant d'autres traits de commande et de parade si pompeusement étalés par les historiens. C'est là ce qu'on cherche et qu'on aime dans les vies de Plutarque, bien plus que des récits de sièges et de batailles.

On fit sur les billets d'enterrement du maréchal d'Estrées la même omission dont nous avons déjà parlé à l'article du président de Mesmes; on y oublia son titre d'académicien : sa respectable famille ne montra pas moins d'empressement à réparer cette faute, qu'en avait montré celle de M. de Mesmes; elle assura l'Académie du regret qu'elle avait de l'omission d'un titre auquel le maréchal d'Estrées *attachait un très-grand prix*; et les mânes de cet illustre confrère, qui, de son vivant, avait donné à la compagnie tant de marques d'attachement et d'estime, semblèrent encore nous dire après sa mort : *Je suis toujours avec vous*.

NOTES.

(1) MESSIEURS l'abbé Delille et Suard ayant été élus par l'Académie le 7 mai 1772, à la place de MM. Bignon et Duclos, le roi, prévenu contre ces deux hommes de lettres par des hommes qui ne l'étaient guère, jugea à propos de refuser, ou plutôt de différer son consentement à cette élection. Mais bientôt, mieux informé et détrompé entièrement par le duc de Nivernois et le prince de Beauveau, il rendit à

l'Académie, au bout de six semaines, la liberté de les élire. M. Suard voulait marquer publiquement sa reconnaissance à ses défenseurs, dans son discours de réception à l'Académie; leur modestie lui a fermé la bouche, et l'a forcé de renfermer ses sentimens au fond de son cœur. Nous acquittons ici, à la vérité bien faiblement, la dette qu'il n'a pu leur payer.

(2) Voyez la lettre de Voltaire au maréchal de Richelieu, imprimée à la tête de la tragédie des *Lois de Minos*. Cette lettre contient des traits remarquables. « A qui appartient-il plus qu'à vous, dit ce célèbre » écrivain, d'être le soutien des gens de lettres?... C'est un devoir » attaché à votre nom... Quelles autres mains que les vôtres sont faites » pour écarter du trône la calomnie qui s'en rapproche toujours, quoique » toujours chassée?... et quelle gloire serait-ce pour vous, dans un âge » où l'ambition est assouvie, et où les vains plaisirs ont disparu comme » un songe, d'être, dans un loisir honorable, le père de vos confrères? » l'âme du grand Armand s'applaudirait alors plus que jamais d'avoir » fondé l'Académie Française. » Voltaire écrivait cette lettre en 1773, un an avant la mort du roi, et un an après l'exclusion momentanée de MM. Delille et Suard, à laquelle on accusait quelques personnes de la cour d'avoir contribué par leurs délations.

(3) Quelque tristes que ces réflexions puissent être, et quelque utile qu'il fût de les présenter dans un plus grand détail, nous sommes bien éloignés de nous permettre ici aucune application, ne voulant faire la satire ni des vivans ni des morts; nous avouerons cependant que parmi les hommes de notre siècle qui ont été crus ou appelés Mécènes, nous en avons connu deux, sans prétendre exclure les autres, qui ont véritablement aimé les lettres, et qui tous deux n'existent plus; car nous ne voulons, encore une fois, nommer aucun vivant, dans la crainte d'offenser, contre notre intention, ceux que nous ne nommerions pas. Ces deux hommes, dont la mémoire doit être chère aux lettres par l'intérêt réel qu'ils y ont pris, sont le chancelier d'Aguesseau et Turgot.

Il ne manqua rien à Turgot de tout ce que les lettres peuvent désirer dans un homme en place; lumières étendues, savoir profond, esprit supérieur, probité sévère, mépris des préjugés de toute espèce, zèle actif pour l'avancement des connaissances en tout genre, surtout pour le progrès des lumières. Mais les lettrés, la nation et l'humanité n'ont joui qu'un moment d'un homme si rare et si digne de tous leurs regrets.

Les talens, si souvent persécutés par la haine, sont trop souvent dans le cas de s'appliquer le mot de Tacite : *Per amicos oppressi* (opprimés par leurs amis même); et la philosophie, tantôt vexée, tantôt mal servie, le plus souvent négligée, est presque toujours réduite à prendre pour sa devise cette triste maxime de la fable, ou plutôt de la raison et de l'expérience :

Ne t'attends qu'à toi seul.

(4) On peut voir dans l'éloge du maréchal d'Estrées (*Histoire de l'Académie des belles-lettres*, année 1737) le détail intéressant des exploits militaires de cet académicien ; détail qui n'est point de notre sujet , mais auquel nous ne prenons pas moins d'intérêt comme Français et citoyens. Le maréchal d'Estrées était aussi de l'Académie des sciences, et nous sommes surpris de ne point trouver son éloge dans l'histoire de cette compagnie. Fontenelle, il est vrai, s'est quelquefois dispensé de cette tâche, mais pour des académiciens beaucoup moins louables que celui-ci. La mémoire du maréchal d'Estrées et l'histoire de l'Académie ont presque également perdu à cette réticence. En effet, quel sujet plus digne de la plume du philosophe Fontenelle, que le tableau qu'il avait à faire, dans le maréchal d'Estrées, du courtisan noble et généreux, du guerrier brillant, et de l'amateur éclairé des lettres !

ÉLOGE DE LA TREMOUILLE ¹.

LE duc de La Tremouille avait pour bisaïeule maternelle la célèbre marquise de La Fayette, qui s'est rendue immortelle par les deux romans de *la princesse de Clèves* et de *Zaïde* ², et qui fut l'un des ornemens de ce beau siècle de Louis XIV, si fécond en grands hommes dans tous les genres. Le petit-fils de cette femme illustre hérita de son esprit et de ses grâces. Les preuves qu'il en donna dès sa jeunesse, les agrémens qu'il portait dans la société, l'élégance noble avec laquelle il parlait sa langue, l'étude éclairée qu'il avait faite de nos meilleurs écrivains, le goût avec lequel il sentait et appréciait leurs beautés, enfin le désir qu'il témoigna de venir cultiver et perfectionner dans le sanctuaire des muses ses talens naturels, lui ouvrirent de très-bonne heure l'Académie ; mais elle eut la douleur de perdre au bout de trois ans ce jeune académicien, qui dans ce court espace de temps avait su gagner les cœurs de ses confrères, et qui emporta dans le tombeau leur estime et leurs regrets. Cependant, quoiqu'enlevé au commencement de sa course, il n'est point d'âme sensible et vertueuse qui ne doive envier une mort telle que la sienne. Il périt victime de la tendresse conjugale. Madame la duchesse de La Tremouille fut atteinte de la petite-vérole,

¹ Charles - Armand - René de La Tremouille, duc de Thouars, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du roi, né à Paris, le 14 janvier 1708 ; reçu le 6 mars 1738, à la place de Victor-Marie d'Estrées, pair, maréchal et vice-amiral de France ; mort le 23 mai 1741.

² Voyez l'article de Ségrais.

qu'elle craignait beaucoup. Le duc de La Tremouille, pour la persuader qu'elle n'avait pas la maladie qu'elle redoutait si fort, résolut de s'enfermer avec elle, et voulut être sa principale garde, malgré le juste effroi que lui inspirait à lui-même ce cruel fléau de l'humanité ; il gagna la petite-vérole, et il en mourut au bout de quelques jours, avec les sentimens de la résignation la plus édifiante, et en faisant à l'Être suprême, juge et rémunérateur des vertus, le sacrifice le plus entier de sa vie (1).

La politesse séduisante et l'aménité de mœurs qui relevaient dans le duc de La Tremouille les grâces de l'esprit, n'empêchèrent pas qu'il n'eût des ennemis, ou plutôt contribuèrent à lui en donner par le succès même que lui procuraient ses agrémens. Revêtu d'une des principales charges de la cour, aimé du roi, recherché des sociétés les plus brillantes, il habitait un pays où on ne laisse pas voir impunément quelque supériorité sur les autres. Il fut l'objet de la satire la plus cruelle comme la plus injuste ; ne pouvant lui disputer ses talens aimables, la méchanceté voulut lui en ôter de plus essentiels ; on ne rougit pas de lui contester les qualités militaires, malgré les preuves qu'il en avait données en plusieurs occasions (2). Mais la réponse la plus tranchante à ces imputations odieuses est l'attachement tendre et respectueux que lui témoignèrent les officiers du régiment qu'il commandait, sentimens qu'ils n'auraient pas accordés à un chef peu digne d'être à leur tête. Ainsi les épigrammes dont on a cherché à flétrir le duc de La Tremouille, bien loin de nuire à sa mémoire, doivent être pour lui un nouveau titre d'estime, et nous avons regardé comme un devoir sacré pour nous d'en effacer jusqu'à la plus légère impression. Malheur aux hommes que l'envie paraît oublier, et que la calomnie épargne ! cette indulgence est pour eux une triste attestation de médiocrité, et nous citerons à cette occasion le mot d'un philosophe au sujet d'un autre jeune courtisan qu'il voyait loué de tout le monde. *Parmi tant d'éloges, disait-il, une chose me fait de la peine ; je ne lui connais pas un ennemi, et je n'en ai jamais entendu dire de mal à personne.* Il n'y aurait peut-être de vraiment loué par ces éloges négatifs que des hommes en place sur qui la médisance ou la calomnie ne trouveraient point à s'exercer. Mais où sont-ils ?

Le duc de La Tremouille était premier gentilhomme de la chambre du roi, et en cette qualité chargé de la surintendance générale des spectacles, et de la direction des deux troupes de comédiens. Il serait à souhaiter que ceux qui ont cette classe d'hommes dans leur dépendance, fissent de leur crédit et de

leur place le plus noble usage auquel ils pussent l'employer, celui de veiller aux intérêts des gens de lettres, qui en faisant vivre les comédiens, se plaignent d'en éprouver souvent *la dureté, les caprices et l'ingratitude*; c'est aux supérieurs respectables de nos acteurs, qu'il appartient de mettre les auteurs dramatiques à l'abri des dégoûts humilians que le talent essuie dans cet aréopage, et d'empêcher que les écrivains, dont les ouvrages honorent la nation, ne soient vexés et rebutés par ceux qui leur doivent leur existence, et qui ont paru trop souvent oublier leurs bienfaiteurs ¹.

NOTES.

(1) **QUEL** bonheur pour le duc de La Trémouille, et pour une famille à qui il était cher, s'il avait pu connaître et mettre en usage cette précieuse sauve-garde de l'inoculation, que le préjugé et la superstition s'efforcent tant de décréditer, et qui finira par triompher tôt ou tard, parce que la *raison*, comme l'a dit un sage, *doit finir toujours par avoir raison!* C'est au temps seul à lui faire gagner sa cause; car malgré l'exemple de presque tous les princes de l'Europe, qui ont subi l'inoculation avec succès, exemple si propre en apparence à entraîner la multitude, le préjugé et la superstition trouvent encore de la force et de l'appui pour retarder l'effet d'une leçon si puissante; les ennemis des lumières et des peuples ne savent combattre ou décrier l'autorité, que pour empêcher le bien qu'elle voudrait faire.

(2) « Le duc de La Tremouille eut son chapeau percé d'une balle de » mousquet à l'attaque du château de Milan, reçut une contusion à » celle du château de Colorno, fut blessé légèrement à la bataille de » Parme; et à celle de Guastalla, étant tombé dans un fossé, il fut » foulé aux pieds, ce qui ne l'empêcha pas, après qu'il eut été relevé, » de continuer à combattre, jusqu'à ce que s'étant trouvé mal de la » chute qu'il avait faite, il fut obligé de se retirer. » (*Voyez le Dictionnaire de Moreri, à l'article de La Tremouille.*)

Sans nous étendre davantage sur les qualités militaires de notre aca-

¹ On a vu les Comédiens français représenter successivement sur leur théâtre, en 1782, plusieurs pièces où des hommes de lettres très-distingués, très-estimables, auteurs même d'ouvrages qu'on représente très-fréquemment, étaient désignés de la manière la plus claire, et exposés à la risée de la multitude. Toute la littérature a de plus été instruite de l'espèce de procès qui s'est élevé en 1780 entre les auteurs dramatiques et les comédiens, sur l'injustice que les premiers se plaignaient d'essayer relativement à l'honneur de leurs ouvrages. Ce procès n'est pas terminé, et les gens de lettres qui se croient très-fondés dans leurs plaintes, y ajoutent celle de n'avoir pu encore obtenir justice.

démicien , qui ne sont point ici l'objet de son éloge , il est plus convenable à notre sujet de dire et même de prouver qu'il faisait des vers très-agréables. Nous citerons pour exemple les deux chansons qui suivent.

Dans ces hameaux il est une bergère
 Qui soumet tout au pouvoir de ses lois ;
 Ses grâces orneraient Cythère,
 Le rossignol est jaloux de sa voix.
 J'ignore si son cœur est tendre ;
 Heureux qui pourrait l'enflammer !
 Mais qui ne voudrait pas aimer ,
 Ne doit ni la voir ni l'entendre.

Autre.

Dans ces prés fleuris , une abeille
 Vole et vient s'enrichir d'un précieux butin ;
 Mais voit-on sur la fleur les traces du larcin ?
 Le baiser que j'ai pris sur ta bouche vermeille,
 En me rendant heureux , te laisse ta beauté ;
 Rose aimable , je suis l'abeille ,
 Mon bonheur ne t'a rien coûté.

ÉLOGE DE J. B. DUBOS ¹.

L'abbé Dubos est un de ces hommes de lettres qui ont eu plus de mérite que de réputation. Les écrivains de la classe opposée sont en plus grand nombre ; ceux-ci , avec peu de talens , en ont un qui les remplace , celui de se faire valoir ; ceux-là ignorent ou dédaignent l'art de mettre leurs talens en œuvre , et de les produire au grand jour. On ne saurait pourtant dire que cet art ait été entièrement négligé par l'abbé Dubos. Il ne sut point à la vérité suppléer au mérite par le manège et par l'intrigue , il n'avait pas besoin de cette méprisable ressource ; mais il ne fut pas non plus du nombre des littérateurs timides , qui ont gardé pour eux-mêmes , et comme enfoui leurs richesses ; il a , dans plus d'un genre , donné des preuves remarquables de la variété , de l'étendue de ses connaissances : érudition , histoire , matières de goût , il a publié sur ces différens objets des ouvrages bien reçus par le public. Néanmoins , dans aucun des sujets qu'il a traités , il n'a montré cette supériorité de génie qui tire un écrivain , je ne dis pas de la foule , car l'abbé Dubos ne doit pas y

¹ Abbé de Reillons , né à Beauvais en décembre 1670 ; reçu le 3 février 1720 , à la place de Charles-Claude Genest ; élu secrétaire perpétuel à la place d'André Dacier , le 19 novembre 1722 ; mort le 23 mars 1742.

être mis, mais des auteurs estimables assis au second rang. S'il eut le mérite de joindre la philosophie au savoir, d'autres ont été ou des savans plus profonds, ou des philosophes distingués; s'il fut historien judicieux et fidèle, d'autres ont écrit l'histoire avec plus de chaleur et d'intérêt; si dans les beaux arts il s'est montré un excellent juge, d'autres en ont exposé les principes avec moins de sagacité peut-être, mais avec plus d'éloquence ou d'agrément. Enfin, il est un exemple que pour faire ouvrir en sa faveur les cent bouches de la Renommée, il vaut mieux mériter la première place dans un seul genre, que d'en ambitionner une dans plusieurs genres à la fois; qu'il n'y a tout au plus d'exceptions de cette règle que les Pascal, les Leibnitz, les Voltaire, et quelques hommes privilégiés qui leur ressemblent.

La vie de l'abbé Dubos a, pour ainsi dire, été double; elle fut d'abord presque uniquement politique et active, ensuite purement littéraire et paisible. Jeûne encore, il essaya de la théologie; mais il se dégoûta bientôt des puérités scolastiques pour une étude plus intéressante et plus utile, celle du droit public et des intérêts de l'Europe: les progrès qu'il y fit, lui valurent l'avantage d'être connu et goûté de M. de Torci, ministre des affaires étrangères dans les dernières années du règne de Louis XIV, c'est-à-dire, dans des temps malheureux et difficiles, où cette partie exigeait plus de talens et de vertus que jamais. Ce ministre, qui joignait au mérite propre à sa place, la modestie et la probité, cherchait les mêmes qualités dans ceux qu'il destinait à travailler sous ses ordres; il s'attacha l'abbé Dubos, et l'employa utilement dans plusieurs affaires secrètes. Le duc d'Orléans régent, et le cardinal Dubois, firent de ses talens le même usage, et avec le même succès. L'État récompensa comme il le devait un citoyen qui l'avait si bien servi. Il obtint, ou plutôt il eut, sans avoir rien demandé, des pensions et des bénéfices, qui furent le prix flatteur de ses travaux et de son zèle, et qui suffisaient aux désirs d'un philosophe. Il avait été chargé, vers le commencement de la guerre de 1701, de différentes négociations en Angleterre et en Hollande, pour engager à la paix, s'il était possible, ces deux puissances redoutables, que la vengeance et la haine animaient alors contre la France, bien plus encore que l'ambition et la politique. Pendant le cours de ces négociations, il publia un ouvrage qui avait pour titre: *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus dans la guerre présente*. Cette production, fort applaudie, comme elle devait l'être, par le ministère de France, ne fit changer le ministère britannique ni de conduite, ni de système. L'auteur faisait à ce ministère et à la nation anglaise des prédictions funestes, que par malheur

l'événement ne justifia pas; les ennemis de Louis XIV furent partout heureux et vainqueurs; et un plaisant dit à ce sujet, que pour répondre à l'écrivain prophète et à ses conseils charitables, il ne fallait que le titre même de son ouvrage : *Les intérêts de l'Angleterre mal entendus par l'abbé Dubos* (1).

Cet essai, plus politique que littéraire, n'était pas le premier fruit de sa plume; il avait donné, près de dix ans auparavant, l'*Histoire des quatre Gordiens*, contre l'opinion commune qui n'en admettait que trois. Les preuves dont il appuyait l'existence du quatrième Gordien, furent attaquées par plusieurs savans, et malgré toute l'érudition dont il fortifia ces preuves, l'opinion ancienne semble avoir prévalu. Heureusement il importe assez peu au genre humain qu'il y ait eu trois Gordiens ou davantage. Si les princes de ce nom eurent quelques qualités estimables, s'ils méritent de n'être pas confondus avec cette foule de despotes imbéciles ou féroces, qui ont avili et opprimé l'espèce humaine, leurs bonnes qualités furent peu utiles au bien des peuples; le vrai bonheur des hommes eût été d'avoir quatre Titus, quatre Trajan et quatre Marc-Aurèle; mais les Titus, les Marc-Aurèle et les Trajan, sont plus rares que les Gordiens.

Critiqué comme antiquaire, et malheureux dans ses prédictions comme politique, l'abbé Dubos se jeta dans une autre carrière; il crut devoir choisir un objet de travail, qui, sans avoir l'obscurité de l'histoire ancienne, n'eût pas aussi l'inconvénient de toucher à des événemens trop proches de nos jours. Il écrivit l'*Histoire de la ligue de Cambrai*, où il développe avec beaucoup de détail et de netteté les motifs, les progrès et la dissolution rapide de cette fameuse alliance; il y fait voir par quelle suite d'événemens et d'intérêts les puissances les plus formidables, réunies d'abord pour écraser la fière et faible république de Venise, la laissèrent bientôt renaître et respirer, en se divisant pour le partage de sa dépouille: C'est là, comme le remarque judicieusement l'historien, le sort et la fin ordinaire des traités faits par de grands États pour en dévorer un autre. Il n'y a peut-être eu qu'un exemple unique d'une ligue entre plusieurs grandes puissances qui ait subsisté long-temps sans se rompre, et cet exemple est trop récent pour avoir été connu de l'abbé Dubos; c'est la ligue de la France, de l'Empire, de la Russie et de la Suède contre un seul prince, qui, attaqué durant six ans par cette ligue, a fait d'aussi heureux efforts pour la braver, que de vaines tentatives pour la dissoudre. Serait-ce parce qu'elle avait pour chefs des femmes animées par la vengeance, et qui se croyaient outragées par le prince qu'elles voulaient anéantir? Et faut-il en conclure que les femmes, déjà plus constantes que

les hommes dans leurs passions domestiques et privées, le sont aussi dans leurs passions royales et politiques ?

L'abbé Dubos, après avoir fait ses preuves comme négociateur, comme érudit et comme historien, ambitionna une gloire d'un autre genre, et qui lui parut encore plus flatteuse, celle de connaisseur éclairé sur les objets les plus intéressans de la littérature et des beaux arts. Il obtint cette gloire par ses *Réflexions critiques sur la Poésie et sur la Peinture*, où, sans aucune prétention pour lui-même aux talens des Raphaël et des Virgile, il s'est montré digne d'apprécier et de célébrer leurs productions. Cet ouvrage, plein de sagacité, de savoir et de goût, est celui qui a le plus contribué à la réputation de l'auteur. L'abbé Dubos semble avoir démenti l'assertion tant répétée, et comme la plupart des assertions générales, moitié vraie, moitié fausse, qu'il faut être poète pour bien parler de poésie, et peintre pour bien parler de peinture. Il n'avait jamais fait de vers, et n'avait pas un tableau; mais il avait, dit un illustre écrivain, beaucoup lu, beaucoup vu, beaucoup médité. Ses voyages dans les différentes parties de l'Europe, la connaissance qu'il avait des langues étrangères, ses conversations avec les artistes et les écrivains célèbres de chaque nation, les nombreux ouvrages de l'art qu'il avait eus sous les yeux, tous ces secours ajoutaient à ses lumières naturelles beaucoup de lumières acquises; et ses *Réflexions* sont comme le dépôt des richesses abondantes qu'il puisait ou dans son propre fonds, ou dans le commerce des hommes instruits qu'il avait fréquentés. On peut parler de la poésie et des beaux arts avec plus de feu, de grâce et d'élégance; mais on ne peut rendre ses idées avec plus de netteté, de précision et de justesse. Ses lecteurs peuvent quelquefois n'être pas de son avis dans les discussions fines et délicates où son sujet l'entraînait; mais il a le mérite rare de faire beaucoup penser, et on ne peut le combattre qu'en lui accordant son estime. Il a d'ailleurs eu l'art de tempérer la sécheresse, presque inévitable dans les matières didactiques, par un grand nombre de traits piquans et d'anecdotes intéressantes, qui soulagent et soutiennent l'attention en joignant l'agrément à l'utilité; par là il ménage à l'esprit des espèces de *repos*, que tout écrivain qui veut être lu et goûté doit avoir soin de placer de distance en distance, surtout s'il écrit pour des Français, dont la légèreté, incapable de se fixer longtemps sur le même objet, a besoin d'être soulagée et ranimée par des momens de distraction et de relâche. Enfin, cet excellent ouvrage porte partout l'empreinte d'un amateur vraiment digne de ce nom, d'un bel esprit philosophe et d'un savant qui a connu les Grâces. L'auteur discute plusieurs questions intéressantes, et les

discute en écrivain capable de les traiter ; les principales ont pour objet cette imitation de la nature , qui est le fondement de tous les beaux arts ; imitation que les anciens ont tant prescrite et surtout tant pratiquée , et que de grands connaisseurs modernes ont cru ou voulu nous donner comme un principe nouveau. L'abbé Dubos examine le genre de plaisir que cette imitation nous procure , en nous remettant sous les yeux , non la nature brute et uniforme , mais la nature choisie , embellie même , en un mot , la belle nature , plus aisée peut-être à distinguer qu'à définir ; il détermine les bornes que le peintre et le poète doivent se prescrire en l'imitant , afin que le sentiment agréable qu'elle doit exciter par ce tableau , ne devienne pas un sentiment pénible ; les caractères du génie , dont tant d'écrivains ont parlé , comme tant d'hommes parlent des terres australes , et qui consistent dans le talent de l'invention joint à l'étendue et à la profondeur ; les avantages que le goût peut tirer de l'observation éclairée des règles ; et les entraves où l'observation trop scrupuleuse de ces mêmes règles peut resserrer et étouffer le génie ; les causes qui ont rendu quelques siècles si féconds , et quelques autres si stériles en artistes célèbres ; celles qui font que les grands hommes en tout genre paraissent ordinairement tous à la fois comme l'effet d'une fermentation générale de la nature , excitée tout à coup dans une nation par l'action et l'énergie des circonstances ; l'incertitude et l'espèce de fluctuation que les causes morales produisent quelquefois dans les jugemens du public , qui ne prennent une consistance assurée que dans les momens de calme où reparaisent enfin la lumière et la justice ; l'influence , souvent si puissante , de ces mêmes causes sur les jugemens des artistes , et le tort , au moins passager , qu'elles peuvent faire à ces jugemens ; enfin , l'avantage dont jouissent les grands poètes d'être lus et admirés dans tous les âges , tandis que les philosophes les plus célébrés de leurs temps sont enfin oubliés avec leurs opinions ; ce qui ne doit pourtant s'entendre que des philosophes qui ont plus songé à établir des systèmes que des vérités. L'abbé Dubos paraît surtout s'être occupé avec soin de la question philosophique , *Si la discussion est préférable au sentiment pour juger les ouvrages de goût* ; question si souvent agitée , et à laquelle peut-être il ne faut répondre que ces deux mots : *Sentez d'abord , et discutez ensuite* ; car si le sentiment a bien jugé , la discussion confirmera l'arrêt qu'il a rendu.

Quelque estimable cependant que soit cet ouvrage , on ne doit pas tout-à-fait le juger relativement à l'état présent de notre littérature , et aux idées lumineuses que nous avons acquises sur les différens objets du goût. Il faut se souvenir que ces idées ,

approfondies et analysées de nos jours par plusieurs excellens esprits, étaient alors ou ignorées ou peu connues; et tenir compte à l'abbé Dubos d'avoir su le premier en entrevoir plusieurs, en développer quelques unes, répandre, pour ainsi dire, la semence qui en a fait naître de nouvelles. En un mot, cette production saine et féconde de notre académicien, offrant partout des principes sûrs et solides en matière de goût, et traçant aux écrivains et aux artistes la voie dont ils ne doivent jamais s'écarter, ressemble à ces colonnes miliaries qui, chez les Romains, indiquaient les grandes routes, et éloignaient les voyageurs des chemins détournés. Aussi le succès que l'ouvrage obtint, produisit tout l'effet que l'auteur pouvait en attendre; il lui ouvrit les portes de cette compagnie, dont le suffrage fut confirmé et même prévenu par celui du public.

Le zèle avec lequel il remplit les devoirs attachés à ce titre, son assiduité, ses connaissances, son caractère doux et modeste, déterminèrent l'Académie, après la mort de Dacier, à l'élire pour secrétaire d'une voix unanime. Avant d'obtenir cette dernière place, il avait mis le sceau, pour ainsi dire, au choix de cette compagnie, par plusieurs éditions de ses *Réflexions sur la Poésie et la Peinture*, où il ajoutait des vues nouvelles à celles qui avaient déjà donné tant de prix à son ouvrage. Il était néanmoins occupé, dans le même temps, d'un objet très-différent et presque opposé, mais très-intéressant pour notre histoire, des causes et des circonstances de l'*Établissement de la Monarchie française dans les Gaules*. Il donna au public, dans le plus grand détail, le fruit de ses recherches sur cette matière importante; il se propose de prouver que les Francs sont entrés dans les Gaules non en conquérans, mais à la prière de la nation, qui les appelait pour la gouverner. Cette opinion, exposée par l'abbé Dubos avec beaucoup d'art et de savoir, eut d'abord de zélés partisans; elle a eu depuis beaucoup de contradicteurs, à la tête desquels il en est un qui seul tiendrait lieu de beaucoup d'autres, l'auteur de l'*Esprit des Loix*. Cet écrivain célèbre a employé le dernier livre de son immortel ouvrage à réfuter ce système, qu'il appelle *un colosse immense, dont les pieds sont d'argile*. Nous n'entreprendrons point de juger ce colosse; c'est pour lui un assez grand honneur que l'illustre Montesquieu l'ait cru digne de ses coups; et l'abbé Dubos, quand il aurait succombé sous ce redoutable adversaire, aurait pu se regarder comme un autre Hector, vaincu par un autre Achille. Mais nous ignorons ce qu'il aurait pensé de cette réfutation, qui n'a paru que lorsqu'il ne pouvait plus ou s'y soumettre, ou la combattre. Les lettres et l'Académie l'avaient perdu quelques années auparavant.

Averti par la vieillesse qui s'approchait à grands pas, et par les infirmités qui la lui annonçaient, il pensait à se retirer dans sa patrie, pour y achever paisiblement et obscurément sa carrière, lorsqu'une maladie longue et douloureuse vint l'enlever à ses confrères et à ses amis. Il vit approcher la mort, non-seulement avec la plus grande tranquillité, mais avec une sorte de sérénité philosophique, comme l'heureuse fin des maux qu'il endurait, comme le tribut que tout homme doit à la nature, et comme un bienfait qu'elle accorde à ceux qui souffrent. Il répétait en mourant ce mot d'un ancien : *Que le trépas est une loi, et non pas une peine (Lex est, non pœna perire)* ; et il y joignait cette réflexion bien digne d'un sage, que trois choses doivent nous consoler de la perte de la vie, *les amis que nous avons perdus, le peu de gens dignes d'être aimés que nous laissons après nous, et enfin le souvenir de nos sottises et l'assurance de n'en plus faire*. Ses derniers momens lui parurent si doux, qu'on a osé dire qu'il en avait hâté le terme. C'est une calomnie que sa mémoire partage avec celle de plusieurs grands hommes, et dont elle ne sera pas plus flétrie. L'abbé Dubos, qui savait que la douleur est la condition de vivre, se soumettait sans murmurer à cet arrêt irrévocable du sort; et s'il eût été capable d'oublier un moment son caractère de chrétien et de prêtre¹, pour souhaiter, à l'exemple d'un ancien philosophe, que la nature, qui nous a faits si malheureux, eût rendu le suicide moins pénible à notre faiblesse, il aurait fait un tel vœu, non pour user de cette coupable ressource, mais pour supporter plus aisément ses maux par la facilité même qu'il aurait eue de les finir.

NOTE.

(1) « Les desseins de la reine Anne pour le rappel du Prétendant, dit un auteur moderne, furent rompus par la nation anglaise, dans la crainte que le Prétendant arrivé au trône n'anéantît la dette nationale, comme l'ouvrage d'une autorité illégitime. »

L'abbé Dubos l'avait maladroitement annoncé dans ses *Intérêts de l'Angleterre mal entendus*. Il servit aussi mal le Prétendant, en prouvant que le chemin au trône lui serait fermé sans retour, si, à la mort de la reine Anne, l'union de l'Écosse et de l'Angleterre était consommée. L'écrit de l'abbé Dubos, répandu avec profusion dans les trois royaumes par le parti jacobite, y excita des alarmes d'autant plus

¹ Il n'était encore que diacre lorsqu'il mourut; mais il était au moment de se faire prêtre, pour s'acquitter plus complètement à Beauvais de tous les devoirs de chanoine.

réelles, qu'elles étaient fondées sur les intentions qu'on supposait au Prétendant pour la suppression de la dette nationale; et ces alarmes déterminèrent l'union de l'Angleterre et de l'Ecosse. L'innocente imprudence de notre académicien prouve le danger de tout écrit polémique entre puissances ennemies.

Mais voici un trait plus remarquable et plus réfléchi du même ouvrage. « Lorsque tout le continent de l'Amérique septentrionale appartient à l'Angleterre, lorsqu'aux dépens de sa propre population elle sera parvenue à le peupler, comment en usera-t-elle avec ce nouvel Etat? en permettra-t-elle le commerce aux étrangers? laissera-t-elle ses Américains, libres des impôts qu'elle paye, se gouverner suivant les lois qu'ils se donneront, au mépris des actes du parlement de Westminster? leur permettra-t-elle les manufactures et le commerce avec l'étranger? En prenant ce parti, elle tirera peu d'avantages de ces colonies, ils seront tous pour l'étranger, et on ne s'apercevra chez elle de sa nouvelle conquête, que par la dépopulation et par la solitude qu'elle y laissera. Pour tirer de cette conquête des avantages qui puissent indemniser de ce qu'elle coûtera, il faudrait la gouverner sur le plan et sur les principes qu'a laissés Philippe II pour le gouvernement espagnol. Mais vouloir imposer un joug aussi pesant à un pays si florissant, éloigné de deux mille lieues de ses maîtres, et peuplé de têtes anglaises, ce serait le mettre dans la nécessité de le secouer; le pouvoir ne lui manquerait pas, il en aurait bientôt la volonté. »

L'abbé Dubos finit en ne donnant que dix ans de durée au règne de l'Angleterre sur sa conquête. Il a prédit ce que nous avons vu arriver.

ÉLOGE DE MASSILLON, ÉVÊQUE DE CLERMONT¹.

JEAN-BAPTISTE MASSILLON naquit à Hières en Provence, en 1663. Il eut pour père un citoyen pauvre de cette petite ville. L'obscurité de sa naissance, qui relève tant l'éclat de son mérite personnel, doit être le premier trait de son éloge; et l'on peut dire de lui comme de cet illustre Romain qui ne devait rien à ses aïeux: *videtur ex se natus* (il n'a été fils que de lui-même). Mais non-seulement son humble origine honore infiniment sa personne, elle honore encore plus le gouvernement éclairé, qui en l'allant

¹ Recu à l'Académie le 25 février 1719, à la place de Camille Le Tellier, abbé de Louvois; mort le 28 septembre 1742.

chercher au milieu du peuple pour le placer à la tête d'un des plus grands diocèses du royaume, a bravé le préjugé assez commun, même de nos jours, que la Providence n'a pas destiné aux grandes places le génie qu'elle a fait naître aux derniers rangs. Si les distributeurs des dignités ecclésiastiques n'avaient pas eu la sagesse, ou le courage, ou le bonheur d'oublier quelquefois cet apophthegme de la vanité humaine, le clergé de France eût été privé de la gloire dont il est aujourd'hui si flatté, de compter l'éloquent Massillon parmi ses évêques.

Ses humanités finies, il entra dans l'Oratoire à l'âge de dix-sept ans. Résolu de consacrer ses travaux à l'Eglise, il préféra aux liens indissolubles qu'il aurait pu prendre dans quelqu'un de ces ordres religieux si multipliés parmi nous, les engagements libres que l'on contracte dans une congrégation, à laquelle le grand Bossuet a donné ce rare éloge, *que tout le monde y obéit sans que personne y commande*. Massillon conserva jusqu'à la fin de sa vie le plus tendre et le plus précieux souvenir des leçons qu'il avait reçues et des principes qu'il avait puisés dans cette société vraiment respectable, qui sans intrigue, sans ambition, aimant et cultivant les lettres par le seul désir d'être utile, s'est fait un nom distingué dans les sciences sacrées et profanes; qui persécutée quelquefois, et presque toujours peu favorisée de ceux même dont elle aurait pu espérer l'appui, a fait, malgré ce fatal obstacle, tout le bien qu'il lui était permis de faire, et n'a jamais nui à personne, même à ses ennemis; enfin qui a su dans tous les temps, ce qui la rend encore plus chère aux sages, pratiquer la religion sans petitesse, et la prêcher sans fanatisme.

Les supérieurs de Massillon jugèrent bientôt par ses premiers essais, de l'honneur qu'il devait faire à leur congrégation. Ils le destinèrent à la chaire; mais ce ne fut que par obéissance qu'il consentit à remplir leurs vues; lui seul ne prévoyait pas la célébrité dont on le flattait, et dont sa soumission et sa modestie allaient être récompensées. Il est des talens pleins de confiance, qui reconnaissent, comme par instinct, l'objet que la nature leur destine, et qui s'en emparent avec vigueur; il en est d'humbles et de timides qui ont besoin d'être avertis de leurs forces, et qui, par cette naïve ignorance d'eux-mêmes, n'en sont que plus intéressans, plus dignes qu'on les arrache à leur obscurité modeste pour les présenter à la Renommée et leur montrer la gloire qui les attend.

Le jeune Massillon fit d'abord tout ce qu'il put pour se dérober à cette gloire. Déjà il avait prononcé, par pure obéissance, étant

¹ Il faut excepter ces derniers temps où l'autorité ecclésiastique et séculière a rendu plus de justice à cette congrégation.

encore en province, les oraisons funèbres de Villeroy, archevêque de Lyon, et de Villars, archevêque de Vienne : ces deux discours, qui n'étaient à la vérité que le coup d'essai d'un jeune homme, mais d'un jeune homme qui annonçait déjà ce qu'il fut depuis, eurent le plus brillant succès. L'humble orateur, effrayé de sa réputation naissante, et craignant, comme il le disait, le *démon de l'orgueil*, résolut de lui échapper pour toujours, en se vouant à la retraite la plus profonde, et même la plus austère. Il alla s'ensevelir dans l'abbaye de Septfons, où l'on suit la même règle qu'à la Trappe, et il y prit l'habit. Pendant son noviciat, le cardinal de Noailles adressa à l'abbé de Septfons, dont il respectait la vertu, un mandement qu'il venait de publier. L'abbé, plus religieux qu'éloquent, mais conservant encore, au moins pour sa communauté, quelque reste d'amour-propre, voulait faire au prélat une réponse digne du mandement qu'il avait reçu. Il en chargea le novice ex-oratorien, et Massillon le servit avec autant de succès que de promptitude. Le cardinal, étonné de recevoir de cette thébaïde un ouvrage si bien écrit, ne craignit point de blesser la vanité du pieux abbé de Septfons, en lui demandant qui en était l'auteur. L'abbé nomma Massillon, et le prélat lui répondit qu'il ne fallait pas qu'un si grand talent, suivant l'expression de l'Écriture, demeurât *caché sous le boisseau*. Il exigea qu'on fit quitter l'habit au jeune novice, il lui fit reprendre celui de l'Oratoire, et le plaça dans le séminaire de St.-Magloire, à Paris, en l'exhortant à cultiver l'éloquence de la chaire, et en se chargeant, disait-il, *de sa fortune*, que les vœux du jeune orateur bornaient à celle des apôtres, c'est-à-dire, au nécessaire le plus étroit, et à la simplicité la plus exemplaire.

Ses premiers sermons produisirent l'effet que ses supérieurs et le cardinal de Noailles avaient prévu. A peine commença-t-il à se montrer dans les églises de Paris, qu'il effaça presque tous ceux qui brillaient alors dans cette carrière. Il avait déclaré qu'*il ne prêcherait pas comme eux*, non par un sentiment présomptueux de sa supériorité, mais par l'idée, aussi juste que réfléchie, qu'il s'était faite de l'éloquence chrétienne. Il était persuadé que si le ministre de la parole divine se dégrade en annonçant d'une manière triviale des vérités communes, il manque aussi son but en croyant subjuguier, par des raisonnemens profonds, des auditeurs qui pour la plupart ne sont guère à portée de le suivre ; que si tous ceux qui l'écoutent n'ont pas le bonheur d'avoir des lumières, tous ont un cœur où le prédicateur doit aller chercher ses armes ; qu'il faut, dans la chaire, montrer l'homme à lui-même, moins pour le révolter par l'horreur du portrait, que

pour l'affliger par la ressemblance ; et qu'enfin , s'il est quelquefois utile de l'effrayer et de le troubler , il l'est encore plus de faire couler ces larmes douces , bien plus efficaces que celles du désespoir.

Tel fut le plan que Massillon se proposa , et qu'il remplit en homme qui l'avait conçu , c'est-à-dire , en homme supérieur. Il excelle dans la partie de l'orateur , qui seule peut tenir lieu de toutes les autres , dans cette éloquence qui va droit à l'âme , mais qui l'agite sans la renverser , qui la consterne sans la flétrir , et qui la pénètre sans la déchirer. Il va chercher au fond du cœur ces replis cachés où les passions s'enveloppent , ces sophismes secrets dont elles savent si bien s'aider pour nous aveugler et nous séduire. Pour combattre et détruire ces sophismes , il lui suffit presque de les développer , mais il les développe avec une onction si affectueuse et si tendre , qu'il subjugué moins qu'il n'entraîne , et qu'en nous offrant même la peinture de nos vices , il sait encore nous attacher et nous plaire. Sa diction , toujours facile , élégante et pure , est partout de cette simplicité noble , sans laquelle il n'y a ni bon goût , ni véritable éloquence ; simplicité qui étant réunie dans Massillon à l'harmonie la plus séduisante et la plus douce , en emprunte encore des grâces nouvelles ; et , ce qui met le comble au charme que fait éprouver ce style enchanteur , on sent que tant de beautés ont coulé de source , et n'ont rien coûté à celui qui les a produites. Il lui échappe même quelquefois , soit dans les expressions , soit dans les tours , soit dans la mélodie si touchante de son style , des négligences qu'on peut appeler heureuses , parce qu'elles achèvent de faire disparaître non-seulement l'empreinte , mais jusqu'au soupçon du travail. C'est par cet abandon de lui-même que Massillon se faisait autant d'amis que d'auditeurs ; il savait que plus un orateur paraît occupé d'enlever l'admiration , moins ceux qui l'écoutent sont disposés à l'accorder , et que cette ambition est l'écueil de tant de prédicateurs , qui chargés , si on peut s'exprimer ainsi , des intérêts de Dieu même , veulent y mêler les intérêts si minces de leur vanité (1). Massillon pensait , au contraire , que c'est un plaisir bien vide d'avoir affaire , suivant l'expression de Montaigne , à des gens qui nous admirent toujours et fassent place , surtout dans ces momens où il est si doux de s'oublier soi-même pour ne s'occuper que des être faibles et malheureux qu'on doit instruire et consoler. Il comparait l'éloquence étudiée des prédicateurs profanes à ces fleurs dont les moissons se trouvent si souvent étouffées , et qui très-agréables à la vue , sont très-nuisibles à la récolte.

On s'étonnait comment un homme voué par état à la retraite , pouvait connaître assez bien le monde pour faire des peintures

si vraies des passions, et surtout de l'amour-propre. *C'est en me sondant moi-même*, disait-il avec candeur, *que j'ai appris à tracer ces peintures*. Il le prouva d'une manière aussi énergique qu'ingénue, par l'aveu qu'il fit à un de ses confrères, qui le félicitait sur le succès de ses sermons. *Le diable*, lui répondit-il, *me l'a déjà dit plus éloquemment que vous*.

Massillon tirait un autre avantage de cette éloquence de l'âme, dont il faisait un si heureux usage. Comme il parlait la langue de tous les états en parlant au cœur de l'homme, tous les états couraient à ses sermons; les incrédules mêmes voulaient l'entendre; ils trouvaient souvent l'instruction où ils n'étaient allés chercher que l'amusement, et revenaient quelquefois convertis, lorsqu'ils n'avaient cru sortir qu'en accordant ou en refusant leurs éloges. C'est que Massillon savait descendre pour eux au seul langage qu'ils voulussent écouter, celui d'une philosophie purement humaine en apparence, mais qui trouvant ouvertes toutes les portes de leur âme, préparait les voies à l'orateur pour s'approcher d'eux sans effort et sans résistance, et pour s'en rendre vainqueur avant même de les avoir combattus.

Son action était parfaitement assortie au genre d'éloquence qu'il avait embrassé. Au moment où il entrait en chaire, il paraissait vivement pénétré des grandes vérités qu'il allait dire; les yeux baissés, l'air modeste et recueilli, sans mouvemens violens, et presque sans gestes, mais animant tout par une voix touchante et sensible, il répandait dans son auditoire le sentiment religieux que son extérieur annonçait; il se faisait écouter avec ce silence profond qui loue encore mieux l'éloquence que les applaudissemens les plus tumultueux. Sur la réputation seule de sa déclamation, le célèbre Baron voulut assister à un de ses discours; et s'adressant, au sortir du sermon, à un ami qui l'accompagnait: *Voilà*, dit-il, *un orateur, et nous ne sommes que des comédiens*.

Bientôt la cour désira de l'entendre, ou plutôt de le juger. Il parut, sans orgueil comme sans crainte, sur ce grand et dangereux théâtre; son début y fut des plus brillans, et l'exorde du premier discours qu'il y prononça est un des chefs-d'œuvre de l'éloquence moderne. Louis XIV était alors au comble de sa puissance et de sa gloire; vainqueur et admiré de toute l'Europe, adoré de ses sujets, enivré d'encens et rassasié d'hommages. Massillon prit pour texte le passage de l'Écriture qui semblait le moins fait pour un tel prince, *Bienheureux ceux qui pleurent*, et sut tirer de ce texte un éloge d'autant plus neuf, plus adroit et plus flatteur, qu'il parut dicté par l'Évangile même, et tel qu'un apôtre l'aurait pu faire. *Sire*, dit-il au roi, *si le monde parlait ici à votre majesté, il ne lui dirait pas, bienheureux ceux qui*

pleurent. *Heureux*, vous dirait-il, *ce prince qui n'a jamais combattu que pour vaincre ; qui a rempli l'univers de son nom ; qui, dans le cours d'un règne long et florissant , jouit avec éclat de tout ce que les hommes admirent , de la grandeur de ses conquêtes , de l'amour de ses peuples , de l'estime de ses ennemis , de la sagesse de ses lois.... Mais, sire, l'Evangile ne parle pas comme le monde.* L'auditoire de Versailles, tout accoutumé qu'il était aux Bossuet et aux Bourdaloue, ne l'était pas à une éloquence tout à la fois si fine et si noble ; aussi excita-t-elle dans l'assemblée, malgré la gravité du lieu, un mouvement involontaire d'admiration. Il ne manquait à ce morceau, pour en rendre l'impression plus touchante encore, que d'avoir été prononcé au milieu des malheurs qui suivirent nos triomphes, et lorsque le monarque, qui pendant cinquante années n'avait eu que des succès, ne répandait plus que des larmes (2). Si jamais Louis XIV a entendu un exorde plus éloquent, c'est peut-être celui d'un religieux missionnaire, qui paraissant pour la première fois devant lui, commença ainsi son discours : *Sire, je ne ferai point de compliment à votre majesté, je n'en ai point trouvé dans l'Evangile.*

La vérité, même lorsqu'elle parle au nom de Dieu, doit se contenter de frapper à la porte des rois, et ne doit jamais la briser. Massillon, persuadé de cette maxime, n'imita point quelques uns de ses prédécesseurs, qui, soit pour déployer leur zèle, soit pour le faire remarquer, avaient prêché la morale chrétienne, dans le séjour du vice, avec une dureté capable de la rendre odieuse, et d'exposer la religion au ressentiment de l'autorité orgueilleuse et offensée. Notre orateur fut toujours ferme, mais toujours respectueux, en annonçant à son souverain les volontés de celui qui juge les rois ; il remplit la mesure de son ministère, mais il ne la passa jamais ; et le monarque, qui aurait pu sortir de sa chapelle mécontent de la liberté de quelques autres prédicateurs, ne sortit jamais des sermons de Massillon, que *mécontent de lui-même.* C'est ce que le prince eut le courage de dire en propres termes à l'orateur ; éloge le plus grand qu'il pût lui donner, mais que tant d'autres, avant et depuis Massillon, n'ont pas même désiré d'obtenir, plus jaloux de renvoyer des juges satisfaits que des pécheurs convertis (3).

Des succès si multipliés et si éclatans eurent leur effet ordinaire ; ils firent à Massillon des ennemis implacables, surtout parmi ceux qui se regardaient comme ses rivaux, et qui voulant que la parole divine ne fût annoncée que par eux, se croyaient apparemment dispensés de prêcher d'exemple contre l'envie. Leur ressource était de fermer la bouche, s'il était possible, à un

concurrent si redoutable ; mais ils n'y pouvaient réussir qu'en accusant sa doctrine ; et sur ce point délicat, Massillon ne laissait pas même de prétexte à leurs dispositions charitables. Il était à la vérité membre d'une congrégation dont les opinions étaient alors fort attaquées ; plusieurs de ses confrères avaient été, par ce pieux motif, adroitement écartés de la chaire de Versailles. Mais les sentimens de Massillon , exposés chaque jour à la critique d'une cour attentive et scrupuleuse , n'offraient pas même le nuage le plus léger aux yeux clairvoyans de la haine ; et son orthodoxie irréprochable était le désespoir de ses ennemis. Déjà l'Eglise et la nation le nommaient à l'épiscopat ; l'envie , presque toujours aveugle sur ses vrais intérêts, aurait pu , avec une politique plus raffinée , envisager cette dignité comme un honnête moyen d'enfouir les talens de Massillon , en le reléguant à cent lieues de Paris et de la cour ; elle ne porta pas si loin sa dangereuse pénétration , et ne vit dans l'épiscopat qu'une récompense brillante dont il lui importait de priver l'orateur qui en était digne. Elle fit pour y réussir un dernier effort , et jouit du triste avantage d'obtenir au moins un succès passager ; elle calomnia les mœurs de Massillon , et trouva facilement , suivant l'usage , des oreilles prêtes à l'entendre , et des âmes prêtes à croire. Le souverain même , tant le mensonge est habile à s'insinuer auprès des monarques les plus justes , fut , sinon convaincu , au moins ébranlé ; et ce même prince , qui avait dit à Massillon *qu'il voulait l'entendre tous les deux ans* , sembla craindre de donner à une autre église l'orateur qu'il s'était réservé pour lui.

Louis XIV mourut , et le régent , qui honorait les talens de Massillon , et qui méprisait ses ennemis , le nomma à l'évêché de Clermont ; il voulut de plus que la cour l'entendit encore une fois , et l'engagea à prêcher un carême devant le roi , alors âgé de neuf ans.

Ces sermons , composés en moins de trois mois , sont connus sous le nom de *Petit Carême* (4). C'est peut-être , sinon le chef-d'œuvre , au moins le vrai modèle de l'éloquence de la chaire. Les grands sermons du même orateur peuvent avoir plus de mouvement et de véhémence ; l'éloquence du *Petit Carême* est plus insinuante et plus sensible ; et le charme qui en résulte augmente encore par l'intérêt du sujet , par le prix inestimable de ces leçons simples et touchantes , qui destinées à pénétrer avec autant de douceur que de force dans le cœur d'un monarque enfant , semblent préparer le bonheur de plusieurs millions d'hommes , en annonçant au jeune prince qui doit régner sur eux , tout ce qu'ils ont droit d'en attendre. C'est là que l'orateur met sous les yeux des souverains les écueils et les malheurs du

rang suprême ; la vérité fuyant les trônes , et se cachant pour les princes mêmes qui la cherchent ; la confiance présomptueuse que peuvent leur inspirer les louanges , même les plus justes ; le danger presque égal pour eux de la faiblesse qui n'a point d'avis , et de l'orgueil qui n'écoute que le sien ; le funeste pouvoir de leurs vices pour corrompre , avilir et perdre toute une nation ; la détestable gloire des princes conquérans , si cruellement achetée par tant de sang et tant de larmes ; l'Être suprême enfin , placé entre les rois oppresseurs et les peuples opprimés , pour effrayer les rois et venger les peuples. Tel est l'objet de ce *Petit Carême* , digne d'être appris par tous les enfans destinés à régner , et d'être médité par tous les hommes chargés de gouverner le monde. Quelques censeurs sévères ont néanmoins reproché à ces excellens discours un peu d'uniformité et de monotonie. Ils n'offrent guère , dit-on , qu'une vérité à laquelle l'orateur s'attache et revient toujours , la bienfaisance et la bonté que les grands et les puissans du siècle doivent aux petits et aux faibles , à ces hommes que la nature a créés leurs semblables , que l'humanité leur a donnés pour frères ; et que le sort a fait naître malheureux. Mais sans examiner la justice de ce reproche , cette vérité est si consolante pour tant d'hommes qui gémissent et qui souffrent , si précieuse dans l'institution d'un jeune roi , si nécessaire surtout à faire entendre aux oreilles endurcies des courtisans qui l'environnent , que l'humanité doit bénir l'orateur qui en a plaidé la cause avec tant de persévérance et d'intérêt. Des enfans peuvent-ils se plaindre qu'on parle trop long-temps à leur père du besoin qu'ils ont de lui , et du devoir que la nature lui fait de les aimer ?

La même année où furent prononcés ces discours , Massillon entra dans l'Académie Française. L'abbé Fleury , qui le reçut en qualité de directeur , lui donna entre autres éloges celui d'avoir su se mettre à la portée du jeune roi dans les instructions qu'il lui avait destinées. *Il semble* , lui dit-il , *que vous ayez voulu imiter le prophète , qui pour ressusciter le fils de la Sunamite , se rapetissa , pour ainsi dire , en mettant sa bouche sur la bouche , ses yeux sur les yeux , ses mains sur les mains de l'enfant , et qui après l'avoir ainsi réchauffé , le rendit à sa mère plein de vie.*

Ce même discours du directeur offre un second trait , aussi édifiant que remarquable. Massillon venait d'être sacré évêque ; aucune place à la cour , aucune affaire , aucun prétexte enfin ne pouvait le retenir loin de son troupeau. L'abbé Fleury , observateur inexorable des canons , ne vit , en recevant son nouveau confrère , que les devoirs rigoureux que l'épiscopat lui imposait ; les devoirs de l'académicien disparurent entièrement à

ses yeux ; loin d'inviter le récipiendaire à l'assiduité , il ne l'exhorta qu'à une absence éternelle ; et ce qui rendait le conseil plus sévère encore , il le revêtit de la forme obligeante des regrets les plus fortement exprimés : *Nous prévoyons avec douleur*, lui dit-il, *que nous allons vous perdre POUR JAMAIS et que la loi INDISPENSABLE de la résidence va vous enlever sans retour à nos assemblées ; nous ne pouvons plus espérer de vous voir, que dans les momens où quelque affaire FACHEUSE vous ARRACHERA MALGRÉ vous à votre Église* (5).

Ce conseil fut d'autant plus efficace , que celui qui le recevait se l'était déjà donné lui-même. Il partit pour Clermont , et n'en revint plus que pour des causes indispensables , et par conséquent très-rares. Il donna tous ses soins au peuple heureux que la Providence lui avait confié. Il ne crut pas que l'épiscopat , qu'il avait mérité par ses succès dans la chaire , fût pour lui une dispense d'y monter encore , et que pour avoir été récompensé , il dût cesser d'être utile. Il consacrait avec tendresse à l'instruction des pauvres , ces mêmes talens tant de fois accueillis par les grands de la terre , et préférait aux bruyans éloges des courtisans , l'attention simple et recueillie d'un auditoire moins brillant et plus docile. Les plus éloquens peut-être de ses sermons sont les conférences qu'il faisait à ses curés (6). Il leur prêchait les vertus dont ils trouvaient en lui l'exemple , le désintéressement , la simplicité , l'oubli de soi-même , l'ardeur active et prudente d'un zèle éclairé , bien différente de ce fanatisme qui ne prouve que l'aveuglement du zèle , et qui en rend même la sincérité très-douteuse. Une sage modération était en effet son caractère dominant. Il se plaisait à rassembler à sa maison de campagne des oratoriens et des jésuites ; il les accoutumait à se supporter mutuellement , et presque à s'aimer ; il les faisait jouer ensemble aux échecs , et les exhortait à ne se faire jamais de guerre plus sérieuse (7). L'esprit de conciliation dont sa conduite était la preuve , et sa manière de penser bien connue sur le scandale de toutes les querelles théologiques , fit désirer au gouvernement qu'il essayât de rapprocher le cardinal de Noailles de ceux qui accusaient la doctrine de ce pieux archevêque ; mais l'impartialité qu'il montra dans cette négociation produisit son effet naturel , celui de mécontenter les deux partis (8). En vain il leur représenta que des hommes destinés par état à prêcher l'Évangile à leurs frères , ne devaient pas commencer par en violer un des principaux préceptes , celui de l'union et de la paix ; que leurs divisions , déjà si fâcheuses , sur l'amour de Dieu , ne les dispensaient pas de l'amour du prochain ; que ces disputes étaient à la fois , et pour les faibles un sujet de scandale , et pour les incré-

dules un sujet de triomphe, peu réel à la vérité, mais toujours affligeant par l'avantage apparent qu'ils en tirent; ces sages remontrances furent sans effet, et il apprit par sa propre expérience qu'il est souvent moins difficile de ramener des mécréans, que de concilier ceux qui auraient tant d'intérêt de se réunir pour les confondre.

Vivement pénétré des vraies obligations de son état, Massillon remplit surtout le premier devoir d'un évêque, celui qui le fait chérir et respecter de l'incrédulité même, le devoir, ou plutôt le plaisir si doux de l'humanité et de la bienfaisance. Il réduisit à des sommes très-modiques ses droits épiscopaux, qu'il aurait entièrement abolis, s'il n'avait cru devoir respecter le patrimoine de ses successeurs, c'est-à-dire, leur laisser de bonnes actions à faire. Il fit porter en deux ans vingt mille livres à l'Hôtel-Dieu de Clermont. Tout son revenu appartient aux pauvres. Son diocèse en conserve le souvenir après plus de trente années, et sa mémoire y est honorée tous les jours de la plus éloquente oraison funèbre, des larmes de cent mille malheureux.

Il avait joui, dès son vivant, de cette oraison funèbre qu'il ne peut plus entendre. Dès qu'il paraissait dans les rues de Clermont, le peuple se prosternait autour de lui en criant : *vive notre père*. Aussi ce vertueux prélat disait-il souvent, que ses confrères ne sentaient pas assez quel degré de considération et d'autorité ils pouvaient tirer de leur état, que ce n'était ni par le faste, ni par une dévotion minutieuse, encore moins par les grimaces et les intrigues de l'hypocrisie, qu'ils pouvaient se rendre chers à l'humanité et redoutables à ceux qui l'oppriment, mais par ces vertus dont le cœur du peuple est le juge, et qui dans un ministre de la vraie religion retracent à tous les yeux l'Être juste et bien-faisant dont il est l'image.

Parmi les aumônes immenses qu'il a faites, il en est qu'il a cachées avec le plus grand soin, non-seulement pour ménager la délicatesse des particuliers malheureux qui les recevaient, mais pour épargner quelquefois à des communautés entières le sentiment, même le plus mal fondé, d'inquiétude et de crainte que ces aumônes pouvaient leur causer. Un convent nombreux de religieuses était sans pain depuis plusieurs jours; elles étaient résolues de périr plutôt que d'avouer cette affreuse misère, dans la crainte qu'on ne supprimât leur maison, à laquelle elles étaient bien plus attachées qu'à leur vie. L'évêque de Clermont apprit en même temps, et leur indigence extrême, et le motif de leur silence. Pressé de leur donner des secours, il craignit de les alarmer en paraissant instruit de leur état; il envoya secrètement à ces religieuses une somme très-considérable, qui assurait

leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen d'y pourvoir par d'autres ressources ; et ce ne fut qu'après la mort de Massillon qu'elles connurent le bienfaiteur à qui elles étaient si redevables.

Non-seulement il prodiguait sa fortune aux indigens, il les assistait encore, avec autant de zèle que de succès, de son crédit et de sa plume. Témoin, dans ses visites diocésaines, de la misère sous laquelle gémissaient les habitans de la campagne, et son revenu ne suffisant pas pour donner du pain à tant d'infortunés qui lui en demandaient, il écrivait à la cour en leur faveur ; et par la peinture énergique et touchante qu'il faisait de leurs besoins, il obtenait, ou des secours pour eux, ou des diminutions considérables sur les impôts (9). On assure que ces lettres sur cet objet intéressant sont des chefs-d'œuvre d'éloquence et de pathétique, supérieurs encore aux plus touchans de ses sermons : et quels mouvemens en effet ne devait pas inspirer à cette âme vertueuse et compatissante le spectacle de l'humanité souffrante et opprimée ?

Plus il respectait sincèrement la religion, plus il avait de mépris pour les superstitions qui la dégradent, et de zèle pour les détruire. Il abolit, non sans peine, des processions très-anciennes et très-indécentes, que la barbarie des siècles d'ignorance avait établies dans son diocèse, qui travestissaient le culte divin en une mascarade scandaleuse, et auxquelles les habitans de Clermont couraient en foule, les uns par une dévotion stupide, les autres pour tourner cette farce religieuse en ridicule. Les curés de la ville, craignant la fureur du peuple, d'autant plus attaché à ces pieuses comédies qu'elles sont plus absurdes, n'osaient publier le mandement qui défendait ces processions. Massillon monta en chaire, publia son mandement lui-même, se fit écouter d'un auditoire tumultueux qui aurait insulté tout autre prédicateur, et jouit par cette victoire du fruit de sa bienfaisance et de sa vertu.

Il mourut comme était mort Fénelon, et comme tout évêque doit mourir, sans argent et sans dettes. Ce fut le 28 septembre 1742, que l'Église, l'éloquence et l'humanité firent cette perte irréparable (10).

Un événement assez récent, et bien fait pour toucher les cœurs sensibles, prouve combien la mémoire de Massillon est précieuse, non-seulement aux indigens dont il a essuyé les larmes, mais à tous ceux qui l'ont connu. Il y a quelques années qu'un voyageur, qui se trouvait à Clermont, désira de voir la maison de campagne où le prélat passait la plus grande partie de l'année. Il s'adressa à un ancien grand-vicaire, qui depuis la mort de l'évêque n'avait pas eu la force de retourner à cette maison de campagne, où il ne devait plus retrouver celui qui l'habitait. Le

grand-vicaire consentit néanmoins à satisfaire le désir du voyageur, malgré la douleur profonde qu'il se préparait en allant revoir des lieux si tristement chers à son souvenir. Ils partirent donc ensemble, et le grand-vicaire montra tout à l'étranger. *Voilà*, lui disait-il les larmes aux yeux, *l'allée où ce digne prélat se promenait avec nous.... Voilà le berceau où il se reposait en faisant quelques lectures.... Voilà le jardin qu'il cultivait de ses propres mains....* Ils entrèrent ensuite dans la maison, et quand ils furent arrivés à la chambre où Massillon avait rendu les derniers soupirs : *Voilà*, dit le grand-vicaire, *l'endroit où nous l'avons perdu*, et il s'évanouit en prononçant ces mots. La cendre de Titus et de Marc-Aurèle eût envié un pareil hommage.

On a aussi souvent comparé Massillon à Bourdaloue, qu'on a comparé Cicéron à Démosthène, ou Racine à Corneille : ces sortes de parallèles, seconde matière d'antithèses, prouvent seulement qu'on a plus ou moins le talent d'en faire. Nous nous interdirons sans regret ces lieux communs, et nous nous bornerons à une seule réflexion. Lorsque Bourdaloue parut, la chaire était encore barbare, disputant, comme le dit Massillon lui-même, ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école. L'orateur jésuite fit le premier parler à la religion un langage digne d'elle ; il fut solide, vrai, et surtout d'une logique sévère et pressante. Si celui qui entre le premier dans une carrière a bien des épines à arracher, il jouit aussi d'un grand avantage, c'est que les pas qu'il y fait sont plus marqués, et dès lors plus célébrés que ceux de tous ses successeurs. Le public, accoutumé à voir régner long-temps Bourdaloue, qui avait été le premier objet de son culte, est demeuré long-temps persuadé qu'il ne pouvait avoir de rival, surtout lorsque Massillon vivait, et que Bourdaloue, dû fond de son tombeau, n'entendait plus le cri de la multitude en sa faveur. Enfin la mort qui amène la justice à sa suite, a mis les deux orateurs à leur place ; et l'envie qui avait ôté à Massillon la sienne, peut la lui rendre maintenant sans avoir à craindre qu'il en jouisse. Nous nous abstenons pourtant de lui donner une prééminence que des juges graves lui contesteraient : la plus grande gloire de Bourdaloue est que la supériorité de Massillon soit encore disputée ; mais si elle pouvait être décidée en comptant le nombre des lecteurs, Massillon aurait tout l'avantage ; Bourdaloue n'est guère lu que des prédicateurs ou des âmes pieuses ; son rival est dans les mains de tous ceux qui lisent, et il nous sera permis de dire ici, pour mettre le comble à son éloge, que le plus célèbre écrivain de notre nation et de notre siècle (Voltaire) faisait des sermons de ce grand orateur une de ses lectures les plus assidues ; que Massillon était

pour lui le modèle des prosateurs, comme Racine est celui des poètes, et qu'il avait toujours sur la même table le *Petit Carême* à côté d'*Athalie* (11).

Si l'on voulait cependant chercher entre ces deux orateurs illustres une espèce de parallèle, ou pourrait dire avec un homme d'esprit, que Bourdaloue étant plus raisonneur, et Massillon plus touchant, un sermon excellent à tous égards, serait celui dont Bourdaloue aurait fait le premier point et Massillon le second. Peut-être un discours plus parfait encore serait celui où ils ne paraîtraient pas ainsi l'un après l'autre, mais où leurs talens fondus ensemble se pénétreraient, pour ainsi dire, mutuellement, et où le dialecticien serait en même temps pathétique et sensible.

Nous ne devons pas dissimuler qu'on accuse en général tous les sermons de notre éloquent académicien du même défaut que son *Petit Carême*; c'est de n'offrir souvent dans la même page qu'une même idée, variée, il est vrai, par toutes les richesses que l'expression peut fournir, mais qui ne sauvant pas l'uniformité du fond, laissent un peu de lenteur dans la marche. On a fait la même critique de Sénèque, mais avec bien plus de justice. Sénèque, uniquement jaloux d'étonner son lecteur par la profusion d'esprit dont il l'accable, le fatigue d'autant plus, qu'on sent qu'il s'est fatigué lui-même par un étalage si fastueux de ses richesses, et qu'il ne les montre avec tant de luxe qu'après les avoir ramassées avec effort : Massillon, toujours rempli du seul intérêt de son auditeur, semble ne lui présenter en plusieurs manières la vérité dont il veut le convaincre, que par la crainte qu'il a de ne la pas graver assez fortement dans son âme; et non-seulement on lui pardonne ces douces et tendres redites, mais on lui sait gré du motif touchant qui les multiplie; on sent qu'elles partent d'un cœur qui éprouve le plaisir d'aimer ses semblables, et dont la sensibilité vive et profonde a besoin de se répandre.

Il est étonnant que le clergé de France, qui possédait un orateur si éminent, ne l'ait pas nommé une seule fois pour prêcher dans ses assemblées; il ne le désira jamais, et laissa à des talens médiocres et ambitieux cette petite gloire dont il n'avait pas besoin. Il fut même choisi rarement pour être membre de l'assemblée, et consentait sans peine, disait-il, que les prélats moins attachés que lui à la résidence, eussent recours à cet honnête moyen de s'en dispenser. L'indifférence que les confrères de l'évêque de Clermont paraissaient lui marquer, n'était ni projetée de leur part, ni même volontaire; c'était l'ouvrage obscur de quelques hommes en place, qui, par des motifs dignes

d'eux, écartaient sourdement Massillon des yeux de la cour, non comme un sujet intrigant, car ils le connaissaient trop bien pour lui faire cette injure, mais comme un prélat illustre et respecté, dont la supériorité, vue de trop près, aurait pu jeter un éclat que les hommes puissans et bornés n'aiment en aucun genre. Quelle perte néanmoins pour un tel auditoire, que celle d'un prédicateur tel que Massillon ! quel sujet de discours plus intéressant, que d'avoir à parler aux princes de l'Eglise assemblés, des augustes devoirs que leur dignité leur impose ; des yeux de tout un peuple fixés sur eux, et des grands exemples qu'il en attend ; du droit que la sainteté de leur caractère, et surtout celle de leur vie, peut leur donner pour faire entendre la vérité aux rois, et pour porter aux pieds du trône le cri si souvent repoussé de l'innocent et du pauvre ! Croyait-on que Massillon fût indigne de traiter un si grand sujet, ou craignait-on plutôt qu'il ne le traitât avec trop d'éloquence ?

Ce grand orateur prononça, soit avant que d'être évêque, soit depuis qu'il le fut devenu, quelques oraisons funèbres, dont le mérite fut éclipsé par celui de ses sermons. S'il n'avait pas dans le caractère cette inflexibilité qui annonce la vérité avec rudesse, il avait cette candeur qui ne permet pas de la déguiser. A travers les louanges qu'il accorde dans ces discours, soit à la bienséance, soit même à la justice, le jugement secret qu'il porte au fond de son cœur sur celui qu'il est chargé de célébrer, échappe, sans qu'il y pense, à sa franchise naturelle, et surnage, pour ainsi dire, malgré lui ; et on sent en le lisant qu'il est tel de ses héros dont il aurait fait plus volontiers l'histoire que l'éloge.

Il lui était arrivé une seule fois de manquer de mémoire en prêchant ; trompé par le dégoût léger que cet accident lui donna, il pensait qu'il y aurait beaucoup plus d'avantage à lire les sermons qu'à les réciter. Nous osons n'être pas de son avis ; la lecture forcerait l'orateur, ou à se priver de ces grands mouvemens qui sont l'âme de la chaire, ou à rendre ces mouvemens ridicules en y donnant un air d'apprêt et d'exagération qui détruirait le naturel et la vérité. Massillon semble avoir senti lui-même que le mérite le plus propre à séduire dans un discours oratoire, est qu'il paraisse débité sur-le-champ et sans qu'aucune trace de préparation s'y laisse apercevoir ; car lorsqu'on lui demandait quel était celui de ses sermons qu'il croyait le meilleur, il répondait, *celui que je sais le mieux.*

Quoique voué à l'éloquence chrétienne par goût et par devoir, il s'était quelquefois, par délassément, exercé sur d'autres objets : on assure qu'il a laissé une vie manuscrite du Corrège. Il ne pouvait choisir pour sujet de ses éloges un peintre dont les

talens fussent plus analogues aux siens : car il était , qu'on nous pardonne cette expression , le *Corrége des orateurs*. On peut ajouter que comme le *Corrége* s'était formé lui-même , en se traçant une nouvelle route après les Raphaël et les Titien , Massillon , qui s'était aussi ouvert dans la chaire une carrière nouvelle , aurait pu dire en se comparant aux autres orateurs , ce que disait le *Corrége* en voyant les tableaux des autres artistes : *et moi aussi je suis peintre*.

L'Académie , qui l'a possédé si peu , n'a pas laissé de sentir vivement sa perte. Elle a du moins eu la consolation de le voir dignement remplacé ; M. le duc de Nivernois a été son successeur.

NOTES.

(1) Nous voyons par un passage de S. Jérôme , que les applaudissemens de l'auditoire flattaient autrefois , comme aujourd'hui , les prédicateurs les plus révéérés par la sainteté de leur vie et de leur doctrine. S. Jérôme dit qu'un jour , proposant une difficulté à S. Grégoire de Nazianze son maître , il en reçut cette singulière réponse : *Je vous appliquerai cela dans l'église , où les applaudissemens que le peuple me donnera vous feront avouer que vous entendez ce que vous n'entendez pas ; ou bien , si vous ne joignez pas vos acclamations à celles des autres , vous passerez pour un imbécile*. S. Jérôme n'approuvait sans doute ni cette réponse , ni ce petit mouvement de vanité du saint évêque , car c'est à cette occasion même qu'il donne le précepte suivant à un jeune orateur : *Quand vous parlez dans l'église , ne songez pas à exciter les acclamations , mais les gémissemens ; que les larmes des auditeurs soient votre éloge* . Ce précepte rappelle ce que

Il paraît que S. Grégoire de Nazianze fut sujet , en plus d'une occasion , à ces légers retours d'amour-propre dont les Saints les plus respectables n'ont pas toujours été exempts ; c'est le sort de la vaine et faible nature humaine. M. de Pompignan , dans la retraite à laquelle il s'est condamné , ayant employé quelques momens de son loisir à traduire deux ou trois ouvrages de ce Père de l'Eglise , nous apprend , d'après S. Grégoire même , la douleur dont il fut affecté après avoir renoncé volontairement au siège de Constantinople. Dans cette renonciation , il avait eu la juste confiance d'obtenir et d'exciter des regrets. Son attente fut trompée ; et ce peuple ingrat , si long-temps et si éloquemment prêché par son évêque , consentit sans peine à être privé de ces sermons qu'il avait tant applaudis. Le saint prélat fut surtout très-sensible à la facilité avec laquelle les évêques assemblés dans cette ville acceptèrent sa démission lorsqu'il la leur offrit , et à l'espèce de froidéur que montra l'empereur Théodose en la lui accordant. *Ce qui m'est bien connu , dit-il , et ce que je voudrais peut-être ignorer , c'est que ma démission fut reçue avec le consentement le plus prompt et le plus unanime. Voilà comme la patrie récompense des citoyens qu'elle aime*. Nous croyons qu'il fallait dire ,

dit un autre Père de l'Eglise, que prêchant un jour devant une assemblée nombreuse, il fut d'abord très-applaudi, mais très-mécontent de ce genre de succès, et qu'il ne crut avoir réussi que lorsqu'il vit pleurer son auditoire.

Si Massillon a été sensible aux éloges, il n'en a peut-être jamais reçu de plus flatteurs que celui d'une femme du peuple, qui se trouvant pressée par la foule à un de ses sermons, disait avec humeur et dans son langage : *Ce diable de Massillon, quand il prêche, remue tout Paris.* Cependant il est très-certain, qu'à l'âge de vingt-six ans, c'est-à-dire, après ses premiers essais, Massillon avait écrit au général de l'Oratoire, *que son talent et son inclination l'éloignaient de la chaire* : c'est vraisemblablement alors qu'il alla faire à Septfonds le séjour dont nous avons parlé ; anecdote très-vraie, et que celui qui nous l'a racontée, prédicateur célèbre et vivant, avait apprise à l'Oratoire. Ce même prédicateur tient aussi de la personne qui en a été témoin, la peinture touchante que nous avons faite de la douleur vive qu'un des grands vicaires de Massillon, plusieurs années après sa mort, témoignait encore de l'avoir perdu.

(2) On nous a objecté que si l'orateur avait eu cet exorde à prononcer après les désastres qui accablèrent la vieillesse du Prince, il aurait dû prendre un autre tour, et ne pas lui dire : *heureux ce roi qui n'a jamais combattu que pour vaincre*, etc. Cette remarque est très-juste : il est certain que Massillon eût été obligé de faire quelques changemens à la tournure de cet exorde. Mais quel sublime parallèle il aurait pu faire de la gloire passée de Louis XIV avec ses malheurs présens ! et quelle conclusion touchante il en aurait pu tirer, en appliquant à l'infortuné monarque ces paroles consolantes : *bienheureux ceux qui pleurent !* Le sujet était si beau, qu'il semble qu'un orateur même assez médiocre aurait fait couler des larmes.

Madame de Coulanges, dans une lettre à madame de Sévigné, fait une réflexion très-judicieuse sur le genre de succès que Massillon avait à la cour. *Il réussit*, dit-elle, *à Versailles comme il a réussi à Paris ; mais on sème souvent dans une terre ingrate quand on sème à la cour ; c'est-à-dire, que les personnes qui sont fort touchées de sermons sont déjà converties, et les autres attendent la grâce souvent sans impatience ; l'impatience serait déjà une grande grâce.*

(3) On sait l'excellente réponse de Louis XIV à un prédicateur qui, dans un sermon fait en sa présence, l'avait grossièrement désigné : *je prends volontiers ma part du sermon, mais je n'aime pas qu'on me la fasse.* On a prétendu que Bourdaloue même avait sur ce point passé les bornes, et que dans le temps des amours du roi avec

d'après cette désobligeante acceptation : *Des citoyens qui ont fait tout ce qu'ils ont pu pour être aimés, et qui n'ont pas eu le bonheur d'y réussir.* Ne faisons pas un crime à S. Grégoire d'une faiblesse dont S. Paul s'accuse lui-même, en avouant que *le Seigneur lui avait donné un ange de Satan pour le souffleter et l'empêcher de s'enorgueillir* : tant l'orgueil est inhérent à notre malheureuse espèce !

* Voyez le *Voyage littéraire de Provence*, par le P. Papon de l'Oratoire,

madame de Montespan, il osa en chaire rappeler au monarque l'adultère de David avec Betsabée, en adressant à Louis XIV ces paroles du prophète Nathan à David : *tu es ille vir (vous êtes cet homme)*. Nous avons peine à croire que Bourdaloue ait poussé jusque-là l'audace apostolique, et plus encore, que les jésuites ses confrères l'eussent trouvé bon. Ils ne se piquaient pas de prêcher si durement l'Évangile, surtout à la cour. On n'a sans doute imaginé cette prétendue anecdote que pour faire honneur à Louis XIV du mot qu'on lui attribue en cette occasion : *il a fait son devoir, faisons le nôtre*. Au moins est-il bien sûr que s'il le dit, il n'en fit rien, car il garda sa maîtresse. Le duc d'Orléans, dans le temps de la régence, c'est-à-dire, lorsqu'il était tout-puissant, traita avec une plus noble indifférence un curé d'Amiens, janséniste fanatique, qui avait prêché contre lui dans son village : *de quoi se mêle cet homme ?* dit-il ; *je ne suis pas de sa paroisse*. C'était à ce même curé d'Amiens que le cardinal de Noailles faisait des remontrances sur la violence de son zèle. *Un peu de prudence, M. le curé*, lui disait le prélat. *Monseigneur*, lui répondit le pasteur de village, *mon catéchisme m'a appris, il y a long-temps, que la prudence est une des vertus cardinales*.

(4) Parmi tous les traits d'éloquence, de sentimens, de courage même dont brillent ces admirables discours, nous ne citerons que les deux passages suivans. Ils pourraient être, surtout aujourd'hui, la matière d'un grand nombre de réflexions que nous abandonnerons sagement à nos lecteurs : *La liberté, Sire, que les princes doivent à leurs peuples, c'est la liberté des lois..... Vous ne connaissez que Dieu seul au-dessus de vous, il est vrai ; mais les lois doivent avoir plus d'autorité que vous-même. Vous ne commandez pas à des esclaves ; vous commandez à une nation libre et belliqueuse, aussi jalouse de sa liberté que de sa fidélité, et dont la soumission est d'autant plus sûre, qu'elle est fondée sur l'amour qu'elle a pour ses maîtres. Les rois peuvent tout sur elle, parce que sa tendresse et sa fidélité ne mettent point de bornes à son obéissance ; mais il faut que les rois en mettent eux-mêmes à leur autorité....., et n'exigent de sa soumission que ce que les lois leur permettent d'en exiger..... ; autrement ils ne règnent pas sur leurs sujets, ils les subjuguent..... Ce n'est donc pas le souverain, c'est la loi, Sire, qui doit régner sur les peuples : vous n'en êtes que le ministre et le premier dépositaire..... Les souverains deviennent moins puissans dès qu'ils veulent l'être plus que les lois. Ils perdent en croyant gagner. Tout ce qui rend l'autorité odieuse, l'énerve et la diminue*¹.

Dans un autre sermon, l'orateur s'exprime ainsi : *Le souverain n'est pas une idole que les peuples ont voulu se faire pour l'adorer ; c'est un surveillant qu'ils ont mis à leur tête pour les protéger et pour les défendre. Ce n'est pas de ces divinités inutiles qui ont des yeux et ne voient point, une langue et ne parlent point, des mains et n'agissent*

¹ C'est ce que Voltaire a si fortement exprimé par ce beau vers dans la tragédie de *Tancrède* :

L'injustice à la fin produit l'indépendance.

point ; ce sont , comme dit l'Écriture , de ces dieux qui précèdent les peuples pour les conduire. Ce sont des peuples qui , par ordre de Dieu , les ont faits tout ce qu'ils sont ; c'est à eux à n'être ce qu'ils sont que pour les peuples. Oui, Sire , c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres ; c'est elle qui les éleva sur le bouclier militaire , et les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs ; mais ils le dûrent originairement au consentement libre de leurs sujets. Leur naissance seule les mit ensuite en possession du trône ; mais ce furent les suffrages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette prérogative à leur naissance. En un mot , comme la première source de leur autorité vient de nous , les rois n'en doivent faire usage que pour nous. Voilà ce que la raison et la religion disent aux monarques. L'autorité royale , dit un écrivain moderne , vient de Dieu , sans difficulté , puisque S. Paul nous l'assure ; mais c'est le consentement des peuples qui est sur ce point le signe visible de la volonté divine.

(5) Massillon eut le même prédécesseur dans cette compagnie et dans l'évêché de Clermont ; c'était l'abbé de Louvois , Camille Le Tellier , qui avait encore avec lui d'autres rapports , ayant été privé comme lui , pendant la vie de Louis XIV , des honneurs de l'épiscopat , non parce que la calomnie attaquait ses mœurs , comme celles de Massillon , mais parce qu'il déplaisait aux Jésuites , étant neveu de l'archevêque de Reims , Le Tellier , qu'ils n'aimaient pas. Ils peignirent à Louis XIV l'abbé de Louvois comme janséniste ; et le monarque , qui faisait au jansénisme l'honneur de le haïr et de le persécuter , refusa constamment de faire évêque celui que les Jésuites accusaient. Il ne put l'être qu'à la mort du roi : le régent le nomma à l'évêché de Clermont ; mais l'abbé de Louvois ne put jouir de cette grâce , étant mort peu de temps après. Le duc d'Orléans lui donna Massillon pour successeur , comme s'il eût voulu braver les préventions injustes du feu roi , en nommant évêque à la suite les uns des autres tous ceux que ce prince avait rejetés. Massillon fut sacré dans la chapelle des Tuileries , en présence du jeune roi Louis XV , par le cardinal de Fleury , alors évêque de Fréjus , à qui pourtant il ne plaisait ni comme orateur distingué , ni comme oratorien ; mais l'évêque de Fréjus voulut en cette occasion faire sa cour au régent , et même au roi son élève ; car ce jeune prince avait fort goûté le *Petit Carême* , et il en parlait souvent avec plaisir à son précepteur , toujours peu empressé d'applaudir aux éloges que Massillon recevait.

Lorsque Massillon , récemment évêque , entra dans l'Académie , l'abbé Fleury , alors directeur , lui adressa , comme nous l'avons dit , une exhortation énergique sur la *résidence* ; et personne alors n'en fut offensé. Il se passa , il y a environ trente années , une scène un peu différente à la réception de l'académicien qui succéda , en 1754 , à l'évêque de Vence. Le directeur (Gresset) , après avoir loué beaucoup l'exactitude sévère du prélat à résider dans son diocèse , crut pouvoir ajouter ces mots : *Il ne ressembla point à ces pontifes agréables et profanes , crayonnés autrefois par Despréaux , et qui regardant leur*

devoir comme un ennui, l'oisiveté comme un droit, leur résidence naturelle comme un exil, venaient promener leur inutilité parmi les écueils, le luxe et la mollesse de la capitale, ou venaient ramper à la cour, et y traîner de l'ambition sans talents, de l'intrigue sans affaires, et de l'importance sans crédit. Les prélats académiciens, présents à ce discours, furent très-éloignés de s'en plaindre ; ils sentaient avec raison que ce trait ne pouvait les regarder, et qu'ils n'avaient pas même en supposer l'intention à leur confrère, dont la piété, d'ailleurs très-connue, se fût reprochée le plus léger manque de respect pour les chefs de l'Église ; mais quelques hommes pleins de zèle, et surtout de bonne foi, qui se trouvaient dans l'auditoire, jetèrent les plus grands cris contre un homme qui avait l'audace de *prêcher la résidence aux évêques* ; ils firent surtout grand bruit à Versailles ; et quand le pieux directeur y alla présenter son ouvrage, les hypocrites nombreux que ce séjour renferme lui tournèrent le dos, comme à un *philosophe* ennemi de l'Église et de ses pasteurs.

(6) Une circonstance singulière donna occasion à ces conférences. Quoique le roi Louis XV n'eût que neuf à dix ans quand Massillon partit pour son diocèse, le cardinal Dubois, alors tout-puissant, et qui n'avait pas peu contribué à lui faire donner l'évêché de Clermont, avait fait espérer à cet éloquent prélat qu'il serait nommé précepteur du dauphin, qui pourtant n'était pas encore né, ni près de naître. On n'aurait pu sans doute faire un meilleur choix, et qui eût été plus approuvé par la voix publique. Massillon, pénétré des devoirs que devait lui imposer ce respectable emploi, jaloux de les remplir et de répondre à l'idée qu'on avait de lui, tourna, dit-on, toutes ses études vers cet objet. Il négligea les sermons qu'il avait prêchés avec tant de succès à Paris, ne monta plus en chaire, même dans sa cathédrale, et se contenta de faire au peuple de son diocèse, presque sans préparation, des exhortations familières et simples, qui n'étaient que pour les pauvres, et que toute la ville néanmoins venait entendre. Le cardinal de La Rochefoucauld, son métropolitain, étant venu le visiter à Clermont, lui marqua sa surprise de ce qu'il privait son troupeau de ces discours éloquens qui lui avaient fait tant de réputation. Massillon lui en avoua la cause, et se confessa comme le berger de la fable, du *petit grain d'ambition* qu'il avait eu, et que le motif d'un grand bien à faire lui paraissait excuser ; il ajouta que, détrompé au bout de quelques années de ses espérances, il avait voulu rentrer dans la carrière oratoire ; mais qu'en perdant l'habitude de prêcher, il avait presque entièrement perdu la mémoire, et s'était mis hors d'état de rapprendre tant de sermons qu'il avait oubliés. Le cardinal l'exhorta à revoir du moins ces sermons, à les mettre en état de paraître, ou de son vivant, ou après sa mort, et à composer en même temps, pour l'instruction de ses curés, de petits discours qui lui coûteraient peu à faire et à retenir, ce qui ajouterait à sa renommée sans fatiguer sa mémoire. Massillon suivit ce conseil : depuis cette époque, il prêcha tous les ans à ses synodes ces conférences si bien écrites et si pleines de sentiment et d'onction, qui suffiraient pour l'immortaliser.

Autrefois, a dit un auteur satirique, *il fallait être évêque pour prêcher ; depuis, et durant plusieurs siècles, il a fallu prêcher pour devenir évêque : aujourd'hui, il suffit de l'être devenu, pour cesser presque absolument de prêcher.* L'exemple de Massillon, de Bossuet, de Fléchier, et même de plusieurs prélats de nos jours, prouve que cette épigramme mérite au moins quelques restrictions.

Il est ordonné, dit-on, dans les statuts de l'église de Rouen, que l'évêque prêchera certains jours de l'année, par exemple, le premier dimanche de carême. Un archevêque de cette ville voulut, dans le dernier siècle, obliger son chapitre à biffer ce statut, comme étant déjà aboli par l'usage. Le chapitre le refusa, voulant du moins, disait-il, conserver aux prélats le charitable avis de remplir le devoir dont ils se dispensaient. Un ancien statut de l'ordre de Cîteaux ordonnait aux abbés de prêcher tous les dimanches, excepté celui de la Trinité, attendu, dit prudemment le statut, *la difficulté de la matière (propter materiam difficultatem)*. Si on avait égard à cette raison, il y aurait pour nos prédicateurs une pareille dispense dans la plupart de nos fêtes solennelles.

On vient de voir tout ce que le cardinal Dubois avait fait pour Massillon, et tout ce qu'il avait voulu faire. Les ennemis de Massillon lui ont reproché les complaisances qu'il eut pour ce ministre, en consentant à être un des évêques assistans de son sacre, et en signant l'attestation de vie et de mœurs dont il eut besoin pour parvenir au cardinalat. La reconnaissance lui fit faire cette faute. Il devait sa fortune à Dubois, qui avait du moins eu le mérite de récompenser ses rares talens, négligés par Louis XIV. La bonté naturelle de Massillon dégénérait quelquefois en une faiblesse qu'il se reprochait lui-même, et à laquelle il céda malgré lui. Il faut pardonner à sa faiblesse en faveur de ses motifs, et se souvenir que le pape S. Grégoire, Père de l'Église, et qu'on a nommé *le Grand*, eut aussi le malheur de flatter la reine Brunehault et le tyran Phocas, meurtrier de l'empereur Maurice.

(7) Les jésuites de Clermont dénoncèrent à Massillon, peut-être pour épier ses sentimens et pour lui tendre un piège, un oratorien qu'ils accusaient de prêcher le jansénisme. Le prélat voulut donner à ces délateurs si zélés et si clairvoyans, une preuve de son orthodoxie ; il fit venir le prédicateur, et lui dit en présence de deux jésuites : *Mon père, on m'assure que vous prêchez une doctrine... Oui, monseigneur, lui dit l'oratorien sans lui donner le temps d'achever, je prêche des vérités qui vous ont fait évêque.* Massillon se tut, renvoya l'oratorien prêcher, et les jésuites chercher d'autres victimes.

(8) Le cardinal de Fleury pria Massillon de travailler à la conversion de l'évêque de Senes (Soanen), qui, pour son appel de la bulle *Unigenitus*, avait été déposé par une assemblée de dix à douze évêques, qu'on a appelée le concile d'Embrun, et exilé ensuite à la Chaise-Dieu en Auvergne. Massillon écrivit à ce prélat, et en reçut une réponse si décidée, si ferme, si repoussante, qu'il n'osa poursuivre sa négociation. Cette réponse est imprimée dans la vie que les jansénistes ont écrite de l'évêque de Senes. Le prélat s'y plaint avec amertume de ses

anciens confrères de l'Oratoire, qui étaient devenus évêques, et qui l'avaient abandonné. Mais Massillon n'attachait pas la même importance que lui aux opinions qui avaient causé les malheurs de ce respectable vieillard. Il croyait qu'on pouvait être bon chrétien et bon évêque sans déclamer contre la bulle; que c'était peut-être faire trop d'honneur à cette production, *moins pontificale*, disait-il, *que jésuitique*, de s'en occuper sérieusement, et que le moyen le plus sûr de la faire tomber dans l'oubli, était de garder à son égard un silence profond, respectueux en apparence, et dédaigneux en effet. Il le disait quelquefois, mais sans éclat et sans bruit, à ceux de ses confrères qu'il voyait les plus zélés pour cette bulle, mais qui ne l'écoutaient guère, qui l'imitaient encore moins, et qui n'en étaient pas plus sages.

Massillon, dans la lettre qu'il écrivit à l'évêque de Senez, parle, il est vrai, avec assez de ménagement de la bulle *Unigenitus*, dont on le priait d'être le défenseur. Mais il croyait en ce moment devoir tenir un autre langage plus conforme à celui des évêques soumis à cette bulle.

Dépuillons-nous, lui dit-il, *de toutes les complaisances inséparables de la singularité; regardons comme des pièges qui nous tend l'orgueil, le désir, caché souvent à nous-mêmes, de nous donner en spectacle. Il est terrible d'être seul de son côté, et d'avoir contre soi tout ce qui porte un nom d'autorité dans l'Eglise. Il faut, pour être tranquille dans cet état, penser, comme le Pharisien, qu'on n'est pas fait comme le reste des hommes.*

Et dans une autre lettre au même prélat: *Je crains, monseigneur, qu'il ne me soit échappé quelque terme dans ma dernière lettre qui ait pu vous déplaire. Dieu m'est témoin que loin d'ajouter une nouvelle douleur à vos chagrins, je souhaiterais pouvoir les partager avec vous pour vous en soulager, sans partager néanmoins le motif qui vous les fait souffrir... Je ne voudrais, pour me défier de la bonté de votre cause, que les écrits odieux que vos apologistes répandent tous les jours dans le public. Je viens de lire un livre intitulé, Jésus-Christ sous l'anathème: l'auteur y décide nettement, que, comme la synagogue prévariqua en condamnant Jésus-Christ, l'Eglise a prévariqué en condamnant le père Quesnel; que les Pharisiens et les Saducéens sont encore parmi nous les maîtres de la doctrine; c'est-à-dire, les jésuites désignés par les premiers qui n'ont qu'une écorce de religion, et les évêques marqués par les Saducéens, qui n'en ont point du tout. Une bonne cause serait-elle défendue par de tels excès? ne laissez pas séduire, mon très-respectable seigneur, votre zèle et votre bonne foi par les louanges de ceux qui vous applaudissent. S'ils voulaient s'en tenir précisément au dogme, nous serions bientôt d'accord; mais ils outrent tout, et c'est ce que la sagesse de l'Eglise ne souffrira jamais. Les jésuites ont leurs opinions que l'Eglise tolère; mais croyez-vous que la plupart des évêques pensent et enseignent comme eux? Au lieu de vous unir à nous, pour nous aider à soutenir l'ancienne doctrine et la saine morale, vous nous affaiblissez en vous séparant de nous, vous donnez de nouvelles armes au molinisme; vous aidez ses sectateurs à persuader au monde qu'on ne peut combattre leur doctrine sans tomber dans des excès opposés.*

Voici ce que Massillon écrivait encore à l'évêque de Rhodéz (Tou-rouvre) qui, dans une lettre écrite au roi, et signée par quelques évêques, avait pris la défense de celui de Senes... *Les remèdes qui aigrissent le mal sont de nouvelles plaies qu'on fait à l'Eglise. Ceux qui sont à la tête du jansénisme, et qui écrivent pour sa défense, sont des esprits outrés, qui passent le but sur toutes les matières qu'ils traitent. Il est vrai que de l'autre côté on ne s'en est pas toujours tenu aux justes bornes, et qu'on a défendu l'Eglise avec des armes qui affaiblissaient sa cause. Quel parti donc reste-t-il à prendre pour des évêques qui aiment la paix et la vérité? Il faut prendre le parti qui n'est pas parti, c'est-à-dire, précisément celui de l'Eglise, qui désavoue et ceux qui la défendent mal, et ceux qui l'attaquent. Je connais, comme vous savez, le caractère des appelans; et c'est parce que je les connais, que dans aucun temps il ne m'a été possible de les goûter; orgueil, amour de la singularité, mépris pour tout ce qui ne pense pas comme eux, quelque rang qu'on puisse tenir dans l'Eglise, partis extrêmes, hardiesse à décider sur tout ce qu'il y a de mieux établi; nulle règle, nul amour de la paix, une intrigue et une cabale éternelle et puérile, les ignorans, les femmes, les dévotes, les mondains, tout leur est bon; pour peu qu'on paraisse les favoriser, ils vous associent à eux, ils grossissent leur liste de votre nom, et prennent une condescendance charitable pour une adhésion totale à leur entêtement...*

Et plus bas... *Je plaignais, comme vous, monsieur l'évêque de Senes; je respectais son âge, son caractère, ses mœurs épiscopales; mais je voyais avec douleur qu'il nous avait été lui-même tous les moyens de le défendre. Je recevois quelquefois de ses nouvelles; il ne cesse de me dire qu'il ne souffre que pour défendre la grâce efficace et la liberté de l'Eglise de France. J'ai beau lui répondre que sur ce pied-là, de cent vingt évêques que nous sommes, il y en aurait au moins cent d'exilés: le bon vieillard n'entend rien; il ne perd pas de vue son fantôme; ses correspondans abusent de sa simplicité, et le lui grossissent sans cesse avec des éloges si pompeux sur sa fermeté, qu'il est surpris que nous ne donnions pas tous dans un piège aussi usé; il espère que Dieu aura égard à ses bonnes intentions, mais je crains fort qu'il n'entre dans sa conduite un peu de complaisance sur les applaudissemens du parti, et sur le triste spectacle qu'il donne à l'Eglise.*

Massillon s'exprime avec la même sincérité dans une autre lettre adressée au P. Mercier, cordelier de Reims... *Une des plus grandes plaies que le jansénisme ait faite au christianisme, c'est d'avoir mis dans la bouche des femmes et des simples laïques, les points les plus relevés et les plus incompréhensibles de nos mystères, et d'en avoir fait un sujet de contestation et de dispute. C'est ce qui a répandu l'irréligion; et il n'y a pas loin pour les laïques de la dispute au doute, et du doute à l'incrédulité...*

(9) Ce n'était pas seulement à l'éloquence de Massillon, et à la con-

¹ Cet au moins est remarquable. Est-ce que Massillon connaissait alors quelques évêques ennemis de nos libertés? soyons du moins persuadés que de nos jours il n'en est aucun.

sidération qu'il s'était attirée par sa vertu, que le gouvernement accordait les secours réclamés par ce prélat en faveur des malheureux ; c'était aussi par le désir de le ménager, et par la crainte, assurément bien mal fondée, de lui donner des mécontentemens qui le déterminassent à se faire janséniste. On ne voulait pas que ce parti pût se glorifier d'un si illustre défenseur, et on appréhendait que le respect de la plupart des évêques pour ce digne confrère, n'en entraînât plusieurs à suivre son exemple. Le cardinal de Fleury, par ce motif, ménageait beaucoup Massillon, que cependant il n'aimait pas. Massillon, de son côté, ménageait aussi le ministre, mais par un motif plus noble, et pour en obtenir les secours qu'il demandait en faveur des pauvres. Il disait quelquefois, en plaisantant sur cette politique timide et réciproque du cardinal et de lui : *Nous nous craignons mutuellement, et nous sommes ravis tous deux d'avoir rencontré un poltron.* Il poussa cette poltronnerie, dont il convenait si naïvement, jusqu'à n'oser confier son séminaire aux oratoriens, ses anciens confrères, parce que le cardinal demanda la préférence pour d'autres. Massillon crut avoir à se repentir de cette faiblesse : « J'ai, disait-il, ouvert la » porte à l'ignorance, pour avoir la paix : j'aurais dû penser que » dans les prêtres comme dans les peuples, l'ignorance est bien plus » à craindre que les lumières. »

Ce même cardinal de Fleury, peu empressé de faire valoir le mérite, craignait l'éclat que Massillon aurait eu à Paris, s'il s'y était montré. Le ministre éloignait avec soin toutes les occasions qui auraient pu amener dans cette ville l'évêque de Clermont ; et cette nouvelle raison ne contribuait pas peu à faire obtenir à Massillon toutes les grâces qu'il demandait par ses lettres.

On doit regretter beaucoup que les éditeurs de ses œuvres n'aient pas publié des lettres si intéressantes, qui formeraient, dit-on, un volume considérable, et qui, jusqu'à présent, sont restées manuscrites. Ceux entre les mains de qui elles sont tombées, ne devraient pas priver le public, l'Etat et l'Eglise, de ce monument précieux d'éloquence et de charité.

Un prélat très-respectable, qui vit encore au moment où nous écrivons cette note, et que son mérite seul a fait évêque, ainsi que Massillon, assure que l'évêque de Clermont ne se contentait pas, dans ses lettres au cardinal, de solliciter des secours pour les pauvres de son diocèse, mais qu'il osait même lui faire quelquefois des reproches. Ce prélat dit avoir lu une lettre très-éloquente et très-forte, que l'évêque écrivait au ministre sur l'injustice de la guerre de 1741, et même un mandement qu'il avait préparé en conséquence, et envoyé au cardinal. Ce mandement n'a point été imprimé dans le recueil des œuvres de Massillon. Il y a apparence que le ministre engagea l'évêque à le supprimer : c'est grand dommage. Il eût été curieux de voir de quelle manière le sage Massillon aurait concilié, dans cet écrit pastoral, son respect pour l'autorité monarchique, avec les sentimens que lui inspirait en ce moment l'administration, et son amour pour son roi, avec son amour plus grand encore pour l'humanité et la justice, qui lui paraissaient, disait-il, également outragés dans cette guerre.

C'est aux politiques vertueux et philosophes à décider s'il avait raison. Nous ne sommes ici qu'historiens, et nous ne prenons pas la liberté de juger les maîtres du monde sur leurs querelles et sur leurs traités.

Au défaut de ce précieux mandement, nous insérerons ici une lettre touchante de l'évêque de Clermont au cardinal de Fleury, pour obtenir la diminution des impôts sur la province d'Auvergne.

« Monseigneur, je supplie très-humblement votre éminence de ne
 » pas trouver mauvais que je sollicite une fois son cœur paternel pour
 » les pauvres peuples de cette province : je sens toute l'importunité
 » de pareilles remontrances ; mais, monseigneur, si les misères du
 » troupeau ne viennent pas jusqu'à vous par la voix du pasteur, par
 » où pourraient-elles jamais y arriver ? Il y a long-temps que tous les
 » états et toutes les compagnies de cette province me sollicitent de
 » représenter à votre éminence leur triste situation. Ce ne sont point
 » des plaintes et des murmures de leur part, vous méritez trop de
 » régner sur tous les cœurs ; c'est uniquement leur confiance en votre
 » amour pour les peuples, qui emprunte ma voix. Ils vous regardent
 » tous comme leur père et l'ange tutélaire de l'Etat, et sont trop per-
 » suadés que si, après avoir été informé de leurs besoins, vous ne les
 » soulagez pas, c'est que le secours aurait peut-être des inconvéniens
 » plus dangereux que le besoin même, et que le bien public, qui est
 » le grand objet du génie sage et universel qui nous gouverne, rend
 » certains maux particuliers inévitables.

» Il est d'abord de notoriété publique, monseigneur, que l'Au-
 » vergne, province sans commerce et presque sans débouché, est
 » pourtant, de toutes les provinces du royaume, la plus chargée, à
 » proportion, de subsides. Le conseil ne l'ignore pas, ils sont poussés
 » à plus de six millions, que le roi ne retirerait pas de toutes les
 » terres d'Auvergne, s'il en était l'unique possesseur ; aussi, monsei-
 » gneur, les peuples de nos campagnes vivent dans une misère
 » affreuse, sans lit, sans meubles ; la plupart même, la moitié de
 » l'année, manquent de pain d'orge ou d'avoine, qui fait leur unique
 » nourriture, et qu'ils sont obligés de s'arracher de la bouche et de
 » celle de leurs enfans pour payer leurs impositions.

» J'ai la douleur d'avoir, chaque année, monseigneur, ce triste
 » spectacle devant les yeux dans mes visites. Non, monseigneur, c'est
 » un fait certain, que dans tout le reste de la France, il n'y a pas de
 » peuple plus pauvre et plus misérable que celui-ci ; il l'est au point
 » que les nègres de nos îles sont infiniment plus heureux ; car en tra-
 » vaillant, ils sont nourris et habillés, eux, leurs femmes et leurs
 » enfans ; au lieu que nos paysans, les plus laborieux du royaume,
 » ne peuvent, avec le travail le plus opiniâtre, avoir du pain pour
 » eux et pour leur famille, et payer leurs subsides ; s'il s'est trouvé,
 » dans cette province, des intendans qui aient pu parler un autre
 » langage, ils ont sacrifié la vérité et leur conscience à une misérable
 » fortune.

» Mais, monseigneur, à cette indigence générale et ordinaire de
 » cette province, se sont jointes, ces trois dernières années, des grêles
 » et des stérilités qui ont achevé d'accabler les pauvres peuples.

» L'hiver dernier surtout a été si affreux, que si nous avons échappé
 » à la famine, et à une mortalité générale, qui paraissait inévitable,
 » nous n'en avons été redevables qu'à un excès et à un empressément
 » de charité, que des personnes de tous les états ont fait paraître
 » pour prévenir tous les malheurs. Toutes les campagnes étaient
 » désertes, et nos villes pouvaient à peine suffire à contenir la mul-
 » titude innombrable de ces infortunés qui y venaient chercher du
 » pain; la bourgeoisie, la robe et le clergé, tout est venu à notre
 » secours; vous-même, monseigneur, avez déterminé la bonté du
 » roi à nous avancer soixante mille livres. C'est uniquement à la
 » faveur de ce secours, que la moitié de nos terres, qui allaient toutes
 » rester en friche par la rareté et la cherté excessive des grains, ont
 » été ensemencées: le prix des grains a diminué de plus de moitié;
 » mais le pauvre peuple, qui, pour ensemençer ses terres, a été
 » obligé d'emprunter du roi et des particuliers, et d'acheter des
 » grains d'un prix alors exorbitant, va être obligé, par la vileté du
 » prix où ils sont maintenant, d'en vendre trois fois autant qu'il en
 » a reçu, pour rembourser les avances qu'on lui a faites; de sorte
 » qu'il va retomber dans le même gouffre de misère, si votre émi-
 » nence n'a pas la charité de faire accorder cette année quelque
 » remise considérable sur les impositions que le conseil va régler
 » incessamment. Au reste, monseigneur, je supplie instamment
 » votre éminence de ne pas regarder ce que je prends la liberté de lui
 » écrire, comme un excès de zèle épiscopal. Outre tout ce que je vous
 » dois déjà, je vous dois encore plus la vérité; ainsi, loin d'exagérer,
 » je vous proteste, monseigneur, que j'ai ménagé les expressions,
 » afin de ne pas affliger votre cœur. Je ne doute pas que notre inten-
 » dant, quoiqu'il craigne beaucoup de déplaire, n'en dise encore plus
 » que moi; que votre éminence ait la bonté de s'en faire rendre
 » compte: je sens bien que dans une première place ou ne peut ni
 » tout écouter, ni remédier à tout; cette maxime pouvait être admise
 » sous les ministères précédens; mais sous le vôtre tout est écouté;
 » les grandes affaires qui décident du sort de l'Europe, ne vous font
 » pas perdre de vue les plus petits détails. Rien ne vous échappe de
 » cette immensité de soins, et rien presque ne paraît non-seulement
 » vous accabler, mais même vous occuper. C'est dans cette confiance
 » que j'ai hasardé cette lettre; avec un vrai père, on ose tout; et
 » quand on lui parle pour ses enfans, on peut bien l'importuner,
 » mais on est bien sûr qu'on n'a pas le malheur de lui déplaire. »

(10) C'était l'ingénieux La Motte qui disait ce que nous avons
 rapporté, qu'un sermon excellent à tous égards serait celui dont le rai-
 sonneur Bourdaloue aurait fait le premier point, et le touchant Mas-
 sillon le second. Un critique plein de goût, et qui mérite qu'on lui
 réponde (tant d'autres ne méritent pas même qu'on les lise), La Harpe,
 ne pense pas comme La Motte, et croit qu'un sermon de ce genre
 serait une étrange bigarrure. Oui, sans doute, si dans le premier point
 Bourdaloue était raisonneur avec froideur et sécheresse, comme il ne
 l'est que trop souvent dans ses sermons; mais non pas s'il était rai-

sonneur avec éloquence, comme il lui arrive aussi quelquefois de l'être. Alors les deux genres pourraient s'allier ensemble, comme a fait Cicéron dans ses belles harangues, où il est doux et insinuant dans son exorde, vif et pressant dans ses moyens, touchant et pathétique dans la péroraison. C'est ainsi, et à cette seule condition que Bourdaloue et Massillon pourraient paraître l'un après l'autre dans le même discours. Mais sans doute un discours *plus parfait encore*, comme nous l'avons dit, serait celui où les talens des deux orateurs seraient fondus ensemble, et où le prédicateur saurait joindre la raison à la sensibilité; car, quoi qu'en disent les âmes froides, il ne faut pas faire à la raison et à la sensibilité l'injure de croire qu'elles ne puissent être réunies l'une avec l'autre.

Il faut convenir que ce genre de discours, où l'on trouverait à la fois Bourdaloue et Massillon, ne serait pas fait pour toutes les espèces d'auditoires, et qu'au contraire un sermon où l'on ne verrait que Massillon tout seul, serait également goûté à la cour et dans les villages. Un curé de campagne disait de ses paroissiens : *ils m'écoutent toujours avec plaisir quand je leur prêche Massillon.*

On peut observer à cette occasion que, dans tous les genres d'écrire, les écrivains qui vont au cœur sont venus après ceux dont la force fait le caractère; Racine après Corneille, Massillon après Bourdaloue, Euripide après Sophocle, Cicéron après Démosthène. Serait-il donc plus aisé d'être énergique, que d'être sensible, et d'exagérer la nature que de s'y abandonner? Nous oserions peut-être dire qu'il est plus difficile à un écrivain d'être simple que d'être grand, si l'on pouvait être grand sans être simple.

(11) Dans l'éloge de ce respectable prélat, nous avons parlé de ce testament, et du legs qu'il fait aux pauvres. En voici deux autres articles, dont l'un marque son amour pour la paix, et l'autre sa justice à l'égard de sa famille, qu'il ne voulait pas priver de ce qui devait lui revenir légitimement de sa succession.

« Je demande tous les jours à Jésus-Christ qu'il calme les troubles » qui agitent l'Eglise de France, et qu'il daigne y rétablir la paix que » nous avons tâché de conserver dans ce grand diocèse... »

Et plus bas : « Je déclare que je n'ai jamais rien retiré des biens de » ma famille depuis la mort de mon père; mais si j'ai conservé quelque » droit dans ces biens, soit pour ma légitime, soit pour mon titre » sacerdotal, je veux que le tout soit délaissé à ceux de mes parens » qui devraient de droit y succéder¹. »

¹ Charlemagne, apprenant la mort d'un évêque, demanda combien il avait légué aux pauvres en mourant : on répondit, *deux livres d'argent*. Un jeune clerc s'écria : *C'est un bien petit viatique pour un si long voyage*. Le prince, très-content de cette réflexion, dit au clerc : *Soyez son successeur, mais n'oubliez jamais ce mot.* (Hist. de Charlemagne, t. 3.)

ÉLOGE DE HOUTTEVILLE ¹.

LA congrégation de l'Oratoire, où il entra fort jeune, et où il resta près de dix-huit ans, le forma de bonne heure pour la religion et pour les lettres. Au sortir de cette excellente école, l'abbé Houtteville passa dans une autre qui n'y ressemblait guère. Il fut choisi pour secrétaire par le cardinal Dubois, ministre, alors très-accrédité, qui ne paraissait pas se piquer beaucoup du mérite d'aimer les lettres, ni de l'honneur de rien faire pour elles. Ce ministre passait d'ailleurs pour avoir, sur des objets très-graves, des principes assez peu conformes à ceux que l'abbé Houtteville avait puisés dans la congrégation d'où il sortait; la médisance ou la calomnie accusait l'homme en place de n'être pas fort religieux. Soit que ces imputations fussent peu fondées, car la malignité publique se trompe quelquefois, même sur ceux qui gouvernent, soit que les sentimens du ministre n'influassent en rien sur ceux du secrétaire, affermi dans sa manière de penser par les réflexions, par l'étude et par le temps, l'abbé Houtteville conserva dans son nouvel état l'amour pour les lettres et pour la religion, dont il avait été rempli dès ses premières années. Il fit mieux encore, il sut, par la douceur de son caractère, et par une conduite sage et mesurée, sans roideur et sans bassesse, se concilier l'estime, la faveur et la confiance même de l'homme puissant qui avait eu le bonheur de se l'attacher.

Ce fut dans la maison de ce ministre, et presque sous ses yeux, qu'il composa, ou du moins acheva l'ouvrage qui a le plus contribué à sa réputation littéraire, et qui parut, en 1722, sous ce titre intéressant : *La religion chrétienne prouvée par les faits*. Ce livre, tout dicté qu'il était par la persuasion et par le zèle, essuya néanmoins bien des critiques. On prétendit que l'auteur s'était trompé sur plusieurs points essentiels à la cause qu'il défendait; qu'il avait également erré dans sa logique et dans ses jugemens; et qu'enfin, ou par ignorance ou même à dessein (car on joignait la calomnie à la satire), il avait fait les objections plus fortes que les réponses; les incrédules ajoutaient que, pour rendre l'ouvrage excellent, il n'y avait qu'un mot à changer au titre : *La religion chrétienne détruite par les faits*. Ces re-

¹ Claude-François Houtteville, abbé de Saint-Vincent-du-Bourg, né à Paris en 1688; reçu le 25 février 1723, à la place de Guillaume Massien; élu secrétaire perpétuel le 5 avril 1742, à la place de Jean-Baptiste Dubos; mort le 8 novembre 1742.

proches étaient d'autant plus injustes, que l'auteur avait été dans son ouvrage l'écho fidèle des Pères de l'Église, des docteurs révérends, et des savans théologiens ses prédécesseurs et ses guides; il avait reçu de leurs mains les armes avec lesquelles il combattait à leur suite et sous leurs drapeaux; à la vérité, il avait exposé dans toute leur force les objections des mécréans; mais il aurait cru nuire à la bonne foi, et même aux véritables intérêts du christianisme, s'il eût employé une adresse pusillanime à déguiser ou affaiblir ces objections. Dans la réfutation qu'il en avait faite, il rapportait fidèlement les réponses si connues, que depuis dix-sept cents ans on a opposées à ces vaines attaques, et bien loin de diminuer la force de ces réponses, il l'augmentait autant qu'il était en lui, par la netteté avec laquelle il s'attachait à les développer (1).

Peut-être n'est-il pas aussi aisé de le disculper entièrement sur la censure qu'on fit de son style. On y trouva plusieurs expressions impropres ou recherchées; ces expressions furent relevées avec l'affectation la plus maligne dans le *Dictionnaire néologique* de l'abbé Desfontaines, ouvrage où l'auteur, en voulant se montrer le fléau du mauvais goût, n'a pas toujours montré lui-même tout le goût qu'on pouvait exiger d'un aristarque si rigoureux; témoin l'éloge de Pantalon Phébus, qui termine ce dictionnaire, et qui est d'un ton assorti à la noblesse du titre (2). Si la manière d'écrire de l'abbé Houtteville pouvait être blâmable à certains égards, son intention était au moins bien excusable; il avait principalement pour but d'instruire les gens du monde sur une religion que la plupart ignorent, et surtout qu'ils pratiquent si mal: il fallait donc se faire lire par eux, et pour s'en faire lire, il fallait, selon lui, parler leur langage, qui n'est pas, à beaucoup près, celui qu'un bon écrivain doit se proposer pour modèle. L'abbé Houtteville avait par malheur devant les yeux un pernicieux objet d'émulation, l'incroyable succès de l'*Histoire du peuple de Dieu*, par le P. Berruyer, que toutes les dévotes de la cour lisaient avec délices; elles préféraient à la Bible cette espèce de roman, moitié pieux, moitié profane, où l'on faisait parler les patriarches et les prophètes du ton des héros de *Cyrus* et de *Clélie*, et qui, jugé scandaleux par les véritables gens de bien, était trouvé ridicule par les véritables gens de goût (3). L'auteur de la *Religion prouvée par les faits* se flatta d'obtenir les mêmes suffrages que l'historien du peuple de Dieu, sans encourir les mêmes anathèmes. Son zèle était digne d'éloges; mais il aurait dû sentir que chaque genre a son coloris; que plus le sujet est grand, plus le style doit avoir cette simplicité noble, sans laquelle on n'est plus que gigantesque ou puéril, et qu'il ne faut

pas employer dans une matière grave, sous quelque prétexte que ce puisse être, des expressions prises du jargon des ruelles, ou inventées par le mauvais goût et la frivolité.

Quoi qu'il en soit, l'abbé Houtteville essaya de répondre aux principaux reproches qu'on faisait à son livre : mais il fit encore mieux que de le défendre ; il corrigea tout ce qui lui paraissait réellement répréhensible, et qu'une critique plus amère qu'éclairée n'avait pas toujours aperçu. Ces corrections judicieuses produisirent une seconde édition de l'ouvrage, fort supérieure à la première. Cependant cette seconde édition, quoique très-bien reçue dans le temps où elle fut publiée, est assez peu lue aujourd'hui, parce qu'elle a été étouffée par le grand nombre d'ouvrages qui ont paru depuis en faveur de la religion, et qui se multiplient tous les jours. Il est surprenant que tout ne soit pas dit, ou même ne paraisse pas dit sur cette matière, qui tout importante qu'elle est, doit être épuisée depuis long-temps, puisqu'il n'est plus guère possible de découvrir de nouveaux faits, ni de trouver de nouvelles preuves de l'authenticité de ceux qui sont connus. La divinité du culte que nous professons peut-elle donc avoir besoin de nouvelles preuves, comme si les anciennes n'étaient pas victorieuses, et par conséquent plus que suffisantes ? et les sophismes de l'incrédulité, à qui l'on reproche si souvent, et avec raison, de n'avoir plus rien à dire de nouveau, ne sont-ils donc pas terrassés depuis long-temps ? Nous osons dire, et certainement les mânes de l'abbé Houtteville ne nous désavoueraient pas, que si les gouvernemens avaient enfin le bonheur dont les gens de bien désespèrent, d'arrêter le torrent des ouvrages impies, ils feraient peut-être sagement d'interdire en même temps tout écrit sur la religion, même sous prétexte de la défendre ; car ne serait-ce pas la rendre gratuitement suspecte à de certains esprits, que d'en faire l'apologie quand elle ne serait plus attaquée (4) ?

Un autre sujet d'étonnement et presque de scandale, dont l'abbé Houtteville s'affligeait, c'est la liberté avec laquelle plusieurs apologistes modernes de la religion s'expliquent sur le peu de succès de leurs prédécesseurs, en avouant ou en prétendant que ces prédécesseurs ont eu plus de zèle que de lumières, et ont soutenu faiblement, quoique de toutes leurs forces, l'arche sainte confiée à leurs mains. Ces apôtres de notre siècle font à peu près comme tant d'auteurs de *nouveaux élémens de géométrie*, qui nous assurent, dans leurs préfaces, que tous les élémens publiés jusqu'à eux n'ont rien valu. Nos Tertullien et nos Origène modernes, souvent si peu dignes de leurs devanciers, craignent surtout de passer pour en être les échos ; et l'intérêt de

la foi qu'ils défendent n'a tout au plus chez eux que le second rang, après l'intérêt plus cher de leur amour-propre.

Mais un scandale bien plus grand encore, bien plus fâcheux, et dont l'abbé Houtteville gémissait aussi bien davantage, c'est de voir les apologistes de l'Évangile divisés entre eux avec un acharnement funeste, et l'Église catholique déchirée par deux factions violentes, qui s'accusent réciproquement d'ignorer et d'anéantir la religion, et qui ont l'une pour l'autre encore plus de haine qu'elles n'en ont pour les incrédules (5). Cette division, qui donne à l'impiété un funeste avantage, est peut-être la principale cause du débordement fatal d'ouvrages irréligieux dont l'Europe est inondée depuis vingt ans; ouvrages qui ont produit sans doute d'excellentes réfutations, mais dont l'effet eût été plus heureux, sans cette guerre et cette haine qui nuisent tant à la cause commune. Fontenelle disait que pour juger des maladies auxquelles une nation est sujette, il suffisait de lire les affiches; et nous y voyons aujourd'hui sans cesse, *Nouveau Traité de la vérité de la religion contre les athées, les déistes, les spinosistes, les matérialistes, les encyclopédistes* (6), etc. Par malheur, à mesure que la maladie est devenue plus fréquente, les charlatans qui ont voulu la guérir au préjudice des vrais médecins, se sont étrangement multipliés; on a appliqué de faux remèdes, on a voulu même faire regarder comme pestiférés des hommes qui n'étaient point malades; on a appelé ennemis de la religion plusieurs écrivains illustres qui ne l'attaquaient pas, qui même ne pensaient point à la combattre, et qui regardaient le silence sur cet objet respectable, non-seulement comme le plus petit sacrifice qu'ils puissent faire à la raison et aux lois, mais comme un devoir de bienséance qu'ils aimaient à remplir. Il faut avouer, dit très-sensément un auteur célèbre, qu'on a rendu un service bien important et bien adroit au christianisme, en imprimant jusqu'à l'indécence, et en répétant jusqu'au dégoût, qu'il est outragé d'un bout de l'Europe à l'autre par tous les hommes qui passent pour éclairés. L'abbé Houtteville n'a eu garde de tomber dans ces écarts; il n'a combattu que les véritables adversaires de la religion, sans lui en chercher d'imaginaires, dont le nom seul eût été une objection imposante pour cette multitude qui ne se rend qu'aux autorités, et qui ne met pas plus de logique dans son impiété que dans sa croyance. Il pensait qu'au lieu de se déchaîner avec tant de fureur contre des philosophes paisibles, et de frapper à tort et à travers dans les ténèbres, il faudrait que les vrais chrétiens fussent bien convaincus, d'après la parole de Dieu même, que les portes de l'enfer ne sauraient prévaloir contre l'Église; ajoutons que peut-

être au lieu d'écrire tant d'injures en pure perte, ils feraient bien de montrer une confiance plus froide dans la bonté de leur cause, et d'appliquer aux vains efforts de l'incrédulité ces deux vers si connus :

Pour détruire tous ces gens-là,
Nous n'avons qu'à les laisser faire.

« En effet, disait avec beaucoup de sens l'abbé Houtteville, » qu'a-t-on à craindre des absurdités où la fougue de l'irréligion » peut emporter quelques écrivains? Ceux qui ont étudié le chris- » tianisme, et qui sont décidés sur la vérité de ses dogmes avec » toute la fermeté qu'elle inspire, ne sont-ils pas bien assurés » que ces dogmes sont aussi démontrés que la géométrie? pour- » quoi donc ne pas leur faire le même honneur qu'aux vérités » géométriques? pourquoi paraître douter d'une religion dé- » montrée, en paraissant redouter l'effet des coups perdus que » lui portent quelques mains téméraires? prend-on la peine de » s'irriter contre les *quadratoeurs* du cercle, les *trisecteurs* de » l'angle, les *chercheurs* du mouvement perpétuel, lorsqu'ils » débitent leurs inepties; et ces inepties ont-elles jamais retardé » d'un moment les progrès des sciences mathématiques? Pour- » quoi donc, sous prétexte de mettre à couvert une religion qui » est si bien en sûreté, se récrier avec tant de violence sur l'au- » dace de quelques étourdis, qui osent jeter contre cette tour » une poignée de sable? » Ainsi pensait notre sage académicien, comme nous l'avons su d'un ami à qui il s'ouvrait en pleine liberté sur ces matières délicates; ainsi penseraient les apologistes modernes du christianisme, si, à l'exemple de l'abbé Houtteville, ils étaient, comme ils le doivent, bien persuadés des vérités qu'ils défendent, et si l'ambition, la vanité, l'hypocrisie, ne leur mettaient souvent à la main les armes sacrées, dont ils font pour l'ordinaire un si faible et si triste usage.

Voué à la défense de la religion, notre académicien se distingua encore dans cette respectable lice, par un *Essai sur la Providence*, qui parut quelques années après son grand ouvrage. Cette nouvelle production essuya encore des critiques; la cause de la foi était malheureuse entre les mains de l'abbé Houtteville. Il est vrai que la matière qu'il traitait dans ce livre, envisagée du côté purement philosophique, offre des difficultés insurmontables sans les lumières de la révélation; il paraît impossible, quand on est privé de ces lumières, de justifier les voies de la Providence par rapport à l'homme; et, comme l'a très-bien dit Pascal, Dieu reste une énigme pour qui n'est pas éclairé par le flambeau du christianisme (7). Celui que ce flambeau indispensable ne conduit pas, se voit, dans cette malheureuse priva-

tion, tiré avec violence en sens contraire, d'un côté, par les antagonistes, de l'autre, par les défenseurs purement philosophes de la Providence; il ressemble à un malheureux qui, privé du jour dans un cachot impénétrable aux rayons du soleil, ou n'y recevant de lumière, suivant l'expression d'un grand poète, que ce qu'il en faut pour voir l'obscurité, serait assailli par deux autres prisonniers, ses compagnons d'infortune, dont l'un lui crierait : *Avouez que vous jouissez d'une lumière parfaite ;* et l'autre, *je vous avertis que le cachot que vous habitez est vide, et que sans craindre de vous heurter et de vous blesser, vous pouvez hardiment et librement faire usage de vos membres....* Mes amis, leur dirait le prisonnier, *je ne vois goutte ni vous non plus ; il y a seulement cette différence entre nous, que j'appelle la lumière à mon secours, et que vous vous flattez d'en jouir ; dites-moi lequel des deux est le plus sage ? Taisez-vous donc et laissez-moi demeurer en repos, comme je vous conseille d'y demeurer à mon exemple.* Excellent conseil, mais qui ne sera suivi de long-temps par la foule des prisonniers, dont les uns crieront toujours : *Quelle clarté m'éblouit !* et les autres : *Rien n'existe autour de moi, car je ne vois rien.*

L'abbé Houtteville, que le grand nombre de ses censeurs n'avait pas empêché d'avoir des amis et même des partisans éclairés, ayant été porté à l'Académie par le succès de son premier ouvrage sur la religion, s'y concilia tellement l'estime et l'amitié de ses confrères, qu'à la mort de l'abbé Dubos, secrétaire de la compagnie, il fut choisi pour lui succéder. Plusieurs académiciens pouvaient être propres à cette place par des talens supérieurs aux siens ; mais personne n'en était plus digne par son attachement pour la compagnie, et par l'assiduité que cette place exige ; qualités plus indispensables encore au secrétaire de l'Académie Française, qu'une plume éloquente et exercée : qualités dont la seconde surtout, l'assiduité constante et rigoureuse, paraît à la plupart des académiciens trop assujétissante et trop importune ; qualités enfin, dont celui qui écrit cette histoire est tout autant plus intéressé à relever le prix, que ce sont à peu près seules qu'il ait apportées dans cette même place.

Notre académicien, quoique peu avancé en âge, jouit à peine de l'honneur que la compagnie lui avait fait ; il mourut au bout de quelques mois, plus regretté de ses confrères que du public, mais laissant à la religion des monumens de son zèle, et aux gens de lettres l'exemple d'une honnêteté de mœurs et d'une sagesse de conduite plus faites pour leur assurer une vie heureuse, que des talens brillans et enviés.

NOTES.

(1) UN des raisonnemens que les incrédules, et ceux même qui ne l'étaient pas, attaquèrent le plus dans le livre de l'abbé Houtteville, c'est l'argument qu'il a emprunté de Pascal en faveur des miracles : *S'il y a eu des miracles faux, il y en a eu de vrais, parce que le faux n'est que l'exclusion du vrai.* Il faut avouer que ce raisonnement doit être mis à côté de celui de Descartes sur l'existence de Dieu : *L'existence est renfermée dans l'idée d'un être infiniment parfait; donc un être infiniment parfait existe.* Joignons à ce sophisme d'un génie tel que Pascal, le commentaire de Newton sur l'Apocalypse, et plaignons la nature humaine.

Dans une matière si importante, et où les raisonnemens sans réplique doivent être les seules armes des vrais croyans, ils ne devraient jamais s'en permettre d'autres. Pourquoi, par exemple, répéter si souvent contre les incrédules cette objection triviale, *que c'est le libertinage du cœur qui les mène à la licence de penser?* On ne nie pas que ce motif ne fasse bien des mécréans; mais il ne faut employer, en faveur de la vraie religion, ni un argument qui ne soit pas toujours vrai, ni un argument que les fausses religions pourraient employer comme elle. Or on ne peut nier que plusieurs mécréans n'aient eu des mœurs très-pures et une conduite irréprochable. Zénon l'athée enseignait et pratiquait la morale la plus sévère. Spinoza, Bayle, ont été des modèles de désintéressement et de simplicité; leur fortune était faite s'ils avaient voulu être dévots, ou peut-être seulement hypocrites: enfin il n'y a point de faquir, s'enfonçant des clous dans le derrière, qui ne puisse faire, en faveur de sa religion, le même raisonnement.

(2) Ce même abbé Desfontaines, censeur si amer et si acharné du style de l'abbé Houtteville, avait préludé à cette censure par une critique plus sérieuse, qui attaquait le fond de l'ouvrage même. Il publia des lettres *sur la religion prouvée par les faits*, où, en reprochant à l'auteur de faire aux objections des incrédules de mauvaises réponses, il en substitue d'autres qui ne valent pas mieux: maladresse apparente, qu'on soupçonnait violemment d'être une malice de sa part; car il s'en fallait beaucoup que ce prêtre ex-jésuite fût réellement apôtre aussi zélé qu'il voulait le paraître. Comme il ne mit point son nom à son ouvrage, il en fit, dit-on, lui-même l'éloge dans le journal des Savans, auquel il travaillait alors, et dans quelques brochures qu'il donna aussi sous d'autres noms que le sien.

L'abbé Houtteville eut un autre adversaire encore moins redoutable, l'érudit et pesant Fourmont l'ainé, qui tout hérissé d'hébreu, d'arabe et de syriaque, combattit bien plus vivement pour la religion juive que pour la religion chrétienne, et fit valoir de son mieux toutes les raisons

des rabbins. Il attaqua aussi le style de l'auteur, en lui disant agréablement, qu'un homme qui avait si sûrement *bravé les déistes* pouvait bien aussi *braver la langue française*. C'est ce même Fourmont l'aîné qui, entre autres productions singulières, a donné au public un *catalogue de ses ouvrages*, qu'il croyait avoir *faits*, parce qu'il les avait *projetés*. On peut juger par le style de cet étrange catalogue, si l'auteur avait le droit de censurer le style des autres.

Tout semblait contribuer au malheureux succès du religieux ouvrage de l'abbé Houtteville. La dédicace même fut un sujet de plaisanterie assez fâcheux pour l'auteur. Elle était adressée à un prélat dont les mœurs peu édifiantes étaient connues; les dévots, et ceux qui ne l'étaient pas, avaient peine à se persuader qu'un chrétien de bonne foi eût pu choisir sérieusement un pareil Mécène; et les dévotes surtout accueillirent fort mal un ouvrage qui paraissait sous de tels auspices.

(3) Le P. Berruyer disait avec une naïveté dont il ne sentait pas sans doute l'indécence, « qu'il avait fait son Histoire du peuple de Dieu, » parce qu'il n'était pas possible (selon lui), SANS UNE GRACE PARTICULIÈRE, de supporter la lecture de la Bible en original; c'est pour cela, ajoutait bonnement le jésuite, que tant de conciles ont défendu ces traductions de l'Écriture en langue vulgaire, parce que ces traductions ne peuvent que scandaliser les faibles, et fournir matière aux dérisions des impies. »

Les âmes pieuses et en même temps éclairées ne conviendront certainement pas de cette assertion; mais fût-elle aussi vraie qu'elle est pour le moins douteuse, il ne fallait pas prévenir le prétendu scandale par un autre beaucoup plus réel, en substituant un jargon romanesque à la simplicité de la Bible.

(4) On a souvent cité l'ordonnance singulière des magistrats d'une ville suisse, qui défendait de parler de Dieu ni en bien ni en mal. L'expression était grossière, mais l'intention des législateurs était peut-être fort sage dans les circonstances où l'ordonnance fut rendue. Toute la ville était troublée par les querelles du calvinisme naissant. Les magistrats s'assemblèrent pour examiner quelle croyance il fallait suivre à l'avenir; le peuple était à la porte de la salle, attendant patiemment la décision. Après qu'on eut mûrement délibéré, le président de l'assemblée sortit en disant: Il est arrêté qu'on n'ira plus à la messe; chacun dit amen, et retourna paisiblement chez soi: et ces hommes qui jusqu'alors avaient été à la messe tous les jours, cessèrent tout d'un coup d'y aller, sans représentations et sans murmures. Un peuple si simple méritait bien que ses magistrats, qui voulaient le mettre à l'abri des querelles de religion, ne prissent guère de précautions avec lui dans le style de leurs ordonnances.

De très-grands philosophes n'ont pas pensé sur ce sujet comme les magistrats suisses. Il vaut mieux, disait le P. Malebranche, que les hommes parlent mal de Dieu que s'ils n'en parlaient point du tout. Sa

raison était que le silence sur ces matières produit d'abord l'indifférence, et bientôt l'irreligion. Cette conséquence n'est pas démontrée; on ne voit pas comment la religion se conservera mieux chez un peuple qui parlera de Dieu à tort et à travers, que chez un peuple qui n'en parlera pas. Bien loin que le silence sur la religion soit un moyen de la détruire, c'est peut-être un des moyens les plus sûrs de la conserver.

Si peu de personnes savent en parler dignement, qu'il vaut mieux laisser ce soin à ceux qui, par état et par devoir, sont obligés de s'en charger. Le droit qu'ont ceux-ci d'enseigner, ne peut leur être ni enlevé, ni contesté. Tout ce que l'on a dit plus haut ne concerne que les gens sans mission et sans caractère, et ne s'applique qu'aux conversations légères de la société; on peut dire que si Dieu a *livré le monde à leurs disputes*, il n'y a pas livré de même la religion et les choses saintes. Cependant l'opinion du P. Malebranche peut mériter considération; on parle volontiers de ce qu'on aime, et le silence peut en effet ou annoncer l'indifférence ou la produire.

(3) Un philosophe célèbre, qui avait le malheur d'être incrédule, a plusieurs fois raconté que le P. Tournemine, jésuite, grand convertisseur, avait souvent fait des efforts pour le ramener dans la bonne voie. Un peu fatigué de ses remontrances, le philosophe lui dit un jour avec une naïveté apparente : *Tout ce que vous me dites me paraît mériter de sérieuses réflexions; je connais un père de l'Oratoire fort habile avec qui je veux en conférer.... Vous irez voir un père de l'Oratoire; je répondit, le jésuite; pour le coup, je désespère de votre conversion, vous ferez mieux de rester comme vous êtes.* Cette anecdote assez connue a peut-être occasionné la réflexion d'un auteur moderne, sur l'embarras où se trouverait un janséniste et un moliniste, chargés de convertir un incrédule à frais communs.

« Je suppose, dit cet auteur, qu'un de ces hommes qui, de nos jours, ont eu le malheur d'attaquer la religion dans leurs écrits, et contre lesquels les jésuites et leurs adversaires se sont également élevés, s'adresse en même temps aux deux plus intrépides théologiens de chaque parti, et leur tienne ce discours : *Vous avez raison, messieurs, de crier au scandale contre moi, et mon intention est de le réparer. Dicter-moi donc de concert une profession de foi propre à cet objet, et qui me réconcilie d'abord avec Dieu, ensuite avec chacun de vous.* Dès le premier article du symbole, *Je crois en Dieu, le père tout-puissant*, il mettrait infailliblement aux prises ses deux catéchistes, en leur demandant si Dieu est également tout-puissant sur les cœurs et sur les corps? Sans doute, assurerait le janséniste : *Non, pas tout-à-fait*, dirait le jésuite entre ses dents. *Vous êtes un blasphémateur*, s'écrierait le premier; et vous, répliquerait le second, *un destructeur de la liberté et du mérite des bonnes œuvres.* S'adressant ensuite l'un et l'autre à leur prosélyte : *Ah! monsieur, lui diraient-ils, l'incrédulité vaut encore mieux que l'abominable théologie de mon adversaire; gardez-vous de confier votre âme à de si mauvaises mains. Si un aveugle, dit l'Évangile, en*

conduit un autre, ils tomberont tous deux dans la fosse. Il faut convenir que l'aveugle incrédule doit se trouver un peu embarrassé entre deux hommes qui s'offrent chacun de lui servir de guide, et qui se accusent réciproquement d'être plus aveugles que lui. Messieurs, leur dirait-il sans doute, je vous remercie l'un et l'autre de vos offres charitables ; Dieu m'a donné, pour me conduire dans les ténèbres, un bâton, qui est la raison, et qui doit, dites-vous, me mener à la foi ; hé bien, je ferai usage de ce bâton salutaire, j'irai droit où il me conduira, et j'espère en tirer plus d'utilité que de vous deux. En effet, la raison ne tarderait pas à remplir une de ses plus nobles fonctions, celle d'apercevoir elle-même ses bornes, et d'avouer le besoin qu'elle a souvent du secours de l'autorité ; elle admettrait nos mystères les plus sublimes, non comme des objets dont elle était l'arbitre, mais comme des objets de foi décidés par une autorité divine. Quant à ces hommes tout à la fois si zélés contre l'impunité, mais bien plus acharnés encore les uns contre les autres, on pourrait leur appliquer ce que S. Jérôme disait de Lactance : *Plût à Dieu qu'il eût aussi bien défendu notre religion, qu'il a attaqué nos ennemis !* »

(6) Quand nous mettons ici les *encyclopédistes* au nombre des ennemis de la religion, c'est pour parler un moment le sot langage de la multitude, et nullement pour l'approuver. Nous avons justifié ailleurs l'Encyclopédie des imputations qu'on lui a faites à ce sujet. Nous dirons en particulier de l'article *âme*, un de ceux contre lesquels on s'est le plus déchaîné, que si on a un reproche à faire à cet article, ce n'est pas de favoriser les incrédules, mais de n'être, comme l'a dit un homme d'esprit, que *platement* orthodoxe dans une matière où le zèle seul devait rendre l'auteur *éloquent*. Combien de prétendus hérétiques ont plus d'une fois embarrassé leurs adversaires en leur demandant quelle était l'erreur dont ils les accusaient ? Les encyclopédistes pourraient de même embarrasser les leurs, en les priant d'articuler les *opinions dangereuses* qu'on leur impute, et de montrer en quel endroit de l'Encyclopédie elles se trouvent. Mais rien n'est plus commode qu'un nom de secte, donné à tort et à travers, pour perdre ceux à qui l'on veut nuire. C'était autrefois du nom de *janséniste* que la méchanceté traduisait les objets de sa haine, ce sobriquet a vieilli ; celui d'*encyclopédiste* y a succédé, et ne tardera pas à vieillir de même ; il faudra que la calomnie et l'envie en cherchent bientôt un autre. Dans le temps même, de l'ignorance la plus barbare, la perversité humaine a su mettre en usage avec succès ce moyen de persécution. On nous a conservé de vieux vers sur les Vaudois ou Albigeois, écrits en français gothique du douzième siècle et dont le sens est : *Qui ne veut ni médire, ni jurer, ni mentir, ni nier, ni prendre le bien d'autrui, ni être adultère, ni se venger de son ennemi, on dit qu'il est Vaudois, et on le fait mourir.*

(7) Pascal était avec raison si persuadé de la nécessité de la révélation pour nous éclairer pleinement sur les vérités les plus importantes de la

religion et de la morale, que cet écrivain si éloquent, si pieux, et même si philosophe, aurait peut-être poussé le septicisme métaphysique jusqu'à douter de l'existence de Dieu, s'il n'avait trouvé dans le christianisme les lumières nécessaires pour dissiper tous les nuages que sa raison lui avait laissés sur ce sujet. Il croyait avoir besoin d'être chrétien, pour se préserver d'être athée. Ceux qui douteraient de ce que nous avançons ici, peuvent jeter les yeux sur les passages suivans, fidèlement extraits de ses *Pensées* ¹.

« En regardant tout l'univers muet, et l'homme sans lumières, abandonné à lui-même, et comme égaré dans ce recoin de l'univers, sans savoir qui l'y a mis, ce qu'il y est venu faire, ce qu'il deviendra en mourant, j'entre en effroi comme un homme qu'on aurait porté endormi dans une île déserte et effroyable, et qui s'éveillerait sans connaître où il est, et sans avoir aucun moyen d'en sortir : et sur cela j'admire comment on n'entre pas en désespoir d'un si misérable état. Je vois d'autres personnes auprès de moi, d'une semblable nature ; je leur demande s'ils sont mieux instruits que moi, et ils me disent que non..... J'ai recherché si ce Dieu dont tout le monde parle, n'aurait point laissé quelques marques de lui. Je regarde de toutes parts, et ne vois partout qu'obscurité. La nature ne m'offre rien qui ne soit matière de doute et d'inquiétude. Si je n'y voyais rien qui marquât une divinité, je me déterminerais à n'en rien croire. Si je voyais partout les marques d'un créateur, je reposerais en paix dans la foi. Mais voyant trop pour nier, et trop peu pour m'assurer, je suis dans un état à plaindre.....

» ² Selon les lumières naturelles, s'il y a un Dieu, il est infiniment incompréhensible, puisque n'ayant ni parties ni bornes, il n'a nul rapport à nous. Nous sommes donc incapables de connaître ni ce qu'il est, ni s'il est. Cela étant ainsi, qui osera entreprendre de résoudre cette question ? Ce n'est pas nous qui n'avons aucun rapport à lui.

» ³ Je n'entreprendrai pas de prouver par des raisons naturelles, ou l'existence de Dieu, ou l'immortalité de l'âme, parce que je ne me sentirais pas assez fort pour trouver dans la nature de quoi convaincre des athées endurcis.

» ⁴ La plupart de ceux qui entreprennent de prouver la divinité aux impies, commencent d'ordinaire par les ouvrages de la nature, et ils réussissent rarement. Je n'attaque pas la solidité de ces preuves, consacrées par l'Écriture sainte ; elles sont conformes à la raison ; mais souvent elles ne sont pas assez conformes et assez proportionnées à la disposition de l'esprit de ceux pour qui elles sont destinées, car il faut remarquer qu'on n'adresse pas ce discours à ceux qui ont la foi vive dans le cœur, et qui voient incontinent que tout ce qui est, n'est autre chose que l'ouvrage de Dieu qu'ils adorent ; c'est à eux que toute la nature parle pour son auteur, et que les cieux annoncent la gloire de Dieu. Mais pour ceux en qui cette lumière est éteinte, et dans lesquels on a dessein de la faire revivre, ces personnes destituées de foi et de charité,

¹ Chap. 8, n^o. 1.

³ *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 313.

² *Mém. de Littérature*, t. 5, p. 310. ⁴ *Pensées*, chap. 20.

qui ne trouvent que ténèbres et obscurité dans toute la nature, il semble que ce ne soit pas le moyen de les ramener que de ne leur donner pour preuves de ce grand et important sujet, que le cours de la lune ou des planètes, ou des raisonnemens communs, et contre lesquels ils se sont continuellement roidis. L'endurcissement de leur esprit les a rendus sourds à cette voix de la nature, qui a retenti continuellement à leurs oreilles; et l'expérience fait voir que bien loin qu'on les emporte par ce moyen, rien n'est plus capable au contraire de les rebuter et de leur ôter l'espérance de trouver la vérité, que de prétendre les en convaincre seulement par ces sortes de raisonnemens, et de leur dire qu'ils y doivent voir la vérité à découvert. Ce n'est pas de cette sorte que l'Écriture, qui connaît mieux que nous les choses qui sont de Dieu, en parle. Elle nous dit bien que la beauté des créatures fait connaître celui qui en est l'auteur; mais elle ne nous dit pas qu'elles fassent cet effet dans tout le monde. Elle nous avertit, au contraire, que quand elles le font, ce n'est pas par elles-mêmes, mais par la lumière que Dieu répand en même temps dans l'esprit de ceux à qui il se découvre par ce moyen : *Quod notum est Dei, manifestum est in illis, Deus enim illis manifestavit.* Elle nous dit généralement que Dieu est un Dieu caché : *Verè tu es Deus absconditus*; et que depuis la corruption de la nature, il a laissé les hommes dans un aveuglement dont ils ne peuvent sortir que par Jésus-Christ, hors duquel toute communication avec Dieu nous est ôtée : *Nemo novit patrem nisi filius, aut cui voluerit filius revelare.*

» C'est encore ce que l'Écriture nous marque, lorsqu'elle nous dit en tant d'endroits, que ceux qui cherchent Dieu le trouvent; car on ne parle point ainsi d'une lumière claire et évidente : on ne la cherche point; elle se découvre, et se fait voir d'elle-même.

» Les preuves métaphysiques de Dieu sont si éloignées du raisonnement des hommes, et si impliquées, qu'elles frappent peu; et quand cela servirait à quelques uns, ce ne serait que pendant l'instant qu'ils voient cette démonstration; mais une heure après ils craignent de s'être trompés : *Quod curiositate cognoverint, superbiâ amiserunt.*

» Si Dieu eût voulu surmonter l'obstination des plus endurcis, il l'eût pu en se découvrant si manifestement à eux, qu'ils n'eussent pu douter de la vérité de son existence.

» Il ne faut pas que l'homme ne voie rien du tout; il ne faut pas aussi qu'il en voie assez pour croire qu'il possède Dieu, mais qu'il en voie assez pour connaître qu'il l'a perdu. Car pour connaître qu'on a perdu, il faut voir; et ne pas voir, c'est précisément l'état où est la nature. »

N. B. Cette pensée n'est peut-être pas exprimée aussi clairement qu'on aurait pu le désirer; mais elle s'explique suffisamment par les précédentes et par les suivantes.

« Les impies prennent lieu de blasphémer la religion chrétienne, parce qu'ils la connaissent mal. Ils s'imaginent qu'elle consiste simple-

¹ Pensées, chap. 13, n^o. 1.

² Pensées, chap. 2, n^o. 14.

³ Mém. de Littérature, t. 5, p. 314.

ment en l'adoration d'un Dieu considéré comme grand, puissant et éternel ; ce qui est proprement le déisme, presque aussi éloigné de la religion chrétienne que l'athéisme, qui y est tout-à-fait contraire. Et de là ils concluent que cette religion n'est pas véritable, parce que si elle l'était, il faudrait que Dieu se manifestât aux hommes par des preuves si sensibles, qu'il fût impossible que personne le méconnût. Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le déisme, ils n'en conclueront rien contre la religion chrétienne, qui reconnaît que depuis le péché, Dieu ne se montre point aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire.

» 1 Le dessein de Dieu est plus de perfectionner la volonté que l'esprit. Or, la clarté parfaite ne servirait qu'à l'esprit, et nuirait à la volonté.

» 2 Si la religion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu et de le posséder à découvert et sans voile, ce serait la combattre que de dire qu'on ne voit rien dans le monde qui le montre avec cette évidence. Mais elle dit au contraire, que les hommes sont dans les ténèbres et dans l'éloignement de Dieu ; qu'il s'est *caché* à leur connaissance, et que c'est même le nom qu'il se donne dans les Écritures.

» 3 Dieu étant caché, toute religion qui ne dit pas que Dieu est caché, n'est pas véritable ; et toute religion qui n'en rend pas la raison, n'est pas instruisante : la nôtre fait tout cela.

» 4 On n'entend rien aux ouvrages de Dieu, si on ne prend pour principe qu'il aveugle les uns et éclaire les autres.

» 5 S'il n'y avait qu'une religion, Dieu serait trop manifeste ; s'il n'y avait de martyrs qu'en notre religion, de même.

» 6 Si le monde subsistait pour instruire l'homme de l'existence de Dieu, sa divinité y luirait de toutes parts d'une manière incontestable. Mais comme il ne subsiste que par Jésus-Christ et pour Jésus-Christ, et pour instruire les hommes et de leur corruption et de la rédemption, tout y éclate des preuves de ces deux vérités.

» 7 Comme Jésus-Christ est venu *in sanctificationem et in scandalum*, comme dit Isaïe, nous ne pouvons convaincre l'obstination des infidèles ; mais cela ne fait rien contre nous, puisque nous disons qu'il n'y a point de conviction dans toute la conduite de Dieu pour les esprits opiniâtres qui ne recherchent pas sincèrement la vérité.

» 8 Tous ceux qui cherchent Dieu sans Jésus-Christ, ne trouvent aucune lumière qui les satisfasse, ou qui leur soit véritablement utile ; car ou ils n'arrivent pas jusqu'à connaître qu'il y a un Dieu ; ou s'ils y arrivent, c'est inutilement pour eux, parce qu'ils se forment un moyen de communiquer sans médiateur avec ce Dieu qu'ils ont connu sans médiateur : de sorte qu'ils tombent ou dans l'athéisme, ou dans le déisme, qui sont deux choses que la religion chrétienne abhorre presque également.

¹ *Pensées*, chap. 18, n°. 5.

² *Idem.* chap. 1.

³ *Idem.* chap. 2, n°. 7.

⁴ *Idem.* chap. 18, n°. 24.

⁵ *Pensées*, chap. 18, n°. 20.

⁶ *Idem. ibid.* n°. 3.

⁷ *Idem. ibid.* n°. 11.

⁸ *Idem.* chap. 20.

» Qui blâmera les chrétiens de ne pouvoir rendre raison de leur créance , eux qui professent une religion dont ils ne peuvent rendre raison ? Ils déclarent au contraire , en l'exposant aux Gentils , que c'est une folie : *Stultitiam* , etc. Et puis vous vous plaignez de ce qu'ils ne la prouvent pas ? S'ils la prouvaient , ils ne tiendraient pas parole. C'est en manquant de preuves , qu'ils ne manquent pas de sens. Oui , mais encore que cela excuse ceux qui l'offrent telle qu'elle est , et que cela les affranchisse du blâme de la produire sans raison , cela n'excuse pas ceux qui , sur l'exposition qu'ils en font , refusent de la croire. »

N. B. *Pascal aurait sans doute développé cette pensée , qui présente quelque chose de très-paradoxe. On serait tenté d'y appliquer ce passage si connu , échappé à un docteur : Hoc dictum est , non ut aliquid diceretur , sed ne taceretur (On a dit cela , non pour dire quelque chose , mais pour ne pas se taire).*

On sera peu étonné de ces assertions de Pascal , si l'on veut chercher par quelle suite de raisonnemens il peut y avoir été conduit. Ce génie rare , ayant reçu de la nature un corps faible , et d'ailleurs épuisé par l'austérité de sa vie , joignait à une âme timorée une tête géométrique et profonde ; il avait sans doute pesé dans la balance de la raison , mais de la raison privée du flambeau de la foi , d'un côté , les preuves de l'existence de Dieu , de l'autre les objections des athées ; il avait vu que si les merveilles de la nature décèlent une intelligence souveraine dont elles sont l'ouvrage , il est en même temps difficile de concevoir comment cette intelligence peut avoir donné l'être à ce qui n'existait pas ; comment , étant distinguée de la matière , et n'ayant avec elle aucune analogie , elle peut en mouvoir et en disposer les différentes parties par le seul acte de sa volonté ; et surtout comment l'Être infiniment bon et infiniment sage , qui a produit cet univers , y laisse subsister tant de malheurs et tant de crimes. Pascal avait vu que la révélation seule pouvait dissiper sans réplique ces objections , et qu'il était surtout impossible de concilier avec l'existence de Dieu l'existence du mal physique et moral , sans avoir recours au dogme indispensable du péché originel. Voilà sans doute ce qui lui faisait dire qu'il ne se sentait pas assez fort par les seules armes de la raison , pour convaincre des athées endurcis. Et c'est aussi ce qui faisait dire au P. Malebranche , lorsqu'on lui soutenait que les bêtes n'étaient pas de pures machines privées de sentimens : *Vous verrez , à tout ce que souffrent les chevaux de poste , qu'ils ont mangé du foin défendu.*

Après avoir rapporté tous ces passages , dont nos lecteurs jugeront suivant leurs lumières , nous ne pouvons nous refuser à une observation bien naturelle. Le jésuite Hardouin a , comme l'on sait , accusé Pascal d'athéisme. N'ayant point de temps à perdre dans des lectures fastidieuses , nous ignorons sur quelles raisons ce jésuite a fondé une imputation si grave ; mais il est certain qu'il pouvait en trouver d'assez spécieuses pour la calomnie dans les morceaux qu'on vient de lire. Il est

¹ *Mém. de Littérature* , t. 5 , p. 310.

pourtant encore plus certain que celui qui accuserait Pascal sur de telles preuves, serait un détestable imposteur. Que penser donc de ces hommes qui, sur les soupçons les plus légers, crient à l'athéisme contre les écrivains les plus célèbres de nos jours ? On ne saurait trop répéter à ces missionnaires impétueux le conseil que le souriceau de la fable reçoit de sa mère :

Garde-toi, tant que tu vivras,
De juger des gens sur la mine.

ÉLOGE DE SAINT-PIERRE ¹.

CHARLES-IRÉNÉE-CASTEL DE SAINT-PIERRE naquit, en 1658, au château de Saint-Pierre en Basse-Normandie. Nous ne savons rien de ses premières études, et nous n'y avons pas de regret ; car la première action par laquelle il nous est connu, est un trait de générosité peu commun, plus intéressant pour nous que les prix qu'il remporta ou ne remporta point dans ses classes. Le géomètre Varignon, qui depuis se fit connaître par ses ouvrages mathématiques, menait alors une vie obscure et pauvre dans la ville de Caen sa patrie ; il allait souvent disputer à des thèses au collège de cette ville, où il avait acquis la réputation, qu'il méprisa bien dans la suite, d'un subtil et redoutable argumentateur. L'abbé de Saint-Pierre qui étudiait dans ce même collège, y connut Varignon, disputa beaucoup avec lui sur les questions creuses qui étaient l'unique et malheureuse philosophie de ce temps-là, et goûta tellement sa société ; qu'il résolut de l'emmener à Paris, où ils devaient trouver l'un et l'autre plus de secours et de lumières. Il prit une petite maison au faubourg Saint-Jacques, et y logea avec lui le géomètre son compatriote. Mais comme ce savant, absolument sans fortune, avait besoin d'une subsistance assurée pour se consacrer à son étude favorite, l'abbé de Saint-Pierre, malgré l'extrême modicité de son revenu, qui n'était que de 1800 livres, en détacha trois cents qu'il donna à Varignon ; il fit plus, il ajouta infiniment à ce don par la manière dont il l'assura à son ami. *Je ne vous donne pas, lui dit-il, une pension, mais un contrat, afin que vous ne soyez pas dans ma dépendance, et que vous puissiez me quitter pour aller*

¹ Abbé de Tiron, aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, reçu le 3 mars 1695, à la place de Jean-Louis Bergeret, secrétaire de la chambre et du cabinet du roi ; mort le 29 avril 1743.

vivre ailleurs, quand vous commencerez à vous ennuyer de moi. L'abbé de Saint-Pierre, qu'on accuse de n'avoir pas été fort sensible, mettait au moins, comme l'on voit, dans l'amitié et dans les bienfaits, une délicatesse qui n'est que trop rare, et qui seule a droit à la reconnaissance du cœur, comme les bienfaits à celle des procédés. Il avait mieux encore que cette délicatesse même, il avait cette simplicité qui ne la cherche pas, et le mérite, si peu ordinaire aux bienfaiteurs, de n'attacher aucun prix ni à ses dons, ni à la forme si noble qu'il savait y mettre; sa générosité envers ses amis était pour son âme honnête un vrai besoin qu'il ne voulait que satisfaire; et s'il paraissait les obliger avec une sorte d'indifférence, c'est qu'avec eux il lui aurait été indifférent de recevoir ou de donner. Aussi goûtait-il beaucoup, et aimait-il à répéter ce trait charmant du bon La Fontaine, qui hors d'état par son indigence de payer ses dettes, et pressé par ses créanciers, se reposait sans scrupule sur la caution qu'un de ses amis avait donnée pour lui, et disait avec la bonhomie la plus naïve, nous pourrions ajouter la plus touchante : *Il a répondu pour moi, il faudra qu'il paye; j'en ferais autant à sa place* (1).

L'abbé de Saint-Pierre et Varignon, enfermés dans leur solitude et n'étant plus condamnés et réduits, comme dans leur collège, à l'étude d'une philosophie pire que l'ignorance, renoncèrent bientôt au pitoyable jeu de l'ergotisme scolastique, dès que leur esprit juste et solide eût connu et goûté des alimens plus substantiels; ils étaient occupés chacun de leur côté d'objets intéressans et utiles, Varignon de géométrie, et l'abbé de Saint-Pierre, de politique et de morale. Fontenelle, leur compatriote et leur ami, allait quelquefois passer deux ou trois jours avec eux, et nous a peint lui-même, plus de quarante ans après, les douceurs qu'il goûtait dans cette petite société, si véritablement philosophique. *Nous nous rassemblions, dit-il, avec un extrême plaisir, jeunes, pleins de la première ardeur de savoir, fort unis, et ce que nous ne comptons peut-être pas alors pour un assez grand bien, peu connus* (2). C'est ainsi, pour l'observer en passant, que le sage Fontenelle, un des hommes qui a le plus joui de la célébrité littéraire, parlait à soixante ans, et dans le temps de sa plus brillante réputation, du bonheur si peu envié d'être ignoré, et se rappelait la douce et paisible obscurité de sa première jeunesse, avec un regret qui ne corrigera pourtant aucun homme de lettres de la dangereuse ambition de mériter la gloire et l'envie.

Quoique l'abbé de Saint-Pierre eût peu cultivé le talent d'écrire, la connaissance profonde qu'il avait de notre histoire, et surtout l'étude qu'il avait faite de la langue française, moins à

la vérité en orateur et en homme de goût, qu'en grammairien philosophe, lui ouvrirent les portes de l'Académie le 3 mars 1695. Comme il n'avait pas même la prétention la plus légère à l'éloquence, il aurait eu volontiers recours à celle de quelqu'un de ses confrères pour l'aider dans son discours de réception, ce qui d'ailleurs n'était pas sans exemple; mais il se crut obligé par devoir de faire lui-même ce discours, sans emprunter l'esprit de personne. Fontenelle, à qui il le montra, lui proposa d'en retrancher quelques phrases trop négligées, et d'y mettre plus de style et d'intérêt. *Mon discours*, lui dit l'abbé de Saint-Pierre, *vous paraît donc bien médiocre? tant mieux, il m'en ressemblera davantage*; et il n'y changea rien. On lui représenta qu'il devait au moins y mettre plus de temps, car il n'y avait consacré que quatre heures de travail. *Ces sortes de discours*, répondit-il, *ne méritent pas, pour l'utilité dont ils sont à l'État, plus de deux heures de temps; j'y en ai mis quatre, et cela est fort honnête.*

Devenu membre d'une compagnie dont l'objet principal est la perfection du style, il ne se crut pas obligé pour cela de donner plus de soin à sa manière d'écrire; il composa beaucoup d'ouvrages dans lesquels, uniquement occupé du fond, qu'il croyait excellent, il négligeait absolument la forme. Ce n'est pas qu'il n'en connût le prix, et qu'il n'en sentit même la nécessité pour se procurer plus de lecteurs: mais il ne se croyait pas le talent d'orner ce qu'il avait à dire; et il ne voulait pas forcer la nature, craignant que les efforts inutiles qu'il ferait pour la dompter, ne fussent autant de momens perdus pour ses chères spéculations morales et politiques. Entendant un jour une femme aimable s'exprimer avec beaucoup de grâces sur un sujet frivole, *quel dommage*, dit-il, *qu'elle n'écrive pas ce que je pense!*

Il était persuadé que l'auteur zélé pour le bien ne peut assez redire les choses importantes, et il ne s'est que trop conformé à ce principe. *Je trouve*, lui disait quelqu'un, *d'excellentes choses dans vos écrits, mais elles y sont trop répétées.* Il priait qu'on lui en indiquât quelques unes, et rien n'était plus facile. *Vous les avez donc retenues*, ajoutait-il, *voilà pourquoi je les ai répétées, et j'ai bien fait, sans cela vous ne vous en souviendriez plus.* Il consentait même qu'on se moquât de ces redites, pourvu qu'en s'en moquant on les citât; il se consolait, ou plutôt il se félicitait des plaisanteries, par la satisfaction d'avoir forcé ses lecteurs à retenir une vérité utile. Car l'utilité était le seul but de ses travaux; jamais personne, même parmi les auteurs qui se donnent pour les plus indifférens sur la renommée, ne fut

moins occupé de sa propre gloire, et moins susceptible des illusions les plus secrètes de l'amour-propre. Il ne ressemblait pas à ce dévot écrivain, qui aimant à parler du succès de ses ouvrages, ne manquait jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faisait, cette formule édifiante, *il faut en rendre gloire à Dieu*, et croyait s'être bien humilié. La simplicité de l'abbé de Saint-Pierre n'était pas aussi pieuse, mais plus vraie; ce n'était ni humilité, ni modestie, c'était pur abandon de ses intérêts, sans prétendre même à l'honneur du sacrifice. On ne l'accusera pas d'avoir augmenté le nombre de ceux qui parlent de philosophie sans la pratiquer, et qui, comme il le disait dans son langage familier, mais expressif, *chantent l'office du couvent sans en observer la règle*.

Inaccessible comme il l'était aux plaisirs et aux chagrins de la vanité, la plus chère affection de presque tous les hommes, on lui pardonnera peut-être de n'avoir pas été fort sensible aux peines que les affections du cœur peuvent faire éprouver. Bien opposé à ce stoïcien charlatan, qui au milieu de ses souffrances s'écriait, avec un visage altéré, que la douleur physique n'était point un mal, l'abbé de Saint-Pierre la regardait comme le plus réel de tous les maux, comme le seul que la raison ne puisse ni détourner, ni affaiblir; elle seule avait pour lui, disait-il, une valeur *intrinsèque*, et les autres maux une valeur purement *numéraire* (3). En un mot; le désir de voir heureux ses semblables et d'y contribuer de tout son faible pouvoir, dominait tellement en lui, que ce sentiment éteignait en quelque manière tous les autres. Si on lui a reproché de n'avoir tendrement aimé personne, c'est qu'il chérissait tous les hommes, sans distinction; il n'exceptait, ou plutôt il n'oubliait que lui; et ceux qui accusaient sa bienveillance d'être froide et banale, ne pouvaient au moins la taxer d'être solitaire et personnelle. Il croyait de plus que la charité d'un sage à l'égard des autres ne devait pas se borner à soulager ceux qui souffrent, qu'elle devait s'étendre aussi jusqu'à l'indulgence dont leurs fautes, leurs travers, leurs ridicules ont si souvent besoin; que si un des plus tristes fruits de la vieillesse est de prendre de jour en jour plus mauvaise opinion des hommes, l'expérience doit apprendre en même temps à avoir pitié de leur faiblesse, et que la devise de l'homme vertueux est renfermée dans ces deux mots, *donner et pardonner*¹.

¹ Dans la lettre que nous avons imprimée sur la mort de la respectable madame Geoffrin, qui avait fort connu l'abbé de Saint-Pierre, nous avons déjà rapporté ce trait qu'elle aimait à répéter, et dont elle avait fait elle-même la règle de sa conduite. Nous aurions donc pu nous dispenser de le rappeler ici. Mais ce trait est si touchant, il caractérise si bien et fait tant aimer l'abbé de Saint-Pierre, qu'en le supprimant nous aurions cru mutiler

Peu jaloux de plaire à ses lecteurs, qu'il croyait suffisamment payés par l'utilité de ses ouvrages, il n'était guère plus empressé de se rendre agréable dans les sociétés où il était admis; il y portait peu d'agrémens et de ressources, on l'y souffrait plutôt qu'on ne l'y recherchait. S'apercevant un jour qu'il était de trop dans un de ces cercles brillans que nous appelons bonne compagnie, et qui ne le sont pas toujours : *Je sens, dit-il, que je vous ennuie, et j'en suis bien fâché; mais moi, je m'amuse fort à vous entendre; et je vous prie de trouver bon que je continue.*

S'il mettait peu dans la société, ce n'était ni par stérilité, ni par dédain, c'était par un principe de bonté qu'on n'y porte guère, par la crainte de fatiguer ses auditeurs. *Quand j'écris, disait-il, personne n'est forcé de me lire; mais ceux que je voudrais forcer à m'écouter, se contraindraient pour en faire au moins semblant, et c'est une gêne que je leur épargne autant que je puis.* Il évitait au moins de déplaire, ne se flattant pas d'être plus heureux; et non-seulement il attendait pour parler qu'on l'y invitât, mais il ne parlait jamais que sur les choses qu'il savait le mieux. Outre ses connaissances politiques qui étaient fort étendues, il avait dans la tête beaucoup de faits et d'anecdotes, les contait bien, quoique très-simplement, et surtout avec la plus exacte vérité; car il se serait fait un scrupule d'en altérer la moindre circonstance, même pour y ajouter plus d'agrément ou d'intérêt. *On n'est pas, disait-il, obligé d'amuser, mais on l'est de ne tromper personne.* Ceux qui avaient la patience et l'équité de l'entendre, ne s'en repentaient pas, et se trouvaient souvent payés sans s'y être attendus, de l'effort de courage qu'ils croyaient avoir fait. Une femme de beaucoup d'esprit ayant eu avec lui un long entretien sur des matières sérieuses, en sortit si contente, qu'elle ne put s'empêcher de lui marquer tout le plaisir qu'elle venait d'avoir. *Je suis, répondit le modeste philosophe, un mauvais instrument dont vous avez bien joué.*

Il aimait et recherchait la société des femmes, quoique par modestie autant que par principes il fût bien éloigné de former aucune prétention à leur conquête. Il leur trouvait plus de patience qu'aux hommes pour le supporter, et plus d'indulgence pour l'importunité que ses visites leur causaient. Peut-être aussi ce fonds d'inclination si pardonnable qu'on a toujours pour elles, agissait en lui sans qu'il s'en aperçût, et le trompait lui-même sur les motifs de la préférence qu'il leur accordait.

Une place qu'il osa prendre à la cour l'obligeait de s'y transporter quelquefois. Ses amis étaient convaincus qu'il ne pourrait son éloge. Plus on aimera d'ailleurs à pratiquer de telles maximes, moins on sera ennuyé de les entendre redire.

s'accommoder d'un pareil séjour, et ses amis se trompèrent (5). Ce n'est pas qu'il ne fût content de la vie tranquille qu'il avait menée dans ce qu'il appelait *sa cabane* du faubourg Saint-Jacques, mais il se trouvait encore mieux d'une vie un peu dissipée; il avait augmenté son bonheur de quelque chose, du moins il le croyait, et après tout il lui suffisait de le croire. Avouons néanmoins qu'en changeant ainsi de place sans nécessité, il s'exposa trop légèrement au risque d'un repentir. Pouvait-il ignorer que tout homme sage, qui sans trouver sa situation délicieuse, y trouve le calme et la paix, doit se croire mieux traité par le sort que la condition humaine ne lui permettait de l'espérer? Notre sage cessa donc un moment de l'être, en défiant, pour ainsi dire, sa destinée dont il n'avait point à se plaindre, et en jouant son bonheur dans l'espérance de l'augmenter.

Nous passerions les bornes de cet éloge, en donnant ici la simple liste des écrits de l'abbé de Saint-Pierre, dont le recueil forme vingt-cinq à trente volumes. Ces écrits, il faut en convenir, furent assez peu lus dans le temps où il les publia, et sont encore moins lus aujourd'hui. Tout a concouru à la disgrâce qu'ils ont éprouvée; des idées quelquefois singulières, quelquefois impraticables, quelquefois minutieuses; des vérités même, qui peu communes encore, lorsqu'il écrivait, sont maintenant usées et triviales, voilà pour le fond: la forme est moins attrayante encore; longueurs, défaut de méthode, négligence de style, et jusqu'à la singularité de l'orthographe, qui suffirait toute seule pour rendre cette lecture pénible. Mais la passion du bien public, qui partout inspire l'auteur, demande grâce pour lui aux âmes honnêtes. Quelquefois même cette passion si noble donne de l'énergie et de la chaleur à son style; et si sa plume n'est jamais élégante, au moins plus d'un endroit de ses ouvrages prouve que l'âme suffit pour être éloquent. Les étrangers, qui en le lisant ne sont pas frappés comme nous des défauts de l'écrivain, et qui n'en apprécient que mieux le citoyen et le sage, ont pour lui la plus grande estime, et nous reprochent le peu de justice que nous lui rendons. La langue française lui est redevable d'un mot précieux, celui de *bienfaisance*, dont il était juste qu'il fût l'inventeur, tant il avait pratiqué la vertu que ce mot exprime (6). Il est aussi l'auteur d'une autre expression, qui d'abord n'avait pas fait la même fortune, parce qu'elle n'intéresse pas autant l'humanité, mais qui commence enfin à prendre faveur, parce qu'elle exprime d'une manière très-heureuse un des principaux travers des hommes, et surtout de la nation française; c'est le mot de *gloriole*, si bien adapté à cette vanité puérile, qui ex-

citée, nourrie, irritée même par les plus futiles objets, ne vit, si on peut parler de la sorte, que de la fumée la plus légère et la plus prompte à s'exhaler.

Occupé dans tous ses écrits à combattre sans ménagement, quoique sans humeur, tout ce qui peut nuire à ce bien public, le seul objet de ses désirs et de ses veilles, notre philosophe se déclare hautement l'ennemi de la guerre, de l'excès des impôts, des vexations exercées par la force contre la faiblesse; partout il exhorte les princes à préférer au vain éclat des conquêtes cet honneur solide qu'assurent les vertus utiles aux hommes, et qui est, dit-il, à la funeste gloire des armes, ce qu'une santé inaltérable et pure est à l'ivresse meurtrière des plaisirs violens. Il était cependant persuadé, malgré son amour pour la paix, que les guerres civiles des Romains, tout horribles qu'elles furent, leur avaient encore été moins fatales que la tyrannie des Tibère et des Néron, parce que du moins ces guerres donnèrent aux âmes une énergie que la tyrannie détruisit en elles, et parce que les coups qu'on sent le plus sont ceux qu'on ne peut pas rendre. On répétait un jour en sa présence cette phrase, si souvent appliquée par la bassesse à des souverains indignes du trône, que les rois sont les dieux de la terre : *Je ne sais pas*, répondit-il, *si Caligula, Domitien et leurs pareils étaient des dieux, je sais seulement que ce n'était pas des hommes.* On lui parlait dans une autre occasion de ces actions de clémence et d'humanité qui sont quelquefois échappées aux tyrans, et qu'ils se sont en quelque sorte permises sans conséquence. *Je ne doute pas*, dit-il, *qu'on n'ait fort célébré de leur vivant tout le bien qu'ils ont fait; c'est dommage seulement que les peuples s'en soient si peu aperçus.* Mais autant il détestait le pouvoir oppresseur et tyrannique, autant il respectait l'autorité légitime, éclairée par la sagesse et par la justice. Il avait souvent à la bouche cette belle maxime de François I^{er}, que *les souverains commandent aux peuples, et les lois aux souverains.* Il aimait surtout à citer, comme la devise de tous les monarques équitables et vertueux, ces paroles admirables de l'empereur Théodose à la tête d'un de ses édits : *C'est un aveu bien digne de la majesté du prince, que se déclarer lui-même dépendant des lois, tant notre autorité est appuyée sur la leur; soumettre le pouvoir aux lois, est plus grand que le pouvoir même; et le présent édit sera comme un oracle émané de nous, qui fera connaître à tous ce que nous ne souffrons pas qu'on nous permette* ¹.

¹ *Digna vox est majestate regnantis, legibus alligatum se principem profiteri; adeo de autoritate juris nostra pendet autoritas; et reverà majus imperio est submittere legibus principatum; et oraculo præsentis edicti,*

Plus l'abbé de Saint-Pierre avait en horreur l'adulation prodiguée à la méchanceté puissante, plus il lui paraissait juste, nécessaire même, de louer les princes humains et bienfaisans, surtout ceux qui, jeunes encore, ayant toute l'ingénuité d'une vertu neuve et sans faste, aussi ennemis des flatteurs que touchés de l'amour de leur peuple, peuvent être encouragés par les expressions de cet amour à en mériter de nouvelles. *Mais*, disait l'abbé de Saint-Pierre, *quelque plaisir que je puisse éprouver en voyant louer les bons princes, et dans les livres qui me sont toujours un peu suspects, et dans leur cour qui me l'est encore plus, je ne suis content de leur éloge, qu'après les avoir entendu louer dans les villages.*

Celui de tous ses ouvrages qu'il affectionnait le plus, était son *Projet de paix perpétuelle* entre tous les monarques, et d'une espèce de sénat de l'Europe destiné à conserver cette paix, sénat qu'il appelait *diète européenne*. Il envoya ce projet de paix et de diète au cardinal de Fleury, avec cinq articles préliminaires; et le cardinal lui répondit: *Vous avez oublié un article essentiel, c'est d'envoyer une troupe de missionnaires pour disposer à cette paix et à cette diète le cœur des princes contractans.* Un marchand hollandais répondit peut-être encore mieux à l'abbé de Saint-Pierre, en prenant pour enseigne un cimetièrre avec ces mots, *à la paix perpétuelle*. Cependant un écrivain connu par son éloquence, a essayé il y a quelques années de faire revivre ce projet, en l'ornant de tout l'éclat de son style. Mais l'ouvrage n'a guère produit plus d'effet sous cette éblouissante parure, qu'il n'en avait eu sous la livrée modeste du premier auteur. *Rien n'est beau que le vrai*; et le malheur de ces projets métaphysiques pour le bien des peuples, c'est de supposer tous les princes équitables et modérés, c'est-à-dire, de supposer à des hommes tout-puissans, pleins du sentiment de leur force, souvent peu éclairés, et toujours assiégés par l'adulation et par le mensonge, des dispositions que la contrainte des lois et la crainte de la censure inspirent même si rarement aux simples particuliers. Qui-conque en formant des entreprises pour le bonheur de l'humanité, ne fait pas entrer dans ses calculs les passions et les vices des hommes, n'a imaginé qu'une très-louable chimère. C'est pour cela qu'un ministre de beaucoup d'esprit appelait les projets de l'abbé de Saint-Pierre, *les rêves d'un homme de bien*: plutôt à Dieu néanmoins que ceux qui gouvernent rêvassent quelquefois de la sorte! Un de ces rêves, par exemple, qui mériterait bien de n'en être pas un, c'est le désintéressement qu'il prêche par

quod nobis licere non patimur, aliis indicamur. Imp. Theod. et Valent. Cæs. ad Volus. præf. Præ. Cod. Theod.

tout aux hommes en place. Regrettons qu'il n'ait pas vu , comme nous le voyons en ce moment ¹, son rêve se réaliser , et les finances confiées à un philosophe vertueux , d'une probité inaccessible à toutes les séductions de la fortune , et que l'élevation n'a pu ni enivrer , ni corrompre.

On a demandé pourquoi un écrivain à qui les projets coûtaient si peu , et qui pour détruire à perpétuité la guerre entre les nations , avait imaginé cette *diète européenne* , que nous ne verrons jamais , n'avait pas imaginé de même , pour faire cesser la guerre entre les auteurs , une *diète littéraire* , qui ne se tiendrait pas davantage (8). Aurait-il cru un consistoire de beaux-esprits plus difficile à concilier qu'une assemblée de rois , et la vanité humaine plus chatouilleuse pour un peu de fumée , que la puissance suprême pour de grands intérêts ?

Toujours de bonne foi , mais quelquefois peu mesuré dans ses projets et dans ses vues , il écrivit contre le célibat des prêtres ; et quelque éloignés que nous soyons d'approuver ses assertions sur ce sujet , nous devons à sa mémoire de faire connaître au moins combien ses intentions étaient pures (9). Il craignait que cette loi , dont il respectait d'ailleurs les motifs , n'eût obligé plusieurs de ceux qu'elle enchaînait , et qui *après tout* , disait-il , *étaient des hommes* , de suppléer par un commerce illicite à la privation forcée d'une union légitime. Il plaignait surtout les curés de la campagne , la plupart sans société et sans délassement dans leurs travaux , d'être frustrés de cette consolation. Nous n'examinerons pas jusqu'à quel point il a porté sur cet article délicat la sévérité de ses mœurs ; il assurait au moins qu'il avait toujours respecté le nœud conjugal. *J'ai observé* , disait-il , *très-exactement tous les préceptes du Décalogue , surtout le dernier ; je n'ai jamais pris ni le bœuf , ni l'âne , ni la femme , ni la servante même de mon prochain.*

Si son état ne lui permettait pas de jouir des douceurs du mariage , il pratiquait en récompense ce qu'il répétait souvent , que ceux à qui cet engagement si naturel est interdit , doivent au moins en bons citoyens , et pour dédommager l'État des sujets qu'ils ne lui donnent pas , se charger de l'éducation et de la subsistance de quelques enfans pauvres ou abandonnés , surtout de ceux qui , sans parens dès leur naissance , n'ont de ressource que la charité publique. Il faisait élever avec intérêt quelques enfans de cette espèce ; mais dans leur éducation il ne donnait rien à la vanité ni à l'opinion , et tout à l'avantage le plus sûr pour ces créatures infortunées ; il négligeait de leur faire enseigner les

¹ Cet éloge a été lu le 16 février 1775 , M. Turgot étant contrôleur-général.

langués, la danse, la musique, enfin toutes les choses qu'on peut regarder comme le luxe de l'éducation; il leur faisait apprendre un métier utile et solide, qui pût les mettre à l'abri de l'indigence; encore choisissait-il parmi ces métiers ceux qui étant d'une nécessité indispensable, doivent en conséquence subsister toujours, et que par cette raison il jugeait propres à faire vivre dans tous les temps ceux qui les embrassent; il se gardait bien de donner aux enfans dont il prenait soin, quelque'un de ces métiers de mode ou de caprice, dont il prévoyait l'anéantissement d'après les calculs qu'il faisait sans cesse. Car, semblable en quelque sorte à cet Anglais qui a poussé la finesse de l'arithmétique jusqu'à déterminer l'année précise de la fin du monde¹, l'abbé de Saint-Pierre avait aussi calculé à sa manière l'époque où chaque préjugé, chaque erreur, chaque sottise des hommes devait finir; et nous pouvons donner par un seul trait quelque idée de la certitude de ses spéculations. Il n'hésitait point à prédire qu'il viendrait un temps où, pour emprunter ses propres termes, *le capucin le plus simple en saurait autant que le plus habile jésuite.*

Il regrettait seulement que ce temps heureux ne pût arriver qu'avec beaucoup de lenteur, grâce aux causes funestes qui conspiraient pour le retarder. En jetant les yeux avec douleur sur cette multitude de siècles que l'esprit humain a perdus pour son instruction depuis qu'il existe des hommes, il accusait surtout de ce malheur le despotisme sous lequel ont gémi tant de nations, et qu'il regardait comme l'ennemi né, comme l'ennemi nécessaire et vigilant des connaissances et des lumières. En effet, qu'on laisse voir le jour à un esclave enchaîné dans les ténèbres, son premier mouvement sera de regarder ses fers, et le second de voir par où il pourra les briser. L'abbé de Saint-Pierre ajoutait, que si quelques tyrans avaient fait par vanité un léger accueil aux sciences, c'était à condition qu'elles n'arriveraient pas jusqu'à leurs peuples; et Denis de Syracuse, caressant un moment quelques philosophes voyageurs, ne lui paraissait pas plus séduisant, que cette chartreuse dont un étranger trouvait la situation très-agréable; *oui*, dit un chartreux, *pour les passans.*

L'abbé de Saint-Pierre indiquait encore une autre cause de la lenteur avec laquelle les nations s'éclairent; c'est d'abord parce que la plupart des hommes n'ont point d'avis à eux, et ne font que suivre en troupeau les préjugés reçus; et ensuite parce que ceux même qui sont faits pour avoir un avis, ont rarement le courage de l'avoir. Les sages, disait-il, se traînant à regret et

¹ Voyez nos *Mélanges de Littérature.*

par faiblesse dans les routes battues, répètent, en la méprisant, l'opinion de la multitude, qui s'y affermit ensuite elle-même en la répétant d'après eux, et qui devient à son tour leur écho, parce qu'ils ont été le sien. Notre philosophe prétendait que cette frayeur pusillanime de heurter les idées vulgaires, s'était étendue sur les matières même où il est le plus évidemment permis de penser d'après soi, sur les objets de littérature et de goût; il soutenait que la crainte de s'attirer des ennemis, ou tout au moins des injures, avait forcé des milliers d'écrivains de rendre humblement leurs hommages à des préjugés qu'ils savaient nuisibles au bien des lettres, d'adorer avec superstition ce qu'ils auraient dû honorer avec discernement, de louer, à force de prudence, des productions médiocres honorées de la protection publique, d'employer enfin à ne pas dire leur pensée tout l'esprit qu'ils auraient dû mettre à la dire. En déplorant cette faiblesse, l'abbé de Saint-Pierre aurait pu y trouver un remède (10). Ce serait que chaque homme de lettres laissât un *testament de mort*, où il s'expliquât librement sur les ouvrages, les opinions, les hommes, que sa conscience lui reprocherait d'avoir encensés, et demandât pardon à son siècle de n'avoir avec lui qu'une sincérité posthume. En usant de cette innocente ressource, les sages qui dirigent l'opinion par leurs écrits, n'auraient plus la douleur d'accréditer les erreurs qu'ils voudraient détruire; et leur réclamation, quoique timide et tardive, serait comme une porte secrète qu'ils ouvriraient à la vérité.

Cependant, malgré tant de causes réunies pour empêcher les hommes de s'éclairer, l'abbé de Saint-Pierre était persuadé du progrès plus ou moins tardif des lumières dans tous les genres et dans tous les états. Il ne craignait point d'annoncer aux orateurs et aux poètes un siècle futur de sévérité et de raison, où l'on ferait, disait-il, fort peu de cas de l'éloquence, et surtout de la poésie, et où l'on goûterait peu les ouvrages qui ne joindraient pas l'utilité de l'instruction aux charmes du style. On lisait un jour devant lui un de ces écrits qui n'ont de mérite que l'agrément, et qui fort accueillis dans notre siècle, devaient obtenir, selon lui, peu de faveur chez nos arrière-neveux. Comme il paraissait beaucoup plus froid que le reste de l'auditoire, et même qu'il souriait de temps en temps, on lui demanda ce qu'il pensait de l'ouvrage : *Eh mais*, répondit-il, *cela est encore fort beau*.

L'art oratoire ayant eu pour lui si peu de charmes, on ne sera point surpris que les sermons les plus vantés fussent à ses yeux de pures déclamations où, à l'en croire, le moindre intérêt du prédicateur avait été de convertir ceux qui l'écoutaient. Aussi, renchérissant sur le traité de Nicole, de la manière de profiter

des mauvais sermons, et enveloppant tous les prédicateurs dans ses plans de réforme, il avait dressé un projet intitulé : *Moyen de rendre les sermons utiles* (11). Ce titre, bien plus piquant par sa simplicité naïve, que si l'auteur avait voulu faire une plaisanterie, n'a pas été trouvé assez fin par un de ces hommes qui s'amusaient à faire des titres de livres, ce qui est plus aisé que de faire les livres même; il a transformé le projet sans malice de l'abbé de Saint-Pierre en *projet pour rendre utiles les prédicateurs et les médecins, les traitans et les moines, les journaux et les marrons d'Inde*.

L'Académie Française, qui était pour l'abbé de Saint-Pierre une espèce de petite patrie adoptive, avait sa part aux projets d'amélioration d'un auteur si patriote. Il voulait que les harangues de nos récipiendaires, harangues vouées et condamnées de son temps à ne contenir que de froids éloges, fussent des discours pleins d'élévation et d'énergie, où la raison fût jointe à l'éloquence, la simplicité au bon goût, la dignité à la chaleur, et des louanges nobles à des vérités utiles; il voulait que les sujets de nos prix d'éloquence ne fussent plus, comme ils l'ont été durant près d'un siècle, des textes de sermons, mais qu'on les consacraît à l'éloge des hommes célèbres qui ont honoré la nation par leurs talens et par leurs vertus; et que ces éloges servissent de cadre, et comme de prétexte, à des leçons importantes, tracées ou par les succès, ou même par les fautes de ces grands hommes (12). Ce projet de l'abbé de Saint-Pierre n'a pas été un rêve comme les autres; il pourrait dire à ses confrères, s'il revenait parmi eux : *de tous mes concitoyens, vous seuls avez daigné m'entendre*; et il se féliciterait de voir ses vues si heureusement remplies par l'éloquent panégyriste des Daguesseau, des Sully, des Descartes, et par ses dignes successeurs.

Ennemi déclaré de toutes les erreurs qui avilissent et dévorent l'espèce humaine, il avait voué à la religion musulmane une aversion particulière, moins encore pour son absurdité, que pour l'appui déclaré qu'elle prête à l'ignorance, et à tous les moyens d'abrutir les peuples¹ (13). Il déplorait en même temps, avec toute la candeur de son âme, l'aveuglement funeste qui a nuï tant de fois au christianisme, en montrant un zèle indiscret ou barbare pour le servir ou pour le venger. Aussi plein d'horreur que de mépris pour les fanatiques persécuteurs, il proposait tout à la fois, et de les enfermer comme insensés, et de les jouer sur le théâtre comme ridicules. Il pensait que dans les controverses théologiques, quelquefois si futiles et toujours si gâge-

¹ Voyez l'écrit de l'abbé de Saint-Pierre, sur le *Mahométisme*, dans le recueil de ses OEuvres.

reuses, qui troublent souvent l'Église et l'État, un gouvernement sage doit fermer sévèrement la bouche à ceux qui les excitent ou les entretiennent pour avertir de leur existence ce même gouvernement, qui sans cela l'aurait ignorée; et l'exhortation de l'abbé de Saint-Pierre à ces turbulens argumentateurs, exhortation à la vérité fort inutile, se réduisait à ces deux mots, *grand silence*; c'était avec eux son cri de guerre, ou plutôt de paix (14).

Si parmi tant de vues estimables de notre zélé philosophe, on rencontre quelques opinions justement répréhensibles, si quelques autres supposent dans la nature humaine un degré de perfection qu'elle n'atteindra peut-être jamais, les écarts ou les méprises qu'on pourra reprocher à l'auteur, mais qu'il ne faut jamais lui reprocher avec amertume, doivent apprendre à ses pareils, qu'en vain l'homme vertueux aspire à faire le bien, s'il n'a pas cette patience éclairée qui sait en attendre les momens; et qu'avec les intentions les plus louables, on peut nuire en deux manières à la vérité, ou en mettant des erreurs à sa place, ou en se pressant de la montrer avant le temps. C'est aux hommes sages à juger sur ces deux points l'abbé de Saint-Pierre; mais c'est en même temps aux gens de bien à l'absoudre des fautes où son amour pour les hommes a pu l'entraîner. L'humanité, dont il a connu les titres et défendu les droits, peut lui dire, si nous osons nous permettre cette application, ce que le Dieu de clémence dit à la pécheresse : *beaucoup de péchés vous seront remis, parce que vous avez beaucoup aimé*. Puisse la religion, à qui l'humanité est si chère, mettre le sceau à cette indulgence! puisse-t-elle ratifier en faveur de notre vertueux confrère l'espèce de devise qu'il a mise à la fin de la plupart de ses ouvrages : *paradis aux bienfaisans*.

Ses principes de gouvernement, bons ou mauvais, l'avaient rendu peu favorable à ceux que Louis XIV avait suivis. Il eut l'imprudente franchise de s'en expliquer, non pas avec fiel, il en était incapable, mais peut-être avec trop peu de ménagement, dans un ouvrage qu'il publia trois ou quatre ans après la mort du roi. Il oubliait que la vérité, qui ne doit parler qu'avec respect aux princes vivans, ne doit aussi toucher qu'avec sagesse à la cendre d'un prince qui vient de disparaître. La liberté peu mesurée de l'auteur excita contre lui un violent orage (15). Un académicien (le cardinal de Polignac) qui, exilé et disgracié par Louis XIV, n'avait pas à craindre qu'on lui reprochât trop de reconnaissance pour le monarque, crut faire un acte de générosité, ou de bienséance, ou de justice, en venant la mémoire d'un roi dont il paraissait oublier la rigueur à son égard. Il apporta le livre à l'Académie, y lut en frémissant

l'endroit où les mânes du souverain défunt étaient attaqués, communiqua ce frémissement à ses confrères, et insista sur la punition de l'auteur. L'abbé de Saint-Pierre écrivit de son côté à la compagnie, et demanda la permission de se défendre avant d'être condamné. Sa demande fut rejetée à la grande pluralité des voix, par la raison, que dans le cas où il viendrait pour se rétracter, la rétractation serait secrète et renfermée dans l'enceinte de la compagnie, tandis que l'offense avait été publique. Il eût sans doute été indécent à l'Académie, après avoir tant célébré Louis XIV vivant, de refuser justice à son ombre, et d'ensevelir avec son protecteur dans le même tombeau, sa reconnaissance et ses éloges. Mais il semble aussi qu'il eût été juste de joindre aux expressions de l'hommage que méritait son roi, les égards que réclamait un confrère plein de droiture et de vertu, et d'entendre de sa propre bouche, ou son apologie, ou ses regrets, ou sa condamnation. On ne pensa pas alors ainsi; de vingt-quatre académiciens dont l'assemblée était composée, quatre seulement furent d'avis qu'on écoutât le coupable; c'étaient le vertueux Sacy, les sages La Motte et Fontenelle, et le respectable abbé Fleury qui, ayant écrit avec tant de vérité l'histoire de l'Église, savait que les conciles n'avaient jamais refusé d'entendre les hérétiques, et ne croyait pas devoir se montrer plus difficile pour la gloire du roi, que l'Église ne l'avait été pour la gloire de Dieu. Quoi qu'il en soit, la grâce ou la justice que l'abbé de Saint-Pierre désirait ne lui ayant pas été accordée, on opina par boules sur la punition qu'il avait encourue; toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclure de nos séances. Cette boule courageuse fut donnée par Fontenelle, qui toujours sage et réservé dans ses écrits et dans ses discours, mais toujours ferme et décidé dans ses procédés et dans sa conduite, crut devoir réclamer, au moins tacitement, contre une rigueur qui lui paraissait précipitée. On accusa de cette réclamation secrète Sacy, fort lié avec l'abbé de Saint-Pierre: l'accusation obligea Fontenelle à déclarer qu'il était le coupable; et personne n'osa s'élever contre un crime que plusieurs se reprochaient de n'avoir osé commettre. Un des académiciens (le duc de La Force) qui avaient assisté à la séance, avait apparemment oublié ce fait, lorsque se trouvant quelques années après avec Fontenelle et l'abbé de Saint-Pierre, il voulut persuader à ce dernier, qui fit semblant de le croire, que c'était lui qui avait donné cette boule unique et favorable. Fontenelle a dit plus d'une fois, avec toute la modération philosophique, qu'il avait été *un peu surpris* de n'avoir pas eu un seul complice en cette occasion. Mais l'animosité contre l'abbé de Saint-Pierre

était si grande, et avait pour chefs des hommes si redoutables, que le peu de courage de ses amis semble demander quelque indulgence. Ceux qui la leur refuseraient le plus durement, sont peut-être ceux qui en auraient eux-mêmes le plus de besoin dans des circonstances pareilles.

Comme l'abbé de Saint-Pierre avait été seulement exclus de nos assemblées, sans que sa place fût déclarée vacante, le fauteuil qu'il occupait parmi nous demeura vide pendant le reste de sa vie. Peu corrigé par cette disgrâce académique, ou peut-être se croyant plus libre par sa disgrâce, il ne cessa de parler et d'écrire avec la même franchise sur l'administration présente et passée. Le gouvernement le laissa dire, se flattant qu'on ne le lisait pas; et le peu de charmes de son style servit de passe-port à la hardiesse de ses idées.

La saine et paisible raison qui avait toujours fait la règle de sa conduite, l'accompagna jusqu'au tombeau. Il mourut âgé de quatre-vingt-cinq ans, le 29 avril 1743, plein de confiance en l'Être suprême, et avec la tranquillité d'un homme qui avait fidèlement accompli la grande loi de l'Évangile, l'amour de Dieu et de ses frères. Quelqu'un l'exhortant la veille de sa mort à dire un mot à ceux qui l'environnaient, il répondit comme avait fait Patru dans ses derniers momens : *Un mourant a bien peu de chose à dire quand il ne parle ni par faiblesse, ni par vanité* (16).

L'Académie, qui ne regardait l'abbé de Saint-Pierre que comme un exilé, et non comme un proscrit, aurait désiré que son successeur payât à sa mémoire le tribut de louanges que tout récipiendaire doit parmi nous à celui qu'il vient remplacer. Des raisons qui ne subsistent plus, privèrent son tombeau de cet hommage, dont le refus aurait été une injure s'il eût été volontaire. Tous ses confrères y suppléèrent alors, en faisant dans leur cœur l'éloge de celui qu'ils avaient perdu, et que tous les gens de bien pleuraient avec eux. Nous joignons aujourd'hui notre voix à la leur, après plus de trente années; et quelle circonstance plus favorable pourrions-nous saisir pour célébrer un sage vertueux et patriote, que ce jour à jamais mémorable pour la philosophie et pour les lettres, où la nation semble avoir choisi l'Académie *Française* (qui n'a jamais été plus glorieuse de porter ce nom) pour offrir à un autre sage², plus patriote encore, plus intéressant dans l'infortune, plus indulgent pour la faiblesse des hommes, et surtout à un citoyen plus éloquent et plus éclairé, une espèce de couronne civique, qui est en même temps pour lui celle des talens et des lumières. Jour heureux,

² Cet éloge fut lu à la réception de M. de Mallesherbes.

où nous pouvons tous nous écrier comme ce philosophe qui venait d'entendre applaudir Aristide par les Athéniens : *Je rends grâce au ciel de voir enfin aujourd'hui la vertu courageuse et modeste obtenir sa récompense.*

NOTES.

(1) L'AMI dont La Fontaine disait avec tant de naïveté : *Il a répondu pour moi, il faudra qu'il paie, j'en ferais autant à sa place*, était M. de Maucroix, chanoine de Reims, sur lequel on peut voir quelques détails littéraires dans une des notes relatives à l'éloge de l'abbé d'Olivet. Pour l'honneur des lettres, ce trait de courage et de simplicité n'est pas sans exemple parmi ceux qui les cultivent. Ménage rapporte que Costar, se trouvant dans la détresse, et au moment de voir juger un procès considérable d'où dépendait son peu de fortune, lui écrivait ces propres mots : *Si je perds mon procès, je vous avertis que je serai ruiné, et qu'il faudra vous résoudre à me nourrir le reste de mes jours.* Heureux celui qui mérite de recevoir une pareille lettre de son ami malheureux !

(2) La société dont Fontenelle jouissait avec l'abbé de Saint-Pierre et Varignon, était partagée quelquefois par un quatrième homme de lettres, sorti comme eux de la province de Normandie ; c'était l'abbé de Vertot, qui, emporté dans sa jeunesse par une fièvre de dévotion, avait commencé par se faire capucin, et qui, relevé de ses vœux, devint membre de l'Académie des Belles-Lettres et un de nos historiens les plus estimés. *Nous parlions à nous quatre*, dit Fontenelle, *une bonne partie des différentes langues de l'empire des lettres, et les sujets de cette petite société se sont dispersés de là dans toutes les académies.*

(3) Nous avons dit que notre philosophe accordait à la seule douleur physique une valeur *intrinsèque*, et à tous les autres maux une valeur purement *numéraire* ; cette manière de s'exprimer était bien digne d'un homme qui réduisait à un espèce de calcul l'estimation de tout ce qui peut rendre la vie agréable ou fâcheuse ; il en avait, pour ainsi dire, dressé le *tarif*, dont les âmes *apathiques* peuvent s'accommoder pour se ménager tout le bonheur que la nature leur a permis ; mais ni ce tarif, ni le genre de bonheur qu'il peut offrir, ne seront jamais à l'usage des âmes sensibles. Le seul vrai bonheur que connut l'abbé de Saint-Pierre, et qui fait au moins l'éloge de sa vertu, était celui de faire du bien aux hommes.

(4) Une femme qu'il voyait souvent, possédait à un degré supérieur le talent de parler avec imagination et avec grâces, pourvu qu'on la laissât parler seule et long-temps ; mais elle perdait ce talent dès qu'il

fallait converser, et que le monologue où elle excellait, se changeait en dialogue. On demanda à l'abbé de Saint-Pierre ce qu'il pensait d'elle : *Je trouve*, répondit-il, *qu'elle danse bien, mais qu'elle ne sait pas marcher*. Il n'était guère plus content de nos livres que de nos conversations. La plupart de ceux qu'il lisait, ne lui paraissaient, c'était son expression, qu'*une étoffe mesquine, élégamment et légèrement brodée*. Dans les miens, ajoutait-il, *l'étoffe est bonne et solide, mais la broderie manque*.

Il applaudissait au mot d'une autre femme sur un discours qu'elle venait d'entendre : *Qu'il y a d'esprit là-dedans*, lui disait un des auditeurs ! *Il y en a tant*, répondit-elle, *que je n'y ai point vu de corps*.

Dans l'éloge de notre académicien, nous avons opposé à la modestie franche de ce vrai philosophe, la vanité hypocrite d'un *dévoit écrivain, qui, aimant à parler du succès de ses ouvrages, ne manquait jamais d'ajouter aux éloges qu'il en faisait, cette formule édifiante* : Il en faut rendre gloire à Dieu, et croyait s'être bien humilié. Nous avons connu plus d'un pieux personnage, qui, en parlant avec complaisance ou de ses talens ou de ses vertus, employait à peu près la même formule. On peut citer à ce sujet ce que rapporte madame de Sévigné dans une de ses lettres. Après avoir parlé en détail d'une conversation de Louis XIV avec le janséniste Arnauld d'Andilly, père de M. de Pomponne, l'un des ministres de ce prince, elle ajoute : « Le roi a dit à ce bon vieillard » qu'il le voulait voir souvent, comme un homme illustre par toutes » sortes de raisons..... Il en a parlé un jour entier en l'admirant ; pour » d'Andilly, il est transporté, et dit de moment en moment, sentant » qu'il en a besoin : Il faut s'humilier. » La philosophie observe avec plaisir ces petites naïvetés de l'amour-propre, au fond très-excusable, mais plaisamment voilées du langage de la piété chrétienne.

(5) Cette place était celle de premier aumônier de Madame, duchesse d'Orléans, et mère du régent. *C'était*, disait-il, *un bénéfice simple*, apparemment parce qu'il n'en faisait guère les fonctions. Cependant sa place l'obligeait quelquefois, par bienséance, de se montrer à Versailles. Quoique les voyages qu'il y faisait ne fussent ni longs ni fréquens, un prélat qui le rencontra un jour dans la galerie, lui dit, croyant faire une excellente épigramme : *Quel séjour pour un philosophe ! Pensez-vous*, répliqua-t-il, *qu'il soit plus fait pour un évêque ?* Cette réponse ressemble à la réponse connue du poète Piron au prêtre Desfontaines, fort décrié pour ses mœurs, et qui voyant un jour le poète magnifiquement vêtu, s'écria : *Quel habit pour un tel homme ! Quel homme*, répliqua le poète, *pour un tel habit !*

(6) On dit que ce mot de *bienfaisance* se trouve dans des écrivains plus anciens que l'abbé de Saint-Pierre ; mais il était resté enseveli chez eux, et notre académicien en est le véritable créateur, puisqu'il l'a ressuscité et naturalisé. D'autres mots non moins utiles, mais à la vérité moins intéressans, n'ont pas eu le même succès ; celui d'*invaincu*, par

exemple, employé par Corneille et par Voltaire, n'a été, jusqu'à présent, employé que par eux, et mériterait bien de l'être par d'autres. Lorsque Voltaire envoya à l'Académie ses excellentes remarques, encore manuscrites, sur les pièces de Corneille, il observait avec regret, dans une de ces remarques, que le mot *invaincu n'avait pas fait fortune*. L'Académie écrivit en marge : *Que ne la lui faites-vous faire ?* Il a suivi ce conseil ; il a hasardé ce mot dans une de ses pièces, et n'a pu lui redonner la vie.

L'Académie se souvient encore que l'abbé d'Olivet, grand ennemi des innovations, ne pouvait souffrir ce mot de *bienfaisance*. Il fit des reproches très-sérieux à un jeune homme de beaucoup de talent (ce jeune homme était l'abbé Deffle), de ce qu'il avait employé ce mot dans le titre d'une ode qui concourait pour le prix, et que l'Académie cita avec éloge. Il aurait dû pardonner au mot en faveur de la chose, et au titre en faveur de l'ouvrage.

(7) Notre académicien, déjà si déclaré contre la guerre et contre l'exces des impôts, ne se montre pas moins ennemi de l'intolérance religieuse, de la persécution qui en est la suite, et du faste des dépenses inutiles, payées de la substance et des larmes du peuple. Il regardait le pouvoir arbitraire et les maux qu'il entraîne, comme la plus grande plaie d'un gouvernement. Parmi les tyrans imbéciles ou féroces qui ont porté le nom d'empereur ou de roi, il associait aux Néron, aux Tibère et aux Domitien, Louis XI, Charles IX et Philippe II.

En général, quoique son caractère le portât à ne mal penser de personne, il n'était pas fort prévenu en faveur des princes. Il croyait à la vérité que l'homme était né bon ; mais il ajoutait, que dans la plupart des souverains, l'éducation avait dépravé la nature. S'il respectait trop l'autorité légitime pour donner aux rois l'épithète injurieuse et grossière dont Homère les qualifie (*Ἀρροβορος βασιλευς*), *roi mangeur des peuples*, il n'était guère moins réservé à leur accorder ces louanges dont on est si prodigue envers eux, et qui souvent n'avaient été bonnes, selon lui, qu'à *encourager la méchanceté puissante*. « Les princes, disait le duc de La Rochefoucauld, sont toujours dans une espèce de machine pneumatique dont on a pompé l'air, c'est-à-dire, dans le vide pour eux, parce que personne ne les reprend et ne les blâme ; et enflés pour nous, qui sommes pressés de toutes parts. »

Malgré la sévérité de ses jugemens philosophiques sur les monarques, l'abbé de Saint-Pierre, aussi éloigné de la satire que de la flatterie, savait faire quelques exceptions en faveur du petit nombre de princes qui les ont méritées. Il rendait à tous les souverains, tant morts que vivans, la justice qu'il croyait leur devoir, et savait connaître et distinguer en eux, comme dans le reste des hommes, les lumières et les talens. Il avait vu les premières années du monarque célèbre qui joue un si grand rôle en Europe, et disait à un philosophe qui revenait d'Angleterre et qui s'en allait en Prusse : *Vous venez de voir une nation bien au-dessus de son roi, vous allez voir un roi bien au-dessus de sa nation*. Mais en même

temps il appréciait, avec la plus rigoureuse franchise, les souverains qui lui paraissaient avoir violé ses maximes austères sur les devoirs sacrés que le trône impose. Louis XIV était un de ceux qu'il accusait le plus d'avoir manqué à ces devoirs ; aussi se montrait-il très-peu favorable à ce prince, quoiqu'il eût, disait-il, été obligé de le louer *par étiquette* dans son discours de réception ; il aurait été plus juste en reconnaissant que ce monarque fut en effet très-louable à beaucoup d'égards, et surtout par l'humble aveu qu'il fit en mourant, d'avoir trop aimé le faste et la guerre, que l'abbé de Saint-Pierre lui a tant reprochés. L'opinion qu'il avait de Louis XIV, se remarque surtout dans ses *Annales politiques* ; il y expose fort en détail et presque avec amertume, quoiqu'au fond son cœur fût incapable de fiel, tout le mal qu'il croyait que Louis-le-Grand avait fait à son royaume. Mais ce philosophe si doux par caractère, devenait violent et presque satirique dès qu'il s'agissait de peindre ceux qu'il appelait les *malfaiteurs de l'humanité*, et dans lesquels il voyait ou croyait voir les vrais ennemis de ce bien public, le seul objet de ses désirs et de ses vœux.

Cependant l'abbé de Saint-Pierre, en se déclarant hautement contre les vices, les erreurs et les fautes qu'il reprochait à Louis XIV, le justifiait en même temps sur quelques défauts dont on l'accusait, et dont notre philosophe ne jugeait pas de même. Il ne blâmait nullement, par exemple, l'air *sérieux* de ce prince, que d'autres appelaient *morgue royale* ; l'abbé de Saint-Pierre croyait que cette fierté apparente était nécessaire à un roi des Français, pour se faire respecter de cette nation légère et frivole. On sait le mot d'un grand prince, à qui on disait que Louis XIV faisait le roi mieux que personne : *Quoi, répondit-il, mieux que Baron ?*

Un des ouvrages les plus estimables de l'abbé de Saint-Pierre a pour objet la différence du *grand homme et de l'homme illustre*. Il appelle *homme illustre*, celui qui n'a fait que des actions éclatantes, et *grand homme*, celui qui n'a fait que de grandes actions de vertu, ou rendu à l'humanité de grands services. Il préfère à tout Epaminondas, Scipion et Descartes, Epaminondas à Scipion, et Descartes à Epaminondas. Il supposait, et on le croyait de son temps, que Descartes n'avait enseigné aux hommes que des vérités. Il blâme la mort de Caton, non par la mauvaise raison qu'en ont donnée tant de docteurs, que cette mort était une *lâcheté*, mais parce que ce n'était pas le parti le plus avantageux à la république. Il blâme aussi Fénelon d'avoir, selon lui, fait de son *Télémaque* un jeune homme qui n'aime que la gloire¹. La raison qu'il donne de sa critique, et qui, dans ses principes surtout, aurait pu être beaucoup meilleure, est que *l'homme ne peut pas subsister avec un seul goût*.

¹ Cette critique du *Télémaque* est injuste, et prouve que l'abbé de Saint-Pierre avait peu lu cet ouvrage, si conforme à ses principes sur la bienfaisance, l'amour de la paix, les caractères d'un bon gouvernement, où Fénelon n'inspire aux princes que l'amour de la vertu et des hommes, et ne leur permet d'aimer la gloire que lorsqu'elle est fondée sur la vertu.

L'amour de la guerre, disait notre académicien philosophe, ne trouve que trop d'encouragement et d'appât dans le cœur des princes ambitieux, par cette cruelle, mais puissante raison, que s'ils font la guerre avec succès, l'avantage et la gloire seront pour eux, et que si leurs armes sont malheureuses, le dommage ne sera guère que pour leurs peuples : et qu'est-ce que c'est que les peuples, ajoutait-il, pour la plupart de ceux qui les gouvernent ? Il est vrai que l'imbécile multitude favorise elle-même stupidement l'orgueil barbare des princes guerriers, en les encourageant par ses éloges à cueillir des lauriers teints de sang et de larmes, tandis qu'elle sait à peine distinguer les princes bienfaisans et justes. L'abbé de Saint-Pierre en donnait aussi la raison ; c'est que les peuples partageant avec leurs rois les dangers de la guerre, et souvent même s'y exposant tout seuls, croient en partager la gloire ; au lieu que la gloire d'un prince juste n'étant guère que pour lui seul, n'intéresse pas autant la vanité de la nation, quoiqu'elle intéresse bien plus son bonheur.

(8) Il n'était pas fort éloigné de reconnaître lui-même l'insuffisance de cette diète, qu'il proposait pour concilier les passions humaines. Car il disait quelquefois en parlant des projets qui n'aboutissaient à rien : *Cela est infructueux comme un concile* : or, devait-il plus compter sur sa diète européenne, que sur ces diètes de la chrétienté, et attendre plus de fruit d'un sénat de monarques que d'un synode de prêtres ? Mais malgré le peu de succès qu'il espérait de son zèle, il se croyait obligé d'exposer les vues qui lui semblaient utiles, au hasard de ne les voir jamais exécutées ; et quand on lui rappelait ce mot de Malherbe, répété depuis par tant d'hommes qui se croyaient sages, « qu'il ne faut point se mêler du gouvernail d'un vaisseau où l'on n'est que passager : » Oui, répondit-il, si l'on n'entend rien à manier le gouvernail, ou si on n'est pas en état de donner de bons avis à un pilote ignorant ; mais au moins sera-t-il permis au pauvre passager, que ce pilote n'écoute pas, et qu'il risque de noyer avec toute sa barque, de traiter le patron comme il le mérite. » Il était persuadé que tout homme vertueux et éclairé, qui se soumet à vivre sous un gouvernement, de quelque espèce qu'il soit, populaire, monarchique, despôtique même, doit à ses compagnons de liberté ou d'esclavage, le secours au moins de ses lumières, s'il ne peut leur en donner de plus efficaces, et qu'il est redevable à sa patrie, soit naturelle, soit adoptive, de tout le bien qu'il peut lui faire. L'abbé de Saint-Pierre n'aurait pas imité ce philosophe, trop injuste ennemi de la monarchie, qui, chargé, dans un dictionnaire de morale, de l'article *Citoyen*, voulait le réduire à ces deux mots : *Citoyen, voyez République.*

Bien éloigné d'approuver les trois maximes dont les vieux moines prétendent se trouver si bien pour leur bonheur et pour leur repos, il n'avait point comme eux pour principe, disait-il, *ni de laisser aller le monde comme il veut, ni de dire toujours du bien de M. le prier, ni de faire son devoir tellement quellement.* Il convenait pourtant de la

politique très-réfléchi et de la philosophie profonde de la troisième maxime : « Tellement quellement, observait-il, excellente règle pour » tous ceux qui préfèrent leur bien-être à la chose publique, et qui ayant » connu par expérience toute la malice des hommes, en ont conclu » qu'il ne faut remplir ses devoirs ni assez mal pour mériter les re- » proches, ni assez bien pour exciter l'envie. »

Il pensait à peu près de même sur ce mot d'un ancien, « que deux » lois gouvernent le monde, celle du plus fort et celle du plus fin. Je » n'ai, disait-il, que trop reconnu par l'expérience cette triste vérité ; » mais j'aurais beau vivre des siècles, je ne pourrais jamais m'y faire ; » et je ne m'accoutumerai point à ne voir dans ce malheureux monde » que des tyrans ou des esclaves, des trompeurs ou des dupes. »

L'humanité doit s'affliger sans doute que tous les vœux de l'abbé de Saint-Pierre pour elle n'aient été que des rêves ; il est pourtant un de ses ouvrages qu'on doit distinguer par les bons effets qu'il a produits ; c'est son mémoire sur l'établissement de la taille proportionnelle. Ce mémoire contribua beaucoup, sinon à délivrer entièrement, au moins à soulager la France de la tyrannie de la taille arbitraire. Sur cette matière importante, l'auteur a parlé en véritable homme d'état. Combien d'hommes qui usurpent ce nom, sont loin d'avoir été si utiles ! « La seule grâce, disait-il, qu'un ministre puisse se permettre de de- » mander au roi, c'est de lui dire dans son testament : Si j'ai rendu à » l'État quelque service, c'est à sa majesté d'en marquer sa reconnaiss- » sance à ma famille. » Tel est le conseil de notre philosophe à ceux que la prince honore de sa confiance, et tel est, selon lui, le meilleur moyen de prouver qu'ils la méritent : *Mais je crains, ajoutait-il, que plus d'un homme en place ne dise ici comme les apôtres : Durus est hic sermo*¹.

(g) Ce célibat, malgré les puissantes raisons qui ont déterminé l'Église à l'ordonner, paraissait à l'abbé de Saint-Pierre une loi trop dure, et contraire même aux bonnes mœurs, par la nécessité où se trouvaient, selon lui, tant de ministres des saints autels d'y désobéir avec scandale. Il prétendait d'ailleurs que des ecclésiastiques mariés seraient des sujets beaucoup plus fidèles, étant attachés à l'État et aux lois par les liens les plus chers ; et que le célibat, en rendant pour eux l'autorité moins redoutable, les mettait dans une sorte d'indépendance très-dan-

¹ L'histoire nous offre un exemple rare et assez peu connu de ce désintéressement dans le respectable don Juan de Castro, vice-roi des Indes pour le Portugal, vers le milieu du seizième siècle. Cet homme illustre par plusieurs victoires, déclara en mourant « qu'il n'avait jamais reçu de présents de per- » sonne ; que les appointemens qu'il devait toucher lui ayant manqué sou- » vent, il avait consumé son propre bien au service de l'État ; qu'il se voyait, » dans ses derniers momens, privé du nécessaire, et que dans cette extrémité » il priait qu'on voulût bien le faire entretenir aux frais du public, pour le » peu de temps qu'il lui restait à vivre. » On lui trouva après sa mort trois réales : c'était tout l'argent qu'il avait. Peu de ministres envieraient une pareille succession.

gereuse pour le bon ordre public ; il était persuadé que la cour de Rome, qui voulait toujours avoir cette milice à ses ordres, et qui s'était constamment refusée à lui accorder le mariage, avait fait en cela, peut-être par simple préjugé ou par superstition, une chose bien utile à ses intérêts.

L'abbé de Saint-Pierre combattait aussi de tout son pouvoir une des principales raisons que les défenseurs du célibat ecclésiastique apportent en faveur de cette loi. « En Angleterre, disent-ils, les mauvais lieux ne sont peuplés que de filles et de veuves de prêtres, parce que les bénéficiaires y étant d'un bon revenu, ces malheureuses personnes, accoutumées à l'aisance du vivant de leur père ou de leur mari, se trouvent tout à coup dans la misère après sa mort ; et n'ayant point de ressource, se jettent dans la débauche pour gagner leur vie. » Notre académicien répondait qu'il n'en est pas ainsi dans plusieurs autres pays protestans, où néanmoins les ministres ont aussi un état décent et honorable ; que si les veuves ou les orphelines de prêtres sont scandaleuses en Angleterre, c'est à la corruption des principes et des mœurs qu'il faut attribuer ce désordre, dont il serait facile d'arrêter l'effet par de bonnes lois, rigoureusement exécutées. Nous laissons à cette nation philosophe à juger de ce qui est possible en ce genre ; il serait fâcheux pour elle que dans un pays où, si l'on en croit ses fiers habitans, il n'y a de maître que la loi, elle fût impuissante pour réprimer le scandale des mœurs publiques.

Ceux qui prétendent et qui racontent que sur ce point délicat l'abbé de Saint-Pierre remplissait avec exactitude, malgré les lois ecclésiastiques, ce qu'il appelait l'intention de la nature, assurent que ce n'était nullement pour satisfaire à des besoins qui n'étaient pas chez lui fort impérieux ; mais, si l'on ose employer ce terme, par un prétendu principe de conscience. Il s'imaginait, dit-on, que chaque citoyen était obligé de fournir des sujets à la patrie, et il ne se croyait pas dispensé par son état de payer son contingent comme les autres.

Nous avons dit qu'il faisait apprendre à de pauvres enfans dont il prenait soin, des métiers utiles et durables, et jamais ceux dont il prévoyait l'anéantissement. Un de ces métiers, qui, selon lui, ne devait avoir qu'un temps, était celui de perruquier, dont il augurait mal, on ne sait pas pourquoi, quelque commodité qu'il procure aux têtes chauves, et quelque ancien même qu'il soit déjà, comme l'a prouvé le savant Thiers dans son docte et profond *Traité des perruques*, ce qui ne semble pas annoncer leur prochaine décadence. Notre académicien comptait beaucoup plus sur la durée des métiers de boulanger, de tailleur, de cordonnier, etc., et ne payait l'apprentissage des enfans qu'il élevait, que pour des métiers de cette utilité première et immuable.

(10) « Où est l'écrivain, disait-il, qui ait osé, dans aucun temps, dire franchement et nettement ce qu'il pensait sur la plupart des opinions

On peut voir dans l'*Encyclopédie*, à la fin de l'article *célibat*, l'extrait détaillé et raisonné du Mémoire de M. l'abbé de Saint-Pierre sur ce sujet.

» uniquement consacrées par l'ignorance, par l'aveuglement ou par
 » l'esclavage? combien n'a-t-on pas vu de gens de lettres, presque à
 » chaque page de leurs écrits, faire humblement et tristement leur révé-
 » rence plus ou moins profonde à la tyrannie ou à la superstition, flatter
 » l'oppresseur qu'ils détestaient, encenser l'idole qu'ils auraient voulu
 » fouler aux pieds, caresser à force de prudence l'erreur qu'ils brûlaient
 » d'anéantir? combien de fois les philosophes n'ont-ils pas été obligés,
 » pour hasarder une vérité utile, de l'énoncer obscurément, quelque-
 » fois même de se borner à la faire entendre, en énonçant faiblement
 » et avec restriction l'erreur contraire? Ils ont employé à cacher ou à
 » déguiser leur pensée, tout ce qu'ils auraient dû mettre de génie et de
 » talens à l'énoncer avec force et avec courage. Comment démêler la
 » vérité sous ce masque de ménagemens et de subterfuges?

» Ces philosophes, prudents ou timides, ont fait de leur art lâche et
 » trompeur, une science qu'ils ont appelée *rhétorique*, et qu'ils ont
 » cultivée avec soin comme la science la plus estimable et la plus utile.
 » Ils ont ressemblé aux bateliers qui tournent le dos où ils veulent aller,
 » avec cette différence que les bateliers abordent, et que les philosophes
 » ont presque toujours été repoussés du port par la violence des vents et
 » de l'orage. Si quelqu'un d'entre eux, bien persuadé d'une vérité,
 » prend la liberté de la présenter avec vigueur, sans tout l'attirail de
 » modifications, qui ne sert qu'à la défigurer ou à l'affaiblir : *Vous*
 » *prenez*, lui dit-on, avec le Marphurius de Molière, *un ton trop affir-*
 » *matif; vous ne devriez pas dire* cela est ainsi, *mais* il me semble
 » que cela est ainsi. Le philosophe pourrait répondre comme Sgana-
 » rulle à Marphurius : *Il faut bien qu'il me semble, puisque cela est.*
 » Doit-on s'étonner qu'il faille tant de siècles pour élever l'édifice de la
 » raison, puisqu'il y a d'un côté tant de risque à ajouter une pierre à
 » l'édifice, et de l'autre si peu de mains capables de l'y ajouter ? »

Notre académicien, pour confirmer par des exemples l'utilité de cette franchise philosophique qu'il désirait tant de voir établie, prétendait que le cynique Diogène, si méprisable d'ailleurs dans ses maximes et dans sa conduite, était peut-être le philosophe de l'antiquité qui avait dit le plus de mots excellens, parce que la liberté ou, si l'on veut, la licence qu'il s'était arrogée de tout dire, donnait à son peu de génie tout l'essor dont il était susceptible : il était semblable à ces insectes lumineux, dont on aperçoit quelquefois l'éclat au milieu de la fange. L'abbé de Saint-Pierre concluait, non à l'établissement d'une pareille licence, mais à celui d'une liberté décente et honnête, toujours suffisante aux véritables génies pour déployer ce qu'ils sont, et mettre en action toutes leurs forces.

C'est à peu près ainsi qu'il exprimait sa douleur du malheureux silence que la philosophie s'est imposé si souvent sur plusieurs matières où il lui

* Cette manière de penser faisait dire à l'illustre Montesquieu, en parlant à quelques sages dignes de l'entendre : *Heureux le pays où le prince ne fait nul cas de nous, et nous considérons assez peu pour nous laisser faire!*

croyait permis de s'exercer, et qui, selon lui, étaient plus nombreuses qu'on ne pensait. Il serait à souhaiter qu'il en eût fixé d'une manière plus précise les justes limites, trop resserrées peut-être par les uns, et trop franchies par les autres. Nous ne nous flatons pas d'avoir rapporté ses propres paroles ; mais nous sommes sûrs au moins d'avoir exprimé fidèlement sa pensée, telle que nous l'avons recueillie plusieurs fois de la bouche d'un de ses amis, feu Mirabeau, de l'Académie Française, pour lequel il n'avait rien de caché. L'abbé de Saint-Pierre était même persuadé, comme nous l'avons dit dans son éloge, que la pusillanimité des hommes dans leur jugement s'étendait, à la honte de la raison, jusqu'aux objets purement littéraires. La superstition aveugle que tant d'écrivains ont témoignée pour l'antiquité, n'avait, selon lui, d'autre source, dans la plupart de ces écrivains, que la crainte de choquer les opinions reçues, en refusant, non pas d'honorer comme elles le méritent les productions immortelles de Rome et d'Athènes, mais de se prosterner aveuglément devant elles. C'est bien ici le cas d'appliquer la réflexion de Voltaire, dans sa lettre au marquis Maffei ; qu'il a mise à la tête de sa belle tragédie de *Méropé*. Après avoir fait une juste critique de plusieurs endroits de Corneille, que personne avant lui n'avait osé censurer, par respect pour l'auteur, il ajoute : « Je vous dis ici, mon-
 » sieur, ce que tous les connaisseurs, les véritables gens de goût se
 » disent tous les jours en conversation ; ce que vous avez entendu plu-
 » sieurs fois chez moi, enfin ce qu'on pense et ce que personne n'ose
 » encore imprimer. Car vous savez comment les hommes sont faits ;
 » ils écrivent presque tous contre leur propre sentiment, de peur de
 » choquer le préjugé reçu. Pour moi, qui n'ai jamais mis dans la litté-
 » rature aucune politique, je vous dis hardiment la vérité, et j'ajoute
 » que je respecte plus Corneille, et que je connais mieux le grand mé-
 » rite de ce père du théâtre, que ceux qui le louent au hasard de ses
 » défauts. »

Ainsi devraient parler tous les écrivains éclairés et courageux, qui osent n'être pas de l'avis de la populace littéraire sur l'adoration superstitieuse des auteurs célèbres de l'antiquité, qui osent critiquer leurs fautes en admirant leur génie, et croire que les modernes les ont quelquefois égalés ou surpassés.

L'abbé de Saint-Pierre, pour justifier ses assertions sur le culte *idolâtre* que tant d'hommes ont voué aux anciens, racontait l'histoire d'un peintre qui, en présence de plusieurs maîtres de l'art, critiquait sévèrement un tableau de Raphaël, devant lequel ces maîtres s'extasiaient, et faisait contre ce tableau des objections beaucoup plus fortes que leurs réponses ; un habile artiste qui était présent, et qui avait gardé le silence, ne put s'empêcher de leur dire avec la bonne foi la plus naïvement exprimée : « Voulez-vous, messieurs, que je l'avoue ? tout ce
 » que dit monsieur est vrai ; mais c'est qu'on n'a pas coutume de dire
 » cela. » On pourrait en dire autant, ajoutait l'abbé de Saint-Pierre, de tant d'erreurs stupidement embrassées par les uns, et politiquement

admisses par les autres. Il comparait ces erreurs (la comparaison était plus juste que noble) aux pilules qu'on reçoit sans les mâcher, parce qu'autrement on ne les avalerait jamais ; et il assurait, en suivant cette comparaison, qu'il y a bien peu de nos jugemens où il n'entre autant de préjugés qu'il *entre de drogues dans la thériaque*. C'est pour cela, disait-il encore, qu'il ne faut presque jamais soutenir qu'on a raison, mais dire avec modestie : Je suis de cette opinion, quant à présent.

(11) Il croyait rendre ce genre d'instruction plus profitable en le rendant meilleur ; et le moyen qu'il proposait pour y réussir, était d'obliger les orateurs à ne prêcher que cette bienfaisance, sa vertu favorite et bien digne de l'être. En général, il pensait que les établissemens les plus utiles avaient besoin de réforme ; il les comparait à des horloges, qu'il faut de temps en temps nettoyer et remonter.

On peut voir encore, dans ses œuvres, ses projets pour réduire la religion à ce qu'il appelait l'essentiel, c'est-à-dire, à la morale ; pour supprimer presque toutes les fêtes, dont la quantité, selon lui, était, pour le peuple, l'aliment de la fainéantise et du vice, pour laisser à ce même peuple la liberté de travailler même le dimanche, après avoir rendu à l'Être suprême le culte particulier qu'il a jugé à propos de se réserver en ce saint jour ; enfin, pour élever les dauphins dans une espèce de collège, par la nécessité, disait-il, d'apprendre de bonne heure à ces enfans-là, ce qu'on ne leur apprend point assez, à regarder les autres hommes comme leurs semblables. L'abbé de Saint-Pierre ajoutait, que tant d'instituteurs coupables, qui, chargés de l'honorable emploi d'élever un prince, s'en étaient mal acquittés, soit par négligence, soit par des vues plus criminelles encore, méritaient une punition flétrissante, surtout lorsque le prince montrait des vertus et des talens qu'une heureuse culture aurait développés. Cette punition, disait-il, serait à la fois et la juste récompense de ces détestables ennemis de l'Etat, et un exemple utile à leurs successeurs.

Il propose aussi des réformes pour l'éducation des colléges, et détaille les avantages de cette éducation ; mais il oublie l'article important des mœurs, beaucoup plus difficiles à conserver dans l'éducation publique que dans l'éducation privée.

Son projet contre le duel est aussi chimérique que tous ceux qu'on a imaginés sur cet objet, parce que les lois seront toujours plus faibles que l'opinion. Il observe au moins que cette fureur, par quelque cause que ce puisse être, semblait déjà s'affaiblir et devenir moins violente

* Il approuvait fort, et il aurait fait adopter partout s'il avait pu, l'ancien code religieux, moral et civil des Iles Baléares, réduit à ce peu de mots : « Adorez et craignez Dieu ; secourez les pauvres ; honorez les vieillards ; » obéissez au prince légitime, et réprimez les tyrans ; repoussez l'ennemi ; » séquestrez de la société les malfaitens ; ne laissez pas trop voyager les jeunes gens, car ils ne rapporteraient des pays étrangers que les mauvaises mœurs, et non les bonnes. »

parmi nous, qu'elle ne l'était au commencement du dernier siècle. Nous ne voudrions pourtant pas adopter la réponse que fit un courtisan à Louis XIV, qui se félicitait d'avoir enfin aboli les duels : *Sire, vous auriez aujourd'hui bien plus de peine à les rétablir.*

On ne peut qu'applaudir à tout ce que dit l'abbé de Saint-Pierre contre les vœux monastiques précipités, et contre l'abus qui permettait alors de les faire à seize ans ; abus un peu corrigé de nos jours, mais qui devrait l'être encore davantage¹. Segrais, comme nous l'avons dit dans l'article de cet académicien, appelait la manie de se faire moine, *la petite vérole de l'esprit*. L'abbé de Saint-Pierre goûtait fort cette expression, *d'autant plus*, disait-il, *que cette manie était, dans ma jeunesse, la maladie de presque tous les enfans au sortir du collège.*

Je fus attaqué, à dix-sept ans, de cette petite vérole religieuse. J'allai me présenter au père prieur des Prémontrés réformés d'Ardenne, auprès de Caen ; mais *par bonheur pour ceux qui profiteront de mes ouvrages*, il douta que j'eusse assez de santé pour chanter long-temps au chœur, et m'envoya consulter un vieux médecin du château de Caen, qui me dit que j'étais d'une complexion trop délicate. J'ai donc eu cette maladie, mais ce n'a été qu'une *petite vérole volante*. Il raconte à cette occasion l'histoire affreuse de l'abbé de Vateville, qui, ayant eu le malheur de se faire, à dix-sept ans, capucin, puis chartreux, s'ennuya du cloître, s'enfuit, tua trois hommes, épousa une religieuse, se fit mahométan, et, pour rentrer en grâce avec l'Église catholique, trahit le sultan son bienfaiteur, en livrant aux Autrichiens un détachement qu'il commandait dans une guerre de l'empereur Léopold avec les Turcs. Cette ferveur monastique, si passagère et si funeste par ses suites, s'empara de l'abbé Vateville au sortir d'un sermon sur l'enfer, dont le prédicateur avait fait la plus épouvantable peinture, autre matière de réflexions sur l'effet terrible que certains objets religieux peuvent produire sur des âmes faibles et ardentes².

Ce morceau sur l'abbé de Vateville est peut-être le plus intéressant qu'on puisse lire dans les ouvrages de notre académicien philosophe.

L'abbé de Saint-Pierre, qui voulait que les ministres de la religion se bornassent à prêcher la morale, ignorait vraisemblablement l'anecdote suivante, que nous ne garantissons pas, et même dont nous désirons la vérité plus que nous ne la croyons. On prétend que les premiers voyageurs qui découvrirent les Moluques, trouvèrent que dans l'île de Ternate, qui est une de ces îles, la pratique de la religion était rigoureuse-

¹ Voyez les notes sur l'article de Segrais.

² Ce fut une cause semblable qui déterminâ le malheureux Jean Châtel à l'assassinat d'Henri IV. Les jésuites ses maîtres, pour l'effrayer sur les suites des désordres où l'entraînait sa jeunesse, l'enfermaient dans une chambre noire, où il était entouré de figures de diables. Vivement troublé par l'affreuse image des peines de l'enfer dont on le menaçait, il voulut racheter les supplices de l'autre monde par quelque horrible supplice dans celui-ci ; pour obtenir ce supplice, il commit le parricide qui l'y conduisit, et que d'ailleurs le fanatisme catholique regardait comme une action méritoire.

sement bornée à ce que nous allons dire. Le peuple, un certain jour de la semaine, s'assemblait dans un temple sans autel, sans images, sans aucune marque extérieure de culte. Il y avait seulement au milieu du temple une colonne, sur laquelle était gravés les préceptes de la loi naturelle : *aimez-vous les uns les autres ; exercez mutuellement la bienfaisance*, etc. Un prêtre assis au pied de cette colonne, n'avait d'autre fonction que de montrer ces préceptes au peuple avec une baguette, sans qu'il lui fût permis de prononcer un seul mot. Les législateurs de cette nation, apparemment grands philosophes, mais inconnus, avaient senti que n'ayant pas le bonheur d'avoir une religion révélée, pour peu qu'on permit aux prêtres d'ouvrir un moment la bouche pour prêcher à la nation une morale pure et raisonnable, ils l'ouvriraient bientôt pour prêcher un culte superstitieux. Si cette anecdote est vraie, il est très-surprenant que chez un peuple d'ailleurs si peu éclairé, ceux qui lui ont donné des lois aient eu sur la religion la plus heureuse idée que puissent avoir des hommes privés des lumières d'une révélation vraie ; idée qui avait échappé aux Solon, aux Lycurgue, aux Numa et aux Platon, et qui, pour le bonheur et le repos du genre humain, devrait être suivie dans tous les pays où cette révélation n'est pas connue. Elle seule en effet doit avoir des ministres qui parlent au peuple ; car puisqu'elle est révélée, et que l'Être suprême ne parle point directement aux hommes, il doit nécessairement avoir auprès d'eux des organes et des interprètes. Mais, en ce cas, la grande attention des gouvernemens doit être d'empêcher que ces interprètes n'abusent de leurs privilèges pour prêcher des erreurs, et pour inspirer le fanatisme. *L'Histoire ecclésiastique* prouve, à chaque page, que ce malheur n'est que trop souvent arrivé.

Dans les projets de l'abbé de Saint-Pierre pour la réformation si nécessaire de l'éducation nationale, nous croyons qu'il aurait dû mettre pour base, d'inspirer aux enfans le mépris de la mort et celui des richesses. C'est parce qu'on inspirait de bonne heure à la jeunesse romaine ce double mépris, que les Romains ont été pendant six cents ans le premier peuple de la terre ; c'est avec ces deux principes que les hommes sauront braver les deux plus redoutables fléaux du genre humain, la superstition et la tyrannie. Ce changement seul dans l'éducation renouvellerait en vingt ans un peuple entier, et ferait d'une nation esclave et frivole, une nation libre et courageuse.

Et ne croyons pas qu'il soit impossible, même dans nos gouvernemens modernes, d'apprendre aux enfans à mépriser la mort et les richesses même, plus difficiles à mépriser. L'enfance reçoit sans peine et conserve avec force toutes les impressions qu'on veut lui donner ; et, encore une fois, l'éducation des Romains est la preuve la plus incontestable et la plus frappante de la possibilité et des avantages inestimables du projet que nous proposons. Il est si important et si utile aux peuples, l'effet en serait si sûr et si puissant, que nous craignons fort qu'il ne soit jamais mis en exécution, trop de gens sont intéressés à l'empêcher.

(12) Il n'approuvait nullement le plan d'institution de cette compagnie, dont le cardinal de Richelieu avait fait, selon lui, *un instrument de flatterie et d'esclavage*; il voulait que nous évitions jusqu'au prétexte du reproche dont nous avons été chargés avec tant d'amertume par quelques écrivains atrabilaires, *d'avoir infecté toute l'Europe de l'encens que nous avons fait brûler devant nos idoles*¹. Il voulait que nos harangues académiques cessassent d'être des *répertoires de complimens et de fades recueils de formules*; qu'elles ne ressemblassent pas, suivant la comparaison de Despréaux, à ces messes solennelles, où le célébrant, après avoir encensé toute l'assistance, finit par être encensé à son tour; que ces discours fussent des morceaux intéressans de littérature raisonnée, et surtout philosophiques; qu'on sût y attaquer habilement et à la dérobée, s'il y avait trop de risque à les heurter de front, les préjugés de toute espèce qui s'opposent au progrès des lumières; que, par cette attaque sourde et continue, on préparât insensiblement les esprits à secouer le joug de ces préjugés; que les sujets de nos prix d'éloquence fussent consacrés à l'éloge des hommes célèbres de la nation; que les assemblées destinées à distribuer ces prix fussent des espèces d'états-généraux de la littérature, où les hommes les plus distingués en tout genre fussent invités, et que le monarque même daignât honorer de sa présence. En un mot, l'abbé de Saint-Pierre désirait que l'Académie Française prît pour devise ce passage de Plin: *Si nous ne pouvons faire des choses dignes d'être écrites, écrivons-en du moins qui soient dignes d'être lues*. Telles étaient ses vues patriotiques sur la première des compagnies littéraires du royaume; nous avons eu le bonheur d'en réaliser quelques unes. Puissent nos futurs confrères, en remplissant le reste de ces vues si louables, satisfaire au vœu général des gens de lettres et des citoyens éclairés!

L'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre sur la réformation de l'Académie Française, et sur l'utilité qu'il voulait donner à nos travaux, rappelle un autre écrit du même auteur, qui avait pour titre: *Projet pour rendre les ducs et pairs utiles*; titre qui aurait été une satire dans la bouche de tout autre écrivain, mais qui, dans la sienne, n'était que l'expression naïve et simple de ses sentimens et de ses vœux. Un de ces hommes qui se croient fort plaisans (ce qui n'est pas le moyen de l'être) s'est imaginé que le titre de l'ouvrage serait bien plus piquant sous cette forme: *Projet pour rendre utiles les ducs et pairs et les toiles d'araignées*. Il n'a pas vu que ce dernier titre n'était qu'une injure grossière, et le premier un trait d'autant plus fin, que dans l'intention de l'auteur ce n'était pas même une plaisanterie.

Nous ne ferons qu'indiquer sans réflexions les autres projets de notre académicien, *pour rendre utiles* les remontrances des parlemens, les mauvais livres, les romans et les catéchismes:

Projets évanouis aussitôt que formés.

¹ Ce sont les termes de Le Vassor, dans son *Histoire de Louis XIII.*

Jamais peut-être ce vers n'eut une plus juste et plus fâcheuse application.

Quelque désir cependant que témoignât l'abbé de Saint-Pierre de voir un jour la société et l'administration remplir ses vues patriotiques et bienfaisantes, il s'attendait si peu à jouir de ce rare bonheur, qu'il témoignait quelque satisfaction lorsqu'on lui laissait entrevoir que *dans cinq ou six siècles* quelqu'un de ses projets pourrait être exécuté. Il opposait à cette plaisanterie le proverbe trivial, mais devenu intéressant dans sa bouche par le sentiment qui l'animait : *Il vaut mieux tard que jamais.*

(13) « Le traité le plus singulier qu'on trouve dans ses ouvrages, dit » l'auteur de l'*Essai sur le siècle de Louis XIV*, est celui de l'*anéantissement futur du mahométisme*. Il assure qu'un temps viendra où » la raison l'emportera sur la superstition. Les hommes comprendront » enfin qu'il suffit de la charité et de la bienfaisance pour plaire à Dieu. » Dans cinq cents ans, tous les esprits, jusqu'aux plus grossiers, seront » éclairés ; le muphti même et les cadis verront qu'il est de leur intérêt » de détromper la multitude, et de se rendre plus nécessaires et plus » respectés en rendant la religion simple et pure. »

Il avait fort à cœur d'accélérer cet anéantissement du mahométisme qu'il prévoyait de si loin. Ses vœux sur ce sujet sont exprimés dans un manuscrit que nous avons vu, et que Duclos nous a autrefois communiqué. Ce n'était pas seulement à cause de son absurdité qu'il en voulait à cette religion, car il convenait que la surface de la terre est en proie à d'autres religions beaucoup plus absurdes ; mais l'étendue immense des contrées abruties par le mahométisme, le lui faisait regarder comme un des plus grands fléaux de l'espèce humaine.

L'abbé de Saint-Pierre, dans le manuscrit dont nous parlons, expose, avec toute la simplicité de son style et toute la candeur de son âme, les moyens qui lui paraissent les plus sûrs pour accélérer la chute de cette religion fatale.

Il prétend qu'un philosophe qui se trouverait dans les États du grand-seigneur, et qui voudrait éclairer le prince et les peuples sur le ridicule de leur croyance, devrait bien se garder de heurter de front et brusquement les dogmes absurdes auxquels ils sont attachés ; qu'une pareille témérité, funeste pour le novateur, serait en pure perte pour le succès, puisqu'elle ne servirait qu'à réveiller et qu'à irriter tant de prédicateurs de l'Alcoran, toujours en sentinelle contre l'ennemi, et payés pour crier, *qui vive*, dès que la raison paraîtrait dans l'obscurité sa lanterne à la main ; que le sage qui voudrait se charger de porter cette lanterne, devrait se borner à exposer d'abord les principes généraux qui, par une vérité frappante et une clarté palpable, pourraient servir à faire connaître, sans application expresse de sa part, l'extravagance des dogmes musulmans qu'il n'oserait combattre ; qu'il devrait s'appliquer surtout à établir dans ses ouvrages une morale pure, raisonnable, intéressante, et appuyée sur une base plus solide que celle du mahométisme : que si l'on

veut, sans danger pour soi-même, faire désertir une méchante maison à ceux qui l'habitent, il faut bien se garder d'y mettre le feu; qu'il faut seulement, auprès de cette maison, en bâtir une autre plus commode et plus saine, qui invite à s'y établir; et que pour lors les habitans de la première maison, qui l'auraient défendue avec fureur contre une attaque violente, viendront d'eux-mêmes et sans bruit habiter celle qu'on leur a préparée; que parmi les abus sans nombre sous lesquels le mahométisme fait gémir l'humanité, on doit relever avec soin ceux que les ministres de cette religion n'osent défendre à force ouverte; qu'il ne faut surtout négliger aucune occasion de faire sentir au sultan que le muphti et ses suppôts le tiennent comme en tutelle, par l'autorité qu'ils prennent sur lui, et par celle dont ils s'emparent auprès des peuples; qu'il faut sans cesse mettre en opposition leur conduite avec leur doctrine, leur luxe avec le détachement dont ils font profession, leur fanatisme avec la charité qu'ils prêchent et qu'ils annoncent. L'abbé de Saint-Pierre citait à ce sujet ce que rapporte Diodore de Sicile, d'un certain Ergamènes qui régnait à Meroë en Ethiopie, du temps de Ptolémée Philadelphe. Ce prince, instruit de la philosophie des Grecs, et éclairé par les lumières qu'il y avait puisées, s'affranchit du joug et de la tyrannie de ses prêtres, les fit mourir comme des imposteurs qui trompaient ses peuples, et institua un nouveau culte. *Il ne fallait pourtant pas, disait notre indulgent académicien, faire mourir ces charlatans, mais seulement les empêcher de vendre leur marchandise et de décriser celle des sages.*

C'est aux missionnaires du Levant qu'il appartient de juger et d'apprécier ce projet de l'abbé de Saint-Pierre pour l'extirpation du mahométisme; projet d'autant plus utile, qu'il est applicable à tous les faux cultes qui déshonorent à la fois la divinité et la raison humaine.

Dans le manuscrit dont nous parlons, il faisait encore sur cette importante matière les réflexions suivantes. « Il y a des médecins qui ne croient pas à la médecine, qui le disent même assez hautement, et à qui cette franchise ne réussit pas mal : on cause avec eux : on a le plaisir de leur parler de ses maux, car c'en est un de parler de soi; ils vous écoutent, ils n'ordonnent point de remèdes, tout au plus un régime fort simple et quelques privations qui coûtent peu; ils ne laissent pas de guérir comme les autres; ils font fortune, et peut-être leur succès mettra-t-il leur franchise plus à la mode. Dans les fausses religions, les prêtres qui ne croient pas aux absurdités qu'ils enseignent, n'ont garde, pour l'ordinaire, de l'avouer; ils ne tireraient pas de leur franchise le même avantage que les médecins de bonne foi; un médecin qui avoue que les remèdes sont une charlatanerie, est encore bon à quelque chose; un prêtre qui avouerait que la religion qu'il prêche est une impertinence, serait bafoué comme un affronteur public. Je ne sais pour-

* Madame Geoffrin, que nous aimons à citer dans l'éloge d'un sage qu'elle aimait, avait retenu cette maxime de l'abbé de Saint-Pierre; et c'est d'après lui qu'elle la répétait souvent, comme l'a rapporté M. l'abbé Morellet, dans l'excellent portrait qu'il a tracé d'elle.

» tant si un iman ou un dervis, qui dirait au peuple musulman : *Mes*
 » *enfants, toute la religion qu'on vous prêche doit se réduire à aimer*
 » *vos semblables ; le reste n'est que visions indignes de Dieu et de*
 » *vous ; je ne sais, dis-je, si cet homme ne parviendrait pas à la longue*
 » *à se faire écouter, et s'il ne finirait pas par être l'objet de la vénération*
 » *des peuples, comme il serait celui de la haine de ses confrères. Il*
 » *serait un faux frère à leurs yeux : la patrie le nommerait son père ;*
 » *elle lui devrait des autels, et peut-être finirait par lui en élever. »*

Il est vrai que dans les vues si saines de notre académicien pour la destruction de la religion musulmane, on ne voit rien de ce que l'auteur y aurait pu ajouter pour substituer la religion chrétienne à cette religion absurde et barbare. Sans doute l'abbé de Saint-Pierre pensait à cet égard comme le pieux et sage abbé Fleury, qui, à la fin de son excellent discours sur les croisades, propose une méthode à peu près semblable pour ramener les mahométans au christianisme.

« Je voudrais, dit-il, que nos missionnaires commençassent à s'insinuer dans l'esprit des musulmans par les vérités dont ils conviennent avec nous, l'unité de Dieu, sa puissance, sa sagesse, sa bonté et ses autres attributs, les principes de morale qui nous sont communs, comme la justice et l'amour du prochain. Il faudrait bien se garder de leur parler trop tôt des mystères contre lesquels ils sont prévenus. Il serait bon encore de relever les vices des chefs de la religion, leurs débauches, leurs cruautés, leurs perfidies. Je voudrais enfin que pour ces conversions, on imitât la sage antiquité, qui faisait durer si longtemps l'instruction des catéchumènes, tant sur la doctrine que sur les mœurs. » On voit que les deux méthodes de conversion exposées par l'abbé de Saint-Pierre et par l'abbé Fleury, sont à peu près les mêmes, avec cette différence que le second a développé sa méthode plus en détail, et que le premier n'a fait qu'esquisser la sienne dans un écrit court et imparfait, qu'il aurait sans doute complété en le mettant au jour. La pureté bien connue des intentions du théologien éclairé doit répondre, en cette occasion, de celles du vertueux philosophe.

(14) Il y aurait peut-être un moyen plus sûr encore que la loi du silence, pour faire cesser bientôt les misérables controverses dont l'Église et l'État ont été si souvent déchirés ; ce serait de laisser à ces inepties un libre cours, en n'y mettant pas même l'ombre de l'intérêt ni de l'importance, en les laissant périr de leur mort naturelle dans la poussière des écoles, et surtout en permettant aux écrivains éclairés de couvrir toutes les querelles de cette espèce du ridicule qu'elles méritent. L'abbé de Saint-Pierre sentait lui-même toute l'utilité de ce moyen, pour ôter aux controverses théologiques leur absurde importance. « Lorsqu'il y a, » disait-il, dans une religion deux grandes sectes qui s'abhorrent et se déchirent, comme parmi nous celle des molinistes et des jansénistes, celui qui entreprendra de les tourner en ridicule aura d'autant plus d'avantage, que dans tout ce qu'il dira pour se moquer de l'une des deux, il sera sûr d'être appuyé par l'autre, toujours prête à applaudir

« aux traits qu'on lancera contre sa rivale. » En vain lui représentait-on qu'il était à craindre pour l'Église, si tristement divisée par ces deux partis, que du ridicule donné *aux deux moitiés*, il n'en résultât celui *du tout*; il répondait, avec autant de sang-froid que de vérité, que dans les fausses religions, le ridicule *du tout*, résultant de celui *des deux moitiés*, ne serait qu'un bien de plus pour l'humanité et pour la raison, et un bien d'autant plus précieux, qu'il s'opérerait sans effort et sans violence; mais que ce ridicule *du tout* n'était nullement à redouter pour une religion véritable.

Entre plusieurs griefs que l'abbé de Saint-Pierre reprochait au cardinal de Richelieu, il lui faisait surtout un grand crime du cas qu'il avait paru faire de la théologie scolastique, et des disputes qu'elle entraîne. Dans son discours de réception il avait loué le cardinal de Richelieu comme il avait fait Louis XIV, *par bienséance et par devoir d'académicien*; mais il n'aimait pas plus le ministre que le prince. Il ne lui pardonnait ni sa politique, ni sa dureté, ni son despotisme, ni enfin la restauration de la Sorbonne, pépinière, si on l'en croyait, de sophismes, de haines, de troubles, et que le cardinal eût bien fait, selon lui, d'anéantir de fond en comble, au lieu de la rebâtir. Notre académicien pensait à ce sujet comme le célèbre Casaubon, à qui l'on montrait une école de théologie, en disant : *Voilà une salle où l'on dispute depuis quatre siècles. Qu'a-t-on décidé*, répondit Casaubon? Le même savant assista un jour à une thèse théologique, écrite et soutenue en latin barbare : *Je n'ai jamais*, dit-il, *tant lu et tant écouté de latin sans y rien entendre*. L'abbé de Saint-Pierre, qui n'aimait ni le cardinal de Richelieu, restaurateur de la Sorbonne, ni par conséquent son pupille couronné, Louis XIII, se plaisait à raconter une réponse que l'évêque de Belley, Le Camus, fit à ce cardinal. *Que pensez-vous*, lui demanda Richelieu, *du Prince de Balzac et du Ministre de Silhon* (c'étaient deux ouvrages qui venaient de paraître)? *Le Prince*, répondit l'évêque, *ne vaut guère, et le Ministre ne vaut rien*.

(15) Il ne s'était pas contenté de consigner secrètement dans ses *Annales politiques* (qui n'ont paru qu'après sa mort) l'opinion peu avantageuse qu'il avait de Louis XIV, opinion assez semblable à celle que le vertueux Fénelon avait laissé voir dans son *Télémaque*; l'abbé de Saint-Pierre crut pouvoir se donner carrière sur ce sujet, dans un discours qu'il imprima sur la *polysynodie*. Le duc d'Orléans, à qui sa famille était attachée, se trouvait alors, en qualité de régent, à la tête

¹ Si nous en croyons un écrivain moderne, on faisait gloire autrefois de ne jamais citer l'Écriture dans les disputes de scolastique; et le même auteur nous assure qu'on trouve ces propres mots dans les registres d'une faculté de théologie : *Solidâ die (sexta julii), ab aurora ad vesperam, fuit disputatum, et quidem tam subtiliter, ut ne verbum quidem de totâ Scripturâ fuerit allegatum*. (Le 6 juillet, on a disputé tout le jour, depuis le matin jusqu'au soir, et avec tant de subtilité, qu'on n'a pas même cité un seul mot de l'Écriture.)

du royaume. Il avait établi plusieurs conseils où les affaires de l'État se traitaient séparément ; un conseil de guerre, un conseil d'état, un conseil de finances, un conseil pour les matières ecclésiastiques. Notre académicien, bien éloigné d'être courtisan et incapable de louer ce qu'il ne croyait pas digne d'éloges, mais incapable aussi de se taire sur les vérités qu'il croyait importantes, fit l'ouvrage dont nous parlons, pour relever les avantages de cette pluralité de conseils ; car c'est ce que signifie ce titre de *polysynodie*, trop savant peut-être pour un ouvrage dont l'objet, bien ou mal traité, était si intéressant pour la nation. Il opposait cette manière de gouverner à celle de Louis XIV, et s'expliquait à cette occasion très-librement sur ce monarque. Il fut accusé de lèse-majesté académique par le cardinal de Polignac, qui, ayant passé plusieurs années dans un exil où Louis XIV l'avait assez injustement condamné pour le malheureux succès de ses négociations en Pologne, n'avait pas dû nourrir au fond de son cœur des sentimens bien tendres pour ce prince, mais conservait apparemment pour les mânes du monarque la vénération religieuse si long-temps prodiguée à sa personne. L'évêque de Fréjus, depuis cardinal de Fleury, se joignit au cardinal de Polignac ; ils demandèrent une assemblée générale, pour faire en même temps justice, et à l'auguste protecteur de l'Académie, et à son téméraire détracteur. Les discours qu'ils prononcèrent l'un et l'autre à cette occasion ont été imprimés dans quelques recueils, et nous en remettrons ici les principaux traits sous les yeux du public, comme un double monument de l'éloquence de ces deux académiciens, et de leur zèle pour la mémoire de Louis XIV.

C'était dans l'assemblée du jeudi 28 avril 1718, que le cardinal de Polignac avait déferé l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre, et demandé qu'on fit justice de l'auteur. L'Académie fut convoquée par billets pour la huitaine, c'est-à-dire pour le jeudi 5 mai ; et à l'ouverture de cette assemblée, le cardinal de Fleury, chancelier de l'Académie, fit le discours dont on va lire une partie. Il est nécessaire de savoir, pour l'intelligence d'un endroit de ce discours, qu'environ deux années auparavant, le cardinal de Polignac avait déjà porté plainte contre l'abbé de Saint-Pierre, à l'occasion du mémoire de ce dernier sur *l'établissement de la taille proportionnelle* ; mémoire dans lequel il avait déjà hasardé des expressions peu flatteuses pour la mémoire du roi. L'abbé de Saint-Pierre, pour prévenir l'effet de cette dénonciation, avait fait quelques démarches dont l'Académie parut alors satisfaite, en avertissant l'accusé de ne plus retomber dans la même faute : ainsi les nouveaux traits contre Louis XIV, répandus dans le *discours sur la polysynodie*, étaient regardés comme une récidive, et comme un oubli impardonnable du repentir que l'abbé de Saint-Pierre avait paru témoigner dans la précédente accusation. Écoutons maintenant le cardinal de Fleury, qui, présidant en cette circonstance à l'Académie, et ayant été nommé par Louis XIV précepteur du roi régnant son petit-fils, était en droit de *jeter la première pierre au coupable*.

« Je regarde, messieurs, l'affaire sur laquelle nous allons opiner,

comme la plus importante qui ait occupé jusqu'ici la compagnie. Ce n'est point de la gloire du feu roi dont il s'agit, elle se soutiendra bien sans nous, et la postérité lui rendra justice, quand même nous ne la lui ferions pas dans la personne d'un de nos confrères, qui a eu la témérité d'attaquer sa mémoire dans des écrits qu'il a avoué être de lui. Je fais profession d'honorer sa famille, et elle mérite de l'être par tous les honnêtes gens; mais quand il s'agit de l'honneur d'un corps, on ne serait pas digne d'en être, si on lui préférait les amitiés et les liaisons particulières. Permettez-moi donc, s'il vous plaît, messieurs, de faire quelques réflexions sur cette affaire, que vous aurez sûrement faites avant moi. Vous aviez imposé la loi à tous ceux qui étaient reçus dans la compagnie, de faire l'éloge du feu roi, et ce prince a été pendant cinquante ans le sujet de tous nos panégyristes. Un de nos confrères a la hardiesse de venir démentir pour la seconde fois, à la face du public, les justes louanges que nous lui avons si long-temps données. Si nous laissons cette hardiesse impunie, n'aura-t-on pas raison de dire que les plumes de l'Académie sont des plumes vénales, consacrées à la fortune et à l'intérêt, et que les louanges qu'elle donne ne durent qu'autant que la vie des princes qu'elle loue?

« Quand un de nos confrères (Furetière) attaqua autrefois la compagnie, avec quelle chaleur ne se porta-t-elle pas unanimement à le retrancher de son corps? On dira donc que nous ne vengeons que nos injures particulières, qu'on ne nous offense pas à la vérité impunément, mais que nous sommes peu touchés des offenses faites à notre protecteur, de qui nous ne pouvons rien espérer après sa mort.

» Supposons pour un moment, messieurs, que le roi soit parvenu à l'âge de sa majorité, attendriez-vous un ordre de sa part pour venger l'injure faite à son bisaïeul? et ce que vous feriez alors, qui peut vous empêcher de le faire aujourd'hui? J'ose donc vous dire, messieurs, que le public attend de vous une punition proportionnée à l'offense. Pourrait-il être content d'une réparation, si forte qu'elle fût, renfermée dans ces murailles? On ne peut que vous louer de l'indulgence que vous eûtes pour la première faute de notre confrère; mais si vous traitiez de même la seconde, ce ne serait plus une compassion pour le coupable, mais une indifférence trop marquée pour la gloire du roi, et plus encore pour l'honneur de la compagnie.

» J'ose même avancer qu'il serait honteux à nous de délibérer là-dessus, et que la manière la plus convenable et la plus noble de montrer notre zèle, serait de rayer, par une acclamation unanime, ce confrère du catalogue des académiciens.

» Monseigneur le régent a déjà marqué son indignation en supprimant tous les exemplaires de ce libelle, et en faisant arrêter l'imprimeur. Il louera notre résolution, et certainement il aura la bonté de la confirmer. Il a voulu laisser agir librement la compagnie, et ne pas contraindre ses suffrages, pour ne pas lui ôter le mérite du parti qu'elle prendra. M. le duc du Maine et M. le maréchal de Villeroy, qui ont eu

l'honneur de lui en parler , m'ont permis , messieurs , de vous assurer de ses intentions. »

Ce fut après ce discours que Sacy , ami de l'abbé de Saint-Pierre , lut la lettre que ce dernier écrivait à l'Académie , pour demander à être entendu ; et ce fut après la lecture de cette lettre , que le cardinal de Polignac fit l'éloquente catilinaire que nous allons rapporter.

« Si l'abbé de Saint-Pierre , dit-il , était tombé pour la première fois dans la faute énorme dont toute l'Académie est si justement indignée , on pourrait écouter de sa part , non des justifications , mais des témoignages sincères de son repentir. Ce qu'on vient de lire , messieurs , est plutôt une apologie de sa conduite , qu'un aveu de son égarement ; il persiste à soutenir qu'il n'est point coupable ; et cette opiniâtreté à poursuivre en toute occasion la mémoire du feu roi , lui paraît si peu criminelle , qu'il n'en laisse pas seulement espérer la correction. Comment nous en flatterions-nous , puisque c'est une rechute , au mépris de la réprimande qu'on lui fit , de l'indulgence que l'Académie voulut bien avoir pour lui , et de ses propres engagements ? Vous vous en souvenez , messieurs , il nous avait promis , d'une manière très-positive , qu'il en profiterait à l'avenir. Au lieu de se rétracter , comme il était de son devoir , et comme il en avait donné l'espérance , au lieu de réparer dans quelque ouvrage le tort qu'il s'était fait à lui-même aussi bien qu'à nous , son acharnement le porte à publier de nouvelles calomnies contre ce grand roi , que nous avons toujours fait profession d'admirer et de célébrer par nos éloges. L'abbé de Saint-Pierre se sépare aujourd'hui de tous ses confrères , comme pour leur donner là-dessus un démenti solennel. Il oublie , en outrageant son maître , et les grâces qu'il en a reçues , et le respect qu'il doit non-seulement au roi , mais au régent. Le caractère royal , toujours le même , ne cesse jamais d'être l'objet de notre vénération la plus profonde , et quand on ose l'insulter , on attaque également et ceux qui le portent , et ceux qui sont dépositaires de l'autorité qui l'accompagne.

» Quand le feu roi voulut bien ajouter à tous ses autres titres si glorieux , celui de notre protecteur , il mit , pour ainsi dire , entre nos mains le dépôt de sa gloire. Quels remerciemens ne lui fimes-nous point de ce qu'il nous avait jugés dignes d'un si grand honneur ? était-ce pour participer un jour , par une indigne tolérance , au crime de ceux qui tâcheraient de couvrir sa mémoire d'ignominie ? vous avez frémi , messieurs , à la lecture que je vous ai faite de quelques uns des articles odieux dont ce livre est rempli. A peine avez-vous pu attendre qu'elle fût achevée ; vous avez senti votre devoir , vos cœurs se sont déclarés ; il ne s'agit plus que d'expliquer votre jugement. Je sais qu'il y en a parmi nous , messieurs , qui , sans disconvenir de l'énormité de la faute , sont touchés de compassion pour le coupable , et dont la justice est balancée par l'amitié personnelle qu'ils ont pour lui. Mais enfin nous avons nos règles , elles disent qu'un académicien qui offensera l'honneur de ses confrères , perdra sa place irrémédiablement. Le feu roi n'est-il pas plus

que tous nos confrères ensemble ? en un mot, il est d'une nécessité absolue que cette aventure fasse un vide dans l'Académie. Qui de nous pourrait se croire permis de s'asseoir dans ce lieu avec celui qui n'a pas craint de calomnier indignement notre protecteur, notre bienfaiteur et notre roi. » Ce fut en conséquence de ce discours, que l'Académie refusa d'entendre l'abbé de Saint-Pierre.

D'autres raisons contribuèrent encore à faire rejeter sa demande. Il avait écrit au régent pour se justifier, et sa justification se bornait à dire qu'il n'avait pas cru pouvoir parler de Louis XIV autrement qu'il n'avait fait. L'Académie prétendit que cette lettre au régent aggravait la faute au lieu de la diminuer ; que si l'accusé n'avait pas changé d'avis depuis qu'il avait écrit cette lettre, il ne fallait pas lui fournir l'occasion de venir en pleine séance ajouter de nouvelles insultes à celles dont il avait déjà flétri le nom révérend de Louis-le-Grand ; qu'enfin l'ouvrage de l'abbé de Saint-Pierre était un corps de délit existant et suffisant, qui dispensait d'entendre l'auteur avant de le juger. Nous croyons, avec tout le respect que nous devons à la mémoire de nos prédécesseurs, que les académiciens d'aujourd'hui auraient été plus équitables ou plus indulgens, et qu'ils eussent accordé à leur confrère, d'une voix presque unanime, la permission qu'il demandait de s'expliquer, au risque même de le trouver plus coupable après sa défense.

Quoi qu'il en soit, on opina d'abord de vive voix sur la punition du criminel, et toutes les voix, sans en excepter une seule, furent pour le priver de sa place. Mais il était à craindre, pour l'honneur de cette délibération, que plusieurs académiciens n'eussent opiné de la sorte par politique, et pour ne pas contredire trop ouvertement les plus animés et les plus puissans de leurs confrères. L'Académie voulant donc laisser aux opinans toute la liberté, du moins apparente, qu'ils pouvaient désirer, jugea à propos de joindre à cette délibération unanime, le scrutin des boules, qui laissait à l'équité ou à l'amitié timide un moyen plus sûr de s'expliquer sans se compromettre ; et toutes les boules, à l'exception d'une seule, furent pour l'exclusion, quoique l'accusé crût avoir plus d'un ami parmi ses confrères¹.

Le régent, quoiqu'il aimât beaucoup l'abbé de Saint-Pierre, quoiqu'on l'accusât même de penser comme lui sur Louis XIV, ne crut pas devoir annuler la délibération de l'Académie. Il donna donc les mains, quoiqu'à regret, à l'acte de sévérité que la compagnie venait d'exercer

¹ Le fameux Furetière, beaucoup plus digne de l'exclusion qu'on prononça contre lui, avait eu de même une seule boule en sa faveur. La Fontaine, que sa *bonhomie* fit soupçonner de l'avoir donnée, quoiqu'il eût été fort outragé par le coupable, avoua qu'il avait donné une boule noire, mais que c'était par *distraktion*. Il essuya sur cette faute, assez pardonnable, les reproches de Despréaux, qui aurait mieux fait de ne pas s'absenter, comme il fit, de l'assemblée, et de venir réclamer en faveur de Furetière son ami, puisqu'il trouvait sa destitution injuste. Il y a apparence que la boule favorable était de Racine, qui, ami de Furetière comme Despréaux, se trouva à la séance, et qui n'essuya pas, comme La Fontaine, des reproches de sa lâcheté.

à l'égard d'un membre si estimable ; il se contenta de représenter que , comme on n'avait point nommé de successeur à Furetière après son exclusion , quoique Furetière fût en effet très-coupable , il lui paraissait juste de ne pas traiter plus mal celui qu'on venait d'exclure , et d'attendre sa mort pour remplir sa place.

L'abbé de Saint-Pierre était si attaché à l'Académie , si persuadé qu'elle l'avait jugé avec une précipitation dont elle se repentait , que dix-huit mois après sa destitution , il crut pouvoir lui écrire de nouveau , pour la prier de revenir sur son affaire. Le directeur et le chancelier étaient alors deux hommes de lettres , MM. de Boze et de La Motte ; il espérait les trouver plus favorables à sa demande , que les académiciens de la cour qui présidaient l'Académie dans le temps de son exclusion. Voici la lettre qu'il écrivit à la compagnie , et dont la lecture fut faite par M. de Boze , directeur.

« Messieurs , tout le monde convient que les juges les plus éclairés et les plus équitables sont quelquefois trompés. Aussi y a-t-il des cas où ils réparent , par des révisions et par de seconds jugemens , le tort que par erreur ils auraient pu faire aux parties sur leurs premiers jugemens ; et personne n'ignore que la révision est de droit quand le jugement n'a pas été contradictoire , c'est-à-dire , lorsque la partie accusée ou citée n'a pas été entendue. Je sais bien , messieurs , que pour juger avec suffisante connaissance de cause , que dans tel livre où il y a des propositions fausses et des expressions répréhensibles , et qu'il mérite d'être supprimé , il n'est pas nécessaire d'entendre l'auteur ; mais quand il s'agit de décider si l'auteur lui-même mérite punition , personne ne doute qu'il est absolument nécessaire de l'entendre , pour avoir des preuves suffisantes de ce qu'il y a de criminel et de punissable dans ses intentions ; car enfin , messieurs , comme il n'y a point de crime punissable où il n'y a eu effectivement aucune intention tant soit peu criminelle , il ne doit pas y avoir de punition déshonorante où il n'y a point de preuves suffisantes d'intention criminelle ; et jusqu'ici tout le monde a cru qu'il ne peut y avoir de preuve suffisante pour ordonner une punition exemplaire , si l'accusé n'a point été entendu lui-même sur ses intentions ; c'est qu'elles peuvent avoir été innocentes et même louables , lorsqu'au premier coup d'œil elles paraissent mauvaises et blâmables. Cette coutume qu'ont les juges d'entendre toujours l'accusé pour savoir ce qu'il peut dire pour excuser ses intentions , est observée parmi toutes les nations. Elle est observée parmi nous dans tous les tribunaux , et on n'a jamais refusé de revoir même une affaire civile , quelque claire qu'elle ait paru lors du jugement , quand la partie condamnée peut prouver qu'elle n'a été ni citée ni entendue. Cette coutume est fondée non-seulement sur l'équité naturelle , mais encore sur l'intérêt commun de tous ceux qui composent la société civile. Quel serait l'homme de bien , messieurs , quel serait le bon citoyen qui , avec les plus louables intentions du monde , ne se trouvât pas dans des alarmes continuelles d'être bientôt accablé par la calomnie , s'il n'était pas sûr

qu'il lui fût permis en tout temps de la repousser , en rendant lui-même compte des intentions qu'il a eues dans ses actions ? Il me semble , messieurs , que l'application de ces principes généraux se fait naturellement dans mon affaire particulière. Vous savez que le jugement que vous avez fait de certains endroits de mon livre , s'est étendu sur ma personne par une interdiction déshonorante , qui m'a privé , sans avoir été entendu , de l'honneur et du plaisir d'assister à vos conférences , où j'étais des plus assidus ; vous savez , d'un autre côté , que ce jugement n'a pas été contradictoire. Je n'ai point eu la liberté de me défendre ; il ne m'a point été permis de répondre à chaque article de mon accusation ; il ne m'a point été permis d'excuser devant vous sur mes bonnes intentions , ce qu'il pouvait y avoir d'imprudent dans mes expressions. J'espère donc que vous voudrez bien statuer que mon affaire sera revue , que je serai entendu par les commissaires que vous nommerez ; qu'ils me communiqueront les endroits de mon livre qu'on me reproche , et où l'on avait cru voir des intentions punissables , et qu'après qu'ils en auront rendu compte à la compagnie en pleine assemblée , elle voudra bien statuer sur la durée de mon interdiction. Il me semble , messieurs , que non-seulement vous devez cette révision à la justice que vous aimez , mais que vous la devez encore à la peine d'un ancien confrère qui se plaisait tant à vos conférences , et qui souffre d'en être si long-temps privé. Je suis , etc. »

Après la lecture de cette lettre , on alla aux voix , et il fut arrêté qu'on ne pourrait accorder à l'abbé de Saint-Pierre la révision qu'il demandait , sans avoir pris sur cela les ordres du duc d'Orléans. On députa donc vers le prince les trois officiers , qui rapportèrent qu'ils en avaient été reçus avec beaucoup de *sécheresse* ; que son altesse royale avait paru mécontente de ce qu'on avait encore employé son nom dans cette affaire , dont il ne voulait plus , disait-il , qu'on lui parlât , et dont il voulait encore moins se mêler. Il n'est pas défendu de croire que le régent , qui aimait et qui estimait l'abbé de Saint-Pierre , n'aurait pas été fâché que la révision du jugement eût été faite sans son aveu , et qu'il se serait rendu peu difficile sur la grâce du proscrit. Sa réponse lia les mains à l'Académie , qui désirait autant que le suppliant la révision qu'il demandait. Satisfaite d'avoir vengé , dans son premier mouvement , l'ombre de son auguste bienfaiteur , elle n'avait plus à laisser agir que ses sentimens pour un confrère très-estimable ; mais voyant ses vœux inutiles , et condamnée à laisser subsister l'arrêt qu'elle avait rendu , elle se contenta de donner beaucoup d'éloges à la prudence de son altesse royale , et d'arrêter que tout ce qui s'était passé à l'occasion de l'abbé de Saint-Pierre , serait inséré dans ses registres pour être consulté à l'avenir dans les cas semblables , dont le ciel veuille préserver cette compagnie.

Nous ne devons pas omettre , au moins pour l'apologie de nos devanciers , le témoignage que ces registres leur rendent ; c'est que la même salle qui , pendant cinquante années , avait si constamment retenti des

louanges du monarque vivant, en retentit encore davantage en cette occasion quatre ans après sa mort; nouvelle preuve de ce que nous avons déjà dit tant de fois, que l'encens prodigué à Louis XIV durant son règne, était bien moins donné par l'adulation que par l'enthousiasme. Ce sentiment était sans doute exagéré à beaucoup d'égards; mais il avait été sans cesse entretenu dans la compagnie par la juste reconnaissance qu'elle devait à ce monarque. Il ne manquait à l'expression de cette reconnaissance, dont l'abbé de Saint-Pierre fut la victime, que d'avoir été accompagnée de plus de modération à l'égard du prince mort, et de justice à l'égard du sujet vivant.

L'abbé de Saint-Pierre, exempt de haine et de rancune, continua de bien vivre avec ceux qui l'avaient exclu; il ne cessa pas même d'envoyer ses productions à l'Académie, comme s'il en eût toujours été membre, et comme s'il eût mis encore quelque prix à son suffrage.

(16) Voltaire rapporte, qu'ayant demandé à l'abbé de Saint-Pierre, quelques jours avant sa mort, de quelle manière il envisageait sa fin prochaine, il répondit : *comme un voyage à la campagne.*

L'Académie le traita après sa mort avec un peu plus d'indulgence que l'abbé Furetière, son compagnon d'infortune. Il avait été décidé au sujet de ce dernier, que la compagnie ne lui ferait point de service, comme elle en a fait à tous les académiciens qu'elle a perdus. Ce fut le résultat d'une longue délibération, où Despréaux, qui était pour le service, avait fait à ses confrères un sermon digne de Bourdaloue, sur le pardon des injures. « Messieurs, leur dit-il, il y a trois choses à considérer ici; Dieu, le public, et l'Académie. A l'égard de Dieu, il vous saura sans doute très-bon gré de lui sacrifier votre ressentiment, et de lui offrir des prières pour un mort qui en aurait besoin plus qu'un autre, quand il ne serait coupable que de l'animosité qu'il a montrée contre vous. Devant le public, il vous sera très-glorieux de ne pas poursuivre votre ennemi par-delà le tombeau; et pour ce qui regarde l'Académie, sa modération sera très-estimable quand elle répondra à des injures par des prières, et qu'elle n'enviera pas à un chrétien les ressources qu'offre l'Église pour apaiser la colère de Dieu; d'autant mieux, qu'outre l'obligation indispensable de prier Dieu pour vos ennemis, vous vous êtes fait une loi particulière de prier pour vos confrères. » L'Académie ne suivit point le conseil de Despréaux; mais il fut arrêté en même temps que chaque académicien prierait Dieu en son particulier pour l'abbé Furetière. Ceux qu'il avait le plus offensés s'y engagèrent expressément, et sans doute ils tinrent parole. On ne crut pas devoir user de la même rigueur envers les mânes de l'abbé de Saint-Pierre. Il fut décidé qu'on lui ferait un service, soit pour réparer une destitution que l'Académie moderne n'approuvait pas, soit parce que les torts du défunt, plus qu'effacés par vingt ans de proscription, n'avaient eu pour objet aucun de ses confrères; soit enfin, car nous voulons croire qu'on n'oublia pas la meilleure raison, parce qu'un citoyen si vertueux ne devait

pas être frustré des honneurs funéraires qu'on accorde à tant d'hommes indignes de les obtenir. Mais s'il reçut devant Dieu et les autels les honneurs qui lui étaient si bien dus, il n'en fut pas de même de ceux qu'il aurait dû recevoir en présence de l'Académie et du public. L'évêque de Mirepoix, précepteur des enfans de France, et qui, depuis la mort récente du cardinal de Fleury, avait le plus grand crédit à la cour, obtint par ce crédit (en ce moment assez mal employé) la défense qui fut faite à Maupertuis, successeur de l'abbé de Saint-Pierre, de jeter sur la tombe de l'académicien défunt, ces vaines fleurs qui, à la vérité, n'ajoutent rien à la renommée, mais qui ne doivent se refuser qu'au vice, et qu'on lui a néanmoins prodiguées dans cent oraisons funèbres.

ÉLOGE DE SAINT-AULAIRE ¹.

LA nature, en destinant M. de Saint-Aulaire à vivre cent ans, le fit naître avec ce beau siècle qui devait retracer celui d'Auguste; aussi parlait-il souvent avec transport de ce siècle mémorable qui, à la vérité, disait-il, laisse au nôtre la supériorité des connaissances et des lumières, effet indispensable de la marche des esprits durant cent années, mais qui, dans tout le reste, a brillé d'un si grand éclat par cette multitude de talens éminens, presque désespérante pour leurs successeurs. *Du moins*, ajoutait M. de Saint-Aulaire, *nous pouvons, aux grands écrivains de ce beau règne, opposer un homme, l'auteur immortel de la Henriade et de Zaïre; génie qui eût en effet été rare dans les plus beaux siècles, et qui seul suffirait au nôtre pour en sou-*

¹ François-Joseph de Beaupoil, marquis de Saint-Aulaire, lieutenant-général au gouvernement de Limosin, né en 1643, reçu en 1706, à la place de l'abbé Testu de Belval; mort en 1743.

Cet éloge a été lu à la réception du marquis de Condorcet, le 21 février 1782. M. l'abbé Delille venait de lire des vers très-applaudis; l'auteur de cet éloge le fit précéder du discours suivant :

« Messieurs, il y a bien peu de vers, encore moins de prose, et à plus » forte raison la mienné, qui puisse vous plaire, après les vers que vous venez » d'entendre. Permettez cependant à l'amitié qui m'unît depuis long-temps » au récipiendaire, de vous lire l'éloge d'un académicien avec lequel il a quel- » que rapport, et qui, comme lui, d'une naissance distinguée, cultiva, » comme lui, la philosophie et les lettres, mais avec un succès moins éclatant » et moins flatteur. Cette lecture vous rappellera sans doute, à mon préju- » dice, les éloges bien plus intéressans que vous avez tant de fois applaudis » dans la bouche de notre nouveau confrère; mais mon sentiment pour lui » profitera, quoiqu'aux dépens de mon amour-propre, de tout ce que la com- » paraison pourra me faire perdre. »

tenir la gloire par la foule et la variété de ses chefs-œuvre ; semblable à ce guerrier fameux , qui soutint seul contre une armée l'honneur des armes romaines (1). Monsieur de Saint-Aulaire connu , fréquenta même les personnages célèbres en tout genre qui , pendant sa longue vie , rendirent la nation française si illustre et si respectable. Il se félicitait quelquefois d'être celui de tous ses contemporains qui , sans quitter son pays , avait vu le plus de grands hommes , et n'aurait changé son sort , disait-il en plaisantant , ni contre ce pèlerin espagnol , tout glorieux d'avoir plus visité de reliques qu'aucun de ses pareils , ni contre cet Anglais , ennuyé de ses voyages , et dont la prétention modeste se bornait à être l'homme du monde qui avait vu le plus de postillons et le plus de rois.

Cependant la juste admiration de M. de Saint-Aulaire pour le mérite et pour le génie n'était pas , à beaucoup près , un sentiment qu'on lui eût inspiré dès son enfance , car il traîna languissamment ses premières années dans le fond de sa province , environné de fainéans orgueilleux qui , regardant l'ignorance oisive comme l'apanage et presque le titre de leur noblesse , s'étonnaient , avec l'imbécillité la plus naïve , que la sottise humaine pût attacher aux talens quelque prix et quelque avantage. Peut-être ne serait-il pas impossible de rencontrer aujourd'hui , dans la capitale même , quelques exemples , heureusement assez rares , de ce ridicule mépris pour les lettres ; mépris dont elles se trouvent si peu blessées , de quelque part qu'il vienne , qu'elles plaignent charitablement et sans humeur ceux qui peuvent en être coupables. M. de Saint-Aulaire , malgré l'ineptie dédaigneuse de ses compatriotes , osa cultiver son esprit sans craindre de déroger à sa naissance (2). Réduit à converser avec les morts , car il n'avait rien à dire aux vivans qui végétaient autour de lui , il lisait , il méditait les grands modèles de l'art d'écrire , et se dédommageait ainsi , dans une retraite instructive et consolante , de la solitude bien plus réelle où il se trouvait en la quittant. Par cette lecture assidue , il acquit ou plutôt perfectionna le talent qu'il avait reçu de la nature , de faire des vers avec beaucoup de grâce et de facilité. Mais ce qui suppose en lui un fonds de courage presque héroïque dans un versificateur , il fit long-temps mystère de ce talent , lors même que arrivé à Paris , et vivant avec des hommes dignes de l'entendre , il aurait pu leur dévoiler son secret ; il ne l'osa que fort tard , bien différent de cette troupe légère de poètes qui ne l'ont été que de trop bonne heure , et surtout trop long-temps. Aussi , quoique ses premiers vers connus datent de sa soixantième année , quoiqu'il ait attendu , pour prendre sa place parmi les

poètes, le moment dangereux où tant d'autres feraient bien de quitter la leur, son coup d'essai, hasardé sous le voile de l'anonyme, eut assez de succès pour être attribué à l'aimable rival de Chaulieu, au marquis de La Fare. Bientôt le véritable auteur fut connu, et l'Académie Française lui donna, en l'adoptant peu de temps après, une marque éclatante de son estime; car cette compagnie, en cherchant dans quelques uns de ses membres la naissance et le rang, ne renonce pas à y trouver aussi les qualités qu'une société littéraire doit préférer à toutes les autres. L'académicien qui nous préside en est une preuve aussi distinguée qu'elle nous est chère, et plusieurs de ses pareils, qui me font l'honneur de m'écouter, en offriront un nouveau témoignage. L'élection presque unanime de M. de Saint-Aulaire eut le bonheur d'être approuvée du public même, qui, soit humeur, soit justice (car nous ne voulons ici lui faire ni compliment ni querelle), ne joint pas toujours sa voix à celle des académiciens; nous ne craignons pas de l'avouer en ce moment, où son suffrage a précédé et confirmé le nôtre. Cette malheureuse classe d'écrivains qui, par un même principe de bassesse, dénigre le choix de l'Académie quand il tombe sur un simple homme de lettres, peu redoutable par ses entours, et célèbre ce même choix quand il a pour objet des hommes dont les titres en imposent à la satire, daigna applaudir, par ce noble motif, à la nomination de M. de Saint-Aulaire.

Mais quelque multitude de prôneurs, sincères ou politiques, qu'on ait le mérite ou le bonheur de réunir, il se détache presque toujours de la foule quelque censeur amer qui trouble l'unanimité des éloges; c'est ce que M. de Saint-Aulaire éprouva, et peut-être ce qu'il devait désirer. Malheur en effet à l'écrivain dont la malignité humaine ferait assez peu de cas pour le laisser jouir en paix de sa grande ou petite renommée; il pourrait même, sans un grand raffinement d'amour-propre, être humilié de cette bienveillance dédaigneuse, et se plaindre de ne faire à personne assez d'ombre pour mériter au moins un ennemi. M. le marquis de Saint-Aulaire n'essuya point cette disgrâce; mais peut-être aussi fut-il à cet égard plus distingué qu'il n'aurait voulu; car son élection trouva dans la compagnie même un contradicteur redoutable, le célèbre Despréaux, dont le nom, mis dans la balance contre les autres, était bien propre à effrayer l'aspirant le plus intrépide. Ce grand poète, alors vieux et infirme, ce qui ne contribuait pas à rendre son hameur plus douce, la laissait voir plus que jamais contre les mauvais vers dont la littérature était inondée depuis qu'il avait quitté le

¹ Le duc de Nivernois présidait à la séance où est élogé a été lu.

sceptre du Parnasse , qui avait été long-temps un sceptre de fer entre ses mains , mais nécessaire au maintien du bon goût. Les applaudissemens que recevaient tant de mauvais vers l'irritaient contre ceux même qui auraient dû obtenir grâce à ses yeux ; et ceux de M. de Saint-Aulaire éprouvèrent de sa part une rigueur que leur attirait la mauvaise compagnie où ils se trouvaient ; il les appelait , avec plus de dureté que de justice , de *malheureux vers d'amateur* , semblable à ce musicien qui appelait une sonate composée par un souverain , de *la musique de prince*. L'approbation donnée par l'Académie à ces mêmes vers ne fit point rétracter à Despréaux l'arrêt qu'il avait rendu ; il se piquait de penser rarement comme ses confrères , et il l'avait témoigné assez plaisamment dans une autre occasion , où ils avaient tous été de son avis : *J'en fus très-étonné* , disait-il , *car j'avais raison , et c'était moi*. Flatté peut-être de faire en cette circonstance un schisme éclatant , il vint à l'assemblée le jour de l'élection , et donna impitoyablement au candidat cette boule noire , qui alors passait encore pour une injure , mais qui maintenant est presque regardée comme une distinction ; car ceux qu'on en gratifie ont l'honneur de la partager avec une foule d'académiciens illustres , La Fontaine , Fénelon , La Bruyère , Fontenelle , Montesquieu , Crébillon , Voltaire , et plusieurs autres , sans parler des vivans. Le caustique Mézerai ne manquait jamais de faire ce présent à tous les nouveaux venus , pour conserver , disait-il , la liberté de l'Académie. La boule que Despréaux vint donner , fut appelée durement par ses confrères , non pas un acte de *liberté* , mais un acte de *cynisme* ; c'était employer un grand mot pour une petite chose. Un seul d'entre eux lui représenta modestement que le marquis de Saint-Aulaire était un homme dont la naissance , et par conséquent , selon lui , les vers méritaient des égards. *Je ne lui conteste pas* , répondit Despréaux , *ses titres de noblesse , mais ses titres du Parnasse ; et quant à vous , monsieur , qui trouvez ces vers-là si bons , vous me ferez beaucoup d'honneur et de plaisir de dire du mal des miens*. L'apologiste , il faut en convenir , donnait beau jeu à Despréaux en prétendant que les vers qui le mettaient de si mauvaise humeur , étaient moins obligés d'être bons , parce qu'ils se présentaient sous la sauve-garde des aïeux de l'auteur. Cet académicien si indulgent ne devait pas ignorer que des vers , fussent-ils d'un empereur , n'ont pas plus de droit d'être médiocres que s'ils avaient un simple bourgeois pour père , et que si en pareil cas , comme dit le Misanthrope , *le temps ne fait rien à l'affaire* , la généalogie du poète y fait encore moins. Mais le satirique , de son côté , aurait dû sentir que le genre dans le-

quel s'exerçait M. de Saint-Aulaire, loin d'exiger la sévérité rigide de la grande poésie, devait au contraire puiser une partie de ses grâces dans une simplicité facile et une négligence aimable ; que la touche mâle et fière d'Homère ou de Pindare ne conviendrait point au badinage d'Anacréon ; et que si un juge, d'ailleurs éclairé, ne sentait pas cette diversité de nuances, ce serait en lui un défaut de tact dont Anacréon ne devrait point souffrir.

Despréaux, dans une lettre qu'il a écrite à ce sujet, nous apprend qu'il avait servi à Molière de modèle pour la colère si plaisante du Misanthrope contre les méchans vers (3). Il venait d'ajouter dans la séance académique de nouveaux traits à ce personnage, et il en laisse encore échapper quelques restes dans la lettre dont nous parlons. *J'ai eu le courage, dit-il, de donner seul mon suffrage à un autre ; mais j'ose ici faire le fanfaron : pense-t-on que ma voix seule et non brigüée ne vaille pas vingt voix mendüées bassement !* On croirait peut-être, à voir cette liberté républicaine, que sa voix fut donnée au sujet le plus fait pour l'obtenir, au célèbre poète Rousseau, qui sollicitait dès-lors, et qui sollicita depuis, toujours en vain, une place à l'Académie (car nous devons avouer les torts de nos prédécesseurs ; puissent ceux qui nous succéderont n'être jamais dans le cas d'avouer les nôtres !) Mais l'austère Despréaux n'avait préféré au marquis de Saint-Aulaire qu'un autre poète de la cour (le marquis de Mimeure¹), à qui ses vers ne donnaient guère plus de droit au fauteuil vacant, que ceux dont le sévère Aristarque rabaisait tant le mérite. Ce n'était pas la peine d'afficher tant de rigueur, pour finir par tant de complaisance (4). Mais la faiblesse humaine se glisse dans les cœurs même qui se croient le plus armés contre elle. Le marquis de Saint-Aulaire passait pour être l'auteur de quelques vers contre les satiriques, où Despréaux avait cru se reconnaître. Il était sans doute bien plus mécontent de cette pièce dont il ne parlait pas, que de celle qu'il traitait si mal ; et c'était l'homme encore plus que le poète que le nouvel académicien avait trouvé si inflexible (5).

Le marquis de Saint-Aulaire, dont l'entrée dans l'Académie venait d'essuyer la bile de Despréaux, eut de plus le malheur d'être reçu dans une circonstance fâcheuse, le 23 septembre 1706, au moment où Paris et Versailles étaient consternés de la bataille perdue devant Turin le 7 du même mois. Le discours du récipiendaire se ressentit de cette fatale conjoncture. Elle l'obligea de renfermer dans les expressions les plus modestes l'éloge du prince, autrefois tant célébré, et depuis si malheureux. La

¹ Voyez son éloge.

compagnie se souvenait encore, avec un peu de confusion, de l'éloquence indiscrette d'un autre académicien (le cardinal de Polignac¹), qui, prononçant son discours de réception quelques jours avant la nouvelle imprévue de la funeste bataille d'Hochstet, adressait à nos ennemis ces imprudentes paroles : *Vous menaciez nos frontières, et vous n'en avez déjà plus.* L'Académie avait perdu l'habitude de ce langage, que sans doute elle n'aurait jamais dû prendre, au milieu même des plus brillantes victoires. Des disgrâces multipliées rendaient ses orateurs, ses historiens, et jusqu'à ses poètes, plus tempérés dans leurs éloges. Aux prologues triomphans de Quinault, avaient succédé les humbles prologues de La Motte, où l'on se bornait à souhaiter au vieux et infortuné monarque les succès qu'il n'avait plus; on croyait l'avoir assez loué en chantant avec douleur :

C'est le plus grand roi qui respire ;
Qu'il soit encor le plus heureux.

M. de Saint-Aulaire, averti par les événemens et par le public, prit le ton que lui imposaient les circonstances; il se borna presque uniquement à louer le courage du prince dans les revers qui accablaient sa vieillesse; et cette louange eut du moins le mérite que n'avaient pas eu tant d'autres; elle appartenait en propre au monarque, et n'était ni basse ni exagérée.

Le récipiendaire avait, dans ce même discours, un autre écueil à éviter. Il succédait à un académicien que madame de Sévigné nomme souvent dans ses lettres, l'abbé Testu de Belval, ami, ou, si l'on veut, complaisant de cette femme illustre, mais aujourd'hui plus connu par cette amitié que par ses talens. L'usage obligeait M. de Saint-Aulaire à louer ce prédécesseur si peu brillant, et dont le portrait offrait d'ailleurs quelques disparates embarrassantes, ayant été successivement compagnon de l'abbé de Rancé à la Trappe, puis prédicateur à la mode, et faisant pour la cour des cantiques sacrés, puis homme du monde plus à la mode encore, et auteur de poésies galantes; enfin, misanthrope solitaire, dévot et vapoureux. M. de Saint-Aulaire rendit avec toute la décence académique ce qu'il devait à la mémoire de celui qu'il remplaçait; sans priver son ombre du léger tribut de louanges qu'elle était en droit de réclamer, il fit sentir avec mesure et avec délicatesse ce que pouvait lui reprocher une juste censure. L'académie n'exige pas que dans nos discours la vérité soit offensée, pour satisfaire ou pour consoler les mânes de ceux que nous perdons. Elle n'exige pas même que la confraternité jette un voile épais sur leurs défauts; elle demande seulement

¹ Voyez son discours de réception prononcé le 2 août 1704.

que ce voile soit légèrement soulevé d'une main amie, et jamais arraché ou déchiré par la satire.

Ce ne fut pas la seule occasion où l'Académie eut lieu d'éprouver les talens de M. de Saint-Aulaire. Il remplit les fonctions de directeur dans plusieurs assemblées publiques, et toujours avec autant d'éloquence que de dignité. Nous rappellerons surtout cette séance attendrissante, où il se trouva chargé, à quatre-vingt-quinze ans, de recevoir le duc de La Tremouille, qui entrait parmi nous à la fleur de son âge. Le contraste de la jeunesse brillante du récipiendaire, et de la vieillesse vénérable du directeur, présentait au public un spectacle intéressant; et l'académicien presque centenaire, sut tirer de ce contraste le parti le plus heureux : son discours toucha toute l'assemblée; on croyait voir Nestor (si cette comparaison n'est pas trop fastueuse) recevant un jeune guerrier au camp des Grecs, et lui remettant entre les mains des armes qu'il avait portées lui-même avec gloire, mais que l'âge le forçait d'abandonner. *Je sens, dit-il au duc de La Tremouille, toute la reconnaissance que je vous dois. L'hommage que vous venez de rendre à M. le maréchal d'Estrées, votre prédécesseur, en ne me laissant plus rien à dire, me soulage et me console. Et comment une voix si affaiblie par les années aurait-elle pu célébrer dignement tant de vertus et tant de gloire? Hélas! l'illustre nom qu'il portait vient de s'éteindre dans la nuit du tombeau. Je sens que je m'attendris à cette triste réflexion. Il ne me reste qu'à baigner de larmes la respectable cendre que vous venez de couvrir de fleurs. La différence des hommages que nous lui rendons est assortie à celle de nos âges.* M. de Saint-Aulaire vit périr trois ans après le jeune confrère auquel il espérait si peu de survivre, et il en pleura la perte comme s'il eût été du même âge; sensibilité assez rare chez les vieillards, qui, devenus, par leurs infirmités et par leurs besoins, plus personnels et plus concentrés dans ce qui les touche, éprouvent quelquefois, en perdant leurs amis même, la consolation secrète de jouir encore de la vie, et de subir quelques momens plus tard la loi commune de la nature.

Notre académicien avait un fils, qui épousa la fille de madame la marquise de Lambert. Cette femme, célèbre par son esprit; réunissait chez elle la société la plus choisie des gens de lettres et des gens du monde. Les uns y portaient le savoir et les lumières, les autres cette politesse et cette urbanité que le mérite même a besoin d'acquérir, s'il veut obtenir l'affection en forçant à l'estime. Les gens du monde sortaient de chez elle plus éclairés, les gens de lettres plus aimables. M. de Saint-Aulaire était dans cette société le lien mutuel de ces deux classes d'hommes,

assez peu faites pour traiter ensemble, si elles ne trouvent un interprète commun qui les rapproche. Celui qu'elles avaient chez madame de Lambert parlait également bien leur langage, et il eût été difficile de dire à laquelle des deux classes il appartenait le plus. Son talent pour la poésie, jusque-là muet et timide, fut mis en action, et, pour ainsi dire, en valeur par les talens qui l'environnaient. Il osait lire à ces juges éclairés des vers qui lui coûtaient moins que les leurs, sans en être plus négligés, et dont le tour élégant et noble obtenait tous les suffrages. Il passa dans cette maison si aimable plus de trente années, jusqu'à la mort de madame de Lambert, qui, dans un âge très-avancé, fut élevée au monde et aux lettres, et pleurée de tous ses amis, comme s'ils n'avaient pas dû s'attendre à la perdre. M. de Saint-Aulaire ne s'en consola jamais; il lui restait néanmoins pour ressource une autre société, dont il jouissait déjà quelque temps avant cette perte, et qui n'était guère moins assortie à ses talens et à son goût. Madame la duchesse du Maine, quoique femme et princesse (6), aimait, non par fantaisie ou par vanité, mais sincèrement et presque avec passion, les sciences, les lettres et les beaux-arts; elle rassemblait à Sceaux ce qu'il y avait de plus illustre par la naissance et de plus distingué par l'esprit. M. de Saint-Aulaire devint l'âme de cette société, dont il était déjà, par son âge, le doyen et comme le patriarche. Il présidait à toutes les fêtes, il les animait, il en augmentait l'agrément par les vers pleins de grâces et de galanterie qu'il faisait pour la princesse. Ces vers montraient à la fois et l'esprit aimable du poète, et le talent avec lequel il savait l'ajuster aux circonstances, et le goût qui en saisissait l'à-propos. Car si le propre du génie est de créer en grand, celui de l'esprit dans les petits ouvrages est d'imaginer, celui du talent, de mettre en œuvre, et celui du goût, de mettre en place. Madame la duchesse du Maine appelait M. de Saint-Aulaire *son vieux berger*; il fut poète pour elle jusqu'à cent ans, comme Anacréon l'avait été jusqu'à cet âge. On a même retenu quelques uns de ces vers dont la princesse était l'objet, honneur peu ordinaire aux poésies de société, destinées presque toujours à périr dans le cercle étroit où elles ont été applaudies. Quoique ces vers charmans soient très-connus, qu'on nous permette de les rappeler ici pour ceux qui pourraient les ignorer. Il soupait avec elle à Sceaux, elle l'appelait *son Apollon*, et voulait savoir de lui je ne sais quel secret, sur lequel elle le pressait avec l'impatience de son sexe et l'autorité de son rang. M. de Saint-Aulaire lui répondit;

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,

Si j'étais Apollon, ne serait point ma muse ;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

Voltaire a cité avec de justes éloges, dans un de ses ouvrages, ces jolis vers, où la galanterie s'exprime à la fois avec tant de liberté et de décence, de familiarité et de mesure. Ce suffrage du plus célèbre écrivain de nos jours¹ doit consoler l'ombre du marquis de Saint-Aulaire des rigueurs de Despréaux. Si l'humeur l'a condamné par la bouche d'un grand poète, les Grâces l'ont absous par celle d'un autre.

Ces mêmes Grâces ne désavoueraient pas une petite pièce que M. de Saint-Aulaire adressa, dans sa quatre-vingt-dixième année, au cardinal de Fleury. Ce ministre, en lui envoyant l'ordonnance de ses pensions, lui mandait que le roi ne prétendait pas les lui payer au-delà de six vingt ans. L'aimable vieillard répondit par un rondeau, où il faisait en même temps l'éloge de la cour de Sceaux qu'il habitait, et celui du vieux ministre, qui soutenait alors la guerre contre l'Empire et la Russie.

A six vingts ans vouloir que je limite
De mon hiver la course décrépité,
C'est ignorer que par enchantemens
A notre cour² les jours passent si vite,
Que les plus longs ne sont que des momens,
Quand vous aurez chassé le Moscovite,
Et rabaisé l'orgueil des Allemands,
On voudra voir quelle en sera la suite
A six vingts ans.

Nos pastoureux enchantés et dormans
Sous les berceaux que notre fée habite,
Attendront là ces grands événemens,
Et le comptant de leurs appointemens ;
Car, monseigneur, vous n'en serez pas quitte
A six vingts ans.

Quand M. de Saint-Aulaire fit le rondeau qu'on vient d'entendre, ce genre de poésie n'était plus à la mode, mais il eut assez de goût pour sentir combien sa naïveté le rendait propre à servir de passe-port aux louanges qu'un vieillard philosophe voulait donner sans fadeur à un vieillard tout-puissant ; et le rondeau fut si à propos rajeuni pour cette circonstance, qu'il sembla un moment n'avoir point vieilli.

On voit par cette petite pièce que M. de Saint-Aulaire n'oubliait aucune occasion de rappeler dans ses vers la fée qui régnait à Sceaux, et la vie pastorale qu'il menait auprès d'elle. L'espace

¹ Voyez, dans le *Siècle de Louis XIV*, par Voltaire, le *Catalogue des auteurs*.

² A la cour de Sceaux.

de gravité que doit se prescrire l'historien de l'Académie, ne nous permet pas d'égayer cet éloge par un grand nombre de vers qu'il adressait à madame la duchesse du Maine. Nous nous bornerons à une chanson plaisante, mais en même temps (ce qui demande grâce pour elle à cet auditoire) pleine de sens et de raison, qu'il fit sur-le-champ au milieu d'une conversation comiquement sérieuse. La princesse, déterminée cartésienne, dissertait un jour sur les tourbillons, la matière subtile et l'attraction, avec un étalage de raisonnemens que M. de Saint-Aulaire désirait de voir finir. *Berger*, lui dit-elle enfin, *vous ne dites mot sur tout cela; qu'en pensez-vous?* Il répondit à l'instinct, et sur un air connu :

Bergère, détachons-nous
De Newton, de Descartes;
Ces deux espèces de fous
N'ont jamais vu le dessous
Des cartes, des cartes, des cartes.

En passant au poète, comme une licence très-pardonnable dans une chanson, *les deux espèces de fous*, qui ne sont là que pour la plaisanterie et pour la rime, ce peu de mots renferme plus de vérités qu'un tas de volumes dont les auteurs ont prétendu raisonner, et ont cru savoir quelque chose. Le Misanthrope de Molière, déjà cité dans cet éloge, qui préfère une vieille chanson au sonnet précieux d'Oronte, eût sans doute préféré celle de M. de Saint-Aulaire à ce charlatanisme si commun de nos jours, qui annonce d'un style fastueux, dont se moquent les gens de goût, des idées creuses, dont se moquent les philosophes.

C'était avec cette gaieté que M. de Saint-Aulaire repoussait l'ennui qui se glissait quelquefois à Sceaux comme ailleurs, non-seulement par la destinée trop souvent attachée aux lieux que les princes habitent, mais encore par le soin que la princesse se donnait, sans y penser, pour attirer cet ennui auprès d'elle; car jalouse de s'entourer d'une cour nombreuse encore plus que choisie, elle paraissait avoir pris pour maxime le mot de l'Évangile : *Pressez-les d'entrer; afin que ma maison soit pleine.* M. de Saint-Aulaire, fatigué un jour de la société bruyante et insipide dont il la voyait assiégée, osa lui demander ce qu'elle faisait d'une compagnie qui lui convenait si peu : *Berger*, répondit-elle, *j'ai le malheur de ne pouvoir me passer des choses dont je n'ai que faire.* Il payait cette liberté, que la princesse lui donnait de la contrarier quelquefois, par toutes les complaisances qui pouvaient lui être agréables. Madame la duchesse du Maine, sincèrement et même scrupuleusement religieuse, était

fort attachée à quelques pratiques de dévotion, qui sont moins de précepte que de conseil. Elle exigeait que *son vieux berger* s'y soumit comme elle, et il s'y prêtait de bonne grâce. *Ma bergère le veut*, disait-il; *ce n'est pas la peine de la chagriner pour si peu de chose.*

M. de Saint-Aulaire, en possession de hasarder à Sceaux tout ce qui pouvait rompre la monotonie d'une conversation trop uniforme, s'égayait même quelquefois aux dépens d'une petite société choisie, que madame la duchesse du Maine avait détachée de la foule, et qu'elle appelait sa *petite cour*. Quoique notre académicien en fût le chef, et, pour ainsi dire, le président, il se permettait de légères plaisanteries sur la continuité des adulations dont la petite cour enivrait la princesse, qui n'avait pas le courage de les repousser, et sur l'esprit que cette société cherchait toujours, mais que *cependant* elle trouvait. Aussi était-elle appelée *les galères du bel-esprit*, par ceux qui n'y étaient pas admis, et même par ses propres membres. M. de Saint-Aulaire, dans un de ces momens de causticité plus gaie que maligne, que les *rameurs* ses compagnons éprouvaient quelquefois de sa part, adressa à madame de Lambert les vers suivans sur cette douce galère dont il était le *patron* :

Je suis las de l'esprit, il me met en courroux,
Il me renverse la cervelle :
Lambert, je vais chercher un asile chez vous,
Entre La Motte et Fontenelle.

La cour même de Sceaux applaudit à cette épigramme plaisante et de bon goût. Dans le fond, M. de Saint-Aulaire, tout fêté qu'il était à Sceaux, préférait la douce liberté dont il avait joui chez madame de Lambert. Il avait plus besoin de se laisser aller sans contrainte à sa disposition bonne ou mauvaise, que de faire des frais importuns pour la satisfaction de sa vanité; chez son ancienne amie, il lui était permis d'être négligé quand il le voulait; chez sa *bergère*, il n'osait l'être; la conversation avait au suprême degré, chez madame de Lambert, le vrai mérite qui lui est propre, celui de n'avoir ni ton, ni caractère exclusif, et de flatter, pour ainsi dire, au hasard avec un désordre aimable; chez elle on était, sans inconvénient, gai ou triste, parleur ou taciturne, spirituel ou dispensé de l'être; à Sceaux, M. de Saint-Aulaire se plaignait de ne pouvoir pas, disait-il, être *bête* quand il l'aurait trouvé plus commode; c'est ce qu'il répétait souvent aux gens de lettres qu'il avait connus dans l'une et l'autre société; ils partageaient d'autant plus sincèrement ses regrets sur celle de madame de Lambert, qu'ils les sentaient encore plus

vivement que lui. Les sociétés de cette espèce, qu'une femme d'esprit et de bon goût anime et préside, sont devenues pour eux plus rares de jour en jour ; et depuis peu d'années encore, ils ont fait en ce genre des pertes irréparables, quoiqu'ils aient peut-être plus besoin que jamais d'un pareil nœud, qui les réunisse, qui les accoutume à se ménager par des égards mutuels, et, s'ils le peuvent, à s'aimer, ce qui, par malheur, est le point le plus difficile.

Les vers de M. de Saint-Aulaire au cardinal de Fleury, que nous avons rapportés, ne sont pas les seuls qu'il ait faits pour ce ministre, dont il était l'ami depuis long-temps, et l'ami le plus désintéressé. Le cardinal, presque aussi âgé que notre académicien, et chargé à quatre-vingts ans du gouvernement de la France, soutenait le fardeau d'une si grande place avec cette liberté d'esprit qui suppose ou un génie maîtrisant les circonstances, ou une philosophie supérieure aux événemens, ou quelquefois une apathie, heureuse au moins pour celui qui en est pourvu, si elle ne l'est pas autant pour le bien des affaires. Il trouvait le temps, au milieu de ses occupations, d'écrire à M. de Saint-Aulaire des lettres pleines de grâce et de gaieté, qui ne restaient pas sans réponse. Le style épistolaire, ce style dont les gens du monde et les femmes pourraient donner des leçons à plus d'un bon écrivain, était le talent particulier des deux vieillards ; un troisième, à peu près de leur âge, et qu'ils aimaient tous deux, l'illustre Fontenelle, se trouvait quelquefois en tiers dans ce commerce. Il écrivait un jour au cardinal de Fleury : *Monseigneur, parmi toutes les dignités dont vous êtes revêtu, il vous en manque une que je possède, et que je vous souhaite, à condition que j'en jouirai long-temps encore. Cette dignité est celle de doyen de l'Académie Française.* Le cardinal répondit : *Devenir doyen, j'y consens, mais non pas à l'être* (7).

M. de Saint-Aulaire n'était pas tellement borné à la poésie légère, qu'il ne lui échappât quelquefois des vers plus sérieux, et même aussi bons que s'il n'en avait jamais fait d'autres. Nous en citerons quelques uns, tirés d'une assez longue pièce, aussi intéressante par le sujet que par le sentiment honnête qui l'a dictée. Cette pièce est une réponse à l'ode de La Motte, où cet auteur prétend que *l'amour-propre est le mobile de toutes nos actions*. M. de Saint-Aulaire crut trouver au fond de son cœur un principe plus noble des vertus humaines. Il peint tous les héros des Champs-Élysées, alarmés et indignés de ce qu'on prête à leur grande âme un motif si peu digne d'elle :

Plinè, de ce héros, de ce Trajan modeste,
Ne peut voir avilir les sincères vertus ;

Je vois gronder Caton , je vois frémir Brutus ,
Et Pylade embrasser Oreste (8).

Et quelques vers après :

Rassurez-vous , mânes illustres ;
En vain on vous dispute un rang
Acquis par vos travaux , payé par votre sang ,
Révéré depuis tant de lustres.
Quand les faibles mortels entendent raconter
De vos faits l'étonnante histoire ,
La peine qu'ils ont à la croire ,
Vient de leur peine à l'imiter ;
Et le comble de votre gloire ●
Est qu'ils en paraissent douter. ●

Il ne nous appartient pas de décider la question philosophique qui partageait le marquis de Saint-Aulaire et La Motte ; il serait fâcheux pour la nature humaine que La Motte l'eût trop bien appréciée , et que cet amour-propre , la source de tous nos vices , le fût aussi de toutes nos vertus. Peut-être néanmoins pourrait-on montrer ce principe sous une face qui , en lui laissant ce qu'il a de vrai , lui ôterait ce qu'il paraît avoir de révoltant. Peut-être serait-il permis de dire que , pour rendre à nos semblables ce que nous leur devons , il nous suffit d'être éclairés par un amour bien entendu de nous-mêmes , et par une connaissance réfléchie du véritable intérêt que nous avons à être vertueux ; mais quand on supposerait que M. de Saint-Aulaire a cherché dans une métaphysique trop épurée la source de nos bonnes actions , on devrait le louer d'une erreur si respectable. En pareil cas , l'homme vertueux doit se consoler quand il se trompe , et s'affliger quand il a raison.

Notre académicien mourut le 17 décembre 1742 , âgé de cent ans moins quelques mois (9). Son ami Fontenelle est mort quinze ans après au même âge , et tous deux ont dû leur longue vie à la même cause , à cette philosophie douce et paisible , qui ne prend aux événemens que l'intérêt nécessaire pour remuer doucement notre âme , et jamais pour la troubler ; tranquillité vraiment désirable , dont l'effet est de procurer une vie exempte de douleur , une vieillesse longue et saine , et de nous mener en paix et sans trouble au terme de notre carrière. Cette disposition , accordée par la nature à trop peu d'individus , constitue peut-être le vrai bonheur de l'homme , si le bonheur consiste moins dans les émotions violentes et passagères , que dans la jouissance calme et durable de notre existence , de nos sens , de nos plaisirs même ; semblable en quelque sorte à la respiration dont nous jouissons sans délices , mais dont nous ne pouvons être privés sans éprouver une situation pénible et malheureuse (10).

M. de Saint-Aulaire conserva jusqu'à son dernier moment la tranquillité qui le rendait si heureux, et la politesse qui le rendait si aimable. Un prêtre le préparait à la mort par des exhortations dont il avait très-peu de besoin, étant depuis long-temps préparé de lui-même à sa fin, et par son âge et par sa raison. Il laissa ce prêtre lui parler long-temps; et quand il jugea que son ministère était suffisamment rempli : *Monsieur*, lui dit-il avec douceur, *je vous suis très-obligé; ne vous suis-je plus bon à rien?* Il se croyait presque aussi nécessaire à la satisfaction du ministre zélé qui l'exhortait, que ce ministre croyait l'être au salut de son âme. ●

Cependant, quoique M. de Saint-Aulaire ait possédé toujours son âme en paix, même au bord du tombeau, quoiqu'il sût profiter des ressources que ses dernières années lui laissent encore, la société et l'amitié, il convenait avec franchise, mais avec tout le sang-froid d'un vrai philosophe, que les privations auxquelles l'âge nous condamne, sont la fâcheuse condition attachée par la nature à une longue existence. Un de ses amis, aussi âgé que lui, mais plus chagrin de l'être, appliquait un jour en sa présence à la vieillesse, et à la triste indifférence qu'elle nous donne pour les plaisirs, le mot si profondément douloureux qu'un hypocondre disait des vapeurs : *Que c'est un état d'autant plus cruel, qu'il fait voir les choses comme elles sont*; et cet ami ajoutait avec plus d'humeur encore : *Que le seul avantage de la vieillesse était de finir l'ennuyeuse comédie que la destinée nous force à jouer ici bas. Nous nous fâcherions en pure perte*, lui dit M. de Saint-Aulaire, *contre la destinée; jouissons plutôt sans nous plaindre du peu de biens qui nous restent; avouons seulement que Cicéron a beau plaider en faveur des vieillards, et que si on était le maître du choix, on préférerait de rester jeune*; il aurait pu ajouter, en sage qui apprécie les biens et les maux sans les exagérer ni les affaiblir, *que la philosophie s'est donné bien de la peine pour faire des traités de la vieillesse et de l'amitié, parce que la nature fait toute seule ceux de la jeunesse et de l'amour* (1).

NOTES.

(1) QUAND notre académicien parlait ainsi de l'honneur que Voltaire faisait à son siècle, ce grand homme n'avait encore donné ni *Méropé*, ni *Mahomet*, ni *Sémiramis*, ni *Rome sauvée*, ni *l'Orphelin de la Chine*, ni *Tancrede*, ni cette *Histoire générale*, écrite par les Grâces

sous la dictée de la Philosophie, ni ces romans dont la lecture est si piquante, ni cent pièces fugitives en vers et en prose, dignes de celles qui les avaient précédés. Ainsi M. de Saint-Aulaire avait encore plus de raison qu'il ne croyait, quand il disait avec douleur, plus de trente ans avant la mort de cet écrivain immortel, que sa perte laisserait dans notre littérature un grand deuil et un grand vide. De quels sentimens opposés n'aurait pas été affecté M. de Saint-Aulaire, s'il avait vu, à trente jours de distance, l'apothéose de Voltaire au théâtre, et les honneurs funèbres refusés à ses mânes?

(2) Notre académicien se rappelait encore avec plaisir, dans ses dernières années, les ressources que lui avait procurées l'étude dans le triste château de ses pères. « J'avais besoin, disait-il à son ami, » de cet objet d'intérêt dans l'espèce de désert où se trouvait mon » âme, au centre de la société vide et importune à la fois que j'étais » forcé de voir et de souffrir. L'étude était pour moi un soulagement » indispensable à l'ennui qui, sans elle, m'aurait lentement consumé; » encore fallait-il dérober ce plaisir secret à mes imbéciles compa- » triotes; ils m'auraient regardé et traité comme une espèce de sau- » vage qui ne parlait ni n'entendait la langue des hommes.

» Une seule chose, ajoutait-il, m'amusait dans le spectacle, d'ail- » leurs si fastidieux pour moi, des automates dont j'étais investi; » c'était de les voir dédaigner le génie et les talens d'aussi bonne » foi que s'il n'avait tenu qu'à eux de les posséder. »

On ne trouverait peut-être pas la même bonne foi dans le mépris dont certains hommes fastueusement décorés ont quelquefois gratifié les lettres. Ce mépris pouvait bien n'être en eux que le masque de la haine; car la vanité pusillanime feint de mépriser ce qu'elle craint, et ceux des gens de lettres qui sentent la noblesse et la dignité de leur état, sont redoutables à la sottise importante; elle n'a pas besoin d'un discernement bien raffiné, pour se douter du profond dédain où elle est auprès des hommes éclairés, même lorsqu'ils lui en gardent le secret; et le mépris, de la part de ceux qu'on se voit forcé d'estimer, est de toutes les offenses celle qui se pardonne le moins.

(3) Despréaux se trouva un jour en tiers avec Molière et un ami de Chapelain. Cet ami se crut charitablement obligé de défendre, tant bien que mal, contre le satirique, je ne sais quel endroit de la *Du-celle*. Despréaux lui avait répondu à peu près l'équivalent de ces vers, que Molière fit dire depuis au Misanthrope :

Hors qu'un commandement exprès (du roi) ne vienne,
De trouver bons les vers dont on se met en peine,
Je soutiendrai toujours, morbleu, qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

Il n'y a point, ajoutait-il, de police au Parnasse, si je ne vois ce poëte-là quelque jour attaché au mont fourchu. Malherbe avait dit

avant lui à un jeune magistrat qui venait le consulter sur de mauvais vers : *Avez-vous eu, monsieur, l'alternative de faire ces vers ou d'être pendu ?* C'est peut-être ce qui a fourni encore à Molière l'idée des vers suivans qu'il met dans la bouche du Misanthrope :

Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur ;
Et lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
On ne doit de rimer avoir aucune envie,
Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie.

Le caustique Despréaux aurait pu trouver dans cette même pièce la satire juste ou injuste du marquis poète et académicien, contre lequel il était de si mauvaise humeur. Le trait suivant du duc de Montausier lui aurait fourni cette satire. Un courtisan bel-esprit plaisantait un jour ce rigide homme de bien sur le personnage du misanthrope, dont on prétendait qu'il était le modèle. *Eh! ne voyez-vous pas, monsieur,* lui répondit le duc de Montausier, *que le ridicule du poète de qualité vous désigne encore plus clairement?*

(4) Pour abrégé le récit de l'opposition que témoigna Despréaux à l'élection du marquis de Saint-Aulaire, nous avons omis plusieurs circonstances, que nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de retrouver ici. Lorsque notre académicien se mit sur les rangs pour la place vacante, le grand poète se tenait depuis long-temps renfermé dans sa retraite d'Auteuil, ne paraissant plus ni à la cour ni à l'Académie. Revenu de cette fureur de diviniser son roi, qui, durant les beaux jours de Louis XIV, c'est-à-dire, durant près d'un demi-siècle, avait été la maladie épidémique de la nation, et surtout la sienne, il avait oublié par désuétude son ancien métier de courtisan, qu'il n'exerçait jamais, disait-il, qu'à regret, mais qu'apparemment il voulait paraître exercer avec plaisir, tant l'excès et l'opiniâtreté de ses louanges laissaient voir peu de marques de cette prétendue contrainte. Devenu plus indifférent à tout dans les dernières années de sa vie, il ne se permettait plus guère d'épigrammes ni de satires, mais il n'en était que plus avare d'éloges. Souvent même il prononçait sans beaucoup d'examen, et comme de premier mouvement, des arrêts sévères et sans appel, dont il ne revenait jamais. Ce fut avec cette sévérité inflexible qu'il condamna la pièce du marquis de Saint-Aulaire, qui était d'ailleurs une pièce galante, et qui à ce seul titre, quoique la décence y fût respectée, blessait l'austérité religieuse dont le satirique se piquait dans ses mœurs, et surtout à la fin de ses jours. Il refusa donc à l'auteur de cet ouvrage (qu'on nous passe le parallèle, car toutes proportions doivent être ici gardées) la même justice qu'il avait refusée si long-temps à Quinault, en l'appelant un poète fade et doucereux, et que depuis il refusa bien plus durement encore à l'auteur de *Rhadamiste*, en le mettant au-dessous des Boyer et des Pradon. L'inexorable Aristarque, pénétré sans doute de cette maxime, *qui n'a plus qu'un moment à vivre, n'a plus rien à dissimuler*, avait hautement déclaré que le jour de l'élection il viendrait exprès d'Auteuil à

l'Académie, où il ne paraissait plus depuis long-temps, pour réclamer contre un si mauvais choix. Un de ces écrivains dont la médiocrité tâche de se faire distinguer dans la foule, en se couvrant, pour ainsi dire, de la livrée des hommes célèbres, et en recueillant les miettes qui tombent de leur table, l'auteur du *Bolæana*, qui a compilé, sans beaucoup de discernement pour la mémoire de Despréaux, tout ce qui peut être pour lui un sujet d'éloges ou de reproches, est le garant qui nous assure (et qui le savait de Despréaux lui-même) que le poète irrité tint parole, et vint donner au poète de qualité cette malhonnête boule noire, que des académiciens gens de lettres ont eu le généreux procédé de réserver, en cette occasion, pour leurs semblables. Celui de ses confrères dont les modestes remontrances ne purent adoucir son fiel, était l'abbé de Lavau, qui lui-même de très-bonne maison, et auteur de quelques vers médiocres, se croyait plus intéressé que personne à prétendre que les vers d'un poète de qualité ne devaient pas être jugés avec la même rigueur que ceux d'un poète de profession.

Si nous en croyons le *Bolæana*, l'abbé Abeille, autre poète médiocre, se joignit à l'abbé de Lavau pour fléchir l'inexorable Rhadamante de la littérature, et partagea avec son obligeant confrère la brusquerie des réponses du satirique. Despréaux avait pourtant essuyé des sollicitations assez vives en faveur de M. de Saint-Aulaire, et à la tête des solliciteurs se trouvait le président de Lamoignon, à qui, dans toute autre circonstance, il n'aurait rien refusé. Mais les mauvais vers, ou ceux qu'il croyait tels, ne pouvaient trouver auprès de lui ni passe-port ni sauvegarde.

Voltaire a raconté à plusieurs personnes une anecdote assez plaisante, et qu'il assurait tenir de bonne part, sur la querelle de Despréaux avec l'abbé de Lavau. Selon Voltaire, la pièce pour laquelle Despréaux venait de donner sa boule noire au postulant, ne fut point citée à l'Académie par le satirique le jour de l'élection; il se déchaîna seulement en général contre les mauvais vers du candidat, et l'abbé de Lavau offrit, pour le confondre, d'apporter à l'assemblée suivante des vers du même auteur, qui prouveraient combien Despréaux était injuste. Celui-ci, de son côté, promit d'en apporter d'autres qui lui donneraient gain de cause. Les deux académiciens vinrent en effet, munis chacun de sa pièce justificative, et cette pièce se trouva la même. La singularité du fait nous ferait désirer qu'il fût vrai; mais il paraît difficile de concilier le récit de Voltaire avec celui du *Bolæana*, et même avec l'article où cet illustre écrivain parle de M. de Saint-Aulaire dans son catalogue des auteurs connus du dernier siècle. Il semble résulter de ces deux derniers récits, que la pièce de M. de Saint-Aulaire fut citée à l'Académie par Despréaux dans la séance de l'élection; car il l'accusait d'être non-seulement mauvaise, mais contraire aux bonnes mœurs.

Une pareille imputation exigeait des preuves, et les académiciens étaient en droit de forcer leur confrère à les produire *sur-le-champ*, bonnes ou mauvaises, car la conjoncture était instante; et ils ne pou-

vaient, sans violer les réglemens et s'exposer à un refus de la part du roi, donner leurs voix à M. de Saint-Aulaire, si l'imputation dont le chargeait Despréaux avait été fondée. Mais la pièce, comme nous l'avons dit, était très-mesurée dans ses expressions, quoique galante; et il paraît que les confrères du satirique ne se crurent pas obligés d'être, en cette occasion, aussi rigeristes qu'il.

(5) La pièce du marquis de Saint-Aulaire où le grand poëte se croyait attaqué, était une épître à la louange du roi, dans laquelle se trouvaient les vers suivans.

J'aime à le voir bannir la piquante Satire,
Qui briguit près de lui la liberté de rire.

Et plus bas :

La Satire dès lors, honteuse, consternée,
De ses rians attraita parut abandonnée.

Despréaux n'avait que trop de raison de soupçonner qu'il était l'objet de ces vers; c'en était bien assez pour le rendre peu favorable au candidat, et pour lui faire juger le poëte courtisan avec la même rigueur qu'il avait exercée contre les Chapelain et les Cotin.

(6) On nous a dit que ces mots, *quoique femme et princesse*, avaient offensé quelques unes des femmes qui étaient présentes à la lecture de cet éloge. Cependant, quelque éloignés que nous soyons de vouloir leur déplaire, nous avons cru devoir laisser subsister cette phrase, parce que nous ne croyons offenser ni les femmes, ni les princesses, en disant que l'amour des sciences, des lettres et des arts, n'est pas leur goût ordinaire et dominant, encore moins leur goût de passion, comme il l'était pour madame la duchesse du Maine. Ce n'est donc point ici un reproche, mais un simple fait, qui ne doit blesser en aucune manière leur amour-propre. Si nous disions d'un roi qu'il n'aima, quoique jeune et monarque, ni les plaisirs, ni le faste, ni les flatteurs, cet éloge serait-il une satire des jeunes monarques? Il signifierait seulement qu'il leur est difficile d'éviter l'amour des plaisirs, du faste et de l'adulation.

(7) Cette réponse fine et laconique du cardinal de Fleury était à la fois un souhait pour lui-même, qui ne pouvait devenir doyen sans vivre long-temps, et pour le philosophe Fontenelle, qui ne pouvait cesser de vivre qu'au moment où le cardinal serait doyen à sa place. D'ailleurs, l'académicien qui a l'honneur peu désirable d'être doyen de la compagnie, ne doit, pour l'ordinaire, cet honneur qu'à son grand âge, c'est-à-dire, à la triste espérance de mourir bientôt; et c'est de quoi le cardinal n'était point pressé. Nous prions les lecteurs intelligens de nous pardonner ce long commentaire; car nous serions un peu humiliés qu'on nous appliquât le mot d'un écrivain célèbre: *Tout commentateur de*

bons mots est un sot ; mais on assure que dans la séance publique où nous avons lu cet éloge, quelques uns de nos auditeurs demandèrent ce que le mot du cardinal *voulait dire*. C'est par charité pour eux que nous en donnons ici l'explication ; et ce serait mal récompenser notre charité, que de nous l'imputer à *sottise*.

(8) A la suite de ces vers d'un intérêt si touchant, où M. de Saint-Aulaire exprime avec tant de sensibilité et d'énergie tout à la fois, l'indignation des ombres illustres contre leur détracteur, il ajoute une comparaison ingénieuse, élégamment exprimée, mais qui n'est peut-être pas assez noble pour les héros dont il vient de peindre le soulèvement et les alarmes :

Ainsi, quand d'un trouble nouveau
La sage abeille inquiétée,
Avertit sa troupe écartée
Dans les prés voisins du hameau,
De la république légère
Le tumultueux mouvement,
Et le confus bourdonnement
Marquent sa crainte ou sa colère.

Nous n'avons osé risquer ces vers dans le texte de l'éloge, par la raison que nous venons de dire : mais ils nous paraissent du moins assez agréables pour ne pas rester ignorés : les gens de goût décideront si le jugement que nous en portons ici est trop sévère, ou s'il n'est que juste.

Les sentimens vertueux que M. de Saint-Aulaire exprime dans sa réponse à l'ode de La Motte, étaient le principe de sa conduite ; et sa vertu toujours intacte jouissait de la réputation la mieux méritée. Il eut un fils, dont la fille épousa M. le comte de Beuvron. L'honnêteté des deux familles qui s'unissaient par ce mariage, fit dire à Destouches que c'était un *plant de vertus*. Ce mot fut délayé dans une dizaine de vers très-médiocres, que nous oserons cependant rapporter, parce qu'ils étaient l'expression sincère de l'opinion publique.

Les mœurs tous les jours dépérissent ;
De père en fils les vices s'établissent ;
Les droits sentiers ne sont guère battus ;
Mais aujourd'hui Beuvron, Saint-Aulaire s'unissent.
Pour nos neveux, c'est un plant de vertus.
De là naîtront, et presque sans culture,
L'inviolable honneur, la valeur la plus pure,
La modeste sagesse et les prudens conseils ;
Qu'on fasse encor beaucoup de plants pareils,
Et je réponds de la race future.

(9) Lorsque nous eûmes le malheur de perdre M. de Saint-Aulaire, et qu'il fut question de remplir sa place, l'Académie, qui se fait une espèce de loi de *croiser*, qu'on nous permette cette expression, les *racés* d'académiciens, et de donner, autant que les circonstances le

permettent, tantôt un simple homme de lettres pour successeur à un homme de la cour, tantôt un homme de la cour pour successeur à un simple homme de lettres, voulait remplacer M. de Saint-Aulaire par un écrivain estimable, qui avait l'aveu du public. Cet écrivain était l'abbé de La Bléterie, auteur de l'*Histoire de Julien*, qui avait eu beaucoup de succès, parce que le public sut gré à un écrivain, prêtre et oratorien (car l'abbé de La Bléterie l'était alors), d'avoir rendu justice aux vertus de cet empereur, en plaignant d'ailleurs son aveuglement, et de n'avoir pas débité contre lui ces lieux communs de déclamation, dont quelques Pères de l'Église ont malheureusement donné l'exemple. Peut-être néanmoins cette histoire, qui, dans sa nouveauté, fut presque regardée comme l'ouvrage d'un philosophe, ne paraîtrait-elle plus aujourd'hui, à des yeux éclairés, que l'ouvrage d'un prêtre moins fanatique que beaucoup d'autres. Mais ce n'est pas de quoi il s'agit ici, l'histoire de Julien avait été très-goutée, et pour le fond, et pour le style; et l'Académie crut en conséquence pouvoir proposer l'abbé de La Bléterie au roi, suivant la forme des élections ordinaires. Malheureusement celui qu'elle proposait avait eu la simplicité de prendre quelque part aux querelles du jansénisme, auxquelles on attachait encore, il y a trente ans, quelque espèce d'importance. Ce parti, dont le nom, autrefois redouté, est aujourd'hui presque ridicule, était alors regardé à la cour du même œil que l'ont été depuis ceux qu'on appelle *philosophes*, et qui, fort éloignés des chimères et des cabales du jansénisme, n'en ont pas moins succédé à la haine violente qu'il a si long-temps éprouvée. Le roi, prévenu par l'évêque de Mirepoix, Jean-François Boyer (qui, depuis la mort du cardinal de Fleury, était à Versailles le protecteur de la saine doctrine), apprit que le candidat proposé avait donné son suffrage à je ne sais quels miracles dont on ne parle plus; il refusa donc d'approuver l'élection, et ordonna à la compagnie de lui proposer un autre sujet. Nous avons vu dans les notes sur l'éloge de l'abbé de Saint-Pierre, que le crédit du même prélat fit refuser à la mémoire de ce vertueux écrivain les honneurs académiques. C'est encore à lui que l'Académie peut reprocher d'avoir fait exclure l'auteur de la *Métromanie*, qu'elle voulait donner pour successeur à l'archevêque de Sens, Jean-Joseph Languet, et qui avait malheureusement composé, dans sa première jeunesse, une pièce licencieuse, oubliée depuis plus de quarante années. Voilà donc de nouvelles preuves de ce que nous avons dit dans un autre article, que plus d'une fois des raisons dirimantes ont ou gêné les vues de la compagnie, ou repoussé son suffrage. Nous ne sommes point étonnés que les Zoïles de la littérature ferment l'œil à cette justification, mais nous le sommes que l'auteur de la *Métromanie*, qui avait été élu par l'Académie autant qu'il pouvait l'être, ait continué, après une exclusion dont elle avait été plus affligée que lui, à l'attaquer par des épigrammes qui ne font honneur ni à son équité ni à sa reconnaissance. En réclamant la justice qu'il nous a refusée, nous la rendrons nous-mêmes à ce pieux évêque de Mirepoix, dont la compagnie a peut-être eu quelquefois à se plaindre; nous louerons

son attachement pour la religion , son respect pour les mœurs , la droiture et la pureté de ses intentions ; nous regretterons seulement que sa vertu ait souvent manqué de lumières , et qu'il n'ait pas été aussi exempt de préventions , qu'il l'était de fiel et d'hypocrisie. Puissent ceux qui l'ont imité dans ses imputations contre des écrivains estimables , n'avoir pas mérité de plus grands reproches ! Puisse l'Académie , qui n'a que trop éprouvé l'amertume de leur zèle , pouvoir au moins en louer la sincérité !

(10) Ce mot si tristement philosophique *sur des vapeurs* , a déjà été rapporté dans l'article d'un très-vaporeux académicien , l'abbé Testu de Belval ; le mot est de l'abbé Mongault qui , dans ses dernières années , fut aussi très-cruellement tourmenté dans cette maladie , situation d'autant plus fâcheuse , qu'elle excite rarement la compassion des autres , par cette ridicule raison , qu'il y a plus de douleur que de danger , comme s'il n'était pas aussi triste de souffrir que de mourir. Nous avons dit dans l'article du cardinal Dubois , quelle était la véritable cause des vapeurs de l'abbé Mongault ; elles avaient leur source dans une ambition mal satisfaite , et pour ainsi dire , *rentrée* , qui le dévorait au dedans. M. de Saint-Aulaire , pour son bonheur , n'avait jamais connu cette passion ; mais il avait connu et goûté les plaisirs , et pardonnait avec peine à la vieillesse de les lui avoir enlevés , quoiqu'il se soumit en sage à cette loi de la nature.

(11) Le grand défaut des ouvrages que les philosophes ont écrits sur la *vieillesse* et sur l'*amitié* , c'est qu'ils y ont exagéré la philosophie , et l'ont affaiblie en l'exagérant. La vieillesse est très-respectable ; mais c'est un honneur que la jeunesse ne lui enviera jamais. Ces philosophes ont voulu de même célébrer l'*amitié* aux dépens de l'amour ; ils devaient se borner à nous offrir l'amitié , toute estimable et toute désirable qu'elle est , comme un simple dédommagement , une espèce de pis aller à ceux qui éprouvent les chagrins de l'amour , ou qui ne peuvent plus en goûter les plaisirs. Voltaire , après avoir peint avec une douce mélancolie le vide que l'âme éprouve dans l'âge où l'amour nous abandonne , ajoute à cette peinture affligeante tout ce qui peut l'adoucir , mais non pas l'effacer.

Du ciel alors daignant descendre ,
L'Amitié vint à mon secours ;
Elle était peut-être aussi tendre ,
Mais moins vive que les Amours.
Touché de sa beauté nouvelle ,
Et de sa lumière éclairé ,
Je la suivis , mais je pleurai
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Voilà une philosophie vraie , parce qu'elle est simple et sans effort. Voilà un tableau intéressant , parce que les couleurs n'en sont point outrées. Parlez de même de la vieillesse ; avouez le malheur de n'être

plus jeune : mais offres à ceux qui ne le sont plus , les consolations que la nature leur laisse ; des peines moins violentes , par la raison même que les plaisirs sont moins piquans , une appréciation plus saine de tous les objets qui agitent les hommes , une jouissance moins vive sans doute , mais plus paisible de notre existence. Tout ce que vous direz de plus sortira de la vérité et de la nature.

ÉLOGE DE GEDOYN ¹

On trouve son éloge dans les mémoires de l'académie des belles-lettres , dont il était membre. Nous n'entrerons donc dans aucun détail sur sa personne ; mais nous croyons devoir rapporter ici quelques morceaux remarquables de ses ouvrages. Ces morceaux font d'autant plus d'honneur à l'abbé Gedoyn , que nous n'aurons besoin , pour y donner de la valeur , ni de flatter , ni d'exagérer ; car nous nous bornerons à le faire parler lui-même , et il sera suffisamment loué par ce qu'on va lire.

Il était prêtre ; il avait été jésuite ; il était pieux , il était savant : on va voir néanmoins qu'il n'avait ni les préjugés de sa robe , ni ceux de l'érudition ; qu'il voyait le christianisme en prêtre éclairé et en philosophe citoyen , et qu'il était aussi exempt du fanatisme littéraire que du fanatisme religieux ².

« Il me semble , dit-il , que les instituteurs de la jeunesse sont trop dépendre les mœurs de la religion. Je m'explique. Quelque soin qu'on prenne d'inspirer des sentimens de religion aux enfans , il vient un âge où la fougue des passions , le goût du plaisir , les transports d'une jeunesse bouillante , étouffent ces sentimens. Alors un jeune homme (je parle de ceux qui ont à vivre dans le grand monde) se croit tout permis ; il devient un composé de tous les vices , sans presque aucun mélange de vertu.... Si on lui avait dit que les mœurs sont de tout pays et de toute religion ; que l'on entend par ce mot ces vertus morales que la nature a gravées dans le fond de nos cœurs , la justice , la vérité , la bonne foi , l'humanité , la bonté , la décence ; que ces qualités sont aussi essentielles à

¹ Chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris , abbé de Boangency , de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres , né à Orléans , le 17 juin 1667 ; reçu le 25 mai 1719 , à la place de Jacques-Louis Valon , marquis de Mimeure ; mort le 10 août 1744.

² Voyez les *Ouvrages divers* de l'abbé Gedoyn. Paris , 1745 , in-12 , p. 47 et suiv.

» l'homme que la raison même dont elles sont une émanation ;
 » ce jeune homme, en secouant le joug de la religion, ou en
 » s'en faisant une à sa mode, conserverait au moins ces vertus
 » morales, qui, dans la suite, pourraient le rapprocher des
 » vertus chrétiennes ; mais parce qu'on ne lui a prêché qu'une
 » religion austère, tout tombe avec cette religion. »

La conséquence naturelle de ces réflexions, conséquence qu'un célèbre magistrat n'a pas craint d'en tirer ¹, c'est qu'il serait nécessaire, dans l'éducation particulière et publique, de séparer absolument la religion d'avec la morale ; les mœurs y gagneraient, la religion n'y perdrait rien ; et ceux qui auraient secoué le joug de la foi, fidèles au moins aux lumières de la raison, conserveraient des principes de vertu qu'ils devraient uniquement à ces lumières.

Dans un autre endroit, l'abbé Gedeoy n s'exprime de la manière suivante sur les avantages que le christianisme nous a procurés ². « Nous nous croyons beaucoup plus éclairés que les
 » anciens, parce que nous pensons mieux qu'eux sur certaines
 » matières, comme l'unité d'un Dieu, la Providence, l'im-
 » mortalité de l'âme, le souverain bien, etc. Rien de plus injuste
 » nous faisons honneur à notre esprit des lumières que nous
 » devons uniquement à notre religion. Si elle ne nous avait pas
 » appris qu'il n'y a qu'un Dieu, et qu'il gouverne tout, nous
 » serions, avec cette prétendue supériorité d'esprit, comme les
 » Grecs et les Romains, flottans entre les différentes opinions
 » des philosophes, ou nous donnerions, avec le vulgaire, dans
 » tout ce que les fables ont de plus absurde. Le christianisme,
 » que nous avons eu le bonheur de sucer avec le lait, dirige et
 » fixe nos idées, nos sentimens, nos mœurs, en un mot, notre
 » façon d'agir et de penser. »

Qu'on nous permette une observation bien naturelle sur les deux passages qu'on vient de lire. Si un philosophe osait imprimer aujourd'hui que c'est un grand inconvénient dans l'éducation moderne d'y mêler, comme l'on fait, la religion à la morale ; s'il ajoutait que sans le flambeau de la révélation, nous n'aurions de lumières suffisantes ni sur l'unité d'un Dieu, ni sur la Providence, ni sur la spiritualité et l'immortalité de l'âme ; il ne dirait rien que l'abbé Gedeoy n'ait dit, il y a plus de quarante ans, sans exciter aucun scandale, sans mériter même aucun reproche ; rien que de très-raisonnable, de très-évident même, de très-utile enfin aux progrès de la morale, et de très-

¹ Voyez l'Essai sur l'Éducation, présenté par M. de La Chalotais au parlement de Bretagne.

² *Ibid.* p. 126 et 127.

honorable au christianisme : et cependant de quels anathèmes ce philosophe ne serait-il pas l'objet ? on le traiterait comme ce pauvre animal de La Fontaine, qui représente en vain à ses maîtres, qu'il n'est pas plus obligé qu'eux de veiller à la garde de la maison. ¹

Son raisonnement pouvait être
Fort bon dans la bouche d'un maître ;
Mais n'étant que d'un simple chien,
On trouva qu'il ne valait rien (1).

Les passages suivans nous apprendront ce que pensait l'abbé Gedoy de mérite de quelques auteurs célèbres de l'antiquité. Après avoir parlé de l'influence de la musique des anciens sur la poésie, il ajoute : « C'est ce qui me fait croire que nous ne pouvons plus juger de la beauté des odes de Pindare ² ; proposition qui ne plaira pas aux admirateurs outrés des anciens, mais qui n'en est pas moins vraie : car toute poésie qui est faite pour le chant, et qui ne s'y peut plus mettre, a dès là perdu la moitié de son prix. Je suis persuadé que Pindare était un grand poète ; mais c'est sur la foi des écrivains de l'antiquité que nous l'ont donné pour tel, et qui s'y connaissaient bien. Ceux qui l'admirent aujourd'hui, ne sont que l'écho des anciens. Leur admiration n'a d'autre fondement que le préjugé. Il faut toujours être de bonne foi avec soi-même, et ne pas s'imaginer savoir parfaitement ce que l'on ne peut savoir qu'à demi.

« Il faut convenir, ajoute-t-il dans un autre endroit ³, que la poésie lyrique des anciens, soit grecque, soit latine, fait peu d'impression sur nous : cela vient sans doute de ce qu'étant jeunes, nous avons pris du goût pour leurs vers hexamètres, et point du tout pour leurs vers lyriques, dont la mesure et les règles nous sont peu familières, bien moins encore les finesses. Par cette raison, l'harmonie des beaux vers d'Homère et de Virgile nous plaît infiniment, pendant que ces dithyrambes libres et hardis de Pindare, qu'Horace admirait tant, ne frappent seulement pas notre oreille, et que nous ne tenons aucun compte à Horace lui-même de ce que ses odes ont de plus lyrique. Il n'y a personne qui ne sente qu'en plusieurs de ses odes il a voulu imiter Pindare, même par des digressions et des écarts que Quintilien traite d'heureuses hardiesses, et qu'au contraire en d'autres il ne perd point de vue son sujet ; il est plus juste et moins pindarique : mais au milieu de cette différence la beauté des vers nous échappe.

¹ Voyez la fable du Fermier, du Chien et du Renard, liv. XI, fable 3.

² Essai sur l'Éducation, p. 118.

³ Ibid. p. 144 et 145.

» Je ne conseillerais à personne, dit-il ailleurs, de traduire des pièces du théâtre grec. Ces pièces ont de beaux endroits ; mais à tout prendre, notre goût ne peut s'en accommoder, nous pas même de l'*OEdipe* de Sophocle, que tout l'esprit et le savoir de Boivin n'ont pas rendu fort supportable, et qui l'est encore moins dans Dacier. »

Le passage qu'on va lire n'est pas moins remarquable. « Traduire, c'est mettre en langue vulgaire un auteur ancien, soit grec, soit latin.... Il semble donc qu'un traducteur doive avoir une connaissance pleine et entière de la langue en laquelle a écrit son original. Soyons de bonne foi ; qu'en est-il ? Je ne parle ni de la manière de prononcer cette langue, en quoi il est certain que nous sommes sujets à nous tromper, ni des termes d'art qui nous sont si peu connus en grec et en latin, que nous les ignorons pour la plupart dans notre propre langue ; je parle des mots de l'usage commun et ordinaire, et je dis qu'il y en a dont les différentes acceptions nous jettent dans des méprises inévitables. » *L'abbé Gedoyn en cite pour preuve quelques exemples* (2) ; et il ajoute : « J'en pourrais apporter cent autres pareils, mais ceux-là suffisent pour montrer que l'on n'apprend pas une langue morte comme une langue vivante. Dans celle-ci, on s'assure aisément de la signification et des différens usages de chaque mot ; si l'on a des doutes, on peut les éclaircir et les résoudre : dans celle-là, on ne peut ni l'un ni l'autre. N'ayant donc, malgré toutes nos lectures et notre application, qu'une connaissance imparfaite du grec et du latin, il s'ensuit que tout ouvrage écrit en l'une de ces deux langues ne saurait être rendu qu'imparfaitement dans une autre. »

Nous invitons les adorateurs aveugles des anciens, et les défenseurs de la latinité moderne à méditer tous ces passages, qui pourraient, à la vérité, être écrits plus élégamment, mais qui nous paraissent en général pleins de sens et de vérité ; passages tirés d'un écrivain qui ne doit pas leur être suspect et qu'ils n'accuseront pas surtout d'avoir ignoré le grec et le latin. Nous n'osons presque rapporter, tant nous craignons qu'on ne nous soupçonne de conniver à ses *blasphèmes*, ce qu'il dit de quelques illustres écrivains de l'ancienne Grèce. « Dépouillons-nous de tout préjugé. Platon n'est-il pas trop discoureur ? ne va-t-il pas

¹ M. de La Harpe a traduit avec succès pour notre théâtre le *Philoctète* de Sophocle ; mais il avoue dans sa préface que c'est la seule pièce grecque qui soit susceptible de ce succès, et il n'osait même le lui promettre sans hésiter.

² *Essai sur l'Éducation*, p. 322 et suiv.

» à son but par des circuits trop longs? son épineuse dialectique
 » ne fait-elle point de peine au lecteur? et sa manière de pro-
 » céder par demandes et par réponses, n'est-elle point un peu
 » trop uniforme, un peu ennuyeuse? A l'égard de sa morale,
 » en vérité est-elle comparable à celle du *Télémaque* de l'il-
 » lustre archevêque de Cambrai (M. de Fénelon)? Si cet ouvrage
 » était en grec, et qu'il eût deux mille ans, nous le regarderions
 » comme un chef-d'œuvre de l'antiquité. Pourquoi transporter
 » à un philosophe si éloigné de nous, une admiration qui est
 » due avec plus de justice au grand homme que j'ai déjà nommé,
 » et que nous avons vu de nos jours? Jamais aucun autre écrivain
 » n'a pensé si noblement; son *Télémaque*, dont les principes
 » sont liés à une religion purement naturelle, est par-là même
 » propre à tout lecteur, et sera toujours du goût de quiconque
 » en aura pour la vertu. Cicéron, il est vrai, admirait Caton,
 » et le qualifiait d'*homme divin*: c'était avec raison; il ne con-
 » naissait rien de meilleur. Les Romains, jusqu'au temps de
 » Cicéron, n'avaient rien produit que de médiocre; et lui-même
 » il ne savait pas qu'en travaillant à imiter le divin Platon, il
 » parviendrait à l'égaliser, si ce n'est à le surpasser. »

Le sévère Aristarque ose même trouver quelque chose à dési-
 rer dans Démosthènes. Il est vrai qu'il lui associe Bourdaloue
 dans la critique qu'il en fait. *De tous les talens, dit-il, le plus
 rare est celui de toucher; il a manqué au plus grand orateur de
 la Grèce.*

Plutarque est le plus maltraité de tous. *Il était, selon l'abbé
 Gedoyn, plus savant qu'agréable; il écrivait pesamment et sans
 grâce. Ses Hommes illustres sont de tous ses ouvrages le plus
 estimé; pour ses Traités de morale, ils ont toujours été peu lus,
 et la Sagesse de Charron est beaucoup au-dessus, pour qui n'est
 point préoccupé, et sait rendre justice à qui il appartient.* On
 est étonné que l'abbé Gedoyn ne nomme pas ici Montaigne au
 lieu de Charron, qui lui est très-inférieur, et dont on a dit que
 c'était Montaigne *attristé*; mais peut-être notre académicien
 aurait cru faire trop d'honneur à Plutarque, en le comparant à
 un écrivain tel que Montaigne, sur lequel Charron n'a d'autre
 avantage que d'avoir été persécuté de son vivant, au lieu que
 Montaigne n'a été calomnié qu'après sa mort.

Il est vrai (car il ne faut rien dissimuler) que cet homme
 si sévère à l'égard des anciens, traite encore plus durement les
 modernes.... *On sent, dit-il, en lisant Despréaux, qu'il n'était
 que poète, et nullement homme du monde.* Aussi l'abbé Gedoyn
 met-il Despréaux infiniment au-dessous d'Horace, et, ce qui
 paraîtra fort étrange, au-dessous de Voiture même; mais il est

plus question ici de rapporter ses jugemens , que de les approuver ou même de les discuter.

« Je ne m'accoutume point, dit-il ailleurs, à entendre répéter si souvent que Descartes nous a appris à penser, comme si tout ce qui l'a précédé avait raisonné de travers. »

Mais voici la plus violente censure des écrivains de nos jours.
 « N'est-il pas surprenant que dans Cicéron, où il est traité de tant de matières différentes, on ne trouve rien que de beau, que de sensé, que de bien exprimé, qu'à peine il y ait lieu de faire une seule bonne critique ; et que de l'autre, dans des discours prononcés à l'Académie Française, discours d'apparat, discours d'un demi-quart d'heure, et l'ouvrage d'un mois, il se trouve tant de pensées fausses, tant d'expressions vicieuses, tant de choses communes, triviales, et justement répréhensibles ? »
 L'abbé Trublet pensait bien plus avantageusement des harangues académiques ; car il a dit quelque part que le recueil de ces discours est peut-être ce qu'il y a de mieux écrit en notre langue. L'Académie, qui sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ce recueil, pourrait répondre à son censeur et à son panégyriste :

..... Qu'elle n'a mérité
 Ni cet excès d'honneur, ni cette indignité.

L'abbé Gedoyn, qui peut-être avait essayé de faire des vers français, mais qui du moins avait la prudence de les tenir cachés, paraît avoir été de fort mauvaise humeur contre la rime. « Ce reste, dit-il, d'un goût gothique qui nous plaît tant, est de la nature du miel, qui, à force d'être doux, bientôt nous dégoûte, nous affadit. Comme elle consiste à faire que deux vers se répondent par une chute, une terminaison semblable, elle tourne en un défaut de variété, en une espèce d'uniformité ou de monotonie, ou d'écho, qui, par un mouvement machinal, fatigue l'oreille, nous ennuie et nous rebute.

« Je suis persuadé, dit-il encore, que toute pièce de théâtre doit s'écrire en vers, mais en quelle sorte de vers ? ce ne devrait être ni en vers alexandrins, vers pesans et nullement faits pour l'action, ni en vers rimés, qui sont contre toute vraisemblance ; car les personnages que le poète met sur la scène, ne parlaient point en rimes... On dira qu'ils ne parlaient pas plus en vers, et que par la même raison les anciens ne devaient pas les faire parler de la sorte... Cette objection, toute spécieuse qu'elle est, ne peut faire illusion qu'à ceux qui n'approfondissent rien. En effet, l'art qui invite la nature peut l'embellir, et l'embellit toujours sans la changer ; c'est précisément ce que faisaient les Grecs dans le tragique et le

» comique , en se servant du vers iambique , dont la mesure , extré-
 » mement propre pour l'action , ne faisait que donner un peu
 » plus de poids et plus de soutien à la conversation des person-
 » nages qu'ils introduisaient sur la scène.... Mais il y a bien
 » loin du vers iambique à la sottise affectation de rimer , qui change
 » la nature sans l'embellir.... Cependant notre langue , dénuée
 » de longues et de brèves , nous force de recourir à cette puérité ,
 » qui devient par-là d'un grand mérite. Il faut donc la souffrir ;
 » mais je voudrais du moins que nos comédies fussent écrites en
 » vers libres , elles en auraient , je crois , un air plus aisé et plus
 » naturel. » Il y a toute apparence que par *vers libres* , l'auteur
 entend ici non-seulement des vers de toutes mesures , tels , par
 exemple , que ceux d'*Amphytrion* et de quelques autres pièces ,
 mais des vers sans rime , que nous appelons vers *blancs* ; car il paraît
 bien décidé , dans le passage précédent , contre l'usage des vers
rimés dans les pièces dramatiques. Assurément il faut être l'im-
 placable ennemi de la rime , pour y préférer sur le théâtre l'usage
 des vers *blancs* , dont l'effet , au moins dans notre langue , est
 beaucoup moins agréable que celui d'une prose libre et facile ,
 mais élégante et harmonieuse.

Ce même académicien déplore avec amertume la décadence
 des lettres parmi nous ; mais on n'imaginera jamais une des
 principales causes auxquelles il l'attribue , et qui est peut-être
 plus réelle qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. « Il ne
 » faut que comparer l'état présent de la ville de Paris avec ce
 » qu'elle était au commencement du règne de Louis XIII , pour
 » comprendre qu'il devait y avoir alors plus de gens appliqués
 » aux lettres qu'il n'y en a de nos jours. Paris alors mal policé ,
 » bâti à l'antique , moins grand et moins peuplé de moitié qu'il
 » n'est aujourd'hui , n'avait rien de fort séduisant. Les rues mal
 » pavées , sales à l'excès , jamais éclairées , nulle sûreté la nuit ;
 » le jour , pour tout spectacle , quelques mauvaises comédies
 » courues du peuple et méprisées des honnêtes gens ; les tables ,
 » frugales comme elles l'étaient et sans délicatesse , attiraient
 » peu de convives , outre que chaque particulier , n'ayant qu'une
 » fortune très-bornée , était obligé de mettre sa richesse dans
 » son économie. De carrosses , il y en avait fort peu ; l'invention
 » en était trop récente ; on allait à pied avec des galoches ou
 » avec des bottines , qu'on laissait dans l'antichambre quand on
 » rendait quelque visite. J'ai vu , moi enfant , un reste de cet
 » ancien usage. L'homme de robe allait au palais , monté sur
 » une mule , et en revenait de même. Rentré chez lui , il n'était
 » guère tenté d'en sortir pour aller se crotter ; il se renfermait
 » donc dans son cabinet , où ses livres faisaient toute sa compa-

» gnie. Il avait fait de bonnes études au collège, parce qu'il y
 » avait été mis dans un âge plus mûr et plus raisonnable; il y
 » avait pris du goût pour les belles-lettres; ce goût, il le culti-
 » vait dans toute la suite de sa vie, soit pour le plaisir qu'il y
 » prenait, soit pour faire, comme on dit, de nécessité vertu.
 » C'est à cette ancienne sévérité de mœurs que nous avons été
 » redevables d'un chancelier de L'Hôpital, d'un président de
 » Thou, d'un Brisson, d'un Morvilliers, d'un Pasquier, d'un
 » Loisel, de ces deux illustres frères Pithou, et d'une infinité
 » d'autres savans personnages; car il ne faut que lire les poésies
 » du chancelier de L'Hôpital, pour voir que le parlement était
 » alors plein de magistrats fort versés dans les lettres. Ce temps
 » n'est plus, et la raison en est, que présentement à Paris la
 » dissipation est extrême. A peine un jeune homme a-t-il atteint
 » l'âge de dix-huit à vingt ans, qu'on le met en charge et qu'on
 » lui donne un équipage. Avec cette facilité d'aller et de venir,
 » comment peut-on espérer qu'il résiste à l'envie de courir?...
 » Il n'est pas imaginable, ajoute l'abbé Gedoyn, à quel point
 » la musique seule, dont le goût s'est si fort répandu, et ce
 » spectacle enchanteur, que nous appelons du nom d'*opéra*,
 » ont tourné l'esprit de la nation au frivole, et lui ont entiè-
 » rement ôté le goût du sérieux, et de tout ce qui est solidement
 » bon. *Malorum rerum industria invasit animos*, disait Sénèque,
 » *cantandi saltandique nunc obscena studia effeminatos tenent*.
 » Il eut beau dire, il ne corrigea pas son siècle. » Et nous pou-
 » vons ajouter, que les plaintes de l'abbé Gedoyn ne corrigeront
 pas le nôtre.

NOTES.

(1) QUELQUES calomnies que nous ayons peut-être lieu de craindre en insistant ici sur la vérité et sur l'importance des assertions morales et religieuses de l'abbé Gedoyn, nous ne pouvons nous empêcher de faire des vœux pour qu'elles soient méditées et approfondies comme elles méritent de l'être. Arrêtons-nous donc quelques momens sur ce grand objet,

Et sauvons les Romains, dussent-ils être ingrats.

Nous ne dirons ici qu'un mot du second des deux passages que nous avons cités, de celui où l'auteur fait si bien sentir la nécessité de la révélation, pour dissiper les nuages dont la religion naturelle même est si tristement enveloppée.

L'on peut voir dans les *Pensées* de Pascal, et dans l'article de l'abbé Houtteville, à quel point ce philosophe religieux était persuadé que, sans la lumière de la foi, l'existence même de Dieu serait sujette à des difficultés insurmontables.

Nous nous étendrons davantage sur les inconvéniens fâcheux qui résultent du mélange intime, et, si l'on peut parler ainsi, de l'espèce d'amalgame que nos instituteurs publics et privés ont toujours fait de la religion avec la morale. Un enfant apprend en même temps et par le même homme, ces deux vérités, sans doute également essentielles, mais d'un caractère et d'un ordre bien différent, qu'il faut aimer et soulager ses semblables, et qu'il faut croire un tel dogme adopté par une seule communion. L'enfant, à l'âge de quinze ans, entendra dire que ce dogme, qui lui a été donné pour aussi incontestable que le précepte de l'amour du prochain, est rejeté par toutes les autres religions : il en conclura, car sa logique ne va pas plus loin, que ce dogme est au moins douteux ; et trouvant dans sa tête les vérités de la morale sur la même ligne que de pareils dogmes, et de la même date, il se débarrassera également des unes et des autres. Il deviendra un brigand, parce qu'on a voulu en faire dans le même temps, et comme du même jet, un honnête homme et un catholique, au lieu de travailler séparément à chacune de ces deux tâches, l'une et l'autre également nécessaires.

A plus forte raison doit-on craindre, dans l'éducation, d'associer des erreurs aux vérités. Tel est devenu athée dans l'âge de raison, parce que sa nourrice lui a dit en même temps, et avec la même assurance, qu'il y avait des sorciers et un Dieu. Ne mêlons jamais avec le vrai ce qui est faux, ou douteux, ou disputé. La multitude n'en sait pas assez pour être en état de séparer l'un de l'autre ; elle prendra l'or avec l'alliage, ou jettera tout à la fois l'or et l'alliage avec mépris.

Ceux qui seraient le plus opposés à la séparation que nous proposons ici de la religion et de la morale, conviendront au moins sans peine, et par les raisons même que nous venons d'apporter, que cette séparation serait indispensable chez tous les peuples qui ont le malheur de ne pas connaître la vraie religion, c'est-à-dire, chez tout ce qui n'est pas catholique. Mais on les prie de considérer que les dogmes de notre croyance étant combattus, quoique à tort, par toutes les autres religions, le doute que cette contradiction peut faire naître dans l'esprit des jeunes gens, tout mal fondé qu'il est, produira sur ces têtes faibles à peu près le même effet qu'un doute raisonnable, et portera des coups également funestes aux principes de morale qu'ils ont reçus, parce qu'on n'aura pas eu la sage précaution de les avertir que les principes de religion qu'on leur a donnés trouvent des contradicteurs chez les autres nations, et que les principes de morale n'en trouvent aucun ; que cette morale est la même dans le cœur et dans la bouche de tous les hommes ; qu'elle est également essentielle au bonheur des Etats, et à celui de chaque citoyen en particulier ; et que si l'on avait un jour le malheur de cesser d'être chrétien, on ne pourrait au moins, sans cesser d'être

homme , braver les lois de cette morale universelle , commune à tous les peuples et à tous les siècles.

Oserions-nous déduire de ces vérités une autre conséquence , que nous soumettons au jugement des sages ? c'est que l'éducation purement civile , dont la partie la plus importante est la morale , ne devrait peut-être pas être confiée , comme elle l'est chez tous les peuples , à cette classe d'hommes , d'ailleurs très-respectable et très-utile , dont l'occupation principale doit être d'enseigner aux citoyens les dogmes de la religion ; et que s'il est essentiel de ne point mêler dans l'institution des enfans la religion à la morale , il ne l'est peut-être guère moins que la morale et la religion ne leur soient pas enseignées par les mêmes bouches. Ils en seront moins exposés à confondre l'une avec l'autre , et par là plus à l'abri des conséquences fâcheuses où le sophisme et les passions pourrissent les entraîner.

Ces considérations doivent , ce me semble , faire désirer de plus en plus l'ouvrage qu'on demande depuis si long-temps aux philosophes ; un catéchisme de morale à l'usage des enfans , qui soit uniquement fondé sur les principes de la loi naturelle , et qu'on puisse leur apprendre à Peking comme à Paris , et à Rome comme à Genève. Les ministres de la religion auront soin d'y joindre en même temps le catéchisme de croyance , aussi essentiel pour la vie future , que l'autre catéchisme l'est pour celle-ci. Le catéchisme de morale rendra l'enfant ce qu'il est nécessaire qu'il soit pour les autres hommes , *juste , humain , compatissant , charitable* ; le catéchisme de religion en fera ce qu'il est nécessaire qu'il soit pour l'autre monde , *un vrai et fidèle croyant*. Mais la différence seule de ces deux objets semble exiger que les deux catéchismes ne soient enseignés aux enfans ni par les mêmes hommes , ni dans les mêmes livres. Ce serait en pure perte que le fanatisme aveugle crierait à l'impiété contre un catéchisme de simple loi naturelle , qui augmenterait au moins le nombre des citoyens vertueux , s'il n'augmentait pas celui des âmes pieuses ; un ouvrage si utile aux hommes serait bientôt mis par tous les pères de famille entre les mains de leurs enfans ; il est vrai qu'il ne conduirait pas le citoyen au pied des autels , mais il lui donnerait ou lui laisserait tout ce qu'il faut pour y être conduit.

(2) Notre académicien donne l'exemple suivant des méprises dont il parle. Quintilien , livre I , chapitre 4 , parlant des anciens grammairiens qui s'érigeaient en censeurs de livres , dit : *Quo quidem judicio ita severè sunt usi veteres grammatici , ut non versus modò censorià quâdam virgulâ notare , et libros qui falsò viderentur inscripti , tanquam subdititios summovere familiâ permiserint sibi , sed autores alios in ordinem redigerint , alios omninò exemerint numero*. Voici , dit l'abbé Gedoyn , comme j'ai rendu cet endroit. « Les anciens grammairiens exerçaient cette critique avec tant de sévérité , que s'érigeant en censeurs , ils marquaient dans les livres les endroits qui ne leur plaisaient pas ; ils démélaient les véritables ouvrages d'un auteur d'avec

» ceux qui lui étaient faussement attribués, traitant ceux-ci comme
 » des enfans supposés qu'on chassait d'une maison pour faire place
 » aux enfans légitimes ; ils passaient en revue tous les auteurs, mettaient
 » les uns en meilleur ordre, et donnaient une entière exclusion aux
 » autres. » Cependant Rollin, avec quelques interprètes, par *alios*
in ordinem redigerint, entend *inter vulgares et mediocres connume-*
rarint, et par *alios omnino exemerint numero*, il entend *eximios*
fecerint. C'est un sens tout contraire au sien ; mais qui d'eux ou de
 moi a raison ? c'est ce que ni eux, ni moi, nous ne pouvons deviner.

Un savant académicien (Dubos), dans ses *Réflexions critiques sur la*
poésie et sur la peinture, prétend que *saltare* se prend quelquefois pour
déclamer, faire des gestes, et saltatio, dans le même sens. Il cite
 plusieurs passages qui rendent son sentiment au moins probable. Sup-
 posons que cela soit vrai, tout ce qu'il y a eu de traducteurs et d'inter-
 prètes y auront été trompés.

ŒUVRES COMPLÈTES
DE
D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

II. PARTIE.

CONTENANT

SUITE ET FIN DES ÉLOGES HISTORIQUES.

A LONDRES,

Chez MARTIN BOSSANGE et C^o., 14 Great Marlborough street.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

OEUVRES
DE
D'ALEMBERT.

TOME TROISIÈME.

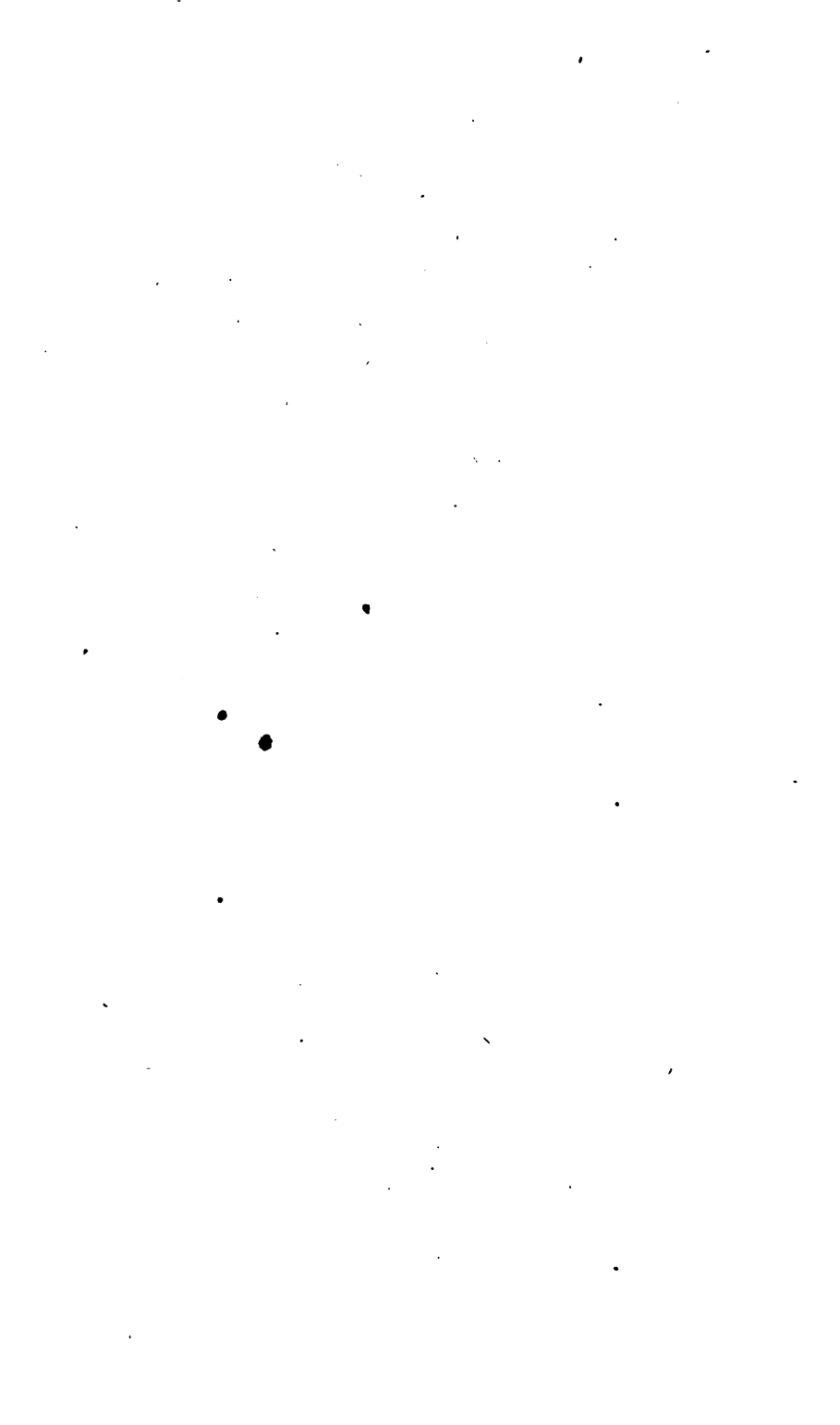
II. PARTIE.



PARIS.

A. DELIN, RUE DES MATHURINS S.-J., N^o. 14.
BOSSANGE PÈRE ET FILS, RUE DE TOURNON, N^o. 6.
BOSSANGE FRÈRES, RUE DE SEINE, N^o. 12.

1821.



ÉLOGES HISTORIQUES.

ÉLOGE DE JEAN BOUHIER ¹.

Si nous voulions faire connaître dans toute son étendue le mérite littéraire du président Bouhier ; si nous nous proposons de donner ici une notice de tous ses ouvrages , même très-succincte , cet article ferait un volume ; et nous pourrions dire comme Cicéron en louant Pompée : *Hujus orationis difficilium est exitum , quam principium invenire* (Il est plus aisé de commencer , que de finir son éloge). Aussi ajouterons-nous avec ce grand orateur : *Itaque mihi non tam copia , quam modus in dicendo quaerendus est* (Nous avons plus besoin de resserrer la matière que de l'étendre). Nous nous bornerons donc à envisager le président Bouhier sous le point de vue qui intéresse principalement l'Académie Française : sa réputation , son savoir et ses talens l'ont sans doute rendu digne de toutes les sociétés littéraires , et lui avaient acquis en particulier des droits légitimes sur cette compagnie ; mais la vaste érudition , qui était sa partie dominante et comme son élément naturel , n'est pas notre objet principal , quoique nous ayons pour elle tout le respect et toute la reconnaissance qu'un enfant bien né doit à sa nourrice. Ce savant illustre , et sans difficulté très-bien placé parmi nous , l'eût été mieux encore dans l'Académie des belles-lettres , qui cependant n'a pas eu l'avantage de le compter au nombre de ses membres. L'Académie Française a cru devoir acquitter autant qu'il était en elle , cette espèce de dette de la compagnie la plus érudite du royaume ; elle a rendu , par son suffrage , d'autant plus de justice au président Bouhier , que cet illustre savant a eu le mérite rare d'orner le savoir par le goût , et de joindre à la littérature profonde la littérature agréable.

Destiné par sa famille à une charge de président à mortier , il se livra d'abord à l'étude de la jurisprudence , et devint , en assez peu de temps , un des plus grands jurisconsultes du

¹ Président à mortier au parlement de Bourgogne , né à Dijon , le 18 mars 1673 ; reçu à la place de Nicolas de Malézieu , le 30 juin 1727 ; mort le 17 mars 1746.

royaume. Il exerça les fonctions de sa charge avec autant de zèle et d'assiduité que d'intégrité et de savoir ; et les ouvrages qui lui ont acquis une si grande réputation , n'étaient que le délasement des occupations respectables qui absorbaient presque tous ses momens. Il prouva par son exemple que celui qui sait mettre le temps à profit , en trouve tout à la fois , et pour ses devoirs et pour ses goûts ; jurisprudence , philologie , critique , langues savantes et étrangères , histoire ancienne et moderne , histoire littéraire , traductions , éloquence et poésie , il remua tout , il embrassa tout ; il fit ses preuves dans tous ces genres , et dans la plupart il fit des preuves distinguées et dignes de lui. Quand ses amis lui témoignaient leur surprise de l'effrayante multiplicité de ses travaux , il les renvoyait au traité de Sénèque , *de la Brièveté de la vie*. *Pourquoi les hommes*, disait-il, *se plaignent-ils de vivre si peu ? notre vie est assez longue , mais la dissipation et la frivolité l'abrègent ; l'homme de lettres qui peut dire , Amici , diem non peridi (Mes amis , je n'ai pas perdu un jour) , et qui consacre tous ses instans à des travaux utiles , a trouvé l'art de multiplier le temps , dont la durée paraît si pénible au commun des hommes , dans le même temps que leur existence leur semble si courte. Les grands plaisirs , dit un célèbre philosophe , changent les heures en momens ; mais l'art des sages fait changer les momens en heures. La nature refuse , pour ainsi dire , le temps aux hommes , qui ne savent pas même profiter du peu qu'elle leur en laisse. De quoi l'intelligence humaine ne serait-elle pas venue à bout , elle qui a fait de si grandes choses , quoiqu'elle ait perdu tant de siècles , si les barbares en tous genres n'avaient rendu tant de génies inutiles en les tenant dans les ténèbres et dans les fers ; si la sève des talens pressés d'éclorre n'eût été si souvent étouffée par la superstition , par la tyrannie , par l'indigence ; enfin , si chaque homme eût rempli l'objet auquel la nature l'avait destiné , et s'il y eût consacré tous les momens que cette même nature avait accordés à sa fragile existence.*

Un des premiers essais littéraires du président Bouthier fut la traduction de quelques morceaux d'Horace et d'Ovide , accompagnée de remarques telles qu'il les savait faire , c'est-à-dire pleines d'érudition et de goût. Ces productions , imprimées dans des journaux à son insu , le firent connaître tout à la fois , comme savant et comme poète ; bientôt plusieurs gens de lettres distingués recherchèrent l'amitié du jeune magistrat , persuadés de l'avantage qu'ils tireraient de son commerce et de ses lumières. Parmi ces gens de lettres , nous devons surtout compter l'abbé d'Olivet , dont le nom a été depuis si connu : il avait entrepris

de traduire les *Entretiens de Cicéron sur la nature des Dieux*, travail qui demandait une connaissance exacte et approfondie de la philosophie ancienne ; il trouva dans l'érudition immense du président Bouhier, tous les secours dont il avait besoin pour se guider et s'éclairer dans ce ténébreux labyrinthe ; et bientôt il publia sa traduction avec un volume de remarques savantes, dont son illustre ami était le seul auteur.

Le traducteur de cet ouvrage était entré depuis quelques années à l'Académie Française ; il y parla si souvent et avec tant de force, du mérite du président Bouhier, des secours que la compagnie pouvait trouver dans sa littérature immense, du plaisir qu'il avait à communiquer ses richesses ; enfin de l'aménité de ses mœurs et de ses qualités personnelles, qu'il détermina l'Académie à l'adopter. Il y eut pourtant quelques difficultés à vaincre pour son élection ; nos réglemens exigent que les membres de l'Académie Française résident dans la capitale ; les évêques seuls sont dispensés de cette loi, parce qu'on suppose qu'ils viendront au moins quelquefois se montrer parmi nous, arrachés un moment à leur église par les affaires de leurs diocèses. Il était nécessaire, pour satisfaire à ce réglemant, que le président Bouhier vint s'établir à Paris. Il s'y engagea, et fut élu, sur sa parole, d'une voix unanime. Des circonstances dont il ne fut pas le maître, ne lui permirent pas d'exécuter la promesse qu'il avait donnée solennellement, et pour laquelle l'abbé d'Olivet, rigide observateur des lois académiques, avait été sa caution. L'Académie ne se plaint point, elle respecta les raisons du président Bouhier ; et ne pouvant le posséder dans ses séances, elle se contenta de voir sa liste décorée d'un nom si cher aux lettres, bien assurée d'ailleurs que pour un membre de cette réputation et de ce mérite, les dispenses et les exceptions ne tireraient pas à conséquence.

Privé de la satisfaction de se trouver au milieu de ses confrères, le nouvel académicien s'en dédommagea autant qu'il lui fut possible, en resserrant les liens qui l'unissaient déjà à quelques uns d'entre eux, et surtout à l'abbé d'Olivet, son ardent et fidèle panégyriste. Jusqu'alors le président Bouhier avait aidé cet ami dans ses traductions comme simple commentateur, il voulut entrer avec lui en communauté de travail plus étroite et plus intime, et partager la traduction des *Tusculanes*, que l'abbé d'Olivet avait entreprise. Le président Bouhier traduisit la troisième et la cinquième. De prétendus connaisseurs ont avancé que la version des trois autres, publiée en même temps par l'abbé d'Olivet, était fort supérieure à celle du président Bouhier ; ce jugement ne paraît dicté ni par l'équité ni par le

goût ; les deux traductions , également exactes pour la fidélité du sens et pour la pureté de la langue , méritent l'une et l'autre , à ces deux égards , l'estime et la reconnaissance des gens de lettres. Mais peut-être aussi pourrait-on désirer , dans l'une et dans l'autre , cette douce élégance de style , cette facilité , cette rondeur , cette harmonie , en un mot , cette diction pleine de grâces , de noblesse et d'intérêt , qui caractérise l'original ; peut-être aussi la grande distance entre les deux copies et le modèle , est-elle moins la faute des traducteurs , que l'effet naturel de la différence des deux idiomes , et des ressources que l'abondance et la liberté de la langue latine fournissaient au génie de l'orateur romain ; tandis que la nôtre , aride , pauvre et contrainte , ne présentait que des entraves et des épines , aux deux savans qui avaient peut-être trop légèrement entrepris de faire parler Cicéron en français.

Le président Bouhier , après avoir été traducteur en prose avec son ami , voulut être traducteur en vers pour lui-même. Il publia une version ou plutôt une imitation poétique du *Poème de Pétrone sur la guerre civile* , et de l'*Hymne à Vénus* , si connue sous le nom de *Pervigilium Veneris*. A la tête de cet ouvrage il mit une préface raisonnée , où il soutient que la seule manière de traduire les poètes , c'est de les traduire en vers. Cette question , plus d'une fois agitée , et sur laquelle nous nous sommes expliqués ailleurs , serait bientôt décidée , si l'on pouvait donner aux traducteurs-poètes le secret si difficile de s'assujétir en même temps à la contrainte de la ressemblance et à celle de la mesure et de la rime , sans renoncer aux autres qualités indispensables qu'exige un bon ouvrage en vers , l'élégance , la facilité , les images et l'harmonie. Telle était la tâche redoutable que le président Bouhier avait à remplir , et ce n'était guère qu'en la remplissant qu'il pouvait établir son opinion d'une manière victorieuse ; mais malheureusement il a prouvé par ses vers que si les poètes latins et grecs doivent désirer un poète français pour traducteur , ce n'était pas celui de l'ouvrage de *Pétrone* , ni de l'*Hymne à Vénus*. Ses vers sont faibles et sans coloris , et leur peu de succès apprit au savant traducteur qu'il devait se contenter d'être un Varron , sans aspirer encore à être un Catulle. On prétend que madame la présidente Bouhier , qui avait autant de finesse et d'agrément dans l'esprit , que son mari avait de lecture et de savoir , lui donnait quelquefois , sur son style , des conseils dont peut-être il aurait dû quelquefois profiter : *Chargez-vous de penser* , lui disait-elle , *et laissez-moi écrire*.

La variété et l'étendue des connaissances de notre célèbre aca-

démicien , son empressement à en faire part aux savans qui le consultaient , l'intérêt avec lequel il les animait dans leurs travaux , et surtout son zèle à leur prêcher d'exemple , lui firent trouver parmi eux , non-seulement des partisans déclarés , mais des amis reconnaissans. Plusieurs littérateurs estimables , tant en France que dans les pays étrangers , lui témoignèrent les sentimens dont ils étaient pénétrés pour lui , en le priant d'accepter la dédicace de leurs ouvrages. Il serait à souhaiter que les gens de lettres préférassent de tels patrons à tant d'autres Mécènes si mal choisis parmi eux , si peu dignes de ce titre , et dont l'indifférence orgueilleuse semble recevoir comme une dette l'hommage précieux des talens et du génie. La bassesse , si ordinaire aux dédicaces , surtout dans le siècle passé , faisait dire à Furetière , que leur premier inventeur était un mendiant (1) ; et quand on voit tant d'écrivains illustres , l'encensoir à la main , aux genoux des plus méprisables idoles , on ne peut s'empêcher de rougir et de gémir pour eux. La plus noble de toutes les épîtres dédicatoires , la plus digne peut-être de passer à la postérité , et malheureusement la plus ignorée , est celle que le savant Lefebvre , père de madame Dacier , adressa à Péliçon , dans le temps où il était à la Bastille , pour avoir défendu le malheureux Fouquet , son bienfaiteur. Voilà de ces traits que l'histoire littéraire devrait précieusement recueillir , et qu'elle laisse trop souvent tomber dans l'oubli.

Les hommages que le président Bouhier recevait de tous les savans de l'Europe , étaient non-seulement la juste récompense de son mérite , mais le fruit de la correspondance régulière qu'il entretenait avec un grand nombre d'entre eux. Rien n'est plus propre à nourrir , si l'on peut parler ainsi , la réputation d'un homme de lettres , et quelquefois même à la fonder , au moins pour un temps , qu'un grand commerce épistolaire ; c'est un moyen de célébrité que Leibnitz lui-même ne négligeait pas ; le plus mince littérateur était sûr d'être honoré d'une réponse. D'autres grands hommes , moins avides d'encens , ou plus délicats sur les louanges , ont dédaigné d'employer comme lui ce petit artifice pour hâter le vol de la renommée : leur gloire n'y a cependant rien perdu ; car si le nom d'un écrivain peut se soutenir quelques années à force de lettres , ce n'est que par de bons ouvrages qu'il acquiert une consistance assurée. La postérité juge les auteurs , qu'on nous permette cette expression , sur ce qu'ils ont écrit au public , et non sur ce qu'ils ont écrit à leurs amis. Mais le jugement que cette postérité sévère portera du président Bouhier , confirmera les éloges que l'amitié lui a donnés de son vivant ; ses productions savantes lui assurent pour

toujours l'estime de l'Europe littéraire ; et il sera célèbre , ainsi que Leibnitz , quand il n'aurait jamais écrit à personne.

Parmi les épitres dédicatoires qui lui ont été adressées , il en est une qui , par sa noble simplicité , peut être proposée pour modèle ; elle n'est pourtant pas d'un homme de lettres , mais d'une compagnie de libraires , qui donnèrent à Paris , en 1725 , une magnifique édition de *Montaigne*. La dédicace ne consiste que dans cette inscription : *A monsieur le président Bouhier* , avec ces trois mots latins , *Sapienti sat est* (C'en est assez pour le sage). Ces libraires regardèrent le nom seul de leur Mécène comme le plus bel éloge qu'ils pussent lui donner ; ils sentirent que cette manière de louer un homme célèbre est la plus digne de lui , parce qu'elle est la seule qui lui soit propre , et qu'on n'oserait louer avec ce laconisme un homme médiocre , sous peine de se rendre ridicule. Pour abrégér de la sorte un éloge , il faut être bien sûr que le reste sera suppléé par la voix publique. Plusieurs écrivains , même de nos jours , peuvent apprendre dans cette dédicace , faite par de simples libraires , à quels hommes ils doivent offrir leur encens , et de quelle manière ils doivent l'offrir. Un tel éloge est plus noble et plus vrai que celui qui a été donné à notre académicien dans une autre épitre , où on lui dit avec emphase que *sa nombreuse bibliothèque n'est pas plus savante que lui* ; compliment qu'on croirait emprunté de cette comédie , dans laquelle un pédant , à qui l'on montre une vaste collection de livres , dit gravement , et sans s'effrayer : *J'en ai bien d'autres dans ma tête*.

Cette bibliothèque si riche et si bien choisie en tout genre , que le président Bouhier avait formée avec autant de soin que de lumières , était ouverte à tous ceux qui avaient besoin d'y puiser des secours ; et comme il se flattait avec raison d'avoir pour amis tous ceux qui cultivaient les lettres , il aurait pu mettre sur la porte du lieu qui renfermait ses livres , l'inscription si noble qu'un autre savant non moins estimable avait déjà fait servir au même objet : *Pour moi et pour mes amis* (2) ; bien différens l'un et l'autre de ce riche égoïste et avare , qui , ayant ramassé , par une vanité fastueuse , beaucoup de volumes , dont il faisait pour lui-même très-peu d'usage , voulait qu'ils fussent aussi inutiles aux autres qu'à lui , et avait écrit au-dessus de sa vaste bibliothèque ces mots dignes du possesseur : *Ite ad vendentes* (Allez à ceux qui en vendent).

Le président Bouhier avait été sujet de bonne heure à des attaques de goutte , qui ne l'empêchèrent pas de remplir long-temps avec exactitude les devoirs de sa charge ; il calmait ses douleurs par les charmes de la lecture et de l'étude , par le plaisir de

converser avec quelques savans distingués qui se rassemblaient chez lui ; enfin par quelques vers qu'il laissait échapper, et qu'il eût été bien cruel de lui interdire. Il écrivit, pendant ses accès de goutte, l'*Histoire des gens de lettres qui avaient été tourmentés de la même maladie*, soit pour adoucir ses souffrances par le spectacle des hommes célèbres qui les avaient partagées, soit pour trouver en eux des modèles de courage et de patience, dont cependant il aurait pu lui-même leur donner des leçons. Au bout de quelques années, l'assiduité du travail, et la funeste uniformité de sa vie sédentaire, rendirent les attaques de goutte si fréquentes et si longues, qu'il fut obligé de renoncer aux pénibles fonctions de la magistrature ; les lettres furent alors l'unique distraction de ses maux : il usa de cette ressource inestimable en homme qui en connaissait le prix ; et, renfermé dans son cabinet, dont il ne sortit plus, il attendit paisiblement la mort, que de fréquentes infirmités lui annonçaient depuis longtemps. Il expira entre les bras du savant P. Ondin, jésuite, avec les sentimens de religion qui avaient fait la règle de sa vie. On a remarqué, à la louange des *érudits*, que cette classe de gens de lettres est celle où il se trouve le moins d'incrédules ; la raison peu décente qu'en a donnée un moderne, c'est que la Bible est un vieux livre, un *livre de deux à trois mille ans*, qui, à ce titre seul, doit avoir pour tout érudit une grande autorité. Il nous paraît bien plus convenable de dire, que le prix attaché par les savans à l'étude de l'antiquité, et le désir si naturel de mettre à profit l'immensité de leurs lectures, les dispose facilement à connaître et à sentir toute la force des preuves historiques qui servent au christianisme de fondement et d'appui. La religion trouve en eux, si l'on peut parler de la sorte, la terre toute préparée ; et pour peu qu'elle vienne joindre ses lumières aux dispositions favorables où le genre de leurs études les a déjà mis, elle n'a pas besoin de beaucoup d'efforts pour faire de ces savans profonds, des chrétiens persuadés.

Les sentimens de religion que le président Bouhier fit paraître dans sa longue maladie, ne l'empêchèrent pas de conserver jusqu'à la fin toute la tranquillité et même la sérénité philosophique, et contribuèrent peut-être à conserver en lui cette disposition si heureuse et si rare. Un ami s'étant approché de lui à sa dernière heure, lui trouva l'air d'un homme qui médite profondément ; le moribond lui fit signe de ne le point troubler : *J'épie la mort*, dit-il, en faisant un effort pour prononcer ce peu de paroles. C'est à peu près le mot d'un ancien philosophe mourant, qui était attentif, disait-il, à ce qui se passerait en lui au moment où son âme se séparerait de son corps. Le

président Bouhier n'a peut-être fait que se souvenir de ce mot , et le renouveler dans la même situation ; mais il faut avoir bien du courage et de la force pour conserver , dans cette situation , jusqu'à sa mémoire , et pour en faire un tel usage.

NOTES.

(1) **C** fut pour faire une satire sanglante des éptres dédicatoires , que le même Furetière dédia son *Roman bourgeois* au bourreau , plaisanterie dégoûtante , et faite pour être mise à côté de l'*Éloge de Néron* ou de celui de la Fièvre. Le même écrivain , pour tourner en ridicule ceux qui adressent à des hommes riches ou puissans une dédicace intéressée , taxe le prix de chaque livre selon son mérite , et prétend que le Mécène ne doit donner qu'un *habit retourné* , quand on ne lui dédie qu'une seconde édition. Il y a du moins plus de gâté , s'il n'y a pas beaucoup plus de finesse , dans la plaisanterie d'un auteur moderne , qui a dédié son livre au cheval de bronze , *persuadé* , dit-il dans son éptre , *que le Mécène qu'il a choisi restera long-temps en place*. Ce qui peut excuser cette plaisanterie , c'est qu'elle fut faite dans un temps où les ministres changeaient tous les trois mois.

Montausier ne laissait jamais lire au dauphin son élève les éptres dédicatoires qu'on adressait à ce jeune prince. Il le surprit cependant un jour lisant à la dérobée une de ces éptres ; mais il fit bien mieux que de la lui arracher , il lui dit de la lire tout haut , en l'arrêtant à chaque phrase : *Ne voyez-vous pas , monseigneur* , lui-disait-il , *qu'on se moque impunément de vous ? croyez-vous de bonne foi posséder toutes les qualités qu'on vous attribue , et dont on ne peut vous louer si grossièrement sans avoir pour vous un mépris qui doit bien plus vous offenser que ces plats éloges ne doivent vous plaire ?* A combien de rois on pourrait en dire autant ! Mais la vanité et l'ineptie seront toujours la dupe de l'adulation et de la bassesse.

(2) Ce littérateur si honnête et si obligeant était Jean Groslier , secrétaire de François I^{er}. Il existe encore , dans des bibliothèques de curieux , quelques uns de ses livres , avec cette inscription honorable à sa mémoire. Quand on lui objectait qu'en prêtant trop facilement ses livres , il courait risque d'en perdre plusieurs : *J'aime mieux* , répondait-il , *perdre un livre qu'un ami*.

On ne devinerait pas aisément quel a été le triste sort de la belle et nombreuse bibliothèque que le président Bouhier avait rassemblée avec tant de soins et de dépense. *Cette bibliothèque* , nous écrivait , en juillet 1782 , un homme de lettres connu , qui était sur les lieux , *vient de se faire enterrer à Clairvaux* : *Serò sapiunt Phryges* (les Phrygiens tardent bien à être sages). *On la met en tas à mesure qu'elle arrive* ,

et on la logera , dit-on , dans quinze ou vingt ans , dans un bâtiment de quarante mille écus , dont les fondemens ne sont pas encore jetés. Peut-être , dans cet intervalle , se formera-t-il un bibliothécaire. Comment les États de Bourgogne n'ont-ils pas été jaloux de fixer chez eux un pareil trésor ?

ÉLOGE DE MONGIN ¹.

Dès l'âge de dix-neuf ans, il donna des preuves de son talent pour la chaire; les applaudissemens qu'il reçut étaient d'autant plus flatteurs, que dans cette carrière difficile, et jusqu'alors peu frayée, le jeune orateur ne trouvait guère de modèles, ou n'en avait que d'effrayans pour lui, Bossuet et Bourdaloue. L'Académie Française mit le sceau à sa réputation oratoire, en lui décernant successivement trois prix d'éloquence. La fortune de ces couronnes académiques est remarquable par ses vicissitudes et par ses effets. Dans les premiers temps où la compagnie proposa des prix à l'émulation des gens de lettres (et ces temps sont ceux où l'abbé Mongin entreprit de les disputer), la nouveauté de l'objet, le goût renaissant de la nation pour l'éloquence et la poésie, l'attention flatteuse que le monarque donnait aux progrès et aux succès en tout genre, toutes ces raisons faisaient entrer dans la lice les athlètes les plus dignes d'y combattre; et les lauriers qu'ils y obtenaient étaient souvent le gage de la place qui les attendait dans l'Académie. Les sujets du prix d'éloquence, qui étaient alors des questions de morale, trop souvent communes et rebattues (1), se trouvant enfin comme épuisés, l'objet de ce prix devint par là moins intéressant; et la nation française qui se lasse si promptement, même de ce qui est bon, n'attacha plus autant de mérite à ces triomphes littéraires; ils parurent, durant quelque temps, abandonnés à des auteurs médiocres; et tel qui sortait de la séance des prix tout glorieux de sa médaille, était à peine regardé du public. Enfin les prix d'éloquence sont redevenus un objet digne d'exercer la plume de nos meilleurs écrivains, et auprès du public même un des plus précieux titres académiques, depuis que la compagnie, renonçant aux questions usées de morale qu'elle avait proposées durant près d'un siècle,

¹ Edme Mongin, évêque de Bazas, né à Barville, dans le diocèse de Laugres, en 1668; reçu le 1^{er} mars 1708, à la place de Jean Gallois; mort le 6 mai 1746.

a réveillé les talens par des sujets plus faits pour les occuper ; par l'éloge des grands hommes de la nation. Un écrivain qui s'est rendu célèbre dans cette carrière par cinq victoires éclatantes et consécutives, et qui, par son éloquence et ses vertus, s'est montré digne de célébrer les héros de la patrie, a mérité d'avoir des successeurs dignes de lui, et leur a montré d'avance le prix de leur succès dans la place qu'il occupe aujourd'hui si dignement parmi nous (2).

L'abbé Mongin, vainqueur dans trois concours, fit encore, avec l'applaudissement de la compagnie, un autre essai de son éloquence ; il prononça, en présence de l'Académie Française, le panégyrique de S. Louis, dont la chapelle du Louvre retentit tous les ans sans avoir jusqu'ici rassasié nos oreilles ; et quoique de grands orateurs eussent déjà brillé avant lui dans cette chaire, il eut le mérite de se faire écouter après eux ; sujet heureux et abondant, peut-être inépuisable, quelque rebattu qu'il paraisse, et qu'on trouvera d'autant plus fécond¹, que le génie de l'éloquence sera plus éclairé par les lumières de la philosophie.

Dans un siècle où les talens trouvaient de l'encouragement et de l'estime, les succès réitérés de l'abbé Mongin reçurent la récompense qu'ils méritaient. La maison de Condé le choisit pour l'éducation de deux princes, sa plus chère espérance ; bientôt après il obtint une récompense encore plus flatteuse pour lui, parce qu'elle lui était donnée par ses *pairs* et par ses juges naturels, le titre d'académicien. Ce fut en cette qualité qu'il prononça encore dans la chapelle du Louvre, en présence de la compagnie, l'oraison funèbre de Louis XIV, notre protecteur, de ce prince à qui l'Académie et les lettres avaient tant d'obligation, et qui, dans les temps même de sa vie où il fut le plus sévèrement jugé par son peuple, ne cessa jamais de nous être cher et respectable. Cette oraison funèbre, quoique fort goûtée de la compagnie, qui s'y intéressait particulièrement, et qui était faite pour en apprécier le mérite, eut le sort de tous les autres éloges que l'éloquence a consacrés à la mémoire de ce prince ; elle fut reçue froidement du public : la nation, malheureuse et gémissante depuis vingt années, accusant son roi, avec amertume, des maux qu'elle endurait, ne pouvait plus entendre avec intérêt l'histoire d'un règne qui, après lui avoir paru si glorieux, avait fini par lui paraître trop long. C'est une leçon triste sans doute, mais peut-être utile pour les rois, d'observer ici que ce monarque, tant exalté pendant sa vie, l'idole de ses sujets durant plus d'un demi-siècle, a été célébré après sa mort par les orateurs et les écrivains les plus distingués,

¹ Voyez l'article de l'abbé Segui, et les notes sur cet article.

sans qu'aucun de ces panégyriques funèbres ait mérité d'échapper à l'oubli. Aucun prince n'a vérifié d'une manière plus fâcheuse la sagesse profonde de cette maxime de l'Écriture : *Ne vous pressez pas de louer personne avant sa mort.* Louis XIV au tombeau eût été mieux loué par la vérité, s'il avait été, durant sa vie, moins encensé par l'adulation.

Quoi qu'il en soit, le peu de souvenir qu'on a conservé de l'oraison funèbre de Louis XIV, prononcée par l'abbé Mongin, étant un malheur qu'elle partage avec cent autres du même monarque, ne doit laisser aucune impression peu favorable contre l'éloquence de l'orateur, qui, depuis long-temps, en avait donné tant de preuves. Il continua de les fortifier par un grand nombre d'autres discours, qui, presque tous, avaient la religion pour objet, et dont il a lui-même donné le recueil une année avant sa mort. On trouvera dans ces discours plus de goût que de chaleur, plus de pensées que de mouvemens, plus de sagesse que de coloris; mais on y trouvera partout un ton noble et simple, une sensibilité douce, une diction élégante et pure, un style, en un mot, qui, à la première qualité d'un bon style, laisse à l'auditeur ou au lecteur toute son attention pour la matière traitée; on y trouvera surtout cette solidité d'instruction qui doit faire la base de l'éloquence chrétienne, et qu'on cherche en vain dans un si grand nombre de sermons, où le prédicateur, à force de chercher les mots, n'a pas trouvé les choses, et où l'avidité, frustrée des alimens qu'elle désire et qu'elle espère, est forcée, si l'on ose parler ainsi, de se nourrir de fumée. C'est ce vide d'idées, et ce vain bruit de paroles, si ordinaire dans les ouvrages de cette espèce, qui faisait dire à Fontenelle : *Que dans son enfance même, lorsqu'on le menait au sermon, il commençait déjà à n'y rien entendre.* L'abbé Mongin n'emploie pas, comme ont fait d'autres orateurs, toutes les finesses de la logique et de l'éloquence, pour démontrer la religion à des hommes qu'on doit en supposer convaincus; mais il combat avec avantage les passions qui les empêchent de s'y soumettre. Persuadé que l'Écriture et les Pères de l'Église doivent former toute la substance d'un discours chrétien, destiné principalement à des auditeurs qui connaissent le prix de cette nourriture sacrée, il emprunte presque partout leur langage, et se le rend propre par l'usage heureux qu'il sait en faire; mais il daigne aussi quelquefois, en ayant recours aux seules armes que lui fournissent les lumières naturelles, tendre à l'incrédulité un bras secourable; digne ministre de la Providence, qui, selon l'expression des livres saints, souffle où elle veut et quand elle le veut, et qui *saura bien*, disait notre orateur, *quand l'heure de*

la grâce sera venue, conduire l'incrédule par le seul flambeau de la raison, à la sainte obscurité de nos mystères. Enfin, si l'abbé Mongin échauffe rarement son lecteur, il l'occupe et l'éclaire toujours; il le renvoie sinon troublé, du moins persuadé, et sinon rempli d'admiration pour l'orateur, au moins plein de respect pour le ministre de l'Évangile. Il eût été mis sans doute au rang des plus grands prédicateurs, par cet homme d'esprit et de goût, qui disait, en appréciant la véritable éloquence de la chaire : *Le premier prédicateur pour moi est celui par lequel je sens que je serais converti, si j'avais à l'être.*

Aussi son éloquence, déjà couronnée par l'Académie, le fut encore par le gouvernement même, et employée au plus digne usage que l'orateur pût en faire. Il fut nommé à l'évêché de Bazas, et dès lors il consacra entièrement son talent pour la parole, à l'instruction du troupeau confié à ses soins. Entièrement livré aux devoirs de son état, il fut comme perdu pour l'Académie; mais il l'aima et s'en souvint toujours; et la compagnie, dont le premier désir est que ses membres soient utiles, fit céder avec joie ses intérêts littéraires à des intérêts plus grands et plus respectables.

M. l'évêque de Bazas ne se contenta pas de prêcher à ses diocésains l'union et la charité, ce précepte fondamental et presque unique de l'Évangile; il l'enseigna par son exemple : il entretint la paix entre ses coopérateurs, divisés d'opinions sur les malheureuses querelles qui ont si long-temps troublé l'Église de France; il donnait même sur cet objet important, des conseils aussi édifiants que raisonnables et utiles, à ses confrères dans l'épiscopat, conseils dont sa conduite justifiait toute la sagesse; ce fut lui qui dit à un prélat fort zélé, prêt à publier un mandement sur ces matières délicates : *Croyez-moi, monseigneur, parlons beaucoup, et écrivons peu : maxime qu'il serait à souhaiter que tant d'autres eussent suivie pour la tranquillité de l'Église, et pour l'avantage de cette religion de paix et de charité, dont ils n'ont pas toujours connu les véritables intérêts.*

NOTES.

(1) On ne lirait point aujourd'hui sans étonnement la liste des sujets de dévotion ou de morale que l'Académie a proposés pour le prix d'éloquence depuis l'année 1671 jusqu'à l'année 1758, où ces sujets ont cessé. On y trouve *la science du salut; le mérite et la dignité du martyr; la*

Voyez l'éloge de Bossuet, t. 2.

pureté de l'esprit et du corps ; et jusqu'à la *paraphrase de l'Ave Maria*. On peut même remarquer que ce fut M. de Tournell, écrivain d'ailleurs peu ascétique, qui réussit le plus heureusement dans cette paraphrase, et qui, comme le dit alors un écrivain satirique, enleva ce prix aux capucins. On aurait tort cependant de vouloir jeter aujourd'hui un ridicule sur les matières édifiantes que l'Académie a si longtemps proposées à l'éloquence des jeunes littérateurs. Balzac, fondateur du prix d'éloquence, avait indiqué lui-même ces sujets, et jusqu'à la courte *Prière à Jésus-Christ*, qui devait terminer le discours ; son intention très-louable était de former, par cette fondation, des orateurs chrétiens ; et l'Académie a dû se conformer, autant qu'il a été possible, à des vues si religieuses. Elle ne s'est arrêtée que lorsqu'elle a cru que cinq ou six volumes de sermons donnés au public, étaient plus que suffisans pour remplir les désirs du fondateur ; que la nation était rassasiée de ces sortes de discours, et que les mânes même de Balzac n'en demandaient pas davantage. Elle a donc pris le parti, sur la proposition de Duclos, à qui il est juste d'en faire honneur, de proposer désormais pour sujet du prix d'éloquence, l'éloge des hommes célèbres de la nation. Le public a fort applaudi à cette idée ; et les ouvrages qu'elle a fait naître, sont d'un mérite bien préférable aux lieux communs de rhétorique et de piété, que la compagnie avait couronnés jusqu'alors.

Il y a néanmoins parmi ces recueils de lieux communs, quelques discours qui méritent d'être distingués ; ceux de Fontenelle ¹, de La Motte ², de l'abbé Mongin, et de quelques autres, et surtout un discours *sur le danger qu'il y a dans certaines voies qui paraissent sûres*, discours qui porte le nom de M. Brunel, ami de Fontenelle, et que ce dernier avait réellement composé. Il était néanmoins dès-lors de l'Académie Française, par conséquent exclu de concourir, et même de juger les pièces dont il pouvait connaître les auteurs. Nous devons avouer qu'il fit en cette occasion une faute, et contre la loi de la compagnie, et même contre l'exacte probité, à laquelle il sacrifia le désir de voir couronner son ami ; mais nous dirons avec franchise : *Felix culpa* (heureuse faute), par l'excellent discours qu'elle a produit. Comme ce discours est peu connu, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs d'en rapporter ici un assez long morceau, vraiment piquant, par l'heureuse union de la sagesse la plus édifiante à la finesse la plus philosophique.

« Quel étonnant spectacle que cette différence infinie de cultes qui partagent l'univers ! Tous les peuples, éclairés par la nature, instruits encore par le sentiment intérieur de leur faiblesse, sont d'accord à se soumettre à quelque être supérieur, et disconviennent tous sur l'idée qu'ils s'en forment. Tout ce qui tombe sous nos sens, et tout ce que l'esprit seul peut se représenter ; tout ce qui est le plus brillant, le plus élevé au-dessus de nous, et tout ce qui paraît le plus vil ; tout ce qu'il y a de redoutable et de funeste, tout enfin a été une divinité pour quelque

¹ Sur la Patience, en 1687.

² Sur la Crainte de Dieu, en 1709.

peuple, tout a eu son encens, ses autels et ses victimes. La diversité des religions a répondu à celle des divinités. Ici, l'on veut avoir des dieux toujours visibles, toujours présens par leurs statues; là, c'est un crime de représenter ce qu'on adore: ici, coule le sang des animaux ou des hommes; là, fume un simple encens: ici, l'on emploie des jeux et des spectacles pour apaiser le ciel irrité; là, on tâche de le fléchir par de rigoureuses souffrances que l'on s'impose: ce qui honore les divinités d'un pays, outragerait celles d'un autre; et les plus saintes cérémonies d'un peuple sont souvent les sacrifices d'un peuple voisin.

» Cependant il n'y a qu'un Dieu, et qu'un Dieu jaloux: malheureuses, et plus malheureuses cent fois qu'on ne le peut comprendre, les nations qui portent à d'autres divinités les hommages qui n'appartiennent qu'à lui! leurs dieux ne peuvent rien pour elles, et celui qui peut tout n'est pas leur Dieu. Les honneurs qu'elles rendent à qui ne saurait les en récompenser, sont autant d'injures qu'elles font à l'Être qui peut les en punir. Et quelle prodigieuse, quelle innombrable multitude est enveloppée dans une erreur si fatale! Entre tous les différens peuples que forme la différence des cultes, trois peuples seuls adressent leurs vœux et leurs adorations à celui qui est.

» Il ne suffit pas même de le reconnaître, cet unique souverain de l'univers; trois grands peuples le reconnaissent, et il en rejette deux; ils ne vont point à lui par son Fils, par cet adorable Fils qui a daigné acheter de tout son sang le droit de lui faire recevoir les vœux du genre humain, et d'effacer la malheureuse tache qui rend, pour ainsi dire, notre naissance même criminelle.

» Et ce Fils, qui peut seul conduire à son Père, ce n'est pas encore assez d'invoquer son nom et d'implorer son secours. Du levant au couchant, de nombreuses Églises se flattent d'une éternelle alliance avec lui; une seule est son épouse, toutes les autres n'ont point de part à son amour ni à ses faveurs.

» Parmi tant de diverses religions, parmi tant de voies différentes, toutes funestes, hormis une seule, qui nous marquera l'unique voie qu'il est si important de connaître? Hélas! celle où on est jeté par le hasard de la naissance; est presque toujours celle que l'on prend pour la voie salutaire: tous les peuples de la terre marchent dans les divers chemins avec une égale confiance.

» Que ne peut point sur les hommes une première opinion qui s'empare des esprits encore jeunes, où elle ne trouve ni la raison à combattre, ni d'autres opinions à détruire, qui se fait de jour en jour, par la force des habitudes, une autorité plus inébranlable, qui est soutenue par les exemples de crédulité que l'on se donne mutuellement, qui est appuyée par les noms les plus illustres et les plus révéés, qui a eu des siècles entiers d'un règne paisible, qui tire des preuves de sa longue durée, et qui enfin ne peut être attaquée qu'aux dépens de l'honneur de toute une nation? Combien de vastes climats, plongés encore aujourd'hui dans les ténèbres de l'idolâtrie, ignorent jusqu'au nom du christianisme, ou n'en ont que

la faible connaissance qui leur en peut venir au travers des mers qui les séparent de nous ? ou enfin , si notre zèle fait aller des lumières plus vives jusqu'à ces peuples , peuvent-elles aisément dissiper cette foule de préjugés si établis et si puissans , qui s'élèvent sans cesse contre elles et les obscurcissent ? La vérité paraît , mais nouvelle , étrangère , dangereuse en apparence , ennemie de tout ; et ce sera un assez grand triomphe pour elle , si , sous une forme avantageuse , elle obtient seulement la plus légère attention.

» Au milieu du christianisme même , d'autres peuples sont dans une disposition encore plus déplorable. Ils naissent , pour ainsi dire , ennemis de la vérité connue : comme elle doit les frapper de toutes parts , on les arme contre elle dès leur enfance ; on leur apprend avec soin l'art funeste de ne se pas laisser vaincre par elle. Leurs yeux ne seront point dessillés par un nouvel éclat qui les surprenne ; ils sont accoutumés à le soutenir ; ils ne seront point touchés des cris de ceux qui les appellent dans la bonne voie ; ils les appellent à leur tour dans cette voie de perdition où ils sont engagés ; et la juste compassion que l'on a de leur égarement , ils la rendent à ceux qui marchent dans le droit chemin.

» O céleste vérité ! est-ce toi qui éclaires trop peu les hommes ? sont-ce les hommes qui ne savent pas recevoir tes lumières ? pourquoy ces ténèbres presque universelles répandues sur toute la terre ? pourquoy cette multitude prodigieuse de nations qui courent , sans le savoir , à leur perte certaine ? une simple erreur les rend-elle digne d'une si malheureuse destinée ?

» N'entreprenons point de sonder , plus qu'il ne nous est permis , les abîmes de la sagesse éternelle ; soumettons-nous à ses lois : Dieu est juste , il ne punit que des coupables ; et lors même que les rigueurs de sa justice nous paraissent excessives , soyons persuadés que si elles étaient moindres , la souveraine raison en serait blessée. Tous les hommes sont sortis d'une tige criminelle , ils naissent tous enfans de la colère : malheur à ceux à qui Dieu n'accorde pas ce qu'il ne leur doit point ! Encore une fois , soumettons-nous ; et si notre faible raison nous donnait des vues différentes , préférons à ces vues dangereuses une salulaire ignorance. » Le reste du discours , quoique inférieur à ce morceau , est très-digne d'être lu. Il se trouve dans les recueils de l'Académie , année 1695.

Nous abandonnons ce qu'on vient de lire aux réflexions des hommes qui savent penser ; ils sentiront combien le sujet proposé était intéressant et digne de la plume qui l'a traité. Nous soupçonnons qu'il fut indiqué à l'Académie par l'auteur même (Fontenelle) , qui ne put résister à une si heureuse occasion d'exercer son talent pour ce genre de questions fines et délicates. Celle-ci est presque la seule de cette espèce que l'Académie ait proposée pendant soixante ans ; nous devons remarquer néanmoins qu'à mesure que le siècle s'est éclairé , les sujets sont devenus un peu plus intéressans qu'ils n'avaient été d'abord , ont moins prêté aux déclamations triviales ou ampoulées , ont même été quelquefois susceptibles d'une éloquence solide et lumineuse ; il suffirait d'en parcourir la liste

depuis l'origine jusqu'à nous, pour y trouver une des preuves les plus sensibles du progrès des lumières dans la nation, et surtout chez les gens de lettres. Parmi les sujets des dernières années, on trouvera ceux-ci, dont la plupart méritaient bien d'être traités par des philosophes.

Qu'il est avantageux de n'être ni pauvre ni riche.

Qu'il est dû aux malheureux une sorte de respect.

La sagesse de Dieu dans la distribution inégale des richesses.

Jusqu'à quel point il est permis de rechercher ou de fuir les honneurs ?

La crainte du ridicule étouffe plus de talens et de vertus, qu'elle ne corrige de vices et de défauts.

En quoi consiste l'esprit philosophique.

Ce dernier sujet, qui a produit un très-bon discours du P. Guenard, a presque immédiatement précédé les éloges ; il était bien propre, par sa nature, à servir comme de passage, des sujets usés de prédication, à des objets plus faits pour exercer de véritables orateurs.

(2) Il s'est passé, à l'occasion des éloges qui sont maintenant le sujet de nos prix, quelques faits académiques dont il est bon que le public soit instruit. Tant que la compagnie n'avait proposé que des sujets faits pour des sermons, elle avait cru devoir exiger l'approbation de deux docteurs en théologie, afin de mettre son orthodoxie et son jugement en sûreté. Lorsqu'elle commença à proposer les éloges, elle crut, par excès de prudence, devoir toujours exiger la même approbation, quelque singulier qu'il pût paraître de soumettre à l'examen de deux prêtres et de deux théologiens, l'éloge d'un grand capitaine (maréchal de Saxe), celui d'un grand homme de mer (du Guay-Trouin), et celui d'un grand ministre des finances (Sully). Il était cependant arrivé que dans l'annonce qu'on avait faite à une assemblée publique d'un de ces sujets d'éloges, et de la condition d'être approuvé par deux docteurs en théologie, les auditeurs avaient témoigné, par un léger murmure, qu'ils n'approuvaient pas nos scrupules ; ce petit dégoût n'empêcha pas la compagnie de demeurer fidèle à un usage dont le public semblait la dispenser. Enfin l'Académie ayant pris le parti, en 1768, de proposer l'éloge de *Molière*, elle sentit qu'il serait trop mal sonnante d'exiger, pour un pareil sujet, l'approbation des deux docteurs, à qui même la seule austérité de leur robe devait interdire la lecture de pareils ouvrages. Elle supprima donc alors cette condition, qui était devenue tous les ans un sujet bien ou mal fondé de plaisanterie, et crut même pouvoir s'en affranchir tout-à-fait pour l'avenir ; elle ne l'exigea point pour l'éloge de *Fénelon*, qu'elle proposa l'année suivante. Elle avait imaginé d'ailleurs, et avec assez de raison, qu'ayant, parmi ses membres, beaucoup de prélats, membres du premier ordre de l'Église, elle pouvait se dispenser d'avoir recours à des docteurs du second ordre, pour réformer tout ce qui pourrait effrayer la foi dans les ouvrages présentés au concours.

Elle s'est trompée ; et l'éloge de Fénelon , par La Harpe , qui a remporté le prix en 1771, quoique jugé par des académiciens très-orthodoxes , et dont quelques uns même étaient des évêques , quoique revu avant l'impression par des académiciens attentifs et scrupuleux , a néanmoins été jugé digne de blâme par des reviseurs plus scrupuleux encore , et dont nous devons respecter la délicatesse , ne fût-ce que par la loi qui en a résulté ; car le feu roi Louis XV, toujours attentif à ce qui pouvait offenser , mais même tant soit peu alarmer la religion , nous a ordonné , par un arrêt de son conseil , qui a été rendu public , de faire revivre , pour tous les discours que nous recevrons à l'avenir , la condition de l'approbation des deux docteurs. Ainsi , quelque sujet que nous propositions dans la suite , ne fût-ce que l'éloge de Bayle , ou de Rabelais , le public ne doit trouver ni mauvais ni étrange , que nous demandions l'attache des théologiens , que peut-être , avec raison , on a jugé si nécessaire ; nous inviterons seulement les approbateurs à se contenir dans les bornes qui leur sont prescrites , à ne rayer , dans ces discours , que ce qui peut réellement blesser la foi et les bonnes mœurs , et non ce qui peut contredire leurs opinions , leurs préjugés , et jusqu'à leurs chimères ; c'est ce qui leur est arrivé plus d'une fois , et en particulier dans les éloges de Charles V, roi de France , où à l'occasion des plaintes du clergé sur deux prêtres assassins que la justice aurait fait pendre , ils ont impitoyablement effacé tout ce qui était contraire aux prétentions des ecclésiastiques , pour se soustraire à la juridiction des magistrats. Cette liberté , pour ne pas employer d'autre expression , mériterait assurément , si les censeurs s'y abandonnaient à l'avenir , les plaintes de l'Académie et l'animadversion du gouvernement.

Je ne sais si la compagnie proposera encore long-temps pour sujet de ses prix d'éloquence l'éloge des hommes illustres ; il paraît difficile que ces éloges ne tarissent pas , d'autant que la plupart des autres académies s'en sont aussi emparées , ce qui doit épuiser plus promptement la mine. En cas que l'Académie revienne à d'autres sujets , le choix en deviendra difficile , surtout si elle veut éviter les lieux communs , qui seraient aujourd'hui plus insipides que jamais. Il est cependant plus d'un sujet intéressant que la compagnie pourrait proposer : en voici quelques uns.

Le parallèle du siècle précédent et de celui-ci , quant aux talens et quant aux lumières.

S'il peut être utile de tromper le peuple ?

Si la superstition est plus injurieuse à Dieu que l'athéisme ?

Si l'irréligion peut avoir son fanatisme comme la superstition ?

Si ce n'est pas nuire mortellement à la religion , que de regarder et de traiter les philosophes comme ses ennemis ?

¹ Sujet proposé en 1767.

² L'académie de Berlin a déjà proposé ce sujet ; mais il mériterait de l'être de nouveau.

Mais ces sujets demanderaient à être traités par une main tout à la fois sûre et délicate, dont la touche profonde et légère en même temps, sût concilier ce qu'on peut penser avec ce qu'on doit croire, et satisfaire à la fois les philosophes sévères et les théologiens éclairés.

ÉLOGE DE BERNOULLI¹.

BERNOULLI ne m'était connu que par ses ouvrages; je leur dois presque entièrement le peu de progrès que j'ai fait en géométrie, et la reconnaissance exige de moi l'hommage que je vais rendre à sa mémoire. N'ayant eu avec lui aucune espèce de commerce, j'ignore les détails peu intéressans de sa vie privée. Je commence sa vie où commence sa réputation, et son histoire n'y perdra que peu d'années. Je dis *son histoire*, car je la promets encore plus que son éloge; on ne peint point les hommes quand on les peint sans faiblesse; ôter au vrai mérite quelques taches légères, c'est peut-être lui faire tort, et c'est sûrement en faire à la vérité. Ainsi dans l'abrégé que je vais donner de la vie de Bernoulli, c'est-à-dire de ses travaux, l'homme illustre se fera souvent admirer, l'homme s'y montrera quelquefois.

Bernoulli annonça, dans une très-grande jeunesse, ce qu'il devait être un jour, par une dissertation sur l'effervescence et la fermentation, qu'il publia et qu'il soutint en forme de thèse. Bientôt après il se fit connaître aux géomètres, par le fameux problème de la *chainette*, agité depuis long-temps parmi eux, et que le célèbre Galilée avait essayé de résoudre. Ce problème consiste à trouver la courbure que prend une chaîne considérée comme un fil parfaitement flexible, chargé d'une infinité de petits poids, et suspendu dans un plan vertical par ses deux extrémités. Bernoulli détermina cette courbe, et trouva qu'elle était du nombre de celles que les géomètres ont nommées *courbes mécaniques*, c'est-à-dire, qui ne peuvent être représentées par une équation finie. Il démontra, peu de temps après, que la courbure d'une voile enflée par le vent était la même que celle de la chainette, et résolut ainsi deux problèmes très-difficiles au lieu d'un.

¹ Professeur de mathématiques à Bâle, et membre des Académies royales des sciences de France, d'Angleterre, de Prusse, de Russie, etc., né le 7 août 1667, mort le 1^{er} janvier 1748.

La flexion de la chaîne et de la voile en chaque point dépend de la position de chaque petit côté de la courbe : il fallait donc trouver une équation ou formule qui déterminât cette position. La géométrie des infinimens petits, peu connue alors, était seule capable d'y atteindre ; mais un instrument si nécessaire eût encore été inutile au grand nombre ; il demandait une main habile pour être employé avec succès ; et d'ailleurs Bernoulli ne devait en quelque sorte qu'à lui-même l'avantage de le posséder ; car il avait trop contribué par ses travaux à perfectionner cette géométrie naissante, pour n'être pas mis au nombre de ceux qui l'avaient créée.

Peu de temps après, il résolut un autre problème, dont il avoue qu'il avait été occupé pendant cinq ans ; c'est celui du plus court crépuscule. On sait que le crépuscule, quelle qu'en soit la cause, commence le matin et finit le soir, quand le soleil est à 18 degrés au-dessous de l'horizon, c'est-à-dire, quand la portion du cercle vertical comprise entre l'horizon et le soleil caché au-dessus, est un arc de 18 degrés ; le crépuscule doit donc durer autant de temps que le soleil en met à descendre de 18 degrés au-dessus de l'horizon. Or cet astre ne décrit pas tous les jours le même cercle par rapport à nous, puisqu'il est tantôt plus près de notre zénith et tantôt plus loin. Il est donc chaque jour plus ou moins de temps à parcourir ces 18 degrés : la difficulté consiste à trouver le jour de l'année où ce temps est le plus petit qu'il est possible ; et Bernoulli donne pour cela une règle fort simple : mais il ne nous apprend ni le chemin qu'il a suivi pour la découvrir, ni les difficultés qui l'avaient arrêté si long-temps. Elles étaient vraisemblablement les mêmes que Maupertuis a su le premier apercevoir et résoudre dans son *Astronomie nautique*.

Bernoulli publia vers le même temps une espèce de thèse sur la logique, que nous croyons pouvoir proposer comme un modèle des ouvrages de cette espèce. La logique n'y paraît point sous la forme barbare dont les philosophes de l'école l'avaient défigurée. Elle est réduite à ce qu'elle a de nécessaire, c'est-à-dire, à peu de préceptes, et la plupart sont appuyés par des exemples tirés de la géométrie. On peut en effet regarder cette dernière science comme une logique pratique, parce que les vérités dont elle s'occupe, étant les plus simples et les plus sensibles de toutes, sont par cette raison les plus susceptibles d'une application facile et palpable des règles du raisonnement.

Cette thèse fut suivie d'une dissertation sur le mouvement des muscles, que Bernoulli composa pour recevoir le doctorat en médecine ; car il étudiait aussi cette dernière science, et ses

maitres se glorifiaient de compter parmi leurs disciples un mathématicien du premier ordre. Mais l'anatomiste et le médecin, qui étaient en lui fort subordonnés au géomètre, le sont aussi dans cette dissertation; il avait choisi un sujet où pût briller sa science favorite; et l'ouvrage est surtout recommandable par l'heureux emploi que Bernoulli fait de la mécanique la plus subtile pour déterminer la courbure des fibres élastiques musculaires, enflées par le fluide qui les remplit: ses formules lui fournissent une table où l'on trouve la force nécessaire à un muscle pour soutenir un poids donné.

Il continua pendant quelques années à remplir les actes de Leipsick de différens opuscules mathématiques, dignes de leur auteur, mais le détail en serait trop long, et ceux qui les ont suivis les ont presque fait oublier. Tels furent, pour ainsi dire, les degrés par lesquels il s'éleva, en 1697, au fameux problème de la *brachystochrone*, ou *ligne de la plus vite descente*. Voici l'énoncé de ce problème, tel que Bernoulli le proposa aux géomètres: *deux points étant donnés, lesquels soient dans un plan vertical, et ne soient cependant ni dans la même ligne horizontale ni dans la même ligne verticale, trouver une courbe qui passe par ces deux points, et dont la propriété soit telle, qu'un corps pesant descendant le long de sa concavité, mette moins de temps à la parcourir que toute autre ligne droite ou courbe, passant par les mêmes points*. Galilée, qui avait cru que la courbe de la chaîne était une parabole, avait cru aussi que la ligne de la plus vite descente était un cercle; et cet homme immortel par ses découvertes astronomiques et mécaniques, n'avait pas trouvé dans la géométrie de son temps des secours suffisans pour résoudre la question.

Bernoulli, en proposant le problème, avait averti que la ligne droite qu'on pouvait tirer entre les deux points donnés, quoique plus courte qu'aucune autre, n'était pas cependant celle qu'un corps pesant mettrait le moins de temps à parcourir. Nous n'entreprendrons point d'en donner la raison métaphysique. Ce n'est qu'à l'aide d'un calcul très-subtil qu'on peut démontrer cette vérité. Tout ce qui est susceptible d'idées précises, n'en souffre point d'autres; présenter des notions vagues pour des démonstrations exactes, c'est substituer de fausses lueurs à la lumière, c'est retarder les progrès de l'esprit en voulant l'éclairer. L'ignorance croit y gagner, et les sciences y font une perte réelle. Ce n'est pas que la géométrie n'ait, comme toutes les autres sciences, une métaphysique qui lui est propre et nécessaire même pour y faire des découvertes. Un homme qui, avant que de toucher les objets, les aperçoit déjà, quoique confusément,

a sans doute beaucoup d'avantage sur un aveugle qui les rencontre brusquement et par hasard ; mais ce n'est pas assez d'entrevoir une vérité géométrique dans l'éloignement, il faut, pour ainsi dire, nous assurer d'elle, en la reconnaissant de plus près, et franchir l'intervalle qui nous en sépare ; or le calcul est le seul guide qui puisse conduire dans cette route, faire éviter les obstacles qui s'y rencontrent, ou avertir qu'ils sont insurmontables. Mais comme ce guide serait trop peu familier à la plupart de nos lecteurs, nous ne pouvons tout au plus, dans la question dont il s'agit, que diminuer le paradoxe, et dissiper les fausses raisons qui pourraient faire croire que la ligne droite est celle de la plus vite descente. Si un corps pesant se mouvait uniformément, c'est-à-dire, s'il parcourait toujours en temps égaux des espaces égaux, il n'est pas douteux que la ligne droite, étant la plus courte de toutes, serait aussi celle qu'il décrirait en moins de temps. Mais un corps pesant descend d'un mouvement accéléré, et le temps qu'il emploie à parcourir une ligne quelconque, est la somme des temps qu'il met à parcourir les différentes parties. S'il se ment sur une ligne courbe qui passe par les deux points donnés, et qui tombe au-dessous de la ligne droite tirée par ces deux mêmes points, on voit au premier coup d'œil qu'il doit d'abord descendre plus verticalement, et par conséquent avec un mouvement plus accéléré, que s'il décrivait la ligne droite. Il n'y a donc rien d'absurde à croire qu'il puisse parcourir la ligne courbe en moins de temps. Voilà jusqu'où la métaphysique peut nous conduire ; c'est au calcul seul à achever le reste et à faire entièrement évanouir le paradoxe, parce que c'est à lui seul à déterminer et à comparer entre eux les deux temps. On trouve, par son secours, que la *brachystochrone* doit être une portion de cycloïde, courbe très-familière aux géomètres. C'est celle que décrit le point de la circonférence d'un cercle qui roule sur un plan, ou pour lui donner une origine plus connue, c'est celle que trace en l'air le clou de la circonférence d'une roue qui tourne et qui avance en même temps. La cycloïde a un grand nombre de propriétés très-singulières, et celle d'être la courbe de la plus vite descente n'est pas une des moins remarquables.

Il ne sera peut-être pas inutile de donner une idée de la solution de Bernoulli ; nous la donnerons même d'autant plus volontiers, que cette solution singulière peut fournir matière à quelques observations importantes.

La courbe brachystochrone doit être telle, que si on y prend à volonté une très-petite portion terminée par deux points quelconques, cette petite portion soit parcourue en moins de temps

qu'une autre petite portion de courbe terminée par les deux mêmes points infiniment proches. En effet, si cette dernière portion était parcourue en moins de temps que la première, et qu'on ôtât à la courbe la première portion qu'elle avait, pour lui donner l'autre, la courbe dans ce nouvel état serait parcourue en moins de temps que dans le premier état, et par conséquent elle ne serait pas dans son premier état la courbe de la plus vite descente; ce qui est contre la supposition. Or la portion de courbe infiniment petite dont nous parlons, peut être regardée comme composée de deux petites lignes droites, dont chacune est parcourue avec une vitesse différente, mais uniquement dépendante de la hauteur d'où le corps est supposé tomber. Il faut donc trouver la position que doivent avoir ces deux petites lignes pour être parcourues dans le moins de temps qu'il est possible; l'équation différentielle qui détermine cette position est celle de la cycloïde, et on y parvient assez facilement.

Mais Bernoulli fit plus que résoudre le problème de la plus vite descente; il prouva qu'il était analogue à un autre non moins difficile; c'est la décharge de la courbe qui décrit un corpuscule de lumière, en traversant un milieu dont les couches sont d'une densité variable. On sait qu'un rayon qui passe obliquement d'un milieu dans un autre, ne continue pas son chemin dans la même ligne droite, suivant laquelle il entre, mais qu'il s'en détourne d'autant plus que la densité du nouveau milieu diffère plus de celle du milieu d'où il sort. Si donc un rayon de lumière traverse un fluide composé d'une infinité de couches, chacune d'une densité différente, il doit à chaque instant s'écarter un peu de sa direction, et par conséquent décrire une courbe. C'est ce que font les rayons en pénétrant notre atmosphère, dont les couches élastiques se compriment les unes les autres par leurs poids, et sont par conséquent d'autant plus comprimées et d'autant plus denses, qu'elles sont plus proches de nous. Bernoulli prouva que supposant une certaine loi dans les densités de ses couches, la courbe décrite par le rayon de lumière devait être une cycloïde, comme la courbe de la plus vite descente en était une.

Il faut remarquer pourtant que dans sa solution il admet un principe contesté par plusieurs grands géomètres et habiles physiciens, savoir qu'un corpuscule de lumière qui va d'un point à un autre placé dans un milieu différent, doit y aller dans le temps le plus court qu'il est possible. De Fermat avait le premier avancé ce principe, croyant ébranler par des raisons métaphysiques l'explication ingénieuse que Descartes avait donnée de la réfraction; Huyghens l'avait ensuite adopté comme une conséquence de son hypothèse sur la propagation de la lumière; enfin

Leibnitz l'avait soutenu comme favorable à ses idées sur le système des *causes finales*. On appelle ainsi cette partie de la physique, ou plutôt de la métaphysique (ou peut-être ni de l'une ni de l'autre), qui a pour but de découvrir les lois de la nature par la fin que son auteur s'est proposé en établissant ces lois. Cette théorie est fondée sur les axiomes si vrais, mais si peu féconds et souvent si trompeurs, que rien ne se fait sans raison suffisante, que la nature agit toujours par les voies les plus simples, et sur quelques autres aussi certains et aussi inutiles. Le chancelier Bacon qui avait senti combien cette manière de philosopher était une voie stérile pour les découvertes, la comparait avec beaucoup de finesse et de vérité à une vierge consacrée à Dieu qui ne produit rien; d'autres grands hommes n'ont pas été si sages, et quelques savans qui n'étaient pas de grands hommes, n'ont pas craint, même au prix des plus ridicules absurdités, d'introduire dans la géométrie les causes finales; témoin le père Tacquet, jésuite, qui, trouvant quelques phénomènes de catoptrique en contradiction avec ce principe, que la nature prend toujours le plus court chemin, croit concilier les phénomènes et le principe, en disant que la nature prend le plus long, quand elle ne saurait prendre le plus court. Les partisans modernes des causes finales, plus circonspects et plus raisonnables, se contentent d'en faire l'application à quelques lois très-constatées d'eux-mêmes, et de la chercher dans d'autres, en se taisant sur le reste. Quoi qu'il en soit, et pour en revenir à la solution que donne Bernoulli du problème dont il s'agit, le principe métaphysique, en apparence, sur lequel cette solution est appuyée, peut n'être regardé, si l'on veut, que comme un principe purement géométrique, et la solution n'y perdra rien de son mérite.

En proposant aux géomètres le problème de la plus vite descendante, Bernoulli leur avait donné un certain espace de temps pour le résoudre. Ce terme qu'il prolongea étant expiré, on ne vit paraître que quatre solutions. L'une, qui était de Newton, fut envoyée sans nom d'auteur; et Bernoulli dit que c'était *un onglet du lion* qu'il était facile de reconnaître; les trois autres étaient de Jacques Bernoulli, frère aîné de celui dont nous parlons, de Leibnitz, et du marquis de L'Hôpital. Presque toutes les nations savantes donnèrent chacune un athlète, et peut-être un cinquième aurait-il été difficile à trouver.

Jacques Bernoulli avait donné à son frère les premières leçons de géométrie: il voyait son élève courir avec lui d'un pas égal la carrière dans laquelle il l'avait fait entrer; et peut-être conservait-il un peu trop à son égard ce ton de supériorité dont il est difficile de se défaire, quand une fois on l'a pris, mais que

la reconnaissance même a bien de la peine à souffrir quand il est injuste. Le rival ne voulait plus être traité en disciple : il semblait harceler, quoique légèrement, son ancien maître, qui n'était pas homme à le souffrir ; et les questions fréquentes que Jean Bernoulli proposait aux mathématiciens dans les Actes de Leipsick, étaient des attaques indirectes qui s'adressaient à son aîné. Celui-ci se crut enfin assez provoqué pour en venir à un coup d'éclat : faisant donc un dernier effort, il proposa publiquement à son frère le fameux problème des *isopérimètres*, et joignit même à son cartel la promesse d'une certaine somme. Il fallait trouver parmi toutes les courbes de même longueur qui passent par deux points donnés, celle qui renferme avec la ligne droite tirée entre ces deux points, le plus grand espace possible, et celles qui, en tournant autour de cette ligne droite, engendrent le solide le plus grand, la surface courbe la plus grande, etc. La question fut même proposée avec plus de généralité que nous ne lui en donnons dans cet énoncé. On n'ignorait pas que de toutes les figures isopérimètres, c'est-à-dire d'un égal contour, le cercle est celle qui renferme le plus grand espace ; mais voilà tout ce qu'on savait sur cette matière : il restait à trouver, par une méthode nouvelle et analytique, que le cercle avait en effet cette propriété ; il restait à déterminer par cette même méthode la courbe qui, par sa révolution, forme la plus grande surface, celle qui donne le plus grand solide, etc. ; enfin à trouver une infinité d'autres courbes fort différentes du cercle.

Jean Bernoulli résolut assez promptement toutes les questions de son frère ; mais il donna sa solution sans analyse. Son adversaire prétendit que la solution était défectueuse, et non-seulement ne se crut point débiteur de la somme, mais s'engagea publiquement à trois choses : 1°. A deviner au juste l'analyse de son frère ; 2°. quelle qu'elle fût, à y faire des paralogismes, si on la voulait publier ; 3°. à donner la solution complète du problème ; ajoutant que s'il trouvait quelqu'un qui s'intéressât assez à l'avancement des sciences pour proposer quelque prix sur chacun de ces points, il s'engageait à perdre autant, s'il ne s'acquittait pas du premier ; le double, s'il ne s'acquittait pas au second ; le triple s'il manquait au troisième. On verra par la suite de ce récit qu'il ne risquait rien, au moins sur les deux derniers articles. Cette altercation produisit, de la part des deux frères, plusieurs écrits, où l'aigreur semble quelquefois prendre la place de l'émulation ; mais puisque l'un des deux avait tort, il fallait bien que l'un des deux se fâchât.

L'Académie des sciences de Paris fut prise pour juge du différend ; et c'était l'arbitre le plus respectable que pussent choisir

les deux rivaux. La solution de Jean Bernoulli fut donc remise en 1701 à l'académie dans un papier cacheté, et l'auteur recommanda qu'il ne fût ouvert qu'après que son frère aurait publié son analyse du même problème. Mais il y eut sur cette publication des difficultés qui durèrent plusieurs années; elles furent terminées ou plutôt arrêtées par la mort de Bernoulli l'aîné, arrivée le 16 août 1705; et le mémoire de son frère fut publié bientôt après parmi ceux de l'académie en 1706. Quelque élégante que paraisse sa solution, il faut avouer qu'elle était imparfaite à certains égards; l'auteur en convint lui-même dans un écrit qu'il publia plusieurs années après sur cette matière, et qui contenait une nouvelle méthode pour résoudre le problème, méthode un peu plus simple que celle de Jacques Bernoulli, mais d'ailleurs entièrement la même quant aux principes. Cette conformité, jointe à une rétractation si long-temps différée, a été vivement et plus d'une fois reprochée à Jean Bernoulli; on l'a ouvertement accusé d'une faiblesse dont les plus grands hommes n'ont pas toujours été exempts. Mais s'il avait aperçu son erreur du vivant de son frère, peut-on croire qu'en 1706, lorsque rien ne l'y obligeait, il eût publié cette erreur avec son ouvrage? Leibnitz avait paru approuver la première solution; et une méprise assez subtile pour avoir échappé à des yeux si pénétrants, ne devait pas coûter beaucoup à reconnaître, même par un aveu public: le géomètre n'y eût rien perdu, et le philosophe y eût gagné.

Tant de travaux auxquels des mathématiciens d'une très-grande force auraient à peine suffi, n'étaient pas les seuls qui occupassent le nôtre. En 1697 il donna dans les Actes de Leipsick le calcul des quantités *exponentielles*, c'est-à-dire des quantités constantes ou variables, élevées à des puissances variables. La méthode de différencier et d'intégrer ces sortes de quantités était jusqu'alors inconnue, et Bernoulli ajouta aux nouveaux calculs cette branche devenue depuis si féconde. Les Actes de Leipsick de cette même année 1697 et des suivantes, contiennent encore plusieurs écrits importants, qu'il composa sur différentes questions mathématiques. Parmi ces écrits, on doit remarquer surtout ses recherches sur *le solide de la moindre résistance*, c'est-à-dire sa méthode pour trouver un solide, qui, étant mis dans un fluide en repos parallèlement à son axe, rencontre moins de résistance que tout autre solide de même base, mis suivant la même direction et avec la même vitesse. Newton avait donné la solution de ce problème dans son admirable ouvrage des *principes mathématiques*, mais sans indiquer la route qu'il avait suivie; et Fatio de Duiller venait d'en publier une solution très-

embarrassée. Nous remarquerons, à l'occasion de ce dernier, qu'il fut dans la suite un triste exemple des égaremens dont les meilleurs esprits sont capables. Il préféra par choix et de bonne foi le métier d'enthousiaste et de prédicant qui le perdit, à la réputation de grand géomètre qu'il aurait pu facilement acquérir. Après avoir fait en mathématique des progrès considérables, il se crut destiné à de plus grandes choses, promit qu'il ressusciterait des morts, assembla toute l'Angleterre pour en être témoin, et ne tint point parole.

Bernoulli, effrayé des calculs de Fatio, se mit à chercher par une autre voie le solide de la moindre résistance, et ne fut pas long-temps à le trouver. Les grands géomètres connaissent cette espèce de paresse qui préfère la peine de découvrir une vérité à la contrainte peu agréable de la suivre dans l'ouvrage d'autrui; en général ils se lisent peu les uns les autres, un coup d'œil jeté sur un ouvrage suffit aux maîtres pour le juger, et peut-être perdraient-ils à lire beaucoup : une tête pleine d'idées empruntées n'a plus de place pour les siennes propres, et trop de lecture peut étouffer le génie au lieu de l'aider. Si elle est plus nécessaire dans l'étude des belles-lettres que dans celle de la géométrie, la différence de leurs objets et des qualités qu'elles exigent, en est sans doute la cause. La géométrie ne veut que découvrir des vérités, souvent difficiles à atteindre, mais faciles à reconnaître dès qu'on les a saisies; et elle ne demande pour cela qu'une justesse et une sagacité qui ne s'acquièrent point. Si elle n'arrive pas précisément à son but, elle le manque entièrement; mais tout moyen lui est bon pour y arriver; et chaque esprit a le sien, qu'il est en droit de croire le meilleur : au contraire, le mérite principal de l'éloquence et de la poésie consiste à exprimer et à peindre; et les talens naturels, absolument nécessaires pour y réussir, ont encore besoin d'être éclairés par l'étude réfléchie des excellens modèles, et, pour ainsi dire, guidés par l'expérience de tous les siècles. Quand on a lu une fois un problème de Newton, on a vu tout, ou l'on n'a rien vu, parce que la vérité s'y montre nue et sans réserve; mais quand on a lu et relu une page de Virgile ou de Bossuet, il reste encore cent choses à voir. Un bel esprit qui ne lit point, n'a pas moins à craindre de passer pour un écrivain ridicule, qu'un géomètre qui lit trop, de n'être jamais que médiocre.

Pendant que Bernoulli soutenait contre son frère la dispute des isopérimètres, une querelle beaucoup plus sérieuse l'occupait. Il avait publié une dissertation, où il prouvait que les corps dans leur accroissement souffraient une déperdition continuelle de parties, successivement remplacées par d'autres. Un grand mé-

rite fait toujours des ennemis , et par conséquent notre géomètre en avait. Ne pouvant attaquer le savant , ils eurent recours à une ressource assez ordinaire à l'envie ; ils cherchèrent à rendre le chrétien suspect. Plus jaloux de sa supériorité que des intérêts de la religion , car il n'est pas nécessaire d'en avoir pour la faire servir de masque à la haine , ils prétendirent que l'opinion de Bernoulli était dangereuse , contraire au dogme de la résurrection , et favorable aux objections des sociniens. Bernoulli n'eut pas de peine à montrer le ridicule d'une imputation si odieuse , et s'il traita ses adversaires avec toute la franchise helvétique et géométrique , il faut avouer que jamais indignation ne fut plus juste.

L'accusation que Bernoulli eut à soutenir dans cette occasion , lui avait été intentée par les théologiens calvinistes de Groningue où il était professeur. La conduite qu'il tint avec eux mérite de servir de modèle à tous les gens de lettres injustement attaqués sur un point si important ; et nous croyons aussi que cette circonstance de son éloge doit nous arrêter beaucoup plus longtemps qu'aucun autre. Il vivait dans un pays où le gouvernement , occupé pour lors d'affaires publiques très-importantes , et tolérant d'ailleurs par nécessité , n'examinait guère si un savant , chargé d'enseigner à quelques élèves le calcul différentiel et intégral , croyait ou ne croyait pas à la résurrection des morts : il ne pouvait se dissimuler , quand il l'aurait voulu , combien ce gouvernement avait d'intérêt de ménager un homme aussi utile que lui par les étrangers qu'il attirait à Groningue ; et rien n'était plus facile , avec moins de probité , que d'abuser de ces avantages : il avait le bonheur enfin de se trouver au milieu d'une république libre , où le bras séculier ne sert pas l'empressement des controversistes avec tout le zèle qu'ils ont coutume de désirer , et avec la docilité qu'ils ont le bonheur ou le malheur de rencontrer dans des climats plus méridionaux. Malgré ces considérations , il crut ne devoir pas garder le silence sur des reproches , trop ridicules sans doute en eux-mêmes pour qu'il les réfutât sérieusement , mais en même temps trop odieux pour qu'il ne cherchât pas à s'en laver. La manière dont il se défendit lui donna un nouveau mérite , et fut digne des motifs qui l'y déterminèrent. Il avait beaucoup d'avantage sans doute contre les théologiens hérétiques qui l'attaquaient. Ces docteurs imbéciles , divisés entre eux et également dans l'erreur sur les points les plus essentiels de cette religion qu'ils osaient enseigner aux autres , et qu'ils l'accusaient de renverser ; ces sectaires , dont les uns anéantissaient la toute-puissance divine et les autres la liberté humaine , donnaient assurément beaucoup de prise à qui n'eût été que

philosophe , et à qui n'eût voulu que se venger. Bernoulli eut le courage et l'équité de ne point employer de telles armes , qui , sans soutenir au fond sa cause , auraient pu nuire à ce qu'il voulait et devait respecter. Beaucoup plus modéré que ses adversaires , il crut devoir s'abstenir de les dévoiler aux yeux d'un peuple trop accoutumé à ne point distinguer la religion d'avec ses ministres , et toujours disposé à secouer le joug sacré qu'ils lui imposent : il se contenta de jeter sur leurs imputations le ridicule et l'odieux qu'il aurait pu répandre sur leurs opinions et sur leurs personnes. C'est l'objet d'une harangue qu'il prononça , et qui était , selon le titre , une *apologie de sa réputation , de sa religion et de son honneur*. Les magistrats , plus éclairés souvent qu'un théologien dans sa propre cause , lorsqu'ils sont assez équitables pour y démêler les intérêts de Dieu d'avec ceux des passions humaines , rendirent en cette occasion à notre grand géomètre une justice éclatante. Mais malgré tout l'avantage qu'il eut dans cette dispute , il n'a pas voulu que les pièces en fussent insérées dans le recueil de ses ouvrages. Sa modération sur ce point a été peut-être excessive. Ces pièces auraient été de nouveaux mémoires pour l'histoire de la philosophie et de ses persécuteurs , c'est-à-dire , de l'ignorance et de l'aveuglement des hommes ; car les fanatiques joueront toujours un grand rôle dans l'histoire de l'esprit humain , par le mal qu'ils ont cherché à lui faire. On aurait pris plaisir à rapprocher les attaques que le grand Bernoulli eut à soutenir alors , des persécutions que le grand Descartes avait essayées soixante ans auparavant dans le même pays , pour avoir cherché de nouvelles preuves de l'existence de Dieu ; et la postérité aurait eu la satisfaction d'ajouter le nom de Bernoulli à celui de tant d'hommes illustres qui , depuis Socrate , ont souffert pour la philosophie. Contens de posséder la vérité pour eux-mêmes , ces grands génies ne troublaient point l'Etat pour l'y faire entrer , et méritaient au moins qu'on les en laissât jouir. Mais à quoi ne doit-on pas s'attendre , quand on ne veut épouser , ni les passions , ni les préjugés des hommes ? La contradiction les choque moins que l'indifférence : bientôt on se voit en butte aux traits des partis les plus contraires , des sectes les plus divisées pour les questions les plus obscures. Ce sont des peuples ennemis , animés les uns contre les autres par une guerre très-vive , qui se réunissent quelques instans pour exterminer un étranger , spectateur tranquille de leurs combats.

D'ailleurs il est plus que vraisemblable , comme nous l'avons déjà insinué , que ce ne fut pas même ce motif qui suscita à Bernoulli des ennemis si redoutables. La considération qu'il s'é-

ait acquise, les élèves que l'Europe lui envoyait de toutes parts, les honneurs que le gouvernement et les citoyens s'empressaient de rendre à un étranger, furent sans doute les ressorts qui soulevèrent l'envie. Souvent il en a fallu moins pour exciter de plus grands troubles : et rien ne doit étonner en ce genre, quand on songe qu'une partie de la terre a été bouleversée, et que le système de l'Europe a changé de face, parce qu'un moine a été préféré à un autre pour prêcher les indulgences.

Il est du moins certain que ni les ouvrages, ni les discours même de Bernoulli ne pouvaient fournir de prétexte raisonnable pour l'attaquer. Sincèrement attaché à la religion, il la respecta toute sa vie sans bruit et sans faste. On a trouvé parmi ses papiers des preuves par écrit de ses sentimens pour elle ; et il faudra augmenter de son nom la liste des grands hommes qui l'ont regardée comme l'ouvrage de Dieu : liste capable d'ébranler, même avant l'examen, les meilleurs esprits, mais suffisante au moins pour imposer silence à une foule de conjurés, ennemis impuissans de quelques vérités nécessaires aux hommes, que Pascal a défendues, que Newton croyait, et que Descartes a respectées.

Dans ce même temps il avait une dispute moins importante sur le phosphore du baromètre avec quelques membres de l'Académie des sciences de Paris. Picard avait découvert le premier, en 1675, que son baromètre, secoué dans l'obscurité, donnait de la lumière, principalement à sa partie supérieure. On tenta la même chose sur d'autres baromètres ; mais il s'en trouva très-peu qui eussent cette propriété. Bernoulli ayant réitéré l'expérience de différentes manières, crut qu'une pellicule, qui se formait sur la surface du mercure, lorsqu'il n'était pas bien net, et l'air qui pouvait rester dans le baromètre, étaient les causes qui empêchaient la lumière ; et il conclut de là, que pour qu'un baromètre eût la propriété d'être lumineux, il fallait que le mercure fût très-pur, qu'il ne traversât point l'air quand on le versait dans le baromètre, et que le vide du haut du tyau fût aussi parfait qu'il pouvait l'être. L'académie ayant réitéré l'expérience suivant les vues de Bernoulli, ne trouva ces conditions, ni toutes nécessaires, ni toutes suffisantes : elle objecta à l'auteur quelques baromètres, dont les uns ne rendaient point de lumière, quoique construits d'après ces conditions, et dont les autres, construits sans précaution, étaient cependant lumineux. Bernoulli répondait sur les premiers, qu'apparemment le mercure n'en était pas encore assez net, ni assez purgé d'air ; et sur les autres, que le mercure en était peut-être plus pur qu'on ne l'imaginait. Hartsoecker, dont le goût pour la contradiction était assez décidé, attaqua quelques années après, par les plus mauvaises raisons, le senti-

ment de Bernoulli ; et celui-ci fit soutenir sur ce sujet, en 1719, une thèse très-mortifiante pour son adversaire, qui, de son côté, ne le ménageait pas. On crut voir renouveler ces guerres littéraires où les auteurs du seizième siècle se prodiguaient les épithètes les plus savantes et les plus injurieuses, et apparemment l'Allemagne n'avait pas encore perdu cet usage. Au reste, on a lieu de juger, par la lecture d'un mémoire imprimé dans le recueil de l'Académie des sciences, en 1723, que Bernoulli était assez bien fondé à soutenir son opinion. Les conditions que nous venons de donner d'après lui pour le phosphore du baromètre, sont à peu près celles que donne Dufay dans ce mémoire, et qu'il dit avoir apprises d'un vitrier allemand.

En 1705, Bernoulli publia son excellente dissertation, intitulée : *Motus rectorius* ; en faisant glisser des courbes les unes sur les autres, suivant une certaine condition qu'il détermine, il en produit par ce moyen de nouvelles dont la longueur est égale à celle des courbes génératrices.

Le recueil de l'Académie, en 1710 et 1711, nous offre deux autres ouvrages. Dans celui de 1710 il se propose de trouver la courbe que décrit un corps lancé suivant une direction quelconque, avec une vitesse connue, et attiré vers un point fixe par une force centrale qui agisse suivant une loi quelconque. Newton avait donné dans son livre *des Principes* la solution de ce problème ; Bernoulli prétendit qu'elle était obscure et insuffisante, et on n'est pas peu surpris quand on voit que la sienne n'en diffère presque en rien. Newton, selon lui, n'avait pas suffisamment démontré qu'un corps jeté suivant une direction connue, et attiré par une force centrale réciproquement proportionnelle au carré de la distance, devait décrire une section conique. Cependant il est évident qu'un corps ainsi lancé ne saurait se mouvoir que suivant une seule et unique loi, et que par conséquent, s'il peut décrire une certaine courbe, il doit la décrire en effet. Or Newton avait déterminé la section conique sur laquelle le projectile pouvait se mouvoir ; il avait donc entièrement satisfait à la question. Ce fut la réponse des géomètres anglais, intéressés à la gloire de leur compatriote, et uniquement occupés du soin de la défendre. On sera peut-être étonné, si on connaît un peu le cœur humain, qu'ils ne cherchassent pas plutôt à la diminuer : mais n'en faisons pas entièrement honneur à leur équité ; les hommes, tout injustes qu'ils sont, ne le sont pourtant que jusqu'à un certain point ; et la supériorité, quand elle est extrême, fait pour eux comme une classe à part, qu'ils regardent sans envie. Si les concitoyens de Newton n'étaient pas jaloux de son mérite, c'est qu'ils le voyaient trop au-dessus d'eux.

Une inégalité moins marquée lui eût peut-être fait trouver dans sa propre nation quelques rivaux, plus empressés d'obscurcir ses découvertes, que de les faire valoir. En lui laissant toute sa réputation, ils avaient du moins la ressource de croire la partager.

Bernoulli prétendit avec plus de fondement, en 1711, que Newton était tombé dans quelque méprise sur la mesure des forces centrales dans les milieux résistans; on faisait alors en Angleterre une nouvelle édition de l'ouvrage de ce grand homme, et il se corrigea sans répondre.

L'année 1714 vit paraître l'excellent *Essai d'une nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux*. La manœuvre est principalement fondée sur les lois de la résistance des fluides, et ces lois n'étaient encore que peu connues. Le chevalier Renau, dans un livre qu'il avait publié sur cette matière, s'était écarté des vrais principes; aussi le chemin qu'il suivait l'avait-il conduit à plusieurs erreurs; mais ces erreurs étaient assez délicates pour avoir séduit plusieurs savans géomètres. Bernoulli donna dans son essai la vraie théorie de la résistance du fluide au mouvement du vaisseau; fondé sur cette théorie, il se déclara ouvertement contre celle du chevalier Renau, et contre les conséquences qu'il en tirait. Renau répondit à ses objections, et s'engagea par lettres avec lui dans une dispute très-savante, dispute où la sagacité des deux adversaires ne se fit pas moins admirer que leur politesse mutuelle. Bernoulli montra dans cette occasion qu'il n'ignorait pas les égards qu'il devait à ceux qui en avaient pour lui; mais n'eût-il pas mieux valu les avoir toujours, et laisser à ses adversaires le triste avantage de les violer seuls?

Cette même année 1714, il publia dans les mémoires de l'Académie des sciences et dans les journaux de Leipsick ses recherches sur *les centres d'oscillation*. Plusieurs poids étant attachés à la verge d'un pendule, considérée comme une ligne inflexible, sans pesanteur et sans masse, il est évident que si cette verge vient à faire des vibrations, son mouvement doit être fort différent de celui qu'elle aurait, n'étant chargée que d'un seul corps, car les poids placés à différentes distances, tendent à descendre également dans le même temps; or cela ne se pourrait faire sans que la verge se brisât; son inflexibilité exige nécessairement que les poids les plus éloignés du centre de suspension décrivent les plus grands arcs. Les poids feront donc entre eux une espèce de compensation et de réparation de leurs mouvemens; la vitesse des poids inférieurs sera plus grande, et celle des poids supérieurs sera plus petite, que si chacun d'eux était seul attaché à la verge. Mais quelle doit être la loi de cette répartition et la vitesse

du pendule composé qui en résultera? ou, ce qui revient au même, quelle est la longueur du pendule simple qui ferait ses oscillations dans le même temps que le pendule composé? voilà à quoi se réduit la question. Le point qui détermine sur la verge la longueur de ce pendule simple, est appelé *centre d'oscillation* du pendule composé.

Huyghens, si célèbre par ses nombreuses découvertes, et à qui Newton doit peut-être autant qu'à Descartes, avait trouvé le centre d'oscillation par une méthode fort indirecte; Jacques Bernoulli l'avait ensuite déterminé par une voie plus naturelle, mais difficile; enfin notre géomètre trouva une méthode fort simple pour résoudre la question. Cette méthode consiste en général à chercher d'abord quelle devrait être la gravité dans un pendule simple de même longueur que le composé, pour que les deux pendules fissent leurs oscillations dans un temps égal. Ensuite au lieu de ce pendule simple d'une longueur connue et d'une pesanteur supposée, il substitue un pendule simple animé par la gravité naturelle, et détermine aisément la longueur qu'il doit avoir pour faire ses vibrations en même temps que l'autre.

La dispute de Leibnitz avec Newton, ou plutôt avec l'Angleterre, sur la découverte du calcul différentiel, éclata en 1715 avec beaucoup de violence, et devint presque une querelle nationale. On ne pouvait ôter à Newton l'honneur de l'invention; la métaphysique lumineuse qui l'avait conduit à trouver les règles de ce calcul, l'extrême fécondité dont il avait été entre ses mains, enfin des dates anciennes et bien constatées, tout déposait en sa faveur. Quoique son rival eût le premier publié la nouvelle analyse, sa gloire n'était pas si assurée. On lui reprochait le peu de clarté, ou plutôt la fausseté palpable de ses principes, dont il paraissait se méfier lui-même; le peu de chemin qu'il avait fait dans une route dont il semblait qu'il aurait dû voir l'étendue immense, s'il l'eût ouverte en effet; enfin quelques écrits de Newton dont on le soupçonnait d'avoir eu connaissance. Ces présomptions formaient contre lui un préjugé peu avantageux; mais enfin ce n'était qu'un préjugé; et nous n'avons garde de vouloir prononcer sur une cause qui partage encore aujourd'hui tous les savans de l'Europe. Leibnitz, offensé des soupçons que les Anglais avaient jeté sur ses travaux, leur proposa, comme une espèce de défi, le problème des trajectoires. Il s'agissait de trouver une courbe qui coupât à angles droits ou sous un angle constant une infinité d'autres courbes toutes du même genre, comme des cercles, des paraboles, des ellipses, etc. On croira sans peine que ce problème ne fut qu'un jeu pour Newton, car plusieurs autres géomètres anglais remplirent

le défi. Ainsi Leibnitz n'avait pas été fort heureux dans le piège qu'il avait choisi pour embarrasser ses adversaires; et la grande dispute sur l'inventeur du calcul différentiel eût été par là décidée contre lui, si la solution bonne ou mauvaise d'un problème isolé suffit pour décider des questions pareilles.

Leibnitz étant mort en 1716, Bernoulli continua la dispute avec l'Angleterre; il proposa de nouveau aux savans de cette nation le problème des trajectoires, mais avec des conditions qui le rendaient beaucoup plus difficile; et ceux-ci à leur tour lui en proposèrent d'autres qui ne l'étaient pas moins. On peut juger par la force des combattans de la vigueur des coups qu'ils se portaient. La fraude même parut un peu s'y mêler; car dans le cours de cette dispute, Keill ayant proposé à Bernoulli un problème très-difficile, celui-ci en trouva bientôt la solution, et somma en vain son adversaire de montrer la sienne. Il était question de déterminer la courbe décrite par un projectile dans un milieu résistant, suivant une certaine loi qui renfermait une infinité de cas, et dont un seul jusqu'alors avait été résolu.

De tous les géomètres anglais qui parurent dans la lice en cette occasion, il n'y en avait point de plus célèbre que Taylor, si connu par son ouvrage intitulé : *Methodus incrementorum directa et inversa*, ouvrage original et très-ingénieux, mais difficile encore aujourd'hui, même pour les plus habiles. Taylor avait trouvé à peu près en même temps que Bernoulli, et par une méthode semblable, la solution du problème des centres d'oscillation; l'un et l'autre se contestèrent la priorité de la découverte, et personne ne leur en eût refusé la propriété. Au reste, nous devons dire à l'honneur de Taylor, que dans cette dispute il ne sortit jamais des bornes littéraires. Bernoulli, attaqué par toute une nation, jaloux de soutenir l'honneur de la sienne, et plus occupé du fond de la dispute que de la forme, n'était pas si scrupuleux envers les géomètres anglais. Peut-être était-il excusable à l'égard de Keill, qui avait en quelque manière violé les règles du droit des gens, et dont les procédés n'étaient pas moins blâmables que les discours. Pour Taylor, il ne répondit aux injures que par des plaintes fort modérées aux journalistes de Leipsick, sur la liberté avec laquelle on traitait sa réputation dans leur journal. Les différentes pièces de ce procès se trouvent dans ce recueil (année 1715 et suiv.), et elles sont infiniment utiles à ceux qui veulent pénétrer dans les mystères de la plus haute géométrie. Mais pourquoi font-elles plus d'honneur à l'esprit qu'au cœur humain?

On nous demandera sans doute le but et l'utilité de toutes ces sublimes recherches. Nous ne répondrons point à cette question

par une injure , comme faisait Galilée ¹ , nous ne chercherons pas même à tirer de quelques uns des problèmes dont nous avons parlé , des usages peu sensibles et qu'on leur contesterait peut-être. Mais la géométrie n'a-t-elle pas par elle-même une beauté réelle , indépendante de toute utilité vraie ou prétendue ? quand elle n'aurait d'autre prérogative que de nous offrir sans aucun mélange des connaissances évidentes et certaines , un si grand avantage ne la rendrait-il pas digne de notre étude ? Elle est pour ainsi dire la mesure la plus précise de notre esprit , de son degré d'étendue , de sagacité , de profondeur , de justesse. Si elle ne peut nous donner ces qualités , on conviendra du moins qu'elle les fortifie , et fournit les moyens les plus faciles de nous assurer nous-mêmes , et de faire connaître aux autres jusqu'à quel point nous les possédons. Archimède est encore plus célèbre par ses recherches sur la parabole et sur les spirales , que par ses sphères mouvantes et ses bascules. Descartes et Newton , dont les ouvrages n'ont guère contribué qu'aux progrès de la raison , seront l'un et l'autre immortels , tandis que les inventeurs des arts les plus nécessaires sont pour la plupart inconnus , parce que c'est plutôt le hasard que le génie qui les a guidés. Un historien est loué de travailler à illustrer sa nation : quel respect ne mérite pas un petit nombre de génies rares qui , en montrant jusqu'où peuvent aller les forces de l'esprit , ont éclairé l'univers et fait honneur à l'humanité ? Il a fallu des siècles pour les produire , et on ne peut espérer de les voir de temps en temps renaître , qu'en ne traitant point leurs disciples de fainéans laborieux. Ainsi quand les spéculations de la géométrie transcendante ne seraient et ne pourraient jamais être d'aucun usage , ce qu'on est bien éloigné de prouver , ces hommes respectables devraient les mettre à l'abri du reproche de frivolité que leur font tous les jours des gens oisifs , frivoles par état , et incapables de les apprécier. Si des travaux d'une utilité matérielle étaient la seule ou la principale mesure du mérite , le laboureur et le soldat , aujourd'hui victimes d'un mépris injuste , devraient recevoir des honneurs aussi peu mérités. Les talens de toute espèce , les noms célèbres en tout genre , seraient oubliés ou proscrits ; la barbarie renaîtrait bientôt , et avec elle tous les maux qu'elle traîne à sa suite.

En 1724 , Bernoulli composa son *discours sur les lois de la communication du mouvement* , à l'occasion du prix que l'Académie des sciences de Paris avait proposé. Ce discours , l'un de

¹ Il répondait que la géométrie servait principalement à *peser* , à *mesurer* et à *compter* ; à *peser* les ignorans , à *mesurer* les sots , et à *compter* les uns et les autres.

ses plus beaux ouvrages, fut loué par ses juges, mais ne fut point couronné. On trouva qu'il ne répondait pas précisément à la question du prix : l'Académie demandait les lois du choc des corps durs, et il débutait dans sa pièce par soutenir que ces corps ne pouvaient exister. Il en donnait pour raison, que dans le choc des corps durs la communication du mouvement devrait nécessairement être instantanée, et qu'ainsi ces corps devraient passer subitement d'un mouvement quelconque à un autre, sans passer par les degrés intermédiaires, ce qui est contraire au principe, *que tout se fait dans la nature par des degrés insensibles*. On aurait pu demander à Bernoulli, si dans le choc de deux corps élastiques, égaux et semblables, qui viennent se frapper directement en sens contraire, avec des vitesses égales, le point d'attouchement ne perd pas tout d'un coup son mouvement dès l'instant que les deux corps se joignent, et si par conséquent il ne passe pas subitement et sans gradation à l'état de repos ; état dans lequel il reste pendant tout le temps que les deux corps mettent à se comprimer et à se rétablir. Si cela est, comme on ne peut en disconvenir, et si d'un autre côté la matière ne peut être supposée actuellement divisée à l'infini, ce qui est évident, le point de contact ne saurait perdre son mouvement sans qu'une petite portion de chaque corps, contiguë à ce point, ne perde aussi le sien. Voilà donc, même dans l'hypothèse abstraite de Bernoulli, deux parties de matière qui passent sans gradation du mouvement au repos. Ce principe, que tout se fait dans la nature par degrés insensibles, est celui que Leibnitz et ses sectateurs ont appelé *loi de continuité*. On ne peut nier qu'il ne soit très-philosophique, et confirmé du moins par la plus grande partie des phénomènes. Mais c'est en faire un étrange usage que d'en conclure qu'il n'y a point dans l'univers de corps durs, c'est-à-dire d'en exclure, selon l'expression d'un philosophe moderne, les seuls corps peut-être qui y soient : car comment se former une idée de la matière, si on n'accorde pas une dureté originaire et primitive aux élémens dont elle est composée, et qui sont proprement les vrais corps ? Au reste, quand l'existence des corps durs serait physiquement impossible, il n'est pas moins certain qu'on peut toujours considérer ces corps comme on considère en géométrie des lignes et des surfaces parfaites, en mécanique des leviers inflexibles et sans pesanteur ; et c'était là sans doute le point de vue de la question proposée.

Bernoulli soutenait dans la même pièce une autre opinion qui parut aussi nouvelle, quoiqu'elle eût pour premier auteur Leibnitz, et qu'elle ait eu depuis bien des sectateurs. C'était la mesure des forces vives ou des forces des corps en mouvement, par les

produits des masses et des carrés des vitesses. Pour réduire cette question à l'énoncé le plus simple, il s'agit de savoir si la force d'un corps qui a une certaine vitesse, devient double ou quadruple quand sa vitesse devient double. Jusqu'à Leibnitz, tous les mécaniciens avaient cru qu'elle était double; ce grand philosophe soutint le premier qu'elle était quadruple, et il le prouvait par le raisonnement suivant. La force d'un corps ne se peut mesurer que par ses effets, et par les obstacles qu'elle lui fait vaincre: or si un corps pesant peut monter à quinze pieds étant jeté de bas en haut avec une certaine vitesse, il doit monter, de l'aveu de tout le monde, à soixante pieds étant jeté avec une vitesse double. Il fait donc dans ce dernier cas quatre fois plus d'effet et surmonte quatre fois plus d'obstacles; sa force est donc quadruple de la première.

Cette preuve de Leibnitz fut fortifiée par Bernoulli d'un grand nombre d'autres. Il démontra qu'un corps qui ferme ou bande un ressort avec une certaine vitesse, peut avec une vitesse double fermer tout à la fois, ou successivement, quatre ressorts semblables au premier, neuf avec une vitesse triple, etc. Il n'oublia pas d'insister sur une vérité très-importante, découverte par Huyghens, savoir, que dans le choc des corps élastiques la somme des forcés vives, c'est-à-dire, des produits des masses par les carrés des vitesses, demeure toujours la même; ce qu'on ne peut pas dire de la somme des produits des masses par les vitesses. Les partisans des forces vives ont souvent fait valoir ce théorème en faveur de leur opinion: surtout depuis qu'on l'a rendu beaucoup plus général, et d'un usage presque universel dans les problèmes de mécanique. Nous n'entrerons point ici dans le détail des différens écrits que la question des forces vives a produits. Il me semble qu'aujourd'hui les géomètres conviennent assez unanimement que c'est une pure question de nom: et comment n'en serait-ce pas une, puisque les deux partis sont d'ailleurs entièrement d'accord sur les principes fondamentaux de l'équilibre et du mouvement? dans le mouvement d'un corps nous ne voyons clairement que deux choses, l'espace parcouru et le temps employé à le parcourir. Le mot de *force* ne nous représente qu'un être vague, dont nous n'avons point d'idée nette, dont l'existence même n'est pas trop bien constatée, et qu'on ne peut connaître tout au plus que par ses effets. Tous les géomètres conviennent entre eux sur la mesure de ces effets, et cela doit leur suffire. Nous en saurons davantage, quand il plaira à l'Être suprême de nous dévoiler plus clairement l'essence des corps, et surtout la manière d'analyser par le calcul leurs propriétés métaphysiques, peut-être aussi incomparables entre elles que nos propres sensations.

Bernoulli se vengea de l'infortune littéraire qu'il avait eue en 1724, en remportant plusieurs années de suite le prix de l'Académie des sciences. Sa pièce de 1730, sur la manière d'expliquer par les tourbillons la forme et les propriétés des orbites des planètes, est remarquable par les efforts qu'il fait pour défendre un système que Newton croyait avoir anéanti. La profonde géométrie qui règne dans cet ouvrage, la supériorité de l'auteur sur ses concurrens, et peut-être la prédilection naturelle à des Français pour l'hypothèse qu'il défendait, lui valurent le prix, malgré une erreur de calcul, qui sans doute n'avait pas échappé à la pénétration de ses juges.

En 1734 parut l'essai de Bernoulli sur *la physique céleste*. Il tâchait d'y expliquer par une hypothèse nouvelle les principaux points du système du monde, et surtout la cause de l'inclinaison des orbites des planètes, que l'académie avait proposée. Si on remarque dans cet ouvrage un grand nombre de choses que la saine physique refuserait peut-être d'adopter, on doit d'un autre côté y admirer l'adresse avec laquelle l'auteur fait valoir en sa faveur tout ce que les ressources d'un génie inventif peuvent fournir de séduisant ou de plausible; et le suffrage de l'académie, sans répondre du succès de ce travail, en a du moins été la récompense. De plus, la question qu'il fallait résoudre était du nombre de celles qui n'admettent aucune explication dans le système newtonien; Bernoulli, qui d'ailleurs n'était pas trop favorable à ce système, et qui ne trouvait point dans celui de Descartes une explication satisfaisante de ce qu'il cherchait, fut obligé d'en imaginer un autre; et quelle est l'hypothèse qui satisfait à tout?

Voilà les principaux ouvrages d'un homme dont les mathématiques conserveront à jamais le nom. Un écrit beaucoup plus long que celui-ci n'eût pas suffi pour les indiquer tous; et ceux que nous avons omis feraient encore honneur aux plus grands géomètres.

Bâle était sa patrie; il est juste de faire honneur à cette république d'un citoyen qu'elle a toujours distingué, puisque tant de personnages célèbres ont fait après leur mort la gloire de leur nation, qui les avait oubliés pendant leur vie.

Il était depuis long-temps le premier des associés étrangers de l'Académie des sciences de Paris; sans doute les Crousaz, les Wolf, les Sloane, les Poleni, etc., dont les noms remplissaient alors cette liste, se voyaient avec complaisance à côté d'un homme que les Euler, les Bradley, les Daniel Bernoulli eussent été flattés de voir à leur tête. Si la mort de Bernoulli a laissé un grand vide, l'académie n'a eu que l'embarras du choix pour le remplir.

Quoique ses succès dans les mathématiques eussent été fort précoces, et fussent l'effet d'un talent qui avait dû reconnaître de bonne heure son objet et le saisir, cette étude néanmoins n'était pas la première à laquelle il s'était livré. Son âme avide de connaissances s'était, pour ainsi dire, jetée d'abord sur le premier aliment qu'on lui avait présenté. Les charmes des belles-lettres, qui s'offrirent à lui dès l'entrée de sa carrière, le dédommagèrent des avantages qu'il aurait pu trouver dans le commerce, pour lequel il n'avait aucun goût, quoiqu'il y eût été destiné par un père, qui pour avoir un fils si rare, n'en ressemblait pas moins à tous les pères. Il passa de là à l'étude de la médecine; et ce fut elle sans doute qui le conduisit insensiblement au point où la nature l'appelait, à cette géométrie sublime, si nécessaire pour entrevoir le mécanisme admirable du corps humain, et si insuffisante néanmoins pour en démêler tous les ressorts. Bernoulli aussi incapable d'en imposer à lui-même qu'aux autres, et fait pour apercevoir presque au premier coup d'œil les limites prescrites à nos connaissances, vit bientôt que l'usage de la géométrie dans cette matière dégénérait trop facilement en abus; malgré le succès de la dissertation physico-mathématique qu'il avait publiée sur le mouvement des muscles, et dont nous avons parlé, il crut devoir dans la suite réserver la géométrie pour des objets moins utiles peut-être, mais plus satisfaisans du moins par les lumières qu'elle peut y répandre.

Cependant il n'était pas tellement borné aux mathématiques, qu'il perdit entièrement de vue tout le reste. Il faisait quelquefois pour se délasser, des vers latins, peut-être aussi mal qu'un homme né à Pékin ferait des vers français, mais assez bien cependant pour pouvoir tenir un rang honorable parmi la foule des modernes qui ont mieux aimé parler une langue morte que la leur. On nous permettra de faire à cette occasion une remarque singulière; c'est que les langues grecque et latine, tant qu'on les a parlées, n'aient eu qu'un très-petit nombre d'excellens poètes, comme toutes les langues vivantes; et qu'au contraire, depuis la renaissance des lettres, nous nous flattions d'avoir tant d'Horaces et de Virgiles. La solution de ce paradoxe ne sera pas fort difficile à trouver si on se demande à soi-même, pourquoi plusieurs corps célèbres qui ont produit une nuée de versificateurs latins, n'ont pas un seul poète français qu'on puisse lire. Nous ne croyons donc pas devoir nous arrêter beaucoup sur les vers latins de Bernoulli. Il faisait mieux ou plus mal encore; car dans sa jeunesse, à l'âge de dix-huit ans, il avait soutenu une thèse en vers grecs, sur cette question, *que le prince est pour les sujets*; matière du moins aussi intéressante qu'aucune de celles qu'il a traitées de-

puis , mais qu'un philosophe pouvait se dispenser de traiter en vers , et un républicain de traiter en grec.

Il est rare que les hommes célèbres aient des enfans qui leur ressemblent. Le nôtre en a plusieurs d'un mérite distingué ; Nicolas Bernoulli , mort fort jeune à Pétersbourg , où le czar l'avait appelé , et où il était déjà l'un des principaux ornemens de l'académie naissante ; Jean Bernoulli aujourd'hui professeur d'éloquence à Bâle , qui a remporté plusieurs prix de l'Académie des sciences de Paris , et qui aurait été grand mathématicien , s'il n'eût mieux aimé être orateur ; enfin , Daniel Bernoulli l'aîné et le plus illustre de tous , qui soutient par ses ouvrages le nom de son père. Ses talens sublimes et connus depuis long-temps brillent surtout dans son *Hydrodynamique* , où il a le premier appliqué au mouvement des fluides le principe de la conservation des forces vives , et détermine les lois de ce mouvement par des méthodes sûres et non arbitraires. Il a partagé avec son père le prix de l'Académie en 1734 , et s'est montré digne de lui en l'égalant ; depuis plusieurs années ce prix est pour Daniel Bernoulli une espèce de-revenu ; fortune la plus flatteuse qu'un savant puisse retirer de son travail , puisqu'il ne la doit qu'à lui seul.

Maupertuis et Clairaut , célèbres géomètres français , ont fait l'un et l'autre le voyage de Bâle pour profiter des lumières de Bernoulli ; semblables à ces anciens Grecs qui allaient chercher les sciences en Egypte , et revenaient ensuite les répandre dans leur patrie avec leurs propres richesses. Enfin c'est à Bernoulli qu'on doit Euler , dont le nom retentit aujourd'hui dans toute l'Europe , et à juste titre ; la reconnaissance de ce grand géomètre pour son illustre maître égale la profondeur et la sagacité qu'on admire dans ses ouvrages.

On a publié en 1743 , à Lausanne , le recueil de tous les écrits de Bernoulli : ce recueil précieux , fait avec un soin et une intelligence qui méritent la reconnaissance de tous les géomètres , est dû à l'un des plus célèbres disciples de l'auteur , Cramer , professeur de mathématiques à Genève , que l'étendue de ses connaissances dans la géométrie , dans la physique et dans les belles-lettres , rendait digne de toutes les sociétés savantes , et dont l'esprit philosophique et les qualités personnelles relevaient encore les talens.

De toutes les académies qui avaient l'avantage de compter Bernoulli parmi leurs membres , aucune ne lui a rendu des honneurs plus marqués que l'Académie des sciences de Prusse. Cette compagnie chargea son secrétaire de lui faire un éloge public , quoique ce ne soit point l'usage de prononcer celui des académiciens étrangers. Elle n'a pas craint qu'un tel exemple l'engageât

à accorder souvent de pareilles distinctions ; la mémoire d'un si grand homme méritait cet hommage de la part d'un corps où il comptait des amis et des élèves illustres. Le recueil des œuvres de Bernoulli est dédié au monarque , protecteur de cette académie célèbre , et si elles méritaient de paraître sous les auspices d'un prince philosophe , osons dire à la gloire des lettres , et plus encore à celle du prince , qu'il était digne de voir son nom à la tête de cet immortel ouvrage.

ÉLOGE DE GIRARD ¹.

CE modeste académicien a si bien caché sa vie , que nous en ignorons presque toutes les circonstances. Deux ouvrages sur la langue française en sont à peu près tous les événemens.

Le premier ² a pour titre : *Synonymes français , leurs différentes significations , et le choix qu'il en faut faire pour parler avec justesse* (1). On peut donner dans une langue le nom de *synonymes* , ou à des mots qui ont absolument et rigoureusement le même sens , et qui peuvent , en toute occasion , être substitués indifféremment l'un à l'autre ; ou à des mots qui présentent la même idée avec de légères variétés qui la modifient , de manière qu'il soit permis d'employer l'un de ces mots à la place de l'autre , dans les occasions où l'on n'aura pas besoin de faire sentir ces légères variétés. Ce serait peut-être un défaut dans une langue , ce serait du moins une richesse très-pauvre , que d'abonder en synonymes du premier genre , en synonymes *rigoureux* ; mais ce serait une triste indigence que de manquer de synonymes de la seconde espèce , de synonymes *approchés*. Une langue dénuée de tels synonymes serait nécessairement pauvre et sans aucune finesse. En effet , ce qui constitue deux ou plusieurs mots synonymes , c'est d'abord un sens général qui est commun à ces mots ; et ce qui fait ensuite que ces mots ne sont pas toujours synonymes , ce sont des nuances , souvent délicates , et quelquefois presque imperceptibles , qui modifient ce sens primitif et général. Ainsi toutes les fois que par la nature du sujet qu'on traite , on n'a point à exprimer ces nuances , et qu'on n'a besoin que du sens général , chacun des synonymes peut être indifféremment mis

¹ Gabriel Girard , interprète du roi , recu le 29 décembre 1744 , à la place de Charles d'Orléans de Rothelin ; mort le 4 février 1748.

² La première édition est de 1718.

en usage ; par conséquent , s'il y a une langue dans laquelle on ne puisse jamais employer indifféremment deux mots l'un pour l'autre , il faut en conclure que le sens de ces mots diffère , non par des nuances fines et fugitives , mais par des différences très-marquées et très-grossières ; les mots de la langue n'exprimeront donc plus ces nuances , et dès lors la langue sera pauvre et sans finesse.

Il est aisé de conclure de ces réflexions , quel a été le véritable but de l'abbé Girard dans son ouvrage. Il ne se propose pas , comme l'ont cru quelques uns de ses lecteurs , de prouver que la langue française est absolument et rigoureusement sans synonymes , c'est-à-dire qu'elle n'a point de mots qui , *dans aucune occasion* , puissent être employés les uns pour les autres ; l'auteur connaissait trop bien les lois du style et les ressources de la langue , pour imposer aux écrivains une si fâcheuse contrainte ; il savait que l'agrément et l'harmonie de la diction , et surtout la variété qu'on doit répandre , autant qu'il est possible , dans les expressions ainsi que dans les tours , exigent qu'on évite la répétition trop fréquente du même terme , lorsqu'elle n'est pas rigoureusement nécessaire pour rendre avec netteté la pensée de l'auteur. L'abbé Girard se propose donc seulement de faire voir que la langue française n'a point de mots qui , *dans toutes les circonstances possibles* , puissent être substitués indifféremment l'un à l'autre , et qu'il y a des cas , même très-fréquens , où l'usage et le choix d'une de ces expressions est indispensablement nécessaire à cette précision délicate qui caractérise les bons écrivains. C'est ce qu'il prouve avec autant de clarté que de justesse , en réunissant sous un même article les mots qui paraissent avoir la même signification , en démêlant les différences , quelquefois légères , mais toujours réelles , qui distinguent le sens de ces mots ; en analysant ces différences , et en justifiant cette analyse par des exemples qui rendent sensible au lecteur l'usage des différens synonymes pour exprimer ces nuances.

Cet ouvrage , dont le projet était neuf , et l'exécution très-supérieure à ce qu'on pouvait attendre d'un premier essai dans une matière si difficile , fut reçu avec les plus grands et les plus justes applaudissemens. La Motte , appréciateur éclairé des finesses de notre langue , n'ayant encore lu que la première édition , jugea , sans connaître l'auteur , que l'Académie Française ne pourrait se dispenser de l'admettre s'il s'y présentait avec un si bon titre.

Non-seulement le travail de l'abbé Girard fut utile à sa nation , et plus utile encore à toutes celles qui connaissent notre langue ,

c'est-à-dire à toute l'Europe, il devint aussi utile, par contre-coup, pour ceux même des étrangers à qui notre langue est inconnue. Son ouvrage engagea des grammairiens savans et philosophes à faire pour leur langue ce qu'il avait fait pour la sienne, et bientôt les Allemands et les Anglais eurent aussi leurs dictionnaires des synonymes. Combien serait-il à souhaiter que les anciens nous eussent laissé un pareil ouvrage pour les langues qu'ils ont si bien parlées ! Cicéron, dans un endroit des *Tusculanes*, a pris la peine de marquer, par les définitions les plus nettes et les plus précises, la différente signification de sept à huit mots latins destinés à exprimer la tristesse. Qu'on examine ce passage avec attention, et qu'on dise ensuite de bonne foi si l'on se serait douté de toutes les nuances par lesquelles Cicéron distingue ces mots, et si l'on n'aurait pas été fort embarrassé d'en marquer, dans un dictionnaire, les acceptions exactes ? Pourquoi le grand orateur que nous venons de citer, n'a-t-il pas fait un livre de synonymes latins, comme l'abbé Girard en a fait un de synonymes français ? Si un tel ouvrage venait tomber tout à coup au milieu d'un aréopage des plus habiles latinistes modernes, il est à croire qu'il les rendrait un peu confus sur ce qu'ils s'imaginent si bien savoir (2).

Le suffrage unanime que le public et l'Europe entière avaient donné au livre de l'abbé Girard, le grand nombre d'éditions qui s'en étaient faites, l'approbation même que les académiciens les plus éclairés lui avaient accordée, ne produisit pourtant qu'au bout de vingt-six ans l'effet naturel que l'auteur devait en attendre : il ne fut reçu à l'Académie qu'en 1744. Sa modestie l'avait empêché de frapper aux portes de ce temple, malgré le droit qu'il en avait acquis. La voix publique, et surtout le cri des gens de lettres, qui le nommaient depuis long-temps à l'Académie Française, le déterminèrent enfin à faire quelques démarches. « Je n'aurais jamais eu, dit-il dans son discours de » réception, la gloire de parvenir jusqu'à vous, si les soins de » quelques amis ne m'avaient aplani la route; la justice que » je me rendais prit à leurs yeux la forme d'indolence. . . . » Mon amour-propre réveillé, soutenu, animé par ces reproches » obligeans, fit naître l'espérance, et l'espérance triompha de » ma timidité : je me présentai. . . . Je crus dès lors toucher » au but, et recevoir de vos mains le laurier destiné à couronner » l'homme de lettres. » Nous apprenons, par ce même discours, que les premières démarches de l'abbé Girard furent infructueuses. La sensibilité vraie et simple avec laquelle il s'exprime sur son peu de succès, est aussi noble qu'intéressante ; il ne dissimule point le chagrin qu'il en eut ; il n'affecte point de dé-

daigner ce qu'il avait désiré et ce qu'il venait enfin d'obtenir ; mais il fait lui-même l'éloge des concurrens qu'on lui avait préférés, et il essaie de justifier, avec la bonne foi la plus estimable, les motifs que l'Académie avait eus de les adopter. « M'étant » flatté, dit-il, d'un bonheur trop prochain, il était difficile » que l'illusion, en se dissipant, ne substituât pas dans mon » âme l'amertume à la joie qu'elle y avait d'abord répandue.... » Tel est, dans le passage de la faveur à la disgrâce, un cour- » tisan trop attaché à la fortune ; tel je fus, lorsqu'il ne me » resta que l'honneur de la concurrence. . . . Cependant ma » sensibilité ne m'aveugla point ; elle me laissa voir l'intérêt de » votre gloire dans le choix que vous fîtes de ces illustres sa- » vants, qui soutiennent le goût des sciences par celui qu'ils » mettent dans la manière de les traiter (3). . . . Le plaisir que » j'avais déjà goûté à la lecture de leurs ouvrages, prévalut sur » ma propre satisfaction ; je donnai à vos suffrages de sincères » applaudissemens ; je ne désapprouvai que ma témérité, et je » me replaçai au rang des spectateurs. » L'Académie était trop juste pour l'y laisser long-temps, et le public applaudit beaucoup au choix qui le tira de la foule où il était si modestement rentré.

L'abbé Girard a peut-être ignoré, ou du moins a prudemment et honnêtement passé sous silence, dans son discours, la principale raison qui avait tant retardé son entrée dans la compagnie. Quelques académiciens, presque uniquement occupés de l'étude de la langue, et par là très-utiles à notre travail, craignaient de voir ce mérite s'évanouir aux yeux de leurs confrères, s'il était partagé par quelques fâcheux nouveaux venus. Ils regardaient la grammaire comme leur domaine, qui, déjà petit et peu brillant par lui-même, ne leur paraissait plus rien, s'il cessait de leur appartenir en propre. Ils employèrent donc (ce qu'il faut peut-être pardonner à la faiblesse humaine) tous les petits moyens dont ils purent s'aviser pour éloigner l'adjoint ou le rival qu'ils redoutaient ; mais le cri public l'emporta enfin sur leurs intrigues sourdes et ténébreuses.

Admis dans cette compagnie, l'abbé Girard se crut obligé, non de justifier son titre, ses *synonymes* l'en dispensaient, mais d'y en ajouter d'autres, de se rendre plus utile encore, s'il était possible, à la langue française, qui déjà lui devait tant, et de couronner, par de nouveaux succès, ceux qu'il avait obtenus. Il se proposa de donner une édition fort augmentée de ces mêmes *synonymes*, et de perfectionner d'ailleurs à plusieurs égards son travail sur cet objet. Ce travail en était très-susceptible ; car, outre un grand nombre de synonymes qui manquaient à la

première édition, il était nécessaire que l'auteur donnât, à différens articles de son ouvrage, encore plus de justesse et de précision qu'il n'y en avait mis. Il est rare, et peut-être sans exemple, que, dans quelque genre que ce puisse être, l'inventeur crée et perfectionne tout à la fois; et il est d'autant moins étonnant que l'abbé Girard eût laissé quelque chose à désirer en divers endroits de son livre, que ces endroits étaient en assez petit nombre par rapport à ceux où il avait pleinement satisfait les lecteurs les plus difficiles. D'ailleurs, il aurait vraisemblablement donné, dans cette nouvelle édition, une forme un peu différente à son ouvrage. Il eût sans doute exposé d'abord à la tête de chaque article, comme il l'a fait dans quelques uns, le sens général commun à tous les mots qui paraissent synonymes, et qu'il est assez difficile de bien fixer; il eût ensuite déterminé avec exactitude l'idée que chaque synonyme ajoute au sens général; enfin il eût rendu sensibles ces différentes idées, en les réunissant, autant qu'il aurait été possible, dans une même phrase, où la diversité des acceptions de chaque terme eût été plus marquée par le rapprochement même de ces termes. Il eût distingué, dans les synonymes, les différences, quelquefois bizarres, qui sont d'usage et de caprice, d'avec celles qui sont constantes et fondées en principes; et il eût aussi distingué les différences purement arbitraires, au moins par des exemples où le lecteur les aurait observées. Il eût remarqué de plus, ce qui n'est guère moins essentiel, qu'un article de synonymes n'est pas quelquefois moins exact, quoiqu'on puisse, dans les exemples, substituer un mot à la place de l'autre, et qu'il faut seulement que cette substitution ne puisse être réciproque; observation qui mériterait d'être approfondie, et de laquelle il résulterait peut-être qu'il y a dans notre langue, quoiqu'en très-petit nombre, des *demi-synonymes*, si on peut les appeler de la sorte, c'est-à-dire, des mots dont on peut employer toujours le premier à la place du second, sans qu'on puisse employer toujours le second à la place du premier (4). Enfin l'abbé Girard eût démêlé les divers emplois des synonymes, non-seulement en fixant, par une définition exacte, l'idée précise attachée à chaque mot, et les cas où il doit être employé préférablement à tout autre, mais encore en marquant la différente acception des synonymes employés au sens propre ou au sens figuré; les différens mots auxquels ils peuvent se joindre, quelques uns étant, pour ainsi dire, attirés par une expression et repoussés par une autre; enfin les divers genres de style où l'on doit en faire usage, quelques uns n'étant que du style poétique, quelques uns que du style soutenu, quelques autres que du style familier. On voit

par ce détail, que la nouvelle édition des *synonymes*, projetée par l'abbé Girard, demandait un long travail pour être digne de la première, et pour l'être aussi de l'Académie et de l'auteur. Sa mort, arrivée trois ans après son entrée dans cette compagnie, l'empêcha d'exécuter un projet si utile; on n'a trouvé dans ses papiers qu'environ quatre-vingts synonymes nouveaux, et la table alphabétique d'un grand nombre d'autres qu'il se proposait de traiter. Ces nouveaux synonymes et cette table ont été insérés dans la nouvelle édition très-augmentée, qui, après la mort de l'auteur, a été mise au jour par M. Beauzée. Cet académicien a essayé de remplir quelques pierres d'attente parmi le grand nombre de celles que l'abbé Girard avait laissées en suspens. Mais ce qu'il en reste à remplir attend encore une main patiente et habile, qui, en achevant ce grand et utile édifice, rendra à la langue française un service immortel.

Occupé sérieusement de cet objet dans les dernières années de sa vie, l'abbé Girard était bien éloigné d'être oisif, et pour l'Académie, et pour les gens de lettres qui le connaissaient; cependant, comme son travail sur les synonymes exigeait encore plusieurs années pour être mis dans l'état où il le désirait, il craignit d'être regardé, durant cet intervalle, comme un académicien inutile par ce public sévère, qui, si inutile lui-même dans une grande partie des individus dont il est composé, exige que les gens de lettres qu'il estime, offrent sans cesse quelque parure nouvelle à son oisiveté, toujours prêt à les accuser de paresse, lorsqu'ils ont cessé durant quelque temps de rien exposer à sa critique. L'abbé Girard crut devoir prévenir cet arrêt; tout injuste qu'il pouvait être; et durant le peu de temps qu'il a été parmi nous, le public a recueilli un nouveau fruit de ses veilles. Il publia, en 1747, deux volumes in-12, sous ce titre : *Les vrais Principes de la langue française, ou la parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'usage*. Il y avait longtemps qu'on le pressait de travailler à une grammaire générale de notre langue. C'en est une que le livre dont nous parlons; et ce livre même, si l'on en croit de très-habiles grammairiens, contient en effet les vrais principes de la langue française, c'est-à-dire, non-seulement ceux qui sont fondés sur la métaphysique générale commune à toutes les langues, mais ceux même qui sont propres à notre langue particulière, à son génie, à sa marche, aux règles de sa construction et de sa syntaxe; enfin aux bizarreries, souvent plus apparentes que réelles, par lesquelles elle paraît s'écarter de la route naturelle et générale. Tel est le plan de l'ouvrage de l'abbé Girard, et tel est le mérite que d'excellens juges y ont reconnu. Il fut cependant beau-

coup moins accueilli que l'ouvrage sur les *synonymes*. Celui-ci, écrit avec précision, avec clarté, et même avec une sorte d'agrément et d'élégance, avait été universellement applaudi, parce que tout le monde avait pu le lire, et l'avait lu non-seulement sans dégoût et sans contention, mais avec plaisir et avec fruit. Il n'en fut pas de même du livre des *Principes*. On y critiqua deux points essentiels, *le fond* et *le style*. On trouva, quant au fond, que l'exposition des principes manquait de clarté; que les idées étaient trop abstraites, trop métaphysiques, et trop peu à la portée des lecteurs. En géométrie, en chimie, et dans la plupart des sciences exactes, un auteur peut n'être pas entendu de ce qu'on appelle *le public*, sans que ce public ait droit de s'en plaindre, parce que ces sciences ont une langue à part, un dictionnaire propre qu'il faut savoir pour entendre les livres où l'on fait un usage indispensable de ce dictionnaire et de cette langue; mais en grammaire, en métaphysique, en logique, et dans toutes les autres sciences qui n'ont ou ne doivent avoir d'autre langue que la langue commune, c'est toujours la faute de l'écrivain que de n'avoir pas l'art de se faire entendre. Il faut laisser aux Jean Scot, aux Duhan, et à ceux qui leur ressemblent, le triste avantage de se traîner et de se battre à tâtons dans les ténèbres de la philosophie scolastique, qui ne méritent pas qu'on cherche à les dissiper. Dans tous les genres d'ouvrages qui peuvent intéresser les bons esprits, la maxime si vraie, *ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement*, est la pierre de touche la plus sûre pour apprécier et juger l'auteur. Malheur donc à tout grammairien dont les productions auront besoin de glose et de commentaire; d'autant plus obligé à la clarté qu'il doit l'enseigner aux autres, il est aussi coupable de se rendre obscur, que le serait un poète qui manquerait à la mesure et à la rime. C'est le reproche qu'on fit à l'abbé Girard; et nous sommes forcés de convenir, d'après l'avis unanime des connaisseurs, que le reproche n'était pas sans fondement. A l'égard du style, on jugea qu'il n'était pas assorti à la matière; que l'auteur y avait prodigué des ornemens peu convenables, des tours figurés et recherchés, qui contrastaient d'une manière choquante avec la sévérité et la simplicité du sujet, et qui, par cela même, augmentaient encore l'obscurité dont on accusait l'ouvrage. L'abbé Girard avait été sur ce point dans une erreur singulière, pour un philosophe tel que lui. Il s'était imaginé que ces prétendus agrémens de style lui procureraient plus de lecteurs; et quand on lui en faisait apercevoir la discordance avec son sujet, il répondait avec une simplicité naïve : *J'ai mis cela pour les femmes*. Vivant, comme il faisait, dans la retraite, et n'ayant nulle

connaissance de ce qu'on appelle le ton des gens du monde , il avait cru emprunter leur langage en parlant un jargon si étranger à son objet. Aussi son livre fut-il peu goûté de cette partie du public , très-malheureusement nombreuse , qui ne lit que par désœuvrement , et qui , lorsqu'elle consent à s'instruire , veut au moins que ce soit sans fatigue et sans ennui. Mais les philosophes et les maîtres de l'art , qui ne jugent pas sur l'écorce , connurent le prix de son travail. Ils ont creusé et nettoyé la mine que l'auteur avait ouverte ; ils ont développé les principes vrais et lumineux , mais mal présentés , dont la multitude n'avait pu sentir la solidité et l'étendue ; ils ont transformé en langage vulgaire les énigmes et la *rhétorique* de l'auteur , qui par là devenu plus clair et plus simple , ne s'est plus alors montré qu'avec ses vraies richesses. L'ouvrage de l'abbé Girard a obtenu le même honneur que les *Synonymes* , celui d'être *contrefait* dans toute l'Europe. Duclos l'avait prévu , lorsqu'il disait en parlant de cette grammaire : *C'est un livre qui fera la fortune d'un autre.*

La clarté et la simplicité de style qu'on désirerait dans la grammaire de l'abbé Girard pour déployer et mettre dans tout son jour l'esprit philosophique qui l'a dictée , est au contraire un des principaux mérites d'un autre grammairien philosophe , du Marsais , dont les écrits ont fait de la grammaire et de l'étude des langues une science lumineuse , nouvelle et simple. Des imitateurs , plus ou moins serviles , ont adopté les idées saines et utiles dont il est l'auteur , quelques uns en les gâtant , quelques autres en y faisant des changemens légers , moins pour perfectionner ses vues , que pour n'avoir pas l'air de se traîner absolument sur ses traces ; mais la plupart de ces disciples ou de ces copistes ne lui ont pas rendu la justice qu'ils lui devaient , et dont nous croyons devoir nous acquitter pour eux , sans qu'ils nous en aient chargés (5).

L'Académie aurait bien désiré que le public eût pu voir ces deux hommes , qui ont si bien mérité de la langue française , assis l'un auprès de l'autre dans nos assemblées. Mais du Marsais , sans être aussi modeste que l'abbé Girard , ignorait encore plus que lui les moyens de se procurer les honneurs littéraires : non-seulement il était sans intrigue , sans manège , sans art pour se faire des prôneurs et des amis , mais il avait eu le malheur ou la maladresse de se faire des ennemis dans une *société* alors très-puissante , en voulant défendre , contre les attaques ridicules du jésuite Baltus , l'ouvrage de Fontenelle sur les *Oracles* , ouvrage que l'auteur lui-même avait eu la prudence de ne pas justifier , par cette sage raison , qu'il aurait eu trop d'avantage pour terrasser son adversaire. Ces mêmes ennemis accusaient du

Marsais d'avoir, sur des matières encore plus délicates, des opinions libres, quoiqu'il n'eût jamais rien imprimé sur ces objets; ils avaient, par ces imputations, très-mal disposé en sa faveur les suprêmes arbitres des grâces, dont l'aveu était alors indispensable pour obtenir même le fauteuil académique, sur lequel peut-être ils auraient dû avoir moins d'inspection et d'influence. Il se vit donc, au grand regret de cette compagnie et du public, exclu, par cette cabale, et un peu par son imprudence, d'une place à laquelle son mérite lui donnait des droits incontestables. Aussi ce philosophe disait-il quelquefois en plaisantant, quoique avec plus de fiel que de vérité, *que pour être de l'Académie Française, il fallait être bien avec tout le monde, depuis Dieu jusqu'au valet de chambre du ministre* (6). Peut-être l'abbé Girard aurait-il éprouvé la même injustice que lui, si sa grammaire avait paru avant son entrée à l'Académie Française; car plusieurs de ces hommes zélés et clairvoyans, qui trouvent dans les ouvrages des autres tout ce qui convient à l'envie qu'ils ont de nuire, remarquèrent finement que dans cette grammaire, dont l'objet ne paraissait pas devoir effrayer les âmes pieuses, les phrases citées par l'auteur pour exemple de ses préceptes, étaient une suite d'assertions obscurément impies contre l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, et les autres vérités que la religion nous oblige de croire. Par bonheur pour l'accusé, l'imputation était si ridicule, qu'on n'en fit que rire; l'obscurité dans laquelle l'auteur vivait, contribua d'ailleurs à émousser les traits de la calomnie; et l'abbé Girard, plus heureux que beaucoup d'autres philosophes aussi peu coupables, mais plus illustres et plus enviés, eut l'avantage d'échapper à la haine, par le peu de surface qu'il présentait à ses coups.

NOTES.

(1) LE titre de cet ouvrage, dans la première édition, était : *Justesse de la langue française*. Outre que le titre était un peu vague, cette première édition contenait beaucoup moins de synonymes que les suivantes, auxquelles l'auteur donna le véritable titre qui convenait à son ouvrage, celui de *Synonymes français*.

(2) Ces réflexions sur les *synonymes* sont tirées en grande partie de notre article sur la *Grammaire*. Comme elles nous ont paru essentielles à l'article de l'abbé Girard, nous les y avons insérées sans aucun chan-

gement, et en y faisant seulement les additions que la notice de son ouvrage nous a suggérées.

(3) Notre académicien indique par cet endroit de son discours, messieurs de Mairan et de Maupertuis ; ils avaient obtenu presque successivement dans l'Académie Française, deux places que l'abbé Girard avait sollicitées en concurrence avec eux. Le premier était successeur de Fontenelle dans le secrétariat de l'Académie des sciences, et l'Académie Française croyait alors ne pouvoir se dispenser d'admettre parmi ses membres les secrétaires des autres compagnies. Quant à M. de Maupertuis, quoiqu'il eût peu cultivé le talent d'écrire, son esprit et sa célébrité semblaient demander pour lui la place qu'il venait d'obtenir. Les droits de l'abbé Girard furent peut-être oubliés un moment dans cette circonstance ; mais la compagnie ne tarda pas à les reconnaître et à les ratifier. Nous l'avons déjà dit dans d'autres occasions, et nous ne saurions trop le répéter, tous les gens de lettres vraiment dignes de parvenir à l'Académie, y arrivent peut-être quelquefois un peu plus tard qu'ils ne le devraient, mais finissent par y arriver, quand des raisons trop puissantes ne mettent pas au choix de la compagnie un obstacle invincible.

(4) On pourrait donner peut-être pour exemple de ces *demi-synonymes*, les mots de *pleurs* et de *larmes*, qui, au sens moral, semblent pouvoir être employés indifféremment, sans pouvoir l'être de même au sens physique ; car on dit également les *pleurs* ou les *larmes* d'une mère ; mais il semble qu'on dit beaucoup mieux les *pleurs* que les *larmes* de l'aurore. *Pleurs* semble appartenir plus que *larmes* au physique ; mais l'un et l'autre semblent également affectés au moral.

(5) Malgré tous les éloges que mérite la méthode de du Marsais pour apprendre les langues, nous doutons néanmoins qu'elle puisse servir à les apprendre parfaitement, et que la composition des *thèmes*, proscrite par ce philosophe et par ses copistes, ne soit pas nécessaire, par exemple, pour se rendre bien familiers les tours et les finesses de la langue latine. On ne sait bien une langue vivante, que quand on la parle ; on ne sait bien une langue morte, ou du moins autant qu'il est possible de la savoir, que quand on a tâché de l'écrire. Pourquoi y a-t-il cent personnes qui savent passablement le latin, contre une qui sait passablement le grec ? c'est qu'elles ont fait, dans leur enfance, du latin bon ou mauvais, et qu'aucune n'a fait de grec. Le moyen le plus sûr de se connaître dans un art, est de mettre la main à l'œuvre. On pourra faire de mauvais ouvrages, mais on apprendra du moins ce qui distingue les mauvais ouvrages d'avec les bons.

(6) Ce sarcasme très-injuste du philosophe du Marsais n'était pas le seul qu'il se permit dans ses accès de mécontentement pour l'injustice qu'on lui avait fait. Il en répétait souvent un autre, auquel nous avons répondu dans la préface de nos éloges. « S'il y avait eu une académie à Rome, écrivait-il à un ami, et qu'elle se fût conduite par les mêmes

» principes que la nôtre dans le choix des sujets, Cicéron en eût été
 » exclu pour son scepticisme, Virgile pour son éloge d'Alexis,
 » Horace pour ses vers obscènes, Lucrèce pour son athéisme, Tacite
 » pour sa haine du despotisme et de l'esclavage. Qu'est-ce donc qui en
 » aurait été? le grand Flamen, le grand Augure, le valet de chambre
 » de Tibère, le précepteur de Claude, le maître de harpe de Néron,
 » et ainsi du reste. » Il est aisé de répondre à cette indécente sortie,
 que les traits de liberté et non de licence, qui rendent Tacite si esti-
 mable, bien loin de le faire exclure de l'Académie *latine*, lui auraient
 servi de titre pour y être admis sous des princes tels que Nerva et Trajan;
 qu'Auguste, bien loin de reprocher à Virgile son éloge d'Alexis, lui
 aurait tenu compte de la décence qu'il y avait mise; qu'il eût ouvert à
 Horace la porte de l'Académie, en l'exhortant à ne plus souiller sa plume
 par des sujets indignes de l'exercer; que Lucrèce, pour obtenir les
 honneurs littéraires qui lui étaient dus, eût employé à peindre et à chan-
 ter la nature, le talent qu'il profanait en outrageant son auteur; que
 Cicéron aurait de même effacé sans peine les endroits de ses ouvrages où
 il tourne en ridicule la religion des Romains, et même aurait d'autant
 moins hésité sur ce léger sacrifice, qu'il y avait bien peu de mérite et de
 gloire à se moquer d'une religion si évidemment absurde, bafouée par
 tous les honnêtes gens de Rome, et à laquelle les enfans même croyaient
 à peine; que si le précepteur de Claude eût été un Bossuet ou un Féné-
 lon, l'Académie *latine* aurait bien fait de l'adopter, quoiqu'il eût mal
 réussi dans l'éducation de son élève; qu'elle aurait dû surtout ouvrir ses
 portes à l'instituteur du prince, si semblable au respectable prélat que
 nous avons admis parmi nous (l'évêque de Limoges); il eût inspiré à
 l'héritier du trône l'estime de la vertu et des lettres, l'amour de l'éco-
 nomie et de la justice, la haine de l'hypocrisie, et l'horreur de l'adu-
 lation.

ÉLOGE DE JEAN TERRASSON ¹.

LES ouvrages d'un grand génie ou d'un savant illustre fixent assez par eux-mêmes le jugement qu'on doit porter de ses talens : mais le spectacle de sa conduite, de ses mœurs, de ses faiblesses même, est une école de philosophie : surtout, quelle instruction ne peut-on pas en retirer, lorsque par son caractère et sa façon de penser, il a mérité de servir de modèle à ceux qui courent la même carrière ?

¹ Lecteur et professeur royal en philosophie, né à Lyon en 1670, reçu le 29 mai 1732, à la place de J. B. Fleuriau, comte de Morville, mort le 15 septembre 1750.

Tel fut l'abbé Terrasson. Il occupait sans doute une place distinguée dans la littérature, mais ce fut la moindre partie de sa gloire : ce qui le caractérise, c'est d'avoir été à la tête des philosophes pratiques de son siècle ; l'éloge est d'autant plus grand, qu'il est plus rare aujourd'hui de le mériter.

On l'a dit il y a long-temps ; la gloire et l'intérêt, quelquefois tous les deux ensemble, quelquefois l'un aux dépens de l'autre, sont les deux grands ressorts qui font mouvoir les hommes, et les gens de lettres ne sont pas exempts de payer le tribut à l'humanité. Quoique leurs travaux mènent rarement à la fortune, plusieurs d'entre eux ne laissent pas de s'y méprendre, et de s'engager dans une carrière si noble, par un motif qui ne l'est pas. Quelques uns semblent avoir renoncé à l'intérêt ; sacrifice médiocre, lorsqu'ils n'ont aucun désir à satisfaire : mais ils n'en sont ordinairement que plus vifs sur cet amour de la réputation, qui, selon l'expression de Tacite, est la dernière passion des sages. En vain se représentent-ils que le nombre des bons juges est petit, il leur suffit de penser que le nombre des juges est grand ; et par une contradiction dont ils ont peine à se rendre raison, ils sont avides de la réunion de ces suffrages, dont chacun en particulier, si on n'en excepte quelques uns, ne les flatterait nullement ; heureux quand ils ne travaillent pas à se les procurer par les manœuvres et par l'intrigue !

L'abbé Terrasson était bien éloigné de cette manière de penser : il ne fut sujet, ni à cet amour-propre si délicat qui fait quelquefois le supplice des savans, ni à cette basse jalousie qui les dégrade : il ne regardait ses ouvrages que comme des enfans de son loisir qu'il abandonnait à la censure publique ; content de l'approbation de quelques amis éclairés, il était fort tranquille sur le jugement des autres. On lui demandait un jour ce qu'il pensait d'une harangue qu'il devait prononcer : *elle est très-bonne*, répondit-il ; *je dis très-bonne : tout le monde n'en pensera peut-être pas comme moi ; mais cela ne m'inquiète guère.*

L'envie de s'enrichir ne le tourmentait pas plus que celle de faire du bruit ; la fortune vint à lui sans qu'il la cherchât, elle le quitta sans qu'il songeât à la retenir, et il se retrouva dans un état médiocre, avec cette même philosophie qui ne l'avait jamais abandonné. Cependant, quoiqu'il eût conservé au milieu des richesses la simplicité de mœurs qu'elles ont coutume d'ôter, il n'était pas sans défiance de lui-même : *je réponds de moi*, disait-il, *jusqu'à un million* : ceux qui le connaissaient auraient bien répondu de lui par delà.

Il regrettait le temps où les gens de lettres, moins répandus et moins distraits, vivaient davantage entre eux. Comme ils avaient

moins d'intérêt de se nuire, ils étaient plus unis, et par conséquent plus respectés; leur société n'avait peut-être pas les mêmes agrémens qui la font rechercher aujourd'hui; mais la politesse ne se perfectionne que trop souvent aux dépens des mœurs; la charlatanerie, qu'on me permette ce terme, si commune et si hardie maintenant, l'était alors beaucoup moins, parce qu'elle était moins sûre de réussir; ce n'est pas que le commerce du monde ne soit nécessaire aux gens de lettres, surtout à ceux qui travaillent pour plaire à leur siècle ou pour le peindre; mais ce commerce, devenu général et sans choix, est aujourd'hui pour eux, ce que la découverte du Nouveau-Monde a été pour l'Europe; il est fort douteux qu'il leur ait fait autant de bien que de mal.

Nullement empressé de faire sa cour, l'abbé Terrasson trouvait plus aisé de ne point vivre avec la plupart des grands, que d'être avec eux à sa place, sans se dégrader, et sans se compromettre. Il fuyait surtout ceux dont l'orgueil perce à travers leur accueil même. Mais il estimait beaucoup les grands d'une société simple et aimable, qui cultivent sans prétention les sciences et les beaux-arts, qui les aiment sans vanité, et qui, s'il est permis de parler le langage du temps, ne font point servir leur naissance et leurs titres de sauve-garde à leur esprit.

Aussi était-il bien éloigné de confondre les amateurs véritablement éclairés, avec ceux qui en usurpent le nom, ordinairement occupés du soin de ramasser les grands talens pour élever les médiocres, parce qu'ils ignorent que le mérite éminent honore ses protecteurs, et que le mérite médiocre avilit les siens. On n'aura pas de peine à croire qu'il n'était guère plus favorable à ces sociétés particulières, si à la mode aujourd'hui, qui s'érigent en arbitres des auteurs. On avait beau lui représenter que par le moyen de ces sociétés, l'esprit se répand et se communique de proche en proche. Il répondait par une comparaison plus énergique que recherchée, que l'esprit d'une nation ressemble à ces feuilles d'or qui deviennent plus minces à mesure qu'elles s'étendent, et qu'il perd ordinairement en profondeur ce qu'il gagne en superficie. Il craignait surtout que ces juges droits et sans titre, faits pour prendre le ton des gens de lettres, ne prétendissent un jour le leur donner, et ne cherchassent à se rendre par cette usurpation le fléau des bons livres et l'asile du mauvais goût. Selon lui, il ne fallait point attribuer à d'autres causes ce jargon qui se répand insensiblement dans les ouvrages modernes, et qui devenant de jour en jour plus étrange, semble nous annoncer la décadence prochaine des lettres; car le faux bel esprit tient de plus près qu'on ne croit à la barbarie.

Un homme qui pensait comme l'abbé Terrasson ne devait

guère solliciter de grâces, même purement littéraires. Il eût fallu lui apprendre jusques aux noms de ceux qui les distribuèrent ; son mérite seul avait brigué pour lui celles qu'on lui avait accordées.

On ne doit pas trouver surprenant qu'il ait eu pour les autres l'indifférence qu'il avait pour lui-même. Le spectacle si varié des passions qui agitent les hommes, amusement ordinaire de la plupart des sages, n'était pas même un spectacle pour lui. Plus philosophe que Démocrite, il se contentait de voir le ridicule de ses contemporains, et ne daignait pas en rire : on eût dit qu'il contemplait de la planète de Saturne cette terre que nous habitons ; il est vrai que les hommes ne sont qu'un point pour qui les voit de là ; mais ne s'y place pas qui veut.

Surtout, ce qui l'occupait le moins, c'étaient les démêlés des princes et les affaires d'Etat, dont les philosophes ne parlent guère que pour médire de ceux qui gouvernent, quelquefois mal à propos, et toujours inutilement. Il avait coutume de dire avec Malherbe, *qu'il ne faut point se mêler du gouvernail dans un vaisseau où l'on n'est que passager*. Ce parti est assurément le meilleur dans une monarchie bien gouvernée, et le plus sûr au moins dans quelque monarchie que ce puisse être.

L'ignorance où il était sur la plupart des choses de la vie lui donnait cette naïveté, qui est un agrément quand elle n'est pas un ridicule, qui du moins annonce ordinairement la vertu, et dont par cette raison le vice emprunte quelquefois le masque. Comme elle le faisait paraître simple aux yeux de bien des gens, elle a fait dire qu'il n'était homme d'esprit que de profil : on pourrait dire avec moins de finesse et plus de vérité, qu'il avait un visage pour le peuple, et un autre pour les philosophes.

Sans être extrêmement zélé pour aucun système ni physique ni métaphysique, le cartésianisme était celui qu'il semblait avoir adopté. C'était, pour ainsi dire, un pli qu'il avait pris de jeunesse ; mais il ne trouvait point mauvais qu'on en eût pris un autre. Cependant cette secte, qui n'est pas aujourd'hui trop nombreuse, est volontiers intolérante comme bien des sectes opprimées ou négligées : peu s'en faut qu'elle ne décrie ses adversaires, comme de mauvais citoyens insensibles à la gloire de leur nation. Les partisans de Descartes seraient peut-être bien étonnés, si ce grand homme revenait au monde, de trouver en lui le plus redoutable ennemi du cartésianisme.

Enfin, ce qui met le comble à l'éloge de l'abbé Terrasson, sa philosophie était sans bruit, parce qu'elle était sans effort ; peut-être en avait-il eu moins de mérite à l'acquérir : mais les vertus qu'on loue le plus, sont souvent celles qui coûtent le

moins. D'ailleurs, quelque ridicules que soient les préjugés, leur empire est si puissant, que ceux même qui lui résistent, s'applaudissent de leur courage; pour lui, sans se prévaloir d'un avantage si rare, il en jouissait paisiblement; il n'avait pas besoin d'avertir les autres qu'il n'était ni complaisant de personne, ni esclave de son amour-propre; tout le monde le voyait assez, et il aimait mieux renfermer sa philosophie dans sa conduite, que de la borner à ses discours.

Il me reste à dire un mot sur ses ouvrages. Le premier fut sa *Dissertation contre l'Iliade*; elle parut en 1715, dans le fort de la dispute sur Homère, dispute aussi peu utile que presque toutes les autres, et qui n'a rien appris au genre humain, sinon que madame Dacier avait encore moins de logique que La Motte ne savait de grec. Les coups que l'on portait alors au prince des poètes lui firent peut-être moins de tort que la manière dont ils étaient repoussés. Attaqué par des gens d'esprit et par des philosophes, il n'avait guère dans son parti que des gens de goût qui se taisaient, ou de pesans érudits qui auraient admiré la *Pucelle*, si Chapelain l'avait écrite il y a trois mille ans. D'un autre côté les adversaires d'Homère, trop peu sensibles aux beautés de détail dont l'*Iliade* est remplie, et qui sont peut-être la partie la plus essentielle du poème épique, s'attachaient trop à juger un ouvrage de génie sur des règles d'où l'arbitraire n'est pas tout-à-fait exclu, et sur des usages qu'ils rapportaient trop à notre goût.

A l'égard de la querelle sur les anciens et les modernes, qui faisait aussi partie de cette dispute, je ne prétends point la renouveler ici, encore moins la terminer: j'observerai seulement que si les Grecs et les Romains nous sont supérieurs à certains égards, et inférieurs en d'autres, c'est peut-être moins à la différence du génie qu'il faut l'attribuer, qu'à celle des circonstances, du gouvernement, des motifs d'émulation, et surtout à l'avantage qu'ils ont eu de parcourir avant nous certaines routes et à celui que nous avons d'en trouver d'autres tout ouvertes qu'ils n'avaient fait qu'entrevoir.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de l'abbé Terrasson eut un succès dont l'auteur fut digne par sa modération, et surtout par le mérite qu'il eut d'avoir porté dans les belles-lettres cet esprit de lumière et de philosophie, si utile dans les matières même de goût, quand il remonte à leurs vrais principes. Le seul cas où il soit dangereux, c'est lorsqu'égaré par une fausse métaphysique, il analyse froidement ce qui doit être senti.

Madame Dacier, qui ne pouvait pas reprocher à l'abbé Terrasson d'ignorer le grec, ne jugea pas à propos de s'engager dans

une réplique. Dacier s'en chargea , et accusa entre autres choses son adversaire d'avoir fait dans son ouvrage l'apologie de la morale du théâtre lyrique, imputation aussi injuste que déplacée. L'abbé Terrasson daigna cependant y répondre , et il faut avouer que c'est la partie de sa dissertation la plus inutile.

L'ouvrage qui suivit fut d'un goût bien différent : c'était des réflexions sur le fameux système qui a ruiné parmi nous tant de familles pour en enrichir tant d'autres. L'abbé Terrasson eut le courage d'en prendre la défense , parce que l'ayant envisagé d'un œil philosophique , il le jugeait utile , et qu'il en séparait le principe d'avec ce qui n'était qu'accessoire. A la veille du désastre public et de la chute des fortunes qu'il ne pouvait prévoir , il justifia pour ainsi dire d'avance ce qu'on allait accuser bientôt d'être la cause de tant de malheurs ; et aujourd'hui que les esprits ne sont plus échauffés sur cette matière par un intérêt présent et personnel , l'opinion qu'il défendait ne manquerait peut-être pas de partisans éclairés. Au reste , ce fut à cet ouvrage qu'il dut l'opulence passagère dont nous avons parlé , et par bonheur pour lui qu'elle ne fut que passagère : car quoiqu'il ne l'eût pas eue pour objet en écrivant , on aurait pu la lui reprocher , si le peu de durée de sa fortune n'avait répondu de la droiture de ses motifs. Ce n'est pas que pour être ruiné , on en soit toujours plus honnête homme ; mais le philosophe dont nous parlons , ruiné par le système qu'il avait défendu , prouvait au moins qu'il l'avait défendu de bonne foi.

Il semblaient que l'abbé Terrasson fût destiné à s'exercer sur les genres les plus opposés. En 1731 il publia le roman de *Sethos*. Cet ouvrage , quoique bien écrit et estimable par beaucoup d'endroits , ne fit cependant qu'une fortune médiocre. Le mélange de physique et d'érudition que l'auteur y avait répandu , et par lequel il avait cru instruire et plaire , ne fut point du goût d'une nation qui sacrifie tout à l'agrément , et que l'abbé Terrasson avait moins étudié en homme du monde qu'en philosophe. Mais si le roman de *Sethos* est inférieur de ce côté-là au *Télémaque* son modèle , il n'y a rien aussi dans le *Télémaque* qui approche d'un grand nombre de caractères , de traits de morale , de réflexions fines , et de discours quelquefois sublimes , qu'on trouve dans *Sethos*. Je n'en apporterai pour exemple que le seul portrait de la reine d'Egypte en forme d'oraison funèbre , portrait que Tacite eût admiré , et dont Platon eût conseillé la lecture à tous les rois.

Le dernier de ses ouvrages est sa traduction de Diodore de Sicile. Quoiqu'il n'épargne pas les éloges à son auteur dans la préface , on prétend qu'il n'entreprit cette traduction que pour

prouver combien les admirateurs des anciens sont aveugles. Ce n'est pas plaider de trop bonne foi la cause des modernes, que de croire leur assurer la supériorité en les opposant à Diodore de Sicile, historien crédule, écrivain du second ordre, et que d'ailleurs une traduction peut encore défigurer. C'est Homère qu'il faut comparer à Milton, Démosthène à Bossuet, Tacite à Guichardin ou peut-être à personne, Sénèque à Montaigne, Archimède à Newton, Aristote à Descartes, Platon et Lucrèce au chancelier Bacon ; et pour lors le procès des anciens et des modernes ne sera plus si facile à juger.

L'abbé Terrasson était entré de bonne heure à l'Académie des sciences pour en devenir un jour le secrétaire. L'étendue de ses connaissances, et le talent qu'il avait pour écrire, donnaient tout lieu de croire qu'il remplirait avec honneur cette place importante. Mais lorsque Fontenelle sortit d'une carrière qu'il était encore en état de poursuivre après l'avoir parcourue durant quarante ans avec la plus grande réputation, ce successeur qu'il s'était destiné depuis long-temps, n'avait plus assez de forces pour le remplacer.

Un philosophe tel que nous venons de le dépeindre, savait trop bien se suffire à lui-même, pour ne pas disparaître de dessus la scène, quand la vieillesse et les infirmités commencèrent à l'y rendre inutile. Il se renferma absolument chez lui ; et ne se montrait tout au plus que dans des lieux publics, où il ne pouvait être à charge à personne. Il connaissait trop bien sa nation pour n'avoir pas senti de bonne heure combien elle est ingrate envers ceux même qui ont le plus contribué à son instruction ou à ses plaisirs. Il savait que l'avantage d'être recherché avec empressement jusqu'à la fin, est le privilège d'un petit nombre d'hommes rares : souvent même quoiqu'ils méritent cet empressement par leurs qualités personnelles, et par l'agrément de leur commerce, c'est à la vanité qu'ils en sont principalement redevables. L'abbé Terrasson retira donc de bonne heure *son âme de la presse*, suivant le conseil de Montaigne, et sa vieillesse fut aussi philosophique que sa vie.

L'espèce de stoïcisme dont il faisait profession, ne l'empêchait pas d'avoir des amis auxquels il était fort attaché ; le marquis de Lassay et Falconet étaient de ce nombre : c'en est assez pour juger qu'il savait les choisir et surtout qu'il ne se trompait pas en honnêtes gens. Au reste, il regardait l'amitié comme un sentiment trop respectable et trop précieux pour être prodigué ; il croyait avec raison qu'on avait très-peu d'amitié quand on avait beaucoup d'amis. Pleuré des siens, l'abbé Terrasson fut généralement regretté de tous ceux qui l'avaient connu ; on ne sau-

rait manquer de l'être , quand avec de l'esprit et des talens , on n'a jamais nui à l'amour-propre , ni à l'avidité des autres.

Quelques anecdotes recueillies sur Jean-Baptiste Terrasson.

Il essaya un jour beaucoup d'injures de la part d'un enthousiaste d'Homère : *Voilà*, répondit-il , *bien du zèle en pure perte ; je présume que de son vivant Homère vous en aurait dispensé.*

Quand on le plaisantait quelquefois un peu vivement sur sa naïveté et son ignorance des choses du monde : *Il n'y a pas de mal à cela*, disait-il ; *je consens que justice se fasse.*

Enrichi par le système de Law , il avait pris carrosse , rien ne lui était plus pénible surtout que de payer la nourriture des chevaux. Quand son cocher lui comptait la paille , etc. , il trouvait que cela allait très-vite ; en conséquence il demandait à madame de Lassay , *si les chevaux mangeaient pendant la nuit.* Cette dame disait de cette naïveté si plaisante : *Il n'y a qu'un homme de beaucoup d'esprit qui puisse être d'une pareille imbécillité.*

Ruiné par le même système , après s'être vu un moment très-riche : *Me voilà tiré d'affaire*, écrivait-il à un ami ; *je revivrai de peu ; cela me sera plus commode.*

Son père , homme très-religieux , avait eu quatre fils , qu'il destina tous à entrer dans l'Oratoire , et qui en effet y étaient tous quatre à sa mort. *Il avait formé le projet*, disait l'abbé Terrasson , *d'accélérer , par dévotion , la fin du monde autant qu'il dépendait de lui.*

Il sortit un jour à moitié habillé par distraction ; son ajustement ameutait et fit rire le peuple : *Je viens*, dit-il , *de donner à la populace du quartier un petit amusement qui ne lui a rien coûté , ni à moi non plus.*

Sur la fin de sa vie , il perdit absolument la mémoire ; quand on lui faisait quelque question : *Demandez*, répondit-il , *à mademoiselle Luquet , ma gouvernante.* Le prêtre qui le confessa dans sa dernière maladie , et qui l'interrogeait sur les péchés qu'il avait pu commettre , ne tira pas de lui d'autre réponse : *Demandez à mademoiselle Luquet.*

Dans le temps du système , il comparait beaucoup trop légèrement les actionnaires du Mississipi aux premiers chrétiens : *La foi*, disait-il , *a été bien nécessaire aux uns et aux autres.*

Il appliquait assez plaisamment à un homme du peuple de la rue Quincampoix , qui prêtait son dos pour la signature des billets de banque , ce passage d'un psaume : *Supra dorsum meum fabricaverunt peccatores* (*Les pécheurs ont fabriqué sur mon dos leurs iniquités*).

Parler beaucoup et bien, disait-il, *est d'un bel esprit; peu et bien*, d'un sage; *beaucoup et mal*, d'un fat; *peu et mal*, d'un sot. Il a mis en vers français le vers technique si connu :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Qui, quoi, pourquoi, comment, où, quand, et par quelle aide?

On assure, malheureusement pour lui, que ce vers lui paraissait aussi bon qu'un autre.

Dans un ouvrage posthume de cet académicien, qui consiste en plusieurs pensées détachées sur différents objets de philosophie, de morale et de littérature, on trouve celle-ci, par laquelle vraisemblablement il a voulu peindre et justifier à la fois le caractère et la manière d'être qu'on lui a connus. *Le ridicule de simplicité est un mérite, en comparaison du ridicule d'affectation.*

Il disait de ces gens du monde, prétendus amateurs et connaisseurs, qui prononcent à tort et à travers sur le mérite des ouvrages : *Quand ils veulent faire notre métier, juger le fond des choses, je tâche de me distraire au lieu de les écouter, car ils me feraient perdre patience.* Plus d'un sage a pris souvent ce parti-là, en assistant à de pareilles décisions.

Bien éloigné de l'enthousiasme ordinaire des traducteurs, son principal objet, dans la traduction qu'il publia de l'historien Diodore, était de rendre, disait-il, *le texte de l'écrivain dans toute sa turpitude*; c'est-à-dire, avec les contes absurdes dont il a bercé ses lecteurs. L'abbé Terrasson en lisait un jour des échantillons à quelques philosophes de ses amis; on riait ou on levait les épaules : *Bon, bon*, répondit-il, *vous verrez bien autre chose.*

La plaisanterie sur le texte de Diodore en rappelle une autre du même genre, qu'il fit sur une histoire de l'Ancien Testament, exactement écrite d'après la Bible par un janséniste scrupuleux, qui aurait regardé comme un sacrilège d'adoucir par l'expression, certains traits contraires à nos mœurs, et racontés par l'historien sacré avec une naïveté qui ne convient ni à notre langue ni à nos usages. *Les jansénistes*, disait-il, *par le respect qu'ils portent à la Bible, doivent être fort contents de leur confrère; il a conservé dans toute sa pureté le scandale du texte.* Ce discours n'était pas, dans la bouche de notre académicien, une réflexion irréligieuse; c'était une critique ingénieuse et fine de l'opinion dangereuse des jansénistes, qui veulent qu'on fasse lire la Bible au peuple même le plus grossier, sans discernement, sans précaution, et sans cacher à ses faibles yeux les endroits qui peuvent scandaliser son ignorance.

On raconte aussi que dans le temps où l'on remboursait en papier toutes les rentes, l'abbé Terrasson demanda à l'Écossais Law, auteur de cette belle opération, et protestant récemment converti : *S'il ne rembourserait pas de même la religion catholique.* Law répondit, que *l'Église n'était pas si sotté, et qu'elle voulait de l'argent comptant.*

La question était moins indécente qu'elle ne le paraissait ; c'était une plaisanterie assez bien placée, sur la conversion de l'aventurier écossais, devenu ministre des finances : conversion très-peu sincère, et qui n'avait eu que l'ambition pour motif.

ÉLOGE DE LANGUET DE GERGY ¹.

Si le grand nombre des ouvrages est un titre suffisant pour l'Académie, aucun des prélats qu'elle a possédés n'a été plus digne de ce titre que Jean-Joseph Languet ; il faut néanmoins en excepter l'éloquent évêque de Meaux son compatriote, dont les productions effraieraient, par leur multitude seule, ceux qui d'ailleurs auraient le malheur d'être insensibles aux traits sublimes dont elles sont remplies. La collection des écrits de l'archevêque de Sens le disputerait presque à celle des œuvres de Bossuet, sinon pour le génie, au moins pour la masse, et nous oserions presque ajouter pour le savoir théologique ; car le génie, qui met tant de différence entre un écrivain et un autre, n'en peut mettre presque aucune entre deux théologiens instruits, exercés et profonds, puisque ces théologiens sont dans l'heureuse impuissance de rien dire jamais d'après eux-mêmes, ne pouvant parler que d'après l'Écriture, les conciles et les Pères de l'Église.

Nous conviendrons cependant que les ouvrages de M. Languet, quelque mérite qu'on y suppose d'ailleurs, sont des productions peu académiques ; ils ne roulent guère que sur des controverses de théologie, et ce qui est plus fâcheux encore, sur cette *bulle unigenitus*, à laquelle tant de plumes ont fait l'honneur de la combattre ou de la défendre avec une chaleur bien peu digne d'un siècle et d'un peuple éclairé ; production qui, en excitant dans l'Église de France tant de violentes disputes, y a nourri

¹ Jean-Joseph Languet de Gergy, archevêque de Sens, né à Dijon, le 25 août 1677 ; reçu le 18 août 1721, à la place de Marc-René de Voyer d'Argenson, garde-des-sceaux de France ; mort le 11 mai 1753.

tant de haines irréconciliables et scandaleuses ; production qui , par ses funestes effets , a fourni aux ennemis du christianisme des armes pour l'attaquer avec une confiance insultante et audacieuse ; car ils font insidieusement à ses ministres à peu près la même question que faisait de bonne foi l'empereur de la Chine aux jésuites et aux jacobins , acharnés les uns contre les autres ; ils demandent comment on a eu le courage de prêcher avec tant de zèle une doctrine , dont plusieurs dogmes sont l'objet de tant de querelles et d'anathèmes entre ceux qui s'en disent les défenseurs et les apôtres ¹.

Quelque éloignée , et quelque peu digne même que soit l'Académie de prendre part aux combats où M. Languet s'est tant exercé , néanmoins cette compagnie qui peut juger , dans un ouvrage de théologie , la manière d'écrire , sans avoir la témérité de juger le fond des choses , crut que le style du prélat , bien qu'un peu traînant et diffus , ne manquait ni de force , ni de pureté , ni d'élégance ; elle savait d'ailleurs que M. Languet était le seul auteur de ses écrits ; car il est juste de le placer parmi le petit nombre des évêques qui ont fait eux-mêmes leurs ouvrages. Ainsi , dans l'espèce de nécessité où se trouve l'Académie de donner quelques uns de ses fauteuils à des hommes élevés en dignité dans l'Église , elle crut pouvoir en laisser prendre un à l'évêque de Soissons ; car M. Languet avait commencé par être placé sur ce siège , qui est un siège de faveur , ainsi que celui de Sens , où il fut transféré dans la suite ; les évêques de ces deux diocèses ont le bonheur d'avoir le roi pour diocésain durant plusieurs mois de l'année , l'un à Compiègne , l'autre à Fontainebleau ; ils jouissent par-là du précieux avantage de pouvoir se rendre assidus auprès du monarque sans abandonner leur troupeau.

L'élection du prélat à l'Académie , quoiqu'elle parût suffisamment méritée par ses ouvrages , ne se passa pas néanmoins sans difficulté. Tout irréprochable qu'il était dans sa conduite , et même , à ce qu'il croyait , dans sa doctrine , puisqu'il n'avait fait , disait-il , que *défendre une bulle acceptée par toute l'Église* , il avait eu le malheur de déplaire à plusieurs académiciens , moins favorables que lui à cette bulle ; car alors les gens de lettres s'occupaient des disputes théologiques. Non-seulement il s'en fallut beaucoup que l'évêque de Soissons eût , au premier

¹ « En vérité , messieurs , disait l'empereur de la Chine à ces missionnaires » violemment divisés entre eux sur les dogmes qu'ils prêchaient à sa cour , » vous prenez bien de la peine de venir tout exprès de cinq à six mille lieues » nous débiter ici des opinions contradictoires , sur lesquelles vous êtes prêts » à vous égorger. »

scrutin, l'unanimité des voix, il pensa même être exclu au second scrutin, qui est celui des boules; peu s'en fallut qu'il n'eût le nombre des boules noires suffisant pour se voir fermer à jamais les portes de l'Académie¹. Cette exclusion eût été très-injuste, puisqu'elle n'avait d'autre motif que des opinions hasardées si l'on veut, mais au moins très-libres, et des controverses ténébreuses, pour lesquelles il est bien honteux à des philosophes de se passionner. Ce qui met d'ailleurs entièrement à couvert la mémoire de l'évêque de Soissons, c'est que la même injustice a été exercée plus d'une fois sur des hommes que l'envie voulait exclure de cette compagnie, et qui lui ont fait honneur par leurs vertus et par leurs ouvrages. Aussi a-t-on plusieurs fois agité dans l'Académie, si on ne demanderait pas au roi la suppression du scrutin et des boules, comme indécent et odieux. Mais ce mal, si c'en est un, est un mal nécessaire, qu'il faut bien se garder de détruire, de peur d'en faire naître de plus grands. Le scrutin des boules est la sauve-garde de notre liberté; c'est une arme, il est vrai, dont la méchanceté peut abuser quelquefois, mais dont le patriotisme académique peut aussi se servir avec avantage, pour repousser ou la médiocrité insolente et protégée, ou le talent dégradé par les mœurs, ou enfin le crédit impé-rieux qui voudrait envahir avec orgueil et violence des honneurs destinés à la réunion du mérite et des vertus.

L'évêque de Soissons, admis dans l'Académie avec une sorte de répugnance, la désabusa bientôt de l'opinion peu favorable qu'elle avait eue de lui, et se concilia sans peine ceux même qui lui avaient été le plus opposés. Il se montra digne du titre d'académicien par son amour pour la compagnie, par ses procédés honnêtes envers tous ceux qui la composaient, enfin par

¹ L'usage de l'Académie est qu'après le scrutin des billets, où l'un des candidats est proposé à la pluralité, on fait un second scrutin de boules blanches et noires pour l'admettre ou l'exclure. Il suffisait pour être exclu, non-seulement dans l'élection présente, mais à perpétuité, d'avoir un nombre de boules noires égal au tiers du nombre total des votans. Il est peu d'académiciens, et surtout d'académiciens célèbres, qui n'aient eu quelque-une de ces boules d'exclusion, et qui n'aient essuyé, comme le disait M. de Mairan, *cette petite malice noire*. Fontenelle en eut une, La Bruyère plusieurs, et Fénelon deux; La Fontaine en eut sept sur vingt-trois; une boule de plus, ou deux votans de moins, l'auraient exclu pour toujours; et l'Académie, en cette occasion, fut plus heureuse que sage. Il est vraisemblable que les pré-lats qui étaient alors un nombre de ses membres, donnèrent, pour la plupart, ces boules noires à La Fontaine, à cause de la licence de ses contes. Ces académiciens, excusables au moins par leur motif, et respectables par leurs mœurs, ne méritaient pas ce que d'injustes satiriques osèrent alors dire et même imprimer, *que les dévots de l'Académie étaient d'autant plus scandalisés des contes de leur confrère, qu'ils les avaient beaucoup lus: mais peut-être eût-il été juste de pardonner aux contes en faveur des fables*.

l'attention qu'il avait d'assister aux assemblées le plus souvent qu'il lui était possible ; il est vrai que la proximité des deux villes dont il fut successivement évêque , lui permettait presque d'être assidu à l'Académie , sans sortir , en quelque manière , de son diocèse ; c'est une liberté dont se voient privés avec regret la plupart des autres prélats nos confrères , que nous avons rarement la satisfaction de voir au milieu de nous , parce que dans les temps même où leur séjour à Paris pourrait nous faire jouir de leur présence , ils nous sont enlevés par des affaires ou par des soins qui , à leur grand regret , les écartent presque autant de l'Académie que de leur troupeau. Quoi qu'il en soit , M. Languet fut académicien zélé , et il en remplit avec exactitude tous les devoirs qui ne prenaient rien sur d'autres plus indispensables. Il se trouva chargé de plusieurs réceptions ; mais la même destinée malheureuse qui avait troublé son entrée à l'Académie , sembla le poursuivre encore dans deux de ces occasions , où il devait , comme directeur , parler au nom de la compagnie.

Dans la première , il avait à recevoir à la fois l'ancien évêque de Mirepoix , Jean-François Boyer , qui n'avait fait que des sermons , et l'auteur du *Préjugé à la mode* , Nivelles de La Chaussée , qui n'avait fait que des comédies. La circonstance était délicate pour un évêque , obligé , d'un côté , par les bienséances de son état , de s'élever contre les spectacles , et obligé , de l'autre , comme chef de l'Académie , de donner au récipiendaire , qui n'était connu que par des ouvrages de théâtre , les justes éloges que ces ouvrages méritaient. Nous osons dire que l'archevêque de Sens se tira de ce pas difficile avec autant d'équité que de sagesse ; et sûrs de n'être pas contredits par tout lecteur impartial , nous ne craignons pas de rapporter ici , pour justifier le prélat , presque tout l'endroit de son discours qui regarde La Chaussée.

« Je devrais peut-être , dit-il , en qualité de directeur d'une
 » Académie à qui la poésie est chère , m'étendre davantage sur
 » le mérite de vos comédies ; mais l'austère dignité dont je suis
 » revêtu , m'oblige à être réservé. N'aurais-je pas même à
 » craindre qu'on ne me fit un reproche , si je louais également
 » et l'orateur chrétien , et le poète profane , et si je distribuais à
 » la fois des éloges et à celui qui a préparé des scènes au théâtre ,
 » et à celui qui a compté le théâtre au nombre des scandales
 » qui excitaient son zèle ? Non , monsieur , le reproche
 » serait injuste. Je puis , sans blesser mon caractère , donner
 » ici , non pas aux spectacles , que je ne puis approuver , mais à
 » des pièces aussi sages que les vôtres , et dont la lecture peut
 » être utile , une certaine mesure de louange , tandis que l'A-

» académie, en vous adoptant, donne à la beauté de votre génie
 » la couronne qu'elle mérite à ses yeux. Celui-là en effet mérite
 » quelque éloge, même de notre part, qui a banni de la scène
 » les passions criminelles qui corrompent nos spectacles, et qui
 » a su faire servir les fictions poétiques à donner aux hommes
 » d'utiles leçons. Ainsi, en rendant justice à la sagesse de vos
 » vues, on pourra convenir sans peine qu'il y a quelque rapport
 » entre celui qui condamne nos théâtres, et celui qui essaie de
 » les corriger. . . . Continuez, monsieur, à fournir à nos jeunes
 » gens, je ne dis pas des spectacles, mais des lectures utiles,
 » qui, en amusant leur curiosité, les rappellent à la vertu, à la
 » justice, aux sentimens d'honneur et de droiture que la nature
 » a gravés dans le cœur de tous les hommes; continuez à ré-
 » pandre un ridicule salutaire sur les goûts bizarres de la jeu-
 » nesse de notre siècle. Les orateurs chrétiens trouveraient
 » moins d'obstacles au fruit qu'ils désirent, si les esprits étaient
 » préparés aux vérités chrétiennes par les vertus morales, et par
 » les sentimens que la raison inspire. Qu'il est difficile en effet
 » de faire de vrais chrétiens de ceux qui n'ont pas encore com-
 » mencé d'être des hommes raisonnables ! »

Quelque juste, quelque sage, quelque décent même que fût cet éloge, le parti nombreux dont l'archevêque de Sens s'était attiré la haine par ses écrits, ne manqua pas de dire qu'il n'avait pas moins loué dans son discours le talent de faire des comédies, que celui de faire des sermons, et qu'il proposait aux chrétiens de se disposer à entendre le sermon en allant à la comédie. Une gazette satirique que ce parti imprimait depuis plusieurs années, et dont l'auteur avait alors quelquefois de l'esprit, qu'il n'a pas laissé à ses successeurs, saisit avec une sainte avidité cet édifiant moyen de tourner le prélat en ridicule; et le public oisif, toujours empressé d'applaudir la satire, et satisfait surtout de s'immoler, quand il le peut, de grandes victimes, répéta avec complaisance les pieux sarcasmes dont les ennemis de la *Bulle Unigenitus* accablaient leur adversaire.

L'archevêque de Sens fut si bien corrigé par ces épigrammes injurieuses du tort qu'on lui imputait d'avoir loué des comédies, qu'il se reforma sur ce point jusqu'à l'excès. Chargé, quelques années après, de la réception de Marivaux, auteur de plusieurs romans et d'un grand nombre de pièces de théâtre, il donna au récipiendaire beaucoup moins d'éloges que de leçons; il lui fit, avec toute la modération néanmoins que le lieu et la circonstance pouvaient exiger, une espèce de réprimande épiscopale sur ses ouvrages, qu'il n'osait pourtant convenir d'avoir lus, et poussa le zèle évangélique jusqu'au point de mécontenter

presque également et le récipiendaire et l'Académie. Il aurait pu opposer à ces plaintes la fable si connue du *Ménier et de son fils* ; un directeur plus avisé , qui eût mieux connu la malignité du public et la vigilance de la haine , se serait peut-être dispensé des deux réceptions , dont l'une avait valu des satires , et l'autre des reproches à M. Languet ; tout autre que lui n'eût pas manqué de motifs pour représenter à la compagnie qu'un évêque ne pouvait ni louer un auteur de comédies sans compromettre le prélat , ni le prêcher sans compromettre l'académicien. Mais l'archevêque de Sens , homme simple , vrai , et pénétré du sentiment de ses devoirs , crut qu'il pouvait , en cette double occasion , les remplir tous également , quelque opposés qu'ils parussent , et s'aperçut trop tard qu'il s'était trompé.

En lui reprochant ses réprimandes , on lui reprocha aussi ses éloges ; on rappela avec malignité un autre discours académique , prononcé par le même prélat plusieurs années auparavant , et dans lequel , voulant louer le cardinal de Fleury de toutes les manières possibles , il n'avait pas dédaigné de faire partager ses éloges à l'antichambre du ministre , en célébrant l'honnêteté des domestiques qui l'habitaient. On ne sentit pas que ces éloges , qui retombaient sur le maître , étaient une leçon indirecte et très-utile donnée à tant d'hommes puissans , trop sujets à faire sentir le poids de leur grandeur , par l'insolence même des esclaves qui sont à leurs ordres.

Devenu sévère et rigoriste , non par caractère , mais par une espèce d'émulation , et pour ne pas donner prise à des ennemis qui se piquaient surtout d'une grande austérité de principes , l'archevêque de Sens se montrait difficile et scrupuleux , à l'égard même des plus illustres et des plus irréprochables de ses confrères. L'immortel ouvrage de *l'Esprit des Lois* fut un de ses sujets de scrupule ; le prélat crut y voir la religion attaquée , et s'en expliqua assez clairement pour offenser l'auteur. Ce fut un malheur pour l'éloge funèbre académique de l'archevêque de Sens ; car le président de Montesquieu , étant directeur à la mort de M. Languet , pria la compagnie de le dispenser de faire cet éloge , dont il se trouvait chargé par le devoir de sa place : il eût été plus grand d'oublier , en cette occasion , le tort excusable d'un pieux évêque , qui , en se déclarant contre une des plus belles productions de notre siècle , mettait au moins de la bonne foi dans des reproches où tant d'autres n'avaient porté que l'intolérance hypocrite et la basse envie ; l'illustre écrivain qui se croyait offensé , se serait vengé bien noblement en donnant à son détracteur les justes louanges qu'il méritait à beaucoup d'égards. L'auteur de *l'Esprit des Lois* , dans plusieurs

endroits de son ouvrage, s'était tiré avec succès de plus d'un sentier tout autrement glissant ; celui qui avait si bien défendu les droits de l'humanité, et parlé de la religion avec tant de dignité et de décence, aurait pu louer, sans se compromettre, les vertus de l'archevêque de Sens, l'austérité de ses mœurs, sa charité pour les malheureux, la simplicité de son caractère ; il aurait pu parler de son zèle même pour la religion, quelque peu éclairé qu'il dût lui paraître ; il aurait pu saisir cette occasion pour donner des leçons utiles à ceux qui, comme M. Languet, pourraient abuser d'un zèle si louable, et nuiraient à la bonne cause en croyant la servir. Montesquieu ne pensa pas ainsi, et nous en sommes un peu fâchés pour sa mémoire.

Pour consoler, autant qu'il est en nous, les mânes du prélat, des honneurs qu'un grand homme a refusés à sa cendre, nous tâcherons de la dédommager de ce refus par le suffrage d'un autre grand homme, plus fait, à la vérité, pour louer l'archevêque de Sens. Il avait été connu, dans sa jeunesse, du grand Bossuet ; il s'était fait aimer et estimer de cet oracle de l'Église de France ; et ce fut à sa sollicitation que M. Languet entra dans la maison de Navarre, dont Bossuet était un des principaux ornemens. L'estime d'un tel homme peut être opposée à la censure de beaucoup d'autres, et même à l'humeur juste ou injuste d'un philosophe.

On ne doit pas s'attendre que nous parlions ici des ouvrages de M. Languet, presque tous fort étrangers à l'Académie Française. Il en est un pourtant dont nous croyons devoir justifier ou du moins excuser sa mémoire : c'est la *Vie de la vénérable mère Marguerite-Marie Alacoque, religieuse de la Visitation, et morte en odeur de sainteté en 1690*. L'auteur rapporte dans un grand détail les visions de cette religieuse, ses révélations, ses extases, ses conversations tendres et passionnées avec Jésus-Christ, qui poussait la galanterie jusqu'à faire des vers pour elle. L'attention des charitables jansénistes à saisir tout ce qui pouvait leur donner quelque avantage sur le prélat, leur ennemi, la facilité de tourner en ridicule des révélations et des extases, le nom même de la béate, qui prêtait à la plaisanterie, et qui fournit, dit-on, quelques facéties au théâtre de la Foire ; toutes ces circonstances donnèrent beau jeu à la satire. On ne voulut pas voir que ce livre, dont les gens du monde se moquaient, n'était nullement fait pour eux, qu'il était uniquement destiné à charmer l'oisiveté de quelques pauvres religieuses, à qui l'on ne devait pas envier cet innocent et futile passe-temps, et qui, renfermées dans leur solitude, l'âme exaltée par l'idée des biens célestes, et portant à Dieu tous les sentimens qu'elles refusaient

aux hommes, pouvaient dire, comme autrefois une d'entre elles : *Quand il n'y aura plus d'amour, il n'y aura plus de carmélites.* On se garda bien d'envisager l'ouvrage de M. Languet sous ce point de vue si naturel et si équitable ; on n'y vit qu'un grave prélat qui débitait sérieusement des chimères ; et Marie Alacoque, qui, dans un autre siècle et dans d'autres circonstances, eût peut-être été regardée comme une Sainte-Thérèse, ou au moins comme une Sainte-Brigitte, ne passa que pour une illuminée, dont l'évêque, son historien, partageait les folies. On ne rendit aucune justice à la préface très-sage et très-judicieuse que M. Languet avait mise à la tête de ce livre, et dans laquelle il établit les principes les plus exacts et les plus saints sur les révélations et les miracles ; préface si différente du reste de l'ouvrage, qu'il y a lieu de croire que cette histoire si bafouée n'a pas été écrite par M. Languet, et qu'il n'a fait que prêter son nom, peut-être un peu trop facilement, pour en décorer le travail de quelque moine ou de quelque prêtre, auteur de cette vie¹. En vain les amis du prélat disaient pour le justifier, que si on voulait lire quelques écrivains très-accrédités dans l'Église, avec la même malice que le public lisait *Marie Alacoque*, on trouverait aussi dans ces écrivains des indécences et des écarts, en apparence très-condamnables, mais que l'innocence de l'intention devait excuser. Le désir qu'on avait de s'égayer aux dépens de M. Languet ferma toutes les oreilles aux raisons de ses défenseurs ; et il apprit, par les mortifications que cet ouvrage lui fit essuyer assez injustement, que lorsqu'on a le malheur d'avoir un grand parti contre soi, on ne saurait trop se tenir sur ses gardes, pour ne pas offrir de pâture à la vigilante activité de la haine et de la satire.

L'archevêque de Sens a eu dans sa famille deux hommes qui méritent qu'on en fasse mention dans cet article. L'un était Hubert Languet, auteur du livre qui a pour titre : *Vindiciæ contra tyrannos, sive de principis in populum, populique in principem legitimâ potestate* (Réclamations contre les tyrans, ou Traité du pouvoir légitime du prince sur le peuple, et du peuple sur le prince) ; ouvrage écrit avec la liberté la plus républicaine, où l'auteur, en peignant les tyrans et les despotes comme des ennemis publics, contre qui la société est en état de

¹ Croirait-on qu'un P. Fromage, jésuite très-versé dans la langue arabe, a pris la ridicule peine de traduire en cette langue la *Vie de Marie Alacoque*, et de la faire imprimer à Antura, ville de l'Antiliban, pour l'instruction des chrétiens orientaux ? Pauvres chrétiens, vous voilà bien instruits ! Et vous, pauvres auteurs, croyez à présent vos ouvrages merveilleux, parce qu'ils ont obtenu les honneurs d'une traduction anglaise ou allemande ! Qu'opposerez-vous à la traduction arabe de *Marie Alacoque* ?

guerre, assuré et fixe les droits des princes légitimes, et surtout les droits des peuples, si oubliés par tant de rois et même par tant d'écrivains. C'est de Hubert Languet que Duplessis-Mornai, son ami, a fait ce bel éloge : *Fuit quales multi videri volunt ; vixit qualiter optimi mori cupiunt.* (Il a été ce que tant d'autres veulent paraître, et il est mort comme les plus vertueux voudraient avoir vécu.)

Le second Languet dont nous voulons parler, était curé de Saint-Sulpice, et frère de notre académicien. Il joignait à la plus grande simplicité de mœurs, les plus grands talens pour le gouvernement de la vaste paroisse confiée à ses soins. Plein de désintéressement pour lui-même, et se refusant jusqu'au nécessaire, il ne demandait jamais rien que pour son église ou pour les pauvres. On lui doit des établissemens très-utiles ; et qui ont fait regretter aux bons citoyens que ce digne pasteur n'ait pas été à portée d'exercer dans de plus grandes places sa bienfaisante activité. Ennemi de l'intolérance et du fanatisme, il ne persécuta jamais personne ; il méprisait même toutes ces vaines disputes, malheureux objet d'un zèle souvent odieux et toujours ridicule. Une dévotion janséniste mourante, qu'il admissait, crut devoir l'assurer, sans qu'il l'interrogeât, qu'elle ne recevait point la *Bulle Unigenitus* : *Madame*, répondit le curé, *elle s'en passera* ; réponse qu'on aurait dû toujours faire à tant d'ennemis de cette bulle, qui, en déclarant à la mort leur horreur pour elle, consentaient ou plutôt cherchaient à se faire refuser le viatique, pour goûter, en expirant, la satisfaction si douce de faire un moment parler d'eux, et pour rendre leur mort plus remarquable que leur vie.

ÉLOGE

DE NIVELLE DE LA CHAUSSÉE.

NEVEU d'un fermier-général, et issu d'une famille honnête et ancienne, qui lui ouvrait plus d'un chemin à la fortune, il y renonça pour se livrer entièrement aux lettres. Il s'y livra avec une passion si vraie, qu'il se contenta long-temps du plaisir si doux et si pur qu'elles font goûter à ceux qui les cultivent pour

* Pierre-Claude Nivelles de La Chaussée, né à Paris en 1692 ; reçu le 25 juin 1736, à la place d'Antoine Portail, premier président ; mort le 14 mai 1764.

elles-mêmes et dans le silence, sans aucun motif de gloire et d'amour-propre ; tout au plus se permettait-il de montrer à quelques amis les productions poétiques qui lui échappaient ; car c'était principalement à la poésie qu'il avait voué son ardeur et consacré son loisir. Il fut connu et estimé de bonne heure de La Motte, qui, entre autres qualités estimables, avait celle d'encourager et de faire valoir les talens naissans. Cependant, M. de La Chaussée, quelque sensible qu'il fût à l'amitié de cet ingénieux écrivain, ne crut pas que sa reconnaissance dût s'étendre jusqu'à trahir les intérêts du bon goût, lorsqu'ils lui semblaient menacés. Quand les fables de La Motte parurent, il en fit une critique qui fut son premier essai littéraire. Ces fables causaient alors une espèce de schisme parmi les gens de lettres ; M. de La Chaussée fut du nombre des *opposans*. Il craignait néanmoins si peu d'offenser, par cette attaque, celui qui en était l'objet, qu'il n'hésita pas à mettre sa critique sous le nom d'une femme de beaucoup d'esprit, très-liée dès lors avec l'auteur des fables nouvelles, mais, en dépit de l'amitié, fidèle au bon La Fontaine, qu'elle savait par cœur.

M. de La Chaussée, quelques années après, se déclara avec encore plus de force et de franchise contre les paradoxes de La Motte sur la poésie ; l'*Épître de Cléo à M. de Bercy*, qui avait pour objet de combattre ces paradoxes, fut le premier ouvrage en vers qu'il donna au public. Cette épître fut très-accueillie. Le nom de l'adversaire que M. de La Chaussée attaquait, la révolte du haut et bas Parnasse contre les hérésies anti-poétiques de La Motte, le grand nombre d'adversaires et d'ennemis que sa réputation lui avait faits ; enfin, le mérite même de la nouvelle épître, où la poésie était vengée comme elle devait l'être, c'est-à-dire, *en vers élégans et harmonieux*, tout contribua aux suffrages qu'elle obtint. Les amis de La Motte se plaignirent seulement qu'il n'était pas assez ménagé dans cette pièce, et peut-être leurs plaintes n'étaient-elles pas sans fondement ; mais M. de La Chaussée avait là-dessus d'autant moins de scrupule, que dans cette seconde attaque, beaucoup plus vive et plus brillante que la première, il combattait encore sous les étendards d'un ami de La Motte, et d'un ami des plus intimes ; cet ami était M. de La Faye, qui, ayant lui-même beaucoup de talent pour la poésie, la soutenait contre son ingénieux détracteur. Forcé à ce combat pour la défense de ses propres foyers, il eut le bonheur de trouver, dans M. de La Chaussée, un *second*, bien digne de lui, et bien capable de soutenir sa querelle. Ils se faisaient d'ailleurs l'un et l'autre d'autant moins de peine d'entrer en lice, qu'ils n'avaient point à craindre de voir

se transformer en ennemi un adversaire dont l'amitié leur était précieuse. Car, nous l'avons déjà dit dans l'éloge de La Motte, la douceur et la modération de son caractère, la liberté qu'il donnait à ses amis, ou à ceux qui se paraient de ce nom, de le critiquer ou de le combattre sans le ménager, la prière même qu'il leur en faisait quelquefois, les mettait dans une espèce de possession d'user à son égard d'une franchise dont ils savaient bien qu'il ne s'offensait jamais, et qu'ils lui prodiguaient en conséquence avec tout le zèle, vrai ou simulé, de l'intérêt le plus sincère pour la perfection de ses ouvrages.

Les connaisseurs crurent voir, dans cette première production poétique de M. de La Chaussée, le germe d'un talent plus grand et plus rare que celui de la simple critique, le talent précieux du théâtre; ils l'exhortèrent à entrer dans cette carrière, et le premier fruit de leurs conseils fut une comédie en trois actes, qu'il donna avec un prologue, sous le titre de la *Fausse Antipathie*. Quoique le sujet fût peu vraisemblable, et l'intrigue peu naturelle, cependant quelques situations singulières, quelques scènes comiques, et une sorte de mouvement dans la marche de la pièce, méritèrent à l'auteur un nombre de représentations suffisant pour l'encourager à de nouveaux efforts (1). Averti de son talent par cette première réussite, il osa entreprendre un second ouvrage beaucoup plus considérable, le *Préjugé à la mode*, dont le succès complet passa ses désirs et ses espérances.

Cette pièce, restée au théâtre, est trop connue et trop bien jugée depuis long-temps pour que nous en fassions, dans un grand détail, l'éloge ni la critique. Nous nous bornerons à dire, que malgré quelques scènes froides et languissantes dans les premiers actes, quelques caractères outrés, et quelques plaisanteries qui auraient pu être de meilleur goût, l'extrême intérêt du sujet, le ton, et, pour ainsi dire, l'odeur de vertu qui régne dans l'ouvrage d'un bout à l'autre, l'élégance et la pureté du style, un grand nombre de vers heureux, et surtout la chaleur et le sentiment qui animent les derniers actes, enlevèrent tous les suffrages.

L'auteur donna, quelques années après, l'*École des Amis*, qui, moins attachante et en même temps moins inégale que le *Préjugé à la mode*, avait moins de défauts et de beautés, mais cependant se soutient encore sur la scène par quelques situations touchantes, par un dialogue toujours noble et facile, et surtout par les mœurs honnêtes qui caractérisent les personnages principaux. C'est dans l'*École des Amis* que se trouve un mot digne d'être comparé au *qu'il mourût* de Corneille. Monrose, le héros de la pièce, trahi par des amis lâches ou perfides, victime de la

calomnie, au comble enfin du malheur, s'écrie, dans le sentiment profond de ses maux : *Qu'est-ce qu'un scélérat a de plus à souffrir ?* Hortense, sa maîtresse, qui vient d'entrer sans être vue, lui répond, *les regards*. Un autre trait d'un genre bien différent, mais digne de la bonne comédie, est le mot du petit-maître Dornane à Monrose, qui lui témoigne son embarras pour payer ses créanciers :

Ne va pas en payant nous gâter ces gens-là !

L'*École des Amis* fut suivie, au bout de quelques années, de *Mélanide*, que l'auteur regardait comme son chef-d'œuvre dramatique ; pièce qu'on peut mettre au nombre des plus intéressantes du Théâtre-Français, et qui joint au mérite de la vérité, de la sensibilité et de la vertu, celui des détails et du style : l'applaudissement fut général ; mais M. de La Chaussée, pour l'obtenir plus sûrement, avait cru devoir user d'une précaution innocente, que plus d'un célèbre auteur dramatique n'a pas dédaigné d'employer comme lui dans des circonstances pareilles. La continuité non interrompue de quatre succès au théâtre (car aux trois premiers dont nous venons de parler, il en avait joint un quatrième, celui d'une tragédie dont nous ferons mention dans la suite) avait éveillé ou plutôt déchaîné l'envie, à qui il n'en fallait pas tant pour être résolue à troubler de son mieux les nouveaux triomphes que pouvait espérer l'auteur. Elle l'attendait avec impatience au premier combat, bien résolue de lui arracher, si elle le pouvait, la victoire, et de lui faire éprouver les caprices de cette fortune si infidèle à tant d'autres écrivains, mais qui jusqu'alors ne l'avait pas encore abandonné. M. de La Chaussée, pour donner le change à la méchanceté vigilante de ses ennemis, prit le sage parti de faire jouer sa pièce sans être annoncée ; elle fut reçue avec transport, comme l'ouvrage d'un jeune inconnu qu'il était juste d'accueillir avec bonté ; et quand le véritable père se déclara, cette même envie qui avait déjà pris l'enfant sous sa protection, voyant bien qu'il était trop tard pour l'étouffer, se détermina généreusement à le laisser vivre. L'illustre auteur de *Mélope* usa, quelques années après, de cette innocente ruse, et avec le même succès (2). Ainsi nous devons peut-être à cette heureuse circonspection deux des meilleurs ouvrages qui soient au théâtre, et qu'une cabale acharnée aurait pu opprimer dans leur naissance ; la cabale était même d'autant plus à craindre, que les comédiens n'attendaient rien de ces deux pièces ; preuve remarquable, entre beaucoup d'autres, du peu de discernement qu'ils ont montré plus d'une fois dans leurs décisions prématurées.

Après *Mélanide* vint l'*École des Mères*, qui ne fut guère moins accueillie, et qui le méritait d'autant plus, que le comique dont l'auteur avait égayé son sujet n'y contrastait pas d'une manière trop tranchante avec l'intérêt du sujet même, comme on l'avait reproché à quelques unes de ses autres pièces. On est seulement fâché que, dans un vers de cette comédie, les *gens de lettres* se trouvent indécemment mêlés avec les *chevaux*, les *chiens* et les *pagodes*¹, dont le marquis a rempli la maison de son père. La plaisanterie qui résulte de cet assemblage, avait apparemment tenté l'auteur; mais elle n'était ni assez noble ni assez piquante pour que le sacrifice dût lui en coûter beaucoup. M. de La Chaussée oublia dans ce moment ce qu'il devait à la noblesse d'un état qu'il aurait dû chérir et considérer plus que personne, puisqu'il avait eu le courage de faire à cet état le sacrifice de sa fortune. Eh! qui fera respecter les lettres, si ceux qui doivent y avoir le plus d'intérêt sont les premiers à les avilir! Trop d'écrivains, il est vrai, dégradent par leurs mœurs la dignité d'une profession qu'ils ne relèvent guère d'ailleurs par leurs talens; mais un grand nombre d'hommes de lettres, qui ont joint les vertus au génie, réclament l'estime publique pour cette classe de citoyens, plus estimable peut-être que toutes les autres, pourvu qu'on l'envisage dans la totalité de ses membres, et que les parties nobles, s'il est permis de s'exprimer de la sorte, fassent oublier les parties honteuses. C'est par les Scipion, les Paul-Émile et leurs semblables, qu'il faut juger la république romaine, et non par la vile multitude qui remplissait et infectait la capitale du monde. M. de La Chaussée était d'autant plus digne de penser ainsi, qu'il a lui-même toujours fait honneur aux lettres par la conduite la plus estimable. Content d'une très-médiocre fortune, il ne chercha point à l'augmenter; il n'eut à se reprocher ni manège, ni bassesse, ni adulation; borné à la société peu nombreuse de ses amis, et par conséquent de ses égaux, il n'essuya ni la hauteur des hommes puissans, ni le triste honneur d'en être protégé: quoique jaloux du succès de ses ouvrages, il ne voulut devoir ce succès qu'aux suffrages du public, laissant à la médiocrité intrigante l'humiliant secret de réussir par d'autres moyens; mais plus il méritait de considération par des qualités personnelles, plus il en devait lui-même à ceux qui lui ressemblaient (3). Peut-être oserions-nous faire le même reproche à Molière, sur le mot injurieux²

¹ Je ne m'attendais pas à trouver mon logis Plein de chevaux, de chiens, d'auteurs et de pagodes.

² Il semble à trois crébins, dans leur petit cerveau, Que pour être imprimés et reliés en veau, Les voilà dans l'État d'importantes personnes, etc.

dont il s'est servi dans les *Femmes savantes*, pour qualifier des écrivains qu'il voulait tourner en ridicule, et qu'il pouvait mettre à leur place, sans dégrader sa propre espèce par l'épithète la plus cruelle et la plus injuste. Il est vrai que cette insulte est précédée, dans la même scène, de quelques fadeurs à la louange de la cour, sur *le bon sens qu'elle a pour se connaître à tout*; fadeurs qui doivent consoler les gens de lettres, et qui ne ressemblent pas au portrait qu'un autre écrivain célèbre, peu fêté à Versailles, se permettait d'en faire pour se consoler, en l'appelant avec humeur, *une petite ville à quatre lieues de Paris et à cent lieues du bon goût*.

À tous les lauriers que M. de La Chaussée avait déjà cueillis sans interruption, et que les contradictions n'avaient servi qu'à affermir sur sa tête, il en joignit un nouveau : ce fut l'excellente comédie de *la Gouvernante*, qui, ainsi que *Mélanide*, s'est soutenue jusqu'à présent au théâtre avec plus de succès encore qu'elle n'en eut dans sa nouveauté. Plus d'un connaisseur même préfère *la Gouvernante* à *Mélanide*, dont l'action, très-intéressante dans les derniers actes, est un peu lente dans les premiers. Mais ce qu'on ne doit pas oublier, comme une anecdote remarquable dans l'histoire des jugemens du public, c'est que le succès de *la Gouvernante* a été long-temps balancé et même presque effacé par celui de *Cénie*, pièce qui avait à peu près le même sujet, et qui, très-inférieure à celle de M. de La Chaussée, a long-temps obtenu la préférence au théâtre, soit par l'intrigue et les cabales de l'envie, soit par un effet de la galanterie française; car l'auteur de *Cénie* était une femme, et même une femme de beaucoup d'esprit, déjà connue par l'estimable roman des *Lettres Péruviennes*. M. de La Chaussée fut toute sa vie très-sensible à ce dégoût, et s'en expliquait assez librement avec ses amis. Il se serait peut-être consolé, s'il eût pu prévoir la justice, à la vérité un peu tardive, qui attendait les deux ouvrages. Car depuis la mort des deux auteurs, *Cénie* a disparu presque absolument de dessus la scène, et *la Gouvernante* s'est remise en possession de la place qu'elle aurait dû toujours y occuper. Mais tant que M. de La Chaussée a vécu, il a eu le déplaisir si décourageant d'entendre nommer *Cénie* avant *la Gouvernante*, en partie parce qu'il avait le démerite d'être vivant, en partie parce que les soi-disant connaisseurs n'osent briser du jour au lendemain l'idole qu'ils ont long-temps offerte aux hommages du peuple, et long-temps encensée eux-mêmes. Peu à peu les offrandes ont diminué, l'idole est restée seule dans sa niche sans adorateurs, et la mort des deux auteurs et de leurs premiers juges a fait tout rentrer dans l'ordre.

Les différentes pièces de M. de La Chaussée , que nous avons nommées jusqu'à présent , ont surtout le mérite propre et distinctif d'être une école de mœurs et de principes honnêtes ; elles respirent la vertu et la font aimer. Ce sentiment est si profondément gravé dans le cœur des hommes , de ceux même qui ne le justifient guère par leurs actions , que dès qu'il se montre et s'exprime avec quelque énergie , le succès en est infaillible : mais c'est principalement sur les hommes rassemblés qu'on en voit le pouvoir et le triomphe ; il semble que dans une grande multitude , les âmes mises une fois en mouvement , s'échauffent plus vivement encore par leur action mutuelle , et , pour ainsi dire , par la répercussion réciproque de l'impression qu'elles éprouvent , comme les corps augmentent de chaleur par la réflexion des rayons qu'ils se renvoient , ou comme une suite de corps contigus se communiquent rapidement et vivement la commotion électrique. Telle est la cause de l'heureux effet que les pièces de M. de La Chaussée produisent constamment au théâtre : mais ce qui assure encore davantage le succès de ses pièces , c'est qu'il semble être augmenté depuis la mort de l'auteur , c'est-à-dire , depuis que l'envie n'a plus de gloire à lui ôter. On peint ordinairement la Justice avec un bandeau et des balances ; il faudrait peindre la Justice littéraire avec un bandeau que la Mort lui arrache , ou plutôt on pourrait donner la Mort pour guide à la *Renommée* , comme les poètes ont fait conduire l'Amour par la Folie. Rien n'est en effet si doux que de louer les morts ; c'est une dette qu'on s'empresse et qu'on s'applaudit de leur payer , parce qu'on sait bien qu'elle ne leur profitera pas. La rivalité ne commence à être équitable que lorsqu'elle n'a plus sous les yeux l'objet de sa haine (4). Aussi , tant que M. de La Chaussée fut exposé à ses coups , elle fit tous les nobles efforts dont elle est capable , pour obscurcir la gloire qu'il s'était acquise. Quoiqu'elle n'épargnât ni la conduite de ses pièces , ni les situations , ni les détails , ni le style , elle attaquait moins encore l'exécution que le genre même ; elle prodigua aux comédies de M. de La Chaussée les noms de *tragique bourgeois* , de *comique larmoyant* , et jusqu'à celui de *sermon* , qu'apparemment on croyait le plus humiliant pour l'auteur , par la vertu soporifique si souvent attachée à de froides déclamations honorées de ce nom ; enfin on ne lui épargna aucune des épithètes , finement ou grossièrement injurieuses , dont la malignité ou la sottise purent s'aviser. Ses ennemis , instruits par une heureuse expérience , espèrent que ces épithètes décideraient , comme elles l'ont fait si souvent , le jugement sans appel de ce parterre équitable qu'une plaisan-

terie a souvent empêché d'accueillir un excellent ouvrage, et dont plus d'une fois un bon mot a formé l'avis. L'auteur fut accablé d'épigrammes, de satires, de chansons même, dont quelques unes étaient gaies et piquantes; mais grâce au caractère conséquent de la nation française, aucune de ces injures, soit ingénieuses, soit insipides, n'empêcha les pièces qui en étaient l'objet, d'être suivies, et même très-goutées. On riait un moment des épigrammes, et on retournait pleurer au *Préjugé à la mode* et à *Mélanide*.

C'étaient cependant ces pleurs même que les gens de goût trouvaient ridicules, indécents, et presque scandaleux. Ils soutenaient, par les raisons les plus solides, qu'on ne pouvait, sans se dégrader, aller pleurer au théâtre que sur les infortunes des monarques. *Les calamités royales, disaient ces judicieux censeurs, sont les seules dignes de nous toucher; celles des autres classes de l'espèce humaine, c'est-à-dire de nos semblables, n'ont aucun droit à nos larmes, attendu que sur la surface de la terre, tout ce qui n'est pas souverain ne doit pas s'étonner d'être malheureux.* La critique ajoutait que les anciens n'avaient pas connu cette espèce de drame, où l'on avait l'imbécile prétention de vouloir intéresser le spectateur à des aventures bourgeoises; et que si quelques pièces anciennes, comme l'*Hécyre* de Térence, paraissaient tenir à ce mauvais genre, leur peu de succès, avoué par les auteurs même, en avait prouvé le vice interne et radical, et dévoilé la faiblesse incurable d'un pareil ressort: d'où l'on concluait que, comme l'antiquité nous avait évidemment tout appris, les modernes ne devaient pas se hasarder dans une carrière que nos maîtres et nos modèles n'avaient pas connue, ou dans laquelle ils avaient échoué. Ces raisonnemens ressemblaient à ceux du savant curé Thiers, dans son *Traité contre les perruques des ecclésiastiques*, qu'il regardait comme un grand scandale, et auxquelles, dans l'ardeur de son zèle, il refusait même, par un syllogisme sans réplique, le nom de *couverture de tête*. *Nous ne connaissons jusqu'à présent, disait-il, de couvertures de tête, que les bonnets, les chapeaux, les coiffes, les casques, les tiars, les mitres et les turbans: or, la perruque n'est ni bonnet, ni chapeau, ni casque, ni coiffe, ni tiare, ni turban, ni mitre; donc elle n'est pas faite pour couvrir la tête: d'ailleurs, ajoutait ce subtil dialecticien, cette innovation n'a paru dans l'Église qu'au dix-septième siècle; et ce que l'Église a ignoré jusque-là ne peut être qu'une indécence très-condamnable.* Tel était l'argument du curé Thiers, et celui des adversaires du nouveau genre de comédies; mais le scandale ecclésiastique et le scandale

dramatique , contre lesquels ils s'élevaient avec tant de logique et d'éloquence , ont subsisté l'un et l'autre au grand regret des argumentateurs.

M. de La Chaussée répondait à ses critiques avec une ironie , à la vérité , trop amère , *que l'humanité était en effet si redevable à la plupart des princes pour le bonheur dont ils l'avaient fait jouir , qu'il était bien juste qu'elle vînt leur donner au théâtre une preuve distinguée de sa reconnaissance , en partageant exclusivement leurs chagrins et leurs malheurs ; qu'il était d'ailleurs trop ridicule et trop ignoble de s'attendrir sur des situations qui , pour être véritablement touchantes , devaient avoir le mérite de ne pas ressembler du tout à celles de la vie ordinaire et des conditions communes ; qu'il était juste enfin que , sur le théâtre comme dans la société civile , le genre humain fût sacrifié à quelques hommes.* Il faut pardonner le fiel de cette réponse au talent révolté par la satire et irrité des obstacles qu'on voulait mettre à ses succès. Aussi éclairés et plus tranquilles , les véritables gens de goût , sans intérêt et sans passion , répondaient plus solidement et plus sérieusement , *que tous les genres sont bons , hors le genre ennuyeux ; que lorsqu'une comédie , outre le mérite qui lui est propre , a encore celui d'intéresser , il faut être de bien mauvaise humeur pour se fâcher qu'on donne au public un plaisir de plus ; et qu'il n'avait peut-être manqué que cet intérêt au Misanthrope pour être aussi suivi qu'il est estimé.* Ils convenaient que la véritable comédie , qui consiste dans le tableau piquant de nos ridicules , exige plus de connaissance de l'homme , plus de finesse , de tact et de goût , plus d'invention et de ressources , que le genre de M. de La Chaussée ; ils convenaient que la tragédie proprement dite exige aussi , sans comparaison , plus de force dans les mouvemens , de grandeur dans les idées , d'élévation dans le style ; que par conséquent la comédie et la tragédie ordinaires avaient , sur le nouveau genre , une supériorité de mérite incontestable , proportionnée à la grandeur de la difficulté qu'il fallait vaincre. Ils ne dissimulaient pas que cette espèce mi-partie , et , pour ainsi dire , mutâtre , avait l'inconvénient d'entr'ouvrir la scène à beaucoup d'auteurs médiocres , qui , incapables de la finesse comique et de la sublimité tragique , pourraient essayer , comme dit Montaigne , *de vivre dans la moyenne région* ; mais ils ajoutaient qu'il fallait laisser au public le triage du bon , du mauvais et du médiocre ; que tôt ou tard justice serait faite , et qu'il ne resterait au théâtre que les pièces vraiment dignes d'y subsister.

Il est vraisemblable d'ailleurs que la carrière où M. de La Chaussée s'engagea lui fut indiquée par les sages et utiles ré-

flexions qu'il avait faites sur l'état présent de notre théâtre comique, sur les chefs-d'œuvre qu'il a produits, sur le désespoir de les égaler; enfin sur le goût actuel du spectateur inconséquent et frivole, si l'on veut, mais qu'un poète dramatique est obligé, sous peine de chute, d'étudier et de satisfaire. Il avait senti que la comédie proprement dite, celle qui nous fait rire de nos sottises et de nos travers, devenait de jour en jour plus dangereuse à traiter, et par la disette des sujets, et par les difficultés de l'exécution; que les caractères qui sont susceptibles de ridicule en grand, et qui prêtent d'ailleurs au mouvement et à l'intrigue, sont presque entièrement épuisés; qu'il ne nous reste guère à peindre que des ridicules fugitifs, des ridicules de société et de mode, plus faits pour les sages que pour le parterre, et pour les gens du monde que pour le public; des ridicules enfin, qui, pour la plupart, fournissent tout au plus un acte, rarement trois, et jamais cinq; que la scène exige de grandes masses, des dessins heurtés, des traits fermes et vigoureux, destinés à être vus dans l'éloignement; et que nous ne pouvons presque plus y exposer que des miniatures légères, peu propres à la perspective du théâtre; que d'ailleurs, grâce à notre délicatesse, le rire éclatant nous paraît aujourd'hui bourgeois et ignoble; que si nous consentons à rire, c'est tout au plus du bout des lèvres et à la pointe de l'esprit; qu'en nous soumettant, comme par indulgence, à ce rire si fin, si noble et si faible, nous voulons en même temps qu'un auteur comique nous réveille et nous occupe par une action soutenue, vive et animée, peu compatible avec ce plaisir froidement ingénieux; qu'il y avait par conséquent beaucoup plus de ressource, pour ceux qui ne se sentaient pas le génie de Molière, à traiter des sujets toujours fournis, à la vérité, par la classe moyenne des citoyens, mais dans lesquels on pût joindre la vivacité de l'action à celle de l'intérêt. Telles furent, sans doute, les réflexions qui déterminèrent M. de La Chaussée à embrasser le genre qu'on lui reprochait: elles étaient fortifiées par le talent qu'il se sentait pour le traiter; car il avait pour maxime, dans sa conduite littéraire comme dans tout le reste de sa vie, *que l'homme sage est celui dont les désirs et les efforts sont en proportion avec ses moyens*. Cependant, pour conserver à ses pièces, sinon l'essence, au moins la couleur de comédies, il crut devoir jeter dans quelques détails et dans quelques personnages subalternes, toute la gaieté dont il était capable. Mais soit que la nature l'eût fait plus sérieux que plaisant, ou qu'il soit aussi difficile au théâtre que dans la société de faire rire et pleurer tout à la fois, il eût mieux fait de ne point altérer, par cette discordance de tons, l'unité et l'effet

de ses ouvrages ; et quoiqu'appuyé d'autorités très-respectables, il semble avoir prouvé ce que nous avons dit ailleurs, que le plaisir trouble et mal décidé, qui résulte de ce mélange bizarre des ris et des larmes, est bien inférieur au plaisir seul de s'attendrir et de pleurer, même sur des hommes qui n'ont pas l'honneur d'être princes.

Il était bien juste, pour consoler enfin l'envie, que M. de La Chaussée, après tant de triomphes dramatiques, eût le sort presque infaillible de tous ceux qui courent cette carrière orageuse ; il essuya quelques disgrâces, mais en très-petit nombre. La plus marquée fut celle de la comédie de *Paméla*, qui tomba dès la première représentation. L'auteur était bien excusable de s'être mépris sur le sort de son ouvrage ; non-seulement il avait été reçu avec acclamation par les comédiens, *juges à la vérité très-suspects*, mais il avait fait verser des larmes dans les sociétés brillantes et choisies où il avait été lu. Par malheur, le public assemblé cassa d'une voix unanime le jugement de la bonne compagnie, qui a plus d'une fois essuyé ces petits dégoûts : l'auteur n'appela point de cet arrêt ; il se condamna lui-même, et se hâta de retirer sa pièce. C'est ce même sujet que Voltaire a depuis si heureusement traité dans la charmante comédie de *Nanine*, qui pensa néanmoins, dans sa nouveauté, être aussi malheureuse que *Paméla*, mais qui triompha de la satire et de la cabale, et que le public applaudit aujourd'hui avec tant de plaisir, en s'étonnant de la froideur avec laquelle il l'avait d'abord reçue.

M. de La Chaussée, qui avait su répandre dans ses pièces tant de chaleur et d'intérêt sur des sujets tirés de la vie commune, crut pouvoir essayer sur de plus grands objets le talent qu'il avait de faire couler les larmes ; il s'éleva jusqu'au tragique, et donna, en 1738, la tragédie de *Maximien* ; les applaudissemens justifiaient sa confiance. On trouva de l'intelligence dans la conduite, de la marche dans l'action, de l'effet dans les situations théâtrales. Si la pièce n'a pas reparu sur la scène, il ne faut en accuser que la faiblesse des détails et du coloris. Le pinceau de M. de La Chaussée, élégant et correct, mais fait pour les sujets qui demandaient plus de noblesse que de majesté, et plus de vérité que de force, n'avait pas à un degré suffisant la fierté et la hardiesse de touche nécessaire aux grandes peintures ; il le sentait ; et malgré le succès de *Maximien*, qui aurait ébloui tout autre poète, il se contenta d'être le *Racine* de la comédie, sans prétendre être encore celui de *Britannicus* et de *Phèdre*, et renonça à la gloire de *Le Brun*, pour se borner à celle de *Greuze* (5).

Il aspira néanmoins un moment à une autre gloire , à celle de Boucher , et ce fut avec le bonheur qui accompagnait presque toutes ses tentatives. Il sortit une seconde fois sur la scène française de son genre naturel et chéri , par une espèce de féerie pastorale qu'il donna sous le titre d'*Amour pour Amour*, et qu'il eut la satisfaction de voir réussir : on pouvait blâmer le fond de la pièce , parce qu'elle n'avait pour objet qu'une nature idéale et factice ; mais le poète sut relever , par le mérite des détails et par l'agrément des tableaux , la froideur et l'indigence de son sujet. S'il était quelques ouvrages qu'on dût bannir de la scène , ce seraient peut-être ces sujets imaginaires qui , n'ayant de modèle existant que dans une tête oisive ou exaltée , ne peuvent attacher un moment que par l'esprit et les ressources de l'auteur. Mais faisons mieux , ne proscrivons rien , laissons la scène ouverte à tous les sujets et à tous les talens ; essayons tout , et conservons ce qui le mérite. Nous ne devons pourtant pas dissimuler qu'*Amour pour Amour* fut en grande partie redevable de son succès au jeu de la célèbre mademoiselle Gausin , et aux grâces naïves que cette charmante actrice mit dans son rôle ; ce n'est pas la seule pièce , surtout dans le genre pastoral , si froid et si monotone sur le théâtre , qui lui ait eu la même obligation. M. de La Chaussée témoigna sa reconnaissance à mademoiselle Gausin , en lui dédiant l'ouvrage dont elle avait fait la fortune ; mais les vers qu'il fit pour elle ne valent pas ceux que lui avait adressés l'auteur de *Zaïre* , à la tête de cette tragédie , dont elle avait joué le principal rôle avec les plus grands applaudissemens.

Couronné tant de fois sur le théâtre de la nation , M. de La Chaussée ne dédaigna pas de descendre jusqu'au théâtre italien ; il y reçut aussi des applaudissemens , mais bien inférieurs à ceux qu'il avait obtenus sur la scène française. Il n'était point là dans son élément naturel ; il ne s'agissait plus de toucher , en faveur de la vertu malheureuse , les spectateurs sensibles ; l'auteur ressemblait à ces grands capitaines , plus faits pour les actions d'éclat que pour les escarmouches peu décisives , et moins propres à la petite guerre qu'aux batailles rangées.

On aura peine à croire que celui à qui nous devons tant de pièces pleines de sentiment et d'intérêt , ait pu descendre encore fort au-dessous de la comédie italienne , et qu'il ait rabaisé son génie jusqu'au dernier des genres dramatiques , si même il mérite le nom de *genre* , celui de la foire et des *parades* : il eut pourtant le bonheur ou le malheur de réussir aussi dans ce genre même ; mais on doit dire , pour son excuse , qu'il ne traitait ces viles facéties que selon leur mérite ; il aurait été presque honteux des applaudissemens que lui donnaient à cet égard les

sociétés où il vivait, s'il n'avait cru devoir répondre par ces fâcéties passagères à ceux qui l'accusaient de n'avoir qu'un génie froid et sec, mesquinément concentré dans des sujets obscurs et tristes, incapable du vrai comique, et antipode de la gaieté. Pour confondre ces censeurs, M. de La Chaussée alla jusqu'à l'excès de la gaieté même : les censeurs prétendirent que c'était le cas du proverbe : *Qui prouve trop, ne prouve rien*. L'auteur se flattait de l'avoir démenti : l'objet de la querelle ne mérite guère qu'on juge ce différend.

Il fit plus encore pour s'assurer cette réputation de gaieté dont il n'était si jaloux que parce qu'on la lui contestait; il eut part à ce recueil de basses plaisanteries, connu sous le nom d'*Etrennes de la Saint-Jean*, espèce de débauche ou plutôt de crapule d'esprit, où l'art d'écrire est dégradé jusqu'à présenter à des lecteurs ce qu'ils ne daigneraient pas écouter dans des marchés publics. M. de La Chaussée avait trop de goût pour ne pas sentir combien ces viles rapsodies étaient dégoûtantes; mais il s'y prêtait par complaisance pour les mêmes sociétés qui avaient déjà fait naître et goûté ses *parades*. Il eut du moins la sagesse de se retirer promptement de la fange où il avait mis le pied par distraction, et ne ressembla pas à quelques uns de ses associés, qui, pendant quinze années de suite, ont constamment inondé le public de ces *œuvres* (6), et sont morts en lui en préparant de nouvelles. Notre siècle, fertile en inventions heureuses, a trouvé moyen d'enrichir encore sur ce beau genre, en inventant le genre appelé *poissard*, qui immortalisera le nom de Vadé, son créateur, tant que la basse populace en fournira le modèle, et que cette *bonne compagnie*, qui se croit fidèle garde du bon goût, lui fera l'honneur de s'en amuser.

Peu de temps après le succès du *Préjugé à la mode*, M. de La Chaussée avait été reçu à l'Académie, et, pour ainsi dire, couronné sur la brèche. Il fit, à l'exemple de Crébillon, son remerciement en vers, croyant, disait-il, qu'il ne pouvait mieux employer le langage des dieux que dans le sanctuaire des Muses. L'archevêque de Sens, Languet de Gergy, qui le reçut en qualité de directeur, prélat sévère dans ses mœurs et dans ses principes, ne put refuser des éloges aux sentimens de vertu, de sagesse et de décence que le nouvel académicien avait mis sur le théâtre; mais quoique le prélat se fût exprimé avec toute l'équité et tous les ménagemens possibles sur ce sujet, si délicat pour un évêque, il essuya à cette occasion des satires très-injustes, dont son discours même est la meilleure réfutation¹.

M. de La Chaussée, paraissant jouir d'une santé qui faisait

¹ Voyez l'article de M. Languet de Gergy.

espérer à ses confrères de le posséder long-temps , fut attaqué d'une fluxion de poitrine qui l'enleva en peu de jours aux lettres, au théâtre et à l'Académie. Il mourut avec la tranquillité d'un sage , qui n'avait jamais fait de ses talens qu'un usage estimable. Le sang-froid qu'il montra dans ses derniers momens , lui permit jusqu'à des plaisanteries sur le successeur qu'il croyait lui être destiné. Il s'était fort opposé à la réception de M. de Bougainville , homme de lettres , à qui ses ouvrages donnaient des titres , mais qui , dans ses démarches pour parvenir à l'Académie , avait , disaient ses ennemis , employé des moyens dont M. de La Chaussée avait été blessé. Notre académicien , républicain sévère , et jaloux de la liberté de la compagnie , avait réussi plus d'une fois à écarter ce candidat si ardent et si protégé ; il prévit en mourant que le candidat allait être délivré d'une grande peine : *Il serait plaisant*, disait-il , *que ma place lui fût donnée* ; elle le fut en effet. Mais ce qui fait beaucoup d'honneur au successeur de M. de La Chaussée , c'est que dans son discours de réception , il célébra les ouvrages de son prédécesseur avec autant de zèle et presque d'enthousiasme , que s'il eût eu à prononcer l'oraison funèbre de son ami le plus cher ; il eut la générosité , à la vérité bien entendue pour sa propre gloire , mais cependant très-rare en pareille occasion , de faire parler l'estime et la vérité seule ; de tenir , sans restriction , sans réserve , et , ce qui était plus louable encore , sans affectation , le langage le plus honorable à la mémoire de son ennemi , et tel que l'aurait pu dicter la reconnaissance la plus vive. Le devoir du récipiendaire l'obligeait sans doute à louer celui dont il prenait la place ; mais sous la plume d'un orateur moins honnête et moins juste , la passion et le ressentiment auraient fait l'éloge très-court et peut-être très-équivoque. C'est une faiblesse dont le bon La Fontaine lui-même ne put se défendre. Il avait été négligé , et en quelque sorte opprimé par Colbert , le bienfaiteur de tous les autres gens de lettres. Choisi par l'Académie Française pour succéder à ce ministre , il ne lui donna , dans son discours de réception , que des louanges faibles et succinctes ; il oublia tout ce que Colbert avait fait pour tant d'hommes illustres , parce qu'il n'avait rien fait pour lui. M. de La Chaussée fut traité par son successeur avec plus de noblesse et de justice. Tout ce qui honore les lettres , surtout de la part de nos confrères , mérite d'avoir une place distinguée dans cet ouvrage ; et c'est pour cette raison que nous n'avons pas cru devoir passer sous silence ce trait de courage et d'équité philosophique.

On prétend que le successeur de M. de La Chaussée ne fut pas le seul dont il traversa l'élection avec vivacité. Il fut accusé ,

quoique sans preuve, d'avoir contribué à faire exclure un écrivain très-estimable, et que l'Académie désirait d'acquérir, l'auteur de la *Métromanie* ¹. Il est vrai que cet auteur plein d'esprit, mais qui s'était permis plus d'une épigramme, en avait fait une très-piquante et très-connue contre M. de La Chaussée; il est encore vrai que ce même auteur, par quelques ouvrages libres de sa jeunesse, avait préparé les voies à son exclusion, et fourni maladroitement à ses ennemis un de ces moyens de nuire, dont la haine sait si bien profiter. Nous ignorons si M. de La Chaussée exerça en effet cette vengeance de l'injure qu'il avait reçue : il eût sans doute été plus noble et plus digne de lui de la pardonner : mais tel qui affectera de lui imputer à très-grand crime un ressentiment si naturel, se trouverait peut-être bien plus coupable, s'il interrogeait sa conscience et en faisait le juge de ses actions. Déjà quelques uns de ces hommes, qui ne sont connus que par l'amertume grossière de leurs satires, l'ont comparé à ce traître *la Rancune* du *Roman comique*, dont Scarron a peint si plaisamment la jalousie haineuse et malfaisante. L'honnêteté que M. de La Chaussée fit toujours paraître dans ses sentimens et dans sa conduite, répond suffisamment à toute la malice de ce parallèle, et répand au moins beaucoup de doute sur l'action qu'on lui a reprochée. Ceux qui, à sa place, auraient oublié l'épigramme dont il avait à se plaindre, excuseront, dans un auteur outragé, ce mouvement de faiblesse humaine; quant aux satiriques, ses détracteurs, nous leur dirons pour toute réponse :

Que celui de vous qui est sans péché, lui jette la première pierre.

NOTES.

(1) LA CHAUSSÉE mit un prologue à la tête de la *Fausse Antipathie*. Le Génie y demande au public le moyen de lui plaire, après tant de bons ouvrages qui l'ont rendu si difficile, et tant de mauvais qui lui ont donné de l'humeur. Ce public, divisé par le bon sens et par la folie, et représenté par différens personnages, ne sait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il demande. Enfin tous les acteurs s'en vont, et le Génie dit à Thalie, qui a reçu la pièce nouvelle, et qui en est embarrassée :

Allez, prenez toujours, les temps sont malheureux.

¹ Voyez, dans les notes sur l'éloge de M. le marquis de Saint-Aulaire, le nom de l'académicien dont on prétend que M. de La Chaussée employa le crédit pour faire donner cette exclusion.

(2) On assure que Voltaire ayant fait présenter aux comédiens sa tragédie de *Mérope*, sans leur apprendre qu'il en était l'auteur, elle fut refusée, parce qu'il n'y avait point dans cette pièce d'autre *amour* que la tendresse maternelle, et qu'en conséquence les acteurs n'en attendaient aucun succès. Voltaire apprit en riant cette décision à un de ses amis, qui révéla le secret aux comédiens, et demanda une seconde lecture. Ils n'osèrent alors refuser de représenter la pièce; mais toujours incertains de la réussite, ils demandèrent à l'auteur, et en obtinrent la permission de la jouer sans l'avoir affichée. Ils n'eurent pas lieu de se repentir de cette réticence, sans laquelle peut-être, grâce aux ennemis de Voltaire, et au préjugé public sur la nécessité de l'*amour* dans les tragédies, la première représentation aurait été pour le moins fort orageuse.

(3) Nous observerons, soit pour excuser, soit pour aggraver le tort de notre académicien en cette occasion, que la comparaison si peu décente des auteurs avec les animaux, avait déjà été employée par un monarque, bien peu digne à tous égards d'être pris pour modèle, par Charles IX, qui disait, en parlant des poètes, qu'il *fallait les traiter comme les chevaux, les nourrir sans les engraisser*, et qui a passé néanmoins pour amateur des lettres; tant ceux qui les cultivent sont peu difficiles pour accorder ce titre aux princes même qui le méritent le moins!

(4) *La fama*, disent les Italiens, *e viva a i vivi, e morta a i morti* (la gloire est vivante pour les vivans, et morte pour les morts), parce qu'on n'en jouit, ajoutent-ils, que pendant sa vie; et qu'après la mort on y est insensible. Mais on peut dire aussi dans un sens tout opposé: *La fama e morta a i vivi, e viva a i morti*; et ce qui est encore plus vrai, *la invidia e viva a i vivi, e morta a i morti*.

L'absence fait à peu près pour l'envie le même effet que la mort: elle l'apaise en écartant son objet. Un illustre écrivain, retiré de France depuis long-temps, demandait ce que ses chers compatriotes disaient de lui: « Beaucoup de bien, lui répondit un ami, et vous avez dû vous y attendre; ne voyez-vous pas que vous êtes mort, et qu'ils vous en tiennent compte? Mais gardez-vous de reparaître à leurs yeux: vous êtes perdu si vous faites la folie de ressusciter. »

(5) Voyez ce que dit Voltaire, dans une lettre sur le *Maximien* de M. de La Chaussée. « Les démêlés de Constantin avec Maximien, et » son extrême ingratitude envers lui, ont déjà fourni une tragédie à » Thomas Corneille, qui a traité à sa manière la prétendue conspiration de Maximien. Fausta se trouve dans cette pièce entre son mari » et son père; ce qui produit des situations fort touchantes. Le complot » est très-intrigué, et c'est une de ces pièces dans le goût de *Camma* » et de *Timocrate*. Elle eut beaucoup de succès dans son temps; mais » elle est tombée dans l'oubli avec presque toutes les pièces de Thomas

» Corneille, parce que l'intrigue, trop compliquée, ne laisse pas aux passions le temps de paraître; parce que les vers en sont faibles; en un mot, parce qu'elle manque de cette éloquence qui seule fait passer à la postérité les ouvrages de prose et les vers. Je ne doute pas que M. de La Chaussée n'ait mis dans sa pièce tout ce qui manque à celle de Thomas Corneille. Personne n'entend mieux que lui l'art des vers; il a l'esprit cultivé par de longues études, et plein de goût et de ressources. Je crois qu'il se pliera aisément à tout ce qu'il voudra entreprendre. Je l'ai toujours regardé comme un homme fort estimable, et je suis bien aise qu'il continue à confondre le misérable auteur des *Aïeux chimériques*¹ et des trois *Épîtres Tudesques*, où ce cynique hypocrite prétendait donner des règles de théâtre, qu'il n'a jamais mieux entendues que celles de la probité. »

Peut-être y a-t-il quelque chose à rabattre des louanges données ici par Voltaire à la versification de M. de La Chaussée, surtout dans le genre tragique. Mais ces louanges prouvent au moins l'injustice des reproches qu'on a si souvent faits à ce grand homme, de dénigrer tout ce qui n'était pas lui; injustice dont M. de La Chaussée lui-même n'était pas exempt. Nous l'avons souvent entendu attaquer Voltaire sur ce point, et, par une représaille que sans doute il croyait méritée, se montrer lui-même fort injuste à l'égard de cet illustre écrivain.

(6) *Les Écosseuses ou les Œufs de Pâques; les Fêtes roulantes; les Aventures des bals de bois; le Recueil de ces Messieurs; le Recueil de ces Dames; les Manteaux*, etc., et autres sottises de la même espèce, dont on a oublié jusqu'aux titres. Le comte de Caylus, si long-temps célèbre dans tous les journaux comme l'oracle du bon goût, était à la tête de ces charmantes productions. Il eût mieux fait, au lieu de dégrader de la sorte le peu de talent que la nature pouvait lui avoir donné, de mettre plus de soin à ses ouvrages sérieux, entre autres aux dissertations qu'il a écrites pour l'Académie des belles-lettres, et dont le style ignoble et incorrect permet à peine d'en soutenir la lecture.

ÉLOGE DE DESTOUCHES².

PHILIPPE NERICAULT DESTOUCHES naquit à Tours en 1680, d'une famille honnête et considérée dans cette ville. Quoique nous ignorions le détail de ses premières années, nous avons lieu de

¹ Cet auteur est le poète célèbre J. B. Rousseau, très-malheureux en effet dans ses ouvrages dramatiques, et très-jaloux du succès des autres en ce genre. (Voyez les articles de Destouches et de Boissy.)

² Reçu le 25 août 1723, à la place de Jean Gualbert Campistron; mort le 4 juin 1754.

croire qu'elles furent très-orageuses, mais à la vérité par la faute de ses parens bien plus que par la sienne ; c'est un reproche que les parens ne se font guère, quoiqu'ils l'aient plus d'une fois mérité. Ceux du jeune Destouches voulaient qu'il fût homme de robe, et la nature ne le voulait pas. Elle lui avait donné pour les lettres des talens dont elle prétendait disposer à son gré, et dont ses parens exigeaient d'autant plus injustement le sacrifice, qu'ils ne devaient pas regarder le génie de leur fils comme un présent qu'il eût reçu d'eux. Il aima mieux obéir à la nature qu'à ses parens ; mais ne voulant ni braver avec scandale l'autorité respectable dont ils abusaient, ni s'y soumettre en esclave, il se sauva en gémissant de la maison paternelle, qu'il aurait désiré de ne quitter jamais. C'est ainsi que la tyrannie des pères a plus d'une fois produit dans les familles le même désordre que le despotisme dans les États, en forçant les victimes de l'oppression à rompre même les liens chers et sacrés qui les attachaient au pouvoir légitime. Destouches, échappé à ses persécuteurs, mais désormais sans appui et sans asile, sentit bientôt tout le poids d'une liberté qui ne lui laissait aucune ressource. Pressé par le besoin de vivre, il se jeta dans une troupe de comédiens de province. Non-seulement nous n'hésitons pas à rapporter ce trait bien pardonnable de sa jeunesse ; mais ce qui pourra surprendre, nous le rapportons pour faire honneur à sa mémoire. Les sentimens élevés qu'il fit paraître dans une situation si triste, jettent sur sa faute cet intérêt qu'inspire toujours une âme noble qui lutte contre l'injustice et le malheur. Entraîné par le sort dans une profession qu'il voyait condamnée sévèrement par des hommes respectés, et persuadé que leur austérité inflexible ne lui saurait aucun gré d'être à la fois comédien et vertueux, il eut le courage d'avoir des mœurs, et d'opposer au cruel arrêt lancé contre son état, la décence exemplaire de sa vie, quoiqu'il n'eût à espérer d'autre récompense d'une conduite honnête et sage que cette conduite même (1). La vertu n'a jamais plus de droit à nos hommages, que lorsqu'elle se montre dans toute sa pureté sans oser même se flatter d'obtenir un peu d'estime, seul avantage dont le vice ne l'ait pas encore tout-à-fait privée.

Destouches ayant long-temps traîné de ville en ville sa douleur et son infortune, se trouvait enfin à Soleure directeur d'une troupe de comédiens, lorsque M. le marquis de Puysieux, ambassadeur de France en Suisse, eut occasion de le connaître par une harangue que le jeune acteur prononça devant lui à la tête de ses camarades. Cette harangue, pleine d'esprit et de finesse, ne ressemblait point aux complimens insipides que les hommes en place sont condamnés si souvent à entendre, et qu'ils regar-

dent comme une espèce de calamité attachée à la dignité de leur rang. M. le marquis de Puitsieux, exercé par son état d'ambassadeur dans l'art de démêler et d'apprécier les hommes, jugea que celui qui savait parler si bien, était destiné par la nature à quelque chose de mieux qu'à représenter, au fond de la Suisse, des comédies françaises. Il désira de converser avec Destouches, et le sonda sur différentes matières; il vit que ce comédien de campagne était un homme instruit, éclairé, supérieur à sa harangue, et surtout à sa profession: il lui demanda s'il quitterait sans peine, pour des occupations plus sérieuses et plus solides, un métier qu'il paraissait n'avoir embrassé que malgré lui. Destouches, comme on peut le croire, n'hésita pas sur la réponse. L'ambassadeur se l'attacha, et le forma aux négociations et aux affaires. Ce protecteur généreux fut bientôt payé de ses soins, en voyant les progrès rapides que fit son disciple dans une si excellente école; et par les bienfaits qu'il lui obtint de la cour, il jouit du plaisir si doux de réparer, à l'égard d'un homme estimable et malheureux, les torts de sa famille et de la fortune.

Dès le temps de son séjour en Suisse, Destouches commençait à faire des vers; il exerçait même sa muse sur des objets, qui pour l'ordinaire tentent peu les jeunes versificateurs, sur des objets édifiants, et soumettait ces productions chrétiennes et poétiques au jugement du redoutable Despréaux. On ne sera peut-être pas fâché de voir ici une des réponses que lui faisait son oracle, ne fût-ce que par les singularités du ton de cette réponse (2). *Si j'étais en parfaite santé, monsieur, je tâcherais, en répondant fort au long à vos magnifiques compliments, de vous faire voir que je sais rendre hyperboles pour hyperboles, et qu'on ne m'écrit pas impunément des lettres aussi spirituelles et aussi polies que la vôtre. Mais trouvez bon que sans faire assaut d'esprit avec vous, je me contente de vous assurer que j'ai trouvé dans votre ouvrage des sentimens de religion d'autant plus estimables que je les crois sincères, et que vous me paraissez écrire ce que vous pensez: c'est un éloge que le zèle des dévots ne mérite pas toujours; cependant, monsieur, puisque vous souhaitez que je vous écrive avec cette liberté satirique que je me suis acquise, soit à droit, soit à tort, sur le Parnasse, comment souffrir qu'un aussi galant homme que vous fasse rimer terre avec colère? comment vous passer deux hiatus tels que vous vous les permettez? comment!..... Mais je m'aperçois qu'au lieu des remerciemens que je vous dois, je vais ici vous inonder de critiques. Le mieux est donc de finir, en vous encourageant dans le bon dessein que vous avez de vous élever sur la montagne au double sommet, et d'y cueillir les infaillibles*

lauriers qui vous attendent. Les fautes que Despréaux relevait, avec une civilité si pénible, dans les vers qu'il avait reçus, semblent prouver que le poète novice ne donnait pas encore par ses premiers essais de brillantes espérances. Mais le législateur du Parnasse n'en fut que plus habile à deviner, en lui annonçant ses succès futurs, supposé néanmoins que cet arbitre sévère parlât en cette circonstance comme Destouches parlait sur la religion, c'est-à-dire, qu'il *écrivit ce qu'il pensait*. Il devait lui être bien difficile d'observer toujours une vérité rigoureuse dans ces jugemens de bienséance et de contrainte, où il renonçait un moment à la satire, son élément naturel et favori, pour se condamner, comme il le disait lui-même, à la fadeur des éloges.

Quoi qu'il en soit, Destouches ne tarda pas à vérifier cette prédiction, ironique ou sincère. Son talent commença à se manifester en Suisse, par une comédie qui n'eût pas été indigne de naître chez une nation plus sensible aux plaisirs du théâtre. Il donna le *Curieux impertinent*, qui fut joué dans tout le pays, et reçu avec transport; mais il aurait été médiocrement glorieux de l'enthousiasme des Treize Cantons, si leur suffrage n'eût été confirmé par l'accueil très-favorable que la même comédie obtint bientôt après sur la scène française.

Néanmoins cette pièce, qui n'avait reçu que des applaudissemens à Soleure et à Schaffhouse, eut à Paris le sort toujours assuré aux ouvrages qui réussissent. Elle essuya plusieurs critiques, et ne parut pas même indigne de quelques épigrammes. Il en courut une entre autres, dont l'auteur eut la bonne foi d'avouer qu'il ne l'avait pas faite pour contredire la juste approbation du public, mais seulement pour ne pas perdre un bon mot, qui méritait de n'en être un que pour lui. L'épigramme contre le *Curieux impertinent* finissait par deux vers, où l'on disait de cette comédie,

Pour la voir une fois, on n'est que curieux;
Mais qui la verra deux, en remplira le titre.

Si tous les faiseurs de satires avaient la même sincérité que celui-ci, de convenir qu'ils ont plus cherché à s'égayer aux dépens d'un talent avoué par eux-mêmes, qu'à faire une critique utile et juste, ils n'essuieraient pas le reproche qu'on leur a fait si souvent de joindre la mauvaise foi à la bassesse, en déchirant ce qu'ils sont forcés d'estimer. La littérature a fourni dans tous les temps plus d'un exemple de ces hommes vils, qui condamnés à outrager en pure perte les écrivains distingués, mentent non-seulement à l'équité qu'ils ne se piquent pas de connaître, mais

au public qui les en paie par le mépris, et à leur plaisir qu'ils devraient au moins ménager, s'ils ne respectent ni la vérité, ni leur conscience (3).

Destouches répondit à cette épigramme comme il devait y répondre, c'est-à-dire par un nouveau succès, celui de la comédie de *l'Ingrat*. Il était d'autant plus digne de traiter ce sujet, que malgré les anciennes duretés de son père, il n'avait point oublié qu'il lui devait le jour et l'éducation; il trouvait au fond de son cœur reconnaissant et sensible la juste horreur que l'ingratitude doit inspirer; et il en donna quelques années après la preuve la plus honorable pour lui, en envoyant à ce père, chargé d'une nombreuse famille, 40000 livres, qui étaient le produit de son travail et de ses épargnes; action que l'âge d'or, s'il exista jamais ailleurs que dans les fables, aurait trouvée toute naturelle, mais qui par malheur est devenue louable dans un siècle où de pareils traits sont si rares. Le prix qu'on est forcé de mettre à certaines vertus, qu'il faut bien appeler de ce nom parce que la corruption générale les a rendues peu communes, est une satire de la nature humaine, d'autant plus fâcheuse et plus humiliante, qu'on la fait sans y penser, et en croyant ne faire qu'un éloge. Mais ce qui honore le père encore plus que le fils, c'est que le vieillard reconnut alors les larmes aux yeux ses injustices, aveu rare et presque héroïque pour un père âgé qui a tort; il convint que Destouches, en résistant à ses vues tyranniques et bornées, avait été plus sage que lui, et que cette heureuse résistance était la source du bonheur et de la paix que les succès et les bienfaits de son fils allaient répandre sur ses derniers jours. Ce fils, plus heureux encore en ce moment que son père, fut consolé de toutes les peines de sa jeunesse par la douceur de cet aveu, et par la joie de s'en être rendu digne.

Le public, en rendant justice aux détails de la comédie de *l'Ingrat*, trouva le rôle principal trop odieux; ce n'était pas le vrai défaut de la pièce, car le Tartufe n'est pas moins odieux que *l'Ingrat*, et le tableau que Molière en a tracé est le chef-d'œuvre du théâtre; mais c'est que l'hypocrisie, si détestable par le masque dont elle se couvre, est en même temps ridicule par la transparence du masque, et l'est si bien, que dans son pieux ressentiment contre ceux qui la dévoilent et qui l'immolent, son tourment secret est moins de sentir qu'on la hait, que de sentir qu'on la méprise; l'ingrat au contraire, qui ne pense pas même à être comédien comme le tartufe, repousse le rire pour n'exciter que l'indignation, et laisse par conséquent peu de prise au poète comique, qui doit inspirer pour le vice encore plus de mépris que de haine. Destouches sentit la vérité de ce principe,

et ne s'en écarter plus dans toutes ses autres pièces : l'aversion que les méchants inspirent, disait-il, peut flatter leur détestable amour-propre, parce que cette aversion tient à la crainte; le moyen le plus sûr de les décourager, est de les humilier par le ridicule. Ce vertueux écrivain craignait seulement, et il le craindrait bien plus aujourd'hui, que bientôt le vice ne fût pas même susceptible d'humiliation, au milieu de tant d'hommes qui le montrent avec audace, ou qui le voient avec indifférence, et dont les uns ont perdu l'habitude d'en rougir, les autres celle d'en être indignés.

A la comédie de *l'Ingrat* succéda celle de *l'Irrésolu*, qui fut d'abord assez froidement accueillie, mais qui corrigée depuis par l'auteur, écrite d'ailleurs avec soin, et soutenue par quelques situations comiques, se montre encore quelquefois au théâtre. Tout le monde en a retenu le dernier vers que dit *l'Irrésolu*, après avoir enfin choisi pour femme une des deux personnes entre lesquelles il a balancé dans tout le cours de la pièce :

J'aurais mieux fait, je crois, d'épouser Célimène.

C'est un de ces traits qu'on aime à citer, un de ces traits qui seuls valent tout un rôle, et qui tout naturels qu'ils paraissent, sont bien plus rares dans nos comédies modernes, que des scènes entières de *jargon sans talent, et de persiflage sans gaieté*, applaudies par la multitude qui ne les entend pas, et sifflées par les gens de goût qui n'ont que trop le malheur de les entendre.

Le Médisant, qui fut mieux reçu dans sa nouveauté que *l'Irrésolu*, et par cette raison honoré de plusieurs satires, s'est aussi maintenu jusqu'à présent sur la scène. Il est vrai qu'une autre comédie, dont le sujet est à peu près le même, celle du *Méchant*, écrite avec tant de supériorité, et l'une de celles dont notre théâtre comique peut encore se faire honneur dans sa chute et dans sa disette; a rendu le public plus froid sur le *Médisant*, qui depuis cette époque a reparu plus rarement et avec moins d'avantage; mais enfin la plus moderne et la plus heureuse de ces deux pièces n'a pas fait totalement oublier l'autre; et ce n'est pas pour cette dernière un petit éloge chez une nation qui ne se pique pas toujours dans ses arrêts d'une justice bien rigoureuse (4).

Destouches marchait au théâtre comique de succès en succès, lorsqu'il se vit obligé de renoncer, du moins pour un temps, à ceux qu'il espérait encore. Le régent, dont il avait obtenu l'amitié et l'estime, non par des bassesses de courtisan, mais par sa probité et par son intelligence dans les affaires, l'envoya en An-

gleterre en 1717 avec l'abbé Dubois, depuis cardinal et ministre ; il fut six ans à Londres, où, après la fortune inouïe de l'abbé Dubois, il resta seul chargé des affaires de France (5). Il s'en était si bien acquitté, qu'à son retour le régent le combla d'éloges en présence de toute la cour, et lui promit, ce furent ses propres termes, *de lui donner des preuves de sa satisfaction, qui l'étonneraient lui-même ainsi que le royaume*. Ce prince, qui, avec des mœurs et des principes peu sévères, avait dans l'esprit autant de justesse que d'élévation, était bien éloigné de souscrire à l'apophthegme si souvent répété par la sottise puisante, *que le talent des affaires est incompatible avec celui d'homme de lettres* ; il avait la simplicité de croire que l'esprit était bon à tout, et que peut-être il ne fallait pas plus de génie pour réussir dans une négociation, où l'on est souvent aidé par les circonstances, que pour faire un bon ouvrage, où le talent ne doit ses succès qu'à lui seul : il venait d'être témoin qu'un poète anglais, le célèbre Prior, avait, par les plus sages moyens, préparé cette paix d'Utrecht si désirée des peuples, et si longtemps retardée par les manœuvres ou l'ineptie des politiques ; il savait que François I^{er}, depuis qu'il avait pris la résolution si digne de lui, d'employer pour ses ministres dans les cours étrangères, des hommes savans et éclairés, avait conduit ses affaires avec beaucoup plus de sagesse que dans les premières années de son règne, où il choisissait pour ambassadeurs les compagnons de ses plaisirs. Enfin M. le duc d'Orléans, justifié d'avance par les premiers succès de Destouches, avait peut-être pensé que cet observateur philosophe, long-temps occupé à peindre sur la scène l'espèce humaine, et obligé, pour la vérité de ses tableaux, d'étudier assidûment les hommes, en devait être plus propre à un état où la connaissance des hommes est la qualité la plus indispensable. Destouches, plus content encore d'avoir bien servi sa patrie, que flatté de la bonne opinion du prince, attendit paisiblement l'effet de ses promesses, sans rien faire pour l'accélérer ; mais ses espérances, s'il en avait eu, s'évanouirent par la mort du régent, qui arriva peu de temps après. Il vit disparaître sans regret toutes les apparences d'une fortune qu'il avait si bien méritée. Il trouva, non pas une consolation, il n'en avait aucun besoin, mais un dédommagement bien conforme à son goût, dans la pratique d'une philosophie dont le sentiment lui était naturel, et ne l'avait jamais abandonné au milieu du tourbillon des affaires et des séductions de la faveur. Il acheta auprès de Melun une petite terre, où il vécut si tranquille et si heureux, que le gouvernement l'en ayant voulu tirer pour l'envoyer à Pétersbourg, avec le titre honorable de ministre

de France auprès du czar Pierre le Grand, il ne balança pas à refuser cette place : mais il la refusa en véritable sage, c'est-à-dire, *sans ostentation comme sans effort* ; il préféra le plaisir de cultiver son jardin à l'honneur d'aller jouer à huit cents lieues un rôle important. Ce n'était pas en effet ce qui aurait dû le tenter dans ce vaste Empire ; c'était le spectacle vraiment rare qu'il offrait alors à des yeux éclairés ; la lumière, qui partout ailleurs est montée des sujets aux monarques, descendant en Russie du monarque aux sujets ; ces sujets, qu'une longue barbarie avait avilis au point de s'en faire aimer, s'efforçant de retenir sur leurs yeux le bandeau que le souverain leur arrachait ; la superstition et l'ignorance détruites chez cette nation par la même force qui les a enracinées chez tant d'autres, par le despotisme le plus absolu et le plus sévère ; enfin, la naissance politique d'un grand peuple, ignoré durant plusieurs siècles, et destiné à se venger bientôt, par une existence redoutable, de l'oubli où le reste de l'Europe l'avait laissé jusqu'alors. Destouches pouvait étudier ce peuple en philosophe ; il fut plus philosophe encore, il aima mieux sa liberté et sa retraite (6).

Cependant l'envie, dont il avait si souvent essuyé les traits, ne vit pas sans un profond chagrin l'honneur que le gouvernement avait voulu lui faire. Le refus aurait dû la désarmer ; mais la gloire même du refus l'irrita. Elle se déchaîna contre Destouches par une de ces pitoyables satires, si répandues autrefois sous le nom de *brevets de calotte*, méprisées aujourd'hui au point de n'oser plus même se montrer, et regardées avec justice comme les plus misérables productions de la méchanceté sans esprit et sans goût. On joignait à Destouches dans ce brevet injurieux plusieurs écrivains illustres, qu'on déchirait avec le même sel et la même finesse. Nous n'en citerons qu'un seul trait, par lequel on pourra juger de tous les autres ; les éloges académiques de Fontenelle y étaient appelés, avec autant d'élégance que d'harmonie, *des panégyriques grotesques, mi-funèbres et mi-burlesques*. Mais ce qu'il n'est pas indifférent de remarquer, c'est que des vers si détestables, qu'on ne pourrait lire aujourd'hui qu'avec dégoût, furent accueillis dans le premier moment avec l'indulgence la plus favorable. Ils attaquaient des hommes célèbres et vivans, c'était là leur passe-port. L'indulgence fut à la vérité très-passagère, et la malignité des lecteurs, dès que sa première faim, si l'on peut parler de la sorte, fut satisfaite, paya bientôt l'ouvrage du mépris qui lui était destiné tôt ou tard. Mais enfin le mérite avait essuyé quelques injures, et c'est un petit avis que la charité publique aime à lui voir donner de temps en temps, pour le faire souvenir d'être modeste. Nous avons

déjà fait cette réflexion dans l'éloge de La Motte , à l'occasion des satires qu'essuya la tragédie d'*Inès* ; réflexion qu'on ne saurait trop répéter aux gens de lettres , pour les accoutumer à prendre en patience les petits maux attachés à leur état. Quoi qu'il en soit , l'avis n'alla pas jusqu'à Destouches ; car ce philosophe solitaire , renfermé dans son ermitage champêtre , ignora jusqu'au titre de cette satire , dont il eût été d'ailleurs bien consolé par l'ineptie de la satire même. Cette incurie si sage de notre paisible académicien est une utile leçon aux hommes estimables que poursuit la basse envie ; qu'ils ignorent , comme lui , les traits perdus qu'elle lance contre eux ; ou si leur amour-propre inquiet et délicat s'en trouve légèrement effleuré , qu'il se transporte au moment très-prochain , où ces traits tombés à leurs pieds seront regardés avec dédain par la multitude même qui d'abord y avait daigné sourire. On peut appliquer à ce léger inconvénient de la célébrité , ce que le bon La Fontaine a dit d'un autre malheur :

Quand on l'ignore , ce n'est rien ;
Quand on le sait , c'est peu de chose.

Avant sa retraite philosophique , Destouches avait été reçu à l'Académie. Il en était d'autant plus digne , que ses lauriers dramatiques , loin de se flétrir sur sa tête , comme sur tant d'autres , au bout de quelques mois , y avaient été affermis par le temps ; que le parterre , alors moins indulgent , ne faisait pas , comme aujourd'hui , *grâce à tout* ; qu'enfin les applaudissemens n'étaient encore ni aux ordres , ni aux frais des auteurs ; et l'Académie , en adoptant Destouches , ne fit que joindre son suffrage à celui des juges vraiment éclairés , qui est à ses yeux la seule pierre de touche de l'estime publique , et qu'elle ne confond pas avec ces réputations de société , de journaux et de province , faites pour languir et pour mourir dans le cercle étroit qui les a vues naître.

Le nouvel académicien employa le loisir dont il jouissait dans sa solitude à fortifier par de nouveaux ouvrages les droits qu'il avait acquis aux honneurs littéraires. Le premier fruit de ce loisir fut le *Philosophe marié* , qui eut un succès presque sans exemple. Il en avait pris le sujet dans sa propre maison. Il s'était marié en Angleterre avec une personne aimable , mais ce mariage exigeait alors le secret , et le secret fut violé. En accommodant ce sujet au théâtre , Destouches y ajouta tout ce qui pouvait le rendre piquant sur la scène ; l'amende honorable faite à l'amour et au mariage par un philosophe qui , après avoir longtemps bravé l'un et l'autre , a fini par s'enchaîner secrètement

à leur char ; la crainte qu'il a de rendre publique sa défaite , toute chère qu'elle est à son cœur ; les incartades et les brusqueries d'un traitant, oncle du philosophe, qui n'approuve nullement l'union contractée par son neveu, parce qu'elle déranger ses vues financières pour l'établir avantageusement, et pour le rendre riche sans se soucier de le rendre heureux ; enfin le rôle , épisodique à la vérité , mais neuf et original , d'une femme capricieuse et bizarre, qui néanmoins aime autant qu'une femme capricieuse peut aimer ; rôle qui jette dans la pièce de l'action et du mouvement , et y produit des scènes gaies et théâtrales. C'était encore dans sa famille que l'auteur avait trouvé ce caractère. Il le dessina d'après une belle-sœur qu'il avait, et dont l'humeur fantasque lui fournit les traits les plus plaisans de ce tableau ; mais il eut grand soin, comme on l'imagine aisément, de garder le secret à son modèle. Cette belle-sœur s'empressa d'assister à la première représentation de la pièce, ne se doutant pas de l'honneur qu'elle avait d'en être un des principaux personnages ; le portrait était si ressemblant, qu'elle s'y reconnut avec indignation ; elle en fit des reproches sanglans à son beau-frère, qui se défendit avec l'embarras d'un coupable ; cette femme irritée se vengea comme elle put , en exhalant aux yeux de ce perfide beau-frère toute la douleur qu'elle ressentait d'avoir eu le malheur de s'allier à un poète : elle étouffa pourtant enfin, non la violence, mais l'explosion de sa colère, par la crainte qu'on lui inspira, que le poète incorrigible ne trouvât dans cette colère même l'heureuse matière d'une nouvelle scène comique, et ne lui fût ainsi redevable d'un second succès, aussi fâcheux pour elle que le premier.

Quelques années après, Destouches donna le *Glorieux*, qui reçut, comme le *Philosophe marié*, les plus grands applaudissemens, par le naturel et la variété des caractères, par le contraste des situations, par le comique noble et de bon goût qui anime toute la pièce, enfin par les scènes touchantes que l'auteur a su ménager au milieu de ce comique, et qui, loin d'y produire une bigarrure choquante, répandent sur l'ouvrage une sorte de dignité que la gaieté du fond n'affaiblit pas. Ajoutons, à la louange de Destouches, que le *Glorieux* est la première comédie où le pathétique, qui paraît si étranger à ce genre, ait osé s'introduire avec succès. Molière, ce législateur du théâtre, semble avoir négligé cet avantage dans les pièces même où il s'offrait à lui, dans le *Tartufe*, par exemple, où la situation déchirante d'une famille honnête, prête à devenir la victime d'un scélérat, fournissait à ce grand peintre les scènes les plus pleines d'intérêt et d'éloquence. S'il se refusa des scènes si dignes

de son génie, ce fut sans doute dans la crainte d'affaiblir, par un sentiment doux et tendre, le sentiment profond de haine qu'il voulait accumuler et concentrer sur le principal personnage. Destouches, qui, dans le sujet du *Glorieux*, n'avait point à exciter cette passion violente, faite pour étouffer toutes les autres, eut le mérite de sentir tout le parti qu'il pouvait tirer de ce sujet, pour y mêler l'intérêt qui produit les larmes, avec les traits que le ridicule fait naître. Il a su en effet allier et fondre si heureusement dans la pièce le pathétique et le comique, que le *Glorieux* est tout à la fois, et l'époque de ce nouveau genre, et le modèle de l'art et de la mesure que demande l'alliage dangereux de deux sentimens si disparates. Les auteurs, d'ailleurs très-estimables, qui ont suivi et même agrandi la route frayée par Destouches, au lieu de subordonner comme lui l'intérêt à la gaieté, si essentielle à la vraie comédie, ont subordonné au pathétique qui joue dans leurs pièces le principal rôle, le comique qui n'y joue que le second, et qui ne peut guère le jouer qu'avec désavantage ; car s'il est difficile d'amener l'intérêt avec les ris, il l'est bien plus encore d'exciter le rire au milieu des larmes. Aussi cette gaieté précieuse, que Destouches avait su conserver dans ses pièces, et qui dans celles de ses successeurs n'a, si on ose le dire, qu'un rire d'apprêt et de commande, a disparu enfin presque entièrement de notre théâtre, pour faire place au drame purement bourgeois ; genre indécis et pour ainsi dire hermaphrodite, dont l'avantage, il est vrai, est de nous offrir un intérêt plus proche de nous, mais dont l'écueil, plus redoutable qu'on ne pense, est l'extrême facilité d'y être médiocre, et que par cette raison il ne faut ni proscrire dans les bons écrivains, ni encourager dans les autres.

Au mérite peu commun d'avoir ouvert une nouvelle carrière, le *Glorieux* en joint un second. Plus d'un vers de cette pièce a fait proverbe, ce qui est le plus grand honneur que des vers de comédie puissent obtenir ; quelques uns même de ces vers méritent, par la noblesse la plus touchante, d'être placés parmi les traits sublimes de la scène française. Telle est, par exemple, la réponse que le père vertueux et indigent du *Glorieux* fait à son fils, qui lui demande en grâce de ne se point découvrir :

J'entends ; la vanité me déclare à genoux
Qu'un père infortuné n'est pas digne de vous.

Cependant la critique, d'autant plus exacte à lever son tribut sur un auteur, qu'il est plus heureux et plus riche, trouva tant soit peu outré le caractère principal, celui du *Glorieux* ; et ce qui paraît appuyer à un certain point ce reproche, c'est que

l'homme modeste, et par conséquent estimable, que l'auteur a voulu mettre en opposition avec son Glorieux, semble toucher au ridicule par l'excès de sa modestie même (7). Car une règle infaillible pour s'assurer au théâtre de l'effet d'un caractère, c'est d'examiner l'effet que doit produire le caractère qu'on y opposera pour le mettre en action; parce que les deux personnages devant marcher parallèlement, quoique placés à une grande distance l'un de l'autre, il est presque impossible que si l'un des deux sort de la vérité, l'autre n'en franchisse aussi les bornes. L'écueil est d'autant plus difficile à éviter, que les tableaux destinés pour le théâtre devant être vus dans un certain éloignement, doivent être peints avec des traits fermes et prononcés, où l'artiste est exposé souvent à prendre l'exagération pour la force. Rien n'est si rare que d'attraper sur la scène ce point si nécessaire à la perspective dramatique, où la perfection de la ressemblance résulte d'une juste combinaison entre la vigueur de la touche et la distance où le portrait doit être placé. Quoi qu'il en soit, y eût-il dans le caractère du Glorieux quelques traits exagérés, rachetés d'ailleurs par un grand nombre d'autres de la vérité la plus heureuse et la plus frappante, ces légères taches n'autorisaient pas le poète célèbre J. B. Rousseau, beaucoup plus dur que juste, à reprocher, comme il fit, à Destouches, de n'avoir aucune connaissance de la nature ni des principes du théâtre. Il est vrai que plus d'une raison devait rendre suspect le jugement de l'impitoyable aristarque. Ce poète, fils d'un artisan homme de bien, était accusé par ses implacables ennemis d'avoir, ainsi que le Glorieux, méconnu son respectable père; cette accusation était sans doute très-injuste, nous en sommes persuadés pour l'honneur des lettres et des talens, pour l'honneur même de l'amour-propre du poète, dont la vanité aurait été bien mal entendue s'il n'eût pas senti combien l'état obscur où il était né ajoutait à sa gloire; mais l'imputation était malheureusement très-répandue; et le poète, chargé de cette flétrissure par ses détracteurs, croyait, sans aucun fondement, que Destouches leur faisait l'honneur d'en augmenter le nombre, et qu'il avait tracé d'après lui le rôle principal de sa pièce. Une autre cause aigrissait encore davantage l'inexorable et infortuné censeur; c'est qu'il avait composé à peu près dans le même temps une comédie intitulée les *Aïeux chimériques*, qui par son sujet ressemblait assez au *Glorieux*, mais qui n'y ressembla guère par le succès, malheureuse production que les comédiens refusèrent de jouer, et que les meilleurs amis de l'auteur eurent bien de la peine à lire.

Au reste, si Destouches fit la faute d'altérer tant soit peu les

deux rôles principaux de sa pièce, il fut bien excusable. Le plan de cette comédie, tel qu'il l'avait d'abord conçu et même exécuté, était fort différent de celui auquel des circonstances bizarres et imprévues l'obligèrent de se soumettre. Dans ce premier plan, le Glorieux était puni de son orgueil, en voyant épouser sa maîtresse au rival qui lui était opposé, et dont l'auteur n'avait fait d'abord qu'un homme simple et honnête, sans aucune teinte de ridicule. Mais l'acteur qui devait jouer le Glorieux (Quinault-Dufresne), d'autant plus propre à ce personnage qu'il le jouait jusque dans le monde, crut sa personne avilie par ce dénouement humiliant, et déclara qu'il ne consentirait jamais à jouer le rôle d'un homme éconduit et puni. Destouches fut obligé de sacrifier la perfection de son ouvrage au caprice de cet acteur, et au besoin que la pièce avait de lui; il la défigura en gémissant, pour lui procurer l'avantage d'être jouée comme il le désirait. Aussi le fut-elle, non-seulement par ce comédien, mais par tous les autres, avec une perfection dont on se souviendra long-temps au Théâtre-Français (8). On a dit de quelques autres pièces, que les rôles avaient été faits pour les acteurs; dans le *Glorieux*, les acteurs semblaient avoir été faits pour leurs rôles, et presque les avoir faits eux-mêmes. Si l'on en croit les plaintes des gens de lettres, plus d'un comédien les a forcés à mutiler ainsi leurs ouvrages, et ne les a pas aussi bien dédommagés.

Les succès si multipliés de Destouches étaient d'autant plus flatteurs pour lui, qu'ils ne furent ni arrêtés ni affaiblis par ceux d'un rival redoutable, du célèbre Dufresny, qui brillait à peu près dans le même temps sur la scène. Tous deux s'y distinguaient par des qualités différentes et presque opposées; Destouches, naturel et vrai, sans jamais être ignoble ou négligé; Dufresny, original et neuf, sans cesser d'être vrai et naturel; l'un s'attachant à des ridicules plus apparens, l'autre saisissant des ridicules plus détournés; le pinceau de Destouches plus égal et plus sévère, la touche de Dufresny plus spirituelle et plus libre; le premier dessinant avec plus de régularité la figure entière, le second donnant plus de traits et de jeu à la physionomie; Destouches, plus réfléchi dans ses plans, plus intelligent dans l'ensemble; Dufresny, animant par des scènes piquantes sa marche irrégulière et décousue; l'auteur du *Glorieux* sachant plaire également à la multitude et aux connaisseurs, son rival ne faisant rire la multitude qu'après que les connaisseurs l'ont avertie; tous deux enfin occupant au théâtre une place qui leur est propre et personnelle: Dufresny, par un mélange heureux de verve et de finesse, par un genre de gaieté qui n'est qu'à lui, et qu'il trouve néanmoins sans la chercher, par un style

qui réveille toujours sans qu'on ose le prendre pour modèle , et qu'on ne doit ni blâmer , ni imiter ; Destouches , par une sagesse de composition et de pinceau qui n'ôte rien à l'action et à la vie de ses personnages , par un sentiment d'honnêteté et de vertu qu'il sait répandre au milieu du comique même , par le talent de lier et d'opposer les scènes entre elles ; enfin par l'art plus grand encore d'exciter à la fois le rire et les larmes , sans qu'on se repente d'avoir ri , ni qu'on s'étonne d'avoir pleuré.

Il ne manquait à ces deux rivaux , pour mettre le comble à leur gloire , que le genre de mérite , le plus rare à la vérité dans des rivaux , celui d'être unis , et de se rendre l'un à l'autre la même justice que leur rendait la voix publique. Nous voudrions pouvoir leur donner cet éloge , et c'est à regret que nous y renonçons. Mais Dufresny , loin de reconnaître les talens de son antagoniste , lui refusait jusqu'à l'*esprit* ; et l'on en sera moins étonné , quand on saura qu'il osait même le refuser à Molière ; c'est du moins de quoi l'accusait Destouches , qui , de son côté , et comme par représailles d'injustice , refusait le *bon sens* à Dufresny. Ce n'est pas la seule fois que le blasphème de Dufresny contre Molière a été proféré , nous ne disons pas par des sots , dont les blasphèmes et les hommages sont également sans conséquence , mais par des hommes de beaucoup d'esprit , d'autant plus inconcevables dans cette espèce de délire , qu'ils s'étaient eux-mêmes distingués sur la scène par des productions très-estimables. Nous les plaindrons , sans fiel et sans dédain , du tort qu'ils ont fait à leur goût ; mais nous ajouterons que , par leurs talens et par leurs ouvrages , ils étaient dignes de mieux sentir et de mieux juger ; et nous ne serons pas à leur égard aussi étrangement injustes que Destouches et son rival le furent l'un à l'égard de l'autre.

Les applaudissemens donnés au *Glorieux* furent le terme des triomphes dramatiques de notre académicien , qui ne pouvaient guère augmenter , et qui dès-là , par le sort ordinaire aux choses humaines , devaient presque nécessairement s'affaiblir. Il donna depuis quelques autres pièces , qui , sans essayer de chute humiliante , furent médiocrement accueillies. Il n'eut garde de disputer contre le public , et ne prit point , comme beaucoup d'auteurs malheureux , la peine très-inutile de prouver bien ou mal à ses juges qu'ils avaient eu tort. Il vit baisser sa gloire théâtrale avec le même sang-froid qu'il avait vu s'évanouir ses espérances de fortune. Enfin , à l'âge de soixante ans il renonça entièrement au théâtre , pour ne plus s'occuper que des sentimens de religion qui avaient toujours été dans le fond de son cœur. Il ne se borna pas même à l'hommage qu'il rendait au

christianisme par la pureté de sa foi ; il se crut encore obligé de le défendre contre les coups qu'il lui voyait porter par les incrédules ; il remplit le *Mercur*e de longues dissertations , où il repoussait courageusement ces violentes attaques. Le public vit avec autant d'édification que de surprise un écrivain qui n'avait fait jusqu'alors que des comédies , devenir en un moment théologien et controversiste avec toute la confiance que devait lui inspirer la cause la plus respectable et la persuasion la plus intrépide (9). Il y eut seulement quelques hommes de bien , qui, applaudissant d'ailleurs à Destouches , et faisant des vœux pour sa victoire , s'étonnaient que , dans une lutte si importante , il eût pris pour champ de bataille un journal principalement destiné à des extraits de romans et de comédies , à des logogryphes et des énigmes. Il répondait qu'il avait livré au *Mercur*e galant, car c'est ainsi qu'il l'appelait, des écrits si peu faits pour s'y trouver , parce que ce journal , par la futilité même de son objet , était plus lu que les autres , et surtout de ceux qu'il avait résolu de convertir , et qu'il se flattait de confondre. Il supposait , et nous souhaitons qu'il ne se soit pas trompé , que des têtes occupées de comédies , de romans et d'énigmes , accueilleraient avec le même empressement ses graves dissertations , et trouveraient encore , après leurs lectures frivoles , du goût et de l'intérêt pour une lecture si sérieuse.

Il fit plus encore ; il défendit la religion , non-seulement comme chrétien , mais aussi comme poète , en essayant d'humilier ses adversaires par le ridicule ; il n'avait garde de leur épargner cette attaque , dont l'usage du théâtre lui avait fait sentir l'efficacité. Il fit contre les mécréans une multitude prodigieuse d'épigrammes , parmi lesquelles il en chérissait surtout sept à huit cents , qu'il appelait *épigrammes choisies*. Nous conviendrons , si l'on veut , qu'un goût sévère n'avait pas présidé à ce triage ; mais la ferveur qui le rendait si abondant , doit faire pardonner à son goût de n'avoir pas été plus difficile. Le même *Mercur*e galant , qui avait été le théâtre de ses combats à outrance contre les impies , le fut aussi de ce jeu d'escrime poétique , uniquement destiné à les braver. Il publia dans ce journal quelques unes des épigrammes dont nous parlons ; elles donnèrent aux âmes pieuses beaucoup d'envie de connaître les autres , dont jusqu'à présent elles ont été privées. Un célèbre philosophe de nos jours , parlant d'un écrit composé par un militaire contre les incrédules , dit que *si la religion pouvait se glorifier de ce que les hommes font pour elle , peut-être tirerait-elle autant de gloire des faibles efforts d'un homme de guerre en sa faveur , que des plus savantes productions d'un théologien*. Nous appli-

querons cette réflexion aux ouvrages de Destouches sur le même objet, en changeant seulement le mot d'*homme de guerre* en celui de *poète* ; deux espèces de missionnaires qui ne sont peut-être pas destinés à faire beaucoup de prosélytes, mais qui peut-être aussi ne sont que plus louables dans le désir qu'ils montrent d'en faire. Notre académicien aurait pu dire comme Nérestan, lorsqu'il veut convertir Zaïre :

..... Moins instruit que fidèle,
Je ne suis qu'un soldat, et je n'ai que du zèle.

Mais l'Être plein de sagesse et de justice, qui pour faire triompher la vérité n'a pas besoin du faible secours des hommes, a vu sans doute avec bonté le zèle de cette âme pure et vertueuse ; et nous aimons à nous représenter Destouches, s'avancant avec modestie sous les drapeaux de l'Évangile, à la suite des Bossuet, des Abbadie et des autres redoutables défenseurs de la foi, apportant après eux le denier de la veuve, et recevant comme elle du souverain juge la récompense de son dévouement et de son hommage.

Ce n'était pas seulement comme des hommes absurdes et impies qu'il combattait les ennemis du christianisme, il essayait de leur porter des coups plus sensibles, en refusant impitoyablement aux plus célèbres d'entre eux jusqu'aux talens même, dont ils se sont crus, disait-il, si bien partagés. Il en attaquait plusieurs sans ménagement sur des ouvrages purement littéraires, où l'*esprit*, selon lui, faisait une guerre continuelle au *bon sens*. Il est vrai que dans cette nuée d'épigrammes, où il se montrait si fâché contre l'abus de l'esprit, il ne s'en permit pas assez l'usage. Mais heureusement ses anciennes productions payaient pour ces dernières, et prouvaient que si dans cette occasion il ne se montra pas assez riche, ce n'était pas faute de l'être ; bien différent de ces malheureux écrivains, ridicules par la vanité au sein même de l'indigence, dont la prétention est d'avoir évité l'esprit dans leurs ouvrages, parce qu'ils n'ont pu le rencontrer, et de faire passer leur profonde misère pour économie ; espèce de mendiants qui se vantent de la modestie de leur parure.

Si la foi de notre académicien était sévère, sa dévotion n'était point farouche ; et la muse qui lui dictait ses poésies édifiantes savait descendre des régions célestes pour se permettre des écarts innocens. Un pauvre poète de province, qui voulait se faire des prôneurs illustres, et qui n'y pouvait parvenir en donnant sous son nom ses malheureux vers, s'avisa de prendre celui d'une jeune femme, et d'adresser sous ce masque des éloges rimés

aux plus célèbres écrivains. Destouches était du nombre. Tous répondirent comme ils le devaient à cette galanterie inattendue. Notre pieux versificateur ne se montra pas plus indifférent que ses confrères, et laissa même échapper dans sa réponse quelques traits de cet amour métaphysique et platonique, si commode pour réchauffer un poète qui ne s'en permet point d'autre. Le rimeur homme et femme se fit bientôt connaître, et éprouva de la part de ceux qui l'avaient tant célébré le sort du pauvre animal qui veut imiter le petit chien de la fable. Destouches, pris pour dupe comme les autres, ne fit que rire de sa méprise ; il répondit par le silence, et les autres par des satires.

Ce fut au milieu de ces combats religieux et de ces délassemens poétiques que notre académicien termina sa carrière, le 4 juillet 1754, à l'âge de soixante-quatorze ans. Quelques années après sa mort, le roi, pour récompenser dans sa famille ses travaux et ses vertus, voulut bien accorder à ses enfans la grâce, alors très-distinguée, et devenue depuis trop commune, de faire imprimer au Louvre les œuvres de leur père (10). On trouve dans cette édition plusieurs comédies qui n'avaient point paru du vivant de l'auteur, et dont quelques unes, comme la *Fausse Agnès* et le *Tambour nocturne*, ont été depuis jouées avec succès. Ce ne sont guère à la vérité que deux farces, mais pleines de mouvement et de gaieté, et propres au moins à satisfaire cette nombreuse partie des spectateurs, qui ne va chercher au théâtre qu'un amusement fait pour le délasser, et qui ne se pique pas de raffiner beaucoup sur ses plaisirs. Le mérite de ces sortes de pièces, quoique très-inférieur à celui d'un comique noble et délicat, ne laisse pas d'avoir son prix dans un temps où Thalie a presque oublié de rire, et souvent même ne sait pas pleurer.

Le détail où nous sommes entrés sur les ouvrages de Destouches, détail que la voix publique nous a dicté, fixe le jugement qu'on doit porter de cet estimable écrivain. S'il ne doit paraître sur la scène qu'à la suite de Molière et de Regnard, plus comiques, plus animés et plus originaux que lui, il a du moins la gloire d'avoir soutenu après eux l'honneur du théâtre comique, presque absolument tombé de nos jours ; il mérite même un éloge particulier, celui d'avoir mis dans ses pièces plus de mœurs, de décence et de sentimens de vertu, que ces deux illustres peintres de nos vices et de nos travers ; enfin, il a joint à l'intelligence du théâtre, à l'art de la conduite, à la connaissance des effets, le naturel et la pureté du style. Aussi ses ouvrages, applaudis d'abord au parterre, et lus ensuite avec plaisir dans le silence du cabinet, ont trouvé grâce devant ces

deux tribunaux également redoutables, l'un parce qu'il est tumultueux, l'autre parce qu'il est tranquille¹; succès d'autant plus flatteur pour un écrivain dramatique, que le tribunal tranquille semble affecter d'être plus sévère à proportion que le tribunal tumultueux a marqué plus d'enthousiasme : l'inexorable lecteur se refuse le plus qu'il peut aux éloges que le spectateur a voulu lui prescrire, et se sent toujours bénévolement disposé à casser en dernier ressort les arrêts favorables trop légèrement rendus en première instance.

Les pièces de Destouches ont encore un autre titre en leur faveur, le suffrage de plusieurs littérateurs étrangers, suffrage que ne doit pas dédaigner la vanité française, si elle est flattée, comme elle le doit, des éloges non suspects qu'ils donnent en même temps à notre théâtre, et de la fortune qu'il a faite chez toutes les nations de l'Europe. Dans la liste de nos auteurs comiques, ces étrangers placent Destouches immédiatement après celui qui, de leur aveu comme du nôtre, occupe seul le premier rang, l'unique et inimitable Molière. Ils préfèrent la vérité simple de Destouches à la gaieté de Regnard, à l'originalité piquante de Dufresny, au sel épigrammatique de Le Sage, au dialogue vif et naturel de Dancourt, aux scènes attendrissantes du *Préjugé à la mode* et de *Mélanide*. La raison qu'on peut donner de cette préférence, c'est que Destouches, s'il n'est pas au-dessus de ces écrivains par les détails, est au moins supérieur à eux par le genre de ses ouvrages, par une peinture des mœurs plus faite pour être saisie et sentie dans tous les temps et dans tous les lieux, et par là plus propre à ce but moral qui est le véritable objet de la comédie, quoiqu'il soit assez rarement celui des auteurs comiques. Plus occupé en général des caractères que de l'intrigue, notre académicien est inférieur sur ce point au seul Molière, qui a si heureusement réuni ces deux genres de mérite; le comique de tous les autres, plus attachant par l'intrigue que par les caractères, est plus assorti à des convenances purement nationales, à notre manière d'être, de voir et de sentir, à nos ridicules propres, à nos travers particuliers. *Le Glorieux*, le *Médisant*, l'*Irrésolu*, sont, ainsi que le *Misanthrope*, le *Tartufe* et l'*Avare*, à peu près les mêmes de Lisbonne à Paris et de Paris à Pétersbourg; tous les peuples y reconnaissent les originaux que la nature leur a mis sous les yeux; au contraire, les valets de Regnard, les gascons et les normands de Dufresny, les financiers de Le Sage, les provinciaux, les paysans, les bourgeois de Dancourt, sont plus attachés au sol

¹ Cette phrase est tirée de la réponse que Fontenelle, directeur de l'Académie, fit à Destouches, le jour de sa réception.

qui les a vus naître, et moins faits pour être transplantés ailleurs. Plus le comique est resserré et concentré dans un certain espace, moins il produit de sensation au-delà, quelque effet qu'il puisse avoir dans l'enceinte de cet espace même (11). Telle pièce de nos jours, constamment applaudie sur le théâtre de la capitale, écrite avec la plus rare élégance, pleine d'esprit, de finesse, de traits heureux et de vers qu'on a retenus, est peu goûtée et à peine entendue dans nos provinces, *parce que l'auteur y a peint les mœurs de Paris plus que celles de la nation, celles du moment plus que celles de l'année, et le jargon du jour plutôt que celui du lendemain.* Heureux qui sait, comme Molière, joindre à la vérité des caractères la chaleur de l'action, à la peinture des sottises locales le tableau des mœurs humaines, à la justesse du dialogue la plaisanterie la plus vive et la plus gaie! Peintre fidèle et intéressant, non-seulement de sa nation, mais de toutes les autres, non-seulement de son siècle, mais des suivans, il pourra mettre sur ses tableaux l'inscription qu'un artiste grec mettait sur les siens : *A la postérité*; et il n'aura point à craindre le mot de Fontenelle sur une mauvaise ode qui avait ce même titre : *Cela n'ira pas à son adresse.*

NOTES.

(1) **M**ALGRÉ le préjugé barbare qui flétrit parmi nous l'état de comédien, disait Destouches, ou plutôt selon nous, à cause de ce préjugé même, un comédien qui se distingue par l'honnêteté de sa conduite, est digne, à double titre, de la considération des hommes vertueux; car il a le double courage, et de résister aux exemples de dépravation qu'il ne trouve que trop parmi ses semblables, et de lutter contre l'avisement que l'opinion lui imprime, sans qu'il puisse même se flatter d'adoucir sur ce point l'inexorable cruauté du public, qui met à peu près sur la même ligne un comédien honnête et un comédien qui ne l'est pas, et qui même dédaigne encore plus le premier, s'il a moins de talent que le second.

Ceux des comédiens qui ne peuvent se venger de cette injustice par la décence de leurs mœurs, s'en vengent, dit-on, par le despotisme et la dureté qu'ils exercent impunément contre les gens de lettres, qui sont forcés d'avoir recours à eux pour la représentation de leurs ouvrages. Irrités et humiliés, dit Voltaire, de la flétrissure qu'ils éprouvent, « ils » s'en dédommagent de leur mieux, en prodiguant à un pauvre auteur » dramatique tout le mépris dont ils sont couverts. Avilis, comme nous » le sommes, disait l'un d'eux, auprès de tous ceux qui n'ont rien à » craindre de nous; que serions-nous sans la ressource et la consolation » d'être insolens avec ceux qui ont besoin de notre secours? » On leur

à quelques fois reproché leur richesse ; ils pourraient répondre de même : « Que ferions-nous si nous étions à la fois pauvres et méprisés ? » Un militaire qui avait peu de fortune, disait à un comédien célèbre et opulent : « N'est-il pas honteux qu'un homme tel que vous ait cet avantage sur un homme tel que moi !.... Et comptez-vous pour rien, monsieur, lui répondit le comédien, le privilège que vous donne votre état de me tenir ce discours ? »

(2) Despréaux, dans cette lettre, joint pourtant à ses critiques quelques formules de politesse ; mais les critiques sont bien réelles, et la politesse ne paraît que pour la forme. « Sans ma mauvaise santé, dit-il, vous n'auriez pas de moi, monsieur, une courte réplique ; mais l'âge et les infirmités ne permettent plus cet excès à ma plume. J'ai pourtant senti, comme je dois, vos honnêtetés, et j'ai lu avec un fort grand plaisir l'ouvrage que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. J'y ai trouvé en effet beaucoup de génie et de feu, et surtout de religion. (Voilà un surtout qui affaiblit bien les autres éloges.) Cependant, je ne vous cacherais point que j'ai remarqué dans votre ouvrage de petites négligences, dont il y a apparence que vous vous êtes aperçu aussi bien que moi, mais que vous n'avez pas jugé à propos de réformer, et que cependant je ne saurais vous passer. Mes critiques au reste sont peut-être très-mauvaises. » Il était bien sûr du contraire, et ne pouvait soupçonner le jeune auteur d'avoir laissé, avec connaissance de cause, des fautes d'écolier dans un ouvrage qu'il envoyait à un juge si redoutable.

Un de nos plus grands poètes n'est pas du même avis que Despréaux sur la rime de *terre* avec *colère*, que ce dernier reproché à Destouches. « Nous avons besoin de hardiesse, dit Voltaire dans une lettre au comédien La Noue ; et nous ne devrions rimer que pour les oreilles ; il y a vingt ans que j'ose le dire. Si un vers finit par le mot *terre*, vous êtes sûr de voir la *guerre* à la fin de l'autre : cependant prononce-t-on *terre* autrement que *père* et *mère* ? Prononce-t-on *sang* autrement que *camp* ? Pourquoi donc craindre de faire rimer aux yeux ce qui rime aux oreilles ? On doit songer, ce me semble, que l'oreille n'est juge que des sons, et non de la figure des caractères. Il ne faut point multiplier les obstacles sans nécessité ; car alors c'est diminuer les beautés. Il faut des lois sévères, et non un vil esclavage. » Quelques justes que paraissent ces remarques, la rime de *terre* avec *père* et *colère*, ainsi que celle de *sang* et de *camp*, et plusieurs autres, ne paraissent pas avoir encore fait fortune, quoique nos meilleurs poètes aient fait rimer des mots qui riment peut-être encore moins ; *j'aime* avec *même*, *traces* avec *grâces*, et, ce qui est plus étrange, *cher* avec *arracher*. La rime, nous en convenons, est un ornement indispensable aux vers français, qui, sans cela, différeraient trop peu de la prose ; mais cet ornement ne doit pas être une charge, encore moins un tour de force, comme dans quelques versificateurs modernes, qui riment *richement* et s'expriment *pauvrement*.

(3) Un de ces anthropophages littéraires, qui vivent de leurs satires, outrageait depuis long-temps le plus célèbre écrivain de son siècle, qui s'en vengea de la manière la plus publique, la plus éclatante et la plus terrible. Un honnête homme, touché de l'état du satirique ainsi puni, intercèda en sa faveur l'écrivain célèbre par une lettre qui a été publique, et dont voici quelques traits.

« Il vous a donné sans doute bien des raisons de le haïr ; cependant »
 » il ne vous hait point ; personne n'a plus lu vos ouvrages, et n'en sait »
 » davantage. Ces jours derniers, dans la chaleur de la conversation, il »
 » trahissait son secret, et disait du fond de son cœur, *que vous étiez* »
 » *le plus grand homme de notre siècle* : quand il lit vos immortels »
 » ouvrages, il est ensuite obligé de se déchirer les flancs pour en dire le »
 » mal qu'il n'en pense pas ; mais vous l'avez martyrisé tout vivant, et, »
 » ce qui doit lui être plus sensible, vous l'avez déshonoré dans la pos- »
 » térité : tous vos écrits resteront ; pensez-vous, monsieur, que dans »
 » le secret il n'ait point à gémir des rôles que vous lui faites jouer ? J'ai »
 » souvent désiré, pour ma satisfaction particulière, et pour sa tran- »
 » quillité, de voir la fin de ces querelles ; mais comment parler de paix »
 » dans une guerre continuelle ? il faudrait au moins une trêve de deux »
 » mois ; et si vous daigniez prendre confiance en moi, vous verriez, »
 » monsieur, que celui que vous regardez comme votre plus cruel ennemi, »
 » et que vous avez traité ainsi, deviendrait, de votre admirateur secret, »
 » votre admirateur public. Je suis, etc. »

Voici ce que l'écrivain célèbre répondit au médiateur :

« Vous me proposez la paix avec Vous ajoutez qu'il m'a toujours »
 » estimé et qu'il m'a toujours outragé. Vraiment, voilà un bon petit »
 » caractère ; c'est-à-dire, *que quand il dira du bien de quelqu'un, on* »
 » *peut compter qu'il le méprise*. Vous voyez bien qu'il n'a pu faire »
 » de moi qu'un ingrat, et qu'il n'est guère possible que j'aie pour lui »
 » les sentimens dont vous dites qu'il m'honore.

» *Paix en terre aux hommes de bonne volonté !* mais vous m'ap- »
 » prenez que a toujours été de volonté très-maligne : je n'ai ja- »
 » mais lu ses satires ; je vous en crois seulement sur votre parole, et je »
 » suis persuadé qu'il n'a imprimé rien contre moi que de fort plaisant »
 » pour réjouir la cour.

» Ainsi, je suis très-pacifiquement, monsieur, votre, etc. »

Voilà un exemple frappant de la bassesse avec laquelle les satiriques de profession outragent souvent ce qu'ils estiment le plus, et déchirent même sans pudeur les ouvrages et les auteurs qu'ils ont le plus loués. Nous pourrions en citer d'autres exemples encore plus récents et plus méprisables. Mais les noms des coupables sont trop oubliés pour les faire renaître, et trop vils pour en salir cet ouvrage.

(4) Outre ses ouvrages dramatiques en cinq actes, il donnait aussi quelquefois de petites pièces, qui ne furent pas moins applaudies et dont quelques unes même sont restées au théâtre. Nous ne citerons que le *Triple Mariage*, comédie plaisante et gaie, qu'on représente encore

tous les jours : elle avait pour sujet une aventure réelle, alors récente. Un père veuf et sur le déclin de l'âge, ayant pris de l'amour pour une jeune personne d'un état fort inférieur au sien, l'épousa d'abord secrètement, et prit enfin le parti d'avouer à son fils et à sa fille l'engagement qu'il venait de contracter à leur insu ; il apprit de ses deux enfans, qu'ils avaient pris pour eux la même liberté, et avaient fait, chacun de leur côté, un choix conforme à leur inclination. Destouches crut trouver dans cette aventure la matière d'une comédie, et le succès répondit à son espérance¹.

(5) Cet honnête et vertueux résident eut une singulière négociation à traiter pour le cardinal Dubois, auquel, à la vérité, il était redevable de sa place. Ce ministre lui écrivit d'engager le roi Georges I^{er}. à demander pour lui au régent l'archevêché de Cambrai. Le roi, qui traitait alors avec le régent de plus grandes affaires, et que par conséquent le duc d'Orléans avait intérêt d'obliger, ne put s'empêcher néanmoins de tourner d'abord cette demande en ridicule : *Comment voulez-vous, dit-il à Destouches, qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ? le régent en rira, et sûrement n'en fera rien. Pardonnez-moi, sire*, répondit Destouches, *il en rira, mais il fera ce que vous voudrez* ; et tout de suite il présente au roi une lettre très-presante, et toute prête à signer : *Je le veux donc bien*, dit Georges ; et il signa la lettre, et Dubois fut archevêque de Cambrai.

(6) Notre philosophe disait quelquefois qu'en émondant et en taillant ses arbres dans la campagne où il s'était retiré, il y trouvait l'image assez fidèle de cette nation russe chez laquelle on avait voulu l'envoyer ; nation soumise et docile, gouvernée par ses souverains, à peu près comme le sont les plantes par un cultivateur sévère, et qui montrent à l'Europe tout ce que peuvent devenir les hommes par une semblable culture : *mais*, ajoutait-il, *arbres pour arbres, j'aime encore mieux les miens*.

(7) Destouches qui, par une longue expérience, connaissait les lois et l'effet de l'illusion théâtrale, avait jugé sans doute que la double charge du Glorieux et de l'homme modeste était nécessaire pour faire sortir davantage les deux rôles, et que réduits à la vérité de la nature, ils auraient paru moins agréables au spectateur. Il semble en effet que le personnage de l'homme *modeste*, étant resserré par l'auteur dans ses bornes naturelles, eût été un peu froid au théâtre ; et peut-être ce froid eût-il reflué sur le rôle du Glorieux, qui doit y contraster. Mais la *double charge* n'a-t-elle pas été trop forte ? c'est ce que nous laissons

¹ Notre académicien avait fait lui-même un mariage secret dans le temps où il était chargé à Londres des affaires de France. Il devint éperdument amoureux d'une Anglaise catholique et distinguée par sa naissance, et l'épousa, avec la permission du roi de France, dans la chapelle qu'il avait comme ministre étranger. Son mariage ne fut déclaré qu'après qu'il eut quitté l'Angleterre.

à décider à de meilleurs juges que nous. Peut-être n'appartient-il qu'à un génie tel que Molière d'avoir su, sans rien exagérer, opposer au rôle odieux, mais admirable du Tartufe, le rôle non moins admirable, mais aussi plein de vérité que d'intérêt, d'un homme sincèrement vertueux, sans rigorisme et sans faiblesse. Peut-être aussi Molière lui-même a-t-il été moins heureux dans le *Misanthrope*, en dégradant, par un peu de fadeur, le caractère de l'homme raisonnable qu'il a mis en opposition avec Alceste, et en croyant donner, par cette fadeur, un contraste plus théâtral à l'inflexible austérité du principal personnage.

Le père du Glorieux dit à son fils :

J'entends ; la vanité me déclare à genoux
Qu'un père infortuné n'est pas digne de vous.

La réponse du fils à ces deux beaux vers est d'autant plus noble, qu'elle était plus difficile à faire.

Et compatissez donc à la noble fierté
Dont ce cœur, il est vrai, n'a que trop hérité.

(8) L'acteur chargé du principal personnage, était Quinault Dufresne, sur lequel même on prétend que Destouches avait fait le rôle du Glorieux, tant il l'était, non-seulement avec ses camarades, mais dans tous les momens de sa vie. C'était lui qui disait à son valet, en parlant des comédiens : « Allez dire à ces gens-là que je ne jouerai pas aujourd'hui. On » me croit heureux, disait-il encore ; cependant je préférerais à mon » état celui d'un gentilhomme retiré dans son château avec douze mille » livres de rente. »

Dans la préface du *Glorieux*, l'auteur fit avec raison l'éloge des comédiens qui avaient joué sa pièce avec tant de perfection ; la confiance avec laquelle il parlait de son succès, fit faire à quelqu'un cette épigramme :

Destouches, dans sa comédie,
A cru peindre le Glorieux ;
Et moi je trouve, quoi qu'on die,
Que sa préface le peint mieux.

Voltaire fut plus honnête dans quelques vers qu'il adressait à notre académicien, et dont voici les deux derniers :

Vous qui fîtes le *Glorieux*,
Il ne tiendrait qu'à vous de l'être.

(9) Notre pieux académicien, en opposant à l'impiété les raisons les plus terrassantes que son zèle pougait lui fournir, osait même la poursuivre au milieu des retranchemens qu'elle croit les plus redoutables ; il expliquait de son mieux, dans ces dissertations, des prophéties aussi respectables qu'obscures, sur lesquelles les Grotius, les Calmet et les Hardouin ont différé d'avis ; il ne voyait pas, dans la ferveur qui l'animait, que l'analyse claire et précise de ces oracles divins n'est pas essentielle aux fondemens sacrés du culte sublime que l'Être suprême

exige de ses créatures. Il n'avait pas assez médité la judicieuse réflexion d'un sage théologien, qui désirait ardemment que les défenseurs de la religion s'attachassent au gros de l'arbre, « si bien assuré, disait-il, de se soutenir par son poids et par sa vétusté respectable, qu'ils négligeassent les petites branches qui ne font que le défigurer, et qu'ils eussent même la sagesse de retrancher courageusement ces branches. » Lorsqu'une place, ajoutait sagement ce théologien, est aussi bien fortifiée que celle dont nous gardons les remparts, on laisse brûler les faubourgs à l'ennemi, et on les brûle soi-même, pour concentrer toute sa défense dans le corps de la place. » C'est sans doute ce que Destouches aurait dû faire; mais la délicatesse même de ses pieuses intentions s'y opposait. Assuré de la bonté de sa cause, il voulait chasser l'incrédulité des défilés même où elle se retranche, *parce qu'elle n'ose pas*, disait-il, *se battre contre Dieu en rase campagne.*

Il prétend, dans une de ses dissertations, que plus une religion est obscure, plus elle a le caractère de la vérité, parce que plus d'obscurité exige des fidèles plus de sacrifices. Un homme d'esprit, l'abbé de Gamaiches, de l'Académie des sciences, a fondé sur le même principe une des preuves qu'il a données de la religion catholique, dans un petit livre qui a pour titre : *Système du philosophe chrétien.* « La religion catholique, dit-il, est la plus parfaite de toutes, parce qu'elle est la seule qui nous ordonne tous les sacrifices possibles; car elle exige jusqu'à celui de nos sens dans le mystère de la présence réelle; et nulle autre religion n'a l'avantage de donner ainsi le démenti à nos propres yeux. »

Voltaire, dans ses charmans *conseils à Racine le fils, sur son poème de la religion*, ouvrage plein de gaieté, de bonne plaisanterie, et d'excellens principes de goût, ayant marqué son étonnement sur la transformation du poète comique Destouches en profond théologien, le théologien poète répondit (toujours dans le *Mercure*) à l'auteur de ces *conseils*, qu'il appelle *M. le Conseiller.* Il prouve, par une foule d'exemples tirés de Claudien, d'Ausone, de Boëce, de Tertullien, et d'autres auteurs, que les matières de religion peuvent fort bien être traitées par des poètes, et même par des poètes obscènes; pour le démontrer, il rapporte des obscénités d'Ausone à côté de ses vers édifiants. Il nous semble qu'un chrétien encore plus zélé que Destouches aurait plaint la religion d'être en si mauvaises mains.

Les épigrammes de notre académicien contre les incrédules, épigrammes dont il n'a imprimé qu'un très-petit nombre, étaient le délassement de ses travaux théologiques, et l'amusement philosophique de ses promenades solitaires. Il rendait ainsi ses vers et sa prose également méritoires pour l'Église et pour le ciel. La plupart de ces épigrammes sont insérées dans des lettres qu'il adressait, par le moyen du *Mercure*, à un vieux commis des finances, nommé Tannevot, très-bon chrétien comme lui, et qui le secondait de son mieux par ses dévotes réponses.

His amor unius erat, pariterque in bella ruabant.

Quelques unes des lettres édifiantes imprimées dans le *Mercur* par Destouches, sont écrites à un jeune homme de condition, qu'il avait résolu de convertir. Nous en ignorons le succès.

Il nous apprend, dans une de ces lettres, qu'il avait fait une comédie, intitulée *l'Esprit fort*; mais que s'étant aperçu qu'elle était peu *théâtrale*, il ne jugea pas prudent de la risquer sur la scène. *Il craignait, disait-il, que les siffles, en attaquant la pièce, ne parussent attaquer le sujet.*

Il répond aussi dans ses lettres, mi-parties de prose et de vers, à un poète nommé Frigot, et à un autre qui lui avait adressé des éloges rimés, et qui se joignirent à lui pour faire en rime la petite guerre aux mécréans.

Non-seulement Destouches attaque dans ses vers les incrédules, mais aussi les hérétiques; il envoie à son ami Tannevot des épigrammes satiriques contre Luther, Calvin, Bayle et Desbarreaux.

Il mêle à toutes ces pièces des éloges du roi en vers, et même quelques épigrammes galantes (et presque licencieuses) qui ne paraissent pas faites pour se trouver en si grave compagnie; celle-ci, par exemple, qu'il adresse à une capricieuse :

Vos yeux sont doux et caressans,
Puis dédaigneux et menaçans,
Avec vous je ne puis m'entendre;
Votre cœur, quand je crois le prendre,
M'échappe aux moindres incidens :
Morbien ! faites-moi donc comprendre
Si je suis dehors ou dedans.

Par le conseil de son ami, il ne voulut pas joindre à une édition de ses ouvrages, qu'il préparait alors, ses lettres édifiantes, et ses *lucubrations* théologiques contre les impies. Il craignit avec raison que ces productions pieuses ne formassent, avec ses comédies, une bigarrure choquante. Il eût été en effet presque aussi mal sonnant de trouver à côté du *Tambour nocturne* ou de la *Fausse Agnès*, les dissertations chrétiennes et les épigrammes pieuses de Destouches, qu'il le serait de trouver dans les œuvres de l'abbé de Brueys, son *Traité de la Messe* à côté de l'*Avocat Patelin* ou du *Grondeur*.

Nous croyons pouvoir certifier ici un fait singulier que nous savons par une voie très-sûre; c'est que ce même écrivain, si zélé dans les dernières années de sa vie contre les incrédules, parut très-refroidi sur cet objet quelque temps avant sa mort. Sans afficher ni incrédulité ni indifférence sur l'avenir, car nous n'avons garde de charger sa mémoire de cette imputation, il n'était occupé que de finir ses jours en paix dans les bras de sa famille, loin des exhortations *importunes*, c'était son expression, dont il n'avait aucun besoin, et persuadé qu'il lui suffisoit de se présenter au tribunal de l'Être suprême avec cette conscience droite et pure qui avait fait la règle de sa vie.

Quoique très-chatouilleux sur ses ouvrages, qu'il défendait avec

amertume contre ceux qui les attaquaient, Destouches ne se piquait pas, comme il le disait lui-même, de mettre dans ses vers cet esprit qu'on aime tant ; mais il avait de grandes prétentions à la sensibilité, et croyait en avoir beaucoup mis dans une ode à *la Patrie*, qu'il avait faite étant jeune. Il ne pouvait, disait-il, relire cette pièce sans pleurer, et ses ennemis lui répondaient grossièrement, qu'il *y pleurait tout seul*.

Il se montre, en toute occasion, ennemi déclaré de cet esprit à *la mode*, qui, selon lui, a corrompu le goût. Il l'accable de tout son mépris dans une épigramme contre d'Orivaux, dont le vrai nom est facile à deviner, et dans une autre contre Moron, qui paraît être Fontenelle.

Il oppose à l'esprit qui lui déplait tant l'épigramme de Catulle :

Cænabis bene, mi Fabelle, apud me, etc.

et il prodigue à cette pièce, qui est assez libre, et qu'il rapporte toute entière, des éloges dont on doit être un peu étonné. Un poète aussi religieux que lui, aurait pu choisir pour exemple du *naturel* qu'il recommande aux poètes, un ouvrage où le *naturel* fût plus *décent*. Quoi qu'il en soit, il définit le *véritable esprit* d'une manière assez précise et assez juste : *C'est, dit-il, le don et la facilité de dire à propos tout ce qui convient à l'occasion et au sujet.*

Il accusait non-seulement Dufresny, comme nous l'avons dit dans son éloge, mais Dancourt même, de refuser l'esprit à Molière. La première de ces deux accusations peut avoir quelque fondement ; car il est sûr que l'esprit de Molière n'est pas celui de Dufresny, quoique l'esprit de ce dernier, très-inférieur à celui de Molière, ait bien son mérite ; mais le comique de Dancourt, quoiqu'il soit aussi très-inférieur au comique de Molière, est cependant du même genre. On ne conçoit donc pas pourquoi Dancourt aurait porté de Molière un jugement si ridicule, à moins que ce ne fût par un motif de rivalité. Mais Dancourt pouvait-il sérieusement se croire rival de Molière ? L'auteur des *Vendanges de Surène* et du *Moulin de Javelle* avait-il quelque chose de commun avec celui du *Tartufe* ?

(10) Cette édition, faite avec beaucoup de soins, et magnifiquement imprimée, mérite d'être recherchée des curieux et des gens de lettres. Outre les pièces composées pour le Théâtre-Français, on y trouve quelques divertissemens destinés à être mis en musique, et que l'auteur avait faits pour madame la duchesse du Maine ; nous citerons entre autres le ballet des *Amours de Ragonde*, qu'on représentait encore, il y a quelques années, sur la scène lyrique, dans ces jours destinés à la joie, où il est permis aux spectateurs d'oublier un moment la gravité, souvent fastidieuse de ce théâtre. Les applaudissemens que les *Amours de Ragonde* y ont reçus, eussent encore été plus marqués et plus durables, si la musique, faite par Mouret ; joignait au mérite assez mince d'être facile à chanter, celui d'avoir plus de verve et plus de caractère.

(11) Le succès de ses pièces tient encore à d'autres causes qu'à la

nature du sujet ; par exemple , à l'usage heureux , mais singulier et purement national , que savent faire de notre langue quelques uns de leurs auteurs , entre autres celui du *Méchant* , qui a si bien su tirer parti du langage et du ton de ce qu'on appelle parmi nous *la bonne compagnie*. Quant aux applaudissemens accordés à *Mélanide* et au *Préjugé à la mode* , ils ont été donnés à la nouveauté et à l'intérêt réel de ce genre , moitié tragique , moitié comique , que les anciens paraissent avoir peu connu , qu'aujourd'hui même plusieurs nations semblent encore ignorer , que peut-être quelques autres ont défiguré en y forçant le coloris , et auquel nos *dramatiques* français croient avoir mieux conservé la véritable teinte qui lui est propre. Mais les excellentes pièces en ce genre sont d'autant plus rares , que les médiocres sont bien faciles et bien communes.

Si Destouches ne doit paraître sur la scène que très-loin après Molière , et peut-être même qu'à la suite de Regnard , plus comique et plus animé que lui , il a du moins le mérite d'avoir fait ses bonnes pièces de théâtre pour d'autres nations que pour la sienne. Il en a de plus un autre que ni Regnard , ni Molière même n'ont pas toujours eu , c'est la décence qu'il a fidèlement observée sur la scène , décence faite pour réconcilier avec les spectacles ceux des gens de bien qui les condamnent.

PIÈCES RELATIVES A L'ÉLOGE DE DESTOUCHES.

Lettre au rédacteur du Mercure , imprimée dans celui du 5 avril 1779.

Paris , ce 27 mars 1779.

J'ai dit , monsieur , dans l'éloge de M. Destouches , que très-jeune encore , il avait été quelque temps comédien. Je l'ai avancé , non-seulement d'après une tradition fort répandue parmi les gens de lettres , mais d'après des garans que j'ai eu lieu de croire bien informés. La famille de cet académicien célèbre s'inscrit en faux contre mon récit. Elle y oppose des faits dont elle garantit la certitude , et d'où il résulte que ceux qui ont cru comme moi jusqu'à présent le fait dont il s'agit , ont ajouté foi à des relations peu fidèles. Cette famille respectable désire que j'instruise le public de sa réclamation , et de la résolution que j'ai prise en conséquence de supprimer , dans une autre édition , cet endroit de l'éloge de M. Destouches. Je suis , etc.

D'ALEMBERT.

Je n'ai pas cru devoir refuser cette déclaration à la famille de M. Destouches , et surtout à un fils qu'il a laissé , et qui jouit à juste titre et à tous égards , de l'estime de tous ceux qui le connaissent ¹. Mais après avoir satisfait à ce que l'honnêteté exigeait de moi , je dois , pour ma propre apologie , exposer les raisons qui m'avaient déterminé à donner pour certain le fait dont il s'agit.

¹ Destouches le fils est mort depuis , au mois de janvier 1780.

Lorsque j'eus l'honneur d'entrer, en 1754, dans l'Académie Française, je trouvai cette compagnie persuadée que M. Destouches avait été comédien. Plusieurs académiciens, Duclos, Crébillon, Mirabeau, de Boissy, et beaucoup d'autres, n'en doutaient nullement; et si je ne puis pas attester que tout le reste en fût convaincu comme eux, au moins je n'ai jamais entendu, sur ce point, aucune réclamation dans l'intérieur de l'Académie. La chose passait pour si constante, que lorsqu'il fut question, en 1771, de l'élection de M. de Belloy, qui, comme tout le monde sait, avait été comédien, quelqu'un de nos confrères, dont je tairai le nom pour son honneur, eut l'inéptie de mettre en question, si ce n'était pas un motif pour lui refuser nos suffrages. Les académiciens plus sensés se contentèrent de lever les épaules à cette objection; les plus rigoristes se bornèrent à répondre, *Destouches l'a bien été*. En un mot, je n'ai jamais vu d'opinion si généralement et si incontestablement établie parmi tous les gens de lettres que j'ai connus. Aussi M. Gaillard, dans l'*Éloge historique de M. de Belloy*, qu'il a mis à la tête des œuvres de cet académicien, son intime ami, nous apprend que l'exemple de M. Destouches ne contribua pas peu à déterminer M. de Belloy au parti qu'il prit de se faire comédien; profession qui n'avait privé de considération ni de gloire l'illustre auteur dont il suivait l'exemple.

Dans une satire contre l'Académie, intitulée *le Coche*, que le poète Roi publia en 1728, on trouve ces vers sur M. Destouches :

Certain farceur voulut faire l'ingambe ;
Les brodequins lui blessèrent la jambe :
C'est cet acteur chez les Suisses prôné,
Et de la farce encore enfariné.

Et dans le mauvais brevet de calotte dont j'ai parlé, que le même poète avait fait contre M. Destouches, on lit encore les vers suivans :

Ce Néricault le dramatique,
Qui fit son cours de politique
Dans le rôle de gouverneur,
De confident, d'ambassadeur,
Qu'il jouait à la comédie.

Je sais, m'a écrit à ce sujet un homme très-respectable, qu'une satire n'est pas une autorité; mais c'est à cette occasion que j'avais ouï rapporter le fait, sans l'avoir jamais entendu révoquer en doute.

Lorsque la comédie du *Glorieux* fut donnée au théâtre, il courut contre cette pièce et contre l'auteur, des couplets qui eurent alors toute la vogue passagère assurée aux satires; et dans un de ces couplets, non-seulement on reprochait à M. Destouches son ancien métier de comédien, mais on désignait même la ville de Chambéry comme un des lieux où il l'avait exercé.

Ces couplets étaient l'ouvrage de Romagnesi et Lelio le fils, mécontents de ce que M. Destouches, dans une préface du *Glorieux*, qu'il supprima depuis, avait parlé peu obligeamment des comédiens italiens. Voici le couplet dont nous parlons.

De ce sublime auteur,
Autrefois grand acteur,
La muse excelle.....
Jadis à Chambéry
Les Savoyards ont ri
De sa loquelle;
Le voyant empereur,
Soldat, crispin, docteur,
Polichinelle.

Celui de qui nous tenons ce couplet, ajoute il est vrai, dans la note qu'il nous a donnée, que Destouches ne joua la comédie à Chambéry, que dans la société de M. le marquis de Puisieux, qui pour lors était ambassadeur et dont il était le secrétaire. Mais il nous semble que M. le marquis de Puisieux n'a été ambassadeur qu'en Suisse, jamais auprès du duc de Savoie; et dans ce cas-là même, il eût résidé à Turin, et non pas à Chambéry. Ainsi il reste encore de l'obscurité dans cette anecdote, de la comédie jouée par Destouches à Chambéry. Encore une fois, nous ne sommes ici qu'historiens, sans prétendre donner aux faits publiés sur ce sujet plus de réalité qu'ils n'en ont, mais uniquement occupés à constater l'opinion publique sur ce sujet, peut-être très-mal fondée, quoique très-réputée.

Il paraît surprenant que notre académicien, très-sensible à tout ce qui pouvait blesser sa réputation de citoyen et d'auteur, comme on le peut voir par plusieurs de ses préfaces et de ses lettres, n'ait jamais daigné repousser une imputation qui devait être si grave à ses yeux, et qu'il ne pouvait ignorer.

Lorsque je lus son éloge dans la séance publique du 25 août 1776, aucun de ceux qui étaient présens, et parmi lesquels on m'assure qu'il y avait quelques uns de ses anciens amis, ne réclama contre ce fait, et je n'entendis pas dire alors qu'il eût été démenti par personne.

Mais depuis l'impression de cet éloge, la famille de M. Destouches s'est inscrite en faux contre sa prétendue profession comique, et même contre ce que j'ai raconté des premières années de cet écrivain célèbre. Voici ce que son fils m'a fait l'honneur de m'écrire à ce sujet.

« Il a fait ses premières études jusqu'en seconde à Tours; il est venu
» les finir au collège des Quatre-Nations à Paris, le tout du parfait con-
» sentement de son père. Il se distingua dès le collège, en remportant
» les quatre premiers prix de rhétorique. Son goût pour la poésie se
» manifesta dès ce temps-là. Il débuta, comme tous les jeunes gens, par
» faire une tragédie, intitulée *les Macchabées*. Je lui ai entendu plus
» d'une fois regretter la perte de ce premier jet de son génie. Je ne lui
» ai jamais oui parler de l'anecdote de Despréaux, encore moins de la
» lettre que vous citez, et que j'aurais trouvée dans ses papiers. Il n'en
» a jamais jeté une, et personne ne mettait plus d'ordre dans ses corres-
» pondances. J'en puis fournir des preuves, notamment par celles de
» son respectable père, qui, dans ce même temps, ne lui écrivait jamais
» que dans ces termes : *Mon fils, mon cher Benjamin*, etc.; puis sui-

» vaient les conseils d'un père à son fils, tant sur ses mœurs que sur sa
 » religion ; ce qui dément entièrement sa prétendue escapade de la
 » maison paternelle. Il finit ses études à dix-neuf ans ; à vingt, un de
 » ses compatriotes, capitaine dans un régiment d'infanterie, nommé
 » M. de Fritzlar, le détermina à venir avec lui faire quelques campagnes
 » en qualité de volontaire. Il en fit deux en 1701 et 1702. Je lui ai en-
 » tendu souvent répéter qu'il se trouva dans cette dernière, au fameux
 » siège de Landau, soutenu avec tant de vigueur, pendant quatre mois,
 » par M. de Mélac. La compagnie où il servait fut détruite à la défense
 » d'un ouvrage avancé, où il fut enterré jusqu'à la ceinture par le jeu
 » d'une mine des ennemis. Le capitaine en revint lui cinquième. De là
 » le régiment vint rejoindre l'armée. Il se trouva à la bataille de Fride-
 » linghen, que gagna M. de Villars. Mon père y fut blessé légèrement.
 » Le régiment vint en quartier d'hiver à Huningue. Ce fut là le terme
 » de ses exploits militaires. Comme il employait les intervalles de son
 » service à satisfaire une passion toujours dominante, celle de faire des
 » vers, il trouva dans la lecture de Don Quichotte un sujet qui lui plut,
 » et qui développa son talent pour la comédie. La nouvelle du *Curieux*
 » *impertinent* lui fournit la matière d'un ouvrage de ce genre. Après
 » l'avoir faite, il la lut dans quelques sociétés de la ville. Cela fit du
 » bruit, et parvint jusqu'à madame la marquise de Tibergeau, sœur de
 » M. le marquis de Puisieux, alors notre ambassadeur en Suisse,
 » femme d'un esprit rare et d'un goût sûr. Elle accueillit le jeune auteur,
 » l'encouragea, lui donna de bons conseils, d'après lesquels il refondit
 » presque tout son ouvrage. Quand il fut au point qu'elle désirait, elle
 » voulut en amuser M. l'ambassadeur dans une fête. Elle fit distribuer
 » et apprendre les rôles dans la maison, se chargea elle-même du rôle
 » principal, et mon père joua le Curieux impertinent. Cela eut le plus
 » grand succès vis-à-vis de M. l'ambassadeur et de toute la ville. Un
 » petit prologue prononcé par l'auteur avant la représentation plut
 » beaucoup par la finesse de l'encens qui y était distribué. Voilà, mon-
 » sieur, la seule troupe de comédiens dont mon père ait été le direc-
 » teur. »

Mon intention n'est pas de contredire ce récit sur aucun de ses points.
 Mais pour exposer avec franchise et naïveté tout ce que j'ai appris sur
 Destouches depuis l'impression de son éloge, je joindrai ici les anec-
 dotes que m'a apprises à son sujet mademoiselle Quinault la cadette,
 qui avait vécu dans la société intime de cet académicien, et qui m'a plu-
 sieurs fois attesté la vérité des faits que j'avais entendu raconter d'après
 elle.

Destouches avait un père beaucoup plus vertueux qu'opulent, qui ne
 pensant point d'abord à le faire étudier, s'y détermina sur les assurances
 que plusieurs personnes éclairées lui donnèrent des grandes dispositions
 de son fils. Il l'envoya à Paris pour y achever ses études ; le jeune homme
 demeurait chez un libraire, dont il a parlé jusqu'à la fin de sa vie avec
 la plus tendre reconnaissance. Pour s'acquitter de son mieux envers son

bienfaiteur, il corrigéait les épreuves des livres qu'on imprimait chez lui. A l'âge de seize ans il prit pour une jeune personne, parente du libraire, et qui demeurait dans la même maison, un goût très-vif auquel sa maîtresse eut le malheur de répondre, et dont les suites devinrent bientôt embarrassantes pour l'un et pour l'autre. Le jeune homme effrayé quitta, sans en rien dire, la maison du libraire; et ne sachant que devenir, il prit le même parti que beaucoup de jeunes gens, devenus depuis très-célèbres, avaient pris en pareil cas; il s'engagea en qualité de simple soldat dans un régiment qui allait partir pour l'Espagne (car on était alors en guerre), se trouva au siège de Barcelone en 1697, et resta seul, lui et un sergent, de toute sa compagnie, enterrée sous une mine que firent jouer les assiégés. Il racontait même à cette occasion une plaisanterie militaire de son sergent, qui le voyant resté seul, lui cria : *marche à moi, la compagnie*. Mademoiselle Quinault m'a plusieurs fois assuré que c'était au siège de Barcelone, et non de Landau, que cette aventure était arrivée à Destouches, et qu'elle se ressouvenait parfaitement de le lui avoir plus d'une fois entendu raconter. Elle ajoutait, car je dois être ici de la vérité la plus exacte, qu'elle ne lui avait jamais ouï dire qu'il eût été comédien, quoiqu'il ne se fît pas un scrupule de raconter, et même assez gaîment, les petits écarts de sa jeunesse; mais je dois ajouter aussi que d'autres comédiens, aujourd'hui retirés, regardent, à tort ou à droit, ce fait comme indubitable, et qu'en général tous les gens de lettres encore existans, qui ont connu ou pu connaître Destouches, en sont fermement persuadés. Ont-ils raison? c'est ce que je ne décide pas.

Si Destouches a été comédien, l'époque en paraît difficile à fixer. Dans l'épître dédicatoire de la *Force du naturel*, il dit qu'il avait à peine atteint sa dix-neuvième année, lorsque M. le marquis de Puisieux le prit auprès de lui; c'était donc vers 1699, puisque Destouches était né en 1680; et dans l'épître dédicatoire du *Curieux impertinent*, épître adressée à M. le marquis de Puisieux, son bienfaiteur : *Vous avez eu*, lui dit-il, *la générosité de m'attacher à vous il y a plus de dix ans*. Ces deux dates, comme l'on voit, sont parfaitement d'accord; mais d'un autre côté, suivant la lettre de M. Destouches le fils, rapportée ci-dessus, notre académicien ne serait entré chez M. le marquis de Puisieux qu'en 1703 au plus tôt, c'est-à-dire, après la campagne de 1702. S'il y est entré en 1699, comme il résulte de son propre témoignage, il ne pourrait avoir été comédien que dans l'intervalle de 1697 à 1699, année du siège de Barcelone et de la paix de Ryswick. Si c'est immédiatement en quittant le service qu'il s'est attaché à M. le marquis de Puisieux, en ce cas,

* On peut voir dans l'éloge de La Faye l'aîné, *Hist. de l'Académie des Sciences* de 1718, que cet académicien, né d'une très-honnête famille, et qui fut dans la suite capitaine aux gardes, impatient d'entrer dans le service contre le gré de ses parens, avait commencé par s'engager comme simple soldat dans un régiment de cavalerie, et se trouva en cette qualité à la bataille de Fleurus.

il n'aurait renoncé à la profession des armes qu'en 1699, suivant les deux épitres dédicatoires que nous venons de citer; et dans ce même cas, il ne se serait trouvé ni à la bataille de Fridlinghen, ni au siège de Landau en 1702, mais seulement à celui de Barcelone en 1697.

D'après ces dates contradictoires, nous sommes au moins en droit de conclure qu'il reste encore beaucoup d'obscurité sur les premières années de la jeunesse de Destouches.

On trouve dans ses œuvres un compliment en vers à M. le marquis de Puisieux, et qui servait de prologue à une pièce qu'il représenta, avec d'autres personnes, en présence de son bienfaiteur. Mais ce compliment ne peut être celui dont il est question dans la lettre de M. Destouches le fils; car il paraît, par une lettre de l'auteur, imprimée dans ses œuvres à la tête de ce prologue, que la pièce fut jouée non à Soleure, mais dans la maison de campagne de M. le marquis de Puisieux; à *vingt lieues de Paris*, et vraisemblablement long-temps après que M. de Puisieux eut quitté la Suisse.

On voit d'ailleurs, par la même lettre, que, dans cette représentation, M. Destouches joua le rôle de l'Olive; et suivant la lettre de monsieur son fils, il joua, dans la représentation de Soleure, le rôle du Curieux impertinent.

Voilà, dans la plus exacte vérité, les différentes anecdotes qui m'ont été racontées sur Destouches, par des personnes également dignes de foi. C'est au lecteur à les concilier.

La lettre de Despréaux, dont M. Destouches le fils attaque la vérité, est datée du 26 décembre 1707, et imprimée dans le *Recueil des Lettres de Brossette et de Despréaux*, qui a paru à Lyon en 1770, tome 3, page 124.

L'anecdote sur la faute que fit Destouches dans sa première jeunesse, en s'échappant de la maison paternelle, m'a été racontée par Crébillon, qui vraisemblablement était mal instruit sur ce point; car il paraît certain, par les informations que j'ai prises, que le père de Destouches l'envoya achever ses études à Paris, et que ce fut de la maison du libraire, chez lequel il demeurait, qu'il s'échappa pour entrer dans le service. Il y a donc tout lieu de croire que cet endroit de l'éloge n'est pas exact. Quant au reste des faits que j'ai racontés, et que je ne veux ni soutenir, ni garantir, contre l'assurance positive d'une très-honnête famille, c'est au public qu'il appartient d'en décider d'après le récit qu'il vient de lire.

Quelqu'un m'a objecté qu'il n'y avait jamais eu de troupe de comédiens à Soleure, ni dans aucune ville de Suisse. Je ne puis ni attester, ni démentir ce fait; mais en supposant que Destouches eût été comédien, il est possible ou que sa troupe fût uniquement au service de M. le marquis de Puisieux, comme ambassadeur de France, ou que cette troupe, en passant à Soleure, eût désiré et obtenu de jouer en sa présence. Je vois d'ailleurs par les lettres de J. B. Rousseau, que dans le temps où ce grand poète était à Soleure, c'est-à-dire, peu d'années

après le séjour de M. de Puisieux en cette ville, on y donnait, pendant le carnaval, des bals masqués, où toute la jeunesse de la ville se trouvait; et il serait surprenant qu'en permettant le bal et les mascarades, on eût proscrit la comédie.

J'ai cru devoir ce long éclaircissement au public pour lui apprendre d'après quels garans j'avais écrit l'éloge de Destouches. Si ces garans m'ont trompé, comme je ne refuse point de le croire, tout autre, j'ose le dire, eût été trompé comme moi. Les anecdotes de la vie privée des gens de lettres sont quelquefois ce qu'il y a de plus difficile à vérifier et à constater dans leur histoire, par l'opposition des témoignages, et quelquefois par les récits différens qu'eux-mêmes en ont faits dans l'occasion. Pour n'en citer qu'un exemple, on peut voir dans l'éloge de M. l'abbé Couture (*Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, année 1729*), la contrariété singulière des faits qu'il racontait sur sa naissance, avec des pièces authentiques sur cet objet, pièces qu'il avait lui-même écrites et signées. Que Destouches ait été, si l'on veut, quelques années comédien par un écart de jeunesse, rien n'est plus indifférent à l'honneur de sa mémoire; ce qui importe à ses confrères et à sa famille, c'est que les personnes même qui, bien ou mal instruites, ont cru et répandu cette anecdote, lui ont en même temps rendu cette justice, que dans cet état même, si dangereux pour tant d'autres, il s'était toujours conduit avec les sentimens d'honneur et de probité qui, dans tous les temps, ont été la règle de sa vie. Ce genre si rare d'illustration en vaut bien un autre.

M. Destouches le fils, dans la lettre mentionnée ci-dessus, se plaignait encore de ce que je n'avais pas rendu, selon lui, assez de justice à monsieur son père, sur ses talens dramatiques; de ce que j'avais passé sous silence plusieurs de ses ouvrages, comme *l'Ambitieux*, *l'Homme singulier*, *le Philosophe amoureux*, *le Dissipateur*, *la Force du naturel*; enfin, de ce que j'avais parlé avec trop peu d'estime de la *Fausse Agnès* et du *Tambour nocturne*. Je m'en rapporte sur ce point à la décision des gens de lettres, qui ne m'ont pas, ce me semble, reproché d'avoir été injuste à l'égard de Destouches. Les pièces qu'on m'accuse d'avoir passé sous silence, ou n'ont eu que très-peu de succès, ou si elles sont restées au théâtre, comme la *Force du naturel* et *l'Homme singulier*, me paraissent assez peu dignes de l'auteur du *Philosophe marié* et du *Glorieux*. Le *Dissipateur*, quoique très-inférieur à ces deux dernières pièces, mérite, je l'avoue, d'être distingué; mais il n'a été mis au théâtre que depuis la mort de Destouches, et j'ai cru qu'après les deux chefs-d'œuvre de l'auteur, je ne devais plus qu'indiquer légèrement ses autres ouvrages. Je dirai cependant ici que le *Dissipateur*, quoique le fond de la pièce soit très-susceptible de critique, renferme quelques scènes vraiment plaisantes, et que le dénouement a beaucoup d'intérêt.

Quant à *l'Ambitieux*, il n'eut qu'un succès médiocre; mais les comédiens en attendaient beaucoup: dans cette espérance, ils se pressèrent de jouer la pièce, qui, cependant, éprouva d'abord quelques difficultés,

et même quelque retardement, parce que le censeur trouvait dans le rôle de l'Ambitieux des allusions trop marquées à M. Chauvelin, alors garde des sceaux et ministre des affaires étrangères. Il fut disgracié peu de temps après, et on permit alors de jouer l'*Ambitieux*, avec quelques légers changemens. Les comédiens avaient annoncé qu'ils joueraient cette comédie sans l'afficher, ce qui leur attira, pendant quelque temps, un grand nombre de spectateurs. Elle parut enfin, et bientôt la foule disparut. L'ouvrage même serait tombé, selon toutes les apparences, dès la première représentation, sans une scène du cinquième acte, que mademoiselle Dangeville rendit supérieurement, et qu'elle s'obstina à jouer malgré Destouches, qui, craignant pour cette scène, voulait la supprimer. Ce cinquième acte, quoique médiocre d'ailleurs, soutint pendant quelque temps la pièce, dont les quatre premiers actes avaient été très-froidement reçus.

ÉLOGE DE SURIAN¹.

J'IGNORE (1) les principales circonstances de sa vie, que sa modestie nous a cachées; mais ayant eu l'honneur de le remplacer, ou plutôt de lui succéder dans l'Académie, je prie le lecteur de trouver bon que je remette ici sous ses yeux l'éloge que j'ai consacré à la mémoire de ce respectable prélat, dans mon discours de réception. Quelque faible que cet éloge puisse paraître, je ferais peut-être encore plus mal aujourd'hui, et je ne puis que plaindre la mémoire de M. l'évêque de Vence d'avoir été réduite, et dans son successeur et dans son historien, à un si médiocre panégyrique. Voici l'endroit de mon discours qui regarde ce digne prédécesseur.

« L'académicien que vous pleurez, messieurs, ne fut red-
 » vable qu'à lui-même de la réputation et des honneurs dont il a
 » joui; il ignora la souplesse du manège, la bassesse de l'in-
 » trigue; et tous les moyens méprisables d'aller aux dignités
 » par l'avalissement; il fut éloquent et vertueux, et ces deux
 » qualités lui méritèrent l'épiscopat et vos suffrages..... Per-
 » mettez-moi, messieurs, de commencer l'hommage que je
 » dois à sa mémoire, par quelques réflexions sur le genre dans
 » lequel il s'est distingué; j'ai puisé ces réflexions dans vos ou-
 » vrages, et je les soumetts à vos lumières..... »

¹ Jean-Baptiste Surian, évêque de Vence, né à Saint-Chamas en Provence, le 20 septembre 1670; reçu le 12 mars 1733, à la place de Henri-Charles du Cambout, duc de Coislin, évêque de Metz, mort le 3 août 1754.

Je trace ensuite, autant que mon peu de talent a pu me le permettre, les vrais caractères qui me paraissent propres à l'éloquence de la chaire; et j'ajoute :

« Telle fut, messieurs, l'éloquence de l'orateur qui est aujourd'hui l'objet de vos regrets; elle fut touchante et sans art, comme la religion et la vérité; il semblait l'avoir formée sur le modèle de ces discours nobles et simples par lesquels un de vos plus illustres confrères inspirait au cœur tendre et sensible de notre monarque encore enfant, les vertus dont nous goûtons aujourd'hui les fruits ¹.

« Qu'il serait à souhaiter que l'Eglise et la nation, après avoir joui si long-temps de l'éloquence de mon prédécesseur, pussent en recueillir les restes après sa mort! La lecture de ses ouvrages en eût sans doute assuré le succès. Mais M. l'évêque de Vence, par un sentiment que nous oserions blâmer, si nous n'en respectons le principe; se défia, *comme il le disait lui-même*, de sa jeunesse et de ses partisans: il fut trop éclairé pour n'être pas modeste. Son âme ressemblait à son éloquence; elle était simple et élevée. La simplicité est la suite ordinaire de l'élévation des sentimens, parce que la simplicité consiste à se montrer tel que l'on est, et que les âmes nobles gagnent toujours à être connues.

« Ce qui honore surtout, messieurs, la mémoire de M. l'évêque de Vence, c'est son attachement éclairé pour la religion: il la respectait assez pour vouloir la faire aimer aux autres; il savait que les opinions des hommes leur sont du moins aussi chères que leurs passions, mais sont encore moins durables quand on les abandonne à elles-mêmes; que l'erreur ne résiste que trop à l'épreuve des remèdes violens; que la modération, la douceur et le temps détruisent tout, *excepté la vérité*. Il fut surtout bien éloigné de ce zèle aveugle et barbare, malheureusement si commun de nos jours, qui cherche l'impiété où elle n'est pas, et qui, moins ami de la religion qu'ennemi des sciences et des lettres, outrage et noircit des hommes irréprochables dans leur conduite et dans leurs écrits. Où pourrais-je, messieurs, réclamer avec plus de force et de succès contre cette injustice cruelle, qu'au milieu d'une compagnie qui renferme ce que la religion a de plus respectable, l'Etat de plus grand, les lettres de plus célèbre? La religion doit aux lettres et à la philosophie *l'affermissement de ses principes*; les souverains, *l'affermissement de leurs droits, combattus et violés dans des siècles d'ignorance*;

¹ *Petit-Carême* de Massillon, prêché en 1719, devant le roi, âgé de neuf ans. Voyez l'éloge de ce prêtre académicien.

» les peuples, cette lumière générale qui rend l'autorité plus douce, et l'obéissance plus fidèle. »

C'est ainsi que nous tracions, il y a plus de vingt-cinq ans, le portrait de M. l'évêque de Vence, d'après la lecture de quelques uns de ses sermons, qu'on nous avait communiqués, et d'après l'idée que le P. de La Valette, alors général de l'Oratoire, nous avait donnée de son caractère et de sa personne. Ce général, qui avait fort connu le P. Surian, regrettait beaucoup que, par le malheur des circonstances, les sujets de ce mérite fussent devenus plus rares dans la société qu'il gouvernait avec tant de sagesse. En nous montrant la maison qu'il habitait, et dont une partie était alors abattue : *Voilà*, nous disait-il avec douleur, *la triste image de l'état actuel de notre congrégation!* Puissent les circonstances plus favorables où elle se trouve aujourd'hui rendre cet état plus heureux! puisse cette société d'hommes honnêtes et paisibles, qui, dans des temps de trouble et de persécution, a donné tant d'exemples de modération et de sagesse, en donner de plus efficaces encore dans les temps de calme et de lumière où nous vivons, et condamner également, par ses principes et par sa conduite, cet absurde fanatisme de religion, si nuisible aux progrès de la religion même!

Les jansénistes ont fait, dit-on, à l'évêque de Vence les reproches les plus amers d'avoir coopéré à la condamnation de l'évêque de Senes, Soanen, et d'avoir été, comme ils le disent, un *des pères* du concile d'Embrun, qui déposa ce pieux évêque. Mais celui de Vence était suffragant d'Embrun; il ne pouvait guère se dispenser d'assister à cette assemblée, où il était appelé par son métropolitain; il ne pensait pas d'ailleurs sur le jansénisme, tout oratorien qu'il avait été, comme l'évêque de Senes, son ancien confrère dans cette congrégation. Persuadé que l'Eglise avait accepté la bulle, à laquelle ce prélat était si hautement réfractaire, il crut pouvoir se joindre, sans blesser sa conscience, aux autres évêques qui prononcèrent cette condamnation. Mais aussi rempli de charité que de bonne foi, il osa blâmer avec courage la rigueur barbare qu'on exerça contre ce vieillard vertueux et respectable, en l'exilant dans un désert au fond de l'Auvergne. La philosophie, si indulgente pour les opinions des hommes, surtout en matière de religion, où la conscience seule doit être leur guide, soit aveugle, soit éclairé, ne saurait désapprouver dans aucune secte l'intolérance ecclésiastique, puisqu'elle est la suite nécessaire de la liberté de conscience autorisée aujourd'hui par plusieurs gouvernemens; mais ce que le sage réprouve, ou plutôt ce qu'il a en horreur, c'est la persécution atroce et absurde qui arrache un citoyen à

la société, l'emprisonne, le proscrit, l'exile, le prive même quelquefois de la vie, parce qu'il honore à sa manière cet Être suprême, si juste et si bon, qui voit avec tant de piété, mais avec tant de clémence, les opinions, les disputes et les superstitions humaines.

NOTE.

(1) **P**LUSIEURS années après que j'eus écrit cet article, M. Guerin, avocat au parlement d'Aix, a publié un éloge de l'évêque de Vence, dont je vais tirer quelques faits intéressans et honorables à sa mémoire.

Obligé de quitter l'Oratoire par quelques dégoûts qu'il y essuya, il dit à ses anciens confrères, lorsque la Providence l'eut fait évêque : *Qu'il la remerciait de l'avoir placé dans un des plus petits sièges du royaume, où il pourrait jouir de la paix qu'il préférerait à tout.*

Si quelque paroisse de village se plaignait de son pasteur, l'indulgent prélat répondait aux paysans : *Votre curé se corrigera, il me l'a promis, il vous aime : souvenez-vous, mes enfans, que les prêtres sont des hommes ; retournez dans votre paroisse, vivez en paix et aimez-vous.*

Dans l'espace de vingt-sept années d'épiscopat, il n'a pas demandé une seule de ces lettres de cachet, dont plusieurs de ses confrères faisaient alors un si fréquent usage, ou plutôt un si cruel abus.

On lui offrit d'autres sièges que le sien : *Je ne quitte point, répondit-il, une femme pauvre pour en prendre une riche.*

Les Autrichiens ayant fait une irruption dans la Provence en 1747, Surian rassembla son peuple, se mit à sa tête, alla trouver les généraux ennemis, leur parla en évêque et en citoyen, avec respect et noblesse ; il fut traité par eux, lui et son diocèse, avec tous les égards et tous les ménagemens que méritaient ses vertus, son courage, son patriotisme, et ce que les circonstances pouvaient permettre.

Un officier ennemi lui demanda le temps qu'il faudrait à l'armée autrichienne pour aller à Lyon : *Je sais, lui répondit-il, le temps dont j'aurais besoin pour m'y rendre ; mais je ne saurais vous dire celui qu'il faudrait à une armée qui aurait à combattre les troupes françaises.*

Résolu de laisser, par son testament, aux pauvres de son diocèse tout ce qu'il possédait, il ne se détermina qu'avec peine, et à la sollicitation d'un ami, à donner, dans cette succession, quelque part à ses parens. L'indigence où ils étaient fut le seul motif qui lui fit changer de résolution. Il légua, par ce testament, une modique somme à sa nièce, *que son malheur, dit-il, a rendue pauvre.* Il ne laisse de même à ses neveux que ce qu'il fallait pour l'entretien de ces pauvres enfans.

Les habitans de Vence ont fait placer, après sa mort, sur la porte de leur hôpital, une inscription qui rend hommage à ses vertus. Un tel monument est, pour un évêque, la plus belle épitaphe.

ÉLOGE DE MONTESQUIEU ¹.

PERSUADÉS que Montesquieu était en droit d'attendre d'autres panégyristes que nous, et que la douleur publique eût mérité des interprètes plus éloquens, nous eussions renfermé au dedans de nous-mêmes nos justes regrets et notre respect pour sa mémoire. Mais l'aveu de ce que nous lui devons nous est trop précieux pour en laisser le soin à d'autres. Bienfaiteur de l'humanité par ses écrits, notre reconnaissance ne veut que tracer quelques lignes au pied de sa statue.

Charles de Secondat, baron de la Brede et de Montesquieu, ancien président à mortier au parlement de Bordeaux, de l'Académie Française, de l'Académie royale des sciences et belles-lettres de Prusse, et de la Société royale de Londres, naquit d'une famille noble de Guyenne. Son trisaïeul, Jean de Secondat, maître d'hôtel de Henri II, roi de Navarre, et ensuite de Jeanne, fille de ce roi, qui épousa Antoine de Bourbon, acquit la terre de Montesquieu d'une somme de dix mille livres que cette princesse lui donna par acte authentique, en récompense de sa probité et de ses services. Henri III, roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France, érigea en baronnie la terre de Montesquieu, en faveur de Jacob de Secondat, fils de Jean, d'abord gentilhomme ordinaire de la chambre de ce prince, et ensuite mestre-de-camp du régiment de Châtillon. Jean Gaston de Secondat, son second fils, ayant épousé la fille du premier président du parlement de Bordeaux, acquit dans cette compagnie une charge de président à mortier; il eut plusieurs enfans, dont un entra dans le service, s'y distingua, et le quitta de fort bonne heure: ce fut le père de Charles de Secondat, auteur de *l'Esprit des Loix*. Ces détails paraîtront peut-être déplacés à la tête de l'éloge d'un philosophe dont le nom a si peu besoin d'ancêtres; mais n'envions point à leur mémoire l'éclat que ce nom répand sur elle.

Les succès de l'enfance, présage quelquefois si trompeur, ne le furent point dans Charles de Secondat: il annonça de bonne heure ce qu'il devait être; et son père donna tous ses soins à cultiver ce génie naissant, objet de son espérance et de sa ten-

¹ Charles-Louis de Secondat de Montesquieu, président à mortier au parlement de Guyenne, né au château de la Brede, près Bordeaux, le 18 janvier 1689; reçu le 24 janvier 1728, à la place de Louis de Sacy; mort le 10 février 1755.

dresse. Dès l'âge de vingt ans, le jeune Montesquieu préparait déjà les matériaux de l'*Esprit des Loix*, par un extrait raisonné des immenses volumes qui composent le corps du droit civil ; ainsi autrefois Newton avait jeté dès sa première jeunesse les fondemens des ouvrages qui l'ont rendu immortel. Cependant l'étude de la jurisprudence, quoique moins aride pour Montesquieu que pour la plupart de ceux qui s'y livrent, parce qu'il la cultivait en philosophe, ne suffisait pas à l'étendue et à l'activité de son génie ; il approfondissait dans le même temps des matières encore plus importantes et plus délicates, et les discutait dans le silence avec la sagesse, la décence et l'équité qu'il a depuis montrées dans ses ouvrages¹.

Un oncle paternel, président à mortier au parlement de Bordeaux, juge éclairé et citoyen vertueux, l'oracle de sa compagnie et de sa province, ayant perdu un fils unique, et voulant conserver dans son corps l'esprit d'élévation qu'il avait tâché d'y répandre, laissa ses biens et sa charge à Montesquieu ; il était conseiller au parlement de Bordeaux depuis le 24 février 1714, et fut reçu président à mortier le 13 juillet 1716. Quelques années après, en 1722, pendant la minorité du roi, sa compagnie le chargea de présenter des remontrances à l'occasion d'un nouvel impôt. Placé entre le trône et le peuple, il remplit en sujet respectueux et en magistrat plein de courage l'emploi si noble et si peu envié de faire parvenir au souverain le cri des malheureux ; et la misère publique représentée avec autant d'habileté que de force, obtint la justice qu'elle demandait. Ce succès, il est vrai, par malheur pour l'Etat bien plus que pour lui, fut aussi passager que s'il eût été injuste ; à peine la voix des peuples eut-elle cessé de se faire entendre, que l'impôt supprimé fut remplacé par un autre ; mais le citoyen avait fait son devoir.

Il fut reçu le 3 avril 1716 dans l'Académie de Bordeaux, qui ne faisait que de naître. Le goût pour la musique et pour les ouvrages de pur agrément avait d'abord rassemblé les membres qui la formaient. Montesquieu crut avec raison que l'ardeur naissante et les talens de ses confrères pourraient s'exercer avec encore plus d'avantage sur les objets de la physique. Il était persuadé que la nature, si digne d'être observée partout, trouvait aussi partout des yeux dignes de la voir ; qu'au contraire les ouvrages de goût ne souffrant point de médiocrité, et la capitale étant en ce genre le centre des lumières et des secours, il était trop difficile de rassembler loin d'elle un assez grand

¹ Nous voulons parler ici d'un ouvrage qui n'a point paru, et dans lequel il se proposait de prouver que l'idolâtrie de la plupart des païens ne paraissait pas mériter une damnation éternelle.

nombre d'écrivains distingués ; il regardait les sociétés de bel esprit, si étrangement multipliées dans les provinces, comme une espèce ou plutôt comme une ombre de luxe littéraire, qui quit à l'opulence réelle sans même en offrir l'apparence. Heureusement M. le duc de La Force, par un prix qu'il venait de fonder à Bordeaux, avait secondé des vues si éclairées et si justes. On jugea qu'une expérience bien faite serait préférable à un discours faible ou à un mauvais poëme ; et Bordeaux eut une académie des sciences.

Montesquieu, nullement empressé de se montrer au public, semblait attendre, selon l'expression d'un grand génie, *un âge mûr pour écrire* ; ce ne fut qu'en 1721, c'est-à-dire, âgé de trente-deux ans, qu'il mit au jour les *Lettres Persannes*. Le *Siamois des Amusemens sérieux et comiques* pouvait lui en avoir fourni l'idée, mais il surpassa son modèle. La peinture des mœurs orientales réelles ou supposées, de l'orgueil et du flegme de l'amour asiatique, n'est que le moindre objet de ces lettres ; elle n'y sert, pour ainsi dire, que de prétexte à une satire fine de nos mœurs, et à des matières importantes que l'auteur approfondit en paraissant glisser sur elles. Dans cette espèce de tableau mouvant, Usbeck expose surtout avec autant de légèreté que d'énergie, ce qui a le plus frappé parmi nous ses yeux pénétrants ; notre habitude de traiter sérieusement les choses les plus futiles, et de tourner les plus importantes en plaisanterie ; nos conversations si bruyantes et si frivoles ; notre ennui dans le sein du plaisir même ; nos préjugés et nos actions en contradiction continuelle avec nos lumières ; tant d'amour pour la gloire joint à tant de respect pour l'idole de la faveur ; nos courtisans si rampans et si vains ; notre politesse extérieure et notre mépris réel pour les étrangers, ou notre prédilection affectée pour eux ; la bizarrerie de nos goûts, qui n'a rien au-dessous d'elle que l'empressement de toute l'Europe à les adopter ; notre dédain barbare pour deux des plus respectables occupations d'un citoyen, *le commerce et la magistrature* ; nos disputes littéraires si vives et si inutiles ; notre fureur d'écrire avant que de penser, et de juger avant que de connaître. A cette peinture vive, mais sans fiel, il oppose, dans l'apologue des Troglodites, le tableau d'un peuple vertueux, devenu sage par le malheur ; morceau digne du portique. Ailleurs il montre la philosophie long-temps étouffée, reparaisant tout à coup, regagnant par ses progrès le temps qu'elle a perdu, pénétrant jusque chez les Russes à la voix du génie qui l'appelle, tandis que chez d'autres peuples de l'Europe, la superstition, semblable à une atmosphère épaisse, empêche la lumière qui les envi-

ronne de toutes parts, d'arriver jusqu'à eux. Enfin, par les principes qu'il établit sur la nature des gouvernemens anciens et modernes, il présente le germe de ces idées lumineuses, développées depuis par l'auteur dans son grand ouvrage.

Ces différens sujets, privés aujourd'hui des grâces de la nouveauté qu'ils avaient dans la naissance des *Lettres Persannes*, y conserveront toujours le mérite du caractère original qu'on a su leur donner : mérite d'autant plus réel, qu'il vient ici du génie de l'écrivain, et non du voile étranger dont il s'est couvert. Car Usbeck a pris, durant son séjour en France, non-seulement une connaissance si parfaite de nos mœurs, mais une si forte teinture de nos manières même, que son style fait souvent oublier son pays. Ce léger défaut de vraisemblance peut n'être pas sans dessein et sans adresse : en relevant nos ridicules et nos vices, il a voulu sans doute aussi rendre justice à nos avantages ; il a senti toute la fadeur d'un éloge direct, et il nous a plus finement loués en prenant si souvent notre ton pour médire plus agréablement de nous.

Malgré le succès de cet ouvrage, Montesquieu ne s'en était point déclaré ouvertement l'auteur. Peut-être croyait-il échapper plus aisément par ce moyen à la satire littéraire, qui épargne plus volontiers les écrits anonymes, parce que c'est toujours la personne et non l'ouvrage qui est le but de ses traits ; peut-être craignait-il d'être attaqué sur le prétendu contraste des *Lettres Persannes* avec l'austérité de sa place : espèce de reproche, disait-il, que les critiques ne manquent jamais, parce qu'il ne demande aucun effort d'esprit. Mais son secret était découvert, et déjà le public le montrait à l'Académie Française. L'événement fit voir combien le silence de Montesquieu avait été sage. Usbeck s'exprime quelquefois assez librement, non sur le fond du christianisme, mais sur des matières que trop de personnes affectent de confondre avec le christianisme même ; sur l'esprit de persécution dont tant de chrétiens ont été animés ; sur les usurpations temporelles de la puissance ecclésiastique ; sur la multiplication excessive des monastères, qui enlève des sujets à l'Etat sans donner à Dieu des adorateurs ; sur quelques opinions qu'on a vainement tenté d'ériger en dogmes ; sur nos disputes de religion, toujours violentes et souvent funestes. S'il paraît toucher ailleurs à des questions plus délicates, et qui intéressent de plus près la religion chrétienne, ses réflexions appréciées avec justice sont en effet très-favorables à la révélation, puisqu'il se borne à montrer combien la raison humaine abandonnée à elle-même est peu éclairée sur ces objets. Enfin parmi les véritables lettres de Montesquieu, l'imprimeur étranger en avait

inséré quelques unes d'une autre main, et il eût fallu du moins, avant que de condamner l'auteur, démêler ce qui lui appartenait en propre. Sans égard à ces considérations, d'un côté la haine sous le nom de *zèle*, de l'autre le *zèle sans discernement* ou *sans lumières*, se soulevèrent et se réunirent contre les *Lettres Persannes*. Des délateurs, espèce d'homme dangereuse et lâche, que même dans un gouvernement sage on a quelquefois le malheur d'écouter, alarmèrent par un extrait infidèle la piété du ministre. Montesquieu, par le conseil de ses amis, soutenu de la voix publique, s'étant présenté pour la place de l'Académie Française, vacante par la mort de M. de Sacy, le ministre écrivit à cette compagnie que Sa Majesté ne donnerait jamais son agrément à l'auteur des *Lettres Persannes*; qu'il n'avait point lu ce livre, mais que des personnes en qui il avait confiance lui en avaient fait connaître le poison et le danger. Montesquieu sentit le coup qu'une pareille accusation pouvait porter à sa personne, à sa famille, à la tranquillité de sa vie. Il n'attachait pas assez de prix aux honneurs littéraires, ni pour les rechercher avec avidité, ni pour affecter de les dédaigner quand ils se présentaient à lui, ni enfin pour en regarder la simple privation comme un malheur; mais l'exclusion perpétuelle, et surtout les motifs de l'exclusion lui paraissaient une injure. Il vit le ministre, lui déclara que par des raisons particulières il n'avouait point les *Lettres Persannes*, mais qu'il était encore plus éloigné de désavouer un ouvrage dont il croyait n'avoir point à rougir; et qu'il devait être jugé d'après une lecture, et non sur une délation. Le ministre prit enfin le parti par où il aurait dû commencer; il lut le livre, aima l'auteur, et apprit à mieux placer sa confiance: l'Académie Française ne fut point privée d'un de ses plus beaux ornemens, et la France eut le bonheur de conserver un sujet que la superstition ou la calomnie étaient prêtes à lui faire perdre: car Montesquieu avait déclaré au gouvernement, qu'après l'espèce d'outrage qu'on allait lui faire, il irait chercher chez les étrangers qui lui tendaient les bras, la sûreté, le repos, et peut-être les récompenses qu'il aurait dû espérer dans son pays. Le nation eût déploré cette perte, et la honte en fût pourtant retombée sur elle.

M. le maréchal d'Estrées, alors directeur de l'Académie Française, se conduisit dans cette circonstance en courtisan vertueux et d'une âme vraiment élevée: il ne craignit ni d'abuser de son crédit ni de le compromettre; il soutint son ami et justifia Socrate. Ce trait de courage si précieux aux lettres, si digne d'avoir aujourd'hui des imitateurs, et si honorable à la mémoire de M. le maréchal d'Estrées, n'a pas dû être oublié dans son éloge.

Montesquieu fut reçu le 24 janvier 1728 ; son discours est un des meilleurs qu'on ait prononcés dans une pareille occasion ; le mérite en est d'autant plus grand , que les récipiendaires , gênés jusqu'alors par ces formules et ces éloges d'usage auxquels une espèce de prescription les assujétit , n'avaient encore osé franchir ce cercle pour traiter d'autres sujets , ou n'avaient point pensé du moins à les y renfermer ; dans cet état même de contrainte il eut l'avantage de réussir. Entre plusieurs traits dont brille son discours , on reconnaîtrait l'écrivain qui pense , au seul portrait du cardinal de Richelieu , *qui apprit à la France le secret de ses forces , et à l'Espagne celui de sa faiblesse ; qui ôta à l'Allemagne ses chaînes et lui en donna de nouvelles.* Il faut admirer Montesquieu d'avoir su vaincre la difficulté de son sujet , et pardonner à ceux qui n'ont pas eu le même succès.

Le nouvel académicien était d'autant plus digne de ce titre , qu'il avait peu de temps auparavant renoncé à tout autre travail , pour se livrer entièrement à son génie et à son goût. Quelque importante que fût la place qu'il occupait , avec quelques lumières et quelque intégrité qu'il en eût rempli les devoirs , il sentait qu'il y avait des objets plus dignes d'occuper ses talens ; qu'un citoyen est redevable à sa nation et à l'humanité de tout le bien qu'il peut leur faire ; et qu'il serait plus utile à l'une et à l'autre , en les éclairant par ses écrits , qu'il ne pouvait l'être en discutant quelques contestations particulières dans l'obscurité : toutes ces réflexions le déterminèrent à vendre sa charge ; il cessa d'être magistrat , et ne fut plus qu'homme de lettres.

Mais pour se rendre utile par ses ouvrages aux différentes nations , il était nécessaire qu'il les connût ; ce fut dans cette vue qu'il entreprit de voyager. Son but était d'examiner partout le physique et le moral ; d'étudier les lois et la constitution de chaque pays ; de visiter les savans , les écrivains , les artistes célèbres ; de chercher surtout ces hommes rares et singuliers dont le commerce supplée quelquefois à plusieurs années d'observations et de séjour. Montesquieu eût pu dire comme Démocrite : *Je n'ai rien oublié pour m'instruire ; j'ai quitté mon pays et parcouru l'univers pour mieux connaître la vérité ; j'ai vu tous les personnages illustres de mon temps ;* mais il y eut cette différence entre le Démocrite français et celui d'Abdère , que le premier voyageait pour instruire les hommes , et le second pour s'en moquer.

Il alla d'abord à Vienne , où il vit souvent le célèbre prince Eugène ; ce héros si funeste à la France (à laquelle il aurait pu être si utile) , après avoir balancé la fortune de Louis XIV et

humilié la fierté ottomane, vivait sans faste durant la paix, aimant et cultivant les lettres dans une cour où elles sont peu en honneur, et donnant à ses maîtres l'exemple de les protéger. Montesquieu crut entrevoir dans ses discours quelques restes d'intérêt pour son ancienne patrie; le prince Eugène en laissait voir surtout, autant que le peut faire un ennemi, sur les suites funestes de cette division intestine qui trouble depuis si long-temps l'Eglise de France : l'homme d'Etat en prévoyait la durée et les effets, et les prédit au philosophe.

Montesquieu partit de Vienne pour voir la Hongrie, contrée opulente et fertile, habitée par une nation fière et généreuse, le fléau de ses tyrans et l'appui de ses souverains. Comme peu de personnes connaissent ce pays, il a écrit avec soin cette partie de ses voyages.

D'Allemagne il passa en Italie; il vit à Venise le fameux Law, à qui il ne restait de sa grandeur passée que des projets heureusement destinés à mourir dans sa tête, et un diamant qu'il engageait pour jouer aux jeux de hasard. Un jour la conversation roulait sur le fameux système qu'il avait inventé, époque de tant de malheurs et de fortunes, et surtout d'une dépravation remarquable dans nos mœurs. Comme le parlement de Paris, dépositaire immédiat des lois dans les temps de minorité, avait fait éprouver au ministre écossais quelque résistance dans cette occasion, Montesquieu lui demanda pourquoi on n'avait pas essayé de vaincre cette résistance par un moyen presque toujours infaillible en Angleterre, par le grand mobile des actions des hommes, en un mot par l'argent. *Ce ne sont pas*, répondit Law, *d'aussi grands génies que mes compatriotes, mais ils sont beaucoup plus incorruptibles.* Nous ajouterons, sans aucun préjugé de vanité nationale, qu'un corps, qui est libre pour quelques instans seulement, doit mieux résister à la corruption que celui qui est toujours libre. Le premier en vendant sa liberté, la perd; le second ne fait, pour ainsi dire, que la prêter, et l'exerce même en l'engageant; ainsi les circonstances et la nature du gouvernement font les vices et les vertus des nations.

Un autre personnage non moins fameux, que Montesquieu vit encore plus souvent à Venise, fut le comte de Bonneval. Cet homme si connu par ses aventures, qui n'étaient pas encore à leur terme, et flatté de converser avec un juge digne de l'entendre, lui faisait avec plaisir le détail singulier de sa vie, le récit des actions militaires où il s'était trouvé, le portrait des généraux et des ministres qu'il avait connus. Montesquieu se rappelait souvent ces conversations, et en racontait différens traits à ses amis.

Il alla de Venise à Rome : dans cette ancienne capitale du monde , qui l'est encore à certains égards , il s'appliqua surtout à examiner ce qui la distingue aujourd'hui le plus , les ouvrages des Raphaël , des Titien et des Michel-Ange : il n'avait point fait une étude particulière des beaux-arts ; mais l'expression dont brillent les chefs-d'œuvre en ce genre , saisit infailliblement tout homme de génie : accoutumé à étudier la nature , il la reconnaît quand elle est imitée , comme un portrait ressemblant frappe tous ceux à qui l'original est familier : malheur aux productions de l'art dont toute la beauté n'est que pour les artistes.

Après avoir parcouru l'Italie , Montesquieu vint en Suisse ; il examina soigneusement les vastes pays arrosés par le Rhin , et il ne lui resta plus rien à voir en Allemagne , car Frédéric ne régnait pas encore. Il s'arrêta ensuite quelque temps dans les Provinces-Unies , monument admirable de ce que peut l'industrie humaine animée par l'amour de la liberté. Enfin , il se rendit en Angleterre où il demeura deux ans. Digne de voir et d'entretenir les plus grands hommes , il n'eut à regretter que de n'avoir pas fait plus tôt ce voyage ; Locke et Newton étaient morts. Mais il eut souvent l'honneur de faire sa cour à leur protectrice , la célèbre reine d'Angleterre , qui cultivait la philosophie sur le trône , et qui goûta , comme elle le devait , Montesquieu. Il ne fut pas moins accueilli par la nation , qui n'avait pas besoin sur cela de prendre le ton de ses maîtres. Il forma à Londres des liaisons intimes avec des hommes exercés à méditer , et à se préparer aux grandes choses par des études profondes ; il s'instruisit avec eux de la nature du gouvernement , et il parvint à la bien connaître. Nous parlons ici d'après le témoignage public que lui ont rendu les Anglais eux-mêmes , si jaloux de nos avantages , et si peu disposés à reconnaître en nous aucune supériorité.

Comme il n'avait rien examiné ni avec la prévention d'un enthousiaste , ni avec l'austérité d'un cynique , il n'avait remporté de ses voyages ni un dédain outrageant pour les étrangers , ni un mépris encore plus déplacé pour son propre pays. Il résultait de ses observations , que l'Allemagne était faite *pour y voyager* , l'Italie *pour y séjourner* , l'Angleterre *pour y penser* , et la France *pour y vivre*.

De retour enfin dans sa patrie , Montesquieu se retira pendant deux ans à sa terre de Brède : il y jouit en paix de cette solitude que le spectacle et le tumulte du monde sert à rendre plus agréable ; il vécut avec lui-même , après en être sorti si longtemps ; et ce qui nous intéresse le plus , il mit la dernière main à son ouvrage *sur la cause de la grandeur et de la décadence des Romains* , qui parut en 1734.

Les Empires , ainsi que les hommes , doivent croître , dépérir et s'éteindre : mais cette révolution nécessaire a souvent des causes cachées que la nuit des temps nous dérobe , et que le mystère ou leur petitesse apparente a même quelquefois voilées aux yeux des contemporains ; rien ne ressemble plus sur ce point à l'histoire moderne que l'histoire ancienne. Celle des Romains mérite néanmoins à cet égard quelque exception ; elle présente une politique raisonnée , un système suivi d'agrandissement , qui ne permet pas d'attribuer la fortune de ce peuple à des ressorts obscurs et subalternes. Les causes de la grandeur romaine se trouvent dans l'histoire , et c'est au philosophe à les y découvrir. D'ailleurs il n'en est pas des systèmes dans cette étude comme dans celle de la physique ; ceux-ci sont presque toujours précipités , parce qu'une observation nouvelle et imprévue peut les renverser en un instant ; au contraire , quand on recueille avec soin les faits que nous transmet l'histoire ancienne d'un pays , si on ne rassemble pas toujours tous les matériaux qu'on peut désirer , on ne saurait du moins espérer d'en avoir un jour davantage. L'étude réfléchie de l'histoire , étude si importante et si difficile , consiste à combiner de la manière la plus parfaite ces matériaux défectueux : tel serait le mérite d'un architecte qui , sur des ruines savantes , tracerait de la manière la plus vraisemblable le plan d'un édifice antique , en suppléant par le génie et par d'heureuses conjectures à des restes informes et tronqués.

C'est sous ce point de vue qu'il faut envisager l'ouvrage de Montesquieu. Il trouve les causes de la grandeur des Romains dans l'amour de la liberté , du travail et de la patrie , qu'on leur inspirait dès l'enfance ; dans la sévérité de la discipline militaire ; dans ces dissensions intestines qui donnaient du ressort aux esprits , et qui cessaient tout à coup à la vue de l'ennemi ; dans cette constance après le malheur , qui ne désespérait jamais de la république ; dans le principe où ils furent toujours de ne faire jamais la paix qu'après des victoires ; dans l'honneur du triomphe , sujet d'émulation pour les généraux ; dans la protection qu'ils accordaient aux peuples révoltés contre leurs rois ; dans l'excellente politique de laisser aux vaincus leurs dieux et leurs coutumes ; dans celle de n'avoir jamais deux puissans ennemis sur les bras , et de tout souffrir de l'un jusqu'à ce qu'ils eussent anéanti l'autre. Il trouve les causes de leur décadence dans l'agrandissement même de l'Etat , qui changea en guerres civiles les tumultes populaires ; dans les guerres éloignées , qui , forçant les citoyens à une trop longue absence , leur faisaient perdre insensiblement l'esprit républicain ; dans le droit de

bourgeoisie accordé à tant de nations, et qui ne fit plus du peuple romain qu'une espèce de monstre à plusieurs têtes; dans la corruption introduite par le luxe de l'Asie; dans les proscriptions de Sylla, qui avilirent l'esprit de la nation et la préparèrent à l'esclavage; dans la nécessité où les Romains se trouvèrent de souffrir des maîtres, lorsque leur liberté leur fut devenue à charge; dans l'obligation où ils furent de changer de maximes en changeant de gouvernement; dans cette suite de monstres qui régnerent, presque sans interruption, depuis Tibère jusqu'à Nerva, et depuis Commode jusqu'à Constantin; enfin dans la translation et le partage de l'Empire, qui périt d'abord en Occident par la puissance des Barbares, et qui après avoir languï plusieurs siècles en Orient sous des empereurs imbéciles ou féroces, s'anéantit insensiblement comme ces fleuves qui disparaissent dans des sables.

Un assez petit volume a suffi à Montesquieu pour développer un tableau si intéressant et si vaste. Comme l'auteur ne s'appesantit point sur les détails, et ne saisit que les branches fécondes de son sujet, il a su renfermer en très-peu d'espace un grand nombre d'objets distinctement aperçus et rapidement présentés sans fatigue pour le lecteur; en laissant beaucoup voir, il laisse encore plus à penser, et il aurait pu intituler son livre : *Histoire Romaine, à l'usage des hommes d'Etat et des philosophes.*

Quelle réputation que Montesquieu se fût acquise par ce dernier ouvrage et par ceux qui l'avaient précédé, il n'avait fait que se frayer le chemin à une plus grande entreprise, à celle qui doit immortaliser son nom et le rendre respectable aux siècles futurs. Il en avait dès long-temps formé le dessein, et il en médita pendant vingt ans l'exécution; ou pour parler plus exactement, toute sa vie en avait été la méditation continuelle. D'abord il s'était fait en quelque façon étranger dans son propre pays, afin de le mieux connaître. Il avait ensuite parcouru toute l'Europe, et profondément étudié les différens peuples qui l'habitent. L'île fameuse qui se glorifie tant de ses lois et qui en profite si mal, avait été pour lui, dans ce long voyage, ce que l'île de Crète fut autrefois pour Lycurgue, une école où il avait su s'instruire sans tout approuver. Enfin, il avait, si on peut parler ainsi, interrogé et jugé les peuples et les hommes célèbres qui n'existent plus aujourd'hui que dans les annales du monde. Ce fut ainsi qu'il s'éleva par degrés au plus beau titre qu'un sage puisse mériter, *celui de législateur des nations.*

S'il était animé par l'importance de la matière, il était effrayé en même temps par son étendue : il l'abandonna, et y

revint à plusieurs reprises : il sentit plus d'une fois , comme il l'avoue lui-même , tomber les mains paternelles. Encouragé enfin par ses amis , il ramassa toutes ses forces , et donna *l'Esprit des Lois*.

Dans cet important ouvrage , Montesquieu , sans s'appesantir , à l'exemple de ceux qui l'ont précédé , sur des discussions métaphysiques relatives à l'homme supposé dans un état d'abstraction , sans se borner , comme d'autres , à considérer certains peuples dans quelques relations ou circonstances particulières , envisage les habitans de l'univers dans l'état réel où ils sont , et dans tous les rapports qu'ils peuvent avoir entre eux. La plupart des autres écrivains en ce genre sont presque toujours ou de simples moralistes , ou de simples jurisconsultes , ou même quelquefois de simples théologiens ; pour lui , l'homme de tous les pays et de toutes les nations , il s'occupe moins de ce que le devoir exige de nous , que des moyens par lesquels on peut nous obliger à le remplir ; de la perfection métaphysique des lois , que de celle dont la nature humaine les rend susceptibles ; des lois qu'on a faites , que de celles qu'on a dû faire ; des lois d'un peuple particulier , que de celles de tous les peuples. Ainsi en se comparant lui-même à ceux qui ont couru avant lui cette grande et noble carrière , il a pu dire comme le Corrège quand il eut vu les ouvrages de ses rivaux , *et moi aussi je suis peintre*.

Rempli et pénétré de son objet , l'auteur de *l'Esprit des Lois* y embrasse un si grand nombre de matières , et les traite avec tant de brièveté et de profondeur , qu'une lecture assidue et méditée peut seule faire sentir le mérite de ce livre. Elle servira surtout , nous osons le dire , à faire disparaître le prétendu défaut de méthode dont quelques lecteurs ont accusé Montesquieu ; avantage qu'ils n'auraient pas dû le taxer légèrement d'avoir négligé dans une matière philosophique , et dans un ouvrage de vingt années. Il faut distinguer le désordre réel de celui qui n'est qu'apparent. Le désordre est réel , quand l'analogie et la suite des idées n'est point observée ; quand les conclusions sont érigées en principes , ou les précèdent ; quand le lecteur , après des détours sans nombre , se retrouve au point d'où il est parti. Le désordre n'est qu'apparent , quand l'auteur mettant à leur véritable place les idées dont il fait usage , laisse à suppléer aux lecteurs les idées intermédiaires : et c'est ainsi que Montesquieu a cru pouvoir et devoir en user dans un livre destiné à des hommes qui pensent , et dont le génie doit suppléer à des omissions volontaires et raisonnées.

L'ordre qui se fait apercevoir dans les grandes parties de *l'Esprit des Lois* ne règne pas moins dans les détails : nous

croyons que plus on approfondira l'ouvrage, plus on en sera convaincu. Fidèle à ses divisions générales, l'auteur rapporte à chacune les objets qui lui appartiennent exclusivement; et à l'égard de ceux qui par différentes branches appartiennent à plusieurs divisions à la fois, il a placé sous chaque division la branche qui lui appartient en propre; par là on aperçoit aisément et sans confusion, l'influence que les différentes parties du sujet ont les unes sur les autres; comme dans un arbre ou système bien entendu des connaissances humaines, on peut voir le rapport mutuel des sciences et des arts. Cette comparaison d'ailleurs est d'autant plus juste, qu'il en est du plan qu'on peut se faire dans l'examen philosophique des lois, comme de l'ordre qu'on peut observer dans un article encyclopédique des sciences: il y restera toujours de l'arbitraire; et tout ce qu'on peut exiger de l'auteur, c'est qu'il suive sans détour et sans écart le système qu'il s'est une fois formé.

Nous dirons de l'obscurité qu'on peut se permettre dans un tel ouvrage, la même chose que du défaut d'ordre; ce qui serait obscur pour les lecteurs vulgaires, ne l'est pas pour ceux que l'auteur a eu en vue. D'ailleurs, l'obscurité volontaire n'en est point une: Montesquieu ayant à présenter quelquefois des vérités importantes, dont l'énoncé absolu et direct aurait pu blesser sans fruit, a eu la prudence louable de les envelopper, et par cet innocent artifice, les a voilées à ceux à qui elles seraient nuisibles, sans qu'elles fussent perdues pour les sages.

Parmi les ouvrages qui lui ont fourni des secours, et quelquefois des vues pour le sien, on voit qu'il a surtout profité des deux historiens qui ont pensé le plus, Tacite et Plutarque; mais quoiqu'un philosophe qui a fait ces deux lectures soit dispensé de beaucoup d'autres, il n'avait pas cru devoir en ce genre rien négliger ni dédaigner de ce qui pouvait être utile à son objet. La lecture que suppose l'*Esprit des Lois* est immense; et l'usage raisonné que l'auteur a fait de cette multitude prodigieuse de matériaux paraîtra encore plus surprenant, quand on saura qu'il était presque entièrement privé de la vue, et obligé d'avoir recours à des yeux étrangers. Cette vaste lecture contribue non-seulement à l'utilité, mais à l'agrément de l'ouvrage: sans déroger à la majesté de son sujet, Montesquieu sait en tempérer l'austérité, et procurer aux lecteurs des momens de repos, soit par des faits singuliers et peu connus, soit par des allusions délicates, soit par ces coups de pinceau énergiques et brillans qui peignent d'un seul trait les peuples et les hommes.

Enfin, car nous ne voulons pas jouer ici le rôle des commentateurs d'Homère, il y a sans doute des fautes dans l'*Esprit des*

Lois, comme il y en a dans tous les ouvrages de génie dont l'auteur a le premier osé se frayer des routes nouvelles. Montesquieu a été parmi nous pour l'étude des lois, ce que Descartes a été pour la philosophie ; il éclaire souvent et se trompe quelquefois ; mais en se trompant même, il instruit ceux qui savent lire. La nouvelle édition qui vient de paraître montre, par les additions et corrections qu'il a faites, que s'il est tombé de temps en temps, il a su le reconnaître et se relever ; par là il acquiert du moins le droit à un nouvel examen dans les endroits où il n'a pas été de l'avis de ses censeurs ; peut-être même ce qu'il a jugé le plus digne de correction leur a-t-il absolument échappé, tant l'envie de nuire est ordinairement aveugle.

Mais ce qui est à la portée de tout le monde dans l'*Esprit des Lois*, ce qui doit rendre l'auteur cher à toutes les nations, ce qui servirait même à couvrir des fautes plus grandes que les siennes, c'est l'esprit de citoyen qui l'a dicté. L'amour du bien public, le désir de voir les hommes heureux s'y montrent de toutes parts ; et n'eût-il que ce mérite si rare et si précieux, il serait digne par cet endroit seul d'être la lecture des peuples et des rois. Nous voyons déjà par une heureuse expérience, que les fruits de cet ouvrage ne se bornent pas dans ses lecteurs à des sentimens stériles. Quoique Montesquieu ait peu survécu à la publication de l'*Esprit des Lois*, il a eu la satisfaction d'entrevoir les effets qu'il commençait à produire parmi nous ; l'amour naturel des Français pour leur patrie, tourné vers son véritable objet ; ce goût pour le commerce, pour l'agriculture et pour les arts utiles, qui se répand insensiblement dans notre nation ; cette lumière générale sur les principes du gouvernement, qui rend les peuples plus attachés à ce qu'ils doivent aimer. Ceux qui ont si indécemment attaqué cet ouvrage, lui doivent peut-être plus qu'ils ne s'imaginent : l'ingratitude au reste est le moindre reproche qu'on ait à leur faire. Ce n'est pas sans regret, et sans rougir pour notre siècle, que nous allons les dévoiler ; mais ce détail importe trop à la gloire de Montesquieu, et à l'avantage de la philosophie, pour être passé sous silence. Puisse l'opprobre qui couvre enfin ses ennemis, leur devenir salutaire !

A peine l'*Esprit des Lois* parut-il, qu'il fut recherché avec empressement, sur la réputation de l'auteur ; mais quoique Montesquieu eût écrit pour le bien du peuple, il ne devait pas avoir le peuple pour juge ; la profondeur de l'objet était une suite de son importance même. Cependant les traits qui étaient répandus dans l'ouvrage, et qui auraient été déplacés s'ils n'étaient pas nés du fond du sujet, persuadèrent à trop de personnes qu'il

était écrit pour elles : on cherchait un livre agréable, et on ne trouvait qu'un livre utile, dont on ne pouvait d'ailleurs sans quelque attention saisir l'ensemble et les détails. On traita légèrement l'*Esprit des Loix* ; le titre même fut un sujet de plaisanterie ; enfin , l'un des plus beaux monumens littéraires qui soient sortis de notre nation fut regardé d'abord par elle avec assez d'indifférence. Il fallut que les véritables juges eussent eu le temps de le lire ; bientôt ils ramenèrent la multitude , toujours prompte à changer d'avis ; la partie du public qui enseigne , dicta à la partie qui écoute ce qu'elle devait penser et dire ; et le suffrage des hommes éclairés , joint aux échos qui le répétaient , ne forma plus qu'une voix dans toute l'Europe.

Ce fut alors que les ennemis publics et secrets des lettres et de la philosophie, car elles en ont de ces deux espèces , réunirent leurs traits contre l'ouvrage. De là cette foule de brochures qui lui furent lancées de toutes parts, et que nous ne tirerons pas de l'oubli où elles sont plongées. Si leurs auteurs n'avaient pris de bonnes mesures pour être inconnus à la postérité , elle croirait que l'*Esprit des Loix* a été écrit au milieu d'un peuple de barbares.

Montesquieu méprisa sans peine les critiques ténébreuses de ces auteurs sans talent, qui soit par une jalousie qu'ils n'ont pas droit d'avoir, soit pour satisfaire la malignité du public qui aime la satire et la méprise, outragent ce qu'ils ne peuvent atteindre ; et qui plus odieux par le mal qu'ils veulent faire, que redoutables par celui qu'ils font, ne réussissent pas même dans un genre d'écrire que sa facilité et son objet rendent également vil. Il mettait les ouvrages de cette espèce sur la même ligne que ces relations hebdomadaires des affaires de l'Europe , dont les éloges sont sans autorité et les traits sans effet, que des lecteurs oisifs parcourent sans y ajouter foi, et dans lesquelles les souverains sont insultés sans le savoir, ou sans daigner se venger. Il ne fut pas aussi indifférent sur les principes d'irréligion qu'on l'accusa d'avoir semé dans l'*Esprit des Loix*. En méprisant de pareils reproches, il aurait cru les mériter, et l'importance de l'objet lui ferma les yeux sur la valeur de ses adversaires. Ces hommes également dépourvus de zèle et également empressés d'en faire paraître, également effrayés de la lumière que les lettres répandent, non au préjudice de la religion, mais à leur désavantage, avaient pris différentes formes pour lui porter atteinte. Les uns, par un stratagème aussi puéril que pusillanime, s'étaient écrit à eux-mêmes : les autres après l'avoir déchiré sous le masque de l'anonyme, s'étaient ensuite déchirés entre eux à son occasion. Montesquieu, quoique jaloux de les confondre, ne jugea pas à

propos de perdre un temps précieux à les combattre les uns après les autres ; il se contenta de faire un exemple sur celui qui s'était le plus signalé par ses excès.

C'était l'auteur d'une feuille anonyme et périodique, qui croit avoir succédé à Pascal, parce qu'il a succédé à ses opinions ; panégyriste d'ouvrages que personne ne lit, et apologiste de miracles que l'autorité séculière a fait cesser dès qu'elle l'a voulu ; qui appelle *impiété et scandale* le peu d'intérêt que les gens de lettres prennent à ses querelles, et qui s'est aliéné, par une adresse digne de lui, la partie de la nation qu'il avait le plus d'intérêt de ménager. Les coups de ce redoutable athlète furent dignes des vues qui l'inspirèrent ; il accusa Montesquieu de spinosisme et de déisme, deux imputations incompatibles ; d'avoir suivi le système de Pope, dont il n'y avait pas un mot dans l'ouvrage ; d'avoir cité Plutarque qui n'est pas un auteur chrétien ; de n'avoir point parlé du péché originel et de la grâce. Il prétendit enfin que l'*Esprit des Lois* était une production de la constitution *unigenitus* ; idée qu'on nous soupçonnera peut-être de prêter par dérision au critique. Ceux qui ont connu Montesquieu, l'ouvrage de Clément XI et le sien, peuvent juger par cette accusation de toutes les autres.

Le malheur de cet écrivain dut bien le décourager : il voulait perdre un sage par l'endroit le plus sensible à tout citoyen, il ne fit que lui procurer une nouvelle gloire comme homme de lettres ; la *Défense de l'Esprit des Lois* parut. Cet ouvrage, par la modération, la vérité, la finesse de plaisanterie qui y règnent, doit être regardé comme un modèle en ce genre. Montesquieu, chargé par son adversaire d'imputations atroces, pouvait le rendre odieux sans peine ; il fit mieux, il le rendit ridicule. S'il faut tenir compte à l'agresseur d'un bien qu'il a fait sans le vouloir, nous lui devons une éternelle reconnaissance de nous avoir procuré ce chef-d'œuvre. Mais ce qui ajoute encore au mérite de ce morceau précieux, c'est que l'auteur s'y est peint lui-même sans y penser ; ceux qui l'ont connu croient l'entendre, et la postérité s'assurera, en lisant sa *défense*, que sa conversation n'était pas inférieure à ses écrits ; éloge que bien peu de grands hommes ont mérité.

Une autre circonstance lui assure pleinement l'avantage de cette dispute : le critique, qui pour preuve de son attachement à la religion en déchire les ministres, accusait hautement le clergé de France, et surtout la Faculté de théologie, d'indifférence pour la cause de Dieu, en ce qu'ils ne proscrivaient pas authentiquement un si pernicieux ouvrage. La Faculté était en droit de mépriser le reproche d'un écrivain sans aveu ; mais il

s'agissait de la religion ; une délicatesse louable lui a fait prendre le parti d'examiner l'*Esprit des Lois*. Quoiqu'elle s'en occupe depuis plusieurs années, elle n'a rien prononcé jusqu'ici ; et fût-il échappé à Montesquieu quelques inadvertances légères, presque inévitables dans une carrière si vaste, l'attention longue et scrupuleuse qu'elles auraient demandé de la part du corps le plus éclairé de l'Eglise, prouverait au moins combien elles seraient excusables. Mais ce corps, plein de prudence, ne précipitera rien dans une si importante matière : il connaît les bornes de la raison et de la foi ; il sait que l'ouvrage d'un homme de lettres ne doit point être examiné comme celui d'un théologien, que les conséquences condamnables auxquelles une proposition peut donner lieu par des interprétations odieuses, ne rendent point blâmable la proposition en elle-même ; que d'ailleurs nous vivons dans un siècle malheureux, où les intérêts de la religion ont besoin d'être ménagés, et qu'on peut lui nuire auprès des simples, en répandant mal à propos sur des génies du premier ordre le soupçon d'incrédulité ; qu'enfin, malgré cette accusation injuste, Montesquieu fut toujours estimé, recherché, accueilli par tout ce que l'Eglise a de plus respectable et de plus grand ; eût-il conservé auprès des gens de bien la considération dont il jouissait, s'ils l'eussent regardé comme un écrivain dangereux ?

Pendant que des insectes le tourmentaient dans son propre pays, l'Angleterre élevait un monument à sa gloire. En 1752, M. Dassier, célèbre par les médailles qu'il a frappées à l'honneur de plusieurs hommes illustres, vint de Londres à Paris pour frapper la sienne. M. Latour, artiste supérieur par son talent, et estimable par son désintéressement et l'élévation de son âme, avait ardemment désiré de donner un nouveau lustre à son pinceau, en transmettant à la postérité le portrait de l'auteur de l'*Esprit des Lois* ; il ne voulait que la satisfaction de le peindre, et il méritait comme Apelle, que cet honneur lui fût réservé : mais Montesquieu, d'autant plus avare du temps de M. Latour que celui-ci en était plus prodigue, se refusa constamment et poliment à ses pressantes sollicitations. M. Dassier essuya d'abord des difficultés semblables : *Croyez-vous*, dit-il enfin à Montesquieu, *qu'il n'y ait pas autant d'orgueil à refuser ma proposition qu'à l'accepter ?* Désarmé par cette plaisanterie, il laissa faire à M. Dassier tout ce qu'il voulut.

L'auteur de l'*Esprit des Lois* jouissait enfin paisiblement de sa gloire, lorsqu'il tomba malade au commencement de février 1755. Sa santé naturellement délicate, commençait à s'altérer depuis long-temps par l'effet lent et presque infaillible des études profondes, par les chagrins qu'on avait cherché à lui sus-

citer sur son ouvrage ; enfin par le genre de vie qu'on le forçait de mener à Paris, et qu'il sentait lui être funeste. Mais l'empressement avec lequel on recherchait sa société était trop vif pour n'être pas quelquefois indiscret ; on voulait, sans s'en apercevoir, jouir de lui aux dépens de lui-même. A peine la nouvelle du danger où il était se fut-elle répandue, qu'elle devint l'objet des conversations et de l'inquiétude publique ; sa maison ne désemplissait point de personnes de tout rang, qui venaient s'informer de son état, les unes par un intérêt véritable, les autres pour s'en donner l'apparence, ou pour suivre la foule. Sa majesté, pénétrée de la perte que son royaume allait faire, en demanda plusieurs fois des nouvelles ; témoignage de bonté et de justice, qui n'honore pas moins le monarque que le sujet. La fin de Montesquieu ne fut point indigne de sa vie. Accablé de douleurs cruelles, éloigné d'une famille à qui il était cher, et qui n'a pas eu la consolation de lui fermer les yeux, entouré de quelques amis, et d'un plus grand nombre de spectateurs, il conserva jusqu'au dernier moment la paix et l'égalité de son âme. Enfin, après avoir satisfait avec décence à tous ses devoirs, plein de confiance en l'Être éternel auquel il allait se rejoindre, il mourut avec la tranquillité d'un homme de bien, qui n'avait jamais consacré ses talens qu'à l'avantage de la vertu et de l'humanité. La France et l'Europe le perdirent le 10 février 1755, à l'âge de soixante-six ans révolus.

Toutes les nouvelles publiques ont annoncé cet événement comme une calamité. On pourrait appliquer à Montesquieu ce qui a été dit autrefois d'un illustre Romain, *que personne en apprenant sa mort n'en témoigna de joie, que personne même ne l'oublia dès qu'il ne fut plus*. Les étrangers s'empressèrent de faire éclater leurs regrets ; et milord Chesterfield, qu'il suffit de nommer, fit imprimer dans un des papiers publics de Londres un article en son honneur, article digne de l'un et de l'autre ; c'est le portrait d'Anaxagore tracé par Périclès¹. L'académie

¹ Voici cet éloge en anglais, tel qu'on le lit dans la gazette appelée *Evening-Post*, ou *Poste du Soir*.

On the 10th of this month, died at Paris, universally and sincerely regretted, Charles Secondat, baron of Montesquieu, and president à mortier of the parliament of Bordeaux. His virtues did honour to human nature, his writings justice. A friend to mankind, he asserted their undoubted and inalienable rights with freedom, even in his own country, whose prejudices in matters of religion and government (il faut se ressouvenir que c'est un Anglais qui parle) he had long lamented, and endeavoured (not without some success) to remove. He well knew, and justly admired the happy constitution of this country, where fixed and known Laws equally restrain monarchy from tyranny, and liberty from licentiousness. His Works will illustrate his name, and survive him, as long

royale des sciences et des belles-lettres de Prusse, quoiqu'on n'y soit point dans l'usage de prononcer l'éloge des associés étrangers, a cru devoir lui faire cet honneur, qu'elle n'a fait encore qu'à l'illustre Jean Bernoulli ; M. de Maupertuis, tout malade qu'il était, a rendu lui-même à son ami ce dernier devoir, et n'a voulu se reposer sur personne d'un soin si cher et si triste. A tant de suffrages éclatans en faveur de Montesquieu, nous croyons pouvoir joindre sans indiscretion les éloges que lui a donnés en notre présence le monarque même auquel l'Académie Française doit son lustre, prince fait pour sentir les pertes de la philosophie, et pour l'en consoler.

Le 17 février, cette Académie lui fit, selon l'usage, un service solennel, auquel, malgré la rigueur de la saison, presque tous les gens de lettres de ce corps, qui n'étaient point absens de Paris, se firent un devoir d'assister. On aurait dû dans cette triste cérémonie, placer l'*Esprit des Lois* sur son cercueil, comme on exposa autrefois vis-à-vis le cercueil de Raphaël son dernier tableau de la Transfiguration. Cet appareil simple et touchant eût été une belle oraison funèbre.

Jusqu'ici nous n'avons considéré Montesquieu que comme *écrivain et philosophe*; ce serait lui dérober la moitié de sa gloire, que de passer sous silence ses agrémens et ses qualités personnelles.

Il était dans le commerce d'une douceur et d'une gaieté toujours égales. Sa conversation était légère, agréable et instructive par le grand nombre d'hommes et de peuples qu'il avait connus. Elle était coupée comme son style, pleine de sel et de saillies, sans amertume et sans satire. Personne ne racontait plus vivement, plus promptement, avec plus de grâce et moins d'apprêt; il savait que la fin d'une histoire plaisante en est toujours le but; il se hâtait donc d'y arriver, et produisait l'effet sans l'avoir promis.

Ses fréquentes distractions ne le rendaient que plus aimable; il en sortait toujours par quelque trait inattendu qui réveillait la conversation languissante; d'ailleurs elles n'étaient jamais ni jouées, ni choquantes, ni importunes : le feu de son esprit, le grand nombre d'idées dont il était plein, les faisaient naître, mais il n'y touchait jamais au milieu d'un entretien intéressant ou sérieux; le désir de plaire à ceux avec qui il se trouvait, le rendait alors à eux sans affectation et sans effort.

Les agrémens de son commerce tenaient non-seulement à son caractère et à son esprit, mais à l'espèce de régime qu'il observait dans l'étude. Quoique capable d'une méditation profonde

as right reason, moral obligation, and the true spirit of laws, shall be understood, respected and maintained.

et long-temps soutenue, il n'épuisait jamais ses forces, il quittait toujours le travail avant que d'en ressentir la moindre impression de fatigue.

Il était sensible à la gloire, mais il ne voulait y parvenir qu'en la méritant; jamais il n'a cherché à augmenter la sienne par ces manœuvres sourdes, par ces voies obscures et honteuses, qui déshonorent la personne sans ajouter au nom de l'auteur.

Digne de toutes les distinctions et de toutes les récompenses, il ne demandait rien, et ne s'étonnait point d'être oublié; mais il a osé, même dans des circonstances délicates, protéger à la cour des hommes de lettres persécutés, célèbres et malheureux, et leur a obtenu des grâces.

Quoiqu'il vécût avec les grands, soit par nécessité, soit par convenance, soit par goût, leur société n'était pas nécessaire à son bonheur. Il fuyait dès qu'il le pouvait à sa terre; il y retrouvait avec joie sa philosophie, ses livres et le repos. Entouré de gens de la campagne dans ses heures de loisir, après avoir étudié l'homme dans le commerce du monde et dans l'histoire des nations, il l'étudiait encore dans ces âmes simples que la nature seule a instruites, et il y trouvait à apprendre; il conversait gaiement avec eux, il leur cherchait de l'esprit comme Socrate; il paraissait se plaisir autant dans leur entretien que dans les sociétés les plus brillantes, surtout quand il terminait leurs différends et soulageait leurs peines par ses bienfaits.

Rien n'honore plus sa mémoire que l'économie avec laquelle il vivait, et qu'on a osé trouver excessive dans un monde avare et fastueux, peu fait pour en pénétrer les motifs, et encore moins pour les sentir. Bienfaisant, et par conséquent juste, Montesquieu ne voulait rien prendre sur sa famille, ni des secours qu'il donnait aux malheureux, ni des dépenses considérables auxquelles ses longs voyages, la faiblesse de sa vue et l'impression de ses ouvrages l'avaient obligé. Il a transmis à ses enfans, sans diminution ni augmentation, l'héritage qu'il avait reçu de ses pères; il n'y a rien ajouté que la gloire de son nom et l'exemple de sa vie.

Il avait épousé en 1715 demoiselle Jeanne de Lartigue, fille de Pierre de Lartigue, lieutenant-colonel au régiment de Maulévrier; il en a eu deux filles et un fils, qui par son caractère, ses mœurs et ses ouvrages, s'est montré digne d'un tel père.

Ceux qui aiment la vérité et la patrie ne seront pas fâchés de trouver ici quelques unes de ses maximes: il pensait;

Que chaque portion de l'État doit être également soumise aux lois; mais que les privilèges de chaque portion de l'État doivent être respectés, lorsque leurs effets n'ont rien de contraire au droit

naturel, qui oblige tous les citoyens à concourir également au bien public; que la possession ancienne était en ce genre le premier des titres et le plus inviolable des droits, qu'il était toujours injuste et quelquefois dangereux de vouloir ébranler;

Que les magistrats, dans quelque circonstance et pour quelque grand intérêt de corps que ce puisse être, ne doivent jamais être que magistrats, sans parti et sans passions comme les lois, qui absolvent et punissent sans aimer ni haïr.

Il disait enfin, à l'occasion des disputes ecclésiastiques qui ont tant occupé les empereurs et les chrétiens grecs, que les querelles théologiques, lorsqu'elles cessent d'être renfermées dans les écoles, déshonorent infailliblement une nation aux yeux des autres : en effet, le mépris même des sages pour ces querelles ne la justifie pas, parce que les sages faisant partout le moins de bruit et le plus petit nombre, ce n'est jamais sur eux qu'une nation est jugée.

L'importance des ouvrages dont nous avons eu à parler dans cet éloge, nous en a fait passer sous silence de moins considérables, qui servaient à l'auteur comme de délassement, et qui auraient suffi pour l'éloge d'un autre. Le plus remarquable est le *Temple de Gnide*, qui suivit d'assez près les *Lettres Persanes*. Montesquieu, après avoir été dans celles-ci Horace, Théophraste et Lucien, fut Ovide et Anacréon dans ce nouvel essai : ce n'est plus l'amour despotique de l'Orient qu'il se propose de peindre, c'est la délicatesse et la naïveté de l'amour pastoral, tel qu'il est dans une âme neuve que le commerce des hommes n'a point encore corrompue. L'auteur, craignant peut-être qu'un tableau si étranger à nos mœurs ne parût trop languissant et trop uniforme, a cherché à l'animer par les peintures les plus riantes ; il transporte le lecteur dans des lieux enchantés, dont à la vérité le spectacle intéresse peu l'amant heureux, mais dont la description flatte au moins l'imagination quand les désirs sont satisfaits. Emporté par son sujet, il a répandu dans sa prose ce style animé, figuré et poétique, dont le romain de *Télémaque* a fourni parmi nous le premier modèle. Nous ignorons pourquoi quelques censeurs du *Temple de Gnide* ont dit à cette occasion, qu'il aurait eu besoin d'être en vers. Le style poétique, si on entend, comme on le doit, par ce mot un style plein de chaleur et d'images, n'a pas besoin, pour être agréable, de la marche uniforme et cadencée de la versification ; mais si on ne fait consister ce style que dans une diction chargée d'épithètes oisives, dans les peintures froides et triviales des ailes et du carquois de l'Amour, et de semblables objets, la versification n'ajoutera presque aucun mérite à ces ornemens usés ; on y

cherchera toujours en vain l'âme et la vie. Quoi qu'il en soit, *le Temple de Gnide* étant une espèce de poëme en prose, c'est à nos écrivains les plus célèbres en ce genre à fixer le rang qu'il doit occuper ; il mérite de pareils juges ; nous croyons du moins que les peintures de cet ouvrage soutiendront avec succès une des principales épreuves des descriptions poétiques, celle de les représenter sur la toile. Mais ce qu'on doit surtout remarquer dans *le Temple de Gnide*, c'est qu'Anacréon même y est toujours observateur et philosophe. Dans le quatrième chant, il paraît décrire les mœurs des Sybarites, et on s'aperçoit aisément que ces mœurs sont les nôtres. La préface porte surtout l'empreinte de l'auteur *des Lettres Persannes*. En présentant *le Temple de Gnide* comme la traduction d'un manuscrit grec, plaisanterie défigurée depuis par tant de mauvais copistes, il en prend occasion de peindre d'un trait de plume l'inéptie des critiques et le pédantisme des traducteurs, et finit par ces paroles dignes d'être rapportées : *Si les gens graves désiraient de moi quelque ouvrage moins frivole, je suis en état de les satisfaire : il y a trente ans que je travaille à un livre de douze pages, qui doit contenir tout ce que nous savons sur la métaphysique, la politique et la morale, et tout ce que de très-grands auteurs ont oublié dans les volumes qu'ils ont publiés sur ces matières.*

En joignant nos propres regrets à ceux de l'Europe entière, nous pourrions écrire sur son tombeau :

Finis vitæ ejus nobis luctuosus, Patriæ tristis, extraneis etiam ignotisque non sine curâ fuit. Tacit. in *Agricol.* c. 43.

Nous ajouterons à ce qui a été dit dans cet éloge, que le président de Montesquieu, philosophe, historien, jurisconsulte, enfin écrivain très-agréable en prose et dans plusieurs genres très-différens, était aussi poëte quand il le voulait, ou du moins faisait dans l'occasion de très-jolis vers de société.

En voici la preuve dans le portrait suivant de madame la duchesse, depuis maréchale de Mirepoix, portrait auquel un savant italien, l'abbé Venuti, a fait l'honneur de le traduire dans sa langue, et en vers.

La beauté que je chante ignore ses appas ;
Mortels qui la voyez, dites-lui qu'elle est belle,
Naïve, simple, naturelle,
Et timide sans embarras.
Telle est la jacinte nouvelle ;
Sa tête ne s'élève pas
Sur les fleurs qui sont autour d'elle ;

Sans se montrer, sans se cacher,
 Elle se plaît dans la prairie;
 Elle y pourrait finir sa vie,
 Si l'œil ne venait l'y chercher.
 MIREPOIX reçut en partage
 La candeur, la douceur, la paix;
 Et ce sont, entre mille attraits,
 Ceux dont elle veut faire usage.
 Pour altérer la douceur de ses traits,
 Le fier dédain n'osa jamais
 Se faire voir sur son visage.
 Son esprit a cette chaleur
 Du soleil qui commence à naître;
 L'Hymen peut parler de son cœur,
 L'Amour pourrait le méconnaître.

Qu'il nous soit permis de joindre à cette pièce une chanson charmante du même auteur, qu'Anacréon et Catulle n'auraient pas désavouée.

Amour, après mainte victoire,
 Croyant régner seul dans les cieus,
 Allait bravant les autres dieux,
 Vantant son triomphe et sa gloire.

Eux à la fin qui se lassèrent
 De voir l'insolente façon
 De cet orgueilleux enfanton,
 Du ciel par dépit le chassèrent.

Banni du ciel il vole en terre,
 Bien résolu de se venger;
 Dans vos yeux il vint se loger,
 Pour, de là, faire aux dieux la guerre.

Mais ces yeux d'étrange nature
 L'ont si doucement retenu,
 Qu'il ne s'est depuis souvenu
 Du ciel, des dieux, ni de l'injure.

Nous espérons que ces vers ne paraîtront point déplacés dans l'éloge d'un académicien français, quoique cet académicien eût un mérite bien supérieur à celui que ces vers supposent, et quoiqu'à dire vrai, car nous ne voulons rien dissimuler, ce même écrivain si célèbre par ses autres ouvrages fit assez peu de cas du talent de poète, comme il en convenait à l'oreille de ses amis; hérésie qu'il a partagée avec un très-grand nombre de gens de lettres distingués dont quelques uns même, en dédaignant les vers, ou en affectant de les dédaigner, n'ont pas laissé d'en faire un grand nombre; les Fontenelle, les La Motte, les Duclos, les Marivaux, etc., sans compter peut-être beaucoup d'autres qui pensent de même et ne s'en vantent pas, comme

disait Duclos : *propter metum Judæorum*. Malheureusement pour cette opinion, ceux qui l'ont soutenue ou adoptée, ont été des poètes médiocres, ou du moins n'ont pas été de grands poètes. Comment en effet pourrait-on rabaisser un art où l'on serait supérieur? Voltaire et Racine auraient-ils décrié ou méprisé le talent auquel ils devaient leur renommée? C'est comme si Turenne et Condé avaient dénigré l'art de la guerre. Fontenelle a dit quelque part et avec raison : *On traite ordinairement d'inutile ce qu'on ignore ; c'est une espèce de vengeance*. Ne pourrait-on pas appliquer cette maxime aux détracteurs de la poésie? c'est à nos lecteurs à en juger. Mais quels doivent être ici les juges? des poètes? des prosateurs? chacun ne sera-t-il pas intéressé dans la décision qu'il prononcera, et par conséquent un peu récusable? Le plus sage parti est donc de laisser la question indécise, ou plutôt de ne pas proposer cette question. Les imaginations et les oreilles sensibles continueront à aimer les bons vers; les autres à en faire peu de cas, et il n'y aura pas grand mal à tout cela, ni pour les poètes, ni pour leurs adversaires.

L'opinion peu favorable de Montesquieu sur les vers et sur les poètes, nous oblige d'avouer ici qu'en parlant dans son éloge de l'ouvrage semi-poétique qu'il a donné sous le titre du *Temple de Gnide*, nous avons moins exprimé notre propre avis sur cette production, que celui d'une assez grande partie du public, et même de plusieurs juges estimables; mais nous ne pouvons dissimuler que nous pensons entièrement et absolument à ce sujet comme La Harpe, dont le jugement sur le *Temple de Gnide* nous paraît dicté par la vérité et par le bon goût. Nous ne saurions mieux faire que de rapporter ses propres paroles.

« Quand le *Temple de Gnide* parut, on sut gré à l'auteur
 » d'avoir pu se plier à un genre de composition si différent de
 » ses premiers travaux. On sut gré à cette tête pensante, qui
 » avait semé tant d'idées dans les *Lettres Persannes*, qui sem-
 » blaient devoir n'être qu'un ouvrage de pur agrément, d'avoir
 » pu se reposer sur des peintures pastorales, et sur des fictions
 » un peu usées. On vit avec plaisir des touches fines et riantes
 » sous ce pinceau mâle et énergique. Les critiques ne reprochè-
 » rent à Montesquieu que de n'avoir pas écrit en vers, comme
 » si la prose poétique prouvait le talent de la poésie. Mais
 » bientôt les connaisseurs, qui souvent ne se font pas entendre
 » les premiers, firent d'autres reproches au *Temple de Gnide*.

« On s'aperçut que le fond n'en était pas assez attachant, que
 » la fable en était petite, et noyée dans trop de descriptions;
 » que les personnages n'étaient ni assez caractérisés, ni assez

» variés ; qu'enfin il y avait de la recherche et de l'affectation
 » dans le style ; beaucoup plus de galanterie et d'esprit que de
 » sentiment et d'imagination , et qu'en général l'ouvrage n'était
 » guère qu'un lieu commun parsemé de traits heureux. On se
 » souvint alors que Montesquieu , dans les *Lettres Persannes* ,
 » avait parlé des poètes avec assez de mépris , en exceptant cepen-
 » dant les poètes dramatiques ; et on crut voir dans le *Temple*
 » *de Gnide* la prétention d'être poète sans écrire en vers. On
 » savait que l'auteur avait inutilement essayé d'en faire ; et c'est
 » une faiblesse dont plus d'un grand homme a été susceptible ,
 » de déprécier ce qu'on ne peut atteindre. *Il est coupable de*
 » *lèse-poésie* , écrivait Voltaire.

» C'est à chacun de nos lecteurs à se demander si le *Temple*
 » *de Gnide* est du nombre des ouvrages qu'il voudrait relire le
 » plus souvent. Le mérite de cette production est assez indif-
 » férent à la gloire d'un homme aussi grand que Montesquieu ;
 » et c'est par cette raison qu'on s'est permis d'en parler avec
 » cette liberté. Je ne sais si l'auteur de l'*Esprit des Lois* atta-
 » chait quelque importance au *Temple de Gnide* , comme les
 » possesseurs des plus beaux palais se plaisent quelquefois dans
 » une petite maison d'un goût médiocre ; mais ce qui est certain ,
 » c'est que la postérité ne l'a reçu que comme une bagatelle in-
 » génieuse , décorée du nom d'un homme de génie. »

Un juge plus sévère encore que La Harpe , et qui , sans être
 homme de lettres de profession , jugeait avec beaucoup de goût
 les différentes productions de nos littérateurs , appelait un peu
 durement le *Temple de Gnide* , l'*Apocalypse de la galanterie*.
 Nous ne voudrions pas , à la rigueur , adopter cette qualification ;
 le morceau sur les *Sybarites* nous paraît au moins demander
 grâce pour le reste de l'ouvrage ; mais nous ne serions point
 surpris que des juges inflexibles approuvassent l'avis de ce rigide
 censeur.

Le président de Montesquieu , dans son voyage d'Italie
 en 1728 , n'avait pas trouvé à Gênes le même accueil qu'il avait
 reçu partout ailleurs. Le petit mécontentement qu'il en eut ,
 s'exhala dans quelques couplets qu'il fit en quittant cette ville ,
 et dont on peut juger par les deux suivans :

Adieu, superbe palais ,
 Où l'ennui, par préférence,
 A choisi sa résidence ,
 Je ne vous verrai jamais.

Un vent bien plus favorable
 A mes vœux vient se prêter ;
 Il n'est rien de comparable
 Au plaisir de vous quitter.

Il est à croire que dans ce voyage Montesquieu n'avait pas connu le célèbre marquis Lomellini, alors fort jeune, depuis envoyé de sa république à la cour de France, et devenu doge à son retour dans sa patrie; l'un des hommes les plus aimables, les plus instruits et les plus éclairés de l'Europe, et dont la société aurait suffi à notre académicien pour lui rendre le séjour de Gênes très-agréable.

Dans son voyage d'Italie, il se lia étroitement avec le cardinal Corsini, qui fut depuis le pape Clément XII, et qui vraisemblablement n'aurait pas, comme des théologiens de mauvaise humeur, menacé l'*Esprit des Lois* des anathèmes de l'Église, s'il eût encore été vivant lorsque cet ouvrage parut.

Il devint aussi, pendant son séjour à Rome, l'ami du cardinal de Polignac, qui pour lors y était ambassadeur de France. Cependant l'amitié n'aveuglait pas notre philosophe sur l'*Anti-Lucrèce* de ce cardinal. « L'*anti-Lucrèce* paraît, écrivait-il à » un de ses amis, et il a un grand succès; c'est un enfant qui » ressemble à son père; il décrit agréablement et avec grâce; mais » il décrit tout et s'amuse partout. J'aurais voulu qu'on en eût » retranché environ deux mille vers; mais ces deux mille vers » étaient l'objet du culte de ***¹; comme les autres, et on a » mis à la tête de cela des gens qui connaissent le latin de » l'*Énéide*, mais qui ne connaissaient pas l'*Énéide*². N*** est » admirable³; il m'a expliqué tout l'*Anti-Lucrèce*, et je m'en » trouve fort bien. »

« La douceur de son caractère (dit feu madame la duchesse » d'Aiguillon, dans une lettre où elle fait le détail de la ma- » ladie qui enleva Montesquieu) s'est soutenue jusqu'au dernier » moment. *Comment est l'espérance à la crainte*, disait-il aux » médecins? Il a parlé convenablement à ceux qui l'ont assisté » à la mort. *J'ai toujours respecté la religion; la morale de » l'Évangile est une excellente chose, et le plus beau présent » que Dieu pût faire aux hommes.* Les jésuites qui étaient » auprès de lui le pressaient de leur remettre les corrections » qu'il avait faites aux *Lettres Persannes*; il me remit son » manuscrit en me disant: *Je veux tout sacrifier à la raison et » à la religion, mais rien à la Société; consultez avec mes » amis, et jugez si ceci doit paraître.* Il prenait part à la con- » versation, dans les intervalles où sa tête était libre. *L'état où*

¹ Il parlait sans doute de l'abbé de Rothelin, éditeur de ce poëme après la mort du cardinal.

² Voulait-il désigner par là M. Le Beau, chargé par l'abbé de Rothelin de la révision de l'*Anti-Lucrèce*?

³ Il y a apparence qu'il parle ici de M. de Mairan, grand panégyriste de l'*Anti-Lucrèce*.

» *je suis est cruel*, me disait-il ; *mais il y a bien des consolations* ; tant il était sensible à l'intérêt que le public y prenait, et à l'affection de ses amis. »

Nous avons dit que Montesquieu n'accorda qu'avec peine au célèbre graveur Dassier la permission de faire sa médaille. M. Ristaut, négociant de Bordeaux, et directeur de la compagnie des Indes, intime ami du philosophe, assure, dans une lettre adressée à M. de Bulhière, que ce fait n'est pas exact, quoique nous l'ayons rapporté d'après un mémoire que la famille nous avait fourni. Voici l'extrait de cette lettre de M. Ristaut, témoin oculaire de ce qu'il raconte.

« Je me trouvai à Paris en l'année 1752, j'y rencontrai Dassier, qui venait de Londres et qui allait faire un tour à Genève. Je lui fis quelques questions sur le but de son voyage ; il m'avoua qu'étant occupé à faire une suite de médailles des grands hommes du siècle, et ayant appris que Montesquieu était actuellement à Paris, il y était venu *exprès*, et qu'il cherchait quelqu'un qui pût l'introduire auprès de lui, pour lui demander la permission de prendre son profil et de faire sa médaille. Je lui répondis que je me chargerais volontiers de la commission, sans oser me flatter de réussir. J'écrivis à Montesquieu pour lui faire connaître le désir qu'avait Dassier *de le voir*, et lui demander le moment qui lui serait le plus commode. Mon domestique revint avec cette réponse de Montesquieu : *Demain matin à huit heures. Le lendemain, nous nous rendîmes chez lui, Dassier et moi : nous le trouvâmes occupé à déjeuner avec une croûte de pain, de l'eau et du vin* *. Après toutes les politesses de part et d'autre, Montesquieu demanda à Dassier s'il avait apporté avec lui quelques médailles ; celui-ci lui en montra plusieurs. Montesquieu s'écria en les examinant : *Ah ! voilà mon ami milord Chesterfield, je le reconnais bien. Mais, M. Dassier, puisque vous êtes graveur de la monnaie de Londres, vous avez sans doute fait la médaille du roi d'Angleterre. Oui, M. le président ; mais comme ce n'est qu'une médaille de roi, je n'ai pas voulu l'apporter. A votre santé pour le bon mot*, dit Montesquieu. La conversation s'anima et devint d'autant plus intéressante, que Dassier avait beaucoup d'esprit ; aussi au bout d'un quart d'heure fit-il venir très-adroitement et très-à propos la demande qu'il se déterminâ enfin de faire à Montesquieu, de lui permettre de prendre son profil et de faire sa médaille ; il fit surtout beaucoup valoir la peine qu'il avait prise de faire le voyage de Londres à Paris *tout exprès*, dans l'espérance qu'il ne lui re-

* Cette circonstance, comme on le verra dans un moment, n'est pas inutile.

» *faisrait pas cette grâce, etc.* Après un moment de réflexion,
 » Montesquieu lui dit : *M. Dassier, je n'ai jamais voulu laisser*
 » *faire mon portrait à personne ; Latour et plusieurs autres*
 » *peintres célèbres (qu'il nomma) m'ont persécuté pour cela*
 » *pendant long-temps ; mais ce que je n'ai pas fait pour eux, je*
 » *le ferai pour vous. Je sens, dit-il en souriant, qu'on ne ré-*
 » *siste point au burin de Dassier, et qu'il y aurait peut-être*
 » *plus d'orgueil à refuser votre proposition, qu'il n'y en a à*
 » *l'accepter.* Dassier remercia Montesquieu avec des transports
 » de joie qu'il avait beaucoup de peine à modérer ; il lui de-
 » manda enfin son jour, *Tout à l'heure*, lui répondit Montes-
 » quieu, *car je ne pourrai peut-être disposer que de ce moment ;*
 » *je vous conseille d'en profiter.* Dassier tira ses crayons de la
 » poche, et j'assistai une demi-heure à son travail. Je partis le
 » surlendemain, et ne revis plus Dassier, qui, lorsque la mé-
 » daille fut frappée, m'en envoya six : je n'en voulus accepter
 » qu'une, et distribuai à son profit les cinq autres, qui me
 » furent bientôt enlevées. »

ANALYSE

DE L'ESPRIT DES LOIS,

POUR SERVIR DE SUITE A L'ÉLOGE DE MONTESQUIEU.

La plupart des gens de lettres qui ont parlé de l'*Esprit des Lois*, n'étant plus attachés à le critiquer qu'à en donner une juste idée, nous allons tâcher de suppléer à ce qu'ils auraient dû faire, et d'en développer le plan, le caractère et l'objet. Ceux qui en trouveront l'analyse trop longue jugeront peut-être après l'avoir lue qu'il n'y avait que ce seul moyen de bien faire saisir la méthode de l'auteur. On doit se souvenir d'ailleurs que l'histoire des écrivains célèbres n'est que celle de leurs pensées et de leurs travaux, et que cette partie de leur éloge en est la plus essentielle et la plus utile.

Les hommes dans l'état de nature, abstraction faite de toute religion, ne connaissant dans les différends qu'ils peuvent avoir, d'autre loi que celle des animaux, le droit du plus fort, on doit regarder l'établissement des sociétés comme une espèce de traité contre ce droit injuste, traité destiné à établir entre les différentes parties du genre humain une sorte de balance. Mais il en est de l'équilibre moral comme du physique, il est rare qu'il soit parfait et durable ; et les traités du genre humain sont comme les traités entre nos princes, une *semence continuelle de divisions*. L'intérêt, le besoin et le plaisir ont rapproché les hommes ; mais ces mêmes motifs les poussent sans cesse

à vouloir jouir des avantages de la société sans en porter les charges ; et c'est en ce sens qu'on peut dire avec l'auteur, que les hommes, dès qu'ils sont en société, sont en état de guerre. Car la guerre suppose dans ceux qui se la font, sinon l'égalité de force, au moins l'opinion de cette égalité, d'où nait le désir et l'espoir mutuel de se vaincre ; or dans l'état de société, si la balance n'est jamais parfaite entre les hommes, elle n'est pas non plus trop inégale ; au contraire, dans l'état de nature, les hommes ne seraient point en état de guerre proprement dite ; car ou ils n'auraient rien à se disputer, ou si la nécessité les y obligeait, on ne verrait que la faiblesse fuyant devant la force, des oppresseurs sans combat et des opprimés sans résistance.

Voilà donc les hommes, réunis et armés tout à la fois, s'embrassant d'un côté, si on peut parler ainsi, et cherchant de l'autre à se blesser mutuellement. Les lois sont le lien plus ou moins efficace, destiné à suspendre ou à retenir leurs coups ; mais l'étendue prodigieuse du globe que nous habitons, la nature différente des régions de la terre et des peuples qui la couvrent, ne permettant pas que tous les hommes vivent sous un seul et même gouvernement, le genre humain a dû se partager en un certain nombre d'États, distingués par la différence des lois auxquelles ils obéissent. Un seul gouvernement n'aurait fait du genre humain qu'un corps exténué et languissant, étendu sans vigueur sur la surface de la terre ; les différens États sont autant de corps agiles et robustes, qui, en se donnant la main les uns aux autres, n'en forment qu'un, et dont l'action réciproque entretient partout le mouvement et la vie.

On peut distinguer trois sortes de gouvernemens, *le républicain, le monarchique, le despotique*. Dans le *républicain*, le peuple en corps a la souveraine puissance ; dans le *monarchique*, un seul gouverne par des lois fondamentales ; dans le *despotique*, on ne connaît d'autre loi que la volonté du maître, ou plutôt du tyran. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait dans l'univers que ces trois espèces d'États ; ce n'est pas à dire même qu'il y ait des États qui appartiennent uniquement et rigoureusement à quelqu'une de ces formes ; la plupart sont, pour ainsi dire, mi-partis ou nuancés les uns des autres : ici la *monarchie* incline au *despotisme* ; là le gouvernement *monarchique* est combiné avec le *gouvernement républicain* ; ailleurs ce n'est pas le peuple entier, c'est seulement une partie du peuple qui fait les lois. Mais la division précédente n'en est pas moins exacte et moins juste. Les trois espèces de gouvernemens qu'elle renferme sont tellement distinguées, qu'elles n'ont proprement rien de commun ; et d'ailleurs tous les États que nous connaissons participent de l'une ou de l'autre. Il était donc nécessaire de former de ces trois espèces des classes particulières, et de s'appliquer à déterminer les lois qui leur sont propres ; il sera facile ensuite de modifier ces lois dans l'application à quelque gouvernement que ce soit, selon qu'il appartiendra plus ou moins à ces différentes formes.

Dans les divers États, les lois doivent être relatives à leur *nature*, c'est-à-dire, à ce qui les constitue ; et à leur *principe*, c'est-à-dire, à ce qui les soutient et les fait agir, distinction importante, la clef d'une infinité de lois, et dont l'auteur tire bien des conséquences.

Les principales lois relatives à la *nature* de la démocratie sont, que le peuple y soit à certains égards le monarque, à d'autres le sujet ; qu'il élise et juge ses magistrats, et que les magistrats en certaines occasions décident. La nature de la monarchie demande qu'il y ait entre le monarque et le peuple beaucoup de pouvoirs et de rangs intermédiaires, et un corps dépositaire des lois médiateur entre les sujets et le prince. La nature du despotisme exige que le tyran exerce son autorité, ou par lui seul, ou par un seul qui le représente.

Quant au *principe* des trois gouvernemens, celui de la démocratie est l'amour de la république, c'est-à-dire de l'égalité ; dans les monarchies, où un seul est le dispensateur des distinctions et des récompenses, où l'on s'accoutume à confondre l'Etat avec ce seul homme, le principe est l'honneur, c'est-à-dire, l'ambition et l'amour de l'estime ; sous le despotisme enfin, c'est la crainte. Plus ces principes sont en vigueur, plus le gouvernement est stable ; plus ils s'altèrent et se corrompent, plus il incline à sa destruction. Quand l'auteur parle de l'égalité dans les démocraties, il n'entend pas une égalité extrême, absolue, et par conséquent chimérique ; il entend cet heureux équilibre qui rend tous les citoyens également soumis aux lois, et également intéressés à les observer.

Dans chaque gouvernement les lois de l'éducation doivent être relatives au *principe* ; on entend ici par *éducation*, celle qu'on reçoit en entrant dans le monde, et non celle des parens et des maîtres, qui souvent y est contraire, surtout dans certains Etats. Dans les monarchies, l'éducation doit avoir pour objet l'urbanité et les égards réciproques ; dans les Etats despotiques, la terreur et l'avilissement des esprits ; dans les républiques, en a besoin de toute la puissance de l'éducation ; elle doit inspirer un sentiment noble, mais pénible, le renoncement à soi-même, d'où naît l'amour de la patrie.

Les lois que le législateur donne, doivent être conformes au *principe* de chaque gouvernement ; dans la république, entretenir l'égalité et la frugalité ; dans la monarchie, soutenir la noblesse sans écraser le peuple ; sous le gouvernement despotique, tenir également tous les états dans le silence. On ne doit point accuser Montesquieu d'avoir ici tracé aux souverains les principes du pouvoir arbitraire, dont le nom seul est odieux aux princes justes, et à plus forte raison aux citoyens sages et vertueux. C'est travailler à l'anéantir que de montrer ce qu'il faut faire pour le conserver, la perfection de ce gouvernement en est la ruine ; et le code exact de la tyrannie, tel que l'auteur le donne, est en même temps la satire et le fléau le plus redoutable des tyrans. A l'égard des autres gouvernemens, ils ont chacun leurs avantages ; le républicain est plus propre aux petits Etats, le monarchique aux grands ; le républicain plus sujet aux excès, le monarchique aux abus ; le républicain apporte plus de maturité dans l'exécution des lois, le monarchique plus de promptitude.

La différence des principes des trois gouvernemens doit en produire dans le nombre et l'objet des lois, dans la forme des jugemens et la nature des peines. La constitution des monarchies étant invariable et fondamentale, exige plus de lois civiles et de tribunaux, afin que la

justice soit rendue d'une manière plus uniforme et moins arbitraire. Dans les États modérés, soit monarchies, soit républiques, on ne saurait apporter trop de formalités aux lois criminelles. Les peines doivent être non-seulement en proportion avec le crime, mais encore les plus douces qu'il est possible, surtout dans la démocratie; l'opinion attachée aux peines sera souvent plus d'effet que leur grandeur même. Dans les républiques, *il faut juger selon la loi, parce qu'aucun particulier n'est le maître de l'altérer.* Dans les monarchies, *la clémence du souverain peut quelquefois l'adoucir, mais les crimes ne doivent jamais y être jugés que par les magistrats expressément chargés d'en connaître.* Enfin c'est principalement dans les démocraties que les lois doivent être sévères contre le luxe, le relâchement des mœurs et la séduction des femmes. Leur douceur et leur faiblesse même les rend assez propres à gouverner dans les monarchies, et l'histoire prouve que souvent elles ont porté la couronne avec gloire.

Montesquieu ayant ainsi parcouru chaque gouvernement en particulier, les examine ensuite dans le rapport qu'ils peuvent avoir les uns aux autres, mais seulement sous le point de vue le plus général, c'est-à-dire, sous celui qui est uniquement relatif à leur nature et à leur principe. Envisagés de cette manière, les États ne peuvent avoir d'autres rapports que celui de se défendre ou d'attaquer. Les républiques devant par leur nature renfermer un petit État, elles ne peuvent se défendre sans alliance, mais c'est avec des républiques qu'elles doivent s'allier; la force défensive de la monarchie consiste principalement à avoir des frontières hors d'insulte. Les États ont comme les hommes le droit d'attaquer pour leur propre conservation; du droit de la guerre dérive celui de conquête, droit nécessaire, légitime et malheureux, *qui laisse toujours à payer une dette immense pour s'acquitter envers la nature humaine*, et dont la loi générale est de faire aux vaincus le moins de mal qu'il est possible. Les républiques peuvent moins conquérir que les monarchies; des conquêtes immenses supposent le despotisme ou l'assurent. Un des grands principes de l'esprit de conquête doit être de rendre meilleur, autant qu'il est possible, la condition du peuple conquis; c'est satisfaire tout à la fois la loi naturelle et la maxime d'État. Rien n'est plus beau que le traité de paix de Gelon avec les Carthaginois, par lequel il leur défendit d'immoler à l'avenir leurs propres enfans. Les Espagnols, en conquérant le Pérou, auraient dû de même obliger les habitans à ne plus immoler des hommes à leurs dieux; mais ils crurent plus avantageux d'immoler ces peuples mêmes; ils n'eurent plus pour conquête qu'un vaste désert: ils furent forcés à dépeupler leur pays, et s'affaiblirent pour toujours par leur propre victoire. On peut être obligé quelquefois de changer les lois du peuple vaincu, rien ne peut jamais obliger de lui ôter ses mœurs ou même ses coutumes, qui sont souvent toutes ses mœurs. Mais le moyen le plus sûr de conserver une conquête, c'est de mettre, s'il est possible, le peuple vaincu au niveau du peuple conquérant, de lui accorder les mêmes droits et les mêmes privilèges: c'est ainsi qu'en ont souvent usé les Romains, c'est ainsi surtout qu'en usa César à l'égard des Gaulois.

Jusqu'ici, en considérant chaque gouvernement tant en lui-même que dans son rapport aux autres, nous n'avons eu égard ni à ce qui doit leur être commun, ni aux circonstances particulières tirées ou de la nature du pays, ou du génie des peuples : c'est ce qu'il faut maintenant développer.

La loi commune de tous les gouvernemens, du moins des gouvernemens modérés, et par conséquent justes, est la liberté politique dont chaque citoyen doit jouir. Cette liberté n'est point la licence absurde de faire tout ce qu'on veut, mais le pouvoir de faire tout ce que les lois permettent. Elle peut être envisagée ou dans son rapport à la constitution, ou dans son rapport au citoyen.

Il y a dans la constitution de chaque Etat deux sortes de pouvoirs, *la puissance législative et l'exécutrice*, et cette dernière a deux objets, *l'intérieur de l'Etat et le dehors*. C'est de la distribution légitime et de la répartition convenable de ces différentes espèces de pouvoirs, que dépend la plus grande perfection de la liberté politique par rapport à la constitution. Montesquieu en apporte pour preuve la constitution de la république romaine, et celle de l'Angleterre. Il trouve le principe de celle-ci dans cette loi fondamentale du gouvernement des anciens Germains, *que les affaires peu importantes y étaient décidées par les chefs, et que les grandes étaient portées au tribunal de la nation, après avoir auparavant été agitées par les chefs*. Montesquieu n'examine point si les Anglais jouissent ou non de cette extrême liberté politique que leur constitution leur donne, il lui suffit qu'elle soit établie par leurs lois ; il est encore plus éloigné de vouloir faire la satire des autres Etats ; il croit au contraire que l'excès, même dans le bien, n'est pas toujours désirable, que la liberté extrême a ses inconvéniens comme l'extrême servitude, et qu'en général la nature humaine s'accommode mieux d'un état moyen.

La liberté politique considérée par rapport au citoyen consiste dans la sûreté où il est à l'abri des lois, ou du moins dans l'opinion de cette sûreté, qui fait qu'un citoyen n'en craint point un autre. C'est principalement par la nature et la proportion des peines, que cette liberté s'établit ou se détruit. Les crimes contre la religion doivent être punis *par la privation des biens que la religion procure* ; les crimes contre les mœurs, *par la honte* ; les crimes contre la tranquillité publique, *par la prison ou l'exil* ; les crimes contre la sûreté, *par les supplices*. Les écrits doivent être moins punis que les actions, jamais les simples pensées ne doivent l'être ; *accusations non-juridiques, espions, lettres anonymes*, toutes ces ressources de la tyrannie, également honteuses à ceux qui en sont l'instrument et à ceux qui s'en servent, *doivent être proscrites dans un bon gouvernement monarchique*. Il n'est permis d'accuser qu'en face de la loi, qui punit toujours ou l'accusé ou le calomniateur. Dans tout autre cas, ceux qui gouvernent doivent dire avec l'empereur Constance : *Nous ne saurions soupçonner celui à qui il a manqué un accusateur, lorsqu'il ne lui manquait pas un ennemi*. C'est une très-bonne institution que celle d'une partie publique qui se charge au nom de l'Etat de poursuivre les crimes, et qui ait toute l'utilité des délateurs sans en avoir les vils intérêts, les inconvéniens et l'infamie.

La grandeur des impôts doit être en proportion directe avec la liberté. Ainsi dans les démocraties ils peuvent être plus grands qu'ailleurs sans être onéreux, parce que chaque citoyen les regarde comme un tribut qu'il se paye à lui-même, et qui assure la tranquillité et le sort de chaque membre. De plus; dans un Etat démocratique, l'emploi infidèle des deniers publics est plus difficile, parce qu'il est plus aisé de le connaître et de le punir, le dépositaire en devant compte, pour ainsi dire, au premier citoyen qui l'exige.

Dans quelque gouvernement que ce soit, l'espèce de tribut la moins onéreuse, est celle qui est établie sur les marchandises, parce que le citoyen paye sans s'en apercevoir. La quantité excessive des troupes en temps de paix, n'est qu'un prétexte pour charger le peuple d'impôts, un moyen d'énerver l'Etat, et un instrument de servitude. La régie des tributs qui en fait rentrer le produit en entier dans le fisc public, est sans comparaison moins à charge au peuple, et par conséquent plus avantageuse, lorsqu'elle peut avoir lieu, que la ferme de ces mêmes tributs, qui laisse toujours entre les mains de quelques particuliers une partie des revenus de l'Etat. *Tout est perdu surtout, ce sont ici les termes de l'auteur, lorsque la profession de traitant devient honorable; et elle le devient dès que le luxe est en vigueur.* Laisser quelques hommes se nourrir de la substance publique pour les dépouiller à leur tour, comme on l'a autrefois pratiqué dans certains Etats, c'est réparer une injustice par une autre, et faire deux maux au lieu d'un.

Venons maintenant, avec Montesquieu, aux circonstances particulières indépendantes de la nature du gouvernement, et qui doivent en modifier les lois. Les circonstances qui viennent de la nature du pays sont de deux sortes; les unes ont rapport au climat, les autres au terrain. Personne ne doute que le climat n'influe sur la disposition habituelle des corps, et par conséquent sur les caractères; c'est pourquoi les lois doivent se conformer au physique du climat dans les choses indifférentes, et au contraire le combattre dans les effets vicieux: ainsi dans le pays où l'usage du vin est nuisible, c'est une très-bonne loi que celle qui l'interdit: dans les pays où la chaleur du climat porte à la paresse, c'est une très-bonne loi que celle qui encourage au travail. Le gouvernement peut donc corriger les effets du climat, et cela suffit pour mettre l'*Esprit des Lois* à couvert du reproche très-injuste qu'on lui a fait d'attribuer tout au froid et à la chaleur; car outre que la chaleur et le froid ne sont pas la seule chose par laquelle les climats soient distingués, il serait aussi absurde de nier certains effets du climat, que de vouloir lui attribuer tout.

L'usage des esclaves établi dans les pays chauds de l'Asie et de l'Amérique, et réprouvé dans les climats tempérés de l'Europe, donne sujet à l'auteur de traiter de l'esclavage civil. Les hommes n'ayant pas plus de droit sur la liberté que sur la vie des uns des autres, il s'ensuit que l'esclavage, généralement parlant, est contre la loi naturelle. En effet, le droit d'esclavage ne peut venir ni de la guerre, puisqu'il ne pourrait alors être fondé que sur le rachat de la vie, et qu'il n'y a plus de droit sur la vie de ceux qui n'attaquent plus; ni de la vente qu'un homme fait de lui-même à un autre, puisque tout citoyen étant

redevable de sa vie à l'Etat, lui est à plus forte raison redevable de sa liberté, et par conséquent n'est pas le maître de la vendre. D'ailleurs quel serait le prix de cette vente? ce ne peut être l'argent donné au vendeur, puisqu'au moment qu'on se rend esclave, toutes les possessions appartiennent au maître : or une vente sans prix est aussi chimérique qu'un contrat sans condition. Il n'y a peut-être jamais eu qu'une loi juste en faveur de l'esclavage, c'était la loi romaine qui rendait le débiteur esclave du créancier; encore cette loi, pour être équitable, devait borner la servitude quant au degré et quant au temps. L'esclavage peut tout au plus être toléré dans les Etats despotiques, où les hommes libres, trop faibles contre le gouvernement, cherchent à devenir, pour leur propre utilité, les esclaves de ceux qui tyrannisent l'Etat; ou bien dans les climats dont la chaleur énerve si fort le corps et affaiblit tellement le courage, que les hommes n'y sont portés à un devoir pénible que par la crainte du châtement.

A côté de l'esclavage civil, on peut placer la servitude domestique, c'est-à-dire, celle où les femmes sont dans certains climats : elle peut avoir lieu dans ces contrées de l'Asie, où elles sont en état d'habiter avec les hommes avant que de pouvoir faire usage de leur raison; nubiles par la loi du climat, enfans par celle de la nature. Cette sujétion devient encore plus nécessaire dans les pays où la polygamie est établie, usage que Montesquieu ne prétend pas justifier dans ce qu'il a de contraire à la religion, mais qui dans les lieux où il est reçu, et à ne parler que politiquement, peut être fondé jusqu'à un certain point, ou sur la nature du pays, ou sur le rapport du nombre des femmes au nombre des hommes. Montesquieu parle à cette occasion de la répudiation et du divorce; et il établit sur de bonnes raisons que la répudiation une fois admise, devrait être permise aux femmes comme aux hommes.

Si le climat a tant d'influence sur la servitude domestique et civile, il n'en a pas moins sur la servitude politique, c'est-à-dire, sur celle qui soumet un peuple à un autre. Les peuples du Nord sont plus forts et plus courageux que ceux du Midi; ceux-ci *doivent donc en général être subjugués*, ceux-là *conquérens*; ceux-ci *esclaves*, ceux-là *libres*. C'est aussi ce que l'histoire confirme : l'Asie a été conquise onze fois par les peuples du Nord, l'Europe a souffert beaucoup moins de révolutions.

A l'égard des lois relatives à la nature du terrain, il est clair que la démocratie convient mieux que la monarchie aux pays stériles, où la terre a besoin de toute l'industrie des hommes. La liberté d'ailleurs est en ce cas une espèce de dédommagement de la dureté du travail. Il faut plus de lois pour un peuple agriculteur, que pour un peuple qui nourrit des troupeaux; pour celui-ci, que pour un peuple chasseur; pour un peuple qui fait usage de la monnaie, que pour celui qui l'ignore.

Enfin on doit avoir égard au génie particulier de la nation. La vanité qui grossit les objets, est un bon ressort pour le gouvernement; l'orgueil qui les déprise est un ressort dangereux. Le législateur doit

respecter jusqu'à un certain point les préjugés, les passions, les abus. Il doit imiter Solon, qui avait donné aux Athéniens, non les meilleures lois en elles-mêmes, mais les meilleures qu'ils pussent avoir : le caractère gai de ces peuples demandait des lois plus faciles ; le caractère dur des Lacédémoniens, des lois plus sévères. Les lois sont un mauvais moyen pour changer les manières et les usages : c'est par les récompenses et l'exemple qu'il faut tâcher d'y parvenir. Il est pourtant vrai en même temps que les lois d'un peuple, quand on n'affecte pas d'y choquer grossièrement et directement ses mœurs, doivent influencer insensiblement sur elles, soit pour les affermir, soit pour les changer.

Après avoir approfondi de cette manière la nature et l'esprit des lois, par rapport aux différentes espèces de pays et de peuples, l'auteur revient de nouveau à considérer les États les uns par rapport aux autres. D'abord en les comparant entre eux d'une manière générale, il n'avait pu les envisager que par rapport au mal qu'ils peuvent se faire ; ici il les envisage par rapport aux secours mutuels qu'ils peuvent se donner : or ces secours sont principalement fondés sur le commerce. Si l'esprit de commerce produit naturellement un esprit d'intérêt opposé à la sublimité des vertus morales, il rend aussi un peuple naturellement juste, et en éloigne l'oisiveté et le brigandage. Les nations libres qui vivent sous deux gouvernemens modérés, doivent s'y livrer plus que les nations esclaves. Jamais une nation ne doit exclure de son commerce une autre nation, sans de grandes raisons. Au reste, la liberté en ce genre n'est pas une faculté absolue accordée aux négocians de faire ce qu'ils veulent, faculté qui leur serait souvent préjudiciable ; elle consiste à ne gêner les négocians qu'en faveur du commerce. Dans la monarchie, la noblesse ne doit point s'y adonner, encore moins le prince. Enfin, il est des nations auxquelles le commerce est désavantageux ; ce ne sont pas celles qui n'ont besoin de rien, mais celles qui ont besoin de tout : paradoxe que l'auteur rend sensible par l'exemple de la Pologne qui manque de tout, excepté de blé, et qui par le commerce qu'elle en fait, prive les paysans de leur nourriture pour satisfaire au luxe des seigneurs.

Montesquieu, à l'occasion des lois que le commerce exige, fait l'histoire de ses différentes révolutions, et cette partie de son livre n'est ni la moins intéressante, ni la moins curieuse. Il compare l'appauvrissement de l'Espagne, par la découverte de l'Amérique, *au sort de ce prince imbécile de la fable, prêt à mourir de faim, pour avoir demandé aux dieux que ce qu'il toucherait se convertit en or.* L'usage de la monnaie étant une partie considérable de l'objet du commerce, et son principal instrument, il a cru devoir en conséquence traiter des opérations sur la monnaie, du change, du paiement des dettes publiques, du prêt à intérêt, dont il fixe les lois et les limites, et qu'il ne confond nullement avec les excès si justement condamnés de l'usure.

La population et le nombre des habitans ont avec le commerce un rapport immédiat, et les mariages ayant pour objet la population, Montesquieu approfondit ici cette importante matière. Ce qui favorise

le plus la propagation est la continence publique ; l'expérience prouve que les conjonctions illicites y contribuent peu , et même y nuisent. On a établi avec justice pour les mariages le consentement des pères ; cependant on y doit mettre des restrictions : car la loi doit en général favoriser les mariages. La loi qui défend le mariage des mères avec les fils est , indépendamment des préceptes de la religion , une très-bonne loi civile ; car sans parler de plusieurs autres raisons , les contractans étant d'âge très-différent , ces sortes de mariages peuvent rarement avoir la propagation pour objet. La loi qui défend le mariage du père avec la fille , est fondée sur les mêmes motifs ; cependant , à ne parler que civilement , elle n'est pas si indispensablement nécessaire que l'autre à l'objet de la population , puisque la vertu d'engendrer finit beaucoup plus tard dans les hommes ; aussi l'usage contraire a-t-il eu lieu chez certains peuples , que la lumière du christianisme n'a point éclairés. Comme la nature porte d'elle-même au mariage , c'est un mauvais gouvernement que celui où on aura besoin d'y encourager. *La liberté , la sûreté , la modération des impôts , la proscription du luxe , sont les vrais principes et les vrais soutiens de la population ;* cependant on peut avec succès faire des lois pour encourager les mariages , quand malgré la corruption il reste encore des ressorts dans le peuple qui l'attachent à sa patrie. Rien n'est plus beau que les lois d'Auguste pour favoriser la propagation de l'espèce ; par malheur il fit ces lois dans la décadence , ou plutôt dans la chute de la république ; et les citoyens découragés devaient prévoir qu'ils ne mettraient plus au monde que des esclaves ; aussi l'exécution de ces lois fut-elle bien faible durant tout le temps des empereurs païens. Constantin enfin les abolit en se faisant chrétien , comme si le christianisme avait pour but de dépeupler la société , en conseillant à un petit nombre la perfection du célibat.

L'établissement des hôpitaux , selon l'esprit dans lequel il est fait , peut nuire à la population , ou la favoriser. Il peut et il doit même y avoir des hôpitaux dans un État dont la plupart des citoyens n'ont que leur industrie pour ressource , parce que cette industrie peut quelquefois être malheureuse ; mais les secours que ces hôpitaux donnent ne doivent être que passagers , pour ne point encourager la mendicité et la fainéantise. *Il faut commencer par rendre le peuple riche , et bâtir ensuite des hôpitaux pour les besoins imprévus et pressans. Malheureux les pays où la multitude des hôpitaux et des monastères , qui ne sont que des hôpitaux perpétuels , fait que tout le monde est à son aise excepté ceux qui travaillent.*

Montesquieu n'a encore parlé que des lois humaines ; il passe maintenant à celles de la religion , qui dans presque tous les États font un objet si essentiel du gouvernement. Partout il fait l'éloge du christianisme , il en montre les avantages et la grandeur , il cherche à le faire aimer ; il soutient qu'il n'est pas impossible , comme Bayle l'a prétendu , qu'une société de parfaits chrétiens forme un État subsistant et durable. Mais il est permis aussi d'examiner ce que les différentes religions , humainement parlant , peuvent avoir de conforme ou de contraire au génie et à la situation des peuples qui les

professent. C'est dans ce point de vue qu'il faut lire tout ce qu'il a écrit sur cette matière, et qui a été l'objet de tant de déclamations injustes. Il est surprenant surtout que dans un siècle qui en appelle tant d'autres barbares, on lui ait fait un crime de ce qu'il dit de la tolérance; comme si c'était approuver une religion que de la tolérer; comme si enfin l'Évangile même ne proscrivait pas tout autre moyen de le répandre, que la douceur et la persuasion. Ceux en qui la superstition n'a pas éteint tout sentiment de compassion et de justice, ne pourront lire, sans être attendris, la remontrance aux inquisiteurs, ce tribunal odieux, qui outrage la religion en paraissant la venger.

Enfin, après avoir traité en particulier des différentes espèces de lois que les hommes peuvent avoir, il ne reste plus qu'à les comparer toutes ensemble, et à les examiner dans leur rapport avec les choses sur lesquelles elles statuent. Les hommes sont gouvernés par différentes espèces de lois; par le droit naturel, *commun à chaque individu*; par le droit divin, *qui est celui de la religion*; par le droit ecclésiastique, *qui est celui de la police de la religion*; par le droit civil, *qui est celui des membres d'une même société*; par le droit politique, *qui est celui du gouvernement de cette société*; par le droit des gens, *qui est celui des sociétés les unes par rapport aux autres*. Ces droits ont chacun leurs objets distingués, qu'il faut bien se garder de confondre. On ne doit jamais régler par l'un ce qui appartient à l'autre, pour ne point mettre de désordre ni d'injustice dans les principes qui gouvernent les hommes. Il faut enfin que les principes qui prescrivent le genre des lois, et qui en circonscrivent l'objet, règnent aussi dans la manière de les composer. L'esprit de modération doit autant qu'il est possible en dicter toutes les dispositions. Des lois bien faites seront conformes à l'esprit du législateur, même en paraissant s'y opposer. Telle était la fameuse loi de Solon, par laquelle *tous ceux qui ne prenaient point de part dans les séditions, étaient déclarés infames*. Elles prévenaient les séditions, ou les rendaient utiles en forçant tous les membres de la république à s'occuper de ses vrais intérêts. L'ostracisme même était une très-bonne loi, car d'un côté elle était honorable au citoyen qui en était l'objet, et prévenait de l'autre les effets de l'ambition; il fallait d'ailleurs un très-grand nombre de suffrages, et on ne pouvait bannir que tous les cinq ans. Souvent les lois qui paraissent les mêmes, n'ont ni le même motif, ni le même effet, ni la même équité; la forme du gouvernement, les conjectures et le génie du peuple changent tout. Enfin le style des lois doit être simple et grave, elles peuvent se dispenser de motiver, parce que le motif est supposé exister dans l'esprit du législateur; mais quand elles motivent, ce doit être sur des principes évidens; elles ne doivent pas ressembler à cette loi, qui défendait aux aveugles de plaider, apporte pour raison qu'ils ne peuvent pas voir les ornemens de la magistrature.

Montesquieu, pour montrer par des exemples l'application de ses principes, a choisi deux différens peuples, le plus célèbre de la terre et celui dont l'histoire nous intéresse le plus, les *Romains* et les

Français. Il ne s'attache qu'à une partie de la jurisprudence du premier, celle qui regarde les successions. A l'égard des Français, il entre dans le plus grand détail sur l'origine et les révolutions de leurs lois civiles, et sur les différens usages abolis ou subsistans, qui en ont été la suite : il s'étend principalement sur les lois féodales, cette espèce de gouvernement inconnu à toute l'antiquité, qui le sera peut-être pour toujours aux siècles futurs, et qui a fait tant de biens et tant de maux. Il discute surtout ces lois dans le rapport qu'elles ont avec l'établissement et les révolutions de la monarchie française ; il prouve, contre l'abbé du Bos, que les Francs sont réellement entrés en conquérans dans les Gaules, et qu'il n'est pas vrai, comme cet auteur le prétend, qu'ils aient été appelés par les peuples pour succéder aux droits des empereurs romains qui les opprimaient : détail profond, exact et curieux, mais dans lequel il nous est impossible de le suivre.

Telle est l'analyse générale, mais très-informe et très-imparfaite, de l'ouvrage de Montesquieu ; nous l'avons séparée du reste de son éloge, pour ne pas trop interrompre la suite de notre récit.

ÉLOGE DE L'ABBÉ MALLET.

EDME MALLET, docteur et professeur en théologie de la Faculté de Paris, de la maison et société de Navarre, naquit à Melun en 1713, d'une famille pleine de probité, et ce qui en est souvent la suite, peu accommodée des biens de la fortune.

Après avoir fait ses études avec succès au collège des Barnabites de Montargis, fondé par les ducs d'Orléans, il vint à Paris, et fut choisi par M. de La Live de Bellegarde, fermier-général, pour veiller à l'instruction de ses enfans. Les principes de goût et les sentimens honnêtes qu'il eut soin de leur inspirer, produisirent les fruits qu'il avait lieu d'en attendre. C'est aux soins de cet instituteur, secondés d'un bon naturel, que nous devons M. de La Live de Jully, introducteur des ambassadeurs, et honoraire de l'Académie royale de peinture, qui cultiva les beaux-arts avec succès, amateur sans ostentation, sans injustice et sans tyrannie.

L'abbé Mallet passa de cet emploi pénible dans une carrière non moins propre à faire connaître ses talens ; il entra en licence en 1742, dans la Faculté de théologie de Paris. Les succès par lesquels il s'y distingua ne furent pas équivoques. C'est l'usage en Sorbonne, à la fin de chaque licence, de donner aux licenciés les places, à peu près comme on le pratique dans nos collèges :

les deux premières de ces places sont affectées de droit aux deux prieurs de Sorbonne ; les deux suivantes, par un arrangement fondé sans doute sur de bonnes raisons, sont destinées aux deux plus qualifiés de la licence : le mérite dénué de titres n'a dans cette liste que la cinquième place ; elle fut donnée unanimement à l'abbé Mallet.

Pendant sa licence il fut agrégé à la maison et société de Navarre. Les hommes illustres qu'elle a produits, Gerson, Duperron, Launoï, Bossuet, et tant d'autres, étaient bien propres à exciter l'émulation de l'abbé Mallet, et avaient déterminé son choix en faveur de cette maison célèbre.

Tout l'invitait à demeurer à Paris ; le séjour de la capitale lui offrait des ressources assurées, et le succès de sa licence des espérances flatteuses. Déjà la maison de Rohan l'avait choisi pour élever les jeunes princes de Guemené Montbason ; mais sa mère et sa famille avaient besoin de ses secours : aucun sacrifice ne lui coûta pour s'acquitter de ce devoir, ou plutôt il ne s'aperçut pas qu'il eût de sacrifice à faire ; il alla remplir auprès de Melun, en 1744, une cure assez modique, qui, en le rapprochant de ses parens, le mettait à portée de leur être plus utile. Il y passa environ sept années dans l'obscurité, la retraite et le travail, partageant son peu de fortune avec les siens, enseignant à des hommes simples les maximes de l'Évangile, et donnant le reste de son temps à l'étude : ces années furent, de son aveu, les plus heureuses de sa vie, et on n'aura pas de peine à le croire.

La mort de sa mère, et les mesures qu'il avait prises pour rendre meilleure la situation de sa famille, lui permirent de revenir à Paris en 1751, pour y occuper dans le collège de Navarre une chaire de théologie, à laquelle le roi l'avait nommé sans qu'il le demandât. Il s'acquitta des fonctions de cette place en homme qui ne l'avait point sollicitée. Néanmoins la manière distinguée dont il la remplissait ne l'empêchait pas de trouver du temps pour d'autres occupations. Il mit au jour en 1753 son *Essai sur les bienséances oratoires*, et ses *Principes pour la lecture des orateurs*. La solitude où il vivait dans sa cure avait déjà produit en 1745 ses *Principes pour la lecture des poètes*. Malgré le besoin qu'il avait alors de protecteurs, il n'en chercha pas pour cet ouvrage ; il l'offrit à MM. de La Live ses élèves ; ce fut sa première et son unique dédicace.

Ces différens écrits, et quelques autres du même genre qu'il a mis au jour, étant principalement destinés à l'instruction de la jeunesse, il n'y faut point chercher, comme il nous en avertit lui-même, des analyses profondes et de brillans paradoxes : il

croyait qu'en matière de goût les opinions établies depuis longtemps dans la république des lettres, sont toujours préférables aux singularités et aux prestiges de la nouveauté; maxime qu'on ne peut contester en général, pourvu qu'une superstition aveugle n'en soit pas le fruit. Ainsi dans les ouvrages dont nous parlons, l'auteur se borne à exposer avec netteté les préceptes des grands maîtres, et à les appuyer par des exemples choisis, tirés des auteurs anciens et modernes.

Tant de travaux ne servaient, pour ainsi dire, que de prélude à de plus grandes entreprises. Il a laissé une traduction complète de l'excellente *Histoire de Davila*, qui a paru depuis sa mort avec une préface. Il avait formé le projet de deux autres ouvrages considérables pour lesquels il avait déjà recueilli bien des matériaux; le premier était une histoire générale de toutes nos guerres depuis l'établissement de la monarchie jusqu'à Louis XIV inclusivement; le second était une histoire du concile de Trente, qu'il voulait opposer à celle de Fra-Paolo, donnée par Le Courayer. Ces deux savans hommes si souvent combattus, et plus souvent injuriés, auraient enfin été attaqués sans fiel et sans amertume, avec cette modération qui honore et qui annonce la vérité.

Des circonstances que nous ne pouvions prévoir nous ayant placés à la tête de l'Encyclopédie, nous crûmes que l'abbé Mallet, par ses connaissances, par ses talens et par son caractère était très-propre à seconder nos travaux. Il voulut bien se charger de deux parties considérables, celle des belles-lettres et celle de la théologie. Tranquille comme il l'était sur la pureté de ses intentions et de sa doctrine, il ne craignit point de s'associer à une entreprise qui a le précieux avantage d'avoir tous les hommes de parti contre elle. Aussi malgré leur jalouse vigilance, les articles nombreux que l'abbé Mallet nous avait donnés sur les matières les plus importantes de la religion, demeurèrent absolument sans atteinte. Mais si ces articles furent à l'abri de la censure, sa personne n'échappa pas aux délateurs. Tandis que d'un côté les auteurs d'une gazette hebdomadaire qui prend le nom d'*ecclésiastique*, cherchaient, suivant leur usage, à rendre sa religion suspecte, le parti opposé à ceux-ci l'accusait de penser comme eux. De ces deux imputations, d'*athéisme* d'une part, et de *jansénisme* de l'autre, la dernière parut la plus importante au sévère dispensateur des bénéfices, l'ancien évêque de Mirepoix, que son âge avancé et sa délicatesse excessive sur l'objet de l'accusation rendaient facile à prévenir. Ce prélat, à qui on ne reprochera pas d'avoir voulu favoriser les auteurs de l'Encyclopédie, fit en cette occasion ce

que les hommes en place devraient toujours faire ; il examina , reconnut qu'on l'avait surpris , et récompensa d'un canonicat de Verdun la doctrine et les mœurs de l'accusé. Un événement si humiliant pour les ennemis de l'abbé Mallet , montra clairement que leur crédit était égal à leurs lumières , et fort au-dessous de l'opinion qu'ils voulaient en donner.

Notre estimable collègue méritait surtout les bontés du souverain par son attachement inviolable à nos libertés et aux maximes du royaume , deux objets que les auteurs de l'Encyclopédie se feront toujours une gloire d'avoir devant les yeux. On peut se convaincre par la lecture du mot *excommunication* , que l'abbé Mallet pensait sur cette importante matière en citoyen , en philosophe , et même en théologien éclairé sur les vrais intérêts de la religion. Un autre de ses articles , le mot *communion* , ne doit pas faire moins d'honneur à sa modération et à sa bonne foi. Il s'y explique avec une égale impartialité , et sur le célèbre Arnauld , dont les talens et les lumières ont si étrangement dégénéré dans ceux qui se disent ses disciples , et sur le fameux P. Pichon , proscrit par les évêques de France , et abandonné enfin courageusement par ses confrères même. L'abbé Mallet , quoique attaqué en différentes occasions par les journalistes de Trévoux , ne chercha point à leur reprocher les éloges qu'ils avaient d'abord donnés au livre de ce religieux ; son peu de ressentiment et son indulgence ordinaire le portaient à excuser une distraction si pardouable. *Il est naturel* , nous disait-il avec un ancien , *de louer les Athéniens en présence des Athéniens.*

Toute l'Europe a entendu parler de la thèse qui fit tant de bruit en Sorbonne il y a plus de dix ans , et dont l'auteur était l'abbé de Prades , alors bachelier en théologie , depuis lecteur et secrétaire des commandemens du roi de Prusse , et honoraire de l'académie des sciences et des belles-lettres de Berlin. L'accusé demandait avec instance à être entendu ; il promettait de se soumettre sans réserve : mais il se proposait de représenter à ses juges (et nous ne sommes ici qu'historiens) qu'il avait cru voir sa doctrine sur les miracles dans les ouvrages de deux théologiens d'un grand poids dans la Faculté , et que cette ressemblance , apparente ou réelle , avait causé son erreur. Plusieurs docteurs craignirent , peut-être avec quelque fondement , les inconvéniens qui pouvaient résulter d'un examen de cette espèce , dût-il se terminer à la décharge des deux auteurs. Ils opinèrent donc à condamner le bachelier sans l'entendre : l'abbé Mallet , moins prévoyant et plus équitable , fut avec beaucoup d'autres d'un avis contraire , mais le nombre l'emporta.

Il mourut le 25 septembre 1755, d'une esquinance qui le conduisit en deux jours au tombeau.

Son esprit ressemblait à son style ; il l'avait juste , net , facile et sans affectation ; mais ce qui doit principalement faire le sujet de son éloge , c'est l'attachement qu'il montra toujours pour ses amis , sa candeur , son caractère doux et modeste. Dès qu'il parut à Verdun , il y acquit l'estime et la confiance générale de son chapitre , qui le chargea dès ce moment de ses affaires les plus importantes ; il fut toujours considéré de même par ses supérieurs les plus respectables. Quoique très-attaché à la religion par principes et par état , il ne cherchait point à en étendre les droits au-delà des bornes qu'elle s'est prescrites à elle-même. Les articles *déisme* et *enfer* pourraient servir à montrer combien il savait distinguer dans ces matières délicates les limites de la raison et de la foi. Il ne mérita jamais , ni par ses discours , ni par sa conduite , le reproche qu'on a quelquefois fait aux théologiens , d'être par leurs querelles une occasion de trouble. L'affliction que lui causaient les disputes présentes de l'Église , et le funeste triomphe qu'il voyait en résulter pour les ennemis de la religion , lui faisaient regretter que , dès la naissance de ces disputes , le gouvernement n'eût pas imposé un silence effaçant sur une matière qui en est si digne. Pendant la dernière assemblée du clergé , il fit , à la prière d'un des principaux membres de cette assemblée , plusieurs mémoires théologiques qui établissaient de la manière la plus nette et la plus solide la vérité , la concorde et la paix. Il paya son zèle de sa vie , ce travail forcé ayant occasioné la maladie dont il est mort à la fleur de son âge. Ennemi de la persécution , tolérant même autant qu'un chrétien doit l'être , il ne voulait employer contre l'erreur que les armes de l'Évangile , *la douceur* , *la persuasion* et *la patience*. Il ne cherchait point surtout à grossir à ses propres yeux et à ceux des autres , la liste déjà trop nombreuse des incrédules , en y faisant entrer , par une maladresse si commune aujourd'hui , la plupart des écrivains célèbres. *Ne nous brouillons point* , disait-il , *avec les philosophes*.

ÉLOGE DE DU MARSAIS.

LA vie sédentaire et obscure de la plupart des gens de lettres offre pour l'ordinaire peu d'événemens, surtout quand leur fortune n'a pas répondu à ce qu'ils avaient mérité par leurs travaux. Du Marsais a été de ce nombre ; il a vécu pauvre et presque ignoré dans le sein d'une patrie qu'il avait instruite : le détail de sa vie n'occupera donc dans cet éloge que la moindre place , et nous nous attacherons principalement à l'analyse raisonnée de ses ouvrages. Par là nous acquitterons , autant qu'il est en nous , les obligations que l'Encyclopédie et les lettres ont eues à ce philosophe ; nous devons d'autant plus d'honneur à sa mémoire , que le sort lui en a plus refusé de son vivant , et l'histoire de ses écrits est le plus beau monument que nous puissions lui consacrer. Cette histoire remplira d'ailleurs le principal but que nous nous proposons dans nos éloges , d'en faire un objet d'instruction pour nos lecteurs, et un recueil de mémoires sur l'état présent de la philosophie parmi nous.

CÉSAR CHESNEAU DU MARSAIS , avocat au parlement de Paris, naquit à Marseille le 17 juillet 1676 ; il perdit son père au berceau , et resta entre les mains d'une mère qui laissa dépérir la fortune de ses enfans par un désintéressement romanesque , sentiment louable dans son principe , estimable peut-être dans un philosophe isolé, mais blâmable dans un chef de famille. Le jeune du Marsais était d'autant plus à plaindre , qu'il avait aussi perdu en très-bas âge , et peu après la mort de son père , deux oncles d'un mérite distingué, dont l'un, Nicolas Chesneau, savant médecin, est auteur de quelques ouvrages. Ces oncles lui avaient laissé une bibliothèque nombreuse et choisie, qui bientôt après leur mort fut vendue presque en entier à un prix très-modique. L'enfant qui n'avait pas encore atteint sa septième année, pleura beaucoup de cette perte , et cachait tous les livres qu'il pouvait soustraire. L'excès de son affliction engagea sa mère à mettre à part quelques livres rares , pour les lui réserver quand il serait en âge de les lire ; mais ces livres même furent dissipés peu de temps après : il semblait que la fortune , après l'avoir privé de son bien , cherchât encore à lui ôter tous les moyens de s'instruire.

L'ardeur et le talent se fortifièrent en lui par les obstacles ; il fit ses études avec succès chez les pères de l'Oratoire de Marseille ; il entra même dans cette congrégation , une de celles qui ont le

mieux cultivé les lettres, et la seule qui ait produit un philosophe célèbre, parce qu'on y est moins esclave que dans les autres, et moins obligé de penser comme ses supérieurs. Mais la liberté dont on y jouit n'était pas encore assez grande pour du Marsais. Il en sortit donc bientôt, vint à Paris à l'âge de vingt-cinq ans, s'y maria, et fut reçu avocat le 10 janvier 1704. Il s'attacha à un célèbre avocat au conseil, sous lequel il commençait à travailler avec succès. Des espérances trompeuses qu'on lui donna lui firent quitter cette profession. Il se trouva sans état et sans bien, chargé de famille, et, ce qui était encore plus triste pour lui, accablé de peines domestiques. L'humeur chagrine de sa femme, qui croyait avoir acquis par une conduite sage le droit d'être insociable, fit repentir plusieurs fois notre philosophe d'avoir pris un engagement indissoluble; il regrette à cette occasion, dans un écrit trouvé après sa mort parmi ses papiers, *que notre religion, si attentive aux besoins de l'humanité, n'ait pas permis le divorce aux particuliers, comme elle l'a quelquefois permis aux princes*; il déplore la condition de l'homme, qui jeté sur la terre au hasard, ignorant les malheurs, les passions et les dangers qui l'attendent, n'acquiert d'expérience que par ses fautes, et meurt sans avoir eu le temps d'en profiter.

Du Marsais aimant mieux se priver du nécessaire que du repos, abandonna à sa femme le peu qu'il avait de bien, et par le conseil de ses amis entra chez le président de Maisons, pour veiller à l'éducation de son fils: c'est le même que Voltaire a célébré dans plusieurs endroits de ses œuvres, qui dès l'âge de vingt-sept ans fut reçu dans l'Académie des sciences et dont les connaissances et les lumières faisaient déjà beaucoup d'honneur à son maître lorsqu'il fut enlevé à la fleur de son âge.

Ce fut dans cette maison et à la prière du père de son élève, que du Marsais commença son ouvrage sur les libertés de l'Église gallicane, qu'il acheva ensuite pour le duc de La Feuillade, nommé par le roi à l'ambassade de Rome. Il était persuadé que tout Français doit connaître les principes de cette importante matière, généralement adoptés dans le premier âge du christianisme, obscurcis depuis par l'ignorance et la superstition, et que l'Église de France a eu le bonheur de conserver presque seule. Mais cet objet qui nous intéresse de si près, est rarement bien connu de ceux même que leur devoir oblige de s'en occuper. Les savans écrits de MM. Pithou et Dupuy sur nos libertés, un peu rebutans par la forme, sont trop peu lus chez une nation qui compte pour rien le mérite d'instruire, quand il n'est pas accompagné d'agrément, et qui préfère l'ignorance de ses droits à l'ennui de les apprendre. Du Marsais, plein du désir

d'être utile à ses concitoyens , entreprit de leur donner sur ce sujet un ouvrage précis et méthodique , assez intéressant par les détails pour attacher la paresse même ; où la jurisprudence fût guidée par une philosophie lumineuse , et fût appuyée d'une érudition choisie , répandue sobrement et placée à propos. Tel fut le plan qu'il se forma , et qu'il a exécuté avec succès , si néanmoins , dans le siècle où nous vivons , tant de science et de logique est nécessaire pour prouver que le souverain pontife peut se tromper comme un autre homme ; que le chef d'une religion de paix et d'humilité ne peut dispenser ni les peuples de ce qu'ils doivent à leurs rois , ni les rois de ce qu'ils doivent à leurs peuples ; que tout usage qui va au détriment de l'État est injuste , quoique toléré ou même revêtu d'une autorité apparente ; que le pouvoir des souverains est indépendant des pasteurs ; que les ecclésiastiques enfin doivent donner aux autres citoyens l'exemple de la soumission aux lois.

Le traité de du Marsais , sous le titre d'*Exposition de la doctrine de l'Église gallicane par rapport aux prétentions de la cour de Rome* , est divisé en deux parties. L'auteur établit dans la première les principes généraux sur lesquels sont fondées les deux puissances , la spirituelle et la temporelle : dans la seconde il fait usage de ces principes pour fixer les bornes du pouvoir du pape , de l'Église et des évêques. Un petit nombre de maximes générales appuyées par la raison , par nos lois et par nos annales , et les conséquences qui résultent de ces maximes , font toute la substance de l'ouvrage.

Ceux qui croiront avoir besoin de recourir à l'*histoire ecclésiastique* pour se prémunir contre l'infailibilité que les ultramontains attribuent , sans la croire , aux souverains pontifes , peuvent lire les preuves de la huitième maxime ; ils y verront S. Pierre repris par S. Paul , et reconnaissant qu'il s'était trompé ; le pape Eleuthère approuvant d'abord les prophéties des montanistes , qu'il proscrivit bientôt après ; Victor blâmé par S. Irénée pour avoir excommunié mal à propos les évêques d'Asie ; Libère souscrivant aux formules des ariens ; Honorius anathématisé , comme monothélite , au sixième concile général , et ses écrits brûlés ; Jean XXII au quatorzième siècle condamné par la Sorbonne sur son opinion de la vision béatifique , et obligé de se rétracter ; enfin le grand nombre de contradictions qui se trouvent dans les décisions des papes , et l'aveu même que plusieurs ont fait de n'être pas infailibles , dans un temps où ils n'avaient point d'intérêt à le soutenir. Les faits qui peuvent servir à combattre des prétentions d'un autre genre sont recusillis dans cet ouvrage avec le même choix et la même exactitude. On

y lit que Grégoire VII, celui qui a le premier levé l'étendard de la rébellion contre les rois, se repentit en mourant de cette usurpation, et en demanda pardon à son prince et à toute l'Église; que Ferdinand, si mal à propos nommé *le pieux* et si digne du nom de traître, enleva la Navarre à la maison de France, sur une simple bulle du pape Jules II; que la cour de Rome, si on en croit nos jurisconsultes, a évité pour cette raison, autant qu'elle l'a pu, de donner à nos rois le titre de *rois de Navarre*, omission, au reste, peu importante en elle-même, et que nos rois ont sans doute regardée comme indifférente à leur grandeur, le nom de rois de France étant le plus beau qu'ils puissent porter. Enfin du Marsais ajoute que les bulles de Sixte V et de Grégoire XIV contre Henri IV furent un des plus grands obstacles que trouva ce prince pour remonter sur le trône de ses pères. Il fait voir encore, ce qui n'est pas difficile, que l'absolution, réelle ou supposée, donnée à la nation française par le pape Zacharie, du serment de fidélité qu'elle avait fait aux descendans de Clovis, ne dispensait point la nation de ce serment: d'où il s'ensuit que la race de Hugues Capet a pu légitimement recevoir de cette même nation une couronne que la race de Charlemagne avait enlevée aux héritiers légitimes.

Non-seulement, ajoute l'auteur, les papes n'ont aucun pouvoir sur les Empires, ils ne peuvent même, sans la permission des princes, rien recevoir des sujets, à quelque titre que ce puisse être. Jean XXII ayant entrepris de faire une levée d'argent sur notre clergé, Charles *le Bel* s'y opposa d'abord avec vigueur; mais ensuite le pape lui ayant donné la dîme des églises pendant deux ans, le roi, pour reconnaître cette condescendance par une autre, lui permit de lever l'argent qu'il voulait. Les chroniques de Saint-Denis, citées par du Marsais, racontent cette convention avec la simplicité de ces temps-là: « Le roi, disent-elles, considérant *donnes-m'en, je t'en donnerai*, octroya au pape de lever; ainsi, sainte Eglise, quand l'un lui tolte, l'autre l'écorche. »

L'auteur prouve avec la même facilité, par le raisonnement et par l'histoire, les maximes qui ont rapport à la juridiction ecclésiastique des évêques, et qui font une partie si essentielle de nos libertés. Selon l'aveu d'un des plus saints pontifes de l'ancienne Église, les évêques ne tiennent pas leur autorité du pape, mais de Dieu même: ils n'ont donc pas besoin de recourir au saint-siège pour condamner des erreurs, ni, à plus forte raison, pour des points de discipline. Ils ont droit de juger avant le pape et après le pape; ce n'a été qu'à l'occasion de l'affaire de Jansénius, en 1650, qu'ils se sont adressés à Rome, avant que de

prononcer eux-mêmes. L'usage *des appellations au pape* n'a jamais été reçu en Orient, et ne l'a été que fort tard en Occident. L'évêque de Rome n'ayant de juridiction immédiate que dans son diocèse, ne peut excommunier ni nos rois ni leurs sujets, ni mettre le royaume en interdit. C'est par les empereurs, et non par d'autres, que les premiers conciles généraux ont été convoqués ; et le pape même n'y a pas toujours assisté, soit en personne, soit par ses légats. Ces conciles ont besoin d'être autorisés, non par l'approbation du pape, mais par la puissance séculière, pour faire exécuter leurs lois. Enfin c'est aux rois à convoquer les conciles de leur nation et à les dissoudre.

Il faut, au reste, comme du Marsais l'observe après plusieurs écrivains, distinguer avec soin *la cour de Rome, le pape et le saint-siège* ; on doit toujours conserver l'unité avec celui-ci, quoiqu'on puisse désapprouver les sentimens du pape et l'ambition de la cour de Rome. Il est triste, ajoute-t-il, qu'en France même on n'ait pas toujours su faire cette distinction si essentielle, et que plusieurs ecclésiastiques, et surtout certains ordres religieux, soient encore secrètement attachés parmi nous aux sentimens ultramontains, qui ne sont pas même regardés comme de foi dans les pays d'inquisition.

Du Marsais dit à la fin de son livre, qu'il avait eu dessein d'y joindre une dissertation historique qui exposât par quels degrés les papes sont devenus souverains. Cette matière, aussi curieuse que délicate, était bien digne d'être traitée par un philosophe qui sans doute aurait su se garantir également du fiel et de la flatterie ; en avouant le mal que quelques papes ont fait pour devenir princes, il n'aurait pas laissé ignorer le bien que plusieurs ont fait après qu'ils le sont devenus : aux entraves funestes que la philosophie a reçues par quelques constitutions apostoliques, il eût opposé la renaissance des arts en Europe, presque uniquement due à la magnificence et au goût des souverains pontifes. Il n'eût pas manqué d'observer qu'aucune liste de monarques ne présente, à nombre égal, autant d'hommes dignes de l'attention de la postérité. Enfin il se fût conformé sur cette matière à la manière de penser du public, qui, malgré sa malignité naturelle, est aujourd'hui trop éclairé sur la religion, pour faire servir d'arguments contre elle les scandales donnés par quelques chefs de l'Eglise. L'indifférence avec laquelle on recevrait maintenant parmi nous une satire des papes, est une suite heureuse et nécessaire des progrès de la philosophie dans ce siècle.

Nous savons et nous l'apprenons avec regret au public, que du Marsais se proposait encore de joindre à son ouvrage l'examen impartial et pacifique d'une querelle importante, qui tient de

près à nos libertés, et que tant d'écrivains ont agitée dans ces derniers temps avec plus de chaleur que de logique. L'auteur, en philosophe éclairé et en citoyen sage, avait réduit toute cette querelle aux questions suivantes, que nous nous bornerons sagement à énoncer, sans entreprendre de les résoudre : *Si une société d'hommes qui croit devoir se gouverner à certains égards par des lois indépendantes de la puissance temporelle, peut exiger que cette puissance concoure au maintien de ces lois ? Si dans les pays nombreux où l'Eglise ne fait avec l'Etat qu'un même corps, la liberté absolue que les ministres de la religion réclament dans l'exercice de leur ministère, ne leur donnerait pas un droit qu'ils sont bien éloignés de prétendre sur les privilèges et sur l'état des citoyens ? En cas que cet inconvénient fût réel, quel parti les législateurs devraient prendre pour le prévenir : ou de mettre au pouvoir spirituel de l'Eglise des bornes qu'elle croira toujours devoir franchir, ce qui entretiendra dans l'Etat la division et le trouble ; ou de tracer entre les matières spirituelles et les matières civiles une ligue de séparation invariable ? Si les principes du christianisme s'opposeraient à cette séparation, et si elle ne produirait pas insensiblement et sans effort la tolérance civile, que la politique a conseillée à tant de princes et à tant d'Etats ?*

Telles étaient les questions que du Marsais se proposait d'examiner ; éloigné, comme il l'était, de tout fanatisme par son caractère, et de tout préjugé par ses réflexions, personne n'était plus en état de traiter cet important sujet avec la modération et l'équité qu'il exige. Mais comme ce n'est point par des livres qu'on ramène au vrai des esprits ulcérés ou prévenus, cette modération et cette équité n'eussent peut-être servi qu'à lui faire des ennemis puissans et implacables. Quoique les matières qu'il a discutées dans son ouvrage soient beaucoup moins délicates que celle-ci, quoiqu'en traitant ces matières il présente la vérité avec toute la prudence dont elle a besoin pour se faire recevoir, il ne jugea pas à propos de laisser paraître de son vivant son *Exposition des libertés de l'Eglise gallicane*. Il craignait, disait-il, des persécutions semblables à celles que M. Dupuy, le défenseur de ces libertés dans le dernier siècle, avait eues à souffrir de quelques évêques de France, désavoués sans doute en cela par leurs confrères. La suite de cet éloge fera voir d'ailleurs que du Marsais avait de grands ménagemens à garder avec l'Eglise, dont il avait pourtant défendu les droits plus encore qu'il ne les avait bornés. Il se plaint, dans une espèce d'introduction qui est à la tête de son livre, qu'on ne puisse exposer impunément en France la doctrine du parlement et de la Sorbonne sur

L'indépendance de nos rois, et sur les droits de nos évêques ; tandis que chez les nations imbues des opinions contraires, tout parle publiquement et sans crainte contre la justice et la vérité. Nous ignorons si ces plaintes étaient fondées dans le temps que du Marsais écrivait ; mais la France connaît mieux aujourd'hui ses vrais intérêts. Ceux entre les mains desquels le manuscrit de l'auteur est tombé après sa mort, moins timides ou plus heureux que lui, en ont fait part au public. Les ouvrages pleins de vérités hardies et utiles, dont le genre humain est de temps en temps redevable au courage de quelque homme de lettres, sont aux yeux de la postérité la gloire des gouvernemens qui les protègent, la censure de ceux qui ne savent pas les encourager, et la honte de ceux qui les proscrirent.

La suppression de ce livre eût été sans doute une perte pour les citoyens ; mais les philosophes doivent regretter encore plus que du Marsais n'ait pas publié sa *Réponse à la critique de l'histoire des oracles* ; on n'a trouvé dans ses papiers que des fragmens imparfaits de cette réponse, à laquelle il ne paraît pas avoir mis la dernière main. Pour la faire connaître en détail, il faut reprendre les choses de plus haut.

Fontenelle avait donné en 1686, d'après le médecin Vandale, l'*Histoire des oracles*, un de ses meilleurs ouvrages, et peut-être celui de tous auquel le suffrage unanime de la postérité est le plus assuré. Il y soutient, comme tout le monde sait, que les oracles étaient l'ouvrage de la superstition et de la fourberie, et non celui des démons, et qu'ils n'ont point cessé à la venue de Jésus-Christ. Le P. Baltus, jésuite, vingt ans après la publication de ce livre, crut qu'il était de son devoir d'en prévenir les effets dangereux, et se proposa de le réfuter. Il soutint, avec toute la modération qu'un théologien peut se permettre, que Fontenelle avait attaqué une des principales preuves du christianisme, pour avoir prétendu que les prêtres païens étaient des imposteurs ou des dupes. Cependant en avançant une opinion si singulière, le critique avait eu l'art de lier son système à la religion, quoiqu'il y soit réellement contraire par les armes qu'il peut fournir aux incrédules. La cause du philosophe était juste, mais les dévots étaient soulevés ; et s'il répondait, il était perdu. Il eut donc la sagesse de demeurer dans le silence, et de s'abstenir d'une défense facile et dangereuse, dont le public l'a dispensé depuis en lisant tous les matins son ouvrage, et en ne lisant point celui de son adversaire. Du Marsais, jeune encore, avide de se signaler, et n'ayant à risquer ni places ni fortune, entreprit de justifier Fontenelle contre les imputations du père Baltus. Il accusait le critique de n'avoir point entendu les Pères

de l'Eglise, et de ne les avoir pas cités exactement : il lui reprochait des méprises considérables, et un plagiat moins excusable encore du professeur Mœbius, qui avait écrit contre Vandale. Assuré de la bonté de sa cause, le défenseur de Fontenelle ne craignit point de faire part de son ouvrage à quelques confrères du P. Baltus ; il ne voulait par cette démarche que donner des marques de son estime à une société long-temps utile aux lettres, et qui se souvient encore aujourd'hui avec complaisance du crédit et des hommes célèbres qu'elle avait alors. Nous avons peine à nous persuader que dans une matière aussi indifférente en elle-même, cette société se soit crue blessée par l'attaque d'un de ses membres ; nous ignorons par qui et comment la confiance de du Marsais fut trompée, mais elle le fut. On travailla efficacement à empêcher l'impression, et même l'examen de l'ouvrage ; on accusa faussement l'auteur d'avoir voulu le faire paraître sans approbation ni privilège, quoique son adversaire eût pris la même liberté. Il représenta en vain que ce livre avait été approuvé par plusieurs personnes savantes et pieuses, et qu'il demandait à le mettre au jour, non par vanité d'auteur, mais pour prouver son innocence : il offrit inutilement de le soumettre à la censure de la Sorbonne, de le faire même approuver par l'inquisition, et imprimer avec *la permission des supérieurs* dans les terres du pape ; on était résolu de ne rien écouter, et du Marsais eut une défense expresse de faire paraître son livre, soit en France, soit ailleurs. Cet événement de sa vie fut la première époque, et peut-être la source des injustices qu'il essuya. On n'avait point eu de peine à prévenir contre lui un monarque respectable, alors dans sa vieillesse, et d'une délicatesse louable sur tout ce qu'il croyait blesser la religion ; on lui avait inspiré quelques soupçons sur la manière de penser de l'antagoniste du P. Baltus ; espèce d'armes dont on n'abuse que trop souvent auprès des princes, pour perdre le mérite *sans appui, sans hypocrisie et sans intrigue*. L'auteur abandonna donc entièrement son ouvrage ; et le P. Baltus, libre de la guerre dont il était menacé, entra dans une carrière plus convenable à son état ; il avait trop légèrement sacrifié les prémices de sa plume à défendre sans le vouloir les oracles des païens ; il l'employa plus heureusement dans la suite à un objet sur lequel il n'avait point de contradictions à craindre, à la défense des prophéties de la religion chrétienne.

Comme l'ouvrage de du Marsais sur les oracles n'a point paru, nous tâcherons d'en donner quelque idée à nos lecteurs, d'après les fragmens qui nous ont été remis. La préface contient quelques réflexions générales sur l'abus qu'on peut faire de la religion en

l'étendant à des objets qui ne sont pas de son ressort ; on y expose ensuite le dessein et le plan de l'ouvrage , dans lequel il paraît qu'on s'est proposé trois objets : de prouver que les démons n'étaient point les auteurs des oracles ; de répondre aux objections du P. Baltus ; d'examiner enfin le temps auquel les oracles ont cessé , et de faire voir qu'ils ont cessé d'une manière naturelle.

Le désir si vif et si inutile de connaître l'avenir donna naissance aux oracles des païens. Quelques hommes adroits et entreprenans mirent à profit la curiosité du peuple pour le tromper : il n'y eut point en cela d'autre magie ; l'imposture avait commencé l'ouvrage , le fanatisme l'acheva : car un moyen infailible de faire des fanatiques, c'est de persuader avant que d'instruire : quelquefois même certains prêtres ont pu être la dupe des oracles qu'ils rendaient ou qu'ils faisaient rendre , semblables à ces empiriques dont les uns participent à l'erreur publique qu'ils entretiennent , les autres en profitent sans la partager.

C'est par la foi seule que nous savons qu'il y a des démons ; c'est donc par la foi seule que nous pouvons apprendre ce qu'ils sont capables de faire dans l'ordre surnaturel ; et puisque la révélation ne leur attribue pas les oracles , elle nous permet de croire que ces oracles n'étaient pas leur ouvrage. Lorsque Isaïe défia les dieux des païens de prédire l'avenir , il ne mit point de restrictions à ce défi , qui n'eût plus été qu'imprudent , si en effet les démons avaient eu le pouvoir de prophétiser. Daniel ne crut pas que le serpent des Babyloniens fût un démon ; *il rit en philosophe* , dit l'Écriture , *de la crédulité du prince et de la fourberie des prêtres , et empoisonna le serpent*. D'ailleurs les partisans même des oracles conviennent qu'il y en a eu de faux , et par là ils nous mettent en droit , s'il n'y a pas de preuve évidente du contraire , de les regarder sans exception comme supposés : tout se réduisait à cacher plus ou moins adroitement l'imposture. Enfin les païens même n'ont pas cru généralement que les oracles fussent surnaturels. De grandes sectes de philosophes , entre autres les épicuriens , se vantaient , comme les chrétiens , de faire taire les oracles et de démasquer les prêtres. Valère-Maxime et d'autres disent , il est vrai , que des statues ont parlé ; mais l'Écriture dément ce témoignage , *en nous apprenant que les statues sont muettes*. Les historiens profanes , lorsqu'ils racontent sur un simple oui-dire des faits extraordinaires , sont moins croyables que les historiens de la Chine sur l'antiquité qu'ils donnent au monde. Casaubon se moque avec raison d'Hérodote , qui rapporte sérieusement plusieurs de ces oracles ridicules de l'antiquité , et d'autres prodiges de la même force.

Si les oracles n'eussent pas été une fourberie , l'idolâtrie n'eût

plus été qu'un malheur excusable ; parce que les païens n'auraient eu aucun moyen de découvrir leur erreur par la raison , le seul guide qu'ils eussent alors. Quand une fausse religion, ou quelque secte que ce puisse être, vante les prodiges opérés en sa faveur, et qu'on ne peut expliquer ces prodiges d'une manière naturelle, il n'y a qu'un parti à prendre, celui de nier les faits. Rien n'est donc plus conforme aux principes et aux intérêts du christianisme, que de regarder le paganisme comme un pur ouvrage des hommes, qui n'a subsisté que par des moyens humains. Aussi l'Écriture ne donne à l'idolâtrie qu'une origine toute naturelle, et la plupart des Pères paraissent penser de même. Plusieurs d'entre eux ont expressément traité les oracles d'impostures, et aucun n'a prétendu que ce sentiment offensât la religion. Ceux même qui n'ont pas été éloignés de croire qu'il y avait quelque chose de surnaturel dans les oracles, paraissent n'y avoir été déterminés que par une façon particulière de penser tout-à-fait indépendante des vérités fondamentales du christianisme. Selon la plupart des païens, *les dieux étaient les auteurs des oracles favorables, et les mauvais génies l'étaient des oracles funestes ou trompeurs.* Les chrétiens profitèrent de cette opinion pour attribuer les oracles aux démons : ils y trouvaient d'ailleurs un avantage ; ils expliquaient par cette supposition le merveilleux apparent qui les embarrassait dans certains oracles. Un faux principe où ils étaient servait à les fortifier dans cette idée ; ils croyaient les démons corporels, et S. Augustin s'est expressément rétracté d'avoir donné de semblables explications. Les chrétiens modernes ont eu des idées plus épurées et plus saines sur la nature des démons ; mais, en rejetant les principes, plusieurs ont retenu la conséquence. C'est donc en vain que certains auteurs ecclésiastiques, qui n'ont pas dans l'Église l'autorité des Pères, et qui croyaient que les démons étaient des animaux d'un esprit aérien, nous rapportent de faux oracles dont ils prétendent tirer des argumens en faveur de la religion. Il faut mettre ces faits, et les raisonnemens qui en sont la suite, à côté des relations *de la légende dorée, du corbeau excommunié pour avoir volé la bague de l'abbé Conrad, et des extravagances que l'imbécillité a débitées sur les prétendus hommages que les animaux ont rendus à nos redoutables mystères.* Rien n'est plus propre à avilir la religion, si quelque chose peut l'avilir, rien n'est du moins plus nuisible auprès des peuples à une cause si respectable, que de la défendre par des preuves faibles ou absurdes ; c'est Osa qui croit que l'arche chancelle, et qui ose y porter la main.

Le P. Baltus abuse évidemment des termes, quand il prétend que l'opinion qui attribue les oracles aux malins esprits, est une

vérité enseignée par la tradition, puisqu'on ne doit regarder comme des vérités de tradition et par conséquent de foi, que celles qui ont été constamment reconnues pour telles par l'Église. Le défenseur des oracles se contredit ensuite lui-même, quand il avoue que *l'opinion qu'il soutient n'est que de foi humaine*, c'est-à-dire *du genre des choses qu'on peut se dispenser de croire sans cesser d'être chrétien*; mais en cela il tombe dans une autre contradiction, puisque la foi humaine ne peut tomber que sur ce qui est de l'ordre naturel, et que les oracles, selon lui, n'en sont pas. Le témoignage des historiens de l'antiquité, ajoute du Marsais, est formellement contraire à ce que le P. Baltus prétend, que jamais les oracles n'ont été rendus par des statues creuses : mais quand cette prétention serait fondée, elle serait favorable à la cause de Fontenelle, puisqu'il est encore plus aisé de faire parler un prêtre qu'une statue. Il n'est point vrai, comme le dit encore le critique, que ceux qui réduisent les oracles à des causes naturelles, diminuent par ce moyen la gloire de Jésus-Christ qui les a fait cesser; ce serait au contraire affaiblir véritablement cette gloire, que d'attribuer les oracles aux démons : car le P. Baltus prétend lui-même que Julien, dans le quatrième siècle du christianisme, en évoquant *efficacement* les enfers par la magie et par les enchantemens, en avait obtenu réponse. Les permissions particulières que l'écrivain dit avoir été accordées au démon, ne nous donnent pas droit d'en supposer d'autres; rien n'est plus ridicule dans l'ordre surnaturel que l'argument qui prouve l'existence d'un fait miraculeux par celle d'un fait semblable. Ajouter foi trop légèrement aux prodiges, dans un siècle où ils ne sont plus nécessaires à l'établissement du christianisme, c'est ébranler, sans le vouloir, les fondemens de la croyance que l'on doit aux vrais miracles rapportés dans les livres saints. On ne croit plus de nos jours aux possédés, quoiqu'on croie à ceux de l'Écriture. Jésus-Christ a été transporté par le démon, il l'a permis pour nous instruire; mais de pareils miracles ne se font plus. La métamorphose de Nabuchodonosor en bête, dont il ne nous est pas permis de douter, n'est arrivée qu'une fois. Enfin Saül a évoqué l'ombre de Samuel, et l'on n'ajoute plus de foi aux évocations. Le P. Baltus avoue que les prodiges même racontés par les Pères ne sont pas de foi, à plus forte raison les prétendus miracles du paganisme, qu'ils ont quelquefois daigné rapporter. Si le sentiment de ces auteurs, d'ailleurs très-graves, sur des objets étrangers au christianisme, devait être la règle de nos opinions, on pourrait justifier par ce principe le traitement que les inquisiteurs ont fait à Galilée.

On aura peine à croire que le P. Baltus ait reproché sérieuse-

ment à Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'anabaptiste Vandale ; comme si un anabaptiste était condamné à déraisonner en tout, même sur une matière étrangère aux erreurs de sa secte. La réponse de du Marsais à cette objection, est que le religieux qui a pris la défense des oracles, a suivi le sentiment du luthérien Mœbius, et qu'hérétique pour hérétique, un anabaptiste vaut bien un luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ, ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant hébreu, oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même ; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du sauveur du monde ; mais peu à peu, à mesure que Jésus-Christ a été connu et adoré. Cette manière de finir n'a rien de surprenant, elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avaient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant la venue du sauveur du monde, par des guerres et par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus ou presque plus, et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. *L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler, et les dieux ont obéi.* Enfin tout est plein, dans les auteurs profanes, d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux quatrième et cinquième siècles, et il y en a encore aujourd'hui chez les idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ, suffirait pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent Fontenelle et son défenseur ; puisqu'il est évident que le fils de Dieu descendant parmi les hommes, devait tout à coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il était destiné à être mal-

heureux en tout ; M. de Maisons le père chez qui il était entré , et qui en avait fait son ami , était trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avait à un pareil gouverneur , et trop équitable pour ne pas les reconnaître ; mais la mort l'enleva dans le temps où l'éducation de son fils était prête à finir , et où il se proposait d'assurer à du Marsais une retraite honnête , juste fruit de ses travaux et de ses soins. Notre philosophe , sur les espérances qu'on lui donnait de suppléer à ce que le père de son élève n'avait pu faire , resta encore quelque temps dans la maison ; mais le peu de considération qu'on lui marquait , et les dégoûts même qu'il essuya , l'obligèrent enfin d'en sortir , et de renoncer à ce qu'il avait lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avait sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law , pour être auprès de son fils , qui était alors âgé de seize ou dix-sept ans , et du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt : toute sa conduite prouve assez qu'il n'était sur ce point ni fort éclairé , ni fort actif ; et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève , si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avait rendu sa situation insupportable.

La fortune qui semblait l'avoir placé chez Law lui manqua encore ; il avait des actions qu'il voulait convertir en un bien plus solide : on lui conseilla de les garder ; bientôt après tout fut anéanti , et Law obligé de sortir du royaume , et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison , ce fut , comme il l'a écrit lui-même , de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien , *qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir* ; et de connaître , ce sont encore ses propres termes , *la bassesse , la servitude et l'esprit d'adulation des grands*.

Il avait éprouvé par lui-même combien cette profession si noble et si utile , qui a pour objet l'éducation de la jeunesse , est peu honorée parmi nous , tant nous sommes éclairés sur nos intérêts ; mais la situation de ses affaires , et peut-être l'habitude , lui avaient rendu cette ressource indispensable ; il rentra donc encore dans la même carrière , et toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que du Marsais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume , avait demandé *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât*. Cette question singulière avait été faite à Law , alors de la re-

ment à Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'anabaptiste Vandale ; comme si un anabaptiste était condamné à déraisonner en tout, même sur une matière étrangère aux erreurs de sa secte. La réponse de du Marsais à cette objection, est que le religieux qui a pris la défense des oracles, a suivi le sentiment du luthérien Mœbius, et qu'hérétique pour hérétique, un anabaptiste vaut bien un luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ, ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant hébreu, oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même ; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du sauveur du monde ; mais peu à peu, à mesure que Jésus-Christ a été connu et adoré. Cette manière de finir n'a rien de surprenant, elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux, ou plutôt qu'on veut donner pour tels, diminuent dans une fausse religion, ou à mesure qu'elle s'affaiblit, parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner, la fourberie découverte dans plusieurs oracles, et conclue dans les autres, enfin les édits des empereurs chrétiens, voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avaient produit, des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant la venue du sauveur du monde, par des guerres et par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus ou presque plus, et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. *L'oracle de Delphes, dit Lucain, est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler, et les dieux ont obéi.* Enfin tout est plein, dans les auteurs profanes, d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux quatrième et cinquième siècles, et il y en a encore aujourd'hui chez les idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ, suffirait pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons, comme le remarquent Fontenelle et son défenseur ; puisqu'il est évident que le fils de Dieu descendant parmi les hommes, devait tout à coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il était destiné à être mal-

heureux en tout; M. de Maisons le père chez qui il était entré, et qui en avait fait son ami, était trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avait à un pareil gouverneur, et trop équitable pour ne pas les reconnaître; mais la mort l'enleva dans le temps où l'éducation de son fils était prête à finir, et où il se proposait d'assurer à du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux et de ses soins. Notre philosophe, sur les espérances qu'on lui donnait de suppléer à ce que le père de son élève n'avait pu faire, resta encore quelque temps dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquait, et les dégoûts même qu'il essuya, l'obligèrent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avait lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avait sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui était alors âgé de seize ou dix-sept ans, et du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt: toute sa conduite prouve assez qu'il n'était sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève, si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avait rendu sa situation insupportable.

La fortune qui semblait l'avoir placé chez Law lui manqua encore; il avait des actions qu'il voulait convertir en un bien plus solide: on lui conseilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, et Law obligé de sortir du royaume, et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, *qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir*; et de connaître, ce sont encore ses propres termes, *la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands*.

Il avait éprouvé par lui-même combien cette profession si noble et si utile, qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts; mais la situation de ses affaires, et peut-être l'habitude, lui avaient rendu cette ressource indispensable; il rentra donc encore dans la même carrière, et toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que du Marsais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume, avait demandé *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât*. Cette question singulière avait été faite à Law, alors de la re-

ment à Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'anabaptiste Vandale ; comme si un anabaptiste était condamné à déraisonner en tout , même sur une matière étrangère aux erreurs de sa secte. La réponse de du Marsais à cette objection , est que le religieux qui a pris la défense des oracles , a suivi le sentiment du luthérien Mœbius , et qu'hérétique pour hérétique , un anabaptiste vaut bien un luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ , ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant hébreu , oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même ; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du sauveur du monde ; mais peu à peu , à mesure que Jésus-Christ a été connu et adoré. Cette manière de finir n'a rien de surprenant , elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux , ou plutôt qu'on veut donner pour tels , diminuent dans une fausse religion , ou à mesure qu'elle s'affaiblit , parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner , la fourberie découverte dans plusieurs oracles , et conclue dans les autres , enfin les édits des empereurs chrétiens , voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avaient produit , des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant la venue du sauveur du monde , par des guerres et par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus ou presque plus , et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. *L'oracle de Delphes* , dit Lucain , *est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler , et les dieux ont obéi*. Enfin tout est plein , dans les auteurs profanes , d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux quatrième et cinquième siècles , et il y en a encore aujourd'hui chez les idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ , suffirait pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons , comme le remarquent Fontenelle et son défenseur ; puisqu'il est évident que le fils de Dieu descendant parmi les hommes , devait tout à coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il était destiné à être mal-

heureux en tout; M. de Maisons le père chez qui il était entré, et qui en avait fait son ami, était trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avait à un pareil gouverneur, et trop équitable pour ne pas les reconnaître; mais la mort l'enleva dans le temps où l'éducation de son fils était prête à finir, et où il se proposait d'assurer à du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux et de ses soins. Notre philosophe, sur les espérances qu'on lui donnait de suppléer à ce que le père de son élève n'avait pu faire, resta encore quelque temps dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquait, et les dégoûts même qu'il essuya, l'obligèrent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avait lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avait sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui était alors âgé de seize ou dix-sept ans, et du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt: toute sa conduite prouve assez qu'il n'était sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève, si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avait rendu sa situation insupportable.

La fortune qui semblait l'avoir placé chez Law lui manqua encore; il avait des actions qu'il voulait convertir en un bien plus solide: on lui conseilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, et Law obligé de sortir du royaume, et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, *qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir*; et de connaître, ce sont encore ses propres termes, *la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands*.

Il avait éprouvé par lui-même combien cette profession si noble et si utile, qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts; mais la situation de ses affaires, et peut-être l'habitude, lui avaient rendu cette ressource indispensable; il rentra donc encore dans la même carrière, et toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que du Marsais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume, avait demandé *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât*. Cette question singulière avait été faite à Law, alors de la re-

ment à Fontenelle d'avoir adopté sur les oracles le sentiment de l'anabaptiste Vandale ; comme si un anabaptiste était condamné à déraisonner en tout , même sur une matière étrangère aux erreurs de sa secte. La réponse de du Marsais à cette objection , est que le religieux qui a pris la défense des oracles , a suivi le sentiment du luthérien Mœbius , et qu'hérétique pour hérétique , un anabaptiste vaut bien un luthérien.

Ceux qui ont avancé que les oracles avaient cessé à la venue de Jésus-Christ , ne l'ont cru que d'après l'oracle supposé sur l'enfant hébreu , oracle regardé comme faux par le P. Baltus lui-même ; aussi prétend-il que les oracles n'ont pas fini précisément à la venue du sauveur du monde ; mais peu à peu , à mesure que Jésus-Christ a été connu et adoré. Cette manière de finir n'a rien de surprenant , elle était la suite naturelle de l'établissement d'un nouveau culte. Les faits miraculeux , ou plutôt qu'on veut donner pour tels , diminuent dans une fausse religion , ou à mesure qu'elle s'affaiblit , parce qu'ils n'obtiennent plus de croyance. La pauvreté des peuples qui n'avaient plus rien à donner , la fourberie découverte dans plusieurs oracles , et conclue dans les autres , enfin les édits des empereurs chrétiens , voilà les causes véritables de la cessation de ce genre d'imposture : des circonstances favorables l'avaient produit , des circonstances contraires l'ont fait disparaître ; ainsi les oracles ont été soumis à toute la vicissitude des choses humaines. On se retranche à dire que la naissance de Jésus-Christ est la première époque de leur cessation ; mais pourquoi certains démons ont-ils fui tandis que les autres restaient ? D'ailleurs l'histoire prouve invinciblement que plusieurs oracles avaient été détruits avant la venue du sauveur du monde , par des guerres et par d'autres troubles : tous les oracles brillans de la Grèce n'existaient plus ou presque plus , et quelquefois l'oracle se trouvait interrompu par le silence d'un honnête prêtre qui ne voulait pas tromper le peuple. *L'oracle de Delphes* , dit Lucain , *est demeuré muet depuis que les princes craignent l'avenir ; ils ont défendu aux dieux de parler , et les dieux ont obéi*. Enfin tout est plein , dans les auteurs profanes , d'oracles qui ont subsisté jusqu'aux quatrième et cinquième siècles , et il y en a encore aujourd'hui chez les idolâtres. Cette opiniâtreté incontestable des oracles à subsister encore après la venue de Jésus-Christ , suffirait pour prouver qu'ils n'ont pas été rendus par les démons , comme le remarquent Fontenelle et son défenseur ; puisqu'il est évident que le fils de Dieu descendant parmi les hommes , devait tout à coup imposer silence aux enfers.

Telle est l'analyse de l'ouvrage de du Marsais sur les oracles. Revenons maintenant à sa personne. Il était destiné à être mal-

heureux en tout; M. de Maisons le père chez qui il était entré, et qui en avait fait son ami, était trop éclairé pour ne pas sentir les obligations qu'il avait à un pareil gouverneur, et trop équitable pour ne pas les reconnaître; mais la mort l'enleva dans le temps où l'éducation de son fils était prête à finir, et où il se proposait d'assurer à du Marsais une retraite honnête, juste fruit de ses travaux et de ses soins. Notre philosophe, sur les espérances qu'on lui donnait de suppléer à ce que le père de son élève n'avait pu faire, resta encore quelque temps dans la maison; mais le peu de considération qu'on lui marquait, et les dégoûts même qu'il essuya, l'obligèrent enfin d'en sortir, et de renoncer à ce qu'il avait lieu d'attendre d'une famille riche à laquelle il avait sacrifié les douze plus belles années de sa vie. On lui proposa d'entrer chez le fameux Law, pour être auprès de son fils, qui était alors âgé de seize ou dix-sept ans, et du Marsais accepta cette proposition. Quelques amis l'accusèrent injustement d'avoir eu dans cette démarche des vues d'intérêt: toute sa conduite prouve assez qu'il n'était sur ce point ni fort éclairé, ni fort actif; et il a plusieurs fois assuré qu'il n'eût jamais quitté son premier élève, si par le refus des égards les plus ordinaires on ne lui avait rendu sa situation insupportable.

La fortune qui semblait l'avoir placé chez Law lui manqua encore; il avait des actions qu'il voulait convertir en un bien plus solide: on lui conseilla de les garder; bientôt après tout fut anéanti, et Law obligé de sortir du royaume, et d'aller mourir dans l'obscurité à Venise. Tout le fruit que du Marsais retira d'avoir demeuré dans cette maison, ce fut, comme il l'a écrit lui-même, de pouvoir rendre des services importans à plusieurs personnes d'un rang très-supérieur au sien, *qui depuis n'ont pas paru s'en souvenir*; et de connaître, ce sont encore ses propres termes, *la bassesse, la servitude et l'esprit d'adulation des grands*.

Il avait éprouvé par lui-même combien cette profession si noble et si utile, qui a pour objet l'éducation de la jeunesse, est peu honorée parmi nous, tant nous sommes éclairés sur nos intérêts; mais la situation de ses affaires, et peut-être l'habitude, lui avaient rendu cette ressource indispensable; il rentra donc encore dans la même carrière, et toujours avec un égal succès. La justice que nous devons à sa mémoire nous oblige de repousser à cette occasion une calomnie qui n'a été que trop répandue. On a prétendu que du Marsais étant appelé pour présider à l'éducation de trois frères dans une des premières maisons du royaume, avait demandé *dans quelle religion on voulait qu'il les élevât*. Cette question singulière avait été faite à Law, alors de la re-

ligion anglicane, par un homme d'esprit qui avait été pendant quelque temps auprès de son fils. Du Marsais avait su le fait, et l'avait simplement raconté : il était absurde de penser qu'en France, dans le sein d'une famille catholique, où personne ne le connaissait encore, et où il avait intérêt de donner bonne opinion de sa prudence, il eût hasardé un discours si extravagant, et qui pouvait être regardé comme une injure ; mais on trouva plaisant de le lui attribuer, et par cette raison on continuera peut-être à le lui attribuer encore, non-seulement contre la vérité, mais même contre la vraisemblance. Cependant nous ne devons pas laisser ignorer à ceux qui liront cet éloge, que ce conte ridicule, répété et même orné en passant de bouche en bouche, est peut-être ce qui a le plus nui à du Marsais. Les plaisanteries que notre frivolité se permet si légèrement sans en prévoir les suites, laissent souvent après elles des plaies profondes ; la haine profite de tout ; et qu'il est doux pour cette multitude d'hommes que blesse l'éclat des talents, de trouver le plus léger prétexte pour se dispenser de leur rendre justice !

Cette imputation calomnieuse, et ce que nous avons rapporté au sujet de l'histoire des oracles, ne sont pas les seules persécutions que du Marsais ait essuyées. Il nous est tombé entre les mains un fragment d'une de ses lettres sur la légèreté des soupçons qu'on forme contre les autres en matière de religion : il ne lui était que trop permis de s'en plaindre, puisqu'il en avait été si souvent l'objet et la victime. Nous apprenons par ce fragment que des hommes qui se disaient philosophes, l'avaient accusé d'impiété, pour avoir soutenu contre les cartésiens que les bêtes n'étaient pas des automates. Ses adversaires donnaient, pour preuve de cette accusation, l'impossibilité qu'il y avait, selon eux, de concilier l'opinion qui attribue du sentiment aux bêtes, avec les dogmes de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme, de la liberté de l'homme, et de la justice divine dans la distribution des maux ; du Marsais répondait que l'opinion qu'il avait soutenue sur l'âme des bêtes n'était pas la sienne ; qu'avant Descartes elle était absolument générale, comme conforme aux premières notions de l'expérience et du sens commun, et même au langage de l'Écriture ; que depuis Descartes même elle avait toujours prévalu dans la plupart des écoles, qui ne s'en étaient pas crues moins orthodoxes ; enfin que c'était apparemment le sort de quelque opinion que ce fût sur l'âme des bêtes, de faire taxer d'irréligion ceux qui la soutenaient, puisque Descartes lui-même en avait été accusé de son temps, pour avoir prétendu que les animaux étaient de pures machines. Il en a été de même parmi nous, d'abord des partisans des idées innées, et depuis

peu de leurs adversaires ; plusieurs opinions semblables ont eu cette singulière destinée , que le pour et le contre ont été successivement traités comme impies ; tant le zèle , aveuglé par l'ignorance , est ingénieux à se forger des sujets de scandale , et à se tourmenter lui-même et les autres.

Du Marsais , après la chute de Law , entra chez le marquis de Beaufreumont ; le séjour qu'il y fit durant plusieurs années est une des époques les plus remarquables de sa vie , par l'utilité dont il a été pour les autres. Il donna occasion à du Marsais de se dévoiler au public pour ce qu'il était , pour un grammairien profond et philosophe , et pour un esprit créateur dans une matière sur laquelle se sont exercés tant d'excellens écrivains. C'est principalement en ce genre qu'il s'est acquis une réputation immortelle , et c'est aussi par ce côté important que nous allons désormais l'envisager.

Un des plus grands efforts de l'esprit humain est d'avoir assujéti les langues à des règles ; mais cet effort n'a été fait que peu à peu. Les langues , formées d'abord sans principes , ont été plus l'ouvrage du besoin que de la raison , et les philosophes , réduits à débrouiller ce chaos informe , se sont bornés à en diminuer le plus qu'il était possible l'irrégularité , et à réparer de leur mieux ce que le peuple avait construit au hasard : car c'est aux philosophes à régler les langues , comme c'est aux bons écrivains à les fixer. La grammaire est donc l'ouvrage des philosophes ; mais ceux qui en ont établi les règles , ont fait comme la plupart des inventeurs dans les sciences : ils n'ont donné que les résultats de leur travail , sans montrer l'esprit qui les avait guidés. Pour bien saisir cet esprit si précieux à connaître , il faut se remettre sur leurs traces ; mais c'est ce qui n'appartient qu'à des philosophes comme eux. L'étude et l'usage suffisent pour apprendre les règles , et un degré de conception ordinaire pour les appliquer ; l'esprit philosophique seul peut remonter jusqu'aux principes sur lesquels les règles sont établies , et distinguer le grammairien de génie du grammairien de mémoire. Cet esprit aperçoit d'abord dans la grammaire de chaque langue les principes généraux qui sont communs à toutes les autres , et qui forment la grammaire générale ; il démêle ensuite dans les usages particuliers à chaque langue , ceux qui peuvent être fondés en raison , d'avec ceux qui ne sont que l'ouvrage du hasard ou de la négligence : il observe l'influence réciproque que les langues ont eue les unes sur les autres , et les altérations que ce mélange leur a données , sans leur ôter entièrement leur premier caractère : il balance leurs avantages et leurs désavantages mutuels ; la différence de leur construction , ici libre , hardie et variée , là régulière , timide et

uniforme; la diversité de leur génie, tantôt favorable, tantôt contraire à l'expression heureuse et rapide des idées; leur richesse et leur liberté, leur indigence et leur servitude. Le développement de ces différens objets est la vraie métaphysique de la grammaire. Elle ne consiste point, comme cette philosophie ténébreuse qui se perd dans les attributs de Dieu et les facultés de notre âme, à raisonner à perte de vue sur ce qu'on ne connaît pas, ou à prouver laborieusement par des argumens faibles, des vérités dont la foi nous dispense de chercher les preuves. Son objet est plus réel et plus à notre portée; c'est la marche de l'esprit humain dans la génération de ses idées, et dans l'usage qu'il fait des mots pour transmettre ses pensées aux autres hommes. Tous les principes de cette métaphysique appartiennent, pour ainsi dire, à chacun, puisqu'ils sont au dedans de nous; il ne faut, pour les y trouver, qu'une analyse exacte et réfléchie; mais le don de cette analyse n'est pas donné à tous. On peut néanmoins s'assurer si elle est bien faite, par un effet qu'elle doit alors produire infailliblement, celui de frapper d'une lumière vive tous les bons esprits auxquels elle sera représentée: en ce genre c'est presque une marque sûre de n'avoir pas rencontré le vrai, que de trouver des contradicteurs, ou d'en trouver qui le soient long-temps. Aussi du Marsais n'a-t-il essuyé d'attaques que ce qu'il en fallait pour assurer pleinement son triomphe; avantage rare pour ceux qui portent les premiers le flambeau de la philosophie dans les sujets qu'ils traitent.

Le premier fruit des réflexions de du Marsais sur l'étude des langues fut son *Exposition d'une méthode raisonnée pour apprendre la langue latine*; elle parut en 1722: il la dédia à MM. de Beaufremont ses élèves qui en avaient fait le plus heureux essai, et dont l'un, commencé dès l'alphabet par son illustre maître, avait fait en moins de trois ans les progrès les plus singuliers et les plus rapides.

La méthode de du Marsais a deux parties, *l'usage et la raison*. Savoir une langue, c'est en entendre les mots; et cette connaissance appartient proprement à la mémoire, c'est-à-dire, à celle des facultés de notre âme qui se développe la première chez les enfans, qui est même plus vive à cet âge que dans aucun autre, et qu'on peut appeler *l'esprit de l'enfance*. C'est donc cette faculté qu'il faut exercer seule. Ainsi on fera d'abord apprendre aux enfans, sans les fatiguer, et comme par manière d'amusement, suivant différens moyens que l'auteur indique, les mots latins les plus en usage. On donnera ensuite à expliquer un auteur latin rangé suivant la construction française, et sans inversion. On substituera de plus dans le texte, les mots sous-

entendus par l'auteur, et on mettra sous chaque mot latin le terme français correspondant : vis-à-vis de ce texte, ainsi disposé pour en faciliter l'intelligence, on placera le texte de l'auteur tel qu'il est ; et à côté du français littéral, une traduction française conforme au génie de notre langue. Par ce moyen, l'enfant repassant du texte latin altéré au texte véritable, et de la version interlinéaire à une traduction libre, s'accoutumera insensiblement à connaître par le seul usage les façons de parler propres à la langue latine et à la langue française. Cette manière d'enseigner le latin aux enfans est une imitation exacte de la façon dont on se rend familières les langues vivantes, que l'usage seul enseigne beaucoup plus vite que toutes les méthodes. C'est d'ailleurs se conformer à la marche de la nature. Le langage s'est d'abord établi, et la grammaire n'est venue qu'à la suite.

A mesure que la mémoire des enfans se remplit, que leur raison se perfectionne, et que l'usage de traduire leur fait apercevoir les variétés dans les terminaisons des mots-latins et dans la construction et l'objet de ces variétés, on leur fait apprendre peu à peu les déclinaisons, les conjugaisons et les premières règles de la syntaxe, et on leur en montre l'application dans les auteurs même qu'ils ont traduits : ainsi on les prépare peu à peu, et comme par une espèce d'instinct, à recevoir les principes de la grammaire raisonnées, qui n'est proprement qu'une vraie logique, mais une logique qu'on peut mettre à la portée des enfans. C'est alors qu'on leur enseigne le mécanisme de la construction, en leur faisant faire l'anatomie de toutes les phrases, et en leur donnant une idée juste de toutes les parties du discours.

Du Marsais n'a pas de peine à montrer les avantages de cette méthode sur la méthode ordinaire. Les inconvéniens de celle-ci sont de parler aux enfans de cas, de modes, de concordance et de régime, sans préparation, et sans qu'ils puissent sentir l'usage de ce qu'on leur fait apprendre ; de leur donner ensuite des règles de syntaxe très-composées, dont on les oblige de faire l'application en mettant du français en latin ; de vouloir forcer leur esprit à produire, dans un temps où il n'est destiné qu'à recevoir ; de les fatiguer en cherchant à les instruire ; et de leur inspirer le dégoût de l'étude, dans un âge où l'on ne doit songer qu'à la rendre agréable. En un mot, dans la méthode ordinaire on enseigne le latin à peu près comme un homme qui, pour apprendre à un enfant à parler, commencerait par lui montrer la mécanique des organes de la parole ; du Marsais imite au contraire celui qui enseignerait d'abord à parler, et qui expliquerait ensuite la mécanique des organes. Il termine son ouvrage par une application du plan qu'il propose au poème séculaire d'Ho-

race : cet exemple doit suffire aux maîtres intelligens , pour les guider dans la route qui leur est ouverte.

Rien ne paraît plus philosophique que cette méthode , plus conforme au développement naturel de l'esprit , et plus propre à abrégér les difficultés. Mais elle avait deux grands défauts : elle était nouvelle ; elle contenait de plus une critique de la manière d'enseigner qu'on pratique encore parmi nous , et que la prévention , la paresse , l'indifférence pour le bien public s'obstinent à conserver , comme elles consacrent tant d'autres abus sous le nom d'usage. Aussi l'ouvrage fut-il attaqué , et principalement dans celui de nos journaux dont les auteurs avaient un intérêt direct à le combattre. Ils firent à du Marsais un grand nombre d'objections auxquelles il satisfait pleinement. Mais nous ne devons pas oublier de remarquer que lorsqu'il se chargea , près de trente ans après , de la partie de la grammaire dans le Dictionnaire encyclopédique , il fut célébré comme un grand maître , et presque comme un oracle , dans le même journal où ses premiers ouvrages sur cette matière avaient été si mal accueillis. Cependant , bien loin d'avoir changé de principes , il s'était confirmé par l'expérience et par les réflexions , dans le peu de cas qu'il faisait de la méthode ordinaire. Mais sa réputation le mettait alors au-dessus de la critique ; il touchait d'ailleurs à la fin de sa carrière , et il n'y avait plus d'inconvénient à le louer. La plupart des critiques de profession ont un avantage dont ils ne s'aperçoivent peut-être pas eux-mêmes , mais dont ils profitent comme s'ils en connaissaient toute l'étendue ; c'est l'oubli auquel leurs décisions sont sujettes , et la liberté que cet oubli leur laisse d'approuver aujourd'hui ce qu'ils blâmaient hier , et de le blâmer de nouveau pour l'approuver encore.

Du Marsais , encouragé par le succès de ce premier essai , entreprit de le développer dans un ouvrage qui devait avoir pour titre : *Les véritables principes de la Grammaire ou nouvelle Grammaire raisonnée pour apprendre la langue latine*. Il donna en 1729 la préface de cet ouvrage qui contient un détail plus étendu de sa méthode , plusieurs raisons nouvelles en sa faveur , et le plan qu'il se proposait de suivre dans la grammaire générale. Il la divisa en six articles ; savoir , *la connaissance de la proposition et de la période en tant qu'elles sont composées de mots , l'orthographe , la prosodie , l'étymologie , les préliminaires de la syntaxe , et la syntaxe même*. C'est tout ce qu'il publia pour lors de son ouvrage , mais il en détacha l'année suivante un morceau précieux qu'il donna séparément au public , et qui devait faire le dernier objet de sa grammaire générale. Nous voulons parler de son *Traité des Tropes* , ou des différens

sons dans lesquels un même mot peut être pris dans une même langue. L'auteur expose d'abord dans cet ouvrage, à peu près comme il l'a fait depuis dans l'Encyclopédie, au mot *figure*, ce qui constitue en général le style figuré, et montre combien ce style est ordinaire, non-seulement dans les écrits, mais dans la conversation même; il fait sentir ce qui distingue les *figures de pensée*, communes à toutes les langues, d'avec les *figures de mots*, qui sont particulières à chacune, et qu'on appelle proprement *tropes*. Il détaille l'usage des tropes dans le discours, et les abus qu'on peut en faire; il fait sentir les avantages qu'il y aurait à distinguer, dans les dictionnaires latins-français, le sens propre de chaque mot d'avec les sens figurés qu'il peut recevoir; il explique la subordination des tropes ou les différentes classes auxquelles on peut les réduire, et les différens noms qu'on leur a donnés. Enfin, pour rendre son ouvrage complet, il traite encore des autres sens dont un même mot est susceptible, outre le sens figuré; comme le sens adjectif ou substantif, déterminé ou indéterminé, actif, passif ou neutre, absolu ou relatif, collectif ou distributif, composé ou divisé, et ainsi des autres. Les observations et les règles sont appuyées partout d'exemples frappans, et d'une logique dont la clarté et la précision ne laissent rien à désirer.

Tout mérite d'être lu dans le *Traité des tropes*, jusqu'à l'erreur; il contient des réflexions sur notre orthographe, sur ses bizarreries, ses inconséquences et ses variations. On voit dans ces réflexions un écrivain judicieux, également éloigné de respecter superstitieusement l'usage, et de le heurter en tout par une réforme impraticable.

Cet ouvrage, qu'on peut regarder comme un chef-d'œuvre en son genre, fut plus estimé qu'il n'eut un prompt débit; il lui a fallu près de trente ans pour arriver à une nouvelle édition, qui n'a paru qu'après la mort de l'auteur. La matière, quoique traitée d'une manière supérieure, intéressait trop peu ce grand nombre de lecteurs oisifs qui ne veulent qu'être amusés: le titre même du livre, peu entendu de la multitude, contribua à l'indifférence du public, et du Marsais nous a rapporté sur cela lui-même une anecdote singulière. Quelqu'un voulant un jour lui faire compliment sur cet ouvrage, lui dit qu'il venait d'entendre dire beaucoup de bien de son *Histoire des Tropes*: il prenait *les tropes* pour un nom de peuple.

Cette lenteur de succès, jointe à des occupations particulières, et peut-être à un peu de paresse, a privé le public de la grammaire que l'auteur avait promise; perte très-difficile à réparer dans ce siècle même, où la grammaire, plus que jamais cultivée

par des philosophes, commence à être mieux approfondie et mieux connue. Du Marsais se contenta de publier en 1731 l'*Abrégé de la Fable* du P. Jouvenci, disposé suivant sa méthode; le texte, pur d'abord, ensuite le même texte sans inversion et sans mots sous-entendus; au-dessous de ce texte la version interlinéaire, et au-dessous de cette version la vraie traduction en langue française. C'est le dernier ouvrage qu'il a donné au public; on a trouvé dans ses papiers plusieurs versions de ce genre, qu'il serait facile de mettre au jour si on les jugeait utiles.

Il avait composé pour l'usage de ses élèves ou pour le sien, d'autres ouvrages qui n'ont point paru. Nous ne citerons que sa *Logique*, ou *Réflexions sur les opérations de l'esprit*. Ce traité contient sur l'art de raisonner tout ce qu'il est utile d'apprendre, et sur la métaphysique tout ce qu'il est permis de savoir. C'est dire que l'ouvrage est très-court, et peut-être pourrait-on l'abrégé encore.

L'éducation de MM. de Beaufrémont finie, du Marsais continua d'exercer le talent rare qu'il avait pour l'éducation de la jeunesse. Il prit une pension au faubourg St.-Victor, dans laquelle il élevait suivant sa méthode un certain nombre de jeunes gens; mais des circonstances imprévues le forcèrent d'y renoncer. Il voulut se charger encore de quelques éducations particulières, que son âge avancé ne lui permit pas de conserver long-temps: obligé enfin de se borner à quelques leçons qu'il faisait pour subsister, sans fortune, sans espérance, et presque sans ressource, il se réduisit à un genre de vie fort étroit. Ce fut alors que nous eûmes le bonheur de l'associer à l'Encyclopédie; les articles qu'il lui a fournis, et qui sont en grand nombre dans les six premiers volumes, feront à jamais un des principaux ornemens de cet ouvrage, et sont supérieurs à tous nos éloges. La philosophie saine et lumineuse qu'ils contiennent, le savoir que l'auteur y a répandu, la précision des règles et la justesse des applications, ont fait regarder avec raison cette partie de l'Encyclopédie comme une des mieux traitées. Un succès si général et si juste ne pouvait augmenter l'estime que les gens de lettres avaient depuis long-temps pour l'auteur, mais le fit connaître d'un grand nombre de gens du monde, dont la plupart ignoraient jusqu'à son nom. Enhardi et soutenu par les marques les moins équivoques de l'approbation publique, il crut pouvoir en faire usage pour se procurer le nécessaire qui lui manquait. Il écrivit à un philosophe, du petit nombre de ceux qui habitent Versailles, pour le prier de s'intéresser en sa faveur auprès des distributeurs des grâces. Ses ouvrages et ses travaux, recommandation trop inutile, étaient la seule qu'il pût faire parler

pour lui. Il se comparait, dans sa lettre, au paralytique de trente-huit ans, qui attendait en vain que l'eau de la piscine fût agitée en sa faveur. Cette lettre touchante eut l'effet qu'elle devait avoir à la cour, où les intérêts personnels étouffent tout autre intérêt, où le mérite a des amis timides qui le servent faiblement, et des ennemis ardens, attentifs aux occasions de lui nuire. Les services de du Marsais, sa vieillesse, ses infirmités, les prières de son ami, ne purent rien obtenir. On convint de la justice de ses demandes, on lui témoigna beaucoup d'envie de l'obliger; ce fut tout le fruit qu'il retira de la bonne volonté apparente qu'on lui marquait. La plus grande injure que les gens en place puissent faire à un homme de lettres, ce n'est pas de lui refuser l'appui qu'il a droit d'attendre d'eux, c'est de le laisser dans l'oppression ou dans l'oubli, en voulant paraître ses protecteurs. L'indifférence pour les talens ne les offense pas toujours, mais elle les révolte quand elle cherche à se couvrir d'un faux air d'intérêt; heureusement elle se démasque bientôt elle-même, et les moins clairvoyans n'y sont pas long-temps trompés.

Du Marsais, avec moins de délicatesse et plus de talens pour se faire valoir, eût peut-être trouvé chez quelques citoyens riches et généreux les secours qu'on lui refusait d'ailleurs. Mais il avait assez vécu pour apprendre à redouter les bienfaits, quand l'amitié n'en est pas le principe, ou quand on ne peut estimer la main dont ils viennent. C'est parce qu'il était très-capable de reconnaissance; et qu'il en connaissait tous les devoirs, qu'il ne voulait pas placer ce sentiment au hasard. Il racontait à cette occasion, avec une sorte de gaieté que ses malheurs ne lui avaient point fait perdre, un trait que Molière n'eût pas laissé échapper, s'il eût pu le connaître. *Du Marsais*, disait un riche avare; *est un fort honnête homme; il y a quarante ans qu'il est mon ami; il est pauvre, et il ne m'a jamais rien demandé.*

Sur la fin de sa vie il crut pouvoir se promettre des jours un peu plus heureux; son fils qui avait fait une petite fortune au Cap-Français, où il mourut il y a quelques années, lui donna par la disposition de son testament, l'usufruit du bien qu'il laissait. Peut-être un père avait-il droit d'en attendre davantage; mais c'en était assez pour un vieillard et pour un philosophe. Cependant la distance des lieux, et le peu de temps qu'il survécut à son fils, ne lui permirent de toucher qu'une petite partie de ce bien. Dans ces circonstances le comte de Lauraguais, qui a su préférer dans l'Académie des sciences le simple titre d'*académicien* à celui d'honoraire, eut occasion de voir du Marsais, et fut touché de sa situation. Il lui assura une pension de 1000 liv. dont il a continué une partie à une personne qui avait eu soin

de la vieillesse du philosophe : action de générosité qui aura parmi nous plus d'éloges que d'imitateurs.

Notre illustre collègue , quoique âgé de près de quatre-vingts ans , paraissait pouvoir se promettre encore quelques années de vie , lorsqu'il tomba malade au mois de juin de l'année 1756. Il s'aperçut bientôt du danger où il était , et demanda les sacre-
mens , qu'il reçut avec beaucoup de présence d'esprit et de tranquillité : il vit arriver la mort en sage qui avait appris à ne la point craindre , et en homme qui n'avait pas lieu de regretter la vie. La république des lettres le perdit le 11 du même mois , après une maladie de trois ou quatre jours.

Les qualités dominantes de son esprit étaient *la netteté et la justesse*, portées l'une et l'autre au plus haut degré. Son caractère était doux et tranquille , et son âme toujours égale paraissait peu agitée par les différens événemens de la vie , même par ceux qui semblaient devoir l'affecter le plus. Quoique accoutumé à recevoir des louanges , il en était très-peu flatté ; faiblesse , si c'en est une , pardonnable aux philosophes même , et bien naturelle à un homme de lettres qui n'avait point recueilli d'autre récompense de ses travaux. Peu jaloux d'en imposer par les dehors souvent grossiers d'une fausse modestie , il laissait entrevoir sans peine l'opinion avantageuse qu'il avait de ses ouvrages ; mais si son amour-propre n'était pas toujours caché , il se montrait sous une forme qui ne pouvait choquer celui des autres. Son extérieur et ses discours n'annonçaient pas toujours ce qu'il était : il avait l'esprit plus sage que brillant , la marche plus sûre que rapide , et plus propre aux matières qui dépendent de la discussion et de l'analyse , qu'à celles qui demandent une impression vive et prompte. L'habitude qu'il avait prise d'envisager chaque idée par toutes ses faces , et la nécessité où il s'était trouvé de parler presque toute sa vie à des enfans , lui avaient fait contracter dans la conversation une diffusion qui passait quelquefois dans ses écrits , et qu'on y remarqua surtout à mesure qu'il avança en âge. Souvent dans ses entretiens il faisait précéder ce qu'il avait à dire par des préambules dont on ne voyait pas d'abord le but , mais dont on apercevait ensuite le motif , et quelquefois la nécessité. Son peu de connaissance des hommes , son peu d'usage de traiter avec eux , et sa facilité à dire librement ce qu'il pensait sur toutes sortes de sujets , lui donnaient une naïveté souvent plaisante , qui eût passé pour simplicité dans tout autre que lui , et on eût pu l'appeler le La Fontaine des philosophes. Par une suite de ce caractère , il était sensible au naturel , et blessé de tout ce qui s'en éloignait ; aussi , quoiqu'il n'eût aucun talent pour le théâtre , on assure qu'il ne contribua

pas peu par ses conseils à faire acquérir à la célèbre Le Couvreur cette déclamation simple d'où dépend l'illusion du spectateur, et sans laquelle les représentations dramatiques, dénuées d'expression et de vérité, ne sont que des plaisirs d'enfant. Enfin il était, dit Voltaire, du nombre de ces sages obscurs dont Paris est plein, *qui jugent sainement de tout, qui vivent entre eux dans la paix et dans la communication de la raison, ignorés des grands, et très-redoutés de ces charlatans en tout genre qui veulent dominer sur les esprits.* Il se félicitait d'avoir vu deux événemens qui l'avaient beaucoup instruit, disait-il, sur les maladies épidémiques de l'esprit humain, et qui le consolèrent de n'avoir pas vécu sous Alexandre ou sous Auguste. Le premier de ces événemens était le fameux système dont il avait été une des victimes; système très-utile en lui-même s'il eût été bien conduit, et si son auteur et le gouvernement n'avaient pas été séduits et entraînés par le fanatisme du peuple. Le second événement était l'étrange folie des convulsions et des miracles qui les ont annoncées; autre espèce de fanatisme qui aurait pu être dangereux s'il n'avait pas été ridicule; qui a porté le coup mortel aux hommes parmi lesquels il est né, et qui les a fait tomber dans un mépris où ils resteront, si la persécution ne les en tire pas.

ÉLOGE

DU CARDINAL DE SOUBISE¹.

UNE constitution faible, qui nous a trop tôt privés de cet estimable prélat, et les places importantes qu'il eut à remplir, ne lui permirent pas de cultiver les talens de l'esprit avec autant d'assiduité et de succès que d'autres académiciens d'un rang distingué, qui ont contribué ou qui contribuent encore à la gloire de l'Académie, par des ouvrages pleins de grâces, de philosophie et de goût. Mais si le cardinal de Soubise ne put donner que des momens aux lettres, il les aima du moins; il honora ceux qui les cultivent, et qui joignent au don du génie la conduite et les

¹ Armand, cardinal de Soubise, grand-aumônier de France, évêque et prince de Strasbourg, commandeur de l'ordre du Saint-Esprit, né à Paris, le 1^{er} décembre 1717; reçu le 30 décembre 1741, à la place de Charles-Armand-René de La Tremouille, pair de France; mort le 28 juin 1756.

mœurs; il a entretenu dans nos cœurs , par son attachement pour la compagnie , la reconnaissance que nous devons à la maison de Rohan , dont le nom , si respectable à tant d'égards , doit nous être à jamais précieux comme celui des plus illustres et des plus constans de nos bienfaiteurs. On peut voir dans l'*Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet, l'obligation signalée que nous eûmes , vers le commencement du siècle , au cardinal de Rohan , dont l'acquisition flatteuse dédommagea la compagnie de l'espèce de dégoût que lui avait causé le refus auquel un grand magistrat paraît avoir été forcé par des conjonctures singulières (1). Ce n'est pas la seule preuve que le cardinal de Rohan ait donnée à l'Académie des sentimens qu'il avait pour elle ; dans toutes les circonstances qui l'exigèrent , ou même qui le permirent , il fut auprès du roi Louis XIV et de son successeur , qui l'honoraient tous deux de leur bienveillance , l'interprète , et , pour ainsi dire , l'agent de la compagnie ; elle avait en lui à la cour une espèce de résident zélé , quoique sans titre , aussi ardent qu'éclairé , et toujours prêt à soutenir et à faire valoir nos intérêts , même sans avoir été chargé de rien. Bienfaiteur , en quelque sorte , perpétuel de ses confrères , à qui il était cher encore par les grâces de son esprit , par la politesse la plus franche et la plus noble , par la considération dont il jouissait , et qu'il faisait , en quelque manière , rejaillir sur eux , il préféra l'honneur de se montrer l'ami des lettres , à la vanité de n'en être que le protecteur.

L'Académie ne crut pouvoir lui témoigner d'une manière plus flatteuse les sentimens dont elle était pénétrée pour lui , qu'en adoptant , de son vivant même , l'abbé de Ventadour son neveu , depuis cardinal de Soubise. Par cette adoption , elle dérogeait à l'espèce de loi qu'elle s'est imposée , de ne posséder que très-rarement ensemble deux académiciens de même nom ; la compagnie qui , en conséquence de cet usage , ne s'est pas même permis d'avoir à la fois les deux Corneilles , crut pouvoir , sans inconvénient , posséder deux Rohans , dont elle connaissait le dévouement pour ses intérêts.

Le cardinal de Soubise , quoique enlevé à la fleur de son âge , avait mérité , par ses talens et par ses vertus , toutes les places dont sa naissance le rendait susceptible , et les remplit en homme qui avait su les mériter. Il fut même revêtu d'une dignité qui n'était nullement nécessaire pour illustrer sa personne , mais à laquelle sa personne était nécessaire dans les circonstances où

¹ Voyez , dans l'article de La Monnoye , le zèle et le succès avec lequel le cardinal de Rohan défendit cet académicien , attaqué et calomnié par des fanatiques.

il se vit forcé de l'accepter. Il s'agissait de faire rétracter à l'Université de Paris son appel de la *bulle Unigenitus*. Le cardinal de Fleury, dont la sollicitude ministérielle s'étendait jusqu'aux plus petits objets, et peut-être y mettait quelquefois une importance qu'ils n'avaient pas, en attachait beaucoup à cette rétractation ; il la regardait comme devant être une époque distinguée dans son ministère, et comme un événement glorieux à la sagesse d'un homme d'Etat. Dans cette vue, il désira que l'abbé de Ventadour fût élu recteur de l'Université. Jamais tant d'honneur n'avait illustré le rectorat, réservé jusqu'alors à de simples régens de collèges, honoré quelquefois par le mérite de plusieurs d'entre eux, mais aussi avili, comme il pourra l'être encore, par l'indignité de beaucoup d'autres. Le cardinal de Fleury espérait, et ne se trompait pas, que le nom de Rohan d'un côté, et de l'autre l'esprit de conciliation du jeune recteur, serviraient à contenir ou à ramener les esprits, et par ce moyen, produiraient tout à la fois, avec éclat et sans trouble, la grande opération qu'il avait si fort à cœur. L'appel fut en effet rétracté, non pas, à la vérité, sans résistance, mais avec beaucoup moins d'obstacles que n'en eût rencontré quelque recteur obscur et fanatique, que l'Université eût aisément trouvé parmi ses membres. L'abbé de Ventadour n'opposa aux difficultés qu'il éprouvait, et dont la religion était le motif ou le prétexte, que les principes de soumission à la religion même, et surtout la modération, l'honnêteté, la sage et paisible fermeté de son caractère ; il vint à bout, et même assez promptement, de cette rétractation tant désirée, dont la confiance du gouvernement s'était reposée sur ses soins. Enfin, lorsque le ministère irrité, quoique satisfait, voulut sévir contre les opposans, l'abbé de Ventadour en préserva plusieurs des coups dont l'autorité les menaçait ; et il obtint, pour les plus coupables ou les plus opiniâtres, des peines plus légères ou plus douces que celles dont la sévérité du pouvoir absolu voulait les accabler.

Non-seulement le cardinal de Soubise a servi et respecté les lettres, il les a même défendues publiquement contre des imputations absurdes et calomnieuses. Le sujet de son discours pour la clôture des *Sorboniques*, en 1739, était : *Quantum regi et republicæ prodest scientia in subditis* (Combien il est avantageux aux rois et aux gouvernemens que les peuples soient éclairés) ; vérité si frappante et si essentielle au bonheur des nations, qu'on s'étonnerait qu'elle pût trouver des contradicteurs, si le despotisme d'une part, et la superstition de l'autre, ces deux fléaux du genre humain, n'avaient pas un intérêt pressant de la combattre et de l'étouffer ; vérité qu'un écrivain

de nos jours , plus éloquent que philosophe , a tâché d'ébranler ou d'obscurcir , par une bizarrerie aussi étrange qu'affligeante , et par un amour effréné du paradoxe. Ignorant ou feignant d'ignorer que le premier principe de la morale et de la politique, celui qui est le plus propre à assurer la paix entre les sociétés , et l'union entre leurs membres, est fondé sur la connaissance réfléchie de nos plus chers et de nos plus solides intérêts , et que plus les hommes auront de lumières , plus ils verront qu'ils n'ont rien de mieux à faire pour leur avantage , que d'être justes , vertueux , fidèles aux lois , à la patrie dont elles sont la sauvegarde , et au prince chargé de les maintenir : *Les scélérats , a dit un sage , craignent la justice , et les honnêtes gens craignent les juges.*

NOTE.

(1) VOICI les circonstances de l'entrée du cardinal de Rohan dans l'Académie , telles à peu près que l'abbé d'Olivet les raconte. L'abbé de Chaulieu , recommandé par feu M. le duc , et plus encore par ses ouvrages , se présenta pour succéder à Charles Perrault. Plusieurs académiciens , entre autres M. de Tourreil , alors directeur , étaient fort opposés au choix de l'abbé de Chaulieu , et craignaient d'ailleurs que la vie un peu épicurienne de ce poète aimable et philosophe ne lui attirât l'exclusion du roi. En conséquence , le jour même de l'élection , M. de Tourreil , pour écarter le candidat , qui avait en sa faveur un parti considérable , déclara que le président de Lamoignon se mettait sur les rangs ; et à ce seul nom , dit l'abbé d'Olivet , toutes les voix se réunirent. Nous ne voyons pas trop par quel motif les amis de l'abbé de Chaulieu l'abandonnèrent en cette circonstance , ni pourquoi le nom d'un excellent poète devait céder à celui de Lamoignon , tout respectable qu'il est. Quoi qu'il en soit , M. le duc , pour faire reparaitre l'abbé de Chaulieu sur les rangs , pria M. de Lamoignon de refuser , et n'eut pas de peine à l'obtenir. Louis XIV , qui ne voulait point de l'abbé de Chaulieu , aurait souhaité pourtant , par égard pour ses protecteurs , de n'être pas forcé de l'exclure avant ou après le choix de l'Académie ; il désirait surtout de voir la compagnie dédommée , au moins par un grand nom , du petit dégoût que le refus de M. de Lamoignon venait de lui faire essuyer. Ce prince ordonna donc au cardinal de Rohan , qui allait partir pour Strasbourg , de retarder son départ de quelques jours , et de se mettre sur les rangs. L'académie fut encore plus empressée à l'admettre , qu'elle ne l'avait été à nommer M. de Lamoignon ; et en même temps elle arrêta , pour se mettre désormais à l'abri des refus , que personne ne pourrait dorénavant être proposé au roi , si quelque académicien ne répondait que le sujet élu accepterait la place.

Il semble pourtant assez avéré, par des lettres qu'écrivirent alors à M. de Lamoignon quelques académiciens, et qui ont été conservées par la famille¹, que M. de Tourreil, en proposant ce magistrat, avait répondu de son acceptation, conjointement avec l'abbé Boileau et Regnier Desmarais, alors secrétaire de la compagnie. S'étaient-ils imprudemment avancés, ou avaient-ils en effet tiré de ce magistrat une promesse qu'il n'osa tenir ensuite, pour ne pas désobliger deux princes du sang (car le prince de Conti était le second) qui s'intéressaient vivement au succès de l'abbé de Chaulieu ? c'est ce que nous ignorons, et ce qu'il est aujourd'hui assez peu important d'éclaircir. Nous savons seulement que l'abbé Testu de Belval², un des académiciens qui intriguèrent le plus vivement dans cette affaire, désirait, quoique attaché à M. de Lamoignon, de voir entrer dans la compagnie l'abbé de Chaulieu, et qu'il exhortait, par ses lettres, le magistrat à persévérer dans son refus. Tourreil, pour s'en venger, fit une épigramme dans laquelle, après avoir peint l'abbé Testu sous des couleurs peu favorables, on supposait que M. de Lamoignon disait à cet abbé ;

..... Tirez-moi de souci ;
 De cette Académie en êtes-vous aussi ?
 — Si j'en suis, moi ? sans doute, et j'y régente en maître.
 — Suffit, dit Lamoignon, je n'en veux donc plus être.

ÉLOGE DE BOISSY³.

AYANT fait en province ses premières études, il vint à Paris à l'âge de vingt ans, sans fortune, et pressé de vivre. Le besoin impérieux de subsister, et la ressource, malheureusement unique, que sa plume lui offrait pour satisfaire à ce besoin, lui fit embrasser le genre d'écrire qui pouvait le plus aisément lui procurer des lecteurs, mais qui devait plus sûrement encore lui attirer beaucoup d'ennemis. Il se fit à la fois connaître et haïr par quelques satires imprimées, où il attaquait, sans ménage-

¹ Voyez la *Vie de M. le premier président de Lamoignon*, par M. Gailard, de l'Académie Française et de celle des belles-lettres, p. 45 et suiv. Cette vie, intéressante et bien écrite, a été imprimée d'abord à la tête d'une édition nouvelle, et publiée en 1781, du Recueil de Jurisprudence connu sous le nom d'*Arrêts de Lamoignon*, et depuis à la suite de l'*Histoire de Charlemagne*, du même auteur.

² Voyez son article.

³ Louis de Boissy, né à Vic en Auvergne, le 26 novembre 1694; reçu le 25 août 1754, à la place de Philippe Nericault Destouches; mort le 19 avril 1788.

ment et sans distinction , tout ce que la littérature avait alors de plus célèbre ; il portait ses coups jusqu'à l'Académie prise en corps , et fut en cela moins avisé que l'avait été Despréaux lui-même , malgré son talent et son goût pour la satire. Cet illustre écrivain , n'étant pas encore membre de la compagnie , avait eu dessein de finir le premier chant de son *Art poétique* par ces deux vers , qui devaient terminer le portrait d'un mauvais poète :

Et dans l'Académie , orné d'un nouveau lustre ,
Il fournira bientôt un quarantième illustre.

Mais il eut la prudence de les retrancher à l'impression , pour ne pas déplaire à un corps où il avait la secrète envie d'entrer tôt ou tard ; car , en l'attaquant même , il était bien loin de le mépriser , et désirait encore plus d'être le confrère de Bossuet , de Corneille et de Racine , qu'il ne craignait d'être celui de Chapelain , de Cotin et de Cassagne. Boissy ne fut pas aussi sage , et s'aliéna , par son imprudence , tous ceux qu'il avait besoin de ménager. C'est ainsi qu'ont débuté plusieurs écrivains , qui , par ce fatal essai de leurs talens , se sont perdus à l'entrée de leur course. Celui dont nous parlons en fit long-temps la triste épreuve. Il a fallu qu'il vieillit dans le repentir , et qu'il expiât , par de longs chagrins , les torts de sa jeunesse , pour parvenir à les faire oublier , et pour recueillir de ses travaux quelques fruits tardifs , dont il n'aurait tenu qu'à lui de jouir beaucoup plus tôt.

On ne saurait trop répéter aux jeunes gens qui , nés avec quelques dispositions , entrent dans la carrière des lettres , que souvent le bonheur de leur vie tient encore moins au succès de leurs premiers ouvrages qu'à la nature de ces ouvrages même ; et que la satire surtout est le genre le plus fâcheux par lequel ils puissent s'annoncer. Il est vrai qu'un auteur qui déchire ses confrères , est à peu près assuré , quelque grossièrement qu'il les déchire , d'être lu et quelquefois goûté pour un moment , parce que la satisfaction de voir le mérite outragé , est le premier besoin de la méchanceté oisive et jalouse ; mais l'imprudent écrivain qui se charge d'apprêter les poisons dont elle se nourrit , est encore plus sûr d'être promptement oublié , qu'il ne l'était d'être applaudi quelques instans ; on ne peut échapper à cet oubli , qu'en joignant à la rage si commune de médire , le talent très-rare de médire avec grâce et avec finesse. D'ailleurs , si cette triste et vile occupation fournit quelques secours passagers à la misérable existence de ceux qui s'y livrent , elle ne leur fait pas un ami parmi ceux qui les lisent , et même qui les encouragent : en vain le jeune et ardent satirique se pare de la protection sourde de quelques ennemis des lettres , dont le nom lui paraît fait

pour en imposer, mais qui, sans crédit comme sans honneur, sont encore plus dégradés que lui-même dans l'opinion publique; il ne devrait pas se méprendre sur les motifs cachés de ces protecteurs humilians, bien plus occupés de nuire, s'ils le peuvent, aux talens connus, que d'appuyer la médiocrité qu'ils méprisent et qu'ils immolent, en la faisant servir à leur haine impuissante et ténébreuse. Plus d'un Zoïle de nos jours mourrait de confusion et de douleur, s'il pouvait entendre avec quel dédain profond et cruel ses prétendus Mécènes s'expliquent sur ses productions et sur sa personne, s'il pouvait être témoin de la bassesse pusillanime dont ils désavouent l'indigne appui qu'ils lui prêtent, et qu'ils voudraient pouvoir cacher, comme ridicule et avilissant pour eux. Un autre malheur attaché à ce métier déplorable, plus digne de pitié que de courroux, c'est qu'après l'avoir d'abord embrassé par bassesse, on est réduit à la nécessité flétrissante de n'en point avoir d'autre, et de continuer à l'exercer en frémissant contre soi-même, parce qu'on se voit avec remords privé pour jamais, et par sa faute, de cette considération personnelle, le plus précieux bien d'un homme de lettres : on éprouve le sort de ces génies malfaisans de l'écriture, qui, condamnés à des tourmens éternels, cherchent, dans le mal qu'ils veulent faire aux hommes, un vain soulagement à leurs supplices ; ou plutôt on est semblable à ces vils rebuts de l'espèce humaine, dont la profession est condamnée à l'infamie par la voix même du peuple, et qui, repoussés et proscrits par toutes les autres classes de la société, sont contraints, pour soutenir et traîner leur vie honteuse, de rester avec désespoir dans l'état qui fait leur opprobre. Les âmes douces, honnêtes et élevées, qui connaissent le prix de l'estime publique et de la paix avec soi-même et avec les autres, peuvent appliquer à la satire ce qu'un philosophe persan a dit des mariages, *que si le premier mois est la lune du miel, le second est la lune de l'absynthe* (1).

Des réflexions si utiles aux jeunes écrivains, et surtout aux jeunes poètes, ne paraîtront ni longues ni déplacées à la tête de cet article, quand on saura combien Boissy désirait que tous les gens de lettres en fussent bien pénétrés. Il n'avait eu que trop d'occasions de les faire pour lui-même, et nous les a souvent communiquées avec douleur et avec confiance dans les dernières années de sa vie; nous les donnons comme une espèce de *testament de mort* qu'il a laissé à ses successeurs; mais par malheur ce testament ne fera guère de conversions, les gens de lettres, ainsi que le reste des hommes, ne croient que leur propre expérience, et ne la croient que lorsqu'il n'est plus temps d'en profiter.

Boissy fut de bonne heure averti par la sienne. Quoiqu'il eût d'abord sucé le lait de la satire, il renonça bientôt à ce honteux moyen de vivre, pour se livrer à un genre plus noble et plus digne de ses talens, à celui du théâtre comique : ce travail, en lui interdisant la censure offensante et personnelle, lui permettait la censure générale et piquante de nos ridicules et de nos travers, censure qui, à la vérité, corrige rarement, mais qui ne blesse au moins personne, et dont l'amour-propre de l'auteur peut jouir sans qu'il en coûte à celui des autres. Il donna, dans l'espace d'environ trente années, près de quarante comédies, tant au Théâtre-Français qu'au Théâtre-Italien. On aurait tort de reprocher à un général d'armée qui aurait livré quarante batailles, qu'il en a perdu quelques unes. Boissy ne gagna pas toutes les siennes ; mais il eut beaucoup plus de succès que de disgrâces, et c'en est assez pour mettre à couvert sa gloire dramatique. De ces succès, les uns ont été solides et durables, les autres, plus éclatans peut-être dans les premiers momens, n'ont été que fugitifs et passagers. Il serait pourtant très-injuste de croire que ceux de ses ouvrages qui ont vécu *ce que vivent les roses, l'espace d'un matin*, aient mérité, par leur propre faiblesse, de n'avoir qu'une fortune éphémère. La plupart sont dignes des applaudissemens qu'ils ont reçus, mais les applaudissemens tenaient en partie à des circonstances locales et momentanées ; ces pièces avaient pour objet, soit de célébrer quelques événemens du jour, chers ou honorables à la nation, soit de fronder quelque folie à la mode, et qui a disparu, soit enfin de saisir quelqu'une de ces bizarreries journalières de nos mœurs, qui fournissent à la plaisanterie une matière facile, mais bientôt épuisée. Tels sont les objets de plusieurs pièces de Boissy, et surtout de la plupart de celles qu'il a données au Théâtre-Italien. Presque toutes furent extrêmement suivies dans leur nouveauté ; mais on ne les verrait plus avec le même plaisir, parce que c'étaient comme des *vaudevilles* faits pour le moment, et destinés à passer avec lui. Notre parterre d'aujourd'hui n'entendrait plus finesse à ce qui fut accueilli par le parterre de ce temps-là, très au fait des sottises, bientôt oubliées, qui occupaient alors la nation française, et qui depuis ont fait place à d'autres, oubliées comme elles.

Boissy a travaillé plus solidement pour un théâtre plus sérieux ; il a fait, pour la scène française, un grand nombre de comédies, dont plusieurs se voient encore tous les jours : on doit surtout citer avec distinction *les Dchors trompeurs*, pièce de caractère et d'intrigue tout à la fois, pleine de situations comiques, écrite avec élégance et facilité. On peut la mettre, sinon à côté

de la *Métromanie* et du *Méchant*, au moins dans le très-petit nombre des vraies comédies, devenues si rares au Théâtre-Français depuis trente années, et dont le moule semble être brisé de nos jours. La stérilité ou la paresse des auteurs trouve un succès, moins flatteur à la vérité, mais plus sûr et plus facile, dans ce qu'on appelle le *tragique bourgeois*; ils consentent à recueillir moins de gloire en s'exposant à moins de dangers. Boissy, quelque besoin qu'il eût de réussir et d'en saisir tous les moyens, semble avoir dédaigné de recourir à cette ressource. S'il n'a pas toujours fait rire sur la scène comique, il se félicitait au moins de n'y avoir jamais fait pleurer, tant il était convaincu que la comédie doit être la peinture gaie et non pas affligeante de la nature et de la vie humaine. Mais ayant trop peu vécu dans le monde pour le connaître, et trop peu étudié les hommes pour les avoir bien vus, il a peint les hommes d'une touche plus légère que mâle, et plus facile que vigoureuse. Aussi trouve-t-on dans ses pièces plus de détails que de grands effets, plus de tirades que de scènes, et plus de portraits que de caractères. La seule comédie des *Dehors trompeurs* annonce un peintre plus observateur et plus profond; elle parait même si supérieure à ses autres pièces, que l'envie voulut la lui ravir, et prétendit que le sujet et le plan lui en avaient été donnés. Mais ce sujet et ce plan n'ayant été réclamés par personne, il est juste de lui en laisser l'honneur; et parce qu'il lui est arrivé de faire, en cette seule occasion, plus de dépense que la modicité de son fonds ne semblait le lui permettre, on ne doit pas l'accuser pour cela de s'être approprié le bien des autres. Ce n'est pas la première fois qu'on a tâché d'enlever à des écrivains estimables, des productions, dont les auteurs prétendus se seraient bientôt montrés, s'ils en eussent été les véritables pères. Il est bien rare et bien difficile que la vanité soit assez généreuse pour renoncer gratuitement à la jouissance personnelle de ses productions, et pour en faire le sacrifice à l'amitié même, qui ne reçoit guère de sa part que des présens très-modiques.

Cependant cette comédie des *Dehors trompeurs*, malgré son succès et son mérite, eut un adversaire dont le nom était fait pour en imposer à la multitude, c'était le poète J. B. Rousseau, que nous avons déjà vu si déclaré contre le *Glorieux*. Exilé depuis long-temps de sa patrie, mécontent de lui-même et des autres, jaloux des succès qu'il ne partageait pas, il ne louait guère que ce qu'il avait intérêt de louer, et déchirait tout le reste. Cet auteur, constamment réprouvé au théâtre, qu'il avait d'ailleurs perdu de vue depuis long-temps, et dont il ne

¹ Voyez l'éloge de Destouches.

pouvait plus connaître le goût, le ton et la manière, s'expliqua, sur la comédie des *Dehors trompeurs*, avec plus de fiel que d'équité; il eût mieux fait d'en donner une meilleure, et on aurait pu lui appliquer ce vers d'une tragédie connue, inutile leçon des écrivains difficiles et médiocres :

Vous fûtes malheureux, et vous êtes cruel!

Boissy, que sa pièce des *Dehors trompeurs* mettait au rang des vrais poètes comiques, avait, dit-on, formé le projet de faire une seconde comédie du même titre, mais toute différente, et presque opposée par le caractère qu'il voulait y peindre. La première avait offert sur la scène un homme aimable et recherché dans les sociétés passagères et frivoles, insupportable dans l'intérieur de sa maison; un homme tout au plus fait pour être une *connaissance* agréable, quoiqu'indifférente, et ne sachant être ni amant, ni époux, ni ami. Il voulait tracer dans la seconde pièce un tableau moins commun, celui d'un homme peu aimable dans la société, insupportable même à ceux qui ne le voient qu'en passant, et facile pour tous ceux qui dépendent de lui ou qui en ont besoin. Ce tableau, quoique le monde en offre quelques modèles, était plus difficile à tracer que l'autre, non-seulement parce que les originaux en sont plus rares, mais parce que ce genre de contraste de la bonté domestique avec la dureté extérieure, serait peut-être moins piquant sur la scène, que le contraste opposé de la bonté extérieure et de la dureté domestique. Ce fut peut-être la raison qui fit renoncer Boissy à son projet. Il était d'ailleurs bien plus commode pour lui de composer des pièces où il n'avait à soigner que les détails, sans s'occuper beaucoup de l'ensemble; le fond lui était si indifférent, qu'embarrassé quelquefois du titre qu'il donnerait à l'ouvrage, il prenait le parti de laisser ce titre en blanc, et de s'en remettre là-dessus aux spectateurs. Deux de ses comédies ont pour titre, *Le ****, et *le Je ne sais quoi*; et le public même, en les accueillant, les a trouvées dignes de ces titres, qu'il n'a pas cru devoir changer.

Souvent même l'auteur ne cherchait pas à traiter des sujets où il pût coudre une intrigue quelconque, et lier, bien ou mal, les scènes entre elles. Un grand nombre de ses pièces, surtout parmi celles que nous avons appelées *vaudevilles du temps*, sont à scènes détachées, qu'on nomme autrement scènes *épisodiques*; ce mot ne veut pas dire qu'on s'est permis dans la pièce quelques *épisodes*, liberté qui est un défaut; mais, ce qui en est un bien plus grand, que dans la pièce tout est *épisode*, et rien n'est *sujet*. Un nom plus précis et plus juste, qu'on donne encore à ces comédies, est celui de *pièces à tiroirs*; expression d'autant

mieux choisie , qu'elle est en même temps et la qualification la plus propre , et la plus excellente critique de ce faible genre , assez semblable à ces lanternes magiques , dont les enfans s'amuse un instant pour ne les plus revoir. Ces sortes de pièces ont été , pendant quelque temps , plus à la mode ou plus tolérées qu'elles ne le seraient aujourd'hui : le public en paraît enfin rassasié ; et les raisons de son dégoût sont si bonnes , qu'on doit se flatter qu'il n'en reviendra pas. Privées de jeu , de marche et d'effet , et par conséquent froides et insipides par elles-mêmes , ces comédies , si toutefois elles méritent ce nom , ne peuvent couvrir leur nudité qu'à force d'esprit ; et l'esprit , qui , déjà si peu commun , vient rarement quand on l'appelle , vit à peine un moment sur la scène quand il s'y montre seul ; il a besoin d'action et d'intérêt pour obtenir au théâtre un succès durable ; sans ce principe de mouvement et de chaleur , il ressemble à ce cheval de l'Arioste , le plus bel animal du monde , à qui il ne manque que la vie.

Boissy aurait cependant pu trouver un moyen de prolonger l'existence des *pièces à tiroirs* qu'il a données , et les mettre en état de se remonter au moins quelquefois. Pour peu qu'on porte dans la société , je ne dis pas un œil philosophe , mais seulement un œil attentif , tous les états , et presque tous les jours , offrent une foule de traits précieux et originaux , soit de ridicule , soit de caractère , soit de passion , soit de gaieté , bien faits pour réussir au théâtre , et par conséquent pour être saisis et employés par ceux qui courent cette brillante et dangereuse carrière. Quelques uns de ces traits peuvent fournir des scènes complètes ; la plupart peuvent au moins faire la fortune d'une scène où l'on saurait les placer à propos. Nos poètes comiques , qui se plaignent tant aujourd'hui de la disette des sujets , ne se plaindront pas au moins , s'ils savent voir et observer , de la disette des traits dont nous parlons ; et malheur à ceux qui n'enrichissent pas chaque jour leurs tablettes de l'abondante moisson qu'ils peuvent faire à cet égard ! Voilà les véritables matériaux des *pièces à tiroirs* , les seuls qui puissent vivifier et animer cette espèce chétive et informe. C'est par là que Molière a su donner quelque intérêt à sa comédie des *Fâcheux* , le modèle des pièces de ce genre , et presque la seule qui reparaisse encore de temps en temps sur la scène. Mais pour découvrir et rassembler ces précieux détails de la vie commune , il faut vivre beaucoup avec les hommes , et avec les hommes de toutes les conditions ; et Boissy vivait dans la retraite ou dans des sociétés obscures et peu nombreuses. Il n'est donc pas surprenant , mais en même temps il est fâcheux que cette mine si féconde lui ait presque entièrement échappé.

Déjà il avait fait quelques progrès dans la carrière dramatique, et reçu, disait-il, de la main de *Thalie* plusieurs couronnes, lorsqu'il ambitionna d'en recevoir aussi quelqu'une de la main de *Melpomène*. Il donna une tragédie d'*Alceste*, qui ne fut pas heureuse, et qui, malgré l'honneur qu'elle eut d'être proscrite par le gouvernement, se vit encore peu recherchée. L'auteur sentit que sa muse, agréable et riante, n'avait pas la force et la chaleur nécessaires pour les grands tableaux et les grandes passions; il quitta donc bien vite, comme il le disait encore, le poignard et le cothurne tragique, pour reprendre le masque et le brodequin comique, qu'il n'aurait pas dû quitter; et des succès réitérés le dédommagèrent avec usure de ce petit moment de disgrâce.

Ses comédies, quoiqu'en très-grand nombre, sont presque toutes en vers. Il avait, pour ce genre d'écrire, une facilité prodigieuse; la poésie était comme sa langue maternelle: d'ailleurs, les détails dont ses pièces sont remplies, et qui en font le principal mérite, devenaient plus piquans et plus agréables par le coloris que la versification leur prêtait, et par une harmonie facile qui servait à les imprimer plus aisément dans la mémoire. Ajoutons, car pourquoi le dissimuler, que cette gaze brillante peut souvent donner de l'éclat à des idées qui, exprimées en langage ordinaire, paraîtraient usées et communes. On est obligé d'avoir plus d'esprit en prose; et les spectateurs, sans en former expressément le projet, exigent tacitement que celui qui les rassemble au théâtre, pour ne leur parler que leur langue naturelle, les dédommage, à force de choses, du plaisir que la poésie leur faisait espérer. L'auteur du *Philosophe marié* et du *Glorieux* pensait ainsi. *La versification*, dit-il dans une lettre à un jeune auteur, *donne souvent du relief à de pures fadeuses*. Nous ne changeons rien à ses expressions; et son témoignage est d'autant moins suspect, que la plupart de ses comédies, et surtout les meilleures, sont écrites en vers (2). Celles de Boissy, qu'on nous permette cette comparaison, sont des espèces d'*opéras*, qui auraient perdu la moitié de leur mérite, sans cette sorte de *musique vocale* que la poésie leur prêtait; musique nécessaire pour produire tout l'effet dont ces ouvrages étaient susceptibles: mais la gloire de l'auteur n'a rien perdu à se procurer cet avantage, puisqu'il a fait dans ses pièces, si l'on peut parler ainsi, *la musique et les paroles*. On a dit avec trop de sévérité, des vers estimables de Boissy, ce qu'on a dit avec trop d'indulgence des mauvais vers de plusieurs autres comédies, *qu'ils ont l'effet de l'accent gascon, qui fait souvent tout le sel des mots gascous*. Ce jugement serait injuste à l'égard de notre académi-

cien; ses vers ont un autre mérite que celui de n'être pas en prose; ils sont semés de traits heureux, et qu'on désire de retenir; ils ont surtout un avantage dont on doit aujourd'hui leur savoir gré plus que jamais; l'esprit y est toujours naturel et exempt de ce jargon ridicule, à la fois puéril et barbare, dont plusieurs de nos pièces modernes sont si cruellement infectées; espèce de ramage fatigant quoique insipide, que la plupart des spectateurs ont le bonheur de ne pas entendre, que les autres voudraient oublier, et qui font demander aux gens de goût en quelle langue ces pièces sont écrites.

Son talent pour la versification, et surtout pour celle de la comédie, qui demande moins d'élévation que d'élégance, fut utile, non-seulement aux succès de ses propres pièces, mais même à celui de quelques autres. Plus d'un auteur comique, qui ne se sentait pas poète, et qui n'osait risquer sur la scène ses faibles productions, revêtues d'une prose aussi faible qu'elles, trouvait, dans Boissy, un secours prompt et sûr, pour les élever à la dignité de pièces en vers. Son peu de fortune lui permettait de chercher dans ce travail une modique ressource; et cet écrivain pauvre a fait, sur le théâtre, la petite fortune de quelques pauvres écrivains. Il a même réussi quelquefois pour d'autres beaucoup mieux que pour lui-même; et il aurait pu s'appliquer, à certains égards, ce vers de *Philoctète* :

J'ai fait des souverains, et n'ai pas voulu l'être.

Un de ces geais littéraires, qui se paraient si souvent de ses plumes, avait trouvé moyen de s'approprier une comédie manuscrite, dont le plan et l'exécution lui avaient paru promettre le succès; mais la pièce était en prose, et le plagiaire, pour avoir au moins quelque part légitime et réelle à la gloire qu'il espérait, avait entrepris de versifier cette comédie. Il porta son travail à Boissy, qui trouva qu'il n'avait fait que mettre en mauvaises rimes la prose élégante du premier auteur, et qui lui offrit de la décorer d'une parure plus poétique. Il eut bientôt rempli ses engagements; la pièce fut très-applaudie, et de plus elle est restée au théâtre sous le nom de l'auteur adoptif et supposé, qui n'en était ni le premier père, ni même le second, et qui recueillit tout l'honneur du succès, sans avoir fait ni le plan de l'ouvrage, ni la prose, ni les vers. Cette comédie était celle de *Zénéide*, une des plus agréables féeries qu'on ait mises sur la scène. Watelet, qui en était le véritable auteur¹, témoin modeste des applaudissemens qu'elle recevait tous les jours, jouissait ainsi

¹ Watelet a depuis fait imprimer dans ses œuvres la comédie de *Zénéide*, telle qu'il l'avait faite.

paisiblement et sans bruit d'un honneur qu'il n'a jamais réclamé.

Boissy eut, dans sa carrière dramatique, une aventure singulière, quoiqu'elle n'ait pas été unique. Il avait donné au Théâtre-Italien une pièce intitulée *le Comte de Neuilly*, qui n'eut point de succès; il la redonna, quelques années après, au Théâtre-Français, sous le titre du *Duc de Surrey*; et la pièce, représentée par de meilleurs acteurs, eut le bonheur de réussir. Les Comédiens italiens crièrent au vol; ils trouvèrent mauvais que l'auteur fût parvenu à débiter, sous un autre nom, la marchandise qu'ils n'avaient pu faire passer; ils voulurent lui intenter un procès, pour avoir été plus adroit ou plus heureux en changeant de maison et d'enseigne. Boissy, content de sa gloire, légitimement, quoique furtivement acquise, offrit, ou de leur abandonner la rétribution du *Duc de Surrey*, ou de leur donner une autre pièce, qu'ils auraient apparemment l'art ou le bonheur de mieux faire valoir. Ils refusèrent l'un et l'autre, et se vengèrent par une parodie du *Duc de Surrey*, intitulée *le Prince de Surène*, qui eut le sort de la plupart des parodies, celui d'être suivie quelques momens, et d'être ensuite oubliée pour jamais. L'accueil si contradictoire et si disparate fait au *Comte de Neuilly* et au *Duc de Surrey*, n'est pas la seule occasion où notre adroit parterre ait eu à se reprocher l'inconséquence fâcheuse d'applaudir dans un temps ce qu'il avait sifflé dans un autre. On sait que la tragédie si intéressante d'*Adélaïde du Guesclin* fut très-mal reçue dans sa nouveauté, et qu'on daigna l'écouter à peine; des raisons particulières d'animosité avaient soulevé contre l'auteur une cabale puissante, qui eut la force d'entraîner alors les spectateurs; trente ans après, les haines et les factions s'étant calmées, la pièce osa reparaitre, et fut même remise au théâtre sans aucun changement; elle reçut alors les applaudissemens qu'elle méritait, et qu'elle continue de recevoir tous les jours sur la scène française. L'illustre auteur d'*Adélaïde* a témoigné sa reconnaissance à ses juges, d'une manière aussi douce que fine, dans l'espèce de préface qu'il a mise à la tête de cette tragédie, et que Boissy aurait pu mettre de même à la tête de sa pièce. On ne saurait se moquer, avec plus de grâce et de légèreté, de cette multitude orgueilleuse et montonnière, qu'il faut traiter comme ces sots importans qu'on méprise tout bas, et qu'on caresse tout haut; car c'est le sort des auteurs dramatiques, d'avoir à compter avec cette populace imbécile, dont les décisions bruyantes étouffent quelquefois long-temps la voix des vrais connaisseurs, qui finissent à la vérité par lui prescrire ce qu'elle doit penser, et lui dicter ce

qu'elle doit dire. L'auteur d'*Adélaïde* applique à cet aréopage, si ridiculement tumultueux, et si plaisamment variable dans ses arrêts, le mot d'un avocat vénitien à des juges qui avaient rendu, en deux mois, deux arrêts contradictoires sur deux affaires semblables : *Vous venez, messieurs*, leur dit-il avec respect, *de me faire gagner ma cause ; vous m'en avez fait perdre une toute semblable le mois dernier, et sempre ben (et toujours bien)* ; les juges rirent tout bas de leur sottise, l'auditoire rit un peu des juges, et tout le monde sortit content. Cet heureux *sempre ben*, peu connu en France avant la charmante préface d'*Adélaïde*, est devenu depuis, suivant le génie de la nation, l'excuse gaie et proverbiale des sottises contradictoires de toute espèce, dont nous avons si souvent le plaisir d'être les témoins. Boissy, pour jouir pleinement de son succès, aurait eu besoin de flatter, par un compliment semblable, ceux qui l'ayant de même proscrit et absous tour à tour, s'en prenaient à lui d'avoir été dupes ; car en même temps qu'il avait à combattre l'humeur des Comédiens italiens, il eut à essayer aussi celle de quelques uns de ses spectateurs, lorsqu'ils s'aperçurent du piège, très-innocent en lui-même, mais, selon eux ; très-perfide, qu'il avait tendu à leur goût. Plusieurs d'entre eux se déchaînaient contre l'insolence de l'auteur, d'avoir, disaient-ils, *manqué de respect au public* (3), dont il aurait dû voir en eux les représentans : « De quoi vous plaignez-vous, leur dit un » spectateur philosophe, qui riait tout bas de leur méprise et » de leur indignation ? J'ai l'honneur d'être, comme vous, » membre du public, et je ne me sens point offensé de la petite » malice que l'auteur nous a faite ; pourquoi le seriez-vous plus » que moi ? Je la lui pardonne de toute mon âme, et je vous » conseille d'en faire autant, de crainte que votre petite bêtise » et votre grande colère ne lui fournissent le sujet d'une nou- » velle comédie, dont vous commencerez aussi par vous fâcher, » pour finir, comme moi, par en rire. »

Nous avons dit que Boissy était sans fortune ; il avait de plus fait un mariage, où il avait moins consulté les convenances que l'inclination, et qui ne contribuait pas à mettre plus d'aisance dans sa vie. Bientôt il se vit réduit à un degré d'indigence, dont nous craignons d'autant moins d'exposer ici le tableau, qu'il supporta ce malheur avec beaucoup de noblesse et de courage. Comme il connaissait l'humiliante dureté des hommes, et le *mépris qui suit la pauvreté*, il ne parlait jamais de sa triste situation ; il évitait de paraître dans le monde avec l'extérieur de la misère, et il allait même quelquefois jusqu'à montrer aux yeux du public une espèce de superflu, au risque de se priver

du nécessaire dans son intérieur domestique. Cette privation fut au point que, manquant un jour, sa femme et lui, des alimens les plus indispensables, ils s'enfermèrent dans leur obscure retraite, résolus de laisser terminer par la faim leur vie et leurs souffrances : la Providence et l'humanité vinrent à leur secours. Un tel état, qui donnait sans cesse à Boissy de pressans besoins à soulager, devait le rendre assez indifférent sur le vain éclat des honneurs littéraires, peu ardent pour les obtenir, et peu habile à se les procurer. D'ailleurs, naturellement timide et d'un extérieur peu agréable, il ignorait l'art de se produire, et paraissait dans la société fort inférieur à ses ouvrages : enfin, quoique souvent couronné au théâtre, il y avait été plus d'une fois malheureux ; et le public, si indulgent pour certains auteurs, et si impitoyable pour d'autres, paraissait se souvenir de ses chutes encore plus que de ses lauriers. Mais surtout ses premières satires avaient allumé contre lui la haine, qui ne meurt point, même en feignant d'être endormie. Toutes ces raisons lui fermèrent long-temps les portes de l'Académie Française, sur laquelle il avait pourtant des droits légitimes par ses talens et ses travaux ; il y fut enfin reçu à l'âge de soixante ans ; et pendant près de quatre années qu'il vécut avec ses confrères, il leur fit regretter, par la douceur de son commerce, de lui avoir fait attendre plus de vingt années la justice qu'ils lui avaient enfin rendue. S'il n'avait pas à leur égard son innocence originelle et primitive, c'était au moins un pécheur bien corrigé, dont la conversion sincère et solidement affermie, était plus précieuse que l'innocence même, par la persévérance qu'elle promettait, et par les fruits qu'on avait droit d'en attendre.

A peu près dans le même temps où il fut admis parmi nous, il avait été chargé de la composition de la *Gazette de France* et de celle du *Mercur* ; car la fortune, lasse enfin de le persécuter, sembla vouloir, par des faveurs accumulées, le consoler, sur la fin de sa vie, des rigueurs qu'elle avait si long-temps exercées à son égard. Boissy ne garda pas long-temps la direction de la *Gazette*, qu'il avait acceptée d'abord par nécessité plus que par goût ; il s'était acquitté de cet emploi comme on s'acquitte d'un travail de commande, et auquel on n'est pas propre ; il ne tarda pas à sentir qu'avec de l'esprit, de la facilité pour écrire, et des succès dans une carrière plus orageuse, on peut échouer dans un genre moins brillant à la vérité, mais qui exige des connaissances de détail, et une exactitude minutieuse, peu faites pour ceux qui ont goûté les charmes de la littérature agréable. Il se renferma donc dans la composition du *Mercur*, beaucoup plus assortie aux objets dont il s'était occupé toute

sa vie. Ausai rendit-il ce journal intéressant par la variété qu'il sut y répandre, et qui doit faire son principal mérite. On lui reprocha néanmoins de n'avoir pas mis dans ses extraits, et surtout dans ceux qu'il donnait des pièces de théâtre, la critique éclairée qu'on devait attendre de son expérience et de ses lumières, et qui pouvait être de quelque utilité pour le progrès de l'art dramatique; mais le journaliste, trop réformé peut-être, par les malheurs que lui avaient attirés ses premières satires, semblait s'être condamné aux éloges pour faire pénitence; il aimait mieux vivre en bonne intelligence avec ses confrères les gens de lettres, que de satisfaire, aux dépens de son repos, la malignité du public. Peu lui importait que ses lecteurs fussent un peu moins amusés, pourvu que les auteurs fussent contents, ou honteux de ne pas l'être, et pourvu surtout qu'il achevât sa carrière en paix, sans ennemis et sans querelles.

Cette carrière fut terminée d'assez bonne heure par une maladie longue et douloureuse, qui fit périr notre académicien lorsqu'à peine il commençait à goûter les douceurs de la vie. Il se plaignait en mourant, que la sienne n'eût pas été ou plus courte ou plus longue, et que la destinée n'eût pas abrégé ses malheurs en le privant plus tôt du jour, ou ne lui eût pas permis de jouir de son bonheur plus long-temps. Il semblait prévoir le peu de momens que cette destinée lui accordait pour être heureux; car, semblable à ces hommes affamés, qui surchargent un estomac long-temps privé de nourriture, il usait de sa fortune en homme qui l'aurait cru prête à lui échapper; sa dépense allait jusqu'au luxe, et presque jusqu'au faste; mais il avait si long-temps attendu l'opulence, elle lui avait coûté si cher, qu'on lui pardonnera sans doute de n'en avoir pas fait un usage plus modéré. Pourrait-on lui envier quelques instans de profusion et d'ivresse, achetés par soixante ans d'infortune et de larmes?

Il a laissé un fils, qui s'est, comme lui, livré aux lettres, mais dans un genre bien différent, et même opposé. Le père n'avait aimé et cultivé que la poésie agréable et légère; le fils s'est enfoncé dans les épines de l'érudition la plus effrayante et la plus aride. Il a donné des preuves de l'immensité de son savoir dans une *Histoire de Simonide*, qu'il a plus cherché à rendre recommandable par la profondeur des recherches que par les agrémens du style. On prétend que le père et le fils ne faisaient pas grand cas de leurs talens réciproques; et il était difficile que l'indifférence mutuelle qu'ils avaient l'un pour l'autre comme auteurs, ne répandit pas un peu de froid dans l'intérieur domestique; aussi les a-t-on entendus se plaindre quelquefois l'un de l'autre; mais comme on en savait la raison

secrète, on s'empressait peu de chercher quel était le coupable. Heureuses les familles, si elles n'étaient jamais divisées par des querelles plus sérieuses !

NOTES.

(1) VOLTAIRE, dans une lettre à La Harpe, qui avait daigné répondre à quelqu'un de ces satiriques, s'exprime encore avec plus d'énergie sur cette vile profession. « Lorsque la raison, dit-il, les talens, les mœurs de ce jeune homme auront acquis quelque maturité, il se tira l'extrême obligation qu'il vous aura de l'avoir corrigé. Il apprendra qu'un satirique, qui ne couvre pas par des talens éminens ce vice né de l'orgueil et de la bassesse, croupit toute sa vie dans l'opprobre ; qu'on le hait sans le craindre, qu'on le méprise sans qu'il fasse pitié ; que toutes les portes de la fortune et de la considération lui sont fermées ; que ceux qui l'ont encouragé dans ce métier infâme, sont les premiers à l'abandonner ; et que les hommes méchants qui instruisent un chien à mordre, ne se chargent jamais de le nourrir. »

Si l'on peut se permettre un peu de satire, ce n'est, ce me semble, que quand on est attaqué. Corneille, vilipendé par Scudéri, daigna faire un mauvais sonnet contre le gouverneur de Notre - Dame de la Garde ; Fontenelle, honni par Racine et par Boileau, leur décocha quelques épigrammes médiocres¹. Il faut bien quelquefois faire la guerre défensive. Il y a eu des rois qui ne s'en sont pas tenus à cette guerre de nécessité.

(2) Quoique la plupart des comédies données au théâtre par Voltaire, ou simplement imprimées, soient écrites en vers, et que ce grand poète ait plus d'intérêt que personne à faire valoir le charme d'une versification élégante et facile, cependant il avoue, dans ses *Remarques sur Molière*, à l'occasion de *l'Avare*, qu'il peut y avoir de très-bonnes comédies en prose ; il ajoute même, comme nous venons de l'observer d'après Destouches, qu'il y a peut-être plus de difficulté à réussir dans ce style ordinaire, où l'esprit seul soutient l'auteur, que dans la versification, qui, par la rime, la cadence et la mesure, prête des ornemens à des idées simples, que la prose n'embellirait pas. C'est sans doute pour prouver cette assertion par un nouveau et brillant succès, que ce grand homme a écrit en prose la comédie de *l'Ecossoise*, dont les traits charmans et les scènes, tantôt intéressantes, tantôt plaisantes, ne laissent point à désirer qu'elle soit en vers. On peut en dire autant d'un autre drame qui

¹ Il faut en excepter l'épigramme de Fontenelle sur la satire de Boileau contre les femmes.

vraisemblablement , ne réussirait pas moins au théâtre que l'*Ecoissaise* , si elle était d'un genre qui pût en faire tolérer la représentation.

(3) Quelqu'un a remarqué, avec raison, qu'au lieu du mot de *public*, tant prodigué à tort et à travers dans les conversations et dans les écrits , on ferait souvent très-bien d'employer celui de *vulgaire* , que la langue française nous fournit si heureusement pour exprimer cette multitude , *qui a tant de langues et si peu de têtes , tant d'oreilles et si peu d'yeux*.

ÉLOGE DE VAURÉAL ¹.

DE LA CONDAMINE , successeur de l'évêque de Rennes , dans l'Académie , a fait , dans son discours de réception , un *éloge historique* de ce prélat , à peu près semblable à ceux qu'on prononce dans la plupart des autres sociétés littéraires ; nous ne ferons presque ici qu'abrégé cet éloge. Il serait peut-être à souhaiter que tous nos récipiendaires en eussent usé de même à l'égard de leurs prédécesseurs ; l'histoire des académiciens se trouverait toute faite dans les discours de réception , et ce genre d'utilité dans nos discours vaudrait bien ces éloges d'étiquette si souvent répétés.

L'abbé de Vauréal fut attaché dès sa jeunesse , en qualité de grand-vicaire , à l'évêque de Meaux , non pas Jacques Bénigne Bossuet , mais Henri de Thiard , cardinal de Bissy , qui , par son zèle ardent pour faire accepter la *Bulle Unigenitus* par le clergé de France , donna lieu aux jansénistes , ses ennemis , de publier qu'il n'était dans cette affaire que l'agent du jésuite Le Tellier. On ne doit pourtant pas douter que le zèle de ce prélat ne fût pur et sincère , puisqu'il crut pouvoir calmer les scrupules de Louis XIV mourant , en se chargeant de répondre à Dieu , pour le monarque , de la persécution exercée contre les ennemis de la bulle.

L'abbé de Vauréal , bien moins par déférence que par principes , était aussi persuadé que le cardinal de Bissy , de la nécessité de se soumettre à cette décision du saint-siège ; il pensait à l'exemple de l'évêque de Luçon , Bussy Rabutin ² , que ceux

¹ Louis-Gui de Guerapin de Vanréal , évêque de Rennes , grand d'Espagne de la première classe , né en 1687 ; reçu le 25 septembre 1749 , à la place d'Armand Gaston , cardinal de Rohan ; mort le 19 juin 1760.

² Voyez l'article de l'évêque de Luçon.

qui, comme les jansénistes, veulent être à toute force enfans de l'Église romaine, doivent être réunis avec elle dans la même croyance, et qu'il faut renoncer à la qualité de catholique, si l'on se permet de rejeter, par quelque raison que ce puisse être, ce que les juges nés du catholicisme, le pape et les évêques, ont évidemment décidé; mais plus il croyait la soumission nécessaire, plus il était convaincu que la violence n'était pas le moyen de l'obtenir. Il se conduisit d'après cette sage maxime, dès qu'il fut nommé à l'évêché de Rennes; car tandis que cette bulle, qu'il acceptait et protégeait, mettait le feu dans vingt autres diocèses, il sut maintenir le sien en paix, et conserver le dépôt de la doctrine sans persécuter ceux qui voulaient l'altérer; il fut ferme sans intolérance, vigilant sans rigorisme, et détruisit plus de jansénistes en paraissant ignorer leur existence, que ses zélés confrères n'en convertissaient par les lettres de cachet le plus libéralement multipliées.

Mais ce qui nous intéresse bien davantage, c'est qu'il eut au plus haut degré la première des vertus d'un évêque, celle qui le ferait presque dispenser de toutes les autres, ou lui ferait au moins pardonner de ne les pas avoir, *la bienfaisance et la charité*. Il versa les plus abondantes aumônes dans le sein des pauvres de son diocèse; il leur prodigua les secours dans les temps de calamité et de disette; et ce qu'il reste aujourd'hui de ces infortunés, verse encore des larmes en prononçant son nom. Les plus respectables qualités des hommes sont celles que célèbre la bouche des malheureux; et il n'y eut peut-être jamais d'éloge funèbre comparable à celui que firent de Louis XII les orieurs publics, en allant le long des rues, et en répétant à chaque pas: *Le bon roi Louis, père du peuple, est mort*.

L'évêque de Rennes joignait à ses bonnes œuvres le mérite de les cacher, mais de les cacher sincèrement et de bonne foi. Il ne ressemblait pas à ces bienfaiteurs hypocrites, qui, voulant avoir à la fois le mérite de la charité et celui de la modestie, n'affectent de taire leurs aumônes de projet et de commande, que pour se procurer plus de moyens de les divulguer à petit bruit; non-seulement l'évêque de Rennes taisait les siennes, il savait très-mauvais gré à ceux qui trahissaient son respectable secret; et sa charité dédaignait toute autre récompense que celle qu'il trouvait dans son cœur.

Il laissait pourtant voir ses actes de bienfaisance lorsqu'il croyait que l'exemple en serait utile aux prélats ses confrères. Il leur donnait surtout cet exemple dans ses visites diocésaines. Bien différent de quelques princes de l'Église, dont le passage dans les campagnes, ainsi que celui des princes temporels, les

désolé comme un torrent, au lieu de les fertiliser comme une route salubre, l'évêque de Rennes, lorsqu'il visitait son diocèse, se faisait suivre d'un fourgon chargé de vivres, afin que son séjour ne fût pas onéreux à ses curés. Il a plus fait encore pour sa province que pour son troupeau. C'était à lui que la Bretagne était redevable de la sage administration établie depuis quarante ans, pour la répartition et la perception des impôts, administration vraiment paternelle, et telle que le dictait la nature, avant que la fatale théorie des finances en eût obscurci les principes.

Son attachement pour son diocèse ne lui permit pas de le perdre de vue, lors même qu'il eut été nommé à l'ambassade d'Espagne. Quoique éloigné de trois cents lieues du troupeau dont il était chéri, il veilla toujours à ses besoins; mais les devoirs de l'évêque ne prirent rien sur ceux de l'homme d'État. Il remplit avec distinction l'emploi important dont il était chargé; non-seulement il sut se faire estimer de Philippe V et de ses ministres, il gagna même l'amitié de la nation; il effaça les traces qui restaient encore de cette antipathie que l'Espagne avait eue si long-temps pour la France, et qu'elle paraissait n'avoir pas tout-à-fait perdue; quoique la France eût depuis long-temps oublié la sienne.

L'évêque de Rennes s'exprimait avec grâce et facilité dans sa conversation et dans ses écrits. Ses dépêches passent pour des modèles, et son discours de réception dans cette compagnie est d'une éloquence noble et simple, digne d'un prélat académicien. Il présida vingt-six ans aux États de Bretagne, où il fit usage plus d'une fois, pour le bien de la province, de son talent pour la parole, et de son esprit de conciliation. Son zèle patriotique, quelquefois opposé aux vues de la cour, lui attira des disgrâces; mais ces disgrâces n'eurent de durée que ce qu'il en fallait pour faire connaître la droiture de sa conduite, et pour donner du prix et de l'éclat à ses vertus. Nous ne craignons point de dire à ses *vertus*, malgré tout ce que la haine de ses ennemis a pu faire pour les ternir, d'autant plus sûre d'être crue ou du moins écoutée, qu'elle trouve toujours la malice humaine prête à la seconder et à l'applaudir. L'évêque de Rennes eut des défauts sans doute; il était homme: mais ces défauts tenaient à la franchise et à la simplicité de son caractère. Il put être accusé de quelques écarts passagers; mais ces écarts étaient l'effet de la sensibilité de son âme. Enfin, à tous les reproches justes ou injustes qu'on pourra lui faire, nous répondrons par ces seuls mots, faits pour imposer silence à la calomnie et à la médisance même: il fut humain et généreux, il aima et soulagea ses semblables;

s'il eut quelquefois, comme on l'a prétendu, un ton plus militaire que pastoral, il eut une indulgence, une bonté plus pastorale que militaire ; s'il y eut quelques taches dans sa vie, sa charité, suivant l'expression de Dieu même, les a abondamment effacées. Peu de prélats ont aussi bien connu que lui la force et l'étendue de la maxime la plus consolante de l'Évangile ; maxime qu'on ne répète pas assez, et qu'on pratique moins encore : *Celui qui aime son frère, a accompli la loi.*

NOTE.

On prétend qu'après la mort de M. l'abbé de Vauréal, quelques chanoines de Rennes voulurent engager le chapitre à demander une indemnité aux héritiers. Ces chanoines, dit-on, dressèrent une liste exacte des festins épiscopaux auxquels le chapitre doit assister tous les ans. Ils soutinrent que l'absence du prélat, même pendant son ambassade à Madrid, n'avait pas dû priver le chapitre de cette redevance, et qu'il fallait exiger de la succession une somme considérable par forme de dommages et intérêts. Le chapitre de Rennes, trop sage pour écouter cette proposition, en eût été détourné d'ailleurs par une plaisanterie qui eut un grand succès ; c'était une requête des apothicaires, qui demandaient à être reçus partie intervenante, et à partager avec les chanoines la somme demandée, pour le dédommagement des purgatifs que les chanoines auraient été obligés de prendre, à raison des nombreuses indigestions dont les festins épiscopaux étaient constamment suivis. Tous nos lecteurs, peut-être, ne goûteront pas cette anecdote ; aussi ne la rapportons-nous, que parce qu'étant arrivée au dix-huitième siècle, elle paraîtra digne du douzième, et faite pour les chanoines du *Lutrin*, ou pour les moines de Rabelais. Despréaux ou le curé de Meudon en eussent bien fait leur profit, s'ils avaient pu ou la savoir ou l'imaginer.

ÉLOGE DE MIRABAUD ¹.

Son premier état fut très-différent de celui d'homme de lettres ; il entra dans le service et se trouva à plusieurs batailles, entre autres à celle de Steinkerque , où il se comporta comme s'il avait attendu de la profession des armes sa réputation et sa fortune. Mais le goût de la retraite et de l'étude que la nature lui avait donné, l'emporta bientôt sur toute autre passion ; ce goût se fortifia encore en lui par l'avantage qu'il eut de connaître dans sa jeunesse le célèbre La Fontaine, dont le génie et la simplicité étaient bien propres à faire aimer et respecter les lettres. Mirabaud conserva toujours pour la mémoire de cet homme incomparable la plus touchante et la plus tendre vénération. Il en parlait encore les larmes aux yeux dans les derniers temps de sa vie ; il ne pouvait cacher son indignation contre les hommes, plus cruels, disait-il, que religieux, qui avaient troublé et tourmenté ses derniers momens. Il ne pouvait concevoir que des ministres du Dieu de clémence eussent traité cet homme, de mœurs si douces, avec une dureté si peu conforme au véritable esprit du christianisme, en le forçant d'expier, comme le plus atroce de tous les crimes, quelques poésies, condamnables sans doute, mais qui étaient plutôt le fruit de la molle négligence de sa plume, que de la dépravation de son cœur ; faute commise presque sans dessein et à peine volontaire, dont le repentir seul du *bon homme* (car jamais ce nom ne fut mieux mérité) eût été une réparation suffisante aux yeux de la bonté suprême.

Mirabaud aima tellement les lettres, qu'il les cultiva très-long-temps pour elles-mêmes, sans se presser de faire part au public des richesses qu'il avait recueillies par l'étude la plus assidue et la plus éclairée. Il avait beaucoup lu, et encore plus médité ; il avait fait des extraits raisonnés de ses lectures ; il avait composé différens ouvrages sur des objets intéressans de littérature, d'histoire, de philosophie, et même, dit-on, sur les matières les plus délicates et les plus importantes ; mais ce travail était pour lui seul, ou tout au plus pour quelques amis, à qui même il n'en faisait part qu'avec une sorte de regret, et uniquement pour se prêter à leurs instances. On prétend qu'un

¹ Jean-Baptiste Mirabaud, secrétaire des commandemens de son altesse royale madame la duchesse d'Orléans, né à Paris en 1675 ; reçu le 28 septembre 1726, à la place de Jacques-Henri Nompur de Caumont, duc de La Force ; élu secrétaire perpétuel, le 19 novembre 1742, à la place de Claude-François-Houtteville ; mort le 24 juin 1760.

ou deux de ses amis, si pourtant on doit leur donner ce nom, abusèrent de sa confiance, et qu'il vit paraître de son vivant quelques uns de ses ouvrages, condamnés par lui-même à l'obscurité philosophique. Mirabaud désavoua constamment ces enfans cachés, dont il n'avait point, disait-il, à se reprocher l'existence; soit que réellement il n'en fût point le père, car son secret n'a jamais été pleinement connu, soit qu'il se crût en devoir de ne pas reconnaître pour siennes des productions qu'il n'avait pas destinées à voir le jour.

Ses talens ne furent pas entièrement perdus dans le temps même où il cherchait à les cacher. Attaché de bonne heure à la maison d'Orléans, il a contribué, par sa conduite et par ses lumières, à conserver dans cette auguste maison le goût qu'elle a de tout temps marqué pour les lettres, et l'estime dont elle honore les écrivains distingués et vertueux. Notre digne et respectable confrère, M. de Foncemagne, est un exemple vivant de cette estime, que la voix publique a prévenue, et qu'elle lui assure depuis si long-temps. Mirabaud fut chargé de l'éducation de deux jeunes princesses, auxquelles il sut se rendre aussi agréable qu'utile; il cultiva, par ses leçons, les grâces de l'esprit qu'elles avaient reçues de la nature, et recueillit la récompense la plus flatteuse de son attachement et de ses soins, car ces deux aimables élèves n'ont jamais cessé, jusqu'à la fin de leur vie, de témoigner à leur digne instituteur l'amitié, la confiance et, si on l'ose dire, le respect qu'il leur avait inspirés.

Ce fut dans le cours de cette éducation, et par une suite des travaux qu'elle exigeait de lui, que Mirabaud prit enfin le parti de se montrer au public; il donna une traduction française de *la Jérusalem délivrée* du Tasse. Il fallait tout le mérite et de l'ouvrage et du traducteur, pour faire goûter cette production. L'arrêt, plus dur que juste, lancé contre le Tasse par Despréaux, avait prévenu contre ce poète la plus grande partie de la nation française, et même la plupart des gens de lettres, qui, ainsi que le sévère satirique, ne sachant que très-imparfaitement la langue italienne, ne jugeaient le chantre d'Armide que sur de mauvaises traductions, uniquement propres à le défigurer et à l'avilir. La prévention était au point, que Michel Le Clerc, académicien trop connu par une épigramme de Racine², ayant publié une traduction du Tasse en vers français, et ayant vu tomber cette traduction, profita de l'injustice du public à l'égard de son auteur, pour mettre à couvert son amour-propre. Il

¹ Cet estimable et vertueux académicien vivait encore lorsqu'on écrivait cet article de M. de Mirabaud, au mois de septembre 1774.

² Épigramme sur *Iphigénie*.

n'eut garde de s'en prendre à ses vers de son peu de succès, et n'accusa que son modèle. Il ne se reprocha pas d'avoir mal traduit le Tasse, mais de l'avoir traduit, persuadé que la censure de Despréaux, en proscrivant le poète italien, avait fait partager très-injustement le même anathème au traducteur.

Mirabaud rétablit le Tasse dans ses droits, en le montrant à la nation française dans un état au moins décent, où il pouvait être lu et même apprécié. On jugera avec raison que ce poème, inférieur sans doute pour les détails aux poèmes épiques anciens, consacrés par l'admiration de tous les siècles, avait peut-être aussi plus de marche, de mouvement et d'intérêt; qu'il avait surtout l'avantage de pouvoir être lu de suite dans une traduction, non-seulement sans dégoût, mais avec un plaisir et une curiosité soutenue, tandis qu'Homère et Virgile ont tant de peine à se faire lire dans toutes les versions qu'on en a faites; parce que ces versions, en faisant disparaître les beautés inimitables du dessin et du coloris, ne laissent voir que les irrégularités de la composition et de l'ensemble. On rendit encore au Tasse une autre justice; on reconnut, ce que Despréaux avait enfin avoué lui-même, que cet auteur était un génie rare, sublime, étendu, né pour être poète, et grand poète; qu'il joint à l'imagination la plus brillante, la plus touchante sensibilité; qu'il sait, suivant les sujets qu'il traite, employer également, et de la manière la plus heureuse, la force, la noblesse et les grâces de l'expression, et qu'à l'égard des défauts qu'on peut lui imputer, ces défauts étaient moins les siens, que ceux d'un siècle où la saine littérature et le bon goût commençaient à peine à renaître. D'ailleurs la plupart de ces défauts avaient disparu dans la traduction de Mirabaud, il retranchait, ou du moins voilait avec adresse les faux brillans tant reprochés à l'original; il réduisait au degré de parure convenable, les ornemens trop recherchés; il supprimait enfin quelques longueurs qui rendaient l'action froide et traînante. Aussi cette traduction fut-elle lue avec avidité; elle obtint le succès dont aurait pu se flatter le romain le plus agréable. Ceux qui ne pouvaient juger la *Jérusalem* et l'*Énéide* que dans les copies informes de ces deux poèmes, commirent une injustice opposée à celle de Despréaux; ils préférèrent le poète italien au poète latin, parce que la copie estimable du premier effaçait à leurs yeux les détestables copies du second.

Cependant, malgré le suffrage public, ou plutôt à cause de ce suffrage même, l'auteur essuya plusieurs critiques, et obtint jusques aux honneurs de la satire. Les Italiens se plainquirent, comme d'un attentat, des retranchemens que Mirabaud avait

faits à son auteur ; ils auraient eu bien plus réellement à se plaindre, s'il se fût piqué d'une exactitude scrupuleuse : car il croyait avoir, comme on vient de le dire, de très-bonnes raisons pour ne pas marcher servilement sur les pas de son original ; et la liberté qu'il s'était donnée, avait pour but les intérêts de l'original même. On fit au traducteur d'autres chicanes sur l'infidélité avec laquelle on l'accusait d'avoir rendu quelques expressions qu'on ne pouvait le soupçonner d'avoir voulu déguiser ou affaiblir. C'était une femme d'esprit, Italienne de naissance, et auteur de profession, madame Riccoboni¹, qui attaquait ainsi Mirabaud, et qui l'attaquait avec toute l'aigreur des Scaliger et des Saumaise. Mirabaud, incapable de prendre le même ton avec elle, se contenta de lui répondre, à la tête de la seconde édition de son ouvrage, le peu de mots qu'on va lire, vrai modèle d'honnêteté et de modération philosophique, et qui, pour l'honneur des lettres, devrait avoir plus d'imitateurs. « Une » femme d'esprit, dit-il, s'est crue en droit de faire l'apologie » du goût de sa nation : elle m'a attaqué avec une chaleur à la- » quelle je n'avais pas donné lieu ; elle a emprunté, pour écrire » contre moi, la même plume dont Rossi s'était servi en écri- » vant contre le Tasse. Lorsque son ouvrage parut, je le lus » avec surprise, mais avec attention, et il m'a été utile. J'ai » corrigé, dans ma traduction, toutes les fautes qu'elle y a re- » levées, quand elles m'ont paru être effectivement des fautes. » Mon ouvrage en doit être meilleur : c'est un service qu'elle » a rendu au public aussi bien qu'à moi. Il serait seulement à » souhaiter que la manière dont elle m'a obligé lui eût mérité de » ma part un peu plus de reconnaissance. Elle assure que *si cette » traduction, toute défectueuse qu'elle est, n'a pas laissé d'avoir » beaucoup de succès, il en faut conclure en faveur de l'excel- » lence de l'original.* On n'ignore pas cependant que cet excellent » original avait été déjà traduit plusieurs fois, sans qu'on rendit » aucune justice à son mérite ; le lecteur en conclura peut-être » que j'ai eu le bonheur de faire cesser la prévention où l'on » était contre le Tasse. »

La personne qui avait critiqué Mirabaud avec tant d'amertume, avait cru apparemment que son fiel ne suffirait pas pour le blesser ; car elle s'était aidée de celui d'un écrivain plus exercé à la satire, du fameux abbé Desfontaines, qui joignit des notes

¹ Il ne faut pas la confondre avec madame Riccoboni, auteur de plusieurs romans pleins de sentiment et d'intérêt, et qui, sans attaquer personne, s'est fait, par ses talens et ses ouvrages, la réputation la plus distinguée.

² Voyez, dans l'article de l'abbé d'Olivet, quelques détails sur ce satirique.

injurieuses à un texte déjà très-offensant. Cet homme, condamné à vivre, comme il l'avouait lui-même¹, du mal qu'il faisait ou qu'il tâchait de faire, attaqua la traduction du Tasse avec les armes pesantes et grossières dont il était si sujet à faire usage. Mirabaud, qui avait cru devoir à madame Riccoboni un mot de réponse, fit à l'abbé Desfontaines celle qu'on devrait toujours faire aux satiriques de profession, le silence et le mépris.

On avait reproché au traducteur du Tasse de n'avoir pas mis dans sa prose assez d'expressions poétiques. Il s'était justifié d'avance de ce reproche, en observant, dans sa préface, que les expressions poétiques faisaient un mauvais effet dans la prose, et avaient besoin d'être soutenues de la cadence et de l'harmonie des vers. Sa réflexion n'était pas sans fondement; les expressions poétiques étant hors du langage ordinaire, semblent avoir besoin, pour être placées à leur avantage, d'être liées à une sorte de rythme et de mélodie régulière, qui leur soit uniquement destinée, et qui leur serve comme de passe-port, en annonçant que l'écrivain va parler une langue peu commune. Le mélange de ces expressions avec la prose, forme, comme l'a dit Voltaire, une espèce bâtarde, dont Mirabaud avait senti la bigarrure choquante. Il est pourtant vrai qu'on ne saurait se flatter de traduire un poète en s'interdisant le style poétique; le seul moyen de tout concilier, serait de ne traduire les poètes qu'en vers; mais c'est un moyen de conciliation dont le secret et l'usage ne sont réservés qu'à un petit nombre d'adeptes.

La traduction de la *Jérusalem* ouvrit l'Académie à Mirabaud; la compagnie crut devoir préférer le traducteur élégant, qui enrichissait notre langue du génie d'un poète *étranger*, à des poètes *indigènes* et indigens, qui n'auraient jamais l'honneur d'être traduits. Ils marmurèrent néanmoins beaucoup de cette préférence, et prétendirent que la maison d'Orléans avait plus contribué que le Tasse au choix du nouvel académicien. Le public leur a répondu en lisant tous les jours Mirabaud, et en ne les lisant pas. Cependant une autre version du même poète, qui a paru tout récemment, et dont un écrivain très-célèbre a passé faussement pour être le père, semble avoir un peu refroidi ce même public à l'égard de son aînée. La nouvelle traduction semble avoir plus d'exactitude, de précision, et surtout de chaleur et de mouvement, que l'ancienne; mais celle de Mirabaud n'a pas perdu tous ses partisans; nous pourrions citer des connaisseurs éclairés et sévères qui la préfèrent encore à sa rivale, et qui trouvent dans le premier traducteur plus de pureté, de naturel et de goût.

Flatté de l'espèce de vie qu'il avait redonnée au Tasse, Mi-

¹ Voyez, dans l'article de l'abbé d'Olivet, quelques détails sur ce satirique, 3.

rabaud se crut digne de lutter contre son illustre rival, l'immortel Arioste, et donna, quelques années après, la traduction de l'*Orlando furioso*. Le public d'ailleurs la lui demandait, et l'attendait même avec une sorte d'impatience. Aussi fut-elle très-bien reçue, mais pourtant moins accueillie que celle du Tasse. L'intérêt qui règne dans la *Jérusalem délivrée*, avait fait lire la *Jérusalem française* avec autant d'empressement que de plaisir. Ce même intérêt ne se faisait pas sentir dans l'Arioste, dont l'ouvrage libre, décousu, et, pour ainsi dire, toujours bondissant, n'a pas, comme le Tasse, le mérite d'attacher par la marche et l'unité du sujet. L'Arioste est cependant, si l'on en croit les Italiens, très-supérieur au Tasse comme poète; les juges les plus éclairés de sa nation, et qui, par la connaissance fine de sa langue, sont en effet ses juges naturels, assurent qu'il réunit au plus haut degré le mérite et les charmes de tous les styles, imagination, harmonie, pureté, grâces, force, noblesse, élégance, sentiment, gaieté; mais c'est dans l'original même qu'il faut chercher et sentir ces beautés précieuses, dont les principales finesses doivent presque nécessairement disparaître dans une traduction, et surtout dans une traduction en prose.

L'étude particulière que Mirabaud avait faite, non-seulement des poètes italiens, mais des autres écrivains de cette nation, lui avait inspiré pour elle la plus grande estime. On n'en sera point surpris, quand on observera qu'en effet les Italiens ont été, presque en tout genre, les devanciers et les maîtres des autres peuples; qu'ils avaient eu le Dante, Pétrarque et Boccace plus de cent ans avant que le reste de l'Europe secouât le joug de la barbarie; qu'ils ont cent artistes célèbres, peintres, sculpteurs, architectes et musiciens, à opposer au très-petit nombre dont les autres nations, prises ensemble, peuvent se glorifier; que dans la philosophie même, où la superstition les a, pour ainsi dire, garrottés des pieds à la tête, ils oseront encore nommer des génies inventeurs, un Tartaglia, un Galilée, un Torricelli; qu'enfin, si un génie bienfaisant venait un jour briser leurs chaînes, ils redeviendraient sans doute ce qu'ils ont été si longtemps, la première nation de l'univers; et qu'ils sont un exemple de ce qu'un peuple peut devoir aux seuls bienfaits de la nature, comme les Anglais, de ce qu'il peut devoir aux seuls bienfaits d'une bonne constitution.

Mirabaud, devenu académicien, se rendit cher à la compagnie par l'honnêteté de ses mœurs, comme il l'était déjà par ses talents; la place de secrétaire étant venue à vaquer en 1742, tous ses confrères se réunirent pour le prier de l'accepter: il y consentit, mais à une condition qui lui fait encore plus d'honneur

que la place même; il déclara qu'il ne se chargeait de cet emploi, qu'en renonçant au double droit de présence dont avaient joui ses trois prédécesseurs immédiats, et il s'expliqua si nettement là-dessus, que l'Académie fut obligée de donner les mains à un désintéressement si digne d'éloges. Il n'avait voulu que faire une action honnête, et n'en attendait rien que le plaisir de l'avoir faite; cependant il en fut récompensé bien au-delà de ses désirs, par les démarches que fit la compagnie pour lui obtenir un logement au Louvre, et une pension, qui furent attachés à la place de secrétaire. Ses successeurs, en se rappelant qu'ils lui sont redevables de cette grâce, se rappelleront avec bien plus d'intérêt le procédé noble qui la lui a méritée.

Après avoir, durant quelques années, exercé cette place, son âge et ses infirmités l'obligèrent à s'en démettre. Duclos, qu'il avait désiré pour successeur, et que l'Académie lui accorda, digne imitateur du désintéressement de son ami, ne voulut à son tour accepter le secrétariat qu'en conservant à Mirabaud le logement et la pension dont il jouissait à si juste titre. L'Académie vit avec attendrissement ce combat de générosité entre deux de ses membres; ils donnèrent, en cette occasion, aux gens de lettres, un exemple qui sera peut-être plus loué que suivi. Après plusieurs jours d'une contestation si respectable, Duclos eut l'honneur de l'emporter, et Mirabaud celui de ne faire céder sa délicatesse qu'aux instances de ses confrères. C'est dans ce logement que notre académicien a fini ses jours avec la tranquillité d'un homme de bien et d'un sage; il conserva jusqu'au dernier moment la sérénité de son âme et la netteté de ses lumières. Quelques momens avant d'expirer, il envoya faire ses adieux à l'Académie, qui reçut avec douleur ces dernières expressions des sentimens qu'il avait toujours eus pour elle.

Nous n'ajouterons plus qu'un trait à son éloge. A un caractère naturellement doux, à une âme aussi droite que sensible, il joignait une franchise peu commune, et une philosophie-pratique d'autant plus vraie, qu'elle était sans éclat et sans ostentation; les noms, les dignités, le crédit, l'opinion, rien ne lui imposait silence sur ce qu'il croyait raisonnable et juste. Il avait beaucoup connu et presque élevé un ministre (le comte d'Argenson), auquel il eut quelque grâce à demander sur la fin de ses jours, grâce qu'il n'appelait pas même ainsi, croyant avoir les droits les plus légitimes pour la réclamer. Le ministre la faisant un peu trop attendre, Mirabaud alla le trouver à son audience, et avec cette liberté naïve, que son âge, sa vertu et sa considération personnelle lui permettaient: *Monsieur*, lui dit-il, *je viens vous dire publiquement que je suis très-mécontent*

de vous. Les protégés et les cliens du ministre, présens à cette audience, et peu accoutumés, non-seulement à tenir, mais à entendre un pareil langage, frémissaient de crainte pour celui qui tenait ce discours. Le ministre, homme de beaucoup d'esprit, et qui aimait Mirabaud et les lettres, convint de ses torts, embrassa le respectable philosophe, et lui accorda sans délai ce qu'il venait demander.

Il avait été quelque temps dans la congrégation de l'Oratoire, mais nous n'avons pu en savoir précisément l'époque; ce fut vraisemblablement pendant quelques unes des années qui s'écoulèrent entre sa sortie du service et son entrée au Palais-Royal. Il fut attaché toute sa vie, par reconnaissance et par estime, à cette congrégation, quoique très-éloigné de prendre aucune part aux querelles théologiques dont elle a été si long-temps la malheureuse victime. On a prétendu même, quoique sans preuves, qu'il poussait plus loin son indifférence; mais quand cette imputation aurait plus de fondement qu'elle ne paraît en avoir, les sentimens de Mirabaud pour ses anciens et estimables confrères, seraient un nouveau témoignage de ce que nous avons dit tant de fois, que cette *philosophie*, si calomniée de nos jours, n'est pas aussi ennemie de la vraie piété, qu'on affecte de le croire ou de le dire; qu'elle respecte la vertu dans tous les états et dans tous les corps, et qu'elle ne fait la guerre qu'à l'hypocrisie intrigante et au fanatisme persécuteur.

On a mis le nom de Mirabaud à la tête de l'ouvrage trop fameux, imprimé long-temps après sa mort, sous le titre de *Système de la Nature*, et justement écrasé par tous les foudres de l'Eglise. Quelle apparence qu'un philosophe citoyen comme lui ait voulu enlever au genre humain la croyance de la divinité, si nécessaire pour consoler ceux qui souffrent, et pour effrayer ceux qui oppriment? quelle apparence même qu'un philosophe incrédule, mais éclairé et conséquent, n'eût pas senti que le véritable intérêt des écrivains qui veulent enlever la religion aux hommes, est d'armer, s'il leur est possible, la puissance temporelle contre la puissance ecclésiastique, dont elle a eu si souvent à se plaindre, et non pas, comme l'auteur du *Système de la Nature*, de persuader aux rois que les prêtres sont le plus ferme appui de leur autorité, et par là d'exposer tout à la fois l'incrédulité à l'anathème et à l'échafaud? Mirabaud n'avait pas sans doute le malheur d'être athée; mais s'il eût été irréligieux, s'il eût porté le zèle de l'impiété jusqu'à écrire en sa faveur, il aurait mis dans ses ouvrages plus de circonspection et de sagesse, et n'eût pas fait de gaieté de cœur, à l'incrédulité, des ennemis puissans et implacables.

ÉLOGE DE VAUX DE SAINT-CYR ¹.

C'EST un usage ancien et comme sacré pour l'Académie, de recevoir parmi ses membres le précepteur et le sous-précepteur des enfans de France. Le mérite éminent des Bossuet, des Fénelon, des Fleury, suffit pour justifier cet usage; il est d'ailleurs naturel de penser que, pour instruire et former l'héritier de la couronne, le monarque choisit ceux qui, par leurs connaissances et leurs lumières, se sont montrés les plus dignes de cette importante place, et l'Académie ne doit pas se piquer d'être plus difficile que son protecteur. Ce fut par ces motifs qu'elle admit l'abbé de Saint-Cyr, dont la modestie avait, dans le silence, cultivé des talens qui n'échappèrent pas au souverain. L'abbé Batteux, son ami et son successeur (non dans la place de sous-précepteur des enfans de France, mais dans celle d'académicien), nous assure qu'il était très-versé dans les langues grecque et latine, et qu'il ne négligea rien pour en inspirer le goût à son auguste élève. Si les effets de ses instructions furent tardifs, il eut du moins la satisfaction d'en jouir. M. le dauphin se plaignait souvent d'avoir été très-mal élevé; plus il acquérait de lumières, plus il sentait vivement le malheur de ne les avoir pas plus tôt acquises ². Des princes, beaucoup plus bornés, se sont aperçus plus d'une fois qu'ils avaient eu, comme lui, ce malheur si ordinaire à leur état, et ont eu, comme lui, le courage de s'en plaindre, au moins quand ils n'ont pas été tout-à-fait abrutis ou corrompus par leur funeste éducation. Le dauphin, très-mécontent de la sienne, dans laquelle apparemment l'abbé de Saint-Cyr n'avait pas été secondé par ses coopérateurs, en recommença une seconde; qui lui fut beaucoup plus utile; et ce qui prouve qu'il n'avait rien à reprocher aux soins que l'abbé de Saint-Cyr avait donnés à son enfance, c'est qu'il l'honora constamment de sa confiance et de son estime, daignant appeler

¹ Odet-Joseph de Vaux de Giry de Saint-Cyr, sous-précepteur de monseigneur le dauphin, fils de Louis XV et père du roi régnant, reçu le 10 mars 1742, à la place de Melchior, cardinal de Polignac; mort le 14 janvier 1761.

² Nous n'en rapporterons qu'une preuve, qui fait le plus grand honneur à la mémoire de M. le dauphin. Il avait été dangereusement malade; un autre prince du sang l'était en même temps que lui. Le père de ce prince félicitait M. le dauphin sur son rétablissement, et ajoutait : *J'aurais sacrifié la vie même de mon fils pour sauver la vôtre.....* Je le crois bien, répondit M. le dauphin. Dans ses dernières années de sa vie, il rapportait lui-même cette réponse, en frémissant (c'étaient ses propres termes) de la *détestable* éducation qu'on lui avait donnée.

son ami celui qui avait été son premier maître. La mort, qui nous a enlevé ce prince, ne nous a pas permis de recueillir le fruit des vertus que l'abbé de Saint-Cyr lui avait sans doute enseignées. Un tel instituteur connaissait trop les devoirs d'un souverain pour n'avoir pas appris à son auguste disciple la nécessité d'être humain, bienfaisant et juste, de supporter la faiblesse des hommes, et de laisser même un libre cours à leurs écarts, lorsqu'il ne peut en naître de troubles que par la force que l'autorité leur donne, soit en les appuyant, soit en voulant les réprimer. Il s'était bien gardé surtout (nous devons au moins le présumer pour l'honneur de sa mémoire) d'inspirer au jeune prince cette haine secrète pour le mérite, plus commune qu'on ne croit dans les cours, et cette aversion sourde pour les lumières, triste preuve de médiocrité ou de quelque chose de pis dans les monarques qui ouvrent leur âme à un sentiment si méprisable. Enfin, il n'avait point fait retentir aux oreilles de son élève ces discours ineptes, mais insidieux, si souvent reprochés aux instituteurs des rois, ces déclamations insipides, dont nos oreilles sont si ennuyeusement rebattues, sur l'effroyable danger de la philosophie; déclamations qui, par leur trivialité, sont devenues, dans nos *sermons* même, une espèce de formule usée, et qui, infectant aujourd'hui les rapsodies littéraires dont nous sommes inondés, sont, dans ces rapsodies, le cachet infailible de la médiocrité hypocrite et envieuse; déclamations enfin qu'on peut comparer aux couplets fastidieux contre les abbés et les procureurs, que notre parterre même ne daigne plus écouter dans les farces de Dancourt. L'abbé de Saint-Cyr dut apprendre à M. le dauphin, que la philosophie, bien loin d'être, comme l'imbécile méchanceté l'en accuse, l'ennemie des rois et des peuples, est au contraire leur sauve-garde la plus assurée, par l'horreur qu'elle inspire pour la tyrannie qui rend les souverains odieux, et pour la superstition qui rend les peuples méprisables; que sans elle les monarques et les sujets seraient encore aussi malheureux qu'ils l'étaient du temps de *Charles-le-Chauve* et *Louis-le-Bègue*; qu'elle seule affermit les rois sur leurs trônes; en repoussant les attaques des pontifes ambitieux qui voulaient les en précipiter; qu'elle seule a fait cesser les flots de sang que le fanatisme a répandus; et qu'ainsi les gouvernemens qui la persécuteraient après lui avoir eu tant d'obligations, ressembleraient à ces ingrats agriculteurs, qui égorgent les animaux par qui leurs terres ont été labourées¹.

¹ Si l'humanité n'est pas assez heureuse pour que tous les princes reçoivent aujourd'hui ces salutaires leçons, il en est au moins quelques uns qui ont eu le bonheur de les entendre, et qui sans doute auront celui de les suivre. Elles

ÉLOGE DE FOUQUET¹.

C'EST à la plume impartiale des écrivains éclairés qui transmettront à la postérité l'histoire de notre siècle, qu'il appartient de peindre le maréchal de Belle-Isle, et comme guerrier, et comme ministre. Quelques lignes nous suffiront pour l'apprécier comme académicien.

Quoiqu'il eût dirigé ses principales études du côté de la politique et de la guerre, deux objets sacrés pour cette compagnie, et auxquels elle n'a garde de toucher, il désira d'être admis parmi nous. Mais ceux qui lui inspirèrent ce désir, lui firent croire sans doute qu'il lui suffisait de le témoigner légèrement, pour le voir rempli avec acclamation. Trompé par cette insinuation ridicule, et surtout par les conseils de ces vils adulateurs dont les grands ont le malheur d'être entourés, le maréchal de Belle-Isle parut vouloir se soustraire à ces visites de politesse et d'usage, dont presque aucun candidat ne s'est dispensé². L'Académie, il est vrai, ne les exige point de ceux qu'elle admet dans son corps; mais on ose dire qu'elle se dégraderait elle-même, si elle dispensait expressément de cette démarche un aspirant qui paraîtrait la croire au-dessus de sa naissance, de ses places ou de son mérite. Le maréchal de Belle-Isle avait une fierté trop bien entendue, pour se croire avili en demandant une place que les Rohan et les Racine s'étaient fait un honneur de solliciter. Aussi revint-il bientôt d'une erreur qui n'était pas la sienne; il comprit qu'étant comblé de richesses et de dignités, il ne devait

former la substance de l'excellent *Cours d'Éducation*, que l'abbé de Condillac, notre illustre et digne confrère, a composé pour l'infant duc de Parme, son élève. Croira-t-on qu'une ligue d'intrigans hypocrites et de fanatiques ignorans ait manœuvré avec succès, soit à Parme, soit de plus loin, pour obtenir qu'un ouvrage si nécessaire aux princes, imprimé par ordre exprès de l'infant, et dans son palais, fût supprimé avec la sévérité la plus scrupuleuse? Heureusement il a paru ailleurs; et ceux que la Providence appelle à gouverner les hommes, peuvent maintenant s'instruire et s'éclairer. Tout philosophe chargé d'élever un prince, fait très-bien de mettre ses leçons sous les yeux du public; c'est d'abord un moyen d'en rendre l'utilité plus générale, et c'est ensuite une apologie qu'il se prépare auprès des sages, si son élève ne répondait pas à ses soins.

¹ Claude-Louis-Auguste Fouquet, duc de Belle-Isle, pair et maréchal de France, chevalier des ordres du roi et de la Toison d'or, ministre et secrétaire d'État au département de la guerre, né à Villefranche en Rouergue, en 1684; reçu le 30 juin 1749, à la place de Jean-Jacques Amelot, ministre d'État; mort le 26 janvier 1761.

² Voyez les notes sur l'éloge de Sacy.

pas courir le risque de se voir frustré des honneurs académiques, pour avoir maladroitement offensé le corps républicain qui les distribue ; il fit ses visites, et fut élu, comme il lui convenait de l'être, d'une voix unanime.

Le nom du maréchal de Belle-Isle devait être cher aux lettres, ne fût-ce que par les bienfaits qu'avait répandus sur elles son aïeul infortuné, Nicolas Fouquet, surintendant des finances. Si ce ministre eut le malheur d'exciter par son faste, les plaintes de la nation et la jalousie de Louis XIV, il eut aussi l'honneur, si grand pour un sujet, de partager avec le monarque la reconnaissance de plusieurs hommes illustres qui honoraient la France par leurs écrits. Aussi a-t-on remarqué, à la gloire des lettres, que lorsque Fouquet, dans sa disgrâce, se vit abandonné de tous les courtisans, dont un grand nombre lui devaient leur fortune, les gens de lettres seuls se souvinrent de ce qu'il avait fait pour eux. Ils déclarèrent que le ministre leur ayant imposé silence sur ses bienfaits tandis qu'il était en place, sa disgrâce les dégageait et leur déliait la langue. Le protecteur des talens en fut protégé à son tour. Pélisson osa le défendre, devint éloquent pour sauver son bienfaiteur, et se rendit même victime pour lui en partageant sa prison¹. Hénault ne montra pas moins de courage ; il osa attaquer les ennemis les plus redoutables de l'infortuné surintendant, et fit contre Colbert cette satire qui fut alors si répandue, mais dont l'habile ministre assura qu'il ne se vengerait pas, *puisque le roi n'y était point attaqué*. La Fontaine, sans audace et sans fiel, mais reconnaissant et sensible, offrit au moins à son Mécène opprimé le seul hommage qui pouvait dépendre de lui, sa douleur et ses larmes ; il le pleura dans une élégie touchante, et, ce qui lui fait plus d'honneur encore, prévint, en le pleurant, que tout le fruit qu'il retirerait d'une action si louable, serait d'être privé, comme il le fut, des bienfaits du roi, auquel il avait tant de droits par ses talens, par sa vertu, et par son peu de fortune². Mademoiselle de Scuderi, amie de Pélisson, se joignit à lui pour défendre leur bienfaiteur commun. Son médecin Pecquet, homme d'un

¹ Le savant Lefebvre, père de madame Dacier, qui avait eu des obligations à Pélisson, et qui recevait même de lui, sans le savoir, une pension nécessaire à son indigence, cessa de la toucher lorsque Pélisson fut mis à la Bastille ; cette privation lui ayant fait connaître le nom de son bienfaiteur, il saisit l'occasion, si précieuse à une âme élevée, de remercier et d'honorer publiquement l'ami malheureux qui ne pouvait plus rien faire pour lui, et il osa lui dédier un ouvrage dans le temps même de sa détention. Chapelain, le protégé de Colbert, eut la bassesse de reprocher à cet homme de lettres, courageux et reconnaissant, une action si noble et si généreuse.

² Voyez l'article de Charles Perrault.

rare mérite, ne put jamais se consoler ; il répétait sans cesse que Pecquet avait toujours rimé et rimerait toujours à Fouquet ; Brébeuf en tomba malade, et mourut de chagrin¹ : il n'y eut pas jusqu'à un auteur obscur, Jean Loret, écrivain d'une gazette en vers ; aujourd'hui très-ignorée, qui n'apportât en cette occasion *le denier de la veuve*. Dès le lendemain de la détentation de Fouquet, il publia dans sa gazette les obligations qu'il avait à ce ministre². Enfin les jésuites, tout courtisans qu'ils étaient, oublièrent un moment leur politique, pour solliciter en sa faveur la clémence ou la justice du monarque. Il est surprenant que l'académicien qui fut chargé de la réception du maréchal de Belle-Isle ait gardé, dans son discours, le plus profond silence sur une circonstance si honorable au nom que portait le récipiendaire ; circonstance en même temps si propre à faire sentir à tous les hommes en place, combien il est de leur intérêt de se concilier une classe de citoyens, dont la reconnaissance est d'autant plus précieuse, qu'elle donne le ton à la voix publique, et préside au jugement de la postérité. En effet, nous ne devons pas oublier de dire que les voix réunies de tant d'écrivains, qui s'élevèrent en faveur de Fouquet et contre son persécuteur, produisirent dans toute l'Europe un effet prodigieux, dont la réputation de Colbert même ne souffrit pas médiocrement. Il sentit quel besoin il avait de ramener à lui des hommes qu'on ne s'aliène pas impunément ; et ce fut, dit-on, par ce motif, qu'à l'exemple ou à l'envi de Fouquet, il accorda aux lettres une protection si distinguée, seul moyen de leur faire oublier ses torts à l'égard de leur premier bienfaiteur. Il s'attacha même d'une manière particulière celui qui avait montré pour Fouquet le plus de zèle et de courage, ce fidèle Pélisson, qu'il craignait et qu'il fit taire à force de bienfaits, en négligeant La Fontaine, qu'il ne craignait pas. Nous ne demanderons point grâce au lecteur pour cette digression, qu'aucun homme de lettres ne doit trouver trop longue, et qui sera peut-être à

¹ On prétend qu'un homme de lettres fort inférieur à ceux dont nous venons de parler, disait un jour à Fouquet, dans le temps de son crédit et de sa faveur : « Je ne vous demande, monsieur, ni votre protection ni vos bienfaits, ni même la grâce d'approcher quelquefois de vous, mais seulement la liberté d'entrer, quand il me plaira, dans votre antichambre ; on me croira le mieux du monde avec vous, et tout le monde s'empressera de me faire sa cour et de m'obliger. »

² Fouquet avait fait donner à ce malheureux gazetier une pension modique ; Colbert la lui ôta le lendemain du jour que sa gazette parut : Fouquet en fut informé dans sa prison, et envoya peu de jours après à Loret une somme assez considérable pour l'état de détresse où se trouvait alors l'infortuné surintendant.

jamais le trait le plus honorable pour le nom de notre académicien , auquel il est temps de revenir.

On peut remarquer , comme un trait propre à caractériser certains prédicateurs , que l'action la plus louable peut-être du maréchal de Belle-Isle , est la seule dont il n'ait pas été loué par l'orateur jésuite qui prononça son oraison funèbre. Il avait supprimé les milices , qui sont pour les malheureux habitans des campagnes un si cruel objet de désolation. On a prétendu depuis qu'il avait eu tort ; mais il fallait du moins louer le motif de bienfaisance et d'humanité qui avait déterminé le maréchal de Belle-Isle à soulager cette précieuse partie de l'État , que tant de ministres ont comptée pour si peu de chose , et qu'ils ont opprimée comme on égorge ces animaux faibles et paisibles , qui n'ont ni la force de se défendre , ni même celle de se plaindre.

ÉLOGE DE SEGUY¹.

IL se consacra de bonne heure à l'éloquence et à la poésie , et donna des preuves du talent qu'il avait pour l'une et pour l'autre. Il fut choisi , en 1729 , pour prononcer dans la chapelle du Louvre , en présence de l'Académie Française , le panégyrique de S. Louis ; et l'Académie fut si satisfaite de son discours , qu'elle demanda et obtint pour lui l'abbaye de Genlis. Le cardinal de Fleury , quoique protecteur peu zélé des lettres , crut devoir donner à la compagnie dont il était membre , une marque d'attachement et d'estime , en récompensant , à sa prière , un orateur qui annonçait des talens et qui avait peu de fortune. Quelques grâces ainsi accordées avec économie et surtout avec justice , donneraient à la chaire des sujets distingués , dont elle a plus besoin que jamais depuis la mort des Bossuet et des Massillon. La religion , on doit d'autant moins le dissimuler qu'on a plus d'attachement pour elle , est en butte de toutes parts à des adversaires dangereux , les uns par leur dialectique insidieuse , les autres par leur éloquence perfide. Si l'usage malheureux qu'ils font de leurs talens , n'est pas capable d'éblouir les hommes éclairés , il est assez propre à séduire l'aveugle multitude , pour

¹ Joseph Seguy , prédicateur du roi , abbé de Genlis , chanoine de Meaux , né à Rhodéz en 1689 ; reçu le 15 mars 1736 , à la place de Jacques Adam ; mort au mois de mars 1761.

faire désirer aux âmes pieuses que la cause de Dieu soit vengée par des défenseurs dignes d'elle.

Le discours de l'abbé Seguy méritait la distinction qu'il obtint, surtout eu égard au temps où il fut prononcé ; car il faut convenir que l'Académie a entendu, depuis quelques années, plusieurs autres panégyriques supérieurs à celui dont nous parlons ; mais l'esprit philosophique, qui s'accorde si parfaitement, quoi qu'on en dise, avec la religion bien entendue, n'osait, il y a quarante ans, se montrer encore dans ce genre d'ouvrage, où il a paru depuis avec tant d'éclat et de succès. Nous ne pouvons nous refuser ici à une réflexion frappante, bien propre à humilier et à confondre les ennemis de la philosophie, si quelque chose peut les confondre et les humilier. C'est que S. Louis n'a jamais été célébré plus dignement que depuis que cette philosophie, si décriée et pourtant si bonne à tout, a eu le courage ou l'adresse de s'introduire dans les panégyriques de ce saint roi, et de s'y maintenir, malgré les clameurs de l'hypocrisie et de l'envie. Nous osons ajouter que notre siècle, à mesure qu'il s'est éclairé, a rendu plus de justice à ce monarque, et a mieux connu le prix des vertus et des lumières même qu'il opposa à la barbarie de ses contemporains. Cette réflexion, qui paraît avoir échappé jusqu'ici à nos orateurs, pourrait répandre un intérêt piquant et nouveau dans un panégyrique de S. Louis, qui par là serait tout à la fois et l'éloge de ce monarque, et celui du progrès de la raison. Un pareil tableau serait plus utile que d'insipides déclamations contre les incrédules (1).

Le discours de l'abbé Seguy, applaudi par un auditoire fait pour le juger, et récompensé par un ministre académicien, fut très-gouté du public, qui ne ratifie pas toujours le suffrage des hommes en place, ni même celui des sociétés littéraires. Le succès fut si général, que l'envie essaya, selon son usage, d'en dérober la gloire à l'auteur : on prétendit que ce panégyrique était l'ouvrage de La Motte ; mais qu'on compare le discours de l'abbé Seguy à ceux de cet ingénieux académicien, entre autres au bel éloge funèbre du roi, qu'il avait prononcé dans l'Académie quatorze ans auparavant, et on trouvera le panégyriste de Louis XIV si peu semblable à celui de S. Louis, qu'on ne sera jamais tenté de les confondre. D'ailleurs, l'oraison funèbre du maréchal de Villars, que l'abbé Seguy prononça cinq ans après, et qui fut à la vérité fort critiquée, mais que l'on voulut bien laisser à l'orateur, n'est point inférieure au panégyrique qu'on avait tâché de lui enlever. L'écrivain célèbre auquel on attribuait le panégyrique de S. Louis, et qui n'avait pas besoin d'un tel honneur, était le même dont les insectes de la

littérature déchiraient les ouvrages lorsqu'ils paraissaient sous son nom. Critiqué avec fureur quand il se montrait en personne, La Motte ne recevait plus que des louanges dès qu'on le soupçonnait, bien ou mal à propos, de s'être caché derrière un autre; il était, comme nous l'avons déjà dit dans une autre occasion¹, l'auteur désigné, à tout hasard, de presque toutes les productions approuvées, dont les auteurs, ou gardaient l'anonyme, ou se nommaient sans que le public voulût les en croire; contradiction plaisante, mais très-ordinaire à la haine, et dont elle se corrigera d'autant moins, qu'elle n'a pas l'esprit de s'en apercevoir.

L'oraison funèbre du maréchal de Villars, appuyée d'un prix de poésie, que l'abbé Seguy avait remporté quelques années auparavant, lui ouvrit, en dépit de la critique, les portes de l'Académie Française. Il y remplit assez long-temps avec exactitude les devoirs d'académicien; mais enfin, dégoûté du monde, et presque de la société, il se retira, quelques années avant sa mort, dans la ville de Meaux, dont il était chanoine; il y mourut en philosophe chrétien, qui avait honoré les lettres par sa sage conduite, et qui souvent vexé par des satires injustes, n'y avait jamais opposé que le silence. « Ce silence, dit » très-bien le duc de Nivernois², n'était pas celui de la philo- » sophie, c'était le silence de l'humilité..... Embarrassé de » sa gloire, l'abbé Seguy semblait, par une connivence bien » rare, se concerter avec ses détracteurs..... Ainsi il parvint à » triompher en partie de sa réputation; mais tandis même qu'il » se flattait d'en avoir arrêté les progrès, elle recevait malgré » lui de nouveaux accroissemens. Si quelque fonction solen- » nelle demandait un orateur consommé dans l'art des Bossuet » et des Fléchier, tous les yeux se tournaient vers l'abbé Seguy, » et on le forçait à cueillir de nouveaux lauriers. Bientôt las de » combattre sa célébrité, qu'il regardait comme un écueil pour » sa vertu, cet homme rare prit le parti de se soustraire à toute » occasion de succès. N'ayant pu se faire méconnaître, il voulut » se faire oublier, et il alla cacher pour jamais sa vie et sa » gloire dans une retraite, où fermant tout accès à la vanité, » il ne porta pas même le souvenir de ses talens. Nos regrets » l'y suivirent; nos assemblées le réclamèrent plus d'une fois, » mais en vain, et nous respectâmes le motif de ses refus. »

Nous avons dit, il n'y a qu'un moment, que l'abbé Seguy avait remporté un prix de poésie à l'Académie Française; il ne

¹ Voyez l'article de Jacques-Louis Valon, marquis de Mimeure.

² Discours prononcé dans l'Académie Française, à la réception de M. le prince Louis de Rohan, successeur de l'abbé Seguy.

fut pas aussi heureux pour le prix d'éloquence, quoiqu'il eût plusieurs fois concouru, et que l'éloquence parût être son genre plus que la poésie. Il eut, tant à Paris qu'à Toulouse et ailleurs, plusieurs prix de vers, et n'obtint jamais que des *accessit* pour le prix de discours; ce qui fit dire à M. de Mairan, géomètre académicien, que l'abbé Seguy était l'*asymptote*¹ du prix d'éloquence. On a remarqué à cette occasion, que plusieurs prédicateurs distingués avaient été couronnés à l'Académie comme poètes, et rarement comme orateurs; que beaucoup de poètes très-médiocres, pour ne rien dire de plus, entre autres le malheureux Gacon, ont remporté des prix de poésie, et qu'en général la prose des recueils académiques est supérieure aux vers qu'on y trouve. Quelle peut être la raison de ces singularités, soit réelles, soit apparentes? serait-ce que ces prédicateurs célèbres, heureux dans la chaire, et malheureux dans l'arène, avaient plus le talent d'entraîner les suffrages par leur action que par leurs écrits? serait-ce qu'en voulant s'élever au-dessus d'eux-mêmes pour atteindre à la couronne académique, ils étaient tombés au-dessous de leur valeur par les efforts même qu'ils avaient faits pour la surpasser? serait-ce que l'orateur, qui est en même temps poète, doit avoir, quand il versifie, un grand avantage sur le poète qui n'est pas orateur (2)?

NOTES.

(1) Quoiqu'il soit vrai que la philosophie ait osé se montrer de nos jours dans les panégyriques de S. Louis, quoiqu'elle ait seule fait le succès de quelques-uns de ces panégyriques, elle ne s'y est pourtant encore laissée voir qu'avec une sorte de réserve qui, jusqu'ici, a été de la prudence, mais qui serait enfin de la pusillanimité, si elle craignait de lever la tête à mesure que le siècle chemine et s'éclaire. Le seul moyen de rendre à l'avenir le panégyrique de S. Louis vraiment intéressant et vraiment utile, ce serait de ne pas se borner à faire l'éloge de ce prince, qui sans doute était un grand homme, mais un grand homme ayant le malheur d'être roi dans un temps d'ignorance; il serait digne d'un orateur chrétien, éloquent et éclairé, d'avouer les fautes et les faiblesses du saint monarque en célébrant ses vertus et ses grandes actions.

Que de réflexions piquantes, que d'instructions précieuses pour les peuples et pour les rois, pourraient résulter de ce parallèle! Un dé

¹ On appelle, en géométrie, *asymptote*, une ligne droite qui s'approche continuellement d'une ligne courbe, sans jamais la rencontrer.

² Voyez la note 10 sur l'éloge de l'abbé de Choisy.

orateurs qui ont le mieux réussi dans ce panégyrique, le fit imprimer, il y a quelques années, avec des notes, à la tête desquelles il avait mis les lois pénales de S. Louis contre les hérétiques. Quelqu'un dit alors que ces notes étaient l'*errata* du discours. On n'aurait dû se permettre de les imprimer qu'en appréciant, comme elles le méritaient, les lois dont il s'agissait, et en les opposant néanmoins aux lois bien plus cruelles encore de François I^{er}. et de Henri II, pour le même objet, quoique faites dans un siècle plus éclairé que le siècle de S. Louis.

C'est surtout un grand écueil pour les panégyristes de ce prince, que les deux funestes croisades qu'il eut le malheur d'entreprendre. Presque tous voudraient bien dire ce qu'ils en pensent, et les condamner hautement, mais ils craignent d'être dénoncés et persécutés comme ennemis du christianisme et de ses défenseurs. La plupart de nos zélateurs modernes de la religion, de ces hommes qui la voient partout outragée ou combattue, sont si éclairés et si instruits, qu'ils ignorent que l'abbé Fleury, dont ils n'oseraient accuser ni la foi, ni les lumières, ni même le zèle, a fait, comme nous l'avons dit dans son éloge, un très-beau discours où il condamne sans détour les croisades, nommément celles de S. Louis, et où il parle de ces prétendues *guerres du Seigneur* avec plus d'horreur et de mépris que ne pourrait faire le philosophe le moins ardent pour la propagation de la foi. Je ne vois, pour les prédicateurs qui voudraient excuser les croisades de S. Louis, qu'une seule ressource, encore est-elle plus oratoire que solide; j'avais indiqué cette idée à plusieurs panégyristes de ce monarque; je l'avais même développée fort en détail à quelques uns d'eux: un seul, dont le discours n'est pas imprimé, en a tiré parti avec la plus grande éloquence. Il condanne d'abord sans ménagement les croisades comme elles le méritent. Il avoue avec franchise, et même avec indignation, que ces saints brigandages ont déshonoré la religion chrétienne, par les crimes atroces auxquels les croisés se sont livrés sous les yeux même de ces infidèles qu'ils prétendaient convertir; mais il ajoute que, plus les croisades avaient nui à l'honneur de l'Évangile, plus celle de S. Louis était devenue nécessaire pour le réparer, pour détromper les infidèles sur cette religion qu'ils calomniaient, pour leur en montrer l'esprit et le triomphe, non dans un roi victorieux et conquérant, mais dans un roi vraiment chrétien, souffrant, humilié, et toujours soumis au Dieu qui l'envoie et qui l'éprouve. L'orateur montre, dans un tableau intéressant des malheurs de S. Louis, comment ce prince, par le spectacle édifiant de ses vertus, de son courage, de sa foi, de sa patience et de sa mort, remplit les vœux de la Providence pour effacer l'espèce d'opprobre dont le christianisme était couvert; il termine cette grande peinture en disant que la religion, une fois vengée, fit enfin cesser ces guerres odieuses, et qu'il n'y eut plus de croisades après S. Louis.

Comme ce moyen de justifier bien ou mal les croisades, a été employé de la manière la plus heureuse par l'orateur dont on vient de

parler , et que ceux qui emploieraient encore le même moyen ne pourraient que s'exposer à des redites , on leur conseille , ou de passer désormais cet objet sous silence , ou d'oser , en dépit de la calomnie et de l'envie , proscrire courageusement ce que le plus respectable des historiens de l'Eglise a si franchement condamné. Si on a l'imbécillité de les accuser de *philosophie* , qu'ils opposent à cette accusation le discours de l'abbé Fleury pour toute réponse ; tant pis pour les supérieurs ecclésiastiques qui ne seraient pas satisfaits de cette justification , ou même qui auraient besoin qu'on s'en servît auprès d'eux. Croirait-on qu'il s'en est trouvé de nos jours , et des plus constitués en dignités , à qui cet excellent discours n'était pas connu , et qui ont paru étonnés quand on leur en a appris l'existence ? Leur surprise est du même genre que les clameurs dont tous les couvens de religieuses retentirent , il y a peu d'années , contre un écrivain célèbre qui , dans son *Essai sur l'Histoire générale* , avait rapporté , quoique très-brièvement , les crimes scandaleux de plusieurs souverains pontifes. On criait à la calomnie et à l'impiété ; le fanatisme ignorant n'en savait pas davantage , et peut-être n'est pas encore détrompé.

Revenons encore un moment au panégyrique de S. Louis , et aux difficultés que doit y rencontrer l'orateur , relativement aux lumières ou aux idées de notre siècle. Si l'on voulait , par exemple , louer ou justifier ce pieux monarque des austérités qu'il pratiquait par l'avis de son confesseur , le panégyriste pourrait faire une assez heureuse application à S. Louis , de ce que Thomas , dans son *Essai sur les éloges* , a si bien observé sur la vie dure que menait l'empereur Julien , si différent d'ailleurs de S. Louis à tous égards. « On dira peut-être que » cette rigide austérité est plutôt la vertu d'un cénobite que d'un » prince ; on se trompe. On ne pense point assez combien , dans celui » qui gouverne , une vie austère retranche de passions , de besoins ; » combien elle ajoute au temps , combien elle laisse au peuple , combien » elle diminue les moyens de corruption et de faiblesse ; combien , » par l'habitude de se vaincre , elle élève l'âme. » Cette réflexion augmente encore de prix , si l'orateur opposait en même temps la bienfaisance du monarque pour ses peuples , à sa sévérité pour lui-même , et embellissait ce contraste de tous les ornemens oratoires que fournit un si touchant parallèle.

(2) Serait-ce par quelque raison d'antipathie entre la prose et les vers , que les Despréaux , les Rousseau , les La Fontaine ont été de médiocres prosateurs , et que Voltaire est le seul de nos grands poètes dont la prose se lise avec autant de plaisir que ses vers ? Racine même est pour le moins très-inégal dans sa prose. Son discours à la réception de Thomas Corneille , et ses deux lettres à Port-Royal , sont les seuls ouvrages en ce genre qui soient dignes de lui.

ÉLOGE DE CRÉBILLON ¹.

PROSPER JOLYOT DE CRÉBILLON naquit à Dijon, le 13 février 1674. La capitale de la Bourgogne, où il reçut le jour, s'honore d'avoir vu naître un grand nombre d'hommes célèbres dans les lettres, parmi lesquels nous ne citerons que Bossuet, qui dispense de nommer ses autres compatriotes, comme il dispense de nommer les orateurs ses contemporains (1).

Le jeune Crébillon fit ses études chez les jésuites, qui ont été de même les premiers instituteurs de plusieurs écrivains distingués : nous ne rappellerons ici que les trois plus illustres, ce même Bossuet qu'ils voulurent acquérir et qui leur échappa, le grand Corneille, qui les aimait *toujours*, et Voltaire qui les aimait *long-temps*. On sait trop combien l'éducation, telle qu'elle subsiste malheureusement parmi nous, est peu propre à former de grands hommes; elle le serait bien plus à étouffer le génie dès son berceau, si la nature qui, dans les contrées sauvages, donne quelquefois la fécondité à la terre, malgré la barbarie des habitans, n'avait pas aussi dans les esprits du premier ordre une énergie supérieure aux plus mauvaises leçons. On est convenu cependant, soit par égard, soit par indulgence pour l'amour-propre des maîtres, de leur accorder quelque part dans la gloire que leurs disciples ont su mériter par eux-mêmes, et malgré l'éducation qu'ils ont reçue. En ce cas, la société des jésuites, quelque illustrée qu'elle soit par les hommes célèbres qui lui ont appartenu, aurait encore plus à se glorifier de ses élèves que de ses membres (2).

Une anecdote que l'abbé d'Olivet a souvent racontée, et qu'il savait d'original, nous apprend que Crébillon annonça dès le collège les talens qui devaient lui faire un nom, et en même temps l'amour qu'il a montré jusqu'à la fin de ses jours pour une vie indépendante et libre de toute espèce de contrainte. Les jésuites ses maîtres, qui s'occupaient avec zèle, car c'est une justice qu'il faut leur rendre, de l'éducation de la jeunesse confiée si long-temps à leurs soins, n'oubliaient pas dans cette éducation l'avantage de leur compagnie, toujours présent à leurs yeux, espèce de sentiment patriotique dont nous n'aurons pas la dureté de leur faire un reproche. Dans cette vue, ils s'étudiaient à bien connaître leurs disciples, pour en tirer tout le

¹ Recu le 27 septembre 1731, à la place de Jean-François Leriget de La Faye; mort le 17 juin 1762.

parti possible, relativement aux différens projets qu'ils pouvaient former sur eux. Ils avaient pour cet effet dans chaque collège un registre secret, sur lequel ils écrivaient le nom de chaque écolier, avec une note en latin sur ses talens, son esprit et son caractère. Fontenelle, par exemple, qui avait aussi étudié chez eux dans la ville de Rouen sa patrie, avait pour note : *Adolescens omnibus numeris absolutus, et inter discipulos princeps*. (Jeune homme accompli à tous égards, et le modèle de ses condisciples.) La note de Crébillon n'était pas tout-à-fait si honorable; elle portait : *Puer ingeniosus, sed insignis nebulo*. (Enfant plein d'esprit, mais insigne vaurien). Nous n'aurions osé rapporter une circonstance si futile de l'enfance de Crébillon, si sa conduite dans tout le cours de sa vie avait justifié l'épithète malhonnête dont on le gratifiait de si bonne heure; une telle épithète, appliquée par un régent de collège à un écolier plein d'esprit et de vivacité, ne signifiait autre chose que l'impétuosité naturelle d'un enfant qui se livrait avec ardeur aux plaisirs innocens de son âge, qui affichait un dégoût bien excusable pour des études rebutantes et par elles-mêmes et par leur forme; qui montrait dès lors un caractère ferme et décidé, incapable de s'assujétir à des règles minutieuses; enfin qui savait peut-être déjà démêler dans ses instituteurs ces travers trop fréquens que la maladresse des maîtres laisse apercevoir à leurs disciples. En effet, et c'est une réflexion que ne font pas assez ceux qui sont chargés d'élever la jeunesse, les enfans, lorsqu'ils passent dans leurs mains, sortent immédiatement de celles de la nature, et n'ayant point encore la raison gâtée, comme dit La Fontaine, par les préjugés de l'éducation ou de la société, ont une sagacité bien plus pénétrante et plus redoutable qu'on ne croit pour sentir ce qui est injuste ou ridicule; ils savent saisir et apprécier l'un et l'autre, avec une justesse de tact qui a plus d'une fois été le désespoir de leurs pédagogues, et qui leur a fait porter sur ces enfans des jugemens trop intéressés pour être équitables. Tel était sans doute le jeune Crébillon, regardé par les jésuites comme un fléau de leur collège.

Sa famille, ancienne et illustrée dans la magistrature du côté paternel et maternel, désirait de conserver cette illustration, qui était pour elle un héritage précieux et respecté. En conséquence de ces vues, son père, greffier en chef de la chambre des comptes de Dijon, le destina à la robe, sans consulter ni la volonté de ce fils, ni la nature qui se plaît si souvent à contrarier les projets des pères, et qui malgré eux a fait les Despréaux, les Molière, et tant d'autres. Le jeune homme voulait se consacrer à la littérature, sa vraie et sa seule vocation; mais ses parens

étaient trop imbus de la vieille maxime qui proscribit impitoyablement chez tant de familles le métier d'*hommes de lettres*, maxime qu'on peut appeler l'*apophthegme éternel et banal de presque tous les parens*; ce n'est pas, si on les en croit, avoir un état dans la société, et, comme ils le disent, *être quelque chose*, que de chercher à s'acquitter envers sa nation en l'éclairant ou en l'honorant par ses ouvrages. Victime de ce grand principe, Crébillon fit son droit à Paris, fut reçu avocat, dévora tout l'ennui du fatras des lois, et passa ensuite dans l'étude d'un procureur pour y apprendre les élémens de la chicane, auxquels on croira facilement qu'il prit encore moins de goût. Il s'y dévoua cependant, ou plutôt il s'y soumit, avec toute la docilité qui peut accompagner une répugnance excessive. Il se dédommageait de cette fastidieuse occupation en allant souvent aux spectacles. Le goût très-vif qu'il prit pour cet amusement devint bientôt une passion violente; et cette passion alla si loin, qu'il ne put un jour la contenir en présence de son procureur même, à qui jusqu'alors il avait caché soigneusement tout le plaisir défendu qu'il goûtait avec tant d'avidité. Le procureur, homme d'esprit, vit dans l'éloquence avec laquelle Crébillon parlait des chefs-d'œuvre de la scène, le germe d'un talent fait pour briller un jour sur le théâtre; il osa conseiller à son élève de renoncer à la chicane, au barreau, à la magistrature même, de suivre l'impulsion de son génie, et de savoir désobéir à ses parens pour illustrer un jour le nom qu'ils portaient.

A juger du caractère de Crébillon par le genre de son esprit, plein de vigueur et d'une sorte d'audace, on croirait que, pour se livrer à son talent, il n'aurait pas eu besoin d'en être averti, ou du moins qu'il n'avait besoin que de l'être, comme Achille fut instruit de son sexe dès qu'on lui montra des armes. Mais les exhortations du procureur l'effrayèrent d'abord plus qu'elles ne l'encouragèrent. Plein d'admiration et de respect pour les écrivains immortels qui ont donné tant d'éclat à la scène française, et ne se croyant pas même destiné à les suivre de loin, il regardait cette ambition comme une espèce de sacrilège. Ainsi cet homme, qui devait être un de nos premiers auteurs tragiques, modeste et timide comme l'est toujours le génie effrayé par les grands modèles, n'osait entrer dans le sentier de la gloire où ils l'invitaient à les suivre, tandis qu'une foule de jeunes présomptueux que rien n'effraie dans ce sentier redoutable, parce que rien ne les y appelle, s'y jettent avec une aveugle confiance, et disparaissent bientôt pour jamais. A la fin pourtant, le jeune Crébillon, réveillé tous les jours par des conseils dont la sincérité ne lui était pas suspecte, mais encore plus ex-

cité par une voix intérieure et puissante à laquelle il résistait en vain, hasarda une pièce qu'il lut aux comédiens. Le sort de cet ouvrage lui fit croire d'abord que cette voix importune l'avait trompé; la pièce eut le malheur d'être rejetée par l'aréopage qu'il avait pris pour juge. Il en conçut un chagrin qui rejaillit sur son procureur même; il le regarda presque comme un ennemi qui lui avait conseillé de se déshonorer, jura de ne le plus croire, et de ne plus faire de vers de sa vie.

Les amans et les poètes oublient bientôt leurs sermens. Crébillon se calma peu à peu, revint où la nature le voulait, et fit la tragédie d'*Idoménée*, qui eut assez de succès pour le consoler de son premier malheur (3). L'action néanmoins en était faible et le style négligé; une rivalité d'amour entre le père et le fils, assez mal imaginée dans un pareil sujet, donna beaucoup de prise à la censure; mais quelques beautés de détail firent excuser et le vice du plan, et les défauts de l'exécution. Le cinquième acte fut cependant assez mal reçu à la première représentation de la pièce. Aussi fécond que docile, le poète en fit un meilleur, qui fut composé, appris et joué en cinq jours. Une facilité si singulière annonçait et préparait de plus heureux efforts; aussi Crébillon, s'élançant de ce premier pas dans la carrière tragique, montra bientôt au public étonné le vaste chemin qu'il avait fait. Il sauta, si on peut parler ainsi, de la tragédie d'*Idoménée* à celle d'*Atrée et Thyeste*, qui laissa la première bien loin derrière elle (4). Le fond de l'intérêt dans cette dernière pièce n'est à la vérité guère plus grand que dans *Idoménée*; mais l'action y est plus attachante et plus vive; le style, sans être beaucoup plus correct, a bien plus de couleur et de force; et les beautés y sont plus fréquentes et plus marquées. Cette tragédie est même restée long-temps au théâtre; mais la catastrophe pleine d'horreur qui la termine, ce sang qu'Atrée veut faire boire à Thyeste, a toujours nui au plein succès de la pièce dans toutes ses remises, comme elle y avait nui dans sa nouveauté. On pensera peut-être qu'elle serait plus heureuse aujourd'hui, depuis qu'on a vu dans *Gabrielle de Vergy* une situation plus horrible encore attirer long-temps la foule. Mais sans prétendre ni justifier, ni combattre ce dernier succès, nous croyons qu'*Atrée* ne peut jamais en espérer un semblable (5). Dans la pièce de Crébillon, l'horreur du cinquième acte n'est absolument que dégoûtante et sans intérêt; elle se fait sentir tout à coup, et presque sans être préparée, au moment où Atrée présente à Thyeste le sang de son fils; et ce moment affreux, que rien ne répare et n'adoucit, révolte avec raison le spectateur. Dans *Gabrielle*, l'horreur est affaiblie par l'intérêt qu'on prend aux deux amans, par

le spectacle touchant, quoique terrible, des douleurs et des angoisses de Gabrielle, par le prolongement même de ce spectacle, qui diminue la violence de l'effet, en laissant au spectateur le temps de sentir qu'il n'assiste qu'à une représentation : voilà pourquoi, si nous osons ici hasarder notre avis, les femmes, qui se rejettent au fond de leurs loges quand elles voient la coupe sanglante d'Atrée tomber et se répandre sur le théâtre, regardent au contraire, quoiqu'en frémissant, l'urne et l'agonie de Gabrielle ; semblables à ces enfans qui aiment à entendre les contes dont on les effraie, et reviennent tout effrayés les écouter encore : sur la scène un frémissement subit et instantané n'est que pénible quand la cause en est révoltante ; mais dans une situation terrible d'ailleurs, un frémissement qui dure et se prolonge, peut faire éprouver une sorte de plaisir, et rendre par ce moyen la situation moins affreuse. Quoi qu'il en soit, la tragédie d'*Atrée* obtint les plus grands éloges, et l'estime générale qu'elle mérita mit le comble, non-seulement au bonheur du poète, mais à celui du procureur qui avait donné Crébillon au théâtre. Quoiqu'il fût attaqué d'une maladie mortelle, il se fit porter à la première représentation d'*Atrée*. Il en serait sorti avec affliction, s'il eût attendu le jugement des spectateurs pour fixer le sien, car cette représentation fut assez froidement reçue ; le parterre parut plus consterné qu'intéressé ; il vit baisser la toile sans siffler ni applaudir, et s'écoula avec ce silence fâcheux qui n'annonce pas dans les auditeurs le désir de l'être une seconde fois. Mais le procureur jugea mieux que le public, ou plutôt jugea dès ce premier moment comme le public devait juger bientôt après. La pièce finie, il alla sur le théâtre chercher son ami, qui encore très-incertain de son sort, était déjà presque résigné à sa chute ; il embrassa Crébillon avec transport : *Je meurs content*, lui dit-il ; *je vous ai fait poète, et je laisse un homme à la nation.*

L'horreur dont on avait accusé la tragédie d'*Atrée* fut adoucie par l'auteur, non sans quelque regret, dans *Électre*, qui suivit d'assez près, et dont le succès fut aussi grand que mérité. On reprocha pourtant à cette pièce de l'embarras dans l'exposition, et un double amour qui y jette de la langueur, surtout dans les premiers actes. Mais l'intérêt du sujet, la chaleur de l'action, des vers heureux et qui sont restés, le caractère d'*Électre* dessiné d'un pinceau ferme et noble, enfin la beauté supérieure du rôle de Palamède, enlevèrent tous les suffrages, et imposèrent silence aux critiques.

Après le succès d'*Électre*, on aurait cru que la gloire dramatique de Crébillon était à son comble. C'était déjà une chose

très-rare au théâtre de voir des triomphes si rapides, qui ne fussent pas au moins interrompus et comme tempérés par des chutes. Ce fut une chose plus rare encore de voir les succès aller en augmentant, et le poète, semblable aux dieux d'Homère, faire trois pas, et arriver au terme. Crébillon avait déjà laissé bien loin derrière lui tout l'essaim de poètes tragiques qui se traînaient sur la scène depuis Corneille et Racine; il se surpassa lui-même dans *Rhadamiste*, son chef-d'œuvre, et nous pouvons ajouter, un de ceux du Théâtre-Français. Cette pièce est d'un dessin fier et hardi, d'une touche originale et vigoureuse. Les caractères de *Rhadamiste*, de *Zénobie* et de *Pharasmane*, sont tracés avec autant d'énergie que de chaleur; l'action est intéressante et animée, les situations frappantes et théâtrales; le style a d'ailleurs une sorte de noblesse sauvage, qui semble être la qualité propre de cette tragédie, et la distinguer de toutes les autres. Parmi plusieurs scènes d'un grand effet, celle où *Zénobie* déclare en présence de son époux son amour pour *Arsame*, est une des plus belles qui soient au théâtre. La supériorité des trois derniers actes, et même d'une partie du second, fit pardonner la langueur du premier, et surtout l'obscurité d'une exposition aussi froide, plus compliquée et moins vraisemblable que celle de *Rodogune*, mais qui produit, ainsi que dans *Rodogune*, des beautés théâtrales du premier ordre; tant il est vrai, comme le prouvent cent autres exemples, que le succès d'une tragédie est bien plus dans l'effet subit et momentané des situations, que dans la préparation des incidens, ou même dans leur vraisemblance, et qu'au théâtre, comme l'a très-bien dit Voltaire, *il vaut mieux frapper fort que de frapper juste*. Ce sujet de *Rhadamiste* avait infiniment plu à Crébillon; le rôle de *Pharasmane*, implacable ennemi de l'arrogance et de l'ambition romaine, donnait lieu à l'auteur de déployer dans toute sa force la haine vive et profonde dont il était pénétré lui-même pour ces *tyrans de l'univers*; car c'était le nom, peut-être bien mérité, qu'il donnait toujours aux Romains, dont les annales réveillent tant d'idées de gloire, et dont la gloire a tant fait de malheureux. Il regardait, disait-il, comme un des plus grands fléaux qui eussent désolé l'humanité, les conquêtes de cette nation insolente et cruelle, et les chaînes dont elle avait accablé tant de peuples. Assez peu pressé de parler sur tout autre sujet, il était toujours éloquent sur cette matière. Il ne pardonnait pas à l'auteur de *Mithridate* d'avoir exprimé trop faiblement, selon lui, la haine violente que ce prince portait aux Romains. Ce défaut de force qu'il reprochait à Racine, le rendait injuste à l'égard de ce grand poète, qu'il se contentait d'appeler *le plus*

élégant de nos écrivains. Il exprima dans le rôle de Pharasmane l'aversion du prince et la sienne propre pour la nation romaine, avec toute la vigueur d'une âme fière et indépendante, que le despotisme et l'oppression révoltaient; et les connaisseurs jugèrent que si Racine *savait peindre l'amour*, Crébillon *savait peindre la haine.*

Néanmoins, ce *Rhadamiste* qui venait d'obtenir du public une faveur si distinguée, ne put même obtenir grâce du sévère Despréaux qui vivait encore. Il s'exprima sur cette pièce avec plus de dureté qu'il n'avait fait dans ses satires sur les productions les plus méprisables à ses yeux. *J'ai trop vécu*, s'écriait-il avec la plus violente humeur; à *quels Visigoths je laisse en proie la scène française! Les Boyer et les Pradon, que nous avons tant bafoués, étaient des aigles auprès de ceux-ci.* La comparaison était aussi injurieuse qu'injuste. Mais le mérite de la versification, le premier de tous aux yeux de Despréaux, était, il faut l'avouer, le côté faible de la nouvelle tragédie. D'ailleurs, ce juge inexorable, encore plein du souvenir des hommes de génie avec lesquels il avait vécu, des Molière, des Racine et des Corneille, ne voyait qu'avec dédain leurs successeurs. La Motte n'était à ses yeux qu'un bel esprit sans talent, Rousseau qu'un versificateur sans idées, et Crébillon qu'un poète barbare; le mérite de Fontenelle était perdu pour lui, et l'auteur de la *Henriade* n'écrivait pas encore. Despréaux eût fait volontiers à la génération littéraire naissante le même compliment que le vieux et impoli Nestor fait aux princes grecs dans l'*Illiade*: *Je vous conseille de m'écouter, car j'ai fréquenté autrefois des hommes qui valaient mieux que vous.* Enfin, ce qui ajoutait encore à l'inflexible rigueur de ses arrêts, le satirique était alors accablé d'infirmités, et attaqué de la maladie dont il mourut peu de temps après; l'humeur que lui donnait sa situation rejaillissait sur les ouvrages qui avaient le malheur de tomber entre ses mains; on ne devait pas attendre de Despréaux, vieux et malade, l'équité que Despréaux, jeune et plein de santé, n'avait pas toujours eue pour les poètes ses confrères; et l'auteur d'*Électre* n'était pas fait pour être mieux traité que l'auteur d'*Armide*. Crébillon s'en consola par l'enthousiasme que le public témoigna pour *Rhadamiste*, enthousiasme si constant, qu'il ne fut pas même affaibli par la lecture, si funeste à tant de succès éphémères. On fit deux éditions de sa pièce en huit jours; elle reçut les plus grands applaudissemens à Versailles, qui pour cette fois fut d'accord avec Paris. Les amis de Crébillon le pressèrent de se montrer à la cour, pour y jouir de son triomphe, et pour y recevoir les grâces que son peu de for-

tune lui rendait nécessaires. Plein des espérances dont on l'avait enivré, il partit pour Versailles, et n'y fut regardé de personne. Tant de froideur l'étonna, quoique sans l'affliger; et ce qui prouve bien mieux encore son peu de connaissance du pays où il se trouvait, c'est la simplicité qu'il eut d'y demeurer deux ou trois ans avec patience, attendant toujours l'accueil qu'on lui avait promis, mais à la vérité ne le cherchant pas, et ne faisant rien pour en hâter le moment. Las enfin d'être oublié, et n'ayant que trop éprouvé la vérité du vers si consacré par l'expérience,

Qu'un poëte à la cour est de bien malice aloi,

il quitta sans retour comme sans regret un séjour si peu fait pour lui, en prenant désormais pour sa devise, *ne t'attends qu'à toi seul.*

Réduit à l'unique ressource que lui promettaient ses talens, il se flattait de pouvoir obtenir encore de nouvelles couronnes, et donner à *Rhadamiste* des successeurs dignes de l'être. Mais il y a pour tous les écrivains, et surtout pour les auteurs dramatiques, un moment où leur succès est au plus haut point que la nature de leur génie leur permet d'atteindre, une espèce de midi jusqu'où leur gloire s'élève, et au-delà duquel elle ne fait plus que décliner. C'est ce qui est arrivé à Crébillon comme à tous les autres poëtes tragiques, si on en excepte l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, qui a fini par ses deux chefs-d'œuvre. *Rhadamiste* fut suivi de *Xercès* et de *Sémiramis*, qui eurent l'un et l'autre très-peu de succès. Outre les défauts particuliers à chacune de ces tragédies, on reprochait à Crébillon d'être monotone dans ses sujets et dans sa manière, et de ne pouvoir sortir de cette horreur tragique qu'on avait tolérée, ou même applaudie dans ses premières pièces, mais dont on était fatigué et rebuté dans les dernières. Il crut devoir répondre à ces critiques en donnant *Pyrrhus*, dont le sujet, la marche, le style et le ton étaient plus assortis à la délicatesse, ou, comme il le prétendait, à la faiblesse des spectateurs (6). Personne ne mourait dans cette pièce, l'auteur s'était fait cette violence : mais comme il ne se trouvait dans toute sa force, et, pour ainsi dire, à son aise, que sur une scène ensanglantée, il n'avait travaillé, disait-il, qu'avec une sorte de dégoût à cette ombre de tragédie, qu'il ne put même achever qu'au bout de cinq ans. La pièce reçut néanmoins plus d'accueil que cet accouchement laborieux et forcé ne semblait le permettre. Mais l'accueil fut passager, et l'ouvrage a disparu de dessus la scène, comme un collatéral éloigné, intrus dans une succession qui ne lui appar-

tient pas, est obligé de renoncer au partage qu'il prétendait faire avec les héritiers légitimes.

Nous ne devons pas oublier de dire que, dans l'intervalle entre *Xercès* et *Sémiramis*, Crébillon avait commencé une tragédie de *Cromwell*, où il donnait l'essor le plus intrépide aux sentimens de liberté qui étaient gravés si profondément dans son cœur. Il en lut à ses amis quelques scènes, où l'aversion anglaise pour le pouvoir absolu était peinte avec tant d'énergie, qu'il reçut une défense de continuer sa pièce (7). Il était bien éloigné de consacrer l'attentat d'un sujet, dont le fanatisme odieux, se couvrant de l'égide des lois, osa priver du trône et de la vie un monarque vertueux et digne d'un meilleur sort; mais l'auteur avait fait de Cromwell un scélérat plein de grandeur; et l'administration attentive qui veille parmi nous sur l'esprit national, craignit que l'admiration pour le criminel ne diminuât l'horreur du crime; que la peinture d'un peuple libre ne fit des impressions trop vives sur une nation gouvernée par d'autres lois, et que la haine pour le despotisme n'affaiblît le respect pour l'autorité. On connaît quelques vers de cette tragédie, que les amis de l'auteur lui ont souvent entendu dire, et où l'usurpateur étalait avec la plus insolente audace ses maximes antimonarchiques. Ces vers, quoique placés dans la bouche d'un rebelle, et par conséquent peu propres à ébranler de fidèles sujets, pénétrés de ce qu'ils doivent au pouvoir légitime, parurent néanmoins trop malsonnans pour être entendus sur le théâtre d'une nation qui se fait tant d'honneur d'aimer ses souverains; et Crébillon se soumit à cet arrêt avec une docilité d'autant plus louable, que s'il détestait l'autorité arbitraire, il respectait et chérissait celle de son roi. Il a tracé lui-même ce double sentiment dans un exemplaire qu'il avait du fameux livre de Hubert Languet, qui a pour titre : *Vindiciæ contra tyrannos* (Réclamation contre les tyrans), ouvrage dont l'objet est de fixer les droits réciproques des rois et des peuples. Dans cet exemplaire que nous avons vu, Crébillon a souligné avec soin les passages sur la haine du despotisme, sur le droit que la tyrannie donne aux opprimés de la braver et de l'aéantir, et en même temps sur l'obéissance et l'amour que les peuples doivent à une autorité sage et modérée, fondée sur la justice et sur les lois. Ainsi, toujours fier et libre, et en même temps toujours Français et fidèle, Crébillon sut également se garantir et des fureurs de la révolte, et des bassesses de l'esclavage.

Revenons à ses travaux dramatiques. La tragédie de *Pyrrhus* en fut presque le terme, soit que cette tragédie, si contraire à son goût, eût épuisé son génie en le fatigant, comme ces

plantes étrangères qui, transportées dans nos climats, dessèchent le terrain où l'on s'efforce de les faire naître, soit que l'auteur se voyant après tant de succès plus chargé de lauriers que de fortune, fût enfin dégoûté de ce théâtre où il avait brillé si long-temps. Il renonça presque entièrement au commerce des hommes, non par humeur ou par misanthropie, mais par amour pour cette liberté qu'il regardait comme le seul bien qui lui restât. Ce caractère indépendant le rendait incapable de se prêter aux inutilités ordinaires de la société, qu'on y décore du nom de *bienséances* et de *devoirs*; il lui était plus impossible encore de se plier à ces assiduités si nécessaires auprès des hommes puissans, pour s'assurer ce qu'on nomme des *protecteurs*, *Mécènes* orgueilleux des talens médiocres *qui les recherchent*, et secrets ennemis des talens distingués *qui les négligent*. Crébillon s'enfonça dans une retraite ignorée, où il se réduisit à une vie simple, frugale et presque dure, entouré d'animaux dont l'attachement le consolait de l'injustice des hommes, ou plutôt l'en dédommageait sans qu'il eût besoin de s'en consoler; car il semblait même sentir à peine cette injustice, tant il était loin de s'en plaindre! Soit apathie, soit équité, il ne s'était jamais pris qu'à lui seul des disgrâces qu'il avait essayées au théâtre. Après la première représentation de *Xercès*, qui, comme nous l'avons dit, ne fut pas heureuse, il avait demandé aux comédiens leurs rôles, et les avait jetés au feu en leur présence: *Je me suis trompé*, leur dit-il, *le public m'a éclairé*.

Malgré le grand nombre de ses succès, il n'avait pu obtenir, dans le temps le plus brillant de sa gloire, une place à l'Académie Française; les cabales littéraires les plus opposées étaient réunies contre lui, parce que les chefs et les suppôts de ces cabales voyaient dans Crébillon un homme qui menaçait de les faire bientôt oublier tous par l'éclat de sa renommée. Il faut convenir aussi qu'il avait un peu irrité par sa faute l'amour-propre de ceux qui jouissaient alors, à tort ou à droit, de quelque réputation dans les lettres; il s'était permis contre eux une satire ingénieuse et piquante, qu'il eut pourtant la modération ou la prudence de ne jamais faire imprimer; ses détracteurs y étaient désignés d'une manière plaisante, par des noms d'animaux qui les caractérisaient avec une vérité assez frappante pour leur déplaire; l'un était la *taupe*, l'autre le *singe*, celui-là le *chameau*, celui-ci le *renard*. Ce fut la seule satire que Crébillon se permit dans toute sa vie; il faut la pardonner au premier mouvement d'un talent opprimé, qui, éprouvant l'injustice, s'irrite d'abord contre elle, se venge un moment, se repent bientôt de cette faiblesse, et n'oppose plus à ses ennemis que le travail, les succès

et le silence. Crébillon était bien éloigné de donner sur ce point aux poètes ses confrères un mauvais exemple, dont par malheur ils n'ont pas besoin; il ne s'exprimait jamais qu'avec le plus profond dédain sur ces insectes plus importuns que malfaisans, dont la littérature est inondée. Un jeune poète vint un jour lui faire la lecture d'une satire; il l'écouta tranquillement; et quand la lecture fut achevée: *Jugez*, lui dit-il, *combien ce malheureux genre est facile et méprisable, puisqu'à votre âge vous y réussissez.*

Il n'est pas inutile de remarquer, comme un trait digne d'être conservé dans l'histoire des sottises humaines, que les ennemis de Crébillon, ne pouvant articuler aucun fait contre sa personne, allaient chercher dans ses pièces des preuves de la perversité de son caractère. Il n'y avait, selon eux, qu'une âme noire qui pût s'attacher de préférence aux sujets qu'il avait choisis. *On m'a chargé*, dit-il dans la préface d'Atrée, *de toutes les iniquités de ce personnage, et on me regarde encore dans quelques endroits comme un homme avec qui il ne fait pas sûr de vivre.* Ce peu de mots suffisait pour rendre ses ennemis ridicules, et le dispensait d'honorer, comme il fit, d'une réponse sérieuse leur absurde imputation; ils avaient porté l'ineptie jusqu'à lui reprocher, comme des principes qu'il recélait au fond de son cœur, les maximes atroces qu'il avait mises dans la bouche de quelques scélérats, qu'apparemment on voulait qu'il fit parler en hommes vertueux pour soutenir leur caractère. Le censeur de *Sémiramis*, après s'être bien fait prier pour accorder son approbation, crut faire un grand effort d'indulgence, en la donnant de la manière suivante: *J'ai lu Sémiramis, et j'ai cru que la mort de cette princesse, au défaut des remords, pouvait faire tolérer l'impression de cette tragédie.* Il est vrai que cet approbateur était un héros de la satire dont nous avons parlé il n'y a qu'un moment; le scrupule vint en cette occasion prêter sa faible vengeance à l'amour-propre offensé. Tels furent les moyens qu'employèrent la haine et l'envie pour éloigner Crébillon, et malheureusement elles ne réussirent que trop bien à le réduire au silence qui les mettait si fort à leur aise.

On ne devinerait pas aisément quelle était sa principale occupation dans sa solitude. Il imaginait des sujets de romans, qu'il composait ensuite de tête et sans les écrire; car sa mémoire était aussi prodigieuse que sa paresse était insurmontable. Il avait une grande passion pour ce genre d'ouvrage; et même, presque indifférent à toute autre lecture, il n'avait guère lu que nos anciens romans, surtout ceux de La Calprenède, dont il ne parlait jamais qu'avec admiration, et dont il convenait d'avoir tiré beaucoup de secours pour ses tragédies (8). Un jour

qu'il était fort occupé d'un de ces romans , dont la composition charmait sa retraite , quelqu'un entra brusquement chez lui : *Ne me troublez point* , lui cria-t-il , *je suis dans un moment intéressant ; je vais faire pendre un ministre fripon , et chasser un ministre imbécile.*

Il était comme oublié depuis long-temps , et presque mort pour la nation , lorsqu'on s'avisa enfin de penser qu'il existait , et de lui rendre justice. Il entra à l'Académie , et il obtint des grâces de la cour. Mais quelque bien placées que fussent ces récompenses , il ne faut pas se presser d'en faire honneur à l'équité de ses contemporains. Cette même haine , qui l'avait frustré des distinctions littéraires dans le temps où il en était le plus digne , aurait alors voulu l'en accabler , si elle avait pu , pour humilier un autre écrivain dont la gloire méritait depuis long-temps toute l'attention de l'envie. L'auteur d'*OEdipe* , de *Brutus* et de *Zaire* avait pris un essor effrayant pour ceux qui , croyant alors tenir le sceptre de la littérature , n'étaient pas disposés à le voir entre les mains d'un autre. Ils allèrent chercher au fond de sa retraite le vieux et délaissé Crébillon , qui , muet et solitaire depuis trente années , ne pouvait plus être redoutable pour eux , mais qu'ils se flattaient d'opposer , comme une espèce de fantôme , à l'écrivain illustre par lequel ils se voyaient éclipsés , à peu près , si nous osons comparer les petites choses aux grandes , comme autrefois les ligueurs allèrent tirer un vieux cardinal de l'obscurité où il vivait , pour lui donner le vain titre de roi en régnant sous son nom , et pour enlever la couronne au digne souverain qu'ils forcèrent de la conquérir. Les partisans de Crébillon le proclamèrent de même comme le vrai et le seul héritier du sceptre de Corneille et de Racine , et le placèrent de leur autorité sur le trône de ces deux grands hommes. Ils firent plus ; ils fixèrent à ces trois auteurs leur partage , et , pour ainsi dire , leur domaine dramatique ; et comme le moyen le plus sûr d'accréditer une opinion auprès de la frivolité française , est d'inventer quelques phrases que tous les sots puissent répéter en croyant dire quelque chose , la cabale imagina et fit passer cette formule : *Corneille grand , Racine tendre , Crébillon tragique* , comme si Corneille et Racine n'avaient été tragiques ni l'un ni l'autre. Il ne restait plus de place pour un quatrième , eût-il été *grand , tendre et tragique* tout à la fois. Les justes admirateurs de Voltaire trouvaient en lui ces trois qualités ; mais ils le disaient tout bas et à petit bruit : la faction contraire leur imposait silence , par le ton qu'elle donnait alors à toutes les sociétés ; et tel écrivain qui eût osé , nous ne dirons pas préférer l'auteur de *Mahomet* à celui d'*Atrée* , mais seulement les placer sur la même

ligne, eût été sûr de se voir décrié par cette faction redoutable, et par les échos qu'elle avait à ses ordres. Ces juges éclairés et suprêmes, aussi pleins de confiance que s'ils eussent été justes, ne se contentèrent pas de faire revivre la gloire de Crébillon, et reverdir ses anciens lauriers; ils voulurent qu'il y en ajoutât de nouveaux, pour flétrir, ainsi qu'ils l'espéraient, ceux de son concurrent; et ils crurent, comme dans l'*Énéide*, mettre un nouvel Entelle aux prises avec un nouveau Darès. Ils pressèrent le poète ressuscité d'achever sa tragédie de *Catilina*, qu'il avait commencée depuis trente ans, dont il avait lu des morceaux à quelques amis, et dont on parlait comme d'une merveille dramatique (9). Le public, qui depuis si long-temps entendait louer cette pièce, et ne la voyait jamais, quoiqu'on la lui promît toujours, s'écriait quelquefois avec Cicéron : *Jusqu'à quand abuserez-vous de notre patience, Catilina?* Enfin, l'accueil que Crébillon recevait de toutes parts, les sollicitations de Paris et de Versailles, les prières de l'Académie, les ordres même du roi, tout le détermina à finir et à donner sa tragédie; mais l'événement fit voir qu'il eût mieux fait de continuer à écouter sa paresse, que de céder à ses amis et à ses prôneurs. Cette production, peu digne de l'auteur de *Rhadamiste*, et qui n'a jamais reparu depuis sa nouveauté, eut cependant une sorte de succès momentané, ou plutôt un assez grand nombre de représentations sans aucune estime; elle fut redevable de cette indulgence à l'intérêt qu'on avait su inspirer au public pour la vieillesse de l'auteur, et surtout à la ligue nombreuse et puissante déchainée contre celui qu'elle voulait immoler. Voltaire, sans se rabaisser à vexer son rival par des satires indignes de l'un et de l'autre, prit un moyen aussi noble qu'efficace, pour mettre les vrais connaisseurs à portée de décider la querelle. Il entreprit de traiter la plupart des sujets où Crébillon avait échoué, et quelques uns de ceux même où il avait été le plus heureux. Il ne craignit point que le public équitable lui reprochât d'avoir imité Sophocle, qui, avec l'applaudissement des Athéniens, osa lutter contre le vieux Eschyle, et qui vit ensuite Euripide traiter avec succès les mêmes sujets que lui. Comme la vérité est la base de nos éloges, et que notre premier devoir est d'être justes, pourquoi craindrions-nous d'avouer, dans l'éloge même de Crébillon, que la nouvelle *Sémiramis*, pleinement victorieuse après les plus rudes attaques, est aujourd'hui regardée comme une de nos plus belles tragédies? qu'*Oreste*, long-temps déchiré par la satire, partage maintenant avec *Électre* les honneurs de la scène, et lui enlève ceux de la lecture? qu'enfin *Catilina* a disparu devant *Rome sauvée*; qu'on croit entendre dans ce bel ouvrage le

même Cicéron qui tonnait pour la patrie dans la tribune aux harangues, et que César s'y montre avec cette supériorité d'âme et de génie qui devait bientôt lui soumettre les vainqueurs de l'univers? Pourquoi craindrions-nous même d'être démentis par les juges respectables qui nous écoutent, en fixant, d'après leur propre suffrage, le rang que ces deux auteurs tragiques doivent obtenir, ou plutôt qu'ils ont déjà irrévocablement obtenu? N'est-ce pas en effet dans la carrière dramatique que les rangs sont le plus nettement décidés, puisque le public, assemblé tous les jours au théâtre, y prononce ses arrêts en corps, à haute voix, sans équivoque et sans appel? Celui des deux écrivains dont les pièces sont le plus souvent représentées, attirent le plus de spectateurs, ont le plus de mouvement et d'effet, reçoivent le plus d'applaudissemens, et font couler le plus de larmes, celui-là est sans contredit resté maître du champ de bataille. La mort de l'un et de l'autre a fait taire l'amitié et la haine, et ne laisse plus parler que la justice; ce n'est ni dans des sociétés, ni dans des brochures qu'on peut apprendre à juger ces deux athlètes, c'est dans la salle du spectacle que leur place est fixée pour jamais; et s'il pouvait y avoir encore quelque contestation sur ce sujet, on peut la terminer en deux mots; venez et voyez. Sans insister sur ce parallèle, nous aimons mieux, pour la gloire de Crébillon et pour celle de son illustre vainqueur, rappeler aux gens de lettres un trait de Voltaire, bien digne de leur être proposé pour exemple. Dans son discours de réception à l'Académie, il avait bien mieux loué Crébillon que n'avaient fait tous ses partisans (10); c'était à César qu'il appartenait de célébrer dignement Pompée. « Le théâtre, » avait-il dit dans ce beau discours, est menacé, je l'avoue, » d'une chute prochaine; mais au moins je vois parmi vous, » messieurs, ce génie qui m'a servi de maître quand j'ai fait » quelques pas dans la carrière; je le regarde avec une satis- » faction mêlée de douleur, comme on voit sur les ruines de sa » patrie un héros qui l'a défendue. » Nous ajouterons à ce bel éloge le trait honnête et sage de Crébillon lui-même, qui, demandé par Voltaire pour censeur de la tragédie d'*Oreste*, dit en la lui rendant : « J'ai été content du succès de mon *Électre*, » je souhaite que le frère vous fasse autant d'honneur que la » sœur m'en a fait. » Tels étaient les vrais sentimens réciproques de deux hommes qu'une cabale odieuse cherchait à désunir; elle n'aurait dû les approcher, pour emprunter ici une belle expression de Bossuet, qu'afin d'apprendre de l'un d'eux toute l'estime que méritait l'autre. *Heureux les arts*, a dit un ancien, *si les artistes seuls en jugeaient!* Celui qui a dit ce mot

oubliait toute l'injustice des petits intérêts et des passions secrètes. Ces hommes si maladroitement empressés à déifier l'auteur de *Rhadamiste* pour écraser celui de *Zaire*, auraient bien fait de se rappeler et de s'appliquer les deux vers si connus de notre fabuliste philosophe :

Rien n'est si dangereux qu'un ignorant ami,
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Ils auraient dû se souvenir qu'il est dans le temple de la renommée littéraire des places marquées pour tous les talens, et tôt ou tard occupées par ceux qui méritent de les remplir; que cette renommée fait une justice, tantôt prompte, tantôt tardive, mais toujours infaillible et sévère, *des protégés et des protecteurs, des auteurs et des juges, des éloges et des satires*; qu'enfin rien n'est plus contraire au véritable intérêt des lettres, que de semer la discorde entre des hommes faits pour s'aimer, pour se soutenir, pour s'encourager mutuellement, pour se rendre par-là respectables à cette *populace* nombreuse de tous les états, ennemie cachée de la gloire des talens, et dont la sottise est si contente de les voir à son niveau, quand ils ont le malheur de se dégrader par leurs querelles (11).

Crébillon était si peu flatté de l'ardeur indiscrète de ses amis, qu'il s'opposait même, autant qu'il le pouvait, à tous les moyens qu'ils voulaient prendre pour lui assurer des succès. Un d'eux lui demandant des billets pour la première représentation de *Catilina* : « Vous savez bien, lui dit-il, que je ne veux pas qu'il » y ait personne dans le parterre qui se croie obligé à m'applaudir. . . . Aussi, lui répondit son ami, ce n'est pas pour » vous faire applaudir que je vous demande ces billets; soyez » sûr que ceux à qui je les donnerai seront les premiers à siffler » la pièce si elle le mérite. En ce cas, répondit Crébillon, vous » en aurez. »

Nous n'avons dit qu'un mot de son entrée dans l'Académie. Son nom est trop distingué dans notre liste, pour que nous passions légèrement sur cette réception. Elle fut d'ailleurs remarquable par une singularité qui n'avait point encore eu d'exemple, il fit son remerciement en vers; et cette nouveauté fut d'autant plus goûtée, que le public était depuis long-temps fatigué de l'uniformité de ces harangues. Cependant, soit timidité, soit paresse, le nouvel académicien ne porta pas l'innovation aussi loin qu'il l'aurait pu, et que sa réputation, son âge et le vœu unanime de ses auditeurs l'y autorisaient. Il conserva dans son discours le fond, déjà si usé, de tous ceux dont nos assemblées avaient tant de fois retenti, et ne fit que répéter en

vers plus énergiques qu'élégans, les complimens d'usage qu'on entendait depuis si long-temps en prose. On a essayé depuis d'affranchir nos remerciemens académiques des entraves que nos prédécesseurs y avaient mises, et des bornes étroites où ces discours étaient circonscrits. Voltaire, dont nous avons tant de fois parlé dans cet éloge, et si bien fait pour donner en tout l'exemple, a le premier prononcé à sa réception un discours utile, un discours intéressant sur les progrès de la littérature et du goût ; il a osé, avec le succès qu'il devait en attendre, ce que les Despréaux et les Racine auraient dû oser il y a près d'un siècle ; et la plupart de ses successeurs se sont fait un honneur et un devoir de l'imiter, en traitant des sujets dont la philosophie et les lettres pussent tirer quelque avantage (12). Pour ôter à ces discours le reste de monotonie qu'on leur reproche, ayons enfin le courage de les délivrer des vieilles formules, à la grande satisfaction des récipiendaires, et plus encore des auditeurs et des lecteurs. La juste reconnaissance que nous devons aux anciens bienfaiteurs de cette compagnie est bien mieux gravée dans nos cœurs qu'elle ne peut être aujourd'hui exprimée dans nos harangues ; elle ne devrait plus être répétée à ce public difficile et dédaigneux, que doit à la fin rebuter l'expression trop rebattue des sentimens les plus louables.

Une autre circonstance du discours de Crébillon, c'est qu'au moment où il prononça ce vers :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume,

le public, par des applaudissemens réitérés, confirma le témoignage qu'il se rendait à lui-même (13). Car ce public, qui voit avec quelque satisfaction déchirer les hommes célèbres, leur sait gré de ne point répondre, parce qu'au plaisir secret qu'il a de les voir outragés sans repousser l'outrage, se joint la justice non moins secrète qu'il leur rend d'être au-dessus de la satire : aussi, quand la satire est oubliée, ce qui ne manque pas d'arriver bientôt, il n'y a plus qu'une voix pour louer leur modération et leur silence ; on leur tient compte à la fois, et d'avoir connu leur force en se montrant insensibles aux injures, et de n'avoir voulu troubler ni le plaisir de ceux qui les disent, ni le plaisir de ceux qui s'en amusent.

Les faveurs de la cour, dans le temps même où Crébillon en était comblé, n'avaient point énérvé son âme. Jaloux de justifier ces faveurs par de nouveaux succès, il entreprit une tragédie du *Triumvirat*, où il crut pouvoir transporter, avec quelques changemens légers, plusieurs morceaux de cette ancienne tragédie de *Cromwell*, qui lui était si chère, et qu'il avait étouffée

malgré lui. Il osa, dans une assemblée publique, lire à l'Académie quelques uns de ces morceaux, dont la force, et surtout la hardiesse, frappèrent vivement tout l'auditoire. L'effet fut si général et si violent, que l'auteur reçut ordre, non pas de supprimer cette pièce, comme celle de *Cromwell*, mais d'en adoucir les traits qui pouvaient alarmer la prudente circonspection du gouvernement. Contrarié dans son travail, mais non rebuté, Crébillon affaiblit et gâta sa pièce par obéissance; mais il eut pourtant le courage de la finir, quoique son âge de plus de quatre-vingts ans lui permit et peut-être lui ordonnât le repos. Un grand intérêt l'excitait d'ailleurs à terminer cet ouvrage. Il avait à cœur de réparer l'honneur de Cicéron, qu'il se reprochait d'avoir dégradé dans sa tragédie de *Catilina*, en le faisant trop petit et trop faible. La pièce fut jouée, mais non pas avec le succès de l'*OEdipe à Colonne*, que le premier des tragiques grecs avait composé à peu près au même âge; et Crébillon ne put pas dire avec Corneille :

Tel Sophocle à cent ans charmaient encore Athènes,
Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines;

le moment de la faveur ou de l'indulgence était passé; on ne vit plus dans le *Triumvirat* que la vieillesse de l'auteur; les sifflets respectèrent sa tragédie, mais la foule n'y vint pas; l'ouvrage disparut après quelques représentations, et l'auteur ne pensa plus qu'à finir en paix le reste de ses jours.

Nous avons déjà dit que la mémoire de Crébillon était surprenante : elle le fut jusqu'à la fin de sa vie. Il n'écrivait jamais ses pièces qu'au moment où il fallait les faire représenter; et déjà plus que septuagénaire, il récita par cœur aux comédiens sa tragédie de *Catilina*. Quand il disait quelque scène à ses amis, et qu'on faisait une critique qui lui paraissait juste, il réformait l'endroit critiqué, et il oubliait totalement sa première façon, pour ne se souvenir que de la dernière. Sa mémoire, aux ordres, pour ainsi dire, de son goût, ne conservait que ce qu'il croyait devoir retenir. En général, il était bien plus docile aux critiques, que ne l'ont été tant d'auteurs qui auraient eu si grand besoin de l'être. Ayant récité dans une assemblée de gens de lettres une tragédie qu'il venait de faire, et les auditeurs l'ayant trouvée mauvaise; *il n'en sera plus question*, leur dit-il, *vous avez prononcé son arrêt*; et dès ce moment il oublia tout-à-fait l'ouvrage.

Quoiqu'il eût dans l'esprit plus de force que de gaieté, il savait plaisanter quelquefois. Dans le temps où il ne songeait pas encore à finir son *Catilina*, dont il n'avait fait que les deux premiers actes, il tomba sérieusement malade; ces deux actes lui furent demandés par son médecin, qui désespérait de le guérir,

et qui craignait apparemment pour ses honoraires. L'auteur mourant lui répondit par ce vers de *Rhadamiste* :

Ah ! doit-on hériter de ceux qu'on assassine ?

Pendant qu'il achevait ce *Catilina* si attendu, il en dit un jour une scène entière devant un jeune homme, qui lui en répéta sur-le-champ plusieurs tirades : *Monsieur*, lui dit Crébillon, ne seriez-vous point le chartreux qui a fait mes pièces ? Il riait ainsi tout le premier du bruit qu'avaient fait courir quelques mauvais plaisans, qu'avaient daigné croire quelques imbéciles, et même que des gens d'esprit n'étaient pas fâchés de répéter ; car il faut bien laisser le moins qu'on peut les bons ouvrages à leurs auteurs : on prétendait que les tragédies de Crébillon avaient pour père un chartreux, de si noires productions n'ayant pu naître que dans la cellule d'un triste et morne solitaire ; mais que le moine était mort en travaillant au *Catilina*, et que cette mort fatale avait entraîné la pièce dans la même tombe.

Dans les premières années où Crébillon se livra au théâtre, il devint amoureux, et se maria sans l'aveu de ses parens. Son père était déjà très-irrité, comme le Baliveau de la *Métromanie*, de ce que le jeune homme avait préféré la gloire d'écrivain célèbre à l'importance de magistrat médiocre. Mais son fils lui parut tout-à-fait déshonoré, lorsqu'il le vit entrer dans une famille qui n'était ni opulente, ni noble, quoique d'ailleurs honnête et vertueuse ; il déshérita ce fils ingrat et rebelle. Cependant, quelques années après, la réputation brillante dont Crébillon commençait à jouir, parvint aux oreilles de ce père, jusqu'alors inexorable ; l'amour-propre du vieillard se sentit flatté ; il commença à croire que son fils avait pris en effet un parti très-sage ; il le rétablit dans ses droits, et la vanité répara les torts de la nature. Crébillon, après la mort de son père, alla recueillir la succession très-modique qu'il lui avait laissée ; mais grâce à son incurie pour ses intérêts, les frais de justice dévorèrent une partie de cette succession, et le système acheva le reste. Il trouva des secours dans les bienfaits de quelques hommes opulens, dont l'amour-propre eut la prétention de l'enrichir ; mais bientôt ils se lassèrent de comblér de biens un homme qui ne voulait être ni leur complaisant, ni leur protégé ; Crébillon redevint bientôt libre et pauvre ; et quoique dans le temps de son opulence passagère il eût aimé la dépense jusqu'aux superfluités et aux fantaisies, il n'eut aucune peine à se plier au genre de vie qu'exigeait sa nouvelle situation. Il passa sans effort, comme autrefois Alcibiade, du luxe de la Perse à l'austérité d'un Spartiate ; et ce qu'Alcibiade sans doute n'éprouvait pas, il se trouva encore

plus heureux dans le second état, qu'il ne l'avait été dans le premier.

Il avait laissé un fils que la mort vient d'enlever aux lettres, et qui, comme son père, s'est rendu célèbre par ses écrits, mais dans un genre très-opposé (14). Le père avait peint du coloris le plus noir les crimes et la méchanceté des hommes; le fils, dans des romans pleins d'esprit, et dictés par une connaissance profonde de tous les replis honteux du cœur humain, a tracé du pinceau le plus délicat et le plus vrai, les raffinemens, les nuances, et jusques aux grâces de nos vices; cette légèreté séduisante qui rend les Français ce qu'on appelle *aimables*, et ce qui ne signifie pas *dignes d'être aimés*; cette activité inquiète qui leur fait éprouver l'ennui jusqu'au sein du plaisir même; cette perversité de principes, déguisée et comme adoucie par le masque des bienséances; enfin, nos mœurs tout à la fois corrompues et frivoles, où l'excès de la dépravation se joint à l'excès du ridicule.

Crébillon mourut le 17 juin 1762, âgé de quatre-vingt-huit ans, après une maladie à laquelle il résista long-temps par un tempérament très-robuste; car il conserva toute sa force jusqu'à la dernière vieillesse, malgré le peu de soin qu'il avait eu de la ménager, ou peut-être même à cause des rudes épreuves qu'il lui avait fait subir. Le gouvernement, qui lui avait accordé une protection si éclatante, voulut un moment lui faire élever un mausolée¹; hommage qu'on n'avait rendu ni à Corneille, ni à Racine, encore moins à Molière, dont les mânes obtinrent à peine, comme l'on sait, les honneurs funèbres, et n'en furent même redevables qu'au grand roi qui avait fait jouer le *Tartufe*; auguste et digne protecteur du grand homme vivant, et du grand homme qui n'était plus! Le mausolée de Crébillon se réduisit au projet, la mort du poète ayant bientôt refroidi la chaleur factice et passagère que sa vieillesse avait vue naître (15). Si jamais le projet se réalise, l'Académie verra ce monument avec intérêt, et comme consacré à la mémoire d'un de ses plus illustres membres, et comme le précurseur *indubitable* d'un autre monument, plus précieux encore pour elle, que déjà les étrangers

¹ Quelques personnes ayant paru douter de ce fait, nous leur répondrons par la lettre suivante, dont nous avons sous les yeux l'original, et qui fut écrite à Crébillon fils après la mort de son père, par le directeur général des bâtimens. « Le roi vient d'accorder, monsieur, à la mémoire de feu M. de » Crébillon votre père, une marque bien signalée du cas que sa majesté a fait » des rares talens de ce grand homme; elle m'a ordonné de faire faire un » tombeau dans l'église où il a été inhumé, qui transmette à la postérité la plus » reculée l'estime particulière dont l'honorait son roi. Je vous apprends avec » plaisir ce glorieux événement qui va lui donner une nouvelle vie.

demandent à la nation , dont ils se préparent à lui donner bientôt l'exemple ¹ , et dont en ce moment , messieurs , nous ne pouvons offrir à vos regards qu'une faible et douloureuse image.

Oserons-nous , en finissant cet éloge , hasarder quelques réflexions , telles que nous les permettent nos faibles lumières , sur le caractère que Crébillon a donné à ses pièces , et sur le parallèle qu'on peut faire de cet écrivain avec nos principaux poètes tragiques ? Un de nos plus célèbres confrères , l'auteur du beau poème des *Saisons* , dans les notes pleines de goût et de philosophie qu'il a jointes à son excellent ouvrage , a remarqué avec grande raison , quoi qu'en ait dit le bas peuple des critiques , que les deux illustres fondateurs de la tragédie parmi nous , semblaient s'être plus attachés à peindre *les hommes que les nations* ; que Racine n'en avait peint qu'une seule , *les Juifs* , et Corneille que deux , *les Romains* et *les Espagnols* ; que Voltaire seul avait peint tous les peuples , *Grecs* , *Romains* , *Français* , *Espagnols* , *Américains* , *Chinois* et *Arabes*. Crébillon n'offre le tableau d'aucune nation particulière ; il semble s'être livré tout entier à tracer celui de l'homme , et à le tracer du côté qui n'est pas le plus beau sans doute , mais qui est peut-être au théâtre un des plus frappans. Il a montré la perversité humaine dans toute son atrocité ; c'est un frère qui assassine le fils de son frère , et qui lui en fait boire le sang ; c'est un fils qui égorge sa mère ; c'est un père qui tue son fils. L'auteur a cru remplir par ce moyen un des deux grands objets que les Grecs regardaient comme le but de la tragédie , la *terreur* ; il a même osé porter cette terreur jusqu'au sentiment le plus pénible , bien sûr , et presque affligé , de rester encore au-dessous des tragiques grecs , dont certains ouvrages faisaient , dit-on , avorter les femmes enceintes. Ce but général et unique des pièces de Crébillon leur donne un ton de couleur sombre , par lequel elles se ressemblent toutes. Cette ressemblance qu'on reproche à ses ouvrages , on la reproche aussi , quoique dans un autre genre , à ceux de Racine ; mais , ce me semble , avec beaucoup moins de justice (16). Car si ce poète admirable paraît quelquefois semblable à lui-même , c'est tout au plus dans ses personnages subalternes , dans ceux qui sont sur le second plan du tableau , et nullement dans ses premiers rôles , dans ceux qu'il présente sur le devant de la toile. Aricie , Junie , Atalide , peuvent avoir quelques traits communs ; mais les caractères d'Acomat , de Burrhus , d'Agrippine , de Mithridate , de Phèdre , de Joad et d'Athalie , ont des traits aussi

¹ L'impératrice de Russie , qui venait d'acheter la bibliothèque de Voltaire , se proposait de la placer dans une espèce de panthéon uniquement destiné à cet objet , et d'y ériger un monument à ce grand homme.

différens que supérieurement tracés. Quoi qu'il en soit, ce défaut réel ou prétendu de Racine, n'est celui ni de Corneille, ni de l'auteur de *Zaire*; aucune des tragédies de ces deux grands hommes n'a cet air de famille qu'il est si difficile à un auteur d'éviter dans ses productions. Au contraire, les tragédies de Crébillon, déjà semblables entre elles par le genre du coloris, le sont encore par les moyens que l'auteur emploie pour produire des situations théâtrales; les *reconnaisances* surtout sont un de ceux dont il fait le plus fréquent usage; mais rendons-lui du moins la justice d'avouer qu'il en a fait l'usage le plus heureux; la reconnaissance d'*Atrée*, celle d'*Electre*, et surtout celle de *Rhadamiste*, sont du plus grand effet au théâtre, et en même temps aussi différentes entre elles que des reconnaissances peuvent l'être. La multiplication de ce ressort dramatique dans les tragédies de Crébillon, et en même temps la manière supérieure dont il l'a mis en œuvre, et les succès constans qu'il en a recueillis, ont presque absolument frustré d'une si grande ressource les poètes ses successeurs, dont la stérilité aurait été trop heureuse d'y avoir recours, par la facilité que ce moyen leur présente pour produire quelques effets momentanés. Concluons de ces observations, que si Crébillon est quelquefois *noir jusqu'à l'horreur*, il n'est pas du moins ce que tant d'autres ont été depuis, *noir et froid*; dernier degré de la médiocrité dramatique, et la plus triste preuve qu'un poète tragique puisse donner de la nullité de talent la plus incurable. On peut comparer les malheureuses productions de cette espèce à ces jours affligeans de l'hiver, où un brouillard épais, joint à une gelée pénétrante, semble à la fois engourdir et contrister tous les êtres vivans. Les pièces de Crébillon ressemblent au contraire à ces paysages d'une horreur majestueuse, entremêlés de torrens et de rochers, où la nature présentant un front terrible, nous occupe de pensées tristes mais grandes, dont le voyageur préfère l'impression vive et profonde à l'insipide spectacle d'un paysage orné, mais monotone. Tel est l'effet que les tragédies de Crébillon produisent, et qui n'est point détruit par les défauts reprochés à ses pièces, un amour quelquefois languissant et bourgeois, une exposition souvent froide et embrouillée, une marche compliquée et traitante dans les premiers actes: défauts qui déparent aussi quelques unes des belles pièces de Corneille, et qui pourtant ne l'empêcheront pas d'être immortel. Mais il est de plus un autre objet à considérer dans les pièces de théâtre, pour fixer à tous égards le jugement qu'on en doit porter; la critique, après les avoir jugées à la représentation, doit encore en apprécier le style: car c'est par le style seul qu'un poète, applaudi au spectacle,

réussit encore à la lecture ; et c'est pour avoir trop négligé cet avantage que tant d'écrivains dramatiques n'ont eu qu'une existence précaire et fugitive. Racine est à cet égard le modèle de tous les auteurs tragiques, par le charme de son coloris et de son harmonie ; par une correction sévère qui ne fait rien perdre à la versification de son aimable facilité ; par le mérite de la difficulté toujours vaincue, et dont la trace ne s'aperçoit jamais ; par une propriété d'expression, qu'on croirait réservée à l'exactitude de la prose ; enfin par cette élégance continue, qui ne laisse voir ni enflure, ni négligence. La place que nous donnons ici à cet inimitable écrivain, est celle que Voltaire même lui a tant de fois assignée. Nous ajouterons qu'il la lui dispute souvent, par l'éclat et la richesse de son pinceau ; par une sensibilité, qui sans être celle de Racine, est aussi vraie, et quelquefois plus pénétrante ; par cette philosophie pleine d'âme et d'intérêt, qu'il a le premier fait paraître sur la scène avec tant d'avantage, et qu'il y fait parler avec tant d'éloquence ; enfin par une poésie qui semble toujours couler de source, et qui n'aurait besoin que d'être partout également soignée, pour obtenir ou partager le prix de la versification dramatique. Corneille, si admirable par les traits sublimes de ses pièces, par ces vers de génie qui étonnaient Racine lui-même, supérieur peut-être à tout quand il est vraiment Corneille, ne l'est pas toujours, même dans ses bons ouvrages, et l'est trop peu dans les autres ; il tombe et se précipite dès que le dieu qui l'inspire semble se reposer et l'abandonner. Crébillon n'a guère que des vers heureux, mais des vers qu'on retient malgré soi, des vers d'un caractère aussi fier qu'original, des vers enfin qui n'appartiennent qu'à lui, et dont l'âpre mâle exprime, pour ainsi dire, la physionomie de l'auteur. Si les détails de la versification ne souffrent pas chez lui l'examen rigoureux, si la lecture de ses pièces est *raboteuse* et pénible, l'énergie de ses caractères, et le coloris vigoureux de ses tableaux, produiront toujours un grand effet au théâtre, où son siècle semble lui avoir donné une place que la postérité lui conservera, et où il sera toujours nommé parmi nos meilleurs poètes tragiques. Assurons-lui donc cette place honorable, en avouant qu'il en est encore de plus élevées ; et, appliquons ici les beaux vers d'Horace sur la supériorité d'Homère, qui n'a point fait oublier les autres grands poètes :

*Non si priores Mæonius tenet
Sedes Homerus, Pindaricæ latent,
Cæque, et Alcæi minaces,
Stesichorique graves Cæcæna.*

Nous demanderons, en faveur de ceux qui n'entendraient pas

ces vers, la permission aux gens de lettres, et surtout aux poètes, de les traduire en vers français qui ne les vaudront pas :

Chantre divin d'Achille et d'Illion,
 Toi, dont la place au séjour d'Apollon
 Sur un trône éclatant est pour jamais fixée ;
 Pindare est à tes pieds assis sur l'Hélicon,
 Simonide plus bas règne au sacré vallon,
 Et du fier Stésichore ou du terrible Alcée,
 La muse après la tienne est encore encensée.

NOTES.

(1) SANS parler des littérateurs et des artistes illustres que les autres villes de la Bourgogne ont vu naître, la seule ville de Dijon a produit, outre Bossuet, les Saumaise, les Bouhier, les La Monnaye, les Févret, les Lantin, les Lamare, les Piron, les Rameau, et plusieurs autres. Tels sont les titres de gloire que chérit par préférence cette capitale d'une de nos plus belles provinces. Crébillon ajoute un nouvel éclat à cette liste, bien digne d'être proposée à l'émulation des littérateurs dijonnais nos contemporains, qui se feront sans doute un honneur et un devoir de n'y pas laisser une trop grande lacune.

(2) Si plusieurs élèves des jésuites sont devenus de grands hommes malgré la mauvaise éducation qu'ils en avaient reçue, ceux d'entre ces Pères qui ont aussi été des hommes illustres, l'ont été de même malgré l'instruction qu'on recevait dans leur noviciat, où les jeunes prosélytes de la société n'apprenaient, pendant deux ans, que trois choses, *l'obéissance aveugle à leurs supérieurs, la dévotion à la Vierge, et la haine pour les jansénistes*. Nous avons vu plusieurs ex-jésuites, très-attachés d'ailleurs à cette société, étonnés de n'avoir pas été entièrement abrutis par une perte si cruelle et si irréparable des plus belles années de leur jeunesse; aussi attribuaient-ils uniquement ce grand nombre d'hommes de mérite que la société a produits, au soin qu'elle avait de choisir ses sujets et de les pressentir, et aux moyens qu'elle leur fournissait, après les deux années si bien perdues de leur noviciat, de suppléer de leur mieux à cette perte par un travail assidu, et par un sévère emploi du temps; en quoi l'institution des jésuites a du moins été mieux entendue que celle de beaucoup d'autres ordres, qui tendent à abrutir également et les novices et les profès.

Nous avons dit, à l'occasion de l'éducation donnée à Corneille et à Voltaire par les jésuites, que le premier de ces deux grands hommes les aimait toujours, et que le second les aimait long-temps. Il est nécessaire, pour faire justice à qui elle est due, de rendre raison de cette différence. Corneille, qui regarda et traita toujours les jésuites comme ses maîtres, ne trouva jamais en eux que des amis et des partisans, quelquefois même

aux dépens de Racine, dont le jansénisme leur déplaisait, et les rendait peu favorables aux beautés de ses pièces. Voltaire eut long-temps à se louer d'eux; et durant tout ce temps, leur donna des témoignages publics et multipliés de sa reconnaissance. Ils eurent enfin, par cette fatalité qui les poursuivait dans les dernières années de leur trop long règne, le malheur ou la sottise d'attaquer dans leur journal de Trévoux et ailleurs, cet homme célèbre, et de l'attaquer, non-seulement comme écrivain, mais ce qui était plus propre à lui nuire, comme ennemi de la religion et de l'Etat. Ce procédé fit taire à l'instant toute la reconnaissance de leur ancien disciple, qui se vengea de ses anciens maîtres, devenus ses ennemis, par des épigrammes en vers et en prose, telles qu'il les savait faire. Les jésuites les plus sages en gémissaient, et auraient bien voulu assoupir cette querelle, très-fâcheuse pour leur société; mais la guerre était trop engagée, pour que les combattans reculassent; et cette société, détruite bientôt après, se vit privée, dans son désastre, d'un défenseur, dont la voix aurait pu la protéger, mais dont les traits qu'elle avait maladroitement provoqués, contribuèrent peut-être à précipiter sa ruine.

(3) On prétend que le redoutable Despréaux, dont nous avons rapporté le jugement sévère sur *Rhadamiste*, peu favorable à Crébillon dès son premier essai, et choqué sans doute de cet amour d'*Idoménée*, si déplacé dans un sujet si atroce, disait que la pièce était l'ouvrage de Racine ivre. A travers la dureté de cet arrêt, et l'humeur qui l'avait dicté, on entrevoit, ce me semble, que le jeune poète ne paraissait pas tout-à-fait méprisable à son sévère critique. Il n'est pas donné à tous les faiseurs de tragédies de mériter, par leur premier essai, d'être comparés à un si grand homme, supposé même dans le délire de l'ivresse. Mais cette comparaison, d'ailleurs sans justesse et sans vérité, n'était absolument qu'une épigramme insultante, dont nous avons peine à croire, par cette raison, que Despréaux ait été coupable. Nous aimerions mieux l'attribuer à quelqu'un de ces ineptes critiques, dont la littérature a été de tout temps infectée. Il y a si peu de rapport entre Crébillon et Racine, que l'ivresse même de ce dernier ne pourrait être comparée au délire de l'autre. C'était plutôt à Sophocle ivre qu'il eût fallu comparer Crébillon, puisqu'on voulait absolument lui dire une injure. La critique, il est vrai, aurait été trop dure encore, mais elle n'aurait pas été ridicule.

Un enthousiaste moderne de Crébillon compare ce poète, préludant par *Idoménée* à ses autres tragédies, avec Hercule s'exerçant, dans son enfance, à combattre des lions. Quelque estime que nous ayons pour l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Electre*, nous ne pouvons convenir que les travaux de l'Alcide moderne soient comparables à ceux de l'ancien par leur force et par leur nombre.

On affaiblit toujours tout ce qu'on exagère,

a dit très-bien La Harpe.

(4) Ce sujet de *Rhadamiste* est tiré du douzième livre des *Annales de Tacite*, et mérite fort d'y être lu. L'exposition des faits dans la tragédie occupe une partie des deux premiers actes, et le style, indépendamment de la complication et de l'obscurité, est d'ailleurs si peu élégant, pour ne rien dire de plus, que je ne sais si aucun spectateur a jamais eu la patience d'écouter et de suivre cette longue histoire. C'est ce qui faisait dire plaisamment à l'abbé de Chaulieu, que la pièce de *Rhadamiste* aurait été assez claire, s'éût été l'exposition. Celle de *Rodogune* est encore plus obscure et plus froide, et Corneille eut la bonne foi d'en convenir; mais du moins elle ne passe point le premier acte, et de plus, l'auteur a eu l'art de la couper par une scène intéressante entre les deux frères.

(5) Un Anglais, qui avait assisté à la première représentation d'*Atrée*, dit à l'auteur, que sa tragédie était plus faite pour le théâtre de Londres que pour celui de Paris; que cependant, tout Anglais qu'il était, la coupe pleine de sang l'avait fait frémir. *Ah! monsieur*, disait-il à Crébillon, *transeat à me calix iste*. L'horreur que cette coupe inspire aux spectateurs, est en effet si grande et si générale, que toutes les fois que les comédiens ont essayé de remettre la pièce depuis trente ans, ils n'ont jamais pu lui faire obtenir plus de deux représentations. Il faut espérer qu'enfin ils en croiront le public, et ne s'obstineront plus à lui faire revoir une pièce dont les beautés, car elle en a de plus d'un genre, ne peuvent faire supporter l'atrocité du sujet et du spectacle.

(6) Nous avons dit que cette pièce avait disparu de la scène, et cela était vrai dans le temps où nous l'écrivions; la tragédie de *Pyrrhus* n'avait pas été remise depuis un assez grand nombre d'années. Elle vient de l'être dans l'année 1781, où nous écrivons cette note; mais quoique les comédiens en aient donné plusieurs représentations dans le courant de cette année, elle paraît avoir été peu suivie. L'intrigue en est embarrassée, et le style incorrect; il s'y trouve néanmoins de beaux traits dans les rôles de Glaucias et de Pyrrhus; et l'on a entre autres retenu ces deux vers, que dit Pyrrhus à la fin de la pièce, en pardonnant à Néoptolème, son persécuteur et l'usurpateur de sa couronne:

Puisqu'un remords suffit pour apaiser les dieux,
Un mortel ne doit pas en exiger plus qu'eux.

Le second vers a peu d'harmonie; mais la noblesse du sentiment qu'il exprime, doit rendre le lecteur indulgent, comme Pyrrhus l'est pour Néoptolème.

Nous avons dit aussi que Crébillon, qui n'avait, pour ainsi dire, travaillé à cette pièce que malgré lui, parce qu'il en trouvait le sujet peu tragique, ne put l'achever qu'au bout de cinq ans; on prétend même qu'il ne l'aurait jamais finie, s'il n'y eût été encouragé par l'aîné des frères Paris, alors très-accrédités et très-puissans. Il est à croire que

ce Mécène traita avec Crébillon, comme un homme riche doit traiter avec un poète qui ne l'est pas. Aussi le poète lui dédia-t-il son ouvrage; mais il s'abstint de le traiter aussi bien, ou plutôt aussi mal, que le grand Corneille avait traité le financier Montauron dans la dédicace de *Cinna*, en le comparant à Auguste.

(7) Voici les vers contre la royauté, que Crébillon mettait dans la bouche de Cromwell. Il faut se souvenir que c'est un sujet rebelle, un régicide, qui ose parler de la sorte :

De ce qu'on doit aux rois, le préjugé servile
N'a jamais entraîné que la foule imbécile.
Qui peut, au nom des rois, se laisser éblouir,
Ne mérite en effet que l'affront d'obéir. . . .
Ce que le souverain en maître vous demande,
Le ministre en tyran toujours vous le commande;
On dirait qu'il ne cherche, en ce sublime emploi,
Qu'à se dédommager de ce qu'il rend au roi.
L'orgueilleux, désolé de fléchir sous un maître,
S'il ne l'est en effet, vent du moins le paraître;
Et son visage altier, l'effroi des courtisans,
Où l'on n'avait qu'un roi, fait sentir deux tyrans.

Il y a dans cette tirade plusieurs vers qu'on croirait de Corneille, tant ils en ont la manière et la touche.

Nous citerons encore les vers suivants :

Un fer entre nos mains devient le sceau des lois,
La ressource du peuple, et le seul frein des rois.

Et ceux-ci tirés de la même pièce :

Tout est, contre un tyran, permis selon les lois;
Donnons-en un exemple utile à tous les rois.

Ils expriment avec force le fanatisme républicain dont Cromwell était ou feignait d'être animé, et la doctrine sanguinaire de son parti.

On a comparé avec justice Cromwell et ses complices à des voleurs de grand chemin, qui, avant d'assassiner un magistrat tombé entre leurs mains, imagineraient de lui faire son procès. Mais ce qui doit surtout inspirer ici l'horreur, c'est qu'ils cherchaient à couvrir du voile de la religion l'impudence avec laquelle, en paraissant conserver quelques formes juridiques, ils bravaient tous les principes du droit public, toutes les règles de l'équité, toutes les lois de leur pays. Supposez à la place de Charles I^{er}, un particulier accusé d'un crime pour lequel une loi précise aurait établi une peine capitale, Cromwell et ses associés n'en seraient pas moins de vils assassins.

Crébillon, en peignant Cromwell comme un scélérat, devait le faire parler comme un scélérat éloquent et habile, invoquant les lois et la justice avec d'autant plus de force, qu'il les viole avec le plus d'audace.

(8) Parmi les anciens romans dont Crébillon faisait l'éloge, il parlait

surtout avec admiration du roman de *Cléopâtre*, qu'on ne lit plus guère aujourd'hui, mais qu'on loue encore, au moins par tradition. Des-préaux, qui avait presque toujours raison, même lorsqu'il était d'un avis opposé à tout son siècle, a, ce me semble, bien apprécié ce roman dans son *Art Poétique*, par ce seul vers :

Calprenède et Juba parlent du même ton.

Ce défaut de vérité dans les personnages et dans leurs discours, la monotonie des descriptions, la multiplicité des incidens, qui refroidit nécessairement l'intérêt, tout cela fait croire que le roman de *Cléopâtre*, très-estimable d'ailleurs à bien des égards, aurait peu de succès aujourd'hui, s'il paraissait pour la première fois.

On prétend que Crébillon avait tiré le sujet de *Rhadamiste et Zénobie* d'un de ces anciens romans, intitulé *Bérénice*, bien moins lu et bien moins estimé que *Cléopâtre*. Nous aimons mieux croire cette anecdote, que de la vérifier; mais fût-elle vraie, Crébillon aurait encore le très-grand et très-rare mérite d'avoir su tirer d'un mauvais ouvrage une excellente tragédie.

(9) La personne très-accréditée à la cour, et jouissant auprès du feu roi de la faveur la plus intime, qui avait pressé Crébillon de finir son *Catilina*, honora cette tragédie de la protection la plus puissante, et fit tous les frais de la représentation. Crébillon, par reconnaissance, supprima ces vers que le grand-prêtre disait à Fulvie, et dont la méchanceté aurait pu faire une odieuse application.

Non, vous n'aimez jamais; votre cœur insolent
Tend bien moins à l'amour qu'à subjuguer l'amant;
Qu'on vous laisse régner, tout vous paraîtra juste,
Et vous mépriserez l'amant le plus auguste,
S'il ne sacrifiait au pouvoir de vos yeux
La justice, les lois, sa patrie et ses dieux.

(10) Une injustice vraiment ridicule de ces aveugles partisans que Crébillon n'avait pas cherchés, c'est le crime qu'ils ont fait à son illustre concurrent, d'avoir traité les mêmes sujets que lui. Ils ont appelé perfidie et trahison une entreprise légitimement autorisée par le droit de la défense naturelle. Si l'auteur de la nouvelle *Sémiramis*, du nouveau *Catilina* et du nouvel *Oreste*, a couvert de quelques nuages la vieille gloire de Crébillon, c'est par un moyen qui n'a rien en soi d'odieux, ni même de répréhensible; par un moyen qui contribue à enrichir également et la scène et la littérature, et que les grands poètes de la Grèce avaient déjà employé en luttant les uns contre les autres; par un moyen enfin que les amis de Crébillon reprochaient d'autant plus injustement à son antagoniste, qu'ils devaient en accuser uniquement la maladroite impétuosité de leur zèle.

La cour, qui avait donné à Crébillon tant de marques de faveur, y mit le comble, en faisant imprimer magnifiquement au Louvre le re-

cueil de ses tragédies. L'auteur de *Zaïre* parut , non pas jaloux de cette distinction , mais affligé de ce qu'il ne la partageait pas avec l'auteur de *Rhadamiste*. « Consolez-vous , lui dit quelqu'un , cette magnifique » édition restera chez le libraire ; et une édition nouvelle de vos tragédies , imprimée en mauvais caractères et en mauvais papier , sera » enlevée dans six mois. » Cette prédiction s'est trouvée vraie. Les éditions de Voltaire se sont succédées rapidement , et la superbe édition de Crébillon au Louvre , paraît avoir eu peu de cours ; le public ne jugea pas à propos d'acheter si chèrement des ouvrages qu'il pouvait se procurer à moins de frais , et qui , moins propres à l'examen paisible du cabinet qu'à l'illusion du théâtre , étaient plus faits pour être joués que pour être lus : il ne refusait pourtant pas de rendre justice aux détails estimables qui s'y trouvent , mais il ne voulait pas que cette lecture fût pour lui plus dispendieuse que la représentation.

(11) Non-seulement les prétentions de la rivalité nuisent à l'équité des jugemens que les hommes à talens peuvent porter les uns des autres , mais on peut dire que les artistes , lorsqu'ils sont de sang-froid et sans intérêt , ne sont pas toujours , et sans exception , les meilleurs juges d'un ouvrage. Quand tous les peintres trouveraient les parties les plus difficiles de l'art supérieurement exécutées dans un tableau , si le commun des spectateurs le voit sans plaisir , tant pis pour le tableau. Il est dans les arts de goût , des beautés d'expression dont tous les hommes sont juges nés , et ces beautés ne sont pas toujours celles auxquelles le pur artiste est le plus sensible. Les beautés d'expression sont l'ouvrage de la nature , les autres sont le fruit du travail ; et l'artiste , ainsi que les autres hommes , estime les choses ce qu'elles lui coûtent. Mille musiciens sont beaucoup plus touchés de l'harmonie que du chant ; les virtuoses applaudissent au *concert spirituel* un violon qui joue avec supériorité sur la chanterelle , et le public est tout prêt à le siffler.

Il n'en est pas moins vrai , qu'en général les artistes sont les juges naturels des arts , comme les gens de loi sont les juges naturels des procès , quand ils ne sont ni aveuglés par la partialité , ni égarés par la subtilité et les tours de force de la chicane. Ce qu'on peut surtout assurer sans restriction , *c'est qu'un artiste mort est toujours mieux jugé par ses pairs que par d'autres.*

(12) Le premier discours de remerciemens prononcé par un académicien à sa réception , est celui de Patru , qui entra dans la compagnie en 1640. Elle fut si satisfaite de ce discours , qu'elle fit désormais une loi à tout nouvel académicien d'en prononcer un semblable. Ces remerciemens se faisaient d'abord à *huis clos* , et , si l'on en croit des détracteurs amers , auraient peut-être bien fait de se tenir toujours dans cette modeste obscurité. Ce n'est que depuis 1671 que les réceptions ont été publiques.

* Voyez l'article de Charles Perrault.

On a imprimé que le poëte Saint-Amand , qui avait , dit-on , peu de goût pour les discours de réception , proposa à l'Académie , pour être dispensé du sien , de se charger de la partie comique du *Dictionnaire* , en recueillant tous les mots burlesques de la langue française. Cette occupation était sans doute un peu plus gaie que celle d'écrire des complimens , toujours un peu fastidieux ; mais si cette anecdote est vraie , elle ne saurait regarder Saint-Amand , reçu en 1635 , dès l'institution de l'Académie , et par conséquent cinq années avant l'établissement des discours de réception.

Malgré le dégoût impitoyable que le public témoigne pour les remerciemens académiques , et le peu de souvenir qu'il en conserve pour l'ordinaire le lendemain du jour qu'ils ont paru , nous croyons qu'il les traiterait plus favorablement , si on lui donnait un recueil , fait avec choix et avec goût , des meilleures de ces discours. Il y trouverait , nous ne craignons point de l'assurer , bien des genres de mérite : ici , l'élégance et la finesse ; là , une sensibilité vraie et touchante ; l'éloquence dans les uns , la philosophie dans les autres ; souvent des principes lumineux sur différens points de littérature , et les caractères bien tracés de nos principaux auteurs ; enfin , cette délicatesse de tact et de goût , qui sait tout voir , tout démêler et tout apprécier. Nous osons croire que le recueil choisi , dont nous donnons ici le projet et l'idée , ferait peut-être plus d'honneur à l'Académie , que ses détracteurs ne le voudraient.

(13) Crébillon pouvait dire , comme il le fit dans son discours de réception :

Aucun fiel n'a jamais empoisonné ma plume ,

malgré la petite satire passagère dont nous avons parlé dans son éloge , et qu'il s'était permise long-temps auparavant contre ses ennemis , parce que cette satire avait en effet moins de fiel que de gaieté ; elle était d'ailleurs si ancienne , il se la reprochait si sincèrement , et ceux même qui en étaient l'objet la lui avaient pardonnée depuis si long-temps , que ses confrères et ses auditeurs l'oublièrent entièrement le jour de sa réception , pour applaudir au vers si noble que nous venons de citer , et à l'esprit qui lui dictait ce vers.

Il n'avait de fiel ni dans sa plume ni dans son âme , quoique dans ses discours il appréciait quelquefois assez tristement l'espèce humaine. Nous avons dit , dans son éloge , qu'il passa plusieurs années de sa vie dans la retraite , entouré d'animaux , qui étaient son unique société. Quand on lui demandait le motif qui l'avait déterminé à cette profonde solitude : *C'est* , répondait-il , *que je connais les hommes*. Mais il le disait sans amertume et avec le sang froid d'un philosophe qui plaint ses semblables d'être méchans , et qui , en craignant leur commerce , ne peut se résoudre à les haïr.

(14) L'éloge que nous avons donné aux ouvrages de Crébillon le fils ne tombe que sur ses premiers romans , bien supérieurs aux derniers ,

qui sont même indignes de l'auteur. On peut ajouter que dans les meilleurs romans de cet écrivain, le style prête beaucoup à la censure, et que le dessin y est bien préférable au coloris.

Le peu de succès des romans que Crébillon le fils mit au jour dans ses dernières années, et qu'il croyait pour le moins égaux à ses premiers ouvrages, lui donna de l'humeur contre cette philosophie, qu'on accuse aujourd'hui de tout. Les amis de l'auteur auraient dû lui représenter que la philosophie n'était nullement coupable de la disgrâce dont il se plaignait, et que dans ses derniers romans il n'avait fait que répéter et affaiblir les tableaux qui avaient plu dans les premiers; répétition d'autant plus fastidieuse, que ces premiers romans eux-mêmes avaient le défaut de ne peindre souvent que des mœurs locales et passagères; aussi le temps de la première faveur une fois passé, on les lisait peu, même en ne lisant point du tout les mauvaises copies que l'auteur en avait redonnées: mais Crébillon le fils, qui, de son vivant, avait vu baisser sa réputation, aimait mieux s'en prendre au mauvais goût des gens de lettres, que d'en accuser le sien.

(15) Les comédiens donnèrent aux mânes de Crébillon un témoignage public et distingué de leur reconnaissance. Ils lui firent faire, dans l'église de Saint-Jean-de-Latran, un service solennel, où ils assistèrent tous avec la décence la plus respectueuse. Toutes les académies, les gens de lettres les plus distingués, un grand nombre de personnes du plus haut rang, furent invités à cette cérémonie, et l'assemblée fut aussi brillante que nombreuse. Ces malheureux comédiens, excommuniés de leur paroisse, avaient choisi une église placée dans un lieu privilégié, pour y rendre, à l'abri des anathèmes, les derniers devoirs à la mémoire de leur illustre bienfaiteur. Le curé, qui avait eu l'imprudence de les recevoir, eut bientôt lieu de s'en repentir; les supérieurs ecclésiastiques crièrent au scandale, et peu s'en fallut qu'ils ne fissent revivre l'ancien appareil de la pénitence publique, pour y soumettre le profanateur.

Le mausolée que le gouvernement voulut faire élever à Crébillon, ne fut point exécuté. Cet hommage n'aurait eu le mérite, ni de flatter celui qui en était l'objet, ni de mortifier, comme on l'aurait peut-être voulu, l'auteur de *Zaire*, qui pouvait en espérer un semblable, mais qui n'était pas pressé de l'obtenir.

Nous devons apprendre ou rappeler au public, car il faut faire honneur à qui il appartient, que ce mausolée de Crébillon avait été sollicité à la cour par celui qui était alors directeur-général des bâtimens, frère de la protectrice déclarée de cet illustre poète tragique. C'est de quoi on sera convaincu par la lettre que ce directeur adressa à Crébillon le fils, et dans laquelle on doit faire grâce au style en faveur de l'objet.

Fontainebleau, le 28 octobre 1762.

« Je demanderai au roi, monsieur, avec bien de l'empressement,
» que sa majesté veuille bien m'autoriser de faire faire pour feu M. de

» Crébillon , un tombeau par l'un de nos célèbres artistes , afin de
 » transmettre à la postérité la haute estime dont sa majesté a honoré
 » ses rares talens. Je serai d'autant plus aise , si elle m'y autorise ,
 » qu'en remplissant vos désirs , je donnerai en même temps un témoi-
 » gnage de mes sentimens sur sa célébrité , et une preuve de la sincère
 » amitié que je lui avais vouée. J'ai l'honneur, etc. »

On peut voir encore par la lettre suivante , que le projet du mausolée , abandonné ou négligé par ses auteurs , fut changé , quelques années après , en un autre , qui n'a pas eu plus d'exécution.

Versailles , le 16 janvier 1765.

« Depuis les premiers ordres , monsieur , que le roi a donnés pour
 » faire ériger à feu M. votre père un monument qui fût un témoignage
 » éclatant de la protection dont sa majesté honoré les hommes cé-
 » lèbres , elle a considéré que le temple des Muses était le lieu le plus
 » convenable pour conserver la mémoire de leurs plus chers favoris ,
 » et elle a ordonné en conséquence que le monument destiné à per-
 » pétuer la gloire de feu M. de Crébillon , serait placé dans la biblio-
 » thèque du roi , à Paris. Je ne perds pas un instant à vous annoncer
 » cette nouvelle destination , et j'aurai toujours le même empressement
 » pour tout ce qui pourra vous être agréable. J'ai l'honneur, etc. »

Nous avons parlé du caractère original donné par Crébillon à plusieurs de ses vers. On peut remarquer , par exemple , comme un de ces vers uniquement propres à l'auteur , celui de *Catilina* , que tout le monde a retenu , et dans lequel l'abdication de Sylla est peinte avec une énergie si singulière et si heureuse :

Abdique insolemment le pouvoir souverain.

Ce vers n'a certainement ni la physionomie de Racine , ni celle de Voltaire , ni celle même de Corneille , mais celle de Crébillon , dont on peut dire qu'il était le cachet. Tels sont encore ces deux vers si connus de *Rhadamiste* :

La nature , marâtre en ces affreux climats ,
 Ne produit , au lieu d'or , que du fer , des soldats ;

et plusieurs autres que nous pourrions citer , et qui , si nous pouvons parler ainsi , ressemblent uniquement à Crébillon. Les vers qu'on va citer de la même pièce , ressemblent plus à Corneille. Pharasmane , qui vient de tuer Rhadamiste son fils sans le connaître , dit en frémissant :

D'où vient que je frissonne , et quel est donc mon crime ?
 Me serais-je mépris au choix de la victime ?
 Ou le sang des Romains est-il si précieux ,
 Qu'on n'en puisse verser sans offenser les Dieux ?

Nous y joindrons ce que Rhadamiste mourant dit à son père , sur l'ardeur avec laquelle ce père malheureux l'a cherché dans la mêlée pour le

percer de sa main , animé , sans le savoir , par la haine qu'il portait à son propre sang :

Je vous l'ai vu poursuivre avec tant de courroux ,
Que j'ai cru qu'en effet j'étais connu de vous.

(16) Nos faiseurs de satires périodiques , qui louent Racine parce qu'il est mort , et qui l'auraient déchiré de son vivant , ont opposé à cette observation très-juste , les caractères d'Acomat et de Burrhus , deux personnages *parfaitement vêtus* , si on les en croit , à la turque et à la romaine. Ils ont cru avoir gain de cause par cette objection , si futile , que Saint-Lambert n'a pas même daigné la prévenir ; le rôle d'Acomat n'est que celui d'un ministre ambitieux et las d'obéir à ses tyrans ; le rôle de Burrhus n'est que celui d'un soldat vertueux dans une cour corrompue ; mais ôtez à Acomat son turban , et changez le nom de Burrhus en un autre , vous ne verrez plus en eux ni Turc ni Romain. Horace, Cinna, Cornélie, etc. , voilà les Romains tels qu'ils étaient ; Mardochée , Joad, Abner, voilà les Juifs.

On nous objectera peut-être que dans la tragédie de *Britannicus* , Racine a pris Tacite pour modèle , et que par conséquent il n'a pu manquer de peindre les Romains , au moins ceux du temps de Néron , en les dessinant d'après le tableau qu'en a fait le plus grand peintre de l'antiquité. Nous répondrons que Racine a traduit en effet Tacite dans plusieurs endroits de sa tragédie , mais qu'il ne nous a montré nulle part , comme cet incomparable historien , le véritable esprit national qui caractérisait les Romains dans ces temps malheureux , ce fond d'amour pour la liberté , qui subsistait encore et se débattait sous les chaînes de l'esclavage ; ce sentiment de grandeur , que l'oppression n'avait pu entièrement étouffer ; enfin la fierté de ce peuple-roi , qui , tout avili qu'il était par ses tyrans , se regardait toujours comme le maître de l'univers. On peut connaître la différence du pinceau de Racine et de celui de Tacite , par la manière dont le poète a traduit un des passages de l'historien. Burrhus , lorsqu'il vient instruire Agrippine de la mort subite de *Britannicus* , empoisonné à la table même de Néron , dit que la moitié des courtisans épouvantée sortit en jetant des cris , et ajoute :

Mais ceux qui de la cour ont un plus long usage ,
Sur les yeux de César composent leur visage.

Racine , dans ces deux beaux vers , a voulu rendre le beau passage de Tacite : *At quibus altior intellectus , resistunt defixi , et Neronem intuentes*. Nous ne traduirons point ce passage ; Tacite , affaibli par nous , perdrait trop au parallèle. Mais si l'on ne sentait pas la prodigieuse distance de l'expression fine

.... Ceux qui de la cour ont un plus long usage ,

à l'expression profonde , *Quibus altior intellectus* , et du vers élégant ,

Sur les yeux de César composent leur visage ,

au tableau énergique , *Resistunt defixi , et Neronem intuentes* , on ne serait digne , nous osons le dire , d'apprécier ni Tacite ni Racine. Les deux vers du poète sont d'un courtisan raffiné de Louis XIV ; le passage de Tacite est d'un philosophe qui peint avec force des esclaves corrompus et penseurs , tels que l'étaient les courtisans de Néron. On m'accusera peut-être de vouloir déprimer Racine ; ma réponse sera courte : *Je le relis sans cesse , je le sais par cœur , et je le regarde comme le plus parfait de nos poètes*. Après cet aveu , il me sera permis d'ajouter , dussé-je être accusé d'une nouvelle hérésie , que dans la tragédie d'*Othon* , très-inférieure à *Britannicus* , et même très-faible , je trouve encore quelquefois les Romains , que je voudrais trouver davantage dans la pièce admirable de Racine.

J'ajouterai cependant , en finissant cette note , une autre réflexion sur le passage si vigoureux de Tacite , traduit si élégamment par Racine dans *Britannicus* , et j'observerai , pour l'excuse , et peut-être même pour l'honneur du poète , que s'il eût traduit à la lettre ce beau passage sans développer un peu plus le sentiment secret des courtisans de Néron , que Tacite n'a fait qu'indiquer , la plus grande partie des spectateurs aurait pu ne pas entendre l'auteur , et que la beauté du tableau eût été perdue pour eux. On peut croire que Racine a très-bien fait de donner à la pensée profonde de l'historien , l'étendue nécessaire pour être saisie par la multitude. Je me rappelle à cette occasion , qu'un philosophe ayant assisté à la première représentation de la tragédie de *Rome sauvée* , de Voltaire , donnait en présence de l'auteur les plus grands éloges , au beau récit que fait César du combat qui met fin à la conjuration ; il était enchanté surtout de la justice rendue par César à tous ceux qui se sont signalés dans cette action ; mais il aurait désiré , ajoutait-il , que Voltaire eût retranché ce vers :

Permettez que César ne parle point de lui.

On aurait dû , selon ce philosophe , laisser au spectateur le mérite de s'apercevoir de cette noble réticence , et d'en tenir compte au héros sans qu'il prît le soin d'en avertir. « Certainement , reprit Voltaire , » j'aurais supprimé ce vers qui vous fait peine , si tous les spectateurs » vous ressemblaient ; mais la preuve que j'ai bien fait de le laisser , c'est » que vous êtes jusqu'ici le seul qui m'avez fait cette objection. » Le philosophe fut frappé de la justesse et de la finesse de cette réponse , et convint sans peine que Voltaire connaissait mieux que lui les effets de la perspective théâtrale.

En avouant que les pièces de Crébillon ont presque toutes un air de ressemblance qui leur est commun , nous avons observé que les pièces de Corneille et celles de Voltaire , ont au contraire le rare mérite de ne point se ressembler. Mais dans Voltaire , la différence des pièces semble tenir davantage à la nature des sujets qu'il a traités , et dans Corneille , à la manière dont il a traité les siens. Si la tragédie de *Brutus* , par exemple , n'a rien de commun avec celle de *Zaire* , c'est parce que la scène de *Brutus* est à Rome , et celle de *Zaire* à Jérusalem , et que l'auteur a su

faire parler des personnages si différens d'une manière conforme à leur caractère, à leur nation et à leur siècle. Corneille, au contraire, a mis plusieurs fois sur la scène la même nation, entre autres les Romains; mais les pièces où il les fait agir et parler, n'en ont pas pour cela plus de ressemblance les unes aux autres. Les Romains d'*Horace* ne sont pas ceux de *Cinna*, ni les Romains de *Cinna* ceux de la *Mort de Pompée*, parce qu'en effet les Romains n'étaient pas les mêmes à ces différentes époques.

Le génie de Crébillon, voué, pour ainsi dire, au genre sombre et terrible, semblait y avoir été confiné et comme emprisonné par la nature. Voulait-il faire d'autres vers, même de ceux qu'on se permet et qu'on se pardonne dans la société, il était au-dessous du médiocre; en cela bien différent de Voltaire, dont la muse a su se plier si heureusement aux tons les plus opposés. On peut juger par la chanson suivante, citée apparemment comme la meilleure de Crébillon, du peu de talent qu'il avait pour tout ce qui n'était pas tragédie, même pour le madrigal, où tant de Français ont réussi sans être de grands poètes.

Ta beauté toujours nouvelle,
Rend mon feu toujours nouveau;
J'aimerai jusqu'au tombeau
Mon aimable tourterelle;
Et si l'âme est immortelle,
Nos amours
Dureront toujours.]

ÉLOGE DE MARIVAUD.

LA famille de Marivaux était originaire de Normandie, et avait donné plusieurs magistrats au parlement de cette province. Depuis, elle était descendue de la robe à la finance, et le père de Marivaux avait possédé quelque temps un emploi pécuniaire

¹ Pierre-Carlet de Marivaux, né à Paris en 1688; reçu le 14 février 1743, à la place de l'abbé Houtteville; mort le 12 février 1763.

Cet éloge est plus long que celui des Despréaux, des Massillon, des Bossuet, et de plusieurs autres académiciens très-supérieurs à Marivaux. Le lecteur en sera sans doute étonné, et l'auteur avoue lui-même qu'il en est un peu honteux; mais il n'a pas le talent de faire cet article plus court. Les ouvrages de Marivaux sont en si grand nombre, les nuances qui les distinguent sont si délicates, son caractère même avait des traits si variés et si fugitifs, qu'il paraît difficile de faire connaître en lui l'homme et l'auteur, sans avoir recours à une analyse subtile et détaillée, qui semble exiger plus de développemens, de détails, et par conséquent de paroles, que le portrait énergique et rapide d'un grand homme ou d'un grand écrivain.

à Riom en Auvergne. Le fils ne voulut être ni magistrat, ni financier ; mais sans autre fortune et sans autre titre que ses talens , il a donné plus d'existence à son nom , que tous les financiers et les magistrats ses ancêtres.

L'histoire de ses premières études n'est pourtant ni longue, ni brillante (1) ; c'est au moins ce qu'ont prétendu certains critiques , à la vérité bien mal disposés en sa faveur. Ils l'ont accusé , très-injustement peut-être , mais avec toute l'expression du mépris , d'avoir ignoré le latin ; ils lui passent de n'avoir pas su le grec , car les beaux esprits de nos jours , peu jaloux pour eux-mêmes de ce mérite dont ils font peu de cas , ont l'indulgente équité de ne pas l'exiger de leurs semblables. Pour recevoir aujourd'hui dans la république des lettres ce que Marivaux lui-même appelait en plaisantant les *honneurs du doctorat* , les preuves sont très-faciles , et la *fourrure* (c'est encore le terme dont il se servait) extrêmement légère. « Cette parure mince » et peu durable , ajoutait-il , remplace maintenant , pour la » double commodité des prétentions et de la paresse , l'étoffe un » peu épaisse sans doute , mais riche et solide , dont se cou- » vraient de pied en cap nos laborieux devanciers. » Quoi qu'il en soit , l'impossibilité où s'est trouvé Marivaux , si nous en croyons ses détracteurs , de se nourrir dès son enfance du lait pur et substantiel de la saine antiquité , est la cause fâcheuse à laquelle ils attribuent cette étrange manière d'écrire , qui lui a mérité de si fréquens et de si justes reproches. Peut-être serait-il permis d'opposer à cette assertion , avec toute la modestie de l'ignorance , l'exemple de tant de femmes , qui ne sachant ni latin ni grec , écrivent et s'expriment avec le naturel le plus aimable , et pourraient donner d'excellentes leçons de style et de goût à plus d'un orgueilleux et pesant littérateur. Mais nous pouvons d'ailleurs assurer que notre académicien , quand il aurait su par cœur Cicéron et Virgile , n'aurait jamais regardé ces grands maîtres comme les siens ; le genre d'esprit que la nature lui avait donné , ne lui permettait ni d'écrire , ni de penser comme un autre , soit ancien , soit moderne. « J'aime mieux , » disait-il quelquefois avec la naïveté de son caractère , et la » singularité de son style , être humblement assis sur le dernier » banc dans la petite troupe des auteurs originaux , qu'orgueilleusement placé à la première ligne dans le nombreux bétail » des singes littéraires. » Cependant , quoiqu'il se piquât de ne rien emprunter ni aux vivans ni aux morts , il faisait du moins l'honneur à son siècle de le préférer à ceux d'Alexandre et d'Auguste , par cette raison singulière , mais , selon lui , très-philosophique , que chaque siècle devait ajouter à ses propres ri-

chesses celles de tous les siècles précédens ; principe avec lequel on préférerait Grégoire de Tours à Tacite, Fortunat à Horace, et Vincent Ferrier à Démosthène (2).

Ami intime, et bientôt complice de deux grands hérésiarques en littérature, La Motte et Fontenelle, Marivaux fit comme les disciples de Luther, qui, dans leur licence hétérodoxe, allèrent beaucoup plus loin que leur maître. Il poussa l'irrévérence pour le *divin* Homère (car il affectait de l'appeler toujours de la sorte) jusqu'à le travestir comme Scarron avait fait Virgile ; mais si c'est l'intention, suivant l'apophthegme des casuistes, qui constitue la grièveté de la faute, la différence était bien grande entre les deux coupables. Le travestisseur de l'*Énéide*, très-éloigné du projet criminel de rabaisser cet immortel ouvrage, et ne voulant que s'égayer par un tour de force burlesque pour oublier ses maux, ressemblait, si on peut hasarder ce parallèle, à ces libertins croyans, qui se permettent des impiétés dans la débauche. Le travestisseur d'Homère, ennemi déclaré et blasphémateur intrépide de l'*Iliade*, pouvait être comparé à ces incrédules endurcis, qui, en attaquant le culte public, outragent avec audace ce qu'ils ont le malheur de mépriser (3).

Nous avons cru qu'il importait à sa mémoire de faire ici de bonne grâce, et pour lui et pour nous-mêmes, une espèce d'amende honorable de ce forfait littéraire, afin que la critique, fléchie et désarmée par cette confession, nous permette de ne plus parler, dans le reste de cet éloge, que des ouvrages qui l'ont rendu vraiment estimable. Nous n'ignorons pas cependant qu'il nous sera bien difficile encore d'apprécier Marivaux au gré des inexorables zélateurs du bon goût ; ils ne nous pardonneraient pas de nous exprimer froidement sur l'étrange néologisme qui dépare même ses meilleures productions : ainsi, en réclamant pour lui et pour son historien une indulgence dont ils ont également besoin l'un et l'autre, nous pouvons dire ce que Cicéron disait à ses juges dans une affaire épineuse : *Intelligo, judices, quam scopuloso difficilique in loco verser.* (Je sens combien la route où je m'engage est difficile et hasardeuse¹.)

Nous avons à considérer deux écrivains dans Marivaux, l'auteur dramatique et l'auteur de romans. Ce détail sera bien moins historique que littéraire : nous serons forcés, non sans quelque regret, d'y mettre, comme l'auteur dans ses ouvrages, plus de discours que d'action, et plus de réflexions que de faits. Heureux si dans cet examen nous évitons, pour nos auditeurs et pour nous-mêmes, l'écueil d'une discussion trop métaphy-

¹ Cet éloge était destiné à être lu dans une des assemblées publiques de l'Académie.

sique ; qualité dangereuse , qui entraîne presque nécessairement après elle ce redoutable ennui , si mortel aux ouvrages , et si funeste aux auteurs (4).

La première pièce de Marivaux fut une entreprise et presque une folie de jeune homme. A l'âge de dix-huit ans , il se trouva dans une société où l'on exaltait beaucoup le talent de faire des comédies. La conversation à laquelle il assistait , bornée sans doute à d'insipides lieux communs sur les auteurs dramatiques , ne lui donna pas une idée fort effrayante du talent qu'il entendait louer avec un si froid enthousiasme ; il osa dire que ce genre d'ouvrage ne lui paraissait pas si difficile : on rit , et on le défia de le tenter. Peu de jours après , il apporta à cette société une longue comédie en un acte , intitulée le *Père prudent* , qu'il avait même écrite en vers (5) , pour remplir plus complètement la gageure ; mais satisfait d'avoir répondu si lestement au défi qu'on avait osé lui faire , il se garda bien de donner sa comédie au théâtre , pour ne pas perdre en public , disait-il , le pari qu'il avait gagné en secret. Il fit mieux encore que de sacrifier ce premier enfant de sa plume , avec un courage presque héroïque dans un jeune écrivain ; il voulut essayer long-temps ses forces dans le silence , avant de les exercer au grand jour (6) ; et bien éloigné de la présomption si souvent punie de tant d'avortons tragiques ou comiques , qui viennent naître et mourir au même instant sur la scène , Marivaux ne s'y montra qu'à trente-deux ans , près de quinze années après qu'il eut condamné à l'obscurité sa première comédie. Il est vrai qu'il parut au théâtre dans tout l'appareil possible , car sa première pièce fut une tragédie , le *Moro d'Annibal*. Il y peignait avec intérêt le courage et la fierté de ce grand homme , encore redoutable aux Romains , même après avoir été vaincu , et bravant jusqu'au dernier soupir leur politique altière et insidieuse ; mais si dans cette peinture le dessin avait de la vérité , le mouvement et le coloris y manquaient. Annibal n'y était , pour ainsi dire , qu'un héros malade et languissant , qui conservait encore au fond de son âme toute sa grandeur , mais à qui la force manquait pour l'exprimer (7). Aussi l'auteur faisant lui-même , si l'on peut parler ainsi , son examen de conscience dramatique et poétique , reconnut que le caractère de son esprit , plus porté à la finesse qu'à la force , lui interdisait la tragédie , et il suivit avec docilité ce sage conseil de la nature.

Il fit néanmoins encore une légère faute en ce genre , par son éloge imprimé du *Romulus* de La Motte , qu'il mit sans façon au nombre des chefs-d'œuvre du théâtre. Cet éloge ressemblait à tant d'oraisons funèbres , où le panégyriste trouve dans le

héros dénué mille qualités dont le public ne se doutait pas (8). Il cessa bientôt de louer des tragédies médiocres, comme il avait cessé d'en faire, et se livra entièrement au genre comique. Accueilli souvent et long-temps sur les deux théâtres, ses succès furent encore plus brillans et plus soutenus sur la scène italienne que sur la scène française, et cette préférence eut plusieurs causes. Le public, jaloux sans doute de conserver au théâtre français la supériorité que toute l'Europe lui accorde, juge avec rigueur tous ceux qui se présentent pour en soutenir la gloire, tandis qu'il accueille, avec une indulgence quelquefois excessive, ceux qui se montrant à lui *sur tout autre théâtre*, ne lui laissent voir que le désir sans prétention de l'amuser un moment. Cette indulgence peut même dégénérer, les exemples en sont récents, en une faveur ridiculement prostituée au genre le plus vil, humiliante pour la nation aux yeux des étrangers, et dont elle s'excuse auprès d'eux en rougissant, mais sans être corrigée pour l'avenir (9). Marivaux fut donc traité au théâtre italien avec la même bienveillance que ses autres confrères, quoique l'auteur, incapable de changer de goût et de style, n'eût pas l'intention de paraître, devant les spectateurs, plus en négligé sur la scène étrangère que sur la scène nationale; mais il dut encore à une autre circonstance la continuité de ses succès à ce spectacle. Il y trouva des acteurs plus propres à le seconder que les comédiens français; soit que le génie souple et délié de la nation italienne la rendit plus capable de se prêter aux formes délicates que la représentation de ses pièces paraissait exiger; soit que des acteurs étrangers, moins faits à notre goût et à notre langue, et par là moins confians dans leurs talens et dans leurs lumières, se montrassent plus dociles aux leçons de l'auteur, et plus disposés à saisir dans leur jeu le caractère qu'il avait voulu donner à leur rôle.

Parmi des acteurs, Marivaux distinguait surtout la fameuse Sylvia, dont il louait souvent, avec une espèce d'enthousiasme, le rare talent pour jouer ses pièces. Il est vrai qu'en faisant l'éloge de cette actrice, il faisait aussi le sien sans y penser; car il avait contribué à la rendre aussi parfaite qu'elle l'était devenue; mais il est vrai aussi, et cette circonstance est peut-être à l'honneur de l'un et de l'autre, qu'il n'avait eu qu'une seule leçon à lui donner. Peu content de la manière dont elle avait rempli le premier rôle qu'il lui confia, mais prévoyant sans doute avec quelle perfection elle pouvait s'en acquitter, il se fit présenter chez elle par un ami, sans se faire connaître; et après avoir donné à l'actrice tous les éloges préliminaires que la bienséance exigeait, il prit le rôle sans affectation; et en lui

quelques endroits avec tout l'esprit et toutes les nuances qu'un écrivain tel que lui pouvait y désirer. *Ah ! monsieur*, s'écria-t-elle, *vous êtes l'auteur de la pièce* ; dès ce moment elle devint au théâtre Marivaux lui-même, et n'eut plus besoin de ses conseils.

Il n'en était pas ainsi de la célèbre Le Couvreur, qui jouait dans les pièces de Marivaux au Théâtre-Français, des rôles du même genre que ceux de mademoiselle Sylvia au théâtre italien. On a plusieurs fois oui dire à l'auteur que, dans les premières représentations, elle prenait assez bien l'esprit de ces rôles déliés et métaphysiques ; que les applaudisemens l'encourageaient à faire encore mieux s'il était possible ; et qu'à force de mieux faire elle devenait précieuse et maniérée (10). On sera sans doute un peu étonné d'apprendre que Marivaux, si éloigné de la simplicité dans ses comédies, la prêchât si rigoureusement à ses acteurs. Mais cette simplicité, du moins apparente, était plus nécessaire au jeu de ses pièces qu'on ne serait d'abord tenté de le croire. Presque toutes, comme on l'a dit, sont des *surprises de l'Amour* ; c'est-à-dire, la situation de deux personnes qui s'aiment et ne s'en doutant pas, laissent échapper par tous leurs discours, ce sentiment ignoré d'eux seuls, mais très-visible pour l'indifférent qui les observe. Il faut donc, comme le disait très-bien Marivaux lui-même, que les acteurs ne paraissent jamais sentir la valeur de ce qu'ils disent, et qu'en même temps les spectateurs la sentent et la démêlent à travers l'espèce de nuage dont l'auteur a dû envelopper leurs discours. « Mais, » disait-il, j'ai eu beau le répéter aux comédiens, la fureur de » montrer de l'esprit a été plus forte que mes très-humbles re- » montrances ; et ils ont mieux aimé commettre dans leur jeu » un contre-sens perpétuel, qui flattait leur amour-propre, que » de ne pas paraître entendre finesse à leur rôle. » Un seul acteur lui fit une objection pressante : « Je jouerai, lui dit-il, mon » rôle d'amant aussi bêtement qu'il vous conviendra ; mais me » répondez-vous que le parterre, et peut-être la moitié des loges, » m'entendent ? Gardez-vous, et nous aussi, de supposer à nos » spectateurs une intelligence qu'ils n'ont pas ; nous leur fe- » rions un honneur dangereux pour nous, et peu flatteur pour » eux qui n'en sauraient rien. Eh bien ! lui dit Marivaux, con- » tinuons donc ; pour être applaudis, vous de mal jouer, moi » de le souffrir ; et pensons tous deux, mais sans nous en vanter, » comme cet orateur, qui se voyant applaudi par une multitude » nombreuse, demanda s'il avait dit quelque sottise (11).

Cette éternelle *surprise de l'Amour*, sujet unique des comédies de Marivaux, est la principale critique qu'il ait essayée sur

le fond de ses pièces ; car nous ne parlons point encore du style : on l'accuse, avec raison , de n'avoir fait qu'une comédie en vingt façons différentes , et on a dit assez plaisamment , que si les comédiens ne jouaient que les ouvrages de Marivaux, ils auraient l'air de ne point changer de pièces. Mais on doit au moins convenir que cette ressemblance est, dans sa monotonie, aussi variée qu'elle le puisse être, et qu'il faut une abondance et une subtilité peu commune, pour avoir si souvent tourné, avec une espèce de succès, dans une route si étroite et si tortueuse. Il se savait gré d'avoir le premier frappé à cette porte, jusqu' alors inconnue au théâtre. « Chez mes confrères, disait-il, et on re-
 » connaîtra bien ici son langage, l'Amour est en querelle avec
 » ce qui l'environne, et finit par être heureux malgré les op-
 » posans ; chez moi, il n'est en querelle qu'avec lui seul, et
 » finit par être heureux malgré lui. Il apprendra dans mes pièces
 » à se défier encore plus des tours qu'il se joue que des pièges
 » qui lui sont tendus par des mains étrangères. » Cette guerre de chicane, si nous pouvons parler ainsi, que l'Amour se fait à lui-même dans les pièces de notre académicien, et qui finit brusquement par le mariage, dès l'instant même où les acteurs se sont éclaircis sur leurs sentimens mutuels, a fait dire encore que ses amans s'aiment le plus tard qu'ils peuvent, et se marient le plus tôt qu'il est possible. Mais les auteurs de cette critique ou de cette plaisanterie auraient dû ajouter, que dans cet amour qui s'ignore, et qui peu à peu se découvre à lui-même, l'auteur sait ménager avec art la gradation la plus déliée, quoique très-sensible au spectateur. Cette gradation donne à ses comédies une sorte d'intérêt de curiosité ; elles sont, il est vrai, sans action proprement dite, parce que tout s'y passe en discours bien plus qu'en intrigue ; cependant, si l'action d'une pièce consiste, au moins en partie, dans la marche et le progrès des scènes, on peut dire que celles de Marivaux n'en sont pas tout-à-fait dépourvues.

Il sentait pourtant, ou plutôt il avouait cet air de famille qu'on reprochait à ses pièces ; et il s'en est justifié comme il a pu, mais une seule fois et dans une courte préface ; car il avait trop d'esprit pour multiplier, à l'exemple de tant d'auteurs, ces petits plaidoyers de la vanité, si peu propres à les faire absoudre ; il était encore plus éloigné de la prétention si commune aux écrivains dramatiques, de faire, à la tête de leurs pièces, une poétique accommodée à leurs minces productions, et d'ériger en modèles de bon goût les insultes qu'ils ont faites au bon sens ; mais il voulait, disait-il, *mettre une fois seulement son procès sur le bureau et sous les yeux des juges pour n'être pas con-*

damné par défaut. Son apologie est courte, mais subtile, et digne de lui; bien loin de passer condamnation sur le défaut dont on l'accuse, il soutient qu'un auteur ne saurait mettre plus de diversité dans ses sujets, qu'il en a mis dans les siens. « Dans » mes pièces, dit-il, c'est tantôt un amour ignoré des deux » amans, tantôt un amour qu'ils sentent et qu'ils veulent se » cacher l'un à l'autre, tantôt un amour timide, qui n'ose se » déclarer; tantôt, enfin un amour incertain et comme indécis, » un amour à demi-né, pour ainsi dire, dont ils se doutent sans » être bien sûrs, et qu'ils épient au dedans d'eux-mêmes avant » de lui laisser prendre l'essor. Où est en tout cela cette res- » semblance qu'on ne cesse de m'objecter? »

Mais si l'amour, comme l'auteur le prétend, *ne se cache pas de la même manière* dans ses comédies, c'est toujours un amour qui se cache; et malheureusement le gros des spectateurs, qui ne peut y regarder de si près, n'est frappé que de cette ressemblance, sans daigner remarquer que l'amour se cache diversement, et sans savoir par conséquent aucun gré à l'auteur d'avoir saisi et peint ces différences fugitives. Tel est le *jugement*, ou plutôt *l'instinct* de cette multitude qui ne va pas au théâtre pour observer au microscope les fibres du cœur humain, mais pour en voir à découvert les mouvemens et les ressorts, qui n'aperçoit, dans ces dissections subtiles, que des redites monotones et fastidieuses, et à laquelle pourtant tout auteur dramatique est condamné à plaire (12), puisqu'il se l'est donnée pour juge.

Le style peu naturel et affecté de ces comédies a essuyé plus de critiques encore que le fond des pièces même, et avec d'autant plus de justice, que ce singulier jargon, tout à la fois précieux et familier, recherché et monotone, est, sans exception, celui de tous ses personnages, de quelque état qu'ils puissent être, depuis les marquis jusqu'aux paysans, et depuis les maîtres jusqu'aux valets (13). Mais l'auteur soutient encore que le public s'est mépris à ce sujet « On croit, dit-il, voir par- » tout le même genre de style dans mes comédies, parce que » le dialogue y est partout l'expression simple des mouvemens » du cœur; la vérité de cette expression fait croire que je n'ai » qu'un même ton et qu'une même langue; mais ce n'est pas » moi que j'ai voulu copier, c'est la nature, et c'est peut-être » parce que ce ton est naturel, qu'il a paru singulier. » Ce passage, plus singulier peut-être encore que le style de l'auteur, est un exemple frappant de l'illusion qu'un homme d'esprit, à l'adresse ou le malheur de se faire à lui-même sur ses défauts les plus sensibles. Il est vrai que cette illusion avait moins en lui pour principe un amour-propre qui s'aveugle, que l'erreur où

il était de très-bonne foi sur la manière d'être qui lui était propre ; il croyait être naturel dans ses comédies , parce que le style qu'il prête à ses acteurs , est celui qu'il avait lui-même , sans effort comme sans relâche , dans la conversation. S'il ne pouvait se résoudre à dire simplement les choses même les plus communes , du moins la facilité avec laquelle il parlait de la sorte , semblait demander grâce pour ses écrits , parce qu'on pouvait croire à sa brillante et abondante volubilité , qu'il parlait , en quelque sorte , sa langue maternelle , et qu'il lui aurait été impossible de s'exprimer autrement quand il l'aurait voulu. On croit entendre dans ses pièces des étrangers de beaucoup d'esprit , qui , obligés de converser dans une langue qu'ils ne savent qu'imparfaitement , se sont fait de cette langue et de la leur un idiome particulier , semblable à un métal imparfait , mais faussement éclatant , qui aurait été formé par hasard de la réunion de plusieurs autres.

Cependant , à travers ces conversations si peu naturelles , le cœur parle quelquefois un moment son vrai langage. Nous citerons pour exemple les scènes de la *Mère confidente* , entre madame Argante et sa fille. Dans ces scènes , une jeune personne qui aime , mais qui craint de donner trop d'entrée dans son âme à un sentiment d'où pourrait naître son malheur , fait confidence à sa mère , comme à sa meilleure et à sa plus digne amie , de ce sentiment qu'elle chérit et qu'elle redoute , et trouve dans la bonté , dans la prudence , dans les conseils de cette mère sage et vertueuse , les secours et l'appui que sa situation lui rend nécessaires. Il est vrai que dans ces scènes touchantes , où la nature développe toute sa naïveté d'une part , et toute sa tendresse de l'autre , Marivaux n'a pu résister à la tentation de se montrer encore quelquefois , mais aussi rarement , et aussi peu qu'il lui est possible. Il semble qu'il ait voulu seulement laisser dans ces scènes l'empreinte légère de son cachet , dont nous conviendrons qu'elles auraient pu se passer.

A l'exception de quelques scènes de cette espèce , il y a , dans toutes les comédies de notre académicien , plus à sourire qu'à s'attendrir , et plus de finesse que d'intérêt. Le parterre du dernier siècle , qui donna au sonnet du *Misanthrope* de si maladroits applaudissemens , n'aurait rien compris au genre de Marivaux ; notre parterre se pique d'une plus subtile intelligence , et ce progrès des lumières ou de la vanité a prolongé la vie à ses pièces de théâtre. Les spectateurs , tout surpris qu'ils sont de la langue que l'auteur parle , se sentent disposés à lui pardonner , parce qu'en le devinant , ils se croient autant d'esprit que lui , et les bons juges même , qui ne peuvent se déterminer à l'ab-

soudre, le traitent au moins comme ces coupables qu'on ne condamne pas sans regret, et dont on voudrait adoucir la sentence. Peut-être, s'il eût vécu jusqu'au moment où nous sommes, aurait-il pu jouir d'une consolation plus douce encore pour son amour-propre. Peut-être la bizarrerie de son néologisme, si éloigné de la langue commune, lui aurait-elle procuré la satisfaction de s'entendre appeler *homme de génie* par les suprêmes aristarques, qui honorent si libéralement de ce nom les productions les plus opposées aux vrais principes des arts, les plus éloignées du vrai caractère propre à chaque genre, les plus discordantes avec les bons modèles, des chimères prétendues ingénieuses ou philosophiques, et des idées creuses soi-disant profondes, revêtues d'un style de rhéteur ou d'écolier, qu'on appelle de *l'éloquence* et quelquefois *du sublime*; enfin le charlatanisme en tout genre, étalant avec un jargon bizarre, qu'on prend pour de *l'imagination*, la marchandise qu'il veut faire valoir ou pour son compte, ou pour celui des autres. Aussi, pour le dire en passant, Voltaire, peu de temps avant sa mort, s'est-il félicité plus d'une fois en notre présence, d'avoir pour contemporains *tant d'hommes de génie*, sans compter, ajoutait-il, les grands juges qui leur font présent de ce titre, sous la condition secrète de le partager avec eux. *Rien*, disait Molière il y a plus de cent années, *n'est devenu à si bon marché que le bel esprit*; *rien*, dirait aujourd'hui ce grand homme, *n'est à si bon marché que le génie*.

Les romans de Marivaux, supérieurs à ses comédies par l'intérêt, par les situations, par le but moral qu'il s'y propose, ont surtout le mérite, avec des défauts que nous avouerons sans peine, de ne pas tourner, comme ses pièces de théâtre, dans le cercle étroit d'un amour déguisé, mais d'offrir des peintures plus variées, plus générales, plus dignes du pinceau d'un philosophe (14). On y voit les raffinemens de la coquetterie, même dans une âme neuve et honnête; les replis de l'amour-propre jusque dans le sein de l'humiliation, la dureté révoltante des bienfaiteurs, ou leur pitié, plus humiliante encore; le manège de l'hypocrisie, et sa marche tortueuse; l'amour concentré dans le cœur d'une dévote, avec toute la violence et toute la fausseté qui en est la suite (15); enfin, ce que Marivaux a surtout tracé d'une manière supérieure, la fierté noble et courageuse de la vertu dans l'infortune, et le tableau consolant de la bienfaisance et de la bonté dans une âme pure et sensible (16). L'auteur n'a pas dédaigné de peindre jusqu'à la sottise du peuple; sa curiosité sans objet, sa charité sans délicatesse, son inepte et offensante bonté, sa dureté compatissante; et rien n'est peut-être plus vrai dans aucun roman, que la pitié cruelle de madame du Tour pour

Marianne , à qui elle enfoncé innocemment le poignard à force de se montrer sensible pour elle. Il faut pourtant convenir que Marivaux, en voulant mettre dans ses tableaux populaires trop de vérité, s'est permis quelques détails ignobles, qui détonnent avec la finesse de ses autres dessins ; mais cette finesse, qu'on nous permette ici un terme de l'art, demande grâce pour ses *bambochades* ; et le peintre du cœur humain efface le peintre du peuple. Nous avouons en même temps que les tableaux même qu'il fait des passions, ont en général plus de délicatesse que d'énergie ; que le sentiment, si l'on peut s'exprimer de la sorte, y est plutôt peint *en miniature*, qu'il ne l'est à *grands traits* ; et que si Marivaux, comme l'a très-bien dit un écrivain célèbre, connaissait tous les sentiers du cœur, il en ignorait les grandes routes. Pour exprimer la recherche minutieuse avec laquelle l'auteur parcourt et décrit tous ces sentiers, une femme d'esprit employait, il n'y a pas long-temps, une comparaison ingénieuse, quoique familière. *C'est un homme, disait-elle, qui se fatigue et qui me fatigue moi-même, en me faisant faire cent lieues avec lui sur une feuille de parquet.* Mais il faut observer que si l'auteur fait tant de chemin dans ce petit espace, ce n'est pas précisément en repassant par la même route, c'est en traçant des lignes très-proches les unes des autres, et cependant très-distinctes pour qui sait les démêler ; espèce de mérite que l'on peut comparer, si l'on veut, à celui de ces maîtres d'écriture, qui ont l'art d'enfermer un long discours dans un cercle fort étroit, et qui bornent leur talent à ne pouvoir être lus qu'avec la loupe (17).

Le défaut de naturel qu'on reproche à son style est plus frappant encore dans ses romans que dans ses pièces de théâtre ; malgré le penchant irrésistible qui l'entraînait vers cette manière d'écrire, il a senti qu'il devait s'y livrer avec plus de ménagement sur la scène, où il avoit des spectateurs de tous les états, que dans ses romans, où il devait avoir des lecteurs plus choisis ; il a bravé la censure du cabinet avec plus de courage que celle du théâtre ; et, pour employer encore plus ses expressions, il a voulu, même dans la langue qu'il parlait, distinguer l'esprit qui *n'est bon qu'à être dit, d'avec celui qui n'est bon qu'à être lu.* Mais un autre inconvénient de cet esprit et de ce style, c'est d'entraîner l'auteur dans une suite continue et fatigante de réflexions qui, tout ingénieuses qu'elles peuvent être, ralentissent l'action et refroidissent la marche. C'est ce qui a fait dire à un de ses critiques, dans un roman où il fait parler une taupe avec le style de Marivaux : *Avançons, Taupe, mon amie ; des faits, et point de verbiage.*

Ce défaut d'action néanmoins se fait plus supporter dans ses romans que dans ses pièces, parce que l'action, dans un roman, n'est pas exigée avec la même rigueur qu'au théâtre, parce que le plaisir du spectacle tient plus à l'intérêt et au moment, celui des romans à la réflexion et aux détails; parce qu'enfin la lecture n'exige pas, comme le théâtre, une attention continue, qu'elle se quitte et se reprend comme on le veut, sans étude et sans fatigue; que son principal mérite est de faire sentir et penser, et qu'on ne peut refuser ce dernier éloge aux romans dont nous parlons (18).

Aussi prend-on assez de plaisir à cette lecture, pour regretter que ni *Marianne*, ni le *Paysan parvenu*, n'aient été achevés par l'auteur. On a fort reproché à Marivaux cet excès de paresse; mais c'était tout au plus la paresse d'achever, et non pas de produire: le grand nombre de ses ouvrages prouve que la négligence dont on l'accusait n'était pas chez lui, comme chez beaucoup d'autres, l'excuse et le masque de l'impuissance. Cette négligence prétendue tenait à une autre cause, au fond d'inconstance qu'il avait dans le caractère, et qui se répandant sur son travail, le forçait à courir d'objets en objets. La vivacité de son esprit s'attachait promptement à tout ce qui se présentait à elle; sa manière de voir lui faisait choisir dans chaque sujet le côté piquant, et sa facilité d'écrire lui fournissait le moyen de le peindre; dès lors l'objet ancien qui l'avait occupé était sacrifié sans regret à l'objet nouveau.

Quelques malheureux écrivains, qui se sont chargés, sans qu'on les en priât, de finir les romans de Marivaux, ont eu, dans cette entreprise, un succès digne de leurs talens. Nous ne devons pourtant pas confondre avec eux madame Riccoboni, qui, par une espèce de plaisanterie et de gagaire, a essayé de continuer *Marianne* en imitant le style de l'auteur. On ne saurait porter plus loin la vérité de l'imitation; mais madame Riccoboni s'est contentée avec raison de ce léger essai de son talent en ce genre; elle a trop à gagner en restant ce qu'elle est, pour se revêtir d'un autre personnage que le sien. Avant elle, l'auteur d'un autre roman, comme nous l'avons dit, avait déjà contrefait le style de Marivaux, et si parfaitement, que l'auteur lui-même en fut la dupe. Il crut, car personne n'était plus aisé à tromper, qu'on avait voulu rendre hommage à sa manière d'écrire; il eut bientôt le malheur d'être désabusé, et ne pardonna pas à son critique cette double injure, ou plutôt il ne l'oublia jamais, car il était sans fiel, mais non pas sans mémoire.

Nous terminerions ici le détail de ses écrits, si nous n'avions encore un mot à dire de son *Spectateur*, celui de ses ouvrages

peut-être où il a mis le plus d'esprit, le plus de variété, le plus de traits, et où même il a le plus outré les défauts ordinaires de son langage. Cet ouvrage périodique, soit justice, soit fatalité, ne reçut qu'un accueil médiocre, et l'auteur l'abandonna bientôt. Son pinceau s'y est exercé sur bien plus d'objets encore que dans ses romans et dans ses pièces de théâtre. Il y peint sous diverses images, souvent piquantes et agréables, *les manéges de l'ambition, les tourmens de l'avarice, la perfidie ou la lâcheté des amis, l'ingratitude des enfans et l'injustice des pères, l'insolence des riches, la tyrannie des protecteurs*. On a recueilli plusieurs de ces peintures dans la collection qui a pour titre : *Esprit de Marivaux*, collection faite avec plus de discernement et de goût, que tant d'*esprits* de nos écrivains, souvent recueillis par des hommes qui n'en avaient guère. Parmi ces morceaux intéressans, on doit surtout distinguer la lettre d'un père sur l'ingratitude de son fils. Cette lettre, pleine de la sensibilité la plus touchante et la plus vraie, est peut-être le meilleur ouvrage de Marivaux, quoique, par malheur pour lui, ce soit un des moins connus. L'âme honnête et tendre d'un père affligé s'y montre avec tant d'intérêt et de vertu, l'expression de sa douleur est si naturelle et d'une éloquence si simple, qu'on serait tenté de croire cette lettre d'une main étrangère, si l'auteur n'eût pas été le plus incapable de tous les hommes de se faire honneur du travail d'autrui.

Les étrangers, dit-on, et surtout les Anglais, font le plus grand cas des ouvrages de Marivaux. Ils lui accordent toute l'estime dont ils peuvent gratifier un auteur français, parce qu'ils ne voient en lui que l'esprit qu'il a mis dans ses ouvrages; les défauts de son style ne sont pas faits pour les frapper aussi vivement que nous, au moins quand ils ne savent notre langue qu'autant qu'il le faut pour trouver des grâces où des yeux plus exercés ne verraient que de l'affectation. On pourrait donner une raison plus détournée, mais peut-être encore plus réelle, du suffrage accordé à Marivaux par les étrangers. Comme l'auteur ne parle pas le français ordinaire, ils croient, en l'entendant, avoir fait beaucoup de progrès dans notre langue, et lui savent gré de les avertir de ce progrès; ils le lisent à peu près comme un érudit lit un auteur grec ou latin difficile à traduire; ils se félicitent d'en avoir bien pénétré le sens, et l'écrivain profite de la satisfaction que cette lecture fait éprouver à leur amour-propre. Une princesse allemande fit insérer, il y a plusieurs années, dans le *Mercur*, une lettre où elle prodiguait à notre académicien les plus grands éloges: elle y joignit des vers français à son honneur, assez bons pour une princesse étrangère. Dans ce panégyrique,

on répond aux critiques dont Marivaux était l'objet , comme le pourraient faire les apologistes zélés d'une jolie femme , que ses rivales chercheraient à déprimer ; on convient de ses défauts , mais on soutient qu'ils lui vont à merveille , et qu'il n'en est que plus aimable (19).

Notre académicien ne rendait pas aux étrangers ses panégyristes les éloges qu'il recevait d'eux. Il préférait sans hésiter nos écrivains à ceux de toutes les nations, tant anciennes que modernes ; et l'anglomanie , si reprochée à quelques littérateurs de nos jours , n'était assurément pas son défaut. Il ne prodiguait pas même les éloges aux auteurs français, quoique supérieurs, selon lui, à tous les autres, et souvent il n'hésitait pas à se déclarer librement, quoique sans amertume, contre les noms les plus révévés dans la littérature. Il avait le malheur de ne pas estimer beaucoup Molière, et le malheur plus grand de ne pas s'en cacher. Il ne craignait pas même, quand on le mettait à son aise sur cet article, d'avouer naïvement qu'il ne se croyait pas inférieur à ce grand peintre de la nature (20). Il prétendait, par exemple, que le dévot M. de Climal, dont il a en effet si bien tracé le patelinage dans le roman de *Marianne*, était un caractère beaucoup plus fin que le Tartufe. On peut dire, non pour sa justification, mais pour son excuse, que La Bruyère aurait peut-être été de son avis ; car on sait que dans ses *Caractères* il censure le Tartufe de Molière comme un personnage qui lui paraît grossier, et dont il efface successivement tous les traits pour en substituer d'autres qu'il croit plus délicats et plus fins. Nous ajouterons que M. de Climal est un Tartufe de cour, un hypocrite de *bonne compagnie*, mais en même temps d'une hypocrisie trop déliée pour être mise sur le théâtre et saisie par la foule des spectateurs. Molière avait senti qu'il fallait exposer aux yeux du public assemblé, un hypocrite plus franc, plus découvert, un Tartufe *bourgeois*, dont les traits forts et prononcés n'en seraient que plus plaisans pour la multitude. Le Tartufe de *Marianne* est peut-être un meilleur Tartufe de roman ; mais celui de Molière est à coup sûr un meilleur Tartufe de comédie (21).

Malgré le succès de plusieurs de ses ouvrages, Marivaux fut admis assez tard dans l'Académie Française. Jamais il n'avait songé à briguer cette faveur, peut-être même à la désirer ; ce n'est pas qu'il n'eût sous les yeux, et que la voix publique ne lui indiquât, comme il l'observait lui-même, l'exemple encourageant de plusieurs académiciens, dont l'adoption plus qu'indulgente, c'était son expression, aurait pu du moins faire excuser la sienne. « Ces parvenus de la littérature, disait-il, mieux pourvus d'a-

» dresse pour usurper, que de titres pour obtenir, ont eu le
 » secret que je ne pourrai jamais apprendre, d'employer à leur
 » petite fortune de bel esprit plus de bons amis que de bons
 » ouvrages. » Ainsi, et par une suite indispensable de cette conduite et de ces principes, Marivaux moins confiant et moins heureux que ces charlatans en tout genre, qui arrivent à tout sans rien mériter, mérita long-temps sans arriver à rien (22).

Ne dissimulons pas même que cette réception si long-temps différée, éprouva encore la censure d'une partie du public. La plupart de ces hommes, qui ne pouvant occuper de place parmi nous, se dédommagent en les donnant ou en les refusant avec la mesure de lumières et d'équité que la Providence leur a départie, croyaient faire une excellente plaisanterie en disant qu'un tel écrivain eût été mieux placé à l'*Académie des Sciences*, comme inventeur d'un idiome nouveau, qu'à l'*Académie Française*, dont assurément il ne connaissait pas la langue. Mais il y a, comme ailleurs, dans cette compagnie, plusieurs places et plusieurs demeures. Si Marivaux n'était un modèle ni de style ni de goût, du moins il avait racheté ce défaut par beaucoup d'esprit, et par une manière qu'il n'avait empruntée de personne. Les constructeurs de nos plus belles églises gothiques, où tant de délicatesse est unie à tant de mauvais goût, mériteraient sans doute, s'ils revenaient au monde, d'être accueillis et recherchés même pour confrères, par les plus éclairés de nos artistes, qui cependant se garderaient bien de bâtir comme eux. Notre académicien a mérité la même distinction; mais elle ne doit pas s'étendre jusqu'à ceux qui voudraient imiter sa manière et son style; c'est à ces singes, s'il en existait quelques uns, qu'il ne faudrait point faire grâce: si l'*Académie* s'écartait un jour de cette loi sévère, mais indispensable, ce serait vraiment alors que le bon goût aurait perdu sa cause sans espoir de la regagner jamais (23).

Marivaux lisait ses ouvrages avec une perfection peu commune, surtout dans les sociétés particulières, où il faisait sentir, par les inflexions délicates de sa voix, toute la finesse de sa pensée; mais ces inflexions légères, plus faites pour un petit théâtre que pour une grande assemblée, échappaient, dans nos séances publiques, à des auditeurs que sa métaphysique trouvait déjà peu favorables. Il eut même un jour le dégoût de voir qu'on ne l'écoutait pas, et termina brusquement sa lecture avec un mécontentement qu'on lui pardonna. Il est vrai que, par un nouveau malheur pour lui, cette lecture succédait à une autre qui avait été très-brillante, semée de traits vifs et saillans, à la suite desquels toute la métaphysique de Marivaux ne parut, si on

peut s'exprimer de la sorte , qu'une vapeur imperceptible. Son caractère n'était guère moins singulier que ses écrits. L'homme offrait en lui, comme l'auteur, des qualités et des défauts, mais des qualités aimables, et des défauts légèrement répréhensibles.

Plus il croyait être naturel et sans recherche, moins il pardonnait aux autres de ne pas l'être. Un jour il alla voir un homme de qui il avait reçu beaucoup de lettres qui étaient à peu près dans son style, et qui, comme on le croit bien, lui avaient paru très-ingénieuses; ne le trouvant pas, il prit le parti de l'attendre. Il aperçut par hasard sur le bureau de cet homme, les brouillons des lettres qu'il en avait reçues, et qu'il croyait écrites au courant de la plume. « Voilà, dit-il, des brouillons » qui lui font grand tort: il fera désormais des minutes de ses lettres pour qui il voudra, mais il ne recevra plus des miennes. » Il sortit à l'instant, et ne revint plus.

Il devint amoureux d'une jeune personne qu'il voulait épouser, et chez laquelle il entra un jour sans qu'elle s'en aperçût; il la vit devant son miroir, occupée à étudier son visage et à se donner des grâces; dès ce moment son amour s'éteignit, et il ne songea plus à elle.

Sa conversation, semblable, comme nous l'avons dit, à ses ouvrages, paraissait, dans les premiers momens, amusante par sa singularité; mais bientôt elle devenait fatigante par sa monotonie métaphysique, et par ses expressions peu naturelles; et si l'on aimait à le voir quelquefois, on ne désirait pas de le voir long-temps, quoique la douceur de son commerce et l'aménité de ses mœurs fissent aimer et estimer sa personne. Par une suite de ce caractère doux et honnête, il ne laissait jamais voir dans la société cette distraction qui blesse toujours quand elle ne fait pas rire; il semblait même prêter à ceux qui lui parlaient, une espèce d'attention; mais en paraissant attentif, il écoutait peu ce qu'on lui disait; il épiait seulement ce qu'on voulait dire, et y trouvait souvent une finesse dont ceux même qui lui parlaient ne se doutaient pas. Aussi toutes les sociétés lui étaient-elles à peu près égales, parce qu'il savait en tirer le même avantage pour son amusement; les gens d'esprit le mettaient en action, et lui faisaient prendre librement tout son essor. Se trouvait-il avec des sots, il faisait effort pour les faire *accoucher*, comme le disait Socrate, et ne s'apercevant pas qu'il leur prêtait son esprit, il leur savait gré de ses pensées, comme si elles eussent été les leurs; aussi n'y avait-il proprement pour lui ni gens d'esprit, ni sots. On prétend même que s'il avait été tenté d'accorder quelque préférence, les sots auraient pu avoir cet honneur, parce que la conversation avec eux lui ayant coûté davantage, il en sortait

plus content de lui , et par conséquent d'eux. Peut-être aussi était-il coupable de cette préférence par un autre motif plus puissant et plus secret : les sots , trop flattés d'être comptés par lui pour quelque chose , lui prodiguaient des hommages qui lui plaisaient beaucoup , de quelque part qu'ils vinssent , et dont les gens d'esprit lui paraissaient plus avarés. Nous avons connu plus d'un homme célèbre qui avait la même faiblesse et les mêmes motifs. *La vanité humaine*, dit quelque part Marivaux lui-même, *n'est pas difficile à nourrir, et se repaît des alimens les plus grossiers comme des plus délicats*; il en était la preuve.

Sensible , et même ombrageux dans la société , sur les discours qui pouvaient avoir rapport à lui , il avait souvent le malheur de ne pouvoir cacher cette disposition , aussi importune pour lui que pour les autres ; il la décelait quelquefois au point d'être vivement blessé de ce qu'on n'avait pas dit. Un homme qui avait reçu de lui des marques d'amitié , étonné de la froideur qu'il éprouva de sa part en plusieurs occasions , lui demanda la cause d'un changement qu'il ne croyait pas avoir mérité. « Il y a un » an , répondit Marivaux , que vous avez parlé en ma présence » à l'oreille de quelqu'un ; j'ai vu que vous parliez de moi , et » ce n'était sûrement pas pour en dire du bien , car vous ne » l'auriez pas dit à l'oreille. » Son ami l'assura qu'il n'avait point du tout été l'objet de ce peu de mots , qui l'affligeaient mal à propos et depuis si long-temps. Marivaux le crut , l'embrassa , et lui rendit en même temps son amitié , car il était aussi prompt à revenir qu'à s'offenser ; mais ce retour ne le corrigeait guère , et n'empêchait pas qu'à la première occasion , il ne laissât voir un nouveau mécontentement , aussi mal fondé que le premier. Il oubliait trop souvent , pour son bonheur , une de ses maximes favorites : *Qu'il faut avoir assez d'amour-propre pour n'en pas trop laisser paraître*.

Dans une société d'amis où il se trouvait souvent , il se servit d'une expression qui les étonna eux-mêmes par sa singularité , tout accoutumés qu'ils étaient à son langage. *Messieurs*, dit le philosophe Fontenelle qui était présent , *il faut passer les expressions singulières à M. de Marivaux, ou renoncer à son commerce*. Il parut mécontent de cette espèce d'apologie ; le philosophe s'en aperçut : *M. de Marivaux*, lui dit-il, *ne vous pressez pas de vous fâcher quand je parlerai de vous*.

Fontenelle avait pour lui un goût et une estime dont on a voulu trouver la source dans une ressemblance prétendue entre le genre d'esprit de ces deux écrivains , qui sont néanmoins bien différens. Fontenelle affecte quelquefois la familiarité dans l'expression des idées les plus nobles ; Marivaux , la singularité dans

celle des idées les plus communes : le premier rend la finesse même avec simplicité ; le second la naïveté même avec affectation : Fontenelle ne dit souvent que la moitié de sa pensée, en ayant soin de faire entendre le reste ; Marivaux dit toute la sienne, en détail même jusqu'aux moindres faces, et on pourrait dire avec quelques uns de ses censeurs, qu'il ne quitte pas une phrase qu'il ne l'ait gâtée, si sa première façon de la dire n'était pas, pour l'ordinaire, aussi peu naturelle que les autres : le premier peint la nature humaine en philosophe ; le second, les individus en observateur. Marivaux enfin a des momens de sensibilité, et par cela seul, serait très-différent de Fontenelle, dont la philosophie, comme on l'a dit avec raison, est utile aux hommes, sans intérêt pour eux. Certainement le philosophe n'eût jamais trouvé ce mot si sensible de Marianne, qui, délaissée dans la rue, sans ressource, sans asile, n'inspirant plus ni intérêt ni pitié même à qui que ce soit au monde, voit passer une foule d'inconnus, dont le plus malheureux lui paraît digne d'envie. *Hélas ! s'écrie-t-elle, quelqu'un les attend !* Du reste, on ne trouvera dans le style de ces deux écrivains, ni cette *chaleur* dont on parle tant et qu'on sent si peu, ni cette *fraîcheur de coloris*, le refrain éternel et ridicule de nos auteurs à prétentions. La touche, quelquefois trop peu soignée dans Fontenelle, est, dans Marivaux, peignée et tourmentée ; mais du moins les défauts qu'on leur reproche à tous deux, ont, dans l'un et dans l'autre, une sorte de grâce qui tient à leur caractère, et qui partout ailleurs ne serait que caricature et grimace. Leur manière d'écrire est comme ces plantes étrangères et délicates, qui ne pouvant vivre tout au plus que dans le sol où elles sont nées, s'altèrent et se flétrissent en passant de ce sol dans un autre (24).

L'amour-propre de Marivaux, quelque chatouilleux qu'il fût, n'était ni injuste ni indocile. Il a exprimé, d'une manière bien vraie et bien naïve, sa soumission pour le public, à l'occasion d'une de ses pièces qui avait pour titre, *l'Isle de la raison*, ou *les Petits Hommes*, et qui fut traitée par le parterre avec la rigueur la plus inexorable. L'idée de cette pièce était très-singulière ; c'étaient des hommes qui devenaient fictivement plus grands à mesure qu'ils devenaient plus raisonnables, et qui se rapetissaient fictivement aussi quand ils faisaient ou disaient quelque sottise. L'auteur n'avait, disait-il, excepté de cette métamorphose que les poètes et les philosophes, c'est-à-dire, selon lui, les deux espèces *les plus incorrigibles*, et, par cette raison, *les plus immuables dans leur forme*. Cette idée, exécutée avec tout l'esprit que Marivaux pouvait y mettre, avait eu le plus grand succès dans les sociétés particulières où il avait lu

son ouvrage. Les spectateurs furent bien plus sévères, et l'auteur fut étonné lui-même de n'avoir pas prévu que ces hommes, qui devaient en public s'agrandir et se rapetisser aux yeux de l'esprit, en conservant, pour les yeux du corps, leur taille ordinaire, exigeaient un genre d'illusion trop forcée pour le théâtre. A la lecture, on avait été plus indulgent, parce que ses auditeurs, trompés sur l'effet dramatique par la manière séduisante dont l'auteur lisait, avaient oublié de se transporter en idée dans le parterre, et de sentir qu'on y serait infailliblement blessé de cette métamorphose imaginaire, grossièrement et ridiculement démentie par le spectacle même. Éclairé par l'expérience, à la vérité un peu trop tard, Marivaux eut du moins le mérite de se condamner de bonne grâce : « J'ai eu tort, dit-il, de donner » cette pièce au théâtre, et le public lui a fait justice ; ces Pe- » tits hommes n'ont point pris, et ne le devaient pas : on n'a » fait d'abord que murmurer légèrement, mais quand on a vu » que ce mauvais jeu se répétait, le dégoût est venu avec raison, » et la pièce est tombée. »

Ayant une autre fois assisté à la première représentation d'une de ses pièces, où le parterre avait affecté de bâiller beaucoup, il dit en sortant, que cette représentation l'avait plus ennuyé qu'une autre ; il est vrai qu'il ajouta, *c'est que j'en suis l'auteur*. La Fontaine avait été plus sincère encore, lorsqu'au milieu d'une de ses pièces qu'on écoutait paisiblement, il se leva tout à coup : *Je m'en vais, dit-il, car cela m'ennuie à la mort, et j'admire la patience des spectateurs* (25).

Dans les momens de disgrâce que les pièces de notre académicien avaient quelquefois le malheur d'éprouver, ses amis accusaient la cabale, suivant l'usage, et s'en prenaient à elle du mauvais succès. Marivaux, plus soumis et plus résigné, ne put jamais se prêter à ce genre de consolation ; il ne pouvait, disait-il, se persuader qu'il y eût des hommes assez vils pour nuire au succès d'autrui, aux dépens de leur propre amusement et de celui des autres. Ce jugement lui fait d'autant plus d'honneur, qu'il ne peut lui avoir été dicté que par son cœur honnête et pur, incapable en effet d'un sentiment si méprisable, quoique malheureusement si commun parmi les artistes, et même parmi leurs juges. Pour peu que son esprit eût voulu, en ce moment, juger au lieu de son âme, il aurait vu que le premier besoin des hommes est celui de leur vanité, et que le besoin de leur amusement ne vient qu'après ; que la jalousie des concurrens est bien plus pressée de juger l'auteur à mort, que de le couronner ; que ceux qui, sans oser ni pouvoir être ses rivaux, prétendent néanmoins au titre de connaisseurs, n'ont qu'une manière de se

donner quelque existence, c'est de se montrer d'autant plus difficiles, qu'ils n'ont point de représailles à redouter. Marivaux comparait quelquefois ces juges sans miséricorde et sans titre, à ce sot enfant que son père avait décoré d'une petite charge de judicature, *faute de pouvoir*, disait-il, *en faire quelque chose de mieux*. « Je respecte comme je le dois, disait-il dans une autre » occasion, ce qu'on appelle *les jugemens du public*; une chose » pourtant m'y fait peine, c'est la multitude immense de sots » qui contribue à former l'arrêt, et dans laquelle, disait-il à sa » manière, il y a si peu de gens qui soient de leur avis. »

Marivaux n'était pas moins scandalisé, et il le serait bien plus aujourd'hui, de l'intolérance littéraire, qui prodigue le dénigrement ou l'enthousiasme à certains auteurs, certains ouvrages, certains artistes. « Je conçois, disait-il, l'intolérance dans les » ministres même d'une fausse religion, parce que du moment » où ils cesseraient d'être révéérés, ils tomberaient dans un mépris qu'ils ne sont pas pressés d'obtenir; mais je ne puis concevoir qu'on soit assez l'ennemi de son plaisir, pour n'en vouloir goûter que d'une seule espèce, et assez l'ennemi de son prochain, pour vouloir qu'il n'ait point d'autre plaisir que nous. » Il aurait pu dire encore qu'il y a entre l'intolérance religieuse et l'intolérance littéraire une différence bien remarquable; c'est que l'intolérance religieuse, fière, pour ainsi dire, de ses motifs réels ou apparens, ne craint point de paraître ce qu'elle est, et de se montrer à tous les yeux avec une rigueur dont elle s'applaudit elle-même; au lieu que l'intolérance littéraire, intérieurement honteuse de la frivolité de son objet, ne se montre, autant qu'il lui est possible, que sous le masque de la tolérance même, et ressemble à cette femme de l'*Esprit de contradiction*, qui, accusée par son mari de n'être jamais de l'avis de personne, lui répond, qu'à proprement parler elle ne contredit jamais, mais qu'elle n'aime pas qu'on la contredise (26).

Fréquemment outragé, suivant l'usage, dans tous les libelles périodiques qui s'imprimaient de son temps, et qui nous ont laissé une postérité si digne d'eux, Marivaux en portait un jour les plaintes les plus modestes et les moins amères à un homme fait, par sa place, pour réprimer ces libelles. « Cette libelle, lui dit froidement le magistrat, est une suite de la liberté » tant réclamée par les gens de lettres. En ce cas, répondit » sans aigreur Marivaux, souffrez donc que cette liberté s'étende jusqu'à parler aussi de vous, et peut-être alors changerez-vous d'avis. Au reste, la petite remontrance que je vous fais est bien plus pour votre intérêt que pour le mien; car les injures dites par un écrivain décrié à un homme de

« lettres estimable , sont l'opprobre de celui qui les dit , la honte de celui qui les autorise , et souvent l'éloge de celui qui en est l'objet. »

Ainsi Marivaux , à l'exemple de son illustre ami Fontenelle , ne répondit jamais à la satire que par le mépris et le silence , et montra toujours à ses détracteurs une modération dont ils n'ont que trop abusé. D'illustres écrivains ont fait tout le contraire , et peuvent en être justifiés par le ridicule et l'opprobre dont ils ont couvert leurs ennemis. La conduite de nos deux philosophes paraît néanmoins encore plus sûre , et pour le repos du mérite outragé , et peut-être pour l'humiliation de ses censeurs. Indignes et incapables de partager la gloire des héros de la littérature , les Thersites n'ont d'autre ressource que de s'attacher à cette gloire , comme le ciron de la fable s'attache au taureau pour le piquer ; rien ne peut les humilier davantage que l'insensibilité du taureau à leurs piqures , et la réponse qu'il daigne faire au ciron :

Hé ! l'ami , qui te savait là ?

Cette indifférence est bien plus mortifiante pour eux , que la sensibilité maladroite de ces écrivains qui répandent le fiel sur leurs critiques , en protestant qu'ils n'ont point de fiel ; semblables à Turcaret , qui accable sa maîtresse d'injures , en l'assurant qu'il est de sang-froid (27).

Si l'amour-propre de Marivaux était facile à blesser , au moins il n'était pas personnel , et se montrait aussi délicat pour les autres que pour lui. Ces satires et ces épigrammes , dont on s'amuse si volontiers quand on n'en est pas l'objet , le révoltaient toujours , lors même qu'elles auraient pu lui être indifférentes. « J'en fais justice , disait-il , en ne les lisant jamais ; et si tous les honnêtes gens en usaient de même , cette vile espèce périrait bien vite d'inanition. » Personne , en conséquence , n'était plus attentif que lui à n'offenser jamais qui que ce soit , ni dans la société , ni dans ses ouvrages. Le public , dont la malignité cherche à se repaître de tout , même lorsqu'on n'a pas songé à la nourrir , avait cru voir dans le prologue d'une de ses pièces , des traits indirects contre la comédie du *Français à Londres* ; Marivaux s'en défendit de manière à ne pas laisser soupçon sur sa bonne foi. « La façon dont je me suis conduit jusqu'à présent , dit-il , prouve assez combien je suis éloigné de cette bassesse ; ainsi , ce n'est pas une accusation dont je me justifie , c'est une injure dont je me plains (28). » ●

Il reprochait souvent aux Comédiens italiens les parodies qu'ils représentaient sur leur théâtre , et qui , au grand regret

des auteurs, n'y faisaient que trop de fortune. Ce n'est pas qu'il en eût souffert personnellement, car les tragédies seules sont honorées de ce genre de critique; et lorsque Marivaux donna son *Annibal*, on ne s'était point encore avisé de ce détestable genre, qui outrage le bon goût en paraissant le venger; mais il regardait avec raison les parodies comme propres à décourager les talens naissans, à contrister les talens reconnus, et à jeter sur le genre noble une espèce d'avitissement, toujours dangereux chez une nation frivole, qui pardonne, oublie et sacrifie tout, pourvu qu'on l'amuse (29).

Marivaux répétait avec plaisir le mot, aussi juste que plaisant, de La Motte sur cette misérable espèce d'ouvrage. « Un » parodiste, disait-il, qui se donne fièrement pour l'inventeur » de sa farce, ressemble à un fripon qui, ayant dérobé la robe » d'un magistrat, croirait l'avoir bien acquise en y cousant » quelques lambeaux de l'habit d'arlequin, et qui appuierait » son droit sur le rire qu'exciterait sa mascarade. »

Un homme qui prétendait aimer Marivaux, un de ces hommes qui, par air, caressent le mérite, et sont ravis en secret de le voir humilié, lui reprochait quelquefois sa sensibilité excessive à la critique. *Vous devriez*, lui disait-il, *être de marbre pour ces misères*. Cet ami si modéré, et si philosophe pour supporter les maux d'autrui, se vit, peu de temps après, pour quelque sottise qu'il fit, le sujet d'une mauvaise épigramme. Sa philosophie n'y tint pas, et il s'exhala devant Marivaux en injures contre le satirique: *Ah!* dit Marivaux, *voilà donc l'homme de marbre!*

Avec une fortune très-bornée, et que beaucoup d'autres auraient appelée indigence, il se dépouillait de tout en faveur des malheureux. Le spectacle de ceux qui souffraient lui était si pénible, que rien ne lui coûtait pour les soulager; il pratiquait la véritable bienfaisance, celle qui sait se priver elle-même pour avoir le plaisir de s'exercer. Un infortuné qui se trouvait réduit à la plus grande misère, mais qui n'osait la laisser voir au dehors, parce qu'il redoutait encore moins l'indigence que le mépris dont elle est payée, vint un jour demander à Marivaux des secours dont il ne paraissait pas avoir besoin. Il fut reçu très-froidement, refusé même, et alla se plaindre de cet accueil à ceux qui l'y avaient exposé en lui donnant de fausses et cruelles espérances. Ils devinèrent la cause du refus; et ce même homme, mieux conseillé par eux, alla retrouver, quelques jours après, Marivaux avec tout l'extérieur de la misère. Le philosophe humain et sensible lui marqua pour lors tout l'intérêt qu'il se plaignait de n'avoir pas éprouvé dans sa première visite, et lui prodigua tous les secours dont il était capable.

Il fit sur une jeune actrice , qui n'avait ni talent ni figure , une plaisanterie qu'il se reprocha , et dont même il se punit , si c'est se punir que de réparer une faute par une action généreuse ; il détermina cette actrice à se retirer dans un couvent , où il paya sa pension , en se refusant presque le nécessaire pour cette bonne œuvre.

Un mendiant qui lui demandait l'aumône , lui parut jeune et valide. Il fit à ce malheureux la question que les fainéans aisés font si souvent aux fainéans qui mendient : *Pourquoi ne travaillez-vous pas ? Hélas ! monsieur*, répondit le jeune homme , *si vous saviez combien je suis paresseux !* Marivaux fut touché de cet aveu naïf , et n'eut pas la force de refuser au mendiant de quoi continuer à ne rien faire. Aussi disait-il , *que pour être assez bon , il fallait l'être trop*. La morale rigoureuse peut condamner cette maxime , mais l'humanité doit absoudre ceux qui la pratiquent ; ils sont malheureusement assez rares , pour qu'il n'y ait pas à craindre que leur exemple soit contagieux.

Bienfaisant et prodigue , même à l'égard des autres , Marivaux ne recevait pas de toute espèce de mains le bien qu'on voulait lui faire , surtout quand il soupçonnait que la vanité pouvait en être le principe. Il avait besoin d'aimer et d'estimer ses bienfaiteurs ; ce n'était qu'à ce prix qu'on pouvait espérer de l'être : mais personne aussi ne savait recevoir avec plus de grâces , quand on avait obtenu son attachement et son estime. Dans une maladie qu'il eut , Fontenelle , craignant qu'il ne souffrit à la fois la douleur et l'indigence , et sachant qu'il était homme à souffrir sans se plaindre , lui apporta cent louis , et le pria de les recevoir. Marivaux prit cette somme les larmes aux yeux , mais la lui remit aussitôt. « Je sens , lui dit-il , tout le prix de votre » amitié , et de la preuve touchante que vous m'en donnez. J'y » répondrai comme je le dois et comme vous le méritez ; je » regardé ces cent louis comme reçus , je m'en suis servi , et je » vous les rends avec reconnaissance. »

En recevant avec tant de délicatesse les bienfaits de ses amis , il leur faisait un autre honneur dont il les jugeait dignes ; il ne se croyait pas obligé à plus de ménagement pour eux , qu'il n'en aurait eu s'il avait été , à leur égard , libre de toute obligation. Un jour , dans une dispute , il s'emporta assez vivement contre Helvétius , dont la mémoire est si chère aux lettres et à la vertu , et dont il recevait une pension depuis plusieurs années. Helvétius essuya cette sortie avec la tranquillité la plus philosophique , et se contenta de dire , quand Marivaux fut parti : « Comme je lui aurais répondu , si je ne lui avais pas l'obligation » d'avoir bien voulu accepter mes bienfaits (30) ! »

Cette liberté de Marivaux avec ses amis n'était pas en lui l'effet de l'orgueil, qui ne se sent obligé qu'à regret, mais de l'estime réelle dont il était pénétré pour eux. Il avait le cœur si peu fait pour l'ingratitude, qu'il croyait même impossible d'être ingrat, du moins au tribunal de son propre cœur. « Les ingrats » ont beau faire, dit-il dans un de ses ouvrages, leur conscience » ne saurait être ingrate de concert avec eux; elle a des replis » où les reproches que nous méritons se conservent; et quelque » bonne contenance que nous fassions contre elle au dehors, » elle sait bien faire justice au dedans, »

Quoique très-éloigné d'afficher la dévotion, il l'était encore plus de l'incrédulité. « La religion, disait-il, est la ressource » du malheureux, quelquefois même celle du philosophe; n'en » levons pas à la pauvre espèce humaine cette consolation, que » la Providence divine lui a ménagée. » Il tournait en ridicule ces prétendus mécréans, *qui ont beau faire*, ajoutait-il assez plaisamment, *pour s'étourdir sur l'autre monde, et qui finiront par être sauvés malgré eux*. C'est ce qu'il dit un jour en propres termes à quelqu'un de ces esprits forts; et l'esprit fort fut très-blessé, comme on peut le croire, de l'assurance qu'on lui donnait de son salut. Dans une autre circonstance, où il entendait encore quelqu'un d'eux parler avec beaucoup d'irrévérence de nos mystères, et avec beaucoup de crédulité de revenans et d'autres sottises semblables: *On voit bien*, lui dit-il, *que si vous n'êtes pas bon chrétien, ce n'est pas faute de foi.* ●

Mais en sachant respecter ce que sa raison ne comprenait pas, il n'avait pas non plus assez de confiance en ses lumières, pour vouloir expliquer ce qu'il ne pouvait concevoir; et si sa philosophie, pour ainsi dire, *littéraire*, était très-subtile, sa philosophie *religieuse* était très-simple et très-modeste. On lui demandait un jour ce que c'est que l'âme? « Je sais, répondit-il, » qu'elle est spirituelle et immortelle, et n'en sais rien de » plus (31). Il faudra, lui dit-on, le demander à Fontenelle: » Il a trop d'esprit, répliqua-t-il, pour en savoir là-dessus » plus que moi. »

L'hypocrisie et le faux zèle, si communs et si révoltans de nos jours, ne trouvaient guère plus de grâce à ses yeux, que l'impiété scandaleuse et affichée. Un prédicateur de son temps, dont la déclamation fougueuse s'appelait de l'éloquence, mais qui démentait par une conduite très-peu décente, et des propos très-peu religieux, la doctrine respectable qu'il osait annoncer sans la croire, prêchait un jour, *sur la foi et sur les bonnes œuvres*, un sermon renommé parmi quelques dévotes, et auquel Marivaux fut invité d'assister: *Rien ne manque à ce beau*

discours, dit-il en sortant de l'Eglise, *que la foi et les bonnes œuvres du prédicateur*. Il n'avait pas meilleure opinion de la croyance d'un écrivain connu, qui venait d'imprimer un gros livre sur la vérité de la religion chrétienne, avec les injures ordinaires contre les mécréans : « Je souhaite, lui dit » Marivaux, que les incrédules soient convaincus; il ne vous » reste plus qu'à l'être vous-même, et c'est une grâce que je » vais demander à Dieu pour vous. »

Il mourut le 12 février 1763, après une assez longue maladie, dans laquelle il vit en philosophe le dépérissement de la machine, et attendit avec la confiance de l'homme de bien, une vie meilleure que celle qu'il allait quitter sans regret. Il avait été marié avec une personne aimable et vertueuse, et fut long-temps inconsolable du malheur qu'il eut de la perdre. Il fut enfin assez heureux pour trouver, long-temps après, un autre objet d'attachement, qui, sans avoir la vivacité de l'amour, remplit ses dernières années de douceur et de paix. Marivaux, qui, dans sa jeunesse, avait senti vivement les passions, réduit, dans la vieillesse, au calme de l'amitié, n'affectait point sur cet état une fausse philosophie; il sentait tout ce que l'âge lui avait fait perdre; il ne cherchait point, comme tant de faux sages, à s'exagérer le bonheur du repos, il en jouissait seulement comme d'une ressource que la nature laisse à nos derniers jours pour adoucir la solitude de notre âme.

En renonçant avec regret à un sentiment plus vif et plus tendre, il n'avait pu renoncer à la société de cette partie du genre humain qui nous inspire ce sentiment dans la jeunesse, et qui, dans le déclin de l'âge, nous offre le dédommagement de la douceur et de la confiance, de ce sexe enfin sans lequel, comme l'a dit une femme aussi spirituelle que sensible, le commencement de notre vie serait privé de secours, le milieu de plaisir, et la fin de consolation. C'est surtout lorsque le temps des passions est fini pour nous, que nous avons besoin de la société d'une femme complaisante et douce, qui partage nos chagrins, qui calme ou tempère nos douleurs, qui supporte nos défauts. Heureux qui peut trouver une telle amie! plus heureux qui peut la conserver et n'a pas le malheur de lui survivre!

NOTES.

(1) Nous avons sur la première jeunesse de notre académicien deux leçons très-opposées. Selon l'une, *il brilla beaucoup dans ses études, il annonça de bonne heure, par des progrès rapides, la finesse d'esprit qui lui était propre, et qui caractérise ses ouvrages.* Voilà ce qu'on lit dans un éloge historique de notre académicien, imprimé à la tête du livre qui a pour titre : *Esprit de Marivaux.* Et dans une espèce de satire du même écrivain, imprimée ailleurs sous le titre d'*Eloge*, on lit au contraire : *Marivaux, à ce qu'on peut juger, n'avait point fait d'études, on peut même soupçonner qu'il n'en avait fait aucunes.... L'ignorance où il était des bonnes sources... lui fit nécessairement commettre beaucoup de fautes.* Si nous avons à choisir entre ces deux leçons, nous ajouterions foi plus volontiers à la première, dont l'auteur paraît avoir connu particulièrement Marivaux, et doit avoir su de lui plus exactement les détails de sa jeunesse. Nous conviendrions pourtant que jamais Marivaux, dans sa conversation, ne citait les anciens, comme il arrive presque nécessairement à tous les gens de lettres qui se sont nourris de cette excellente lecture; mais il ne citait guère plus les modernes, dont cependant les bons ouvrages ne lui étaient pas inconnus; *il aimait, disait-il, à parler d'après lui, bien ou mal, et non pas d'après les autres.*

Quoi qu'il en soit de l'ignorance réelle ou prétendue, qu'on lui reproche, il ne serait pas le premier homme de lettres estimable qui n'aurait pas su le latin. Sans parler de Racan, un de nos bons poètes dans le temps où ils étaient si rares, de Boursault, auteur d'*Esopé à la cour*, et de plusieurs autres écrivains, Valentin Conrart, premier secrétaire de l'Académie Française, n'avait point fait d'études; c'est ce que nous apprend un passage curieux de l'*Histoire de l'Académie*, par l'abbé d'Olivet, qu'on ne soupçonnera pas d'avoir attaché trop peu de prix à la connaissance des langues anciennes. « Quoique » M. Conrart, dit-il, ne sût ni latin ni grec, tous ces hommes célèbres, » les premiers membres de l'Académie Française, l'avaient choisi pour » le confident de leurs études, pour le centre de leur commerce, pour » l'arbitre de leur goût. A la vérité, il possédait l'italien et l'espagnol; » mais enfin, puisqu'il n'avait pas la moindre teinture de ce qu'on » appelle langues savantes, avouons, pour encourager les honnêtes » gens qui lui ressemblent, que sans ce secours un esprit naturelle- » ment délicat et juste peut aller loin. Je ne sais même si M. Conrart, » ne voulant être ni théologien ni jurisconsulte, n'eut pas assez de sa » langue toute seule pour arriver au double but que nous nous pro- » posons dans nos travaux littéraires, éclairer notre raison, orner » notre esprit. Rarement la multiplicité des langues nous dédom- » mage de ce qu'elle nous coûte. Homère, Démosthène, Socrate lui- » même, ne savaient que la langue de leur nourrice. Un jeune Grec » employait à l'étude des choses ces précieuses années qu'un jeune

» Français consacre à l'étude des mots. » Ce passage nous paraît suffisant pour la justification de Marivaux, si en effet il n'a pas su le latin, et s'il a besoin de justification pour l'avoir ignoré.

Quant à la langue grecque, nous conviendrons qu'il l'ignorait absolument, mais nous dirons, pour son excuse, qu'il n'est pas, à beaucoup près, le seul ignorant en ce genre; que cette belle langue, si cultivée par nos devanciers littéraires, a malheureusement peu de faveur aujourd'hui parmi nous. Dans les académies même qui ont pour objet l'érudition, et à la tête desquelles doit être placée celle des inscriptions et belles-lettres, il se trouve très-peu d'hommes qui sachent parfaitement cette langue; quelques uns l'ignorent absolument, et la plupart n'en ont qu'une connaissance assez légère, mais n'en citent pas moins Homère et Sophocle, comme s'ils les savaient par cœur.

La fureur du bel esprit a gagné, pour ne pas dire infecté, tous les états de la république littéraire, et fait mépriser tout autre genre de prétention. Nous appelons nos savans aïeux, *des pédans instruits*; ils nous appelleraient tout au plus *de jolis écoliers*.

Cette langue grecque, si peu accueillie de nos jours, et devenue pour nos littérateurs un objet d'indifférence, éprouvait, dans le seizième siècle où elle était fort cultivée, une autre espèce de malheur, la haine et presque la rage de ceux qui l'ignoraient. Il suffisait de la cultiver, pour être accusé, ou tout au moins soupçonné d'hérésie. Un savant de ce temps-là assure avoir entendu dire en chaire à un moine orateur très-éloquent, et surtout d'une science profonde: « On a » trouvé une nouvelle langue qu'on appelle *grecque*; il faut s'en garrantir avec soin; cette langue enfante toutes les hérésies: je vois » entre les mains d'une foule de gens un livre écrit en cette langue, » qu'on appelle le *Nouveau Testament*; c'est un livre plein de » ronces et de vipères. » Le même moine ne faisait pas plus de grâce à l'hébreu, et soutenait que tous ceux qui l'apprenaient devenaient juifs.

(2) Dans les jugemens qu'une superstition aveugle, ou une philosophie dénuée de goût, ont si souvent prononcés pour ou contre les anciens, il entre presque toujours une dose plus ou moins légère d'amour-propre. Les fanatiques de l'antiquité croient s'élever au-dessus des vivans, en les mettant au-dessous des morts; et ses détracteurs présentent leur siècle aux siècles passés, parce qu'ils se donnent une part secrète dans cette préférence. Marivaux, par un principe d'amour-propre différent, car l'amour-propre est toujours ici le premier moteur, ne reconnaissait en aucun genre, en aucune nation, en aucun siècle, ni maître, ni modèle, ni héros, et disait quelquefois en plaisantant sur ce sujet:

Je ne sers ni Baal, ni le Dieu d'Israël.

Plus hardi même que ses amis, Fontenelle et La Motte, dans leurs assertions mal-sonnantes contre les anciens, *jeune et dans l'âge heureux qui méconnaît la crainte*, il ne parlait d'Homère qu'avec un mépris bien fait pour révolter les justes admirateurs de ce grand poète.

S'il avait eu besoin d'autorités pour servir d'appui à ses blasphèmes littéraires, il aurait à peine trouvé des défenseurs dans les deux philosophes qui lui avaient peut-être inspiré ces principes, mais qui, plus modérés ou plus discrets, n'osaient s'expliquer aussi librement que lui, et auraient craint de reconnaître pour leur disciple celui qui outrait leurs jugemens jusqu'à s'exposer à leur désaveu.

(3) Marivaux avouait qu'il avait osé *travestir* Homère, non à l'imitation, car il avait trop peu de goût pour le rôle d'imitateur, mais à l'exemple du *Virgile travesti* de Scarron. Il savait que cette bouffonnerie de notre poète burlesque avait été fort accueillie dans un siècle à la vérité bien peu sévère, et que les admirateurs même de Virgile n'avaient pas cru offenser les mânes de ce grand homme en s'amusant un moment d'une telle parodie. Il espérait, de la part des enthousiastes d'Homère, la même faveur ou la même indulgence; mais, comme nous l'avons dit, ces deux outrages à la mémoire de deux grands poètes, bien différens par le motif et les principes, ne devaient pas non plus être regardés du même oeil par les gens de lettres. Scarron, accablé de douleurs cruelles, dont il avait besoin de se distraire à quelque prix que ce fût, est excusable d'avoir cherché, même aux dépens de Virgile et du bon goût, à se faire rire lui-même pendant quelques momens, et à faire rire, s'il le pouvait, ses lecteurs : on assure qu'en travestissant ce grand poète, il le priait quelquefois de pardonner à sa goutte l'espèce de mascarade qu'il faisait subir à l'*Enéide*. Marivaux, qui n'avait pas besoin d'indulgence pour ses amusemens, montrait une intention bien plus répréhensible; il en voulait sérieusement, disait-il, au poète grec, à ses héros, qui parlent tant et qui agissent si peu; à ses dieux, pires que ses héros; à ses longs discours, à ses plus longues comparaisons, à toutes les absurdités enfin, c'était son expression, que ce poète s'était permis de mettre en vers. Le censeur d'Homère croyait rendre plus sensible, par sa longue parodie, tout ce qui avait été si amèrement relevé par Charles Perrault, cet intrépide censeur du prince des poètes, qu'il a bien moins ménagé dans ses *Parallèles*, que n'avait fait La Motte dans la préface de son *Iliade*, et dans ses *Réflexions sur la critique*. Marivaux, qui croyait avoir bien réussi par ce moyen à rendre Homère ridicule, prétendait que le burlesque de Scarron n'était que *dans les mots*, et, ce qui était selon lui un grand avantage, que le sien était *dans les choses*. Mais, malheureusement pour lui, et heureusement pour le bon goût, le temps du burlesque était passé; à peine quelques lecteurs peu difficiles s'amusaient-ils encore du *Virgile travesti*, comme d'une folie sans conséquence, et jugée telle par son auteur même. Le moderne Scarron n'obtint pas même le succès peu flatteur dont l'ancien s'était contenté. Le génie d'Homère, déjà vainqueur de tant de satires, écrasa sans peine son nouveau détracteur, et douze beaux vers de ce grand poète suffisaient pour anéantir les mauvais vers français de son insipide critique; car cette critique, afin que rien n'y manquât pour la rendre mauvaise, était en vers burlesques, mais moins gais que ceux de Scarron, à qui cependant l'austère Despréaux

ne pardonnait pas ce mauvais genre , malgré la gaieté naturelle et sans prétention qui paraissait le lui avoir inspiré. La parodie d'Homère fut oubliée presque en naissant ; et l'auteur , qui , dit-on , conserva toujours du faible pour cet enfant bizarre et difforme , n'osait pourtant en parler jamais , soit qu'il se repentît de lui avoir donné naissance sous des auspices malheureux , soit que , mécontent de l'indifférence avec laquelle le public avait accueilli cette production avortée , il aimât mieux étouffer son affection paternelle et malheureuse , que de la laisser voir en pure perte à ses impitoyables lecteurs.

Il eut , quelques années après , un tort encore plus grand que d'avoir travesti dans l'*Iliade* la production d'un grand poète ; il travestit , dans le *Télémaque* , l'ouvrage d'un citoyen vertueux ; la morale saine et pure que ce livre respire , l'amour que l'auteur y montre pour ses semblables , les leçons si sages et si douces qu'il y donne au maître du monde , semblaient demander grâce au parodiste , quand il n'eût pas d'ailleurs rendu justice au style enchanteur de Fénélon , aux grâces de son imagination et de ses tableaux , au sentiment et à l'intérêt qu'il sait répandre sur tout ce qu'il touche. Aussi le *Télémaque* fut-il vengé par le public plus cruellement encore que ne l'avait été l'*Iliade* ; les gens de lettres , qui avaient reçu avec une sorte d'indignation la parodie d'Homère , ne virent celle de Fénélon qu'avec un dédain bien plus mortifiant pour le parodiste. Sa disgrâce fut si fâcheuse et si complète , qu'il ne put même avoir , en cette occasion , pour consolateurs ses dangereux amis Fontenelle et La Motte , qu'on accusait d'avoir été pour le moins les fauteurs secrets et peut-être les complices de l'*Homère travesti*. Ils étaient déjà assez criminels envers le poète grec pour n'avoir pas besoin de se rendre encore coupables à l'égard de l'auteur français ; et nous devons à la vérité et à la justice de les disculper tous deux de cette seconde faute de leur ami , qu'il eut grand soin de leur laisser ignorer : car il savait le cas infini qu'ils faisaient l'un et l'autre du *Télémaque* , jusqu'à le mettre au-dessus d'Homère , à qui Fénélon , disaient-ils , avait fait l'honneur de le prendre pour modèle. Il ne sagit point ici d'apprécier un tel jugement ; si c'était pour Homère un nouvel outrage , c'était au moins une preuve que l'ombre de Fénélon n'avait point à se plaindre d'eux , et qu'ils étaient bien éloignés d'approuver l'injure qu'on venait de lui faire. Aussi Marivaux , qui , peut-être par remords de conscience , n'avait pas achevé cet ouvrage , et l'avait abandonné en cet état à toute la sévérité de ses lecteurs , fut si humilié , soit de la faute , soit de la punition , qu'il alla même jusqu'à désavouer le *Télémaque travesti* , quoique sa manière d'écrire , empreinte à toutes les pages , ne permit pas de chercher un autre coupable.

On peut voir dans la préface de cet ouvrage , avec quelle liberté Marivaux cherche à s'égayer aux dépens d'Homère , car il en voulait bien plus à Homère qu'à Fénélon , à qui seulement il savait mauvais gré d'avoir pris ce grand poète pour modèle. Nous citerons quelques traits de cette préface.

« Je ne sais si les adorateurs d'Homère ne regarderont pas le *Télémaque travesti* comme une production sacrilège et digne du feu ;

» peut-être même que dans les transports d'admiration qu'ils ont pour
 » le *divin* Homère, l'auteur de cette parodie burlesque, et son esprit
 » impie, retourneraient au néant, si leurs imprécations pouvaient au-
 » tant que pouvait jadis le courroux des fées ; mais heureusement pour
 » moi, les dévots du *divin* Homère n'ont pour moyen de vengeance,
 » contre la profanation de sa divinité, qu'un ressentiment dont l'effet
 » ne passera pas l'expression.

» N'est-il pas étrange que l'impunité suive des crimes pareils au
 » mien ! Mais par bonheur pour les adversaires de cette religion in-
 » fortunée, ils ne périssent ni dans ce monde, ni dans l'autre. Ho-
 » mère, tu t'es acquis un culte, souvent aussi scrupuleusement observé
 » que le vrai ; mais si le mépris de ce culte est sans vengeance, tu n'es
 » donc qu'un *homme* ? Parlez, adorateurs ! est-ce un blasphème que
 » de le penser et de l'écrire ? »

Ce qui suit, veut dire en substance qu'Homère pouvait être un géant pour son siècle barbare, mais n'est qu'un pigmée pour le nôtre.

« Serait-il seulement raisonnable, je ne dis pas de mépriser, mais
 » de comparer nos richesses au petit gain de celles que possédaient les
 » temps d'Homère ? Par ses ouvrages, ils ont eu droit d'être frappés
 » de leurs richesses ; mais elles ne sont à présent qu'une légère portion
 » des nôtres ; encore a-t-il fallu se donner bien de la peine pour les
 » mettre en état de s'en servir. Mais brisons là-dessus. Ce serait trop
 » de crimes à la fois, qu'une préface qui apprécierait Homère à sa
 » juste valeur, et un livre qui démasquerait ses héros. »

Ces assertions peu réfléchies de Marivaux, ces parodies insipides, ces écarts, en un mot, de sa jeunesse, ont été, qu'on nous permette cette expression, la partie honteuse de sa vie ; il était digne de se faire connaître d'une manière plus avantageuse qu'en travestissant des productions immortelles, et *Marianne* a fait oublier le *Télémaque* et l'*Homère travestis*.

(4) Destiné, soit par la nature, soit au moins par son goût, à faire des romans et des comédies, Marivaux, qui avait débuté de très-bonne heure dans l'une et l'autre carrière, les suivit en même temps toutes les deux presque jusqu'à la fin de sa vie, donnant successivement au public, tantôt une partie de roman, tantôt un ouvrage de théâtre. Comme toutes ses comédies sont à peu près du même genre, qu'il en est aussi à peu près de même de ses romans, et qu'en même temps nous croyons voir entre ses romans et ses comédies, des différences assez sensibles, les réflexions que nous avons à faire sur ces doubles productions de notre académicien, seront, à plusieurs égards, applicables, les premières à toutes ses comédies, les secondes à tous ses romans ; mais pour mettre dans ces réflexions plus de précision et de clarté, autant du moins que nous en sommes capables, nous avons cru devoir, pour ainsi dire, décomposer les talents de Marivaux, considérer séparément en lui d'abord l'auteur dramatique, ensuite l'auteur de romans, et marquer le caractère général de ses ouvrages en ces deux genres, l'espèce de mérite qui les distingue, et les défauts qui leur sont propres. Puisse la justice et la vérité que nous

avons tâché de ne point perdre de vue dans cet examen, suppléer à la finesse que Marivaux a su répandre dans ses productions, et que nous ne nous piquons pas d'imiter! .

(5) La prose, disait souvent Marivaux, est le vrai langage de la comédie. Un ami et partisan de La Motte n'avait garde de penser autrement; et c'est en effet ainsi qu'il a écrit toutes ses pièces comiques, à l'exception du *Père prudent*, son coup d'essai, soit que dans ce coup d'essai son amour-propre voulût montrer tout ce que son esprit savait faire, soit qu'il n'eût point encore, sur cet objet, de système arrêté. Son peu de goût pour la poésie, dont il ne se cachait guère, tenait d'une part à sa communauté de principes avec La Motte et Fontenelle; et de l'autre, au peu de talent qu'il se sentait, quoiqu'il n'en convint pas, pour ce genre d'écrire. Après cela, on ne sera pas étonné qu'il ait proscrit la versification de ses pièces de théâtre; il aurait mis *Annibal* même en prose, s'il l'avait osé. Des auteurs qui ont brillé sur la scène comique, et dont presque toutes les comédies sont en vers, n'étaient pas éloignés de penser comme Marivaux sur les comédies en prose. (*Voyez* l'article de Boissy.)

(6) La comédie du *Père prudent* ne doit être regardée que comme la tentative d'un talent naissant, dont la philosophie et le goût aiment à voir les premiers efforts pour en observer la marche et les progrès. En effet, on aperçoit déjà dans cette pièce, quoique faiblement, ce que Marivaux promettait d'être, et ce qu'il a été depuis. On y voit à la fois et les motifs d'encouragement, et les objets de critique qu'un ami d'un goût sûr y aurait trouvés; c'est une espèce de chrysalide, si nous pouvons parler ainsi, où des yeux exercés peuvent démêler au microscope le germe de ses talens et de ses défauts; et peut-être conclura-t-on de cet examen, qu'il n'eût pas été impossible à des censeurs sévères, s'il eût été assez heureux pour les trouver, de rendre vraiment utile aux lettres le talent dont il donnait déjà des marques, et de mettre ce talent dans toute sa valeur, en épurant, pour ainsi dire, le genre d'esprit que l'auteur avait en partage, et en le sauvant des écarts où l'abus de cet esprit devait l'entraîner. Il y a lieu de croire que la docilité pour leurs leçons n'aurait pas manqué au jeune écrivain, si l'on en juge par le peu de cas qu'il parut faire lui-même de son coup d'essai, malgré le succès qu'il avait eu dans les sociétés, et la tendresse si naturelle et si pardonnable d'un auteur novice pour ses premières productions.

(7) Le sujet de la *Mort d'Annibal*, en prêtant beaucoup à l'élévation des idées, présentait, dans le grand Corneille, un dangereux objet de comparaison. Marivaux osa presque lutter contre ce grand homme, et quelques scènes de cette pièce ne parurent pas tout-à-fait indignes du parallèle. Cette tragédie néanmoins eut peu de succès, parce qu'il faut au théâtre de l'intérêt et du mouvement, et que la pièce en avait peu. La faiblesse du coloris et du style contribuait encore à cette langueur. Cependant, quoique l'ouvrage n'eût pas at-

tiré la foule, une partie du moins des spectateurs l'accueillit avec bienveillance; et déjà ces suffrages bénévoles, qui offrent si souvent aux auteurs une tentation bien propre à les faire succomber, encourageaient Marivaux à courir encore la carrière tragique; mais plus éclairé par son peu de succès qu'aveuglé par les éloges, il s'apprécia lui-même plus sévèrement encore que n'avait fait l'indulgence ou l'estime de ses juges, et n'eut garde de faire, en ce genre, un nouvel essai de ses forces. Non-seulement il se rendait justice sur la *vigueur tragique* dont il était dépourvu, mais quelque peu favorable qu'il fût à la poésie, il ne pouvait se dissimuler la nécessité d'écrire la tragédie en vers, pour ne pas courir, disait-il, même injustement, le risque d'une chute humiliante; et il se sentait peu de talent pour la versification noble, élégante et harmonieuse, si nécessaire à ce genre d'ouvrage, quand l'auteur joint à l'ambition d'être applaudi au théâtre, celle de l'être encore à la lecture, et de jouir, après une existence brillante et passagère, d'une existence solide et durable.

(8) En renonçant au théâtre tragique, et en le jugeant trop au-dessus de ses forces, Marivaux conserva du moins ce sentiment honnête et assez peu commun chez les poètes, d'applaudir au succès d'un autre dans un genre auquel il s'était condamné lui-même à renoncer. Il est vrai qu'il ne choisit pas fort heureusement l'objet de son culte; mais nous ne voulons louer ici que sa candeur et non pas son goût. La Motte, son ancien et dangereux ami, avait donné, peu de temps après les représentations d'*Annibal*, sa tragédie de *Romulus*, ouvrage faible d'intérêt, de conduite et de style; mais l'auteur avait tâché, suivant ses moyens, d'y mettre une énergie et une élévation de sentimens qui donna aux spectateurs un moment d'illusion, et qu'*Annibal* leur avait montrée avec un succès moins heureux. Marivaux, séduit peut-être uniquement par l'amitié, car nous devons l'excuser autant qu'il est en nous, entreprit l'éloge de cette pièce, et la défense de l'auteur contre les critiques que son triomphe, bien ou mal mérité, lui attirait de toutes parts; c'était déjà beaucoup pour une production qui, malgré la vogue passagère qu'elle obtint dans sa nouveauté, est aujourd'hui presque entièrement tombée dans l'oubli: mais il osa plus encore; il eut le courage maladroit de hasarder une comparaison assez avantageuse de *Romulus* avec les pièces de Corneille et de Racine. Certainement l'illusion, soit du goût, soit de l'amitié, ne pouvait aller plus loin. Aussi l'éloge fit-il à la pièce plus de mal encore que ses critiques; les auditeurs même qui avaient un moment applaudi l'ouvrage, trouvèrent que le faiseur d'éloges, en voulant motiver leur estime, avait de beaucoup passé ses pouvoirs. Il fut presque accusé d'avoir voulu se moquer de celui qu'il célébrait, en lui donnant, entre deux héros du théâtre tragique, une place que ses partisans même étaient bien éloignés de lui accorder. Le public prononça si énergiquement son désaveu sur ce point, que si les louanges de Marivaux eussent été données à *Romulus* dans le sort de son succès, peut-être ce succès en aurait-il souffert, tant il est utile de répéter aux écrivains avides de gloire, et à leurs trop zélés prôneurs, ces vers

si sages de La Fontaine, que nous avons déjà trouvé l'occasion d'appliquer à des jugemens semblables :

Rien n'est si dangereux qu'un imprudent ami ;
Mieux vaudrait un sage ennemi.

Marivaux, peu louangeur de son naturel, le devint encore moins dans la suite, quand il eut vu le peu de fortune de ses éloges. Il croyait n'avoir guère besoin d'être corrigé sur cet article, et cependant il le fut.

(9) Dans le cours d'environ trente ans, Marivaux donna, sur la scène française et sur la scène italienne, environ trente pièces, qu'il partagea à peu près également entre les deux théâtres; il semble qu'il ait craint de faire de la jalousie. S'il voulut mettre dans le partage cette sorte de délicatesse, elle eut pour lui quelque désavantage; car il fut, comme nous l'avons dit, plus heureux chez les Italiens que chez les Français, par les raisons sans doute que nous en avons données. C'est une chose assez singulière, que l'indulgence du public à tous les autres théâtres, et sa sévérité à celui de la Comédie française. Dans ce dernier, il regarde les auteurs, comme des hommes qui ont affiché leurs prétentions aux talens et à l'esprit, et, d'après ces prétentions, il les juge à la rigueur. Partout ailleurs, il voit à peine dans les pièces qu'on lui donne un objet de critique, et il tient à la fois compte aux auteurs de leurs tentatives pour lui plaire et du peu de confiance qu'ils ont eu dans leurs propres forces, en cherchant à lui plaire sans prétention à ses éloges. Il est vrai que certains spectateurs ne sont pas aussi indulgens que la multitude. Un de ces derniers, qui voyait au Théâtre italien une pièce fort applaudie, et qui la trouvait mauvaise, le disait franchement à ses voisins : *Mais cela est assez bon pour le Théâtre italien*, lui dit un spectateur moins difficile que lui. *A la bonne heure*, répondit-il, *mais cela n'est pas assez bon pour moi*.

Nous permettrait-on de hasarder à ce sujet une réflexion que le zèle du bien public nous inspire? On se plaint depuis long-temps, et avec raison, que les farces journalièrement représentées sur les théâtres des boulevards, et sur ceux de la Foire, ne sont bonnes, pour la plupart, qu'à corrompre le goût et les mœurs. On soutient d'un autre côté, et ce me semble encore avec raison, que trop de faveur accordée au genre de pièces connues sous le nom de *dramas*, et qui ont pour objet des actions intéressantes et morales tirées de la vie commune, pourrait nuire sur le théâtre français à la tragédie et à la comédie proprement dites, deux genres d'ouvrages bien supérieurs aux *dramas* par les beautés dont ils sont susceptibles, et par le talent qu'ils supposent. Pourquoi, en réservant à la Comédie française ces dernières pièces, ne permettrait-on pas de représenter les *dramas* sur les théâtres subalternes? le peuple y trouverait au moins des leçons d'honnêteté et de vertu; il y apprendrait à compatir au malheur de ses semblables; il y verrait dans des tableaux frappans les funestes effets du vice; et ce spectacle jugé si pernicieux deviendrait alors utile, très-digne même d'être encouragé.

Il est un autre genre dont on a tenté quelques essais, et qui pourrait encore réussir à ces mêmes spectacles; nous voulons parler des pièces où l'on a essayé de mettre en action les faits historiques, comme le *François II* du président Hénault. Ces sortes d'ouvrages, représentés encore sur les petits théâtres, instruiraient le peuple des événemens les plus intéressans de notre histoire, et, par les différens exemples qu'on lui mettrait sous les yeux, entretiendraient en lui l'amour de la vertu, l'horreur du crime, le dévouement pour la patrie, et l'honneur national. On pourrait, dans la même vue et avec le même succès, composer et faire jouer de pareilles pièces dans les collèges, pour l'instruction et pour l'éducation morale de la jeunesse. Ce genre d'exercice serait bien préférable aux mauvaises tragédies dont on chargeait autrefois la mémoire des enfans, et même aux bonnes tragédies estropiées et mutilées, qu'on leur faisait apprendre ou représenter.

(10) Marivaux, qui avait fort connu mademoiselle Le Couvreur, racontait d'elle un trait singulier. Accoutumée à jouer sur le théâtre les rôles de princesse, elle en avait tellement pris l'habitude, qu'elle en portait souvent dans la société le ton et les manières. Et ce n'est pas la seule personne de sa profession à qui l'on ait reproché ce ridicule. Elle passait un jour avec Marivaux devant la porte d'une communauté religieuse, où elle avait reçu la première éducation, et se tournant vers cette porte, elle se mit à pleurer: « Qu'avez-vous donc, » lui dit Marivaux? Hélas! répondit-elle, je pleure d'avoir si mal » suivi les principes que j'ai reçus dans cette maison. Mademoiselle, » lui dit-il, je ne puis que respecter vos pleurs; mais choisissez donc » ou d'être la plus grande princesse du monde, ou la personne du » monde la plus raisonnable. »

(11) L'acteur dont nous avons rapporté les paroles, justifiait assez bien auprès de Marivaux sa manière de jouer; ce ne sont pas en effet des métaphysiciens subtils, mais des auditeurs pour la plupart très-ordinaires, qui remplissent le spectacle, et qui n'y viennent que pour rire ou pleurer, sans apprêt comme sans étude. Le *Misanthrope* pensa être sifflé dans la critique du sonnet, parce que le parterre avait eu la bêtise d'en applaudir les vers, et l'auteur l'imprudence de ne pas le prévenir que les vers étaient mauvais. Molière se repentit de lui avoir supposé tant d'intelligence, et Marivaux eut raison de laisser les acteurs jouer à leur fantaisie, sinon de la manière qui convenait le mieux à ses pièces, au moins de celle qu'ils jugeaient le plus profitable pour lui et pour eux. « Il se pourrait bien en effet, disait-il, que cette simplicité de jeu pour laquelle je réclame, réellement » meilleure pour l'ouvrage, fût réellement aussi plus mauvaise pour » le pauvre auteur. » On a reproché à plusieurs comédiens de trop jouer pour le parterre; peut-être ce qu'ils faisaient par défaut d'intelligence, était-il plus utile qu'on ne croyait au succès des acteurs et de la pièce.

(12) Il est surprenant que Marivaux, donnant, pour ainsi dire,

toujours la même comédie sous différens titres, n'ait pas été plus malheureux sur la scène : car nous devons dire à son honneur, que presque toutes les pièces qu'il a faites dans ce genre métaphysique, sont restées au Théâtre italien, et un assez grand nombre au Théâtre-Français. Plus d'un auteur s'est répété moins souvent et avec moins de succès et de bonheur. « J'ai guetté, disait-il, qu'on nous permette » de le faire parler encore un moment, j'ai guetté dans le cœur humain » toutes les niches différentes où peut se cacher l'amour, lorsqu'il » craint de se montrer, et chacune de mes comédies a pour objet de » le faire sortir d'une de ces niches. » Il faut avouer qu'on ne saurait l'en faire sortir avec plus d'esprit et d'adresse ; mais il faut convenir aussi que ce genre d'esprit et d'adresse n'est pas celui qu'il faut au théâtre, surtout quand c'est le genre unique de l'auteur, et le pivot continuel de toutes ses comédies. Marivaux fait aux spectateurs et aux lecteurs même un honneur qu'ils ne méritent pas, en leur supposant à tous le genre d'esprit que la nature lui avait donné, et qui ne saurait tout au plus être entendu et goûté que du petit nombre de ses pareils. Il ne se contenta pas de donner, sous différens titres, *la surprise de l'amour*, distinguée seulement dans chaque pièce par des nuances différentes. Il donna, *sous le même titre*, aux Italiens et aux Français, une *surprise de l'amour*, dont le sujet était le même. C'était un nouveau tour de force qui, à la vérité, ne lui réussit pas tout-à-fait, au moins dans la nouveauté. La pièce qu'il donna aux Italiens réussit ; celle des Français tomba ; cependant la dernière était mieux faite, et pleine de détails plus fins ; mais la première était plus gaie, et le public préféra ce qui le faisait rire. Mais bientôt la *surprise de l'amour*, d'abord malheureuse aux Français, se releva avec assez de distinction pour balancer au moins sa rivale. Elle est restée au théâtre, et continuera d'y être vue avec plaisir, tant qu'il s'y trouvera des acteurs capables de la jouer.

Au reste, il n'est pas le seul à qui on puisse reprocher d'avoir fait des comédies qui sont toutes jetées dans le même moule. Sainte-Foix, tant loué de son vivant dans les journaux, et qui a fait, dans le genre médiocre, quelques ouvrages agréables, mérite absolument la même critique par rapport à ses pièces de théâtre. Toutes sont aussi des *surprises de l'amour* ; mais avec cette différence, disait Marivaux lui-même, « que dans les pièces de Sainte-Foix, c'est un amour naissant qui ne » se connaît pas lui-même, et dans les miennes, un amour adulte » et tout formé, qui craint et refuse de se connaître. » Dans ces comédies de Saint-Foix, qui sont pour la plupart des pièces en un acte, il y a plus de naturel, mais moins d'esprit et de finesse que dans celles de Marivaux ; les premières doivent aux acteurs la plus grande partie de leurs succès, et les secondes à l'auteur même. On peut ajouter que les pièces de Sainte-Foix se ressemblent encore plus que celles de Marivaux, qui du moins a mis dans les siennes toute la variété que pouvait lui permettre le cercle étroit qu'il s'était tracé ; au lieu que Sainte-Foix ne peint jamais que l'amour d'une jeune personne ingénue et naïve. Marivaux, ainsi que nous l'avons observé, décrit dans son cercle des lignes qui ne sont pas les mêmes, et qui

s'approchent sans se confondre ; Sainte-Foix décrit toujours la même ligne dans le sien.

(13) On aurait pu dire de Marivaux dans la société comme dans ses écrits, ce que dit Francaleu dans la *Métromanie*, en parlant d'un poète dont il fait l'éloge : *C'est que cela jamais n'a rien dit comme un autre.* Et cet éloge ne lui aurait pas déplu. Cependant, malgré l'affectation qu'on lui a si justement reprochée, personne ne croyait être plus simple, et ne s'en piquait davantage, par la raison qu'il faisait aussi peu d'efforts pour être affecté, que les autres en font pour être simples. « On croit, disait-il, que dans mes pièces je dis toujours la même chose : j'avoue cette ressemblance de style dans mes ouvrages ; mais c'est le ton de la conversation en général que j'ai tâché de prendre. » Bien convaincu de la solidité de cette défense, il a cherché, de la meilleure foi du monde, la cause secrète, et selon lui très-singulière, qui a pu faire sur ce sujet illusion à ses juges, et lui attirer le reproche d'affectation. Il lui était en effet si difficile de parler une langue différente de celle dont on l'accuse, que cette langue est celle de tous ses acteurs, de quelque état qu'ils soient, et quelque situation qu'ils éprouvent : c'est surtout dans les conditions les plus basses, dans les valets et les paysans, que ce style paraît le plus étrange au spectateur. Marivaux voulant d'un côté ne faire dire à ces personnages du peuple que des choses assorties à leur état, et ne pouvant de l'autre se résoudre à les faire parler naturellement comme les valets et les paysans de Molière, et de toutes les bonnes comédies, met dans leur bouche un jargon tout à la fois bas et précieux ; alliage rare, et que peut-être lui seul pouvait tenter sur la scène sans s'exposer à une disgrâce trop humiliante. Il résulte de ce bizarre amalgame, un effet singulier au théâtre, et d'autant plus singulier qu'il est bien différent à la lecture. Le spectateur rit souvent d'assez bonne foi dans ces scènes si étranges de valets et de paysans, parce que d'un côté il y a toujours dans ce qu'ils disent le genre d'esprit et de finesse dont ces personnages sont susceptibles ; et que de l'autre, le langage singulier dont ils se servent, aidant le spectateur à mieux sentir cette finesse, ne lui laisse pas le temps de s'apercevoir qu'ils ne parlent ni en paysans, ni en valets ; mais à la lecture, on ne voit plus que le défaut de naturel et de vérité de ce langage ; et si le spectateur rit un moment aux choses qu'ils disent, le lecteur, il faut l'avouer, rit un peu plus long-temps de ce que l'auteur leur fait dire.

Néanmoins à travers ce jargon si entortillé, si précieux, si éloigné de la nature, Marivaux a su conserver un mérite dont on doit lui savoir d'autant plus de gré, qu'on le croirait incompatible avec un pareil langage, et qu'il est même peu commun dans nos auteurs dramatiques, quoiqu'ils parlent une langue plus naturelle que lui. Ce mérite est la vérité du dialogue. Qu'on passe un moment à ses acteurs ce jargon bizarre, comme s'ils ne pouvaient en avoir un autre, on verra qu'ils se disent et se répondent toujours ce qu'ils doivent se dire et se répondre dans la situation où ils se trouvent ; il est vrai que ce dialogue, malgré sa justesse, deviendrait à la fin très-fatigant, au

moins dans les longues scènes ; mais l'auteur, qui apparemment a senti cet inconvénient, y a remédié de son mieux par un dialogue très-coupé, et par des scènes aussi courtes que chaque situation peut le permettre.

(14) Le premier roman que donna Marivaux avait pour titre : *Pharsamon, ou les nouvelles Folies romanesques* ; il se proposait d'imiter *Don-Quichotte* ; mais il ne fut guère plus heureux à imiter, qu'il ne l'avait été à travestir. Il parut fort au-dessous de son modèle, qui lui-même, malgré son rare mérite, aurait peut-être assez de peine, s'il n'était ancien, à nous intéresser aujourd'hui, parce que le genre de folie qu'il attaque n'existe plus, et que d'autres ridicules ont succédé à celui du héros de la Manche, devenu suranné pour nous. Il y a aussi dans cet ouvrage un Cliton, qui est au Sancho espagnol ce que Pharsamon est à Don-Quichotte. Ce Cliton, dans le roman de Marivaux, parle à peu près la même langue que les valets de ses comédies ; il a, comme Sancho, de l'esprit et même de la gaieté ; mais l'esprit et la gaieté de Sancho sont d'un homme du peuple ; et si ses idées ne sont pas nobles, si son langage est familier, il ne tombe jamais ni dans le précieux ni dans le bas. Cliton est tantôt une manière de métaphysicien qui n'a de valet que l'habit, tantôt un personnage ignoble qui n'a de propos que ceux de la plus vile populace.

(15) Les deux principaux romans de Marivaux, auxquels même il doit presque entièrement la réputation dont il a joui, sont *Marianne*, et le *Paysan parvenu* ; ouvrages où l'esprit avec des fautes, et l'intérêt avec des écarts, valent encore mieux que la froide sagesse et la médiocrité raisonnable. C'est l'éloge qu'on peut leur donner, avec quelques restrictions sans doute, mais pourtant avec justice.

De ces deux romans, *Marianne* est celui qui a la première place, au moins pour le plus grand nombre des lecteurs, parce qu'ils y trouvent plus de finesse et d'intérêt ; cependant le *Paysan parvenu* a aussi ses partisans par le but moral que l'auteur s'y propose, et par une sorte de gaieté qu'il a tâché d'y répandre.

Marianne est une jeune personne d'une naissance illustre, mais qui ignore le sang dont elle est sortie, et qui privée, dès sa première jeunesse, de ses parens qu'elle ne connaît pas, successivement recueillie par différens bienfaiteurs, ayant essuyé la dureté des uns et la compassion avilissante des autres, tourmentée surtout par un amour qui la rend malheureuse, éprouve enfin, après bien des traverses et des larmes, qu'il reste encore sur la terre de l'honnêteté, de la bienfaisance et de la vertu.

Dans le *Paysan parvenu*, dont le titre montre assez le sujet, l'objet principal de l'auteur, comme il le dit lui-même, a été de faire sentir le ridicule de ceux qui rougissent d'une naissance obscure, et qui cherchent à la cacher. « Cet artifice, dit-il, ne réussit presque jamais ; » on a beau se déguiser la vérité là-dessus, elle se venge tôt ou tard » des mensonges dont on a voulu la couvrir, et jamais je ne vis en pareille matière de vanité qui fit une bonne fin. » Marivaux avait la

prétention, au moins très-louable, de faire trouver dans ses romans des leçons semblables, et d'y être un auteur moral; car quoiqu'il paraisse n'avoir été occupé que d'y mettre de l'esprit, il désirait d'être utile encore plus que de plaire. « Je serais peu flatté, disait-il, d'entendre » dire que je suis un bel esprit; mais si on m'apprenait que mes écrits » eussent corrigé quelques vices, ou seulement quelques vicieux, je » serais vraiment sensible à cet éloge. »

(16) Ce tableau si intéressant de la vertu noble et fière au milieu de malheur et de l'indigence, fait d'autant plus d'honneur à Marivaux, que dans cette peinture il a tracé le portrait de son âme, et exprimé ce que lui-même avait plus d'une fois senti. Par une suite de cette fierté, il dédaignait de faire sa cour à ceux qui auraient pu contribuer à l'enrichir, et qui même auraient mis de la vanité à lui être utiles. Sa vie privée était uniforme et simple, bornée à la société d'un très-petit nombre d'amis, et presque obscure par le peu d'empressement qu'il avait de se répandre. Aussi se piquait-il de la plus grande indifférence sur sa fortune; et le peu d'aisance où il a vécu n'a que trop prouvé combien il disait vrai. Nous avons même de lui à ce sujet une lettre intéressante, où il peint d'une manière aimable, quoique toujours avec son style, son indolence et son incurie philosophique.

« Oui, mon cher ami, dit-il, je suis paresseux, et je *jouis* de ce » bien-là en dépit de la fortune, qui n'a pu me l'enlever, et qui m'a » réduit à très-peu de chose sur tout le reste; et ce qui est fort plai- » sant, ce qui prouve combien la paresse est raisonnable, c'est que je » n'aurais rien perdu des autres biens, si des gens qu'on appelait » sages ne m'avaient pas fait cesser un instant d'être paresseux. Je » n'avais qu'à rester comme j'étais... et ce que j'avais m'appartien- » drait encore... Mais, moitié honte de paraître un sot en ne faisant » rien, moitié bêtise d'adolescence, et adhérence de petit garçon au » conseil de ces gens sensés... je les laissais disposer, vendre pour » acheter, et ils me menaient comme ils voulaient... Ah! sainte » paresse! salutaire indolence! si vous étiez restées mes gouvernantes, » je n'aurais pas vraisemblablement écrit tant de *néants* plus ou » moins spirituels; mais j'aurais eu plus de jours heureux, que je » n'ai eu d'instans supportables. »

(17) Un autre reproche qu'on peut faire à Marivaux, dans ses romans, c'est de s'y être permis de trop longs épisodes; celui de la religieuse, dans *Marianne*, occupe lui seul plus d'un volume, et il distrairait trop le lecteur de l'objet principal. Si j'osais hasarder ici mon opinion dans un genre où je me sens peu digne de juger, il me semble que les épisodes dans les romans sont faits pour impatienter le lecteur, au moins si j'en juge par le sentiment qu'ils me font éprouver. On les permet, on les autorise même dans les poèmes épiques, parce que l'objet de ces ouvrages est encore moins d'exciter un grand et vif intérêt, que d'attacher le lecteur par la richesse des détails. Aussi n'y a-t-il pas un poème épique dont on interrompe sans peine la lecture où l'on voudra, sans être trop pressé de la reprendre; mais mal-

heur à tout roman que le lecteur n'est pas pressé d'achever. Quel plaisir peut-on donc espérer de lui voir prendre aux épisodes, dont presque tous nos romans sont surchargés ? fécondité malheureuse, qui veut jouer l'imagination, mais qui n'indique qu'une stérilité véritable, et l'impuissance de soutenir long-temps un grand intérêt réuni sur un seul objet. « Quand je rencontre un de ces épisodes, disait un philosophe, je suis tenté de déchirer le feuillet ; sauter l'épisode est plus tôt » fait encore, et je n'y manque jamais. Eh ! mon Dieu, dis-je tout bas » à l'auteur, si vous avez de quoi faire deux romans, faites-en deux, » et ne les mêlez pas pour les gâter l'un et l'autre. »

(18) Le théâtre demande du mouvement et de l'action, et les pièces de Marivaux n'en ont pas assez. La comédie est un spectacle national et populaire, et les pièces de Marivaux sont d'un genre peu propre à la multitude. Dans ses romans, les peintures sont, à la vérité, plus fines encore que dans ses comédies, mais on a le temps de les envisager plus à son aise ; les tableaux d'ailleurs sont plus variés, et par conséquent réveillent davantage. Telle est, à notre avis, la raison de la préférence que les romans de Marivaux ont obtenue sur ses comédies. Ces romans néanmoins, outre les défauts que nous y avons reconnus, ont encore celui de n'être achevés ni l'un ni l'autre ; défaut qui doit diminuer beaucoup le plaisir qu'on peut prendre à cette lecture, ou dégoûter du moins d'en faire une seconde ; et malheur à tout roman qu'on n'est pas tenté de relire !

(19) Les Anglais font surtout beaucoup de cas du *Spectateur* de Marivaux, qui, d'après l'idée que nous en avons donnée, doit être en effet pour eux la plus intéressante de ses productions. On assure qu'ils mettent ce livre à côté de La Bruyère ; il nous sera permis de ne pas penser comme eux, et de croire sans vanité que nous sommes sur ce point des juges plus compétens. Ils ne placent pas de même Marivaux sur la ligne des écrivains qu'ils ont eus dans le même genre ; d'abord parce qu'un Anglais préfère rarement d'autres écrivains à ceux de sa nation, et ensuite, par une raison à laquelle toutes les nations doivent souscrire, par la supériorité réelle et bien reconnue des Pope, des Addison et des Steele, auxquels le *Spectateur anglais* est redevable de son succès et de sa renommée. A cette restriction près, ils sont si favorables à Marivaux, qu'ils nous reprochent de n'avoir pas pour lui assez d'estime.

(20) Nous avons dit dans l'éloge de Destouches, que Dufresny avait aussi le même travers que Marivaux, d'estimer peu le créateur de notre théâtre comique. C'était peut-être par cette raison que notre académicien, si avare d'éloges pour Molière, en donnait volontiers à Dufresny, le seul de ses contemporains que nous lui ayons entendu louer. Nous avouerons cependant pour l'honneur de l'un et de l'autre, que Marivaux pouvait fonder sur d'autres motifs beaucoup plus justes, le cas qu'il faisait de cet écrivain ; l'originalité piquante de Dufresny était auprès de son panégyriste une assez bonne recomman-

dation ; peut-être croyait-il y trouver un exemple et une apologie du style dont on l'accusait lui-même ; peut-être se flattait-il , sans trop le laisser voir , que ses contemporains , si prompts à le censurer , lui rendraient enfin la même justice qu'ils rendaient à Dufresny depuis qu'il n'existait plus. Mais il y avait entre l'originalité de l'un et celle de l'autre , cette prodigieuse différence , que l'originalité de Dufresny est plus dans les choses , et celle de Marivaux dans le langage ; la diction singulière du premier est toujours la peinture naïve d'une idée singulière , et par cette raison paraît naturelle , quoiqu'originale ; le style du second ne fait souvent qu'exprimer d'une manière précieuse des choses ordinaires , qui ne méritaient pas tant de frais.

Corneille et Montaigne étaient , après Dufresny , les seuls auteurs que Marivaux daignait louer quelquefois ; et Montaigne encore plus que Corneille , par cette seule raison , que la manière d'écrire de Montaigne était plus à lui , moins faite pour tenter le peuple imitateur , et plus faite par conséquent pour plaire à un écrivain qui se piquait lui-même de ne ressembler à personne.

(21) Une différence essentielle entre le Tartufe de Molière et celui de Marivaux , c'est que le dernier se repent , à la mort , d'avoir voulu corrompre sa pupille. Ce rôle de Climal est un des meilleurs de l'ouvrage. Marivaux lui fait parler successivement , et avec la plus grande vérité , le langage apprêté et mielleux de la fausse dévotion , lorsqu'il n'est qu'hypocrite et séducteur , et le langage touchant et vrai de la contrition , lorsqu'il est repentant. Ce dernier morceau , qui est comme la confession de Climal , est écrit avec beaucoup de naturel ; en général Marivaux l'est presque toujours lorsqu'il veut peindre des objets intéressans. Marianne , toutes les fois qu'elle parle sentiment , s'exprime d'une manière aussi simple que touchante. Elle ne quitte ce style que lorsqu'elle s'abandonne aux réflexions si prodiguées dans son histoire , et que l'auteur , dans la préface de ce roman , a essayé de justifier , comme la ressemblance de ses pièces. Mais il a beau dire , dans un roman comme dans une histoire , les longues réflexions impatientent et glacent le lecteur. On les aime chez Tacite , parce qu'elles sont courtes , énergiques , renfermant un grand sens en peu de paroles , et incorporées avec les faits ; presque partout ailleurs elles ennuient ; et de plus , chez Marivaux , elles fatiguent , parce qu'elles joignent à l'ennui de la longueur l'affectation du style.

(22) Lorsque l'Académie adopta Marivaux , on trouva surtout très-mauvais , et sur ce point seul on était juste , que les portes de cette compagnie fussent ouvertes à l'auteur de *Marianne* et d'*Annibal* , dans le temps qu'elles étaient fermées à celui de *la Henriade* et de *Zaïre*. On avait très-grande raison de se récrier contre cette préférence incompréhensible ; il était en effet bien étrange de n'avoir pas mis encore le plus célèbre écrivain de nos jours à une place où le public s'étonnait depuis trente ans de ne le pas voir , et nos prédécesseurs ont trop fait durer ce scandale , que nous ne saurions trop avouer et trop réparer. Mais on avait tort d'ailleurs de reprocher amè-

rement à l'Académie le choix qu'elle venait de faire. Si Pline et Lucain eussent vécu du temps de Cicéron et de Virgile, et qu'il y eût eu dans Rome une académie, croit-on qu'il eût été juste d'y refuser à Lucain et à Pline une place au-dessous de l'orateur et du poëte latin ? Le Borromini, qui a gâté, du moins pour un temps, l'architecture moderne, mais qui l'a gâtée avec esprit et même avec talent, aurait-il pu être exclus, sans injustice, d'une académie d'architecture ? Marivaux est, si l'on veut, le Borromini de la littérature moderne ; mais ce Borromini est encore préférable à tant d'écrivains médiocres, qui croient avoir un style sage, parce qu'ils ont un style commun. Il est vrai que les singes de Marivaux seraient encore au-dessous de cette populace d'écrivains médiocres. Si Horace a donné le nom le plus méprisant aux simples imitateurs, en les appelant un *bétail esclave*, quelle place aurait-il assignée dans la littérature aux détestables copistes d'un mauvais genre ?

(23) La réception de Marivaux à l'Académie Française a été le seul événement un peu remarquable de sa vie. Non-seulement il fut orageux pour lui avant sa réception, il le fut encore le jour de sa réception même. L'archevêque de Sens, Languet de Gergy, chargé de le recevoir, et obligé, par la place qu'il occupait, de louer ses ouvrages, qu'il ne voulait pas paraître avoir lus, tempéra un peu fortement ses louanges par quelques critiques, qu'il assaisonna, il est vrai, de tous les dehors de la politesse, mais sur lesquelles il aurait pu glisser d'une main plus adroite et plus légère. Le récipiendaire s'en trouva blessé, et fut sur le point, nous le savons de lui-même, de demander publiquement justice à l'Académie et à l'assemblée, d'une leçon qui pouvait être juste, mais qui, par la circonstance et par la forme, n'était pas en ce moment fort à sa place. Il eût peut-être trouvé de l'appui dans l'auditoire, déjà blessé, comme lui, de l'espèce de réprimande qu'on lui faisait essayer, et prévenu d'ailleurs peu favorablement pour le prélat directeur, qui, par ses écrits multipliés sur nos querelles théologiques, s'était fait des amis peu zélés et des ennemis implacables. Mais Marivaux prit un parti plus sage, celui de garder le silence sur un discours qui devait bientôt tomber dans l'oubli, et de ne pas lui donner, par ses plaintes, une célébrité à laquelle il ne prétendait pas.

(24) Fontenelle reconnaissait lui-même toute la différence qui était entre Marivaux et lui. « Il a, disait-il, un genre d'esprit qui lui appartient uniquement, et dont seulement il abuse quelquefois. » *Voilà*, disait encore le philosophe, *du bon Marivaux*, lorsqu'il approuvait quelques traits de ses ouvrages ; et nous ajouterons qu'il approuvait souvent, car il était plus favorable en littérature à l'originalité de l'écrivain qu'à la sévérité du bon goût.

Si Marivaux a sur Fontenelle l'avantage d'avoir quelquefois peint le sentiment avec la plus touchante vérité, il n'en a pas parlé de même ; rien n'est peut-être plus extraordinaire dans ses ouvrages, et c'est beaucoup dire, que la définition qu'il en a donnée. *C'est*, selon lui,

l'utile enjolivé de l'honnête. A peine peut-on entrevoir dans ce jargon bizarre le sens que prétendait y attacher l'auteur ; à peine devine-t-on qu'il a voulu définir le sentiment de l'amour, lorsque ce sentiment est commandé par la vertu, qui permet à la nature de s'y livrer, et d'en goûter la douceur et les charmes. Un de nos plus illustres écrivains a donné, de l'amour, dans le style même de Marivaux, une définition plus vraie et plus vivement sentie : *C'est, dit-il, l'étoffe de la nature, que l'imagination a brodée.*

Fontenelle, dans la dernière édition qu'il donna de ses ouvrages, fit imprimer cinq ou six comédies dans ce genre si décrié par les uns, si protégé par les autres, qu'on appelle *tragique bourgeois*, ou *comique larmoyant* ; il mit à la tête une préface très-ingénieuse, et même, selon plus d'un critique, assez solidement ingénieuse, qui contient une apologie pour le moins très-fine de ce genre inconnu à Molière et à nos meilleurs auteurs comiques. Dans cette préface, il parle avec éloge de La Ch aussée et de Destouches, qui s'étaient le plus distingués dans cette carrière nouvelle ; il oublia Marivaux, et ne se le pardonnait pas. On eut beau lui dire, pour le consoler, que l'omission était pour le moins bien excusable, puisque le genre de Marivaux était différent de celui dont cette préface était l'apologie : « N'importe, répondit-il, je ne me consolerais jamais d'avoir manqué » cette occasion de lui témoigner toute mon estime. » Il était d'autant plus affligé de cette omission très-involontaire, qu'il n'osa jamais en parler à son ami. « Je lui connais, disait-il, une sensibilité dont » la délicatesse va jusqu'à la défiance, et je craindrais d'augmenter » encore à ses yeux, par mon excuse, la faute que je suis déjà si » fâché d'avoir commise. »

(25) L'auteur des *Petits Hommes*, en reconnaissant que sa pièce avait dû ennuyer les spectateurs, ne s'exécuta pas, à la vérité, aussi franchement que La Fontaine, qui s'était le premier ennuyé à la sienne, et qui l'avait dit bonnement à ses voisins ; mais notre académicien, en avouant que la principale cause de son ennui avait été l'humiliation de son amour-propre, prouvait au moins, par la naïveté de cet aveu, qu'il se soumettait à l'arrêt prononcé contre lui, et que son dernier mot était de n'en pas appeler. Soumis et docile à la critique quand elle lui paraissait juste, il la méprisait souverainement quand il la croyait déraisonnable ; cependant il ne laissait voir son mépris que par le silence, et ne faisait jamais d'autre réponse. Le seul désir de la paix l'aurait d'ailleurs engagé à se taire : *J'aime mon repos*, disait-il, *et ne veux point troubler celui des autres.* Mais si la douceur de son caractère lui défendait de se venger, la sensibilité de son amour-propre ne lui permettait pas d'oublier.

(26) Marivaux ajoutait encore une raison bonne ou mauvaise en faveur de l'intolérance religieuse dans les vrais croyans : « Je l'excuse, » disait-il, quoique sans l'approuver, parce qu'il s'agit là du plus » grand intérêt de l'espèce humaine. L'intolérance littéraire n'est pas » dans ce cas-là, et je voudrais bien qu'elle fût plus accommodante. »

Aussi assure-t-elle toujours qu'elle ne demande pas mieux que de l'être. Elle ne paraît, si on l'en croit, tenir fortement à son avis, que parce qu'on veut la contraindre à y renoncer, et elle laisserait en paix celui des autres, si on daignait faire la même grâce au sien ; telle est, dans toutes les querelles littéraires, le langage ordinaire et réciproque des partis opposés qui s'égorgent mutuellement pour leurs opinions, en assurant qu'ils se bornent à demander grâce pour elles.

(27) Notre académicien était presque aussi révolté des éloges qu'on lui donnait, lorsque ces éloges paraissaient ridicules, qu'il aurait pu l'être d'une épigramme ou d'une satire. Il trouva mauvais que l'auteur du *Mercur*e l'eût appelé *Téophraste moderne*, en louant un de ses écrits sur les mœurs et le caractère des Français ; dans la lettre qu'il écrivit là-dessus à ce journaliste, on a de la peine à démêler si son mécontentement venait de ce que la louange lui paraissait trop forte, ou simplement déplacée par le peu de justesse et d'équité qu'il croyait voir dans ce parallèle. Ce qui pourrait faire soupçonner dans ses réclamations un peu de vanité secrète, c'est que dans la lettre dont nous parlons, il se moque un peu des anciens ; c'est une vieille et mauvaise habitude dont il avait peine à se défaire.

(28) Si Marivaux a jamais montré du fiel et même de l'injustice, c'a été contre un seul homme, et par malheur pour lui, contre le plus illustre écrivain de nos jours. Il ne pardonnait pas à ce grand homme d'avoir lancé un trait contre lui dans un de ses vers ; il s'en souvenait avec amertume, et ne parlait jamais de sang-froid de son détracteur ; il n'entendait pas même de sang-froid les éloges qu'on en faisait quelquefois en sa présence, et que le public est si sujet à répéter. Il est vrai que le trait dont il avait à se plaindre était piquant, fait pour être retenu par tous les lecteurs, et à plus forte raison pour n'être pas oublié par celui qui en était l'objet et la victime : pardonnons à l'amour-propre humilié d'être injuste à son tour pour ceux qui l'humilient ; mettons-nous un instant à sa place, et souvenons-nous des momens de notre vie où notre vanité, excitée par le même motif, et non moins pressée de sa vengeance, n'a été ni plus éclairée ni plus équitable.

Avouons cependant que si Voltaire, peut-être par une tentation de poète, qui ne méprise pas toujours celui dont il paraît se moquer, s'était permis sur Marivaux un vers plaisant et satirique, il lui avait rendu en prose une justice plus sérieuse, plus détaillée, et apparemment plus sincère.

« Je serais fâché, dit-il dans une de ses lettres, en parlant de Marivaux, de compter parmi mes ennemis un homme de son caractère, et dont j'estime l'esprit et la probité. Il a surtout dans ses ouvrages un caractère de philosophie, d'humanité et d'indépendance, dans lequel j'ai retrouvé avec plaisir mes propres sentimens. Il est vrai que je lui souhaite quelquefois un style moins recherché et des sujets plus nobles ; mais je suis bien loin de l'avoir voulu désigner en parlant des *Comédies métaphysiques*. Je n'entends par ce

» terme que ces comédies où l'on introduit des personnages qui ne
 » sont point dans la nature, des personnages allégoriques, propres,
 » tout au plus, pour le poëme épique, mais très-déplacés sur la scène,
 » où tout doit être peint d'après nature. Ce n'est pas, ce me semble,
 » le défaut de Marivaux. Je lui reprocherai au contraire de trop dé-
 » tailler les passions, et de manquer quelquefois le chemin du cœur,
 » en prenant des routes un peu détournées. J'aime d'autant plus son
 » esprit, que je le prierais de ne le point prodiguer. Il ne faut pas
 » qu'un personnage de comédie songe à être spirituel, il faut qu'il
 » soit plaisant malgré lui et sans croire l'être. C'est la différence qui
 » doit être entre la comédie et le simple dialogue. »

Nous ne voudrions pas répondre que Voltaire pensât bien exactement et à la rigueur tout ce qu'il dit dans cette lettre, et qu'en se moquant des *comédies métaphysiques*, il n'eût pas eu tant soit peu en vue celles de Marivaux, dont c'est là, en effet, le défaut principal. Mais en général la manière dont il juge ici notre académicien est assez équitable pour laisser croire qu'en effet c'était au fond, et à peu de chose près, sa vraie façon de penser sur cet ingénieux écrivain.

(29) Dans ses mouvemens d'humeur ou de justice contre les auteurs de parodies, Marivaux ne se souvenait pas qu'en travestissant autrefois *Télémaque*, il s'était lui-même rendu coupable de la faute qu'il leur reprochait; mais il se croyait moins criminel, parce qu'il n'avait travesti que des morts, à qui la louange et la critique étaient indifférentes; c'en était assez pour mettre sa morale à couvert, mais non pas pour justifier son goût.

(30) Dans quelques uns de ces *ana*, dont les anecdotes sont si suspectes, on a rapporté autrement un fait si honorable à Helvétius. On lui fait dire : *Oh! comme j'aurais traité Marivaux, si je ne lui faisais pas une pension*; et on a la sottise de lui donner des éloges pour avoir parlé de la sorte. Le compilateur d'anecdotes n'a pas senti combien il y aurait eu peu de délicatesse dans un pareil discours. Aussi n'a-t-il pas été tenu par Helvétius, qui avait l'âme trop honnête et trop élevée pour se venger ainsi de celui dont il était le bienfaiteur. Parlant un jour à l'auteur de cet éloge, de l'humeur que Marivaux avait souvent avec lui : « Il me paie, disait-il, avec usure » le peu de bien que je lui fais; heureusement pour moi je m'en » souviens quand il me maltraite, et je dois à ce souvenir la satis- » faction inexprimable que je ressens, de ne pas rendre ma bienfai- » sance amère à l'homme vertueux et sensible que j'ai eu le bonheur » d'obliger. »

(31) On pourrait ajouter à cette réponse si philosophique et si modeste sur la nature de l'âme, que le P. Malebranche, qui avait étudié l'âme toute sa vie, avouait lui-même n'en pas savoir davantage, et se bornait à en croire la spiritualité et l'immortalité, sans se préoccuper, comme il le disait en propres termes, d'avoir une idée claire de sa substance. Si on était tenté de former quelque soupçon sur l'ignorance

de Marivaux à cet égard , celle du pieux oratorien suffirait pour la justifier aux yeux du moins des hommes sages, qui déjà trop affligés de voir l'impiété où elle est , n'ont garde de la chercher encore où elle n'est pas.

ÉLOGE D'OLIVET ¹.

Après avoir fait ses humanités de la manière la plus brillante, son goût décidé pour l'étude le détermina à entrer chez les jésuites, où il espérait trouver en tout genre d'excellens maîtres et de bons modèles, et principalement tout le loisir nécessaire pour se livrer à sa passion favorite; car parmi tant d'ordres religieux, dont l'Église et l'État sont chargés, la compagnie des jésuites a été la seule où tous les momens, le temps du noviciat excepté ², fussent consacrés à s'instruire; on n'y consumait point dans une psalmodie fastidieuse un temps qu'on savait mieux employer (1). C'est à une constitution si bien assortie aux véritables intérêts d'une congrégation monastique, que cette société doit les hommes célèbres qu'elle a produits, et dont le mérite lui aurait assuré une existence glorieuse et durable, sans l'esprit de domination et de cabale qui l'a rendue odieuse et l'a précipitée dans l'abîme où elle s'est perdue.

Ce fut pendant son séjour chez les jésuites que le P. Thoullier, car c'est ainsi qu'on appelait alors l'abbé d'Olivet, eut l'avantage de connaître l'illustre Despréaux. Il allait voir souvent ce poète célèbre dans sa retraite d'Auteuil; il recueillait avidement ses leçons; il était là comme un disciple de Pythagore, *pendens dicentis ab ore*, immobile et dans le silence, écoutant ce grand maître avec une espèce de vénération religieuse. Aussi adopta-t-il sans réserve toute la sévérité de ses jugemens littéraires. Peut-être avait-il, comme son oracle, le goût plus austère que fin ³; son esprit ressemblait à ces palais sains et vigoureux, qui expriment avec force et goûtent avec plaisir le suc des viandes pleines de substance, mais qui ne savent ni distinguer ni apprécier des alimens plus délicats; peut-être, après tout, ne perdent-ils pas,

¹ Joseph Thoullier d'Olivet, conseiller d'honneur en la chambre des comptes de Besançon, né à Salins, en Franche-Comté, le 30 mars 1662; reçu le 25 novembre 1723, à la place de Jean de La Chapelle; mort le 8 octobre 1768.

² Voyez la note 2 sur l'éloge de Crébillon.

³ Voyez les notes sur l'article de Despréaux.

autant qu'on le croit, à être privés de cette subtilité exaltée et fugitive, souvent plus propre à énerver le goût qu'à le raffiner.

L'attachement du P. Thoullier pour les opinions de Despréaux s'étendit jusqu'à sa personne; l'humeur un peu brusque et quelquefois chagrine du maître s'accordait assez avec la franchise et l'espèce de rudesse dont le disciple paraissait se piquer aussi. C'est au moins sous cet extérieur que l'abbé d'Olivet s'est montré dans le monde à ceux qui l'ont connu : le public apprendra néanmoins avec quelque surprise, que tant qu'il fut chez les jésuites, il eut une réputation toute différente ; on lui trouvait une urbanité, une politesse, une douceur, qui faisaient regretter à la plupart de ses amis, que tant de charmes et d'agrémens fussent perdus pour le monde, et condamnés à l'obscurité monastique. On ne peut expliquer cette différence singulière du P. Thoullier et de l'abbé d'Olivet, qu'en supposant, ou que l'abbé d'Olivet avançant en âge, avait sur la route prodigieusement changé d'extérieur et de forme ; ou que la sévérité attachée à la robe jésuitique, faisait louer en lui comme un agrément rare, ce qui n'était que l'effet simple et naturel d'une éducation moins agreste que celle de la plupart de ses confrères. D'ailleurs le crédit énorme dont cette société jouissait alors par la confiance que le monarque avait la faiblesse de lui accorder, donnait à presque tous ses membres un air de morgue et d'orgueil qui révoltait jusqu'à leurs amis même, mais qu'apparemment le P. Thoullier ne partageait pas, et dont on lui savait gré d'être exempt.

Il eut le bonheur de payer à Despréaux, par un service essentiel, l'amitié et les leçons dont l'illustre satirique le gratifiait. Nous avons dit dans l'éloge de ce grand poète, que l'implacable jésuite Le Tellier lui avait attribué des vers détestables contre la société, vers dont il aurait bientôt cessé de le croire auteur, s'il eût daigné consulter sur ce sujet le dernier préfet du collège de Louis-le-Grand, ou même le dernier écolier de ce collège, qui se connût tant soit peu en vers français. Mais Le Tellier, plus fougueux controversiste que bon écrivain, prévenu d'ailleurs contre Despréaux, dont les liaisons avec Port-Royal lui déplaisaient, s'affermissait, par cette prévention, dans une erreur dont il ne se souciait pas de sortir ; il paraissait déterminé à perdre le poète dans l'esprit du monarque que Despréaux avait tant célébré, mais qui, devenu vieux et dévot, n'aurait pas hésité à sacrifier son panégyriste à son confesseur, et son amour-propre à ses scrupules. Le P. Thoullier se rendit médiateur, entreprit de justifier son ami, fut assez heureux pour y réussir, et apaisa tout. Le fidèle ami de Despréaux et son respectueux

commentateur, l'avocat lyonnais Brossette, nous a conservé quelques pièces curieuses de cette grande négociation (2). On y voit le fiel et l'insolence du confesseur jésuite, la sage modération du médiateur, et la violence que le poète se fait en frémissant pour contenir la bile dont il était plein contre son odieux adversaire, sans pouvoir, malgré ses efforts, empêcher qu'elle ne lui échappe.

Le P. Thoullier dut se faire aussi lui-même quelque violence pour la médiation dont il se chargeait; car il n'aimait pas le P. Le Tellier, et partageait ce sentiment avec presque tous ses confrères. On lui a plusieurs fois entendu dire, que lorsque ce jésuite passa de la dignité de provincial, dont il était revêtu, à celle de confesseur du roi, la plupart des jésuites, et surtout les plus jeunes, au nombre desquels était le P. Thoullier, furent transportés de joie, non de l'honneur que recevait le P. Le Tellier, mais d'être délivrés du sceptre de fer avec lequel il les gouvernait. Heureuse l'Église de France, si elle n'avait pas trouvé son malheur dans un événement qui soulageait tant la société!

Le jeune jésuite, qui voyait si assidûment le législateur du Parnasse, crut par cela même avoir quelque droit de s'y placer. Il osa pendant quelques années être poète: nous savons de lui-même qu'il avait fait beaucoup de vers français, et qu'il fut assez juste ou assez sévère, dans un âge plus avancé, pour les dévouer à ce qu'il appelait lui-même *emendaturis ignibus* (au feu destiné à les corriger); bien différent de cette foule de jeunes littérateurs qui, craignant de perdre ce que le public n'eût jamais réclamé, se hâtent de lui offrir les fruits avortés de leur verve, et ont la douleur d'entendre prononcer contre ces productions malheureuses, la sentence qu'ils auraient prévenue en les condamnant à l'oubli.

Il passa de la poésie à la chaire, et s'y livra avec la même ardeur; mais pour se pénétrer des principes et du goût d'une éloquence saine, et pour avoir sous les yeux, dans le même écrivain, le précepte et l'exemple, il s'attacha surtout à Cicéron; à force de le lire et de le méditer, il prit pour cet auteur le goût viv et l'espèce de passion qu'il a conservée jusqu'à la fin de ses jours, et consignée dans tous ses écrits; cet enthousiasme déclaré, cette profession de foi constante a été parmi les gens de lettres comme l'écusson de l'abbé d'Olivet, ou, si l'on veut, sa cotte d'armes distinctive. Il semblait répéter sans cesse à tout ce qui l'environnait, l'espèce de cri de guerre qu'il a fait retentir dans une de ses harangues académiques: *Lisez Cicéron, lisez Cicéron*. A peine permettait-il aux jeunes gens d'autres lectures,

qui ne lui paraissaient guère propres qu'à leur corrompre le goût. On lui demandait son avis sur les ouvrages d'un jeune écrivain, qui annonçait dès lors les plus grands talens, et qui a tenu depuis tout ce qu'il promettait, l'auteur des éloges de Sully, de Descartes et de Marc-Aurèle; l'inflexible cicéronien répondit avec une sévérité chagrine : *Il a trop lu Tacite*. L'abbé d'Olivet n'eut point *cet écueil* à éviter; fidèle au dieu qu'il avait choisi, il ne porta point ailleurs son hommage. Aussi, quoique obligé chez les jésuites à d'autres études, la lecture de Cicéron, devenue son occupation chérie, lui rendit bientôt toute autre occupation fastidieuse; et comme il craignit que ses supérieurs ne le forçassent de faire diversion à cette lecture en se tournant vers des objets contraires à son goût, il quitta la société à l'âge de trente-trois ans, c'est-à-dire au moment où il était près de s'y engager pour toujours (3). Mais en la quittant, il conserva pour elle cet attachement, pour ainsi dire filial, devenu parmi nous comme le signalement de presque tous ceux qui ont appartenu à cette société célèbre; attachement qui prouve en eux, ou le souvenir estimable de ce qu'ils lui doivent, ou l'habitude qu'ils y ont contractée du patriotisme général qui était comme *inhérent* à tous les membres de cette compagnie, et que la robe jésuitique semblait en quelque manière envelopper. On a vu même, et l'abbé d'Olivet en citait d'illustres exemples, on a vu plusieurs de ceux qui avaient dépouillé cette robe par mécontentement de leurs confrères, afficher pour eux, après les avoir quittés, le zèle le plus courageux et le plus vif, non-seulement dans les beaux jours de la société, mais dans ses jours d'infortune et de destruction; on a vu la plupart de ces déserteurs travestis, ou plutôt de ces ex-jésuites honoraires, conserver jusqu'à cet esprit d'intrigue sourde et de manège hypocrite qui, des chefs de la société, se répandait jusqu'à ses membres. On a vu enfin, comme *le disait* encore l'abbé d'Olivet, des ex-jésuites qui, dans cette société, n'avaient point fait parler d'eux, en montrer tellement l'esprit après leur retraite, qu'on a dit, *qu'ils s'étaient fait jésuites depuis qu'ils ne l'étaient plus*. Notre académicien, et pendant qu'il fut jésuite, et depuis qu'il eut cessé de l'être, a toujours été à l'abri de ce reproche. Il ne fut ni ambitieux, ni tartufe, ni adulateur; il le fut si peu, qu'il ne voyait pas même ces vices dans plusieurs de ses confrères, en qui néanmoins ils pouvaient être aperçus par des yeux moins clairvoyans que les siens. Tout jésuite était son ami, même sans en être connu, et comme par provision ou par sympathie. Peut-être aussi y entraît-il une sorte de prudence et presque de politique; peut-être craignait-il de déplaire à une société qui ne pardonnait pas, et de mériter

par quelque faute, même involontaire, ce ressentiment implacable dont il avait été à portée de voir de près et souvent les redoutables effets. Son amitié ferme et intrépide pour les jésuites a fait présumer qu'en conservant l'esprit général qui attache à cette compagnie ses anciens membres, il avait de plus conservé avec elle des relations particulières plus cachées et plus intimes. Il fut, dit-on, lié aux jésuites jusqu'à la fin, par cette espèce d'*affiliation* qui s'étendait jusqu'aux séculiers, qui les mettait dans une espèce de dépendance de la société, qui a donné à cette société tant d'amis et de partisans déclarés ou secrets; on assure même que ces pères ont eu l'adresse d'engager dans une association si habilement formée, des princes et des monarques, s'avilissant eux-mêmes par ce dévouement, qui les réduisait à n'être plus que les premiers moines.

Pendant que l'abbé d'Olivet était encore dans la société des jésuites, on avait voulu l'appeler en Espagne pour lui confier l'éducation du prince des Asturies; mais il sentit que l'éducation d'un prince avait trop de difficultés morales, pour qu'il pût espérer un succès capable de le dédommager du sacrifice qu'il aurait fait de sa liberté. Il renonça donc à cet emploi si flatteur pour la vanité, mais presque impossible à bien remplir; il préféra à la faveur et aux richesses, la liberté et l'étude; et à l'humble métier de courtisan, l'état noble d'homme de lettres. Peut-être aussi, car pourquoi taire ce motif, peut-être l'abbé d'Olivet, instruit par ses confrères du peu de considération dont les lettres jouissaient alors à la cour d'Espagne, voulut, sans oser trop le dire, imiter Pétrarque, qui dédaigna avec un noble orgueil de paraître à la cour de Philippe de Valois, parce que le monarque avait pour les lettres, non-seulement l'indifférence dont tant de rois ont été coupables, mais une haine dont il avait l'ineptie et la maladresse de se glorifier; quoiqu'ayant donné sur lui tant de prise par ses fautes et par ses revers, il eût le plus grand intérêt de ne pas offenser des hommes qui devaient, par leurs écrits, le livrer à la postérité. Ce roi, si peu considéré par elle, n'avait pas même la misérable finesse de ce tyran de Syracuse, qui disait : *j'entretiens à ma cour des philosophes et des beaux-esprits, non que je les estime, mais parce que je veux être estimé à cause de la faveur que je leur montre* (4).

Le premier ouvrage de notre académicien ne pouvait manquer d'avoir Cicéron pour objet; ce fut la traduction des *Entretiens sur la nature des Dieux*. Il donna depuis, conjointement avec le président Bouhier, la version des *Tusculanes*, du même auteur; il publia ensuite celle des *Catilinaires*; enfin il recueillit, dans les ouvrages de Cicéron, les endroits qui lui parurent les

plus propres, non-seulement à former le goût des jeunes gens, mais à leur inspirer des principes solides et lumineux de justice, de sagesse et de bienfaisance : ces morceaux, traduits avec soin, parurent sous le titre de *Pensées de Cicéron, pour servir à l'éducation de la jeunesse*. C'est une espèce d'esprit de cet orateur philosophe ; esprit infiniment plus digne de ce nom, que ces extraits informes et mal choisis de tant d'auteurs modernes, compilés aussi sous le nom d'esprit, et quelquefois de génie, par des hommes qui ne donneront à personne la peine de recueillir le leur¹.

Toutes ces traductions furent très-bien reçues, et ont conservé jusqu'aujourd'hui la réputation qu'elles obtinrent lorsque l'auteur les donna pour la première fois. Elles parurent écrites avec la fidélité la plus exacte, et la correction grammaticale la plus scrupuleuse. Ces deux qualités les rendirent surtout très-recommandables pour cette classe d'hommes, qui est chargée d'enseigner dans nos collèges les principes des deux langues ; ils pouvaient, en envisageant sous ce point de vue les versions de l'abbé d'Olivet, les offrir à leurs disciples comme des modèles. Des juges plus délicats ou plus difficiles décideront si, au mérite de l'exactitude et d'une diction pure, ces versions joignent celui de l'élégance et des grâces qu'on doit désirer dans un traducteur de Cicéron ; si l'on trouve dans l'abbé d'Olivet cette heureuse aisance, ce choix et cette noblesse d'expression jointe à la plus aimable simplicité, et surtout cette harmonie si douce et si facile qui caractérise les ouvrages de l'orateur romain ; qualités si propres tout à la fois, et à charmer ceux qui lisent Cicéron dans sa langue originale, et presque à désespérer ceux qui voudront faire passer dans notre langue, non pas seulement les traits grossiers de son visage, mais le caractère intéressant de sa physionomie, et la mélodie séduisante de son style.

L'abbé d'Olivet, en se consacrant au pénible métier de traducteur, n'ignorait ni le travail qu'il exige, ni les dégoûts que l'opinion même des gens de lettres semble y avoir attachés. « Un traducteur, dit-il dans son Histoire de l'Académie, doit
 » être un Protée qui n'ait point de forme immuable, et qui
 » sache prendre tous les caractères de ses originaux ; mais pour
 » cela, outre la souplesse du génie, il faut de la patience, vertu
 » qui manque plus que le génie aux Français, et qui manque
 » surtout aux traducteurs ; car tout écrivain ne fait d'efforts qu'à
 » proportion de la gloire qu'il se promet de son ouvrage ; et

¹ On nous a donné le *Génie de Montesquieu*, le *Génie de Hume*, l'*Esprit de Voltaire*, celui de *Fontenelle*, celui de *Montaigne*, etc., et jusqu'à celui de l'abbé *Desfontaines* et des *Journalistes de Trévoux*.

» comme les traducteurs savent que le public n'attache qu'une gloire médiocre à leur travail, aussi sont-ils sujets à ne faire que des efforts médiocres pour réussir. » C'est aux connaisseurs à juger si l'abbé d'Olivet a mieux fait parler Cicéron qu'un autre académicien dont il fait mention dans son histoire, le janséniste Dubois, qui, ayant traduit plusieurs ouvrages de ce grand orateur, et quelques uns de S. Augustin, avait fait croire à quelques uns de ses lecteurs que l'auteur de *la Cité de Dieu* et celui des *Offices* se ressemblaient absolument par la manière d'écrire (5).

En s'occupant à mettre en français les ouvrages philosophiques de Cicéron, l'abbé d'Olivet avait eu occasion de faire quelques recherches sur la philosophie ancienne; le résultat de ces recherches est imprimé à la suite de sa traduction de *la Nature des Dieux*, sous le titre de *Théologie des philosophes*. C'était à peu près à cette théologie ancienne que se bornaient ses connaissances philosophiques; elles ne s'étendaient pas jusqu'à la philosophie moderne, qu'il avait même l'injustice de mépriser au fond de son cœur, quoiqu'il ne pût s'en dissimuler les progrès journaliers, et que ces progrès lui donnassent même quelquefois une humeur secrète dont il ne s'apercevait pas. Plein d'admiration pour les anciens, il trouvait dans leur philosophie jusqu'aux vérités les plus sublimes, dont ils étaient si loin d'avoir une idée confuse.

L'admirateur passionné et le traducteur infatigable de Cicéron ne se contenta pas d'enrichir notre langue, autant qu'il était en lui, des productions de ce grand homme qui lui en parurent les plus dignes; il entreprit de donner une édition complète de tous ses ouvrages avec le texte le plus pur, et avec des remarques, où, sans rien mettre de superflu, il n'omettrait aussi rien d'utile. Il se livra avec ardeur à ce grand travail durant plusieurs années, et il eut la satisfaction de jouir du fruit de ses veilles par le succès avec lequel son édition fut accueillie de tous les savans de l'Europe. En effet, elle ne laisse rien à désirer pour la correction du texte, pour la netteté, la précision, le savoir et le goût qui brillent dans les remarques, et pour la beauté même de l'exécution typographique. La plupart des éditeurs et commentateurs promettent beaucoup, tiennent peu; l'abbé d'Olivet, dans son *Cicéron*, donne beaucoup sans le promettre. Il n'y a pas une note de lui, mais toutes sont des meilleurs commentateurs, et chacune est appuyée d'un nom illustre. Ainsi le goût de l'éditeur paraît également et dans le choix des richesses qu'il a empruntées d'ailleurs, et dans celles qui lui appartiennent, entre autres, dans une préface savante, judicieuse

et bien écrite, qui sert de frontispice à l'ouvrage, et qui en décore l'entrée. L'abbé d'Olivet avait d'abord entrepris cette édition à la sollicitation de la cour d'Angleterre ; on eut honte à la cour de France de laisser aux étrangers l'honneur de récompenser son travail, et il dut à cette émulation nationale ou ministérielle une pension de 1500 livres qu'il eut sur la cassette ; prix modique de ses peines, mais qui suffisait à ses désirs, et qui n'était à ses yeux qu'une marque précieuse et chère de la satisfaction de son souverain. Il est vrai qu'il jouissait d'ailleurs d'une aisance honnête pour un savant livré à la retraite et à l'étude ; mais combien d'hommes plus opulens que lui n'en ont pas été moins avides ? Les distributeurs des grâces, auprès desquels son mérite lui donnait accès, étaient étonnés de le voir sans cesse demander pour les autres et jamais pour lui. Il vivait avec cette économie et cette simplicité si ordinaire et si naturelle à ceux qui cultivent les lettres ; économie que l'on a injustement taxée d'avarice dans quelques écrivains célèbres, à qui leur fortune semblait permettre un état plus fastueux ; heureux, quoi qu'on en dise, d'avoir été assez sages pour trouver dans le travail leurs plaisirs les plus chers, et d'avoir ignoré ces besoins factices, si tristement nécessaires à tant d'hommes dont l'âme et la tête sont également vides (6).

L'abbé d'Olivet n'était encore connu que par une de ses traductions, lorsqu'il fut reçu dans l'Académie Française. Cette compagnie crut lui devoir tenir compte de ses premiers travaux, de sa modestie, et des suffrages qu'il avait obtenus dans un genre d'écrire où les succès, encore si rares de nos jours, l'étaient alors bien davantage. Il fut élu, quoiqu'absent, dans le temps qu'il était allé rendre les derniers devoirs à son père : l'Académie, en le dispensant de solliciter les suffrages que ses travaux sollicitaient assez, fit en cette occasion ce qu'elle devrait toujours faire ; les lettres et la compagnie y gagneraient : mais l'intrigue et le crédit, ces deux ressources de la médiocrité, rendront nos vœux inutiles.

Comme les traductions publiées par l'abbé d'Olivet, soit avant, soit après son entrée dans cette compagnie, étaient de très-bons modèles pour la pureté de la langue française, il pouvait se flatter d'avoir suffisamment rempli par ce travail le devoir d'académicien, même avant que d'en avoir le titre ; il crut cependant que sa nouvelle qualité l'obligeait à faire quelque chose de plus pour une langue qui lui était chère, et qu'il n'avait pas eu, à l'exemple de tant d'érudits, l'injustice et l'ineptie de négliger pour apprendre très-imparfaitement les langues anciennes. Il donna son traité de la *Prosodie française*, qu'on peut regarder

comme étant à la fois l'apologie et l'éloge de notre langue. L'auteur se propose de développer dans cet ouvrage toutes nos richesses et nos ressources quant à la prosodie ; il tâche surtout de prouver, ce qui ne paraît pas facile, que nous n'avons à cet égard rien ou presque rien à envier aux Grecs et aux Latins, et que presque toutes nos syllabes ont une mesure déterminée. On ne peut dissimuler que l'abbé d'Olivet, qui était né loin de la capitale, et qui n'y était pas venu d'assez bonne heure, s'est trompé sur la *quantité* de quelques syllabes qu'il prononçait à la manière de sa province. Mais on doit en même temps rendre justice à son travail, le plus détaillé et le plus utile qui eût encore paru sur cette matière. Il le serait parfaitement à tous égards, si quelque homme de lettres, bien versé dans notre prosodie, entreprenait de donner une édition de ce livre, avec des remarques où il corrigerait les méprises très-excusablees qui sont échappées à l'auteur, et suppléerait les omissions presque inévitables qu'il a faites. On procurerait à la littérature plus d'avantages en rajeunissant de la sorte les ouvrages vraiment utiles, par des éditions revues avec soin, corrigées avec intelligence, augmentées quelquefois avec goût, et souvent élaguées avec plus de goût encore, qu'en redonnant vingt fois au public, dans des ouvrages qu'on appelle nouveaux, le bien dont il était déjà en possession, et en multipliant les livres, sans multiplier l'instruction ni les lumières (7).

Au traité de la *Prosodie française*, l'abbé d'Olivet fit succéder des *Remarques de grammaire sur Racine*. Quoique plein d'une juste admiration pour ce grand poète, il jugea utile de marquer les fautes légères qu'il croyait lui être échappées dans ses ouvrages. On reproche néanmoins au censeur d'avoir poussé la sévérité trop loin, et d'avoir plus jugé Racine en grammairien qu'en poète ; les *remarques* déplurent surtout à un satirique plus fameux que célèbre, et plus caustique que juste, qui, à chaque ennemi qu'il se faisait toutes les semaines par ses feuilles périodiques, croyait avoir fait une nouvelle conquête. L'abbé Desfontaines, puisqu'il faut l'appeler par son nom, attaqua les observations sur Racine, par un ouvrage qu'il intitula *Racine vengé* ; titre d'autant plus impropre, que l'abbé d'Olivet était bien éloigné d'avoir voulu par ses remarques porter la moindre atteinte à la gloire de ce grand poète ; il l'avait au contraire choisi comme le modèle le plus parfait de la pureté grammaticale, comme un écrivain digne d'être étudié et médité par tous ceux qui veulent s'instruire à fond de notre langue. Il n'est pas étonnant, il était même presque indispensable que celui de tous nos auteurs qui a le plus enrichi la langue française, qui a le

mieux vu ce que le génie de cette langue pouvait interdire ou permettre, qui a su le plus heureusement et le plus hardiment tout à la fois marier ensemble tant d'expressions, dont l'alliage était une entreprise délicate et dangereuse, payât, dans un petit nombre de négligences ou de méprises, le tribut à sa condition humaine; il était donc nécessaire, en marquant ces légères taches, de rendre la lecture de ce poëte inimitable, aussi utile qu'elle pouvait l'être aux jeunes auteurs, qui ne sauraient trop étudier Racine, si la nature les a faits pour le remplacer un jour ou même pour en approcher. Nous n'examinerons point si quelques unes des fautes ou des licences que l'abbé d'Olivet remarque dans Racine, sont permises en poésie, ou même y sont des beautés; mais il est au moins certain que presque toutes les incorrections que notre scrupuleux grammairien croit apercevoir dans ce grand poëte, doivent être évitées dans une prose sévère, et que la plupart de ces incorrections, nonobstant même les beautés qui en résultent, n'ont peut-être pas de sauve-garde plus assurée contre le peuple des critiques, que l'autorité qu'elles tirent du nom respecté de Racine. L'ouvrage de l'abbé d'Olivet, étudié et médité dans cet esprit, sera de la plus grande instruction pour les prosateurs et pour les poëtes; il leur apprendra ce qu'ils doivent proscrire ou adopter dans les autres écrivains; il les éclairera sur le caractère de notre langue, sur ses entraves et ses ressources, sa richesse et son indigence, la sagesse de ses lois et la singularité de ses bizarreries. Ce serait un travail facile, mais digne d'un poëte homme de goût, de marquer avec soin, dans les pièces de Racine, toutes les expressions nouvelles et hardies qu'il s'est permises, et de les réunir dans un même recueil, aussi précieux pour la langue qu'intéressant pour les gens de lettres. Ils ne pourraient, en lisant ce recueil, se refuser à une réflexion bien naturelle; c'est que s'il avait existé du temps de Racine quelqu'un de ces Cerbères de la littérature qui, trois ou quatre fois le mois, déchirent à tort et à travers les ouvrages des autres, il n'eût pas manqué de tourner ces expressions en ridicule et d'appeler leur auteur un poëte gothique et barbare, abusant des libertés de la poésie pour faire une langue qui ne serait jamais parlée que de lui seul. Une pareille critique aurait fourni la plus douce pâture à ce même abbé Desfontaines, qui défendait Racine mort, et qui l'aurait déchiré vivant. Il faisait un crime à l'abbé d'Olivet de n'avoir pas témoigné assez de respect pour un grand homme, que soixante ans plus tôt ce prétendu vengeur eût vilipendé sans pudeur et sans égards. Aussi notre académicien, bien tranquille sur l'utilité de son ouvrage, sur la

justesse de ses remarques , et sur la sincérité de son admiration pour Racine, dédaigna de répondre aux critiques de l'abbé Desfontaines ; il fit seulement quelques observations légères sur cet Aristarque , dans une lettre qu'il adressa au président Bouhier. Il y avoue à son illustre ami combien il est étonné de l'acharnement du moderne Zoile , avec lequel il n'avait cependant aucune espèce de concurrence : *Car je ne suis occupé , dit-il , qu'à faire honneur aux morts , et lui à déchirer les vivans.* Il ajoute , après avoir caractérisé , avec autant de vérité que d'énergie , la partialité , la passion et les bévues fréquentes du critique , *qu'occupé depuis tant d'années à nous faire le portrait d'un millier d'auteurs , l'abbé Desfontaines n'a jamais fait que le sien.* L'abbé d'Olivet rappelait à cette occasion la sottise naïve de ce même compilateur d'invectives hebdomadaires qui , embarrassé des reproches que lui faisait un homme en place sur le vil métier qu'il exerçait , lui dit tranquillement : *Il faut que je vive ;* et en reçut cette courte réponse : *Je n'en vois pas la nécessité.* Ex-jésuite , ainsi que l'abbé d'Olivet , il se piquait , disait-il , de beaucoup d'estime et d'amitié pour lui malgré leur querelle , et lui aurait dit volontiers , comme il avait fait dans une autre occasion à un homme qui se croyait son ami , et dont il avait déchiré l'ouvrage : *Alger mourrait de faim , s'il vivait en paix avec tout le monde.* Il osa dédier à l'Académie Française , sans l'en avoir prévenue , son *Racine vengé* , en protestant , comme le font toujours ses pareils , *de la pureté de ses intentions et de son zèle pour les lettres* , et surtout , ce qui donnait à cette protestation un grand air de vérité , en *désavouant* quelques satires grossières qu'il avait faites contre l'Académie , et dont il eût été bien fâché qu'on ne le crût pas l'auteur. « Vous êtes , mes- » sieurs , dit-il , les arbitres de la langue ; plût à Dieu , ajoute- » t-il par un rébus ingénieux , que vous le fussiez aussi de la » langue prise dans un autre sens , c'est-à-dire , que vous fussiez » les juges de tous les traits que la malignité ou la prévention » sèment contre la réputation des gens de lettres. » L'Académie , sans que l'abbé d'Olivet l'en sollicitât , déclara qu'elle se tenait d'autant plus offensée de cette dédicace faite sans son aveu , que si l'auteur lui en avait demandé la permission , elle la lui aurait refusée ; et elle ne fit pas plus d'attention à l'apologie du satirique , que les magistrats n'en font aux plaintes de ces criminels , dont la réponse aux preuves qui les condamnent , est qu'ils ont le malheur *d'avoir des ennemis*. Tel était l'antagoniste à qui l'abbé d'Olivet avait à faire. Nous rapportons ces différens traits , non-seulement parce qu'ils sont la peinture fidèle du satirique dont il s'agit , mais parce que nous avons plus

d'une fois entendu notre académicien en faire une application peu flattense aux dignes successeurs de ce forban littéraire, qui se sont ignominieusement traînés sur ses traces, et qui, pleins du même fiel que lui, n'ont pas même eu comme lui l'art facile et méprisable de le préparer et de le répandre.

Nous sommes pourtant fâchés que l'abbé d'Olivet ait un peu gâté la réponse, de très-bon goût, qu'il a faite à son censeur, par une épigramme latine qui n'est pas tout-à-fait du même genre; épigramme faite pour le temps des Scioppius et des Saumaise (8).

Ce léger écart où se laissa entraîner en ce moment un écrivain tel que l'abbé d'Olivet, mesuré dans ses écrits, et accrédité par la sagesse de sa conduite, est une leçon utile pour nos auteurs; ils apprendront, par cet exemple, que quand on fait à des satires l'honneur d'y répondre, ce doit être avec le sel et la gaieté de La Motte¹, et non avec le fiel et la fange de Scaliger; supposé néanmoins qu'il ne vaille pas mieux encore y opposer le mépris et le silence de Fontenelle, plus fait pour humilier l'envie que les représailles les plus sanglantes et les mieux méritées. Il n'y a peut-être qu'un exemple de conduite encore plus estimable; c'est celui d'un autre philosophe qui, outragé par un satirique, lui répondit par une épigramme ingénieuse et sanglante, et la lui envoya en l'assurant qu'elle ne serait vue de personne: l'offensé voulait prouver à l'agresseur, par cette vengeance si noble, qu'au talent de faire des satires, il joignait le mérite d'en dédaigner l'usage.

L'abbé d'Olivet était si éloigné de vouloir déprimer Racine en y cherchant des fautes, qu'il a même défendu de son mieux, dans ces *Remarques* tant critiquées, une des fautes principales que de sévères critiques ont reprochée à ce grand poète, le récit de Théràmène dans la tragédie de *Phèdre*. Il est vrai que l'apologiste de ce récit aurait pu le mieux justifier; car il s'attache presque uniquement à faire voir que l'expression de Théràmène,

Le flot qui l'apporta recule éponvanté,

est très-poétique et très-belle, ce qui n'est pas l'état de la question, et même est un des objets de la critique: mais la faiblesse seule de la défense, jointe au ton de bonne foi qu'on y remarque, suffirait pour prouver le zèle du défenseur (9). Il s'est montré admirateur si vrai de Racine, même en ne plaidant pas assez bien pour lui, qu'il serait encore moins absurde, quoique toujours très-injuste, de le regarder comme un enthousiaste peu éclairé

¹ Voyez l'éloge de cet académicien, et sa réponse aux invectives de madame Dacier.

de ce grand poëte , que comme son ennemi secret et son commentateur perfide.

Il ne borna pas ses travaux académiques aux deux ouvrages sur la prosodie et sur Racine ; il entreprit d'écrire l'histoire de cette compagnie, dont Péliisson n'avait fait qu'environ vingt années, et il la continua jusqu'au commencement de notre siècle. L'ouvrage de Péliisson avait conservé long-temps une réputation dont il n'était pas tout-à-fait digne. L'abbé d'Olivet, dans sa continuation, feint de ne succéder qu'en tremblant à un tel prédécesseur ; mais s'il était décent qu'il parût effrayé de son modèle, au fond il ne devait pas le redouter beaucoup ; sa continuation de *l'Histoire de l'Académie*, éloge rare dans un continuateur, soutient le parallèle avec avantage ; elle est d'ailleurs recommandable par la fidélité des recherches, et par plusieurs faits intéressans pour la compagnie, que l'auteur y a conservés. On y désirait un peu plus de noblesse et d'aménité dans le style. L'austérité du goût dont l'historien faisait profession, les leçons qu'il avait reçues de Despréaux, la lecture des anciens dont il était rempli, lui avaient inspiré un juste éloignement pour l'affectation et l'enflure ; mais peut-être a-t-il donné dans l'écueil contraire, en cherchant la simplicité jusqu'à l'excès ; peut-être tombe-t-il quelquefois dans le style bourgeois et familier, en voulant éviter le style guindé et précieux. Cette critique, la seule qu'on puisse faire de cet ouvrage, ne fut pourtant pas celle qu'on en fit. On accusa l'auteur d'avoir été l'apologiste de Cotin : il ne faut que lire l'article de cet académicien infortuné, pour voir à quel point le reproche est injuste ; l'abbé d'Olivet n'a eu garde de défendre les vers de Cotin : il passe condamnation de très-bonne grâce sur ces productions malheureuses ; mais il a cru ne devoir pas refuser, à d'autres égards, de modestes éloges à cet écrivain, qui aurait pu tenir quelque rang dans les lettres, s'il n'avait pas voulu être poëte malgré la nature. Cependant le prétendu apologiste de Cotin fut l'objet de quelques épigrammes, aujourd'hui entièrement oubliées, comme toutes celles qui joignent au malheur d'être méchantes, la maladresse d'être mauvaises. Une de ces épigrammes fut attribuée au fameux Jean-Baptiste Rousseau, soi-disant ami de l'abbé d'Olivet, à qui même il avait des obligations ; mais le poëte était bien capable d'avoir oublié en cette occasion son bienfaiteur, et n'avait déjà que trop annoncé par des satires de cette espèce, ce qu'on pouvait attendre de lui : il se défendit pourtant bien ou mal d'avoir fait à son ami cette galanterie poétique, et l'offensé voulut bien le croire.

On aurait un peu plus de peine à disculper entièrement l'abbé

d'Olivet de n'avoir pas , dans son *Histoire de l'Académie* , rendu une justice suffisante à La Bruyère et à Quinault. Il reproche au premier , à qui d'ailleurs il donne de justes louanges , un style entortillé et guindé , qui n'est certainement pas sans défaut , et que le censeur panégyriste a confondu avec le style énergique et original qui fait le caractère du Théophraste moderne. L'abbé d'Olivet ne paraît pas non plus avoir assez senti le prix et le charme de la sensibilité exquise qui respire dans les vers de Quinault ; il lui accorde seulement le mérite d'avoir fait des vers propres pour le chant ; mérite auquel notre académicien ne paraît pas avoir attaché beaucoup d'estime , si l'on en juge par la manière sobre et mesquine dont il l'apprécie. Mais Despréaux avait critiqué Quinault et La Bruyère ; et les décisions de Despréaux semblaient à l'abbé d'Olivet des arrêts sans appel. Il était pour ce grand poète ce que ce grand poète était pour les anciens ; et dans son *Histoire de l'Académie* , il aurait écrit volontiers en plus d'un endroit , *le maître l'a dit*. Soyons cependant équitables , et convenons que si Despréaux , comme critique , était l'objet de son dévouement et de son culte , il ne l'était pas autant comme satirique. Le cœur de l'abbé d'Olivet , naturellement bon , quoiqu'en apparence peu sensible , a exprimé sa louable délicatesse sur ce point dans l'article du malheureux abbé Casagne , à qui les traits envenimés de Despréaux dérangerent la tête et coûtèrent la vie à la fleur de son âge. *Triste fruit de la satire* , s'écrie l'honnête historien , *et qui devait bien rendre amer pour l'auteur lui-même , le plaisir qu'elle pouvait d'ailleurs lui donner !*

La sévérité , et si on l'ose dire , la roideur et l'âpreté de goût que notre académicien portait dans ses ouvrages , le rendaient très-difficile sur ceux des autres. De toutes nos productions modernes , à peine y en avait-il quelques unes qui eussent le bonheur de lui plaire , d'obtenir même son indulgence. Attaché avec superstition aux anciennes maximes , il s'élevait par une espèce d'ostracisme contre toute innovation littéraire , soit dans les principes , soit dans les ouvrages ; il ressemblait à ces vieux officiers , qui , accoutumés aux anciennes manœuvres de leur troupe , et croyant qu'on ne peut gagner de batailles que par ces manœuvres , s'écrient que tout est perdu , s'ils voient faire quelque changement à l'exercice militaire.

Quoique ses études fussent principalement tournées vers des objets de littérature sérieuse et presque aride , il se délassait quelquefois par des occupations plus légères et plus agréables. Nous avons dit qu'il avait renoncé de bonne heure à la poésie française ; mais il ne renonça jamais absolument à la versifica-

tion latine , pour laquelle il se sentait ou se croyait plus de talent. Il a même fait imprimer quelques uns de ses essais en ce dernier genre , dans un recueil où il a réuni plusieurs poésies latines , et même grecques , de trois ou quatre académiciens français , poésies fort accueillies lorsqu'elles parurent , et fort estimées encore aujourd'hui de cette classe de littérateurs , qui tâchent de se persuader qu'on peut faire d'excellens vers dans une langue morte , par l'impuissance où ils se trouvent , pour la plupart , d'en faire de passables dans leur propre langue. Quoi qu'il en soit , les pièces de l'abbé d'Olivet soutiennent parfaitement le voisinage de leurs rivales. Nous ignorons si le Parnasse latin de l'ancienne Rome l'eût souffert à côté de Catulle ; mais le Parnasse latin de l'Académie Française le verra sûrement sans murmure à côté des Massieu , des Huet et des Fraguier , ses confrères et ses dignes émules.

Il fut toujours d'une assiduité exemplaire à nos assemblées ; il écoutait avec autant d'intérêt que d'attention toutes les questions qui s'y proposaient , et opinait sur ces questions avec tout le savoir et toute la justesse possible. Il a fait plus , il nous a donné des remarques en forme d'*opuscules* , sur quelques difficultés de notre langue , qu'il a discutées avec autant de clarté que d'exactitude. Ces difficultés regardent *les noms , l'article , les pronoms , et surtout les participes déclinables*. Son travail sur cette dernière question mérite en particulier la reconnaissance des amateurs de notre langue , par les principes qu'il a établis sur ce sujet , et les exemples choisis qu'il a résolus et discutés : on y trouve toute la précision nécessaire pour éclairer les grammairiens dans la solution des questions délicates , et quelquefois épineuses , qu'on peut proposer sur ces participes (10).

Il a joint à ses remarques un journal écrit par l'abbé de Choisi , de quelques discussions grammaticales , faites et rédigées avec soin dans nos anciennes assemblées ; ce journal est précieux , et par les observations très-fines qu'il contient , et par l'idée juste qu'il peut donner de nos exercices à ceux qui , sans les connaître , affectent d'en parler avec mépris ; ils changeraient bien de langage , s'ils pouvaient assister à une de nos séances particulières. Tel qui s'imagine que l'Académie est oisive dans ces séances , se trouverait souvent très-embarrassé , non-seulement pour résoudre , mais pour analyser et envisager par toutes leurs faces les questions qui s'y proposent , et qui d'ordinaire ont besoin , pour être discutées , de la métaphysique la plus fine , la plus lumineuse et la plus précise. L'abbé d'Olivet l'a dit avant nous dans son *Histoire* de la compagnie , et nous ne craignons pas de le répéter ; non-seulement l'Académie Française travaille , et

travaille beaucoup plus que ses sots ennemis ne le pensent ou ne le disent, mais c'est la seule Académie qui travaille en corps : les mémoires des autres sociétés savantes ne sont que le travail isolé de chacun des membres qui les composent ; le Dictionnaire de l'Académie Française, et les améliorations considérables qu'elle y ajoute à chaque édition, sont l'ouvrage de la compagnie assemblée, et le résultat d'une discussion commune, où chacun de nous apporte en tribut ses connaissances et ses lumières ; discussion qui donne à cet ouvrage, sinon toute la perfection dont il est susceptible, au moins toute celle qu'il peut recevoir d'une compagnie prise en corps ¹.

Si l'abbé d'Olivet n'aimait pas tous ses confrères, s'il oubliait quelquefois dans nos conversations littéraires qu'ils étaient ses égaux et non ses disciples, s'il allait jusqu'à laisser voir à quelques uns d'eux le peu d'attrait qu'ils avaient pour lui, il a jusqu'à la fin de ses jours constamment et presque tendrement aimé l'Académie. Il a même laissé un monument touchant de ses sentimens pour elle, en lui adressant, une année avant sa mort, la dernière édition de ses *Opuscules sur la langue française*. « Puis-je me flatter, dit-il à ses confrères, qu'un jour l'examen » de ces remarques vous dérobera quelques instans ? Ajoutez, » retranchez, corrigez. Je prévois que vous aurez souvent à dire : » *Il s'est trompé* ; mais dites quelquefois, je vous prie : *Il nous » aimait, il nous respectait.* »

Avec un extérieur peu attirant, et presque fait pour repousser ceux qui n'y étaient pas aguerris, l'abbé d'Olivet portait au fond du cœur une envie d'obliger sincère et active, que plusieurs gens de lettres ont éprouvée. Comme sa réputation, ses travaux et son âge lui avaient mérité la confiance publique, un grand nombre de pères de famille et de principaux de collège s'adressaient à lui pour recevoir de sa main des sujets propres à l'éducation de la jeunesse ; il en plaça beaucoup, et même en trop grand nombre, comme il ne craignait point de l'avouer ; car il se plaignait d'avoir été souvent trompé dans son choix, malgré le soin scrupuleux qu'il apportait pour ne pas l'être. Il aurait pu se plaindre aussi souvent, et avec encore plus de justice, d'un autre malheur dont il ne parlait que très-rarement, celui d'avoir fréquemment éprouvé l'ingratitude, récompense ordinaire des bienfaiteurs. Il faisait des mécontents de ceux qu'il ne croyait pas dignes de sa recommandation, et avait trouvé peu de reconnaissance dans la plupart de ceux qu'il avait obligés ; aussi pouvait-il dire avec Cicéron, son auteur favori, en parlant des bienfaits et de ceux à qui on les accorde ou on les refuse : *Cui placet*

¹ Voyez, sur le Dictionnaire de l'Académie, l'article de l'abbé Regnier.

obliviscitur, qui dolet meminuit (Celui qu'on oblige l'oublie, celui qu'on néglige s'en souvient). L'abbé d'Olivet s'est expliqué plus d'une fois à nous-mêmes avec confiance sur tel homme de lettres qui lui était redevable de sa petite fortune et ne paraissait pas s'en souvenir. Il parlait un jour de quelqu'un de ses confrères à qui il avait rendu les plus grands services, et qui, se piquant de procédés au défaut de sentimens; lui témoignait une reconnaissance dont la fausseté perçait à travers les efforts qu'il faisait pour l'en convaincre: *Ma mort*, disait-il, *lui tirera une grande épine du pied.*

Il se dédommageait de ces petits chagrins, auxquels une âme bienfaisante, honnête et vraie, doit toujours s'attendre, par l'amitié constante et inaltérable que lui ont conservée jusqu'à la fin un grand nombre d'hommes célèbres dans les lettres; parmi ces hommes estimables, on doit compter surtout le président Bouhier et le P. Oudin, jésuite, qui joignaient l'un et l'autre à la plus immense érudition, les agrémens de la littérature, et cette délicatesse de goût qui ne se trouve pas toujours jointe avec le savoir (11). De pareils amis, aussi recommandables d'ailleurs par leur sagesse et par leur probité que par leurs connaissances et leurs ouvrages, suffiraient pour prouver combien l'abbé d'Olivet était digne et capable d'amitié, et doivent rendre sa mémoire respectable aux lettres. Ces liaisons si constantes et si louables, la tendresse de l'abbé d'Olivet pour sa famille, le soin qu'il prenait de ses neveux, au soutien et à l'avancement desquels il sacrifiait la plus grande partie de son patrimoine, justifient hautement notre académicien du reproche que lui a fait l'injuste malignité de ses ennemis, en disant de lui dans une espèce d'épigramme :

Jamais il n'aima personne,
Personne aussi ne l'aima.

Si quelques gens de lettres qui lui avaient des obligations ont eu le malheur de les oublier, il en est aussi qui ont fait gloire de leur reconnaissance pour lui, et dont l'amitié inaltérable a dignement payé leur bienfaiteur. Nous ne citerons que Voltaire, dont le nom nous dispense d'en joindre ici d'autres. L'abbé d'Olivet avait dirigé au collège des jésuites les premières études de cet écrivain célèbre; il avait vu et cultivé le germe de ce génie naissant, qui devait un jour faire tant d'honneur à sa patrie, aux lettres et à ses maîtres. L'illustre élève et son digne instituteur conservèrent fidèlement l'un pour l'autre une estime et un attachement qui fait honneur à tous deux. Voltaire parle avec attendrissement de cette liaison si intime et si ancienne,

dans son discours de réception à l'Académie Française. Il y remplaçait le président Bouhier, et il était reçu par l'abbé d'Olivet, ami du savant académicien qu'on venait de perdre. « Il a aujourd'hui, dit Voltaire en parlant de l'abbé d'Olivet, un ami à regretter et à célébrer, un ami à recevoir et à encourager. Il peut vous dire, messieurs, avec plus d'éloquence, mais non avec plus de sensibilité que moi, quels charmes l'amitié répand sur les travaux des hommes consacrés aux lettres; combien elle sert à les conduire, à les corriger, à les exciter, à les consoler; combien elle inspire à l'âme cette joie douce et recueillie, sans laquelle on n'est jamais le maître de ses idées (12). »

Quoique l'abbé d'Olivet fût parvenu à l'âge de quatre-vingt-six ans, la force de sa constitution et le régime qu'il observait semblaient lui promettre encore quelques années de vie, lorsqu'en sortant d'une de nos assemblées, il fut tout à coup frappé de l'apoplexie qui nous l'enleva peu de jours après, le 8 octobre 1768. Il vit approcher à pas lents, sans impatience comme sans crainte, et avec la tranquillité la plus philosophique, cet instant qu'il n'avait jamais redouté, mais qu'il avait depuis long-temps prévu. Il faisait dans ses derniers momens des réflexions aussi sages qu'intéressantes sur cette chimère qu'on appelle renommée, et dont tant d'écrivains sont si avides, mais qu'il avait envisagée pendant tout le cours de sa vie sous le vrai point de vue qu'elle doit présenter à un sage, comme un avantage léger et périssable, dont il faut savoir jouir quand on le possède, et savoir se passer quand on en est privé; il la comparait à cette fortune aveugle qui préside au jeu, et qu'il faut remercier quand elle est favorable, sans la défier quand elle se retire; et il eût pu dire de cette gloire si passagère et si enviée, ce que dit des autres biens périssables ce même Cicéron, qu'on ne peut trop citer dans son éloge : *Caduca semper et mobilia hæc esse duxi.... Quorum ego non tam facultatem unquam et copiam expetendam putavi, quam et in utendo rationem et in carendo patientiam* (Ces biens m'ont toujours paru fragiles et fugitifs, et j'ai pensé toute ma vie qu'on devait moins en désirer la possession et l'abondance, que savoir en régler l'usage et en supporter la privation) (13).

NOTES.

(1) Voici de quelle manière S. Ignace s'explique sur ce sujet dans ses *Constitutions*. *Quoniam occupationes, quæ ad animarum auxilium assumuntur, magni momenti sunt, ac nostri instituti propriæ..... non utentur nostri choro ad horas canonicas, vel missas et alia officia decantanda; quando quidem illis, quos ad ea audienda devotio moverit, abundè suppetat, ut sibi ipsis satisfaciant. Per nostros autem ea tractari convenit, quæ nostræ vocationis ad Dei gloriam magis sunt propria.* (« Les occupations nécessaires pour procurer le salut des âmes, » étant très-importantes et propres à notre institut,... les nôtres ne » feront point usage du chœur pour chanter les heures canonicales, la » messe ou d'autres offices; ceux qui auront la dévotion de les entendre, » trouveront abondamment ailleurs de quoi se satisfaire. Quant aux » nôtres, ils doivent s'occuper des travaux les plus propres à remplir » notre vocation, qui a pour objet la gloire de Dieu. ») Le saint instituteur de la société permet cependant de chanter vêpres avant le sermon, si cela peut contribuer à rendre le sermon plus utile. Quelques congrégations ont autorisé le général à permettre le chant pour certaines fêtes et en certaines circonstances, mais il ne peut prescrire la psalmodie quotidienne. La congrégation des rites ne peut même rien ordonner aux jésuites en cette matière, parce qu'elle ne peut aller contre les bulles de Paul III, de Jules III et de Grégoire XIII, qui ôtent à ces pères le chœur et le chant. Le P. Oudin, jésuite, de qui nous tenons ces particularités¹, assure avoir lu ce qui suit dans un manuscrit latin d'un ancien jésuite français, qui avait vécu avec S. Ignace. « Quand les mendiants, » disait le fondateur de cette compagnie célèbre, les moines et les autres » religieux ont abandonné les fonctions laborieuses de leur institut, on » ne s'est pas aperçu qu'ils étaient inutiles et onéreux au public, parce » qu'on les a vus chanter au chœur à l'ordinaire. Je ne veux pas que » la compagnie ait cette ressource contre le mépris du public, s'il lui » arrive de quitter la route que je lui trace; je veux qu'on ne puisse alors » se dispenser de la détruire comme absolument inutile et hors d'état » de chanter même un *Gloria Patri*. » Ce n'est pas tout-à-fait comme inutiles qu'on a détruit les jésuites en France, en Espagne, et enfin dans toute l'Église chrétienne, ou plutôt catholique, car ces *prétorians* ou *janissaires* du saint-siège, devenus odieux au saint-siège même, et proscrits par lui avec opprobre, ont eu le bonheur de trouver asile chez un grand prince protestant, qu'ils avaient jusque-là fort décrié, et qui leur a fait éprouver tous les avantages de cette tolérance dont ils étaient si grands ennemis. En les expulsant de partout ailleurs, on ne leur a pas reproché de n'avoir été bons à rien, mais plutôt d'avoir

¹ Voyez les *Mélanges historiques et philologiques* de M. Michant, de Dijon, t. 2, p. 363 et suiv.

trop cherché à se rendre nécessaires ; espèce de crime bien plus à craindre de la part d'une société religieuse , que le vice obscur et paisible de l'inutilité. Pour éviter d'être méprisable , il ne faut pas qu'elle se rende dangereuse.

(2) Les pièces de cette négociation sont contenues dans les trois lettres originales suivantes.

Lettre du R. P. Le Tellier, confesseur du roi, au P. Thoullier, jésuite, au collège de Louis-le-Grand.

« PAIX EN J. C.

» D'autres jésuites que vous , mon révérend père , m'ont dit aussi que
 » M. Despréaux désavouait les vers que l'on faisait courir sous son nom
 » contre nous. Mais ces discours , tenus en particulier , n'empêchent
 » point que le public ne continue à les lui attribuer ; et nos ennemis ,
 » qui répandent ces vers avec empressement , lui en font honneur dans
 » le monde. Ce n'est point nous qu'il est besoin de détromper , soit
 » parce que M. Despréaux n'a point d'intérêt de ménager les jésuites ,
 » soit qu'ils croient qu'une telle pièce est plus capable de lui faire tort
 » qu'à eux dans l'esprit des honnêtes gens ; c'est le public et le roi qu'il
 » a intérêt de détromper , et il sait bien les moyens de le faire quand
 » il voudra , s'il croit qu'il y aille de son honneur. S'il ne le faisait pas , il
 » donnerait lieu à ceux qui ne l'aiment point , de dire qu'il a bien voulu
 » avoir auprès de nos ennemis le mérite d'avoir fait ces vers-là , sans
 » avoir auprès de nous la témérité de les avoir faits. Je suis de tout mon
 » cœur , mon cher père , votre , etc. »

Lettre du P. Thoullier, jésuite, à M. Boileau Despréaux.

« Je vous ai promis , monsieur , de vous apprendre ce qui se passerait
 » à l'occasion des vers qui courent à Paris sous votre nom. Ils ont été
 » montrés au R. P. Le Tellier ; et aussitôt que j'en ai été averti , je lui
 » ai écrit que , non content de les désavouer , vous m'aviez fait paraître
 » une estime très-sincère pour notre compagnie , et toute la vivacité
 » imaginable contre l'imposteur qui a emprunté votre nom pour nous
 » insulter. Voici à quoi se réduit la réponse qu'il m'a faite , et dans les
 » propres termes qu'il emploie. *Ce n'est point nous , c'est le public et*
 » *le roi même qu'il a intérêt de détromper , et il sait bien les moyens*
 » *de le faire quand il voudra. Ces discours , tenus en particulier , n'em-*
 » *pêchent point que le public ne contribue à lui attribuer ces vers ; et*
 » *nos ennemis , qui les répandent avec empressement , lui en font*
 » *honneur dans le monde.* J'ai cru , monsieur , vous devoir fidèlement
 » rapporter ce qu'il y a d'essentiel dans cette lettre du P. Le Tellier ,
 » pour vous marquer en même temps mon zèle et ma sincérité. J'irai
 » demain à Versailles pour une affaire qui ne m'y retiendra qu'une
 » heure ou deux ; je lui répéterai plus au long ce que je lui ai écrit. Vous

» savez que les ignorans et nos ennemis ne sont pas en petit nombre :
 » les uns croient que vous avez fait les vers dont il s'agit, et les autres vou-
 » draient le persuader. Jugeriez-vous à propos de faire sur ce sujet
 » quelque lettre ou quelque chose de semblable, qu'on pût rendre pu-
 » blic, si ces sortes de bruits continuent? Au reste, cet expédient
 » vient de moi seul, et je vous le propose sans façon, parce que je
 » m'imagine que la droiture de mon intention excuse la liberté que je
 » prends. Qu'on vous attribue de mauvaises pièces, et que les jésuites
 » soient attaqués et calomniés, en tout cela il n'y a rien de nouveau.
 » Mais il est fâcheux et pour vous et pour les jésuites, qu'on emploie
 » hautement votre nom pour flétrir avec plus de succès un corps où
 » votre mérite est si bien reconnu, et où vous avez toujours eu tant
 » d'amis. Je fais gloire d'en augmenter le nombre; et je suis avec un
 » parfait dévouement, monsieur, votre, etc. »

Réponse de M. Boileau Despréaux au R. P. Thoullier.

« Je vous avoue, mon très-révérend père, que je suis fort scandalisé
 » qu'il me faille une attestation par écrit pour désabuser le public, et
 » surtout d'aussi bons connaisseurs que les révérends pères jésuites,
 » que j'ai fait un ouvrage aussi impertinent que la fade épître en vers
 » dont vous m'avez parlé. Je m'en vais pourtant vous donner cette at-
 » testation, puisque vous le voulez, dans ce billet, où je vous déclare
 » qu'il ne s'est jamais rien fait de plus mauvais, ni de plus sottement
 » injurieux que cette grossière boutade de quelque cuistre de l'Univer-
 » sité; et que si je l'avais faite, je me mettrais moi-même au-dessous des
 » Coras, des Pelletier et des Cotin. J'ajouterai à cette déclaration, que
 » je n'aurai aucune estime pour ceux qui, ayant lu mes ouvrages, ont
 » pu me soupçonner d'avoir fait cette puérile pièce, fussent-ils jésuites.
 » Je vous en dirais bien davantage, si je n'étais pas malade, et si j'en
 » avais la permission de mon médecin. Je vous donne le bonjour, et suis
 » parfaitement, mon révérend père, votre, etc. »

A ces trois lettres, nous ajouterons ce fragment d'une autre lettre de Despréaux au P. Thoullier. « Aimez-moi toujours, mon illustre père, et croyez que je ne perdrai jamais la mémoire du service considérable que vous m'avez rendu en contribuant si bien à détromper les hommes de l'horrible affront qu'on me voulait faire, en m'attribuant le plus plat et le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait. » Cette satire, que l'éditeur des lettres de Brossette nous a conservée, est, à la vérité, un mauvais ouvrage dont Despréaux était incapable; mais de l'appeler *le plus plat et le plus monstrueux libelle qui ait jamais été fait*, et de l'attribuer, sans preuve, à *quelque cuistre de l'Université*, semble d'un poète pusillanime, qui a voulu faire sa cour à ces jésuites qu'il aimait si peu, et la leur faire aux dépens d'autrui. Il eût été digne de Despréaux de se justifier avec moins d'aigreur et plus de noblesse.

(3) On sait que chez les jésuites, les derniers vœux ne se faisaient qu'à trente-trois ans, âge où l'on prétend que Jésus-Christ a été mis

en croix , et que ces pères avaient pris pour s'attacher à la leur . Si le choix de cet âge pour la profession semble inspiré par une dévotion un peu minutieuse , au moins est-il très-sage d'avoir reculé jusqu'à un âge si mûr des engagements sacrés et redoutables , qui , dans les autres ordres , se prennent au sortir de l'enfance , et qui souvent y ont produit tant de scandales et de repentirs . On ne peut trop s'étonner que les magistrats n'aient pas fait revivre l'ancienne loi qui défendait les vœux monastiques avant vingt-cinq ans , loi qu'un cruel abus avait comme abolie en tolérant les vœux à seize , et qu'une superstition , plus digne du douzième siècle que du dix-huitième , a fait restreindre de nos jours à vingt ans , malgré la réclamation de tous les citoyens sages , et même de plusieurs prélats aussi pieux qu'éclairés . (Voyez les notes sur l'article de Segrais , et sur celui de l'abbé de Saint-Pierre .)

(4) On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici la conversation de Pétrarque sur Philippe de Valois , avec Robert , roi de Naples , qui , bien différent , à tous égards , du roi de France , aimait véritablement les lettres , les honorait , les cultivait même autant que le pouvait faire un prince , et un prince du quatorzième siècle . Il avait attiré Pétrarque à sa cour , et se plaisait à converser avec lui . Il demanda un jour au poète s'il n'avait jamais été à la cour de Philippe de Valois : « Je n'en ai même » jamais été tenté , répondit Pétrarque . — Et pourquoi cela , dit Robert ? — C'est , dit Pétrarque , parce qu'il me semble qu'un homme » comme moi ne peut être qu'un personnage inutile et importun pour » un roi ignorant . J'aime mieux vivre dans une honnête médiocrité , » que d'aller traîner mon corps dans un pays où personne ne parle ma » langue.... — Il m'est revenu , dit le roi , que le fils de Philippe » aime assez l'étude.... — Je l'ai oui dire aussi , répondit Pétrarque , » mais cela ne plaît pas au roi son père ; on prétend même qu'il re- » garde comme ses ennemis les précepteurs de son fils.... — » Robert fut indigné , et après un moment de silence : « Pour moi , dit-il , je » jure que les lettres me sont plus chères que ma couronne ; et s'il fal- » lait renoncer à l'un ou à l'autre , j'arracherais bien vite mon diadème . »

Peu de souverains , même de nos jours , en diraient autant , et bien moins encore l'exécuteraient . Il en est pourtant un , que nos lecteurs nommeront d'eux-mêmes , et qui , recevant d'un philosophe les éloges dus à ses victoires , lui dit pour toute réponse : *N'aimeriez-vous pas mieux avoir fait Athalie ?*

(5) Nous rapporterons ici le passage entier et curieux de l'abbé d'Olivet , sur la manière de traduire de l'académicien Dubois . « Oserai-je , » dit-il , pour donner une idée de son style , rapporter ce qu'une » dame , qui a du goût , et qui se nourrit de bonnes lectures , m'a fait » penser sur ce sujet ? Elle me demanda comment il se pouvait faire » que S. Augustin et Cicéron , deux auteurs qui ont écrit sur des ma- » tières si différentes , et qui ont vécu en des temps si éloignés l'un de » l'autre , eussent un style tout-à-fait semblable . Je lui demandai à

» mon tour où elle avait donc trouvé cette prétendue conformité ? Est-
 » ce , ajoutai-je , dans le choix ou dans l'arrangement des mots ? est-ce
 » dans le tour des pensées ? C'est , me dit-elle , dans M. Dubois. J'y
 » trouve que S. Augustin et Cicéron étaient , l'un comme l'autre , deux
 » grands faiseurs de phrases , qui disaient tout sur le même ton. Rien ,
 » peut-être , ne fait mieux sentir de quelle importance il est , pour bien
 » traduire , d'entrer dans l'esprit de son auteur , qu'on parvienne à ne
 » faire qu'un avec lui. » Malheureusement cela est plus facile à dire
 qu'à faire , et peut-être l'abbé d'Olivet en est-il un exemple.

M. de La Moynaye , dans son discours de réception à l'Académie Française , prétend que , *comme il est plus aisé à la nature de faire un beau visage , qu'il ne l'est à l'art d'en attraper la ressemblance , il est plus facile de bien composer que de bien traduire.* Il se peut , il est même vraisemblable , qu'un homme de talent et de génie produise avec plus de facilité , qu'un traducteur ne copiera son modèle ; mais le genre qui produit restera toujours aussi supérieur au copiste qui ne fait qu'imiter , que la nature est au-dessus de l'art.

(6) Nous avons dit que la traduction de *la Nature des Dieux* était le premier ouvrage que l'abbé d'Olivet eût fait paraître sous son nom. Ce n'était pas en effet le premier dont le public lui fût redevable. Il avait été l'éditeur et le réviseur de quelques traductions de M. de Maucroix , et les corrections qu'il y avait faites étaient si nombreuses , que ces traductions pouvaient être regardées comme son ouvrage. Mais il crut devoir sacrifier cette petite gloire à la mémoire de son ami , et à la reconnaissance qu'il lui devait ; car M. de Maucroix , homme de beaucoup de savoir et de goût , avait , ainsi que Despréaux , éclairé et guidé le jeune littérateur dans ses premières études. M. de Maucroix était chanoine de Reims , et intime ami du bon La Fontaine. Quoique profond littérateur , il s'amusait quelquefois par délassément à faire de petits vers français assez gais , dans le genre de son ami , et n'y réussissait pas mal pour un savant , pour un prêtre et pour un chanoine. Voici , par exemple , un couplet qui fit grande fortune , sur la mort d'une jeune personne ;

La fille qui cause nos pleurs
 Est morte des pâles couleurs
 Au plus bel âge de sa vie.
 Pauvre fille , que je te plains
 De mourir d'une maladie
 Dont il est tant de médecins !

(7) Dans l'ouvrage de l'abbé d'Olivet sur la prosodie , perfectionné suivant le plan que nous venons de tracer , on présenterait , avec tout le détail et toute l'exactitude possible , ce que l'auteur a déjà presque aussi bien développé qu'il le pouvait faire dans un premier essai , la quantité considérable de longues et de brèves *réelles* que nous avons dans notre langue ; vérité dont on peut s'assurer d'ailleurs sans avoir

recours au traité de l'abbé d'Olivet, et par un moyen facile qu'il n'a pas indiqué. Il suffira, pour cet effet, d'essayer de faire une chanson sur un air connu; car si on n'apporte pas la plus grande attention au choix des syllabes, on trouvera presque à chaque instant la prononciation sensiblement estropiée dans cette prosodie. La différence peut-être la plus marquée, entre la prosodie de la langue française et celle des langues grecque et latine, différence que l'abbé d'Olivet paraît n'avoir pas assez connue, c'est la quantité de syllabes *communes* que renferme la première, c'est-à-dire, de syllabes qui, n'étant proprement ni longues, ni brèves, peuvent être faites, dans la prononciation, longues ou brèves à volonté. C'est ce qu'on aperçoit surtout dans les paroles mises en chant, où un très-grand nombre de syllabes, de celles même qu'on serait porté à croire essentiellement brèves, comportent indifféremment, et sans choquer l'oreille, des longues ou des brèves dans la musique. Ces syllabes sont par là essentiellement distinguées de celles qu'on peut appeler longues ou brèves d'*obligation*, c'est-à-dire, qui doivent être nécessairement longues ou brèves, soit dans le discours, soit dans la musique même, quoique les compositeurs se permettent quelquefois de les dénaturer, au grand désavantage de leur musique. Une autre différence de notre langue et des langues anciennes, que l'auteur du *Traité de la Prosodie* aurait encore pu remarquer, consiste dans les accens, qui, ainsi que la *quantité*, ne sont pas, à beaucoup près, aussi déterminés qu'ils l'étaient chez les Grecs. Chez eux, l'accent servait à hausser ou à baisser la syllabe; chez nous, il sert moins à la hausser ou à la baisser, qu'à renfler ou affaiblir le son. C'est une remarque que n'ont pas assez faite ceux qui ont traité cette matière, et l'abbé d'Olivet lui-même; la plupart de ces écrivains, peu versés dans la musique, confondent un son fort ou faible, plein ou ramolli, avec un son grave ou aigu, ce qui est néanmoins fort différent, comme le savent ceux qui ont la plus légère teinture de la science des sons. Les prosodistes dont nous parlons ont cru que dans la langue française, l'accent servait à hausser ou à baisser la voix, au lieu qu'il ne sert qu'à rendre le son plus fort ou plus faible, erreur dont ils se seraient aisément garantis, s'ils avaient su ou remarqué que la plupart des sons, que nous appelons dans notre prosodie *graves* ou *aigus*, sont indifféremment susceptibles, dans la musique, d'être chantés en montant ou en descendant, par rapport aux syllabes qui précèdent ou qui suivent: d'où il résulte que les dénominations de *grave* ou d'*aigu* qui conviennent très-bien à l'accent grec, par le rapport de ces dénominations avec les *sons* qu'on nomme ainsi, sont très-improprement appliqués aux accens de notre langue, qui ne donnent point réellement aux syllabes sur lesquelles ils sont placés, le caractère de son *grave* ou de son *aigu*, c'est-à-dire, d'intonation plus basse et plus élevée, et qui même ne sont pas toujours destinés à marquer le son des mots, mais quelquefois à distinguer seulement un mot d'avec un autre. L'accent grave, par exemple, sert uniquement à distinguer la préposition *d*

d'avec le verbe *a*, *habet*, et l'adverbe *là* d'avec l'article *la* ; car la prononciation de ces mots est d'ailleurs absolument la même.

Pour en revenir aux syllabes communes dont nous parlions il n'y a qu'un moment, la multitude des syllabes de cette espèce dont la langue française abonde, et que lui reprochent, comme un défaut, les enthousiastes des langues anciennes, est peut-être moins dans la nôtre un inconvénient qu'un mérite ; et c'est encore une observation importante que l'abbé d'Olivet aurait dû faire. Cette espèce d'indécision et de liberté que n'avaient pas les anciens, chez qui presque toutes les syllabes étaient déterminées, quant à leur quantité de *longues* ou de *brèves*, nous donne le moyen de varier, à certains égards, le rythme et le caractère de nos vers, peut-être plus que ne pouvaient faire les Latins et les Grecs, et d'exprimer plus aisément, par la vitesse plus ou moins grande de la prononciation, les objets que nous avons à peindre. Mais cette même indécision dans la quantité d'un grand nombre de nos syllabes, semble aussi s'opposer, comme nous l'avons dit ailleurs, à l'entreprise qu'on pourrait former, de donner à notre langue des vers *métriques*, c'est-à-dire, mesurés à la façon des Latins et des Grecs ; aussi plus d'un réformateur ancien et moderne a-t-il vainement tenté d'introduire dans notre poésie cette innovation, à laquelle il n'y a pas d'apparence que nos oreilles puissent jamais s'accoutumer : c'est le sentiment de l'abbé d'Olivet, sentiment qu'il appuie sur des preuves aussi simples que solides. Mais l'auteur, en enlevant à notre langue ce prétendu avantage, ou plutôt en ôtant à nos poètes cette manière de la défigurer, montre avec combien de goût et de finesse les Racine, les Despréaux et leurs dignes successeurs ont su faire usage de notre prosodie, pour donner de la mélodie à leurs vers, et pour peindre non-seulement à l'esprit, mais à l'oreille, les images et les sentimens même qu'ils se proposaient d'exprimer.

Un autre objet qui eût été bien digne des observations, et peut-être même des réformes de l'abbé d'Olivet, c'est l'usage absurde qu'on fait des *accens* dans la langue française, même pour déterminer la prononciation de certaines syllabes. On prodigue l'accent aigu dans un grand nombre de mots, qu'on prononcerait ridiculement en suivant à la rigueur cette accentuation. Par exemple, on marque d'un accent aigu les deux premiers *e* du mot *téméraire*, comme si les syllabes *te* et *me* dans ce mot se prononçaient de la même manière que les dernières syllabes de *bonté* et d'*aimé*. Il en est de même d'une infinité d'autres mots, car cette absurdité se rencontre à tout moment dans notre accentuation. L'*e*, dans les deux premières syllabes du mot *téméraire*, a beaucoup plus de rapport, quant à la prononciation, avec celle du premier *e* dans le mot *fidèle*, *e* qu'on marque d'un accent grave. Ainsi il serait beaucoup plus raisonnable d'écrire et d'accentuer ainsi, *téméraire*. On peut remarquer à ce sujet qu'il y a dans notre langue cinq *e* très-distincts et très-différens ; 1°. l'*e* qu'on appelle, je ne sais pour quoi, *fermé*, comme dans *bonté*. L'accent aigu devrait être pour cet

e seul, et pour ceux dont la prononciation est absolument semblable ; 2°. l'è qu'on nomme aussi, je ne sais pourquoi, *grave*, comme dans *fidèle*, *répondre*, qu'on accentue mal à propos *répondre* ; 3°. l'è ouvert et long, comme dans *problème*, *succès*, qu'on accentue mal à propos *succès* ; 4°. l'e que je nomme *demi-muet*, comme dans la première syllabe de *repandre*, et qui se prononce à peu près comme *eu*, *reu*-prendre ; cet e pourrait être dispensé d'accent, à moins qu'on ne voulût lui donner l'accent perpendiculaire (*réprendre*), qui indiquerait que l'e ainsi accentué doit se prononcer à peu près comme *èi* dans le mot *jeu* ; 5°. enfin, l'e absolument ou presque absolument muet, comme dans la dernière syllabe de tous les mots de rime féminine.

(8) Le sens de cette épigramme était que le cœur du Zoïle *avait été formé d'un excrément de Cerbère, pétri et sali par les Furies*. Comme il ne s'avouait que l'éditeur de cette épigramme, un ami de l'abbé Desfontaines y fit une réponse digne de l'attaque ; en mettant au bas, par une allusion grossière aux deux sens du verbe *edere* : *Josephus Olivetus edebat*. Ceux qui sont plus touchés d'une latinité savante et recherchée, que de la finesse d'une plaisanterie, ne seront peut-être pas fâchés de voir ici cette épigramme qui était en vers scasons.

Denas vorarat Cerberus Chelydrarum (serpens)
Trigas (Triades) opimi flore pinguium tabi,
Ventremque, cœcis degravante, laxarat.
Udum, Megæra cum sorore, faroimen,
Ter impiatâ, terque deponit (pétrit) lavâ,
Et apta dixit verba ; terque postici
Immisit oris halitum ; ter imminxit.
Reciprocato palpitate concussu
Torosa (ronde) cepit pulpo (chair), quam sinu clausam
Pro corde torvus Furtus gerit pulpam.

(9) De tant d'auteurs célèbres qui ont critiqué ou justifié le récit de Thérémène, le seul Voltaire nous paraît avoir saisi la question dans son vrai point de vue. Thérémène, selon les critiques, devait simplement dire à Thésée, *Hippolyte est mort*, et ne pas s'arrêter à faire une grande description, incompatible avec la douleur dont il devait être pénétré. Aussi, répond Voltaire, Thérémène commença-t-il par dire à Thésée ces seuls mots, *Hippolyte n'est plus* ; mais il est naturel que Thésée, instruit de ce malheur, veuille en savoir le détail ; *quel coup me l'a ravi ?* et cette question amène indispensablement le récit que lui fait le gouverneur d'Hippolyte. Il est vrai, ajoute encore très-bien Voltaire, que Thérémène aurait pu se dispenser de quelques détails, ou poétiques ou puérils, dont le poète a un peu gâté ce récit. Des *cornes d'Hippolyte*, qui, *l'œil morne et la tête baissée*, semblaient se conformer à sa triste pensée ; des *cornes menaçantes du monstre*, de ses *écailles jaunissantes*, de sa *croupe qui se recourbe en replis tortueux* ; et

1 Le verbe *edere* signifie également en latin *mettre au jour* et *manger*.

peut-être du *stot qui recule épouvanté*, image empruntée de Virgile (*Refluente exterritus amnis*. Eneid. lib. VIII), et trop épique pour une tragédie. A ces cinq ou six vers près, le récit de Thérémène est nécessaire, intéressant, et plein de l'expression la plus naturelle et la plus vraie. Voilà ce que l'abbé d'Olivet aurait pu dire pour justifier solidement ce beau récit.

(10) L'Académie Française, dans une des années dernières, a employé un grand nombre de séances à discuter à fond cette question des participes. La matière y a été comme épuisée, et le résultat du travail de la compagnie sur cet objet, mériterait qu'elle en fît part au public. Le principe sur les participes déclinables est clair et sans difficulté; qu'il faut conjuguer le participe toutes les fois seulement qu'il est précédé d'un régime simple, répondant à l'accusatif des Latins. Mais, dans le détail, il n'est pas toujours aisé de savoir, 1°. quand le régime est simple ou composé; 2°. quand le régime se rapporte au participe, ou au verbe dont le participe est quelquefois suivi; 3°. quand il peut être indifférent de décliner ou de ne pas décliner le participe. Toutes ces questions, pour être développées et résolues, exigeraient un détail que la nature de cet ouvrage ne comporte pas, mais qui pourrait former un supplément utile aux excellentes observations que Duclos et d'Olivet nous ont laissés sur cette matière.

(11) Nous avons parlé, dans l'article du président Bouhier, des obligations que lui avait notre académicien, et qu'il faisait gloire d'avouer. Il a déclaré de même, quand l'occasion s'en est présentée, ce qu'il devait au P. Oudin, par rapport aux savantes notes dont son édition de Cicéron est ornée. « Pourquoi, dit l'abbé d'Olivet, me soumettre à la » dure loi qu'il m'avait imposée de ne le point nommer? je lui dois » plusieurs remarques signées *anonymes*, qui font la richesse de mon » édition. » On peut voir dans les *Mémoires de Michault*, que nous avons déjà cité, à combien d'autres gens de lettres le profond savoir du P. Oudin a été utile. On trouvera dans ces mémoires le détail des travaux immenses et très-estimables de ce jésuite laborieux, simple et modeste, qui n'a pas eu assez d'imitateurs parmi ses confrères; qui ne cherchait point, comme plusieurs d'entre eux, à gouverner les hommes au lieu de les instruire; qui gémissait enfin, quoique en secret, sur l'esprit d'ambition et de mariage, devenu si funeste à sa compagnie.

(12) Plus l'attachement de l'abbé d'Olivet pour les jésuites a été constant et sincère, moins nous devons passer sous silence une querelle assez vive qu'il fut forcé d'avoir; non avec la société, mais avec quelques jésuites, au sujet du livre de M. Huët, intitulé, *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*. Cet ouvrage, dont notre académicien avait été l'éditeur après la mort du prélat, fut vivement attaqué par les journalistes de Trévoux. L'abbé d'Olivet le défendit avec vigueur, et cessa d'être jésuite un moment, pour venger son ami. Son

courage fut d'autant plus grand, que l'ouvrage, comme il l'avoue lui-même, prêtait le flanc à la critique; car prétendre avec M. Huet, que la raison humaine n'a d'elle-même nul moyen de parvenir certainement et indubitablement à la connaissance d'aucune vérité, c'est évidemment ébranler et peut-être saper les fondemens de la foi, qui ne peut être appuyée que sur des motifs de crédibilité dont la raison seule est le juge. Mais l'abbé d'Olivet, quoiqu'il sentît bien toute la force de l'objection, n'en fut pas moins ardent à défendre, sinon la philosophie, au moins le christianisme et les intentions pures de l'évêque d'Avranches. Il est vrai que dans cette dispute contre les journalistes de Trévoux, il se trouva heureusement appuyé de quelques jésuites qui ne pensaient pas comme leurs confrères; entre autres du P. Baltus, qui avait si laborieusement prouvé contre Fontenelle, que le diable avait prophétisé et fait des miracles¹, et qui déclara n'avoir trouvé dans le livre de M. Huet, que ce qu'enseignent communément les docteurs de l'Eglise. Il serait assez surprenant que telle fût la doctrine de ces auteurs respectables, et qu'au préjudice réel de la foi, ils accordassent si peu à la raison humaine: mais le P. Baltus les avait tant lus, qu'il est difficile de ne l'en pas croire, à moins qu'on ne veuille le soupçonner d'avoir été aussi peu clairvoyant sur cet objet, qu'il l'a été sur les oracles. Les journalistes de Trévoux, par un reste de respect pour la mémoire de l'évêque d'Avranches, avaient insinué dans leur extrait, qu'il était absurde de supposer qu'un livre si scandaleux eût été imprimé tel qu'il était sorti des mains de l'auteur; ils faisaient entendre que l'éditeur y avait ajouté les traits peu édifiants contre lesquels ils s'élevaient avec tant de zèle. L'abbé d'Olivet n'eut pas de peine à confondre l'imposture, en produisant authentiquement le manuscrit original de M. Huet, écrit tout entier de sa main; la calomnie, à qui il avait fermé la bouche, fut tristement réduite, pour se dédommager, à chercher des scandales dans l'ouvrage du pieux et savant évêque, et à le traiter à peu près comme Bodin et Spinoza. Il n'était pas meilleur philosophe que l'un et l'autre, mais il était à coup sûr théologien irréprochable. Le journaliste qui avait si maladroitement attaqué l'abbé d'Olivet, était le P. du Cerceau, dont Voltaire a dit plaisamment qu'il a fait quelques vers heureux dans le genre médiocre. Il mourut au plus fort de cette querelle: on assure qu'il méditait une réponse; c'est dommage qu'elle n'ait point paru; il eût été curieux de voir par quelles subtilités ou quels mensonges le théologien poète et jésuite aurait défendu une si mauvaise cause.

(13) Un de ces Français expulsés de leur patrie, et qui, méprisés partout où ils se montrent, vivent dans les pays étrangers des mensonges qu'ils y impriment, a eu l'impudente atrocité d'avancer dans une gazette, que l'abbé d'Olivet, dans la dernière de nos assemblées où

¹ Voyez, dans l'éloge de La Motte, l'excellent mot de Fontenelle sur cet ouvrage du P. Baltus.

il assista , avait eu sur le jugement des prix une dispute violente avec deux de ses confrères qui l'accablèrent d'injures , dont il fut tellement ému , qu'au sortir de la séance , il sentit les premières atteintes de l'apoplexie qui nous l'a fait perdre. La vérité est que le prix était jugé plus de deux mois avant la maladie de l'abbé d'Olivet , qu'il assista depuis à plusieurs séances , et que ses deux confrères , bien loin d'avoir avec lui la moindre querelle au sujet de ce prix , avaient été du même avis que lui , et en avaient été presque seuls. Cette calomnie a depuis été rétractée par les auteurs même ; mais il faut s'attendre à la voir répétée dans quelque recueil précieux d'anecdotes littéraires.

ÉLOGE DE TRUBLET ¹.

IL était d'une famille très-ancienne dans la bourgeoisie de Saint-Malo , et connue , dit-on , il y a douze cents ans ; car on assure que depuis qu'un gourmand , nommé Trublet , qui *florissait* dans le sixième siècle , eut l'impiété de manger un excellent poisson destiné pour la table délicate d'un saint évêque de cette ville , il y a toujours eu dans cette famille , par un juste et terrible jugement de Dieu , un fou en titre et comme de fondation ; *aussi fou qu'un Trublet* est devenu proverbe dans Saint-Malo. Quand le proverbe serait aussi vrai qu'il est puéril , le sort n'était pas tombé sur l'abbé Trublet , pour subir la malédiction de *folie* attachée à quelqu'un de ce nom : il se piquait même de sagesse ; et sa petite fortune littéraire , quoique troublée par quelques orages , prouve qu'il a été plus avisé qu'on ne le soupçonnait de l'être.

Les Trublets , se trouvant très-illustrés de l'ancienneté sans tache de leur roture , n'ont jamais eu la sottise vanité , comme tant d'autres , de se faire , de bourgeois anciens , gentilhommes nouveaux ; ils ont mieux aimé être les premiers citoyens de leur ville , que les derniers nobles de leur province ; par là ils ont prouvé qu'ils n'étaient pas si *fous* que leurs compatriotes les en accusaient. Ce mépris pour la roture anoblée était , sous Henri IV , l'esprit général de la ville riche et commerçante de Saint-Malo ; par malheur cet esprit y a trop dégénéré.

Dès l'âge de vingt ans , l'abbé Trublet donna , dans le *Mer-*

¹ Nicolas-Charles-Joseph Trublet , archidiacre et chanoine de Saint-Malo , né à Saint-Malo en décembre 1697 ; reçu le 13 avril 1761 , à la place de Claude-Louis-Auguste Fouquet de Belle-Isle , pair et maréchal de France ; mort le 14 mars 1770.

cure, des *Réflexions sur le Télémaque* qui venait de paraître. Ces *Réflexions* furent goûtées de Fontenelle et de La Motte, qui désirèrent de connaître l'auteur. L'abbé Trublet devint bientôt l'ami et l'admirateur de l'un et de l'autre. Il fréquentait assidûment le café où présidait La Motte ; il faisait son profit de tout ce qu'il entendait dire ; et ses ennemis, car il eut l'honneur d'en avoir, ont prétendu que le premier volume de ses *Essais de littérature et de morale* n'était que le recueil des conversations journalières de cette espèce de *manufacture d'esprit*, qui avait en lui, disait-on, un fidèle habitué. Il suffit, pour apprécier ce trait de satire, de comparer le premier volume des *Essais* aux trois suivans que l'abbé Trublet a donnés long-temps après la mort de La Motte, et lorsque la *manufacture* n'existait plus. On voit dans ces quatre volumes les mêmes opinions, le même style, la même manière, le même esprit enfin que dans le premier ; et, quelque jugement qu'on porte de l'ouvrage, il serait au moins très-injuste de vouloir l'enlever à l'auteur.

Quant à l'ouvrage même, on ne lui a pas rendu plus de justice ; mais, pour la consolation de l'abbé Trublet, les jugemens qu'on a portés du livre et de l'auteur sont contradictoires. A-t-on voulu louer les *Essais*, on a prétendu qu'ils n'étaient pas de lui ; a-t-on rendu à l'auteur son bien, on a dit que c'était *marchandise de peu de valeur* ; et on a eu tort sur les deux points. L'abbé Trublet n'est pas un La Rochefoucauld ni un La Bruyère ; mais il nous semble que l'illustre Montesquieu avait donné aux *Essais de littérature et de morale* leur véritable prix, en disant que c'était en son genre un *bon livre du second ordre*. L'ouvrage est écrit purement et avec beaucoup de clarté, mérite qui doit être compté pour quelque chose, surtout aujourd'hui ; les réflexions y sont quelquefois aussi justes que fines, et toujours présentées sous une forme élégante et précise, lors même qu'elles ne sont pas neuves. Ceux qui ont reproché à l'auteur de ne faire souvent que donner un léger vernis à des idées rebattues, n'ont pas pensé qu'il est plus d'un écrivain renommé à qui l'on pourrait faire le même reproche, et qu'entre autres, le poète célèbre, appelé par quelques gens de lettres le grand Rousseau, resterait assez peu riche de son propre fonds, si on le dépouillait de toutes les pensées communes qu'il n'a fait qu'exprimer en vers harmonieux. Nous ne prétendons pas mettre les vers de Rousseau sur la même ligne que la prose de l'abbé Trublet, ni même la comparer à la prose énergique ou ingénieuse de nos principaux moralistes ; mais croit-on que les pensées de ces derniers ne tirent pas souvent leur plus grand mérite de la forme dont ils ont su les revêtir ?

Le fond des idées des hommes n'est pas immense, et s'accroît assez rarement d'idées vraiment nouvelles; mais la variété des formes qu'on peut donner aux idées connues est inépuisable, et fait souvent la seule différence entre l'écrivain homme d'esprit et celui qui ne l'est pas. En un mot, le travail de l'abbé Trublet, sans être destiné ni à des philosophes, ni à des littérateurs profonds, peut être fort utile à la jeunesse, qui, avide d'instructions et d'idées, trouvera en général dans son ouvrage des principes de morale et de goût nettement analysés, et quelquefois heureusement approfondis. Ce sera pour les esprits encore novices une espèce de lait qui les préparera à des alimens plus solides ou plus raffinés, à ceux que leur offriront nos grands maîtres dans l'art de penser et d'écrire; ils ne seront plus réduits à chercher tristement et sans succès leur première nourriture dans cet insipide *Traité du vrai mérite*, qui a fait les délices de la génération précédente, et dont les nombreuses éditions, multipliées à un degré honteux pour nos pères, sont enfin heureusement tarées. Peut-être même l'ouvrage de l'abbé Trublet jouirait-il d'une plus grande réputation auprès des littérateurs du premier ordre, si l'auteur n'y avait pas mêlé aux observations estimables qui en font le mérite un trop grand nombre de pensées communes, dont le voisinage les dépare; et si, après avoir donné à ses meilleures réflexions une expression nette, précise et heureuse, il ne retombait pas dans le défaut de les présenter ensuite de nouveau en plusieurs manières différentes, presque toujours plus faibles que la première, et qui même, pour l'ordinaire, vont toujours en s'affaiblissant de plus en plus. Son livre, de bon qu'il est, pourrait devenir excellent sans y rien ajouter, et en se bornant à n'y faire que des ratures: cet éloge est plus grand qu'on ne pense; dans la plupart des livres, les vrais connaisseurs, et surtout l'auteur même, quand il est digne d'écrire, trouvent encore plus à désirer qu'à effacer; mais la multitude s'aperçoit mieux que l'auteur de ce qu'il a de trop, et moins de ce qui lui manque.

Partisan déclaré des opinions de La Motte et de Fontenelle sur la poésie, l'abbé Trublet les a exposées, développées et prouvées de son mieux dans plusieurs endroits de son ouvrage. Son zèle pour ces opinions fut si ardent et si sincère, que pour justifier sa croyance, il ne craignit point, si l'on peut employer cette expression, de braver même le martyr, en s'exposant au supplice du ridicule, le plus cruel que puisse redouter un écrivain, et surtout un écrivain français. Non content de s'en tenir à des assertions générales et hasardées sur le mérite précaire et frivole, selon lui, de la versification et des poètes, il eut l'im-

prudence de vouloir les appuyer par des exemples, qu'il ne se borna pas à prendre dans les ouvrages des morts, mais qu'il alla chercher dans les poètes vivans les plus redoutables. Il eût osé peu de risque, s'il se fût contenté d'apprécier à sa manière les poésies de J. B. Rousseau, dont les mânes ne pouvaient se venger. « En lisant, dit-il, ce poète qui versifie si bien, mais » qui pense et qui sent si peu, je n'ai point de regret que ce » soient là des vers ; car que serait-ce si ce n'en était pas ? au » lieu qu'en lisant La Motte, qui pense beaucoup et versifie » mal, j'ai regret que ce soient là des vers, parce que l'auteur » écrivant en prose aurait non-seulement mieux écrit, mais » encore plus pensé. » Il eût fait sagement d'en rester là ; mais il lui échappa de dire, dans le troisième volume de ses *Essais*, qu'il ne pouvait lire de suite et sans dégoût la *Henriade*, le seul poème épique que la France puisse opposer à ceux dont les autres nations se glorifient. Il osa même appliquer à cet immortel ouvrage le vers de Despréaux sur la *Pucelle* de Chapelain :

Et je ne sais pourquoi je bâille en la lisant ;

espèce de satire d'autant plus imprudente, qu'elle était sans malignité comme sans justice. A la vérité, il rejetait la faute de son *dégoût*, non sur l'auteur de ce poème, mais uniquement sur la poésie, et principalement sur la versification française, qui, ayant le malheur, disait-il, d'être monotone par sa nature, et par conséquent ennuyeuse, n'avait pu même cacher ce défaut dans un ouvrage où elle était d'ailleurs aussi parfaite qu'elle pouvait l'être. Cette explication ne put servir de passe-port à l'aveu naïf que l'abbé Trublet avait osé faire de l'*ennui* qu'il éprouvait en lisant le *Virgile français* ; et la distinction, ou métaphysique, ou réelle, qu'il croyait avoir si prudemment articulée entre la poésie et le poème de la *Henriade*, ne satisfit pas l'auteur sensible de cet immortel ouvrage. Il se vengea par une pièce de vers, malheureusement charmante, intitulée le *Pauvre Diable*, et où l'auteur des *Essais* fut cruellement caractérisé par ce trait plus gai que juste, mais que tout le monde a retenu :

Il compilait, compilait, compilait.

Soit timidité, soit modération, soit politique, l'abbé Trublet ne repoussa pas avec aigreur, comme ont fait tant d'écrivains qui ne s'en sont pas mieux trouvés, le coup que venait de lui porter une main si redoutable ; il se contenta de dire modestement, mais avec une sorte de courage, que *s'il avait eu tort au sujet de la Henriade, il avait le nouveau tort de persister*. Néanmoins il prit en même temps ses précautions pour que cette petite récidive ne lui fût pas aussi nuisible que sa première faute.

Ayant été élu par l'Académie Française dans ce même temps, il envoya à Voltaire son discours de réception, en lui demandant son amitié. Voltaire, aussi facile à revenir que prompt à s'offenser, répondit à la lettre de l'abbé Trublet avec reconnaissance, et avec une sorte de regret de ce qui s'était passé. Il convint que l'auteur des *Essais* n'avait pas le simple et triste mérite de *compilateur*, auquel il l'avait d'abord réduit, et que cet ouvrage contenait des *choses utiles et agréables*. Il déclara gaiement à l'abbé Trublet qu'il oubliait tout, lui promit la paix, et lui tint parole.

La réception de l'abbé Trublet à l'Académie Française, époque de sa réconciliation avec le plus célèbre de nos écrivains, fut encore, à d'autres égards, une circonstance de sa vie bien intéressante pour lui. Il avait long-temps frappé aux portes de cette compagnie, sans qu'elles voulussent s'ouvrir : dès 1736, il s'était mis sur les rangs, et ne fut admis qu'au bout de vingt-cinq années, en 1761, et à la pluralité d'une seule voix. Ce n'est pas qu'il ne fût aussi digne de cet honneur que beaucoup d'autres qui l'avaient obtenu avec bien moins de peine ; mais l'abbé Trublet n'avait pas l'art de se faire valoir : son extérieur peu imposant aidait encore au peu d'égards qu'on avait pour lui ; la fréquence et l'inutilité de ses sollicitations pour l'Académie avaient jeté un air de rebut sur ce candidat si opiniâtre et si malheureux ; il eût pu dire comme l'abbé Pellegrin, et avec encore plus de raison : *On me méprise trop*. D'ailleurs les traits lancés contre lui par Voltaire lui avaient aliéné les amis de ce grand homme, et l'avaient rendu presque ridicule aux yeux de ce public qui ne cherche que des victimes ; enfin il avait eu le malheur de s'associer à un journal appelé *Journal chrétien*, le meilleur ouvrage, a dit plaisamment un écrivain illustre, qui ait paru depuis le *Pédagogue chrétien*, et dont les rédacteurs n'étaient pas vus de bon œil par les gens de lettres les plus célèbres, parce que ces gens de lettres y avaient été, pour la plupart, accusés d'être également ennemis du trône et de l'autel, suivant la formule éloquente, qui depuis est devenue si fort à la mode. On reprochait surtout à l'abbé Trublet d'avoir lancé quelques traits dans ce journal contre Helvétius, philosophe très-estimable dont il se disait l'ami, et qui venait de donner son livre de *l'Esprit*, écrasé par tous les foudres ecclésiastiques. L'abbé Trublet n'avait pourtant dit qu'un mot sur ce livre, et même ce mot était aussi mesuré qu'on pouvait l'exiger d'un prêtre journaliste, qui se serait dangereusement compromis par une indulgence trop marquée. Mais on ne vit point sa modération ; on ne vit que les coups qu'il avait

portés, sans y être condamné *sous peine de la vie*, à un homme vertueux et persécuté, dans la société duquel il vivait, et qui pouvait dire le mot de César, *Tu quoque, Brute* *. Un si grave sujet de reproche le priva, à son élection, d'un grand nombre de voix ; mais ce même *Journal chrétien* lui valut beaucoup de suffrages, et précisément ce qui lui en était nécessaire pour obtenir enfin le titre qu'il avait si ardemment et si longtemps désiré ; ainsi il fut sauvé par la faute même qui paraissait devoir le perdre : les traits que lui avait lancés un écrivain, contre lequel toutes les âmes pieuses crurent devoir se réunir, lui servirent de titre pour l'Académie ; et il eût pu dire avec Horace :

Duris ut ilex tonsa bipennibus.....
Per damna, per caedes, ab ipso
Ducit opes animumque ferro.

(Tel qu'on chêne mutilé par la hache cruelle tire sa richesse et sa vigueur de ses pertes même, de ses blessures, et du fer qui l'a frappé.)

Si quelque chose pouvait consoler l'abbé Trublet d'avoir si long-temps erré aux environs de l'Académie sans y entrer, c'est que, dans la plupart des élections où il avait échoué, *Fontenelle* lui avait constamment donné sa voix, et souvent l'avait donnée presque seul ; il croyait lui devoir son suffrage, soit pour le dédommager de son mieux par cette marque distinguée de son estime, et pour opposer son avis à celui de la foule, comme *l'autorité de Caton à celle des dieux* ; soit par un sentiment de reconnaissance dont le philosophe bienveillant ne s'apercevait peut-être pas lui-même, et qu'il acquittait, comme sans le vouloir, à l'égard de celui qui avait tant fait brûler d'encens aux pieds de sa statue. L'abbé Trublet eut quelquefois encore, quoique aussi inutilement, d'autres suffrages non moins illustres, entre autres celui du président de Montesquieu, qui, dans une élection, écrivit et motiva son billet de la manière suivante : *Je donne ma voix à M. l'abbé Trublet, aimé et estimé de M. de Fontenelle*. A ces deux suffrages, si glorieux pour l'abbé Trublet, et auxquels La Motte aurait sûrement ajouté le sien, s'il eût vécu, nous pouvons joindre l'honneur que lui a fait un autre académicien moins célèbre, mais dont la voix mérite aussi d'être comptée. M. de Maupertuis lui a dédié un des quatre volumes

* *Et toi aussi, Brutus*. Les ennemis de l'abbé Trublet, aveuglés par leur ressentiment, lui faisaient une application du mot *brute*, trop grossière et trop injuste pour être plaisante.

* Cette phrase a été employée par Fontenelle lui-même dans l'éloge du comte de Marsigli, condamné par un conseil de guerre, et absous par M. de Vauban.

qui composent le recueil de ses ouvrages , dont il a offert les trois autres volumes, non à des hommes accrédités et puissans, mais à des amis estimables par leurs lumières. Le volume adressé à l'abbé Trublet est celui qui contient les discours académiques. « Quoi-
 » qu'il n'y ait, lui dit M. de Maupertuis, aucun des volumes de
 » mes ouvrages que je ne puisse vous dédier, celui-ci m'a paru
 » le plus particulièrement devoir vous appartenir..... J'ai besoin
 » de toute votre amitié, lorsque je présente des discours acadé-
 » miques à un des hommes de notre nation qui parle le mieux
 » notre langue..... Dans la capitale de la France, vous avez pu
 » disputer le style aux meilleurs écrivains et aux meilleurs es-
 » prits. Pour chaque genre on trouve dans notre nation quel-
 » ques auteurs qui se sont emparés d'une réputation qu'aucun
 » autre n'a pu partager. Un grand mérite, et le bonheur d'avoir
 » été les premiers, ont tellement prévenu le public pour eux,
 » que, quelque chose qu'aient faite ceux qui sont venus depuis,
 » on ne les a jamais laissé approcher de la gloire des originaux.
 » Vous êtes peut-être le seul pour qui le public n'ait point eu
 » cette injustice. » Nos lecteurs sont en état de juger quelles
 modifications ils doivent donner à cet éloge; mais il eût été
 injuste que nous privassions la mémoire de l'abbé Trublet de
 l'hommage qu'un philosophe estimable a cru devoir rendre à son
 mérite et à ses écrits. .

Si notre académicien n'eut pas des talens éminens, il eut au moins la vertu qui les accompagne quelquefois, et qui même en fait pardonner la privation, la simplicité et la modestie. Il demandait à un homme de lettres ce qu'il pensait du troisième volume de ses *Essais*, qui venait de paraître; l'homme de lettres ayoya qu'il en avait été beaucoup moins content que des deux premiers volumes. « Vous me surprenez un peu, lui dit l'abbé
 » Trublet; car sans attacher beaucoup de prix à ces deux pre-
 » miers volumes, je croyais avoir donné encore plus de soin au
 » troisième. » L'homme de lettres, sans se rétracter sur ce troisième volume, répondit qu'il avait peut-être jugé trop favorablement des deux premiers, ne les ayant lus qu'en province, et avant de s'être formé le goût par le commerce des bons écrivains de la capitale. *En ce cas*, dit l'abbé Trublet, *vous pourriez bien avoir raison*. Un sacrifice si entier de l'amour-propre dans un auteur, non-seulement sollicite pour lui l'indulgence, mais doit faire regretter qu'il en ait besoin.

Cette manière de penser, si estimable et si rare, se montra plus naïvement encore dans un autre mot de l'abbé Trublet, qui fait également honneur à son caractère, à son esprit et à son goût. Il parlait un jour, de son propre mouvement, à quel-

qu'un, du vers lancé contre lui dans le *Pauvre Diable*, car il parlait souvent le premier, sans affectation comme sans fiel, de ce malheureux vers qui était alors dans toutes les bouches, et devenu comme sa devise involontaire. Il remarquait combien il y avait de goût dans cette triple répétition, *compilait, compilait, compilait*, que plus d'un auteur aurait peut-être crue froide et fastidieuse. *Un sot*, disait-il, *aurait bien pu trouver ce vers, mais à coup sûr il ne l'aurait pas laissé.* Après le mérite d'avoir fait le vers, le plus grand sans doute est de le louer avec tant de justesse et de finesse, surtout lorsqu'on a le malheur d'en être l'objet. Les auteurs outragés par une satire ingénieuse n'en sentent que trop toute la malice, mais plus ils la sentent, moins ils se pressent de la faire sentir aux autres.

Admis enfin dans l'Académie, l'abbé Trublet en remplit pendant cinq ans les devoirs avec la plus grande exactitude; il fut très-utile à nos séances particulières, comme il s'était engagé de l'être dans son discours de réception. « La qualité d'académicien, avait-il dit, est un titre d'honneur, mais plus encore un engagement à un travail commun à la compagnie. Vos statuts le prescrivent et le règlent : or, messieurs, sans me croire digne de l'honneur, je me suis senti capable du travail. J'ai étudié de bonne heure notre langue dans les ouvrages de vos prédécesseurs; j'ai continué cette étude dans les vôtres..... De là mes vœux, et sans doute votre choix. » On ne peut montrer à la fois et moins d'opinion de soi-même, et plus de zèle pour justifier le suffrage de ses confrères.

La santé de l'abbé Trublet s'affaiblissant de jour en jour, il se retira à Saint-Malo quelques années avant sa mort. Il ne s'occupait plus que de bonnes œuvres et des devoirs de son état, et mourut en paix au sein de sa famille. La conduite sage, religieuse et édifiante qu'il mena dans sa retraite, lorsqu'obscurément confiné au fond de sa province, sans intérêt, sans prétentions et sans désirs, il n'avait plus rien à feindre ni à dissimuler, servirait, s'il était nécessaire, de réfutation victorieuse aux imputations dont il a été chargé sur la pureté et la sincérité de sa foi. Ce n'est pas qu'il eût jamais fourni de sujet ni même de prétexte à ces imputations, soit par ses écrits, soit par ses discours; mais il était, comme nous l'avons dit, intimement lié avec Fontenelle et La Motte; il adoptait presque aveuglément toutes leurs opinions philosophiques et littéraires; et ces deux célèbres écrivains, quelque réservés qu'ils fussent dans leur conduite et dans leurs ouvrages, n'avaient pu éviter d'être taxés d'irréligion par le zèle adroit de ces dévots pénétrants, dont l'œil

fin, et surtout éclairé, va chercher des ennemis à l'Évangile parmi tous ceux qui font un usage distingué de leur raison et de leurs lumières. Ces détracteurs si avisés de La Motte et de Fontenelle concluaient, avec leur logique profonde, que l'abbé Trublet, leur ami, pensait comme eux sur cette matière délicate, et qu'il était sectateur, en religion comme en poésie, de leurs principes erronés. Ni les liaisons de notre académicien avec plusieurs évêques, qui se reposaient même sur lui de la confection de leurs mandemens, ni la protection dont une reine pieuse l'honorait, ni tout ce qu'il a imprimé contre les incrédules dans ses *Essais*, ni enfin ce *Journal chrétien*, auquel il avait travaillé si constamment, et avec un zèle dont il pensa même être la victime, rien ne put fermer la bouche à l'imbécile calomnie. L'abbé Trublet voyait néanmoins beaucoup plus clair sur les vrais intérêts de la religion, que ceux qui l'accusaient si légèrement de n'y être pas attaché. Triste spectateur, dans ses dernières années, des coups violens que l'impiété portait à la bonne cause, et en même temps du fanatisme et de l'ineptie de la plupart de ses défenseurs, mais surtout de leur ridicule acharnement contre l'orthodoxie de tous les hommes illustres, il gémissait profondément de voir l'arche du Seigneur confiée à des mains si débiles et si indignes de la soutenir. « Quels funestes ouvrages » contre le christianisme, disait-il un jour avec effroi, que toutes » les déclamations dont nous sommes inondés en sa faveur par » des avocats si détestables ! Se flattent-ils de surpasser dans leurs » diatribes les plaidoyers éloquens des Bossuet, des Grotius et » des Abbadie ? Qu'ils y renvoient leurs adversaires, et surtout » qu'ils se taisent. » Ces avocats n'en ont rien fait ; ils ont redoublé de clameurs et de sottises, et la piété sincère voit chaque jour avec douleur les tristes effets de leur opiniâtre absurdité. Ils ressemblent à ces troupes irrégulières et destructives, qui, sous prétexte d'aller à la découverte de l'ennemi, pillent et brûlent tout ce qu'elles rencontrent, et empêchent par leurs devastations les troupes régulières de subsister ¹.

¹ Les propos injustes répandus dans la capitale sur la religion de l'abbé Trublet s'étendirent, après sa retraite, jusque dans la ville de Saint-Malo, sa patrie, où il était venu finir ses jours ; et depuis sa mort même, ces propos indécents et punissables sont revenus avec une nouvelle force de Saint-Malo à Paris, sans en mériter plus de croyance. Voici ce que nous lisons dans une lettre écrite de cette ville de Bretagne, et que nous avons sous les yeux : « Les chanoines, confrères de l'abbé Trublet, qui ignoraient jusqu'au titre » de ses ouvrages, remarquaient seulement son édifiante assiduité de tous les » jours, de toutes les heures, de toutes les saisons, aux offices de sa cathédrale, où, dans l'impuissance de marcher seul, il se faisait traîner par son » domestique. Ses infirmités augmentant, il appela un médecin de sa connaissance : Monsieur, lui dit-il, vous êtes mon ami, vous êtes philo-

Outre ses *Essais de Littérature*, le principal et le meilleur de ses ouvrages, l'abbé Trublet a composé aussi deux volumes de *Panegyriques des Saints*, terminés par des *Réflexions sur l'Éloquence*, et principalement sur l'*Éloquence de la chaire*. On retrouve dans ces réflexions l'auteur des *Essais*, quant aux principes et quant au style ; elles peuvent être lues avec fruit par les jeunes orateurs ; mais si les réflexions donnent souvent le précepte , les *Panegyriques* donnent rarement l'exemple. On y trouve , à la vérité , une diction pure , et quelquefois même de la finesse , mais on y chercherait en vain cette force , ces mouvemens , cette chaleur , qui seules peuvent faire supporter la monotonie et l'insipidité de ce genre d'ouvrage.

L'abbé Trublet nous a aussi donné des *Mémoires pour servir à l'histoire de Fontenelle*. On lui a reproché d'être entré dans quelques détails trop minutieux sur cet homme célèbre ; mais ces détails doivent trouver grâce aux yeux des lecteurs philosophes , par la quantité de traits intéressans et curieux que les mémoires contiennent. D'ailleurs , pourquoi de pareils détails seraient-ils plus déplacés dans l'histoire d'un écrivain qui a honoré sa nation , que dans celle de tant de princes qui n'ont fait qu'opprimer la leur ? Et pourquoi les gens de lettres illustres n'auraient-ils pas autant de droit d'avoir leur Suétone ¹ que six à sept monstres qui ont régné sous le nom de Césars ? Plût à Dieu que l'histoire parlât davantage des hommes de génie , et moins de la méchanceté et de l'imbécillité puissante , si ce n'est pour faire abhorrer l'une et mépriser l'autre !

» *sophe ; je souffre des maux incroyables , mettes-y fin ; apportez-moi*
 » *quelque breuvage qui me délivre de la vie , dont je suis las. . . . Je suis*
 » *sûr , lui répondit le médecin , que vous souffrez très-peu , et je ne puis*
 » *faire d'ailleurs ce que vous désirez. Le lendemain , autre visite du mé-*
 » *decin , et mêmes instances aussi inutiles de la part du malade. L'abbé*
 » *Trublet ne pouvant rien obtenir , consentit à vivre encore quatre à cinq*
 » *semaines. Dans ses derniers instans , un prêtre vint inutilement lui crier*
 » *aux oreilles , tandis que le médecin , avec sa voix ordinaire , se faisait en-*
 » *tendre. Il mourut ainsi , en profitant de sa fausse surdité. » Nous rapportons*
 » *cette prétendue anecdote , non pour y donner la moindre autorité , mais pour*
 » *consoler tant de littérateurs honnêtes et irréprochables , dont les sentimens*
 » *en matière de religion sont tous les jours l'objet de la plus odieuse calomnie.*
 » *Qu'ils apprennent à la souffrir et à la mépriser , en voyant qu'elle n'a pas*
 » *rougi de porter ses dents meurtrières jusque sur l'abbé Trublet , compo-*
 » *siteur de mandemens , protégé de la reine , coopérateur du Journal chrétien ,*
 » *et ayant toujours conservé , malgré ses liaisons avec d'illustres philosophes ,*
 » *l'orthodoxie la plus exemplaire.*

¹ On sait que Suétone a écrit la vie privée des douze premiers empereurs , parmi lesquels se trouvent Tibère , Caligula , Claude , Néron , Vitellius et Domitien.

ÉLOGE DE MONCRIF ¹.

SA famille, honnête quoique peu aisée, le fit élever avec soin, dans l'espérance de lui voir prendre un de ces états où la fortune est la récompense du travail. Le jeune Moncrif déconcerta ces vues par des inclinations toutes contraires; il préféra aux études sérieuses les talens agréables, la poésie, la danse et la musique; il cultiva jusqu'à l'escrime, dans laquelle même il se rendit très-profond et presque célèbre; mais en fréquentant les salles d'armes, il eut le mérite, très-rare à son âge, de n'en prendre ni le ton, ni les mœurs. Ce fut au contraire ce talent qui servit le plus à l'introduire dans des sociétés brillantes, en lui fournissant des occasions de se trouver souvent avec la jeunesse la plus distinguée du royaume. Il s'en fit aimer et rechercher par les agrémens de son esprit, et par la complaisante facilité de son caractère. Bientôt il pensa à rendre solidement utile à son bien-être le bonheur qu'il avait de plaire à des hommes dont la bienveillance et le crédit pouvaient lui procurer un état agréable; il sentit de quel avantage il serait pour lui d'intéresser efficacement en sa faveur les sociétés où il était admis: pour y réussir, il tâcha de s'y rendre nécessaire, en contribuant à leurs plaisirs. Il y fut poète, musicien, acteur plein de zèle, d'intelligence et de ressources. Il était l'âme de tous les divertissemens que ces sociétés appelaient au secours de leur ennui; il y portait la variété, les grâces, la gaieté, et quelquefois jusqu'à cette joie bruyante que la triste dignité regarde comme un plaisir ignoble, mais qu'il avait l'art de lui faire goûter; il ne dédaignait pas même de se prêter à ce genre de farce appelé *parade*, genre que le bon goût a enfin remis à sa place et relégué sur les balcons de la Foire, mais qui faisait alors l'incroyable délice de plusieurs personnes de la cour, entraînées à cet insipide amusement par une espèce de délire passager.

Tandis que Moncrif, cédant à la seule crainte de déplaire, se livrait avec une ardeur apparente à ces froides et tristes facéties qu'il savait bien apprécier, il pensait à faire de ses talens un usage plus estimable, et à s'acquérir auprès des vrais connoisseurs une gloire plus réelle. Il sentait, et il l'avouait avec franchise, que la voix indulgente des sociétés qui l'applaudis-

¹ François-Augustin Paradis de Montcrif, né à Paris en 1687; reçu le 29 décembre 1733, à la place de Jean-François de Caumartin, évêque de Blois; mort le 19 novembre 1770.

saient n'était pas celle du public; il comparait la médiocrité orgueilleusement modeste, et obscurément couronné dans ces tribunaux subalternes, à ces *dieux pénates* des anciens, qui n'étaient révéérés que dans les maisons où ils présidaient. Il osa donc se montrer à ce public dont il redoutait et désirait le suffrage, et son premier essai fut très-heureux. Il donna au Théâtre-Français une comédie intitulée *l'Oracle de Delphes*, qui fut reçue avec les plus grands applaudissemens (1); mais la pièce fut défendue à la quatrième représentation : quelques plaisanteries que l'auteur s'était permises sur la religion païenne parurent mériter qu'on en arrêtât le cours, *non parce que toute religion mérite d'être traitée religieusement*, comme le prétend un auteur moderne, à coup sûr grand philosophe, mais parce que les fanatiques crurent voir dans ces plaisanteries des applications scandaleuses auxquelles Moncrif n'avait jamais pensé.

La suppression de la comédie de Moncrif était pour lui un véritable succès, et d'autant plus agréable, que cette suppression, en donnant de l'importance à l'ouvrage, et le condamnant en même temps à l'obscurité, mettait l'auteur à couvert des traits de la critique et de la satire. Il ne jouit cependant qu'à moitié de cet avantage, car il garda si sévèrement l'anonyme, qu'il se priva, par cette discrétion, d'une grande partie de sa gloire; mais la prudence qu'il eut de se cacher fut en même temps très-utile à son repos : l'imbécile hypocrisie, réduite à se battre contre un être inconnu, perdit en l'air ses cris et ses coups; et cessa bientôt de les porter, par le louable usage où elle est d'abandonner les écrits quand elle désespère d'atteindre jusqu'à l'auteur.

Moncrif dut néanmoins regretter beaucoup de n'avoir pas recueilli pleinement les honneurs de son premier triomphe dramatique, car c'est à peu près le seul qu'il ait obtenu au Théâtre-Français : il fit, à la vérité, pour la cour quelques autres comédies qu'on y reçut avec indulgence; mais elles furent accueillies froidement par le public, et Moncrif n'appela point de cette décision. Il se montra sur ce point d'autant plus docile, qu'une autre carrière s'offrait à lui, et semblait l'attendre pour le dédommager; celle de la scène lyrique, plus analogue à ses talens, et plus propre à les faire valoir. Il y trouva les consolations qu'il s'était promises, et il y reçut plus d'une couronne, dont, à la vérité, le musicien partagea l'honneur, mais ne l'enleva pas tout-à-fait au poète, comme il est arrivé tant de fois. Parmi les succès que Moncrif eut en ce genre, on doit surtout distinguer celui de *Zélinde*, un des plus grands dont les annales de l'Opéra conservent la mémoire, et qui cessera quand

l'équité ou l'inconstance de la nation aura fait disparaître cette infortunée musique française, si chère aux oreilles de nos bons aïeux, et long-temps si chère aux nôtres¹.

Ce ne fut pas seulement sur la scène que Moncrif recueillit les suffrages du public, il en mérita par d'autres ouvrages de plus flatteurs encore et plus durables. Sa pièce intitulée *le Rajeunissement inutile*, ou *la Fable de Titan et de l'Aurore*, est une des plus agréables productions que la délicatesse et la sensibilité réunies puissent dicter à un poète. On peut en juger par les vers charmans que l'auteur met dans la bouche de Titan, qui se retrouve à quatre-vingts ans, après avoir joué dans les bras de l'Aurore de la jeunesse qu'il avait recouvrée : *Séchez vos larmes*. dit-il à la déesse,

J'ai vu de mon printemps s'évanouir les charmes ;

J'en regrette la perte, et ne m'en repens pas.

Ce que j'eus de beaux jours, du moins, charmante Aurore,

Je les ai passés dans vos bras.

Rendez-les-moi, grands dieux, pour les reperdre encore !

Ainsi vieillit Titan. Quelle injustice, hélas !

D'avancer ainsi sa vieillesse !

Eh ! comment, quand on plaît, contraindre ses desirs !

Otez-en de si doux plaisirs,

Je compte pour rien la jeunesse.

Cette pièce fait regretter aux poètes et aux gens de goût que l'auteur n'en ait pas donné beaucoup d'autres dans le même genre, qui semblait être celui où la nature l'avait réellement appelé. Il en a dédommagé le public par des pièces d'une espèce toute différente, et qui ont plus contribué à sa réputation que tous les autres ouvrages ; nous lui devons ces *romances* si connues et si touchantes, que personne n'a pu égaler jusqu'ici, quoique plusieurs autres poètes s'y soient exercés, et qui, pleines de sentiment et de naïveté, le sont en même temps de finesse et de goût. On les chante, on les relit tous les jours, et on en a retenu des vers qu'on se plaît à répéter. Mais parmi toutes ces romances, où les âmes tendres retrouvent avec tant de plaisir leurs sentimens et leur langage, elles paraissent chérir de préférence celle d'*Alix et Alexis*, que tous ceux qui savent aimer ont appris par cœur, et qui est en effet un chef-d'œuvre de simplicité, de naturel et d'intérêt. Ce genre de poésie où Moncrif s'est tant distingué, est du petit nombre de ceux dont les modernes ont été créateurs, et que les sévères arbitres du goût ont laissé vivre, quoique les anciens ne nous en offrent aucune trace. Ce n'est pas même aux siècles où les lettres ont commencé à fleurer, aux siècles qui se disent ou se croient éclairés, que

¹ On écrivait ceci en 1793.

ces chansons tendres et naïves doivent la naissance ; c'est aux siècles que nous appelons *grossiers et barbares*, où les poètes, sans prétention et sans modèles, s'abandonnaient à toute la vérité et la simplicité de la nature. Mais si Moncrif n'est pas l'inventeur de la romance, s'il l'a reçue de nos bons aïeux, il a du moins le mérite de l'avoir fait renaître de nos jours avec des grâces nouvelles, et de l'avoir comme remise en honneur chez sa nation, devenue plus délicate et plus difficile. Il est parmi nous le vrai poète de cet estimable genre ; et ce n'est pas un léger honneur que de donner son nom à quelque espèce de poésie que ce puisse être, ne fût-ce qu'à celui du vaudeville. Anacréon sera immortel, quoiqu'il n'ait été que le premier chansonnier d'une nation qui avait des Homère et des Sophocle.

Les qualités aimables de Moncrif lui avaient procuré l'honneur d'être attaché au comte de Clermont, qui joignait à un caractère honnête et bienfaisant, l'amour des arts et des lettres. Ce prince, dont il avait su mériter la confiance et l'estime, parla de lui à la reine avec tant d'éloges, qu'elle désira de l'avoir à son service, et le nomma pour son lecteur (a). Transporté dans un monde très-différent de celui qu'il venait d'habiter, d'une cour où tout respirait le plaisir, dans une autre où la piété régnait seule, il sut, sans hypocrisie et sans effort, se rendre agréable à la vertueuse princesse qui l'avait jugé digne d'approcher d'elle ; les sentimens de religion dont elle était pénétrée lui firent désirer de les voir exprimés en vers : le génie facile de Moncrif se plia sans peine à ce louable désir. Quoique le langage de la dévotion n'eût pas jusqu'alors été le sien, il composa pour la reine des *cantiques spirituels*, où il sut prêter aux sujets édifiants qu'il chantait tout l'agrément dont ils étaient susceptibles, sans les dégrader ni les travestir. Nous n'appliquerons pas à ces cantiques le mot qu'il nous a raconté plus d'une fois d'un philosophe de mauvaise humeur, à qui un ami, plus dévot que philosophe, avait envoyé un manuscrit édifiant, mais ennuyeux, pour le convaincre qu'on pouvait avoir en même temps beaucoup d'esprit et beaucoup de foi ; ce que l'exemple seul de Pascal prouve bien mieux que cent volumes. Le manuscrit portait ce titre un peu fastueux : *la Réconciliation de la dévotion avec l'esprit* ; le philosophe effaça le titre pour y substituer celui d'une comédie très-connue, *la Réconciliation normande* ; parce qu'après avoir lu, disait-il, quelques pages de ce traité de paix fait sans mission et sans plein pouvoir, l'esprit lui avait paru plus brouillé que jamais avec la dévotion. Moncrif les a bien rapprochés l'un de l'autre dans les *poésies spirituelles* dont nous parlons ; car elles sont vraiment *spirituelles* dans tous les sens pos-

ables de ce mot, et feront toujours le pieux délassement de ceux qui ne croiront pas la religion incompatible avec les grâces. Elles furent chantées avec tout le succès possible dans la pieuse cour de la princesse qui les avait demandées ; et l'on ne pouvait pas dire de ces poésies ce qu'un écrivain célèbre a dit plaisamment, peut-être injustement, sur quelques autres cantiques sacrés :

Sacrés ils sont, car personne n'y touche (3).

Le désir constant de plaire que Moncrif laissait voir sans affectation, le bonheur qu'il eut toujours de réussir dans les différentes sociétés où il vivait, le grand usage du monde qu'il avait acquis, usage qui suppose, du moins à certain degré, la connaissance des hommes, de leurs passions et de leurs travers, lui fit penser qu'il pouvait donner aux autres des leçons utiles sur un art qu'il pratiquait depuis si long-temps. Il publia ses *Essais sur la nécessité et sur les moyens de plaire*. Cet ouvrage, quoique plein de raison, de maximes sages, et quelquefois de réflexions fines, n'eut cependant qu'un succès médiocre. Les gens du monde ne crurent pas devoir prendre pour maître celui qu'ils regardaient comme leur disciple, et que les plus caustiques d'entre eux appelaient, un peu grossièrement, *leur singe* ; et les gens de lettres, s'imaginant voir en Moncrif un de leurs égaux qui se prétendait homme du monde, dédaignèrent d'aller à une école dont la plupart avaient pourtant un besoin indispensable. L'humeur fut poussée jusqu'à refuser à Moncrif ce même talent de plaire qu'il voulait enseigner aux autres ; on le compara, avec plus de malice que d'équité, à *ces hommes qui meurent de faim avec le secret de faire de l'or*. Néanmoins les amis qu'il s'était faits dans tous les états, ceux qu'il avait à la cour, la fortune dont il jouissait et qu'il devait à lui seul, étaient une preuve suffisante qu'il connaissait réellement l'art de plaire, et n'avait peut-être d'autre tort que de vouloir le révéler. En effet, le seul reproche bien fondé qu'on puisse faire à l'auteur de ces *Essais*, c'est d'avoir cherché à réduire en préceptes un art dont il n'appartient qu'à la nature de donner des leçons ; ceux à qui elle a pris soin de l'enseigner n'ont pas besoin de ce livre pour s'en instruire, et ceux qu'elle n'a pas faits pour plaire, n'en plairont pas davantage après l'avoir lu. L'ouvrage de Moncrif peut néanmoins être de quelque secours aux jeunes gens qui commencent à entrer dans le monde avec les dispositions nécessaires pour y réussir. Cette lecture leur servira d'expérience anticipée, et hâtera les réflexions utiles que l'observation leur aurait suggérées un peu plus tard. Aidés et éclairés par ces réflexions, ils connaîtront d'avance les hommes avec qui ils auront à vivre, les opi-

nions ou les travers qu'ils devront ménager, et surtout les ridicules si redoutables dont il leur importera de se garantir.

Long-temps avant la petite disgrâce que les *Essais de plaisir* avaient éprouvée, Moncrif en avait essuyé une autre plus fâcheuse et plus sensible. Une plaisanterie de société l'engagea à composer une espèce d'*Histoire des chats*, en forme de lettres adressées à une femme de la cour. Ces lettres étaient, comme il l'avouait lui-même, gravement frivoles; il y avait prodigué, à l'exemple de Mathanasius, une érudition pédantesque, dont il ne voulait que se moquer, et dont on eut l'injustice de lui faire un reproche. Il joignait à cette érudition un ton de plaisanterie qu'on trouva froid et déplacé. Les critiques, les sarcasmes, les injures même tombèrent sur lui de toutes parts; des chansons qu'on a oubliées, des brochures qu'on ne lit plus aujourd'hui, et dont l'*Histoire des chats* était l'objet, furent alors dévorées avec avidité, et reçues avec une espèce de transport. L'impression qu'elles firent fut si vive et si profonde, que l'auteur ayant été reçu quelques années après à l'Académie Française, sur laquelle il avait des droits légitimes par beaucoup d'autres productions, la satire affecta de publier, et persuada sans peine à l'innocente multitude, que cette bagatelle était le seul titre du haine et l'envie surent tirer de cette supposition absurde, pour tourner en ridicule et le récipiendaire et la compagnie qui l'adoptait; car le public qui, par un effort d'équité, respecte au fond les académies, n'en applaudit pas avec moins de plaisir aux traits de malignité dont elles sont l'objet; de petites épigrammes lancées bien ou mal à propos contre un corps illustre, réjouissent un moment cette foule de sots oisifs, à qui il faut bien jeter de temps en temps quelques hochets pour leur amusement. Moncrif se soumit de bonne grâce à l'arrêt sévère du public. Il s'exécuta lui-même, en retranchant l'*Histoire des chats* du recueil qu'il publia de ses œuvres. Il fit mieux encore; et dans une préface qu'il mit à la tête de ce recueil, il eut l'équité courageuse d'être lui-même le censeur de son propre ouvrage. « Dans » un écrit mauvais en soi, dit-il, l'esprit n'est qu'un tort de » plus. Pourquoi vouloir former un volume? Pourquoi accumuler des singularités dont l'inutilité se découvre, et dont la curiosité diminue à mesure qu'on les multiplie? » Il était néanmoins d'autant plus excusable de n'avoir pas aperçu d'abord toute la frivolité de son sujet et de son livre, que des *moins illustres*, comme il nous l'apprend, avaient pris la peine d'en graver les planches et par conséquent de se rendre en quelque façon ses complices. Les critiques impitoyables qui goûtaient

tant de plaisir à l'outrager, n'auraient pas manqué de louer avec une impudente fadeur cette malheureuse production, si le texte avait été, comme les planches, l'ouvrage d'un amateur de qualité.

Notre académicien avait besoin d'être consolé par quelque bonne fortune littéraire, du double dégoût que les *chats* et les *moyens de plaire* lui avaient donné : nous ne croyons pourtant pas qu'il en ait été dédommagé par un succès plus singulier que flatteur, mais qui mérite par la singularité même de n'être point ici passé sous silence. Il avait publié un petit roman intitulé, *les Ames rivales*, et fondé sur la chimère indienne de la transmigration des âmes. Quelque bizarre que fût cette idée, l'usage ingénieux qu'il en avait fait pour peindre avec finesse nos mœurs et nos ridicules, avait eu le bonheur de réussir auprès des lecteurs français ; mais un suffrage plus inespéré l'attendait aux Indes orientales. Ce roman y fut porté par un ami de Moncrif. Un hrame crut y voir le développement le plus heureux du système de la métempsycose, il regarda l'auteur comme un génie transcendant, et lui envoya en présent un manuscrit qu'il croyait très-précieux, en l'assurant d'ailleurs de son respect et de son admiration.

Docile à la censure quand elle était juste, Moncrif y était pourtant très-sensible ; mais quoi qu'en aient pu dire ses ennemis, une critique décente et modérée ne l'offensait pas ; il n'était blessé que du fiel et des injures dont la critique est si souvent assaisonnée, ou plutôt infectée. Il a donné une preuve sans réplique de sa manière de penser sur ce point, dans la critique qu'il a faite lui-même d'un de ses ouvrages lyriques, du *Ballet de l'empire de l'Amour*. Cet ouvrage avait eu beaucoup de succès ; et déjà la satire, que le succès traîne toujours à sa suite, menaçait de déchirer l'auteur ; il la prévint et même lui coupa très-exactement les vivres, en ne lui laissant rien à dire ; car il ne s'épargna nullement dans la critique dont il s'agit. Il y convient de ses torts avec la plus louable franchise. « Il est vrai, dit-il » naïvement dans une lettre où il parle de cette critique, que ma » bonne foi m'a attiré bien des louanges de la part de plusieurs » écrivains ; et c'est peut-être ce qui m'a encouragé à être mo- » deste dans quelques autres occasions. Pauvres vertus hu- » maines ! On ne se voue jamais plus volontiers à la modestie, » que lorsqu'elle nous promet des éloges. »

L'exemple qu'il avait donné aux auteurs, en ne s'épargnant pas lui-même sur un ouvrage applaudi, autorisait les leçons vraisemblablement inutiles, mais du moins sensées et charitables, qu'il a cru devoir donner à une classe très-nombreuse.

d'écrivains , à celle qui fait métier et souvent trafic de la censure qu'elle exerce à tort et à travers sur les productions des autres. On trouve ces leçons dans un discours où notre académicien fixe avec autant de justesse que d'équité la différence trop peu sentie entre *l'esprit critique*, toujours avide de désapprouver , toujours ravi d'en trouver l'occasion ou le prétexte , enfin toujours amer et souvent injuste ; et *l'esprit de critique*, vraiment utile à la littérature et au bon goût , qui n'est autre chose que le discernement juste et fin des beautés et des défauts d'un ouvrage , et qui , louant les unes sans fadeur , et observant les autres sans amertume , éclaire toujours et n'offense jamais.

Ce discours de Moncrif, lu dans une séance publique de l'Académie, prouva qu'il n'était pas tellement borné aux sujets agréables, qu'il ne traitât quelquefois des matières sérieuses et même importantes. Nous avons encore de lui quelques dissertations académiques pleines de justesse et de raison , entre autres, celles où il met à leur place ces prétendus romans connus sous le nom de *féeries*, qu'on a la bonté d'appeler *ouvrage d'imagination*, et qui ne sont d'ordinaire pour un lecteur éclairé, que le triste cachet d'un écrivain sans génie, et la *malheureuse ressource* de la plus étroite indigence. C'est à l'occasion de ces sortes d'écrits, où le merveilleux est si *commun* dans tous les sens possibles, que Fontenelle disait avec sa finesse ordinaire : « Le vrai » merveilleux d'un conte de fées serait qu'un homme qui tomberait dans la mer eût le malheur de s'y noyer. »

Moncrif a aussi publié quelques lettres sur des sujets intéressans de morale, en particulier sur cette usure si commune dans le bas peuple, et connue sous le nom de *prêt à la petite semaine*, vexation dont il avoue toute l'indignité, mais qui lui suggère des vues estimables sur les moyens de faire cesser cet abus, et même de le changer en bien : l'occupation la plus digne d'un philosophe est moins de combattre les vices et les passions des hommes que de chercher à tourner ces passions et ces vices au profit de la société dont ils sont membres, et de forcer l'intérêt même aux actions honnêtes.

Si les talens aimables de Moncrif le rendaient cher à ceux qui mettent tant de prix aux agrémens, ses qualités personnelles doivent le rendre respectable à ceux qui mettent du prix aux vertus.

Il était reconnaissant, et c'était surtout lorsqu'il voyait ses bienfaiteurs affligés et malheureux, qu'il cherchait à leur donner des preuves d'un sentiment si cher à son cœur. Le comte d'Argenson, qui avait contribué à sa fortune, et qui l'honorait de son amitié, étant tombé dans la disgrâce, Moncrif obtint, non sans

beaucoup de peine , et après les sollicitations les plus vives , la permission d'aller tous les ans passer quelques mois auprès de lui dans le lieu de son exil. Il s'arrachait avec joie aux charmes que la cour avait pour lui , et au plaisir des sociétés où il vivait , pour aller dans le silence de la retraite consoler son ancien protecteur , qui n'était plus que son ami.

Il était bienfaisant. Une lettre qu'il a écrite à Duclos développe aux âmes élevées et sensibles toute la noblesse des principes qu'il s'était formés sur l'exercice de cette vertu , principes dont sa vie fut une pratique continuelle : sa bourse était sans cesse ouverte aux indigens , assurés d'ailleurs d'un secret qu'ils n'avaient pas même besoin de lui demander. Il ne se permettait de paraître bienfaisant à tous les yeux , que lorsqu'il s'agissait de soulager de pauvres parens , dont il n'avait pas la sottise et la cruauté de rougir. Un ancien domestique qu'il avait jugé digne de sa confiance , était chargé de distribuer des aumônes secrètes , souvent même sans en informer son maître , à tous ceux dont la misère pouvait exiger de prompts secours ; et ces infortunés , en recevant les marques de sa charité active et compatissante , ignoraient pour l'ordinaire jusqu'au nom du consolateur généreux dont la main cachée essayait leurs larmes. Il semblait avoir pris pour maxime ce proverbe musulman : « Fais du bien et le jette » dans la mer ; si les poissons l'engloutissent , Dieu s'en souviendra. »

La conduite sage de Moncrif , la vie heureuse qu'elle lui a procurée , la fortune et les agrémens dont il a joui , doivent apprendre aux gens de lettres , que ce n'est pas toujours aux talens éminens que le bonheur est attaché ; que le génie , bien loin d'intéresser en sa faveur les hommes puissans , est souvent pour eux un secret objet de jalousie et de haine , et que le vrai moyen de se les rendre favorables , quand on a le malheur d'en avoir besoin , c'est de savoir , comme Moncrif , se faire non-seulement aimer , mais en quelque sorte respecter par eux , en évitant également et l'orgueil qui offense leur amour-propre , et la bassesse qui engendre leur mépris. Les hommes en place , avec qui notre académicien vivait , mirent dans leurs égards pour lui jusqu'à cette délicatesse d'autant plus sensible pour les âmes élevées , qu'elle est uniquement sensible pour elles ; et Moncrif ne se trouva jamais dans la nécessité fâcheuse de faire aux courtisans qui l'appelaient leur ami , le reproche qu'un homme de lettres faisait à un ministre , auquel il avait eu le malheur de s'attacher , et dont il était bien traité en apparence. « Vos torts » à mon égard , lui disait-il , me blessent d'autant plus , qu'il n'y a pas dix personnes dans Paris à qui je puisse les faire sentir. »

Vrai modèle de cette dignité décente qu'un homme de lettres doit toujours conserver auprès des grands, il repoussa un jour, avec autant de noblesse que de mesure, le propos d'un courtisan, qui faisant semblant d'aimer les lettres, et caressant par vanité ceux qui les cultivaient, eut dans un moment d'insolence naïve la maladresse d'avouer les vrais motifs de l'accueil qu'il leur faisait : « Je me sers, disait-il, de ces gens d'esprit et de ces savans, comme le jardinier du râteau... Monsieur, lui répondit Moncrif, ce râteau est devenu plus difficile à manier qu'il ne l'était autrefois, et je ne vous conseille pas d'abuser de sa complaisance. »

NOTES.

(1) ON a prétendu que le président Hénault et le poète Fuzelier avaient eu part à l'*Oracle de Delphes*. Cette anecdote nous paraît très-douteuse. Nous n'en avons jamais entendu parler à Fuzelier, qui nous avons fort connu, et qui, dans ses vieux jours au moins, n'aimait pas assez Moncrif pour se faire un scrupule de lui dérober une partie de l'honneur que lui avait fait cette pièce; il n'aurait pas hésité davantage, et par la même raison, à mettre en tiers du succès le président Hénault, s'il y avait eu effet contribué. Défions-nous toujours de ces hommes généreux, qui font présent d'un ouvrage à un auteur anonyme, pour en ôter la gloire au véritable auteur; c'est une des petites ressources de la haine et de l'envie.

(2) Moncrif, malgré les avantages que le service de la reine pouvait lui offrir, n'aurait jamais quitté la cour du comte de Clermont, si une misérable tracasserie, telle qu'on en essuie trop souvent dans un pareil séjour, ne l'y avait contraint. En renonçant à la société intime du prince, il emporta et conserva toute son estime, ce qui fait du moins autant d'honneur au comte de Clermont qu'à notre académicien. « Si je savais, dit Voltaire dans une de ses lettres, où prendre l'auteur de *Titon et l'Aurore*, je lui écrirais pour lui faire mon compliment de n'être plus avec un prince, et pour le féliciter d'avoir retrouvé sa liberté. » Il ne la retrouva pourtant pas, puisqu'il prit de nouveaux d'autres liens; mais l'essentiel pour le bonheur n'est pas toujours d'être libre, c'est de porter des chaînes agréables, et surtout des chaînes qu'on ait prises dans cette espérance. Celles qui attachaient Moncrif à la reine, avaient pour lui ce double et précieux avantage. Voltaire, qui le croyait si heureux d'être devenu son maître, sacrifia lui-même, quelques années, sa liberté au roi de Prusse, bien digne, à la vérité, d'un pareil sacrifice, mais il est vrai que le sacrifice ne dura pas.

(3) Moncrif ne se contentait pas d'alimenter, si l'on peut s'expri-

mér de la sorte, par ses *Cantiques spirituels*, la tendre piété de la reine; il était encore, pour faire complètement sa cour à cette religieuse princesse, le médiateur secret de quelques correspondances dévotives qu'elle entretenait avec des personnes pieuses; entre autres avec une comédienne convertie, mademoiselle Gauthier, qui, après avoir long-temps mené la vie ordinaire des filles de théâtre, était devenue carmélite, et servait Dieu avec le même zèle qu'elle avait servi le monde. (*Voyez l'histoire curieuse de cette comédienne-carmélite, dans le recueil intitulé: Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'histoire. Paris, 1781, in-12, p. 259 et suiv.*)

ÉLOGE D'ALARY¹.

L'abbé Alary montra de bonne heure les plus heureuses dispositions, et la plus grande ardeur pour les cultiver. Ces qualités le firent connaître du docte abbé de Longuerue, qui prit plaisir à l'instruire, et qui l'a toujours regardé comme un de ses meilleurs élèves. Nous nous arrêterons quelques momens sur le savant homme dont l'abbé Alary mit si bien à profit les leçons; le portrait du maître peut contribuer à l'éloge du disciple, non-seulement par les qualités estimables qui leur ont été communes, mais par quelques singularités moins heureuses qui déparent un peu les qualités du maître, et dont le disciple a su se garantir. Tous ceux qui ont fréquenté l'abbé de Longuerue parlent avec étonnement de son érudition prodigieuse et presque effrayante; il avait tout lu, et une mémoire immense lui avait tout fait retentir. Aussi était-il non-seulement l'effroi des demi-savans, qu'il forçait à se taire devant lui, mais le fléau des savans même, qui ne l'étaient pas assez pour être modestes. Renfermé presque absolument dans son cabinet, il y avait contracté cette sorte de rudesse que donnent les études profondes, quand le commerce du monde n'y a pas, pour ainsi dire, passé la lime. Quoiqu'il n'y eût presque dans aucune langue aucun auteur célèbre qui lui fût inconnu, quoiqu'il ne manquât ni d'esprit, ni même, à certains égards, de discernement et de goût, il n'attachait absolument de prix qu'à la connaissance *des faits*; les agrémens de la littérature n'avaient aucun attrait pour cette âme desséchée par l'érudition la plus aride: on prétend que dans la vente

¹ Pierre-Joseph Alary, prieur de Gournay-sur-Marne, né à Paris en 1689; reçu le 30 décembre 1723, à la place de Louis-Autoine de Mesmes, premier président; mort le 15 décembre 1770.

de sa bibliothèque il ne se trouva de livres français qu'un volume dépareillé de Racine. Il faisait pourtant à l'Arioste la grâce de dire de lui : « Pour ce fou-là , il m'a quelquefois amusé. Il y a , » disait-il encore , deux livres sur Homère que j'aimerais mieux » qu'Homère même ; le premier est *Antiquitates Homericae* ; le » second , *Homeri gnomologia* : avec ces deux livres , on a tout » ce qu'il y a d'utile dans ce poète , sans avoir à essayer tous » ses contes A DORMIR DEBOUT. » Tel était le prix qu'il savait mettre aux charmes de l'imagination et de l'harmonie poétique. Il n'estimait guère plus les sciences exactes , et joignait au travers de les dédaigner celui d'attacher à ce dédain une espèce de mérite. Selon lui , les Anglais n'avaient plus rien fait qui vaille depuis qu'ils avaient renoncé au grec et à l'arabe pour la géométrie et la physique. Enfin , quoiqu'il ne fût pas absolument incrédule , car la Bible avait conservé de grands droits sur lui , comme le seul livre franchement hébreu qui nous reste , il était d'ailleurs très-dégagé , pour ne rien dire de plus , dans sa manière de penser et de parler sur plusieurs objets de croyance , que la religion nous a appris à regarder comme très-graves. Les moines de son abbaye du Jard lui demandant quel était son confesseur : *Je vous le dirai* , répondit-il , *quand vous m'aurez nommé celui de votre père S. Augustin*. On prétend que , lorsqu'il parlait des différentes religions , il disait quelquefois : *Vous autres chrétiens* , comme il aurait dit , *vous autres juifs ou mahométans*. Nous pourrions le faire connaître par des traits plus singuliers encore et plus libres , soit en littérature , soit dans des matières plus sérieuses ; mais ceux que nous venons de rapporter suffisent pour montrer quels pouvaient être à la fois et les avantages et les inconvéniens de son commerce. L'abbé Alary , quoique formé par ce savant , digne du seizième siècle , n'eut garde de l'imiter , ni dans sa critique un peu brutale , ni dans ses préventions érudités , ni dans ses opinions hasardées ou dangereuses. Il apprit dans cette excellente école les langues savantes ; mais il eut soin de cultiver en même temps la sienne , et ne mérita pas la même épigramme qu'un certain pédant qui se vantait de savoir douze langues : *Cela est vrai* , dit quelqu'un , *sans compter le français*. Enfin il eut toujours beaucoup de goût pour la littérature agréable ; il en connaissait les finesses ; il savait par cœur les plus beaux morceaux de nos poètes , qu'il se plaisait même à répéter dès qu'il en trouvait l'occasion. D'ailleurs , il ne donna jamais dans aucun de ces écarts reprochés à son maître ; il ne prit de son maître que ce qu'il avait de bon , et dans ses connaissances et dans ses principes. L'abbé de Longuerue , quoique d'un savoir si profond et

si universel, n'avait presque rien imprimé, parce qu'il aimait plus l'étude que la gloire, et qu'il avait préféré le plaisir de s'instruire à celui de faire voir aux autres à quel point il était instruit en tout genre. L'abbé Alary, héritier de son savoir, et nullement de ses défauts, le fut dans ce qu'il avait peut-être de plus louable, dans son indifférence philosophique pour la réputation littéraire. Il était, ainsi que l'abbé de Longuerue, très-versé dans les langues anciennes et modernes, dans l'histoire de tous les peuples, et surtout dans la nôtre; mais, à son exemple, il a gardé pour lui et pour quelques amis, moitié par modestie, moitié par amour du repos, les richesses qu'il avait acquises par plus de soixante années d'études; il n'en a rien communiqué au public; et s'il n'a pas fait parler bien haut la renommée en sa faveur, du moins il n'a pas vu la jalousie et la haine acharnées et réunies pour lui disputer un peu de fumée.

Néanmoins, malgré son peu d'empressement à se faire valoir, son mérite bien réel et bien connu reçut de l'Académie la justice qu'il méritait. Elle jugea qu'un homme de lettres qui réunissait à tant de connaissances les qualités sociales, serait très-utile au travail de nos séances, et elle ne se trompa point. L'abbé Alary justifia sa nomination, non-seulement par beaucoup d'assiduité aux assemblées académiques, mais par les lumières et le savoir dont il éclairait sans étalage comme sans réserve les discussions qui nous occupent. Instruit et exercé dans la science des étymologies, dans celle de nos proverbes et de leur origine, et, par une suite nécessaire, dans notre ancienne langue française, on le trouvait toujours prêt à répondre aux questions qu'on pouvait lui faire sur ces différens objets; favorisé d'ailleurs d'une mémoire très-heureuse, et parlant sa langue avec autant de correction que de facilité, il satisfaisait sur-le-champ, d'une manière aussi sûre que prompte, la curiosité de ses confrères, à qui d'ailleurs il était cher par l'aménité de ses mœurs et la douceur de son commerce. Nous avons plus d'une fois été témoins qu'il était infiniment plus propre à nos assemblées particulières que d'autres académiciens justement estimés par leurs ouvrages, et dignes du choix de la compagnie par leur réputation et par leurs succès; mais qui, soit inattention pour des discussions grammaticales qu'ils regardaient comme au-dessous d'eux, soit peut-être faute de s'être abaissés aux études nécessaires pour résoudre ces sortes de questions, n'ont porté dans notre travail commun ni le même intérêt, ni les mêmes secours que l'académicien dont nous parlons. Il a été pour nous une preuve nouvelle et bien sensible de ce que nous avons déjà fait sentir ailleurs, que l'Académie, dans ses

élections, ne doit pas se borner rigoureusement à ceux de nos écrivains qui sont indiqués de préférence par la nation, et appelés hautement à cet honneur par leurs talens et leur génie. Ces écrivains ont, sans difficulté, le droit d'occuper dans notre liste les places éminentes, et de recevoir du premier corps académique du royaume, de celui qui représente, pour ainsi dire, la république des lettres, les honneurs que doit cette république à ses principaux ornemens; mais l'Académie peut aussi quelquefois, en jetant les yeux sur le mérite modeste et presque inconnu, avertir le public des justes égards que réclame, sans les exiger, un homme moins estimé qu'estimable. D'ailleurs, en admettant dans son sein ce littérateur timide et peu empressé de paraître, la compagnie le met à portée de faire passer à ses concitoyens, du moins par la voie indirecte de ses confrères, une partie des connaissances qu'il a acquises, et des lumières que la littérature attend de lui; par ce moyen, l'Académie devient en quelque sorte pour le public le canal de communication d'un grand nombre de richesses qui, sans cela, seraient restées perdues et comme ensevelies. En un mot, elle doit encourager et rassembler à la fois, comme nécessaires à son objet, tous les genres de talens et de savoir, surtout quand ils se trouvent joints à la simplicité, à la défiance de soi-même, et à l'honnêteté de la conduite. Invariable et fixe dans des principes si louables, la compagnie n'a pas dû se repentir d'avoir admis l'abbé Alary parmi ses membres; il y portait d'ailleurs un titre de recommandation bien respectable, il lui était présenté par des Mécènes, ou plutôt par des amis, à qui elle avait les obligations les plus signalées, et dont la mémoire sera éternellement en bénédiction parmi nous, le marquis et l'abbé de Dangeau¹; tous deux estimaient et chérissaient l'abbé Alary; tous deux désiraient de l'avoir pour confrère; et l'Académie aurait reçu sans examen, et presque les yeux fermés, tout ce qui lui venait de la part de deux hommes qui connaissaient et ménageaient si bien ses vrais intérêts. Enfin elle était encore invitée au choix de l'abbé Alary, par celui que le gouvernement venait d'en faire pour un emploi aussi important qu'honorable, celui d'instruire le roi Louis XV dans son enfance, et de l'instruire dans la science la plus utile aux rois. L'abbé Alary fut chargé de lui enseigner l'histoire: ceux qui ont approché de près ce monarque savent que l'élève avait parfaitement répondu aux soins et aux leçons d'un si habile instituteur; la philosophie la plus sévère ne pourra nous accuser de flatterie, et de n'être ici que l'écho des vieux courtisans; car nous sommes en même temps celui de la

¹ Voyez l'éloge de l'abbé de Dangeau, et les notes sur cet éloge.

voix publique, peu sujette à se tromper en bien ou en mal sur les souverains qui ne sont plus.

Non-seulement cette place était due au savoir de l'abbé Alary, c'était de plus une espèce de dédommagement ou de réparation que le régent, prince éclairé, et par conséquent juste, crut devoir au mérite attaqué par la calomnie. Elle avait tâché de noircir l'abbé Alary auprès du prince; ce citoyen paisible, et qui ne connaissait que ses livres, fut accusé d'avoir eu part à une intrigue qui éclata en 1718; le régent n'imita pas la crédulité odieuse, trop ordinaire à ses semblables en de pareilles occasions; il permit à l'accusé de se défendre, et fut bientôt détrompé. « Vos ennemis, lui dit-il, nous ont servi l'un et l'autre, » en me procurant l'occasion de vous connaître. » Le prince ne se borna pas à ce témoignage, qui n'était après tout qu'un acte rigoureux de justice; il se crut obligé de punir la calomnie, et la punit de la manière la plus mortifiante pour elle, en confiant à celui qu'elle avait voulu perdre, une partie essentielle de l'éducation du roi. Si la calomnie se voyait toujours payée de la sorte, elle se dégoûterait peut-être à la fin de n'aiguiser ses traits que pour s'en percer elle-même; supposé toutefois qu'elle soit susceptible de dégoût, car elle ne plaint ni sa vigilance, ni ses efforts; et pourvu qu'un seul mensonge lui réussisse, peu lui importe qu'il y en ait cent de perdus.

L'abbé Alary éprouva cette active et détestable persévérance. Quoiqu'il eût condamné ses talens à un silence rigoureux, bien fait pour adoucir l'envie, son entrée dans le sanctuaire des Muses avait armé contre lui la jalousie de quelques gens de lettres qui se croyaient beaucoup plus dignes de cette distinction. L'un d'eux, connu par quelques succès au théâtre lyrique, mais plus décrié encore par sa conduite et par ses satires, le poète Roi¹, exclu honteusement à la fois, et d'une compagnie de magistrature, et de l'Académie des belles-lettres dont il était membre, s'indignait que l'Académie Française ne s'empressât pas à le recevoir, et lui préférât des concurrens honnêtes. Il fit contre la compagnie un libelle où plusieurs de ses membres étaient aussi indignement que grossièrement déchirés dans leurs talens et dans leurs personnes (1). L'abbé Alary, dont le satirique ne pouvait décrier les ouvrages, fut attaqué sur ses mœurs avec l'impudence la plus atroce et la plus cynique. L'Académie, qui aurait gardé le silence sur une simple satire littéraire, ne crut pas devoir fermer les yeux sur un si cruel outrage fait à un confrère irréprochable. Elle demanda et obtint une punition flétrissante pour le calomniateur, qui fut mis à Saint-Lazare par ordre

¹ Voyez, sur le poète Roi, l'article de La Faye.

du roi. La compagnie fut redevable de cet ordre au cardinal de Fleury, qui, dans cette circonstance, crut avec raison s'honorer lui-même, en prouvant aux académiciens ses confrères les justes égards qu'il avait pour eux (2). Ce n'est pas la seule preuve que ce ministre leur en ait donnée; il est à souhaiter, moins encore pour l'Académie que pour l'honneur des hommes en place dont elle inscrit les noms dans sa liste, qu'ils se fassent un devoir de suivre dans l'occasion ce digne exemple. Quoique les sociétés littéraires doivent tirer leur principale considération d'elles-mêmes, et des qualités personnelles de ceux qui les composent, elles sont en droit d'exiger, comme une dette, cette considération extérieure que les gouvernemens sages ont toujours accordée à la partie de la nation faite pour éclairer l'autre : c'est en respectant les lettres, en favorisant ceux qui s'y distinguent, en les vengeant de l'envie et de la satire, que les rois et les ministres apprendront à la multitude à connaître le prix des vertus réunies aux talens; tous ceux qui ont le pouvoir en main ne sauraient avoir trop présente cette maxime que Charles V, le plus sage de nos rois, avait sans cesse à la bouche dans un siècle d'ignorance et de ténèbres : « Les clerks ou à sapience l'on ne » peut trop honorer, et tant que sapience sera honorée en ce » royaume, il continuera à prospérité; mais quand déboutée y » sera, il décherra. » Puisse la destinée de la France en écarter long-temps un malheur si funeste pour elle, et si propre à déshonorer le gouvernement qui l'aurait souffert ou préparé!

NOTES.

(1) CE même poëte Roi qui, en 1728, déchirait l'Académie par d'infâmes satires, avait prononcé dans la séance publique du 25 août 1715, une ode à la louange de cette compagnie. Il avait désiré vivement, et obtenu après bien des instances, la satisfaction de témoigner ainsi ses sentimens à la compagnie dont, à la vérité, il n'était pas membre, mais qui venait de couronner un de ses ouvrages. Son caractère et sa conduite lui ayant dans la suite fermé les portes de cette société littéraire, qui d'ailleurs rendait justice à ses talens, il changea bientôt de manière de penser, ou plutôt de parler, et se flatta sans doute, comme tous les satiriques de profession, que ses satires nouvelles feraient oublier ses bassesses anciennes.

(2) Le cardinal de Fleury (c'est une justice que l'Académie lui doit, et qu'elle aime à lui rendre) n'a jamais laissé échapper aucune occasion de donner à cette compagnie des marques de son attachement et de

son estime. Lorsque ses confrères le complimentèrent, en 1726, sur sa nomination au cardinalat, il eut l'honnêteté de leur répondre, « que de tous les honneurs dont le roi pouvait le combler, il n'y en avait point qui lui fût plus cher que celui d'être membre d'un si illustre corps. » Le compliment pouvait être exagéré, mais il n'en est que plus remarquable dans la bouche d'un homme qui gouvernait alors le royaume. Lorsque la compagnie en corps allait à Versailles haranguer le roi, il ne manquait jamais d'aller se mettre parmi ses confrères à son rang d'académicien, « préférant, disait-il, cette place » à celle qu'il aurait pu, dans cette occasion, occuper plus près du roi, comme cardinal et comme ministre. »

ARTICLE

DU COMTE DE CLERMONT¹.

MESSIEURS, les différens éloges que j'ai eu l'honneur de vous lire, composent, avec plus de soixante autres, la continuation de *l'Histoire de cette Compagnie*, dont je me suis occupé longtemps ; elle serait dès à présent en état de paraître, si je ne me rappelais souvent le sage précepte d'Horace, de tenir *neuf ans* dans l'obscurité ce qu'on ose destiner au public, intervalle de temps que je voudrais prolonger encore. Permettez-moi néanmoins de soumettre aujourd'hui à votre jugement l'article de cette histoire qui a pour objet S. A. S. feu Monseigneur le comte de Clermont, que l'Académie a eu l'honneur de compter parmi ses membres. Le respectable prince qui nous écoute semble m'inviter à cette lecture, et m'enhardir à réclamer pour un moment son indulgence et la vôtre.

Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, prince du sang, entra dans l'Académie le 26 mars 1754, pour y remplir la place vacante par la mort d'un simple littérateur, plus recommandable par son mérite que par sa naissance ou par ses dignités, M. de Boze, secrétaire de l'Académie des belles-lettres. Les écrivains célèbres qui ont été ou qui sont encore assis parmi nous, doivent être sans doute, aux yeux du public et de la postérité, l'ornement principal de l'Académie Française ; mais elle

¹ Destiné, dans *l'Histoire de l'Académie Française*, à Louis de Bourbon-Condé, comte de Clermont, né à Versailles, le 15 juin 1709; élu le 26 mars 1754, à la place de Claude Gros de Boze; mort le 16 juin 1771; lu en séance publique, le 19 juillet 1781, où le prince de Condé assistait.

n'en doit pas être moins sensible à l'avantage rare dont elle joui, et que jusqu'à présent aucun corps littéraire n'a partagé avec elle, de voir au rang de ses académiciens ordinaires un prince de l'auguste sang de nos rois, un prince qui a bien voulu se soumettre à l'égalité académique, qui a paru même s'en honorer; un prince enfin, qui, sachant oublier l'éclat de ses titres, par un motif dont la noblesse relevait encore ces titres même, a consenti, ou plutôt désiré d'être regardé dans cette compagnie comme l'un de nous.

Ce fait, si glorieux pour les lettres, est raconté fort en détail dans la partie de l'*Histoire de l'Académie* écrite par Duclos, et qu'il lut, il y a quelques années, dans une séance publique (1). Nous ne répéterons point ici le récit intéressant d'un événement si mémorable dans nos annales; nous nous contenterons d'y ajouter quelques circonstances que Duclos a omises, et qui, touchant personnellement les gens de lettres, nous paraissent ne devoir pas être ignorées d'eux.

Forsan et hæc olim meminisse juvabit.

Ce souvenir un jour pourra nous consoler.

Nous disons *consoler*, car le temps n'est pas loin peut-être où les lettres, en butte à tant d'ennemis, auront encore plus besoin de consolation que de gloire.

Lorsque le comte de Clermont, dans la séance où il vint prendre possession de sa place, reçut avec ses confrères les jetons qui étaient son droit de présence, il leur dit en propres termes et avec une honnêteté d'autant plus obligeante que l'expression en était plus simple, « qu'il voudrait toujours porter sur lui un de » ces jetons d'une manière ostensible, comme la *marque distinctive* d'un titre dont il se trouvait infiniment flatté. Ce jeton, » ajouta-t-il, serait ma croix de S.-Louis d'académicien. » La comparaison était sans doute trop relevée pour des prétentions aussi modestes que les nôtres; elle signifiait seulement, que comme la croix de S.-Louis est, ou doit être, une marque de service honorable dans les armes, la place de l'Académie est aussi, ou doit être une marque, si l'on peut parler ainsi, de service honorable dans les lettres: le comte de Clermont pouvait se flatter, avec justice, de les avoir également servies et honorées par les témoignages éclatans de son estime, et par l'encouragement que cette estime devait leur donner.

La séance où il se présenta n'était qu'une assemblée particulière. L'Académie, et surtout le prince, aurait bien désiré qu'elle fût publique; tout était disposé pour cette espèce de fête, la plus brillante que cette compagnie eût encore célébrée. Le discours

du respectable récipiendaire était tout prêt ; nous ne devons pas oublier de dire qu'il avait été fait par le prince *tout seul* ; et nous ne craignons pas d'assurer qu'en cette circonstance, nul écrivain de profession n'aurait aussi bien réussi que lui. Il avait bien voulu communiquer ce discours à quelques gens de lettres, et aucun d'eux n'y avait osé toucher, dans la crainte de le gâter en cherchant à l'embellir ; son remerciement à l'Académie, si nous osons lui donner ce nom, était écrit avec la simplicité noble qui convenait à un académicien si distingué, et au sentiment aussi vrai que flatteur dont il était pénétré pour la compagnie. Lui seul en effet pouvait exprimer ce sentiment avec la même vérité qu'il l'éprouvait. La nation, idolâtre de ses princes, si disposée à leur tenir compte de tout, et à leur rendre avec usure les marques de bienveillance qu'elle reçoit d'eux, aurait vu avec ravissement cet acte aimable de *popularité littéraire* ; le public, qui partageait la joie de l'Académie, eût dans son ivresse accablé le prince académicien des plus vifs applaudissemens, et ce jour peut-être eût été pour le comte de Clermont un des plus agréables de sa vie. Mais par malheur pour lui et pour nous, les mêmes personnes qui lui avaient si ridiculement conseillé, comme l'a raconté Duclos, de n'entrer ici qu'avec des distinctions de préséance, et qui n'avaient pu lui faire goûter leurs méprisables vues, réussirent au moins dans le conseil plus maladroit encore qu'ils lui donnèrent, de ne pas venir prendre à sa réception la dernière place dans une séance publique ; comme si cette place, acceptée librement et par choix, eût pu dégrader un prince du sang ; comme si chacun de nous ne l'eût pas mis, du fond de son cœur, à celle qu'il devait occuper ; comme si le public ne l'eût pas toujours vu à notre tête dans le moment même où il aurait bien voulu ne paraître que notre égal ; comme si enfin l'honneur qu'il eût fait en ce moment aux lettres et à l'Académie, n'eût pas rejailli sur lui de la manière la plus éclatante et la plus glorieuse¹.

Ces mêmes adulateurs, les plus grands ennemis de la véritable gloire des princes, qui avaient fait craindre au comte de Clermont d'occuper un moment dans une assemblée publique la place de récipiendaire, nous ont privés encore du plaisir dont nous nous étions flattés, de le voir assister quelquefois à nos séances particulières. Il n'y a paru qu'un seul jour, et nous savons qu'il gémissait de ne pouvoir ou de n'oser y assister ; mais si nous en croyons des personnes à qui il s'en est ouvert avec confiance, il redoutait les reproches, quoique très-déplacés, de quelques

¹ Le comte de Clermont, dit à cette occasion un académicien, oublie dans ce moment-ci la maxime de l'Évangile : *Que celui qui s'abaisse sera élevé.*

hommes importans à la cour, qui s'étaient persuadés que *son* *altesse sérénissime* ne pouvait paraître à l'Académie sans y occuper une place qui le tirât, disaient-ils, de la foule, dont il se tirait bien mieux en cherchant à s'y cacher. Le comte de Clermont fit céder son amour pour les lettres à ces vaines représentations, qu'il était si fort en droit de mépriser; et nous perdîmes, à son grand regret et au nôtre, l'espoir que nous avions eue de jouir quelquefois de sa présence.

Un autre fait nous a encore plus affligés; nous le disons avec d'autant plus de franchise, que nous savons aussi à quel point ce prince a partagé notre peine. Il se trouva, dans deux occasions différentes, directeur de l'Académie par le sort, et chargé en conséquence de deux réceptions; celle de l'abbé de Boismon et celle de Thomas, deux hommes de lettres à qui le prince pouvait dire des choses si flatteuses et si vraies sur leurs talens et leurs ouvrages. Les fonctions de directeur lui auraient donné dans cette circonstance, sans inconvénient et sans difficulté, la préséance que des flatteurs subalternes réclamaient pour lui et contre son gré dans les assemblées particulières: un discours de quatre lignes adressé au récipiendaire par un directeur si respecté, eût été reçu par l'Académie et par l'auditoire avec plus de transport que le discours le plus éloquent d'un académicien ordinaire; et le prince, devenu pour ainsi dire en ce moment le dictateur des gens de lettres, aurait vivement senti la différence des honneurs exigés ailleurs par son rang, et de ceux qui, en cette occasion, eussent été prodigués à sa personne. Des considérations importunes et fâcheuses, auxquelles il ne se soumit qu'avec répugnance, lui arrachèrent encore cette gloire si touchante et si pure, qu'il a regrettée jusqu'à la fin de ses jours.

Mais s'il a trop profité, contre ses vœux et contre les nôtres, de la liberté que nos usages accordent à chaque académicien de s'absenter de nos assemblées, souvenons-nous du moins qu'il n'a profité que malgré lui de cette liberté, et n'a d'ailleurs usé de ce droit que par le motif le plus louable; il a mieux aimé renoncer au plaisir qu'il s'était promis de se voir quelquefois au milieu de nous, que de venir y usurper un rang qui aurait détruit l'égalité précieuse à laquelle nous sommes si justement et si constamment attachés. Si quelque académicien (ce qui n'arrivera sans doute jamais) se croyait d'un rang assez supérieur pour exiger ici des distinctions, nous opposerions à cette prétention choquante l'exemple de monseigneur le comte de Clermont, comme une barrière insurmontable. Le nom de ce prince sera donc à jamais la sauve-garde de notre plus chère prérogative; et l'Académie devrait, à ce seul titre, conserver pour sa

mémoire une reconnaissance éternelle. La déférence même que la compagnie a montrée pour son rang, en n'exigeant point de lui un discours de réception, ne lui est point particulière. La même permission avait été accordée à des hommes en place, Colbert et d'Argenson, à qui les occupations les plus importantes ne laissaient pas le loisir nécessaire pour composer leurs discours, et qui néanmoins se sentaient dignes du choix de l'Académie, pour n'emprunter en cette occasion le secours de personne. Il n'est pas à craindre qu'aucun membre de la compagnie réclame jamais une pareille faveur sans y avoir les droits les mieux fondés ; et nous devons rendre cette justice à nos confrères les plus distingués par leur état, qu'il n'en est aucun qui ne marque le plus juste empressement à remplir les fonctions publiques d'académicien quand le sort l'en a chargé ; aussi n'en est-il aucun qui ne voie le public le payer par son suffrage d'avoir satisfait à un si noble devoir ; les applaudissemens les plus marqués sont toujours la récompense infaillible de la dignité modeste qui veut bien s'offrir aux critiques ; et l'attention même qu'elle a de s'y soumettre, lui répond qu'elle n'en sera pas effleurée.

On assure que le célèbre prince de Conti, le même qui montra une si brillante valeur aux fameuses batailles de Steinkerque et de Nerwinde, le même que ses talens militaires et ses autres grandes qualités firent nommer roi de Pologne par la plus saine partie de la nation, avait désiré, comme le comte de Clermont, d'entrer dans cette compagnie ; nous ignorons quelles circonstances ont empêché que ce désir n'ait eu son effet, un tel événement eût mis le comble aux distinctions dont l'Académie fut honorée sous le règne de Louis XIV ; elle a été plus heureuse encore sous Louis XV, son successeur, en possédant le comte de Clermont ; elle se plaint seulement de l'avoir possédé trop peu ; regrets d'autant plus pardonnables, qu'ils partent d'un sentiment honorable à sa mémoire.

Le comte de Clermont avait témoigné de bonne heure un goût pour les lettres, qui semblait nous annoncer depuis long-temps la satisfaction que nous avons eu de le voir parmi nous. Il avait formé une société littéraire, aux assemblées de laquelle il assistait quelquefois, et qui avait pris le titre de *société des arts*. Cette espèce d'Académie devait réunir à la fois les sciences, les lettres et les arts mécaniques. Le projet était grand, mais trop vaste, et fut d'ailleurs trop mal combiné par ceux que le prince avait chargés de l'exécution. Cinq ou six académies seraient à peine suffisantes pour remplir l'objet que cette société prétendait embrasser tout seule. D'ailleurs, les rédacteurs de ses statuts avaient conçu à ce sujet, pour ne rien dire de plus, une étrange

idée. Non - seulement ils voulaient (ce qui était raisonnable) marier , pour ainsi dire , chaque art mécanique à la science dont cet art peut tirer des lumières , comme l'horlogerie à l'astronomie , la fabrique des lunettes à l'optique ; mais ils prétendaient encore , qu'on nous pisse cette expression , accoler chacun de ces arts à la partie des belles-lettres , qu'ils s'imaginaient y avoir plus de rapport ; par exemple , disaient-ils , le brodeur à l'historien , le teinturier au poète , et ainsi des autres. Ce trait seul suffirait pour juger à quel point la confiance du prince fut mal servie dans cette occasion par ceux qu'il en avait honorés. Ainsi cette société ne vécut-elle pas long-temps , les vues si louables du comte de Clermont pour le progrès des sciences , des lettres et des arts , demeurèrent sans effet , parce qu'il ne fut pas assez heureux pour trouver des coopérateurs dignes de seconder ses vues et capables de les remplir ; tant il est vrai , dans les petites comme dans les grandes choses , qu'avec les intentions les plus droites , il importe aux princes , pour faire le bien qu'ils désirent , de n'avoir autour d'eux que des hommes éclairés. Mais cet avantage , au grand détriment de leur gloire , leur manque plus souvent encore , que l'amour de la vérité et le désir de l'entendre.

Dans cet article , trop court peut-être , sur monseigneur le comte de Clermont , nous avons cru devoir uniquement l'envisager comme académicien et comme ami des lettres. Nous ne parlerons point ici de ses qualités personnelles , de sa bienfaisance , de son affabilité , de sa franchise et de son courage. Ce détail intéressant appartient moins à l'histoire de l'Académie , qu'à celle de l'illustre maison de Condé , histoire où monseigneur le comte de Clermont tiendra sans doute un jour la place distinguée qu'il mérite. Si dans cet état , messieurs , nous rappelions à votre souvenir des vertus qui le rendaient cher à tous les Français , ce serait surtout pour féliciter la nation de posséder dans un autre Condé le digne héritier de ces mêmes vertus ; c'est à elles qu'il doit cette précieuse bienveillance publique , dont il éprouve tous les avantages , dont il connaît tout le prix , dont l'adulation ne peut jamais tenir la place , et à laquelle les princes éclairés se montrent d'autant plus sensibles , qu'ils sont plus dignes et plus sûrs de l'obtenir.

NOTE.

(1) LA partie de l'*Histoire de l'Académie*, écrite par Duclos, se trouve toute entière au mot ACADEMIE, dans la *Nouvelle Encyclopédie par ordre de matières*. Nous avons cru pouvoir en détacher, dans cette note, ce qui regarde l'élection du comte de Clermont, et qui est également honorable pour le prince, pour l'historien, pour l'Académie et pour les lettres. C'est donc Duclos qui va parler dans toute la suite de cette note. « Je ne puis me dispenser, dit-il, de rappeler les circonstances de l'entrée de M. le comte de Clermont dans l'Académie. Il fit communiquer le désir qu'il en avait à dix d'entre nous, tous gens de lettres, du nombre desquels j'étais, en nous recommandant le plus grand secret jusqu'au moment où il conviendrait de rendre son vœu public. Le premier mouvement de mes confrères fut d'en marquer au prince leur joie et leur reconnaissance. Je partageai le second sentiment; mais je les priai d'examiner si cet honneur serait pour la compagnie un bien ou un mal; s'il ne pouvait pas devenir dangereux; si l'égalité que le roi veut qui règne dans nos séances entre tous les académiciens, quelque différens qu'ils soient par leur état dans le monde, s'étendrait jusqu'à un prince du sang; enfin si nous, gens de lettres, ne nous exposions pas à perdre nos prérogatives les plus précieuses, qui toucheraient peu les gens de la cour nos confrères, assez dédommagés de l'égalité académique par la supériorité qu'ils ont sur nous partout ailleurs.... Je leur représentai que le projet dont M. le comte de Clermont nous faisait part, n'était qu'une espèce de consultation, puisqu'il nous demandait en même temps de l'instruire des statuts et usages académiques.

» Ces observations frappèrent mes confrères, qui m'engagèrent à rédiger sur-le-champ le mémoire sommaire qui suit; il fut remis le jour même à M. le comte de Clermont. L'événement a prouvé que nous avions pris une précaution sage et nécessaire. »

MÉMOIRE.

« Les statuts de l'Académie sont si simples, qu'ils n'ont pas besoin de commentaire. Le seul privilège dont soient jaloux les gens de lettres, qui sont véritablement l'Académie, c'est l'égalité extérieure qui règne dans nos assemblées : l'académicien qui a le moins de fortune ne renoncerait pas à ce privilège pour toutes les pensions du monde. Si son altesse sérénissime fait à l'Académie l'honneur d'y entrer, elle doit confirmer par sa présence le droit du corps, en ne prenant jamais place au-dessus des officiers. Son altesse sérénissime jouira d'un plaisir qu'elle trouve bien rarement, celui d'avoir des égaux, qui d'ailleurs ne sont que fictifs, et elle consacrerà à jamais la gloire des lettres. Comme elle est digne qu'on lui parle avec vérité, j'ajouterai que si elle en usait autrement, l'Académie perdrait de sa gloire, au lieu de la voir croître. Les cardinaux formeraient

» les mêmes prétentions, les gens titrés viendraient ensuite, et j'ai
 » assez bonne opinion des gens de lettres pour croire qu'ils se retireraient. La liberté avec laquelle nous disons notre sentiment, est
 » une des plus fortes preuves de notre respect pour le prince et, qu'il
 » nous permette le terme, de notre estime pour sa personne. Il reste
 » à observer que lorsque l'Académie va complimenter le roi, les trois
 » officiers marchent à la tête, et tous les autres académiciens suivant
 » la date de leur réception : or son altesse sérénissime est trop supérieure à tous ceux qui composent l'Académie, pour que la place
 » ne lui soit pas indifférente : elle peut se rappeler qu'au couronnement du roi Stanislas, Charles XII se mit dans la foule. En effet,
 » il n'y a point d'académicien qui, en précédant son altesse sérénissime, n'en fût honteux pour soi-même, s'il n'en était pas glorieux
 » pour les lettres. On n'est entré dans ce détail que pour obéir à ses
 » ordres. »

« Le prince approuva nos observations, ou, si l'on veut, nos conditions, souscrivit à tout, et aussitôt qu'il y eut une place vacante (ce fut celle de M. de Boze), en parla au roi, qui donna son agrément et promit le secret. De notre côté, nous le gardâmes très-exactement à l'égard des académiciens de la cour, qui ne l'apprirent qu'à l'assemblée du jour indiqué pour l'élection.... Ils se plainquirent qu'on leur eût fait mystère d'un dessein si glorieux pour la compagnie. On leur répondit que le roi ayant promis, ou plutôt offert le secret, avait par là imposé silence à ceux qui étaient instruits du projet ; qu'au surplus, chacun était encore en état de témoigner par son suffrage le désir de plaire à M. le comte de Clermont, puisque tous étaient en droit de donner librement leur voix. Quelques courtisans objectèrent que dans une telle occasion, la liberté des suffrages était une chimère, parce qu'on ne pouvait, dirent-ils, nommer un prince du sang que par acclamation. Les gens de lettres s'y opposèrent formellement, réclamèrent l'observation des statuts, et demandèrent le scrutin ordinaire. On ne doute pas que les suffrages et les boules n'aient été favorables au candidat. Le registre ne porte cependant que la pluralité et non l'unanimité des voix.

» Dans le premier moment, le public applaudit à l'élection ; les gens de lettres en recevaient et s'en faisaient réciproquement des complimens, lorsqu'il s'éleva un orage qui pensa tout renverser.... Quelques officiers de la maison du prince prétendirent qu'il ne convenait pas à un prince du sang d'entrer dans aucun corps, sans y avoir un rang distingué, une préséance marquée. Ils firent composer à ce sujet un mémoire fort étendu ; et comme j'avais été un des agens de l'élection, on me l'adressa, en me demandant une réponse. On la voulait prompte ; et ne me trouvant pas chez moi, on m'apporta le mémoire dans une maison où j'étais. Ce n'était pas un jour d'académie ; je ne pouvais ni consulter mes confrères, ni concerter avec eux ma réponse. Je pris donc sur moi de la faire telle que la voici, quel qu'en pût être le succès, et au hasard d'être avoué ou désavoué par le corps au nom duquel je répondais. »

Réponse au Mémoire de S. A. S. monseigneur le comte de Clermont.

« Nous ne pouvons nous imaginer que le mémoire que nous venons
 » de lire, soit adopté par son altesse sérénissime, sans quoi nous
 » serions dans la plus cruelle situation. Nous aurions à déplaire à un
 » prince pour qui nous avons le plus grand respect, ou à trahir la
 » vérité que nous respectons plus que tout au monde.

» M. le comte de Clermont a été élu par l'Académie. Si ce prince
 » n'y entre pas avec tous les dehors de l'égalité, la gloire de l'Académie est perdue. Si le prince entrait dans celles des belles-lettres
 » ou des sciences, il serait nécessaire qu'il y eût une préséance mar-
 » quée, parce qu'il y a des distinctions entre les membres qui forment
 » ces compagnies. C'est pourquoi il fallut en donner au czar dans celle
 » des sciences, en plaçant son nom à la tête des honoraires.

» Mais depuis qu'à la mort du chancelier Séguier, Louis XIV eut
 » pris l'Académie sous sa protection personnelle et immédiate, sans
 » intervention de ministre, honneur inestimable que nous a conservé
 » et assuré l'auguste successeur de Louis-le-Grand, jamais il n'y eut
 » de distinction entre les académiciens, malgré la différence d'état de
 » ceux qui composent l'Académie. Si son altesse sérénissime en avait
 » d'autres que celles du respect et de l'amour des gens de lettres, les
 » académiciens qui ont quelque supériorité d'état sur leurs con-
 » frères, prétendraient à des distinctions, parviendraient peut-être
 » à en obtenir d'intermédiaires entre les princes du sang et les gens
 » de lettres. Ceux-ci n'en seraient que plus éloignés du roi, rien ne
 » pourrait les en consoler; et l'Académie, jusqu'ici l'objet de l'am-
 » bition des gens de lettres, le serait de la douleur de tous ceux qui
 » les cultivent noblement. L'époque du plus haut degré de gloire de
 » l'Académie, si les règles subsistent, serait celle de sa dégradation,
 » si l'on s'écarte des statuts.

» En effet, dans la supposition qu'il n'y eût jamais de distinction
 » que pour les princes du sang, l'Académie n'en serait pas moins
 » dégradée de ce qu'elle est aujourd'hui. Elle ne voit personne entre
 » le roi et elle, que des officiers nommés par le sort. Chaque aca-
 » démicien n'est, en cette qualité, subordonné qu'à des places où
 » le sort peut toujours l'élever.

» M. le comte de Clermont est respecté comme un grand prince,
 » et de plus aimé et estimé comme un honnête homme. Il a trop de
 » gloire vraie et personnelle, pour en vouloir une imaginaire. Il n'a
 » besoin que de continuer d'être aimé; voilà l'apanage que le public
 » seul peut donner, et qui dépend toujours d'un suffrage libre.

» Il n'était pas difficile de prévoir qu'après les transports de joie
 » que la république des lettres avait fait éclater, l'envie agirait sous
 » le masque d'un faux zèle pour le prince.

» Si le czar eût écouté les gens frivoles, il ne se serait pas fait
 » inscrire sur la liste de l'Académie des sciences, la seule qui convint
 » au genre de ses études. Néanmoins ce titre n'a pas peu servi à in-
 » téresser à sa renommée la république des lettres.

» Lorsque M. le comte de Clermont fit annoncer son dessein à

» plusieurs académiciens, leur premier soin fut de lui exposer par
 » écrit la seule prérogative dont leur amour et leur reconnaissance
 » pour le roi les rendent jaloux.

» Ils eurent la satisfaction d'apprendre que son altesse sérénissime
 » approuvait leurs sentimens. Ils ne se persuaderont jamais qu'ils
 » aient eu tort de compter sur sa parole. Nous osons le dire, et le
 » prince ne peut que nous en estimer davantage, nous ne lui aurions
 » jamais donné nos voix, si nous avions pu supposer que nous nous
 » prétions à notre dégradation. Il est bien étonnant qu'on vienne
 » dans un mémoire établir les droits des princes du sang, comme
 » s'il s'agissait de les soutenir dans un congrès de l'Europe; qu'on
 » vienne les étaler dans une compagnie dont le devoir est de les
 » connaître, de les publier, et de les défendre, s'il en était be-
 » soin.

» Les princes sont faits pour des honneurs de tout autre genre que
 » des distinctions littéraires. Voudrait-on en dépouiller des hommes
 » dont elles sont la fortune et l'unique existence? Les hommes consti-
 » tués en dignité auraient-ils assez peu d'amour-propre pour n'être
 » pas flattés eux-mêmes que le désir de leur être associés en un seul
 » point soit un objet d'ambition et d'émulation dans la littérature?
 » L'Académie ne veut point avoir de discussion avec M. le comte de
 » Clermont, il ne doit pas entrer en jugement avec elle; elle obtiendrait
 » en gémissant à des ordres du roi, mais elle ne verrait plus que son
 » oppresseur dans un prince qu'elle réclame pour juge. Elle l'aime,
 » elle voudrait lui conserver les mêmes sentimens; voici ce qu'elle lui
 » adresse par ma voix :

» Monseigneur, si vous confirmez par votre exemple respectable
 » et décisif une égalité, qui d'ailleurs n'est que fictive, vous faites à
 » l'Académie le plus grand honneur qu'elle ait jamais reçu, vous ne
 » perdez rien de votre rang, et j'ose dire que vous ajoutez à votre
 » gloire en élevant la nôtre. La chute ou l'élévation, le sort enfin de
 » l'Académie est entre vos mains. Si vous ne l'élevez pas jusqu'à
 » vous, elle tombe au-dessous de ce qu'elle était; nous perdons tout,
 » et le prince n'acquiert rien qui puisse le consoler de notre douleur.
 » La verrait-on succéder à une joie si glorieuse pour les lettres et
 » pour vous-même? Ce sont les gens de lettres qui vous sont le plus
 » tendrement attachés; serait-ce d'un prince, leur ami dès l'enfance,
 » qu'elles auraient seules à se plaindre? Notre profond respect sera
 » toujours le même pour vous, monseigneur; mais l'amour, qui
 » n'est qu'un tribut de la reconnaissance, s'éteindra dans tous les
 » cœurs qui sont dignes de vous aimer et d'être estimés de vous.

« Le prince, frappé des observations qu'on vient de lire, ne ba-
 lança pas à se décider en notre faveur; il me fit dire qu'il ne tarderait
 pas à venir à l'Académie, et qu'il voulait y estre comme simple
 académicien.

» En effet, quelques jours après il vint à l'assemblée sans s'être fait
 annoncer, combla de politesses et même de témoignages d'amitié
 tous ses nouveaux confrères, ne les nommant jamais autrement, les
 invita à vivre avec lui, opina très-bien sur les questions qui furent

agitées pendant la séance, reçut les jetons de droit de présence, se trouvant, dit-il, honoré du partage; et tout se passa à la plus grande satisfaction du prince et de la compagnie. Quand un prince du sang veut bien adopter le titre de confrère, on n'imaginera pas qu'il se trouve quelqu'un d'assez sottement présomptueux pour n'en être pas satisfait. »

Il était important pour les lettres qu'un morceau si précieux de notre histoire ne restât pas ignoré. Duclos, en nous le laissant, a mérité autant notre reconnaissance, que les soins si nobles de MM. de Dangeau pour sauver à l'Académie le désagrément et le ridicule d'une classe d'honoraires¹.

ÉLOGE DE MILORD MARÉCHAL².

CET éloge est un tribut, à la vérité bien doux, qu'exige de moi l'amitié dont milord Maréchal m'a honoré, et la tendre vénération que m'avait inspirée cet homme de mœurs antiques et pures, que les beaux siècles de la probité romaine auraient envié au nôtre; véritable philosophe, qui pratiqua, sans l'afficher, cette sagesse que tant d'autres affichent sans la pratiquer; qui joignit la modestie aux lumières, la simplicité la plus aimable à l'âme la plus élevée, la sévérité pour lui-même à l'indulgence pour les autres; enfin qui par son caractère, par son esprit, par ses vertus, mérita l'estime, l'amitié, la confiance, je dirais presque le respect d'un grand roi, trop respectable lui-même pour que cette expression puisse l'offenser.

GEORGE KEITH, *maréchal héréditaire d'Ecosse*, plus connu sous le nom de *milord Maréchal*, était de la naissance la plus distinguée; on le voit assez par le titre qu'il portait, et que sa maison possédait depuis cinq cents ans. Mais loin de se prévaloir de son illustre origine, comme ceux à qui la nature n'a point donné d'autre avantage, personne ne se moquait plus volontiers que lui du prix que la vanité humaine attache si souvent à ce bienfait du hasard. *Elle ne sent pas*, disait-il, *combien ce présent est fâcheux, quand on le reçoit en pure perte, et qu'on*

¹ Voyez l'éloge de l'abbé de Dangeau.

² L'auteur tient les faits qu'il raconte dans cet éloge, ou de milord Maréchal lui-même, qu'il a particulièrement connu, ou de ceux qui ont vécu le plus intimement avec lui, soit en Espagne, soit en France, soit dans les États du roi de Prusse. Les notes qui sont à la suite renferment quelques détails particuliers, qui peut-être auraient paru trop longs dans l'éloge même.

ne sait pas le mettre en valeur. Parmi les traits curieux de sottise qu'il avait recueillis sur ce sujet, il aimait surtout à raconter celui d'un noble campagnard qu'il avait connu, et qui regardant un gentilhomme comme le plus précieux ouvrage de la divinité, et sa perte comme un des plus grands malheurs de ce monde, définissait la peste, *une calamité abominable, pendant laquelle un gentilhomme n'est pas sûr de sa vie.*

La reine Anne, qui l'aimait et qui l'estimait, le fit capitaine de ses gardes dans un temps où ce n'était pas encore l'usage en Angleterre, que la naissance et la faveur tinssent lieu de mérite et de service; usage qui depuis a été aboli chez cette nation, comme il l'était déjà chez les autres. Milord Maréchal fit la guerre sous le célèbre Marlboroug, et se distingua bientôt aux yeux d'un si bon juge, par le courage et la capacité qu'il montra en plusieurs occasions. Lui seul paraissait l'avoir oublié, car il ne parlait pas plus de ses talens militaires que de sa noblesse (1). Il était si peu occupé de lui, et avait tant de répugnance à en occuper les autres, que ses amis même ne pouvaient lui faire ouvrir la bouche sur ce qui le regardait personnellement; et il aurait pu à cet égard être proposé pour modèle par les moralistes rigides qui ont tant condamné ce moi, si commun dans la société, si doux pour l'amour-propre de ceux qui se le permettent, et si importun pour celui des autres. Le silence opiniâtre qu'il gardait sur lui-même laissait ignorer jusqu'à son âge, quoiqu'il fût bien éloigné de cette faiblesse si ordinaire aux vieillards, qui croient tromper la nature en trompant leurs amis sur les années qu'ils n'avouent pas, et qui voudraient, s'il était possible, se dissimuler à eux-mêmes le triste voisinage où ils sont du terme fatal de toutes les misères humaines (2).

Milord Maréchal, tout révolté qu'il était de la conduite odieuse et absurde qui avait précipité du trône le roi jésuite (3) et intolérant Jacques II, n'en resta pas moins fidèlement attaché aux intérêts de la déplorable maison des Stuarts; il ne croyait pas que les fautes du père dussent être punies dans les enfans, et ne pouvait souffrir que leur héritage légitime devînt la proie d'une maison étrangère. *Vous êtes*, lui disait un partisan de la maison d'Hanovre, *moins sévère que la justice suprême, qui fait expier le péché d'Adam à toute sa postérité. Je le sais*, répondit-il; *mais je sais aussi que la justice suprême est impénétrable dans ses décrets, et que la pauvre espèce humaine est aussi peu faite pour les imiter que pour les comprendre.* Après la mort de la reine Anne, il voulut proclamer dans les rues de Londres, à la tête des gardes, le frère de cette princesse, si connu depuis sous le triste nom de *Prétendant*, qu'il n'a pu

changer en celui de *Roi*. Les jacobites louèrent beaucoup son projet; *mais retenus par la peur, cette ennemie*, dit Tacite, *des grandes entreprises, ils en restèrent aux éloges*. En proposant ce projet, hasardeux sans doute, mais décisif, milord Maréchal espérait que le peuple serait entraîné par une entreprise si audacieuse et si imprévue. Il croyait nécessaire de brusquer le succès pour l'obtenir, et désapprouvait beaucoup les moyens faibles et mal concertés qu'on prenait ou qu'on voulait prendre pour restituer à ce prince la couronne de ses pères.

En 1715, se croyant plus sûr d'être secondé dans son généreux zèle, il fit prendre les armes à l'Ecosse en faveur de ce même prince : mais il ne crut pas que la guerre qui allait se faire pour lui, dût se faire sans lui; il lui écrivit qu'un *souverain privé de ses Etats devait partager les périls de ceux qui exposaient leur vie pour les lui rendre*, et le détermina à quitter sa retraite pour venir se mettre à la tête de son parti. Non content d'avoir armé pour lui ses anciens sujets, il demanda des secours à la France et à l'Espagne. La France fut inutilement sollicitée; elle avait trop besoin de repos après quatorze ans d'une guerre malheureuse. L'Espagne, toute épuisée qu'elle était par la même guerre, se montra plus favorable; elle fit partir pour l'Ecosse plusieurs vaisseaux et quelques troupes : mais une tempête violente qu'on n'avait pu prévoir, la désunion des chefs, à laquelle il était plus naturel de s'attendre, et leurs fautes accumulées, suite nécessaire de cette désunion, obligèrent bientôt l'infortuné Prétendant à se rembarquer (4). Milord Maréchal refusa de le suivre. *Votre majesté*, lui dit-il, *va se conserver pour ses amis; je vais partager les malheurs de ceux qui lui restent en Ecosse, je les rassemblerai, et je n'en partirai qu'avec eux*.

Condamné à perdre la vie par un jugement solennel du parlement d'Angleterre, il perdit au moins toutes ses dignités, qu'il regretta peu, et tous ses biens, qu'il n'aurait pas regrettés davantage, sans le généreux et digne emploi qu'il en aurait voulu faire pour soutenir la cause de son roi, et pour aider les malheureux compagnons de sa fidélité et de son zèle. De toutes ses possessions, il ne conserva que le titre de *maréchal d'Ecosse*. *Pour cet effet-là*, écrivait-il à un de ses amis, avec une gaieté qui ne l'abandonna jamais dans la plus mauvaise fortune, *je le garderai sous le bon plaisir du roi George qui n'est pas maître de me l'ôter; car j'en jouis, ne lui en déplaît, à meilleur droit qu'il ne possède la couronne de la Grande-Bretagne, puisque ce titre était celui de mes pères; et si je ne puis l'empêcher de signer, comme il fait, GEORGE ROI, au moins je signerai toujours, avec sa permission, LE MARÉCHAL D'ECOSSE*. Il signa en

effet toujours ainsi , surtout après sa proscription. *C'était une espèce de protestation tacite et continuelle contre celui qu'il refusait non-seulement d'appeler son maître , car je n'aurai jamais , disait-il , d'autre maître que la loi , mais de reconnaître et d'avouer pour son souverain.*

Il erra cinq à six mois , toujours poursuivi et toujours tranquille , dans les montagnes et les petites îles au nord de l'Écosse : sa tête était mise à prix , et lui-même avait assisté paisiblement à cette proclamation , sans se croire un moment en danger au milieu de ses dignes compatriotes. Plein de reconnaissance et d'une sorte de respect pour les pauvres paysans qui osaient lui donner asile dans leurs cabanes , il leur témoignait ce sentiment si noble , en n'usant d'aucun déguisement avec eux , et il avait pris cette courageuse résolution pour se procurer des rendez-vous prompts et faciles avec ses amis , comme lui proscrits et fugitifs. La somme considérable qui devait payer sa tête eût fait la fortune de celui qui l'aurait livré. Tous eurent le courage de lui être fidèles , et lui de ne pas douter qu'ils ne le fussent. Sa généreuse confiance eut le prix qu'elle méritait ; elle ne fut point trompée. *Je ne crois pourtant pas , disait-il , être aussi bien caché que milord Bolingbroke , qui dans un de ses voyages , ne voulant pas être connu , avait recommandé à un Nègre , son seul domestique , de dire qu'il était Français ; ce Nègre , jaloux de mériter par sa discrétion la confiance de son maître , répondait à toutes les questions que lui faisaient les curieux , il est Français , et moi aussi. C'est ainsi que notre paisible philosophe , au milieu des périls éminens qui menaçaient sa vie , plaisantait sur ces périls même , et sur la difficulté d'y échapper.*

En voyant les preuves touchantes d'attachement et de fidélité données à milord Maréchal par sa nation , on ne sera point surpris de l'amour qu'il eut jusqu'à la fin de ses jours pour ses braves Écossais , car il aimait à les nommer ainsi. Il racontait avec une espèce d'enthousiasme toutes les actions où ils avaient eu l'avantage sur les Anglais , et ne parlait jamais de celles où ils avaient été moins heureux , à moins que la grande infériorité de leur nombre n'eût mis leur gloire en sûreté.

Ce n'était pas seulement pour rendre à l'Écosse son roi légitime , que ce brave citoyen avait pris les armes ; c'était pour défendre les intérêts de sa patrie , opprimée par l'Angleterre. En proclamant le Prétendant à Edimbourg , il lui fit jurer de restituer à l'Écosse ses privilèges , que la reine Anne lui avait enlevés. *Sire , lui dit-il , vos sujets seront toujours prêts à sacrifier leurs vies et leurs biens pour la cause de Votre Majesté , parce qu'ils vous croient disposé à regarder leurs intérêts comme*

les vôtres. Les droits que vous réclamez sont justes, et ne cessent point de l'être, si vous respectez les leurs.

Dans sa fuite de rochers en rochers et de village en village, il essaya encore, mais en vain, de ranimer le parti mourant de la maison Stuart. Abandonné, pour ainsi dire, du ciel et de la terre, il se vit enfin obligé de quitter l'Écosse, où il n'avait plus à attendre qu'une mort infructueuse pour son pays et pour son roi. Cependant, toujours soutenu par le courage que lui inspirait la bonté de sa cause, et ne voulant pas encore, disait-il, désespérer de la justice de Dieu ni de celle des hommes, il alla dans une partie de l'Europe solliciter de nouveau, pour le rétablissement de son prince, ces mêmes secours qu'il avait si long-temps et si vainement réclamés. Mais il ne vit que trop bien, ajoutait-il, par le peu de fruit de ses sollicitations, que ce roi sans États et sans forces n'avait rien à espérer de ses augustes confrères.

Ne pouvant plus lui être utile, et se flattant néanmoins encore de pouvoir le servir un jour dans des circonstances plus heureuses, il résolut de s'attacher à un service étranger, pour y cultiver ses talens militaires, jusqu'au moment où son souverain en réclamerait l'usage. Il entra donc au service d'Espagne, avec les officiers écossais qui avaient été les compagnons de ses dangers et de ses malheurs. On lui offrit le grade de lieutenant-général; il le refusa, et ne voulut que celui de maréchal-de-camp. Une si rare modération étonna beaucoup, mais édifia encore davantage l'ambitieux Albéroni, qui de pauvre curé de village était devenu ministre tout-puissant de ce grand royaume. *Je supplie le roi,* lui dit milord Maréchal, *d'attendre, pour me donner un grade supérieur, que je m'en sois rendu digne et capable* (5). Rien ne le surprenait davantage que la confiance téméraire d'un général ignorant, qui osant commander sans avoir long-temps appris à obéir, paie son ineptie par ses défaites, toujours présomptueux malgré les mauvais succès, et toujours battu sans en être plus instruit.

Comme les appointemens militaires de milord Maréchal étaient fort modiques, et surtout mal payés, la cour d'Espagne n'avait pas l'injustice d'exiger de lui dans son service cette exactitude rigoureuse, que deux millions de soldats en Europe vendent à bien plus bas prix, mais à laquelle il n'eût pas voulu s'assujétir aux conditions même les plus avantageuses. Ami du mouvement par goût et par habitude, il profitait, pour s'y livrer, de la liberté qu'on lui laissait, et qu'il aimait bien plus que les richesses. Il habita pendant quelque temps Avignon, où il se plaisait beaucoup. N'ayant pas le bonheur d'être catholique, il

semblait ne devoir pas chérir de préférence une terre pontificale ; mais comme il était fort accommodant en matière de religion , et que *monseigneur le vice-légat*, disait-il , *ne le tourmentait pas sur la sienne*, il laissait en paix celle des autres , et n'avait point là-dessus de violence à se faire. Ceux qui croient que les originaux dignes de ce nom , les originaux vrais , et non factices comme il y en a tant , ne se voient qu'en Angleterre. seront surpris d'apprendre que milord Maréchal trouvait plus d'originaux dans le Comtat que partout ailleurs ; il fallait , selon lui , un grand degré de liberté civile pour produire les originaux , et il lui semblait qu'on jouissait de cette liberté dans Avignon , à l'exception du seul article sur lequel il n'était pressé ni de parler ni d'écrire.

Le séjour de cette ville lui était cher encore par un autre motif ; il y trouvait le duc d'Ormond , qui s'y était retiré , après avoir été comme lui la victime de son attachement à ses anciens rois. La conformité de leurs sentimens , de leurs malheurs , de leur caractère , les attirait tous deux l'un vers l'autre , et les invitait à se rapprocher. Le duc d'Ormond , sous lequel il avait servi en Flandre et en Ecosse , et qui connaissait à fond cette âme pure , noble et courageuse , avait pour lui toute la tendresse d'un père , et tout le respect qu'un homme vertueux a pour son semblable.

Milord Maréchal fut aussi très-long-temps à Rome auprès du Prétendant , qui lui donna l'ordre de la jarretière , décoration dont il n'osait guère se parer qu'à la très-petite cour de ce prince ; partout ailleurs il lui paraissait peu convenable d'exposer à des plaisanteries indécentes ce triste présent d'un roi qui n'avait pu l'être. *Il faut*, disait-il , *renoncer , sous peine de ridicule , à ces vains ornemens , lorsque celui de qui on les tient n'est pas en état de les faire respecter.*

Son amour pour la liberté , et le besoin qu'il avait de le satisfaire , n'étaient pas la seule raison de ses fréquens voyages. Souvent ils avaient pour objet des négociations secrètes , toujours dirigées , quoique sans effet , au bien de la cause qui lui était si chère. Mais plus de trente ans avant sa mort il brûla tous ses papiers , et les détails intéressans de ces négociations resteront à jamais inconnus. Il semble qu'il ait voulu forcer les amis qui lui survivraient , à garder sur lui , après l'avoir perdu , le silence rigoureux et modeste qu'il s'était lui-même imposé pendant sa vie.

Au milieu de toutes ses courses , son goût pour l'Espagne s'y ramenait toujours ; il en aimait le beau climat , et surtout en aimait le peuple , à qui il trouvait un caractère de noblesse

et de franchise d'autant plus fait pour lui plaire, que ce caractère était le sien ; il pardonnait aux Espagnols, en faveur de ces rares qualités, le crédit qu'ils accordaient aux prêtres et aux moines, l'inquisition sous laquelle ils gémissaient, et cette déplorable superstition qui en est la suite malheureuse. Il était surtout plein de reconnaissance du zèle qu'ils avaient marqué pour le Prétendant, quoique ce zèle n'eût été ni bien entendu, ni bien conduit, ni bien utile. Enfin son goût pour cette nation était si décidé, qu'il en préférerait même la cuisine à la nôtre, trop *justement célèbre* dans toute l'Europe, pour que le jugement d'un si faible connaisseur puisse blesser notre amour-propre, et alarmer nos prétentions sur ce grave et important avantage.

Lorsque l'Espagne fit la guerre à l'empereur en 1733, milord Maréchal désira d'être employé. Sa Majesté catholique le refusa d'abord, ne voulant que des catholiques comme elle dans les troupes destinées à cette guerre, qui n'était pourtant pas une croisade. Mais ce prince, scrupuleusement religieux, et de la conscience la plus timorée, craignait sans doute qu'en permettant à un hérétique de se faire tuer à son service, cette grâce, jusqu'alors inouïe dans ses Etats, ne devint pour l'hérétique la cause, au moins occasionnelle, de sa damnation. *Sire*, lui dit milord Maréchal, *s'il ne m'est permis de servir Votre Majesté qu'ad honores, je vous prie de m'accorder ma retraite*. Il obtint l'emploi qu'il demandait, et son zèle l'emporta sur les scrupules du monarque, qui se dispensa de consulter son confesseur sur ce cas de conscience, comme il faisait sur tous les autres. La pieuse et orthodoxe délicatesse qui faisait tant appréhender à Philippe V d'employer dans cette guerre milord Maréchal, dut lui paraître d'autant plus étrange, que l'année précédente il avait été nommé par ce même roi pour servir comme officier-général dans une expédition contre les Maures. Mais peut-être la cour d'Espagne était-elle persuadée qu'un chrétien, orthodoxe ou non, qui périt dans une guerre contre les infidèles, obtient, s'il est nécessaire, le pardon de ses erreurs, en acquérant la palme du martyre.

Quoi qu'il en soit, cette guerre contre l'Empereur, qui fut très-courte, étant finie, milord Maréchal vivait tranquille et heureux dans le royaume de Valence, où il travaillait, disait-il, *de bons amis, à commencer par le soleil*, lorsqu'il apprit que son frère le maréchal Keith, qui était entré au service de la Russie, avait été dangereusement blessé au siège d'Oczakow. Il vola au secours de ce frère qu'il aimait tendrement, fit plus de mille lieues pour l'aller chercher, le trouva disputant aux chirurgiens l'amputation de sa cuisse, lui sauva cette amputation, l'amena

à Paris, de là à Barège dont les eaux le guérirent, et repartit ensuite pour sa chère Espagne.

En 1744, la France, alors en guerre avec l'Angleterre, tenta de nouveau de faire passer en Ecosse le Prétendant, représenté par le prince Edouard son fils (6), entreprise que cette puissance abandonna bientôt, faute de moyens suffisans pour y réussir (7). Ce prince, réduit à son courage pour unique ressource, dit à milord Maréchal en l'embrassant : *Je n'ai besoin que de vous seul, je veux aller vaincre ou périr avec mes fidèles Ecossais.* Voilà, lui répondit le Maréchal, *le courage que nous attendons de notre roi, et que nous ne sommes pas surpris de trouver en vous, mais vous ne devez pas en faire un usage inutile à votre cause, et dont l'unique effet serait de sacrifier vos amis à vos ennemis.* Le jeune héros, car il l'était alors, persistant dans son projet malgré ces remontrances, hé bien, partons, lui dit milord ; *mais au moment où nous débarquerons, je me croirai obligé de déclarer à vos sujets, en leur recommandant votre personne, que nous ne sommes vous et moi que deux braves aventuriers qui venons seuls et sans secours : ils se garderont bien, s'ils veulent m'en croire, de faire le moindre mouvement en votre faveur ; ce serait vous perdre et se perdre eux-mêmes ; ils ne vous doivent leur sang et leur vie que lorsqu'ils pourront au moins en espérer quelque succès pour vous.* Le prince parut enfin se rendre à de si sages représentations ; mais peu de temps après il partit seul et secrètement, sans avoir ni consulté ni prévenu le sage et fidèle sujet qui les lui avait faites. Son voyage eut le triste succès que personne n'ignore, et que milord Maréchal avait prédit. Cependant à peine eut-il appris le départ de son roi, qu'il voulut le suivre, et même lui amener quelques troupes que la France promettait encore. Mais il s'aperçut bientôt que, soit maladresse, soit perfidie, le Prétendant était mal servi par ses agens à la cour de Versailles. Ils faisaient à cette cour un exposé faux, et par conséquent dangereux, des forces que le parti de ce prince avait en Ecosse et en Angleterre ; milord Maréchal réduisit ces forces prétendues à ce qu'elles étaient réellement ; il se croyait obligé à cette déclaration, tant par amour pour la vérité, qu'il préférait à son roi même, que pour ne pas abuser en pure perte des secours de la France ; car il aimait mieux en être tout-à-fait privé, que de voir cette puissance, trompée par des rapports infidèles, n'envoyer à son allié qu'un corps de troupes insuffisant, et sacrifier ainsi inutilement ses propres soldats. Sa noble et courageuse sincérité eut un effet qui l'affligea plus encore que le peu de talent ou de probité des ministres de son prince ; il apprit qu'on lui avait rendu de mau-

vais offices auprès de celui qu'il servait avec tant de zèle. Le jeune Édouard, presque aussi entouré de flatteurs et de fourbes que s'il eût été roi, avait pris contre son plus fidèle serviteur des sentimens de défiance, dont les princes malheureux ne sont que trop susceptibles. Milord Maréchal crut avec raison qu'un sujet qui s'immole pour son souverain, mérite au moins son estime et sa confiance ; il prit avec douleur le parti de vivre désormais pour lui seul, résolution d'autant plus pénible à son cœur, que depuis long-temps ses infirmités la lui conseillaient en vain : mais il lui parut trop cruel de perdre à la fois sa vie et ses services. Il écrivit donc au Prétendant, qu'obligé par son âge et par sa santé de renoncer au métier de la guerre, il n'avait plus désormais que des vœux à faire pour lui, quoique son respect et ses sentimens fussent toujours les mêmes : et comme il n'avait servi d'autres rois que pour l'amour de celui qu'il aurait désiré de voir le sien, il quitta en même temps le service d'Espagne, et dit un triste adieu à ce pays qu'il aimait tant, pour aller s'établir à Venise.

Quand un prince si louable ne l'eût pas fait renoncer à cette cour, il aurait été forcé de prendre ce parti par les hauteurs d'un ministre, qui avait succédé en Espagne au pouvoir d'Albéroni ; car ce malheureux pays était condamné depuis long-temps à être gouverné par tout autre que par son roi. Milord Maréchal n'était fait, ni par sa naissance pour essayer ces hauteurs, ni par son caractère pour les souffrir. A la modestie qui lui était naturelle, il joignait comme toutes les âmes honnêtes, cette noble fierté qui repousse l'arrogance, et ne s'en laisse pas opprimer.

Il vécut à Venise dans une médiocrité que tout autre aurait appelée *indigence*, mais qui ne l'empêcha pas d'obtenir de ces sages républicains toute la considération que méritaient ses vertus. Le roi George pouvait bien l'empêcher d'être riche, mais non pas d'être estimé de tous ceux qui l'approchaient.

Sa situation n'avait point altéré la paix et la sérénité de son âme. Les lettres qu'il écrivait de Venise à ses amis, étaient assaisonnées de la plaisanterie la plus philosophique. Il s'égayait dans ces lettres sur tout ce qui prêtait aux ridicules dans le grave pays qu'il habitait ; il s'amusa surtout assez long-temps de l'histoire lamentable d'un capucin, qui, pour entrer dans l'ordre séraphique, avait abdiqué la place de doge, et mourut de chagrin de n'avoir pas été élu gardien de son couvent ; semblable en son malheur au fameux père Ange de Joyeuse, qui, devenu aussi capucin après avoir été maréchal de France, ne put, dit-on, survivre au désespoir de n'avoir pas été provincial de son ordre.

Le général Keith, aussi attaché à son digne frère qu'il en était aimé, désirait depuis long-temps de vivre avec lui, mais n'avait pu le résoudre à venir habiter le rigoureux climat de la Russie. Ce général quitta enfin le service de cette puissance pour celui du roi de Prusse; et milord Maréchal n'eut plus la force de résister aux instantes prières qu'il lui faisait de venir habiter Berlin. *Mon frère, disait-il, s'est éloigné de ses glaces pour m'attirer vers lui; il est juste que je m'éloigne aussi de mon seigneur pour l'aller trouver.* A peine établi dans ce nouveau séjour, il fut connu, et, ce qui en était la suite, estimé et chéri d'un monarque, juste appréciateur des hommes. Ce prince, quelque besoin qu'il eût pour lui-même d'une aussi aimable société que l'était celle de milord Maréchal, eut le courage de s'en priver pour ne pas laisser ses talens inutiles, et le nomma son envoyé à la cour de France (8). Le roi de Prusse, qui croyait la probité bonne à tout, même aux négociations, où tant d'autres rois moins éclairés que lui l'ont jugée au moins inutile, donnait à son sage ministre un éloge qui les honorait également tous deux. *J'ai tant éprouvé, disait ce monarque, la perfidie, l'ingratitude et la méchanceté des hommes, que je serais peut-être excusable de ne plus croire à la vertu: le bon milord, c'est ainsi qu'il l'appelait toujours, m'a forcé d'y croire encore; ce sentiment me console, et je lui en ai l'obligation.*

Milord Maréchal resta quelques années en France, dont il aimait plus le séjour que le métier qu'il y faisait. *Il faut, disait-il, pour ce métier-là, une finesse que je n'ai pas, et que je ne me soucie pas d'avoir.* Elle lui aurait été d'autant plus nécessaire dans la position où il se trouvait, que la cour de France négociait alors secrètement avec celle de Vienne ce traité d'alliance qui a changé, du moins pour quelques années, le système politique de l'Allemagne; qui aurait également étonné François I^{er} et Charles-Quint, et dont le fruit fut une guerre longue et cruelle, inutile à l'Autriche, funeste à la France, profitable aux seuls Anglais, et glorieuse au seul roi de Prusse, qui, après l'avoir soutenue pendant sept ans contre la moitié de l'Europe, l'a terminée sans perdre un village.

Ce prince, obligé de combattre en même temps l'Autriche, la Russie, la France, la Suède et l'Empire, désirait, malgré ses victoires, une paix aussi nécessaire à ses ennemis qu'à lui, et cherchait pour y parvenir tous les moyens qui pouvaient s'accorder avec les intérêts de sa gloire et de ses peuples. Comme il croyait plus aux talens de milord Maréchal que lui-même, il l'envoya en Espagne, durant le cours de cette guerre, pour une négociation dont l'objet principal était de procurer à l'Europe

cette paix qu'elle s'obstinait à refuser. Cette négociation, si digne de réussir, fut traversée par des passions plus fortes que la raison et l'équité, mais d'autant plus violentes, que la haine d'une femme pour le roi de Prusse en était le principe. Le chagrin d'avoir échoué dans le bien qu'il voulait faire à tant de nations, dégoûta tout-à-fait milord Maréchal du métier d'ambassadeur, comme autrefois Catinat renonça au métier d'avocat pour avoir perdu une cause qui était juste.

Dans l'intervalle de ses deux ambassades, le roi de Prusse lui avait donné le gouvernement de Neuschâtel, qu'il n'avait point hésité d'accepter, *croquant*, disait-il, *pouvoir se tirer du peu de bien qu'il y avait à faire dans un si petit emploi*. Il se trompa, et ce ne fut pas sa faute. Des querelles théologiques s'élevèrent dans ce pays, à l'occasion d'un ministre protestant que ses confrères, *très-orthodoxes*, accusaient de ne pas l'être, et que le tolérant milord voulait soutenir contre les persécutions qu'ils lui suscitaient. La haine religieuse eut plus de force que ses charitables représentations, et même que l'autorité dont il voulut à regret faire usage, après avoir épuisé les remontrances; et le sage gouverneur éprouva qu'il était encore plus difficile de traiter avec des théologiens qu'avec des rois. Il demanda son rappel et l'obtint. Cependant le roi de Prusse, toujours persuadé que le gouvernement de Neuschâtel convenait parfaitement au caractère philosophique et paisible de son esprit, se contenta d'abord de nommer à sa place un vice-gouverneur: mais milord Maréchal lui représenta que les prédicans de cette ville républicaine étaient trop remuans pour le laisser jouir du repos nécessaire à son âge; qu'il n'était pas possible de les faire vivre en paix; qu'ils cabalaient sans cesse les uns contre les autres, et tous contre le gouvernement. Le roi se rendit à ses instances; et résolu de garder désormais auprès de lui un homme dont il ne s'était privé qu'à regret, il fit, aux ridicules plaintes de ces prêtres séditeux, une réponse telle qu'ils devaient l'attendre de la part d'un prince philosophe, qui détestait leur fanatisme et méprisait leurs querelles (9).

Pendant ce temps l'illustre monarque, allié pour lors de l'Angleterre, profita de cette circonstance pour obtenir du roi George II la réhabilitation de milord Maréchal, dont la proscription subsistait toujours, quoique depuis long-temps elle ne fût plus méritée. Le prétendu coupable était bien loin de demander grâce, et ne savait pas même que le roi de Prusse la sollicitât. L'Angleterre se fit un devoir et un plaisir de donner à son respectable allié cette marque de déférence. Milord Maréchal, pour en recueillir le fruit, fut obligé de faire un voyage

en Angleterre et en Ecosse. Arrivé à Londres en vertu de cette amnistie, si l'on peut y donner ce nom, il fut reçu du roi d'Angleterre avec toute la distinction que méritaient ses vertus, son courage, et le nom du grand roi son protecteur. Cependant ses lettres de grâce n'eurent d'abord guère d'autre effet que de mettre sa personne en sûreté. Il ne laissa pas de réclamer ses possessions, et gagna même quelques procès contre les ravisseurs ; mais ces procès, suivant l'usage, n'enrichirent que la justice. Il ne rentra que dans une très-petite partie de ses biens ; le reste, qui était considérable, avait été dissipé par les déprédations du fisc, pour ne pas dire du ministère. Il céda même, en retournant à Berlin, le peu de fortune qu'il avait recouvré, pour une rente viagère assez modique, et qu'il ne toucha pas fort exactement, surtout les dernières années de sa vie. Le seul avantage qu'il recueillit de son rétablissement, fut la succession d'un pair d'Ecosse dont il était l'héritier. Cette succession, qui lui donnait environ trente mille livres de revenu, le mit à portée de satisfaire pendant sa vie et après sa mort ses inclinations bienfaisantes, depuis long-temps contrariées par le délabrement de sa fortune. Quant à ses dignités, on ne parla point de les lui rendre, et il se soucia peu de les recouvrer. Il n'en avait besoin, ni pour lui-même, dont le mérite était au-dessus des titres, ni pour des héritiers qu'il n'avait jamais songé à se donner.

Touché cependant de l'intérêt vif et tendre que lui avaient montré dans cette occasion ses compatriotes (10), et du désir qu'ils témoignaient de le revoir, il voulut aller finir ses jours avec eux, et demanda son congé au roi de Prusse, qui perdait avec peine un homme tel que lui. J'étais alors à Berlin, et je fus témoin des adieux du grand prince et du vertueux milord. Tous deux s'embrassèrent les larmes aux yeux : *Souvenez-vous*, lui dit le roi, *si vous ne vous plaisez pas en Ecosse, que vous avez ici un ami à qui vous manquerez toujours, et dont vous ferez cesser les regrets quand vous le voudrez.*

Ce même prince lui écrivait après son départ : *Si j'étais une puissance maritime, j'irais vous enlever à l'Ecosse : mais je ne puis, mon cher milord, vous tendre que les bras de l'amitié ; venez vivre auprès d'elle et vous jeter dans son sein.*

Les souhaits du monarque furent bientôt remplis. Milord Maréchal, plus que septuagénaire, ne trouva en Ecosse qu'un climat trop rude pour sa santé, et point d'amis, car à cet âge on n'en fait plus, et il en avait besoin. Les jacobites d'ailleurs se rassemblaient autour de lui ; et tout éloigné qu'il était de s'opposer à leur zèle, il se crut obligé de ne plus faire cause commune avec eux, depuis qu'il avait obtenu, ou plutôt accepté sa

réhabilitation. D'ailleurs ce patriote vertueux, plus homme encore que jacobite, était témoin avec douleur de la vie peu digne d'un roi, que le Prétendant menait dans sa retraite ; il se rappelait surtout, en gémissant, le peu d'intérêt qu'avait marqué ce prince aux citoyens malheureux qui avaient enduré pour lui la mort et les supplices (11). Notre sage et digne philosophe jugea qu'il n'était ni juste, ni raisonnable de s'immoler en pure perte à la cause d'un souverain détrôné, qui mettait si peu de prix au dévouement généreux de ses peuples, et qui par là ne s'en montrait pas assez digne. Il s'imposa donc sur ce triste sujet le rigoureux silence que lui ordonnait sa délicatesse. Mais un tel silence, au milieu d'une nation qui cherchait sans cesse à le lui faire rompre, et qui peut-être n'en désespérait pas, était trop pénible à une âme comme la sienne : il résolut de retourner chez le prince qui désirait tant de le revoir, chez un souverain dont il pouvait parler librement, sans avoir à craindre d'offenser jamais, ni l'austère vérité, ni la majesté royale, et sans déguiser des sentimens que toute l'Europe partageait avec lui.

Le roi de Prusse lui fit bâtir dans le faubourg de Postdam une maison agréable et commode, d'où il pouvait aller par le jardin *Sans-Souci*. Il avait la liberté de venir tous les jours dîner avec le monarque, ou de rester chez lui s'il s'y trouvait mieux. Quand il prévenait le roi qu'il viendrait lui faire sa cour, Frédéric l'attendait pour se mettre à table, avait soin de lui donner ce qui était le plus à son goût, et l'envoyait se reposer ensuite dans un appartement du château qu'il lui avait toujours conservé.

Aussi milord Maréchal disait-il de ce prince, dont le palais était pour lui une espèce de couvent, qu'il se trouvait très-heureux : *Notre père abbé est l'homme du monde le plus aisé à vivre. Cependant, ajoutait-il, si j'étais en Espagne, je me croirais obligé en conscience de le déserter à la sainte inquisition, comme coupable de sortilège. Car s'il ne m'avait pas ensorcelé, resterais-je ici, où je ne vois que l'image du soleil, pendant que je pourrais aller vivre et mourir dans le beau climat de Valence.*

Quand l'âge et les infirmités ne permirent plus au respectable vieillard de sortir, Frédéric allait le voir, jouir de sa conversation, et se consoler auprès de lui des ennuis du trône, d'autant mieux sentis par un souverain, qu'il est plus digne de l'être.

Il serait mort entre les bras du roi, si ce prince n'eût été obligé de partir pour une guerre qu'il n'a faite que malgré lui, qui l'a rendu si cher à toute l'Allemagne, si intéressant pour toute l'Europe, et qui est peut-être la plus belle époque d'une

vie déjà si glorieuse. Ce départ abrégé les jours du sensible et vertueux milord. Il aimait tendrement le roi, et n'espérait plus de le revoir. La fièvre le prit, et alla toujours en augmentant pendant six semaines avec les plus vives douleurs, qu'il supporta sans se plaindre. Il se contentait, dans les momens où il souffrait le plus, de dire avec douceur à son médecin : *Je ne vous demande pas de me faire vivre, car vous ne prétendez pas apparemment m'ôter cinquante ans de mon âge; je vous prie seulement d'abrèger, s'il se peut, mes maux*; et il ajoutait quelquefois, mais avec tout le sang-froid d'un sage, qu'il se trouverait heureux d'être né chez les Esquimaux, qui l'auraient tué au lieu de le laisser languir. Après tout, continuait-il paisiblement, *je n'ai jamais été malade; il faut bien que j'aie ma part des misères de l'humanité, et je me soumetts à cet arrêt de la nature.*

Deux jours avant sa mort, il pria M. Elliot, envoyé d'Angleterre à Berlin, de venir le voir. *Je vous ai fait appeler*, lui dit-il avec sa gaieté ordinaire qu'il conservait encore, *parce que je trouve plaisant qu'un ministre du roi George reçoive les derniers soupirs d'un vieux jacobite. D'ailleurs vous aurez peut-être quelques commissions à me donner pour milord Chatham*¹; et comme je compte le voir demain ou après, je me chargerai avec plaisir de vos dépêches.

Il ordonna qu'on l'enterrât dans le cimetière, sans la moindre cérémonie, et fixa les frais de son enterrement à environ trois louis de notre monnaie. *Je ne veux pas*, disait-il, *consommer à une pareille misère un argent qui sera mieux employé au soulagement des pauvres.*

Ainsi finit milord Maréchal, en philosophe et en homme de bien, le 25 mai 1778. Ses domestiques le portèrent en pleurant dans l'humble et dernière demeure qu'il s'était choisie.

Jusqu'ici nous n'avons vu en lui que le brave guerrier, le sujet fidèle; le négociateur vertueux, enfin l'ami d'un grand roi; nous allons voir l'homme et le sage, plus fait encore pour intéresser.

Toujours empressé à soulager les malheureux, il éprouvait surtout ce besoin si connu des cœurs sensibles, de consoler par ses secours la vertu affligée qui souffrait en silence. Une femme qu'il aimait et qu'il respectait, devint veuve d'un lieutenant-général au service du roi de Prusse; cet officier lui laissait pour tout héritage deux enfans et des dettes. Milord Maréchal, pénétré de sa situation, et cherchant tous les moyens de l'adoucir sans blesser sa juste délicatesse, prit la résolution, quoiqu'il

¹ Cet homme célèbre était mort quinze jours auparavant.

n'eût aucun goût pour le mariage, d'épouser cette veuve infortunée; il lui assurait environ sept mille livres de donaire, dont elle devait jouir étant mariée, comme si elle eût été veuve. *Ce douaire précoce, disait-il, est d'autant plus juste, qu'avec un mari tel que je prétends l'être, elle doit jouir d'avance de tous les honneurs et prérogatives du veuvage.* En effet, non-seulement il n'exigeait d'elle que le simple nom d'époux, mais il eût rejeté toute autre condition; et quoique la société de cette femme pût lui promettre un intérieur agréable, il avait stipulé qu'elle ne changerait pas même de demeure, ni lui non plus, tant il craignait de gêner la liberté réciproque de l'un et de l'autre. Il aurait, non pas consommé, mais contracté cet honnête et singulier mariage, si le roi ne l'en avait dispensé, en acquittant l'espèce de dette qu'il s'était imposée par un motif si noble, et que dès lors ce grand prince regarda comme la sienne. Il satisfit les créanciers du mari, et donna à la veuve une pension honnête pour subsister avec sa famille.

Lorsqu'en présence de milord Maréchal on parlait de quelqu'un qui se trouvait dans la misère et ne méritait pas d'y être, il prenait, sans en rien dire, des mesures efficaces pour lui faire sentir les effets de sa bienfaisance; et ces mesures étaient d'autant plus secrètes, qu'il avait d'abord semblé peu attentif au détail touchant qu'on lui avait fait. Il savait proportionner ses bienfaits à l'état et à la situation de ceux qui les recevaient, et tâchait surtout, autant qu'il était possible, que les malheureux qu'il assistait ignorassent la main qui essuyait leurs larmes; car il sentait vivement, et son cœur le lui avait trop bien appris, combien l'indigence doit être respectée quand elle se trouve jointe à l'élevation des sentimens; et il craignait surtout d'affliger et de flétrir par l'humiliation les âmes honnêtes dont il soulageait l'infortune.

Il avait tant d'ordre dans sa dépense, tant d'éloignement du faste, et une économie si bien entendue, que jamais il ne se trouvait hors d'état de satisfaire aux charités imprévues et pressantes. *Les dissipateurs, écrivait-il à ce sujet, ne sont pas dignes d'être charitables; ce qu'ils consomment en vaines dépenses, est dérobé aux malheureux, souvent même à leurs créanciers; leurs aumônes, s'ils en font, sont alors une injustice, et ils n'exercent une vertu qu'aux dépens d'une autre.*

Toujours dirigé par le motif si louable de savoir exactement ce que sa situation lui permettait de consacrer aux besoins de l'indigence, il donnait avec bien plus de plaisir qu'il ne prêtait, car souvent l'expérience lui avait fait connaître qu'il donnait ce qu'il croyait prêter, et qu'il s'en fallait bien qu'en trompant ainsi

sa bienfaisance par une extension forcée, on lui en eût plus d'obligation. *Si la présence d'un bienfaiteur, disait-il, est quelquefois importune, je vois que celle d'un créancier l'est encore davantage; et sans exiger ni même espérer la reconnaissance, il voulait au moins que ceux qu'il obligeait avec tant de plaisir, lui pardonnassent ce qu'il faisait pour eux.*

En prodiguant ses secours à ceux qui en étaient vraiment dignes, il y joignait le discernement assez rare qui évite avec l'attention la plus scrupuleuse de nourrir et de favoriser par une pitié aveugle le vice ou la fainéantise. Il craignait, disait-il, de ressembler à un philosophe de ses amis, dont la bonté facile se plaignait d'avoir presque toujours été trompée, avec les intentions les plus pures. Ce philosophe, mécontent de l'espèce humaine, avait avoué plus d'une fois au sage milord, qu'il regardait comme un des plus grands malheurs de la vieillesse, le refroidissement qu'elle peut apporter à la bienséance, en nous apprenant combien d'hommes en sont indignes; il gémissait d'avoir si mal placé sa compassion et ses secours, et se proposait, disait-il, *d'employer ses derniers momens à demander pardon à Dieu du bien qu'il avait cru faire pendant sa vie.*

Plus milord Maréchal était attentif et juste dans la distribution de ses aumônes, plus il mettait de soin et presque de tendresse dans celles qu'il savait être bien méritées. Durant plus de dix ans il a recueilli et nourri dans sa maison une pauvre femme dont la misère et la vertu l'avaient sensiblement touché. Plusieurs fois par jour il demandait: *Ma vieille se porte-t-elle bien? est-elle contente? ne la laisse-t-on manquer de rien?*

Il était non-seulement charitable, mais généreux; deux qualités qui ne se trouvent pas toujours ensemble, surtout dans les âmes plus compatissantes que nobles; qui n'exercent la charité que comme un devoir, et pour qui la libéralité n'est pas une vertu, parce qu'elle n'est pas un précepte. Milord Maréchal avait besoin tout à la fois de faire l'aumône aux malheureux, et des présens à ses amis; et presque jamais ils ne sortirent de chez lui les mains vides. Plusieurs armoires (qu'on nous permette ce détail qui est la peinture de son cœur) étaient remplies de ce qu'il voulait donner; tout y était rangé avec le plus grand ordre, et dans une abondance dont il plaisantait lui-même d'autant plus volontiers, qu'elle n'était pas pour lui. *Je serais bien curieux, disait-il, d'être présent à mon inventaire, et témoin de la surprise de mes héritiers, quand ils verront tant de choses inutiles au possesseur, et qu'ils ignoreront l'usage auquel je les avais destinées.*

Ses domestiques étaient ses enfans, et le regardaient comme

leur père. Quand ils l'avaient servi quelque temps avec fidélité, et qu'ils voulaient aller revoir leur patrie, il leur assurait des pensions proportionnées à leurs besoins et à la durée de leurs services. Ses bienfaits font vivre encore aujourd'hui plusieurs d'entre eux qui l'avaient quitté depuis long-temps, et qui bénissent sa mémoire.

Comme sa bonté pour eux était sans égale, rien n'égalait aussi leur attachement et leur zèle. Son vieux secrétaire, presque aussi âgé que lui, n'étant plus en état de lui être utile, était resté à Neuschâtel, où il subsistait d'une pension que milord Maréchal lui avait faite. Il ne put vivre long-temps éloigné de son *cher maître*, c'est le nom qu'il lui donnait dans ses lettres, et revint à Postdam mourir auprès de lui.

Il prenait indifféremment ses domestiques dans toutes les nations, catholiques ou hérétiques, chrétiens ou infidèles : il y eut même un temps où pas un de ceux qui le servaient n'était baptisé. Ce n'était point, comme nos Français le pourraient croire, un choix d'affectation, personne n'aurait plus dédaigné que lui une singularité si futile pour un vrai philosophe. C'était un concours de circonstances qui lui avait, disait-il, *donné sa petite horde tartare*, dont il s'accommodait assez. Un d'eux, qui venait du Thibet, se disait de la race du grand Lama ; et comme ce grand Lama est le souverain pontife du pays, milord Maréchal appelait ce domestique *son grand aumônier*.

Aussi éloigné de vouloir des esclaves que de l'être lui-même de personne, il commençait par rendre aux siens la liberté, et leur procurait ensuite une éducation convenable à leur état, propre à en faire d'honnêtes gens et des hommes utiles. Il ne les forçait point à changer de religion, s'abstenait même de leur en parler jamais, et leur laissait sur ce point la liberté la plus absolue. *Mon affaire*, disait-il, *est qu'ils soient heureux et vertueux en ce monde, la leur est de s'arranger pour l'autre* ; et il ajoutait, en faisant l'éloge de ses bons et fidèles Tartares : *Je suis très-content de mes incirconcis ; ils ne me serviraient pas mieux, quand ils auraient l'honneur d'être chrétiens*.

Le tableau simple et touchant de cet intérieur doux et tranquille, retrace en milord Maréchal un de ces anciens patriarches entourés d'une famille dont ils faisaient le bonheur, et ne voyant autour d'eux que des êtres reconnaissans, dont ils étaient chéris et respectés. Aussi une femme de ses amis, comme lui sage et bienfaisante, ne l'appelait que le *bon Abraham* ; et milord Maréchal, dans les lettres qu'il lui écrivait, signait toujours ce nom, qu'il aimait à tenir et à recevoir d'elle. Une autre amie lui donnait un nom dont il n'était pas moins digne, celui du bon

vieillard de *Tom Jones*, *M. Alworthy* ; milord Maréchal lui ressembloit en effet par sa bonté indulgente pour les *Tom Jones*, qui, avec l'extérieur du dérèglement, conservent dans la fougue des passions le sentiment de la vertu, et par son éloignement pour les *Blifils*, qui cachent sous l'extérieur de la vertu toute la noirceur du vice, et sous une douceur perfide le mépris des remords.

Parmi ces étrangers venus de Tartarie ou d'ailleurs à milord Maréchal, et qu'il appelait sa *petite famille*, se trouvait mademoiselle Emeté, fille d'un capitaine des janissaires ; elle avait été retirée, encore enfant, des ruines d'Oczakow à la prise de cette ville par les Russes, et son frère, le général Keith, la lui avait donnée. Milord Maréchal, qui l'avait élevée avec soin, sentit du goût pour elle, lorsqu'elle fut parvenue à l'âge d'en inspirer. *Je suis votre esclave*, lui répondit cette jeune personne ; *mais si vous usez de vos droits, vous me mettez au désespoir. Je vous aime comme le père le plus tendre, mais je n'ai pas d'autres sentimens pour vous. . . . Ne puis-je espérer de vous inspirer jamais celui que j'éprouve ?* lui dit son respectable maître. *Non*, répondit-elle avec toute la naïveté de la jeunesse et de la vertu. Dès cet instant milord ne l'aima plus que comme sa fille ; il lui fit faire un mariage honnête : et lorsqu'il allait partir, en 1744, pour la guerre d'Écosse, il lui assura deux mille écus de rente sur les biens qui lui restaient encore dans ce royaume, quoiqu'il n'en eût pas la jouissance. Il savait pourtant que le maréchal Keith, qui vivait encore, et qui n'avait pas été comme lui proscrit et condamné, pouvait rentrer dans ces biens après sa mort ; mais il ne douta pas un moment que son legs ne fût acquitté avec scrupule. Ce trait de noblesse et de confiance prouve l'estime que milord Maréchal avait pour son frère, et ce frère la justifia bien. Il fut tué, comme l'on sait, au service du roi de Prusse, et milord Maréchal, qui lui survécut, écrivait à madame Geoffrin, sa digne et ancienne amie : *Mon frère m'a laissé un bel héritage. Il venait de mettre à contribution toute la Bohême, à la tête d'une grande armée, et je lui ai trouvé soixante et dix ducats* (13).

Pendant son séjour à Neufchâtel, il avait connu et goûté le célèbre J. J. Rousseau, qui, obligé de sortir de France, était venu chercher dans ce pays libre un repos qu'il n'y trouva pas. Forcé bientôt à se séparer de milord Maréchal, il en éprouva les bontés, même après cette séparation (14). Le philosophe genevois lui écrivit un jour, qu'il était content de son sort ; mais qu'il gémissait sur les malheurs dont sa femme était menacée, en cas qu'elle vint à le perdre ; qu'il voudrait seulement lui procurer,

par son travail, six cents livres de rente. Milord Maréchal se fit un plaisir de donner à cette lettre le sens que lui suggéraient l'élévation et la bonté de son âme : il assura au mari et à la femme la rente qui manquait à leur bonheur.

La vérité nous oblige de dire, et ce n'est pas sans un regret bien sincère, que le bienfaiteur eut depuis fort à se plaindre de celui qu'il avait si noblement et si promptement obligé. Mais la mort du coupable, et les justes raisons que nous avons eu de nous en plaindre nous-mêmes, nous obligent de tirer le rideau sur ce détail affligeant, dont les preuves sont malheureusement consignées dans des lettres authentiques (15). Ces preuves n'ont été connues que depuis la mort de milord Maréchal ; car il gardait toujours le silence sur les torts qu'on avait avec lui : et son cœur indulgent ne lui permit jamais la médisance, ni même la plainte.

Autant il était réservé à parler des fautes et des travers d'autrui, autant il aimait à célébrer les belles actions. *On les oublie trop tôt*, disait-il, *et on ne les loue pas assez*. Il exaltait surtout avec chaleur le courage des Sidney, des Barneweldt, et des braves citoyens qui avaient péri sur l'échafaud pour la défense de la liberté de leur pays. Car la haine de l'oppression et du pouvoir arbitraire était le sentiment qui dominait dans son âme ; et la plupart des livres qu'il avait possédés dans sa jeunesse, portaient l'inscription patriotique : *Manus hæc inimica tyrannis* (cette main est l'ennemie des tyrans). Aussi l'extrême douceur de son caractère l'abandonnait, lorsqu'il entendait raconter quelque action criante d'injustice ou de vexation ; cette âme, d'ailleurs si prête à pardonner, s'enflammait alors, et aurait voulu exercer sur les oppresseurs la vengeance que l'humanité réclamait contre eux.

Un autre sentiment, qui ne lui fait pas moins d'honneur, le forçait encore d'oublier quelquefois son indulgence naturelle ; c'était lorsqu'on attaquait en sa présence le grand monarque son bienfaiteur. Il se brouilla avec un homme de lettres, qui, vivant comme lui dans la société intime de ce prince, était le frondeur éternel de toutes ses actions et de toutes ses paroles. *Je ne veux pas*, lui dit milord Maréchal, *être l'ami d'un homme qui mange tous les jours à la table du roi, et y ramasse du fiel pour le répandre*. Il refusa, par la même raison, de voir un officier prussien très-connu, qui honoré des grâces du monarque, et se croyant apparemment dispensé de la reconnaissance, se permettait sur ce grand prince des discours aussi injustes que peu mesurés. Mais ce même officier étant tombé dans la disgrâce du roi, et devenu par-là l'objet infortuné d'un délaissement général,

milord Maréchal le retira chez lui , et le consola dans l'abandon où il était réduit par sa faute. N'oublions pas d'ajouter à la gloire d'un prince également supérieur à la satire et aux éloges , que cet infortuné proscrit mourut quelque temps après , sans rien laisser à sa famille , et que le monarque outragé a pris soin de cette famille innocente et malheureuse (16).

La plupart des hommes aiment la vie ; quelques uns feignent de la détester pour paraître philosophes. Milord Maréchal ne lui faisait l'honneur ni de l'aimer ni de la haïr. Un ami , qui ne l'a presque point quitté durant ses dernières années , assure l'avoir vu plus d'une fois dans une sorte d'affaissement et d'accablement mortel dont il ne paraissait pas pouvoir se relever , parlant de sa fin sans faste et sans faiblesse , et pensant , disait-il , avec un ancien sage , que nous devons quitter la scène du monde aussi tranquillement qu'un acteur sort du théâtre , après avoir bien ou mal joué son personnage. Ce sentiment lui était si naturel , qu'il l'étendait en quelque manière jusque sur ses amis. Quand il apprenait leur mort , il en paraissait d'abord assez peu touché : cette froideur apparente avait un motif que n'auraient pas soupçonné les âmes vulgaires , la sincérité de son attachement pour eux ; il était , dans ces premiers momens , moins occupé du malheur qu'il avait de les perdre , que du bonheur qu'il leur supposait d'être affranchis des maux de l'humanité. Mais quelques mois après , sentant tous les jours de plus en plus combien ils manquaient à son bonheur , il exprimait toute la vivacité de ses regrets , racontait leurs bonnes actions et célébrait leurs vertus ; par cet hommage de son cœur , il aimait , disait-il , à les faire un moment renaître dans la mémoire des autres hommes , lorsqu'ils en étaient déjà presque effacés , et ne vivaient plus que dans la sienne (17).

Au milieu des troubles dont sa vie avait été agitée , son âme fut toujours si calme , qu'il assurait n'avoir jamais connu l'inquiétude , ni perdu même un instant de sommeil ; et ceux qui le connaissaient n'hésitaient point à le croire : car personne n'avait plus d'aversion pour l'ostentation la plus légère. Cette tranquillité si désirable et si rare tenait à celle de sa conscience , où il pouvait toujours descendre en paix , sans avoir à craindre d'être ni humilié ni troublé en présence de ce témoin sévère , que tant d'autres craignent d'interroger.

Par une suite du sentiment doux et paisible qu'il avait de son existence physique et morale , sa vie était de l'uniformité la plus parfaite ; un jour ressemblait à tous les autres. Aussi ne connaît-il jamais l'ennui , ce tourment infatigable et cruel de ceux qui ne savent ni garder leur place , ni en trouver une meilleure , et qui

s'agitant continuellement pour s'éviter, ont le malheur de se retrouver toujours. *Et comment, disait-il, aurais-je le front ou le courage de m'ennuyer, ayant sous mes yeux l'exemple rare d'un prince qui ne s'ennuie jamais ?* Ce roi, qui ne s'ennuyait point, demandait un jour, en présence de milord Maréchal, à un homme de lettres qu'il honorait de ses bontés, ce que c'était que l'ennui ? *Sire, lui répondit l'homme de lettres, ce n'est ni à vous, ni à milord, ni même à moi qu'il faut faire cette question ; mais si Votre Majesté veut faire un petit voyage dans les autres cours de l'Europe, elle y recueillera de bons mémoires sur cette maladie, et peut-être en prendra-t-elle sa part.*

Milord Maréchal aimait la lecture ; mais il mettait un choix assorti à sa manière de sentir et de penser. Parmi les écrivains de notre nation, Molière, Montaigne et Voltaire étaient ses auteurs favoris ; et il faut avouer que cette petite bibliothèque française fait assez d'honneur à sa philosophie et à son goût (18). *Don Quichotte* en espagnol, en italien l'Arioste, en anglais les poètes comiques, en latin tous les bons auteurs connus, faisaient encore ses délices. Il aurait volontiers borné ses lectures à ce petit nombre de volumes, qu'il relisait sans cesse, et qui avaient pour lui des grâces toujours nouvelles. C'est pour cela que sur la fin de sa vie il se félicitait en quelque sorte de la perte de sa mémoire. *J'en aurai, disait-il, plus de plaisir à relire les bons livres, dont je ne me souviens plus* (19).

Il plaisantait avec le même sang-froid, dans ses vieux jours, sur l'affaiblissement de son ouïe et de sa vue. Ayant lu dans un ouvrage moderne, *que les hommes mûrissent et tombent comme les fruits*, et que la mort est pour eux *le point de maturité parfaite*, il écrivait à un ami : *Je crois que je serai bientôt mûr ; à peu près comme Vespasien, prévoyant sa mort prochaine et son apothéose qui devait la suivre, disait à ses courtisans : Je sens que je deviens dieu.*

Sa tête, toujours saine et éclairée, jugeait avec la plus équitable impartialité les événemens, les hommes et les livres, et appréciait tout à sa juste valeur : *Nil admirari* (*n'être enthousiaste de rien*) était sa devise favorite. Si nous en croyons Horace, c'est la devise des gens heureux ou faits pour l'être ¹. Aussi milord Maréchal le fut-il dans toutes les circonstances de sa vie, dans celles même où on l'aurait cru le plus à plaindre ; parce que le bonheur tient encore plus au caractère qu'on a reçu de la nature, qu'aux situations où l'on se trouve placé par la destinée.

*Nil admirari propè res est una, Numici,
Solaque, quæ possit facere et servare beatum.*

HORAT. lib. I, epist. 6.

Comme il avait beaucoup voyagé, par conséquent beaucoup vu, et surtout observé en philosophe l'espèce humaine, sa conversation était très-agréable, et semée d'anecdotes intéressantes et curieuses. Il aimait à conter; mais ne contait jamais qu'à propos, avec simplicité, quoiqu'avec finesse, et surtout avec ce bon goût qui écarte les détails inutiles; recette dont la plupart des conteurs de profession auraient si grand besoin, pour le bien de ceux qui les écoutent. Ses contes étaient ordinairement une répartie délicate et ingénieuse aux sottises qu'il entendait dire. C'était là sa manière de plaisanter; il avait du talent, et même assez de goût, pour ce genre de conversation, aussi piquant que dangereux: mais il en usait toujours avec le ménagement que lui prescrivaient à la fois la finesse de son tact et sa bonté naturelle; et surtout il ne se permettait jamais de raillerie que sur ce qui était digne de cette punition légère. Il répétait souvent un mot qu'il avait ouï dire à Fontenelle, et qui lui paraissait avec raison devoir inspirer un grand respect pour sa mémoire: *J'ai cent ans, disait ce philosophe, je suis Français, et je mourrai avec la consolation de n'avoir jamais donné le moindre ridicule à la plus petite vertu.*

Avec la contenance la plus modeste, milord Maréchal avait l'air noble et distingué; son maintien annonçait à la fois et la dignité de son âme, et la simplicité de ses mœurs.

Il parlait lentement, même dans sa langue, et s'énonçait en français avec peine: mais cette peine même et cette lenteur avaient quelque chose d'agréable, par la naïveté originale de son langage, et par les expressions peu communes qui en résultaient.

On peut se former une idée de son genre d'esprit, et même de sa conversation, par quelques fragmens de ses lettres, où ceux qui l'ont connu croiront l'entendre. *Soyez persuadé, écrivait-il de Neuchâtel à un homme de lettres qu'il aimait, de toute l'estime que j'ai pour votre douceur, bon sens et esprit, que je ne mets pas le premier, selon mon tarif; mais gardez-moi le secret, je n'oserais pas même l'avouer en Suisse.*

Il écrivait encore à la même personne, qui lui avait envoyé un livre de philosophie: *J'ai lu avec un grand plaisir votre ouvrage; j'étais content de moi-même, en trouvant que je l'entendais. Je veux user de mon droit de vieillard pour faire des contes. J'avais un précepteur qui avait la vue mauvaise; il se promenait à Edimbourg avec un ami qui ne l'avait pas meilleure: ni l'un ni l'autre n'avaient jamais vu l'heure à l'horloge de la grande église. Mon précepteur ayant jeté les yeux sur l'église, il lui parut qu'il voyait l'heure, à son grand étonnement; l'autre, se moquant de lui, regarda aussi l'horloge, et s'écria que certai-*

nement il voyait l'heure : ils s'informèrent s'il était vrai ; il l'était : les voilà dans la plus grande joie tous deux. Les pauvres gens ne s'aperçurent pas que leur vue était toujours également faible, mais qu'on avait changé le cadran pour rendre les chiffres plus clairs. Bon soir.

P. S. Je viens de lire le Dictionnaire Philosophique, ouvrage plus plaisant que sage. Il est bon que tout le monde ne soit pas sage.

PANGLOSS.

Une personne distinguée qui désirait d'acheter une principauté dans les Etats du roi de Prusse, pria milord Maréchal de se charger de cette négociation. Je crois, répondit-il, que Gradasso lui-même, quand il reviendrait au monde, échouerait s'il voulait avoir une province de ce roi-ci, comme il échoua quand il vint avec toute sa puissance et toute la richesse de l'Orient, pour avoir, de gré ou de force, Bayardo et Durlindana. Une autre raison nous empêcherait de réussir. Le roi n'est pas obéré ; il vaut mieux s'adresser à ceux qui le sont ; sa majesté impériale n'est pas bien dans ses affaires ; le duc de W..... a souvent la bourse vide ; sa magnificence surpasse ses richesses : j'en pourrais encore nommer d'autres, mais je suis un négociateur discret (20).

Plus il était tolérant sur la religion, moins il souffrait qu'on voulût troubler ou altérer celle de personne. Il ne permettait guère qu'on traitât cette matière en sa présence, surtout devant les sots, si bien faits pour abuser de tout, soit qu'ils se parent, sans savoir pourquoi, de leur aveugle croyance, soit qu'ils affichent avec la même ineptie leur imbécile incrédulité. Il gardait lui-même sur ce sujet un silence qui lui coûtait peu, et ne le rompait jamais que pour recommander à ses amis de toutes les sectes cette charité mutuelle, le premier de tous les préceptes religieux. Cependant il se laissait aller, mais sobrement et rarement, à d'innocentes plaisanteries sur des superstitions absurdes et sans conséquence. Pendant qu'il était à Rome, un cardinal voulait lui persuader la vérité de je ne sais quel prodige, qui venait d'être opéré sur une femmelette par je ne sais quelle madone. Milord Maréchal se montrait trop incrédule. Pourquoi refusez-vous de croire à ce miracle, lui dit le cardinal, vous croyez bien à la Trinité ? Il fit à cette ridicule question la réponse que méritait l'indécence du parallèle. Ce mystère, lui dit-il, épuise et absorbe toute l'étendue de ma foi ; il ne m'en reste pas, à mon grand regret, pour les merveilles que vous débitez ; elles excéderaient la mesure de soumission dont je suis capable, et qui pourrait bien s'évaporer toute entière, si je souffrais qu'on voulût enfler mon symbole du plus léger article.

Une grande dame, très-catholique et très-dévote, qu'il voyait

beaucoup en Espagne, et qui avait pris sa conversation fort à cœur, voulut lui persuader de même la vérité d'un autre miracle qui se pratiquait alors journellement dans le pays. C'était une race d'hommes, qui au moyen d'un charme, bien et d'âmes approuvées par l'inquisition, pour arrêter les incendies, avaient de père en fils le rare privilège d'entrer dans le feu sans se brûler. *Pour ce prodige-là, répondit milord Maréchal, je le crois volontiers, à condition que j'allumerai moi-même le feu, et que je serai présent à l'opération d'une si grande merveille.* Son amie, qui ne doutait pas du succès, consentit à la proposition, et fit même préparer le feu : mais l'homme de Dieu qui devait y entrer, déclara qu'il ne s'exposerait jamais à un feu allumé par un hérétique ; qu'on y avait sûrement mêlé des sortilèges, et qu'il les sentait de loin. L'inquisition l'appuya dans son refus, et pensa même se fâcher sérieusement de la proposition que milord Maréchal avait faite ; elle était bien digne de protéger un pareil thaumaturge. Cependant elle voulut bien s'apaiser, en faveur d'un hérétique si respectable par ses vertus, s'il ne l'était pas par sa croyance. Elle prit même tant de confiance en sa probité, qu'elle lui permit de faire venir tous les livres qu'il lui plairait, sous la simple promesse de n'en prêter aucun à des catholiques ; il le promit, et tint parole.

Il s'amusa aussi quelquefois aux dépens des ministres de sa propre religion, qui dans leur conduite ou dans leurs discours s'étaient montrés indécens ou ridicules. Il avait connu, disait-il, un pasteur de village, qui ayant quitté sa paroisse pour se faire marchand de lanternes, fut rencontré dans une foire par une de ses ouailles, fort étonnée de lui voir débiter cette marchandise. *Mon enfant, lui dit le ministre, je vous ai conté autrefois bien des lanternes ; aujourd'hui je voudrais vous en vendre.*

On sera sans doute étonné d'apprendre que, tout protestant qu'il était, milord Maréchal jouissait, par donation du Saint-Siège, d'un grand nombre d'indulgences plénières et perpétuelles, que ses ancêtres catholiques lui avaient laissées, et dont il faisait part à ses amis. Quelque temps avant sa mort, il m'en envoya douze ; je voudrais bien les avoir payées par un hommage plus digne du donateur (21). J'aurai du moins la satisfaction que m'envieront très-peu de panégyristes, de n'avoir presque pas une ligne qui soit à moi dans le faible monument que je viens de consacrer à la mémoire respectable et chérie de ce philosophe vertueux ; milord Maréchal a fourni seul, par ses actions et par ses discours, les différens traits du tableau que je viens de tracer ; et je pourrais intituler cet écrit : *Éloge d'un homme de bien, fait par lui-même.* L'ami fidèle et vrai auquel, pour ainsi

dire, il l'a dicté, obtiendra la plus douce récompense de son zèle, si en attachant ses lecteurs par les faits intéressans qu'il a racontés, il n'a pas détourné un moment sur lui l'attention qu'il a voulu rassembler toute entière sur le digne objet de ses regrets.

NOTES.

(1) UN ami du respectable milord, dans une lettre intéressante qu'il nous a écrite à son sujet, et dont nous avons tiré plusieurs des faits rapportés dans son éloge, lui fait une heureuse application de ces vers de l'Arioste :

*Perche Orlando à far l'opere virtuose
Piu ch' a narrate, sempre era pronto,
Ne mai fu alcun de suoi fatti espresso,
Se non quando ebbe i testimoni appresso.*

(2) Si milord Maréchal se permettait quelquefois de parler de son âge, c'était pour s'amuser un moment, en donnant le change à ses amis par le peu d'accord de ses aveux sur ce sujet. Un d'eux assure lui avoir entendu dire qu'il avait vingt-sept ans en 1712, ce qui lui donnerait quatre-vingt-treize ans en 1778, année de sa mort. Un autre prétend qu'il n'avait que vingt-deux ans en 1715, ce qui diminuerait son âge de huit ans. Il écrivait à un troisième, en 1764, qu'il avait alors soixante-quinze ans, ce qui serait quatre-vingt-neuf ans de vie. De toutes ces dates, la plus vraisemblable est la première, qui le fait âgé de quatre-vingt-treize ans en 1778; car il est certain qu'en 1712 il était premier brigadier de l'armée que le duc d'Ormond commandait en Flandre. Or il paraît assez difficile qu'ayant déjà un grade si distingué, il eût moins de vingt-sept ans; suivant la seconde date, il n'en aurait eu que dix-neuf, et vingt-trois suivant la troisième. Au reste, milord Maréchal, dans ses variations sur son âge, était bien éloigné, comme nous l'avons dit, de vouloir paraître à ses amis plus jeune que la nature ne l'avait fait. S'il avait eu la petitesse de chercher à les tromper là-dessus, il aurait plutôt penché à leur donner l'opinion contraire : car souvent ils l'ont vu, dans ses dernières années, se plaindre de ne pouvoir marcher sans soutien, et en même temps aller chercher, par distraction, d'un pas ferme et rapide, le soutien qu'il demandait, et qui ne lui était pas fort nécessaire. Ce détail, peu important pour le public, ne peut avoir quelque intérêt que pour les amis dont nous parlons, aussi n'est-il destiné que pour eux; mais ils ont été en si grand nombre, que le reste de nos lecteurs nous pardonnera sans doute de nous être arrêtés un moment sur cet objet.

Toujours prêt à faire de belles actions, il ne le fut jamais à les raconter, et la Renommée ne les a sues que par ceux qui en ont été les témoins.

(3) On sait que le roi d'Angleterre, Jacques II, était en effet jésuite, ainsi que l'ont été quelques autres souverains, qui n'ont pas rougi de se dégrader par une si imbécile superstition. Jean III, roi de Portugal, était jésuite, en avait fait les vœux, obéissait au provincial, faisait tous les ans sa retraite, et avait obtenu dispense du pape pour garder sa couronne. On le voit à Lisbonne sur son tombeau, habillé en jésuite. Maximilien, duc de Bavière, se fit jésuite, et est mort jésuite. (*Voyez le Longueriana, tome I, page 173.*) Nous nous croyons coupables d'ajouter ce que les réfugiés français ont osé imprimer à ce sujet contre la mémoire de Louis XIV, et qu'il faut réponsner avec indignation.

(4) Dans cette malheureuse guerre d'Écosse, si funeste au Prétendant, milord Maréchal était secondé du duc d'Ormond, qui avait commandé en Flandre les armées de la reine Anne, et qui, comme lui, était dévoué à la maison de Stuart. Le secours d'Espagne était de six mille hommes, avec des armes pour trente mille. Il ne put arriver que trois cents hommes; mais ils apportèrent avec eux beaucoup d'armes, de munitions, et même un peu d'argent, dont on avait encore plus de besoin. Une armée de montagnards, rassemblée par milord Maréchal, proclama roi, dans Edimbourg, le Prétendant, sous le nom de Jacques III. Mais cette armée était trop faible pour s'opposer à toutes les forces de l'Angleterre, et une bataille perdue la rendit absolument inutile.

Long-temps avant de se mettre à la tête des Écossais, et dans le moment même où le roi George I était monté sur le trône d'Angleterre, milord Maréchal s'était retiré dans sa patrie, et avait abdiqué sa place de capitaine des gardes, *voulant bien*, disait-il, *garder un roi, mais pas un usurpateur*; car tel était à ses yeux le nouveau monarque. malgré les droits qu'il prétendait avoir au trône, ayant été appelé par la nation même à la succession des Stuarts, déclarée vacante; discussion délicate, et que la philosophie doit s'interdire, si elle ne veut déplaire ni aux rois, ni aux peuples.

La vie obscure et triste que le Prétendant vint mener à Rome après cette guerre malheureuse, et les faibles efforts que les ennemis de l'Angleterre ont faits depuis, à diverses reprises, pour le rétablir, nous rappelle un passage curieux de Tacite, qu'on pourrait assez bien appliquer à ce prince. Il s'agit de Maroboduus, roi des Suèves, qui, détrôné par ses sujets, s'était réfugié chez les Romains: *On garda, dit l'historien, Maroboduus à Ravenne; et quand les Suèves nous insultaient, on leur montrait ce fantôme de roi dont on les menaçait; mais pendant dix-huit ans il ne sortit point de l'Italie, et il y vieillit obscurément, l'amour de la vie lui ayant fait perdre sa gloire*¹.

Ce prétendant au trône d'Angleterre, fils du coupable et malheureux Jacques II, n'était appelé roi qu'à la seule cour du pape, qui

¹ *Et Maroboduus quidem Ravenne habitus, si quando insolentem Suevi, quasi rediturus in regnum ostentabatur; sed non excessu Italiam per duodeviginti annos, consenuitque multum imminuta claritate ob nimiam vivendi cupidinem.*

lui devait bien ce futile dédommagement des sacrifices que la maison Stuart avait faits à l'église romaine; partout ailleurs il n'était connu que sous le nom de chevalier de Saint-Georges.

(5) Le général Keith, frère de milord Maréchal, ne l'avait pas quitté pendant la guerre d'Ecosse, et s'embarqua avec lui pour l'Espagne. Milord Maréchal, en refusant pour lui-même le titre de lieutenant-général, ne voulut accepter pour son frère que celui de lieutenant-colonel. Le roi d'Espagne lui avait donné et remis à sa disposition des lettres de lieutenans-généraux de ses armées, et de tous les grades inférieurs, avec un plein pouvoir d'en remplir le blanc du nom des personnes dont il serait choix. Il distribua tous ces emplois avant d'arriver d'Ecosse en Espagne; et dans cette distribution il se montra si juste, que personne ne fut mécontent; ce qui fait presque autant l'éloge de ses compagnons d'armes que le sien; car il est bien rare de satisfaire les prétentions, quand on se borne à n'être que juste.

Dans le temps où il sollicitait des secours pour le Prétendant, il avait passé quelques mois en France, où il s'était fait des amis; peut-être, après sa proscription en Ecosse, se serait-il attaché à cette puissance, s'il ne l'avait trouvée en ce moment trop contraire aux déplorables Stuarts, car elle se liait alors avec la maison d'Hanovre; et il ne voulait, disait-il, *servir ni cette maison, ni ses alliés*. Cette alliance, qui en demeura presque au projet, fut très-passagère, et tout rentra bientôt dans l'ordre accoutumé, puisqu'il est dans l'ordre que deux nations puissantes et voisines soient ennemies.

(6) Dans l'expédition de 1744, qui ne fut malheureusement qu'en projet, milord Maréchal devait avoir à la fois le bâton de général au nom du roi Jacques III, et des lettres de commandement du roi d'Espagne sur les troupes que cette puissance promettait d'envoyer en Angleterre. Ce dernier titre, qui l'attachait à un service étranger, le mettait à l'abri du prétendu crime de *lèse-majesté* envers le roi de la Grande-Bretagne; mais le premier l'exposait à être accusé de *haute trahison* envers sa patrie. Cependant il ne voulut accepter le titre qui pouvait le mettre en sûreté, qu'en y joignant celui qui le mettait en péril, mais qui était le plus cher à son cœur, et le plus conforme à son courage.

Le chevalier de Saint-Georges, que ses partisans d'Ecosse avaient appelé *roi*, et au nom duquel devait commander milord Maréchal, était, comme on l'a vu, retiré à Rome depuis environ trente années: ce ne fut pas ce prince qui vint se mettre à la tête des Ecossois, quoiqu'il n'eût que cinquante-quatre ans; il leur envoya à sa place son fils aîné, qui se comporta dans cette guerre avec beaucoup de courage, et qui depuis a vécu plus infortuné et plus ignoré que son père. On sait que son frère, le cardinal d'York, ne pouvant espérer de se faire roi, s'est fait prêtre, et a renoncé pour la pourpre romaine à ses prétentions au trône britannique.

(7) Les circonstances de cette expédition, ou plutôt de cette mal-

heureuse entreprise, sont assez curieuses et assez peu connues pour mériter ici quelque détail. L'armée française qui devait porter le Prétendant en Ecosse, était à la rade de Dunkerque, et presque tout-à-fait embarquée, lorsqu'une tempête la fit échouer sur les dunes. La France, qui n'avait que quatre vaisseaux de ligne, était persuadée que celle d'Angleterre ne serait pas assez tôt prête pour s'opposer à la descente; elle ne l'était que trop, et nous attendait à l'embarcadere de la Tamise, forte de seize vaisseaux et de plusieurs frégates. Milord Maréchal en était instruit par un vieux marin français, qui, monté sur un petit esquif, allait nuit et jour à la découverte par ses ordres. Le ministre de France fut averti que les Anglais étaient en état de s'opposer à nos faibles efforts, et de les rendre inutiles; mais se fiant aux avis trop peu fidèles qu'il croyait avoir d'ailleurs, il répondit, que sans doute *une terreur panique avait fait prendre la flotte marchande des Indes pour celle de Portsmouth*. Cependant l'état de la flotte anglaise, envoyé à ce ministre par milord Maréchal, était appuyé du détail le plus convaincant. On y spécifiait le nom de chaque navire, celui du capitaine, la force de l'équipage; et pour répondre au prétendu titre de *flotte marchande*, on ajoutait à chacun de ces vaisseaux, sous le titre de *marchandise*, le nombre des *pièces de canon* dont il était armé. Le ministre rendit enfin justice à *cette terreur* qu'il avait cru *panique*, et se vit forcé de renoncer à un projet aussi mal exécuté que mal conçu. Le seul fruit de cette tentative fut d'obliger l'Angleterre à rappeler de Flandre une partie de ses troupes, ce qui donna au maréchal de Saxe le moyen de prendre Bruxelles au milieu de l'hiver. La Flandre fut soumise, mais l'Angleterre fut sauvée; et si les armes françaises se vengèrent avec gloire, le Prétendant ne se trouva pas mieux de ce succès, qui n'était pas pour lui.

(8) Le roi de Prusse avait décoré milord Maréchal du cordon de l'aigle noir, qu'il porta, comme on peut le penser, de préférence à l'ordre du Prétendant. Quelque peu sensible qu'il fût aux dignités de ce monde, il ne pouvait qu'être touché d'une marque d'honneur, qui à la cour de ce prince n'est pas, comme dans plusieurs autres, une simple récompense de courtoisan; mais il croyait en même temps pouvoir se permettre de plaisanter quelquefois avec ses amis, sur l'excessive multiplication de ces *rubans de toutes les couleurs*, c'était son expression, qu'on rencontre aujourd'hui à chaque pas d'un bout de l'Europe à l'autre. *C'est, disait-il, une marchandise que l'adresse des rois et la vanité des sujets a fort achalandée, mais dont l'abondance a fait baisser le prix*. Il observait en philosophe, tantôt les motifs assez étranges qui avaient fait instituer quelques uns de ces ordres, par exemple, l'origine très-peu respectable, quoique très-galante, des ordres de la Jarretière et de la Toison d'Or, tantôt les noms bizarres donnés à quelques autres, l'éléphant, le bain, l'étoile polaire, etc. On sait ce qu'un ambassadeur de Danemarck à la cour de France disait à un chevalier de l'ordre: *Le saint Esprit du roi mon maître est un éléphant*.

(9) Il s'agissait, dans cette violente querelle théologique, d'un mi-

ministre nommé *Petit-Pierre* qui, soit persuasion, soit désir de faire parler de lui, avait prêché publiquement dans sa paroisse contre l'éternité des peines de l'enfer, hérésie intolérable dans l'église catholique, mais très-pardonnable dans celle des protestans, qui presque tous aujourd'hui rejettent cette effrayante éternité. Les pasteurs de Neufchâtel, attachés encore à l'ancienne doctrine, ou voulant seulement le paraître, osèrent déclarer au roi de Prusse, suivant le style ordinaire, que leur conscience ne leur permettait pas de souffrir l'hérétique *Petit-Pierre* au milieu d'eux, malgré la protection dont ce grand prince l'honorait. Le roi répondit, que puisqu'ils avaient si fort à cœur d'être damnés éternellement, il y donnait volontiers les mains, et trouvait très-bon que le diable ne s'en fût faite.

Ceux de nos lecteurs qui seraient curieux de savoir, ce qui est au fond très-peu important, quelle est la croyance actuelle des ministres réformés sur l'éternité des peines de l'enfer, peuvent avoir recours au catéchisme tout récemment imprimé à Genève, par M. Vernes, savant pasteur de cette ville. Ils concluront de cette lecture, que le docteur *Petit-Pierre* n'aurait pas dû être jugé si rigoureusement, ou du moins ne le serait pas aujourd'hui. Ils verront aussi dans ce même catéchisme la manière de penser des protestans de nos jours, sur la divinité du Verbe, la Trinité, le Saint-Esprit, l'Incarnation, etc. L'auteur de l'article *Genève*, dans l'Encyclopédie, avait annoncé, il y a plus de vingt ans, combien le symbole des pasteurs genevois était devenu court sur ces différens articles. Il essuya pour lors, à cette occasion, beaucoup d'injures, auxquelles, suivant son usage, il ne répondit pas un seul mot. Bientôt les ministres eux-mêmes ont pris soin de le justifier par leurs propres écrits. Le célèbre J.-J. Rousseau, très-content, il y a vingt années, de sa patrie et de ses pasteurs, les avait charitablement défendus sur les prétendues imputations de l'article *Genève*. Mécontent depuis de cette même patrie et de ces mêmes pasteurs, il n'a pas hésité à confirmer, avec la plus grande force, tout ce qu'il avait si hautement attaqué dans cet article. Ecrivains honnêtes, qui ne laissez pas aller votre plume au gré de vos intérêts ou de vos passions, n'oubliez jamais ce mot d'un ancien sage : *Dis la vérité, souffre les injures, et prends patience ; tôt ou tard la vérité te fera justice.*

(10) Dans le voyage que milord Maréchal fit en Ecosse, pour recueillir les fruits de sa réhabilitation, ses compatriotes eurent une occasion bien touchante de lui faire connaître l'amour et la vénération qu'ils avaient pour lui. En conséquence de sa proscription, presque toutes ses terres avaient été vendues par le fisc. L'acquéreur fit une faillite considérable, et ses créanciers firent revendre les mêmes terres peu après l'arrivée de milord Maréchal. Il ne se présenta aux enchères que des étrangers. Les députés de la nation supplièrent milord d'y paraître ; il les remercia et les refusa. Tous ensemble lui dirent, sans vouloir écouter ses représentations : *Nous ne vous demandons que votre procuration pour paraître à votre place, vous ne pouvez pas nous la refuser, si vous avez pour nous quelque estime.* La procura-

tion était toute dressée; milord Maréchal la signa, ses biens lui furent adjugés et payés. On lui en apporta tous les actes, mais il mit à son acceptation la condition expresse, que jusqu'à parfait paiement, les revenus seraient touchés par ceux qui avaient fait l'avance des sommes auxquelles ces biens s'étaient montés.

Il quitta ses compatriotes les larmes aux yeux, pour retourner auprès du prince dont les bontés si multipliées l'attachaient de plus en plus à sa personne; mais il ne pouvait l'aller retrouver sans passer sur les terres des puissances qui étaient en guerre avec lui; et malgré la considération personnelle que milord Maréchal s'était acquise, malgré les amis qu'il avait dans les différentes cours de ces puissances, il ne put jamais obtenir le passe-port dont il avait besoin : tant le nom seul de Frédéric, et de tout ce qui lui appartenait, épouvantait encore, malgré les malheurs que ce prince avait essayés. Milord Maréchal fut obligé d'attendre, pour le revoir, que les préliminaires de paix eussent rendu les passages libres.

(11) Tout Paris a été témoin en 1747, que dans le même temps où les malheureux partisans du prince Edouard étaient livrés au supplice en Angleterre, lorsqu'on recevait à chaque courrier la nouvelle de quelque tête coupée pour sa cause, il se montrait tous les jours aux promenades et aux spectacles. La nation française était d'autant plus affligée de l'y voir, qu'ayant d'abord admiré son courage, elle avait pris à sa personne et à ses malheurs le plus vif intérêt. On assure qu'un véritable ami de ce prince ne lui laissa pas ignorer l'opinion publique sur son affligeante apathie pour tant de sujets fidèles et infortunés. Nous n'osons rapporter la réponse qu'on lui attribue; nous ne voulons pas même la croire.

(12) Outre mademoiselle Emeté, le général Keith avait donné à son frère un Tartare nommé Ibrahim, et un jeune Calmouk nommé Stepan, qu'il avait pris à la guerre. Milord Maréchal donna de son côté au général Keith un jeune Nègre qu'il tenait du comte Daydie son ami et son compagnon d'armes au service d'Espagne. Il assura cinq cents livres de rente à Ibrahim et à Stepan; il en donna autant au jeune Nègre, qu'il retrouva après la mort du général Keith, et qui, pendant toutes les campagnes de son maître, l'avait fidèlement servi, partageant avec courage ses fatigues et ses dangers.

La bonté de milord Maréchal s'étendait sur les animaux aussi bien que sur les hommes; il ne la refusait qu'aux insectes nuisibles. Il ne voulait pas que les animaux qui habitaient sa maison fussent plus esclaves que ses domestiques : *Liberté, liberté*, était son cri général pour tout ce qui respire.

En exerçant sa bienfaisance, il aimait à converser avec ceux qui en étaient l'objet, de quelque état qu'ils fussent, et leur montrait cette douce familiarité, plus chère au peuple que la bienfaisance même. Un de ces pauvres étrangers qui vont de campagne en campagne vendre leurs marchandises, lui présenta un jour sa boutique, milord Maréchal l'acheta toute entière et lui donna un louis de plus.

Le bon étranger revint le trouver deux ans après, les larmes aux yeux, disant que sa charité lui avait porté bonheur, et procuré le moyen d'acheter d'autres marchandises qui l'avaient mis à son aise; il pria son bienfaiteur de recevoir, comme une marque signalée de sa reconnaissance, un présent à peu près semblable à la rave qu'un paysan avait donnée à Louis XI. Milord Maréchal le remercia de son souvenir et de son présent, et invita ses amis à dîner, pour leur faire partager, disait-il, un des plus beaux dons qu'il eût reçus, et un de ceux dont il perdrait le moins la mémoire.

(13) Tous ceux dont le maréchal Keith a été connu en parlent non-seulement comme d'un des plus braves et des plus habiles officiers que le roi de Prusse eût à son service, mais comme d'un militaire aimable par les agrémens de son esprit et de son commerce, et surtout comme d'un héros philosophe. C'est à ce dernier titre que le roi de Prusse lui adressa l'épître intéressante et curieuse qu'on peut lire dans les œuvres de ce prince. C'était lui qui, voyant dans la guerre de 1756 les cruautés et les dévastations exercées par des hommes qui portent le nom de chrétiens, disait au roi de Prusse : *Il faut avouer, Sire, que ces chrétiens sont une grande canaille.* Il périt le 14 octobre 1758, à cette fameuse surprise de Hotkircken, si malheureuse pour Frédéric, et dont les suites furent eu même temps si honorables pour lui, puisque ce prince, surpris deux heures avant le jour, forcé d'abandonner son camp, ses tentes, son artillerie, ses munitions, réduit enfin à une armée qui n'avait plus pour défense que des baïonnettes, en imposa aux ennemis par la contenance la plus fière, à une demi-lieue du champ de bataille, et les empêcha de profiter de leur victoire. On ne sera peut-être pas fâché de lire ce que milord Maréchal écrivait à un ami pour justifier ce grand prince de cette désastreuse aventure. *Dans cette dernière affaire, où une aile de son armée a été surprise, je ne puis douter que la faute ne soit venue de celui qui commandait à cette aile, et non pas du roi, qui par ses lettres me faisait voir qu'il n'était nullement dans une sécurité qui pût donner occasion à une surprise. Il m'écrivit du 4 octobre : Jusqu'à ce que la neige tombe, j'ai à danser sur la corde. Voilà comme il regarde le métier de général d'armée. Il ajoute : Vous parlez, mon cher milord, bien à votre aise; vous ne savez pas toutes les peines, tous les soins que je suis forcé de prendre pour conduire une machine si compliquée, et où le moindre accident peut tout faire manquer. Il me faisait entendre qu'il aurait donné la moitié de sa gloire pour un peu de repos.*

Qu'on nous permette ici, non pour l'apologie, mais pour la gloire de Frédéric, d'entrer dans quelques détails sur la cause et sur les suites du revers qu'il éprouva dans cette circonstance. Il savait très-bien que ce camp d'Hotkircken, où il se trouvait par nécessité, n'était pas tenable; il comptait le quitter dès le 13, veille de la bataille: mais il fut forcé d'y rester un jour de plus, pour attendre le pain nécessaire à son armée, et qui, malgré ses ordres, tarda vingt-quatre heures entières. Il avait pris toutes les mesures que la situation per-

mettait, pour ne pas être attaqué à l'improviste : mais les ordres qu'il donna ne furent point exécutés, comme ils ne l'ont presque jamais été dans les occasions où la fortune n'a pas favorisé ses armes. Le maréchal Keith, qui connaissait comme le roi tous les désavantages de ce camp, et qui était bien sûr de ne rien apprendre là-dessus à ce prince, lui disait la veille de l'affaire : *Convenez, Sire, que si les généraux autrichiens nous laissent tranquilles dans le camp que nous occupons, ils méritent d'être pendus.* Le roi sourit, et ne s'attendait pas, non plus que son digne général, au malheur qu'il allait avoir de le perdre.

Mais ce qui fait le plus grand honneur au courage et au coup d'œil de ce monarque, c'est qu'une heure après la perte de la bataille, une personne qu'il honorait de sa confiance lui ayant demandé, si l'avantage que venaient d'obtenir ses ennemis aurait pour lui des suites plus fâcheuses : *Je ne puis vous le dire*, répondit-il, *que dans vingt-quatre heures.* Il s'expliqua plus clairement le lendemain. *Les Autrichiens*, dit-il à la même personne, *n'ont pas su tirer parti de leur succès : nous resterons ici, et nous ferons lever le siège de Neiss ;* ce qui arriva.

Ajoutons, pour terminer ce récit intéressant, que le jour où Frédéric essuya cet échec, si peu mérité et si bien réparé, il eut encore la douleur de perdre sa sœur la plus chérie, la margrave de Bareith, qu'il aimait uniquement, et dont il était tendrement aimé. J'ai entendu dire à ce prince, que ce moment avait été le plus affreux de sa vie, et qu'il ne savait pas comment il avait eu la force de résister aux deux coups si cruels dont le sort l'accablait à la fois. Peut-être, et c'est un paradoxe que nous soumettons au jugement des philosophes, peut-être les âmes actives et ardentes sont-elles moins à plaindre d'éprouver à la fois deux grands malheurs, que de n'en essuyer qu'un seul. Agitées successivement et violemment en sens contraires par le double objet de leur douleur, et forcées à chaque instant de s'arracher à l'un pour se précipiter vers l'autre, cette agitation même rend leur situation moins horrible, en leur épargnant le supplice invariable et sans relâche d'un cœur fixement attaché au seul objet qui le déchire ; à peu près comme un malade qui souffre en plusieurs parties de son corps, se soulage en changeant de place dans le lit où il est étendu, et se trouve moins malheureux que si la douleur ne permettait aucun mouvement à ses membres.

(14) La seule satisfaction que le gouverneur philosophe de Neuchâtel éprouva dans cette place, d'ailleurs si peu agréable pour lui, fut d'adoucir pendant quelque temps le sort du citoyen de Genève, persécuté par les mêmes ministres qui avaient déjà chassé le docteur Petit Pierre. Cependant, il fallut enfin, après la retraite de milord Maréchal, que ce malheureux et célèbre écrivain, déjà proscrit en France et dans sa patrie, échappât aussi par la fuite à ses nouveaux oppresseurs. Le roi de Prusse, d'ailleurs peu enthousiaste de Rousseau, mais indigné de la rage théologique de ses fougueux adversaires, leur écrivit ce peu de mots :

Vous ne méritez pas qu'on vous protège, à moins que vous ne mettiez autant de douceur évangélique dans votre conduite, qu'il y règne jusqu'à présent d'esprit de vertige, d'inquiétude et de sédition. A Postdam, le 26 février 1766.

FRÉDÉRIC.

A ce peu de lignes tracées par le monarque, était jointe la déclaration suivante :

Le roi, sur le très-humble mémoire de la compagnie des pasteurs de la souveraineté de Neufchâtel et de Valengin, concernant les prétendues atteintes données depuis quelque temps aux droits et privilèges dont elle doit jouir ainsi que ses membres, ordonne de répondre, que sa majesté, loin d'acquiescer à la très-humble demande de la compagnie à ce sujet, ne peut s'empêcher d'être très-mal satisfaite des procédés inquiets, turbulens et tendans à sédition, que lesdits pasteurs ont tenus contre un homme que sa majesté honore de sa protection.

C'était aux sollicitations de milord Maréchal auprès du roi de Prusse, que le philosophe de Genève était redevable de cette réponse du monarque à ses absurdes persécuteurs. Il est triste qu'après tant de marques d'estime et d'intérêt données à Rousseau, le bienfaisant et paisible milord, qui aurait pu s'attendre à l'amitié, n'ait pas même éprouvé la reconnaissance.

(15) Milord Maréchal avait pris beaucoup de part à la querelle trop affligeante et trop connue, faite à M. Hume par Rousseau. Le respect que nous devons à la vérité et à la mémoire de M. Hume, nous oblige de dire que l'équitable milord donnait à Rousseau le tort qu'il avait si évidemment, aux yeux même de ses partisans les plus zélés. Milord Maréchal conserva soigneusement toute la correspondance qu'il avait eue à ce sujet avec ces deux illustres écrivains, et que peut-être il faudrait supprimer, pour l'honneur du philosophe genevois, si celui du philosophe écossais n'y était pas intéressé. Une personne très-estimable, que milord honorait avec justice de son amitié et de sa confiance, nous a écrit ces propres paroles : *Milord m'avait donné sa correspondance avec Rousseau, en me recommandant de ne l'ouvrir qu'après sa mort..... Je dois rendre cette justice à sa mémoire, que malgré les justes sujets de plainte qu'il avait contre Jean-Jacques, jamais je ne lui ai entendu dire un mot qui fût à son désavantage ; il me montra seulement la dernière lettre qu'il en reçut, et me conta historiquement l'affaire de la pension. Cette lettre, ajoute la même personne, était remplie d'injures. Il faut, dit le bon milord en la recevant, pardonner ces écarts à un homme que le malheur rend injuste, et qu'on doit regarder et traiter comme un malade. Aussi pardonnait-il si bien à Rousseau, que par son testament il lui a légué la montre qu'il portait toujours ; elle a été envoyée à sa veuve.*

(16) La haine de milord Maréchal pour les détracteurs de l'illustre monarque à qui il était attaché par sentiment et par reconnaissance, prouvait assez que l'indulgence qu'il avait d'ailleurs pour les fautes

d'autrui n'était en lui ni faiblesse, ni pusillanimité. Il souffrait si impatiemment tous les discours qui pouvaient offenser ce grand prince, qu'il se trompait même quelquefois sur le vrai principe de ces discours, et prenait pour un crime d'ingratitude à l'égard du roi, des mécontentemens qui n'avaient pour cause qu'une malheureuse et chagrine mélancolie. Un de ces détracteurs, par exemple, venu de Provence à Berlin avec une santé délabrée, que les climats du nord étaient peu propres à rétablir, ne se trouvait bien que dans les lieux où il n'était pas; à Berlin il exaltait la Provence, en Provence il regrettait le séjour de Berlin. *Je crois*, lui disait un jour milord Maréchal, *que dans les champs Elysées vous seriez mal à votre aise, et donneriez au Tartare la préférence.*

(17) Un des hommes que milord Maréchal aimait le plus, et qu'il regretta davantage, était M. Mitchell, envoyé d'Angleterre à la cour de Berlin, homme de beaucoup d'esprit et de mérite, et que le roi de Prusse honorait d'une estime distinguée. C'est avec lui que ce prince eut en 1762, à la fin de la dernière guerre, une conversation qui mérite d'être conservée, par le sel qu'on y trouvera de part et d'autre. *Monsieur Mitchell*, lui dit le roi, *je me flatte que cette année l'Angleterre fera de nouveaux efforts pour obtenir, par des succès éclatans, une paix dont nous avons tous si grand besoin. — Sire, il faut espérer qu'avec le secours de la Providence, nous forcerons nos ennemis à cette paix si désirée. — La Providence! Je ne vous connaissais pas cet allié-là. — Hélas! sire, c'est le seul qui ne nous coûte point de subsides. — Il me paraît qu'il vous sert pour votre argent.*

On pourrait former un recueil très-intéressant et très-curieux des *dits mémorables* de Frédéric, dont nous venons de rapporter un exemple, et surtout des excellentes réparties qu'il a faites en diverses occasions. Nous en citerions plusieurs, si de très-graves personnages n'y étaient pas intéressés. Nous nous contenterions de rappeler ce qu'il dit sur le champ de bataille de Lissa, après cette journée mémorable, où, en moins de deux heures de combat, il dissipa l'armée ennemie, prit l'artillerie, le bagage, les drapeaux, etc., et fit, tant le jour même de la victoire que les suivans, plus de cinquante mille prisonniers. Les Autrichiens avaient eu, quelques semaines auparavant, et en son absence, des avantages considérables, qui mettaient ce prince dans le plus grand danger. *Je crois*, lui dit un de ses officiers, dans l'instant où la bataille de Lissa venait de finir, *que les généraux ennemis ne tiennent pas en ce moment des propos aussi avantageux que ceux qu'ils se permettaient il y a quinze jours sur votre majesté. Je leur pardonne*, répondit le roi, *les sottises qu'ils ont pu dire, en faveur de celles qu'ils viennent de faire.* Ce prince pouvait se permettre de parler ainsi, après les marques de courage qu'il avait données au moment où il allait livrer cette bataille si hasardeuse et si décisive. On lui représenta que l'armée ennemie était double de la sienne: *Je le sais*, répondit-il, *mais il ne me reste plus d'autre ressource que de vaincre ou de périr; je les attaquerai, fussent-ils sur les clochers de Breslaw.* Un roi qui s'exprime de la sorte, à la tête d'une armée qu'il commande réellement en personne,

mérite d'être victorieux ; aussi Frédéric le fut-il au-delà même de ses espérances.

(18) Milord Maréchal aimait principalement dans les ouvrages de Voltaire ce ton de plaisanterie fine et noble auquel il apprécie toutes les sottises humaines. En général il lisait avec plaisir, surtout dans sa vieillesse, c'est-à-dire dans l'âge où l'on ne cherche plus qu'à s'amuser, les ouvrages où cet illustre écrivain avait mis un peu de malice. Ses tragédies étaient celles de toutes ses productions qu'il aimait le moins ; non qu'il les crût inférieures à ses autres écrits, ou même aux pièces de Corneille et de Racine, qu'il ne lisait pas davantage : mais ce genre d'ouvrage avait peu d'attraits pour lui, parce qu'il le trouvait, disait-il, *trop éloigné de la nature*. On excusera sans doute sa manière de penser sur ce sujet, quand on se souviendra que des écrivains célèbres, Fontenelle, La Motte et plusieurs autres, avaient hautement soutenu l'hérésie littéraire que milord Maréchal se contentait d'énoncer modestement et sans bruit. Osons encore avouer, car enfin nous ne prétendons pas le donner comme un modèle de goût, qu'en général il aimait peu les vers, en quelque langue que ce fût, et qu'il en lisait rarement ; mais il s'en souvenait avec plaisir quand il les avait trouvés dignes d'être retenus, et souvent même il en faisait les applications les plus heureuses.

(19) Peu d'années avant sa mort, milord Maréchal avait encore relu tous les bons auteurs latins. Quand il lisait un ouvrage écrit dans une langue qui ne lui était pas très-familière, il avait toujours le dictionnaire sous sa main, pour lever les moindres doutes sur la signification des mots ; car personne ne se contentait moins d'entendre à demi. Par la même raison, il ne lisait jamais de gazette sans consulter la carte, surtout lorsqu'il était question de quelque opération militaire.

La lecture assidue qu'il faisait des nouvelles publiques, lui fournissait presque toujours quelque anecdote sur les hommes célèbres qu'il avait connus, et lui donnait quelquefois occasion de montrer, mais sans affectation et sans étalage, son savoir peu commun dans l'histoire ancienne et moderne.

Le temps qu'il ne donnait pas à la lecture, ou à la conversation avec ses amis, était destiné à visiter dans son jardin ses fruits et ses légumes. Il mettait tous ses soins à les avoir bons ; mais il ne voulait rien de précoce. *Ne forçons point la nature*, disait-il, *elle sait mieux que nous ce qu'il nous faut, et nous donnera chaque chose en son temps ; laissons-la faire*. Il n'avait pas plus de goût pour les enfans merveilleux dont on avait hâté et surchargé l'éducation. *On n'en fera que des sots*, disait-il encore ; *leur pauvre petite tête tourmentée et fatiguée par les marches forcées qu'on lui fait faire dès les premiers jours du voyage, n'arrivera pas à moitié chemin*. C'est ce que l'expérience a trop souvent vérifié ; et milord Maréchal en citait plusieurs exemples.

(20) Nous donnerons encore ici quelques fragmens de lettres de milord Maréchal, qu'on nous a communiquées, et qui ne déplairont pas à nos lecteurs. *J'ai une négociation fort à cœur*, écrivait-il à un

ami, je voudrais vous vendre une principauté dont je viens d'hériter, et surtout une de mes vaches; venez la voir, nous aurons bientôt conclu le marché: si le bon David, il appelait ainsi M. Hume, pouvait être de la partie avec M. Helvétius, cela ferait un triumvirat admirable. Je me suis oublié en disant le bon David, je devais dire le méchant, puisqu'il ne m'envoie pas les inscriptions que je lui ai demandées pour mon hermitage. Il écrivait au même ami, dans le temps que M. Hume était en France. Gros compliment à ce bon ou méchant David; vous serez bien aise de savoir qu'il est élevé à la qualité sublime de Saint par acclamation du public. La rue où il demeure à Edimbourg est appelée la rue de Saint-David: *Vox Populi, vox Dei. Amen.*

Un autre ami lui ayant demandé s'il connaissait l'auteur d'un abrégé de l'histoire ecclésiastique qui venait de paraître, ouvrage peu édifiant, et qu'on attribuait à un grand prince, milord Maréchal répondit: *Je ne puis rien vous dire pour vous éclairer sur l'auteur du livre dont vous me parlez; je l'ignore. Je ne crois pas qu'il soit du père Abbé que vous soupçonnez; il n'aurait garde de donner un prétexte si bien fondé pour l'exclure d'un bon évêché. A propos d'évêché, savez-vous que l'évêque de Breslaw a déserté, ou pour parler en bon chrétien, a abandonné les biens temporels pour chercher sa retraite dans les Etats catholiques qui voudront bien lui donner gîte. Cet évêque, si bon chrétien et si catholique, avait trahi son bienfaiteur et son roi, et recueillit de cette trahison ce qu'il méritait, la proscription dans sa patrie, et le mépris partout ailleurs.*

(21) Voici ce que milord Maréchal écrivait sur cette singulière donation. On pardonnera le ton de cette lettre, en se souvenant que c'est un protestant qui l'a écrite, et un vieillard qui cherche à s'amuser un moment par des plaisanteries sans fiel et sans conséquence. *Je possède un trésor inestimable, des indulgences plénières in articulo mortis, avec pouvoir d'en donner à douze élus... Comme je vous souhaite tout bien dans ce monde et dans l'autre, je vous offre place parmi ces élus. La donation est authentique; vive sa Sainteté! Amen. Et dans une autre lettre: Le passe-port que je vous ai envoyé paraît à présent une chose fort ordinaire; mais en quelques siècles d'ici, si par hasard un pareil se trouve, on le recherchera, comme la façon de baptiser les enfans dans le ventre de leur mère, proposés par le bon Sterne, et qui lui semble très-orthodoxe; car je ne pense pas qu'un si digne prêtre que lui ait voulu rire dans un cas si grave. Adieu; j'espère que dans peu de temps vous pourrez venir chez votre serviteur l'Hermitano espagnol.*

PORTRAIT

DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE,

ADRESSÉ A ELLE-MÊME EN 1771.

LE temps et l'habitude, qui dénaturent tout, mademoiselle, qui détruisent nos opinions et nos illusions, qui anéantissent ou affaiblissent l'amour même, ne peuvent rien sur le sentiment que j'ai pour vous et que vous m'avez inspiré depuis dix-sept ans : ce sentiment se fortifie de plus en plus par la connaissance que j'ai des qualités aimables et solides qui forment votre caractère ; il me fait sentir en ce moment le plaisir de m'occuper de vous, en vous peignant telle que je vous vois.

Vous ne voulez pas, dites-vous, que je me borne à faire la moitié de votre portrait en ne composant qu'un panégyrique ; vous y voudriez des ombres, apparemment pour relever la vérité du reste ; et vous m'ordonnez de vous entretenir de vos défauts, même, en cas de besoin, de vos vices, si je vous en connais quelques uns. De vices, j'avoue que je ne vous en sais point, et j'en suis presque fâché, tant j'aurais envie de vous obéir. De défauts, je vous en connais quelques uns, et même d'assez déplaisans pour les gens qui vous aiment. Trouvez-vous cette déclaration assez grossière ! je souhaiterais même que vous eussiez d'autres défauts que ceux dont j'ai à vous faire le reproche. Je voudrais en vous de ces défauts qui rendent aimable, de ceux qui sont l'effet des passions ; car j'avoue que j'aime les défauts de cette espèce : mais par malheur, ceux que j'ai à vous reprocher n'en sont pas, et prouvent peut-être (je ne vous dis cela qu'à l'oreille) qu'il n'y a guère de passion chez vous.

Je ne parlerai point de votre figure ; vous n'y attachez aucune prétention, et d'ailleurs c'est un objet auquel un vieux et triste philosophe comme moi ne prend pas garde, auquel il ne se connaît pas, auquel même il se pique de ne se pas connaître, soit par ineptie, soit par vanité, comme il vous plaira. Je dirai cependant de votre extérieur, ce qui me paraît frapper tout le monde ; que vous avez beaucoup de noblesse et de grâces dans tout votre maintien, et, ce qui est bien préférable à une beauté froide, beaucoup de physionomie et d'âme dans tous vos traits. Aussi pourrais-je vous nommer plus d'un de vos amis, qui auraient eu pour vous plus que de l'amitié, si vous l'aviez voulu.

Le goût qu'on a pour vous ne tient pas seulement à vos agréments extérieurs ; il tient surtout à ceux de votre esprit et de votre caractère. Votre esprit plait et doit plaire par bien des qualités ; par l'excellence de votre ton, par la justesse de votre goût, par l'art que vous avez de dire à chacun ce qui lui convient.

L'excellence de votre ton ne serait point un éloge pour une personne née à la cour, et qui ne peut parler que la langue qu'elle a apprise : en vous c'est un mérite très-réel, et même très-rare : vous l'avez apporté du fond d'une province, où vous n'avez trouvé personne qui vous l'enseignât. Vous étiez sur ce point aussi parfaite le lendemain de votre arrivée à Paris, que vous l'êtes aujourd'hui. Vous vous y êtes trouvée dès le premier jour, aussi libre, aussi peu déplacée dans les sociétés les plus brillantes et les plus difficiles, que si vous y aviez passé votre vie ; vous en avez senti les usages avant de les connaître, ce qui suppose une justesse et une finesse de tact très-peu communes, une connaissance exquise des convenances. En un mot, vous avez deviné le langage de ce qu'on appelle *bonne compagnie*, comme Pascal dans ses *Provinciales* avait deviné la langue française, qui n'était pas formée de son temps, et le ton de la *bonne plaisanterie*, qu'il n'avait pu apprendre de personne dans la retraite où il vivait. Mais comme vous sentez parfaitement que vous avez ce mérite, et même que ce n'est pas en vous un mérite ordinaire, vous avez peut-être le défaut d'y attacher trop de prix dans les autres : il faut bien des qualités réelles pour vous faire pardonner à ceux qui ne l'ont pas ; et sur cet objet assez peu important, vous êtes impitoyable jusqu'à la minutie.

Oui, mademoiselle, la seule chose sur laquelle vous soyez délicate, et délicate au point d'en être quelquefois *odieuse*, ici je suis comme madame Bertrand dans la comédie du *Moulin de Javelle*, et je vais d'abord aux *invectives*, parce qu'il est question de défendre mes propres foyers, c'est votre excessive sensibilité sur ce qu'on nomme le *bon ton* dans les manières et dans les discours ; le défaut de cette qualité vous paraît à peine effacé par le sentiment le plus tendre et le plus vrai qu'on puisse vous marquer : mais en récompense, il est des hommes en qui cette qualité supplée auprès de vous à toutes les autres ; vous les trouvez tels qu'ils sont, faibles, personnels, pleins d'airs, incapables d'un sentiment profond et suivi, mais aimables et pleins de grâces, et vous avez la plus grande disposition à les préférer à vos plus fidèles, à vos plus sincères amis ; avec un peu plus de soins et d'attention pour vous, ils éclipseraient tout à vos yeux, et peut-être vous tiendraient lieu de tout.

La même justesse de goût qui vous donne un si grand usage du monde , se montre assez généralement dans les jugemens que vous portez sur les ouvrages. Vous ne vous y trompez guère, et vous vous y tromperiez éticore moins , si vous vouliez toujours être réellement de *vo*tre opinion , et ne point juger d'après certaines personnes aux genoux desquelles votre esprit a la bonté de se prosterner , quoiqu'elles n'aient pas à beaucoup près le don d'être infailibles. Vous leur faites quelquefois l'honneur d'attendre leur avis , pour en avoir un qui ne vaut pas celui que vous auriez eu de vous-même.

Vous avez encore un autre défaut , c'est de vous prévenir , et , comme on dit , de vous engouer à l'excès en faveur de certains ouvrages. Vous jugez avec assez de justice et de justesse tous les livres où il n'y a qu'un degré médiocre de sentiment et de chaleur : mais quand ces deux qualités dominant dans certains endroits d'un ouvrage , toutes les taches , même considérables , qu'il peut avoir , disparaissent pour vous ; il est parfait à vos yeux , et il vous faut du temps et un sens plus rassis pour le juger tel qu'il est. J'ajouterai cependant , pour vous consoler de cette censure , que tout ce qui appartient au sentiment est un objet sur lequel vous ne vous trompez jamais , et qu'on peut appeler votre domaine.

Mais ce qui vous distingue surtout dans la société , c'est l'art de dire à chacun ce qui lui convient ; et cet art , quoique peu commun , est pourtant bien simple chez vous ; il consiste à ne parler jamais de vous aux autres , et beaucoup d'eux. C'est un moyen infailible de plaire ; aussi plaisez-vous généralement , quoiqu'il s'en faille beaucoup que tout le monde vous plaise : vous savez même ne pas déplaire aux personnes qui vous sont le moins agréables. Ce désir de plaire à tout le monde vous a fait dire un mot qui pourrait donner mauvaise opinion de vous à ceux qui ne vous connaîtraient pas à fond. *Ah ! que je voudrais* , vous êtes-vous écriée un jour , *connaître le faible de chacun !* Ce trait semblerait partir d'une profonde politique , et d'une politique même qui avoisine la fausseté : cependant vous n'avez nulle fausseté ; toute votre politique se réduit à désirer qu'on vous trouve aimable , et vous le désirez , non par un principe de vanité dont vous n'êtes que trop éloignée , mais par l'envie et le besoin de répandre plus d'agrémens dans votre vie journalière.

Si vous plaisez généralement à tout le monde , vous plaisez surtout aux gens aimables ; et vous leur plaisez par l'effet qu'ils font sur vous , par l'espèce de jouissance qu'éprouve leur amour en voyant à quel point vous sentez leurs agrémens ; vous avez Pair de leur être obligée de ces agrémens comme s'ils n'étaient

que pour vous , et vous doublez , pour ainsi dire , le plaisir qu'ils ont de se trouver aimables.

La finesse de goût qui se joint en vous au désir continuel de plaire , fait que d'un côté il n'y a jamais rien en vous de *recherché* , et que de l'autre il n'y a jamais rien de *négligé* ; ainsi peut-on dire de vous que vous êtes très-*naturelle* et nullement *simple*.

Discrète , prudente et réservée , vous possédez l'art de vous contraindre sans effort , et de cacher vos sentimens sans les dissimuler. Vraie et franche avec ceux que vous estimez , l'expérience vous a rendue défiante avec tout le reste ; mais cette disposition , qui est un vice quand on commence à vivre , est une qualité précieuse pour peu qu'on ait vécu.

Cependant cette attention , cette circonspection dans la société , qui vous sont ordinaires , n'empêchent pas que vous ne soyez quelquefois inconsidérée ; il vous est arrivé , à la vérité bien rarement , de laisser échapper , en présence de certaines personnes , des discours qui vous ont beaucoup nuï auprès d'elles : c'est que vous êtes franche par nature , et discrète seulement par réflexion ; et que la nature s'échappe quelquefois malgré nos efforts.

Les différens contrastes qu'offrent votre caractère , de *naturel* sans simplicité , de réserve et d'imprudence , contrastes qui viennent en vous du combat de l'art et de la nature , ne sont pas les seuls qui existent dans votre manière d'être , et toujours par la même cause. Vous êtes à la fois gaie et mélancolique , mais gaie par votre naturel , et mélancolique encore par réflexion : vos accès de mélancolie sont l'effet des différens malheurs que vous avez éprouvés ; votre disposition physique ou morale du moment les fait naître ; vous vous y livrez avec une satisfaction douloureuse , et en même temps si profonde , que vous souffrez avec peine qu'on vous arrache de la mélancolie par la gaieté , et qu'au contraire vous retombez , avec une sorte de plaisir , de la gaieté dans la mélancolie.

Quoique vous ne soyez pas toujours mélancolique , vous êtes sans cesse pénétrée d'un sentiment plus triste encore ; c'est le dégoût de la vie : ce dégoût vous quitte si peu , que si même dans un moment de gaieté on vous proposait de mourir , vous y consentiriez sans peine. Ce sentiment continu tient à l'impression vive et profonde que vos chagrins vous ont laissée ; vos affections même , et l'espèce de passion que vous y mettez , ne le détruisent pas ; on voit que la douleur , si je puis parler de la sorte , vous a *nourrie* , et que les affections ne font que vous consoler.

Ce n'est pas seulement par vos agrémens et par votre esprit

que vous plaisez généralement , c'est encore par votre caractère. Quoique vous sentiez très-bien les ridicules , personne n'est plus éloigné que vous d'en donner ; vous abhorrez la méchanceté et la satire : vous ne haïssez personne , si ce n'est peut-être une seule femme , qui , à la vérité , a bien fait tout ce qu'il fallait pour être haïe de vous ; encore votre haine pour elle n'est-elle pas active , quoique la sienne à votre égard le soit jusqu'au ridicule , et jusqu'à un excès qui rend cette femme très-malheureuse.

Vous avez une autre qualité très-rare , et surtout dans une femme ; vous n'êtes nullement envieuse : vous rendez justice , avec la satisfaction la plus vraie , aux agrémens et aux bonnes qualités de toutes les femmes que vous connaissez ; vous la rendez même à votre ennemie , dans ce qu'elle peut avoir soit de bon et d'estimable , soit d'agréable et de piquant.

Cependant , car il ne faut pas vous flatter , même en disant du bien de vous , cette bonne qualité , toute rare qu'elle est , est peut-être moins louable en vous qu'elle ne le serait en beaucoup d'autres. Si vous n'êtes point envieuse , ce n'est pas précisément parce que vous trouvez bon que d'autres personnes aient sur vous les mêmes avantages ; c'est qu'après avoir bien regardé autour de vous , tous les êtres existans vous paraissent également à plaindre , et qu'il n'y en a aucun dont vous voulussiez changer la situation contre la vôtre. S'il y avait ou si vous connaissiez un être souverainement heureux , vous seriez peut-être très-capable de lui porter envie ; et on vous a souvent ouï dire qu'il était juste que les personnes qui ont de grands avantages eussent de grands malheurs , pour consoler ceux qui seraient tentés d'en être jaloux. Ne croyez pas cependant que votre peu de jalousie cesse d'être une vertu , quoique le principe n'en soit point aussi pur qu'il pourrait l'être ; car , combien y a-t-il de gens qui ne croient pas que personne soit heureux , qui ne voudraient être à la place de personne , et qui ne laissent pas d'être jaloux ?

Votre éloignement pour la méchanceté et l'envie suppose en vous une âme noble ; aussi la vôtre l'est-elle à tous égards : quoique vous désiriez la fortune , et que vous en ayez besoin , vous êtes incapable de vous donner aucun mouvement pour vous la procurer ; vous n'avez pas même su profiter des occasions les plus favorables que vous avez eues pour vous faire un sort plus heureux.

Non-seulement vous avez l'âme très-élevée , vous l'avez encore très-sensible ; mais cette sensibilité est pour vous un tourment plutôt qu'un plaisir ; vous êtes persuadée qu'on ne peut être heureux que par les passions , et vous connaissez trop le danger des passions pour vous y livrer. Vous n'aimez donc qu'autant

que vous l'osez ; mais vous aimez tout ce que vous pouvez ou tant que vous le pouvez ; vous donnez à vos amis , sur cette sensibilité qui vous surcharge , tout ce que vous pouvez vous permettre : mais il vous en reste encore une surabondance dont vous ne savez que faire , et que , pour ainsi dire , vous jetteriez à tous les passans ; cette surabondance de sensibilité vous rend très-compatissante pour les malheureux , même pour ceux que vous ne connaissez pas ; rien ne vous coûte pour les soulager. Avec cette disposition , il est naturel que vous soyez très-obligeante , aussi ne peut-on vous faire plus de plaisir que de vous en fournir l'occasion ; c'est donner à la fois de l'aliment à votre bonté et à votre activité naturelle. J'ai dit que vous donniez à vos amis tous les sentimens que vous pouviez vous permettre ; vous leur accordez même quelquefois au-delà de ce qu'ils seraient en droit d'exiger : vous les défendez avec courage , en toute circonstance et en tout état de cause , soit qu'ils aient tort ou raison. Ce n'est peut-être pas la meilleure manière de les servir ; mais tant de gens abandonnent leurs amis lors même qu'ils pourraient et devraient les défendre , qu'on doit savoir gré à votre amitié de fuir et d'abhorrer cette lâcheté , même jusqu'à l'exoës.

L'espèce de mouvement sourd et intestin qui agit sans cesse votre âme , fait qu'elle n'est pas aussi égale qu'elle le paraît , même à vos amis. Vous avez souvent de l'humeur et de la sécheresse ; mais par une suite de votre désir général de plaire , vous ne la laissez guère paraître qu'à l'auteur de ce portrait : il est vrai que vous rendez justice à son amitié en ne craignant pas de vous laisser voir à lui telle que vous êtes ; mais cette même amitié se croit obligée de vous dire que la sécheresse et l'humeur vous déparent beaucoup à tous égards. Ainsi , pour l'intérêt de votre amour-propre , l'amitié vous conseille d'avoir le moins de sécheresse et d'humeur que vous pourrez , à moins que vos amis ne le méritent , ce qui doit leur arriver bien rarement , grâce aux sentimens si profonds et si justes dont ils sont pénétrés pour vous.

Vous convenez de cette maudite sécheresse , et c'est bien fait à vous ; ce qu'il y aurait de mieux à faire , ce serait de vous en corriger.

Pour vous en dispenser , vous cherchez à vous persuader qu'elle est incorrigible , et qu'elle tient à votre caractère : je crois que vous vous trompez là-dessus , et qu'elle tient bien plutôt à la situation où vous êtes. Vous étiez née avec une âme tendre , douce et sensible ; vous ne l'avez que trop éprouvé , et les effets pour vous n'en ont été que trop cruels ; or , vous en direz tout ce qu'il vous plaira , mais la sensibilité extrême exclut la sécheresse. Ce

vilain défaut n'est donc pas en vous l'ouvrage de la nature ; mais, ce qui est *affreux*, l'ouvrage de l'art : à force d'être contrariée, choquée, blessée dans vos sentimens et dans vos goûts, vous vous êtes accoutumée à ne vous affecter de rien ; à force de réprimer les sentimens qui auraient pu faire votre malheur, vous avez amorti ceux qui auraient répandu de la douceur dans votre âme ; ils restent comme endormis au fond de votre cœur, sans mouvement, sans activité, et vous avez préparé bien du mal à vos amis en vous mettant à l'abri de celui que vos ennemis cherchaient à vous faire ; en travaillant à vous rendre dure à vous-même, vous l'êtes devenue pour ceux qui vous aiment. Il est vrai, car le sentiment n'est point anéanti chez vous, il n'est qu'assoupi, que vous ne tardez pas à vous repentir des chagrins que votre sécheresse a causés, quand vous voyez que ces chagrins ont fait une impression profonde ; vous revenez alors à votre sensibilité ancienne ; un moment, un mot répare tout. Dans les autres, le premier mouvement est l'effet de la nature, le second est celui de la réflexion : chez vous, c'est tout le contraire ; et tel est dans votre âme, d'ailleurs si estimable, le cruel et malheureux effet de l'habitude.

Ce qui prouve encore que cette *sécheresse* n'est point naturelle en vous, c'est un autre défaut que je vous ai reproché, et qui est presque l'opposé de celui-là ; *le désir banal de plaire à tout le monde* : pour ce défaut-là, vous le tenez beaucoup plus que l'autre de la nature ; elle vous a donné dans l'esprit les qualités les plus faites pour plaire, de la noblesse, des agrémens et de la grâce ; il est tout simple que vous cherchiez à en tirer parti ; et vous n'y réussissez que trop bien. Je ne connais personne, je le répète, qui plaise aussi généralement que vous, et peu de personnes qui y soient plus sensibles ; vous ne refusez pas même de faire les avances, quand on ne va pas au-devant de vous ; et sur ce point votre fierté est sacrifiée à votre amour-propre : assez sûre de conserver ceux que vous avez acquis, vous êtes principalement occupée à en acquérir d'autres ; vous n'êtes pas même, il faut en convenir, aussi difficile sur le choix qu'il vous conviendrait de l'être. La finesse et la justesse de votre tact devrait vous rendre délicate sur le genre et le choix des connaissances ; l'envie d'avoir une cour, et ce qu'on appelle dans le monde *des amis*, vous a rendue d'assez bonne composition, et les ennuyeux ne vous déplaisent pas trop, pourvu que ces ennuyeux-là vous soient dévoués.

Les noms, les titres ne vous en imposent pas ; vous voyez les grands comme il faut les voir, sans bassesse et sans dédain. L'infortune vous a donné cet orgueil respectable qu'elle inspire

toujours à ceux qui ne la méritent pas. Votre peu d'aisance et la triste connaissance que vous avez acquise des hommes, vous font redouter les bienfaits, dont le joug est si souvent à craindre pour les âmes bien nées ; peut-être même êtes-vous portée à pousser ce sentiment jusqu'à l'excès : mais en ce genre l'excès même est une vertu.

Votre courage est au-dessus de votre force ; l'indigence, la mauvaise santé, les malheurs de toute espèce, exercent votre patience sans l'abattre. Cette patience intéressante, et le spectacle de ce que vous avez souffert, devaient vous faire des amis, et vous en ont fait ; vous avez trouvé quelque consolation dans leur attachement et dans leur estime.

Voilà, mademoiselle, ce que vous me paraissez être : vous n'êtes pas parfaite, sans doute, et c'est en vérité tant mieux pour vous ; car le *parfait Grandisson* m'a toujours paru un odieux personnage. Je ne sais si je vous vois bien ; mais telle que je vous vois, personne ne me paraît plus digne d'éprouver par *soi-même* et de faire éprouver aux autres ce qui seul peut adoucir les maux de la vie, les douceurs du sentiment et de la confiance.

En finissant ce portrait, je ne puis pas ajouter *comme dans la chanson*,

Le prier qui l'a fait
En est très-satisfait¹ ;

mais je sens que je vous applique, et de tout mon cœur, le vers de Dufresny sur la jeunesse.

Que de défauts elle a
Cette jeunesse ! On l'aime avec ces défauts-là.

¹ Le chevalier d'Orléans, grand prieur de France, avait fait contre quelqu'un une chanson très-satirique, et, ne voulant pas garder l'anonyme, avait terminé la chanson par ces deux vers. Ce trait rappelle celui du médecin Sylva, devant lequel on chantait une autre chanson très-plaisante et très-mordante contre un ministre insolent. *Je voudrais bien savoir*, dit quelqu'un, *quel est l'auteur de cette chanson ; j'irais l'embrasser de bien bon cœur. . . . Rien n'est plus aisé à deviner*, dit Sylva ; *c'est Rigaud*. On sait que Rigaud était un célèbre peintre de portraits.

AUX MANES

DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE.

22 JUILLET 1776.

O vous qui ne pouvez plus m'entendre ; vous que j'ai si tendrement et si constamment aimée , vous dont j'ai cru être aimé quelques momens , vous que j'ai préférée à tout , vous qui m'auriez tenu lieu de tout si vous l'aviez voulu ; hélas ! s'il peut vous rester encore quelque sentiment dans ce séjour de la mort après lequel vous avez tant soupiré , et qui bientôt sera le mien , voyez mon malheur et mes larmes , la solitude de mon âme , le vide affreux que vous y avez fait , et l'abandon cruel où vous me laissez ! Mais pourquoi vous parler de la solitude où je me vois depuis que vous n'êtes plus ! Ah ! mon injuste et cruelle amie , il n'a pas tenu à vous que cette solitude accablante n'ait commencé pour moi dans le temps où vous existiez encore. Pourquoi me répétiez-vous , dix mois avant votre mort , que j'étais toujours ce que vous chérissiez le plus , l'objet le plus nécessaire à votre bonheur , le seul qui vous attachât à la vie , lorsque vous étiez à la veille de me prouver si cruellement le contraire ? Par quel motif , que je ne puis ni comprendre , ni soupçonner , ce sentiment si doux pour moi , que vous éprouviez peut-être encore dans le dernier moment où vous m'en avez assuré , s'est-il changé tout à coup en éloignement et en aversion ? qu'avais-je fait pour vous déplaire ? que ne vous plaigniez-vous à moi , si vous aviez à vous en plaindre ? vous auriez vu le fond de mon cœur , de ce cœur qui n'a jamais cessé d'être à vous , lors même que vous en doutiez , que vous le rebutiez avec tant de dureté et de sécheresse ; ou plutôt , ma chère Julie (car je ne pouvais avoir de tort avec vous) , aviez-vous avec moi quelque tort que j'ignorais , et que j'aurais eu tant de douceur à vous pardonner si je l'avais su ! Vous avez dit à un de mes amis , qui vous reprochait la manière dont vous me traitiez , et dont vous vous accusiez vous-même , que la cause de votre chagrin contre moi était de ne pouvoir m'ouvrir votre âme , et me faire voir les plaies qui la déchiraient : ah ! vous saviez par expérience que je les avais fermées plus d'une fois , de quelque nature qu'elles fussent ; et si vous aviez manqué à ma tendresse , vous m'avez ôté le plaisir si doux de vous dire comme Orosmane :

Ta grâce est dans mon cœur ; prononce , elle t'attend.

Mais pourquoi ai-je ignoré moi-même la peine que vous éprouviez de ne pouvoir me parler de vos maux ; pourquoi n'ai-je pas été au-devant de votre confiance, et prévenu par toute la mienne l'épanchement où vous désiriez de vous abandonner avec moi ? J'ai vingt fois été au moment de me jeter entre vos bras, et de vous demander quel était mon crime ; mais j'ai craint que vos bras ne repoussassent les miens que j'aurais tendus vers vous. Votre contenance, vos discours, votre silence même, tout semblait me défendre de vous approcher. Je me flattais quelquefois de vous rappeler par mes larmes ; mais le triste état de votre machine souffrante et détruite, me faisait craindre même de vous attendrir. Pendant neuf mois j'ai cherché le moment de vous dire tout ce que je souffrais et tout ce que je sentais ; mais pendant neuf mois je vous ai toujours trouvée trop faible pour résister à la triste peinture et aux tendres reproches que j'avais à vous faire. Le seul instant où j'aurais pu vous montrer à découvert mon âme abattue et consternée, a été l'instant funeste où, quelques heures avant de mourir, vous m'avez demandé ce pardon déchirant, dernier témoignage de votre amour, et dont le souvenir cher et cruel restera toujours au fond de *mon cœur*. Mais vous n'aviez plus la force ni de me parler, ni de m'entendre ; il a fallu, comme Phèdre, me priver de mes pleurs, qui auraient troublé vos derniers momens, et j'ai perdu sans retour l'instant de ma vie qui m'eût été le plus précieux ; celui de vous dire encore combien vous m'étiez chère, combien je partageais vos maux, combien je désirais de finir avec vous les miens. Je paierais de tout ce qui me reste à vivre cet instant que je ne retrouverai plus, et qui en vous montrant toute la tendresse de mon cœur, m'aurait peut-être rendu toute celle du vôtre. Mais vous n'êtes plus ! vous êtes descendue dans le tombeau, persuadée que mes regrets ne vous y suivraient pas ! Ah ! si vous m'aviez seulement témoigné quelque douleur de vous séparer de moi, avec quelles délices je vous aurais suivie dans l'asile éternel que vous habitez ! Mais je n'oserais pas même demander à y être mis auprès de vous, quand la mort aura fermé mes yeux et tari mes larmes ; je craindrais que votre ombre ne repoussât la mienne, et ne prolongeât ma douleur au-delà de ma vie. Hélas ! vous m'avez tout ôté, et la douceur de vivre, et la douceur même de mourir. Cruelle et malheureuse amie, il semble qu'en me chargeant de l'exécution de vos dernières volontés, vous ayez encore voulu ajouter à ma peine. Pourquoi les devoirs que cette exécution m'imposait, m'ont-ils appris ce que je ne devais point savoir, et ce que j'aurais désiré d'ignorer ? Pourquoi ne m'avez-vous pas ordonné de brûler, sans l'ouvrir, ce manuscrit funeste, que j'ai cru pouvoir

lire sans y trouver de nouveaux sujets de douleur, et qui m'a appris que, depuis huit ans au moins, je n'étais plus le premier objet de votre cœur, malgré toute l'assurance que vous m'en aviez si souvent donnée? Qui peut me répondre, après cette affligeante lecture, que pendant les huit ou dix autres années je me suis cru tant aimé de vous, vous n'avez pas encore trompé ma tendresse? Hélas! n'ai-je pas eu sujet de le croire, lorsque j'ai vu que, dans cette multitude immense de lettres que vous m'avez chargé de brûler, vous n'en aviez pas gardé une seule des miennes? Par quel malheur pour moi vous étaient-elles devenues si indifférentes, malgré les expressions de sensibilité, d'abandon et de dévouement dont elles étaient remplies? Pourquoi dans ce testament, dont vous m'avez fait le malheureux exécuteur, avez-vous laissé à un autre ce qui devait m'être le plus cher, ces manuscrits qui vous auraient rappelée sans cesse à moi, et où il y avait tant de choses écrites de ma main et de la vôtre? Qui avait donc pu vous refroidir à ce point pour l'infortuné à qui vous disiez, il y a dix ans, que votre sentiment pour lui vous rendait heureuse jusqu'à être effrayée de votre bonheur? Vous vous êtes plainte, je le sais, et plainte avec amertume, surtout dans les derniers mois de votre vie, de ma bienfaisance pour la malheureuse famille d'un domestique coupable; vous avez laissé croire que ma compassion pour de pauvres enfans innocens que ce misérable laissait dans l'abandon et dans l'indigence, tenait à un principe moins louable que mon invincible pitié pour les malheureux: vous n'avez pas rougi de penser, et peut-être de dire, que j'étais le père de ces créatures infortunées; vous avez fait cette cruelle injure à l'honnêteté de mon âme, dont vous avez vu tant de preuves, et à celles de mes sentimens pour vous; et vous avez supposé le motif le plus vil, à l'action peut-être la plus vertueuse de ma vie? Mais pourquoi vous faire des reproches dont vous ne pouvez plus vous justifier si vous ne les méritez pas? pourquoi troubler vos cendres de mes regrets, que vous ne pouvez plus soulager? Adieu, adieu, pour jamais! hélas, pour jamais! ma chère et infortunée Julie! Ces deux titres m'intéressent bien plus que vos fautes à mon égard ne peuvent m'offenser; jouissez enfin, et pour mon malheur, jouissez sans moi, de ce repos que mon amour et mes soins n'ont pu vous procurer pendant votre vie. Hélas! pourquoi n'avez-vous pu ni aimer, ni être aimée en paix! Vous m'avez dit tant de fois, et vous m'avez encore avoué en soupirant, quelques mois avant de mourir, que de tous les sentimens que vous avez inspirés, le mien pour vous et le vôtre pour moi étaient les seuls qui ne vous eussent pas rendu malheureuse? Pourquoi ce sentiment ne vous a-t-il pas suffi? pourquoi a-t-il fallu que l'amour, fait

pour adoucir aux autres les maux de la vie , fût le tourment et le désespoir de la vôtre? pourquoi, lorsque je vous donnai mon portrait, il y a un an, avec ces vers si pleins de tendresse,

Et dites quelquefois, en voyant cette image :
De tous ceux que j'aimai, qui m'aima comme lui !

pourquoi n'y avez-vous pas vu tout ce que j'étais encore pour vous, tout ce que je voulais être? pourquoi n'avez-vous trouvé dans ces vers que de la *bonté*, et ne les avez-vous loués que par ce mot cruel? mais surtout, pourquoi n'avez-vous cru trouver que dans la mort le bonheur et la tranquillité? Hélas! s'il reste encore quelque chose de vous, puissiez-vous jouir de ce bonheur que votre vie m'a fait goûter si peu, et que votre mort m'a fait perdre pour jamais! Vous me faites éprouver, ma chère Julie, que le plus grand malheur n'est pas de pleurer ce qu'on aimait, mais de pleurer ce qui ne nous aimait plus, et ce que pourtant on ne peut plus retrouver. Hélas! j'ai perdu avec vous *seize ans* de ma vie; qui remplira et consolera le peu d'années qui me restent? O vous, qui que vous soyez, qui pourriez sécher mes larmes, dans quel endroit de la terre êtes-vous? *j'irais vous chercher au bout du monde*. Ah! quelque part que vous existiez, si je suis assez heureux pour que vous existiez quelque part, entendez mes soupirs, voyez mon cœur, et venez à moi ou m'appellez à vous. Délivrez-moi de la situation accablante où je suis, de l'affreux abandon qui me fait dire à chaque moment que je rentre dans ma triste demeure : *Personne ne m'attend et ne m'attendra plus*. Tout ce qui s'offre à moi, ne sert qu'à me rendre ma solitude plus amère. Tout ce que je vois, tout ce que je rencontre, a un premier objet, un attachement qui occupe et remplit sa vie; et moi je n'en ai plus, je n'ose plus même en espérer : il n'y a plus de place pour moi dans le cœur de personne. Ah! ma pauvre nourrice, vous qui avez eu tant de soin de mon enfance, qui m'avez mieux aimé que vos propres enfans; vous avec qui j'ai passé vingt-cinq années, les plus douces de ma vie; vous que j'ai quittée pour obéir à un sentiment plus tendre; vous que j'aurais dû ne quitter jamais; vous que j'ai perdue à quatre-vingt-douze ans; pourquoi n'existez-vous plus! j'irais demeurer avec vous; j'irais fermer vos yeux, ou mourir entre vos bras; et j'aurais du moins encore, pendant quelques momens, la consolation de penser qu'il est quelqu'un au monde qui me préfère à tout le reste. Et vous, ma chère et cruelle amie, car je ne puis m'empêcher de revenir toujours à vous, et mon sentiment m'entraîne au moment même où je crois que le vôtre me repousse; vous qui m'avez dédaigné après m'avoir

aimé, qui avez cessé de sentir le prix de mon cœur, qui peut-être, hélas ! ne l'avez senti jamais, où pouviez-vous trouver une âme plus faite pour la vôtre ? Tout, jusqu'à notre sort commun, semblait fait pour nous réunir. Tous deux sans parens, sans famille, ayant éprouvé, dès le moment de notre naissance, l'abandon ; le malheur et l'injustice ; la nature semblait nous avoir mis au monde pour nous chercher, pour nous tenir l'un à l'autre lieu de tout ; pour nous servir d'appui mutuel, comme deux roseaux qui, battus par la tempête, se soutiennent en s'attachant l'un à l'autre. Pourquoi avez-vous cherché d'autres appuis ? Bientôt, pour votre malheur, ces appuis vous ont manqué ; vous avez expiré en vous croyant seule au monde, lorsque vous n'aviez qu'à étendre la main pour retrouver ce qui était si près de vous, et que vous ne vouliez pas voir. Ah ! si votre vie eût été prolongée, peut-être la nature, qui nous avait poussés l'un vers l'autre, nous aurait rapprochés encore pour ne nous séparer jamais. Peut-être eussiez-vous senti, car votre âme, quoique trop ardente, était honnête, combien je vous étais nécessaire, par le besoin même que j'avais de vous. Peut-être eussiez-vous enfin cessé de vous faire le reproche que vous vous faisiez quelquefois dans des momens de calme et de justice, d'être aimée comme vous l'étiez par moi, et de n'être point heureuse. Mais vous n'êtes plus ; me voilà seul dans l'univers ! il ne me reste que la funeste consolation de ceux qui n'en ont point, cette mélancolie qui aime à s'abreuver de larmes, et à les répandre sans chercher personne qui les partage. Dans le triste état où je suis, une maladie serait un bien pour moi ; elle adoucirait mes peines morales en aggravant mes maux physiques, et peut-être me conduirait-elle bientôt à la fin désirée des unes et des autres. Un pressentiment secret, qui pénètre et adoucit mon âme, m'avertit que cette fin n'est pas éloignée. Mais, hélas ! quand je fermerai mes yeux pour la dernière fois, ils ne retrouveront plus les vôtres ; ils n'en verront pas même qui donnent des pleurs à mes derniers momens ! Adieu, adieu, ma chère Julie, car ces yeux que je voudrais fermer pour toujours, se remplissent de larmes en traçant ces dernières lignes, et je ne vois plus le papier sur lequel je vous écris.

SUR LA TOMBE

DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE.

2 SEPTEMBRE 1776.

JE reviens encore à vous , et j'y reviens pour la dernière fois , et pour ne vous plus quitter , ô ma chère et malheureuse Julie ! vous qui ne m'aimiez plus , il est vrai , quand vous avez été délivrée du fardeau de la vie ; mais vous qui m'avez aimé , par qui du moins j'ai cru l'être ; vous à qui je dois quelques instans de bonheur ou d'illusion ; vous enfin qui par les anciennes expressions de votre tendresse , dont la mémoire m'est si douce encore , méritez plus la reconnaissance de mon cœur que tout ce qui respire autour de moi ; car vous m'avez du moins aimé quelques instans , et personne ne m'aime ni ne m'aimera plus. Hélas ! pourquoi faut-il que vous ne soyez plus que poussière et que cendre ! laissez-moi croire du moins que cette cendre , toute froide qu'elle est , est moins insensible à mes larmes que tous les cœurs glacés qui m'entourent. Ah ! que ne pouvez-vous m'entendre encore , et voir , comme vous l'avez vu tant de fois , votre sein baigné de mes pleurs ! Vous saviez si bien aimer , votre cœur en avait tant de besoin ! le mien partage ce besoin , hélas ! plus vivement que jamais , avec tant de force et de tendresse , que les accens de ma douleur pénétreraient votre âme et la ramèneraient à la mienne ! Mais vous ne m'entendez plus , et tout ce qui vit est encore plus sourd que vous à ma voix plaintive et mourante. Je pleure , je me consume , j'appelle en vain à moi tout ce qui dans l'univers sait aimer : hélas ! personne ne me répond ; et mon âme , resserrée et comme anéantie au centre d'un vide immense et affreux , voit s'éloigner d'elle tout ce qui sent et qui respire. Il me semble que toutes les femmes à qui je pourrais ouvrir cette âme , offrir ce cœur et demander quelque retour , me répondraient comme on fait aux mendiants importuns , ou me diraient tout au plus avec une pitié cruelle : *Vous venez trop tard*. Deux ou trois , il est vrai , ont donné des larmes à mon malheur , et par quelques momens d'intérêt que je leur ai fait éprouver , intérêt à la vérité bien stérile pour moi , mais toujours doux pour un cœur oppressé , m'auraient fait croire un instant qu'elles auraient pu me tenir lieu de vous , s'il était sur la terre un être qui pût vous remplacer pour moi. Mais , hélas !

elles ne veulent ou ne peuvent m'offrir qu'un sentiment froid et vulgaire, une amitié qui suffirait peut-être au bonheur d'un autre, mais qui ne ferait que tourmenter et affamer mon âme active et dévorante ! Ignoraiient-elles, pour leur bonheur ou pour leur malheur, que *l'amour*, comme le dit l'Écriture, *est fort comme la mort* ; que ce sentiment doux et terrible repousse tout ce qui n'est pas lui, et plus encore tout ce qui voudrait en tenir la place ; que dans un cœur qui en est aussi pénétré que le mien, même lorsqu'il n'a plus d'objet, la simple amitié est une affection bien languissante, et que celle qu'on lui offre est presque un outrage. Ah ! le véritable amour est sans doute bien caractérisé par ce vers charmant du Tasse :

Brama assai, poco spera, e nulla chiede.

Désire, a peu d'espoir, et ne demande rien.

Mais moins il espère, moins il demande ; plus il s'offense et s'afflige quand on lui offre autre chose que ce qu'il désire et qu'il n'a plus. Que dis-je, et de quoi puis-je me plaindre ! Ces créatures douces, honnêtes et sensibles à qui je raconte mes peines, et qui veulent bien les entendre et les sentir, me donnent tout ce qu'elles peuvent me donner, et plus encore que je n'ai mérité d'elles ; si j'étais assez heureux pour qu'elles éprouvassent à mon égard ce sentiment qui ferait mon bonheur, pourquoi se refuseraient-elles au plaisir si doux de me le montrer, à celui de prononcer ces mots célestes, *Je vous aime*, les seuls qu'aujourd'hui je désire d'entendre dans la nature devenue sourde et muette pour moi ? Quelle différence de ce plaisir divin au petit manège de la coquetterie, et aux froids ménagemens de la réserve, si indignes d'un cœur fait pour aimer. Ah ciel ! quelle douceur une âme aimante eût répandue sur des jours qui ne vont plus être remplis que d'amertume ! avec quelle tendresse, quel abandon, quel respect, quelle délicatesse, elle aurait été aimée ! Mais où m'égaré une vaine illusion ? Ah ! si aucune créature ne prononce pour moi ces mots, *Je vous aime*, c'est qu'aucune ne les sent pour moi. Eh, malheureux que je suis ! pourquoi les sentirait-elle ? de quel droit, à quel titre oserais-je l'exiger ou l'espérer ? Je ne saurais trop me redire ces mots de la romance d'Aspasie, que je relis tous les jours :

Si réclamez sa douce fantaisie,

Elle dira : Que ne l'inspirez-vous !

Et ce qui rendra mon malheur éternel, je n'espère plus retrouver dans aucun autre cœur ce que j'avais obtenu quelques momens du vôtre. La cruelle destinée qui me poursuit dès ma

naissance, cette destinée affreuse qui m'a ôté jusqu'à l'amour de ma mère, qui m'a envié cette douceur dès mes premières années, me ravit encore la consolation des dernières. O nature! ô destinée! je me sou mets à ce fatal arrêt de mon sort, comme une innocente et malheureuse victime; je vois, avec Horace, la fatalité enfoncer ses *clous de fer* sur ma tête infortunée; je me plonge, tête baissée, dans le malheur qui m'environne de toutes parts, et qui semble prêt à m'engloutir. Non-seulement je n'espère plus le bonheur, je ne songe pas même à le rechercher; je m'en ferais un reproche et presque un crime. Non, non, non, ma chère Julie, je ne veux, après vous, être aimé de personne; je me mépriserais d'en aimer une autre que vous: je n'ai plus besoin d'aucun être vivant; mon affliction profonde suffit à mon âme pour la pénétrer et la remplir; et, dans mon malheur, je rends encore quelques grâces à la nature, qui, en nous condamnant à vivre, nous a laissé deux précieuses ressources, la mort pour finir les maux qui nous déchirent, et la mélancolie pour nous faire supporter la vie dans les maux qui nous flétrissent. Douce et chère mélancolie, vous serez donc aujourd'hui mon seul bien, ma seule consolation, ma seule compagne! vous me ferez sentir bien douloureusement, *mais bien* vivement, ma cruelle existence; vous me ferez presque chérir mon malheur! Ah! celui qui a dit *que le malheur était le grand maître de l'homme*, a dit bien plus vrai qu'il n'a cru: il n'a vu dans le malheur qu'un maître de sagesse et de conduite; il n'y a pas vu tout ce qu'il est, un plus grand maître de réflexions et de pensées. Oh! combien une douleur profonde et pénétrante étend et agrandit l'âme! combien elle fait naître d'idées et d'impressions qu'on n'aurait jamais eues sans elles, mais dont, à la vérité, on se serait bien passé pour son bonheur! combien elle embellit les objets du sentiment, et anéantit tous les autres! Toute la nature va se couvrir pour moi d'un crêpe funèbre; mais elle ne me manquera pas, elle ne sera plus rien pour moi. En rentrant tous les jours dans ma triste et sombre retraite, si propre à l'état de mon cœur, je croirai voir écrites sur la porte les terribles paroles que le Dante a mises sur la porte de son enfer: *Malheureux qui entrez ici, renoncez à l'espérance!* Je serai tout entier au sentiment de mon malheur, au souvenir de ce que la mort m'a fait perdre; ma dernière pensée sera pour vous, ma chère Julie, et tous les sentimens de ma vie vous auront pour objet. Que ne puis-je en ce moment expirer sur ce tombeau que j'arrose de mes larmes, et dire comme Jonathas, *J'ai goûté un peu de miel et je meurs*. O ma chère et tendre amie! ô vous qui habitez à présent ce séjour de la mort, où mes

désirs et mes pleurs vous suivent, pardonnez-moi de troubler encore de mes vains regrets votre éternelle et paisible demeure, et songez que si en ce moment je verse des larmes, c'est au moins sur votre tombe que je les répands. Hélas ! personne n'en versera sur la mienne, et j'y descendrai bientôt après vous, en m'écriant avec Brutus, au moment où il se donne la mort : *O vertu, nom stérile et vain, à quoi m'as-tu servi durant les soixante années que j'ai traînées sur la terre, puisque tu n'as pu me faire aimer que pendant quelques instans de cette longue durée, dont la triste fin va me paraître si languissante et si vide !* heureusement elle sera courte. Je verrai bientôt disparaître devant moi l'espèce humaine, sans me plaindre d'elle, il est vrai, car elle a donné quelquefois à mon amour-propre des satisfactions qui l'auraient flatté si je n'avais pas eu un cœur ; mais aussi sans la regretter, puisqu'en fermant les yeux je n'aurai pas même la triste douceur de pouvoir dire à personne : *Je ne vous verrai plus ; souvenez-vous quelquefois de moi.* Je pourrai du moins dans le peu de jours qui me restent à vivre, au centre de la plus accablante solitude, répéter à chaque instant ces vers d'Oreste, qui paraissent faits pour moi comme pour lui :

Grâce aux dieux, mon malheur passe mon espérance !
 Oui, je te loue, ô ciel, de ta persévérance. . . .
 Tu m'as fait du malheur un modèle accompli ;
 Eh bien ! je meurs content, et mon sort est rempli.

En vain je ferai des efforts pour m'étourdir et me distraire, en vain j'essaierai différens genres de travaux, d'études et de lectures ; ma tête fatiguée et presque épuisée par quarante ans de méditations profondes, est aujourd'hui privée de cette ressource qui a si souvent adouci mes peines ; elle me laisse tout entier à ma tristesse ; et la nature, anéantie pour moi, ne m'offre plus ni un objet d'intérêt, ni même un objet d'occupation. En vain je rassemble ou je vais chercher quelques amis ; en vain je prends le plus d'intérêt que je puis à leur conversation ; en vain je tâche de me persuader que tout ce qui se passe autour de moi me touche ou du moins m'occupe ; en vain je tâche de le faire croire par la part apparente que j'y prends ; ces amis, qui ne voient que la superficie de mon âme, me croient quelquefois soulagé, et peut-être consolé. Mais quand je ne les ai plus autour de moi ; quand, après les avoir quittés, je me trouve seul dans l'univers, privé pour jamais d'un premier objet d'attachement et de préférence, alors cette âme affaissée retombe douloureusement sur elle-même, et ne voit plus que le désert qui l'environne, et le dessèchement qui la flétrit ! Je suis comme les aveugles, pro-

fondément tristes quand ils sont seuls avec eux-mêmes , mais que la société croit gais , parce que le moment où ils se trouvent avec les autres hommes , est le seul moment supportable dont ils jouissent. J'ai beau lire les philosophes , et chercher à me soulager par cette froide et muette conversation , j'éprouve , comme me l'écrivit un grand roi , que les maladies de l'âme n'ont point d'autres remèdes que des palliatifs , et je finis par me répéter tristement ce que disent ces philosophes , que le vrai soulagement à nos peines , c'est l'espoir de n'avoir plus qu'un moment à vivre et à souffrir. Cette pensée n'est pas consolante ; mais c'est un moyen que la nature nous donne , comme le dit encore si bien ce même roi , pour nous détacher de cette vie que nous sommes obligés de quitter. La philosophie , ma chère Julie , par les ressources même qu'elle nous offre , nous fait souvenir cruellement de ce qui nous manque ; et par l'effort même qu'elle fait pour nous consoler , nous avertit combien nous sommes malheureux. Elle s'est donné bien de la peine pour faire des traités de la vieillesse et de l'amitié , parce que la nature fait toute seule les traités de la jeunesse et de l'amour. Les maximes des sages , leurs consolations et leurs livres , me rappellent à tout moment le mot de solitaire , qui disait aux personnes dont il recevait quelquefois la visite : *Vous voyez un homme presque aussi heureux que s'il était mort.* Je suis comme cette femme qui voulait , en dépit d'elle-même , devenir dévote , ne pouvant plus être autre chose , et qui tâchait en vain d'y parvenir : *Ils me font lire , disait-elle , des livres de dévotion ; je m'en excède , je m'en bourre , et tout me reste sur l'estomac.* Voilà où j'en suis réduit , ma chère Julie ; les lettres que je reçois d'un grand roi , le baume qu'il veut bien essayer de mettre sur mes plaies , sa philosophie pleine de bonté , de sentiment et d'intérêt , tout cela , comme il l'avoue lui-même , est bien faible pour me guérir. Je me dis sans cesse en lisant ces lettres , et après les avoir lues : *Ce grand prince a raison* , et je continue à m'affliger. Ma vanité n'est plus flattée comme elle l'a été tant de fois , de l'amitié du plus grand monarque du siècle : cette amitié ne me touchait , ma chère Julie , que par l'intérêt que vous y preniez ; l'espèce d'éclat qu'elle répandait sur moi. m'était cher par le sentiment qui vous la faisait partager , et j'éprouve , en gémissant , que ce vers tant répété n'est pas toujours vrai :

Avant l'amour , l'amour-propre était né.

Et vous , ma chère madame Geoffrin , digne et respectable amie , qui êtes à présent étendue sur ce lit de mort dont peut-être vous ne sortirez jamais ; vous que toutes les âmes honnêtes

pleureront, que tous les malheureux regretteront, vous qui me manquerez encore plus qu'à eux ; combien de fois ai-je désiré, depuis huit jours, dans l'état d'affaiblissement où je vous voyais, d'être dans ce lit au lieu de vous, moi qui, en mourant, ne peux plus manquer à personne, moi qui serai oublié au moment où j'aurai disparu ! Mais en souhaitant d'être à votre place, je sentais que je vous aimais trop pour vous souhaiter d'être à la mienne. Hélas ! il faut donc que je vous perde encore ! je n'aurai plus ni vos consolations, ni vos bontés, ni vos conseils. Une fille aussi cruelle pour vous que pour moi, et qui sacrifie à sa dévotion politique la douceur que vous auriez pu goûter dans vos derniers momens, m'éloigne de ce lit de douleur où vous m'auriez vu tous les jours mêler mes larmes avec les vôtres ! Tout ce qui fait le bonheur de la vie va me manquer à la fois, l'amour, l'amitié, la confiance ; et il ne me restera que la vie pour me désoler ! Puisse-t-elle être terminée bientôt, et la mort me rejoindre à tout ce que j'ai perdu !

PORTRAIT

DU MARQUIS DE CARACCIOLI,

AMBASSADEUR DE NAPLES A LA COUR DE FRANCE, EN 1774.

C'EST un des esprits les plus *complets* que l'on connaisse, c'est-à-dire, qui réunit à un degré très-distingué le plus de différentes sortes de mérite. L'étendue de ses connaissances est très-grande ; et ce qui en fait surtout le prix, c'est de savoir nettement et sûrement tout ce qu'il sait, et de le rendre avec autant de précision que d'agrément ; il n'y a pas jusqu'à la théologie à qui il a fait l'honneur de l'étudier ; il est vrai que la théologie ne s'en est pas bien trouvée, car il n'en a que mieux connu toute la sottise de cette production absurde de l'esprit humain. Il a l'esprit très-fin, très-clair et très-juste ; et il joint à ces qualités une gaieté qui se communique à tous ceux avec qui il se trouve, le ton de la meilleure plaisanterie, une vérité franche et naïve pour se montrer tel qu'il est, une conversation facile, un caractère aimable, et une bonté dont les effets dispensent de s'informer s'il est sensible.

NOTE

SUR LA STATUE DE VOLTAIRE.

EN 1770, une société très-nombreuse de gens de lettres forma le projet d'élever une statue à l'auteur de la *Henriade* et de tant d'autres ouvrages immortels; hommage que ce grand homme méritait de recevoir de son vivant.

Cette statue lui fut en effet érigée avec cette inscription :

A Voltaire, par les gens de lettres ses compatriotes et ses contemporains¹.

Ceux qui avaient formé le projet de ce monument, désirèrent que le roi de Prusse, si respecté de tous ceux qui cultivent les lettres, si digne appréciateur des rares talens de cet illustre écrivain, si célèbre enfin lui-même par son génie, par ses victoires et par ses ouvrages, voulût bien permettre que son auguste nom fût à la tête des souscripteurs.

D'Alembert, qui avait reçu de ce grand prince les marques de bonté les plus signifiées, eut l'honneur de lui écrire à ce sujet, et voici la réponse qu'il en reçut. Que ne peut-elle être gravée au bas de la statue de Voltaire! elle serait encore plus honorable pour lui que la statue même.

A Sans-Souci, le 28 juillet 1770.

« Le plus beau monument de Voltaire, est celui qu'il s'est
» érigé lui-même, ses ouvrages; ils subsisteront plus long-temps
» que la basilique de St.-Pierre, le Louvre, et tous ces bâtimens
» que la vanité consacre à l'éternité. On ne parlera plus fran-
» çais, que Voltaire sera encore traduit dans la langue qui lui
» aura succédé. Cependant, rempli du plaisir que m'ont fait
» ses productions si variées, et chacune si parfaite en son genre.
» je ne pourrais, sans ingratitude, me refuser à la proposition
» que vous me faites, de contribuer au monument que lui érige
» la reconnaissance publique. Vous n'avez qu'à m'informer de

¹ Cette statue est l'ouvrage du célèbre Pigalle. La tête est pleine d'enthousiasme, et l'attitude de noblesse, de mouvement et d'expression. Il serait à souhaiter que l'artiste, trop attaché à l'idée de représenter un vieillard, n'eût pas fait du corps une espèce de squelette, que les connaisseurs regardent à la vérité comme un chef-d'œuvre de sculpture, mais qui paraît peu agréable à commun des spectateurs.

» ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour cette statue¹, plus glorieuse pour ceux qui l'élevant que pour Voltaire même. On dira que dans ce dix-huitième siècle, où tant de gens de lettres se déchiraient par envie, il s'en est trouvé d'assez nobles, d'assez généreux, pour rendre justice à un homme doué de génie et de talens supérieurs à tous les siècles; que nous avons mérité de posséder Voltaire; et la postérité la plus reculée nous enviera encore cet avantage. Distinguer les hommes célèbres, rendre justice au mérite, c'est encourager les talens et les vertus; c'est la seule récompense des belles âmes; elle est bien due à tous ceux qui cultivent supérieurement les lettres; elles adoucissent les mœurs les plus féroces, elles répandent leur charme sur tout le cours de la vie, elles rendent notre existence supportable, et la mort moins affreuse. Continuez donc, messieurs, de protéger et de célébrer ceux qui s'y appliquent, et qui ont le bonheur en France d'y réussir. Ce sera ce que vous pourrez faire de plus glorieux pour votre nation². »

L'Académie Française, ayant entendu la lecture de cette lettre, arrêta, d'une voix unanime, qu'elle serait insérée dans ses registres, comme un monument également honorable pour Voltaire et pour la littérature française. Toute l'Europe est aujourd'hui instruite de l'hommage que cette compagnie vient de rendre au rare génie qu'elle a perdu, en proposant son éloge, avec un prix double, pour le sujet du prochain concours de poésie.

La mort de Voltaire a été honorée des plus sensibles regrets par le même prince qui lui a masqué tant d'estime pendant sa vie. « Quelle perte irréparable pour les lettres, a écrit ce monarque³, et que de siècles s'écouleront peut-être, sans produire un tel génie! S'il fût retourné à Ferney, peut-être serait-il encore. . . . Il vivra à jamais, il est vrai, par son génie et par ses ouvrages; mais j'aurais désiré qu'il eût pu être encore long-temps le témoin de sa gloire! Il a du

¹ D'Alembert, à qui la lettre était adressée, répondit à cette offre du roi : « Votre majesté désire de savoir ce que nous demandons pour ce monument. » Un écu, sire, et votre nom. » Ce prince a donné une somme considérable.

² On ne se permet pas de transcrire ici ce que la lettre contenait de trop flatteur pour celui à qui elle était adressée. On se contentera de rapporter la réponse qu'il y fit : « Quant à moi, sire, à qui votre majesté a la bonté de parler aussi de statue, je n'ai pas l'impertinente vanité de croire mériter jamais un pareil monument; je ne veux qu'une pierre sur ma tombe, avec ces mots :

» *Le grand Frédéric l'honora de ses bontés et de ses bienfaits.* »

³ Lettre du 15 juin 1778.

» moins joui de la consolation de recevoir avant sa mort les
 » hommages de ses compatriotes. . . . L'Académie de Berlin et
 » moi, nous nous proposons de payer au grand homme qui
 » vient de mourir, le juste tribut qui est dû à ses cendres. . . .
 » Les Germains mettront tous leurs soins à rendre à ce beau
 » génie la justice que la France lui devait à tant de titres ; ils
 » ne seront contents d'eux-mêmes, que lorsqu'ils auront peiné
 » avec énergie à l'Europe entière, et à la France en particulier,
 » la perte irréparable qu'elle vient de faire. »

Ces regrets sont accompagnés des traits les plus honorables pour les lettres. « Il n'y a plus, comme autrefois, dit ce prince, d'amateurs des beaux arts et des sciences. Si ces arts se perdent comme je le prévois, à quoi l'attribuer qu'au peu de cas qu'on en fait ! Pour moi, je les aimerai jusqu'à mon dernier soupir ; je ne trouve de consolation pour supporter le fardeau de la vie, qu'avec les Muses ; et je vous assure, que si j'avais été maître de mon destin, ni l'orgueil du trône, ni le commandement des armées, ni le frivole goût des dissipations ne l'auraient emporté sur elles. »

O vous, qui que vous soyez, détracteurs ou contempteurs des lettres, vous, qui prenez tant de plaisir à les voir en butte à la calomnie et aux outrages, lisez ces mots tracés par un grand roi, et rougissez. Et vous, écrivains honnêtes qui êtes l'objet des outrages et de la calomnie, lisez aussi ces mots, et consolez-vous.

N'oublions pas de dire (car cette circonstance est trop honorable à un prince dont le génie suffit à tout) qu'il écrivait cet éloge des lettres le 14 septembre dernier (1778), dans un moment où occupé des plus grands objets, il méditait et préparait cette marche savante qu'il exécuta le jour même, et que les connaisseurs regardent comme le chef-d'œuvre de l'art militaire. L'Europe, dont ce monarque a tant de fois attiré les regards, et qui maintenant a les yeux fixés sur lui avec plus d'intérêt que jamais, ne croyait pas qu'après trente-huit ans d'un si beau règne, il pût encore ajouter à sa gloire, et l'Europe s'est trompée.

* Lettre du 24 juillet 1778.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE TROISIÈME VOLUME.

ÉLOGES HISTORIQUES.

| | | | |
|-----------------------------------------------------|-----|-------------------------------|-----|
| ARTICLE du cardinal Dubois. | 1 | Éloge de Bernoulli. | 338 |
| Éloge de l'abbé de Choisy. | 23 | — de Girard. | 360 |
| — de Roquette. | 46 | — de Jean Terrasson. | 370 |
| — de Caumont. | 57 | — de Languet de Gergy. | 379 |
| — de Nesmont. | 59 | — de Nivelles de La Chaussée. | 387 |
| — de Sacy. | 61 | — de Destouches. | 403 |
| — de La Monnaye. | 83 | — de Surian. | 436 |
| — de Poncet de La Rivière. | 109 | — de Montesquieu. | 440 |
| — de La Faye. | 111 | — de l'abbé Mallet. | 476 |
| — de La Motte. | 121 | — de du Marsais. | 481 |
| — de Fleuriau. | 175 | — du cardinal de Soubise. | 503 |
| — du duc de Villars. | 177 | — de Boissy. | 507 |
| — de Jacques Adam. | 182 | — de Vauréal. | 521 |
| — de Mallet. | 187 | — de Mirabaud. | 525 |
| — d'Antoine Portail. | 191 | — de Vaux de Saint-Cyr. | 533 |
| — de Rabutin. | 192 | — de Fouquet. | 535 |
| — du duc d'Estrées. | 197 | — de Seguy. | 538 |
| — de La Trémoille. | 200 | — de Crébillon. | 544 |
| — de J. B. Dubos. | 203 | — de Marivaux. | 577 |
| — de Massillon. | 210 | — d'Olivet. | 621 |
| — de Houtteville. | 236 | — de Trublet. | 649 |
| — de Saint-Pierre. | 250 | — de Moncrif. | 659 |
| — de Saint-Aulaire. | 289 | — d'Alary. | 669 |
| — de Gedoyn. | 310 | Article du comte de Clermont. | 675 |
| — de Jean Bouhier. | 321 | Éloge de Milord Maréchal. | 685 |
| — de Mongin. | 329 | | |
| PORTRAIT DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE. | | | 721 |
| AUX MANES DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE. | | | 729 |
| SUR LA TOMBE DE MADEMOISELLE DE L'ESPINASSE. | | | 734 |
| PORTRAIT DU MARQUIS DE CARACCIOLI. | | | 739 |
| NOTE SUR LA STATUE DE VOLTAIRE. | | | 740 |

FIN DE LA TABLE.

86 e 18



